This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 49948 4

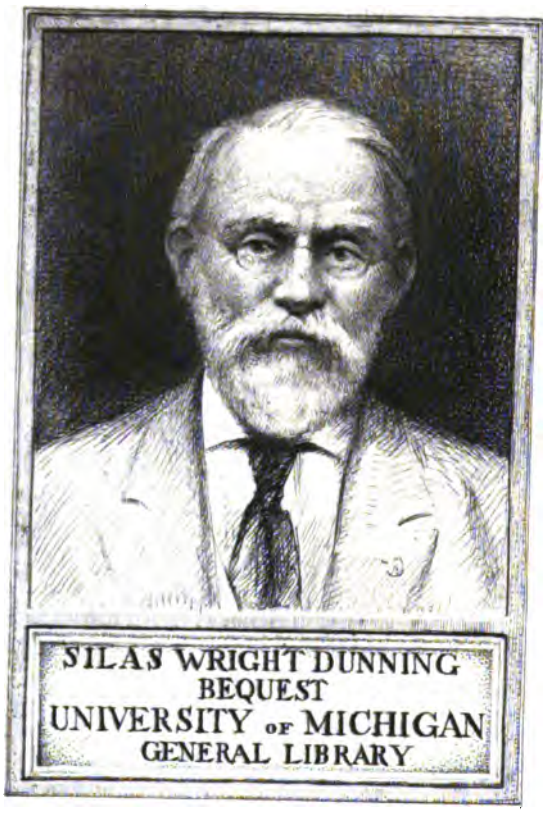
SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

DC
611
.B84
R4

REVUE

DE

BRETAGNE DE VENDÉE ET D'ANJOU

NOTA. — S'adresser pour la Rédaction et l'Administration à M. OLIVIER DE GOURCUFF, 11 (bis) rue Faraday à Paris, ou à M. R. BLANCHARD, 1, rue Royale, à Nantes.

Vannes. — Imp. Lafolye, 2, place des Lices.

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE

REVUE DE BRETAGNE DE VENDÉE & D'ANJOU

PUBLIÉE PAR LA

Société des Bibliophiles Bretons

TOME XXIII

1re Livraison. — Janvier 1900

PARIS ET NANTES

1900

— S'adresser pour la rédaction de la REVUE à M. OLIVIER DE GOURCUFF, Délégué du Bureau des Bibliophiles Bretons, 11 bis, rue Faraday, à Paris.

— Communications relatives à la SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS : s'adresser à M. R. BLANCHARD, Secrétaire de la Société, 1, rue Royale, à Nantes.

HOMMAGE

A M. AUDREN DE KERDREL

Mardi, 9 janvier, à l'ouverture de la séance de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, M. Arthur de la Borderie, président d'honneur de cette Société, a adressé aux membres présents les paroles suivantes :

Messieurs,

Aujourd'hui, notre Société est en deuil.

M. de Kerdrel, que la Bretagne vient de perdre et que la Bretagne pleure, était, vous le savez, l'un de nos membres fondateurs et l'un des plus anciens.

C'est lui qui m'initia, qui me présenta à notre Société en 1846, et c'est dans notre Société que se nouèrent entre nous les premiers liens d'une vive et fidèle amitié qui devait durer plus d'un demi-siècle.

Aujourd'hui, de la phalange de nos membres fondateurs, naguère encore assez forte, je reste (et pour combien de temps ?) le dernier et le seul.

Mais M. de Kerdrel — entendez-le bien, messieurs — n'était point un membre fondateur ordinaire. C'était le membre fondateur par excellence, le plus actif, le plus zélé, le plus agissant, toujours en avant et sur la brèche, et dans les premières années de notre Société celui qui contribua le plus à lui donner l'impulsion, le mouvement et la vie.

Tout le temps qu'il habita Rennes, c'est-à-dire jusqu'en

1870, il assistait fidèlement à toutes nos séances, prenait part à toutes les discussions. Il fut quatre ou cinq fois président de la Société.

Entraîné par des devoirs et des occupations d'un autre genre, il n'a laissé malheureusement que très peu de travaux d'ordre historique ou archéologique. Et cependant peu d'hommes se sont plus que lui intéressés aux études et aux questions de cette nature, peu d'hommes ont eu plus d'aptitude et de compétence à les traiter.

Nourri — sous le premier maître de l'érudition française au XIXe siècle, l'illustre M. Guérard — nourri des fortes doctrines de l'Ecole des Chartes, M. de Kerdrel avait en histoire un sens critique très sûr, très large, très élevé ; en archéologie, un goût très fin, un coup d'œil perçant et des aperçus très lumineux.

Ce n'est point un éloge, messieurs, vous le comprenez bien, ce n'est point une notice que je veux faire ici. Je veux seulement ici, au milieu de vous, messieurs, au milieu de notre Société, dresser une pierre, oh ! bien modeste, la *pierre du souvenir,* qui aura l'unique mérite d'exprimer les regrets si profonds que nous cause la perte irréparable de notre excellent et éminent confrère et aussi la vive, la respectueuse, l'impérissable sympathie que nous vouons à sa mémoire.

A quoi bon d'ailleurs parler longuement ici de M. de Kerdrel ?

Tous, messieurs, ne l'avez-vous pas vu et entendu, il y a trois ans, à ce Congrès de Rennes, qui fut sa dernière apparition dans une ville qu'il aimait et qu'il avait habitée autrefois pendant de longues années ?

Vous l'avez vu, vous l'avez entendu... Vous avez entendu sa parole ardente, sonore, énergique, frémissante de généreux accents et de sentiments généreux, toujours pleine pour la Bretagne d'un amour enflammé. Vous l'avez vu,

dressant sa haute taille, lançant ce geste fier, large, noble, qui accompagnait si bien sa voix vibrante.

Ah ! si l'on eût dit alors à qui ne l'aurait pas connu : « C'est un vieillard que vous entendez, c'est un octogénaire, » on aurait été tenté de lever les épaules, on n'aurait pas voulu le croire.

Et tel il était encore, il y a quelques mois à peine, en août dernier, au Congrès de l'Association Bretonne, à Guérande.

Et l'un de ceux qui l'y avaient accompagné, qui l'avaient suivi de plus près, me disait ensuite :

— Décidément, voilà notre cher Kerdrel en route pour son centenaire !

Et vraiment, quand on voyait cette vitalité qui, sans s'user, sans faiblir, circulait, toujours ardente, dans le corps, dans le cœur, dans l'esprit de ce grand Breton, cet espoir était permis.

Hélas ! messieurs, vous savez comment il a été fauché, cet espoir. M. de Kerdrel est tombé, première victime d'un procès fameux — ou plutôt victime d'un dévouement inflexible, excessif, à ce qu'il estimait être son devoir.

En lui la Bretagne vient de perdre un de ses fils les plus nobles, les plus hauts par le cœur et l'intelligence, un de ses caractères les plus fermes, les plus sympathiques, les plus aimables, et qui en ce siècle lui ont fait le plus d'honneur, — en un mot, l'un des types les plus élevés du Breton, du chrétien et du Français.

A. DE LA BORDERIE

Dunning
Rikhoff
13603

AVANT-PROPOS

Deux ménages aisés quittant leur petite ville de province pour venir de compagnie passer un mois à Paris, cela n'a rien aujourd'hui que de très ordinaire. Il n'en allait pas ainsi au siècle dernier. Les habitudes étaient casanières, les voyages lents et coûteux. Le nombre de ceux qui affrontaient la fatigue et la dépense d'un long déplacement était très restreint. Pour un Breton ou un Provençal, avoir fait le voyage de Paris était un exploit qui suffisait à illustrer son auteur et dont le récit, avidement écouté, remplissait les entretiens et les trop longs loisirs de la province.

C'est sans doute pour s'épargner la peine de recommencer trop souvent la narration des incidents de son voyage, que l'auteur de la relation que nous offrons au public a rédigé ce journal. L'état du manuscrit original qu'un hasard obligeant a mis en notre possession semble indiquer qu'il a circulé en de nombreuses mains. On ne trouvera dans cet opuscule ni considérations politiques, ni dissertations économiques. Le narrateur se borne à raconter très simplement ce qui lui est arrivé et à décrire sommairement ce qu'il a vu. Tel qu'il est, son récit mérite pourtant de retenir un instant notre attention. Il nous apprend comment on voyageait il y a cent

ans, ce qu'il en coûtait, quelles distractions les provinciaux trouvaient à Paris, et nous fournit ainsi matière à de curieuses comparaisons avec le temps présent. L'absence de toute prétention littéraire ou scientifique dans la rédaction garantit la sincérité de l'auteur et la condition de fortune moyenne des voyageurs prête à ce qui les touche un intérêt plus général que ne le ferait une condition plus relevée. Ils sont *tout le monde*; ils voyagent comme tout le monde, et c'est pourquoi leurs actions peuvent intéresser tous ceux (et Dieu sait si le nombre en est grand) qui voyagent de même aujourd'hui.

Cte L. Remacle.

VOYAGE DE PARIS EN 1782

Journal d'un gentilhomme breton

Du dimanche 9 juin 1782.

Ce voyage, que nous avons concerté sous l'étendard de l'amitié, M. le chevalier de Kerpoisson[1], Mme de Kerpoisson, Mme de Rouaud[2] et moi, s'est commencé le 9 juin que ma femme et moi sommes partis de Guérande[3] pour Montoir. Le 14, M. et Mme de Kerpoisson sont venus nous y rejoindre ; le même jour, au soir, nous sommes partis pour Donges[4] ; le lendemain nous avons passé la soirée à Paimbœuf[5] et nous sommes arrivés à Nantes. Nous y sommes descendus à l'hôtel Saint-Julien où, ayant loué une chaise de poste à quatre places, à raison de cent dix livres, pour faire le voyage de Paris, nous en sommes partis le dimanche 16, à une heure après-midi, et avons fait notre route comme suit.

Extrait, jour par jour, de tout ce qui a pu nous intéresser, jusqu'à notre retour à Guérande.

Du dimanche 16 juin 1782.

Je vous ai promis, mon cher ami, la relation fidèle d'un petit voyage, que le dessein de m'instruire et de procurer de la satisfaction à ma femme que je chéris, m'a fait seul entreprendre, ayant

[1] La filiation des Kerpoisson remonte à 1559. Ils sont qualifiés écuyers, seigneurs de Keralan. L'arrêt de réformation de 1668 les mentionne. Ils figurent sur l'*Armorial général de France* (Bretagne II, 860) comme résidant à Guérande et portent *d'or au lion de gueules.*

[2] Les Rouaud sont qualifiés seigneurs de Tréguel dans l'*Armorial général* (Bretagne, I. 490). Leur filiation est établie jusqu'en 1447. Un arrêt de réformation de 1669 les maintient dans l'état de la noblesse. Armes : *d'argent à six coquilles de gueules, trois, deux, une.*

[3] De Guérande à Montoir 20 kilomètres.

[4] De Montoir à Donges 5 kil., de Donges à Paimbœuf, traversée de la Loire 3 kil.

[5] De Paimbœuf à Nantes 40 kil.

abandonné nos deux chers enfants aux soins d'une mère septuagénaire et infirme depuis deux ans.

Voulant suivre, pas à pas, les différents objets qui nous ont intéressés et ne rien laisser ignorer pour les débuts de notre voyage, je commence à Nantes, d'où nous sommes partis à une heure de l'après-midi, pour nous rendre à Ancenis : nous y avons couché[1]. Nous avons observé sur la route la tour d'Oudon, ancien bâtiment des Druides[2] ; cette tour, située sur le bord de la Loire, est remarquable par sa hauteur ; c'est aujourd'hui son seul mérite.

A Ancenis, petite ville de notre province, nous avons visité la mère de mon beau-frère, femme octogénaire, conservant encore tout le jugement et toute l'honnêteté d'une femme dans la fleur de son âge. Nous nous sommes rendus au collège, y voir un enfant de mon beau-frère. Le principal de cette maison nous en a fait parcourir les jardins et les terrasses. Cet établissement est bien fait pour consacrer à la postérité la bienfaisance de M. le duc de Charrost[3], seigneur de la ville et fondateur de son collège. J'ai revu avec plaisir cette petite ville, où j'avais agréablement passé six semaines en 1705, à la noce de Mlle Morin qui a épousé M. Raoul des Férières.

Je vous laisse, cher ami, et vous rendrai compte de la journée de demain.

Du lundi 17 juin 1782.

Partis ce matin pour Angers, nous y sommes arrivés d'assez bonne heure, dans l'intention d'y séjourner. Nos projets ont été contrariés par le voyage de M. et de Mme la comtesse du Nord[4] qui y étaient attendus le lendemain au soir et pour lesquels on avait arrêté tout l'hôtel où nous étions descendus[5]. Forcés d'ailleurs d'en partir le

[1] De Nantes à Oudon 24 kil., d'Oudon à Ancenis 9 kil.

[2] Hérésie archéologique du narrateur. Les Druides n'ont laissé aucun monument de ce genre. La tour d'Oudon est un donjon octogonal de la fin IXe siècle.

[3] Armand Joseph de Béthune, duc de Charron, célèbre philantrope qui avait aboli, de son propre mouvement, avant 1789 les droits seigneuriaux sur ses terres.

[4] Du vivant de sa mère, l'impératrice Catherine II, Paul Ier, plus tard empereur de Russie, fit un voyage en Europe, avec sa femme, princesse de Wurtemberg sous le nom de comte du Nord. C'est ainsi qu'il visita la France en 1782.

[5] D'Ancenis à Angers, 55 kil.

lendemain, dans la crainte de manquer de chevaux de poste qui, sur toute la route, avaient été envoyés en relais pour le passage de ce seigneur, nous avons profité de notre court séjour pour visiter la ville, qui n'offre rien d'intéressant que ses vastes mails qui s'étendent sur un terrain irrégulier dont on a su tirer tout le parti possible. Ces promenades sont couvertes et si bien conduites qu'elles sont impénétrables aux rayons de soleil. Une belle place d'armes se trouve à l'est de la ville ; les régiments de cavalerie de la garnison y font leurs évolutions.

Nous avons également visité l'académie[1], sous la conduite de M. de Pignerol. Cette maison royale fournit aux jeunes élèves tous les moyens possibles pour se former dans l'art de l'équitation. Elle est particulièrement fréquentée, en temps de paix, par des mylords anglais dont les armes sont rangées par tableaux dans un manège couvert très vaste ; les écuries, fort grandes, sont garnies de chevaux tout dressés au manège.

Nous quittons sans regret, cher ami, cette ville, dans l'espoir d'objets plus agréables et plus intéressants ; mais, comme je ne vous perds pas de vue, nous voyagerons toujours avec vous.

Du mardi 18 juin 1782.

Nous avons quitté Angers, sans regarder derrière nous ; nos désirs devancent la marche de nos chevaux. Nous sommes arrivés à Durtal, petit bourg dominé par une hauteur où l'on voit un vieux château, et de là à la Flèche, assez jolie ville quoique petite[2].

Nous nous sommes rendus de bonne heure au collège, vaste bâtiment dont les dehors sont charmants. Concédé par Henri IV aux Jésuites en 1604, ce collège a passé en 1762, lors de la dissolution, à l'école militaire et en 1776 il a été donné aux prêtres doctrinaires[3]. Cent quatre-vingt mille livres de rentes y sont

[1] C'est ainsi que l'on désignait autrefois les institutions dans lesquelles les jeunes gens se formaient aux exercices corporels, et notamment à l'équitation.

[2] D'Angers à Durtal 34 kilom., de Durtal à la Flèche 15 kilomètres.

[3] Le collège de la Flèche fut affecté, en 1776, à une école militaire et à une école ecclésiastique, sous la direction des Pères de la doctrine chrétienne. Supprimé en 1793, il fut rétabli en 1808 et devint le Prytanée militaire. Son affectation n'a pas changé depuis lors.

affectées. Le roy y place cent cinquante jeunes élèves qui trouvent, à leur sortie, et après le compte qu'ils ont à rendre de leur éducation, des lieutenances dans les régiments ou sont envoyés dans les séminaires, quand ils ont le goût de l'état ecclésiastique.

Le parc de cette maison, séparé par différents murs, est distribué de manière que les élèves ont un quartier à part pour leurs récréations et les professeurs un autre quartier pour leurs promenades ; le reste sert d'ornement. Deux lavoirs couverts et installés à grands frais sont très curieux à visiter ; un château d'eau fait remonter les eaux dans un bassin au-dessus d'une galerie et les distribue dans toutes les cours, cuisines et appartements communs, par des canaux soigneusement entretenus. L'infirmerie, séparée du reste des bâtiments, est confiée à des sœurs et très proprement entretenue ; elle fournit aux jeunes élèves tous les secours dans leurs incommodités. Les élèves étrangers paient 700 livres et sont entretenus de tout.

Du mercredi 19 juin 1782.

Nous sommes partis ce matin de la Flèche, par un ciel fort serein ; dans le courant de la journée, nous avons éprouvé une chaleur excessive. Obligés de nous reposer quelques heures à Guécelard, nous avons continué notre route par le Mans qui n'a rien de curieux. Une petite querelle, survenue à la poste, parce qu'on voulait changer notre, route, nous a déterminés à ne nous y point arrêter.

Remontés en voiture, nous nous sommes rendus à Connéré[1], par un chemin très ennuyeux et en traversant des campagnes isolées ; quatre lieues de sables ont ralenti notre marche. Cette route, nouvellement ouverte à la sollicitation de M. l'évêque du Mans[2], n'est point encore achevée ; elle sera la plus courte et la plus fréquentée, mais il faut encore dix-huit mois pour la finir.

Arrivés un peu tard à la poste de Connéré et nos dames un peu fatiguées de la route, nous avons été forcés de prendre gîte dans

[1] De la Flèche à Guécelard 20 k., de Guécelard au Mans 11 k., du Mans à Conneré 24 kilom.

[2] François-Gaspard de Jouffroy, transféré de l'évêché de Gap à celui du ns qu'il occupa jusqu'en 1791, époque où il émigra en Angleterre.

une mauvaise auberge, la seule de ce bourg et que tous les voyageurs tâchent d'éviter. Il fallait, cher ami, ce petit incident qui ne sera peut-être pas le dernier, pour établir la comparaison de l'aisance que nous avons quittée et des commodités que nous nous procurerons à Paris, avec les situations d'un séjour où l'on manque absolument de tout.

Demain, choses nouvelles. Je vous quitte pour rêver fort mal à mon aise.

Du jeudi 20 juin 1782.

Nous avons oublié Connéré et son mauvais gîte. La journée nous promet des objets plus satisfaisants à la vue; les campagnes les plus riantes paraissent suivre notre marche. Arrivés à la Ferté-Bernard, les chevaux nous ont manqué. Obligés d'y passer quatre heures, nous avons profité de ce moment pour nous rafraîchir.

Continuant notre route et encore arrêtés à Nogent-le-Rotrou par la même cause, nous n'avons pu joindre que Mont-Landon, lieu fort désagréable où nous avons été obligés de coucher dans une auberge détestable, la seule du lieu.[1] Je ne conseillerai jamais, mon cher ami, à des voyageurs de s'arrêter dans ces mauvais cabarets où on paye le double le désagrément de n'avoir rien à se servir, de manquer de tout et de n'y pouvoir reposer. Comme il faut des ombres au tableau, cette journée en sera une à l'agréable voyage que nous entreprenons et nous mettra dans le cas de comparer les jours riants que nous nous promettons à Paris, avec ceux qui nous ont donné tout le loisir de réfléchir aux désagréments de la route.

Du vendredi 21 juin 178.

Cette journée, cher ami, doit nous avoir considérablement rapprochés de Paris, par la course que nous avons faite.

A dix heures, ce matin, nous avons aperçu les clochers de Chartres où nous nous sommes arrêtés deux heures pour voir la cathédrale. Ce superbe vaisseau mérite bien d'être visité ; le portail en

[1] De Connéré à la Ferté-Bernard 17 k. La Ferté-Bernard à Nogent-le-Rotrou 21 k. Nogent-le-Rotrou à Montlandon 12 k.

est magnifique, la nef très vaste ; le contour du chœur (où sont attachés 76 chanoines) est garni de figures de l'Ancien Testament, séparées par des pilastres décorés avec richesse. Sous l'église il y en a une seconde tout aussi vaste ; on n'y peut aller sans lumière. Elle est toute voûtée et m'a paru, malgré les fables que l'on débite[1], être l'ancienne église sur laquelle, en raison de l'élévation des pavés des rues, on a été obligé d'en construire une autre. Dans l'église supérieure et au milieu est un rond figuré, sur lequel marchant on fait une lieue.

Sur la route nous avons trouvé Maintenon et son beau château[2]. De là, passant par Rambouillet, nous nous sommes arrêtés au château appartenant à M. le duc de Penthièvre[3]. Nous avons parcouru tout l'intérieur et examiné l'élégance et le goût des appartements. L'un d'eux est réservé au roy qui n'y est jamais venu, du reste ; celui de M. le duc et de Mme la duchesse de Chartres[4] est de toute magnificence ; celui de M. le duc de Penthièvre est au-dessus : nous y avons vu, dans un cabinet, le portrait de feu Mme la duchesse[5].

Le château a un grand corps de logis, deux pavillons et au milieu une immense cour carrée; en dehors les bosquets, les charmilles, les tilleuls forment des allées à perte de vue taillées en éventails : les pièces d'eau sont magnifiques. Le château est situé dans un parc qui a cinq lieues de tour, tout planté d'arbres en alignements et garni de gibier, principalement de perdrix si familières qu'elles ont peine à sortir d'entre les jambes des chevaux. Nous avons été coucher à Trappes[6].

[1] D'après la tradition, l'origine de cette crypte serait une grotte druidique où les Celtes célébraient les mystères de la vierge qui doit enfanter, la *virgo paritura* des anciennes chroniques.

[2] Appartenait dès lors et appartient encore aujourd'hui à la famille de Noailles.

[3] Après avoir appartenu à la famille d'Angennes, le château de Rambouillet avait été acheté par Louis XIV pour le comte de Toulouse qui le légua à son fils, le duc de Penthièvre. Celui-ci le vendit au roi Louis XVI qui le réunit au domaine de la couronne.

[4] Louise-Marie-Adélaïde, fille du duc de Penthièvre, avait épousé le duc de Chartres, plus tard Philippe-Egalité.

[5] Princesse de la maison d'Este.

[6] Montlandon à Chartres 49 k. Chartres à Maintenon 19, Maintenon à Rambouillet 21, Rambouillet à Trappes 20.

Du samedi 22 juin 1782

On nous assura à Trappes que le roi allait y passer pour gagner Saint-Hubert, rendez-vous de la chasse du jour. Le désir, cher ami, de voir ce monarque, le premier de l'Europe et notre souverain bienfaisant, nous fit nous y arrêter jusqu'à onze heures que nous en partîmes, sans l'avoir vu, pour nous rendre à Versailles, où notre surprise et notre admiration surpassèrent nos idées. Nous cotoyâmes ce superbe château du côté de l'orangerie et, rendus devant la cour, nous apprîmes que le roy allait monter en voiture ; nous mîmes pied à terre et traversant les cours, au milieu des gardes françaises et des cent suisses, nous approchâmes le plus près possible d'une voiture dont le détail est inutile à rapporter quand on sait que c'est celle du roy[1].

Nous eûmes la satisfaction de voir le monarque monter en voiture, accompagné de Monsieur[2] et de quatre autres seigneurs ; suivaient deux autres voitures, celles de M. et Mme la duchesse de Chartres, qui traversèrent avec tant de vitesse les cours du château, que nous les perdîmes bientôt de vue.

Nous avons repris le chemin de Paris, et sur la route, nous avons observé des bâtiments magnifiques : Saint-Cloud, Sèvres, et tout le long de la route, de superbes édifices avec des terrasses que l'art et la nature ont ornées à l'envi. Ayant traversé la place Victoire, nous nous sommes rendus à l'hôtel de Beauvais, rue des Vieux-Augustins[3] où, ayant déposé nos dames, nous avons été arrêter un appartement fort honnête, hôtel et rue de Richelieu, à raison de six louis par mois.

Nous y avons transféré nos dames et nous nous sommes reposés des fatigues de la route.

Nous voilà donc, cher ami, au lieu où nous aspirions. Chaque jour va fournir ample matière au journal que je vous ai promis.

[1] Saint-Hubert, rendez-vous de chasse bâti par Louis XV à 5 lieues de Versailles, entre la forêt de Rambouillet et celle de Saint-Léger.

[2] Le Comte de Provence, plus tard roi sous le nom de Louis XVIII.

[3] La rue de la Banque actuelle ; c'est là qu'était le Couvent des Petits-Pères, ou Vieux-Augustins, dont dépendait l'église actuelle de N.-D. des Victoires.

Du dimanche 23 juin 1782.

Les premiers pas que nous avons faits aujourd'hui, cher confident, ont été pour aller entendre la messe à l'église Saint-Honoré dans notre quartier[1]. Bien que petite, cette église était assez leste[2].

Nous avons visité quelques connaissances et reçu dans notre appartement les différentes personnes dont nous prétendons nous servir pendant notre séjour.

Cette après-midi, environ sur les six heures, nous sommes allés promener aux Tuileries. Ç'a été le premier moment de notre surprise, il nous a semblé que l'univers était rassemblé dans les jardins, bois et bosquets de ce superbe palais ornés des plus belles statues.

Tant d'objets, qui nous ont frappés à la fois, nous ont empêchés de bien distinguer toutes les beautés. Nous avons, avec bien de la peine, traversé la grande allée au bout de laquelle s'est montrée en spectacle une vieille femme âgée de près de quatre vingt dix ans, autant qu'il ma paru, portant une toilette de la plus grande richesse et mise comme une coquette de vingt ans, en lévite au goût du jour ajustée de rouge et de blanc. Elle avait la tête courbée jusqu'à terre s'appuyant de la main droite sur une canne et donnant le bras gauche à un jeune homme de vingt ans fort élégant. La singularité de ce couple excitait la curiosité des promeneurs qui l'entouraient de près ; crainte des inconvénients de la foule, la garde a dispersé le monde.

L'apparition du maréchal de Richelieu avec sa jeune dame a fait diversion. Tout le monde connaît les aventures galantes de ce vieux militaire[3] qui, à quatre-vingts et quelques années, soutient encore

[1] Cette église, bâtie en 1204 et démolie en 1792, était située entre la rue des Bons-Enfants et la rue Croix des Petits-Champs. L'ancien cloître y attenant ferme aujourd'hui un passage allant de la rue Saint-Honoré à la rue Montesquieu.

[2] Dans le sens de parée. Le mot a changé de signification.

[3] Le duc de Richelieu avait à cette époque 86 ans; il s'était remarié deux ans auparavant à la veuve d'un Irlandais nommé de Rothe. Cette troisième femme du maréchal appartenait de son chef à une famille de bonne noblesse, la famille de Lavaulx. Il mourut en 1788, à l'âge de 92 ans.

vertement sa vieillesse et s'est remarié avec Mme Raud, jeune veuve du feu directeur de la Compagnie des Indes à Lorient.

Nous nous sommes reposés une heure sous les bosquets et nous en sommes partis à dix heures, regrettant ce lieu que nous espérons revoir.

Je ne vous dis rien des voitures qui courent les rues de Paris. Il suffit de savoir que les hommes et les femmes, excepté les gens du peuple, semblent ici avoir perdu ou avoir toujours ignoré l'usage des jambes et qu'on y fait de la nuit le jour. Adieu.

Du lundi 24 juin 1782.

Nous avons encore parcouru ce matin les superbes promenades des Tuileries et admiré en détail les statues qui en décorent les bassins ; elles sont de la main des meilleurs maîtres de l'art.

Dans quel enchantement n'eussiez-vous pas été, cher ami, si, témoin de notre surprise, vous eussiez vu comme nous les hôtels superbes qui se prolongent entre les Tuileries et les Champs-Élysées !

Le petit hôtel Brunoy, appartenant à la bru du fameux partisan Pâris de Montmartel[1], offre aux yeux un très joli jardin où l'on aperçoit deux promenades souterraines dont les plantations en chèvrefeuilles, lilas, rosiers et autres arbustes odoriférants, forment un niveau parfait ; on y descend par un escalier en gazon et les deux promenades se rejoignent à l'extrémité du jardin pour former une salle de verdure composée dans le même goût.

Joignant cet hôtel est celui des Ambassadeurs extraordinaires, avec un superbe jardin qui fait l'admiration des étrangers[2],

Nous sommes allés à la messe à Saint-Roch, église curieuse et

[1] Jean Pâris dit Montmartel, marquis de Brunoy, l'un des quatre frères Pâris, d'abord garde du trésor royal, puis trésorier général des ponts et chaussées. L'emplacement connu de l'hôtel des Ambassadeurs extraordinaires détermine celui du petit hôtel Brunoy.

[2] Le palais de l'Elysée actuel, bâti par le comte d'Evreux, acheté et embelli par la marquise de Pompadour. Le marquis de Marigny, frère et héritier de Mme de Pompadour, fit don de cet hôtel au roi qui l'affecta au logement des ambassadeurs extraordinaires et des princes étrangers en visite à Paris. L'hôtel de Brunoy était contigu.

très vaste. Nous y avons observé un clergé nombreux et toutes les beautés qu'on y vante

La fête de Sceaux ne devait pas manquer d'exciter notre curiosité ; nous nous y sommes rendus en carrosse. Cette superbe maison appartient à M. le duc de Penthièvre ; nous y avons vu tous les appartements et particulièrement distingué celui de Mme la princesse de Conti. Nous avons parcouru tous les bosquets. A six heures on a fait jouer les eaux. Tout Paris, accouru à cette fête, nous a donné le spectacle du monde entier. Les cascades, les jets d'eau multipliés à l'infini dans de petits bassins tournés en amphithéâtre, offrent un coup d'œil qui étonne. Le jet d'eau du grand bassin qui la porte à plus de soixante pieds nous a surpris d'admiration[1]. Après avoir satisfait notre vue pendant plus de deux heures des jeux de l'art et de la nature, nous sommes revenus à Paris réfléchir sur notre journée.

Un plaisant, ayant passé les gardes pour entrer au milieu des jeux d'eaux en a été vilainement expulsé. Sur ce qu'on a demandé qui il était, un plaisant dans la foule s'est écrié : c'est l'évêque de Sceaux. Plaisant jeux de mots.

Du mardi 25 juin 1782.

De tous les objets le plus essentiel est, vous le savez, mon cher ami, de prendre soin de son existence. La frivolité est le point capital dont s'occupent les Parisiens, c'est-à-dire cette foule impatiente dont les rues sont couvertes. Les occupations morales n'absorbent que les gens renfermés chez eux qui ne sont jamais pressés par la foule. Je ne comprends pas dans la première classe les grands personnages attachés au gouvernement ; ceux-là méritent un hommage particulier que nous leur rendons en secret. Mais les besoins physiques nous suivent partout, et en bons provinciaux, nous pensons à vivre. Nous nous sommes, en conséquence, pourvus ce matin d'une pièce de cette fameuse bière des Gobelins, si vantée par les connaisseurs et si fort de mon goût.

[1] Il ne reste plus rien de ces merveilles.

Nos dames se sont occupées d'emplettes de goût. L'après-midi nous nous sommes rendus en voiture sur les boulevards, du côté de l'Opéra. Nous y avons aperçu de nouvelles plantations conduites avec art.

Le spectacle amusant de Nicolet[1] est ce qui nous a le plus attirés ; nous avons profité de cet amusement varié. De jeunes comédiens et comédiennes ont rendu différentes pièces qui malheureusement n'ont rien d'intéressant, à cause de la jalousie et des entraves qu'y apportent les comédiens français qui ont obtenu le privilège ridicule d'examiner toutes les pièces que l'auteur[2], aux gages de Nicolet, s'efforce de rendre agréables et dont ils retranchent les beautés pour empêcher l'élévation de ce théâtre.

Néanmoins, ce Nicolet qui, il y a dix ans, faisait jouer les marionnettes en plein vent sur les boulevards, a su, par l'économie et l'ordre de son théâtre, se faire soixante mille livres de rente. Il est aujourd'hui seigneur de paroisse. N'est-il pas ridicule, mon cher ami, de voir aujourd'hui donner de l'encens au pied des autels et figurer à la tête d'une paroisse un faquin qui, il y a dix ans, était le valet de chambre de Polichinelle et exhibait des animaux savants ?

A demain, je dors.

Du mercredi 26 juin 1782.

La plus désagréable chose dont on puisse être chargé en venant à Paris, mon cher confident, c'est de commissions ; aussi ne doit-on consentir à s'en charger que quand on ne peut pas faire autrement. J'ai couru toute la matinée, pour rencontrer chez les joailliers une boîte d'or dont le goût m'a été déterminé et qui ne se fait plus aujourd'hui.

Après plusieurs courses, j'ai fait quelques visites et suis rentré à l'hôtel où nous logeons. Après le dîner, nous nous sommes déterminés à faire un tour de boulevard.

[1] Le nom du célèbre *impresario* de la foire a passé à la postérité avec le proverbe : « de plus en plus fort, comme chez Nicolet. » Nicolet n'eut d'abord qu'un théâtre forain, mais en 1764, il obtint l'autorisation de construire sur le boulevard un théâtre qui prit par la suite le nom de théâtre de la Gaîté. C'est celui qui a subsisté jusqu'à nos jours sur le boulevard Beaumarchais. Les grands travaux du second Empire l'ont fait disparaître en 1862.

[2] La plupart de ces pièces avait pour auteur Taconnet.

Pendant que nos dames faisaient leur toilette, mon compagnon de voyage et moi nous avons été jusqu'à la manufacture royale de glaces, située rue du faubourg Saint-Antoine[1], où nous comptions rendre visite à des dames ; nous ne les avons pas trouvées ; elles dînaient en ville.

En parcourant les boulevards, le désir de voir les Variétés amusantes[2] nous a décidés de rentrer dans ce théâtre. Nous avons été fort mécontents des premières pièces qui nous ont paru des rapsodies très ennuyeuses, sans sel ni goût. Un petit ballet, exécuté par des enfants, nous a plus intéressés. Le spectacle a fini par une forte bonne pièce jolîment rendue. Le même auteur, Jérôme Pointe, faisait quatre rôles dans cette pièce ; il les a exécutés avec une précision et un goût qui nous ont fait oublier les premiers moments de notre entrée à ce spectacle où le hasard nous avait conduits. Nous nous sommes promis de ne pas y retourner, ayant des objets plus intéressants à voir à Paris.

(A suivre.)

Cte L. Remacle.

[1] On y polissait et on y étamait les glaces coulées à Saint-Gobain.

[2] Au coin des rues de Bondy et de Lancry.

GABRIEL DE TRÉVELEC

ET

LE MARQUIS DU BOIS DE LA MUSSE

A M. HENRY DE TRÉVELEC
à Herbignac, Old Trafford.
MANCHESTER.

MONSIEUR,

Plusieurs fois vous m'avez demandé des renseignements sur votre famille bretonne restée en France et, jusqu'à présent, les loisirs m'ont manqué pour rassembler toutes les notes, généalogiques ou autres, que je possède à ce sujet. En attendant, et comme pour vous faire prendre patience, je vous dédie cette notice où il est question d'un des vôtres, le chevalier Gabriel de Trévelec, seigneur de Penhouët. Bien que, vraisemblablement, ce gentilhomme ne se rapporte pas directement à votre branche, vous prendrez cependant quelque intérêt à le connaître et à le suivre, en ma compagnie, dans les plaisants démêlés qu'il eut avec le marquis Blanchard du Bois de la Musse.

Agréez, Monsieur, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus distingués.

Vicomte ODON DU HAUTAIS.

Le Halguen, en Pénestin, ce 8 décembre 1899.

Vers le milieu du XVIIe siècle, dans les paroisses de Couëron et de Saint-Herblain, près Nantes, vivaient trois gentilshommes qui s'appelaient messieurs Charette d'Ardennes, de Trévelec de Penhouët et Davy de la Botardière. D'étroites relations s'établirent entre eux, si bien qu'un jour, pour des causes encore ignorées à cette heure, l'idée leur vint d'échanger leurs domaines et leurs seigneuries.

L'acte de leurs conventions fut dressé, le 8 janvier 1660, par

Me Julien Lucas, « notaire, tabellion et garde-nottes du roy en sa cour de Nantes ».

Messire Gabriel de Trévelec, chevalier, seigneur de Penhouët échangea avec messire Julien Charette, chevalier, seigneur d'Ardennes et de Couëron, sa terre et seigneurie de la Patissière en Saint-Herblain, contre celle de Couëron et de Sesmaisons que lui abandonna le seigneur d'Ardennes. Puis le seigneur d'Ardennes, avec messire Pierre Davy, seigneur de la Botardière, conseiller du Roy et maître de ses comptes en Bretagne, fit l'échange de son fief de la Haye de Retz, en Couëron, pour une maison appartenant au seigneur de la Botardière et située à Nantes, rue de Briord.

Voici d'ailleurs, par les termes employés au contrat, la désignation de ces différents immeubles.

Iº « La maison noble de la Patissière, avec les métairies, terres, prés, vignes, pastureaux, moulins, landes communes, bois de haute-futaye et de revenu, avec les fiefs et juridictions de la Salle, Patissière, le tout situé en la dite paroisse de Saint-Herblain, avec le rôle rentier, prééminences en l'église de Saint-Herblain, droit de ban en icelle et tous autres droits desdites terres et juridictions. »

IIº « La châtellenie, fief et juridiction de Couëron et de Sesmaisons audit Couëron, avec le droit qu'il a au fief commun de Vigneu en Couëron, les rooles rentiers et tous les hommes et sujets desdits fiefs, prééminences d'église, patronage et fondation d'icelle église, dixmes, bancs et estanches, la foire de Couëron et généralement tout ce qui appartient au seigneur desdits fiefs et droits d'iceux, avec le manoir de Beaulieu, jardins, pourprix, bois de haute futaye et de décoration et la fuye. »

IIIº « Les fiefs, juridictions et seigneurie de la Haye de Retz, vulgairement appelé le bail de la Haye de Retz, réservé de la seigneurie de Couëron, consistant en juridiction haute, moyenne et basse, avec les rentes, corvées, droits de quintaine, les deux tiers des dixmes des vins, seigle, froment, blés noir, millets, orges, avoines et tous autres droits seigneuriaux, féodaux et fonciers quelconques qui appartiennent audit fief et bail de Retz.

IVº « Une maison, située en la ville de Nantes, en la paroisse de Saint-Vincent ; consistant en une salle basse, cuisine et dépance à

costé, caves au-dessous, chambre et grenier au-dessus, cour, écurie ; ledit logis bourné par le levant la rue Pavée qui conduit de Sainte-Claire à Saint-Vincent ; d'autre côté logis de la Papotière appartenant au seigneur président des Blotreaux, d'un bout la rue de Briord et d'autre bout logis du seigneur de Chastenay Paris. »

Les échanges, faits par Messieurs d'Ardennes et de la Botardière, s'effectuèrent sans soulte, ni aucun retour ; à charge seulement, par les nouveaux propriétaires d'acquitter les droits féodaux ou les autres charges pouvant grêver leurs immeubles.

Mais, pour la seigneurie de Couëron, M. de Trévelec paya à M. Charette d'Ardennes, outre la seigneurie de la Patissière qu'il lui abandonnait, la somme de 70,000 livres ; sur laquelle, à valoir au principal, il versa comptant « en louys d'or et d'argent » dix mille livres. Le surplus, portant intérêt au denier seize, passa, pour la majeure partie, entre les mains des créanciers du sieur d'Ardennes.

La seigneurie de Couëron ainsi qu'on le voit, pouvait atteindre, en monnaie du temps, environ 100,000 livres, pour peu qu'on estime seulement à 30,000 livres la seigneurie de la Patissière et ses dépendances. Elle relevait prochement du roi, tandis que partie de la Patissière relevait du marquisat du Bois de la Musse ; et M. de Trévelec, pour les ventes et lots de son acquisition, versa, entre les mains du receveur ordinaire de Sa Majesté, 6703 livres, 2 sols, 6 deniers. Il franchit en même temps la rente de treize septiers de blé seigle annuellement due au seigneur de la Rouillonnais sur le petit moulin de la Galonnière. Onze sols de rente étaient dus sur la Patissière. Ils furent franchis par M. Charette d'Ardennes qui, « fors l'obéissance au Roy à causé de sa Cour et Prévosté de Nantes », demeura seulement chargé de payer la rente de Toussaint assise sur l'hôtel de la rue de Briord.

Le bail de la Haye de Retz relevait du Roi, à devoir « de foy hommage et rachapt ».

Ces conditions arrêtées, chacune des parties, pour l'exécution des contrats, fit élection de domicile, savoir : M. de la Botardière chez lui ; M. d'Ardennes chez Me Charles Guyot ; et M. de Penhouët, chez Me Michel Tédouays, sieur de la Forêt, procureur au siège Présidial à Nantes.

Suivant l'usage, M. de Trévelec prit possession de ses nouveaux domaines ; et cette formalité, comme on va le voir, s'accomplit avec solennité et en la présence de plusieurs hommes de loi.

Le châtelain se rendit tout d'abord à Beaulieu. Il ouvrit et ferma les portes et but et mangea dans la grande salle du château. Il se promena sur les terres de son domaine et en prit également possession. Puis il avertit ses métayers qu'il devenait, dès l'instant, leur nouveau seigneur et maître. A l'église paroissiale, il entra dans le banc de la seigneurie, placé du côté de l'Évangile, y fit la génuflexion et dit une courte prière. Après quoi, levant les yeux, il examina les armes et écussons placés dans l'intérieur de l'église et fit remarquer aux hommes de loi qui l'accompagnaient que les armoiries du seigneur d'Ardennes « *portant d'argent et un lion de sable rampant accompagné de trois aigrettes au-dessus, aussi de sable* » se trouvaient reproduites dans la principale vitre du fond, sur les lambris de l'ancien chœur, dans le tableau du grand autel, tout autour des ceintures et litres du chœur neuf et enfin dans la chapelle. Au clocher il leur fit voir, sur la plus grosse cloche, un écusson des mêmes armoieries et sur une autre petite cloche un cachet portant le même écusson.

Il reçut ensuite, des mains de l'abbé Guillaume Perné, vicaire, venu dans la paroisse depuis l'année 1642, le registre des extraits baptismaux ; et M. Jean Labbé, prêtre, habitué, depuis 1632, lui déclara qu'on faisait dans l'église, chaque dimanche et jour de fête, des prières nominales pour les seigneurs de Beaulieu, fondateurs et patrons de cette église.

Alors accompagné de ses deux notaires, M. de Trévelec entra dans l'auditoire de la juridiction des châtellenies de Sesmaisons et de Couëron, où l'audience était tenue, en l'absence de monsieur le Sénéchal, par noble homme Jacques Lucas, sieur du Pé, avocat à la Cour, assisté de Me Jean Coquin, procureur d'office, de Christophe Ségrétain, greffier et de plusieurs postulants. Il s'assit auprès du sénéchal et annonca hautement, au peuple assemblé, qu'à compter de ce jour il prenait possessions des précédentes juridictions du seigneur d'Ardennes. Puis, sur le registre déposé au greffe, il fit insérer, par le greffier, le compte-rendu de cette séance solennelle.

Après ces différentes formalités accomplies par chacun d'eux, les nouveaux seigneurs furent définitivement installés dans leurs seigneuries. Hélas ! il n'est point de si belle eau qui ne se trouble ; et le fol amour des procès, qui ruinait à la fois et demandeurs et défendeurs, fut le brandon de discorde qui sépara les trois amis. M. d'Ardennes ne resta pas longtemps en cause ; mais, pour l'alimentation du procès, il fut bientôt avantageusement remplacé par le marquis du Bois de la Musse.

Une question de droits féodaux, soulevée à propos du bail de la Haye de Retz cédé par M. d'Ardennes en échange de l'hôtel de la rue de Briord, surgit entre M. de Trévelec et M. de la Botardière.

Mais sur ce différend, réglé juridiquement, une lettre de M. de Trévelec à son procureur indiquera suffisamment la marche de l'affaire. La voici textuellement reproduite.

A Monsieur DE KERABIN COUVRAND
procureur au Parlement.
à RENNES.

MONSIEUR,

« J'ai receu le modèle de vostre requeste qui est bien dans la forme que je croie qu'il fault qu'elle soit ; mais j'ay remarqué que vous distes que j'ay achepté la chastellenie de Gueravé, ce qu'il ne fault pas, vœu que mon contract porte positivement la chastellenie de Couëron ainsi qu'elle s'apelle aussy et non du Gueravé, comme le prétendoit monsieur de Trebloux et c'est de quoy M. de la Botardière, dans les lestres qu'il a prises ne m'a pas rendu justice, disant que son fief de la Haye de Retz faisait partie de la chastellenie de Gueravé, puisque mesme son contract et le mien portent positivement le nom de Couëron et non l'autre.

« Je remarque de plus que vous dites que le fief de Rais était autrefoy une haulte justice qui, estant joincte à d'aultres, avait fait la création de la chastellenie. Il ne se voit par aucun acte que le fief et juridiction de la Haye de Ray, vendu sous ce tiltre à M. de la Botardière, et qui auparavant ne s'est jamais cogneu que sous le nom le bail de la Haye de Rais ait été une juridiction, ni fief parti-

culier. Après quoy, pour la conservation de mes droits, la Chambre en ordonnera comme il luy plaira.

« Croyez que je suis entièrement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

A Beaulieu, 16 septembre 1673. PENHOUËT

La prétention de M. de la Botardière ne fut pas admise par les juges. Le contrat d'échange d'entre M. d'Ardennes et M. de la Botardière indiquait, il est vrai, pour la Haye de Retz, haute, moyenne et basse justice, avec droit de quintaine ; mais la Cour considéra que ces droits n'étaient attachés au bail de Retz que par suite de son annexion à l'ancienne châtellenie de Couëron. Et c'est pourquoi, sans doute, les gens de M. de la Botardière dissimulaient, sous un nom d'emprunt, l'ancienne annexion du bail de la Haye de Retz à la seigneurie de Couëron.

Entre M. de Trévelec et le marquis du Bois de la Musse, s'éleva un autre différend bien plus grave celui-là, par les proportions et la longueur que revêtit le procès auquel il donna lieu. Déclarée, non pas à propos de bottes, mais pour le paiement de quelques livres tournois, la guerre, sous les spécieuses directions des hommes de loi et grâce à l'entêtement réciproque des parties, s'envenima au point de s'éterniser. Elle dura près de quarante ans ; et la paix fut signée entre les combattants seulement le jour où ceux-ci manquèrent des munitions que l'art judiciaire avait jusqu'alors adroitement mises à leur portée.

Bien qu'il semble superflu, au premir abord, de rappeler ici la qualité des gentilshommes figurant au procès, il n'est pas inutile de faire remarquer que, à part M. Davy de la Botardière, — de noblesse récente, à cause de sa charge de maître des comptes, — les trois autres seigneurs étaient d'ancienne chevalerie.

Messire Julien Charette, chevalier, seigneur d'Ardennes, appartenait à cette famille qui, dans l'histoire de la ville de Nantes, a joué un rôle considérable.

Messire Charles Blanchard, chevalier, seigneur marquis du Bois de la Musse, comptait parmi les premiers représentants de la noblesse de la province.

Quant à messire Gabriel de Trévelec, écuyer, seigneur du Penhouët, il appartenait à cette vieille famille de Trévelec, originaire d'Herbignac dont les branches principales furent Trévelec du Penhouët et Trévelec du Lesté.

Il obtint lui-même, en 1668, un arrêt de maintenue à la réformation de la noblesse de Bretagne et par là fut confirmé dans la qualité d'écuyer, « par luy prise pour estre issu de la maison noble de Trévelec sous le ressort de Guérande et porter pour armes « *d'azur à troys croissants d'or, deux en chef et un en pointe et une fleur de lys de mesme au milieu de l'écusson.* »

Les débuts du procès datent de 1664. Mais c'est à partir de 1695 que la lutte au Palais fut le plus opiniâtre.

« Quoique mon père, — écrit le fils de M. de Trévelec, — soit en droit et même obligé de faire vider les procès qu'on lui a fait concernant la terre de Beaulieu, je déclare d'abondant, pour éviter toutes pointilles et accélérer tous procès, que j'approuve et ratifie, en tant que besoin serait, toutes les procédures que mon dit père a pu et pourra faire et approuve celles qu'il fera jusqu'au jugement définitif des procès qu'il peut avoir au Présidial ou au Parlement contre messieurs le marquis du Bois de la Musse, de la Botardière et autres et consent qu'il en fasse les suites, en son nom ou au mien, pour conserver la mouvance des fiefs de Beaulieu et la conservation des droits y attribués. »

Voici, en résumé, sur quelle base reposait le procès de M. de Trévelec et du marquis du Bois de la Musse.

M. de Trévelec, par son acquisition de la châtellenie de Couëron, en 1660, était devenu propriétaire de la mouvance d'héritages relevant de la seigneurie de Sesmaisons. Jusqu'alors cette mouvance n'avait point été contestée et, par deux aveux rendus, le premier le 19 janvier 1494 et le second, le 10 avril 1617, les différents tenanciers s'étaient reconnus sujets et vassaux de la seigneurie de Sesmaisons. A leur tour, le 16 juin 1696, les propriétaires des terrains contestés affirmèrent, par acte authentique qu'ils devaient une rente de 126 boisseaux de seigle et 10 sols monnoie à la juridiction de Sesmaisons. A la mesure de Couëron cette rente se convertissait, pour chaque tenancier, à trois boisseaux de blé et trois deniers et demi.

L'affaire ne fut cependant point conclue par cette déclaration. M. du Bois de la Musse, sans titres d'ailleurs, revendiqua la mouvance de ces biens, et, grâce à de puissantes protections, obtint des juges du Présidial de Nantes un arrêt favorable. M. de Trévelec interjeta appel de cette sentence et le procès, sorti des mains des conseillers au Présidial, passa dans celles des conseillers du Parlement.

Nous ne suivrons pas en détail la procédure de cette affaire. Les procès civils du XVIIe siècle n'ont rien de particulièrement intéressant si l'on s'attache seulement à débrouiller le filandreux écheveau de pièces qu'ils contiennent. Toutefois, en certains procès, — et il nous a été donné d'en étudier beaucoup, — nous avons remarqué souvent des traits de mœurs ou des incidents personnels dont l'étude n'était dépourvue ni d'intérêt, ni de charme. Ainsi, dans le procès de M. de Trévelec et du marquis du Bois de la Musse, nous avons surpris, entre les deux adversaires, un véritable duel à coup de papier timbré. C'est d'ailleurs, avec les notes historiques données sur les seigneuries de Couëron, Beaulieu, Sesmaisons et la Patissière, ce qui nous a déterminé à écrire cette notice.

Au Parlement, M. de Trévelec obtint un jugement de 636 livres d'amende et dépens contre le marquis, et se mit en mesure de faire exécuter la sentence.

Appelé à Paris, comme on le verra plus loin, pour ses affaires personnelles, M. du Bois de la Musse, avant son départ, vint trouver M. de Trévelec « à son auberge » et lui demanda d'arrêter tous nouveaux frais jusqu'à son retour.

M. de Trévelec le lui promit.

Mais, comme le temps s'écoulait et que M. du Bois de la Musse ne revenait point à son manoir de Chantenay, en homme prudent, M. de Trévelec prit ses sûretés et fit décréter de prise de corps contre le marquis.

M. du Bois de la Musse s'indigna du procédé et fit entendre à la Cour ses doléances.

« Le lendemain de l'arrêt qui me condamnait à 576 livres, — écrit-il, — j'allai, avant de partir pour Paris, à l'hôtellerie du seigneur de Penhouët où pend pour enseigne « la Teste noire ».

J'offris de lui payer les sommes qui lui avaient été adjugées, pour éviter d'autres frais que je prévoyais pendant mon absence. Mais M. de Penhouët me répondit qu'il ne pouvait pas les recevoir avant qu'il n'eut en main la copie dudit arrêt. Toutefois il me donna sa parole que, passé la signification de l'arrêt, il ne ferait aucune suite nouvelle jusqu'à mon retour. Là-dessus, comptant sur la parole donnée, je fis mon voyage. Mais, pendant ce temps, mon adversaire obtint trois arrêts, dans le but évident d'augmenter les frais et de me faire subir de nouvelles vexations. »

Les dépens augmentaient, en effet, à chaque procédure nouvelle. Le premier arrêt les liquidait à 596 livres, le secont à 610 livres 8 sols, 4 deniers ; et le troisième à 636 livres 6 deniers. Avec la contrainte par corps, ils s'élevèrent à 650 livres, puis à 654 livres 17 sols et 4 deniers.

« Aussitôt, continue M. du Bois de la Musse, que la nouvelle de l'arrêt de la contrainte par corps m'arriva à Paris, où j'étais pour lors, j'envoyai au sieur du Plessix Ravenel une lettre de change de la somme de 636 livres 6 deniers contenue dans l'arrêt de par corps, tirée sur Jean Viau, voisin de M. de Penhouët, à cause des lods et ventes de l'acquêt qu'il a fait de la maison de la Durandière. M. de Penhouët refusa de recevoir cette lettre de change que lui porta le sieur Ravenel ; et je pensai alors que le seigneur de Penhouët me voulait faire arrêter à Paris pour m'empêcher de suivre mes affaires. J'expédiai, le 26 août, un acte d'opposition à l'exécution de cet arrêt : puis aussitôt que je fus de retour en Bretagne, j'écrivis à M. de Penhouët deux lettres pour lui demander le jour et le lieu où il voulait que je lui porte l'argent. Mais celui-ci ne donna point de réponse à la personne qui lui remit mes lettres et j'envoyai alors M. de Morien, gentilhomme et notre ami commun, lui porter la somme de 650 livres qu'il refusa encore pour avoir sans doute le prétexte de me créer de nouveaux frais. Je fis faire alors état de mes offres quand, au même moment, je reçus la visite d'un huissier qui me signifia que l'assignation se montrait à 654 livres 17 sols 4 deniers. »

Le marquis était vraiment soumis à une trop rude épreuve de patience. En présence de cette guerre acharnée, faite par M. de

Trévelec, il se révolta à son tour ; si bien que, après avoir eu connaissance d'un propos tenu par son adversaire, il cessa momentanément de se défendre et prit l'offensive.

« Sur l'avis, poursuit-il dans une déclaration signée de sa main, que nous avons eu qu'Ecuyer Gabriel de Trévelec sieur de Penhouët se vante d'avoir surpris, le 20 juillet dernier, un arrêt sur requête portant condamnation contre nous, et qu'il se flatte de nous faire arrêter, même les dimanche ou jour de fête, contrairement aux ordonnances, à moins que ce ne soit pour crimes ou pour les affaires de Sa Majesté, nous sommes opposants audit arrêt. »

Et M. du Bois de la Musse lança son assignation à M. de Penhouët, mais, comme celui-ci, par extraordinaire, était absent il fut condamné par défaut sur la plainte du marquis.

N'était-ce pas la réponse du berger à la bergère ?

Alors ce fut au tour de M. de Penhouët de se plaindre.

« Le sieur Marquis de la Musse, écrit-il, a affecté d'attendre mon absence pour me faire une sommation de recevoir la somme portée par icelle, sachant bien que j'étais allé à Rennes pour porter mes papiers, me consulter et faire diligence, afin de vider l'opposition formée par ledit sieur marquis. »

On comprend que, avec de tels procédés, la lutte pouvait se poursuivre longtemps.

M. de Penhouët, en l'absence du marquis, lança encore une nouvelle assignation. Cette fois pourtant l'assignation manqua son but.

Le roi venait en effet d'ordonner une convocation de la noblesse de la province et, dans ce but, une revue des gentilshommes du comté nantais avait été préparée par les soins du maréchal d'Estrées. Le marquis de la Musse, sur la convocation de M. de la Blotière, grand bailli d'épée, s'était rendu à la revue avec son fils, parce que, à *cause de son âge et de ses incommodités*, il avait le dessein de « faire marcher son fils à sa place ». Muni d'un certificat de présence délivré par le grand bailli, il invoqua, à son retour, contre l'arrêt par défaut qu'avait obtenu M. de Trévelec, la sauvegarde accordée par le procureur-général du roi aux gentilshommes qui sont en service.

Deux lettres, adressées par M. Penhouët à M. de Kerabin Cou-

vrand, son procureur, révéleront, mieux qu'une très longue dissertation, l'état d'esprit de l'adversaire du marquis du Bois de la Musse. Il y paraît clairement en effet que M. de Trévelec commence à se lasser de l'état de guerre dans lequel se consume son existence. Il regrette les pas et démarches auxquels il est astreint et, de plus, il n'est pas sans quelque crainte aussi d'avoir dépassé le but. « Si vous croyez, dit-il en substance à son procureur, que notre dernière affaire soit mauvaise, dites-le moi, j'irai trouver la Musse et nous nous accorderons. Les plus courtes fautes sont les meilleures. »

A M. DE KERABIN COUVRAND,
procureur au Parlement,
à RENNES.

« MONSIEUR,

« Depuis ma lettre que je vous écrivis hier samedi et que j'ai envoyée à la poste par occasion, je me suis examiné pour tascher de me souvenir de ce que je promis à M. de la Musse, lorsque le jour de son départ pour Paris, il me vint voir à mon hoberge pour me prier de ne lui pas faire de frais et de l'attendre jusqu'à son retour qu'il me dit qu'il serait au plus tard dans trois mois et que dans ce temps là il me pairoit. Jay quelque idée que je lui promis de ne lui pas faire d'autres frais pendant ce tems là que la signification de l'arrest, que je lui dis ne pouvoir me dispenser de lui faire signifier, ce qui lui fit assez cognoitre que c'était pour obtenir un arrest de par corps s'il ne me paioit pas dans les trois mois.

« Or depuis ce temps là pendant les trois mois accordés il ne s'est rien passé que l'arrest qui emporte la sommation de condamné aux intérêts qui estoit une suite nécessaire de la signification de l'arrest, car pour l'arrest de par corps et autres procédures elles se sont faites après les trois mois accordés pour le paiement. Le sieur de la Musse n'a donc pas raison de dire que je lui ai donné parolle d'atantre son retour s'il estoit dans les trois mois au plus tard comme il me l'assurait ; n'ayant donc pas paié dans les trois mois, comme il paroist, il n'a aucune raison valable de se plaindre des frais qui étaient nécessaires pour parvenir à avoir paiement ; que s'il l'avait paié dans les trois mois, il auroit pu avoir quelque prétexte de

demander rabais des frais de l'arrest rendu dans les trois mois. Mais il n'a paié qu'au forsac, pour éviter la prison, sans quoy il n'auroit jamais paié. Voilà, autant qu'il m'en peu souvenir quoman les choses sont passées ; voiez si cela, avec ces autres objections qu'il fait contre l'arrêt de procédure peuvent autoriser son opposition ; car si cela est, il ne fault pas plaider et je l'iray trouver après vostre réponse pour lui proposer de ne pas faire juger et que qui plus y a mis, plus y a perdu ; car les plus courtes fautes sont les meilleures, et il ne fault pas plaider quand on cognoit une affaire beaucoup douteuse. Si on est obligé de plaider, je crois bien que M. de la Musse ne demandera pas mon serment puisque, outre que c'est la vérité, il pourra retirer quelque avantage par l'arrest qui a esté rendu dans les trois mois. Arestez-vous donc si vous plaist, à ce que je vous mande par celle-icy touchant le serment qu'il me demande, supposé qu'on m'oblige à jurer, et quant aux autres faits mentionnés dans sa requeste comme je vous les ay marqué par ma lettre que j'écrivis hier, je ne vous en fais pas de répétition. J'attendrai votre réponce à mercredi pour savoir ce que nous devons faire. Envoyez donc vostre lettre de bonne heure à la poste mardi et croyez que je suis,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

PENHOUËT.

A Beaulieu, dimanche 4 may 1702.

2e Lettre

MONSIEUR,

« Je ne reçu que hier vostre lettre quoyque dattée de mardi ; c'est que vous envoyez toujours tard à la poste. Puisque c'est une nécessité que j'aille jurer que je n'avais donné à la Musse que trois mois, je partiray demain matin dimanche et à moins qu'il ne m'arrive quelque incommodité ou quelque désordre à mon équipage, car je vais en chaise et ne me porte pas bien, je serai lundi au soir à Rennes. Ainsi je vous prie de disposer toutes choses pour que, dès le lendemain de mon arrivée, je puisse faire le serment requis, car, cela fait, et ayant salué mon rapporteur, je m'en reviendray sans attendre qu'il y ait arrest, car je suis en trop mauvaise santé pour

estre longtemps hors de chez moy. En attendant l'honneur de vous voir, je vous prie de croire que je suis,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

PENHOUËT. »

A Nantes, ce samedi au soir, 20 de may 1702.

« Ne contez pas que je sollicite personne. Je ne vœux pas mesme qu'on croie que j'aille pour une si petite affaire et, sans la nécessité du serment je n'irai surement pas. »

Ce fut, cette fois, la dernière étape du procès et le chevalier de Penhouët s'accorda définitivement avec le marquis du Bois de la Musse. Mais n'est-il pas étrange que, pour une misérable question de quelques livres, deux gentilshommes, pendant près de quarante ans, aient ainsi véritablement combattu avec les armes de la procédure. L'un et l'autre étaient arrivés à cet âge où les tracas de la vie comptent double et où les voyages et les déplacements sont une source de maladies et de douleurs parfois mortelles. « Je suis en trop mauvaise santé, écrit M. de Trévelec, pour être longtemps hors de chez moy. » « A cause de mon âge et de mes incommodités, dit à son tour M. du Bois de la Musse, je songe à faire marcher mon fils à ma place. »

Voisins de campagne, (dix kilomètres à peine séparaient leurs châteaux), n'eussent-ils pas mieux fait, pour s'accorder du premier coup, de se rendre cette visite de bon voisinage que M. de Trévelec proposait de faire « dans le cas où son affaire ne serait pas sûre ».

Mais lequel des deux devait faire le premier pas et s'incliner, pour ainsi dire, devant la volonté de l'autre ?

C'est là sans doute la pierre de touche du procès et il ne nous a pas été donné de la découvrir.

Entêtement coupable ou rivalité orgueilleuse, c'est d'ailleurs pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, la source la plus féconde des procès ; autrement, ne serait-il pas humiliant, pour l'ordre de la chevalerie, de penser qu'il suffisait d'un différend de quelques écus pour diviser aussi profondément deux adversaires.

Vicomte ODON DU HAUTAIS.

Vicomte Ch. DE LA LANDE DE CALAN

L'ÉPOPÉE ROMANE

DANS LES PROVINCES DE L'OUEST

(*Suite*)[1]

VII

Si *Otinel*, qui célèbre un héros épique, tient encore par ce côté à l'épopée, c'est pour tout le reste une œuvre d'imagination. On s'en aperçoit bien en étudiant les noms des païens qui y figurent. Garsile vient du *Roland* où nous avons déjà rencontré Corsablin ou Corsabré. Nous retrouverons Clarel et Adragant en étudiant les légendes de Gérard et de Guillaume. Ascanard reparaîtra sous les formes Canard, Esquanor, Ganor, dans les *Enfances Vivien*, dans *Aie* et dans le cycle d'Artus. Barsamin, Balsamé ou Balsamer, a chance d'avoir été formé sur le Martamas du cycle de Guillaume, et, jusque parmi les moins importants, Margot, Talot, etc, il n'en est guère qui semble appartenir en propre à notre poème.

Un d'eux mérite du moins de retenir notre attention, c'est Florient de Sulie, parce qu'*Otinel* est un des poèmes qui s'écartent le moins de la tradition à son égard. Florient est un païen auquel l'émir réserve la couronne de France (v. 154.), or, comme Florient n'est autre que notre Clovis, il est tout naturel qu'on lui attribue la couronne qu'il a réellement portée trois siècles avant Charlemagne.

Cette assertion peut paraître surprenante ; rien n'est cependant plus exact. Le nom de Clovis paraît rarement dans notre épopée sous sa forme classique Cloevi ou Clovi. A peine peut-on citer *Ogier* (p. 145), *Gaidon* (v. 5890), *Mainet*, les *Saisnes*, *Floovant*. Mais, dans toute une partie de la France dont un habile linguiste pourrait tracer la carte, le *c* initial du radical germanique *Chlod* ou *Chrod* est devenu *f* ; Clotaire a donné Flohier (*Galeran*), Clotilde a donné Flohot (*Aliscans*), Chrodmund a donné Fromond (*les Lorrains*), et

[1] Voir la livraison de Novembre 1899.

l'expression *fils de Clovis*, *Cloovingien* est devenu *Floovan*, l'auteur de ce poème le déclare expressément.

Ce nom propre a subi une autre modification, sous l'influence des mots latins *florens, floridus, Florianus, Florus*. C'est ainsi que Clovis est devenu le roi Flore, le roi Florent, le roi Flori, le roi Florien, le roi Florient. Ainsi dans *Floovant* le même personnage s'appelle tantôt Flore (vv. 639, 643) et tantôt Florani (vv. 1795, 1728).

On sait d'autre part qu'en certaines provinces de la France le *c* initial prend le son du *g* : ainsi s'explique la forme Gloriant que l'on trouve dans certains poèmes.

Parmi les romans où il figure sous une forme ou sous une autre, celui qui a gardé le plus de souvenirs historiques (combien rares et faibles d'ailleurs) nous a été conservé, à défaut de l'original français par une saga norvégienne qui l'appelle Flovent et un roman italien qui l'appelle Fiovo. C'est le premier roi chrétien de France, et ce trait est historique ; mais l'auteur ignore la conversion de Clovis, il le croit chrétien de naissance, fils ou neveu de Constantin, le premier empereur chrétien, dont le souvenir était resté populaire, cela lui permet de donner aux rois de France une origine impériale et latine, de les rattacher à cet Empire romain qui était resté aux yeux des populations romanes le type de la grandeur et de la puissance : et, comme avant Clovis chrétien, il y a un Clovis païen, il imagine d'appeler celui-ci Florent, d'en faire le prédécesseur de son héros.

Dès lors la tenue romanesque du récit était toute trouvée. Clovis devait arriver en libérateur dans le pays de Florent attaqué par des ennemis, comme dans les vieilles légendes grecques Ion, petit-fils d'Hellen, vient offrir au roi d'Athènes Erechteus le secours de son bras contre les Thraces d'Eumolpos ; et quand Florent, comme Erechteus, avait succombé dans la bataille, il épousait sa fille et devenait ainsi l'héritier de son trône.

Ce thème fut, malheureusement pour la clarté du récit, bientôt modifié par un autre, le mariage du héros avec la fille du chef des ennemis, des prisons duquel il s'est échappé grâce à elle. Mais alors comment expliquer que cette union avec la fille d'un vaincu le rendit héritier de la couronne du vainqueur ? Les Italiens s'en sont préoccupés : tantôt Clovis vainqueur se brouille avec son protégé

Florent, le bat, le tue et devient ainsi maître de ses Etats par la conquête, tantôt on suppose deux rois en Gaule, le roi d'Arles ou de Provence (et non de Provino, comme dit le texte italien des *Reali*), Tiéri (et non Nerino), que Clovis débarrasse de ses ennemis, et le roi de France Florent, auquel Clovis n'avait rendu aucun service, et avec lequel il pouvait beaucoup plus décemment se brouiller.

Enfin, pour expliquer que ce prince italien eut quitté la cour de Rome, on eut recours au thème classique du jeune héros banni pour avoir commis chez son père un méfait quelconque qui a excité la colère de celui-ci.

Le récit dut avoir beaucoup de succès, car on composa sur le fils de Clovis un poème identique, Floovant, où l'on se borna à décalquer le roman consacré à son père, rendant ainsi celui-ci plus invraisemblable encore. Banni pour un méfait commis à la cour de son père, le jeune prince se rend dans un pays voisin, où règne un roi appelé également Flore ou Florent (seulement il est roi d'Alsace et non plus de Gaule), il délivre son pays des envahisseurs étrangers, épouse la fille du roi païen qui les conduisait, donne à son écuyer (comme dans le *Clovis*) la main de la fille de Florent, lutte (comme dans *Clovis*) contre les fils de celui-ci qui ont abjuré le christianisme, délivre son père (assiégé dans Laon et non plus dans Rome) et ceint la double couronne (non plus impériale et royale, mais de France et d'Alsace, ce qui n'a plus guère d'intérêt).

L'auteur d'*Octavien* a repris avec quelques variantes le sujet de *Clovis*. Son héros s'appelle Florent, il est fils de l'empereur de Rome, seulement celui-ci n'est pas le premier empereur chrétien, c'est le premier empereur, Octavianus, Octave Auguste ; il n'est pas banni, mais il est fils de la reine injustement exilée et il est élevé par un marchand qui ignore sa noble origine, deux thèmes devenus courants dans notre littérature romanesque ; il délivre la France de ses envahisseurs, mais le roi qu'il protège est ici, Dagobert, un roi mérovingien sans doute, et qui fut père d'un Clovis, mais dont la présence en cette affaire ne laisse pas de surprendre ; et après avoir épousé la fille du soudan vaincu, il s'en va, comme dans Clovis, à Rome retrouver son père[1].

[1] *Floovant* a été édité par MM. Guessard et Michelant, Paris, 1859. On a récemment découvert de nouveaux fragments, et il en existe, à l'état fragmen-

Ce n'est pas tout. Quand le roi Artus conquiert la France (Gaufrei de Monmuth, liv. IX, ch. 11), le roi de ce pays s'appelle Flollo, autre variante du nom de Flore ou de Clovis ; quand *Roland* désigne la France, il l'appelle (v. 3211) la terre qui fut au roi Fluri. Veut-on indiquer que les Carlingiens ont succédé aux Mérovingiens, on fera Gloriant grand-père de Charles Martel dans le roman de ce nom ou Flore beau-père de Pépin dans *Berthe*. Puis il semblera impossible que ce beau-père de Pépin soit français, on lui attribuera une nationalité étrangère, et l'on aura alors le roi Florent d'Aragon gendre de *Huon de Bordeaux*, le roi Florent d'*Aspremont*, fils du roi de Hongrie, l'empereur de Constantinople Florens, père de la reine de Hongrie Florie, fils du roi Flore d'Alsace et de *la belle Jeanne*, le roi Florien de Grèce, beau-père de Constantin dans le lai de *Constant*, le roi Florien de Salonique dans *Aioul* (9993, etc), le roi de Sicile *Floriant*, le roi de Naples *Flore*, l'amoureux de Blanchefleur, *Floris*, fils d'un vavasseur de Thèbes en Grèce, le roi Gloriant, chef des païens dans *Gaufrei*, (v. 154, etc.) puis les sarrasins Florien, Glorion, Florion dans *Anséis* (v. 4713), Aquin, (v. 118), *Aliscans* (v. 373), *Ogier* (p 505), *Foucon* (pp. 110 et 117), certains manuscrits des *Enfances Guillaume*, un sorcier dans *Méliacin*, un évêque grec dans *Girart de Rousillon* (par. 18 et 19), un interprète dans *Gui de Bourgogne* (v. 112), un chevalier fée d'Oberon dans *Huon* (v. 3390). un guide dans *Roncevaux* (éd. *Förster*, laisse 361, un chrétien ennemi du héros (*Gui de Nanteuil*, 595) ; un comte de Soissons enfin (*Huon Capet*, 1206), où ce n'est plus qu'un nom sans importance, amené par la reine. Malgré tout l'idée que

taire également, une imitation néerlandaise. *L'Octavien* en octosyllabes (la plus ancienne des deux versions françaises) a été édité par M. Volmöller, Heilbron, 1883. Une traduction latine de la saga norvégienne de Clovis se trouve à la Bibliothèque nationale sous le n° 8516. Le roman italien de Fiovo, Fioravante, Ottaviano se trouvent dans la grande compilation des *Reali* et M. Rajna en a publié une version plus ancienne dans ses *Ricerchel*, Bologne, 1872.

[2] Ajoutez les allusions au très ancien roi Floevent (*Mort Aimeri*, 3316.) ou Florent (*Gaidon*, 6408) ; le prêtre Florans, le châtelain Florent, le moutier S. Florent et le port S. Florentin sur le Rhin, *Elias*, vv. 1795, 3861, 4038, 4309 ; le Florent père d'Escotard et le Florent qui fut roi de France, *Godefroi de Bouillon*, p. 268 et v. 4359 ; S. Florent *Jean de Maience*, v. 6225, *Gaufrei*, v. 6099 ; S. Florent de Roic, nom chrétien de *Fierabras*.

ce nom convient essentiellement à des étrangers persiste dans les noms de femmes, puisqu'à côté de la Florette qu'épouse *Floriant* de la Florente destinée à *Clovis*, de la Florette destinée à *Floovant*, des chambrières Florentine (la *Violette*, éd Michel, p. 156) Florence, Florette, Florencien (*Guillaume de Palerme*, éd. Michelant, vv. 4426, 7070, etc.), *Anséis* (vv. 4905 etc.) appelle Florette la fille du païen Bréhier, et que l'auteur de *Florence* a jugé que pour une impératrice de Rome, il ne pourrait choisir un nom qui fut mieux adopté [1].

Une fois lancés dans la voie des romans soi-disant mérovingiens, les trouvères ne s'arêtèrent pas de sitôt et le XIVe siècle en vit éclore deux : *Charles le Chauve*, qui raconte la jeunesse fabuleuse de Dagobert, au lieu de le faire succéder à son père Clotaire II (628), intercale entre ces deux souverains un Charles, un Philippe et un Dieudonné complètement imaginaires. *Ciperis* narre à sa manière le règne de Dagobert fils de Clotaire et les exploits d'un prétendu Chilpéric son neveu, fils de Philippe, puis le règne de Clovis II (638-656) qu'il dédouble à tort en un fils de Dagobert, mort jeune (Clovis II mourut à vingt ans) et en un frère de ce souverain, époux de Bathilde, parle de Ciperis (lisez Childéric II (670-673), petit-fils et non pas neveu de Dagobert), puis de Tiéri (Tiéri III, 673-680, frère et non fils de celui-ci) et de Clovis III (691-695, fils et non frère de Tiéri) et brode sur quelques faits exacts, empruntés généralement à des annales de couvents (fondation de Corbie par la reine Bathilde, de S. Vaast d'Arras, par le roi Tiéri, etc.) de longs récits de batailles, d'amours et de trahisons. Là débarquent pêle-mêle tous les noms consacrés par l'épopée ; on se dirait en pleine histoire, et l'on vogue en plein roman.

VIII

Avant de quitter *Otinel*, il me reste à dire deux mots de la famille dans laquelle le poète a fait entrer son héros, d'autant que Fernagu, représenté ici comme son oncle, a été le plus redoutable adversaire

[1] Il existe un poème en alexandrins qui lui est consacré, mais dès le début du XIII siècle il existait un récit sur ce sujet, on le voit par les allusions de la *Violette* (éd. Michel, v. 816 et d'Elioxe).

Ajoutez la florete de Cipris, et les Gloriande de Charles Le Chauve, Guillaume de Palesne (v. 41), *Ogier* et les enfances Ogier (v. 7061).

de Roland et que son duel avec le marquis de Bretagne a fait l'objet d'un récit, aujourd'hui perdu sous sa forme française, mais qui fut très populaire, si l'on en juge par les allusions d'*Ogier*, des *Deux Troveors*, de la *Violette* (éd. Michel, p. 92), d'*Erec* (éd. Forster, v. 5779), du *Couronnement de Renart*, *etc*. La chronique du faux Turpin, dans son ch. 17, a raconté ce combat, mais s'il avait sous les yeux un poème en langue romane, ce qui est douteux, puisqu'il est question du roi de Rome Constantin parmi les compagnons de Charlemagne, idée spéciale à ce compilateur latin, ce poème qui mentionne Renaud de Poitiers, mort en 843, et Hoël de Nantes mort en 981, ne pouvait être très ancien. De plus, Fernagu ne reparaît pas seulement à l'état vague dans différents poèmes (v. g. dans *Anséis*, v. 10. 177), il joue dans *Floovant*, avec son père Galien, dont Otinel se déclare justement le fils, un des rôles principaux, il veut enlever Florette, la fille du roi Flore, il est tué par Floovant, et c'est dans la prison de son père Galien que le fils de Clovis fait la connaissance de la princesse Maugalie, la sœur de Fernagu, qui va devenir sa libératrice et son épouse. Ainsi sont manifestés les liens de dépendance qui rattachent cette pseudo-épopée mérovingienne au cycle de Roland, et qui m'ont porté à en présenter ici, à propos du marquis de Bretagne, une rapide esquisse[1].

[1] Un autre personnage de Floovant, son compagnon Richier, est le saint abbé de Centule en Amiénois (VIIe siècle). Fernagu, Galien et Richier sont d'ailleurs les seuls personnages communs à toutes les versions du roman. La fille du roi Flore s'appelle Florette dans le texte français, Ulia ou Uliana dans l'italien (c'est l'adjectif *suliane*, la syrienne, par conséquent la païenne, qu'on retrouve dans l'Ulien d'*Aspremont* et sous une autre forme dans la Juliane, nom chrétien de Brandimonde dans *Roland*) ; et la fille du roi Florent qui joue le même rôle dans *Clovis* s'appelle de même Florente dans la saga et Soriana dans l'italien. Maugalie, la fille du roi païen, qui est Marsabille dans l'*Octavien* français et Marsibille dans le *Clovis* scandinave, est Brandoia ou Brandoria, nom formé sur le nom d'homme Brandoine, et Drugiolina ou Dusolina dans le Floovant italien, c'est-à-dire, comme la Josiane ou Drusiane de *Bovon de Hanstonne* et la Rosiane de la *Prise d'Orange* (v. 664) la rosiane ou la roxelane, c'est-à-dire la russe ou la païenne. Maderan et Madoire, les fils de Flore, sont dans l'italien Lion et Lionel, Urban son sénéchal est devenu Tibaud, et Sénéchaul, le maître de Floovant, est le Saluard néerlandais, le Salard italien et se retrouve dans le

Qu'est-ce d'ailleurs que Fernagu ? Pas plus que pour Baligand, pour Brandoine, pour Valebrun, je n'oserais donner de réponse. Est-ce quelque chef breton contre lequel Roland eut à lutter, est-ce un nom du pays breton auquel se trouvait attachée une signification défavorable, est-ce tout simplement un nom courant ? Qu'est-ce que Galien ? Peut-être un nom forgé sur Galeran, comme Florien sur Floovenc, Mabrian, Malprian et Mibrien sur Maubrun, Madien sur Maderan, et cela grâce à quelque influence du nom latin Galianus ? Ce nom a été donné au prétendu fils d'Olivier et d'une princesse étrangère, grecque ou sarrasine suivant les versions d'un poème assez récent qui raconte ses aventures et l'appelle en français Galien et Galeant en italien. Qu'en peut-on conclure autre chose que de constater que ce nom semblait très naturellement convenir à un païen ? Faut-il y voir l'influence du héros arturien Gualchavet, devenu en France Galahad ou Galahaut ? Voilà bien des points d'interrogation qu'il me faut pour le moment laisser sans réponse. Ce ne sont malheureusement pas les derniers qui surgiront ainsi devant nous toutes les fois qu'il nous faudra aborder la question de l'origine des vocables sous lesquels on désigne les adversaires des chrétiens.

(A suivre.)

Saleon du *Clovis* italien, qui joue un rôle analogue. Les compagnons de Clovis portent des vocables non moins classiques, Oton et Jofroi dans la saga, Sanson et Anséis (ou Sanguin) dans l'italien ; de même son adversaire païen, double dans la saga (c'est le roi Corsablin et son général Salatré contre lesquels il se bat sous Paris, l'ennemi qu'il rencontre sous Rome étant anonyme), simple dans l'italien (où c'est juste le contraire, l'adversaire parisien étant anonyme et l'adversaire romain s'appelant Danebrun ou Dinasor). Les personnages d'*Octavien* sont pour la plupart anonymes dans le récit en octosyllabes, et portent dans le poème en alexandrins des noms déjà connus, la reine Florimonde, le soudan Acarin et son général Fernagu, le roi Amauri de Jérusalem (remplacé dans l'italien par le Balant d'*Aspremont* ou de *Fierabas*). Le père adoptif de Florent porte le nom latin de Climent (Clément) et son frère adoptif, Gladouain ou Clodoïn, n'est qu'un doublet de sa personne, une autre forme du nom de Clovis. Enfin les douze pairs de *Floovant*, spéciaux à la version française, sont un pêle-mêle de noms carlingiens réunis au petit bonheur.

LE
DERNIER SEIGNEUR
DE LAMBALLE

En 1789, le seigneur de Lamballe était Louis Jean Marie de Bourbon-Penthièvre dont les contemporains ont été unanimes à louer la bonté, l'affabilité et le caractère élevé. Physionomie douce, intéressante à vrai dire, et comme on n'en rencontre guère parmi les grands seigneurs du dix-huitième siècle.

Né à Rambouillet le 16 novembre 1725, Louis Jean Marie de Bourbon-Penthièvre avait été tenu sur les fonts baptismaux par Louis XV et Marie Leczinska. Il hérita en 1737, à la mort de son père le comte de Toulouse[1], fils naturel de Louis XIV, du duché de Penthièvre qui comptait alors 60,000 vassaux et rapportait annuellement la jolie somme de 200,000 livres, et épousa en 1744 la fille du duc de Modène dont il eut plusieurs enfants, entre autres le prince de Lamballe et Mlle de Penthièvre. Cette dernière, mariée en 1769 à Louis Joseph Philippe d'Orléans, duc de Chartres, le futur citoyen Egalité, donna naissance à un fils qui devait un jour régner sur les Français sous le nom de Louis-Philippe Ier.

Au mois de décembre 1746, le duc de Penthièvre qui avait pris part à la campagne de 1744, et, malgré sa grande jeunesse s'était distingué à la bataille de Dettingen, fut nommé gouverneur de la Bretagne, poste de confiance à un moment où les Anglais paraissaient vouloir opérer une descente sur nos côtes. Il alla prendre possession de son

[1] Après la mort de Françoise de Lorraine, le duché de Penthièvre passa aux mains de Louis Joseph de Vendôme, son petit-fils. Ce prince, un des grands capitaines de son siècle et qui devait sauver le trône de Philippe V roi d'Espagne par la victoire de Villaviciosa, vendit son duché en 1687 à Marie-Anne de Bourbon, veuve de Louis Armand, prince de Conti pour la somme de 1,600,000 livres. Celle-ci le remit en vente en 1696. Le Penthièvre devint alors la propriété de Louis Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse. Ce dernier obtint du roi de France de nouvelles lettres d'érection du comté de Penthièvre en duché pairie, lettres qui lui reconnaissaient le droit d'assister aux Etats de la province au même titre et avec les mêmes prérogatives que les anciens possesseurs de cette terre.

gouvernement au commencement de l'année suivante et fit son entrée à Nantes le 7 février. « Le prince, dit Ogée, arriva avec madame Marie Félicité d'Este de Modène et les dames de Saluces et de Clermont qui étaient dans le même carrosse. Cette illustre compagnie est reçue à la porte Saint-Nicolas par le Lieutenant du Roi et le maire qui présenta au prince les clefs de la ville. Son Altesse se contenta de les toucher et dit qu'elles étaient en bonnes mains. »

Le duc de Penthièvre resta à Nantes jusqu'à la fin de juin et entreprit alors une tournée d'inspection sur le littoral de la Bretagne, tournée qui ne prit fin qu'au mois d'octobre suivant. C'est au cours de ce voyage qu'il eut l'occasion de visiter la capitale de son duché. La Communauté de Lamballe, avisée de son passage, résolut de recevoir avec les plus grands honneurs « ce prince du sang, gouverneur de la province, seigneur et protecteur de la ville ». Elle décida que vingt de ses membres précédés du hérault, revêtu de sa cotte d'armes, monteraient à cheval et se porteraient à sa rencontre ; que les cloches de toutes les églises, chapelles et maisons religieuses sonneraient à son arrivée ; que les trois compagnies de la milice bourgeoise seraient sous les armes et feraient la haie dans la rue Notre-Dame et sur le Martray ; qu'il serait formé une garde d'honneur de 50 hommes d'élite commandés par un capitaine qui demanderait l'ordre au prince ; enfin que, pour donner plus d'éclat à la cérémonie, on solliciterait de M. le comte de Lamark l'autorisation de faire venir de son château de Bienassis[1] le plus de canons possible.

Le samedi 16 septembre, le duc de Penthièvre fit son entrée dans Lamballe. Entouré du maire, du miseur et des membres de la communauté il traversa la ville et alla loger à l'hôtel de Penthièvre (aujourd'hui l'école supérieure). Là l'attendaient les juges et le barreau en robes qui le conduisirent à son appartement où le sénéchal lui fit un discours de bienvenue. La Communauté de ville lui fut ensuite présentée par le maire qui le harangua à son tour. Son Altesse passa à Lamballe la journée du 17 et en repartit le lendemain avec le même cérémonial qu'à son arrivée.

Louis Jean Marie de Bourbon-Penthièvre ne revit jamais la capi-

[1] Manoir situé à trois lieues de Lamballe.

tale de son duché, mais dans la suite témoigna toujours aux membres de la Communauté de Lamballe une bienveillance à laquelle n'était peut-être pas étranger le souvenir du bon accueil qu'il en avait reçu. En effet, lors d'un séjour qu'il fit à Rennes en décembre 1774, recevant une députation de la Communauté, il répondit au sénéchal qui venait de le complimenter : « Vous savez, Monsieur, quels sont mes sentiments à l'égard de mon duché, je serai toujours ravi de pouvoir vous les marquer et vous obliger chacun en particulier.

Le lendemain soir, la députation ayant été admise « au milieu de la plus brillante compagnie » à présenter ses hommages à Madame la princesse de Lamballe, sa belle-fille[1], crut devoir prier cette dernière qui avait pris le nom de la ville de vouloir bien en adopter les habitants pour ses sujets. La princesse parut touchée de cette demande que le duc appuya en disant : « Vous voyez, madame, que voilà une ville à laquelle vous devez prendre un intérêt plus particulier, elle porte votre nom, c'est votre ville, je suis charmé qu'elle s'en fasse gloire ». Registres de la Communauté de Lamballe.

Du reste tous les Lamballais que les affaires du duché appelaient à Paris n'eurent qu'à se louer des procédés du duc qui poussa parfois l'amabilité jusqu'à les retenir à dîner à son hôtel de la place des Victoires, en même temps que des littérateurs, des philosophes en renom. Témoin le fait suivant dont nous garantissons absolument l'authenticité. Deux habitants de Lamballe, invités comme nous venons de le dire, eurent pour voisin de table un homme qui mangeait beaucoup et ne disait mot. A l'issue du repas ayant demandé quel était ce convive si peu communicatif, ils apprirent avec étonnement que ce n'était autre que le célèbre auteur du *Contrat social*. Cette fois encore Jean-Jacques Rousseau avait donné la preuve de son humeur taciturne.

La vie du duc de Penthièvre fut traversée par de profonds chagrins. En 1754, la mort lui ravit sa femme et il pleura sincèrement cette compagne dévouée qui faisait le charme de son existence. Il perdit en 1668 son fils, le prince de Lamballe, qui mourut à l'âge de vingt ans, usé, dit-on, par les plaisirs. Le prince, accablé par ces

[1] Louis Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe avait épousé le 17 janvier 1767 Louise de Savoie-Carignan.

deuils cruels, se consacra uniquement à des œuvres de charité.[1] Il fut dignement secondé en cela par Madame la duchesse d'Orléans, « princesse pieuse et instruite, dit M. de Lescure, qui après avoir fait les délices de la cour patriarcale de Billy, de Sceaux et de Vernon, dont Florian fut le poète, devait donner au Palais-Royal étonné l'exemple de la fidélité, de la dignité et de la vertu conjugale[2]. » Mais, ce qui remplit de douleur les derniers jours du duc et hâta sa mort, ce fut la fin tragique de la princesse de Lamballe qui périt dans les massacres de septembre, victime de son attachement pour la reine Marie-Antoinette. La sachant enfermée à la Force, le duc de Penthièvre, retiré alors au château de Bizi en Normandie, n'avait rien négligé pour la sauver. Ses émissaires avaient su corrompre les massacreurs qui avaient promis de respecter la vie de la princesse. La main d'un homme ivre déjoua cette précaution. Atteinte par une bûche la princesse fut renversée, frappée de coups de sabre, et sa tête tranchée, mise au bout d'une pique, fut promenée jusque sous les fenêtres du Temple où Louis XVI reconnut avec horreur les traits ensanglantés de l'amie de sa femme

Lorsque le vieux duc apprit la mort affreuse de sa belle-fille qu'il aimait beaucoup, il ne put retenir ses larmes : « Grand Dieu, s'écria-t-il, à quoi servent la jeunesse, la beauté, toutes les tendresses de la femme puisqu'elles n'ont pu trouver grâce devant le peuple ! Qu'est-ce donc que le peuple ? » Et il ordonna qu'un service funèbre fut célébré dans sa chambre tendue de noir. Il ne lui survécut guère, demeurant insensible à toutes les paroles de consolation et mourut à Vernon le 4 mars 1793. Il fut inhumé à Dreux.

Un prêtre et quelques fidèles serviteurs accompagnèrent seulement la dépouille mortelle de cet homme de bien qui avait mérité une vieillesse plus heureuse et d'autres funérailles.

[1] Le duc de Penthièvre donnait, dit-on, tous les ans, 900 cordes de bois et 20 000 fagots aux pauvres des duchés d'Aumale et de Penthièvre.

[2] Les dernières amours de Philippe-Egalité, (*Revue politique et littéraire*, nos des 11, 18 et 25 mars 1882).

A. Botrel

BATAILLE DE SAINT-CAST

Un document relatif à la bataille de Saint-Cast me tombe sous la main. Il intéressera, je n'en puis douter, les lecteurs évidemment tous patriotes de la *Revue de Bretagne et de Vendée*; ce n'est pas d'ailleurs une miette sans valeur pour notre histoire locale. C'est un *Mandement* de Mgr l'Évêque de Valence, ordonnant un *Te Deum* dans son diocèse à l'occasion de la victoire remportée par les Bretons sur les Anglais, le 11 août 1758.

Cette *Lettre pastorale* est une preuve que l'enthousiasme, suscité en Bretagne par ce mémorable succès des troupes bretonnes, s'était répandu dans la France entière et y avait causé une joie véritable. La France était reconnaissante à la Bretagne d'avoir encore une fois *bouté dehors* le vieil ennemi séculaire.

Il n'est personne qui ne remarque cette expression de l'évêque en parlant de l'Angleterre. « ...Nation jalouse, que rien ne peut contenir dans les bornes que la nature semble lui avoir prescrites. » Qui oserait prétendre qu'Albion n'a pas aujourd'hui encore les mêmes instincts de rapacité jalouse qu'au siècle dernier ?

Et plus loin : « ...Elle en avoit, comme nous, le langage (de la paix), sans en avoir les sentimens ; et c'est au milieu de cette paix, qu'elle méditoit en secret ses injustes desseins ; et qu'après s'y être longtemps préparée, elle les a fait éclore par des insultes qui ne pouvoient demeurer sans vengeance... » Qu'y a-t-il de modifié dans l'attitude actuelle de l'Angleterre envers la France ? Qui ne se rappelle les *insultes* dont elle n'a cessé de nous outrager durant l'affaire Dreyfus ? Et vous, héroïques Boërs, n'est-ce pas aussi contre vous, que, se croyant la plus forte, *elle méditait au milieu de la paix*, en secret, *ses injustes desseins?*

CONDAN.

Voici ce document.

MANDEMENT *de Monseigneur l'Évêque, comte de Valence, qui ordonne que le Te Deum sera chanté dans toutes les églises de son diocèse, en actions de grâces de la Victoire remportée sur les Anglais par M. le duc d'Aiguillon, dans l'anse de Saint-Cast, près Saint-Malo, et de celle de nos troupes en Canada, commandées par le Marquis de Montcalm.*

Alexandre Milon, par la grâce de Dieu et de l'autorité du Saint Siège Apostolique, Évêque, Comte de Valence, Prince de Soyons ; Abbé de Saint-Benoît sur Loire et de Léonce, etc... Au clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Accoutumés à de continuelles victoires, nous gémissions, mes très-chers frères, d'en voir le cours interrompu, et de ne plus entendre retentir nos Temples de nos chants d'allégresse Nous commencions à craindre que le Dieu des armées ne se fût retiré de nous.

Le même courage animoit nos troupes, le même esprit les conduisoit ; mais les succès étoient devenus bien différens. Des échecs inattendus déconcertoient nos espérances ; et dans nos allarmes nous ne cessions d'être étonnés, qu'une guerre où la gloire du trône n'a pas moins de part que l'intérêt de l'Etat, ne fût pas aussi heureuse, qu'elle nous paroissoit juste.

Vous le sçavez, mes très-chers frères, que l'ambition n'avoit point armé les mains pacifiques de notre auguste Monarque, et que plus touché de régner sur nos cœurs, que d'étendre au loin son empire, il ne songeoit qu'à nous faire recueillir les fruits d'une Paix achetée au prix même de ses conquêtes, lorsqu'elle a été tout à coup troublée par une nation jalouse, que rien ne peut contenir dans les bornes que la nature semble lui avoir prescrites.

Elle en avoit, comme nous, *le langage,* sans en avoir les sentimens ; et c'est au milieu de cette paix, *qu'elle méditoit en secret ses injustes desseins ;* et qu'après s'y être longtems préparée, elle les a fait éclore par des insultes qui ne pouvoient demeurer sans ven-

geance. Elle n'a pas craint de travailler à sa propre ruine, pourvû qu'elle contribuât à la notre. Et avec quels apprêts et quelles dépenses n'a-t-elle pas multiplié des flotes ?

Ses vaisseaux ont couvert toutes les mers ; et où n'ont-ils pas répandu la terreur ? Semblables à ces nuées que les vents poussent de toutes parts, et qui n'annoncent que des tempêtes, on les a vus parcourir toutes nos côtes maritimes ; et, abordant où ils étaient le moins attendus, faire sortir de leur sein de nombreux bataillons pour les surprendre et les dévaster.

Quelques légers succès avoient élevé le cœur de ces fiers ennemis, et dans leur orgueil peut-être disoient-ils de nous : voudroient-ils donc nous disputer l'empire de la mer ? *Poursuivons-les sans relâche, et faisons-les tomber sous nos pieds.*

Projet téméraire que vient de faire échouer un guerrier, au nom duquel semble être attachée la gloire de les humilier et de les vaincre. Sa vigilance, son activité, sa valeur ont trompé leur prévoyance. Nul obstacle n'a pu retarder sa course ; et suivi de ces valeureux Bretons, dont la fidélité et l'amour pour le Roi ont si bien secondé le courage et l'ardeur de son armée, il a fondu sur eux *avec la vitesse de l'aigle* ; et les attaquant avec autant d'ordre que d'impétuosité, il a abattu sous ses coups ce qui a fait quelque résistance, et renversé dans la mer ce qui cherchoit encore à leur échapper.

Ne craignons point, mes frères, de louer un général, qui, comme dit l'Écriture, *a si bien sçu se couvrir de gloire.* Mais ne regardons pas ce qu'il a fait uniquement comme son ouvrage, il désavoueroit nos éloges. C'est le *Dieu des armées qui forme les mains aux combats*, qui lui a donné la victoire ; la justice et la force environnent son trône ; et c'est de ce lieu plein de majesté, que *jettant sur nous des regards propices*, il s'est levé pour prendre notre défense.

Pourrions-nous ne pas le reconnoître encore dans ces exploits, à jamais mémorables de nos troupes du Canada. Quelle supériorité de forces ! Et quelle inégalité de succès ! Et dans cette disproportion si glorieuse pour nous, n'avons-nous pas lieu de nous convaincre que le nombre des soldats aide peu à la victoire, si le Seigneur n'en est le soutien ?

Que nos actions de grâces soient donc aussi éclatantes que sa

protection dont il nous a favorisés. Et pénétrés des sentimens qui remplissoient le conducteur du peuple de Dieu, comme lui ne cessons *de glorifier sa puissance* et de publier hautement qu'il a seul détourné l'orage qui nous menaçoit, dissipé cette cohorte prétorienne, la garde et la sûreté de son roi, et *ouvert l'abîme où elle s'est précipitée.*

Ce n'est, mes frères, que par notre reconnaissance que nous pouvons fixer sur nous ces nouvelles marques de bonté et de protection ; et la pureté de nos mœurs peut seule la lui rendre agréable. L'effusion du sang qui rougit la terre, est la peine de nos crimes, et elle n'en est déjà que trop imbibée. Demandons au Dieu de miséricorde et de paix d'arrêter son bras vengeur, et d'accorder enfin au roi ce calme après lequel il soupire, et qu'il regarde comme *le principe de sa joie* et le fondement du bonheur de ses peuples.

A ces causes, pour nous conformer aux pieuses intentions de Sa Majesté, ordonnons qu'en actions de grâces des deux victoires remportées, le *Te Deum* sera chanté dans notre Eglise Cathédrale, à l'issue de vêpres, le dimanche d'après la réception de notre présent mandement, et qu'on donnera ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement, selon l'usage ordinaire, et que la même chose sera observée dans les autres Eglises, Paroisses et Communautés de notre Diocèce, à mesure qu'elles le recevront. Et sera notre dit mandement, imprimé, lu, publié, par tout où besoin sera. Donné à Paris, où nous sommes, dans l'Assemblée Générale extraordinaire du Clergé le quatre du mois d'octobre mil sept cent cinquante huit.

Signé, † ALEXANDRE, *Evêque comte de Valence,*

Et plus bas.

Par Monseigneur,

BRISSON.

HUIT JOURS A LOURDES

En ce siècle où chacun a fait son tour d'Europe, et quelquefois du monde, peut-être seule de mon espèce, je n'avais pas voyagé réellement, car je ne connaissais que Châlons-sur-Marne, Reims, Tours, Dieppe et quelques plages normandes ! Vous souriez de pitié, n'est-ce pas ? Que voulez-vous ! J'ai passé ma vie auprès de ma mère et elle détestait les voyages. Elle préférait tremper sa plume dans l'encre, que de boucler sa valise. Ses lecteurs ne s'en plaindront pas. Elle avait la passion du travail, et elle demandait aux prêtres de ses amis si l'on travaillait au ciel. Elle le sait maintenant. Mon humeur voyageuse s'était passée auprès de cette mère chérie que je pleure encore. Or, il y a deux ou trois mois, il me prit un désir irrésistible de voyager. Cela tenait du phénomène, du miraculeux, presque du surnaturel. Oui, du surnaturel, car un ballon eût dû me conduire, le voyage que je désirais étant presque dans le ciel. Je voulais aller à Lourdes ; mais la saison s'avançait, le froid venait, les marchands de marrons se montraient, les jours diminuaient et les petits ramoneurs montraient le bout de leur nez noir, car le temps s'avançait, et l'on était aux premiers jours d'octobre. C'est une folie disaient les uns. Sainte folie, disaient les autres ; et ces amis m'entouraient de leurs ailes, comme des anges gardiens, me soufflant à l'oreille les renseignements utiles à une inexpérience aussi grande que la mienne. Je voulais aller seule à deux cents lieues, et dans mon imagination je me comparais à Dumont d'Urville. Je devenais mélancolique. Irais-je ? N'irais-je pas ? Tu iras, disait le bon Dieu. Tu iras, disait la Sainte Vierge. Vous irez, disaient ces bons amis qui maintenant sont presque de ma famille, tant ils m'ont été dévoués. Au dernier moment, je me décidai à faire partager mon bonheur à ma cousine. Le voyage tout en étant plus

compliqué, était plus simplifié : je n'étais plus seule. Ce jour-là on me remit une carte : le Père Jouet, missionnaire, allié à la famille de ma mère. Il habite Rome et je ne le vois que tous les ans ou tous les deux ans. C'est un prêtre fervent et un poète. Tout heureuse de sa visite, je cause avec lui littérature. Nous le conduisons dans la forêt de Saint-Germain au chêne Sainte-Anne, un petit miracle que le bon Dieu a fait pour moi, me permettant de rétablir cette sorte de chapelle attachée à l'arbre séculaire, qui avait été dédié à la patronne d'Anne d'Autriche, et qui le devient maintenant à la patronne de ma mère. Aujourd'hui, le pèlerinage est pieux et littéraire. Je songe à aller à Lourdes, dis-je au Père Jouet. Quand ? Mercredi. — C'est trop tard — Il fera trop froid, repris-je. — Ce n'est pas pour cela. J'y vais mardi ; je dis la messe mercredi. Je me décide à avancer un peu le voyage, et le Père nous quitte, emportant avec lui les ouvrages de ma mère et un recueil de poésies que je venais de finir. Les œuvres de ma mère et mon écriture partaient avec lui avant moi. A Lourdes, nous dit-il, en nous faisant ses adieux à la gare de Saint-Germain. Ce n'est pas possible, me dis-je. J'y vais donc réellement.

Le lendemain samedi, je pars rue de Londres pour chercher mes billets d'excursion : huit jours outre le voyage, avec deux arrêts facultatifs. Dieu le veut, dis-je, comme dans les croisades.

Le lundi matin, je fais malle et valise, robes chaudes, vêtements chauds surtout. Il fera si froid, m'avait-on dit. Nous dînons en hâte. Voici l'heure du départ. Le cocher nous presse. Impossible de dire adieu à nos amis de Saint-Germain qui sont pourtant nos voisins.

Nous partons à 6 heures 23. Arrivées gare Saint-Lazare, nous croisons de nombreux voyageurs qui regagnent leur dîner, car il n'est que sept heures et pour nous, c'est presque la nuit du voyage qui va commencer. Nous traversons Paris éclatant, gai, brillant, qui nous semble une anomalie avec notre pèlerinage saint. Nous arrivons à la gare d'Orléans. Vite, vite, dépêchons-nous de faire pointer les billets et de faire enregistrer les bagages. Hélas ! nous avons deux heures et demie d'avance. J'en profite pour écrire à mes amis de Saint-Germain ces mots : Gare d'Orléans, adieu, à Dieu.

Nous entrons dans une salle très confortable, donnant sur le quai

du départ. Les voyageurs sont rares et sérieux. Voici des Espagnols. Voici des sœurs à la robe blanche. Le train de Nantes et du Croisic part. J'avise un employé et lui confie mes intérêts et ma valise. Dix heures un quart, il nous installe dans un coin chacune. Il y a deux voyageurs : le mari et la femme. On loue des oreillers et des couvertures. Nous en prenons chacune. Dix heures et demie, le train part ; et la nuit en wagon va commencer, la nuit sans lit, avec les bottines aux pieds, où l'on est habillé comme pour se promener sur les boulevards. J'ôte cependant mon chapeau, et je me revêts d'une sorte de capulet, presque à la Bernadette. Je livre mille batailles à mon oreiller récalcitrant et à ma couverture. Je ferme les yeux, je sommeille un peu, je ne dors guère. Mon voisin étendu sur les banquettes dort du sommeil du juste. Sa femme, enveloppée d'une couverture, imite son époux. Singulier dortoir, où l'on se livre au sommeil sous les yeux des étrangers, chambre à coucher roulante comme celle des saltimbanques. Le wagon est majestueusement éclairé et la nuit sombre l'entoure. Allons, dormons. Nous nous éveillons, en attendant crier Les Aubrays.

On ferme encore les yeux. Blois, annoncent les employés et nos yeux s'ouvrent tour à tour, en écoutant ces mots : Saint-Pierre des Corps, Poitiers, Angoulême, La Rochelle. Je crois revoir en rêve la carte que mon excellent professeur M. Cortambert me traçait si vite, sur le tableau noir ; mais cette carte s'anime, vit, elle passe sous mes yeux, au milieu d'un doux sommeil. Tout à coup j'aperçois une faible lueur ; la nuit tant redoutée est finie. Puis un magnifique spectacle s'offre à mes yeux. Le ciel devient rose, d'un de ces doux roses que le bon Dieu seul sait faire. Puis voici mille teintes bleuâtres faisant rêver la mer et les montagnes. C'est la fantasmagorie de l'aurore. Enfin un énorme globe de feu se montre. Le soleil se lève et m'annonce le beau jour où je vais voir le pays où la Vierge a passé.

Bordeaux. Nous descendons. Voici sur une table le chocolat et le café au lait traditionnels. Ce petit déjeuner intime de chacun est le repas banal de la gare, éclairé par le jour naissant.

Grâce à l'amabilité intéressée d'un employé, nous retrouvons un autre coin chacune dans un des wagons de Lourdes. Une dame fort

aimable est notre voisine. Elle aussi va à Lourdes, elle aussi, on a voulu l'en dissuader. Trop tard en saison, disait-on.

Voici Dax. Je vois des forêts de pins et je crois me retrouver en Champagne, au bois du Lava.

Une autre station : Pau. Je regarde, je regarde non pas le château de Henri IV, mais je cherche à deviner le collège où mon père a été élevé. Je passe donc à Pau, cette ville que je ne croyais jamais voir de ma vie. Est-ce un rêve ? Le visage bon et souriant de mon père est devant moi, et je crois retrouver l'amour paternel envolé.

Nous continuons notre route. Voici les montagnes, les Pyrénées ? Que c'est beau ! que c'est féerique ! Je n'ai pas assez d'yeux pour voir. Et je regarde, je regarde. Je me donne une fête de la vue. J'admire ! J'admire les Pyrénées. Père bien aimé, ce sont tes montagne, fête des yeux, fête du cœur. Mon Dieu que je suis heureuse ! C'est inoubliable. Ai-je jamais eu dans ma vie un pareil bonheur. Oh ! l'ombre de mon père plane sur ces montagnes. Père, père, où es tu ? Oh ! c'est bien toi qui m'a conduite ici. Et la joie commence avant la grotte de Lourdes, l'amour filial avant la prière. Le décor continue. C'étaient les Basses-Pyrénées. Voici les Hautes-Pyrénées, plus belles encore. Que vous êtes grand, mon Dieu, et que les merveilles des hommes sont petites à côté des vôtres ! Mon cœur tressaille, c'est l'admiration, c'est la prière, c'est la famille, c'est tout. Et maintenant, c'est Lourdes et Marie. Voici la grotte et la basilique, regardez, me dit ma voisine. Je suis donc arrivée au but. J'y suis, et ce rêve est une réalité.

Nous descendons. J'aperçois le Père Jouet qui descend aussi de wagon. — Où allez-vous, me dit-il. Au couvent de l'Immaculée Conception. — Avez-vous retenu vos places ? — Non — Tenez, me dit-il, et il me remet une carte : Hôtel du Sacré Cœur. Allez là. Je lui obéis, comme à mon ange Raphaël. Nous demandons nos bagages, nous prenons l'omnibus et nous nous arrêtons devant l'hôtel. En montant l'escalier, je vois une personne debout devant moi. Merveille, c'est une statue, celle du Sacré-Cœur. Notre hôte, c'est Jésus. C'était bien en effet notre hôte dans ce saint voyage.

Nous aurions dû aller de suite à la grotte tant désirée, mais si nous avons une âme, hélas ! nous avons aussi un corps et ce mal-

heureux n'avait ni mangé ni dormi. Il fut le premier servi. Le déjeûner d'abord. Il était midi et demi au moins, et depuis la veille à six heures du soir, nous n'avions mangé qu'une tablette de chocolat. Nous voilà réconfortées. Après le pain, l'eau, non pas encore, l'eau miraculeuse ; mais l'eau qui lave le visage et les mains. Puis la coiffure ; pauvres cheveux emmêlés, il faut vous secourir. Me voilà prête. Nous longeons notre rue, appelée boulevard de la Grotte. Tous les hôtels ont des noms saints ; la Vierge couronnée, l'Ange Gardien. Plus loin, c'est la villa Nazareth, l'Évangile en action. Nous traversons un pont. Voulez-vous un cierge ? Voulez-vous un chapelet ? Les mendiantes, qui à Paris offrent des épingles ou des fleurs, offrent ici des médailles.

Voici une large et longue esplanade qui conduit à l'église du Rosaire. Trois églises superposées ; le Rosaire, puis un large escalier conduisant à la crypte, et sur la crypte est la basilique. Il fait un soleil brûlant, le soleil des pays chauds, et nous étions vêtues comme en Sibérie. Il fera si froid, nous avaient dit les alarmistes. Et la nuit en wagon, avaient ajouté les amis. Nous étouffons. Nous contournons l'église du Rosaire, et après avoir passé devant les buveurs d'eau sainte, nous arrivons à la grotte. La statue de la Sainte Vierge est dans l'anfractuosité du rocher : à sa gauche est une chaire en plein air et devant la grotte sont de nombreux bancs. Ils sont tous occupés. C'est le pèlerinage de Grenade, près de Toulouse, et Toulouse est le pays de ma cousine. Nous sommes un peu de la maison.

Les pèlerins avaient une insigne sur la poitrine, comme nos pères les croisés. On prie avec élan, avec ferveur, rien de banal. Le prédicateur de Grenade recommande avec chaleur une pauvre petite aveugle. Mes frères, dites : Mon Dieu, sauvez-la, vous le pouvez ! Et tous reprennent : Sauvez la, vous le pouvez. Les bras en croix ! Et les pèlerins prient les bras en croix. On ne prie nulle part comme à Lourdes. Personne ne regarde son voisin, ni sa voisine. Là, pas de routine, mais de l'élan et du cœur. La vraie prière est celle qui sort de l'âme et non du livre.

Puis la procession du Saint-Sacrement commence, nous la suivons en chantant. Elle se déploie en sortant de la grotte sur deux rangs

dans le long espace qui est devant les églises. J'aperçois le Père Jouet avec les Pères. On s'arrête devant l'église du Rosaire et l'on recommence les supplications. Sauvez-la, vous le pouvez, des cris lancés au ciel en chœur. Puis on pose le Saint-Sacrement sur les malades. Jésus passe comme autrefois dans la Judée et dans la Galilée lorsque le pauvre aveugle criait : Fils de David ayez pitié de moi. Mais l'enfant ne fut pas guérie. Nous rentrons à l'hôtel, et le soir nous retournons à la procession aux flambeaux. Ce n'étaient pas les fontaines lumineuses, c'était la croix lumineuse. Ce n'était pas l'illumination des monuments publics. comme aux fêtes populaires de Paris, c'était l'illumination de l'église du Rosaire. Chaque pèlerin tenant un cierge, on voyait courir les flammes comme des feux follets. C'était une illumination qui marchait. Nous rentrons. Oh bonheur ! Je vais me coucher dans un lit. Cher petit oreiller, dis-je, comme Madame Desbordes Valmore. Le matin quand le jour m'annonce à peu près l'heure, je m'habille en hâte, et je cours à la grotte à ma première messe à Lourdes. C'est la messe du pèlerinage. On prêche. J'entends deux messes,croyant n'en entendre qu'une,la foule nuit un peu à la prière. Ma cousine voit communier le père de la petite aveugle. Elle embrasse l'enfant, et le père lui dit qu'avant de partir, il va la plonger de nouveau dans la piscine. Il voyait Dieu et Marie, si sa fille ne voyait pas la lumière.

(*A suivre*) BERTILE SEGALAS.

L'AMIE INCONNUE

Sur le bord de mon chemin qui se dépeuple une dernière fleur d'amitié était éclose. Je ne devais la respirer qu'au Ciel. Car sur cette terre je n'ai jamais vu l'amie inconnue. *Vue*, mais *connue*, si ce terme s'entend d'une parfaite sympathie née dans l'esprit et pénétrant le cœur ? Alors je vous ai vraiment *connue*, Sylvane, et là-haut je vous reconnaîtrai à la chaleur de votre cœur, à la clarté de votre intelligence.

Mises en rapport par un religieux éminent, notre mutuel ami, madame de Kerhalvé et moi avions noué une liaison intime dès le premier jour. Nous attirions-nous comme des âmes sœurs ? Je n'ose le penser tant la hauteur, la sérénité de la sienne, diminuaient d'autant la mienne, plus troublée de soucis, plus obscurcie de poussières mondaines.

Mais son cœur comprenait le mien.

Si elle m'aimait *mieux* je l'aimais *plus* et nous étions au pair dans l'amitié, ce rayon des crépuscules.

Que d'autres jugent son talent de poète, de prosateur. Talent coloré dans la description, vivant dans l'analyse, gaulois d'essence, mais maintenu par une stricte mesure chrétienne dans ces bornes exactes, qui, selon le mot de Veuillot, empêchent « l'esprit de soulever la guimpe».

Moi je la chercherai jusqu'à mon dernier jour dans ses lettres. Quel trésor d'esprit ! de verve ! Quels filons d'or pur ! Aussi rapide que celle de Gyp, la flèche part, frappant au défaut, émoussée toutefois par la bonté, laquelle, dans les portraits de Sylvane, contraste ses lèvres souriantes avec son vif regard.

Active, effleurant tout, libre et confiante cette correspondance nous a donné de bien douces heures. Mourante, Sylvane me le faisait dire par le mari si digne de la comprendre qu'il hésitait à retar-

der de ses prières « l'heure de Dieu ! » Heure accueillie par cette vraie Bretonne, avec la foi, la résignation, le courage, la douceur, vertus surnaturelles et humaines qui propitient notre Rédempteur : Dieu et homme.

Et je garde la consolante assurance, sincère comme tout ce qui tombait de la bouche ou de la plume de cette femme loyale de lui avoir causé quelque joie.

Dominant de haut un mal négligé par suite du dédain des belles intelligences pour l'outil qui les sert, si madame de Kerhalvé a laissé à la mort « le dernier mot », elle ne lui a laissé que « celui-là » comme le constate le fidèle compagnon de ses suprêmes veilles avec l'admiration et le déchirement d'une fin prématurée mais si bénie qu'elle ôte à la douleur son aiguillon, à la mort sa victoire.

Ajouterai-je qu'une œuvre menée en collaboration, laquelle amusait notre fantaisie en resserrant notre commerce, reste inachevée. *Après*. (Ainsi s'intitulait-elle.) « Quand reprenons-nous *Après* » ? m'écrivait Sylvane. « Après ce voyage, cette affaire de famille », ai-je trop souvent répondu.

Après pour vous, amie, maintenant c'est le Ciel. *Après*, pour moi, les regrets, l'attente de ce solennel rendez-vous, le seul où on ne se manque jamais et où vous accueillerez celle que vous vous plaisiez à nommer :

Comtesse Olga.

Pesquidoux, le 18 décembre 1899.

LE DERNIER CHRISTMAS

DE

MASTER BILL

En son douillet fauteuil, près d'un très bon feu clair, Master Bill sommeille.

Il sommeille, en attendant son unique ami, le seul qu'il ait invité à réveillonner avec lui : l'appétit.

Veuf, pas d'enfant, 45 étés, autant d'hivers en comptant celui-ci, ex-quincaillier des Iles Britanniques, Master Bill est riche et content.

Suivant à la lettre le commandement anglais : « Prends toujours, ne donne jamais », le brave homme fit rapidement passer la fortune de la poche de ses clients dans sa propre poche.

Quand il en eut assez, c'est-à-dire trop, il se retira des affaires, et comme Mistress Bill venait de rendre son âme à Dieu, Master Bill entreprit de voyager.

Suivi de Charley son unique domestique, il courut le monde.

Il était heureux, car aucune souffrance n'avait don de l'émouvoir.

Comme le soleil de Londres, toujours voilé sous une épaisse brume, sa vie s'était enveloppée de bien-être calme, d'égoïsme indifférent.

Son atmosphère n'était ni chaude, ni froide, tiède tout au plus.

S'il sortait il serrait son manteau autour de lui afin de ne rien perdre de sa chaleur. Il ne regardait pas à ses pieds, craignant voir quelque misère touchante... ce qui l'avait toujours dégoûté.

Il ne regardait pas non plus trop haut, un riche équipage eût pu choquer sa vue... le luxe l'avait toujours révolté.

Sans une larme, sans un sourire, il avait passé dans la vie.

C'était effrayant de songer à tous les heureux qu'eut faits le bonheur dédaigné pas Master Bill.

Au cours de ses voyages une passion violente prit cet homme jusque-là sans passion... La passion de « l'antiquaille ».

Vieilles faïences, vieilles ferrailles, vieux meubles, vieux portraits il achetait, achetait sans compter ; pourvu qu'il y eut bon poids et bonne mesure.

En fait d'art, nul ne pouvait se dire plus anglais que Master Bill.

Un matin pourtant, il cria halte à ses prodigalités.

Son portefeuille était presque vide.

Mais ce même jour, il eut la bonne ou la mauvaise chance de rencontrer un vieux dolmen dressé comme une table rustique au milieu d'une lande déserte battue par les flots mousseux.

Une idée géniale traversa l'esprit de l'ex-quincaillier.

Quelle cheminée bizarre, merveilleuse, colossale, ferait cette masse de granit !

Du rêve à la réalisation il n'y avait que quelques pistoles.

Deux mois plus tard, Master Bill et son dolmen breton arrivaient en même temps à Londres.

Même au pays d'Albion où l'originalité se respire avec l'air, l'acquisition de Master Bill fit grand bruit.

Charley vit aujourd'hui des rentes que lui valut la curiosité anglaise à l'égard du vieux dolmen...

Mais revenons à notre héros, à notre héros rêvant au coin du feu.

Du feu brûlant dans le dolmen-cheminée.

Dans le dolmen sur lequel jadis les druides égorgeaient leurs victimes.

Dans le dolmen de Trébeurden autour duquel les fées bretonnes viennent danser une fois l'an.

Un dolmen transformé en cheminée... profanation !

Mais un dolmen breton devenu english-chimney... sacrilège !...

Il faisait chaud dans le cabinet de Master Bill.

Dans ce cabinet, théâtre futur d'un horrible drame !

Cabinet, musée, salon... C'était tout cela.

C'était le capharnaüm où l'ex-quincaillier avait empilé ses ridicules curiosités.

Aux angles, des sarcophages dressés comme les guérites de nos écaillères.

Aux murs tous les échantillons « sabretesques » yatagan, espadon, falcaire, damas, claymare, cimeterre, braquemart, etc., etc.

Au plafond, une pirogue indienne montée par un peau-rouge couronné de plumes flamboyantes ; pendues à l'avant et à l'arrière de la pirogue, deux énormes cornes de buffle cerclées de vieux cuivre.

Toujours au plafond, en un vol fantastique d'imprévu : des crocodiles nains, des serpents monstres, prêts à fondre sur l'imprudent assez fou pour les braver.

De tout cela, rien n'égalait le dolmen.

Le dolmen était le *clou* du Musée Bill.

Dans cette monumentale cheminée le feu avait l'air d'une petite étoile perdue au fond du brouillard ; encore que les bûches fussent amoncelées et donnassent assez de chaleur pour rôtir un bœuf.

Mais le granit sombre restait froid. Le dolmen semblait triste et honteux d'avoir quitté sa lande bretonne pour cette affreux musée anglais.

Master Bill avait les pieds à demi rôtis, mais son visage restait aussi froid que la peau du crocodile aérien.

Il rêvait.

Il rêvait que minuit allait sonner ; qu'il aurait bientôt faim, que sur son ordre un réveillon substantiel arriverait le réconforter.

— Charley.

— Master.

— Servez.

Charley dresse le couvert près du triste dolmen : bouilloire de cuivre, plum-pudding savoureux, rosbeaf succulent, vin d'or et vin de rubis... Il y a là de quoi régaler Master Bill et, après lui, plus d'une pauvre famille...

Mais Master Bill est un égoïste. Qu'importent les malheureux à qui Christmas n'apporte ni pain ni feu.

La neige tombe dehors, le vent souffle... que d'épaules frissonnantes sous la silencieuse avalanche des flocons !

Vraiment !...

Oh ! alors, le grand fauteuil, le feu clair, les tapis et les murs semblent plus précieux à Master Bill.

Dans les greniers mal clos, Christmas ce soir trouvera des petits enfants affamés, des mères pâles et tristes, des pères mourants de besoin...

Rosbeaf rosé, vin limpide, approchez, approchez ;

Emplissez mon assiette de votre sang généreux, mon verre de vos paillettes scintillantes.

Mangeons, buvons, chauffons-nous bien pour tous ceux qui ne mangeront pas ce soir et qui mourront de froid.

Master Bill est tout à fait satisfait... son appétit s'aiguise au bruit des lames d'acier dont il affile le tranchant :

Zigue... zigue et zang... comme ils vont bien manœuvrer tout à l'heure les couteaux à manches d'argent.

— Joyous Christmas Master, dit Charley.

— Hein !...

— Joyous Christmas Master.

— Bon, bon.

Charley a quelque chose à dire.

Il hésite.

Visiblement, il craint.

Enfin il se décide.

C'est une vieille femme qui est en bas, elle demande un peu de pain et aussi du thé chaud, car elle meurt de faim et de froid.

Ah bien oui !

Qu'elle aille au diable !...

Chacun récolte ce qu'il a semé. Quelle sème du grain, elle mangera du pain...

Les mendiants sont des paresseux. Les paresseux ne servent à rien. Les inutiles doivent mourir. Donc Master Bill ne donne pas à manger à la vieille pauvresse...

Glou.., glou... glou... c'est le vin doux qui coule à flots dans le cristal.

Charley est rouge d'indignation. Il passe et repasse sous la touffe de gui, qu'il a pendue le matin même à la queue du crocodile volant.

Nul ne s'embrassera ce soir sous la touffe de gui, dont les petites

boules blanches semblent des perles, mêlées à la verte chevelure d'une divinité marine.

Patience... patience !...

Charley est sorti :

Dong... dong... dong...

Les coups sourds tombent lentement d'une horloge suisse placée dans un coin sombre.

Voici l'heure joyeuse.

L'heure bénie !

L'heure mille fois plus brillante que le plus beau midi d'été.

L'heure que Jésus a choisie pour venir sur la terre apporter la paix du ciel.

Dong... dong... dong...

Master Bill découpe artistement une tranche saignante du savoureux rosbeaf.

Oh ! la belle viande ! comme elle ferait du bien à l'estomac débile du vieillard affamé.

Dong... dong... dong...

Sous le couteau jaillit le sang... rouge et clair comme le jus de la groseille.

Oh ! le beau sang vermeil ! comme il mettrait du rose aux lèvres pâles des petits enfants pauvres.

Dong... dong... dong...

Ah !...

Voyez donc !...

Quel trouble agite Master Bill ?

Couteau, fourchette s'échappent de sa main, et viennent heurter le bord du plat.

Il prête l'oreille.

Ce qu'il entend, mais c'est un rêve...

Ces milliers de petites voix qui ricannent :

Ah ! ah ! ah ! ah !

Quelle frayeur s'empare du pauvre quincaillier !

Chut ! voici le drame qui se prépare.

De tous côtés surgissent par centaines des petits êtres fantastiques, des lutins hauts de six pouces, pas plus.

Il en sort de partout...

Des sarcophages, des cornes de buffle, de la pirogue indienne. Ils pleuvent comme une neige vivante.

Les uns perchent sur le crocodile et les serpents, les autres se pendent aux pendeloques des lustres...

D'autres surgissent d'entre les lames du parquet qu'ils soulèvent comme des écorces d'arbre... et tout cela vole en bruissant ainsi que ces nuées de sauterelles qui dévorèrent l'Egypte.

Ahuri, épouvanté, incapable de s'enfuir, Master Bill s'enfonce dans son fauteuil... mais il écrase une douzaine de gnomes qui poussent des cris perçants.

Il enfouit désespérément ses mains dans ses poches, voulant soustraire le plus qu'il peut de son individu aux caprices des nains.

Mais ses doigts frémissent au contact de deux lutins commodément installés là.

Eperdu, le malheureux tente de se lever. Une légion de petits êtres, les uns bossus et poilus, d'autres droits et rosés se pendent à ses jambes en grappes compactes, et le forcent à se rasseoir.

Master Bill se sent devenir fou. Il jette un regard désespéré vers son dolmen-cheminée, avec l'intention de se jeter au milieu des flammes !...

Le péril est encore plus grand de ce côté-là.

En colonnes serrées comme une émigration de fourmis, les génies sortent de chaque issue de la pierre ; et l'ex-quincaillier voit bien à l'air irrité de leurs menus visages qu'ils ne viennent pas chez lui en amis.

Le musée est plein... archi-plein...

Du dolmen, plus rien ne sort. Bien sagement, les lutins, qui se chiffrent à plus de cent mille, se rangent en ordre tout près les uns des autres.

Laids ou beaux, ils ont tous une commune parure... une toison blonde courte et frisée.

Et le musée de Master Bill est soudain métamorphosé en un champ d'épis d'or poussés à ras du sol.

Un grand silence succède aux bruissements de tout à l'heure.

Master Bill se hasarde à entrouvrir les yeux qu'il tenait hermétiquement clos.

Tous ces petits nains, korrigans et cormandons de Bretagne, farfadets, gnomes et lutins ne sont si sages que parce qu'ils travaillent.

De leurs mains fluettes ils sèment à leurs pieds.

Que sèment-ils ?

Mystère.

Mais bientôt un tapis virginal s'étend sur le sol, haussant peu à peu, peu à peu, semblable à d'odorante neige.

Ce sont des pétales de pâquerettes sauvages, cueillis par les lutins au déclin du printemps dernier.

Ils les sèment maintenant, pour faire un moelleux tapis aux petits pieds de mesdames les fées, qui viendront tout à l'heure danser autour du vieux dolmen breton.

Silence !...

Voyez-vous cette lueur argentée qui remplit soudain le fond de la cheminée ?...

Elle s'étend, elle s'étend, comme un rayon du ciel glissant entre deux nuages.

C'est la fée lumière qui arrive. Là voilà.

Lentement, elle sort du fond du dolmen. Son beau corps est drapé d'un tissu léger comme l'aile du papillon.

Son front est ceint d'un fil d'or où scintille un éblouissant croissant.

A cette douce lueur argentée, qui caresse la pierre sombre, le vieux dolmen perd son air triste et semble tout réjoui.

Deux... trois... quatre... cinq... dix... cent... fées, belles comme le jour et richement vêtues de l'or ou de la pourpre des landes bretonnes, sortent comme un essaim d'abeilles du dolmen de Trébeurden.

Leur front où brille une étoile est couronné de gui et de verveine, leurs blonds cheveux fleurent l'œillet sauvage.

Sans dire un mot, elles passent, droites et fières, devant l'anglais hébêté, elles lui lancent un profond regard d'indignation, puis, souriantes, vont se mêler aux flots compacts des korrigans.

Dès que l'une d'elle passe sous le gui emperlé, vite cent lutins se précipitent... le plus diligent, s'enlevant d'un vol rapide, la baise au front et la fée gracieuse sourit au nain. Mais bientôt les fées se rassemblent autour du vieux dolmen.

Elles sont soucieuses ; elles s'interrogent, puis se tournent vers Master Bill de qui elles semblent attendre une explication.

Tout à coup, un corps noir surgit de la cheminée.

C'est une vieille et maigre sorcière, si laide, si laide, mais aux yeux si méchants, que Master Bill sent une sueur glacée courir sur son corps.

La sorcière s'approche. Tu nous à volés dit-elle à l'Anglais.

— Volés.

— Volés.

— Volés ! murmurent les fées dont les voix vont en mourant comme un chant des vagues sur la grèves.

— Ah !

— Ah !

— Ah !

— Ah ! ricanent les lutins.

— Ce dolmen nous appartient, continue la sorcière.

Chaque an, les fées mes sœurs viennent l'entourer de leurs rondes...

— Pourquoi, as-tu volé notre autel ? Pourquoi l'as-tu profané ?

Plus médusé que s'il contemplait les trois Gorgonnes à la fois, Master Bill est incapable de parler.

La vieille canquemare n'a pas fini.

— Tu as volé l'autel des fées bretonnes. Tu l'as profané en le transportant dans ton pays où jamais fée ne daigna habiter.

Tu mérites un châtiment terrible.

Master Bill grelotte, claque des dents.

— Tu mérites la mort, tonne la sorcière.

— La mort.

— La mort.

— La mort rugissent cent voix enflées comme un vent d'orage.

Mais voilà que la fée lumière quitte l'angle du dolmen où elle s'était gracieusement accoudée.

Elle approche en glissant sur le tapis de pâquerettes.

— Cet homme est coupable, dit-elle en s'approchant de Master Bill.

Pourtant, avant de le punir, nous devons apprendre de lui s'il n'est pas un des amis de notre sœur la fée Charité.

Cette douce sœur veille au chevet d'un enfant malade, nous ne pouvons donc l'interroger.

Mais le coupable nous répondra lui-même.

S'il a servi fidèlement la fée Charité nous lui ferons grâce en faveur de notre sœur chérie.

Elle dit, puis s'éloigna dans une limpide clarté d'argent.

— Réponds, dit la sorcière hideuse, as-tu servi quelquefois la fée Charité !

Master Bill s'agite, il cherche dans sa vie entière... d'un coup d'œil il embrasse ses 45 années passées...

Horreur ! De ces 45 années pas une minute, pas une seule, n'a été consacrée à l'exercice de la charité.

Pas une minute, que dis-je ? pas une seconde.

Pendant 45 ans Master Bill n'a songé qu'à lui... à lui seul.

— Eh bien ! dit la sorcière en ricanant méchamment..., ne trouves-tu rien.

Une larme essuyée ?

Une goutte d'eau sur des lèvres brûlées par la fièvre ?

Une bouchée de pain à un être affamé ?

Une caresse à un orphelin ?

Un sou à un indigent ?... cherche bien, et si tu as fait cela une fois seulement, tu es sauvé !...

Une sueur d'agonie ruisselle sur le corps du malheureux.

Rien... rien... rien.

Il voudrait mentir !...

Ses lèvres restent scellées.

Misère !.. Cette vieille pauvresse qui mendiait tout-à-l'heure un peu de pain et de chaleur !.. ah ! que n'a-t-il entendu sa plainte.

S'il appelait Charley ?...

Charley amènerait la vieille !... Il amènerait la vieille auprès du bon feu, devant la table bien servie, et Master Bill lui dirait :

— Mangez, buvez, chauffez-vous.

Trop tard... trop tard.

— Ah ! ah ! ricane la sorcière !... La fée Charité ne te doit rien. Tu es à nous.

Notre vengeance t'attend.

Les égoïstes sont des êtres inutiles.

Les inutiles doivent faire place aux autres.

— Egoïste.

— Egoïste.

— Egoïste, grondent les fées.

— Ah !

— Ah !

— Ah !

— Ah... ricanent diaboliquement les lutins.

La sorcière rit de contentement.

— Ce que tu as volé aux fées de Trébeurden, tu vas le leur rendre. Où tu l'as pris, tu vas le reporter.

Master Bill jette un regard d'inexprimable angoisse vers sa monumentale cheminée.

Au même instant, mû par une force invisible, il est arraché de son fauteuil... il se trouve debout au milieu des nains qui lui font la nique en gouaillant.

O terreur !..

La table du dolmen cheminée se détache, plane un instant dans l'espace, puis se pose sur la tête de Master Bill qui sent sa cervelle bouillir sous l'énorme bloc.

A leur tour, les piliers massifs s'ébranlent et viennent se souder à la table, et cette masse de 40000 kilogrammes au moins pèse sur le crâne de l'ex-quincaillier.

La sorcière le frappe de son bâton... et il avance... portant le dolmen qui fait craquer de toutes parts sa pauvre boîte crânienne.

La fenêtre s'ouvre au large. Dehors un air glacial pénètre dans la pièce bien chaude... et, malgré lui, l'Anglais et son horrible charge se dirigent vers la fenêtre.

Le malheureux veut se retourner pour jeter un dernier regard sur son moelleux fauteuil, sur son succulent réveillon. Mais, vain effort, l'énorme masse granitique l'écrase, le broie, et le bâton de la mégère le harcèle sans relâche.

Il est dehors !...

Il plane dans l'air glacial, au-dessus de la plaine blanche de neige. En un vol rapide, les flocons légers papillonnent autour de lui... D'en bas le son des cloches monte affaibli mêlé aux bourdonnements des nains... gros frêlons voletant à ses oreilles.

Les fées décrivent de capricieux méandres et tracent dans la nuit de bizarres sillons lumineux.

Et lui, le malheureux... le profanateur de l'autel des fées... l'égoïste dont nulle bonne œuvre n'est venu racheter le crime, il plane, il plane toujours, le front broyé par le granit, les jambes cinglées par le bâton de la sorcière.

Il croit mourir lorsqu'il s'arrête enfin.

Il est rendu.

Il reconnaît Trébeurden.

La lande déserte où quelques mois auparavant il vit le dolmen.

Il descend.

Le voilà à terre.

Le dolmen reprend la place qu'il occupait depuis des siècles.

Les lourds piliers s'enfoncent dans la terre aride où scintille une brillante gelée.

Tapi contre son instrument de supplice, l'Anglais va assister aux ébats des fées bretonnes.

Déjà la fée Lumière est remontée dans les nauages.

Mais elle ne veut rien perdre du joyeux spectacle.

Ecartant les rideaux légers qui ferment son domaine, elle laisse passer son front pur, et le croisant lumineux verse des flots argentés sur la féerie qui commence.

Autour du dolmen les rondes se forment.

Les fées, aux robes d'or et de pourpre, ont transformé la lande en un champ de vivantes pierreries.

Juchés sur les genêts soudain refleuris, sur les brins de bruyères, sur les pierres moussues, les lutins forment l'orchestre.

Ils soufflent à pleines joues dans de gros coquillages rosés, et la douce musique fait aller en cadence les pieds menus de mesdames les fées.

Master Bill est en proie au plus effroyable vertige.

Autour de lui, les rondes tourbillonnent vertigineusement... et la bise fait grelotter ses membres... et la faim tord ses entrailles.

Le pauvre homme !...

Jusqu'au matin dure la ronde échevelée.

Mais au premier sourire de l'aurore, fées et lutins nocturnes disparaissent sous le rustique dolmen.

A Noël prochain seulement, tous, ils reviendront...

Le dolmen de Kerellec en Trébeurden se dresse toujours au milieu de la lande déserte.

Master Bill n'invitera plus l'appétit à ses réveillons.

Dans son fauteuil moelleux Charley l'a trouvé mort. Mort devant sa jolie table si bien dressée... devant le rosbeaf succulent, le plumpudding savoureux, le vin d'or et le vin de rubis..

A l'emplacement du dolmen-cheminée un trou noir et béant !...

Ni Charley, ni bien d'autres à Londres n'ont rien compris à cet horrible mystère.

Moralités

Les fées bretonnes se vengent de leurs ennemis... même lorsqu'ils sont Anglais.

L'égoïste est toujours puni même s'il a nom John Bull.

Paul Roland.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

ORIGINES ET GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE TROGOFF, par M. le Vte Louis Urvoy de Portzamparc (Vannes, Lafolye, 1900, in-8° de 454 pages.

Ce bel ouvrage, fruit de longues et patientes recherches, et où se manifeste partout le souci minutieux de la vérité, a paru par portions successives dans la *Revue historique de l'Ouest*. Il est digne de la maison à laquelle il est consacré et qui, par l'antiquité de ses origines, par la multitude de sa postérité, par la variété de ses alliances, tantôt illustres, tantôt modestes, et comprenant une partie considérable de la noblesse bretonne, peut se comparer à un grand arbre dont les fortes racines sortent du fond même de notre vieux sol, tandis que ses grosses branches, garnies de nombreux rameaux, s'étendent bien loin aux environs. C'est avec intérêt que l'on suivra l'histoire de cette famille et sa marche à travers les siècles, avec des fortunes diverses. Plusieurs de ses membres contractèrent de brillantes alliances, exercèrent des emplois élevés et se distinguèrent dans les armées, d'autres vécurent plus obscurément sur leurs terres, à d'autres n'échurent que des grades et des fonctions médiocres, d'autres enfin, par les partages successifs du même héritage, tombèrent dans la pauvreté ; mais, dans toutes les situations, on les voit tous garder les traditions de leur race et s'efforcer de lui faire honneur.

Ce volume contient une immense quantité de noms, dont la recherche est rendue facile par les tables qui le terminent. Nous ne doutons point qu'il n'aide puissamment à faire la lumière sur plus d'un point obscur dans l'histoire des autres familles bretonnes ; car les généalogies d'une même province se complètent mutuellement, et si la fantaisie, le parti pris, l'intérêt ou l'amour-propre mal compris, que l'on a souvent reprochés avec raison à beaucoup de généalogistes, avaient fait tomber ce genre de travail dans un certain discrédit, les recherches consciencieuses et impartiales d'un bon nombre d'érudits l'ont peu à peu réhabilité et lui ont rendu la place qu'il mérite d'occuper, à côté et comme complément de l'histoire proprement dite, à laquelle il fournit des pièces justificatives, avec des détails sur les personnes et les familles, des rectifications de noms et de dates, des renseignements sur la vie et les mœurs de nos ancêtres.

L'œuvre de M. de Portzamparc occupera une place distinguée parmi les généalogies bien faites, car elle se recommande par une érudition sérieuse et de bonne foi. Depuis longtemps notre confrère s'occupait à réunir des documents sur les familles bretonnes, et ses nombreux matériaux amassés lui ont servi à encadrer et à enrichir l'histoire des Trogoff, son objet principal, ce qui lui donne un caractère de généralité très remarquable et en fait un véritable répertoire, appelé à rendre de grands services.

Bien qu'une série de pièces justificatives remplisse plus de cent pages à la fin du volume, bon nombre de documents, aveux etc., fournissant des détails historiques, topographiques et archéologiques sur les localités, églises, chapelles dont il est question, sont joints aux degrés qu'ils intéressent. De plus, de nombreuses notices sur les familles alliées sont intercalées çà et là dans le texte ; mais pour ne pas embarrasser la marche de l'ouvrage, elles ont été imprimées en caractère différent et ne se confondent pas avec la généalogie proprement dite. Quelques-unes de ces notices, il est vrai, sont fort importantes, comme la notice sur la maison de Léon, la plus illustre alliance des Trogoff, qui ne comprend pas moins de quinze pages, et celle sur les Poulpiquet ; aussi on leur reprochera peut-être de nuire à la clarté de la généalogie. Cependant M. de Portzamparc a préféré les mêler à son récit, afin que le lecteur pût les trouver chacune en son lieu, sans avoir la peine de recourir à la fin du volume. Plusieurs tableaux très-bien faits permettent encore de se reconnaitre dans l'histoire d'une famille aussi nombreuse.

Dans tout le cours de l'ouvrage, le nom de Trogoff est fréquemment écrit : *Tuogouff*, *Tuongoff*. Il ne faut voir, croyons-nous, dans ces formes bizarres, qu'une mauvaise lecture de la forme primitive *Tnou-goff* (*vallée du forgeron*, peu-être *vallée de l'Ouff*), vite prononcée *Trou-goff*, mais qui a été mal comprise et dénaturée par les copistes[1]. De même, la véritable forme de *Tromelin*, écrit souvent *Tuomelin*, est *Tnou-melin* (*vallée du moulin*). On trouvera de curieuses remarques sur le mot *tnou*, *vallée* (en breton moderne : *tron*), dans la *Chrestomathie Bretonne* de M. Loth, tome I, pp. 151, 167, 233. Observons encore, au sujet du manoir de Tronscorff (primitivement : *Tnou-Scorff*, *vallée du Scorff*), aux du Houlle, maison seigneuriale de l'ancienne paroisse de Merzer, devenue trève, puis

[1] La confusion de l'n et de l'u a donné, en français : *Mousseaux* pour *Monceaux* *couvent* pour *convent*, etc.

simple chapelle de Langoëlan, et dont, il est question aux pages 65 et 66 de la Généalogie, qu'il n'a rien de commun avec Trogoff, si ce n'est qu'il présente le même radical (*Chrestom. Bret.*, I, p. 233), et que les du Houlle le possédèrent avant leur alliance avec les Trogoff.

La Généalogie débute par une étude sur les barons de Lanvaux, constituant une page intéressante de l'histoire du duc Jean Ier qui eut à les combattre et les dépouilla. Alain de Lanvaux qui épousa, avant 1284, l'héritière de Trogoff, en Plouégat-Moysan (canton de Plouigneau, arrondissement de Morlaix), paraît, selon toute probabilité, à défaut de certitude, le point de départ de la maison de Trogoff. M. de Portzamparc, sans rien affirmer à ce sujet, se borne à des citations dont l'ensemble présente un argument admissible. Pierre de Trogoff, que l'on croit avoir été fils d'Alain, fut père d'Yvon de Trogoff; et ce dernier, auteur bien constaté de la maison de ce nom, qui mourut en 1400, laissa, de son mariage avec Marguerite de Léon, sept enfants : Bertrand, Alain, Pierre, Jean, Jeanne, Marguerite et Catherine.

L'aîné, Bertrand, qui partagea son frère Alain en 1403, épousa Perronnelle de Boutteville, et n'en eut que deux filles dont l'aînée, Marguerite, fut mariée à Olivier de Ploesquellec ou Plusquellec. C'est ainsi que nous voyons la seigneurie et le manoir de Trogoff (ruiné dès le XIVe siècle) passer successivement des Plusquellec. aux du Pont, du Chastellier, de Villeblanche, d'Espinay. Vendu aux Pensornou, puis aux Alain de la Marre, qui en rendirent, en 1688, un aveu fort curieux et détaillé, transmis par ces derniers aux des Nos des Fossés, puis aux Guergorlay, Trogoff fut confisqué révolutionnairement sur Alain de Guergorlay.

Le premier chapitre contient encore l'histoire des descendants de Jean, auteur de la branche de Kergollen, qui se fondit, au XVIe siècle, en Rocquel ; de Jeanne, épouse de Guillaume de Goudelin ; de Marguerite, mariée successivement à Jean de Lanmeur et Gilbert du Houlle ; enfin de Catherine qui mourut en 1451, veuve de Jean de la Boëssière.

Le chapitre II, nous présente la descendance d'Alain, deuxième fils d'Yvon et de Marguerite de Léon, auteur de six branches d'où sortirent encore plusieurs rameaux. Malheureusement la personnalité de ce patriarche est assez vague et n'a pu être dégagée de toute obscurité. Il semble bien qu'il s'agisse d'Alain, partagé en

1403, par son frère Bertrand, et époux de Jeanne du Houlle. Son fils Jean est bien connu, et, de son mariage avec Marguerite de Rocumelen (en Pommerit-Jaudy), il laissa trois fils d'où sortirent les autres branches. Dans ce chapitre, on trouvera d'intéressantes notices sur les familles alliées, parmi lesquelles nous citerons Rosmadec, Quelen, Coëtlogon, Fleuriot de Langle, Tromelin, Labbé, Saisy de Kerampuil, Urvoy, Le Hir, Poulpiquet (très-complète), Le Borgne, Gueguen, Derval, Courson, Coëtmen, Le Vicomte, Le Coroller.

La maîtresse-branche de Rocumelen s'éteignit au XVIIe siècle ; elle s'était alliée à Rosmadec en 1644. Celle de Kerelleau (en Kermaria-Sular), sortie de la précédente en 1568 et qui s'allia avec Quelen, Kergrech, Coëtlogon, Fleuriot de Langle, Le Gentil de Rosmorduc etc., a produit plusieurs officiers distingués. En 1789, son chef, émigré à Londres, écrivit dans cette ville l'histoire de sa famille ; son fils mourut sans enfant en 1830 ; mais une de ses filles a laissé une postérité représentée aujourd'hui par notre érudit confrère, M. le comte de Rosmorduc, à qui nous devons les magnifiques publications des *Demoiselles de Saint-Cyr, de la Noblesse de Bretagne devant la chambre de réformation de 1668-1671*, et des *Lettres de Guy Autret, seigneur de Missirien*. Deux aveux de la terre de Kerelleau, rendus par des membres de cette branche en 1617 et en 1759, sont très-détaillés et intéressants.

De la branche de Coatalio, issue de celle de Kerelleau au milieu du XVIIe siècle, était le comte de Trogoff-Coatalio, né en 1803 et mort en 1867, officier de marine, signalé dans plusieurs campagnes, et qui s'illustre, en 1827, à la bataille de Navarin. Sa descendance est encore représentée de nos jours, de même que celle d'un rameau de la même branche. Un aveu de Kergoff-Coatalio, en Kermaria-Sular, rendu en 1678, est d'un véritable intérêt archéologique.

La branche de Kerdragon sortit du sixième fils de Jean de Trogoff et de Mauricette du Perrier, né en 1576. Parmi ses derniers représentants, l'un fut cruellement massacré par les *bleus*, pendant les guerres de la Chouannerie ; un autre, Joachim-Simon de Trogoff, né en 1762, chevalier de Malte, maréchal-de-camp après de brillants états de service, devint aide-de-camp du roi Charles X et gouverneur de Saint-Cloud, et mourut en 1840. Cette branche s'est éteinte de nos jours, en la personne du comte de Trogoff, ancien garde-du-corps des rois Louis XVIII et Charles X.

L'histoire de la branche du Boisguezennec (en Louanec), issue de

celle de Rocumelen, est enrichie de deux aveux, l'un de 1628, l'autre de 1680. Cette branche subsiste encore de nos jours, ainsi qu'un rameau qui s'en est détaché. Enfin la branche de Kerbiguet et de Govellic, sortie au XVIIe siècle de la précédente, est peut-être encore aujourd'hui représentée à Paris.

Le chapitre III est consacré aux descendants de Pierre, troisième fils d'Yves de Trogoff et de Marguerite de Léon, mentionné en 1400. La branche aînée, dite de Kerlessy (en Plougasnou) s'éteignit au XVIIIe siècle ; un de ses rameaux, également éteint, mais seulement dans la première moitié du XIXe siècle, a produit Jean de Trogoff qui se distingua au combat naval de la Dominique, en 1782, devint contre-amiral et mourut en mer, en 1794, personnage sur qui l'on a fort discuté et qui entendait servir Louis XVII à la tête des flottes de la République. M. Thiers, à cause de la désinence de son nom, l'a pris pour un Russe !

La branche de Coatmenguy, sortie de celle de Kerlessy, au début du XVIe siècle, s'éteignit assez vite en Kermabon. Un aveu, rendu par un de ses membres, en 1681, donne une très-curieuse description de l'église de Plougasnou. Quant aux branches de Kercadiou et de Kervidern, également issues de Kerlessy, la première au commencement du XVIe siècle, la seconde au milieu du XVe, elles s'éteignirent aussi assez vite.

Parmi les notices jointes à ce chapitre, nous citerons celles concernant Kerouséré, Boiséon, Tromelin, Kermabon etc.

Les pièces justificatives, réunies à la fin de l'ouvrage, comprennent des arrêts de maintenue de noblesse, rendus par la Chambre de réformation de 1668-71, d'anciens actes de partage et de tutelle, des états de service, des brevets etc., et quelques documents qui n'ont pu être utilisés dans la Généalogie.

Enfin M. de Portzamparc n'a pas omis d'y joindre un résumé des lettres qu'il a reçues d'un contradicteur. Ce dernier lui propose plusieurs objections, ayant trait à la généalogie des anciens barons de Lanvaux et à la terre de Trogoff qu'il place en Plumergat.

Un armorial et une table de toutes les familles citées terminent le volume.

Nous espérons que ce court résumé donnera quelque idée de la *Généalogie de la maison de Trogoff*, et engagera les curieux de généalogies à la lire ou à la consulter. Pour tous ceux qui s'intéressent aux familles bretonnes, cette lecture ne sera pas sans fruit, et, si

nous avons réussi à leur faire connaître un nouvel et sérieux instrument de travail, nous aurons atteint notre but. Celui de M. de Portzamparc était de le leur procurer, en même temps que d'élever un monument en l'honneur d'une noble et ancienne maison.

PAUL DE BERTHOU.

*
* *

LES FILLES DE LA SAGESSE DEVANT LE COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE DE CHOLET, par l'abbé F. Uzureau. — Angers, imprimerie Lachèze et Cie, 1899.

M. l'abbé Uzureau poursuit avec un zèle infatigable ses études sur la période révolutionnaire dans les provinces de l'Ouest. Aujourd'hui il nous montre quelle fut, devant le tribunal de Cholet, l'attitude des Filles de la Sagesse, amenées de la maison de Saint-Laurent-sur-Sèvre. L'une de ces saintes héroïnes dit aux terribles juges qu'elle *veut vivre et mourir dans la religion catholique*, l'autre qu'elle *ne fera rien contre sa conscience* — réponses bien dignes du fondateur de leur ordre, le Père Grignon de Montfort. M. l'abbé Uzureau, qui avait parmi ces religieuses une homonyme peut-être une parente, ajoute une page intéressante à l'histoire des martyrs de la foi. O. DE G.

*
* *

M. René Vallette, qui dirige avec beaucoup de talent la *Revue du Bas-Poitou*, nous promène *à travers la Vendée*, qu'il connaît comme pas un. Je ne pense pas qu'il laisse rien à dire aux historiens et archéologues sur *Sainte-Hermine et son canton*. L'élégant livret qu'il publie (Fontenay-le-Comte, Henry Cormeau, prix 1 franc), est plein d'érudition, évoquant les souvenirs des La Trémoille et des Rohan, d'Agrippa d'Aubigné et du Plessis-Mornay. Parfois une anecdote finement contée distrait le lecteur de trop graves préoccupations. Sainte-Hermine est un canton privilégié. O. DE G.

*
* *

Le *Journal de François Grignart, escuyer, sieur de Champsavay*, que publie M. Alain Raison du Cleuziou (Saint-Brieuc, imprimerie F. Guyon 1899) est un document des plus curieux pour l'étude des mœurs anciennes. Il est tiré des archives du domaine de M. Bouan de Chef du Bos, le Val Bouan qui renferment aussi — nous dit l'éditeur — des actes diplomatiques concernant le mariage projeté d'Anne de Bre-

tagne avec Maximilien d'Autriche; le *Journal* du sieur de Champsavay, qui va de l'année de sa naissance à celle de sa mort (1607) où ledit sieur trépassa d'une « purezie » nous en apprend plus que mainte dissertation savante sur la vie d'un châtelain breton à la campagne, à la fin du XVIe siècle. Les guerres de religion, les affaires politiques intéressent à distance, sans l'émouvoir outre mesure, ce rural paisible qui avait porté les armes et se montre curieux des menées de Mercœur ou de la tenue des Etats généraux, à condition qu'il puisse « parachever » de faire bâtir son moulin ou regarnir ses rabines. Il se lia à vingt ans, d'une amitié qui dura jusqu'à la mort, et rappelle avec moins de littérature celle de Montaigne pour Etienne de la Boëtie, avec le sieur de Tourdelain et ce sentiment que M. Alain Raison du Cleuziou met bien en relief, prête à sa rude physionomie de gentilhmme campagnard un charme inattendu. O. DE G.

*
* *

HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANTILLANE, édition revisée par Léo Claretie. Illustrations de Maurice Leloir. — Paris, Charavay et Martin, 1900.

Il n'y aura jamais trop de *Gil Blas*, à mon sens. Dans un temps où l'on écrit trop vite pour bien écrire, il est utile de mettre sous les yeux de tous les Français un modèle de langue et de littérature qui apprend à bien dire comme à bien vivre. Sur ce dernier point, il y aurait cependant des réserves à faire. Expert entre tous les Lesagiens, M. Léo Claretie s'est chargé de ce soin; il a supprimé de *Gil Blas* ce qui pouvait alarmer de très chastes oreilles, il en a éloigné les nouvelles, intercalées à la mode espagnole et qui ne sont plus à la nôtre, mais il a conservé les parties éternellement pleines de franche gaîté, de douce philosophie et de saine raison. Ce sont heureusement et de beaucoup les plus nombreuses. Le *Gil Blas* de M. Léo Claretie, abrégé et allégé avec autant de respect que de tact, est, comme l'éditeur se plaît à le dire, « de la quintessence de chef-d'œuvre ». Les aquarelles hors texte et sepias dans le texte de M. Mauriée Leloir, d'une finesse exquise, contribuent à en faire un beau livre dans tous les sens du mot. O. DE GOURCUFF.

*
* *

JOIES ET REGRETS, par Mme Catherine Coché. — Paris, librairie centrale des Beaux-Arts, 1900.

Les vers de Mme Catherine Coché, que M. Eugène Manuel a honorés d'une préface et qui m'arrivent sous les auspices d'un parfait gentilhomme de lettres, pourraient se recommander d'eux-mêmes; ils chantent

généreusement la religion et le patriotisme, célèbrent, avec une éloquence digne du sujet, l'espoir en Dieu et l'immortalité de l'âme ils sont pleins surtout d'une tendresse infinie, d'un amour de mère pour l'enfant, ce fragile petit roi de la famille.

Les yeux clos, la bouche entr'ouverte,
Le chérubin s'est endormi
La poitrine à peine couverte
Les deux poings fermés à demi.

Ainsi débute, par des traits d'observation maternelle, une des plus jolies pièces du recueil, sur le sommeil d'un enfant. Je ne ferai qu'un reproche aux *Enfantines*, qui sont les perles du livret de Mme Catherine Coché, c'est de manquer un peu d'originalité. L'une d'elles, l'*Orphelin*, commence tout-à-fait comme l'exquise chanson de Charles d'Orléans.

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie.

Il y a de plus mauvais modèles O. DE G.

*
* *

LE PAPE ET L'EMPEREUR, scène d'histoire, par Jacques des Gachons. — Paris, librairie Paul Ollendorff, 1899.

Sous le titre de « dialogue inconnu », M. Antoine a mis au théâtre le fameux entretien du Pape et de l'Empereur, dans *Servitude et grandeur militaires*, d'Alfred de Vigny. La tentation de traiter à nouveau ce dramatique sujet, et de le présenter au public avec une documentation plus exacte, est venue à un lettré délicat, M. Jacques des Gachons. Notre confrère a feuilleté beaucoup d'ouvrages contemporains pour replacer ses personnages dans l'atmosphère où ils ont vécu ; il ne s'est pas mesuré avec Alfred de Vigny, allant même jusqu'à citer entre guillemets, avec une respectueuse admiration, quelques phrases définitives du maître écrivain ; mais, s'il ne nous offre point l'équivalent des deux merveilleuses tirades de Napoléon, terminées ou ponctuées par les mots de Pie VII, *Commediante*, *Tragediante*, il serre de bien plus près l'histoire ; la scène qu'il nous raconte est bien celle qui a dû se passer à Fontainebleau, non pas en 1804, avant le sacre (étrange anachronisme de la part de Vigny), mais le 25 janvier 1813, après la retraite de Russie. Dans ce sobre petit drame, sincère et émouvant à la façon de Shakspeare, notons

le rôle intéressant restitué à Mgr Duvoisin, le premier évêque concordataire de Nantes, le prélat de confiance de l'Empereur, et souhaitons à M. Jacques des Gachons, qui fut très applaudi au théâtre du Grand Cercle d'Aix-les-Bains, le succès qu'il mérite sur une scène parisienne

OLIVIER DE GOURCUFF

*
* *

Le Noël du petit Jacques est une poésie fort touchante de Henry de Farcy de Malno que nous connaissions seulement comme écrivain en prose. Aussi bien notre collaborateur a-t-il extrait son poème qui rappelle les récits en vers de Coppée, *musa pedestris*, d'une nouvelle de M. Charles Gallié. C'est l'histoire d'un petit pauvre qui, pour une fois et pour apporter à sa mère un cordial indispensable, s'est fait mendiant. Attendons M. de Farcy, qui, pour une fois, s'est fait poète, à son prochain recueil de nouvelles.

O. DE G.

*
* *

MORT DE JEAN JAN ET DE L'INVINCIBLE, par M. l'abbé J.-M. Guilloux. — Vannes, imprimerie Galles, 1899.

Une atmosphère de légende enveloppe la chouannerie bretonne On ne sait rien, ou presque rien, des compagnons d'armes de Cadoudal et de Guillemot. C'est ainsi que le peuple du Morbihan désigne sous le nom de *Jean Jan Lavincy* deux personnages bien distincts : Jean Jan, né à Jugon, Claude Lorcy, dit l'Invincible, originaire de Talhouët Kerdec.

M. l'abbé J.-M. Guilloux, dont les lecteurs de la *Revue de Bretagne* n'ont pas oublié les excellentes études sur *Sainte-Anne pendant la Révolution*, a retrouvé, dans la chapelle de Saint-Thuriau, la sépulture des deux hardis partisans. Cette découverte l'a mis en goût d'écrire sur eux un chapitre d'histoire, d'où l'émotion n'est pas plus absente que l'érudition. La fiancée de Jean Jan, Françoise Le Sauce, qui survécut de soixante ans aux deux amis tués par les Bleus, figure dans une naïve complainte, citée par M. l'abbé Guilloux, preuve certaine du prestige que les Chouans exercèrent longtemps sur l'imagination populaire.

O. DE G.

*
* *

DIE FRANZOSISCHE POLITICK PAPST LEOS IX, von Wilhelm Bröcking, Wiesbaden, 1899.

Pour écrire cette intéressante étude sur la papauté au XIe siècle, la vie ecclésiastique et guerrière du pape Léon IX, que l'Eglise a canonisé ous e nom de saint Léon, l'auteur, M. Wilhelm Bröcking, a mis à

profit un travail de notre très distingué collaborateur M. René Blanchard, *Airard et Quiriac, évêques de Nantes*, publié dans la *Revue de Bretagne* en 1895. Il est à désirer que le livre très documenté de M. Brôcking, consacré à la politique française d'un pape Alsacien d'origine, trouve chez nous un traducteur.

O. DE G.

*
* *

Sous le titre *Bretagne et Bretons*, M. Olivier de Gourcuff publiera, au printemps prochain, un important ouvrage, fruit de vingt années d'études bretonnes.

*
* *

PETITE REINE, par M. Chambon, imprimerie May.

C'est un ouvrage spécialement dédié aux jeunes filles. Le style en est clair, précis, énergique et gracieux.

Plusieurs épisodes de ce récit sont vraiment tragiques, d'autres doucement touchants. Le marquis de Vernes est le type accompli du misérable, Henri Audriot, de l'homme d'honneur, Ysabelle, de la femme chrétienne et énergique par excellence. Petite Reine enfin est la plus jolie et la plus douce jeune fille qu'on puisse voir. Ce beau livre est certainement appelé à un grand succès.

*
* *

L'OIE DU CAPITOLE, par Léo Claretie. — Imprimerie May.

L'Oie Cornélie et son fils Gaïus, se croyant marqués du sceau divin par Jupiter, donnent l'exemple aux autres oies, et meurent en sauvant le Capitole. Leurs âmes gardant encore leurs formes d'oies descendent aux Enfers, et rien n'est plus vraiment gai que leurs aventures à travers l'*au delà* des animaux. Cornélie devient enfin la lectrice la mieux rentée de Jupiter et file une immortalité glorieuse. Le tout est conté avec une verve intarissable et un style élégant et sobre.

L'*Oie du Capitole* plaira aux esprits de tous les âges.

*
* *

L'AVENTURIER malgré lui, par Camille Debans. — Charavay et Martin, éditeurs.

Un honnête bourgeois, Claude Michon, paresseux par essence, se voit forcé, la rage au cœur, de devenir aventurier ; et certes il lui en arrive des aventures ! Mais enfin, tout se termine bien, il retrouve sa charmante

femme, cause innocente de tout le mal, et peut espérer couler les derniers de ses jours avec tranquillité.

Ce récit mouvementé, plein d'originalité, est en même temps instructif, car il nous transporte dans différentes contrées du globe, intéressantes et utiles à connaître pour la jeunesse.

ROZEVEN.

* * *

L'ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE ILLUSTRÉE DU XVe SIÈCLE. — Réunir dans des volumes à bon marché, bien imprimés, bien illustrés, rédigés par des spécialistes et affectant la forme éminemment pratique de dictionnaires, toutes les connaissances humaines, tel est le but atteint par l'*Encyclopédie populaire* de M. H. May et que développe l'article suivant.

Il s'agit là d'une publication des plus intéressantes, entreprise sous la direction de MM. Larroumet, de l'Académie des Beaux-Arts, Stanislas Meunier, du Muséum, Denis et Buisson, de la Faculté des Lettres de Paris.

Rappeler les noms de ces directeurs, tous savants éminents, c'est donner la caractéristique morale et instructive de l'œuvre.

Il nous faut expliquer maintenant en quoi elle constituera une œuvre de vulgarisation et justifiera son titre d'*Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle*.

Certes les Encyclopédies existantes ont leur valeur, mais, faites en somme pour les gens déjà instruits, elles ne se proposent que de remembrer des connaissances antérieurement acquises.

Les milliers et milliers de mots que comporte une telle publication s'y trouvent successivement présentés et analysés dans l'ordre alphabétique ; ce n'est pas seulement la confusion des langues, c'est la confusion, on pourrait dire méthodique et voulue des connaissances humaines, de la science avec la littérature, de la géographie avec les arts, de l'histoire avec la technologie, etc.

Tous ceux qui ont coutume de consulter ces répertoires en connaissent es pires inconvénients. Insistons toutefois ici sur un des plus graves.

Supposons que, sachant peu de choses en l'espèce, nous ayons à nous renseigner sur les progrès les plus récents de la chimie ! nous irons tout de suite au mot *chimie* d'une encylopédie existante. A ce mot, nous

trouverons surtout, avec une analyse plus ou moins complète, plus ou moins scientifique, un historique de la science elle-même.

Nous n'y trouverons rien ou presque rien des particularités relatives aux dernières découvertes, étudiées, — quand elles le sont, sous divers titres que nous ignorons, la plupart du temps.

Et voilà pourquoi, notamment, ces ouvrages ne peuvent guère être utiles qu'aux personnes sachant déjà, et capables de se constituer à elles-mêmes le vocabulaire des mots à consulter.

Ces agglomérats ne sauraient rendre de services, aux personnes armées seulement de l'instruction élémentaire.

Imaginez, au contraire, que les auteurs d'une Encyclopédie nouvelle aient eu l'heureuse idée de sérier les matières et de présenter, de A à Z, en un seul volume, format de bibliothèque, tout ce qui concerne la *chimie minérale* ; dans un autre, tout ce qui concerne la *chimie organique* ; dans un autre encore, tout ce qui concerne les applications industrielles de la chimie.

Vous voyez tout de suite comment l'inconvénient signalé plus haut disparaît, et comme vous allez pouvoir, sans recherches préparatoires, vous renseigner vite et bien.

Imaginez encore que ce qu'on a fait pour la chimie, on l'ait fait aussi pour les divisions de la Physique, des Mathématiques, des Sciences naturelles ; imaginez encore qu'on ait sérié de même la Philosophie, la Sociologie, la Littérature, les Arts ; nous voilà arrivés à la conception des des 120 dictionnaires qu'édite en ce moment même, la Société française d'éditions d'art, dirigée par M. L.-Henry May.

Cette publication constituera donc un répertoire méthodique, et par ordre de matières, des connaissances humaines.

Elle aura par conséquent, le très grand avantage d'être à la fois une série de 120 dictionnaires particuliers, constituant chacun un tout et présentant, dans leur ensemble, une Encyclopédie toute nouvelle, bien à jour, véritablement méthodique, de consultation aisée et de maniement commode.

Parmi les *premiers volumes à paraître*, nous avons remarqué :

1° Dans la série dirigée par M. Stanislas Meunier : la *Photographie*, l'*Electricité*, le *Jardinage*, la *Cuisine*, la *Minéralogie ;*

2° Dans la série de M. Larroumet : un excellent petit Dictionnaire historique de la *Mode et du Costume ;*

3° Dans la série de M. Buisson : l'*Economie politique*, l'*Histoire de la Philosophie*, le *Dictionnaire du Socialisme*, œuvre éclectique fort intéressante et habilement documentée ;

4° Enfin, dans la série dirigée par M. Denis : l'*Histoire contemporaine* (1870-1900) et l'*Expansion coloniale*, deux dictionnaires tout d'actualité savamment et simplement conçus, riches en documents précieux.

J'en ai dit assez pour montrer l'originalité, l'intérêt et l'importance d'une pareille publication.

Et si l'on rappelle que la souscription à l'œuvre complète est de 100 fr., on peut affirmer qu'avant peu, les 120 dictionnaires constituant l'*Encyclopédie populaire illustrée de XXe siècle*, seront dans toutes les bibliothèques publiques et privées.

*
* *

LE THÉATRE A RENNES par Lucien Decombe. — Rennes, chez Francis Simon.

M. Lucien Decombe, à qui nous devons déjà tant d'études locales, écrites avec une érudition aimable et à la portée de tous, a jugé le moment venu de faire appel à sa mémoire et de nous offrir un faisceau de souvenirs sur le théâtre à Rennes. Il a fouillé des documents, il a remué des archives et il a pu nous reconstituer l'histoire du théâtre depuis 1430 jusqu'à nos jours.

Il nous initie aux représentations de la *Passion* et des *Mystères*, il nous montre les *sotties* ou *pois-pilés* que jouaient dans des locaux spéciaux les « enfants sans-souci ». Nous voyons le *Mistère de la Passion Nostre Seigneur Jhesu Crist* que fit donner à Vitré le comte de Laval, baron de Vitré, le vendredi saint 1492 et « pour les frais de laquelle il fit donner *cent sols monnoye* à un choriste de l'église collégiale de la Madeleine, pour *ses vacacions et paines qu'il a eues de doubler et escripre le nombre de quatre-vingt- dix rolles .. lesquelz rolles il doubla et grossa.* »

On voit, par cette courte citation, tout l'intérêt de ce livre qui, dans sa première partie, nous fait revivre une époque où le théâtre en était à ses premiers balbutiements.

La deuxième partie, qui a trait au théâtre depuis 1800 jusqu'en 1860, fera vibrer les douces cordes du souvenir dans l'esprit des vieux Rennais. Ils reverront la pléiade des artistes qui charmèrent leur jeunesse, depuis Elleviou jusqu'à Marguerite Chapuy, en passant par Rousseau-Lagrave Belval, Blanche Pierson, Pericaud, Tallon, Dulaurens, Sujol, Gillant, Ismaël, Menjaud, Mlle Mauduit, Charelli, Engel, etc., etc.

M. Lucien Decombe nous documente également sur un précurseur de *Rennes-Artiste*, le journal *'e Foyer*, fondé par un groupe d'étudiants et

qui était une feuille de combat littéraire dans lequel Leconte de Lisle a fait ses premières armes.

Tout est à lire dans le livre de M. Lucien Decombe. Un court article bibliographique ne peut que très vaguement donner une idée générale de l'étude de l'éminent Rennais à qui nous le devons. Je suis certain que tous ceux qui s'intéressent au passé de notre ville voudront posséder le *Théâtre à Rennes* qui est édité d'une manière luxueuse et vraiment digne des bibliophiles qui le mettront en bonne place dans leur bibliothèque. U. G.

*
* *

Le Pardon d'Anne de Bretagne.

Le *Pardon d'Anne de Bretagne* si brillamment inauguré au mois de juin dernier à Montfort-l'Amaury, aura lieu en 1900 avec un éclat exceptionnel En costumes d'Auray, de Quimper, de Fouesnant, de Paimpol, de Plougastel-Daoulas, Bretons et Bretonnes de Paris et de Seine-et-Oise escaladeront les ruines du château féodal, au son de la bombarde et du biniou.

Le Comité du Pardon vient d'élire comme *Pentyern* (délégué principal) Léon Durocher, l'auteur des *Chansons de Là-Haut et de Là-Bas*, qui reçut récemment au pays de Galles le titre de barde Kambr'O Nikor.

Le sujet du double concours poétique, en breton et en français, est : La légende de saint Yves, patron des avocats, *advocatus sed non latro, res admiranda populo*.

Les rapporteurs du concours seront MM. Ch. Le Goffic et Pierre Laurent. Adresser les manuscrits (100 vers maximum) au vice-pentyern, le docteur Gaboriau, 39, rue de Moscou, Paris, avant le 15 mai 1900.

Le Gérant : R. Lafolye.

Vannes. — Imprimerie Lafolye, 2, place des Lices.

LES DERNIÈRES BÉNÉDICTINES

DE

L'ABBAYE DE SAINT-GEORGES DE RENNES

ET

LA RÉVOLUTION

Lorsqu'on descend l'avenue de la gare de Rennes, on aperçoit, formant fond à l'avenue, un monumental bâtiment dont la façade, percée de trois rangs de vingt-trois fenêtres chacun, est assise sur dix-neuf arcades de granit en plein-cintre formant galerie. Sur un cartouche dominant les fenêtres centrales des mansardes, se détache, entre les statues de la Justice et de la Paix, l'écusson d'hermines plein de Bretagne, timbré de la couronne ducale. Au centre et aux extrémités du monument se voient trois écussons plus petits, scrupuleusement grattés par la Révolution, avec la crosse abbatiale en pal. Enfin au-dessus des cintres de la galerie, s'étalent orgueilleusement en lettres de fer ces noms :

MAGDELAINE DE LA FAYETTE

Ce magnifique monument s'appelle aujourd'hui *Caserne de Saint-Georges*. Mais, pendant près de huit siècles, cet édifice et les constructions qu'il a remplacées portèrent le nom illustre d'*Abbaye royale bénédictine de Saint-Georges*[1].

C'est la quarantième abbesse de ce monastère, Magdelaine de la Fayette qui, en 1670, jeta les fondements de ce vaste corps-de-logis.

[1] Voir le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes*, par M. Paul de la Bigne-Villeneuve, Rennes, 1876, in-8° de 540 pages

La première fondation de l'abbaye de Saint-Georges date d'environ l'an 1030, et fut due à Adèle de Bretagne, fille de Geoffroi Ier, duc de Bretagne. Là, vinrent vivre, sous la règle de saint Benoît, des filles de haute lignée qui, en plus des exercices spirituels, se livrèrent à l'éducation et à l'instruction des jeunes filles du monde, ainsi qu'à l'étude des arts libéraux.

Un savant archéologue[1] a raconté l'histoire des quarante-quatre abbesses de la célèbre abbaye bénédictine, et a recueilli les documents anciens qui concernent celle-ci. Complétant autant que possible cette œuvre, nous essaierons de dire l'histoire inédite de la fin de cette abbaye et de sa transformation en caserne.

État de l'abbaye de Saint-Georges, en 1789.

Voici comment était composé le personnel de l'abbaye de Saint-Georges au moment de la Révolution[2].

Religieuses de chœur :

Julie Bareau de Girac, abbesse, âgée de 56 ans ;

Magdeleine de Lesguen[3], prieure, âgée de 63 ans ;

Renée-Andrée de Launay de Lestang, dépositaire, âgée de 68 ans ;

Françoise-Modeste Hingant de Saint-Maur[4], grenetière, âgée de 61 ans ;

Thérèse du Boisboissel, âgée de 74 ans (infirme) ;

Angélique de Ravenel du Boisteilleul[5], âgée de 64 ans ;

[1] M. Paul de la Bigne-Villeneuve, *Cartulaire de Saint-Georges.*

[2] Nous donnons les noms du personnel d'après les divers documents qui forment le dossier de Saint-Georges de l'époque de la Révolution et qui se trouvent aux *Archives départementales d'Ille-et-Vilaine*, spécialement sous la cote : *1 Q. 300.*

[3] M. de la Bigne-Villeneuve l'appelle « de Lesquen » ; mais dans toutes les pièces on lit « Lesguen » ; elle signe de même. D'ailleurs son acte de décès (*Etat-civil de Rennes*, 11 fructidor, an XIII) la nomme « de Lesguen, native de *Guenou* près Brest, fille de Joseph de Lesguen et de Anne Evrat. » C'était une *de Lesguen de la Ville-Gouezno*u. (Voir Courcy *Armorial*).

[4] On l'appelle parfois « Madame de Saint-Maur », pour la distinguer de sa sœur puinée communément appelée « Bonne Hingant ».

[5] Sa déclaration est signée : « Boisteilleul. »

Marthe de Ravenel (du Boisteilleul), sacriste, âgée de 62 ans ;
Marie-Anne de Ravenel du Boisfaroge[1], clavière, âgée de 60 ans ;
Bonne Hingant, boursière, âgée de 60 ans ;
Françoise Pioger de Saint-Perreu[2], portière, âgée de 60 ans ;
Marie-Rose Gourdel de Keriolet[3], âgée de 56 ans ;
Françoise de la Moussaye, chantre, âgée de 49 ans ;
Françoise Bonin de la Ville-Bouguay, employée à la cuisine, âgée de 48 ans ;
Anne de la Forest, seconde portière, âgée de 47 ans ;
Anne Leziart de la Villorée, infirmière, âgée de 45 ans ;
Marie de la Noë des Salles, première tourière, âgée de 45 ans ;
Anne Pioger, seconde receveuse, âgée de 33 ans ;
Anne Nouël de la Villehulin, seconde tourière, âgée de 39 ans ;
Jeanne Nouël de la Villehulin, troisième portière, âgée de 33 ans ;
Angélique Picot de Peccaduc, troisième chantre, âgée de 29 ans ;
Françoise du Rocher du Quengo, troisième tourière, âgée de 33 ans ;
Marie-Sidonie Pioger de la Grand-Noë, maîtresse du pensionnaire, âgée de 32 ans ;
Sainte Le Daën de Kermenenan, seconde maîtresse du pensionnaire, âgée de 26 ans ;
Emilie Pioger de Lorière, seconde sacriste, âgée de 26 ans ;
Ursule Le Lymonnier du Colledo, âgée de 20 ans ;
Mathurine Lamour de Lanjegu, âgée de 34 ans.

Marguerite du Plessix, novice, âgée de 22 ans ;
Françoise Jouneaux de Breilhoussoux, novice, âgée de 18 ans ;
Marianne de la Valette[4], novice, âgée de 18 ans ;
Rose du Plessix de la Hercherie, postulante, âgée de 25 ans.

[1] Sa déclaration est signée : « Boisfaroge. » Seule Marthe signe simplement : « Ravenel. »

[2] Signe : « Saint-Perreu. »

[3] Signe : « de Keriolet. »

[4] Ne se trouve pas sur la liste de l'abbesse, mais est citée parmi les novices comparaissant devant les commissaires.

Sœurs converses :

Jacquemine-Ursule Jarnier, âgée de 60 ans ;
Louise-Magdeleine Forest, âgée de 53 ans ;
Anne-Charlotte Lucas, âgée de 51 ans ;
Françoise Aubry, âgée de 42 ans ;
Dorothée André[1], âgée de 45 ans ;
Augustine Hindré, âgée de 38 ans ;
Hélène Fablet, âgée de 43 ans ;
Marie-Jeanne Ladohier, âgée de 45 ans ;
Anne Sauvée, âgée de 39 ans ;
Marguerite Legendre, âgée de 40 ans ;
Marthe Lesage, âgée de 37 ans.
Gilette Jean, sœur donnée.

En plus se trouvaient trois tourières laïques à gages : Mlles Marie Duval, Etienne Besnard et Françoise Duval, et quelques domestiques jardiniers qui habitaient les parties de l'abbaye appelées Beaumont et la Sablonnière.

Le service religieux était confié à deux chapelains, l'abbé Hardy et l'abbé Moisan.

Tel était l'état de l'abbaye de Saint-Georges, lorsqu'éclata la Révolution.

Déclaration des biens de l'abbaye.

Le 13 novembre 1789, l'Assemblée Nationale décréta que tous les supérieurs de maisons et établissements ecclésiastiques seraient tenus de faire, dans le délai de deux mois à partir de la publication du décret, une déclaration détaillée de tous leurs biens mobiliers et immobiliers dépendant desdites maisons et établissements, ainsi que de leurs revenus, et de fournir dans le même délai un état détaillé des charges dont lesdits biens pouvaient être grevés. Le Roi sanctionna ce décret par Lettres patentes du 18 novembre 1789, et celles-ci furent enregistrées à Rennes, le 26 février 1790, par la Cour supérieure provisoire de Bretagne.

L'abbesse de Saint-Georges se soumit aussitôt à cette formalité ;

[1] C'est la seule des sœurs converses qui déclara ne pas savoir signer.

dès le 28 février 1790, c'est-à-dire deux jours après l'enregistrement du décret par la Cour supérieure de Bretagne, elle signa la déclaration suivante :[1]

« Notre monastère consiste dans une église, chapelles, maisons de Régularité, infirmeries, cours et jardin, et en maisons et logements pour nos chaplains, gens d'affaires, tourières et domestiques, qui bien loing de nous rapporter des revenus, demandent au contraire des réparations très considérables.

« Chaque religieuse a dans sa cellule un lit, une armoire, un prie-Dieu et quelques chaises.

« Il n'y a en vray commun que les ornements de l'église qui ne consistent que dans ceux nécessaires pour la décence du service divin et de la décoration des autels ; que les ustanciles de la cuisine, les tables et nappes du réfectoire, les lits, linges, armoires et chaises des infirmeries, les lits du pensionnaire, les lits et linges pour nos chaplains, nos tourières et domestiques et les ustanciles du jardin.

« Nous avons envoyé à la Monnoye de Nantes l'argenterie dont nous pouvions nous passer.

« Nous n'avons aucuns manuscrits dans notre Bibliothèque qui n'est composée que de vieux bréviaires et de quelques livres de piété et d'histoire, le tout au nombre de mille sept volumes. »

(Suit la liste des revenus de l'abbaye compris dans l'évêché de Rennes et dans ceux de Nantes, de Saint-Malo, de Dol, d'Avranches, de Vannes, de Quimper et de Tréguier. Puis vient la liste des charges[2], dont nous relevons les suivantes) :

« Nous payons pour les messes de six heures qui se disent à

[1] *Déclaration des revenus et charges de l'abbaye royale de Saint-Georges, à Rennes en Bretagne, ordre de Saint-Benoît, présentée par l'abbesse de laditte abbaye à Messieurs les juges du présidial de Rennes, en vertu des lettres patentes de Sa Majesté du 18 novembre 1789, expédiées sur un décret de l'Assemblée Nationale de France du treize dudit mois ; lesdits revenus d'après les Baux en vigueur en 1789.* (Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 1 V. 26).

[2] La liste des revenus et des charges a été publiée par M. Paul de la Bigne-Villeneuve dans le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes* (Rennes, 1876), p. 463 et suiv.

notre abbaye tous les dimanches et festes, 66 liv. par an. Pour les messes d'action de grâce qui se disent à notre abbaye tous les jours de communion de règle, 100 liv. par an...

« Nous devons à MM. du Chapitre de l'église cathédrale de Rennes une poillée de bouillie, le mardy de Pasques qu'ils viennent célébrer la messe à notre abbaye.

« Nous devons, le lundy gras de chaque année, un pain de seigle et un morceau de lard à certains tenanciers de nos baillages de Rennes et de Saint-Hélier. .

« Nous payons à celuy qui presche le Carême dans l'église de notre abbaye, 120 liv. ; à celuy qui presche l'Avent, 24 liv., et 60 liv. à ceux qui preschent à certains jours marqués dans l'année.

« Nous payons 200 liv. par an aux Pères Carmes nos confesseurs, comme honoraires.

« A nos deux aumôniers, 240 liv. par an, outre leur pension, logement, blanchissage et traitements sains et malades.

« A celuy qui fait l'office de sous-diacre, 40 liv. par an.

« A notre médecin pour honoraires, 150 liv. par an.

« Notre chirurgien et notre apothiquaire n'étant point appointés, nous les payons selon leurs mémoires.

« Nous payons à l'homme d'affaire de notre maison, 500 liv. par an, outre son logement.

« A notre organiste, 200 liv. par an. — A notre horloger, 25 liv. par an.

« Nous donnons pour pain béni dans différentes paroisses la valeur de deux mines six boisseaux de froment sur chaque année.

« La règle nous oblige de donner à menger et à boire aux passants.

« Nous ne parlons point icy des aumônes que nous faisons soit à la ville, soit dans les campagnes ; elles sont proportionnées à nos facultés et à la valeur des dixmes dont nous jouissons dans les différentes paroisses.

« Faisant des dix dernières années une commune, nous avons payé en réparations et rédifications, aux 30 chanceaux d'églises paroissiales dans lesquelles nous avons des dixmes et en réparation pour nos maisons, moulins et bâtiments, la somme de 10,508 liv. 7 s. 7 d...

« Quoique nous ayons le moins de procès qu'il nous est possible, cependant, faisant des dix dernières une commune, nous avons payé aux avocats, procureurs et gens d'affaires, 957 liv. 4 s. 9 d...

« Sur les revenus cy-devant détaillés doit se prendre la nourriture et l'entretien de 37 religieuses, de trois novices, de deux postulantes et deux chaplains, les gages et nourriture de onze domestiques, des gardes malades et des ouvriers que nous employons journellement ; comme aussi les frais de procédure criminelle dans nos sept juridictions et l'entretien assez considérable pour notre sacristie.

« Nous Julie Bareau de Girac, abbesse de Saint-Georges, affirmons véritable la déclaration cy dessus des revenus et des charges de notre abbaye et n'avoir aucune connoissance qu'il ait été fait directement ou indirectement quelques soustractions de titres, papiers et mobiliers dans notre monastère ou dans les biens qui en dépendent.

« Fait à notre abbaye ce 28 février 1790.

« Sr Julie Bareau de Girac, abbesse de Saint-Georges. »

Inventaire de l'abbaye et déclarations des religieuses.

Alors que l'abbesse de Saint-Georges rédigeait sa déclaration, l'Assemblée Nationale poursuivant progressivement son plan destructeur des associations religieuses, lançait un nouveau décret qu'enregistra la Cour supérieure provisoire de Bretagne, le 15 mars suivant. C'était la prohibition des vœux monastiques, et la liberté donnée par le pouvoir civil aux religieux et aux religieuses de sortir de leurs monastères Alors qu'on désignait aux religieux qui refuseraient de profiter de cette licence, des maisons pour continuer leur vie commune, on autorisa provisoirement les religieuses à rester dans les maisons qu'elles habitaient[1].

Aucune des Dames de Saint-Georges ne manqua à ses vœux solennelles ; toutes restèrent dans leur abbaye.

Mais elles allaient être bientôt soumises à d'autres vexations.

[1] Décret du 13 février 1790, sanctionné par le Roi le 19 du même mois.

La Cour supérieure provisoire de Bretagne enregistrait, en effet, le 14 avril 1790, un nouveau décret de l'Assemblée Nationale[1], lequel ordonnait aux officiers municipaux de se transporter « dans la huitaine de la publication », dans toutes les maisons des religieux de leur territoire, pour dresser l'inventaire de ces maisons et l'état des religieux, ainsi que pour recevoir la déclaration de ceux-ci sur leur intention de sortir ou de rester dans des maisons de leurs ordres.

En conséquence de ce décret, la municipalité de Rennes désigna, par délibération du 7 mai 1790, trois officiers municipaux pour procéder à l'inventaire de l'abbaye de Saint-Georges. Ces commissaires tardèrent jusqu'au 14 mai à remplir leur mission.

Ce jour, à trois heures de l'après-midi[2], les trois officiers municipaux, accompagnés du secrétaire-greffier de la commune, se présentèrent à la porte du monastère, demandant à parler à la Révérende Mère Prieure. Madame de Lesguen s'étant présentée, les commissaires lui firent connaître l'objet de leur mission et la sommèrent de leur « faire l'ouverture de sa maison à l'effet de parvenir à son exécution ». La prieure leur fit observer que la règle exigeait l'autorisation de Madame l'abbesse. Celle-ci étant « détenue au lit malade », Mme de Lesguen se rendit auprès d'elle pour connaître son avis, puis donna ordre à la sœur tourière d'ouvrir la porte de la clôture.

A la demande des commissaires, la prieure fit sonner la cloche pour assembler capitulairement toute la communauté. Les religieuses professes, les novices et les sœurs converses se rendirent aussitôt « à la chambre des assemblées », où pénétrèrent aussitôt les officiers municipaux accompagnés de la prieure.

Ceux-ci dressèrent alors l'état des religieuses, avec leurs prénoms, noms, âges et places qu'elles occupaient dans la maison, selon les termes du décret.

[1] Décret du 20 février 1790, sanctionné par le Roi le 26 mars.

[2] *Procès-verbal d'inventaire fait à l'abbaye de Saint-Georges par MM. les officiers municipaux, 14 mai 1790.* (Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, 1, Q.300). Ce procès-verbal, qui s'arrête au 14 septembre suivant, est compris en un cahier ms. in-4° de 55 pages.

Madame la prieure pria les commissaires d'excuser la non-comparution de Mme Thérèse de Boisboissel, âgé de 74 ans, qui, étant infirme, ne pouvait descendre. L'abbesse, Mme de Girac, également alitée, ne comparut pas.

A chaque religieuse de chœur et sœur converse, les commissaires demandèrent si elle voulait sortir du monastère conformément au décret de l'Assemblée Nationale ; et chacune à tour de rôle déclara « vouloir rester dans son cloître et y mourir », et signa sa déclaration.

Lorsque vint le tour des trois novices et de la postulante, les novices témoignèrent le désir de faire profession, et la postulante de prendre l'habit. Elles exigèrent même que les commissaires énonçassent, dans le procès-verbal, le temps où elles avaient pris l'habit c'est-à-dire dix-huit mois pour Mlle Marguerite du Plessix et un an pour Mlles de la Valette et de Breilhoussoux, enfin que Mlle Rose du Plessix était postulante depuis un an.

Les officiers municipaux, après avoir signé le procès-verbal avec la prieure, Mme de Lesguen, se retirèrent vers cinq heures et demie, annonçant qu'ils continueraient leurs opérations le lundi suivant à trois heures de l'après-midi

Mais le lundi passa et même la fin de mai, ainsi que juin, juillet et août tout entiers, sans que les officiers municipaux vinssent continuer leurs opérations ou plutôt procéder à l'inventaire du mobilier de l'abbaye.

Pendant cette attente, la mort vint jeter le deuil dans le monastère : Madame Marie Gourdel de Keriolet, religieuse de chœur, mourut le 26 août 1790. Elle fut enterrée le lendemain « par les Pères Bénédictins, en présence des Pères Carmes, suivant l'usage, dans la chapelle, devant l'autel de sainte Anne, près la cloche et le cabinet de la sacristie[1]. »

Enfin, le 7 septembre, la municipalité de Rennes nommait trois nouveaux officiers municipaux pour continuer les opérations commencées le 14 mai précédent.

[1] *Nécrologe de Saint-Georges* (ARCH. DÉP. D'ILLE-ET-V., H, abbaye de Saint-Georges).

Le 9 septembre, à huit heures du matin, ces nouveaux commissaires venaient à l'abbaye de Saint-Georges demander à Madame l abbesse l'ouverture de son monastère. Mme Bareau de Girac leur répondit « qu'elle n'avait ni consentement à donner, ni opposition à former aux opérations » dont ces messieurs étaient chargés. En conséquence, les commissaires se présentèrent à la porte principale de l'abbaye qui leur fut ouverte aussitôt qu'ils y eurent frappé. Dans la galerie, ils trouvèrent l'abbesse et la prieure qui les conduisirent dans la salle de Madame l'abbesse.

En relisant le procès-verbal du 14 mai, les commissaires s'étant aperçu que ce jour Mme de Girac, étant indisposée, n'avait pas fait la déclaration exigée par les décrets, l'invitèrent à s'exécuter.

« Madame l'abbesse, lit-on dans le procès-verbal, a répondu « qu'elle connaissoit la force et l'étendue des obligations qu'elle « avoit presté, qu'elle les respecteroit toujours, et qu'elle entendoit « vivre et mourir dans son état, dans sa règle et dans sa maison, « et a signé : Sr Julie Bareau de Girac, abbesse de Saint-Georges. »

Après avoir consigné cette noble réponse, les commissaires demandèrent que, selon les termes des décrets, les religieuses assistassent à l'inventaire, à moins que la règle de leur emploi ne les en empêchât, dans lequel cas, elles auraient à désigner celles d'entre elles, qui les accompagneraient. L'abbesse et la prieure répondirent qu'elles suivraient toutes les deux les opérations et que, à l'occasion, mesdames les officières seraient appelées pour les objets confiés à leurs soins particuliers.

Ce jour et les suivants eurent lieu l'inventaire des archives, la vérification des revenus de l'abbaye, la visite de la bibliothèque contenant « des livres de piété et quelques anciennes histoires, le tout à peu près sans valeur. » Dans la sacristie intérieure, on constate, entre autres choses, la présence de la crosse en argent de l'abbesse ; des reliquaires, deux bras, une tête, une jambe, en argent ; cent seize aubes, « dont le tiers de nulle valeur » ; huit chapelles d'ornements pour les grandes fêtes ; trente-deux pièces de vieille tapisserie, deux tapis de Turquie. Dans la sacristie extérieure, on trouve deux ciboires, trois calices, en argent, sept chapelles pour les dimanches, douze vieilles pièces de tapisserie de haute lisse.

L'inventaire de l'abbatiale ou appartement de Mme Bareau de Girac mérite une reproduction *in-extenso*.

« Entrés au-dit appartement, relatent les commissaires, Madame l'abbesse nous a déclaré que ces différents appartements étaient meublés aux dépens de sa famille, qu'il n'y avait appartenant à l'abbaye qu'une tenture de tapisserie, 12 fauteuils en velours d'Utrecht, le canapé pareil, une commode et un vieux secrétaire, objets que Madame l'abbesse a déclarés avoir plus qu'acquis par les augmentations et embellissement qu'elle a faits à la même abbatiale, des deniers qui lui ont été fournis par sa famille.

« Passés au parloir de Madame l'abbesse, nous l'avons trouvé décoré du portrait de Monsieur l'évesque de Rennes, son frère, de six fauteuils et de deux douzaines de chaises d'Utrecht, de rideaux, d'un petit bureau, le tout appartenant à Madame l'abbesse, de même qu'une lanterne montée en cuivre et des bras de même métal.

« Montés à la cellule de Madame l'abbesse, nous l'avons trouvée garnie d'un lit, avec sa housse blanche, un oreiller et traversin, d'une petite table, un petit écrin, cinq vieux fauteuils garnis de vieux coussins, d'un petit canapé, deux chaises, un feu d'argent haché, tenaille, pince, pelle et pincette pareilles.

« Passés dans un second appartement faisant partie de l'abbatiale, nous avons trouvé dans une première chambre un lit en soie jaune de tavetas fleurance (*sic*) garnie de ses fonds et d'une housse blanche, de six fauteuils garnis de coussins de damas jaune, un canapé pareil les tours couverts de panneaux, un petit écrin en damas jaune, deux fauteuils et quelques chaises en paille, un vieux bureau ; la cheminée meublée d'un feu composé de pelle, pince, le tout d'argent haché. Dans une seconde pièce à la suite, nous l'avons trouvée garni d'un lit en indienne, de couêts, matelats et un sommier, de quelques chaises et d'un prie-Dieu. Dans ces deux pièces les fenestres sont garnies de rideaux. Dans une troisième nous avons trouvé un lit d'indienne brune et des rideaux aux fenestres.

« A l'endroit, Madame l'abbesse nous a déclaré que sa communauté par reconnaissance de tous les soins qu'elle s'était donnés pour elle et des dépenses qu'elle avoit faites, lui avoit fait cadeau desdits meubles. »

Les commissaires font ensuite l'inventaire de chacune des cellules des dames religieuses, et ils constatent qu'elles sont toutes de la même manière, « sçavoir un lit une armoire, un couple de chaises et une petite table. » Les Religieuses déclarèrent qu'elles meublaient leurs appartements aux frais de leurs familles

Après la visite du pensionnat ou pensionnaire, pensionnat d'en haut garni de douze lits et un couchette, pensionnat d'en bas garni de huit lits, les commissaires inspectent les trois pièces de l'infirmerie.

Au réfectoire, meublé de dix-sept vieux tableaux, de tables et de bancs, la sœur boursière, Mme Bonne Hingant, « déclare que chacune de Mesdames avait son couvert en argent, mais ce couvert appartenait en propre à chacune d'elles, qu'il n'y avait nulle autre argenterie. » Par contre, il s'y trouvait trois douzaines et demie d'assiettes d'étain, neuf pots, huit salières et un vinaigrier, également en étain, plus trois douzaines d'assiettes et dix plats en faïence.

Après l'inspection de la cuisine, les commissaires descendent à la cave où ils constatent la présence d'environ vingt futailles, de quelques barriques, ainsi que de brocs et mesures en étain. Mais il n'y avait que deux barriques de vin rouge et une de vin blanc, « attendu que, dit le procès-verbal, la provision ordinaire quoy qu'attendue n'est point encore arrivée. »

L'inventaire des appartements des domestiques, des tourières et des chapelains très modestement meublés, termine la mission des officiers municipaux.

Mais avant que ceux-ci quittassent l'abbaye, Mme de Girac déclara que, toutes dettes payées, il ne restait en caisse que cinq à six cents liv., somme insuffisante pour subvenir à l'entretien de la maison, si, comme la nouvelle en courait, elle ne pouvait toucher ses revenus au-delà de l'année 1790. Elle annonça d'ailleurs qu'elle se pourvoirait auprès du district pour être autorisée à toucher les arrérages échus et non acquittés de l'année 1789.

Madame l'abbesse fit aussi observer que, au moment de la réception des déclarations, la sœur Augustine Hindré, se trouvant indis-

posée, n'avait pas donné la sienne. Cette sœur converse appelée déclara vouloir rester fidèle à ses engagements[1].

L'abbesse fit la même observation pour Mme Thérèse de Boisboissel qui, âgée de 74 ans et infirme, ne pouvait comparaître. Au nom de cette religieuse, Mme de Girac déclara son intention de vivre et de mourir dans son cloître.

Sur une dernière interpellation des commissaires, Madame l'abbesse répondit n'avoir aucune autre déclaration à faire, « si ce n'est que son vœu et celui de sa communauté était de conserver son abbaye, de la voir se perpétuer par la réception de nouveaux sujets ou du moins d'admettre à la profession les quatre qui sont actuellement au noviciat, et de vivre et mourir dans sa maison. »

Traitement de l'abbesse et des religieuses.

A la suite de cet inventaire, les religieuses de Saint-Georges eurent quelques mois de tranquillité.

Le 15 janvier 1791, le Directoire du département prit un arrêté[2] les concernant. Il fixa le traitement de l'abbesse à 2000 liv., celui de chacune des religieuses de chœur à 700 liv., et celui des sœurs converses à 350 liv. Ce qui faisait monter à 23,350 liv. le traitement des religieuses de l'abbaye de Saint-Georges.

Mme de Girac adressa au département une réclamation motivée sur cet arrêté.

Elle observa que « ladite abbaye était dans l'usage de ne recevoir aucune dot ; mais qu'il était d'usage que chaque religieuse fournît à ses nécessités ; qu'à cet effet les familles en état faisaient volontairement une rente à leur parente ; que les familles charmées de se libérer tout d'un coup, et l'abbaye désirant s'affranchir de plusieurs contrats de constitution, reçut des parents ou bienfaiteurs des religieuses une somme de 14.430 liv., pour quoi elle paye 721 liv. 10 s. de rente viagère, dont elle demande la continuation de payement. »

[1] Nous verrons que plus tard elle prêta tous les serments et se maria.

[2] Arrêté du département du 15 janvier 1791 (*Arch. dép. d'Ille-et-Vil.* L. 244).

L'abbesse réclamait en plus les rentes dues avant la Saint-Martin 1789, et les sommes nécessaires pour le traitement des aumôniers, des domestiques, des acquits de fondations et les réparations et rentes viagères.

Le département se refusa à toutes ces justes demandes, ne consentant qu'à payer ce qui était dû aux ouvriers et aux fournisseurs de l'abbaye pour l'année 1790. Il ordonna même aux religieuses « de verser à la caisse du district de Rennes toutes et telles sommes qui pouvaient leur rester en main ou d'en faire la déclaration pour la retenue leur en être faite sur leur traitement de la présente année[1]. »

Refus d'élire une supérieure[2].

La façon assez maussade avec laquelle fut reçue la réclamation de l'abbesse de Saint-Georges, pouvait avoir pour cause la résistance que venaient d'opposer les Bénédictines à l'exécution d'un nouveau décret de l'Assemblée Nationale.

Le 18 janvier 1791, un officier municipal, délégué par la municipalité de Rennes, s'était, en effet, présenté à l'abbaye, conformément au décret de septembre et d'octobre 1790, pour faire procéder à l'élection d'une supérieure et d'une économe.

Aussitôt que le commissaire eut, dans la salle du conseil du monastère, fait connaître aux religieuses réunies le but de leur mission, Mme de Girac, « dépositaire d'un papier où étaient consignés les sentiments de toute la communauté et signé de toutes les dames religieuses », déclara que la communauté ne pouvait se conformer aux décrets. Mme de Lesguen, prieure, exprima, au nom de toutes les mêmes sentiments. Enfin, sur une nouvelle représentation des commissaires, toutes les religieuses « ont par acclamation, dit le procès-verbal, persisté dans leur opinion de ne vouloir procéder à la nomination ni d'une supérieure ni d'une économe. »

Pour mieux appuyer ces protestations et en affirmer le caractère irrévocable, Madame la prieure exigea l'insertion dans le procès-verbal de la déclaration suivante :

[1] Arrêté du département du 2 mars 1791 (*Arch. dép. d'Ille-et-Vil.*, L, 245).
[2] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.*, 1 Q. 300.

« Les dames religieuses de l'abbaye de Saint-Georges déclarent à « Monsieur le commissaire de la municipalité :

« 1° Qu'elles veulent vivre et mourir dans la Règle qu'elles ont « embrassée et qui leur a été donnée par l'Eglise ;

« 2° Qu'elles conserveront jusqu'à leur mort l'habit qu'elles ont « pris, conforme à leurs Règles et à la pauvreté qu'elles ont vouée, « et consacré par les bénédictions spéciales de l'Eglise;

« 3° Que le vœu d'obéissance qu'elles ont fait ne pouvant être « rempli où il n'y a pas de supérieures légitimes, et ne pouvant re- « connaître pour telles que celles qui leur sont données par les « Règles de la Maison et l'autorité de l'Eglise, elles ne peuvent « adopter aucun changement dans le régime de leur Maison. Le « 18 janvier 1791. Signé de toute la communauté. »

De plus, Madame l'abbesse demanda l'insertion de cette autre déclaration :

« Je soussignée, Abbesse de l'abbaye de Saint-Georges, déclare « être absolument dans les mêmes sentimens et ne pouvant laisser « une maison religieuse sans supérieure légitime, ni être déchargée « des devoirs de ma place que par l'Eglise dont je tiens mon auto- « rité, je déclare de plus être résolue à exercer les fonctions d'Ab- « besse jusqu'à ce que l'Eglise n'en ait autrement ordonné.

« Signée : Sœur Julie Bareau de Girac. »

On pourra juger de l'enthousiasme avec lequel toutes les religieuses apposèrent leur signature au pied du procès-verbal contenant leurs protestations, lorsqu'on saura que quelques-unes d'entre elles firent suivre leur nom de ce titre « catholique romaine ».

La moitié des monastères de religieuses de la ville de Rennes avait opposé la même résistance aux décrets de l'Assemblée Nationale ; les autres avaient élu leurs supérieures précédentes.

L'irritation des administrateurs rennais devant cette opposition de religieuses, de faibles femmes, fut extrême. Elle s'exhale dans cette lettre adressée à Messieurs du directoire du district par le citoyen Anger.

« Rennes, le 26 janvier 1791.

« MESSIEURS,

« Conformément à l'article 26 du décret du 25 septembre dernier, la municipalité a envoyé des commissaires dans chaque communauté pour y faire nommer une supérieure et une économe.

Les Ursules de la rue Reverdiais[1], les Carmélites, la Visitation, Saint-Cyr et le Calvaire ont obéi à la loi ; mais le Colombier, les Ursules de dessus le Pré-Botté, la Trinité, Saint-Yves et Saint-Georges ont refusé formellement de s'y soumettre.

« Le refus de ces cinq communautés non seulement renferme une désobéissance à la loi, mais c'est encore une nouvelle preuve de la coalition qui existe entre la plus grande partie des prêtres et les ci-devant nobles ; car il est à remarquer que ces cinq communautés sont dirigées par les prêtres les plus fanatiques et les plus antirévolutionnaires et composées presque en entier de ce qu'on appeloit ci-devant *Cadettes*. Ce refus est donc très répréhensible : il est constaté par des procès-verbaux dignes de foi ; c'est à vous de prononcer.

« ANGER, *commissaire pour la correspondance*[2]. »

Mais devant l'énergique et persistante résistance des religieuses, les autorités rennaises, désarmées, durent capituler du moins momentanément. Elles ne devaient pas tarder d'ailleurs à susciter d'autres ennuis à ces vaillantes femmes.

En attendant, la mort vint de nouveau frapper à la porte de l'abbaye de Saint-Georges. Le 15 mai 1791, mourait Mme Marie-Anne de Ravenel du Boisfaroges, âgée de 60 ans, après avoir passé 43 ans dans l'état de religion. Elle fut enterrée le lendemain par les chapelains près du chœur de la chapelle[3].

(A suivre).

CHARLES ROBERT,
de l'Oratoire de Rennes.

[1] Rue d'Antrain.
[2] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.* 1 Q. 300.
[3] *Nécrologe de Saint-Georges* (*Ibid.*, H. abbaye de Saint Georges.)

DANS LA MER D'ISLANDE

Malgré la rapide succession d'événements qui sollicitent toute la douloureuse attention du public, on n'a pas oublié, peut-être, le naufrage du navire-hôpital *Saint-Paul* survenu le 4 avril 1899, le lendemain de son arrivée au milieu de nos pêcheurs d'Islande. On se rappelle aussi, sans doute, que le même *Saint-Paul* avait déjà fait naufrage en Islande, le 2 mai 1897, dès sa première campagne.

Ces naufrages, sans parler de certains faits secondaires, semblent donner raison aux marins qui, plus ou moins sérieusement, répétaient sans cesse : « Ce bateau a la *guigne* ; il fera avant longtemps son trou dans la mer. » Vouloir convaincre ces braves gens de la non existence de la *guigne*, serait assumer une tâche malaisée. C'est une conviction profondément ancrée dans l'âme de ces simplistes. Je constate d'ailleurs presque journellement, de ci de là, que le fatalisme n'a pas pour adeptes que les seuls disciples de Mahomet. Puisque, sur trois campagnes d'Islande entreprises par le navire-hôpital, une seule a été menée à bonne fin, a réussi — celle de 1898 — il ne sera peut-être pas sans intérêt d'en relater les péripéties et les résultats.

Pour atteindre ce but d'une façon un peu complète — dans la limite de mes faibles moyens — le mieux sera, m'a-t-on assuré, de reproduire de larges extraits de mon *Journal de bord*. Ce sera plus « vécu », comme on dit à présent. Mon récit paraîtra souvent trop personnel ; je prie qu'on veuille bien, alors, se souvenir des circonstances dans lesquelles ces pages furent écrites : loin du pays, en pleine mer d'Islande, dans un milieu spécial. Cela expliquera bien des choses — et les excusera, s'il en est besoin. Et puis certains états d'âme, plus ou moins nettement tracés ou bien

à peine esquissés, attireront peut-être l'attention de plus d'un lecteur et exciteront ses sympathies ; certains cris pourront trouver un écho fidèle en d'autres âmes qui sauront vibrer à l'unisson, comprendre et sentir.

Avant et par-dessus tout, je serais heureux si ces pages pouvaient servir, dans une bonne mesure, la cause des pêcheurs d'Islande en aidant les *Œuvres de mer* à leur envoyer, pour la campagne prochaine, un nouveau navire-hôpital. Ces *Œuvres* dont l'utilité est hors de conteste désormais, sont connues et aimées en Bretagne plus que partout ailleurs. Et ils sont nombreux dans notre *Société des Bibliophiles Bretons*, ceux que Dieu a favorisés des biens de la fortune en même temps que d'un cœur noble et généreux...

Puissent les *Comités* de Brest, Quimper, Vannes, Saint-Nazaire, Nantes, Saint-Malo et Saint-Servan, Saint-Brieuc — unis au Comité central de Paris[1] et aux autres Comités que l'on trouve aux quatre coins de la France — voir couronnés de succès leurs persévérants efforts en faveur de nos intrépides, et autrefois si abandonnés, pêcheurs d'Islande et de Terre-Neuve !

*
* *

Après bientôt deux ans écoulés, avec une émotion très douce je me souviens encore de l'accueil empressé et charmant que le Comité de Saint-Brieuc ménagea au *Saint-Paul* dans le petit port du Légué, ainsi que de la superbe fête qu'il organisa : messe sur la dunette en plein air, dans un cadre grandiose de mer et de collines, (durant laquelle la *Société Philharmonique* fit entendre ses plus beaux morceaux) devant un millier de personnes appartenant au monde le plus distingué. Si j'avais, alors, laissé mon âme exhaler les sentiments dont elle débordait, peut-être aurais-je trouvé des accents pas trop indignes de cet auditoire d'élite et des circonstances. Je me contentai de quelques mots de vifs remerciements, — et je fis bien. Après la messe, en effet, M. l'abbé Morelle, l'éloquent vicaire général de Mgr Fallières, prononça, dans un vaste hall parfaitement aménagé

[1] 5, rue Bayard.

et décoré, un magnifique discours sur les *Œuvres de mer* et sur la noble mission de leurs navires-hôpitaux.

Oui, je conserve ces souvenirs dans l'intime sanctuaire de mon cœur, ainsi que celui de la bienveillance de Monseigneur de Saint-Brieuc qui voulut visiter notre *Saint-Paul* et nous faire l'honneur de nous inviter à sa table. — Plus pieusement encore y est gardé le souvenir des attentions et des prévenances très délicates dont nous fûmes constamment l'objet de la part du vicomte et de la vicomtesse le Gualès de Mézaubran. Grâce à eux il fut très agréable notre séjour — prolongé à cause d'une très violente tempête, puis de la *morte-eau* — dans le port du Légué. Je saisis avec empressement l'occasion de leur témoigner, dans cette Revue bretonne, toute ma gratitude, de leur exprimer la fidélité de mon respectueux souvenir.

En quittant Saint-Brieuc, le 4 avril, le *Saint-Paul* fit voiles pour Dunkerque où il excita la plus vive curiosité. Le maire et toutes les autorités locales se firent un devoir de le visiter. La présence du navire-hôpital suffit pour faire tomber bien des préventions et susciter de précieuses sympathies dans cette ville qui envoie près de 2000 pêcheurs « à Islande[1] ».

Le 10 avril, à 1 heure de l'après-midi, nous appareillons de nouveau malgré le mauvais temps, et pour l'Islande cette fois, accompagnés des vœux de tous, emportant des centaines de lettres pour les *Dunkerquois* de *là-bas*.

*
* *

10 avril 1898, dimanche de Pâques. — Je veux commencer ce soir mon *journal de bord*, puisque me voici encore sur le chemin de la « pauvre Islande ». Depuis trois semaines je mène de nouveau l'existence singulière d'aumônier du *Saint-Paul*. Tant qu'on n'avait pas quitté la France, je vivais beaucoup par la pensée et le cœur avec mes amis les plus chers et les plus aimés. Leurs lettres m'arrivaient, fréquentes et affectueuses, au Légué puis

[1] Les Bretons (Saint-Brieuc, Binic, Paimpol) y étaient au nombre de 1453, en 1898.

à Dunkerque, durant notre séjour dans ces ports. Maintenant, c'est fini : le *grand* départ est un fait accompli. Nous ne reverrons la France et les amis qu'après cinq mois d'Islande — s'il plaît à Dieu.

Nous sommes sortis du bassin à 1 heure, malgré le gros temps. Une grande foule assistait, presque indifférente, à notre départ. Et cette indifférence faisait mal en un pareil moment. Car c'est un moment solennel que celui où un navire quitte le *pays* pour un lointain et périlleux voyage : une émotion profonde vous saisit ; vous sentez que certains liens mystérieux, inaperçus jusque-là, se brisent. Il avait bien raison, Melchior de Vogüé, lorsqu'il écrivait ces lignes dont j'ai, une fois de plus, compris la portée : « Les voyages sur terre ménagent les transitions, éloignent et rapprochent insensiblement des lieux ; le terrible chemin de la mer, neutre et tranché, arrache tout soudain de la terre où l'on prenait racine et mène droit à l'inconnu. Rude compagne qu'on apprend à aimer, dont la longue intimité donne à l'homme ce je ne sais quoi de triste et d'infini qu'elle reflète elle-même de Dieu, mais dont les tyrannies sont parfois brutales. »

Eh oui ! elle a des tyrannies brutales; nous l'avons vite constaté : à peine en mer, le *Saint-Paul* a commencé — et nous avec lui — la « danse des flots », qui n'a fait que croître et embellir, tout le jour. D'ailleurs, la mer du Nord est dure, à cause des hauts-fonds qui la rendent, en outre, dangereuse. Deux ris dans les voiles, et la *grand'voile* es restée *carguée*. C'est dire qu'il ne fait pas beau. Le baromètre baisse toujours.

Il faut de nouveau *s'amariner* ; presque tout le monde a éprouvé un certain malaise. Aussi on a peu mangé ce soir. Quelques-uns ne se sont pas contentés de ne rien prendre, ils ont encore... rendu, et généreusement !

Le cuisinier et notre espèce de maître d'hôtel habitués à naviguer sur de grands vapeurs, l'un depuis 35 ans, l'autre depuis 14 ans, ont tous deux le mal de mer dont ils n'avaient pas souffert de temps immémorial...

M. C. et le mousse sont aussi très éprouvés ; ils ont repris leurs habitudes de l'an dernier et paient consciencieusement leur tribut à Neptune.

C'est que le *Saint-Paul* se... trémousse vraiment trop ; s'il est bon marcheur, il est trop bon rouleur.

On vient d'apercevoir un grand voilier remorqué par un vapeur.

Malgré l'évidence, j'ai quelque peine à me figurer que me voilà parti pour cinq mois, que je m'en vais vers la terrible Islande, vers la froide Thulé, pour y souffrir de bien des façons. C'est surtout la durée et la continuité du sacrifice qui m'effraient un peu ; on supporte une situation pénible, pendant quelques jours, en pensant à sa brièveté. Mais, je dois me l'avouer, la perspective de cinq mois de mer d'Islande ne laisse pas que de m'effrayer plus qu'un peu. Eh bien ! après tout, je veux regarder la réalité en face : j'aurai à souffrir pas mal là-bas ; mais ce sera pour Dieu et pour mes frères les marins, et ce sera de la « bonne souffrance ». Et puis, tout ce qui finit est court... *Euntes ibant et flebant...*

18 avril, lundi. — Enfin, me voici dans la « mer d'Islande ». Notre traversée n'a duré que sept jours ; mais si elle a été plus courte que celle de l'an dernier, elle n'a pas été plus douce. Nous avons essuyé tempête sur tempête, et je garderai le souvenir de celle qui a duré, sans discontinuer, trois jours et trois nuits. Elle m'a fatigué en me forçant à une gymnastique pas agréable du tout, pas banale non plus, et en me réduisant au minimum de nourriture et de sommeil.

Les amis de *là-bas* auraient bien ri, s'ils nous avaient vus, nous accotant chacun dans un coin du carré, essayant de manger quelques cuillerées d'un potage... étrange, un peu de pain et de viande ; puis, secoués avec une brusque violence et sans respect aucun par le roulis, on envoyait tout promener pour aller s'étendre sur la pauvre couchette, confidente de bien des plaintes.

Ce matin, à la première heure, le brouillard se dissipe un peu sur la mer, et dans le lointain imprécis — comme une vision de rêve — l'Islande nous apparaît en son pâle manteau de brume troué, çà et là, par l'éblouissante couronne des montagnes qui se détachent, gigantesques et fantastiques, sur le ciel sombre, au-dessus des nuages. En même temps nous apercevons tout près de nous le *Capelan*, de Saint-Brieuc, et plus loin, l'*Anaïs*, de Paimpol. Ces goëlettes, ainsi que deux autres que l'éloignement nous empêche

de reconnaître, hissent leur pavillon et saluent le navire-hôpital. Mais elles n'ont pas besoin de nos services, car elles continuent leur route. Nous faisons de même.

Nous avons atterri dans le sud-est, au large du Papey. En longeant la côte sud, vers l'ouest, nous rencontrerons sûrement les pêcheurs, car c'est dans le sud que tous font leur « première pêche ».

19 avril, mardi. — Mauvaise nuit encore ; aussi, pas de sommeil jusqu'à 5 heures ce matin. On s'habitue aux nuits blanches, sur le *Saint-Paul.*

Passé auprès de *Chien de mer*, de Dunkerque, et aperçu quelques autres goëlettes, lorsque le brouillard très dense et glacial s'est, pour un moment, dissipé. Ce brouillard revient bientôt, s'épaissit et se condense, il étend peu à peu sur les flots ses voiles ténus et lourds cependant; et alors on voit les pauvres navires disparaître insensiblement, petites choses blanches qui semblent se perdre, englouties, absorbées pour jamis dans un abîme. Et quand le pâle soleil boréal noyé là-haut dans les infinis floconneux, réussissait encore à pénétrer de ses rayons cet abîme qui faisait peur, on y distinguait des formes vagues de gigantesques oiseaux de mer s'y mouvant, les ailes alourdies, puis en sortant pour reprendre leur essor dans l'air libre et la lumière où, toutes grandes, enfin, s'éployaient leurs ailes. Vainqueur, le soleil argentait au loin les flots et les cimes des montagnes, piquant dans le ciel leurs flèches déchiquetées.

Oh ! que de choses à *voir* et admirer ici, pour un rêveur, pour un artiste ! Mais il ne faudrait pas être seul à voir et *sentir* ces choses ; il faudrait, avec une autre âme éprise de beauté et d'idéal, pouvoir *communier* dans la compréhension du beau et l'intuition de certains rêves à demi réalisés ! — Et puis, la vie est dure, et cela empêche de déployer les ailes et de planer...

20 avril, mercredi. — Toujours à la même place, ou peu s'en faut, par suite des vents contraires et du temps très mauvais ! — Entrevu un seul navire au loin.

21 avril, jeudi. — Toujours le vent contraire ; néanmoins nous avons fait un peu de route vers l'ouest, et sommes à la hauteur d'Ingolff. Grosse houle, violents roulis et tangage. On y est maintenant bien accoutumé. Malgré cette accoutumance à « la vie de

misère » qui est la nôtre, il m'arrive encore quelquefois, surtout le soir, saisi par cette solitude immense de la mer, de ployer sous une impression de détresse poignante...

En réfléchissant et en observant, j'arrive à comprendre un peu, il me semble, comment les marins atteignent trop souvent un haut degré d'abrutissement, de brutalité et d'égoïsme. La vie est si dure pour chacun, qu'il n'a plus souci que de lui-même et voit avec une parfaite indifférence les tortures de son voisin. « Bien pis, il s'éveille en eux je ne sais quelle brute féroce à qui le spectacle de la souffrance étrangère est une sorte d'atténuation, d'adoucissement voluptueux à leurs propres souffrances. L'homme aimant et tendre fait place au matelot féroce et brutal, rendu inconscient par la misère qu'il subit et qui l'affole ». (*Journal des Navigateurs*). Sur le *Saint-Paul* ça ne va pas mal, et ce que je viens d'écrire n'y trouve pas son application — pour le moment.

22 avril, vendredi. — Aujourd'hui tout de même nous avons été favorisés par le vent ; ce soir nous sommes entre Portland et les îles Westmann.

Rencontré beaucoup de goëlettes ; causé en passant à *Rose* de Paimpol, *Julie* et *Margot*, de Dunkerque.

« Tout va bien à bord. » — Le baromètre baisse d'une façon inquiétante, et le vent reprend sa chanson.

23 avril, samedi. — Enfin, nous avons pu commencer aujourd'hui notre mission charitable, et nos débuts ont été heureux.

Dès neuf heures du matin, sous les îles Westmann, nous comptons trente-cinq navires français dans notre horizon. Le moment est décisif : il s'agit de voir si le navire-hôpital pourra rendre à nos *islandais* des services réels. Plus d'un, affichant une haute compétence et oubliant celle des directeurs des *Œuvres de mer*, — parmi lesquels plusieurs marins entourent l'amiral Lafont—nous prédisait naguère encore que nous ne pourrions pas nous servir de notre baleinière pour la visite des navires. La mer, disait-on, est trop mauvaise dans ces parages. Et puis, mettre cette baleinière à l'eau, la remonter avec un équipage aussi réduit que celui du *Saint-Paul* ! Et accoster les bateaux ! etc. etc.

A midi, un navire hisse le pavillon jaune ; c'est un des

signaux convenus : il a un malade à son bord et demande le médecin.

La mer est encore houleuse ; nous décidons néanmoins le capitaine à mettre la baleinière à l'eau. L'opération se fait sans grande difficulté ; nous y descendons de même, le docteur et moi. Grâce à nos quatre vigoureux rameurs nous arrivons vite à la *Joyeuse*, de Dunkerque, et nous nous *hissons* à bord. Il y a là un jeune homme atteint d'ophtalmie. Le docteur indique le traitement à suivre et fait lui-même, par manière de leçon, un premier pansement. Ce ne sera pas grave, pourvu que ses instructions soient exactement suivies. Aux matelots qui, curieux et sympathiques, nous entourent, je donne quelques journaux de *Dunkerque*, une quantité de... poignées de mains, puis nous redescendons dans notre baleinière et regagnons le *Saint-Paul*, assez péniblement.

A peine y sommes-nous rendus, qu'une autre goëlette nous appelle. Et nous voilà repartis ! Sur le *Sans-Gêne*, de Paimpol, il y a beaucoup de gêne, au contraire : tous les hommes de l'équipage ont été plus ou moins souffrants ; le « lieutenant du bord » est gravement malade. Le pauvre homme soupirait après le navire-hôpital, son dernier espoir. Quand on lui a annoncé que nous étions en vue, il a pleuré de joie. Enfin ! il va tout de même être secouru, soigné, sauvé. Il a encore les yeux tout humides, lorsque, du fond du pauvre trou qui lui sert de couchette, il essaye de se faire voir au docteur. Le diagnostic de celui-ci est facile et rapide : nous sommes en présence d'un cas de fièvre typhoïde dangereux ; il n'y a pas un instant à perdre. Notre proposition d'emmener le malade est acceptée avec reconnaissance. Sur une feuille de son carnet à souches le docteur remplit certaines formalités qui serviront au capitaine de décharge vis-à-vis de son armateur ; le capitaine lui-même, un vrai brave homme, signe une autre feuille constatant que c'est sur sa demande que le navire-hôpital a pris le malade ; — moi, je donne aux hommes des journaux des Côtes-du-Nord et... de bonnes et cordiales paroles. Avec mille précautions on descend le malade dans notre baleinière, on l'enveloppe bien dans des couvertures, et nous partons, salués longuement par les camarades attendris qui semblent dire : le reverrons-nous ? Arrivé sur le *Saint-Paul*, Alexis

Courtès inaugure, pour cette année, notre infirmerie avec ses lits à roulis aux bercements si doux ! Oh ! comme il s'y trouve bien, dans ces draps blancs, dans cette pièce claire et parfaitement aérée, lui qui avait rarement quitté ses vêtements depuis l'arrivée en Islande, et qui ne devait connaître qu'au retour la volupté des draps ! Pour sûr qu'il guérira, et que « ses *collègues* le reverront »...

Ce n'est pas fini. Presque toute l'après-midi la baleinière reste à l'eau, nous conduisant à bord de dix navires où notre dévoué docteur prodigue ses soins à trois autres malades, et où je laisse des journaux accueillis avec une joie qui fait plaisir à voir. Et ce va-et-vient de notre petite embarcation, douce messagère de charité, au milieu des pêcheurs, était chose très touchante ; touchant aussi le *Saint-Paul* dans ses évolutions continuelles pour se rendre à l'appel des navires qui tous avaient arboré leur pavillon, même ceux que l'on apercevait là-bas, tout à l'horizon. Et à l'aide de longues-vues on distinguait les pavillons en berne, autre signal de convention pour nous appeler. Le *Saint-Paul*, outre le pavillon national à l'artimon, déployait fièrement au grand mât le pavillon blanc à croix rouge (avec les couleurs françaises au coin) des *Œuvres de mer*. Et les bonnes paroles, et les grands saluts échangés au passage avec ces hommes très barbus, drôlement accoutrés dans leur *cirage* de pêche et leur *suroît !* C'est évident : notre arrivée est un événement heureux pour ces pêcheurs à la vie si monotone et si rude, jusqu'à présent si abandonnés. Le *Saint-Paul*, c'est un peu la vision, c'est sûrement le souvenir très doux de la patrie charitable qui envoie vers eux cet hôpital flottant.....

Nous avons pu nous rendre à l'appel de tous ceux qui avaient besoin de nous, et porter leurs lettres à ceux que nous avons *reconnus*. Pour *reconnaître* chaque navire, nous tâchons de déchiffrer, avec une bonne lunette marine, son numéro d'ordre ; puis, consultant nos listes, nous lisons le nom qui se trouve à la suite du numéro déchiffré.

Nous rencontrerons bon nombre de goëllettes encore demain, à Thorlak.

Les occupations de cette *bonne* journée ne m'ont pas empêché

d'admirer les merveilleux panoramas islandais que, décidément, j'ai *bien vus* et *compris* l'an dernier.

Nous étions tout le jour à proximité des îles Westmann. Elles offrent l'aspect le plus sauvage que l'on puisse imaginer. « Tout ce que l'on peut rêver de plus sinistre n'en donnerait pas même l'idée, dit J. Leclercq ; partout le roc basaltique, nu, pelé, hérissé de pointes et d'aiguilles. On se demande comment des hommes peuvent se résoudre à vivre en un pareil lieu[1]. » Car il y a quelque centaines d'habitants sur ces rochers. Le plus au nord s'arrête brusquement par un pan perpendiculaire qui élève sa tête effilée et noire à plus de cent mètres, à pic, au-dessus des flots. Quand le soleil, descendu à l'horizon, a illuminé par derrière les Westmann, c'était d'un grandiose vraiment incomparable : immenses et hautes masses noires émergeant des flots d'or... Et puis, plus rien que ces grands spectres sombres se profilant avec peine sur le ciel sous le voile imprécis du crépuscule de plus en plus enténébré.

Sur la *grande terre*, des hauteurs neigeuses et escarpées se dressent partout, avec, à l'arrière-plan, la masse imposante de l'Hécla. Çà et là, pourtant, des mamelons noirs — on dirait des têtes de monstres nocturnes — trouent le vêtement immaculé qui dérobe aux regards, chastement, la *Terre de glace*.

Sur d'autres sommets privilégiés, contrastes étranges, des nuages qui partout ailleurs sont noirs ou cuivrés, se reposent tout blancs comme les neiges qu'ils effleurent. Mystérieux points de contact de cette terre désolée avec le ciel...

24 avril, dimanche. — Dès ce matin, la journée s'annonçait mal ; adieu les visites projetées aux pêcheurs, à Thorlak ! J'ai tout de même pu dire la messe ; l'équipage y a assisté et chanté. — A dix heures, comme nous approchions de la terrible pointe de Reykianœs, le vent, déjà très fort, s'est mis à souffler en tempête. Avec le hunier et le foc nous filons dix nœuds, par mer démontée. La situation est critique, d'autant plus que la pluie très serrée ne permet pas de voir loin. Un moment même la brume a eu des velléités de s'en mêler. Si elle avait persisté, notre perte était à peu près

[1] *La Terre de glace.*

certaine... Le capitaine aurait volontiers rebroussé chemin ; mais le lieutenant, M. Yves Collin, de Ploubazlanec (un excellent et intrépide marin) qui connaît parfaitement ces parages où il navigue depuis plus de dix-huitans, lui a dit: « Impossible ! le courant et le vent sont trop forts ; si nous essayons de retourner sur nos pas pour gagner le large nous sommes f...lambés ; il faut bien enfiler la passe, c'est la seule chance de salut ! »

Nous suivons la côte à une distance de deux milles environ ; nous remarquons, à un endroit, la fumée s'élever du rivage. C'est sans doute une source *d'eau chaude* ou un petit geyser, car il n'existe pas une seule habitation.

Nous voici dans la passe ! à gauche, la chaîne de rochers dont les premiers seuls surgissent, très sinistres, hors des flots, tandis que les autres s'avancent à fleur d'eau jusqu'à 40 ou 50 milles au large ; à droite, la terrible côte inhospitalière. Les énormes rochers de la pointe, dont quelques-uns sont séparés de la côte de 15 ou 20 mètres, se dressent menaçants et semblent vouloir barrer le passage. Les lames monstrueuses qui s'y brisent les recouvrent sans cesse d'un blanc manteau d'écume. Le vent emporte au loin les embruns et fait voltiger de toutes parts, autour de nous, cette poussière d'eau qu'il enlève à la crête des lames. L'une de celles-ci couvre le pont et arrache presque la baleinière de ses *pistolets*. Le navire, sous l'énorme masse d'eau, craque et gémit lugubrement ; puis il continue à se faufiler, comme un grand morceau de liège, dans le creux des vagues. Roulis et tangages sont atroces. Si cette mer affreuse nous cause une avarie un peu grave, si le brouillard s'épaissit et enlève de la vue, si une saute de vent se produit, nous disparaissons, perdus, en quelques secondes.....

Grâce à Dieu, un rayon de pâle soleil vient percer le brouillard et nous montrer la route. *Ça va bien !* Entraîné par le courant très violent mais favorable, poussé par le vent furieux, le *Saint-Paul* sort, en moins de 30 minutes, de la terrible passe. Nous sommes sauvés encore une fois ! — Bientôt, abrités par la pointe, nous trouvons une mer moins tourmentée, quoique le vent continue toujours son infernale chanson. Pas fâché, alors, d'avoir vu de près la mort, d'avoir assisté à la lutte du vaillant petit *Saint-Paul*

contre les éléments déchaînés. Le navire est bon et solide, nos officiers aussi... *All right!*

25 avril, lundi.—Au mouillage à Reykiavik. Nous y sommes arrivés *le même jour et à la même heure que l'année dernière...* Coïncidence bizarre, à tout le moins. Serons-nous traités de la même façon? Oh! non : nous avons assez souffert ici...

Avec le docteur et le capitaine, je suis allé voir M. Zimsen, notre agent consulaire, le missionnaire et les sœurs de Landakot qui ont quatre malades français pour quelques jours encore. Le plus sérieusement atteint sera repris, à bref délai, par la *Caravane* (navire de l'Etat), qui le ramènera en France le 23 mai. Les autres partiront par le prochain paquebot, en même temps que les équipages naufragés de l'*Isabelle* et de l'*Aimée-Emilie*, de Dunkerque.

La nouvelle église catholique que nous avions vu *monter* (elle est en bois) l'année dernière, n'est pas trop mal, — si l'on excepte le hideux petit clocher accroupi sur le faîte du toit. L'intérieur, peu ecclésial somme toute, est comme une grande salle quelconque. L'autel, don de la petite-fille du célèbre comte de Stolberg, de Bonn, nous avait été annoncé comme une merveille; c'est joli, assez riche, rien de plus. Inaugurée à Noël, l'église se remplissait de protestants pendant le carême pour les prédications, jusqu'au jour où l'on prêcha sur « les caractères de la véritable Eglise du Christ »....

J'ai éprouvé tout de même une impression singulière — et pas agréable — de me retrouver dans ce pauvre Reykiavik. Mais les montagnes aux cimes couronnées de blancheur qui l'enserrent de loin, je les ai revues avec joie : à cause d'elles et de tous les splendides effets de lumière déjà admirés et décrits, je resterais volontiers huit jours dans cette rade. C'est vraiment superbe, ce sont des panoramas idéals, extra terrestres. Ce soir, l'aspect du ciel était terrifiant; derrière la ville, vers les montagnes, un arc-en-ciel voulait se former sans y réussir : l'*arc* n'y était pas, seulement les couleurs irisant des nuages hideux qui, de l'horizon, montaient tumultueusement, puis se dispersaient, effarés. Le matelot qui m'a appelé pour voir cela, croyait à une éruption volcanique, et c'était à s'y méprendre, en vérité : les nuages ressemblaient à de

la fumée très dense, et l'arc-en-ciel avorté prêtait à certains d'entre eux des ressemblances étonnantes avec des flammes vomies par un gigantesque brasier.

Oh ! oui, l'Islande a ses sublimes horreurs !...

26 avril, mardi. — Mon article sur l'Islande paru, l'an dernier, dans le *Correspondant* (qui compte plus d'un lecteur dans cette capitale) a fait quelque bruit dans ce Landerneau, et des mécontents ; ceux-ci, bien entendu, parce qu'on a pas dit assez de bien de leur illustre personne... Je regrette, cependant, d'avoir fait un peu de peine au *grand juge* qui est un homme distingué et excellent, après tout ; la preuve : il est gouverneur intérimaire de l'île en l'absence de M. Stephenson qui voyage en Danemark, et il ne m'a pas fait appréhender par le *policeman* pour crime de lèse-majesté !

Tous les journaux ont reproduit mon article — grand merci ! — mais en le traduisant parfois de façon inexacte et drôle. Ainsi : « On consomme le lait *non écrémé ;* donc très peu de beurre, etc. » on a traduit : « On consomme le lait *écrémé* ; donc très peu de beurre... »

Je suis, tout de même, plus logique que ça ! — Bref, les mécontents trouvent tout mal là-dedans, ou peu s'en faut ; les autres reconnaissent que c'est presque toujours et partout exact et bien dit, — mais ils ajoutent : « Toute vérité n'est pas bonne à dire. »

Je m'en doutais...

Aujourd'hui a été inaugurée notre grande salle. Ce matin, en passant à la *maison des naufragés*, j'avais invité les quarante hommes qui la remplissent à venir au *Saint-Paul* ; à 1 heure, je suis allé les chercher avec la baleinière — qui est revenue chargée et coulant bas d'eau, presque. Ils ont passé l'après-midi à jouer à différents jeux, à lire, etc. Je les ai intéressés de mon mieux... Les équipages des deux *chasseurs* présents sur rade, *Forbin*, de Port-Navalo, et *Marie-Anne*, de Paimpol, sont venus aussi. Tout s'est parfaitement passé. Encore une *bonne* journée, de toutes manières.

27 avril, mercredi. — Je suis allé voir le petit mousse qui se meurt à Landakot, et j'ai pu préparer son âme à la *grande traversée*. Avant de le quitter, j'ai, très ému, baisé son pauvre front couvert d'une sueur froide. Il a ouvert de grands yeux hagards et m'a re-

gardé longuement, avec une sorte de gratitude. Pauvre enfant, c'est sans doute le dernier baiser qu'il recevra ici-bas, et c'est aussi, peut-être, le premier reçu depuis bien longtemps. — Que votre divin baiser, Seigneur, succède au mien ! Oh ! oui, si cet enfant doit mourir ici, en exil, que, du moins, il expire *in osculo Domini !.....*

(A suivre).

P. Giquello.

VOYAGE DE PARIS EN 1782

Journal d'un gentilhomme breton

(*Suite*[1]).

Du jeudi 27 juin 1782

Nous avons visité ce matin l'hôtel-de-ville, situé sur la place de Grève. Ce bâtiment, sans être considérable, est assez curieux. Une grande salle, où se donnent les fêtes publiques, est garnie de tableaux du meilleur goût qui représentent différentes anecdotes de nos rois, dans les traits de bienfaisance dont ils ont gratifié les membres de cette ville.

Cette après-midi, nous avons été voir le jardin de la Bastille, nouvelle plantation que le temps rendra fort agréable[2]. En passant auprès de ses énormes tours qui font frémir, surtout quand on pense qu'elles sont destinées à recevoir des citoyens qui sont quelquefois renfermés des années entières, sans savoir le motif de leur détention, et qu'elles sont l'entrepôt des lettres de cachet, l'idée de l'inquisition vient à la suite de toutes celles que l'aspect de cette affreuse prison fait naître.

Nous avons mis pied à terre sur une autre promenade peu éloignée, nommée la place Royale, parfaitement carrée, très vaste et entourée d'une balustrade en fer. Le contour de cette place est d'une régularité parfaite, par les soins qu'y apporte la ville, en ne souffrant pas qu'on s'écarte du plan primitivement arrêté pour les constructions ; tout autour règne une promenade couverte nommée les Ar-

[1] Voir la livraison de janvier 1900.

[2] Le corps de ville avait entrepris en 1778 de combler les fossés de la partie du boulevard aboutissant à la porte Saint-Antoine. La création de jardins publics auprès de la Bastille se rattachait à ce travail.

cades. Au milieu du jardin est la statue équestre de Louis XIII.

L'heure de la promenade de goût étant arrivée, nous avons suivi le torrent et nos chevaux, plutôt que nous-mêmes, nous ont promenés sur les boulevards couverts de plus de deux mille carrosses qui, par l'ordre qu'on y tient, forment deux rangs. Celui du dehors est immobile, celui du dedans roule perpétuellement ; quand on veut voir les passants, on tient celui du dehors et là se passent en revue toutes les femmes qui viennent y voir les autres. Les voitures sont remplies de gens oisifs. Après avoir fatigué ses chevaux, chacun s'en retourne chez soi.

Du vendredi 28 juin 1782.

Nous commençons, cher confident, à respirer l'air de Paris et à le trouver très agréable, à la dépense près que nous ne pourrons soutenir longtemps.

Comme le but ou plutôt, pour dire vrai, le prétexte de notre voyage est de consulter un médecin, je me suis rendu ce matin chez un petit homme de grande réputation. Il a consulté ma femme sur une affection nerveuse et ne lui a conseillé que de la gaîté, des bains tièdes et de l'exercice.

Cette après-midi, nous avons été promener sur les Champs-Elysées. Nous avons fait voir avec plaisir à nos dames les hôtels charmants qui bordent cette promenade.

Nous nous sommes rendus à l'Opéra. On donnait *Iphigénie en Aulide*[1] avec le *Devin du village*[2] ; le spectacle était charmant, les loges remplies de jolies femmes. Beaucoup de seigneurs étaient au niveau de la multitude et ne faisaient pas plus de sensation que le reste des spectateurs.

Cette salle, faite à la hâte[3] depuis l'incendie de celle située près

[1] L'un des chefs-d'œuvre de Gluck, représenté pour la première fois à Paris en 1774.

[2] Paroles et musique de Jean-Jacques Rousseau.

[3] La salle du Palais-Royal avait été incendiée l'année précédente, le 8 juin 1881 ; le 31 octobre de la même année l'Opéra était réinstallé au théâtre de la Porte-Saint-Martin construit en soixante-cinq jours, « à la hâte », comme le dit M. de Rouaud, par l'architecte Lenoir. L'Opéra ne quitta la Porte-Saint-Martin qu'à la veille du 9 thermidor, le 26 juillet 1799, pour prendre possession du théâtre Montausier, en face de la Bibliothèque Nationale.

du Palais-Royal, est également décorée. Un très bon orchestre soutient et couvre la voix des chanteurs dont on ne démêle presque que les gestes. Le ballet a été fort bien exécuté.

A la sortie, nous avons eu la satisfaction de voir tout le monde quitter la salle, bien paré. Une centaine de voitures très élégantes ont reconduit les femmes qui, dans cette ville, n'ont pas de jambes. On nous a fait remarquer l'ambassadeur de Russie qui est passé tout auprès de nous[4]. C'est un fort bel homme d'environ cinq pieds six pouces, d'une agréable figure, tout chamarré des ordres de distinction de son pays, portant un grand cordon vert, l'autre jaune; il parle bien français et s'est très sûrement fait entendre d'une jolie femme sans interprète.

Du samedi 29 juin 1782.

Après avoir réglé l'ordre de notre ménage, nous nous sommes rendus à l'église des Petits-Pères[1] pour y entendre la messe en raison de la fête de Saint-Pierre.

Nous avons reçu différentes visites dans la matinée. Aussitôt après le dîner, nous sommes montés en carrosse pour aller faire visite à des dames au bout du faubourg Saint-Antoine, à près d'une lieue de notre demeure. Au retour, en revenant par les boulevards, nous avons aperçu plusieurs guinguettes dans lesquelles la curiosité m'a poussé. Figurez-vous un jardin, d'une étendue d'un journal environ, distribué en plusieurs petits cabinets de verdure d'une douzaine de pieds, dans lesquels le peuple de Paris se rend y faire de petits repas ; au milieu se trouve une salle ronde où l'on danse. Cette guinguette était pleine de monde.

Mais rien de ce que nous avons vu jusqu'ici n'approche de ce que je vais vous marquer, cher ami, et mon étonnement ne se dissipera pas tout à l'heure.

Nous sommes entrés à la foire Saint-Laurent[2] ; c'est un vaste es-

[4] Cet ambassadeur était le prince Bariatinski.

[1] Notre-Dame-des-Victoires.

[2] La foire Saint-Laurent, une des plus célèbres et des plus courues de Paris, commençait le 28 juin et durait jusqu'à la fin de septembre. Elle se tenait dans un vaste enclos, situé entre Saint-Lazare et les Récollets. Sur l'emplacement qu'elle occupait, s'élève aujourd'hui un marché.

pace enclos où une garde maintient le bon ordre ; il est grand comme notre ville de Guérande. Au milieu sont des boutiques superbes ; des spectacles variés, en plein vent ou renfermés, laissent l'alternative du choix. Les petits théâtres de Paris y ont des salles, tels que Nicolet, Audinot[1], les Variétés Amusantes. Celui où nous sommes entrés y a son établissement fixe, c'est la Redoute chinoise imaginée depuis deux ans. C'est un parterre avec de grandes allées sablées, où se promène toute la bonne et la mauvaise compagnie de Paris dans les premiers ordres. On y trouve toute espèce de jeux gratis pour les amateurs, des balançoires dans lesquelles les femmes du monde et les femmes honnêtes se mêlent indistinctement et se font agiter. Tout y est à la chinoise : à gauche, sous un rocher affreux, est un café formant une salle très vaste où on prend des rafraîchissements ; au-dessus, et soutenue par des piliers, est une autre salle aussi grande, dans laquelle est une école de musique où l'on danse ; des loges surélevées tout autour permettent aux spectateurs de dominer toute la salle et de voir plus à l'aise. A l'autre extrémité du jardin, un restaurateur donne à manger aux sociétés qui s'y font servir avec cette aisance qu'inspire la liberté d'une auberge ou d'un cabaret. Des cabinets de verdure entourent le jardin et différents jeux y sont installés pour l'amusement des amateurs. Dans un coin est un carrousel, où les hommes et les femmes tirent à la bague, et chacun y va à son tour. Le monde est répandu partout et on y fend la foule avec peine.

Le beau de cette assemblée commence après les spectacles, c'est-à-dire environ neuf heures du soir ; on illumine alors partout, ce qui rend ce lieu encore plus agréable. Les filles entretenues en font le principal ornement ; elles s'y mêlent, sans faire de sociétés particulières, avec les femmes honnêtes. Tout s'y passe le plus décemment du monde. Ces filles, connues par leur toilette et leur élégance, ne font pas prendre le change ; les hommes les accostent et les quittent sans conséquence pour en rejoindre d'autres. Ceux qui y sont entrés avec bonne compagnie ont seulement attention de ne pas la quitter pour ce jour-là. Mais, au surplus, les femmes de Pa-

[1] Directeur d'un théâtre d'enfants.

ris paraissent si familières avec la rencontre de ces filles dans les spectacles et lieux publics que rien ne paraît blesser leur délicatesse, pas plus que de voir les hommes les leur préférer. J'en ai vu, qu'on m'a fait observer, riches de plus de vingt mille livres de rente ; d'autres, qui, après avoir été encore plus opulentes, n'ont plus qu'un reste de toilette sur des charmes expirants cherchent encore à faire des dupes. Leur triomphe est passé, cher ami ; la guerre les a ruinées. Si la paix, qu'on espère[1], n'arrive pas bientôt, cette classe de femmes périra, les mylords anglais étaient ordinairement les citrons qu'elles pressurent. On nous en a fait voir une qui, en quatre mois, a mangé deux cent mille livres. Elles jouissent d'une liberté qui étonne des provinciaux ; elles mettent cependant dans leur maintien une décence qui les garantit de toute insulte; elles ont les équipages les plus brillants et surpassent, par leur toilette et leur élégance, les premières femmes de Paris.

Je crois, mon cher ami, que la Redoute chinoise est le paradis que Mahomet a promis à ses croyants.

Du dimanche 30 juin 1782.

Ce jour a été consacré à visiter les monuments publics et pieux.

Nous avons débuté, mon cher ami, par voir la cathédrale dédiée à Notre-Dame. Son portique est décoré par des colonnes à différents étages qui s'élèvent très haut. Le corps de l'église est très leste (élancé) en dedans. A l'intérieur, l'édifice a cent quatre-vingt-quinze pas de longueur ; des chapelles grillées en fer forment le contour de l'église; on aperçoit dans chacune d'elles un ou deux mausolées des archevêques et autres grands seigneurs de Paris.

L'après-midi, nous nous sommes rendus aux Invalides, établissement qui honore la mémoire de Louis XIV. Une cour superbe en précède l'entrée, autour de laquelle sont deux immenses galeries formant les dortoirs de l'hôtel où cinq cents invalides sont entretenus avec deux cents officiers. L'église est très leste ; dans l'intérieur du dôme, dont le pavé en marbre est d'un curieux travail, on remarque dix grandes colonnes et pilastres de trente et un pieds de

[1] La paix avec l'Angleterre, conclue l'année suivante par le traité de Versailles.

haut; le fond du dôme est décoré de peintures des meilleurs maîtres. Les cours sont immenses. Dans la salle du Conseil on voit le portrait de Louis XIV et ceux affrontés de plusieurs ministres tels que MM. d'Argenson[1], de Choiseul, d'Aiguillon[2].

Nous avons également visité l'École militaire, superbe hôtel nouvellement construit avec une très longue, et très belle façade au midi et de grandes cours. La salle du Conseil ressemble à l'hôtel des Invalides. Cinq cents jeunes gentilhommes y sont élevés aux frais du gouvernement jusqu'à l'âge de 14 ans et sont ensuite répartis dans différents collèges.

Nous avons terminé la journée par une promenade aux Tuileries où on ne pouvait se tourner par l'affluence du monde.

A dix heures nous sommes rentrés nous coucher.

Du lundi 1er juillet 1782.

Je me suis échappé pour aller à Marly, en passant par Nanterre, village célébré par la légende de sainte Geneviève. J'ai dîné à Chatou chez une jolie femme dont j'ignore le nom comme la naissance. J'ai vu à Marly toute la curieuse machine qui envoie les eaux à Versailles. J'ai visité Luciennes[3], la superbe maison de Mme du Barry, et un pavillon plus curieux encore donnant sur la Seine en haut de la machine.

Tous les appartements en sont ovales ; le vestibule est tout en marbre blanc, au lieu de boiseries. De là on passe dans un vaste salon, aussi en marbre blanc, autour duquel sont disposées en retrait huit petites tribunes où des musiciens exécutaient des morceaux de musique pendant les soupers de Louis XV et de la comtesse ; les seigneurs qui avaient la permission de voir souper le roi s'y tenaient aussi. A côté est un cabinet de toilette en ovale, de toute élégance et servant de boudoir et un autre petit carré. Dans le boudoir on admire quatre magnifiques tableaux galants[4]. Le premier

[1] Voyer, marquis de Paulmy d'Argenson, ministre de la guerre.

[2] Armand Vignerod-Duplessis Richelieu, duc d'Aiguillon, successeur de Choiseul au ministère.

[3] Louveciennes. La comtesse du Barry s'y installa en 1770.

[4] Œuvre de Fragonard.

représente deux femmes qui se jurent un amour éternel ; dans le deuxième l'Amour allume un bûcher avec son flambeau ; dans le troisième la chaîne de fleurs qui unit les deux femmes se rompt ; dans le quatrième elles se séparent : l'une d'elles est enlevée par un amant et l'Amour sourit malicieusement.

Le salon de compagnie est aussi orné de peintures[1] et de sculptures d'une grande finesse. Au bout est un appartement carré autour duquel sont ménagés, dans l'épaisseur des lambris, six canapés en petit gris. L'appartement est décoré du haut en bas de sculptures qui ne sont que guirlandes de myrthes, lauriers, roses et autres fleurs. Sur le dossier d'un des canapés et à chaque bout, j'ai remarqué deux Amours dont l'un dessine le portrait de Louis XV et l'autre celui de la comtesse du Barry. Les boutons de toutes les portes d'entrée sont en or et portent, ajourés et entrelacés, les chiffres du roi et de la comtesse. Sur une table de ce dernier appartement, j'ai remarqué un petit cabaret ou déjeuner de porcelaine de Sèvres à quatre tasses avec quatre cuillères en or et, autour, six vases d'or : le pot à lait, la théïère, la cafetière, deux sucriers d'une contenance d'environ une chopine, et un réchaut aussi en or, le tout travaillé et ciselé, ainsi que les couvercles, avec une recherche artistique de la plus grande beauté.

A l'entrée de ce pavillon, on aperçoit deux statues de marbre. Celle de gauche représente Vénus ; quarante des plus jolies femmes de Paris ont servi de modèle au sculpteur pour réunir dans cette œuvre les plus parfaites proportions du corps.

Je n'ai quitté, mon cher ami, ce temple de la volupté que pour m'aller coucher à Chatou et rejoindre mon aimable hôtesse[2].

Du mardi 2 juillet 1782.

Je me suis levé de grand matin pour aller visiter les jardins de M. Bertin[3] à Chatou. La maison est peu de chose, mais les charmilles et cabinets de verdure qui l'entourent sont superbes. Au mi-

[1] Le plafond est de Bréard, les sculptures de Lecomte.

[2] M. de Rouaud semble avoir fait là une véritable escapade.

[3] Contrôleur général des finances, créateur du Dépôt des chartes.

lieu d'une pelouse, on voit une étoile en marbre au centre de laquelle un satire soutient le globe du monde; les branches de cette étoile marquent les quatre points cardinaux figurés par quatre colosses chinois ; elle est entourée des statues des douze empereurs romains. Un bosquet sert de retraite à un capucin qui semble s'y cacher et tient à la main une mignonne pantoufle de femme. Plus loin des colonnes soutiennent une terrasse et un bassin en forme de coquille d'où les eaux s'échappent en cascade. D'autres terrasses, véritables voûtes de verdure, conduisent jusqu'à la Seine[1].

J'ai vu aussi la maison de Ruel, aujourd'hui à M. le duc d'Aiguillon, ci-devant à M. le cardinal de Richelieu et dans laquelle, si l'on en croit la légende, le cardinal faisait passer aux oubliettes les gens dont il voulait se défaire.

De retour à Paris, à une heure de l'après-midi, nous avons été voir le jardin du Roi. Il faudrait être connaisseur pour décrire toutes les raretés qu'il renferme. Le cabinet d'histoire naturelle est l'un des plus remarquables de l'Europe ; les minéraux, les végétaux et les oiseaux de toute espèce y abondent. Nous avons admiré un zèbre très curieux et un éléphant de six mois.

De là nous avons été à l'Observatoire. Nous y avons vu le fameux puits d'observations[2]. Nous sommes descendus dans les souterrains à environ quarante toises de profondeur et nous avons marché dix minutes, pour aboutir aux rochers où l'eau qui découle des voûtes se pétrifie. Nous avons continué cette excursion jusque sous le bassin du Pont-Royal.

Nous nous sommes rendus ensuite au Val-de-Grâce dont les peintures et la voûte ont surpris notre admiration. Des colonnes de bronze rehaussées d'or moulu soutiennent le dais de l'autel dont le tableau du fond représente la naissance de Notre-Seigneur[3]. Cette église est ornée d'autres tableaux de grand mérite. Le pavé est en marbre et marqueterie.

[1] La décoration architecturale de ces jardins est l'œuvre de Soufflot.

[2] Ce puits servait, à l'époque, à faire des études sur la chute des corps. Il est aujourd'hui bouché.

[3] Cette œuvre de François Anguier a été transférée à Saint-Roch.

Du mercredi 3 juillet 1782.

J'ai été ce matin à mon lever, cher ami, courir chez vingt joilliers de la ville pour une commission dont m'a chargé M. l'abbé d'Andigné. Il s'agit d'une boîte d'or d'un très joli goût, pesant 3 onces, 5 gros, 26 grains, à 92 livres l'once et 156 livres de façon ; elle coûte 495 livres. C'est une pénible chose d'être chargé d'une commission de ce genre, quand on a l'inquiétude de la bien faire.

Malgré les plaisirs, on doit s'intriguer de ses affaires. J'ai été porter chez M. le vicomte du Dreneuc les titres de noblesse de M. Le Royer de la Poignardière, mon cousin germain, pour être présentés à M. d'Ormesson[1], afin de faire entrer une de ses filles à la Maison Royale de Saint-Cyr.

Après midi, nous avons rendu visite à M. le marquis et à Mme la marquise de Penhouët, qui nous avaient fait l'honneur de nous visiter.

Nous avons vu le beau palais du Luxembourg. De là nous avons visité l'église des Carmélites où il y a de belles peintures. On y voit dans une chapelle le tombeau de Mme de la Vallière[2] ; elle est représentée en Magdeleine, mais ses traits expriment plutôt l'amour de Dieu et l'espérance en sa miséricorde, que la crainte et le repentir. Au plafond, un Christ peint à fresque est du plus bel effet.

Nous somme entrés à Saint-Sulpice. Ce vaste et superbe bâtiment renferme aussi des tableaux très rares. L'autel est surmonté d'un dôme très élevé ; au fond on voit, sur un groupe de rochers, une vierge entourée d'une nuée d'anges, le tout en marbre[3].

Saint-Etienne du-Mont est une charmante petite église ornée de tableaux, avec une chaire très ancienne, soutenue par Samson, ayant sous les pieds un lion ; ce groupe est d'un seul morceau.

[1] Henri-François Le Febvre d'Ormesson, conseiller d'Etat et intendant des finances. Il fut contrôleur général des finances en 1783. Dans l'almanach Royal de 1882, il est qualifié de chef du Conseil pour l'administration temporel de la Maison Royale de Saint-Cyr.

[2] La duchesse de la Vallière s'était retirée au couvent des Carmélites en 1676. Elle y vécut trente-six ans et fut enterrée dans l'église du couvent. Son tombeau a disparu lors de la démolition de l'église en 1790.

[3] De Pigale.

A Sainte-Geneviève nous avons vu la châsse de la sainte bergère et quatre immenses tableaux représentant les quatre vœux de la ville. La nouvelle église, qui est fort avancée, sera une des plus belles de Paris[1].

Du jeudi 4 juillet 1782.

Nous avons passé toute la matinée à rendre et à faire des visites, ce qui nous a occupés jusqu'à une heure de l'après-midi. Sur les trois heures, nous sommes sortis en carrosse pour aller promener au bois de Boulogne, distant d'environ une lieue de notre rue.

C'est un parc appartenant au roi, avec de grandes allées sablées, où les seigneurs de la cour font fréquemment des courses de chevaux, particulièrement MM. le comte d'Artois et le duc de Chartres. Le surplus est un bois taillis qu'on a laissé sans le couper et qui paraît avoir une trentaine d'années de renaissance ; on y voit beaucoup de gibier. Les Parisiens sont dans l'usage de fréquenter ce bois, où le beau monde se rend les jours d'étiquette.

A notre entrée, nous avons été faire la promenade des boulevards. Ainsi que je vous l'ai rapporté, cher ami, à une autre journée, nous y avons passé jusqu'à neuf heures à tourner en carrosse, ainsi qu'en est l'usage particulièrement le jeudi, jour du rendez-vous public. En y allant, nous avons vu Mme la duchesse de Bourbon[2] à cheval, entourée de huit écuyers et suivie de son carrosse attelé de huit beaux chevaux bais. Elle m'a paru très jolie de figure, âgée d'environ vingt-cinq ans et se tenant très bien ; elle était tout en blanc.

A la fin de cette promenade je me suis rendu aux Tuileries où j'ai rencontré beaucoup de monde. La pluie étant survenue, je suis rentré pour souper avec nos dames sur les dix heures. A demain.

(*A suivre*). Cte L. Remacle.

[1] L'église Saint-Geneviève (Panthéon), dont la première pierre fut posée par Louis XV en 1764, ne fut complètement achevée que sous Louis-Philippe. L'ancienne église abbatiale, fondée par Clovis en 508, a été démolie en 1802. Son clocher subsiste encore. Il est enclavé dans les bâtiments du lycée Henri IV.

[2] Sœur du duc de Chartres, fille du duc d'Orléans, mariée au duc de Bourbon en 1770. Ce prince avait quinze ans lorsqu'il s'épris de la princesse qui en avait vingt, ce qui n'empêcha pas les jeunes époux de se séparer après quelques années de mariage. La duchesse mourut en 1822, le duc en 1830. Avec lui s'éteignit la race des Condé.

M. EUGÈNE ORIEUX

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage !

Ce vers charmant du sonnet célèbre nous revient obstinément à la mémoire, au moment de retracer la vie de ce travailleur patient qui fût un sage — à ses heures un poète — mais surtout un homme simple dans le sens droit du mot.

Et nous ne saurions trouver de meilleur début à cette brève étude, commeplus loin nous n'y chercherons pas de plus juste conclusion.

I.

La biographie de M. Orieux est tout unie. Elle tient en quelques lignes. Né le 23 janvier 1823, dans une petite colonie de marins et de pêcheurs, la Haute-Ile, en Rezé, M. Orieux (Eugène Honoré) apprit à lire à l'école de son village. Il compléta son modeste bagage à l'école primaire supérieure de Nantes, qui allait devenir l'Ecole Professionnelle de la rue des Coulées[1] (plus tard rue Arsène Leloup, du nom du fondateur de l'école).

L'heure ayant sonné de choisir sa voie, il demeura indécis : marin, il voyagea pendant plusieurs saisons à bord d'un grand brick, faisant sans doute le rêve, traditionnel parmi les siens, de commander un jour ; il s'employa chez un entrepreneur connu par de grands travaux et quelque bizarrerie, M. Garreau ; puis il se présenta au concours pour l'emploi d'agent-voyer cantonnal. Il fût classé premier. Sa route était désormais tracée. Il allait avoir vingt un ans.

A partir de cet instant les dates seules ont leur éloquence. Le jeune fonctionnaire prend possession de la circonscription d'Aigrefeuille-Clisson le 22 janvier 1844 ; atteint la première classe de son

1 Première école de ce nom créée en France d'après la loi de 1833 sur l'Enseignement.

emploi le 1er janvier 1848 ; est nommé agent-voyer d'arrondissement, à Paimbœuf, le 10 avril suivant, à vingt-cinq ans ! est appelé à Nantes avec le même grade en 1858; occupe le premier, en 1864, le poste d'Inspecteur des travaux, que l'on venait de créer ; enfin le 1er janvier 1869 obtient le grade suprême d'agent-voyer en chef du département de la Loire-Inférieure. Le 1er septembre 1882, après trente-huit ans et huit mois de service, il est admis à la retraite sur sa demande.

Une carrière aussi brillamment parcourue se passe de commentaires. Mais comment ne pas rappeler les paroles prononcées au Conseil Général le 22 août 1882, par M. Denion-Dupin, chargé de rapporter sur la liquidation de la pension de retraite de M. Orieux ?

« ... Si les résolutions de M. l'agent-voyer en chef avaient pu être ébranlées, s'il eût été possible de conserver plus longtemps à la tête de notre service de vicinalité M. Orieux, notre commission des finances n'eût pas hésité à formuler à cet égard le vœu le plus énergique, et elle est persuadée que le Conseil Général tout entier se fût associé aux sentiments dont elle se serait fait l'organe.

« Tous les membres du Conseil Général ont pu apprécier les services rendus par M. Orieux, sa sollicitude constante pour tous les intérêts, sa haute compétence, et ce labeur assidu grâce auquel chacun de nous le trouvait toujours préparé sur toutes les questions soulevées, et toujours en mesure de leur assurer les meilleures solutions possibles. »

Comme consécration de cet hommage public, le titre d'agent-voyer en chef honoraire fût conféré au fonctionnaire éminent qui se retirait[1].

Ce qu'il faut ajouter à ces appréciations officielles, c'est que le fonctionnaire intègre eût à un haut degré le sentiment de la justice et de la règle — de la règle inflexible — au moins quant à soi ; car pour autrui il y eût des tempéraments, tant que le service n'en devait pas souffrir. Pour lui-même il fut rigoureux, sévère, ponctuel. Et ces qualités, qui découlent d'une même source : la probité de l'esprit, lui constituèrent une sorte d'indépendance, de retranchement contre les sollicitations diverses, et parfois contradictoires,

[1] Il avait été promu chevalier de la Légion d'honneur le 14 août 1876, et officier d'Académie (comme délégué cantonnal) le 10 janvier 1892.

inhérentes à la fonction. La responsabilité du chef de la vicinalité n'est-elle pas constamment placée entre l'autorité du Préfet, et celle, plus ondoyante, des petites puissances locales ?

Mais comment le modeste villageois, médiocrement armé au début, parvint-il au poste élevé qui couronna sa carrière ? Uniquement par le travail persévérant et méthodique, par l'effort continu étayé d'une curiosité vive. Il fit ce que Voltaire conseille, par la bouche naïvement ironique de Candide : « il cultiva son jardin. » Et il le cultiva si bien, avec une opiniâtreté telle. que toute une floraison inattendue s'épanouit sur le tard, en dehors même du champ habituel de ses occupations.

Oh ! le fonctionnaire demeura fidèle à son devoir — qui est avant tout de remplir sa fonction bien délimitée — il donna à son service, et sans compter, le temps largement nécessaire ; mais il se réservait, presque en secret, une petite part de loisirs, qu'il donnait à de chères études, à de douces songeries. Et ce n'est pas sans raison que l'un de ses premiers livres porte ce titre significatif : *L'Heure du Rêve !*

Au fond de tout fonctionnaire il y a un rêveur qui sommeille, quelquefois plus : un poète ! Pourquoi ? Mais parce que tout homme dont la vie est arrangée d'avance, assurée du lendemain, songe naturellement au superflu matériel, et tout de suite après au superflu moral. Et alors dans son jardin — s'il le cultive — croît la petite fleur bleue de l'idéal, celle dont le parfum est une griserie légère, un oubli momentané de l'existence par trop uniforme.

Pour quelques-uns, cet idéal n'est que la pêche à la ligne. Et si nous sommes indulgents, cela n'est point si ridicule. Pour d'autres c'est mieux.

Or, ce mieux, ici, nous apparaît comme une conséquence logique de la fonction. Cet ingénieur qui ouvre, à travers champs, l'utile réseau de la vicinalité, qui détermine le tracé des artères par où devront circuler le sang et la substance de ce grand corps qu'est le département, se préoccupe des ressources du pays, des besoins de l'industrie, des aspirations du commerce Il fait, d'abord, de la géographie physique et économique. Insensiblement il se passionne, fait de la géographie historique, puis de l'histoire proprement dite,

puis de l'archéologie, cet annexe qui permet d'embrasser le sujet tout entier, dans le passé, comme dans l'avenir et le présent.

L'homme qui nous occupe fit de tout cela à son heure, à « l'heure du Rêve » ; il le fit à loisir, lentement, amoureusement pourrait-on dire, par curiosité et désir d'être utile ; naturellement aussi, comme un arbre méthodiquement conduit porte sa floraison normale, ensuite ses fruits.

Avec cela nulle vision chimérique et lointaine, nulle ambition caressée ; le travail pour le travail, par entraînement — car tout se tient pour qui sent l'harmonie des choses — par besoin de savoir, d'aller jusqu'au bout, une fois le point de départ admis.

D'où la logique et la beauté de cette vie, dont l'occupation même, l'aménagement, le programme, est un enseignement.

II

Bien que les travaux accomplis par M. Orieux comme Agent-voyer en chef dussent être tirés au premier plan, nous serons sobres de détails à leur sujet. Des questions techniques, un peu spéciales, ne sauraient être exposées en toute liberté dans une Revue littéraire et artistique. Mais une simple énumération aura encore sa valeur.

Pendant les quatorze années que M. Orieux occupa le premier poste de la vicinalité il fut construit 2460 kilomètres de chemins vicinaux, sur 7000 environ, que compte actuellement le département de la Loire-Inférieure. Des ponts en maçonnerie furent édifiés sur les cours d'eau les plus importants : la Chère, le Don, dérivation de la Vilaine, l'Isac, l'Erdre, le Brivet, la Sèvre, la Maine et la Boulogne.

Etant agent-voyer inspecteur il avait plaidé contre le système des ponts à péage, ces « obstacles » plus infranchissables qu'il ne semble aux relations de voisinage. A partir de son élévation à la tête du service il n'en fut plus établi. Même en 1879, il provoqua le rachat de ponts à péage existant sur la Loire, le Seil de Rezé, le Tenu, l'Isac et l'étier du Pouliguen.

Son personnel fut l'objet de toute sa sollicitude. Sur son initia-

tive, le Conseil Général institua en 1872 une Caisse de retraite pour la vieillesse des Cantonniers, au moyen d'annuités payées par le département.

On lui doit aussi la remarquable percée du Boulevard de ceinture, autour de Nantes. Nous savons, au surplus, qu'en mémoire de cette création, le nom de M. Orieux devait être donné à l'un des tronçons de cette belle voie. La promesse fut oubliée. Hélas ! comme les fantômes de la ballade, les promesses vont vite.

Ajoutons un trait essentiel à la physionomie de ce fonctionnaire laborieux : il fut économe des deniers publics. Nous n'avons, parmi les preuves, que l'embarras du choix. Rappelons qu'il était d'usage de faire de grands fossés le long des chemins vicinaux. Ces fossés étaient, dans la plupart des cas, inutiles, même dangereux, M. Orieux, observateur avisé, sans cesse en garde contre les errements de la routine, préconisa l'emploi des petits fossés, même des caniveaux partout où cela était suffisant pour l'écoulement des eaux. L'économie résultant de cette mesure, en apparence peu importante, dépassa bientôt cent mille francs[1].

Nous disons qu'il préconisa cette mesure ; il ne l'imposa pas, en effet, il n'en fit point une règle absolue, sentant une résistance chez quelques-uns de ses subordonnés. Ceci est encore un trait de son caractère. Il préféra user de persuasion plutôt que de faire sentir son autorité directe, laquelle, au fond, ne désarmait que momentanément. Il savait, celui qui dans sa prime jeunesse avait suivi le mouvement capricieux du grand brick, que commander n'est pas toujours gouverner, et que, contre certains courants difficiles, « louvoyer » est une ruse de marin, honnête et permise, et qui se trouve être, dans certains cas, la sagesse même.

[1] M. Orieux publia, à l'usage de son service les trois ouvrages suivants : 1° *Instruction sur le cylindrage des chaussées empierrées ;* 2° *Instruction sur l'entretien des chemins vicinaux* (1871) ; 3° *Règlement pour le service des cantonniers* (1874).

Ces deux derniers ouvrages lui valurent une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1878.

III

Au cours des dix années qu'il passa à la tête de l'arrondissement de Paimbœuf, M. Orieux mit à profit ses loisirs ; il étudia à divers points de vue le territoire dépendant de son service.

« Car que faire en un gîte à moins que l'on ne songe? » a dit le bon fabuliste. Il aurait pu dire, avec une raison égale, que la songerie s'impose tout autant au promeneur solitaire qui pérégrine à travers la campagne tranquille ; et tel est le cas de l'agent-voyer. C'est donc en suivant, par devoir, les mille ramifications du réseau vicinal, que le fonctionnaire fut conduit — à l'*Heure du Rêve* — à scruter le passé d'après les vestiges restés debout, énigmatiques.

Le fruit de ces premières recherches fût un ouvrage assez important : *Etudes archéologiques dans la Loire-Inférieure* (arrondissements de Nantes et de Paimbœuf) avec planches hors texte représentant, pour la plupart, des appareils d'architecture, rigoureusement dessinés et cotés, par un homme que l'on sent être bien du métier.

C'est un livre timide, prudent, presque uniquement documentaire, œuvre d'un néophyte fraîchement impressionné par les définition précises de l'*Abécédaire* de de Caumont. Mais ce livre a son intérêt, malgré les lacunes, peut-être, que l'aspirant archéologue ne pouvait éviter. Ecoutons ce début :

« Nous racontons ici, sans prétention aucune, et en ne faisant souvent qu'une sèche nomenclature, ce que nous avons *touché* et *mesuré*... ; de sorte que l'on peut considérer comme très exactes les dimensions que nous donnons pour beaucoup de monuments antiques, depuis l'époque celtique jusqu'au moyen-âge. »

Ces lignes de l'avant-propos précisent ce que vaut l'ouvrage. Ce qui s'y trouve décrit a été *touché* et *mesuré*.. D'autre part, si les détails abondent, l'auteur les a accumulés sans se préoccuper de leur « utilisation littéraire ». Il laisse à la littérature le soin des reconstitutions séduisantes, à tenter dans un but différent. Quant à lui, il n'a garde d'oublier que le doute doit rester à la base de

toute méthode scientifique. Il s'astreint donc à parler uniquement de ce qu'il a vu — ce qu'on appelle vu.

D'aucuns songeront plus tard à lui en faire reproche, l'accusant de manquer d'imagination. Beau grief ! Félicitons-le, au contraire, car c'est la raison pour quoi son ouvrage, bien que de visée modeste, est cependant de ceux qui surnagent parmi la marée montante des « essais » et des « mémoires ». Les lignes, les courbes, les chiffres bien définis survivent à toutes les hypothèses. Que vaut, en matière scientifique, la description imagée d'un grand poète, à côté d'un dessin exact, d'un plan bien mesuré ? Or, l'archéologie est d'abord une science. C'est ce que M. Orieux avait tout d'abord compris. Il arrivait donc dans les meilleures dispositions, grâce au pli professionnel du géomètre, épris des données exactes et contrôlées.

Les *Etudes archéologiques*, furent honorées d'une médaille d'argent au concours de la Société académique de la Loire-Inférieure (1864). Encouragé par cette récompense flatteuse, plus encore passionné par ses propres recherches, il se fit admettre peu après à la Société archéologique, puis continua ses explorations dans le passé. Mais ce n'est que vingt ans plus tard qu'il descendit dans la lice, et qu'il se mêla à des controverses assez retentissantes. Heureusement, pendant son long recueillement, il avait pris soin de se bien armer ; et l'on va voir que la précaution n'était point inutile, car il allait avoir affaire à forte partie.

EDOUARD LEMÉ.

(*La fin à la prochaine livraison*).

HUIT JOURS A LOURDES

(*Suite* [1].)

J'aperçois le Père Jouet. Je n'avais jamais pu savoir l'heure de sa messe. Un évêque termine la sienne : l'évêque d'Indiana, je crois. Il vient de loin. Le Père Jouet monte à l'autel. Oh ! la belle messe, la vraie prière calme, recueillie, et cette réelle première messe pour moi à la grotte de Lourdes était dite par un allié de ma mère : miracle presque dû à mes amis du ciel qui m'ont conduite ici. Rentrée à l'hôtel, je veux envoyer une lettre au Père Jouet ! Peu d'élan chez le petit domestique basque de l'hôtel, plus habitué à servir à table qu'à faire le facteur. Je me décide à être moi-même mon valet de chambre, et je grimpe chez les Pères. Je sonne. Pas de Père Jouet : il est à l'Immaculée Conception. Je monte toujours. A Lourdes, on monte au ciel et dans les Pyrénées. En cherchant la porte du couvent, j'aperçois le Père Jouet. Il me fait entrer : une bonne et sainte causerie ! Je descends avec lui jusqu'à la grotte.

« J'édite la petite maquette que vous m'aviez confiée, me dit-il. » O bonne Vierge Marie ! c'est vous qui m'avez trouvé un éditeur, car mes premières poésies imprimées en livre ont été reçues, en face de la basilique et de la crypte de Lourdes. Nous descendons à la grotte. Le Père reste près des bancs et prie sans doute pour mon pèlerinage. J'entre dans la grotte. Alors j'oubliai cette grande joie littéraire, ou du moins je la confondis avec la prière, et je goûtai ce doux bonheur de causer avec Dieu et avec Marie. Je ne pouvais plus la quitter. Oh ! elle a bien posé là son pied, car elle y a laissé son cœur. Je rentre à l'hôtel, le Père Jouet doit partir à 2 heures.

Voici un autre pèlerinage : Melan du Gers. Les pauvres pèlerins ont la pluie. Je les cherche en vain près de la grotte et m'y abrite,

[1] Voir la livraison de janvier 1900.

doux abri près de la sainte Vierge ; puis j'affronte le mauvais temps pour chercher dans l'église la belle procession du Saint Sacrement. Elle n'est pas au Rosaire. Je monte, je monte toujours à cette tour Eiffel du bon Dieu. Foule nombreuse à la basilique. Je redescends. La pluie toujours. Je crois deviner M. Etcheverry, le fils de l'ami de collège de mon père. Rien d'étonnant. Son château est dans les Pyrénées. Il pleut trop pour chercher à causer. Je redescends la pente et je longe le Gave pour rentrer à l'hôtel : délicieuse allée, qui est une oasis dans l'ardent soleil, mais bien triste les jours de pluie. Je rencontre une petite voiture où est assise une jeune fille. Son père pousse la voiture, sa mère la traîne. Pauvres parents, me dis-je, ils amènent leur fille pour la guérir et la pauvre malade est toute trempée. Décidément, ce jour-là avait une teinte sentimentale. Notre rue avait une boue phénoménale. A Lourdes, si la boue n'est pas dans les âmes, elle ne manque pas dans le chemin. Il y avait surtout près du pont un passage difficile où il fallait s'armer de tout son courage : un vrai lac boueux. Par un pareil temps, nous renonçons à la procession aux flambeaux et nous restons à l'hôtel. Nous avions formé le projet d'aller faire une excursion à Saint-Palais, le pays de mon père, et de chercher sa maison paternelle, maintenant à des étrangers, un pèlerinage aussi, celui du souvenir. Je voulais aller voir dans la montagne la propriété d'Ibarolles où la tante Lucine a élevé mon père, cette bonne tante Lucine qu'il m'a appris à aimer ! Eh bien ! faut-il vous l'avouer en courbant la tête comme une coupable, je n'y ai pas été. J'ai laissé ma famille de la terre pour ma mère du ciel. Perdre une journée de Lourdes, ah ! non, on ne peut se décider à perdre une parcelle de bonheur. J'ai toujours eu un culte pour mon père, dont le nom seul me fait battre le cœur, et je lui ai préféré la sainte Vierge. Il n'y a au-dessus de la grotte un chemin qu'on appelle les Lacets. Nous étions dans les lacets de Marie. Elle nous tenait bien. Nous ne pouvions la quitter. Le lendemain, messe à la grotte avec des parapluies qu'on ferme aux moments solennels. O pauvres pèlerins de Melan ! Je veux rentrer à l'hôtel ; mais voici un pèlerinage. Il est nombreux, imposant. Un franciscain le conduit, en tenant la croix. On chante, on déploie les bannières.

Beaucoup de capulets. « D'où venez-vous? demandais-je à l'une des pèlerines. — « De Pau, et de Saint-Palais quelques-uns. » De Saint-Palais, de Pau ! Marchons avec eux, me dis-je. Je ne vais pas à la montagne, mais la montagne est venue à moi. Ces gens-là, c'est presque ma famille. Et je monte avec eux les marches qui conduisent à la basilique. Nous aurions été chercher des souvenirs dispersés. Où était la maison ? Vagues renseignements : un balcon, un jardin, une terrasse d'où l'on voyait le Gave. Oh ! le fleuve doublement aimé, le Gave de mon père et de la sainte Vierge : je voudrais lui envoyer un baiser. Je suis plus que d'autres l'enfant de Marie.

Rien de tout cela n'était bien précis. Vive le pèlerinage qui nous faisait retrouver nos compatriotes ! J'aimais ces gens-là. Mon cœur s'élargissait pour y mettre tous les pèlerins, il se remplissait de capulets et de bérets. C'était le pèlerinage du tiers-ordre de Pau. Nous entrons dans la basilique. On prêche. Le prédicateur est un franciscain. Il est de Saint-Palais. Au déjeuner de l'hôtel, je vois arriver deux jeunes gens qui s'installent à la table voisine. Je crois deviner le baron de Massy, qui est venu cette année à mes matinées à Paris. Lorsque nous quittons la salle à manger, il se lève et nous parle. C'est bien lui, un souvenir parisien et mondain, au milieu de la ville sainte. Nous allons ensuite retrouver nos bons amis de Pau, et nous avons le bonheur d'être placées au premier rang sur les bancs, en face la grotte. Devant nous sont rangés les malades : cinq petites voitures où sont assises ou étendues deux jeunes filles, deux enfants et une dame âgée. Les deux jeunes fille sont distinguées et charmantes et sourient à la Vierge de la grotte. Le Père monte en chaire. « Il semble, dit-il, que la Providence se soit plu à rassembler aujourd'hui des jeunes filles, des enfants malades. Ils sont innocents Priez, mes frères. Dites : Mon Dieu sauvez les : vous le pouvez ». Et nous répétons tous : « Sauvez-les, vous le pouvez ». Le Père émeut l'auditoire. Tout le monde pleure. On a tant prié, me dis-je, il y aura un miracle, et l'on part pour la procession du Saint Sacrement, en chantant. Au retour, on s'arrête devant l'église du Rosaire et le prêtre pose le Saint Sacrement sur les malades. C'est encore Jésus qui passe comme dans la Judée. Alors nous entendons un grand cri. Tout le monde se précipite pour savoir qui est sauvé. « Un

instant, dit le Père, ne soyez pas si curieux. Songez à ces pauvres enfants ». Et l'on donne la bénédiction du Saint Sacrement. Aussitôt après, nous voyons une jeune fille, appuyée sur le bras de son père, monter les degrés de l'église du Rosaire. Depuis six mois prise par une maladie nerveuse, elle ne pouvait bouger. Elle s'était levée de sa petite voiture, au passage du Saint Sacrement et s'était jetée dans les bras de sa mère. Quelque-uns disent que les cris ont été poussés par le père et par la mère. Quels seront les parents qui ne le croiront pas ? Nous la voyons aller ensuite à la constatation médicale, et nous attendons près de la petite voiture vide, où l'on viendra sans doute reprendre son châle. Nous rencontrons alors le baron de Massy et son ami. Ils sont émerveillés ! Ils ont tout vu et très bien vu. Lassée d'attendre la miraculée, je vais prier à la grotte. Quelle ne fut pas ma joie en apercevant la jeune fille qui venait apporter un cierge et qui baisait le rocher. Je lui offris ma chaise et lui serrai la main, puis je serrai celle de son père qui me fit récidiver avec sa fille, douce récidive ! Nous sortons ensemble de la grotte. Nous apercevons la mère. Nous nous précipitons vers elle : « Madame, que nous sommes heureuses de votre bonheur ! » Les parents, tout émus, ont peine à contenir leur joie ! — « Est-ce vous que j'ai rencontrés hier sur les bords du Gave, traînant par la pluie la voiture de votre fille ? » — « Oui », me répondent-ils.

Cette jeune fille est de Périgueux ; elle est à Lourdes depuis quelques jours ; elle n'est pas du pèlerinage de Pau.

Oh ! le doux miracle, celui de l'amour maternel. Le père et la mère avaient communié le matin à la grotte.

Enfants, aimez bien vos parents ! Dieu peut-il ne pas exaucer leurs prières.

Comme je priai à la grotte ! O mes deux amis invisibles ! ô vous qui m'avez conduite ici, protégez-moi, vous m'aimez tant ! Et j'entendis la sainte Vierge me dire tout bas ! « Je t'aime plus encore. »

Nous rencontrons alors la voiture d'une des jeunes malades que nous avions vues avant la procession. « Mademoiselle, je croyais d'abord que c'était vous qui étiez guérie. Vous le serez à votre tour ». — « Mais oui », me répondit-elle avec un sourire. Puis elle ajouta : « Quand la sainte Vierge ne guérit pas, elle accorde tant de grâces ».

Et cette figure s'illumina d'un reflet céleste. Ces belles paroles me firent encore plus d'impression que le miracle. « Je suis, dit-elle, clouée ainsi depuis vingt-et-un ans. J'avais 4 ans. » Pauvre jeune fille, ou plutôt heureuse jeune fille ! Elle croit avoir les pieds dans sa petite voiture, elle les a dans le ciel.

Le soir, procession aux flambeaux. Nous marchons avec nos quasi compatriotes qui retournent à la gare, en chantant, et passent devant notre hôtel. Nous les reconduisons, et ils nous reconduisent. Echange de bons procédés. Ne sont-ils pas du pays du collège de mon père. O la belle journée : journée du miracle, du souvenir, de famille, journée du paradis !

(A suivre). BERTILLE SEGALAS.

HUINI BIOTTIC

Eid en hani en des sàüet
Er ré forbannet, Youan Berthou.

Gùêral, i cousket creis en nos,
E mes bet huiniet penos

I oen deit de vout ur bodic,
Ar vorden ur riolenic,

E mes bet huiniet penos
I oen deit de vout ur bod ros,

Ital ur houah, ur bod ros gouiü
Mén zê de larèt ur son gùiü,

Ur son gùiü èl ur pinpinnic,
G'hé mein truëg ur poussinic.

Ur poussinic g'hé mein truëg
Zê de sonnein im bleiu, im beg ?

RÈVE DE PETIOTE

Pour l'auteur des *Exilés*,
Yves Berthou.

Naguère, au cours de mon sommeil, en pleine nuit, j'ai rêvé que J'étais devenue un petit buisson, au bord d'un ruisselet,

J'ai rêvé que j'étais devenue un rosier

Près d'un ruisseau, un rosier sauvage où viendrait dire une chanson joyeuse,

Une chanson joyeuse, comme un pinson, un oiselet d'apparence misérable.

Un oiselet de mine piteuse viendrait chanter à ma cime?

Caër oé d'ein de nos huiniein,
Pen dé d'en hiaul a hum ziscoein,

Lemel hré get n'ein er greden
Penos, de larèt hé sonnen,

Tê im blein, trüeg, un inic.
Allas ! deit é ur pengleuic,

Ur pengleuic en des sonnet :
« Amen i tan mé, filenet,

« Filenet, ne houyan penos,
« Meid ne vê dré houst er bleu ros,

« Ar ur bod biot e legern
« G'en amzér gaër, i misc er spern.

« Ar er bod ros gouiü, mechal
« Ma vên bet deit de dernijal?

« Ne vê ket enta gùel hilleh
« Chom ar un tousic derüèn Bréh,

« Creis en deliaü rid ha en dél
« Cochet doh hanal en aüél,

J'avais beau, la nuit, en rêver, dès que le soleil venait à poindre,
S'évanouissait en moi la conviction que, pour chanter,
Un oiselet misérable monterait à ma cime. Hélas ! c'est une mésangette qui est venue,
Une mésangette qui a chanté : « Je viens ici attirée,
« Ensorcelée, je ne sais comment, à moins que ce ne soit par le parfum des roses
« Qui brillent sur le frêle buisson, entouré d'épines, à l'époque du renouveau.
« Sur un rosier sauvage, est-il possible que je sois venue voltiger?
« Ne vaudrait-il donc pas beaucoup mieux rester sur une yeuse de Bretagne
« Au milieu du lierre et des feuilles, garantie contre l'haleine du vent,

« En aüél iein e hueh bermen
« Ken vê laret han de dremen ?

« Gùouaü, mez un derüen ne zoug bleu,
« Ha, pe oé caër, er peur pengleu

« I cleuet goust huec er ros gouiü,
« E oé bet deit de vout ken gùiü

« Ma dernij aben d'er bodic
« Èl ur potr aben d'i zousic. »

⁂

Elcé sonnein hré er pengleu.
A getan ne ellen chileu

Doh hé boéh, na muioh terhel
Ar hé feur plun, hemb kin ur sel.

Me gleué en dél i crénein
Èl eid nijal bian pel doh ein,

G'en disprizans a en inic.
Mez dalhet des get hé sonnic,

« Du vent froid qui souffle à l'heure actuelle, tellement froid qu'on me dirait sur le point de trépasser ?

« Si, mais un chêne ne porte point de fleurs, et, au beau temps, la pauvre mésange

« En respirant la fraîche senteur des roses sauvages, était devenue si gaie

« Qu'elle vole à tire d'aile vers le maigre arbrisseau, comme un *gâs* vers sa douce mignonne. »

⁂

Ainsi chantait la mésange. D'abord, je ne pouvais écouter

Sa voix, ni abaisser non plus sur son triste plumage un seul de mes regards...

J'entendais mon feuillage frissonner, comme s'il voulait voler bien loin de moi,

Et cela, par dédain de l'oiselet. Mais elle a continué à répéter sa chansonnette

Ital er bod ros, er pengleu,
Ha er bod hum leq de chileu.

*
* *

« Er son men zou son pengleuic,
« Biot hé horv èl hé boéhic.

« Ur peur inic en des anouit
« Ha pel doh hé mam zou oueit cúit.

« Allas ! tuémoh vêhé hilléh.
« Pe vên chomet g'em mam in neh,

« In un toul don, i creis un tous,

« Mez deit oé d'ein un huini dous

« Des me laket, êl m'hrér i Bréh,
« Lièsmad, d'obér ur folléh.

« Vén bras on, èl idan merüel.
« O pe ellen aoêl derhel

« Betac creis en amzér neuë !
« Marcé i tê d'er bod truë,

Auprès du rosier, la mésange, et l'arbrisseau se prend à l'écouter.

*
* *

« C'est ici la chanson d'une mésangette dont le corps est fluet, comme la voix,

« D'un pauvre oiselet frileux qui s'est exilé loin de sa mère.

« Hélas ! j'aurais bien plus chaud, si j'étais resté près de ma mère, au nid,

« Dans une cavité quelconque, profondément blotti, au cœur d'un tronc, mais il m'est venu un doux songe

« Qui m'a incité, —le cas est très fréquent en Bretagne, — à faire une folie.

« Je suis extrêmement faible, comme sur le point de mourir. Oh ! si je pouvais, au moins, résister

« Jusqu'au milieu de la nouvelle saison ! Peut-être viendrait-il à l'arbrisseau de la pitié

« Truë doh er peurkeh pengleu ?
« Mes hirreh ma splannei er bleu,

« Ma legarnei er bleu ros gouiü
« A béré i chonjan hiniü.

« O bleu ros gouiü, en in truëg,
« P'hi dou cleuet hou coust ken huec,

« Hum lezou de gouéh marü idan
« Er bod, ha dar en neuë-han

« Get n'oh marcen e zischenné.
« Ar er pengleuic, get truë ! »

. . . . . .

PIERRIC LORENS.

« De la pitié pour la malheureuse mésange ? J'ai grand'hâte de voir resplendir les fleurs,

« De voir scintiller les roses sauvages auxquelles je pense aujourd'hui.

« O églantines, le misérable oiselet, après avoir respiré votre si fraîche odeur,

« Se laissera tomber mort sous l'arbrisseau, et les pleurs du printemps

« Ensemble que vous, descendront peut-être sur la mésangette, avec pitié ! »

. . . . . .

PIERRE LAURENT.

MÉMOIRE GÉNÉALOGIQUE

SUR LA MAISON DE PLŒUC

ARCHIVES DE LA MAIRIE DE POULLAOUEN

Les sources les plus claires et les plus certaines pour la généalogie sont bien les anciens registres paroissiaux : là vous avez devans les yeux ces actes deux et trois fois séculaires, attestés par les bellet et parlantes signatures de personnages souvent illustres et mémorables : vous touchez la feuille où semble être l'empreinte de leurs mains : on dirait les voir apparaître avec leurs proches et leurs voisins qui signent avec eux : c'est toute une vision du passé, et, malgré les dates lointaines, le temps si meurtrier sur toutes choses a respecté ces caractères et n'en a rien effacé : et cependant la poussière de ceux qui les tracèrent ne se retrouverait même plus ?

C'est pourquoi en présentant dernièrement, dans ma notice sur *Carhaix et son passé*, la filiation de la branche aînée de l'illustre maison de Plœuc du Tymeur, je regrettais infiniment de n'avoir fait l'exploration des archives de la mairie de Poullaouën, paroisse du château du Tymeur où déjà je m'étais rendue inutilement.

Mais faisant une nouvelle tentative, j'ai parcouru cette fois, pendant quelques heures, les importants anciens registres avec l'espoir surtout d'y découvrir de nouveaux documents sur la révolte du papier-timbré pour ajouter au récit des tragiques événements du Tymeur, découverte palpitante d'intérêt due à M. Lemoine, ancien archiviste du Finistère. Sous ce rapport mon attente a été trompée, rien de cette époque. Cette année 1675, qui vit le soulèvement en masse des peuples de cette contrée, semble tout-à-fait omise dans les registres qui suivent celui de 1604-1664.

En revanche un nombre d'actes fort importants pour l'histoire de la branche aînée des Plœuc ne nous a pas fait regretter l'examen de ces archives enfouies au fond d'une mairie obscure et humide.

Le plus ancien registre, celui de 1548 à 1568, sur vélin, est un véritable chef-d'œuvre d'écritures du temps qui prouve qu'à cette époque si lointaine la Basse-Bretagne avait dans son clergé des lettrés d'une habileté rare.

Dans ce registre tout en latin, et à cause de cela trop vite feuilleté, j'ai seulement pris note du baptême de *Jeanne de Plœuc*, fille de noble et puissant Vincent de Plœuc, sgr du Tymeur, Breignou, etc., et d'*Anne du Chastel* — parrain noble et puissant *Guillaume du Chastel*, sgr de Kersimon, et marraines nobles et puissantes demoiselles *Jeanne du Chastel*, dame de Tyvarlen, et Pétronille de Plœuc, dame de la Porte-Neuve[2]. — (Vers 1567).

Dans le registre 1604-1664, les actes suivants :

Le 25 septembre 1611 a été baptisé *Jan de Plœuc*, fils de noble, et puissant *Vincent de Plœuc*, baron de Guergorlay, sgr de Pratmaria, Kerannot, etc.[3] et de dame *Susanne de Coetanezre*, dame des dits lieux, sa compaigne, lequel baptisé a esté tenu sur les sainctz et sacrés fontz par hault et puissant messire *Jean de Goullaine*[4], che-

[1] *Vincent de Plœuc, sire de Plœuc, sgr du Tymeur*, chevalier de l'ordre du roi, fils de Charles sire de Plœuc, sgr du Tymeur, chevalier de l'ordre du roi, et de *Marie de Saint-Gouesnou*, mourut en 1598.

Anne du Chastel, fille de *Guillaume sgr de Kersimon*, et d'*Anne de Kerasret*, fut sa seconde femme.

[2] A cette époque les enfants de qualité avaient les garçons deux parrains et une marraine, et les filles un parrain et deux marraines.

[3] *Vincent de Plœuc* second fils de *Vincent de Plœuc*, sgr du *Tymeur*, et de *Moricette de Goulaine*, épousa *Susanne de Coëtanezre*, dame *du Granec*; *Jean de Plœuc*, leur second fils, baptisé le 25 septembre 1611, épousa par contrat du 23 juillet 1633, *Anne de Carné*, fille aînée de *Jean de Carné*, gouverneur de Quimper, et de *Françoise de Kernesne*, et une de leurs filles, *Mauricette de Plœuc*, fut mariée le 27 février 1639 à messire *Louis de Gourcuff*, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la Chambre.

[4] *Jean de Goulaine*, baron *du Faouët*, chevalier de l'ordre du Roi, second fils de *Claude* marquis *de Goulaine* et de *Jeanne de Bouteville*, né le 10 octobre 1563, au château du Sainct, marié à *Anne de Plœuc*, fille de *Vincent* et d'*Anne du Chastel*.

vallier de l'ordre du Roy, baron du Faouët et de la Ruffelière, sgr de Kerasrut, de Costangars, Pellem, Poulmic, etc. parrain, et par dame *Louise du Louët* dame de Kerouant, Kermen, Bréhoulou, etc., marraine. Le dit baptistaire faict par le ministère de noble et vénérable personne messire Jacques Lhonnoré prestre, chanoine de l'église monsieur Sainct-Corentin, cathédralle de Cornouaille, et recteur de ladite parroisse.

JAN DE GOULLAINE,
LOUISE DU LOUET,
L'HONORÉ, baptisant.

Le trentième jour d'octobre 1622, très hault et puissant messire *Guy de Rieux*[1], marquis d'Oixant, de Bourglesvêque, dit *de Montmartin*, et lieutenant pour le roy en Bretaigne, et gouverneur pour Sa Majesté des ville et château de Brest, a nommé et tenu sur les fonts de basteme ensemble avec haulte et puissante dame *Marie de Plouec* dame de Keraliou, messire François *Guy de Plouec*[2], filz légithime de hault et puissant messire *Sébastien de Plouec* et haulte et puissante dame, *Marie de Rieux*[3], marquis et marquise du Tymeur, baptisé par missire *Charles Guillou*, recteur de cette paroisse de Poullaouen, lesdits jour et an que devant.

MARIE DE RIEUX,
SÉBASTIEN DE PLŒUC,
GUILLOU, R^tr.

[1] *Guy de Rieux*, marquis *de Sourdéac*, mort à Assé, en Anjou, le 4 décembre 1628, était marié à *Susanne de Saint-Melaine* fille de *Jean de Saint-Melaine*, sgr de *Bourg l'Evesque*, *du Pin*, et *de Montmartin*, et de *Renée d'Andigné*.

Mais peut-être s'agit-il dans cet acte de son fils aîné *Guy de Rieux*, marquis de *Sourdéac et d'Ouessant*, vicomte de la *Boutevillaye*, baron de *Bourg l'Evesque* et de *Montmartin*, gouverneur de Brest en survivance de son père et premier écuyer de Marie de Médicis, marié à *Louise de Vieuxpont*, et mort à *Neufbourg*, le 14 octobre 1640, laissant sept enfants.

[2] *Guy de Plœuc* mourut l'an 1639, sans alliance.

[3] *Marie de Rieux*, fille de Guy de Rieux, marquis de Sourdéac et de Susanne de Saint-Melaine, fut mariée, dans la chapelle du château de Brest, le 8 janvier 161[illegible], à Sébastien de Plœuc, marquis de Tymeur, fils de Vincent sire de Plœuc, sgr du Tymeur et de sa troisième femme, Moricette de Goulaine.

Le dimanche tyers jour de novembre, l'an 1623, en l'Eglise paroissialle de Poullaouen a esté par Révérend Père en Dieu messire *Guillaume Le Prestre*, évesque et comte de Cornouaille[1], conseiller du Roy en ses conseils, baptisé *Renné*[2] fils naturel et légitime de hault et puissant messire *Sébastien de Plouec*, marquis du Tymeur, sire *de Plouec*, baron *de Guergorlay*, sgr du Breignou, *Plouec* et *Plessis*, etc., et haulte et puissante damme *Marie de Rieux*, dame desdits lieux, sa compaigne lequel a esté tenu sur les saincts et sacrés fonts de baptême par Révérend Père en Dieu, messire, Renné *de Rieux*, évesque de Léon[3], abbé des abbayes de Daoullas Le Relec, etc. Docteur, conseiller du Roy et son conseiller d'Estat, et maître de son oratoire, parein, et dame *Anne de Plœuc*, dame *de Suguenzou*, douairière *de Penguilly*[4], marraine. Présentz les seigneurs du Faouët, Lesmais, Coëtquenan, Coëtjunval, Brésal, Lesquiffiou, et plusieurs autres.

René de Rieux, év. de Léon.
Anne de Plœuc,
G. Le Prestre, év. de Cornouaille.
J. Soxus, archidiacre de Pochaer, présent.

Le dimanche, 30e jour d'aoust 1626, en l'église paroissiale de Ploelaouen a esté par noble et vénérable personne missire *François Olymant*, chanoine de Kahez, et recteur de Plonévézel, baptisée *Anne-Honnorée*, fille de hault et puissant messire *Sébastien de Plœuc*, marquis *du Tymeur*, sire *de Plœuc*, baron *de Guergorlay*, seigneur *de Breignou*, *Plouyé*, *le Plessix*, etc., et haulte et puissante dame *Marie de Rieux*, dame desdits lieux, sa compaigne,

[1] *Guillaume Le Prestre*, évêque de Cornouaille, fils d'*Olivier Le Prestre*, sgr de Lézonnet, gouverneur de Quimper et de Concarneau, fut nommé en 1614, évêque de Quimper, et mourut le 8 novembre 1640.

[2] *René de Plœuc* entra dans l'ordre des Carmes.

[3] *René de Rieux*, évêque de Léon, était frère de *Marie de Rieux*, marquise de Plœuc, et fils comme elle de *Guy de Rieux*, marquis *de Sourdéac*, et de *Suzanne de St-Melaine*. Il mourut à l'abbaye du Relec, le 8 mars 1651, après un épiscopat très troublé.

[4] *Anné de Plœuc*, femme de *Pierre de Kersandy*, était fille aînée de *Vincent de Plœuc* et de *Moricette de Goulaine, sa troisième femme.*

laquelle a esté tenue sur les sainctz et sacrés fonds de baptesme par messire *Honorat d'Acigné*, comte de *Grandbois*[1], baron *de la Rochejagu*, vicomte de *Quemper-Guézennec*, sgr *de la Touche*, *la Villemario*, *Troguindy*, etc., parain, et haulte et puissante dame *Anne de Plœuc*, baronnesse *du Faouët*[2] et de *Poulmic*, dame de *Keradrezet*, *Guerlégan*, etc. Présents un grand nombre des seigneurs du païs, tant de *Cornouaille*, *Tréguier*, que *Léon*.

HONORAT D'ACYGNÉ,
ANNE DE PLŒUC,
P. OLYMANT.

Ce jour quatriesme de juin 1640 a esté célébrée la bénédiction nuptiale d'entre haut et puissant messire *Jacques de Riouallen*, chevalier, seigneur *de Lanuzouarn*, etc., fils aisné d'autre hault et puissant messire *Jan de Rivallen*, aussi chevalier, sgr *de Mezléan*, *Lanuzouarn*, *Penanhech*, etc., et dame *Marguerite le Barbier*, sa compaigne, d'une part, et dame *Louise-Renée de Plœuc*, fille puisnée de haut et puissant messire *Sébastien de Plœuc*, sgr marquis du *Tymeur*, baron de *Guergorlay*, etc., du mariage de mon dit seigneur marquis, avec feue haulte et puissante dame *Marie de Rieux*, vivante dame marquise, espouse dudit seigneur, par noble vénérable et discret messire *René du Louët*, sgr de *Kerguilio*, chantre et chanoine de *Léon*, assisté du soubz signateur, recteur de la paroisse de *Poullaouen*, en la chapelle de Notre-Dame du château dudit Tymeur, et ont esté présents et assistants les soubz signants lesd. jour et an.

RENÉ DU LOUET,
SÉBASTIEN DE PLŒUC,
JAN RYOUALEN,
HIÉROSME DU CAMBOUT,

[1] *Honorat d'Acigné*, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, chevalier de son ordre, fils de *Jean*, sire d'*Acigné* comte de *Grandbois*, et d'*Anne de Bueil*. Il épousa 1° *Jacqueline de Laval*, et 2° *Marguerite de Coëtnempren*.

[2] *Anne de Plœuc*, fille de *Vincent de Plœuc*, marquis du *Tymeur*, et d'*Anne du Chastel* fut femme de *Jean de Goulaine*, baron du *Faouët*, mourut religieuse du Calvaire, en odeur de sainteté, à Morlaix, le 7 février 1636.

JEANNE-GABRIELLE DE PLŒUC,
MARIE DE PLŒUC,
MORICETTE-RENÉE DE PLŒUC,
MARGUERITE LE BORGNE,
MARIE DE PLŒUC,
GABRIEL DE PLŒUC[1],
HERVÉ LAOUR, Recteur.

Ce jour dix-neuvième de janvier 1644 a esté célébrée la bénédiction nuptiale entre hault et puissant messire Donatien *de Maillé*, marquis de Kerman, comte *de Maillé* et baron de la Forest, etc.[2] et dame *Moricette de Plœuc*, fille aînée de haut et puissant messire *Sébastien de Plouec*, sgr marquis du Tymeur, baron de Guergorlay, etc., du mariage dudit seigneur marquis du Tymeur avecq haute et puissante dame *Marie de Rieux*, vivante dame marquise espouse dud seigneur, par vénérable Père en Dieu, messire René du Louët, Evesque de Cornouaille, assisté de missire Hervé Laour, recteur de la paroisse de Ploulaouen.

DONATIEN DE MAILLÉ,
MORICETTE-RENÉE DE PLŒUC,
SÉBASTIEN DE PLŒUC,
RENÉ DE CARNÉ[3],
ANTOINE DE MAILLÉ,
LÉONOR DE MAILLÉ,

[1] *Gabriel de Plœuc*, vicomte de Coëtquenan, second fils de *Vincent*, marquis *de Plœuc*, et de *Moricette de Goulaine*, mort sans alliance.

[2] *Donatien de Maillé*, marquis *de Carman*, fils de haut et puissant *Charles de Maillé*, marquis *de Carman*, seigneur de l'*Islette*, et de *Charlotte d'Escoubleau* Il fut tué en duel par *Claude du Chastel*, seigneur *de Châteaugal*, marquis *de Mezle*, et mourut le 29 mars 1652, au château du Tymeur, un Vendredi-Saint.

[3] *René, comte de Carné, vicomte de Cohignac* et *de Trévalot*, sgr *de Marcein* et *du Plessis de Mareil*, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, chevalier de son Ordre, né en 1619, fils de Jean, chevalier de l'ordre du Roi, et de Françoise de Kernezne. Il épousa *Susanne Loysel*, veuve de *Philippe de Châteaubriant*, comte des Roches-Baritaut. Après la mort de *René de Carné* elle épousa en troisièmes noces *Amaury-Charles de la Moussaye*. (*Chevaliers bretons de Saint-Michel*, vicomte G. de Carné, pages 85-86.)

René de Guergorlay,
Jacques de Rioualen,
Gabriel de Plœuc.

Ce jour sixième avril 1652 a esté baptisée *Marie-Magdeleine de Maillé* par vénérable missire *Hervé Laour*, recteur de *Poullaouen*, fille légitime et naturelle de très haut et puissant messire *Donatien* chef de nom et d'armes *de Maillé*, et *Moricette-Renée de Plœuc*, marquis et marquise *de Carman* et *du Tymeur*, etc., ses père et mère, laquelle a esté tenue et nommée sur le sainct fond de baptesme par messire *Jacques de Rioulen*, sgr *de Lanuzouarn*, *de Mesléan*, *de Lalunec*, baron de . . . etc., et dame *Marie de Plœuc*, dame de Kerouallé, Chef-du-Bois, Coetsaliou, parain et maraine[1].

Jacques de Rioullen,
Marie de Plœuc.
Sébastien de Kerhoent.
Hervé Laour, Recteur.

Le 13 juin 1652. — Baptême d'*Antoine Donatien de Maillé* fils des mêmes[2]. Parrain haut et puissant seigneur *Anthoine de Maillé*, comte *de la Marche*, et haute et puissante dame *Marguerite Le Borgne*, dame de Kerlouët[3].

Le 3e juin 1657, en la chapelle de Saint-Charles, au château du Tymeur, Henry, fils naturel et légitime de haut et puissant seigneur messire *Donatien de Maillé*, marquis de Carman, du Tymeur et autres lieux, et de haute et puissante dame *Moricette-Renée de Plœuc*, sa compaigne, a esté baptisé par Illustrissime et Révérendissime Père en Dieu, messire *René du Louët* évêque et comte de

[1] *Marie-Magdeleine de Maillé* mourut en 1671, à Morlaix, au couvent où elle était pensionnaire.

Marie de Plœuc, sa marraine, fille de *Sébastien*, marquis *de Plœuc*, et de *Marie de Rieux*, était femme de messire *Guillaume de Penancoët*, seigneur *de Kerouale* ; elle fut mère de la duchesse de *Porzmouth*.

[2] *Antoine-Donatien de Maillé*, capitaine au régiment de Navarre, fut tué à Sénef, le 11 août 1674.

[3] *Marguerite Le Borgne*, fille de messire *Jean Le Borgne*, sgr *de Lesquifiou*, chevalier de l'Ordre du Roi, et de *Marie de Plœuc*, et femme de René de Canaber, seigneur comte de Kerlouet.

Cornouaille[1], et nommé par Illustrissime et Révérend Père en Dieu messire *Henri de Laval du Boisdaufin*, évêque et comte *de Léou*, et haute et puissante dame *Anne Petau*, compaigne de haut et puissant seigneur messire *Sébastien du Fresnay*, baron *du Faouët*, conseiller du Roy en la cour du Parlement de Bretaigne, ledit Henry de Maillé estant né le 20e novembre 1650[2].

HENRI DE LAVAL, évêque de Léon[3],
A. PETAU,
SÉBASTIEN DU FRESNAY,
DOURDU,
MICHEL LE ROUGE,
YVES LOLIVIER,
YVES DE LA HAYE,
LANUSOUARNE,
MAURICE LE BIGOT,
ANNE DE QUERCOENT,
MARGUERITE LE BORGNE,
JEANNE CARIOU,
MARIE LE BORGNE,
YSABELLE DE CANABER,
LOUISE-GABRIELLE DE PLŒUC,
HERVÉ LE BORGNE,
CHARLES LE BORGNE,
PHILIPPE DE QUENECHQUIVILLY,
SÉBASTIEN GUILLAUME.

Octobre 1898. Cte DU LAZ.

1 *René du Louët* fut nommé évêque de Cornouaille en 1642, succédant à *Guillaume Le Prestre de Lézonnet*, et mourut le 18 février 1668, avec la réputation d'une grande sainteté

2 *Henri de Maillé*, marquis *de Carman*, comte *de Maillé* et de *la Marche*, baron de la *Forest* et de *Lesquélen*, colonel d'un régiment d'infanterie, fut marié à Brest, le 10 septembre 1674, en présence du duc *de Chaulnes*, à *Marie-Anne du Puy de Murinais*, fille de messire *Antoine-François du Puy de Murinais*, chevalier, seigneur comte *de Bellegarde*, et d'*Anne-Barbe d'Auchy*. Il mourut au château de Seizploé, dit de Maillé, le 4 décembre 1728, à 78 ans ; sa femme était morte le 7 juillet 1707.

3 *Henry de Laval de Bois-Dauphin* était fils de *Philippe-Emmanuel de Laval*, sgr *de Boisdauphin*, marquis *de Sablé*, et de *Madeleine de Souvré*. Il fut évêque de Léon de 1651 à 1693, année de sa mort.

LE CHATEAU DE LA COURBEJOLLIÈRE

Près du bourg de Saint-Lumine,
Qui domine
De Clisson les alentours,
On voit la Courbejollière
Maison fière,
Grand manoir flanqué de tours.

Ombragé par les ramilles
Des charmilles,
Berceaux où l'âme s'endort ;
Dans le frais repos que l'ombre
Fait plus sombre,
Sous les ormes du vieux fort.

Au clair miroir de ses ondes
Si profondes,
Le Castel silencieux
Ressemble au reflet d'un rêve,
Qui s'achève
Entre les eaux et les cieux.

Sur son toit la girouette,
Silhouette
D'un vaisseau virant au vent,
Sous la main d'une sirène,
Cette Reine,
Tournant l'homme aussi, souvent

Près de son foyer paisible,
Invisible
On voudrait vivre toujours ;

Du noble passé qu'on aime,
C'est l'emblème
Glorieux des anciens jours !

Enceint dans sa triple douve,
On retrouve
Parmi ses exploits guerriers :
Sur son cœur la croix de Malte,
Qui fit halte
A l'ombre de ses lauriers.

Lorsque soutenant un siège,
Pris au piège
Par un traître de Mercœur ;
Sous le canon, la mitraille
Sa muraille
S'écroula, mais non son cœur.

Ce jour, Perrin plein de rage
De courage,
Bondit l'épée à la main,
Accompagné de huit braves,
Maigres, hâves,
S'ouvrit un sanglant chemin.

Guerrier d'estoc et de taille
La bataille
Lui valut un haut renom,
Près de son cher Henri Quatre
A se battre
Il mourut par le canon.

Aujourd'hui, morne et stoïque
Héroïque,
Le donjon démantelé,
Autrefois place de guerre,
N'a plus guère
L'aspect d'un fort crénelé ;

Sa grande cour est la ferme
Qui renferme,
Autour de son écusson :
Le cellier, la vaste grange,
Où l'on range
La vendange, et la moisson.

A leur joug des bœufs superbes
Sous les gerbes,
S'en vont lents et beaux à voir ;
Pendant qu'un troupeau champêtre
Vient de paître,
Et se rend à l'abreuvoir.

Le château n'a plus de fêtes,
De conquêtes,
Ni de seigneurs ennemis,
Plus de varlets, plus de pages,
D'équipages ;
Ses héros sont endormis !

Dans son armure de pierre
Où le lierre
L'étreint de son vert linceuil ;
Il meurt, hautain, solitaire,
Sur la terre,
Pour son Dieu, pour son Roy ; seul !

Tels sont du Passé les signes ;
Et les Cygnes
Blancs gardiens des vieilles tours,
Glissent moirant l'eau courante
Transparente,
En ses multiples détours.

CH. LE BOURG.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

An Hirvoudou, Gwerziou ha Soniou, dibabet gant an aotrou Jaffrennou. — Sant Briek R. Prud'homme moulier-levrer, 1899. — **Les Soupirs, gwerz et sones**, par M. Jaffrennou. — Saint-Brieuc R. Prud'homme, libraire-éditeur, 1899.

François Jaffrennou a débuté dans *l'Hermine* de février 1898, en même temps que le bon poète de *Carmina* : Maurice Le Dault. Ses premiers vers dénotaient un Breton profondément religieux :

« Dis-moi, Mort inexorable, — Puisque Vent, Lune ni Profondeur de « la Mer ne le savent ; — Si tu connais quelque part — Une contrée où « l'on est joyeux ? — Est-ce que de l'autre côté de la tombe — Il y a une « vie bienheureuse, — Où les plaintes ne se font pas entendre — Et où « les bons sont dans la félicité ? — Et la Mort, d'une voix forte : — « Ce pays, dit-elle, « est aux Cieux. »

Qui sait ? Jaffrennou avait peut-être rimé *Evarusted* sur son pupitre de collégien à l'Institution Notre-Dame de Guingamp ou à l'Institution Saint-Charles de Saint-Brieuc sous les regards bienveillants de deux celtistes distingués, l'abbé Clec'h et le professeur François Vallée ? En tout cas, il n'avait pas encore vingt ans et il travaillait ferme le breton armoricain, le gallois et l'irlandais. Depuis, il s'en fut à Morlaix étudier le droit sous la direction du rédacteur en chef de *La Résistance* (*Croix de Morlaix*) : M. Auguste Cavalier, auquel il prêtait son active et intelligente collaboration. Chaque semaine, il publiait, dans cette vaillante feuille hebdomadaire, des articles très intéressants, soit en langue bretonne, soit en langue française, mais relatifs à des sujets celtiques.

Les renseignements biographiques qui précèdent ne sont point inutiles. En lisant le volume de vers de Jaffrennou, peut-être ne nous apercevrons-nous pas que nous avons affaire à un disciple fervent de Justinien et de Demolombe, mais voulez-vous parier que nous y retrouverons le celtisant passionnné, l'ancien élève d'établissements religieux resté fidèle à sa foi et le collaborateur de journaux catholiques ? Tenez, je traduis

à la hâte, tant bien que mal, *les Commandements du Vrai Breton*, la première de toutes ces pièces bretonnes dont l'auteur ne présente aucune avec la traduction française :

Ton pays partout loueras,
Et plus que tout autre aimeras.

Avec tout ton pouvoir appuieras
Ceux qui travaillent pour lui.

La langue bretonne défendras,
Car beaucoup la combattent.

La langue bretonne parleras
Et en langue bretonne écriras.

Egalement honoreras
La Bretagne, l'Irlande et le pays de Galles.

Ta foi, ta croyance garderas
Afin de servir Dieu.

Les pardons fréquenteras,
Les vieux Saints de Basse-Bretagne prieras.

Les gens incrédules fuieras,
Contre le franc-maçon lutteras.

Combats également l'ivrognerie
Et de la sorte tu releveras ton peuple.

Un peu plus loin, Jaffrennou énumère complaisamment les sept cordes de sa harpe :

« La *première* est à Dieu, maître sur terre et dans le ciel.
« La *seconde*, à la Vierge Marie, Mère de Dieu et notre mère.
« Sur la *troisième*, je chante la Bretagne, sa langue, ses usages et sa foi.
« La *quatrième* est à la grève, aux barques, au matelot...
« Sur la *cinquième*, je chante la peine et la misère des gens.
« Sur la *sixième*, je chante la joie, la danse et le bal. »

Quant à la *septième* corde qui n'a pas *résonné* depuis la guerre des Chouans, il lui faudra « appeler au combat contre les oppresseurs de la Basse-Bretagne »

Ra vezo d'ei da zôn brezel
Eneb gwaskerien Breiz-Izel !...

De Morlaix, la pensée de Jaffrennou s'envole bien souvent vers Carnoët, le berceau de son enfance. J'aime beaucoup lire :

SEUL

Pleure maintenant les larmes de tes yeux ; — Pleure de regret au temps passé ! — A ton esprit viennent en foule - Les souvenirs d'autrefois ! — On ne trouve amour ni amitié — Dans la lutte pour la vie ! — Pleure, et soupire une complainte, — Car maintenant tu es seul !

Tes pauvres parents, dans leur vieillesse, - Ne t'ont plus avec eux ; — Loin d'eux dans la solitude — Tu passes des jours amers ! — Et la nuit, sur ta dure couche, — Vers ta mère va ta pensée — Ta mère qui te porta si jeune ! — Mais maintenant tu es seul !

Seul ! Mot froid et cruel, — qui glace chaque fibre du cœur — Mot de désespoir et de tristesse, — De pauvreté et d'épouvante !... — Pas un ami, là. près de toi, — le flot les a emportés au loin... — Pas un ami de l'autre côté de ton feu ! — Dans ta chambre froide tu es seul !

Peut-être viendra-t-il des jours plus beaux, — Un soleil plus doux, une heure à venir ; — Un moment d'amour vrai, — Près de tes parents au sein de ton pays ! — Mais en attendant, chante sur ta harpe, — Des chants distillés dans la douleur. — Soupire une complainte sur ton sort. — ... Tu la chanteras seul !

Le souvenir de ses parents inspire au poète une autre pièce délicieuse : *D'am Zad ha d'am Mam*, où l'amour filial et les espérances chrétienne s'unissent harmonieusement...

Avec beaucoup d'autres, je regrette qu'il n'ait pas donné une traduction littérale de ses poèmes. Je trouve qu'il ferait bien de tenir compte des remarques du directeur de *L'Hermine :*

« *Ce livre est fait pour le peuple Breton*, et justement, en Bretagne, il « faut songer à ceux qui ne parlent pas le breton, pour le leur faire « aimer par sa littérature ; il faut songer à ceux qui voudraient l'étudier « et qui préféreraient commencer leur initiation plutôt par des poèmes « que par des grammaires. Je puis parler de ceux-là et leur recom- « mander ce mode d'instruction, puisque ce fut le mien et que je dois « ma première éducation bretonne aux bardes qui m'envoyaient leurs « poèmes avec une traduction que je retraduisais moi-même en essayant « de la rapprocher du mot à mot. En pensant à ceux-là, Jaffrennou « pensera à la Bretagne, et cette œuvre de traduction sera une œuvre « de conversion peut-être ? Il faut aux *re-ienet* montrer ce qu'il y a de « vie aimable dans une âme bretonne et les prendre à la douceur des « sentiments, à la fraîcheur des idées, au renouveau du cœur. »

Je crois aussi que l'on pourrait engager Jaffrennou à ne point abuser

de l'emploi de mots très rares.... Ces réserves une fois faites, je le félicite d'exprimer ses rêves et ses sentiments avec franchise et sincérité, sans cabotinage aucun, dans une langue très pure...

PIERRE LAURENT.

MUSE ET MUSETTE, par Paul Romilly. Chez Firmin Didot.

Un poète délicat, M. Paul Romilly, vient de publier un volume de vers : *Muse et Musette*, auquel ne font défaut ni la pensée choisie ni le tour original. Le livre s'ouvre sur une préface de G. Vapereau qui est une belle page littéraire de plus à l'actif de l'éminent auteur du *Dictionnaire des Contemporains* : « Le vers de M. Romilly, dit M. G. Vapereau, est naturellement harmonieux, il a la rime facile, ce qui n'est pas toujours sans danger, mais il l'a aussi facilement riche, comme il convient aux versificateurs de notre temps qui ont si complètement assoupli l'instrument et asservi la forme à tous les caprices de la pensée. » En effet l'auteur possède toutes les ressources du métier. Il s'exprime simplement dans la langue claire et précise à l'aide de laquelle les maîtres ont pû créer leurs chefs-d'œuvre, et, s'il ne s'interdit pas parfois un certain dilettantisme d'expression, il se tient toujours à l'écart des prétentions décadentes ou autres. On sent poindre chez lui l'amertume des choses de la vie. Toutefois, esprit pondéré et d'une bienveillance éclairée, ici encore, il ne tombe pas dans l'exagération. Son pessimisme est de bonne compagnie et derrière le poète on reconnaît l'homme du monde. La première partie du volume : *Paysages et Souvenirs* se recommande par la clarté de la vision et par la netteté de la facture. Diverses pièces classées sous les titres trop modestes de *Miettes de philosophie* et *Soupçon d'esthétique*, s'attaquent à des sujets plus graves qui sont habilement condensés en quelques vers. C'est un fort beau sonnet, entre autres, que celui qui s'intitule : *Sur un portrait de Marcel Legay*. L'excellent compositeur, qui a mis en musique les *Chansons fragiles* de M. Paul Romilly, a fort heureusement inspiré son collaborateur. L'image se dresse pleine de chaleur et de vie. Enfin les *Choses de Bretagne*, une autre partie du volume, qui n'est pas la moins intéressante, ont été vues et senties par un vrai poète. Pour en fournir la preuve et donner en même temps une idée de la manière de l'auteur, il nous suffira de citer la pièce de vers suivant :

A LA BRETAGNE

Duché rebelle aux fusions,
Vieille province de Bretagne,
Terre des châteaux en Espagne
Et des lugubres passions.

Royaume des illusions
Qui fais, en ta vague Campagne,
De toute butte une montagne,
De tous songes des visions ;

Souriante sous ton ciel blême,
Inflexible et toujours la même,
Quand tout s'effrite autour de toi,

Contre le temps qui nous dévore
Défends tes rêves et ta foi
Granit que le couchant colore !

L. L.

ANNUAIRE OFFICIEL D'ILLE-ET-VILAINE POUR 1900. Fr. Simon, Rennes.

L'imprimerie Francis Simon vient de publier l'annuaire officiel d'Ille-et-Vilaine (68e année), pour 1900. Cet annuaire se distingue par l'abondance et la clarté des matières. On y trouve non seulement les adresses des principaux commerçants du département, mais des renseignements complets sur tous les tribunaux dépendant de la cour de Rennes, ainsi que sur l'administration départementale et communale, sur les finances, l'industrie, etc. Une partie littéraire, qui constitue une très heureuse innovation, y a été ajoutée, à partir de cette année : ce sont des biographies bretonnes accompagnées de portraits. C'est ainsi que nous voyons figurer, dans ce volume, quatre notices très substantielles et quatre portraits parfaitement réussis concernant le cardinal *Saint-Marc*, *Toullier*, *La Tour d'Auvergne* et *Hippolyte Lucas*. Le clergé, la jurisprudence, l'armée et la littérature sont, comme on le voit, dignement représentés dans l'annuaire de 1900 qui, nourri de faits intéressants sur l'histoire locale, non moins que sur les sciences et les arts, constitue un document utile à consulter pour tous ceux qui s'intéressent à la Bretagne. On reconnait dans cet important travail la haute intelligence et le goût éclairé qui ont établi sur des bases solides la réputation de bon aloi de l'imprimerie Francis Simon.

L. L.

Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne, par René Kerviler. — Fascicule trente-deuxième (Dem à Dez).

Je remplirais plusieurs pages de cette *Revue* si je voulais dénombrer, en faisant suivre chaque nom de courtes remarques, les personnages qui figurent dans chacun des fascicules de la *Bio-Bibliographie* bretonne de M. René Kerviler. Le dernier m'a beaucoup intéressé, sans doute parce qu'il comprend plusieurs hommes de lettres : Hippolyte Demolière, qui cacha son nom trop lourd à porter sous le pseudonyme anagrammatique de *Moléri*; Denis de Trobriant de Keredern; les deux Depasse, l'auteur de *Paris et la Bretagne* (un de nos romantiques bretons), et l'auteur d'une excellente biographie du général de la Riboisière ; Gustave Derennes, Charentais, fils de Breton, qui promettait un poète à la Bretagne ; l'abbé Déric, dont l'*Histoire ecclésiastique de Bretagne* est toujours consultée ; Antoine Derrien, agréable chansonnier nantais ; J. Desbois, un Rennais chansonnier aussi, mais moins agréable ; Jules Desfontaines, un Nantais que j'ai bien connu, explorateur et conférencier qui trouva le moyen, en sachant utiliser ses aptitudes et presque sans bourse délier, de faire plusieurs fois le tour du monde. Il faudrait nommer encore, après M. Kerviler, le publiciste Desgrées du Lou, Jean-François Deslandes, humanitaire et humaniste, et la compagne du très sympathique directeur du *Clocher breton*, Mme Madeleine Desroseaux dont nous apprécions fort les nouvelles, les poésies, et dont les attachantes études bretonnes ont pénétré — M. Kerviler aurait pu le rappeler —, jusque dans les journaux parisiens. Aux noms de ces poètes qu'il caractérise avec bonheur par des citations choisies, M. Kerviler n'a point ajouté celui d'un membre de la famille nantaise des Deurbroucq, auteur d'un beau volume de *fables* imprimé en 1864, je crois, par Jouaust. Je l'ai vu, très âgé déjà ; il habitait à Nantes, quai de l'Ile Gloriette, le bel hôtel de sa famille, et était fils du Deurbroucq qui joua, sous la Révolution et l'Empire, un certain rôle. J'indique aussi au savant bio-bibliographe la ville d'origine de M. Adolphe Desloge qui est Morlaix, et non Nantes.

Aucune remarque, aucune rectification ne sont indifférentes dans un ouvrage de cette importance où l'on trouvera un délicat hommage à M. Edouard Després de la Ville-Tual, le graveur de la belle médaille du cinquantenaire de Châteaubriand.

O. de Gourcuff.

CHANSONS DE LA FLEUR DE LYS, par Théodore Botrel, illustrées par Hervé Vincent. — Paris, Ondet S. D. (1900).

Voici, magnifiquement éditées, les *Chansons de la fleur de lys*, de Théodore Botrel. Elles nous révèlent, sous un aspect nouveau, le talent du poète des *Chansons de chez nous*, un talent qui s'affirme et que la popularité consacre.

Dans un premier livre, plein d'accent et de couleur, Botrel nous a donné ce que son préfacier d'aujourd'hui, M. Georges d'Esparbès, appelle une « réduction de la Bretagne ». Beaucoup moins bretonnes mais empruntant à la vieille province une âpre et pénétrante saveur, ses *Chansons de la fleur de lys* sont une « réduction de la Vendée militaire », de ce territoire héroïque, baigné, pendant dix ans, du plus pur sang français.

Botrel qui a la foi sincère, en politique comme en religion, a aussi la forme simple qui convient aux poèmes populaires. Verlaine n'aurait pas dit de ces vers ce qu'il disait de beaucoup d'autres : « Tout le reste est littérature »

Dites et même lues, les *Chansons de la fleur de lys* produisent beaucoup d'effet. Une émotion profonde se dégage de *Jean Cottereau*, du *Petit mouchoir rouge de Cholet*, de *la Marie-Jeanne*, *A la santé du Roi*, *Petit Grégoire*, surtout de la *Messe en mer*, avec le geste auguste du prêtre bénissant amis et ennemis. Je mets à part le *Dernier madrigal*, exquise et tragique idylle qui se dénoue sur la plate-forme de l'échafaud révolutionnaire. La note est plus bretonne dans la *Cloche d'Ys*, où le souffle du barde grandit comme s'il venait du large.

Les bibliophiles de l'avenir se disputeront les *Chansons de la fleur de lys*, éditées avec luxe, illustrées avec ampleur par M Henri Vincent ; les lecteurs du présent y trouveront quelques-uns des plus beaux cris qui soient sortis d'une poitrine humaine en l'honneur des gloires du passé.

O. DE GOURCUFF.

Je connaissais de M. Henry Bauquier quelques poésies. Les *Contes amers* révèlent un écrivain en prose, nerveux et précis. L'amertume de M. Bauquier est plus apparente que réelle ; au fond de ses derniers récits — car les premiers mettent à nu sans pitié les misères humaines — il y a de petits trésors cachés de sensibilité, de dévouement et d'abnégation. L'auteur poursuit, non sans une pointe de paradoxe, la réhabilitation de la femme déchue. Ce petit recueil de nouvelles tout-à-fait dans le ton français est simplement et sobrement écrit. O. DE G.

Les Confesseurs de la foi pendant la grande Révolution sur le territoire de l'archidiocèse de Rennes, par l'abbé Guillotin de Corson. — Rennes, librairie Plihon et Hervé, 1900.

Le Pouillé du diocèse de Rennes, Les Grandes Seigneuries de Haute-Bretagne et tant d'autres ouvrages d'hagiographie, d'histoire, d'archéologie bretonnes, n'ont point épuisé la vigueur intellectuelle de M. l'abbé Guillotin de Corson. Cet érudit éminent, doublé d'un écrivain de race, vient de nous prouver qu'il connaît la fin du XVIIIe siècle, la période révolutionnaire aussi bien que les temps les plus reculés ; il a pris un beau sujet, la biographie des « confesseurs » (on pourrait ajouter « des martyrs ») de la foi sous la Révolution dans le territoire de l'Ille-et-Vilaine, et ce sujet, il l'a traité avec une éloquente précision, évitant à la fois la sécheresse et l'emphase.

Une étude, restée à l'état d'ébauche, de feu M. l'abbé Guihart, recteur de la Couyeré, sur la persécution religieuse en Ille-et-Vilaine a été utilement consultée par M. l'abbé Guillotin de Corson, dont l'ouvrage a, d'ailleurs, une bien autre portée. Cet ouvrage comprend trois parties ainsi résumées dans l'avant-propos : notices sur les prêtres martyrisés à Rennes, notices sur les prêtres martyrisés hors de Rennes, notices sur les autres prêtres ayant confessé courageusement leur foi dans le diocèse.

Courtes et substantielles, puisant les faits et les dates aux sources les plus sûres, ces notices ne nous laissent rien ignorer sur les humbles ecclésiastiques, héros ou victimes, qu'elles ont entrepris de nous faire connaître. A lire dans leurs biographies, qui ne nous parlent que de vertus chrétiennes, plus d'un trait d'abnégation et de charité, je me suis souvent répété cette phrase de Paul Bourget : « Que c'est bon, un bon prêtre ! » C'est d'admiration aussi que je me suis senti pénétré devant ces nobles vies couronnées par des morts sublimes — Telle la vie et la mort de Julien Gautier, curé de Bruz, dont l'abbé Carron nous a transmis le testament, page vraiment évangélique transcrite par M. Guillotin de Corson.

Un grand nombre de prêtres bretons continuèrent, en pleine Terreur, à exercer leur ministère ; il n'y a pas de preuve plus saisissante de l'attachement de la Bretagne à la foi catholique.

Cette conclusion rassurante est celle du livre de M. l'abbé de Corson, un livre qui vaut une bonne action.

O. de Gourcuff.

L'ALLÉE DES DEMOISELLES, par Gabriel Aubray, 2e série. — Paris, librairie Plon, S. D. (1900).

En me recommandant ce livre, M. Charles Le Goffic, qui a le sens critique le plus sûr, le qualifiait « un vrai chef-d'œuvre de finesse et d'observation ». L'éloge venant d'un aussi bon esprit n'est pas mince ; les lecteurs de l'*Allée des Demoiselles* le trouveront sans doute mérité. Ai-je été moi-même un de ces lecteurs ? Oui, mais à la surface, hélas ! comme on lit aujourd'hui, dans la fièvre et l'énervement des occupations parisiennes. Il faudrait fermer ce livre, intimement français par la pensée, français par l'expression toujours élégante et juste, après en avoir savouré quelques pages ; méditer, pour s'en pénétrer, les opinions de l'auteur, puis entrer de nouveau en commerce avec lui, jusqu'à ce qu'on connût tous « les peupliers blancs, les erables et les acacias », et le « massif de sapins verts très hauts » de l'*Allée des Demoiselles*, sans parler des claires fontaines et des fleurs sauvages que l'auteur nous laisse le soin de découvrir.

Dans ce délicieux coin rustique pas trop éloigné pourtant de la ville où l'on pense, où l'on travaille, M. Aubray voit l'image de la vie féminine. C'est à l'ombre de l'*Allée des Demoiselles* qu'il a écrit ses délicates analyses de l'âme de la jeune fille, de la jeune femme et de la jeune mère, qu'il a disserté en directeur très avisé des consciences mondaines sur le *Mariage de raison*, le *Mariage de devoir* qu'il a disséqué (passez-moi ce vilain mot), nos modernes doctoresses et réhabilité cet instrument de torture, le piano. Ses dernières pages émues, charmantes, nous présentent encore des demoiselles, de celles qui ont coiffé sainte Catherine.

M. Aubray est de l'avis de Molière :

> Je consens qu'une femme ait des clartés de tout.

Dans son traité nouveau de l'*Education des filles*, il a donc mis à la portée de ses lectrices beaucoup de littérature et de la meilleure, celle de Fénelon, de Lamartine et de M. Bazin ; sa sympathie pour la Bretagne s'affirme justement dans un éloge de la *Morgane* de M. Le Goffic, un auteur, un ouvrage de sa famille intellectuelle.

O. DE GOURCUFF.

L'Art au Théâtre de M. Catulle Mendès (Paris Bibliothèque Charpentier, E. Fasquelle éditeur, 1900) en est à son troisième volume. M. Mendès n'est pas un critique ordinaire ; c'est un romancier, un fantaisiste, avant tout, un poète, qui fait de la critique. Mais, pour justifierle double sens de

poète et de prophète que la langue latine donne au mot *vates*, il arrive que cet éblouissant écrivain, que cet homme aux passions ardentes, porte sur la plupart des œuvres présentées au théâtre des jugements définitifs souvent prophétiques. Lisez, dans ce volume ses articles sur *Les Maîtres chanteurs* de Wagner *le Chemineau*, de Richepin, *la Samaritaine* et *Cyrano de Bergerac* de Rostand : ce sont de véritables évocations des pièces analysées. Certes, tout n'est pas à louer dans l'œuvre trop souvent dissolvante de M. Catulle Mendès; mais il lui sera beaucoup pardonné parce qu'il a été dans le pur sens du mot un poète et que la passion de la Poésie l'a initié aux splendeurs du vrai et du bien. Ecoutez, entre bien d'autres, cette phrase de son compte-rendu de la *Jeanne d'Arc* de M. Fabre ! « Il est des beautés de Religion, de Légende, d'Histoire même desquelles « les grands poètes s'écartent, parce que le génie lui-même se sent im- « puissant à s'y égaler et la plus haute ou la plus exquise perfection « d'œuvre ne pourrait que gâter certaines majestés ou certaines grâces... » L'article improvisé au sortir du théâtre continue sur ce ton de justice sereine. Les poètes, dans notre affreuse société, gardent leurs privilèges.

O. DE G.

Le conte *flamand* de M. Paul Milliet qui, mis en musique par M. Trépard, vient d'être représenté au théâtre Lyrique de la Renaissance, parait à la librairie Ollendoff. C'est la mise en action d'une légende artésienne. La muse gracieuse de M. Milliet n'a eu qu'un tort à mes yeux, c'est de se mesurer, dès les premiers vers, avec une exquise chanson de Charles d'Orléans qui est dans toutes les mémoires. O. DE G.

⁂

Les dernières *Rentrées publiques avant la Révolution à l'Ancienne Académie d'Angers*, tel est le titre d'une nouvelle brochure très documentée, de M. l'abbé Uzureau (Anjou, Lachèse et Cie, 1899). Les procès-verbaux des séances publiques de l'Académie royale des sciences et belles lettres d'Angers, de 1774 à 1788, sont résumés d'une plume diserte, ils nous prouvent que la culture intellectuelle était très avancée chez tous ces beaux esprits de province.

⁂

De récents incidents politiques et judiciaires donnent un caractère d'actualité à l'ouvrage de M. LOUIS FERSTEL : *l'Histoire de la responsabilité criminelle des ministres en France depuis 1789 jusqu'à nos jours*, que vient de faire paraitre la Société Française d'Editions d'art, L.-Henry May, 9, rue Saint-Benoit. Mais ce livre doit survivre aux événements actuels,

car il est l'histoire des essais qui ont été tentés et des mesures qui ont été prises, dans l'ordre législatif et dans l'ordre judiciaire, pour mettre en action le principe de la responsabilité pénale des ministres.

Tout le monde connaît, au moins dans leurs grandes lignes, le procès des derniers ministres de Charles X et l'accusation portée, en 1879, contre les ministères de Broglie et Rochebouët. Mais, ce qu'on connaît moins, ce sont les accusations dirigées contre plusieurs ministres de Louis XVI par l'Assemblée Législative ou la Convention, et les lois qui ont été déposées, depuis 1814 jusqu'à 1878, sur la responsabilité criminelle des ministres.

Dans son introduction M. Louis Ferstel donne un rapide tableau des accusations les plus célèbres portées en Angleterre contre les ministres, et le résumé de la législation des pays d'Europe et d'Amérique à la responsabilité criminelle des ministres. L'ouvrage proprement dit est divisé en six chapitres : I. *Les cahiers de 1789 et la Constitution de 1791*; II. *Les ministres de Louis XVI;* III. *La Restauration;* IV. *La Monarchie de Juillet*; V. *Les Constitutions de 1848 et de 1875;* VI. *Du 16 mai à nos jours*. On trouve, à la fin de ce dernier chapitre reproduite d'après le *Journal officiel*, la discussion qui a eu lieu à la Chambre des députés, le 5 juin dernier, au sujet de la demande de mise en accusation du général Mercier et qui s'est terminée par un vote d'ajournement. Ajoutons que les documents les plus importants cités dans l'ouvrage figurent aux pièces justificatives, et que M. Louis Ferstel a eu recours aux sources les plus sûres qui sont. pour la période révolutionnaire, le *Moniteur*, le *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, les *Jugements du Tribunal révolutionnnaire*, les documents des Archives, et pour l'époque plus rapprochée de nous, encore le *Moniteur* et enfin le *Journal officiel*.

Nous pouvons donc conclure en disant que l'*Histoire de la responsabilité criminelle des ministres* sera consultée avec fruit par les hommes politiques, et qu'elle a sa place marquée dans les bibliothèques de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre pays. — Un volume in-18.

***

Une librairie qui célèbre son cinquantenaire — le cas vaut d'être signalé. MM. Schleicher frères viennent de résumer, en une élégante brochure ornée de portraits l'historique de leur maison d'édition fondée en 1849 par Ch. Reinwald, leur grand-oncle. Cette brochure renferme de précieux enseignements.

O. de G.

***

Signalons l'apparition du premier numéro du *Chercheur des provinces de l'Ouest*, un *Intermédiaire* surtout breton que le baron G. de Wismes fonde à Nantes et qui, comprenant une 1re partie d'articles sur la vie provinciale, une 2e de *Questions* et de *Réponses*, est appelé à rendre de sérieux services. La tentative de M. le baron de Wismes mérite le succès : elle l'obtiendra sans doute.

***

Dans sa livraison de janvier, la *Revue de Bretagne*, a annoncé la prochaine apparition d'un livre de M. Olivier de Gourcuff. Sur l'observation de M. Robert Oheix que le titre choisi, *Bretagne et Bretons*, lui appartenait, M. de Gourcuff s'est empressé de donner satisfaction à un confrère dont les études bretonnes sont justement estimées ; le livre paraîtra sous le titre de *Bretons et Bretagne*.

Le Gérant : R. Lafolye.

Vannes. — Imprimerie Lafolye, 2, place des Lices.

ÉTUDES HISTORIQUES BRETONNES

LA JEUNESSE DE JEAN V

DUC DE BRETAGNE

(1399-1410)

Depuis 1341, — début de la guerre de Blois et de Montfort — jusqu'à 1399 mort du duc Jean IV, c'est-à-dire pendant soixante ans, la Bretagne avait joui à peine d'une douzaine d'années de paix. Le règne du duc Jean IV (1364-1399) n'avait pas été moins troublé, moins guerroyant que les vingt-trois années de la lutte de Blois et de Montfort.

Le règne de Jean V fait contraste avec cette période, particulièrement avec celui de Jean IV. Sous ce dernier duc la Bretagne avait été dans une perpétuelle agitation. Le règne de Jean V, au contraire, c'est le règne de la paix. Et il dure quarante-deux ans (1399-1442), presque un demi-siècle. Et dans ce long espace de temps, l'azur de ce firmament pacifique n'est troublé, à vrai dire, que par un seul orage sérieux — très sérieux, il est vrai, et qui pouvait avoir de terribles conséquences, mais qui fut conjuré, dissipé en quelques mois.

Cet orage, c'est l'attentat des princes de Penthièvre contre le duc Jean V, qu'ils emprisonnèrent par trahison et retinrent captif pendant cinq mois.

Cet attentat, qui eut lieu en 1420, partage naturellement ce règne en deux époques. Nous parlerons ici de la première.

§ 1er. - *Début du règne de Jean* V *(1379-1402).*

Jean V, né le 24 décembre 1389, avait à la mort de son père (1er nov. 1399) dix ans à peine; la majorité des souverains féodaux pouvant être acquise tout au plus tôt au début de leur quinzième année, il y avait lieu ici à une tutelle, c'est-à-dire à une régence, qui devait tout naturellement être exercée par la mère du jeune duc, Jeanne de Navarre. Mais une autre question se posait.

A l'époque féodale, les vassaux durant leur minorité, surtout les grands feudataires, allaient souvent passer quelques années à la cour de leur suzerain, c'est-à-dire, en ce qui touchait le duc de Bretagne, à la cour du roi de France. Cela semblait pour le jeune duc d'autant plus indiqué que, par son mariage avec Jeanne de France, il était le gendre du roi Charles VI. Aussi le frère puîné de ce roi, le duc d'Orléans, crut devoir solliciter à ce sujet les seigneurs bretons. Il s'avança tout à fait sur la frontière jusqu'à Pontorson et entra en pourparlers, en négociations avec les barons de Bretagne, même, dit-on, avec les députés des Etats. Il avait avec lui des forces respectables; s'il y avait dissidence entre les Bretons, il voulait être en état d'appuyer efficacement le parti qui eût consenti à envoyer le petit duc attendre sa majorité à Paris. Mais ce parti n'existait pas : tous les Bretons déclarèrent vouloir garder leur souverain chez eux. Le duc d'Orléans, sans insister, se retira de bonne grâce dès qu'il eut constaté que sa tentative n'agréait pas aux Bretons.

Tel est le récit de Froissart très bien informé et très impartial[1].

L'auteur de la *Chronique de Saint-Brieuc*[2], rédigée par un fougueux ennemi de Clisson, a mêlé à cette affaire le connétable et lui impute un complot anti-patriotique tendant à mettre la Bretagne sous l'autorité directe du roi de France, au besoin par la force, avec l'aide du corps de troupes dont le duc d'Orléans s'était fait suivre à Pontorson. Le soulèvement unanime des Bretons contre cette entreprise en eût seul empêché l'exécution. C'est là, en ce qui touche Clisson, une pure fable qui doit être rejetée de prime face, sans hé-

[1] Froissart, liv. IV, ch. 81, édit Buchon, III, 366.

[2] Dans D. Morice *Preuves* I, 72.

siter. D'abord, on n'en trouve nulle trace dans Froissart, mieux renseigné que personne sur cet épisode; puis Clisson savait très bien qu'à ce moment un tel projet n'aurait eu aucune chance de succès ; enfin, il était si loin d'y songer que, très peu de temps après la mort de Jean IV, lui Clisson et ses deux gendres le comte de Penthièvre et le vicomte de Rohan, conclurent au contraire avec la duchesse régente mère de Jean V un traité de paix et d'amitié, annulant, d'accord commun, tous les griefs que les parties pouvaient encore avoir l'une contre l'autre[1].

Un autre indice non moins caractéristique des sentiments de Clisson, c'est que lors du couronnement de Jean V, qui eut lieu le 23 mars 1402, le connétable lui-même voulut armer le jeune prince chevalier et lui donner l'accolade.

C'est la première fois que l'histoire mentionne explicitement le couronnement d'un duc de Bretagne et décrit avec détail cette cérémonie. Il convient de s'y arrêter quelques instants[2].

Le duc, avec la duchesse sa mère et un nombreux cortège composé des principaux seigneurs de Bretagne, se présenta, le 22 mars dans l'après-midi, devant la barrière qui précédait la porte Mordelaise. Là il s'arrêta, il jura solennellement de défendre la foi catholique, de maintenir dans tous leurs droits, franchises et libertés, l'église, la noblesse et le peuple de son duché, de soutenir énergiquement « *les droits royaux de Bretagne* » c'est-à-dire l'indépendance du pays. Après ce serment prêté sur les reliques insignes, la barrière s'ouvrit, le pont-levis s'abaissa, les deux lourds battants de la *Mordelaise* tournèrent sur leurs gonds, le duc et son cortège entrèrent et se rendirent de suite à la cathédrale où le duc, selon la coutume, passa toute la nuit à prier et veiller devant le grand autel de Saint-Pierre.

Le lendemain matin avant la grand'messe, en présence de toute la noblesse et d'une foule immense pressée dans la cathédrale, le duc (comme nous l'avons dit) ayant été armé chevalier par Clisson, renouvela sur l'Evangile les serments qu'il avait faits la veille de-

[1] Id. *Ibid.* II, 701-703.

[2] La description de cette cérémonie est donnée par la *Chronique de Saint-Brieuc*, dans D. Morice, *Pr.* I, 80-82.

vant la porte Mordelaise ; puis ses barons, ses grands vassaux le revêtirent de ses habits royaux *(regalibus indumentis)* notamment du manteau et de la couronne ducale qui était un cercle d'or orné de fleurons et de pierreries. Clisson lui mit en main l'épée nue, symbole essentiel du commandement et de la puissance, et le prince la garda ainsi pendant toute la messe, « selon l'ancienne coutume, *antiquo more* », dit la *Chronique* contemporaine qui fournit tous ces détails.

Après la messe, le célébrant prit l'épée, la bénit, puis la remit au duc avec ces paroles : « Je vous baille cette épée au nom de Dieu et « de monseigneur saint Pierre, *comme anciennement a esté fait aux* « *rois et ducs de Bretaigne*, en signe de haute et noble seignourie, « pour vraie justice tenir, pour défendre l'Eglise, les souverainetés « et privilèges du pays, et tout ce peuple qui vous a été commis « comme à prince droiturier. Et Dieu veuille que vous en usiez de « manière à pouvoir en rendre vrai compte au jour du jugement, « pour le salut des âmes de vous et de votre peuple. Amen ! »

Alors le duc, sous le dais, tenant l'épée nue, suivit la solennelle procession du clergé et de la foule à travers les rues de la ville. La procession finie, il monta à cheval, et toujours le glaive en main comme un chef de guerre, suivi cette fois de ses frères, de ses grands barons, d'une foule de seigneurs, il se rendit à leur tête sous la *Grande cohue*[1], où était servi un copieux et somptueux banquet qui — pour ce jour-là du moins — termina la fête[2].

Cette fête, on le voit, avait un grand caractère : c'était bien l'inauguration d'un prince souverain acclamé par un peuple jaloux de son indépendance et sentant sa force. Deux idées y dominent en effet :

1° Que le prince doit gouverner selon la justice et la loi de Dieu ;

2° Qu'il doit user de sa puissance pour maintenir tous ses sujets dans leurs droits et la nation dans le sien, « dans les droits roiaux de Bretagne », c'est-à-dire dans son indépendance.

Et bien que ce soit là la plus ancienne description de ce grand et

[1] C'est-à-dire la grande halle, qui occupait à peu près l'espace aujourd'hui compris entre l'église Saint-Sauveur et la rue de la Monnaie.

[2] Cf. D. Lobineau, *Hist. de Bret.*, I, p. 500 et D. Morice, *Hist.* I, p. 430-431.

curieux cérémonial fournie par les documents venus jusqu'à nous, il était depuis longtemps en usage, car les formules qu'il emploie rappellent et attestent à chaque instant « l'ancienne coutume. »

Dans cette belle fête, la Bretagne tout entière était unie pour acclamer le jeune duc ; Clisson, le vicomte de Rohan et le comte de Penthièvre figuraient au premier rang. La duchesse-régente mère de Jean V semblait avoir le secret de concilier les esprits et d'unir tous ses sujets autour de son fils. Malheureusement elle ne devait pas rester longtemps en Bretagne. Le roi d'Angleterre Henri IV, avant son avènement, l'avait vue à Vannes, il en avait gardé un vif souvenir ; vers la fin de la seconde année du veuvage de cette princesse (c'est-à-dire vers la fin de 1401) il fit demander sa main. La duchesse, belle, jeune encore, ne résista pas à une offre si flatteuse, et le 3 avril 1402, bien qu'elle n'eût pas quitté la Bretagne, le roi d'Angleterre l'épousa par procureur à Cantorbéri[1].

Le duc n'ayant alors que douze ans, il lui fallait, et à la Bretagne, un gardien ou régent. La duchesse devait le choisir, d'accord avec les barons de Bretagne ; mais le roi, on le comprend, pouvait d'autant moins se désintéresser d'un pareil choix, que le jeune duc était son gendre, et l'influence de la cour de France devait évidemment en cette affaire être d'un très grand poids.

Charles VI écrivit le 23 août 1402 aux barons de Bretagne une lettre où il les presse fortement de choisir pour régent Clisson et d'insinuer ce choix à la duchesse. Cette pièce n'ayant pas été connue des précédents historiens bretons et même étant encore inédite, il est bon d'en citer quelques lignes :

« Pour ce que (écrit le roi aux barons) pour ce que nous n'aurions « point agréable que le gouvernement de Bretagne chéist (tombât) « en autre main que en celle de nostre cousin de Cliçon, auquel « nous avons pleine confiance, nous vous mandons et estroitement « enjoignons que vueillez conseiller et aviser nostre cousine la du- « chesse de le faire ainsi. En ce vous nous ferez très-grand et très- « singulier plaisir, nous vous en saurons très bon gré, et si (et « ainsi) sera le bien, honneur et profit de nostredicte cousine, de

[1] *Chron. Brioc.*, dans D. Morice, *Pr.* I, 83 à 85.

« beau fils le duc (Jean V) et de tout le païs, que nostre cousin de « Cliçon ait le faix et charge dudit gouvernement : aussi avons-nous « plus agréable qu'il l'ait que nul autre[1]. » — Le roi prenait même la précaution d'ajouter : « Si par inadvertance ou autrement nous « vous écrivions de cy en avant pour un autre quelconque que pour « Cliçon, n'y croyez pas, n'y ajoutez pas foi, car notre intention ne « fut onques que icelui gouvernement soit baillé à autre qu'à nostre « cousin Cliçon. »

Avec une telle recommandation, on dut regarder comme certaine et très prochaine la régence de Clisson. Notre vieil historien Alain Bouchart raconte à ce sujet une anecdote très caractéristique, cueillie par lui dans une chronique contemporaine que nous n'avons plus.

Un jour, au château de Josselin où le connétable résidait, Margot de Clisson, comme on l'appelait d'habitude, c'est-à-dire sa fille Marguerite mariée au comte de Penthièvre, entra un matin dans la chambre de son père qui était encore couché et s'approchant fort émue de son lit :

— Monseigneur mon père, dit-elle, or ne tiendra-t-il qu'à vous si mon mari (le fils de Charles de Blois) ne recouvre son heritage de Bretagne... Nous avons de si beaux enfans, Monseigneur !... Je vous supplie de nous y aider.

— Par quel moyen se pourroit-il faire ? dit Clisson.

— Ha ! dist la dame, vous savez comment le feu duc (Jean IV) nous a fait tant de tort et de dommage. Si vous a le roi ordonné le gouvernement de ses enfans ; vous pouvez les faire mourir secrètement, et en ce faisant sera nostre heritage recouvré.

— Ha ! cria le connétable, cruelle et perverse femme ! si tu vis longuement, tu destruiras tes enfans d'honneur et de biens !

« Et en ce disant (conclut Bouchart), il saisit un espieu (un javelot de chasse) qu'il avoit auprès de son lit et le lança de colère sur sa fille pour l'en percer. Mais pour fuir la fureur de son père, Margot de Clisson se hâta tellement de descendre les degrés[2] qu'elle

[1] Arch. dép. de la Loire-Inférieure, *Titres du château de Nantes*, ou *Trésor des chartes de Bret*,, pièce cotée Q. F. 37, inventaire de 1579.

[2] De descendre l'escalier.

tomba et se rompit une cuisse, dont depuis lors elle fut toujours boiteuse[1].

Cette anecdote, quand elle serait une légende comme quelques auteurs l'ont prétendu, montrerait toujours ce que l'opinion publique pensait du caractère et des sentiments de Clisson sous le règne de Jean V. Il eût pu dire, lui aussi, comme Jean IV à propos du roi Charles VI : « Qui a combattu le père pourra bien aider au fils. »

Néanmoins, les luttes violentes que Clisson avait été obligé de soutenir en Bretagne sous le duc précédent étaient trop récentes, et elles avaient laissé derrière elles trop de divisions, trop de passions mal apaisées, ces souvenirs étaient encore trop frais, trop saignants, pour que l'idée de confier à Clisson la régence de Bretagne ne soulevât pas çà et là dans ce pays de vives oppositions.

Le roi put bientôt se convaincre que la réalisation de cette idée aurait de graves inconvénients ; il y renonça et porta son choix sur son oncle Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qui n'avait de lien particulier avec aucun des partis de Bretagne.

Le duc de Bourgogne arriva à Nantes le 1er octobre 1402[2] accompagné de ses fils (les comtes de Nevers et de Rethel) et de plusieurs autres seigneurs. Il éblouit les esprit par ses discours et gagna les cœurs par ses largesses. Dans un dîner de gala, vers la fin du repas, il fit tomber sur toute la cour de Bretagne une pluie de présents magnifiques. Il offrit à la duchesse une couronne et une aiguière de cristal rehaussées d'or, de perles et de pierreries ; au jeune duc un fermail d'or garni de rubis et de perles, un beau diamant et de la vaisselle d'argent ; à chacun de ses trois frères un collier d'or avec perles et rubis, à la vicomtesse de Rohan (sœur de Margot de Clisson) un gros diamant. Bref il n'y eut dame ni seigneur de la cour de Bretagne qui n'eût une riche part dans cette inondation de joyaux, dont l'ensemble coûta au duc de Bourgogne, d'après le

[1] Voir Bouchart, *Grandes chroniques de Bretagne*, édit. 1532, f. 149. — Au début de ce récit Bouchard dit formellement : « J'ay leu en quelque abrégée chronique. »

[2] *Chron. Brioc.*, dans D. Morice, *Preuves*, I, 83.

compte de son trésorier[1], la somme énorme de 20 000 écus (environ 800 000 francs de nos jours). Aussi tout le monde fut charmé, tous les seigneurs déclarèrent à la duchesse qu'elle ne pouvait mieux faire que de donner au jeune duc pour garde et pour régent un prince aussi généreux ; la duchesse, de sa part, n'eut aucune peine à suivre ce conseil et remit son fils au duc de Bourgogne le 19 octobre 1402[2].

Il y eut pourtant quelque ombre à ce tableau ; plusieurs barons se souvinrent de la lettre du 23 août où on leur recommandait si fortement Clisson, où même on leur prescrivait de ne pas ajouter foi aux recommandations qui « par inadvertance ou autrement » pourraient leur être adressées en faveur de quelque autre : outre Clisson, Penthièvre et Rohan, plusieurs autres chefs, non des moindres, de l'aristocratie bretonne, par exemple Malestroit, Derval, Rostrenen, Beaumanoir, Pont-l'Abbé, Coëtmen, etc.[3], protestèrent qu'ils devaient se conformer à ces premières lettres royales et ne pouvaient dès lors accepter la régence du duc de Bourgogne, Vinrent alors de nouvelles lettres du roi aux récalcitrants, leur ordonnant de renoncer à toute opposition contre la régence du duc, « non obstant nos autres lettres, auxquelles, pour certaines « causes qui à ce nous meuvent, » dit le roi, « nous ne voulons « que vous ayez aucune considération[4]. »

Le duc de Bourgogne, qui avait à régler d'importantes affaires à la cour de France et dans ses propres États, ne pouvait résider en Bretagne ; pourtant il tenait à avoir près de lui son pupille. On lui permit sans difficulté ce qu'on avait refusé au duc d'Orléans, c'est-à-dire d'emmener à Paris le souverain de la Bretagne : le 3 décembre 1402, il y retourna accompagné non pas seulement du jeune duc, mais aussi de deux de ses frères, Arthur et Gilles, si petits encore qu'ils pouvaient à peine se tenir à cheval[5].

[1] Sur ces libéralités du duc de Bourgogne, voir D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, III, p. 186 et D. Morice. *Hist. de Bret.*, I, p 431.

[2] *Chron. Brioc.*, D. Morice, *Pr.* I, 85.

[3] *Chron. Brioc.* dans D. Morice, *Pr* I, 86.

[4] Id., *Pr.* II, 722, lettres du 1er novembre 1402.

[5] *Chron. Brioc.* Id. *Pr.* I, 86 ; cf. D. Lobineau, *Hist. de Bret.* p. 502.

La duchesse, mère de ces princes, quitta Nantes de son côté le 26 du même mois de décembre 1402, s'en alla au fond de la Basse-Bretagne, à Crozon, où elle fut obligée d'attendre quinze jours un temps supportable pour prendre la mer. Elle s'embarqua à Camaret le 13 janvier 1403 et se maria définitivement au roi d'Angleterre le mois suivant[1].

§ 2. — *Guerre contre les Anglais (1403-1407).*

Voilà donc les Bretons abandonnés,. ou à peu près, de tous leurs princes. Ils en profitèrent pour s'abandonner eux-mêmes à un penchant naturel et national : la guerre contre les Anglais. Cette fois, ce fut la guerre maritime, avec des flottes, des escadres, uniquement formées de navires fournis par des particuliers et montés par des troupes volontaires. La Manche, les côtes de notre Bretagne, celles du Sud de l'Angleterre et du pays de Galles furent, de 1403 à 1407, le théâtre de furieux combats entre Bretons et Anglais, de pillages et d'incendies réciproques dans lesquels les champions des deux pays furent alternativement battants et battus, pillés et pillants, brûlants et brûlés. Nous allons esquisser rapidement les principaux événements de cette guerre, ceux du moins dont le souvenir est venu jusqu'à nous.

En l'an 1403 il y eut deux campagnes entre les Bretons et les Anglais, l'une en juillet, l'autre de septembre à novembre.

Pendant tout le premier semestre, les Anglais avaient pillé impunément le littoral de la France ; vers la fin de juin ils s'abattirent sur les côtes de Bretagne, s'emparèrent de dix bâtiments de transport vides et d'un vaisseau chargé d'une riche cargaison. Alléchés par ce succès, ils se disposaient à continuer. Mais sur les conseils de Clisson, l'amiral de Bretagne Jean de Penhoët, Guillaume du Chastel, le sire du Bois et plusieurs autres barons rassemblent à Morlaix 1200 hommes d'armes, des arbalétriers et des troupes légères, embarquent ces troupes aux premiers jours de juillet sur trente nefs réunies dans le port de Saint-Pol de Léon et de là bat-

[1] *Chron. Bisc.* Ibid. 87.

tant la mer ils découvrent la flotte anglaise dans le ras de Saint-Mahé ou Saint-Mathieu, au coucher du soleil Pour l'empêcher de se sauver à la faveur de la nuit, ils attendent le lendemain, et à neuf heures du matin ils se lancent sur les vaisseaux ennemis avec une telle fougue qu'ils faillirent du premier choc les couler à fond. « Les Anglais et les Bretons (dit un contemporain) fondirent les « uns sur les autres avec une rage implacable, comme des bêtes « féroces ; bien difficile de dire lequel des deux partis montra le « plus d'ardeur dans l'attaque, le plus d'acharnement dans la lutte, « le plus de courage et d'énergie à soutenir le combat. Et ce com- « bat dura avec la même fureur enragée, depuis neuf heures du « matin jusqu'à trois heures de l'après-midi[1]. »

Cela finit par la déroute des Anglais, et le triomphe des Bretons fut complet : mille de leurs ennemis périrent noyés ou massacrés, mille autres furent faits prisonniers, fort peu échappèrent. Et les Bretons préparèrent dès lors un nouvel armement pour aller porter la guerre sur les côtes d'Angleterre.

En effet, vers le milieu du mois de septembre suivant, une flotte bretonne sous les ordres de Guillaume du Chastel, après avoir ravagé les îles de Jersei et de Guernesei, se dirigea vers l'Angleterre, aborda à l'Ouest du Devonshire, s'empara du port célèbre et de la ville de Plimouth qui fut saccagée, brûlée, ainsi que tout le pays environnant. Après quoi les Bretons, sans avoir, dit-on, rencontré dans cette expédition aucune résistance sérieuse, revinrent dans leur Armorique.

Si la résistance avait manqué, la vengeance ne manqua pas. Au commencement de novembre 1403, une flotte portant un corps d'armée de 6000 hommes sortit des ports d'Angleterre voguant vers la Bretagne sous les ordres de Guillaume Wilford ; après avoir passé le ras de Saint-Mahé elle s'empara de 40 navires bretons

[1] « Ab hora diei tertia usque ad nonam, *cum odio inexpiabili* continuatus est conflictus. » *Chronique du Religieux de S. Denys*, édit. Bellaguet, III, p. 108-109. (Coll. des Doc. inéd. sur l'hist. de France). *Le Religieux de S. Denys* décrit cette action avec détail, p. 104 à 111 du tome III. Mais c'est Monstrelet liv. I, chap. 12 (édit. Buchon, p. 25) qui nomme « Morlaix » et « Chastel-Pol » (Saint-Pol de Léon) comme rendez-vous des troupes et point de départ de la flotte bretonne.

chargés de fer, d'huile, de suif, de vin de la Rochelle, et après les avoir déchargés de leur cargaison, les brûla. Puis Wilford s'en alla débarquer à Penmarch et promena l'incendie sur ce rivage pendant six lieues de longueur. Enfin, remontant vers le Nord, « il livra aux « flammes vengeresses la ville de Saint-Mathieu et tout le territoire « environnant jusqu'à une lieu alentour. » Toutefois Saint-Mathieu n'était pas, comme Penmarch, une bourgade riche et commerçante mais ouverte ; c'était une place forte. Et comme on ne dit point qu'elle ait été assiégée, il n'y eut de brûlé que les faubourgs[1].

Les Anglais ne semblent pas avoir rencontré plus de résistance dans cette expédition que les Bretons dans la leur contre Jersei et Plimouth. — C'était une rude vengeance, mais après tout un prêté rendu.

Le duc de Bourgogne avait promis aux Bretons de leur ramener leur duc dès qu'il aurait atteint l'âge de la majorité des souverains féodaux, c'est-à-dire sa quinzième année, dans laquelle il entra le 24 décembre 1403. Peu de temps après le 7 janvier 1404, il fit hommage au roi pour son duché[2], et dans le cours du mois suivant (février 1404), pour faire honneur à sa parole, le duc de Bourgogne le renvoya en Bretagne[3].

Le retour du duc ne détourna point les Bretons de leur passe-temps favori, — la guerre contre les Anglais. Dans les premiers mois de l'année 1404, les pirateries des Anglais sur les côtes de

[1] Sur l'expédition de du Chastel et sur celle de Wilford, voir le *Relig. de S. Denys*, éd. Bellaguet. III, p. 111-114, et Th. Walsingham *Ypodigma*, dans Camden, *Anglica*. p. 369 et 561. On ne trouve que dans Walsingham les noms des deux chefs.

[2] D. Morice, *Pr.* II, 734-735. Le duc déclare faire l'hommage au roi tel que ses prédécesseurs l'ont fait ; le chancelier de France interprète cette formule dans le sens de l'hommage lige ; le duc n'adhère ni ne nie, mais son représentant déclare que cet hommage a été fait « sous la réserve des libertés, des prérogatives et des dignités du duché de Bretagne (*salvis libertatibus, prerogativis et honoribus ducatus Britannie*). » Ibid., 735.

[3] *Relig. de S. Denys* III, 128-130. On ne connaît pas la date précise de la rentrée de Jean V en Bretagne. Le *Religieux de S. Denys* dit : « Dans le courant du même mois (*isto mense*) », et le dernier mois dont il a parlé dans son récit est celui de février 1404 (p. 122). C'est de là que nos historiens ont conclu, avec assez de raison ce semble mais non avec entière certitude, que ce retour eut lieu en février.

France provoquèrent les Bretons à des représailles. Les chevaliers de Bretagne, Guillaume du Chastel en tête comme toujours, résolurent de mettre sur pied un grand armement qui leur permît de donner aux Anglais une rude leçon. Ils équipèrent une flotte de 300 voiles, pourvue d'habiles marins, chargée de 2000 écuyers et chevaliers aux ordres des sires de Châteaubriant, de la Jaille et du Chastel, soutenus par un bon nombre d'arbalétriers, d'archers et de troupes légères. L'amiral de Bretagne, Jean de Penhoët, était aussi sur cette flotte. Selon un historien contemporain qui suivait de très près les événements, « on pouvait tout espérer[1] » d'une telle expédition dirigée par des chefs de la plus haute bravoure. Tout fut perdu par une imprudence qui tient de la folie.

Il n'y avait pas de général en chef ! L'amiral, les trois barons (Châteaubriant, La Jaille, du Chastel) qui commandaient les chevaliers, étaient indépendants les uns des autres, et même il y en avait d'autres dans le même cas. Chaque baron à vrai dire disposait à son gré des troupes levées, des navires frétés par lui[2]. Dès lors pas de discipline, pas d'unité d'action, une défaite certaine.

Le but de l'expédition était la ville et le port de Dartmouth situé sur la côte du Devonshire à l'entrée d'une belle baie, au Sud-Est de Plimouth. Les divisions éclatèrent pendant le trajet de Bretagne en Angleterre, la flotte s'émietta dès lors en plusieurs flotilles. Cependant tous les navires ou à peu près se rejoignirent à l'approche de Darmouth. Mais là la discorde devint irréductible et amena le désastre.

Les Anglais, prévenus de l'arrivée des Français, avaient ramassé, pour s'opposer au débarquement, un corps de 6000 hommes, dont une partie, il est vrai, étaient des gens des communes ; mais depuis Edouard III, on le sait, ces hommes exercés régulièrement faisaient pour la plupart de fort bons archers. Pour se protéger contre l'attaque directe des Français, les Anglais avaient creusé devant leur front, sur la grève, un long fossé rempli par la mer, au

[1] Le *Religieux de S. Denys*, III, p. 172.

[2] « Solutis navibus, (ducem) cui obtemperaretur in cunctis et qui ad nutum educeret pugnatores et reduceret, minime prefecerunt ; sed *unusquisque quod liceret sibi auctoritatem assumpsit* (*Id.* Ibid.).

milieu duquel n'existait qu'un petit passage gardé par les plus braves.

Ces dispositions bien ordonnées et le nombre considérable du corps anglais intimidèrent une partie de la flotte bretonne ; elle se refusa au débarquement et voulut aller chercher ailleurs un lieu d'abordage moins fortement défendu. Cet avis étant celui de l'amiral fut suivi par la plus grande partie de l'armée ; dans les vaisseaux restèrent les troupes légères, les arbalétriers et même presque tous les hommes d'armes (chevaliers et écuyers). Bref, il n'y eut à débarquer que La Jaille et du Chastel avec 200 hommes d'armes et quelques archers. Deux cents hommes donc contre six mille protégés par un fossé infranchissable, — voilà cette bataille. Les 6000 Anglais, voyant qu'ils n'avaient contre eux que 200 hommes, commencèrent à se sentir très braves. Du Chastel voulait au moins, au lieu d'aller se casser le cou sur ce fossé, le tourner et attaquer l'ennemi par le flanc *(per leteralem viam)*. La Jaille s'obstinant à attaquer de front dit que du Chastel avait peur, et celui-ci céda.

Quelques-uns de leurs hommes voulurent d'abord traverser le fossé et s'y noyèrent ; la plupart se pressèrent, se bousculèrent pour forcer le passage étroit placé au milieu de ce retranchement. Les Anglais, accumulant là toutes leurs forces, les repoussèrent, puis firent sur eux une sortie générale et finirent par les tuer tous. Toutefois ces deux cents Bretons vendirent chèrement leur vie ; avant de tomber ils massacrèrent 1500 Anglais. « Guillaume du « Chastel, la fleur des vaillants, brilla sur tous les autres dans « dans cette mêlée. D'une haute taille et d'une force prodigieuse, « il brandissait à droite et à gauche une lourde hache d'armes ; « tous ceux qu'elle atteignait étaient tués ou blessés à mort. Enfin « épuisé de fatigue, ne pouvant plus manier sa hache et ne vou- « lant pas se rendre, il tomba percé de coups[1]. » Voilà un héros !

Les Bretons restés sur la flotte et qui par leur abstention coupable avaient causé la mort de ces deux cents braves, la pleurèrent, quand ils l'apprirent, avec des larmes de sang. Ils voulaient de suite aller

[1] *Relig. de S. Denys*, III, 176. C'est dans ce chroniqueur qu'il faut lire cette histoire, pareille à un fragment d'épopée, p. 170-178.

les venger ; mais les Anglais s'étaient encore renforcés. C'eût été courir à un nouveau désastre, il se retirèrent et revinrent en Bretagne.

La mort de Guillaume du Chastel ne resta pas longtemps non vengée. Dès que son frère Tangui[1] en eut connaissance, il rassembla un corps de troupes de 400 hommes et le mit sur des navires, un mois environ après la mort de Guillaume. La petite flotte franchit rapidement la Manche, arriva devant Dartmouth sans être signalée. Elle entra dans cette ville sans résistance, la livra au pillage, au massacre, à l'incendie, n'y laissa que des ruines. « Non « assouvi, le vengeur de Guillaume ravagea les côtes d'Angleterre « et y commit toutes sortes d'hostilités. Le roi anglais en personne « lui donna la chasse, mais en vain. Prévenus par leurs éclaireurs, « les Bretons s'éclipsaient à son approche et se portaient sur « d'autres points. Huit semaines durant, ils promenèrent ainsi « leurs ravages de tous côtés, et rentrèrent ensuite chez eux sains « et saufs, accablés et lassés de leur immense butin[2]. »

Au mois d'août de cette même année 1404, une flotte anglaise parut sur les côtes de Bretagne sous les ordres du comte de Beaumont et du bâtard d'Angleterre. Leur but primitif était de forcer l'entrée de la rade de Brest pour brûler une flotte française qui à ce moment s'y trouvait mouillée. Mais parmi les Anglais était un chevalier qui autrefois, quand Brest appartenait à l'Angleterre[3], avait été capitaine de cette place et qui en connaissait la force. Il remontra au bâtard et à Beaumont toutes les difficultés de l'entreprise, si bien qu'ils l'abandonnèrent et s'en vinrent, à l'autre bout de la Bretagne, débarquer sur la côte de Guérande[4] qu'ils se mirent à

[1] Sur Guillaume et sur Tangui du Chastel, voir le P. Anselme VIII, p. 358, et D. Morice, *Hist.* I. p. 436.

[2] « Ingenti preda onusti et usque ad nauseam. » (*Relig. de S. Denys*, III, p. 180).

[3] C'est-à-dire avant 1397.

[4] Le récit de D. Morice (*Hist.*, I, p, 436), laisse croire que les Anglais descendirent près de Brest. La chronique contemporaine du *Religieux de S. Denys* dit positivement que, sur le conseil de l'ancien capitaine de Brest, ils allèrent débarquer sur la côte de Guérande : « Cujus consilio, ad terram descendere *et littus Guarrende occupare*, ut adjacentem more suo damnificarent patriam (t. III, p. 196).

piller énergiquement. Les habitants effarés envoyèrent demander secours à Clisson, alors sans doute résidant dans son château de Blain et leur voisin. Clisson envoya à Nantes prévenir Jean V; le jeune duc fit rassembler un corps de 2,200 hommes d'armes pour marcher contre les Anglais et il envoya de suite en avant-garde Jean sire de Rieux, maréchal de France, à la tête de 700 hommes.

Celui-ci trouva une grosse troupe de peuple guérandais, armée de bâtons, d'arcs, d'arbalètes, qui se disposait à repousser vaillamment les envahisseurs. Il la joignit à ses 700 hommes et à leur tête fondit sur les Anglais avec la rapidité de la foudre[1]. Les Anglais qui étaient nombreux résistèrent d'abord énergiquement. Mais au milieu de ce combat le jeune duc Jean V arrive avec le reste de sa petite armée et marche résolûment à l'ennemi, qui ne soutient pas le choc, la plupart des Anglais fuyant à toutes jambes regagnent leurs vaisseaux. Il ne resta sur le champ de bataille qu'un groupe de vaillants ayant à leur tête le comte de Beaumont et l'ancien capitaine de Brest. Tangui du Chastel qui était là, toujours pour venger son frère, abattit Beaumont d'un coup de sa grande hache d'armes. Tous les autres se firent tuer bravement, sauf deux ou trois qui se rendirent.

Le bâtard d'Angleterre qui s'était sauvé des premiers sur les vaisseaux, craignant d'être poursuivi par les nefs du Croisic, fit demander au duc Jean V un sauf-conduit pour avoir avec lui une conférence. Muni du sauf-conduit, il s'enfuit et à quelque distance de là fit brûler sur la côte bretonne deux églises. Joli prince, joli bâtard !

Après le combat, le jeune duc, qui s'était fort bien comporté, rendit grâces à Dieu, sur le champ de bataille, du succès de ses premières armes[2].

L'année suivante, la guerre continuait toujours entre la France et l'Angleterre, les princes du sang qui gouvernaient le royaume pendant la folie de Charles VI avaient résolu de soutenir le Gallois Owen Glendour révolté contre le roi anglais Henri IV et qui s'était

[1] « Fulmineus advolat, in hostes irruit. » (Id. *Ibid.*, p. 198).

[2] Voir l'histoire de ce combat de Guérande dans *Relig. de S. Denys*, III, p. 196 à 200.

fait proclamer prince souverain de Galles. Dans le courant de juillet, on forma une armée de 2 600 hommes, dont 600 arbalétriers, 1 200 hommes de troupes légères, 800 hommes d'armes sous les ordres du maréchal de Rieux, assisté de Hugueville grand-maître des arbalétriers et de Le Borgne de la Heuse. Vers la fin de juillet, on chargea ces troupes sur deux grands vaisseaux de guerre et sur trente petits navires. Ils attendirent assez longtemps un vent favorable et enfin traversant la Manche sans encombre, ils vinrent débarquer dans le comté de Penbroke au hâvre de Milford, où Owen Glendour avait envoyé pour les attendre dix mille Gallois.

Unis ensemble, Bretons et Gallois se jetèrent sur la frontière anglaise et la ravagèrent, puis allèrent assiéger la ville d'Hereford ; la garnison ayant fait une sortie fut battue, mais la place était trop forte et les assiégiés trop mal pourvus de machines pour qu'ils pussent espérer de la prendre. Ils allèrent alors assiéger deux villes du pays de Galles, Caërmarthen et Cardigan, non encore soumises à Owen Glendour, et qui se rendirent à lui. Les Bretons eurent une grande part dans ce succès. Alors se jetant de nouveau dans le pays anglais, ils ravagèrent l'espace de soixante lieues environ, puis craignant la disette ils rentrèrent dans le pays de Galles, où ils restèrent jusqu'à la Toussaint. Vers cette date, une flotte équipée à Saint-Pol de Léon[1] vint les chercher et ramena en Bretagne les hommes d'armes ; mais on laissa à Owen Glendour les arbalétriers et les troupes légères[2].

Les hostilités entre les Bretons et les Anglais continuèrent encore pendant deux ans ; dans les actes qui nous restent de Jean V nous en trouvons quelques traces en 1406[3], et d'autre plus nom-

[1] Voir *Compte de Robrt Sorin*, dans D. Morice, *Pr.* II, 746.

[2] Voir l'histoire de cette expédition, que nous avons dû beaucoup abréger, dans le *Relig. de S. Denys*, III, 322 à 328, cf. *Cronicques annaux*, dans D. Morice, *Preuves*, I, 115-116.

[3] « 1406, 23 juin. Lettre envoiée aux barons pour assembler gens d'armes pour la venue des Anglois. » — « 1406, 30 juin. Mandement au sire de Chasteaubrient que, s'il oit nouvelles que les Anglois vueillent descendre en Bretagne, il se retire à Rennes et y assemble les chevaliers et escuyers pour aller au-devant d'eux. « (R. Blanchard, *Lettres et mand. de Jean V duc de Bretagne*, nos 306, 307, 1, p. 99.

breuses l'année suivante. Il y eut en 1407 deux attaques des Anglais contre la Bretagne, l'une au pays de Guérande, l'autre du côté d'Aurai.[1] La descente à Guérande fut particulièrement désastreuse pour les envahisseurs, qui lassèrent de nombreux prisonniers aux mains des braves Guérandais, parmi lesquels semble s'être tout spécialement distingué Jacques Bouchart, fils ou petit-fils de Nicolas Bouchart, amiral de Jean de Montfort en 1364.

Le jeune duc Jean V était brave de sa personne ; en 1404, nous venons de le voir dans l'avant-dernière page, à peine âgé de quinze ans, il s'était vaillamment aligné entre les Anglais Mais son goût dominant n'était pas la guerre. Aussi en 1407 sa mère Jeanne de Navarre, alors reine d'Angleterre femme du roi Henri IV, s'étant interposée pour rétablir la paix entre les Anglais et les Bretons[2], une trêve fut conclue le 30 mai, puis ratifiée par les deux souverains le 11 juillet. Elle n'était dans le principe que pour un an ; mais elle fut prolongée d'abord jusqu'en 1400, puis jusqu'en 1411, et de là encore pour dix années, ce qui valait une paix définitive. En réalité la trêve de 1407 mit fin pour longtemps à ces terribles batailles entre Bretons et Anglais[3].

§ 3. — *Querelles de Jean V contre Clisson et les Penthièvre.*

Si au dehors, dans les relations avec l'étranger, le goût de Jean V le portait plutôt à la paix — ce que nous trouvons d'ailleurs parfaitement louable, — il n'en était pas de même malheureusement à l'intérieur. Contre ses sujets il était très porté à faire la petite

[1] Ce sont encore les textes édités par M. Blanchard dans son recueil des *Lettres et mand. de Jean V* qui fournissent la preuve de ces faits. Pour Aurai, voir le n° 696 du 1er juin 1407 (t. II, p. 49) ; pour Guérande et les Guérandais, voir les nos 665, 666, 668, 681, des 21, 22, 29 mai 1407 (Ibid. p. 45 et 47).

[2] L'intervention de la reine est formellement attestée par Jean V qui dit dans ses lettres du 11 juillet 1407 : « Comme nostre chière et très redoubtée mère la royne d'Angleterre nous eût par plusurs foiz signifié le désir qu'elle a que toute bonne transquillité feust entre mon très redoubté seigneur Henry roi d'Angleterre, son seigneur espoux, d'une part, et nous d'autre part » etc. D. Morice, *Preuves*, II, 793.

[3] Voir la trêve du 30 mai 1407 dans D. Morice *Preuves* II, 792, — la ratification du 11 juillet *Ibid.* 793, — la trêve de 1409 *Ibid.* 821. — celle de 1411. *Ibid*, 863.

guerre et, en cette même année 1407, il se montra même tout à fait enclin à reprendre à cet égard les plus mauvaises traditions de son père.

Depuis le départ de la duchesse veuve de Jean IV, qui elle s'était attachée à entretenir la paix avec Clisson et Penthièvre et y avait réussi, — depuis ce départ de nouveaux discords s'étaient élevés entre Clisson et le duc. Ce n'était, à vrai dire, que des chicanes, des incidents de procédure : le connétable, par une défiance assez justifiée de l'autorité ducale, profitait, abusait même parfois du privilège, à lui reconnu par plusieurs traités, de pouvoir porter directement ses causes au parlement de Paris, et ainsi arrivait-il à soustraire tous ses procès aux tribunaux de Bretagne, particulièrement à la cour ducale. Par contre, le duc refusait de reconnaître le privilège acquis à Clisson, et, quand celui-ci en usait, il le faisait poursuivre et condamner comme rebelle par ses propres tribunaux, dans des sentences que Clisson à son tour frappait d'appel et déférait à la cour du roi.

Jusque-là, jusqu'en 1407, rien de plus encore qu'une guerre de chicane assez inoffensive, dans laquelle la seule milice appelée sur sur le champ de bataille était celle des sergents et des recors. Le duc travaillait aussi à isoler Clisson, à le priver, en les gagnant, de ses alliés les plus sûrs et de ses plus puissants appuis. C'est ainsi qu'il négociait, dès les premiers mois de 1408, le mariage d'une de ses sœurs, Marguerite de Bretagne, avec le fils aîné du vicomte de Rohan, dans l'espoir de détacher Rohan du connétable son beau-frère : mariage qui fut arrêté définitivement le 19 avril et célébré le 26 juin suivant[1].

Au moment où se concluait ce mariage (19 avril 1407), l'intrépide connétable était sur son lit de mort, condamné par ses médecins qui ne lui donnaient que quelques jours de vie. C'est ce moment que — par une inspiration des moins généreuses — Jean V choisit pour passer des inoffensives hostilités de la chicane aux voies de fait les plus dures et les plus cruelles. Depuis quelque temps déjà, il avait fait rendre par ses cours ducales de Rennes, de Nantes et

[1] Voir D. Morice, *Pr.* II, 783 à 786.

de Ploërmel, des condamnations fort graves contre Clisson, non seulement pour refus de comparaître devant les tribunaux du duc, mais aussi « pour raison de *plusieurs crimes, excès et maléfices* « que le duc lui imputoit avoir fait et commis[1] » : quels crimes ? on ne l'a jamais su, aucun acte, aucun historien ne les nomme ; le mot de *maléfices* semble seulement indiquer qu'il y avait dans le nombre des accusations de sorcellerie. En tous cas, par cette sentence Clisson était condamné à la prison et ses terres confisquées au profit du duc[2].

Tant que Clisson avait été en bonne santé ou du moins pas trop malade, cette sentence était restée lettre morte. Le bon duc, pas très guerrier, n'avait garde de venir menacer l'asile du vieux lion qui, tout décrépit qu'il était, lui eût bien pu encore lancer quelque bon coup de griffe. Mais quand Clisson fut couché sur son lit de mort, malade à n'en pouvoir revenir, quand cela eut été bien cons-

[1] D. Morice, *Preuves* II, 797.

[2] Tous ces faits et ceux qui suivent sont extraits d'une pièce de procédure contemporaine parfaitement authentique et d'un caractère purement judiciaire (dans D. Morice *Pr.* I, 797-799), dont un auteur récent (*Olivier de Clisson*, par M. A. Lefranc, p. 418-419) a prétendu infirmer le témoignage sans aucune raison sérieuse — d'autant plus que les actes authentiques de Jean V récemment publiés dans le recueil de M. René Blanchard (entre autres, les nos 571, 573, 574, t. II, p. 28 et 30) confirment toutes les allégations essentielles de la procédure. Ainsi, dans le no 574 daté du 22 avril 1407, Jean V déclare que « ses cours et barres de Rennes, de Nantes et de Ploërmel » ont accusé « Clisson de *plusieurs cas criminels*, » avec des « conclusions *rigoreuses* touchant *estat de personne* » c'est-à-dire tendant à se saisir de la personne du coupable, « et aucuns espletz et *manières de main mise* » (c'est-à-dire des ordres de saisie et de confiscation) « par les dites cours. » Jean V ajoute : En considération du vicomte de Rohan et du mariage de son fils avec notre sœur, « nous mettons hors *tout le crime*, » (c'est-à-dire, nous retirons toutes les accusations criminelles) « et les procès » (ou actes de procédure) « concluans contre nostredit cousin (Clisson) *à fin criminelle* ou *deshonneur de la personne* » (Blanchard II, p. 31). Il est donc sûr que Jean V avait accusé Clisson de divers crimes et que pendant sa dernière maladie (Clisson mourut le lendemain) il voulait le faire emprisonner et condamner à des peines infamantes. Quant à la forte somme extorquée par le duc pour laisser Clisson mourir en paix, les allégations de la pièce de procédure publiée dans D. Morice sont amplement justifiées par les nos 571 et 573 du recueil de M. Blanchard. — Par exemple, des 2000 hommes de Jean V et de son prétendu siège de Josselin, dont le critique parle à plusieurs reprises, on ne trouve absolument rien nulle part, ni dans la pièce de procédure ni dans les actes de Jean V.

tité, le duc se trouva assez d'audace pour tenter contre lui l'exécution de la sentence. Comme porte un acte du temps qui relate cette histoire : « Lorsque M. de Cliçon estoit malade, au lieu de Josse-« lin, de la maladie dont il mourut, *pour ce* (c'est-à-dire, à cause « de cette maladie) vieult (voulut) iceluy duc de Bretagne proceder « et fait guerre et prendre de fait le corps, les biens, terres et sei-« gneuries de M. de Cliçon. » Et dans ce but, « il fit, nous dit-on, « grant assemblée de gens d'armes à Plermel[1] » pour mener à fin ce grand exploit, c'est-à-dire, pour faire la guerre à un moribond et emprisonner un mort.

Notre duc allait partir pour cette glorieuse campagne quand le vicomte de Rohan arriva à Vannes, suppliant le prince de laisser mourir en paix le connétable ; après quoi il ferait ce qu'il lui plairait. Refus du duc. Rohan offre 60 000 francs. Nouveau refus : il faut que la justice ducale soit vengée, qu'elle ait son cours jusqu'au bout : pas de capitulation, pas de composition. Rohan revient à la charge et offre 100 000 francs ; le duc lâche la justice ducale et empoche les cent mille francs.

Et grâce à cet ignoble marchandage, le vaillant connétable, le grand capitaine, la terreur des Anglais et l'une des gloires de la France, peut mourir dans son lit (le 23 avril 1407) sans être traîné en prison et vilipendé par ce jeune prince, qu'il avait jadis tenu enfant à sa discrétion sans même songer à venger sur lui sa prison de l'Hermine ou son assassinat de la rue Sainte-Catherine, et auquel il avait fait l'honneur de l'armer chevalier.

Il semble que Jean V eut un peu honte de cet exploit. Il accorda aux héritiers de Clisson que les 100 000 francs ainsi extorqués lui tiendraient lieu de la jouissance des terres et des places de la succession du connétable pendant l'année du rachat ; le duc y gagnait encore beaucoup. L'année suivante (1408), Jean V continua contre la fille, Marguerite ou Margot de Clisson, la campagne commencée en 1407 contre le père. Celle-ci, il est vrai, avait contre elle le mot terrible que nous avons raconté d'après Bouchart. Puis elle était provocante, agressive ; elle faisait maltraiter les sergents que le duc

[1] D. Morice, *Preuves* II 798.

chargeait de lui notifier les sentences des cours ducales. Mais le duc n'était guère moins agressif quand il envoyait son juge ducal du ressort de Goëlo tenir à Guingamp même les assises dans lesquelles il frappait de ses injurieuses sentences la comtesse de Penthièvre, — à Guingamp, c'est-à-dire au centre même de l'apanage des Penthièvre, dans une ville qui appartenait tout entière à la comtesse et où le duc n'avait nul droit. Rien d'étonnant si la comtesse chassa ce juge de son tribunal avec le châtiment dû, selon elle à son insolence.

Sur ce dernier exploit, le duc assemble les Etats de Bretagne à Malestroit[1] et leur demande justice de Margot. On envoie à celle-ci plusieurs députations d'évêques et de barons, Rohan, Rieux, Malestroit, etc., pour la décider à reconnaître ses torts et à acccepter une transaction ; on n'en peut rien tirer. Le duc alors fait ses préparatifs pour la réduire par une expédition militaire, — quand tout à coup il est appelé en France par la reine Isabeau, femme de Charles VI et belle-mère de Jean V, qui lui demande secours et assistance[2].

§ 4. — *Les Bretons à Paris (1408).*

Après l'assassinat du duc d'Orléans (23 novembre 1407) et l'insolent triomphe de son meurtrier (Jean sans Peur duc de Bourgogne), la reine et les amis du prince assassiné s'étaient vus obligés, pour échapper au joug bourguignon, de sortir de Paris et de se réfugier à Melun. Ne se trouvant pas assez forte, Isabeau appela à son aide le duc de Bretagne. Celui-ci, très honoré du rôle qu'on lui offrait, laissa là Margot de Clisson et courut au secours de la reine de France avec un beau corps d'armée[3] que Jean sans Peur n'osa pas attaquer. Et ce prince étant sorti de Paris pour aller combattre une révolte des Liégeois, Jean V eut la gloire de ramener la reine et la cour dans la capitale, où il fit une triomphante entrée le dimanche 26 août[4] à la tête de ses Bretons divisés en trois corps, le

[1] Vers la fin de juillet ou le commencement d'août 1408.

[2] Sur tous ces faits voir Le Baud, p. 442-443 ; cf. D. Morice, *Hist.* I, 412.

[3] Il partit de Rennes et passa à Châteaubourg le 13 août 1408, il était à Melun le 24 août (*Chron. Brioc.* dans D. Morico, *Preuves* I, 94.)

[4] « Dominica ultima Augusti » dit *Le Relig. de S. Denys* (IV, 56), et en effet en 1408, le dernier dimanche d'août était le 26 de ce mois.

premier commandé par Armel de Châteaugiron ; le second servant d'escorte à la reine et à ses enfants, commandé par le duc; le troisième par le sire de Malestroit. L'armée bretonne entra dans Paris et traversa cette ville jusqu'au Louvre, bannières déployées. Tous les chevaliers et écuyers avaient à la pointe de leur lance un pennon portant la figure d'une bergère avec ces mots : *Pensez-y ce que vous voudrez* — devise du sire de Châteaugiron.

Les Parisiens, bourguignons pour la plupart, furent très offusqués de cette devise qui semblait les menacer. Ils disaient aussi que jamais prince, sauf le roi, n'avait promené ses bannières déployées à travers tout Paris, comme l'avaient fait les Bretons. Pour se venger ils voulurent attaquer quelques-uns de leurs postes un peu écartés du Louvre, ils tendirent leurs chaînes. Mais le duc concentra promptement toutes ses forces et montra aux Parisiens un front résolu qui leur fit retirer leurs chaînes et leur ôta toute idée de l'attaquer.

Le triomphe de notre duc, de la reine et du parti d'Orléans dans Paris dura un peu plus de deux mois. En octobre 1408, le duc de Bourgogne, ayant complètement dompté les Liégeois, rentra en France avec une armée enflée de sa victoire, beaucoup plus nombreuse d'ailleurs que celle du duc de Bretagne. La reine et ses partisans durent lui céder la place et quitter Paris le 3 novembre ; Jean V avec ses troupes escorta la cour de France jusqu'à Tours où elle arriva le 16 de ce mois, et ayant mis ainsi la reine en sûreté, il partit le lendemain pour Nantes et rentra dans ses Etats[1].

§ 5. — *Suite des querelles de Jean V avec les Penthièvre (1408-1410).*

Ce piteux retour du duc après un départ si triomphant amusait beaucoup Margot de Clisson. Pendant cette belle expédition de Jean V à Paris, elle avait fait, à plus petit bruit, une opération dont elle espérait, non sans raison, tirer beaucoup plus de fruit.

[1] Sur cette expédition du duc à Melun, à Paris, à Tours, voir Le Baud, p. 443-444 ; *le Religieux de S. Denys*, IV, 56, 182 ; et surtout *Chron. Brioc.* dans D. Morice, *Preuves*, I, 94-95.

Elle venait de marier son fils aîné Olivier, comte de Penthièvre depuis la mort de son père Jean de Penthièvre en 1404. Cet Olivier de Blois ou de Bretagne-Penthièvre, petit-fils de Jeanne de Penthièvre et de Charles de Blois, elle venait de le marier à Isabeau, fille du duc de Bourgogne; ainsi elle pouvait compter avoir, en ce duc si puissant, si redouté, un allié, un protecteur assuré, qui serait pour elle contre tous ses ennemis, surtout contre Jean V, un appui solide, — d'autant que celui-ci, au contraire, était allé marier une de ses sœurs, la prince Blanche de Bretagne, au fils de Bernard d'Armagnac, gendre du duc d'Orléans tué par Jean sans Peur, par conséquent ennemi juré du duc de Bourgogne et chef du parti contraire, qui même en avait pris le nom de parti d'Armagnac.

Aussi, le duc de Bourgogne étant tout puissant, Margot se croyait toute puissante et bravait le duc Jean V en se targuant de l'appui invincible que ne manquerait pas de lui donner le beau-père de son fils.

Ces bravades finirent par inquiéter, non seulement le duc mais les Etats de Bretagne qui, réunis à Vannes en décembre 1408, prirent le parti d'envoyer une ambassade solennelle au duc de Bourgogne pour savoir s'il avait effectivement l'intention de soutenir les Penthièvre dans les entreprises qu'ils pouvaient machiner contre Jean V[1] et surtout pour lui remontrer tous les motifs qu'il avait de soutenir Jean V contre les Penthièvre, ou tout au moins de garder la neutralité.

On ne connaît pas la réponse du duc de Bourgogne; elle fut probablement évasive, mais ne découragea pas le duc de continuer ses attaques contre les princes issus de Charles de Blois.

Une grosse et mauvaise querelle qu'il leur chercha dès 1408, qui continua plus vivement en 1409 et finit tellement quellement en 1410, concernait la châtellenie de Montcontour.

Montcontour, petite ville dans une situation très belle et au moyen-âge très forte, était le chef-lieu d'une importante seigneurie comprenant une vingtaine de paroisses, qui avait fait dès le principe

[1] Les instructions des ambassadeurs sont datées du 14 décembre 1408. (D. Morice, *Pr.* II, 815-16.

et faisait essentiellement partie du comté de Penthièvre. Toutefois Charles de Blois, plus généreux que politique, l'avait donnée à Jean de Beaumanoir le chef des Trente, qui l'avait, lui, laissée à une fille Jeanne de Beaumanoir, mariée à Charles de Dinan sire de Montafilant et de Châteaubriant. De ce mariage étaient venus deux fils, Roland et Robert de Dinan. Roland l'aîné, d'abord possesseur de la châtellenie de Montcontour, l'avait cédée le 8 mai 1407[1] à son frère Robert de Dinan, et celui-ci le lendemain l'avait revendue à Margot de Clisson, comtesse de Penthièvre[2], très jalouse de réunir à son comté de Penthièvre cette seigneurie dont le démembrement avait assurément causé grand tort, grande faiblesse à cet apanage.

Jean V, s'ingéniant à traverser Margot en tout, trouva moyen, on ne sait comment, de faire faire et signer à son profit un acte de vente de cette même seigneurie de Moncontour, en date du 4 février 1408[3], par ce même Robert de Dinan qui l'avait déjà vendue une première fois à Margot neuf mois auparavant (9 mai 1407) et qui par conséquent n'y avait plus aucun droit.

Fort de ce titre, qui n'en était pas un, Jean V somma la comtesse de Penthièvre d'évacuer la ville et la seigneurie de Moncontour. A son refus il l'envoya ajourner, dans Lambale même, par douze sergents qui eurent l'insolence de porter la main sur elle ; mais les gens et les gardes de la comtesse, pour punir cet outrage, les battirent outrageusement et même en tuèrent quelques-uns. Sur quoi le duc fit décréter la comtesse de félonie, de rébellion, et prononcer la confiscation de ses biens. Margot s'apprêta à les défendre vigoureusement et mit dans la plupart de ses places des hommes d'armes très solides, Picards et Bourguignons, fournis par le beau-père de son fils, le duc de Bourgogne.

Jean V voulut former une armée pour attaquer la comtesse ; mais les barons de Bretagne, sans prendre parti contre lui, refusèrent d'entrer en campagne. Il lui fallut tirer d'Angleterre, par le moyen de sa mère, un corps de troupes avec lequel il prit quelques

[1] D. Morice, *Preuves* II, 789-90.
[2] Id. *Ibid.* 790-91.
[3] Id. *Ibid.* II, 805-806.

places des Penthièvre, savoir, Guingamp, la Roche-Derien, Châteaulin sur Trieu (près Pontrieu). Le château de Bréhat fut aussi la proie d'un brutal bourreau anglais Edmond comte de Kent[1] qui, pour se venger de la résistance de cette place, brûla, ravagea, saccagea, dépeupla cette jolie île (1409)[2].

Cette sauvagerie anglaise déplut aux barons de Bretagne. Quant au duc, voyant les Anglais si bien disposés pour lui, il crut le moment bon pour réclamer du roi d'Angleterre la jouissance du comté de Richemont, et il semble qu'Henri IV lui donna à cet égard quelque espérance, car le 14 octobre 1409, le duc passa procuration à Armel, baron de Châteaugiron, son chambellan, pour rendre hommage de ce comté au roi d'Angleterre et lui jurer que, comme vassal, Jean V défendrait son royaume contre tous les agresseurs[3]. Ce serment de fidélité à l'ennemi héréditaire de la France comble la mesure. On se demande en Bretagne si Jean V va faire revivre l'anglomanie de Jean IV. La duchesse de Bretagne, fille du roi de France, se fait l'interprète du mécontentement général des Bretons et proteste énergiquement auprès de son mari contre cette prosternation aux pieds de l'Angleterre. Le duc, d'un caractère habituellement doux, est si piqué de ce reproche, si vexé surtout de se voir bridé dans sa campagne pour conquérir Richemont, qu'il s'oublie jusqu'à frapper et injurier la duchesse.

Loin d'améliorer la situation de Jean V, cet éclat brutal l'empire notablement et répand dans toute la France avec un grand scandale les complaisances anglophiles du duc qui indignent tous les princes français. Le duc de Bourgogne (Jean sans Peur), le plus puissant d'entre eux, fait venir des gens de guerre aux environs de Paris et déclare au conseil royal que, s'il le faut, il ira à leur tête en Bretagne pour mettre le duc à la raison, le remettre sous la su-

[1] Selon Lobineau (*Hist. de Bret.* I, 516), ce Kent mourut peu de temps après « d'un coup de trait reçu à la tête au siège du château de Bréhat. »

[2] Voir sur ces événements Le Baud, p. 445 ; et *le Relig. de S. Denys*, IV, 314, 316. Ce dernier date de 1408 le commencement de la querelle relative à Moncontour ; mais il place positivement sous l'année 1409 la guerre de Jean V contre les Penthièvre.

[3] Dom Morice, *Preuves*, II, 827.

zeraineté de la France, l'empêcher de maltraiter la vieille comtesse de Penthièvre et son fils Olivier comte de Penthièvre, gendre du duc de Bourgogne. La mère de la duchesse de Bretagne, Isabeau de Bavière, n'était pas moins courroucée que Jean sans Peur[1].

Point ne fut besoin de donner suite à ces résolutions extrêmes. Quand Jean V sut quelles colères soulevait sa politique anglaise, il y renonça et se déclara prêt à faire, sur l'arbitrage du conseil royal, sa paix avec les Penthièvre. Bientôt s'ouvrirent les négociations ; comme toujours en ce temps elles traînèrent beaucoup. Enfin l'instrument définitif, approuvé par les parties et par le duc de Bourgogne, fut dressé le 8 août 1410. Le duc rendit aux Penthièvre les places qu'il leur avait prises, la Roche-Derien, Guingamp, Châteaulin sur Trieu, et les terres qu'il avait fait saisir pendant la guerre. Pour les dédommager de Montcontour il leur donna 2000 livres de rente, et pour mieux assurer ce dédommagement, le roi de Navarre se chargea de leur payer cette rente sur la recette de ses terres de Champagne et de Brie[2]. Jean V remit à la comtesse de Penthièvre tous les griefs, fondés ou non, qu'il lui imputait, et promit de lui être désormais, à elle et à ses enfants, bon et fidèle parent et seigneur.

Et de fait, pendant dix ans, la paix ne fut pas troublée entre eux, du moins on n'en trouve nulle trace.

Arthur de la Borderie.
Membre de l'Institut.

[1] Voir sur ces faits Monstrelet, édit. Buchon, liv I, chap. 61, p. 158.
[2] Voir le texte du traité dans D. Morice, *Preuves* II, 835 à 840.

NOTES BIOGRAPHIQUES

HERVE RIELLE

LE PILOTE DU CROISIC

En 1890, sur la demande de M. Maillard, sénateur, maire du Croisic, toujours préoccupé de l'antique et charmant port de mer, aux destinées duquel il préside avec un soin constant, nous écrivions une notice biographique sur Hervé Rielle, maître pilote, cherchant à remettre en pleine lumière ce nom quelque peu oublié.

Le 9 juillet 1890, un décret signé, par le regretté président Carnot, autorisait la ville du Croisic, à donner le nom d'Hervé Rielle, l'un de ses illustres enfants, à l'un des quais bordant les rives de l'Océan.

C'est en effet un brave marin Croisicais, presqu'inconnu, comme tant d'autres; et il s'agissait de tirer sa mémoire des nuages obscurs amoncelés autour d'elle, mais dont la petite Patrie conservait cependant le précieux souvenir.

Au tome II, p. 175, de l'*Histoire et Géographie de la Loire-Inférieure*, 1895, M. E. Orieux, agent-voyer en chef honoraire, s'exprime ainsi au sujet de notre digne maître pilote : Art. Croisic : « *Les légendes* sont de tous les temps, et sont toujours bien accueillies des hommes, soit par le *charme*, la *naïveté*, le *merveilleux*, l'*audace qu'elles renferment. Dans ce dernier genre en voici une que l'on raconte au Croisic*, ET QUI EST TOUTE PRÊTE A FAIRE SON ENTRÉE DANS L'HISTOIRE.

Notre biographie ainsi mise en cause nous imposait l'obligation de formuler une réponse, qui semble vraiment bien facile.

D'abord, ce n'est pas du tout une légende; c'est tout simplement *un fait historique*, dont l'écho affaibli vivait au cœur des compatriotes du modeste maître pilote, qui le redisaient entre eux, comme un vague souvenir, pouvant friser la légende. *L'audace* ne peut s'appliquer qu'à l'action d'éclat accomplie par Hervé Rielle ; le *merveilleux* à son courage, à sa résolution héroïque ; le *charme* et la *naïveté* à sa modestie exagérée, à l'oubli dans lequel il mourut, sans autre récompense que l'estime de ses concitoyens, et l'auréole qui lui resta dans leurs souvenirs.

Fouillez les légendes, a dit bien avant nous un auteur des plus recommandables, M. Guizot, croyons-nous, et vous trouverez l'histoire derrière elles. C'est précisément ce que nous avons fait. En premier lieu, éprouvant des doutes très accentués, peu à peu par l'étude notre conviction s'est formée, développée, puis précisée, appuyée qu'elle est sur des documents nombreux, réunis à la suite de recherches persévérantes. Aussi sommes-nous amplement récompensé de notre travail, en constatant avec M. Orieux, qu'Hervé Rielle est tout prêt A FAIRE SON ENTRÉE DANS L'HISTOIRE !... de laquelle il n'est jamais sorti.....

Notre but est atteint, nous ne désirons pas autre chose !!....

Après une courte analyse du combat de la Hougue, 29 et 30 mai 1692, M. Orieux en vient à citer la légende, qui n'est autre que le récit fait par Caillo, *Notes sur le Croisic,* Nantes 1860, que notre notice biographique : HERVÉ RIELLE, indique p. 6 comme *une pièce légendaire, apocryphe et suspecte.* « Après avoir franchi le Raz, la « flotte française était dirigée sur Saint-Malo, serrée de près par la « flotte anglaise, et arrivée en vue du port, elle n'avait pas trouvé « un pilote malouin assez habile ou assez courageux pour la diri- « ger. Sur le refus des malheureux et coupables pilotes, déclarant « qu'il n'y avait pas dans les passes, *ni dans les rades*, la profon- « deur d'eau nécessaire pour recevoir les vaisseaux, un matelot du « Croisic promit sur sa tête de les y faire tous passer (quoique à « marée basse) .. Il les y réfugia sans incident et les mit en sûreté « en présence de l'ennemi qui les poursuivit jusqu'à l'entrée. Sa- « tisfait de cet exploit *merveilleux,* l'*habile pilote* IMPROVISÉ ne s'en « montra pas plus fier, et ne demanda pour récompense de sa noble

« action qu'un congé absolu pour rejoindre sa femme qui s'appe-
« lait la BELLE AURORE. »

« L'auteur de la légende, remarque en terminant M. Orieux, ne
« se rappelait pas ou ne savait pas que les vaisseaux anglais avaient
« cessé la poursuite, au nord du Raz-Blanchard, et viré de bord à
« une vingtaine de lieues de Saint-Malo ! »

Nous sommes parfaitement de l'avis de M. Orieux pour ces dernières lignes. Seulement nous lui reprochons de laisser ses lecteurs, sous une fâcheuse impression relativement au fait mémorable du digne pilote du Croisic ! En cette circonstance il confond pleinement l'histoire et la légende qu'il croit malheureusement devoir adopter.

En effet ce récit est complètement erroné.

L'entrée du port de Saint-Malo, *dont il n'est nullement question dans le beau fait d'Hervé* RIELLE, est confondue de la façon la plus incorrecte avec le passage du Raz-Blanchard, jugé impraticable pour des vaisseaux de haut bord. C'est là précisément ce qui constitue l'action glorieuse d'Hervé Riell. Et M. Pannetier fut vivement blâmé, nous l'avons déjà dit dans notre premier article, pour s'être réfugié à Saint-Malo, au lieu de gagner Brest puisqu'il n'était pas poursuivi !!!

Conserver vingt-et-un vaisseaux de ligne à la France, est une action inouïe et sans autre exemple dans notre superbe histoire de la marine.

L'*habile pilote*, c'est le mot de M. Orieux, n'était pas du tout IMPROVISÉ !... Il connaissait, au contraire, parfaitement tous ces parages, que ses nombreuses navigations du Croisic à Saint-Malo, lui avaient rendus connus et familiers, et qui, fort de ses connaissances pratiques, osait, dans un cas désespéré, ce que ses confrères ne croyaient pas pouvoir tenter.

Si M. Orieux avait bien voulu prendre la peine de parcourir la biographie d'Hervé Rielle, nous aimons à penser qu'il eut émis un mot de sympathie patriotique en faveur de ce modeste maître pilote, envers lequel il n'exprime que des sentiments par trop sarcastiques, et qui mérite à tout égard d'être sauvé de l'oubli.

Bien que n'aimant pas à parler de nous, nous n'hésitons pas à

reproduire ici le jugement d'un homme assurément compétent, M. Le Beau, commissaire général de la marine, sur notre travail : « J'ai lu la brochure consacrée par vous à Hervé Rielle, et je reste « sous l'impression la meilleure, en vous félicitant chaleureusement « d'avoir si bien et si habilement mis en lumière l'acte héroïque « de ce brave Croisicais. Vous faites en même temps l'histoire de « ce combat qui a conservé en France une si mauvaise réputation, « votre travail a ainsi une portée générale qui en rehausse encore « le prix ! ?... »

Depuis notre première biographie, le hasard a fait tomber entre nos mains quelques pages consacrées à Hervé Rielle, par un de ses parents. Avec de nouveaux détails empruntés aux actes de l'état-civil ; elles complètent et augmentent l'authenticité du fait glorieux accompli par notre héros[1].

L'auteur, du reste n'est pas tout à fait le premier venu, et à la suite de l'acte de décès qui relate ses qualités, nous établissons ses liens de famille.

« Joachim Gillot de Kerhardène, ancien professeur de philoso- « phie, veuf de dame Marie Bar d'Héristal, propriétaire, âgé de « quatre vingt-six ans, fils de feu M. Gillot de Kerhardène, et de « feue dame Jeanne Marguerite Guyot, est décédé en Quiniquen, en Guérande, le 13 décembre 1882[2]. »

M. Joachim Gillot de Kerhardène, père du professeur, fils de Joachim Gillot, capitaine au cabotage, natif de Vannes (Morbihan), était domicilié au Croisic, où il mourut le 19 octobre 1832, à l'âge, aussi fort respectable de quatre-vingt-deux ans. Il avait épousé Jeanne-Marguerite Guyot, petite-nièce d'Hervé Rielle, d'où l'étroite parenté qui rattachait le professeur de philosophie au brave maître pilote.

Complétons ici, par quelques détails supplémentaires, ce que

[1] Presque toujours à cette époque, les maîtres pilotes remplissaient les fonctions de second, à bord des bâtiments de commerce.

[2] Etat-civil du Croisic. Il fut inhumé à Guérande. — Entre les publications dont il est l'auteur, citons : *Mémoire historique sur les deux délivrances de Condom* (1369-1374) ; avec un tableau de cette ville au XVe siècle. — Ruch, 1847, in-8°.

nous avons dit dans notre première notice biographique sur la famille et la postérité d'Hervé Rielle.

Celui-ci, né le 12 avril 1654, se destina à la marine, comme ses parents, et après de bonnes études à l'école d'hydrographie du Croisic, dirigée avec intelligence par le père du célèbre Bouyer, fut reçu d'emblée maître au cabotage. Il se maria avec Jeanne Legal, sa cousine maternelle qu'il perdit bientôt.

Après une expédition à Saint-Domingue, puis deux ans de veuvage, il épousa en secondes noces le 23 octobre 1691, c'est-à-dire sept mois à peine avant la bataille de la Hougue. Jeanne Jubel, jolie blonde, surnommée la *Belle-Aurore*, qu'il dut abandonner, pour le service quelques semaines après son mariage.

De cette union naquirent :

1° Le 1er novembre 1694. un fils, mort le lendemain.

2° Julienne Rielle, qui épousa le 14 février 1722, Guillaume Mersant.

3° Le 6 août 1699, Guillaume Rielle, mort jeune.

4° Le 18 mars 1701, Jacques Rielle.

5° Le 5 avril 1603, François Rielle. Nous n'avons rien trouvé sur ces deux derniers enfants.

6° Guillaume Rielle, né le 9 novembre 1704, épousa en 1723 Marie Catherine Briand. De cette union naquit entre autres enfants une fille Jeanne-Marguerite Rielle, qui épousa noble homme Thomas Guyot, officier de navire.

La fille de ces derniers épousa M. Joachim Gillot de Kerardène.

Jeanne-Marguerite Rielle, devenue ainsi l'ayeule du professeur, est la narratrice des récits recueillis par son petit-fils, et que nous allons donner, et dont le manuscrit original est aujourd'hui déposé à la Bibliothèque publique de Nantes.

Hervé Rielle, par Gillot de Kerhardène, *Biographie d'un marin breton*[1].

C'était en 1805. Napoléon avait été sacré Empereur des Français, mais nos côtes se trouvaient bloquées par les Anglais.

Un jour, mon père (Gillot de Kerardène) qui commandait au ca-

[1] Bibl. publ. MM. 1889.

botage, un brick construit à Redon, arrivait de Bordeaux au Croisic. A l'entrée de ce dernier port il fut obligé par la marée de mouiller au Mabon. Ma mère, avertie par un pilote, se rendit au Lenigo et fit signe à mon père qui lui fait comprendre qu'il entrera au port vers neuf heures à la marée du soir. Pleine de confiance elle se retira. Mais à peine était-elle descendue au bas du quai, qu'une péniche anglaise sortie de Hœdic, où mouillait la division anglaise du blocus, vint aborder le brick, fait l'équipage prisonnier et après avoir pillé le navire y mit le feu. Ce fut l'affaire d'un instant. En vain le fort de Saint-Goustan tira-t-il le canon, la péniche se retira impunément après cette bravade.

Ce qui rendait l'Anglais si audacieux, c'est que notre marine ne pouvait lutter sur l'Océan. La France venait de perdre la bataille de Trafalgar, et nos vaisseaux ne pouvaient tenir la mer.

Frappée de ce coup imprévu, ma mère passa la soirée avec nous, plongée dans une amère tristesse. On sait quel était le malheureux sort des marins prisonniers sur les pontons, et ma mère pleurait en nous embrassant. Notre maison située sur le port Sillé, était l'héritage de la famille Rielle. Mon aïeule, Marguerite Rielle, l'avait apportée en dot au capitaine Thomas Guyot, le père de ma mère. Aussi les souvenirs d'Hervé Rielle, le pilote si célèbre du Croisic, nous étaient-ils connus et familiers.

A cette veillée si sombre, ma mère pour se distraire un peu de sa douleur, nous raconta la belle histoire d'Hervé Rielle, son grand-oncle. Là encore ce n'était pas la légende, mais le passage du Raz Blanchard qui faisait le récit si marquant.

Hervé Rielle naquit au Croisic en 1654. Son père, capitaine de navires, avait longtemps navigué, et laissa trois fils, marins comme lui, Hervé l'aîné, Olivier et Jean dit le Moine.

Comme les enfants nés sur les bords de la mer, Hervé suivit son père et fut tour à tour mousse, novice, matelot. Après plusieurs voyages avec des amis de sa famille, et ses études à l'école d'hydrographie, il fut d'emblée reçu maître au cabotage. Il parcourut la Manche, les côtes d'Espagne, et toucha même aux Iles d'Amérique. (Il n'était donc pas improvisé).

Depuis des siècles sa famille habitait le Croisic. Il se maria de

bonne heure avec Julienne Legal, sa cousine du côté maternel, qu'il perdit bientôt. Au retour d'un voyage à Saint-Domingue, en 1689, après deux ans de veuvage, il épousa Jeanne Jubel, fille de Pierre Jubel, notaire royal, juge au siège de Guérande et nièce du recteur de Notre-Dame-de-Pitié, succursale du bourg de Batz. Comme elle était blonde, on l'avait surnommé la Belle Aurore. Toute la ville s'était rassemblée pour voir passer la jolie mariée, précédée d'un violon. A cette époque, les bourgeois du Croisic portaient encore le costume du temps d'Henri IV.

Les cheveux étaient relevés en chignon sous une coiffe de batiste de Flandres ; une robe d'étoffe de Lyon baleinée et à longs plis s'arrondissant autour du corps. Le corsage, tout écarlate avait des manches ouvertes. Une collerette tenait le cou droit ; des bas rouges à fourchettes et des souliers brodés complétaient cette élégante toilette qui rappelait les modes d'Espagne. Les paludiers du bourg de Batz ont conservé jusqu'à nos jours l'usage du costume castillan.

L'habillement des hommes était plus simple et plus sévère. Une jacquette de drap brun ou noir ; des brayes avec des guêtres longues ; une fraise au cou ; un petit manteau ou cape, les jours de cérémonie ; un chapeau orné d'un plumet ; l'épée au côté, tel est le costume que nous montrent les portraits du temps.

La cérémonie des épousailles se fit à l'autel du Rosaire, dans l'église de Notre-Dame-de-Pitié, le 23 octobre 1691. La salle de noces était une grande pièce au rez-de-chaussée, ayant un parquet de bois de Canada. La cheminée, grande et sculptée, était surmontée d'un miroir de Venise. Des tapisseries de Beauvais, représentant des scènes de la mythologie, couvraient les murs. Un lit à colonnes, avec des draperies en serge verte, brodée d'oiseaux en soie jaune ; une couverture de soie violette piquée en compartiment et pailletée d'or, couvrait le lit. Une grande armoire en acajou ; une crédence en marqueterie, un dressoir en ébène, chargé de porcelaines de Chine, des fauteuils en tapisserie, des chaises en rotin, des tableaux de femmes en Diane ou en Amazones, et un portrait de René Gérard, otage à Redon, sous Henri IV, complétaient l'ameublement[1].

[1] Vers la fin de juillet 1597, le capitaine la Tremblaye, ayant pris la place du Croisic, par surprise, exigea pour la rançon de la ville « et pour éviter au ra-

Le festin nuptial fut plus abondant que recherché. Dans la soirée, on dansa dix danses bretonnes, en les accompagnant de chansons, surtout de la chanson phénicienne traditionelle dans la presqu'île de Batz.

Il ne faut pas oublier que l'inventaire des meubles apportés par Hervé Rielle, est des plus détaillés.

Le contrat de mariage porte : une maison, sise rue de l'Eglise, et des marais salants, constituant la principale richesse d'un pays où la terre manque. Il paraît qu'Hervé Rielle était armateur d'un navire au cabotage, et qu'il faisait de fréquents voyages à Saint-Malo et à Rouen[1], avec des chargements de sels ou de vins. Il serait curieux de voir en détail l'inventaire des meubles de la maison du marié et le trousseau de la Belle-Aurore ; mais j'ai tenu à n'être pas un chroniqueur trop minutieux.

(*A suivre*). S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.

vaige general, bruslement de maisons, navires, barques, vaisseaux », etc .. exigea une somme de trente mille écus en garantie de laquelle il fit conduire à Redon, vingt-deux bourgeois, parmi lesquels nous citerons : « maistre Michel Guilloré, Denys Denié, Jean Bouchard, Pierre-René Girard.... »

[1] C'est encore Saint-Malo le but de ses voyages, qui lui avait permis de devenir *l'habile* pilote du Raz Blanchart.

HUIT JOURS A LOURDES

(*Suite et fin*[1]).

Le lendemain nouveau pèlerinage, nouveaux chants ; mais il pleut encore. Je ne vais plus à la messe à la grotte. Je veux, non pas marcher à pieds secs, mais m'agenouiller à genoux secs, et puis je crains un rhume. La poitrine se prend. Si je prenais un peu de tisane, du lait chaud. Eh non ! de l'eau de Lourdes, de l'eau glacée, j'en prends, il n'est plus question du rhume.

Il y avait toujours beaucoup de monde auprès des robinets où l'on puisait l'eau miraculeuse. Quelques gobelets étaient posés auprès ; mais, lasse de boire dans le gobelet banal, j'en avais acheté un que j'apportais avec moi. Oh ! le gentil gobelet, avec le portrait de la sainte Vierge ! On voyait les bons pèlerins tour à tour se faire arroser les pieds, se laver les yeux ou boire de l'eau. C'était un si doux médecin que la sainte Vierge ! Pour tous la même ordonnance : Lavez vous, buvez et priez.

Il y avait, au bureau des renseignements près de l'église du Rosaire, une sorte de boîte aux lettres où l'on mettait les recommandations, et on les jetait à la poste du bon Dieu. Mais ce que je trouvais de plus touchant était à la grotte... Dans un creux du rocher, on voyait amoncelés des paquets de lettres. C'étaient des lettres écrites à la sainte Vierge. On les brûle toutes le 31 décembre, et chaque jour on recommande les lettres de la grotte. La sainte Vierge seule les lit, par conséquent. Je lui écrivis donc, comme un enfant écrit à sa mère, comme si personne ne devait le voir. J'avais chanté la lettre au bon Dieu, j'avais entendu le commandant Dubois dire avec tout son cœur la lettre du petit Jean de Paul Feval. Cet enfant

[1] Voir la livraison de février 1900.

qui va trouver un écrivain public, pour lui faire écrire une lettre à la sainte Vierge. Et comme la petite fille, et comme le petit Jean, j'écrivais une lettre pour le ciel, mais j'étais à Lourdes, je n'étais plus sur la terre.

La grotte est remplie de béquilles et de bouquets, deux signes différents de reconnaissance. Mais, si l'on y mettait toutes les béquilles morales, quelle quantité innombrable! Tous les péchés capitaux s'enfuient en regardant le doux et pur visage de Marie. A Lourdes, l'orgueilleux baise la terre, pour suivre la prescription de la sainte Vierge à Bernadette; l'avare fait brûler un énorme cierge que l'on paie à prix d'or ; le gourmand préfère, au sorbet à la vanille, l'eau de Lourdes ; et le paresseux se lève avec le soleil, pour aller à la messe à la grotte ; l'aveugle moral recouvre la vue ; celui qui se traînait dans le bien se lève de sa petite voiture, et marche vers le ciel. On voit les miracles matériels, mais le miracle intime de l'âme, Dieu seul le voit. Et nous achetions mille petits objets, et nous les faisions bénir, et nous retournions à la grotte, et nous buvions l'eau sainte, et nous longions le Gave, et nous suivions les processions, et nous faisions brûler des cierges. Rien de monotone dans cette uniformité : on était si bien à Lourdes ! Le samedi, je vais seule à la procession aux flambeaux. Ce sont les pèlerins de Saint-Béat, près de Toulouse. Ils rentrent à la basilique, car le temps n'est pas encore très brillant. On dit un premier chapelet, puis un second. Tout à coup, je suis prise d'un certain effroi. Ils ont une messe de minuit, ils ne sont pas pressés. Comment vais-je rentrer, si je m'attarde? Je sors de l'église. Tout est presque désert, à peine trois ou quatre personnes. Quel bonheur ! enfin, voici ma rue. Mais les boutiques sont fermées. Je ne revois pas le nom de l'hôtel du Sacré-Cœur. Tout à coup, j'aperçois, comme l'étoile des mages, cette enseigne *La Vierge Couronnée*. Je me souviens qu'elle est presque en face de ma fenêtre. « Le Sacré Cœur », criai-je. « Là », dit-on. Je ne vois pas la sonnette. Mais la porte est entrouverte. Tout est presque éteint. Il est onze heures. C'est que la messe de minuit n'est faite que pour Noël.

Le lendemain dimanche, je vais à la messe à la basilique. L'église est splendide, brillante, étincelante. Elle est au-dessus de la crypte

où l'on prie si bien. J'apprends par hasard que c'est la fête de sainte Thérèse, et je veux visiter la chapelle des Carmélites. Je ne prends pas la bonne route, celle de la prairie, mais un chemin raide, escarpé. Je me trouve une seconde longer un trou béant et je rêve aux précipices, je suis seule, mais je suis à Lourdes et j'affronte le danger. J'arrive à la chapelle. On l'a bénite le matin. La vue est splendide, je suis en face de la grotte dont le Gave nous sépare. Un petit berger m'indique pour le retour un meilleur chemin. Nous allons voir l'après-midi le panorama de Lourdes, au temps de Bernadette Un guide nous explique tout : Voici les Pyrénées, la grotte, la première malade guérie, les autorités hostiles et les autorités bienveillantes. On regarde Bernadette,sa figure s'illumine; la lumière de son cierge traverse ses doigts, sans les brûler. Et nous revivons ce ce passé béni.

Le lundi nous allons voir la maison de Bernadette : lit ancien et simple,entouré d'un grillage préservatif. Les pèlerins dans leur piété auraient fait disparaître les matelas par parcelle. Ce lit,c'est presque un autel. Voici le portrait du curé de Lourdes, à cette époque le portrait de l'évêque, les lits des parents, un tronc qui demande au visiteur une obole ; voici la boutique du frère de Bernadette où sa belle-sœur nous vend mille petits objets. Elle est fort consciencieuse, meilleur marché que d'autres. On s'aperçoit qu'elle est presque la sœur d'une sainte. Cette petite maison n est-ce pas une chapelle ? Nous rentrons à l'hôtel et nous voyons arriver en chantant les pèlerins de Saint-Gaudens. Je me penche à mon balcon. Quel beau coup d'œil ! La croix est en tête,les bannières sont déployées,la fanfare est au milieu de la rue, et les pèlerins de chaque côté. Sommes-nous revenus au temps heureux des belles processions ? Voilà bien le costume du midi, la fanchon, le capulet. O mes braves paysannes, gardez votre coiffure et ne prenez pas nos chapeaux. Vous avez votre cachet... Gardez la foi et le capulet de Bernadette.

L'après-midi, je vais visiter le chemin de la croix. Je monte, je monte toujours, pour trouver chaque station. Je gravissais les Pyrénées, pour la première fois, en faisant le chemin de la croix. N était-ce pas naturel ? Ces montagnes me rappellent un immense amour, une inaltérable bonté et une immense douleur. Mon père bien aimé , c'était bien mon chemin de la croix.

Le soir nous faisons avec Saint-Gaudens la procession aux flambeaux et nous récitons en chœur le *Credo*. Oui, nous croyons, en face des belles montagnes, montrant la puissance de Dieu, sur cette terre miraculeuse animée du souffle de Marie. Vous doutez, vous ; mais vous n'avez que l'asphalte du boulevard, l'électricité ou le gaz. Nous sommes éclairés par les cierges de Lourdes qui nous donnent la lumière céleste.

Malheureux, vous êtes bien à plaindre, il vous manque un sens : celui de la vue des choses divines.

Mardi matin, je vais à la messe à la crypte, dernière messe à Lourdes. Saint-Gaudens, en chantant, se dirige vers la gare avec sa fanfare.

Après déjeûner, je cours à la grotte pour la dernière fois : je bois l'eau miraculeuse, en regardant Marie. Il faut donc te quitter, grotte bénie. Il faut revenir sur la terre et laisser le ciel. Mais devant la grotte est la petite voiture de la jeune malade qui, les bras en croix, sourit à la sainte Vierge. J'écris mon nom et mon adresse et les donne à mon amie inconnue. Elle me répond avec un sourire. Elle est de Paris, nous nous retrouverons.

A vous tous, lecteurs, je demande une prière pour ma petite amie de la grotte. J'attends le miracle... Je rentre à l'hôtel. Je finis ma malle en hâte. On frappe, on me presse. J'entasse mes robes pêle-mêle. Je n'ai plus de temps. Vite, vite dans l'omnibus. Arrivées à la gare, nous attendons longtemps sur le quai. Le train est en retard, je retrouve madame de Savignac que j'avais rencontrée à l'église du Rosaire. Cinq heures et demie, nous partons. Après mille péripéties malencontreuses qui nous font descendre deux fois du rapide à Pau et à Bordeaux, nous voilà enfin en route directe pour Paris, près d'une charmante dame qui me reconnaît ; elle m'a vue à Lourdes. Le mauvais sort est conjuré. Je dors d'un doux sommeil et je revois encore à mon réveil le splendide lever du soleil, mais moins beau que dans le midi.

Les Aubrays, Paris. On attend les bagages. Je hèle un fiacre, le voyage est fini. Fini, non, Cocher, gare Saint-Lazare. Nous enregistrons de nouveau les bagages et nous prenons nos billets pour Saint-Germain. A la gare, nous attend la petite femme de

chambre qui prend notre valise. Il est 9 heures du matin. Nous retrouvons l'église, le château, la terrasse, le bon air et les bons amis.

Quelques jours après, j'étais conviée au pèlerinage des dames du Sacré-Cœur à Notre-Dame-des-Victoires. J'y retrouvai les chants et les supplications de Lourdes, car toutes ensemble nous avons crié : « Sauvez la France. » J'étais tentée d'ajouter comme à Lourdes. « Vous le pouvez, car c'est bien la plus grande des malades ».

O Vierge, je ne t'ai donc pas quittée, puisque je te retrouve dans notre Paris à Notre Dame-des-Victoires. En attendant que je reprenne un jour le rapide de la gare d'Orléans, je puis aller rue des Petits-Champs jusqu'à la place des Victoires, aussi souvent que je le voudrai.

Père bien aimé, j'ai quitté les Pyrénées, mais ton âme ne me suit-elle pas toujours. Lourdes est bien loin ainsi que Saint Palais et Ibarolles ; mais je retrouverai partout la sainte Vierge et mon père.

BERTILE SÉGALAS.

HUMBLE HOMMAGE

A LA MÉMOIRE

D'UN GRAND CHRÉTIEN

Si l'intégrité de la vie, la fierté du caractère, la grandeur d'âme le mépris des honneurs joint à la puissance du talent ; si l'inébranlable attachement aux éternels principes de foi et de justice qui font la dignité de l'individu et la force des nations, imposent, réunis chez un seul homme, l'admiration universelle, on ne saurait assez regretter la perte que le Monde Catholique, la France en particulier, a faite par la mort d'un de ses plus nobles et plus dignes fils, Monsieur le comte Dubosc de Pesquidoux, qui possédait tous ces dons à un degré supérieur, et s'est éteint pieusement en son château de même nom le 29 du mois de janvier dernier.

« D'une très ancienne famille terrienne du Bas-Armagnac », rapporte la plume éminente et dévouée, à qui nous devons les renseignements circonstanciés soulignés dans cet article, « le Comte de Pesquidoux « vint à Paris dès l'âge de 17 ans. Bientôt, sous les auspices de son « compatriote, Monsieur Laurentie, il entra dans la carrière qu'il de- « vait parcourir jusqu'à sa mort, montant de l'étude *de l'art à celle de* « *l'histoire*, puis couronnant son œuvre par ce monument de foi et de « science l'*Immaculée Conception*, destiné, hélas ! à devenir son « mausolée. »

Guidé par un maître tel que M. Laurentie dont l'érudition était considérable, l'impartialité et l'honnêteté, comme historien, au-dessus de tout éloge, Monsieur de Pesquidoux puisa dans cette étude approfondie d'une des principales branches des connaissances humaines une expérience précoce, un talent d'observation, une sûreté de jugement qu'on retrouve partout dans ses écrits.

« Beau et éloquent », s'élevant d'instinct au-dessus des plaisirs, à l'âge où ils ont le plus de séductions, Monsieur de Pesquidoux

préludait aux grands actes, qui remplirent toute sa vie, par l'application de ses brillantes facultés intellectuelles et morales au triomphe du Vrai et du Beau parmi ses contemporains. « Il exerça, « comme le fait observer Alphonse Daudet, une véritable influence « sur la jeunesse du Quartier-Latin ; et, s'il eût suivi la voie pure- « ment littéraire où il s'était d'abord engagé, nul doute que son re- « nom fût devenu plus bruyant, plus populaire ». On peut s'en rapporter sur ce point à l'auteur des *Contes du Lundi*, si fin, si délicat, si bon juge dans la matière. Du reste, par les ouvrages que produisit dans un genre spécial Monsieur le Comte de Pesquidoux, il est facile de se rendre compte qu'il ne tenait qu'à lui d'atteindre à de grands succès et de se créer une étendue et légitime réputation.

Mais ce n'était pas ce que cherchait le chrétien de tradition, profondément croyant et religieux, le gentilhomme qui avait pour devise *Pro Ecclesiâ, Patriâ et Domo*. Ses aspirations le portaient trop au-delà vers les réalités infinies, pour qu'il s'attardât dans la voie exclusive de la littérature et de l'art, si captivants que soient leurs charmes pour un esprit éclairé ; et pour qu'il ne préférât pas à une carrière qu'il pouvait fournir avec honneur et gloire, celle où l'âme, impatiente de se mesurer avec l'ennemi, descend, et tout entière se dévoue à la défense des nobles causes.

Croyant et royaliste, Monsieur le Comte de Pesquidoux associait ces deux cultes. Quoi d'étonnant à ce que dans ces conditions il se fît, d'une part, le champion de la vérité religieuse et, de l'autre, le soutien de la Légitimité qui, alors, se confondait avec le Droit au point de vue politique ? Quelles causes pouvaient séduire davantage cet esprit généreux et élevé « qu'aucun honneur n'a tenté crainte « d'affaiblir celui que les honneurs diminuent souvent ». Aussi consacra-t-il à leur service son immense talent.

Du reste, de même qu'il avait eu pour l'aider dans l'étude de l'histoire et de l'art les sages conseils de M. Laurentie, il eut pour le seconder dans la polémique religieuse ceux non moins précieux du R. P. Félix, l'orateur Chrétien qui dans de mémorables conférences fit preuve d'une telle puissance de logique et de dialectique qu'il soulevait l'admiration de ses adversaires quand il ne les convertissait pas. Louis Veuillot aussi, plein de bienveillance pour le

jeune écrivain, dont l'allure combative lui plaisait, l'encourageait souvent ; et, rempli d'admiration pour le premier des polémistes du siècle, Monsieur de Pesquidoux aimait à s'en souvenir, à le rappeler aux siens.

Parallèlement à cette action d'ordre religieux, Monsieur de Pesquidoux collabora au journal l'*Union*. Organe attitré du Comte de Chambord, l'*Union*, qui avait alors à sa tête M. Laurentie et le le Comte H. de Riancey, comptait en outre dans les rangs de ses rédacteurs toute une phalange d'hommes d'élite qui, par leur naissance, leur valeur littéraire ou artistique, la pureté de leur vie et leur dévoûment à la monarchie héréditaire, constituaient comme la garde d'honneur du Roi.

Le Comte de Pesquidoux tint brillamment sa place dans cette pléiade de vaillants, et s'y fit remarquer, en qualité de critique d'art, « par sa courtoisie et sa compétence qui égalaient son autorité ».

Lorsque la mort effleura de son aile le bandeau royal qui ceignait le front du dernier des Bourbons, l'*Union*, dont les nobles et touchantes espérances se trouvèrent atteintes du même coup, ne survécut que peu de temps à l'auguste et sympathique Représentant de la Légitimité.

Monsieur le Comte de Pesquidoux se retira alors dans ses terres ; non, comme nous le verrons, pour y jouir d'un repos qui répugnait à sa nature, mais pour s'y livrer à des occupations, à des études qui, dans l'ordre matériel et moral, devaient profiter à ses semblables, glorifier l'Eglise et la France et mettre en relief les ressources de sa belle intelligence et de sa généreuse activité.

Par son mariage avec Mademoiselle Olga de Beuverand de la Loyère, descendant des familles de Bossuet, de Mme de Sévigné, des grands parlementaires Dijonnais, il n'épousa pas seulement une femme de haute naissance, mais une femme d'une grande supériorité d'esprit, et dont il suffit de dire que par son talent et l'éclat des plus idéales qualités elle justifiait pleinement son choix et devait en combler toutes les espérances. De cette union bénie du Ciel, il eut plusieurs enfants, et, père, il jouissait à plein cœur de ses joies familiales.

Monsieur de Pesquidoux était grand propriétaire : mais avec quelle munificence, quelle bonté, quel désintéressement s'exerçait

son influence sur tous ceux qui étaient à son service ! On peut dire sans crainte de se tromper que sa situation privilégiée n'était pour lui qu'un moyen de manifester la Providence dans ses œuvres. « Généreux, il ouvrait ses mains à l'aumône, accueillait chacun avec « bienveillance et se donnait sans compter à ses devoirs de maître « et de guide agricole. » Son expérience, sa science, son humanité profitaient à tous : le bien, qu'il émanât de son cœur ou découlât de son intelligence, se répandait indistinctement sur tous ceux qui l'approchaient.

D'un autre côté, comme au point de vue plastique il réalisait la beauté du corps, la noblesse de l'attitude et la majesté des traits, on ne savait quels dons admirer le plus en lui de tous ceux qui lui avaient été également et si abondamment départis.

Aussi, quand pour se reposer des fatigues d'un labeur âpre et continu consacré à l'examen des plus hautes questions, il parcourait son domaine, était-il salué avec respect par les ouvriers, « lesquels « levant la tête regardaient passer *cette statue equestre ;* car c'est « sous cette forme qu'il leur apparaissait, tant il était grand à leurs « yeux, tant le pays tout entier était fier de cet homme, si complet « que son aspect physique causait la juste impression de sa hauteur « intellectuelle et morale ».

C'est encore un effet analogue que l'on ressent en présence de la dernière photographie de Monsieur le Comte de Pesquidoux, où il se dégage parfaitement de la martiale expression de la physionomie, de la fermeté du maintien et de la profondeur du regard.

Imposante figure que l'honnêteté, la droiture et les plus nobles sentiments de l'âme ont marquée de leur sceau, quel homme pervers pût le contempler sans remords ?

Le Comte de Pesquidoux vivra longtemps dans la mémoire de ceux de ses contemporains qui ont eu l'avantage de le connaître.

Mais ce qui lui assure la pérennité du souvenir dans la postérité, ce sont ses écrits, et notamment l'œuvre de génie qui porte le titre de *l'Immaculée Conception. Histoire d'un Dogme.*

Cet ouvrage considérable, publié au cours de l'année 1898 en deux volumes in-octavo, de la contenance totale de 1094 pages, comprend l'histoire du dogme de l'Immaculée Conception :

D'après l'Ecriture ; d'après la Tradition ; d'après la Controverse ; d'après l'histoire du Culte ; d'après l'histoire de la Définition : (matière du 1er volume.)

D'après l'apparition de Lourdes ; d'après les antécédents de l'apparition ; d'après le monument de la Définition ; d'après les dernières manifestations de Lourdes : (matière du 2e volume.)

Ce simple exposé suffit pour faire saisir l'importance d'une pareille entreprise, et l'intelligence et la science, et la foi et le dévoûment de l'homme qui, non seulement la réalisa, mais, nouveau Michel Ange, sut élever à la gloire de Celle qui en est l'objet un monument digne de l'admiration et de la bénédiction des siècles.

Ce n'est pas sans crainte et sans inquiétude que l'auteur, si éminemment doué qu'il fût, consentit à se charger d'un travail qu'il n'avait pas choisi, mais pour lequel, il faut bien le reconnaître au résultat, il était évidemment prédestiné d'en-haut.

Dans tous les cas, on ne saurait assez féliciter le vénérable prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice, l'abbé Sire, qui par son initiative, son insistance, sut imposer ce chef-d'œuvre à son admirable ami.

« Bénie, encouragée, approuvée par le Pape, cette histoire a reçu « les louanges unanimes de l'épiscopat, éclairé nombre d'âmes et « ravi les dévots de l'infatigable avocate de notre éternelle et multiple « misère ».

En ce qui nous concerne, nous devons à la mémoire de l'auteur de déclarer que la lecture de « l'*Immaculée Conception* » nous a enthousiasmé et qu'elle nous a mainte fois arraché ce cri d'admiration : « Quelle pure et belle intelligence ! quelle belle et grande âme ! » qui traduisait à notre insu notre émotion et faisait avec l'éloge de l'écrivain celui de son œuvre.

C'est sans doute mû par un sentiment de même nature qu'un protestant éminent, personnalité politique célèbre, intimement lié au Comte de Pesquidoux, n'hésitait pas à proclamer « qu'à son « sens de protestant, les coreligionnaires de son éloquent ami lui « devaient une couronne pour avoir éclairé d'un tel jour le Dogme, « initial fondement et assise de leur foi. »

Antérieurement, Monsieur de Pesquidoux avait livré à la publi-

cité, et successivement, « l'*Art dans les Deux-Mondes ; le Comte de* « *Chambord d'après lui-même ; Vierges et Repenties*, et nombre de « brochures dont l'une, toute de combat, se trouve sur le bureau de « tous les journalistes conservateurs : *la République et l'Avenir* ».

On pouvait supposer qu'après avoir donné à la défense de la cause religieuse et sociale des gages aussi précieux de son dévoûment, le vaillant écrivain prendrait un repos justement acquis. C'était mal le connaître. Il ne crut pas avoir assez fait pour le succès de cette cause tant qu'il lui restait un souffle de vie ; et l'*Immaculée Conception* venait à peine de paraître, qu'il entreprit, comme suite à cet ouvrage, celui intitulé : *la Renaissance catholique,* lequel était destiné dans sa pensée « à achever la démonstration de notre rachat par la pureté sans tache de notre Rédemptrice ».

Cette œuvre de très haute portée, dont le premier tome seul est imprimé, range le Comte de Pesquidoux parmi les bénédictins laïques « les philosophes et penseurs qui ont restauré ou agrandi « la religion en France ». Il s'était chargé lui même de l'annoncer dans la conclusion à l'*Histoire d un Dogme* en ces termes :

« On peut dire que les manifestations de Lourdes dominent les « temps modernes et sont un des faits les plus considérables de « l'humanité depuis mille ans et plus. Lourdes animé par Marie « est en voie de transformer l'univers. Le siècle de l'Immaculée « Conception se révélant à Lourdes est devenu le siècle d'une re- « naissance qu'on ne saurait trop considérer.

« Appendice logique de l'histoire de l'Immaculée Conception, « développée dans le présent ouvrage, l'histoire de la renaissance « catholique, œuvre de l'Immaculée Conception, nous sollicite dé- « sormais. Elle fera l'objet d'un dernier travail consacré aux opé- « rations miséricordieuses de la Vierge à notre époque.

« Nous entrerons ainsi dans le cadre et l'esprit de la bulle « *Ineffabilis* » qui a prédit ce qui se passe et nous a toujours guidé. » « Interprète des espérances conçues par les saints à l'occasion de « cette proclamation dogmatique[1] », elle se termine par un cri de « confiance et d'espoir que nous voulons reprendre et montrer « vérifié journellement dans un prochain livre, sous ce titre « l'*Immaculée Conception et la Renaissance catholique.* »

[1] Lettre de Mgr Langénieux à Pie IX au sujet de l'église du Rosaire à Lourdes.

Hélas ! la mort qui, semble-t-il, ne devrait avoir aucun droit sur ces intelligences d'élite dont la flamme s'allume à l'incadescent foyer de la lumière divine, est venue brutalement interrompre ici-bas l'intrépide penseur dans ses nouvelles méditations, et nous priver d'une partie d'un travail dont celle que l'on possède ne rend la perte que plus sensible.

« La plume n'est pas tombée, elle s'est brisée dans les doigts du « vaillant écrivain ; et le seul mot de regret terrestre qui ait attristé « les siens fut donné au labeur inachevé. Mais la Vierge miséricor- « dieuse en lui rendant l'espoir, en lui voilant sa fin, l'a endormi « doucement pour le revendiquer sans doute devant le Juge comme « son créancier. »

C'est aussi l'avis, l'espoir, la ferme conviction de ceux qui de près ou de loin, témoins directs ou indirects d'une vie si noblement remplie, en ont été les spectateurs émus. Car, avoir consacré son existence et son génie au service des plus saintes causes ; avoir donné l'exemple de toutes les vertus publiques et privées, avoir enfin, entre autres œuvres saines et fortifiantes, écrit un livre dont chaque page est un acte puissant de foi et de sublime amour à l'adresse de la Mère du Rédempteur du monde, et... mourir en rêvant pour elle de nouveaux triomphes, est-il pour un chrétien plus enviable destinée, plus belle fin ?

La disparition de Monsieur le Comte de Pesquidoux, type accompli de l'homme de bien, de l'honneur et du devoir, digne continuateur comme écrivain, des Joseph de Maistre, de Bonald, de Montalembert, constitue pour la France et pour tous les catholiques un événement des plus regrettables.

Il ne nous appartient pas, simple et modeste admirateur des vertus et des écrits de l'apologiste chrétien, de faire ressortir cette perte que personnellement nous déplorons comme un malheur. D'autres, plus qualifiés par le talent et leurs relations avec le cher disparu, sauront en faire apprécier toute l'étendue[1].

[1] Henri Lasserre, l'auteur si connu du remarquable ouvrage sur *Lourdes* consacre au comte de Pesquidoux une notice où il revivra tout entier avec sa physionomie austère et douce, fière et aimable, sa verve méridionale, son intransigeance de principes, son aménité, sa justice envers les adversaires, ses vertus familiales, son sens rigoureux du devoir et son courage invincible à l'accomplir au coût même de ses intérêts.

C'est à peine si, au milieu du deuil que projette sur les plus nobles familles de France l'ombre du grand mort, nous osons laisser tomber ici de notre plume l'expression de regrets vivement sentis, crainte de troubler de profondes et religieuses douleurs.

Puisse cependant l'humble et discret témoignage de nos sympathies attristées arriver jusqu'à celle qui fut la digne, la dévouée compagne de l'homme incomparable que nous pleurons ; jusqu'à son fils, héritier déjà illustre d'un nom glorieux ; jusqu'à son gendre, homme distingué qu'il avait choisi et appréciait beaucoup ; jusqu'à ses deux filles, dont l'une fut pour le chevalier des blancheurs immaculées de l'intelligence et du cœur, à ses derniers moments, l'ange de la suprême consolation !

Bien plus nous garderons-nous de murmurer de vaines paroles d'encouragement que notre âme endolorie est impuissante à formuler, et que repoussent d'avance ces descendants des anciens preux dans leur légitime orgueil et leur adoration des éternels décrets du Dieu de Bossuet et de l'auteur de l'*Histoire d'un Dogme*

« Entre sa fille, une enfant idéale, belle de la beauté d'âme et de « corps de son père, et son second fils, un de ces anges voleurs de « Paradis, le champion de l'Immaculée dort son dernier et paisible « sommeil. Sa veuve, son fils, ses deux filles brisés par la douleur « se redressent pourtant dans l'impérissable espérance, dans la « fierté de lui appartenir, résolus à rester dignes de sa mémoire et à « la grandir pour mériter d'entendre encore au fond de leur cœur « meurtri ses encouragements, son approbation, qui furent ici-bas « la première, la plus chère de leurs récompenses ».

Les obsèques de Monsieur le Comte de Pesquidoux ont été ce qu'elles devaient être, c'est-à-dire son apothéose par leur magnificence.

Trois ou quatre mille personnes de tout rang, de toute condition, beaucoup venues de très loin, avaient tenu à rendre les derniers devoirs aux restes vénérés de celui qui, à des titres divers, avait conquis leur estime ou leur reconnaissance. Le Houga, qui avait été plus particulièrement favorisé de ses bienfaits pendant sa vie mortelle, consterné par sa mort, n'avait rien négligé pour lui témoigner ses sentiments de profonds et unanimes regrets.

A l'église, où une multitude se pressait compacte et attristée, l'orgue était tenu magistralement par un condisciple du fils, ami de l'illustre défunt, ex-élève du Collège Saint-Elme et du Conservatoire, dont le talent, doublé d'une affection sincère, contribua à rehausser encore la mélancolique grandeur de l'imposante cérémonie.

Trois discours au cimetière furent consacrés à l'éloge de celui qui, à l'exemple de son divin Maître, avait passé dans la vie en faisant le bien.

Le premier fut prononcé par le célèbre député de l'arrondissement, Monsieur Lasies, qui, arrivé de Paris à 11 heures, repartit le jour même à 5 heures.

La chaude éloquence de ce représentant du Corps Législatif, s'inspirant de circonstances si émouvantes, eut des accents qui firent impression sur l'assistance.

L'adieu du docteur Garens, maire du Houga, fut impeccable pour la forme et pour le fond.

Quant au Supérieur de l'Ecole Chrétienne, fondée dans cette localité par un ancêtre de la famille du Comte de Pesquidoux, et entretenue par ce dernier, il fit lire par un élève le discours que sa règle ne lui permettait pas de dire lui-même ; discours qui fut très apprécié pour les sentiments élevés qui y étaient exprimés.

Dernière et suprême marque de la plus solennelle et plus précieuse affection, ce fut la bénédiction apostolique accordée pour *Lui* et pour les siens par le Saint Père, le grand et pieux Pontife Léon XIII.

Il était digne de cette insigne faveur, le vaillant chrétien dont la foi et le génie rayonneront sur l'Eglise d'un pur et immortel éclat : ils en étaient dignes aussi les membres survivants de sa famille qui, comme *Lui*, sont les fermes soutiens de la religion en même temps que l'honneur de la grande nation !

PIERRE DES ECOTTAIS.

Sainte-Anne d'Auray, 1er mars 1900.

POÉSIES FRANÇAISES

LES TEMPLIERS

A Madame Lucie de V. H.

I

Près des murs délabrés des chapelles antiques
On voit se rassembler les rudes Templiers ;
Ils enfourchent, la nuit, des chevaux fantastiques
Et vont forcer les sangliers.

Leur galop retentit sous les sombres ramées
Où résonne le cor d'un infernal piqueur ;
Par ses lointains éclats les mères alarmées
Pressent les enfants sur leur cœur.

Les chiens épouvantés hurlent aux cours des fermes,
Et les hommes tremblants font des signes de croix ;
Mais les fiers chevaliers, sur leur selle très fermes,
Jusqu'au jour chassent dans les bois.

La mort même n'a pu refroidir la luxure
De ces moines, si durs jadis aux paysans ;
Et l'on redoute encor pendant la nuit obscure
De voir leurs spectres malfaisants.

Comme dans l'ancien temps, leurs âmes possédées
Viennent rôder le soir auprès des vieux châteaux ;
Ils guettent aux sentiers les filles attardées
Et les cachent sous leurs manteaux.

Dieu seul connaît où vont celles qu'ils ont surprises,
Et dont le bras sentit leur gantelet de fer ;
Mais on entend parfois leur plainte dans les brises
Qui gémissent aux soirs d'hiver.

Et, depuis six cents ans, on garde sous le chaume
Le souvenir maudit des horribles ébats
De ces moines cruels qui, recouverts d'un heaume,
Ont brillé dans cent combats.

Toujours quelque légende accompagne les restes
Des hauts donjons construits par ces grands bâtisseurs,
Et, le soir, les vieillards troublés disent les gestes
De leurs terribles fondateurs.

Voici deux contes noirs que l'on sait à Piéboulle,
Au pied de l'ancien fort dont les murs écrêtés
Dominent la vallée où le gai Frémur coule
Parmi les saules argentés.

II

Non loin du vieux donjon s'élevait une église
Avec un cimetière orné de grands tombeaux ;
Sur les granits pesants qui fermaient les caveaux
Les chevaliers du Christ avaient mis leur devise.

Le temps les a détruits ; sous l'herbe des moissons
Leurs débris orgueilleux sont cachés sous la terre,
Et le talus boisé d'un verger solitaire
Recouvre leur contour masqué par des buissons.

Mais quand le laboureur enfonce la charrue,
Le soc ramène au jour d'étranges ossements,
Et les restes épars des anciens monuments
Dont l'inscription même est fruste et disparue.

C'est un endroit hanté ; les gens font un détour
Pour n'en pas approcher lorsque la nuit est sombre ;
Ils redoutent de voir paraître la grande ombre
De celle qui mourut en maudissant la tour.

Chaque année, à minuit, se dresse son fantôme ;
Il n'a pour vêtement que ses cheveux dorés ;
Il lève vers le ciel ses regards éplorés,
Et sa marche est pénible à travers le long chaume.

La dame se lamente, et parle d'un ton bas,
En murmurant des mots d'une langue inconnue,
Et la pâle lueur qui filtre sous la nue
Montre un linge sanglant qui cache un de ses bras.

Il n'a plus qu'un moignon qui paraît sous la toile :
La honte et la douleur la font encore souffrir ;
Son autre main s'y porte, afin de le couvrir,
Quand sa marche incertaine a dérangé son voile.

Et pendant qu'elle avance à travers les sillons,
Comme un écheveau d'or sa longue chevelure
Se déroule, et s'étend depuis la tombe obscure
Jusqu'auprès du vieux mur où chantent les grillons.

Elle s'arrête au bord de la pierre effritée,
Qui depuis cinq cents ans recouvre un templier.
Sa voix force le mort, qu'elle vient supplier,
A sortir un instant de sa couche attristée.

Il apparaît, vêtu de fer comme autrefois,
Il est pâle et terreux, et pourtant formidable ;
Il presse avec ardeur sur son cœur implacable
Une main potelée à faire envie aux rois.

La dame, en la voyant, à sa douleur succombe.
— Rends-moi ma pauvre main que tu coupas jadis ;
J'ai peine à me montrer sans elle au paradis,
Et je ne puis en paix reposer dans la tombe.

Souviens-toi que, brûlant d'un sacrilège amour,
Exprès pour m'enlever tu vins en Normandie ;
Rien ne put résister à ta valeur hardie,
Tu m'entraînas de force en ce triste séjour.

Rends-moi ma pauvre main ; quand j'étais encor belle,
Tu venais à mes pieds dire que tu m'aimais ;
Nous sommes morts tous deux ; ne voudras-tu jamais
Oublier que mon cœur à tes vœux fut rebelle ?

Par toi, mon teint perdit sa brillante couleur ;
Je languis près d'un an, pauvre plante flétrie,
Et mourus en songeant à ma douce patrie,
A ma mère dont rien n'a calmé la douleur.

Sans pitié pour la morte, avec un cimeterre,
Comme un larron d'amour, tu vins trancher ma main ;
Et, sanglant, mutilé par ton fer inhumain,
Mon cadavre incomplet fut couché dans la terre.

Avant de succomber sous le poids du remords,
Tu fis jurer aux tiens de mettre dans ta châsse
Cette main, qui jamais ne t'avait fait la grâce
De répondre, vivante, à tes affreux transports.

N'es-tu donc pas vengé par la longue détresse
Qui mit au froid cercueil la fille de dix rois ?
Je t'en conjure, au nom de Jésus mort en croix,
Rends aujourd'hui sa main à la pauvre princesse. »

Mais la voix n'émeut point le sombre Templier :
Pendant l'éternité, pour assouvir sa haine,
Il veut presser les doigts de la femme hautaine
Que ses ardents soupirs n'ont jamais fait plier.

III

Au sommet du plateau qui touche à la vallée
S'élève le squelette énorme d'une tour :
Par l'homme et par les ans sa masse mutilée
Semble encor protéger le pays d'alentour.

La pluie en ruisselant a déchaussé la pierre,
Et la mousse verdit son front découronné ;
Mais le vieux mur troué, sous son manteau de lierre,
Se dresse toujours fier et n'est point incliné.

C'est en vain que jadis pour hâter la ruine
De l'antique édifice aussi dur qu'un rocher,
On creusa sous sa base un long fourneau de mine :
La poudre en éclatant eut peine à l'écorcher.

Les moëllons anguleux de la brèche croulante
Font comme un escalier pour grimper sur le mur,
D'où l'on voit dans les prés qu'arrose son eau lente
Serpenter le ruisseau tortueux du Frémur.

Plus au loin, c'est l'azur d'un golfe romantique,
Et sur un roc battu par les flots écumants,
Un rempart de grès rose à l'aspect fantastique
Entoure un vieux donjon qui brava les Normands.

Pour aider ce château de la côte marine,
Des hommes ont bâti de leurs puissantes mains
Ce fort qui surveillait, du haut de la colline,
Les beaux chemins dallés construits par les Romains.

Nul papier jusqu'ici ne conte leur histoire,
Mais ils ont su choisir un bon emplacement :
Au-dessous de la tour l'angle du promontoire
Vers le creux du vallon s'incline brusquement.

Rien ne vient abriter la falaise escarpée ;
Toujours la brise souffle en ce grand entonnoir ;
On dirait que des Vents la cohorte échappée
S'est donné rendez-vous le long du vieux manoir.

Ainsi Borée au flanc des églises gothiques
Attend sous les arçeaux, sifflant des airs bourrus,
La Discorde restée au chœur des basiliques,
Près du lutrin doré des chanoines ventrus.

⁂

Les habitants du lieu, qui savent la légende,
Disent que ce donjon, œuvre des Templiers,
Fut bâti pour garder la kermesse marchande
Où venaient de très loin manants et chevaliers.

Parfois on voit encor, près des fortes murailles,
Les fantômes géants de ces moines-soldats
Dont le courage aimait à livrer des batailles
Aux guerriers sarrasins sous les brûlants climats..

Dans une église ancienne et dont le nom rappelle
Le souvenir de l'Ordre et son droit suzerain,
Le grand'maître est vivant, et sous une chapelle
Il repose enchanté dans un noir souterrain.

Chaque siècle il s'éveille, et le portail qui s'ouvre,
Laisse, à minuit, sortir le vieillard imposant ;
Ses pieds chaussés de fer, que sa robe découvre,
Font résonner le sol sous leur talon pesant.

Sa barbe, que jamais le ciseau n'a dressée,
Est longue de cinq pieds et blanche comme un lis ;
Pour marcher à son aise en deux il l'a tressée :
Elle couvre son dos ainsi qu'un fin surplis.

Il gravit la colline, et bientôt il s'arrête
Auprès de ces débris qu'il a connus si beaux :
Il s'assied sur les blocs affaissés de la crête,
Et son aspect farouche en chasse les corbeaux.

Ses regards anxieux plongent dans les ténèbres
Comme pour y guetter la marche des héros ;
Il souffle dans son cor, et ses accents funèbres
Sont répétés au loin par les bruyants échos.

Leur son impérieux va réveiller les ombres
Des soldats qui suivaient son drapeau triomphant ;
Ils se rangent sans bruit auprès de ces murs sombres
Où les a convoqués le sonore oliphant.

Descendu de la tour, le grand vieillard s'approche ;
Il brandit son épée, et dit à haute voix :
« Est-ce vous, Templiers sans peur et sans reproche ?
Le jour est-il venu de s'armer pour la croix ? »

Mais nul ne lui répond, et son attente est vaine ;
Il n'est pas encor temps de voler aux combats ;
Il soupire, et remet le glaive dans sa gaine,
Sa voix est étouffée, il murmure tout bas.

Il étend les deux mains comme un prêtre à la messe,
Et l'escadron des morts disparaît à l'instant ;
Il reste seul et morne, et le chagrin l'oppresse:
Son regard jadis ferme est distrait maintenant.

Il se traîne à pas lents vers l'église enchantée :
Il songe qu'aux saints lieux règne toujours l'émir,
Et franchissant le seuil de la porte cintrée,
Dans le caveau du Temple il retourne dormir.

PAUL SÉBILLOT.

SILHOUETTES ROMAINES

Au pont Saint-Ange.

Sur ce pont orné de statues
Que le Bernin a revêtues
De plis contournés et flottants,
Se tient une vieille Romaine
Qui, tous les jours de la semaine,
Vend des pois lupins aux passants.

Elle est superbe et de haut style ;
On dirait presque une Sibylle
De Michel-Ange ou Raphaël ;
Ses yeux noirs, malgré les années,
Ont sous leurs paupières fanées
La fierté d'un peuple immortel.

Ce soir, je la voyais assise,
Du vieux Tibre admirant l'eau grise
Sous la lune aux reflets d'argent,
Le fort Saint-Ange aux grandes ombres,
A ses pieds les peupliers sombres,
Et le ciel d'or au ton changeant.

Ce peuple sent la beauté pure ;
Il fut doté par la nature
De l'instinct raffiné des arts.
Ses femmes ont le calme antique,
Ses bergers la pose héroïque
Des Romains du temps des Césars.

Sur le Pincio.

Devant les balustres de pierre,
Au sommet du grand escalier,
D'où l'on découvre Rome entière,
Je m'assieds sous un néflier.

Tout près, une grotte, où l'eau tombe
D'une vasque de marbre blanc,
Est l'asile d'une colombe
Qui fuyait le soleil brûlant.

Au loin le dôme de Saint-Pierre
Etincelle sous les rayons,
Et cent clochers dans la lumière
Egrènent de gais carillons.

Il est midi ; le fort Saint-Ange
Tonne, ébranlant les sept coteaux ;
Et le Tibre jaune de fange
A senti frissonner ses eaux.

La place du Peuple est déserte.
Seuls deux beaux prélats violets,
Rentrant de la campagne verte,
Regagnent à pied leurs palais.

Un vieux prêtre de Saint-Camille,
La croix rouge à son manteau noir,
Descendant de noble famille,
Est venu près de moi s'asseoir.

Il lit ici son bréviaire
A l'ombre de son grand chapeau,
Mais suspend souvent sa prière
Pour voir ce merveilleux tableau.

JOSEPH ROUSSE.

GOMPRENAN KET !...

SUR L'AIR DE : « *Ann hini goz* »

LE FILS

Après vingt ans passés en France
Me voilà de retour chez nous ;
Voici ma mère qui s'avance :
Maman, me reconnaissez-vous ?

LA MÈRE

Gomprenan ket
Ar gallek :
Préguet, préguet
Brezonnek[1] *!*

LE FILS

Vingt ans j'ai connu la misère
Là-bas, en pays étranger...
L'avenir sera plus prospère
C'est pourquoi je viens vous chercher !

LA MÈRE : *Gomprenan ket*, etc...

LE FILS

Nous allons aujourd'hui, j'espère,
Être un peu tertous réunis :
Comment vous portez-vous, ma mère ?
Et les parents ? et les amis ?

LA MÈRE : *Gomprenan ket*, etc...

[1] TRADUCTION : Je ne comprends pas le français :
Parlez, parlez breton !

LE FILS

Mais il fait bien soif sur la route,
Voici l'auberge : Y venez-vous ?
Buvons un bon verre de « goutte » :
Ça vaut mieux que du cidre doux !

LA MÈRE : *Gomprenan ket*, etc...

LE FILS

Pour l'Angelus, de proche en proche
Les cloches vont à l'unisson...
On a donc changé notre cloche ?
Je n'en reconnais plus le son !

LA MÈRE : *Gomprenan ket*, etc...

LE FILS

Où donc est la petite Yvonne
Que j'adorais au temps jadis ?
Vit-elle encore, la mignonne,
Ou bien est-elle au Paradis ?

LA MÈRE : *Gomprenan ket*, etc...

LE FILS

Ah ! voici notre vieux calvaire :
Vous priez ? Moi, je ne sais plus...
Las ! pourquoi ce regard sévère
Que vient de me lancer Jésus ?

LA MÈRE : *Gomprenan ket*, etc...

LE FILS

Mais voici notre vieille ferme
Si pauvre de la base au toit !
Qu'est-ce donc ? Sa porte se ferme :
Ne veut-elle donc plus de moi ?

LA MÈRE : *Gomprenan ket*, etc...

LE FILS

Hélas ! mon Dieu ! qu'allons-nous faire ?
Qu'allons-nous devenir, hélas !
Le gâs ne comprend plus sa mère,
La mère n'entend plus son gâs !

LA MÈRE : *Gomprenan ket*, etc...

LE FILS

Adieu, Bretagne ! Adieu, ma mère !
Je vous fais d'éternels adieux :
J'ai perdu le bonheur sur terre
Avec le Parler des Aïeux !

ENSEMBLE :

LA MÈRE	LE FILS
Gomprenan ket	*Restons, restons*
Ar gallek :	*Au Pays.*
Préguet, préguet	*Restons Bretons,*
Brezonnek !	*Mes amis !*

EVIT DOUÉ HAG AR VRO !!!

THÉODORE BOTREL.

M. EUGÈNE ORIEUX

(*Suite et fin*[1].)

En 1881, il publie un premier mémoire : *César chez les Venètes*, dont voici le début :

« Si quelqu'un eût affirmé, il y a une douzaine d'années, que les Venètes s'étendaient jusqu'à la Loire ; que les vaincus de Jules César furent les habitants de la Brière, de Guérande, et du Croisic ; que les vaisseaux de Brutus, enfin, défirent ceux des Venètes en face du rocher de la Turballe, il eût rencontré, certes, bien des incrédules. Aujourd'hui c'est presque une vérité historique ; et peut-être trouvera-t-on qu'il y a quelque témérité à venir contester, après l'érudition dépensée par nos savants collègues, certains faits qu'ils nous ont révélés, et les conclusions auxquelles ils sont arrivés. Cependant, quoique nous rendions hommage à leur savoir, et que leur bonne foi nous soit connue, leurs raisons ne nous ont pas touché, et comme il peut y avoir quelque utilité à les contredire, nous allons dire pourquoi nous ne saurions partager leur sentiment. »

La démonstration allait soulever quelques polémiques. Ainsi telle était la vérité du moment : les Venètes s'étendaient, au sud, jusqu'à la Loire ; César les combattit dans la presqu'île Guérandaise, acculant toute une armée sur le petit îlot du Croisic, tandis que Brutus, général des flottes alliées, battait la flotte des confédérés en face de la Turballe. Comme conséquence, on admettait que le trait du Croisic et le marais de la Brière avaient abrité les vaisseaux des Venètes.

Laissant de côté les opinions formées à différentes époques et, trop souvent reproduites sans examen, M. Orieux alla droit aux sources. Il reprit les *Commentaires* de César, notre premier historien,

[1] Voir la livraison de février 1900.

interrogea les vieux géographes, Pline, Polybe, Strabon, Ptolémée ; il montra que le territoire compris entre la Loire, l'Océan et la Vilaine était aux Samnites ou Nannètes, que les Venètes étaient au nord de la Vilaine, et que ce fût là que César les alla chercher[1] ; il avança que la Grande-Brière n'avait pas été une mer intérieure, que par-conséquent les vaisseaux des Venètes n'avaient pu s'y abriter. Il conclut en adaptant le récit de César au territoire situé immédiatement au nord de la Vilaine, ce qui paraissait conforme à la vraisemblance.

Certes, le biographe n'a pas à prendre parti. Mais ne peut-il constater la logique serrée de l'argumentation, l'abondance des preuves, la véracité des hypothèses ? Ce qu'il doit surtout relater ici, c'est que son auteur connaît merveilleusement le pays où se passe le fait à situer, la constitution géologique des lieux, le jeu des marées du fleuve qui les baigne, les formations alluvionnaires susceptibles d'en modifier l'aspect dans la suite des temps, les conditions de navigabilité sur les côtes, tous éléments dont le concours judicieusement mis en œuvre, peut étayer des preuves, éclairer des points douteux, conduire à des conséquences plus nettes, ou même tout-à-fait inattendues.

Cette première étude donna lieu à deux répliques importantes[2]. Alors M. Orieux reprit sa thèse[3], traita la question capitale de la Grande-Brière, montra que ce vaste marais n'avait pu être une mer intérieure, envahie à un moment donné par l'alluvion, mais au contraire, une terre descendue au-dessous du niveau moyen de la mer par suite d'un affaissement du sol Il prit à témoin ces arbres nombreux découverts sous la tourbe, déracinés ou brisés, la plupart couchés dans une même direction, et à une profondeur où, si l'on niait l'affaissement, ils auraient dû pousser dans l'eau, ce qui est inadmissible. Il évoqua ces monnaies romaines, ces épées gauloises,

[1] Dans un autre mémoire il s'attache à démontrer que les Nannètes sont placés, par interpolation, dans le récit de César, et qu'ils ne figuraient pas parmi ses ennemis.

[2] *Venètes, Nannètes et Samnites*, par M. Blanchard (Bulletin de la Société Archéologique de la Loire-Inférieure, 1881.) — *Etudes critiques sur l'ancienne Géographie armoricaine*, 1 liv. par M. René Kerviler.

[3] *César chez les Venètes*, IIe Etude (1883.)

trouvées dans des couches déterminées ; et ce menhir du Clos d'Orange, que recouvrent les eaux d'hiver, et les marées du fleuve, alors que d'ordinaire les monuments celtiques se dressent sur des points élevés.

L'idée de l'affaissement fit son chemin. Cependant tous les adversaires ne désarmèrent point. M. Orieux, loin de se décourager, poursuivit la défense de ses hypothèses dans plusieurs nouvelles publications : *la Station Gallo-Romaine de Grannone*, la *Géographie ancienne dans les contrées de la Basse-Loire*. Enfin, en 1890, il porta le débat devant la Société Académique A vrai dire, il ne faisait que suivre M. Léon Maître, archiviste de la Loire-Inférieure, qui venait de soumettre à la dite Société divers travaux d'érudition. M. Orieux, pour la circonstance, résuma l'essentiel de ses publications antérieures dans un nouvel ouvrage : *la Contrée Guérandaise devant l'Histoire Ancienne* ; il termina par une suite de conclusions précises, intéressantes à reproduire ici, presque en entier, car elles sont pour leur auteur, comme une sorte de *Credo* archéologique en ce qui concerne l'ouest du département de la Loire Inférieure.

« Je crois qu'il faut renoncer à placer, sur le plateau et au pied du plateau de Guérande, les trois villes co-existantes Grannone, Brivates et Vénéda.

« Il faut de nouvelles recherches pour trouver la situation du Port-Brivates ; celui-ci me paraît devoir être cherché sur la Vilaine.

« Je crois que l'on étudiera longtemps encore l'emplacement de Corbilon ; je n'ai pas donné mes arguments pour des preuves ; mais la logique des faits nous dit que cette place de commerce devait être dans le voisinage de Nantes

« La capitale des Namnètes, *Condevincum*, ne doit pas être confondue avec le village du Port, qui devint Nantes, en passant par le *Portus Namnetum*

« Le domaine de Cariaca, résidence de l'évêque Félix, était près de Nantes, à Chassais, sans aucun doute, et non à Piriac.

« L'abbaye de Tincillac était dans le diocèse d'Angers, sur la rive gauche de la Loire, et non sur la Vilaine

« Les tours de Guy et de Tréveday sont des constructions postérieures au XVe siècle, et ne peuvent pas être assimilées à des monuments gallo-romains.

« Il est en ainsi des citernes de Kerbouchart...

« *La plaine de Montoir et les marais salants de Guérande ont subi un affaissement, qui a dû se produire au IIIe ou au IVe siècle de notre ère : avant ce cataclysme, ces lieux devaient être élevés de plus de 7 mètres au-dessus du niveau actuel, et le trait du Croisic ne devait pas être encore une petite mer intérieure.*

« *Les Samnites, puis les Nannètes, s'étendaient de la Loire à la Vilaine, de l'Anjou à l'Océan ; et c'est au nord de la Vilaine qu'eût lieu la grande lutte de César et des Venètes, laquelle se termina par la destruction de la flotte des Venètes et de leurs alliés de la Manche* ».

Et M. Orieux, en terminant, lançait le trait du Parthe :

« Je ne veux pas pousser la témérité jusqu'à affirmer que les choses se sont passées de cette manière ; et je pense comme Dom Lobineau, qu'il n'est pas donné à tout le monde... de prendre pour des découvertes solides de simples rapports de noms et d'étymologie ».

Le ton de la discussion s'était, on le voit, un peu animé. L'ironie s'en mêlait, peut-être ses adversaires n'avaient-ils pas opposé assez de sang-froid aux coups répétés de ce tacticien, qui ne s'emportait guère, cheminait avec prudence, et cependant s'emparait de la place, afin de la raser, pour ensuite la reconstruire selon un plan mieux défendable à son gré.

Une plaquette, parue en 1891 : *Sur l'Histoire ancienne de la Contrée Guérandaise*, nous fait pénétrer en pleine bataille. Sous des apparences de calme, cela sent la poudre.

« Nos Annales de l'année 1889 contiennent, sur les antiquités de notre département, un Mémoire auquel j'ai fait de nombreuses objections ; ces objections, imprimées dans nos annales de 1890, ont donné lieu à un second Mémoire, qui devait avoir pour objet de les réfuter, et dont il me semble que la presse de Nantes et de Saint-Nazaire a connu le sujet *avant la Société Académique* ».

L'écrivain se plaint qu'on lui ait prêté des idées qu'il n'a point émises, que ses textes n'aient pas été reproduits avec fidélité. Puis, la plume s'échauffant, il se hausse au ton fiévreux de la polémique. Les arguments défilent en rangs pressés.

« Je lis ces mots, dans le second Mémoire... — Les contradictions n'aboutissent qu'à semer des doutes inutiles ! ».

Là-dessus il part en guerre :

« Y a-t-on bien songé ? Mais sans la contradiction, nous serions encore dans les légendes ; sans la contradiction nous prendrions encore des masses de moulins pour des restes de télégraphie gallo-romaine ; les constructions modernes de Cuy et de Tréveday seraient encore des édifices romains ; nous verrions les frêles barques de l'Allier porter, dans le passé, leur fret à Saint-Nazaire ; la flotte des Venètes et des légions de César, après avoir bataillé dans la Brière, finirait par s'éterniser dans le trait du Croisic, chez les Nannètes ou les Samnites ; nous croirions que les eaux de l'Océan emplissaient la Brière, *dès l'origine du globe* ! Et maintes autres choses de même valeur... »

« Et dans cette controverse, dont le commencement remonte à plus de vingt ans, les esprits sans parti pris reconnaîtront peut-être, que la contradiction soulevée par mes modestes travaux n'aura pas été sans utilité ».

C'est le bon sens même... Et M. Orieux revient aux citernes de Batz, à l'emplacement de Grannone, du port Brivates, et de Corbilon, à l'identification de Nantes avec l'ancien Condevincum. Ne retenons que le premier point car il donna lieu à une réplique amusante.

« De ce modeste édifice (les citernes de Batz) on avait fait des *caves* destinées à recevoir les vendanges des Bretons du VIe siècle ; j'ai contesté cela en 1881 ; on en a fait des silos destinés à recevoir les provisions des *Gallo-Romains* : j'ai contesté cela en 1890 ; enfin on a fouillé ces mystérieux abris, et a on reconnu que ce sont des citernes : j'avais déjà émis timidement cet avis. Il reste à déterminer l'âge de ces constructions... »

M. Orieux en examine les matériaux, la brique notamment, en homme qui connaît la chose dont il parle Il démontre sans peine qu'au Croisic, on en employait de semblable au XVIIe siècle. Il passe à la composition du mortier, à l'appareil des voûtes ; tout cela ne lui révèle rien d'antique. Il passe — et c'est le plus singulier — aux constatations relatives à la contenance, et à la disposition des trois citernes, c'est-à-dire à ce qu'il était le plus aisé de vérifier, sans se piquer d'érudition :

« Le second Mémoire donne pour chaque citerne une simple contenance de *six hectolitres*, soit *dix-huit hectolitres* pour les trois ; c'est fort peu de chose ; en réalité la plus grande des citernes mesure *soixante-*

treize hectolitres, et chacune des deux autres *soixante-huit hectolitres* ; soit, en totalité, *deux cent neuf hectolitres* (et en note au bas de la page, il y a une malice de plus) — Le Mémoire les met toutes les trois en contact, et les compare à trois cercles tangents : en réalité, la citerne du milieu est tangente aux deux autres, et celles-ci sont séparées par un passage ».

Une fois encore, l'observateur attentif et scrupuleux avait *touché* et *mesuré*.

Aujourd'hui cette petite guerre est apaisée, et les adversaires ont trop d'esprit pour ne pas sourire au souvenir des coups malignement échangés. Il est honorable, d'ailleurs, de se passionner pour la bonne et sainte cause de la vérité historique.

Depuis de longues années indépendamment des travaux que nous venons d'analyser, M Orieux préparait dans le silence l'ouvrage qui allait résumer le labeur de toute sa vie, nous voulons parler de l'*Histoire et Géographie de la Loire-Inférieure*[1], écrite en collaboration de M. Justin Vincent. Cette œuvre importante est une monographie absolument complète, en même temps qu'un monument d'érudition. Rien n'y manque de ce qui peut toucher à la vie générale ou particulière d'une agglomération départementale. Les auteurs prennent le pays aux origines, en suivent le développement jusqu'à nos jours, avec un véritable luxe de détails et de renseignements. Et cette abondance documentaire n'excède point, car on sent que les auteurs ont été saisis d'une affection vive par leur sujet, que le département choisi est *leur* département. Et l'intérêt qu'ils ont pris à leur étude, ils savent le communiquer au lecteur.

L'ouvrage fut publié sous les auspices de la Société de Géographie Nantaise : un hommage précieux vint, par surcroît, de la Commission des Travaux Historiques et Scientifiques au Ministère de l'Instruction Publique.

Ce que l'on peut dire, c'est que nul n'était mieux préparé que M. Orieux pour une tâche de ce genre, et que comme collaborateur, l'Agent-Voyer en Chef Honoraire de la Loire-Inférieure ne pouvait faire meilleur choix que celui de M. Vincent, agent-voyer dessina-

[1] Vol. in-octavo, avec illustrations et cartes (Emile Grimaud, éditeur, Nantes 1896)

teur, connu par de nombreux travaux géographiques, cartes du Service vicinal, cartes routières et cyclistes. Outre sa collaboration à la « géographie-physique », M. Vincent apportait ses qualités de dessinateur, et son goût éclairé des choses d'art.

Aux productions archéologiques et géographiques dont nous venons de parler, il faudrait, pour être complet[1] rappeler les discours prononcés devant les diverses Sociétés savantes que M. Orieux sut présider à tour de rôle, avec autorité et bonne grâce[2] ; les mémoires bibliographiques lus à la Société d'Horticulture nantaise ; les remarquables allocutions dites à l'Assemblée générale annuelle des Anciens Élèves de l'Ecole professionnelle de Nantes, qu'il présida depuis la fondation de la Société jusqu'en 1894 ; ne pas oublier, surtout, le discours sur l'*Imagination*, prononcé en séance solennelle de la Société Académique de la Loire-Inférieure, le 21 novembre 1886 discours où il fit coquettement étalage de cette faculté que quelques-uns lui avaient contestée (à propos d'archéologie). Au moins n'en faisait-il montre que là où justement elle pouvait utilement s'exercer.

[1] Enumérons, avec le regret de ne pouvoir nous y arrêter : l'*Étude sur le Complot breton* de 1492 — le *Long Calendrier*, instrument précieux de travail, pour l'exécution duquel M. Orieux fit preuve des plus solides connaissances en astronomie et en histoire ancienne. — Le *Général de la paroisse de Batz*, 1732-38. — Les *Biens de l'Eglise de Nantes et la Charte de Louis le Gros* — l'Etude, patiente et vraiment curieuse, sur les *Vers de terre*, écrite à l'exemple de Darwin, et publiée par la Société des Sciences naturelles de l'Ouest — la *Géographie pittoresque de la Contrée Guérandaise*, insérée dans l'ouvrage : *Nantes et la Loire-Inférieure* publiée à l'occasion du Congrès de l'Association Française pour l'avancement des sciences, tenu à Nantes en 1898.

[2] Sociétés savantes dont M. Orieux a fait partie : *Société Académique de la Loire-Inférieure* (1859), président en 1866 — *Société Archéologique* (1866) — membre du Comité — Membre correspondant du Ministère de l'Instruction Publique (1868). — *Société amicale* des Anciens Élèves de l'École Professionnelle de Nantes président de 1876 à 1894, président d'honneur en 1894. *Bibliophiles Bretons* 1877. — *Association Bretonne* (1882). — Société de *Géographie Commerciale* 1882. — Membre de la Commission administrative du Musée archéologique de Nantes, vice-président en 1894 — Société Nantaise d'Horticulture (1883) président de 1892 à 1895, président honoraire en 1895 — membre honoraire de l'Institut Canadien Français d'Ottawa (1886). — *Société des Sciences naturelles de l'Ouest* 1891.

IV

Nous avons vu le fonctionnaire au travail. Nous avons suivi l'archéologue pénétrant les secrets de la géographie et de l'histoire ancienne de la contrée Guérandaise, entre la Vilaine et la Loire. L'œuvre du premier demeure, vaillamment continuée par d'autres. Celle du second ne périra pas, il faut l'espérer. Certains points élucidés seront la vérité incontestée de demain. Ils sont déjà la vérité probable d'aujourd'hui. C'est l'honneur du savant d'avoir apporté sa pierre — bien posée et bien scellée — à l'édifice de reconstitution des siècles disparus. Son labeur n'aura pas été vain.

Il nous reste à apprécier l'écrivain, et derrière l'écrivain l'homme, puisqu'il est à peu près entendu depuis Buffon, que le style c'est l'homme même.

Le style des ouvrages scientifiques est nu. On sent l'écrivain uniquement préoccupé d'exactitude et de précision. L'imagination n'intervient guère. L'imagination est bonne en poésie, dit-il, « il y a temps pour toutes choses, et je ne veux pas lâcher la proie pour l'ombre ».

Le désir de prouver soutient son style. Il lui suffit d'atteindre à l'ordonnance, à la clarté. Il est net, direct, méthodique. Plus tard, nous l'avons vu, il ne craindra pas, à l'occasion, de cultiver l'ironie. Le savant sera dupe de si peu de choses ! — « On abuse des voies romaines, écrira-t-il, comme des briques à rebord » Qui sait mieux que lui ce qu'il en est ? De la voie romaine au chemin vicinal, il n'y a que l'épaisseur de quelques siècles. La brique aussi, est bien de son ressort. Il a sur la composition et la qualité des matérieux des connaissances qui font souvent défaut aux archéologues. Etant de ceux qui *construisent*, il est ainsi plus apte à juger des ruines. Il dira encore que rien n'est difficile comme de voir les faits tels qu'ils sont. Ceci trahit une de ses préoccupations. Il a l'amour des définitions exactes ; il sait qu'avant de s'entendre sur les choses, il est bon de s'accorder sur les mots.

Dans la polémique, il est courtois, mais ferme. Ensuite il a le triomphe modeste. Il démontre, et passe, plus pressé de trouver la vérité que de l'imposer. En cela il demeure plus près du savant que

de l'avocat. Il déteste le beau parleur. Ce sentiment apparaît à maintes reprises, et très vif, dans ses écrits. Il faut relire à ce sujet les articles qu'il publia de 1871 à 1874, à l'*Echo Nantais*, et a l'*Indépendance de l'Ouest*, sous le pseudonyme mystérieux de « *Goldeyes* ». Car il fut journaliste, qui le sut alors ? Et qui le sait aujourd'hui ? Ce fût pour le bon motif. Sous cette rubrique; *la Politique au Village*, il faisait entendre les plus sages conseils aux contemporains de cette époque troublée qui suivit nos désastres. Il prêchait, par exemple contre la coupable indifférence, en matière politique.

« A ceux qui ont la volonté du mal sachons opposer la volonté du bien. Là est la solution du problème. Car, heureusement, les honnêtes gens sont en majorité. »

Non, certes ; l'indifférence, lui-même ne la pratiquait pas. On serait étonné de relire certain article violent à propos de la Loi des Maires. Et ceci corrobore son opinion sur la presse en général :

« La Presse ! voilà la grande régulatrice, à condition qu'elle soit sincère qu'elle soit instruite, qu'elle soit honnête... *Elle doit être libre*, car sa mission est belle et grande. »

Il eût au fond l'esprit d'un voltairien timide, il fût le partisan du libre examen, mais tempéré par beaucoup de réflexion (un peu aussi par le sentiment de ses devoirs de fonctionnaire). Certains écrits philosophiques, qu'il s'est abstenu de publier jusqu'ici, le prouveraient sans conteste.

Ceux qui connaissent peu l'homme, le jugent sans doute sur son attitude froide, sur sa parole réservée (légèrement voilée, et qui n'exclut pas, cependant, la vivacité de l'interrogation.) Ce n'est qu'une attitude, en effet, celle du philosophe qui a beaucoup pratiqué ses semblables, se tient sur la défensive, se ferme un peu, ne voulant pas se gaspiller, et perdre un temps que réclament sans cesse de nouveaux sujets d'études. Dans l'intimité c'est tout différent. Cet homme qui ne se livre guère, et ne se fixe qu'après mûre réflexion, se fixe bien. Sa parole est abondante, libre et chaude ; et l'on constate, non sans surprise, que ce géomètre, cet archéologue, qui a consacré sa vie à des travaux austères, est très bien informé sur la littérature « d'actualité » et les idées à la mode.

Enfin, à ceux qui, dans son œuvre, lui contesteraient l'imagination et la sensibilité, ces deux qualités du poète, nous opposerions certaines pages de ses écrits purement littéraires. Passons sur le long récit des *Mansardes* (1880), intéressant par certains détails, probablement autobiographiques. On relit avec plaisir les descriptions nombreuses des paysages divers de la Loire-Inférieure, que le géographe connaît sous tous leurs aspects, et mieux que personne. Le volume de vers, si justement intitulé : *l'Heure du Rêve* (1874) renferme des pages d'une inspiration élevée. Les pièces satiriques nous plaisent moins. La satire indirecte est comme le moulin qui tourne à vide, et ne produit aucun travail utile. La satire veut le plein exercice du trait, et le danger couru. Le poète est d'ailleurs plus souvent en face de la nature et des vérités éternelles, que des ridicules humains. Il fait alors assez bonne figure. Ce qui manque à ses vers, c'est moins la gravité de la pensée que la liberté et le balancement du rythme. Il est plus à l'aise dans les pièces légères, les *Oies*, par exemple, encore que le développement soit peu en rapport avec la minime importance du sujet. Les mètres variés de la Fontaine y sont très heureusement pratiqués.

Mais où le poète déploie tout le charme d'une sensibilité vraie, c'est dans la poésie intime. Seulement, en ce genre, le discret écrivain a gardé par devers lui le meilleur de ses rêveries. Un volume nouveau serait tout prêt. Le publiera-t-il ? Détachons, en attendant, les strophes suivantes, parce qu'elles sont inédites, et aussi parce qu'elles sont exquises. C'est une sorte de préface à l'une des parties du livre :

LES PREMIÈRES PAGES

Ici sont les premières pages
De mes jeunes et doux loisirs ;
Ici, sont de vieux souvenirs
Faibles échos, pâles images,
De mes rêves, de mes désirs.

Pour voir les traces de ta joie
Passé, mon pauvre enseveli,
Je défais, tout émule pli,
De ce léger ruban de soie
Qui renferme trente ans d'oubli.

Rêves charmants de ma jeunesse
Vagues projets pleins de candeur,
Douces chansons de mon bonheur;
Mots caressants de la maîtresse
De mes secrets et de mon cœur...

Vallée où j'essayais ma lyre,
Bois qui reverdissez toujours,
Rivage aimé de mes beaux jours ;
Apparaissez : je veux sourire
Aux images de mes amours.

Modestes fleurs que j'ai cueillies
En suivant des sentiers ombreux
A vingt ans ; vous voici ! Je veux
Baiser vos corolles vieillies
Dans l'abandon, loin de mes yeux !

Je veux demander des nouvelles
Des douces choses du passé,
A certain billet tout froissé
Que des lèvres jeunes et belles
En souriant ont embrassé

Mai 1883.

Restons sur cette jolie page. Elle est de celles qui suffisent à gagner à un écrivain le beau titre de poète.

Et maintenant, avions-nous raison, en commençant, d'exalter la belle ordonnance de cette vie si noblement remplie, d'abord par le devoir, ensuite par le choix des occupations destinées à remplir l'*Heure du Rêve*? Certes, et quelque chose restera des travaux accomplis. C'est le résultat suprême que souhaite tout homme de bien.

Mais quel chemin parcouru, modestement, sans ostentation, sans orgueil inutile, par l'unique vertu de l'effort persévérant ! La conclusion s'impose, et se précise en une image de poète : on songe à la petite source claire, doucement murmurante, qui peu à peu fait son lit parmi les cailloux et les hautes herbes arrogantes. Et comme un écho du touchant sonnet de du Bellay, on se prend à redire :

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage !

EDOUARD LEMÉ.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

Un poète chrétien[1], Félix Ménétrier, par Marc Citoleux.

La liberté philosophique est douce, et. qui l'a goutée, semble-t-il, doit fuir le joug des religions. C'est ainsi que Lamartine laisse insensiblement s'évanouir le dogme chrétien ; il préfère rêver d'un culte assez large ou assez vain pour concilier Jésus et Mahomet, pour absorber toutes les prières et tous les rites en la mystique et vague adoration d'un Dieu qui se passerait d'autel. M. Ménétrier au contraire, dont les *Arcanes*[2] reflétaient une poésie spiritualiste mal dégagée encore des liens du panthéisme, est devenu chrétien. Pourquoi est-il retourné au Catholicisme de son enfance, comme à une cage restée ouverte ?

En un prologue vigoureusement pensé, il va nous l'apprendre. Epris d'idéal, il n'a jamais voulu aliéner les titres de l'humanité. La première pièce des *Arcanes* affirmait l'existence et l'immortalité de l'âme. Le nouveau poème du *Crucifix* cherche à maintenir inébranlable le trône de la Justice et de la Charité.

La Science suffit-elle, sans commandement ni sanction, à fonder une morale ? Elle le prétend. « La règle d'or de Jésus de Nazareth, dit Stuart Mill, est la plus parfaite expression de la morale utilitaire. » Les peuples se convaincront que l'intérêt particulier aboutit à l'intérêt général, et, grâce à la solidarité toujours croissante, le sacrifice deviendra le meilleur calcul. En attendant, les appétits augmentent :

> Chacun voulant sa part, le crime se déchaîne
> Et lève ses deux bras, l'Egoïsme et la Haine ;
> Le sinistre bandit sur le chemin posté
> Poignarde l'homme au nom de la Fraternité. (*Prologue.*)

Encore le Déterminisme doit-il accorder aux hommes en marche vers la Solidarité universelle une certaine spontanéité qui ressemble fort au libre arbitre. D'ailleurs à quel titre la morale utilitaire nous donnerait-elle des ordres ou, tout au moins, des conseils ? Cette objection, le poète la formule en unissant, selon sa manière habituelle, renouvelée de Lucrèce, l'*exactitude* des termes à la *couleur* des visions :

[1] *Vers le Crucifix*, chez Alphonse Lemerre, 23-31, Passage Choiseul, Paris. 3 fr.
[2] *Les Arcanes*, chez Léon Vanier.

C'est sur de l'éphémère et sur du relatif
Qu'il fonde l'éternel et vaste impératif.
O pâle magistrat, nous diras-tu : j'ordonne,
Si par-dessus ton front nous ne voyons personne. (*Prologue.*)

Quelques-uns sont charmés par les constructions audacieuses de la philosophie moderne, qui, sans postulat, élève une morale aussi pure que la morale chrétienne. Mais peut-il se plaire aux châteaux de carte, celui qui demande d'abord à l'ouvrier :

Sur quel soubassement poses-tu l'édifice ? (*Id.*)

Quand le sol lui manque sous les pieds, il ne songe plus à regarder curieusement le dôme qui vacille au-dessus de sa tête.

Téméraire ou non, cette morale n'est-elle pas la seule sauvegarde de la dignité humaine, depuis que la Science a proscrit le Créateur et la Providence ? Il est vrai .. Cependant une telle proscription est-elle nécessaire ?

Je chasse le Semeur, je garde la Cellule. (*Id.*)

dit le Transformiste — Chaque espèce sortirait-elle d'une unique espèce, l'apparition de la vie et de la pensée n'en resterait pas moins inexpliquée. Le problème de la Création, à propos de la première cellule se pose tout entier. Certes on fait jouer à la sélection naturelle le rôle d'une prévoyante artiste. Parvient-elle à nous rassurer sur le sort de la première cellule ?

Sans instinct, sans pensée, au sortir de l'abîme
Elle va surement vers un but inconnu...
La Force créatrice est une inconsciente
Qui sculpte le chef-d'œuvre et ne l'a pas rêvé.
Elle pose l'assise et monte la charpente
Avec ses bras puissants et ses deux yeux crevés !
La Force créatrice est la grande insensée
Dont la déraison fait de sublimes travaux
Et qui de son front vide arrachant la pensée
La jette haletante aux fibres des cerveaux. (*Id.*)

L'*ironie* superbe et lumineuse du poète se contente de souligner les miracles du Transformisme. Pour sa part, il n'oblige la science ni d'exclure ni de remplacer la Divinité.

La Science nous abandonne le libre choix de notre métaphysique. Idéaliste, sans être rêveur, M. Ménétrier veut fonder le palais de la Justice sur le roc. Le panthéisme, qui n'est qu'un matérialisme déguisé et poétique ne l'arrête pas longtemps[1]. Il arrive vite à l'ancien spiritualisme qui du moins reconnait l'Absolu, la Causalité, la Finalité ;

L'univers obéit à la Cause première
Qui modèle le corps et taille le granit.
Et comme le rayon s'attache à la lumière
Tout être contingent s'attache à l'infini.
Ce qui nait, se transforme et passe, est dans les ombres,
Il faut que l'absolu, roi de l'illimité
Tienne au-dessus des temps comme au-dessus des nombres
La chaîne en diamant de la Causalité.
De l'incommensurable elle pend sur la terre :
Et celui qui la tient ne subit pas de loi.
Il est parce qu'il a sa raison d'être en soi,
Et j'affirme qu'il vit, car il est nécessaire. (*Prologue.*)[1]

Comment garder à l'abri de l'argumentation et du « tintamarre des cervelles philosophiques » cet héritage sacré du spiritualisme ? Le christianisme se présente qui offre au poète, avide d'une doctrine immuable et ferme, l'autorité du Dogme et de la Révélation.

L'incrédulité vaincue tente un dernier effort, en soulevant le problème du mal. Un Dieu, qui est toute bonté, toute puissance, aurait voulu le mal ! L'objection consolide la foi renaissante du poète. La philosophie chrétienne ne nie pas le mal, comme certains optimismes inconsidérés. Elle l'explique. L'homme, pour qu'il ait du mérite à faire le bien, doit avoir la possibilité de faire le mal :

Il faut qu'il marche librement
Et qu'il soit responsable afin d'être plus grand. (*La Chute des Anges.*)

— Notre libre-arbitre, interrompt le pessimiste, se développe au milieu de conditions bien défavorables ; et la réponse traditionnelle de l'épreuve est inacceptable. « L'épreuve, dit Guyau, revient à supposer un père exposant ses enfants pour éprouver leur vertu à toutes les tentations du vice et du crime et sachant d'avance que ses enfants succomberont ». (*L'Irréligion de l'Avenir*). — Non seulement Dieu ne tente pas les hommes, mais il les soutient par la grâce contre les tentations de Satan. Si Satan est le principe du mal, c'est qu'il l'a librement voulu et que Dieu permet toutes les libertés :

Toi tu seras le Bien, moi, je serai le Mal. (*Id.*)

Dès lors les objections rationnelles ou scientifiques ne troublent plus le poète qui vient se courber devant le Crucifix.

Pour ceux qui croient et plus encore pour ceux qui doutent et cherchent la vérité, il raconte l'épopée chrétienne avec une *variété* dé-

[1] Cf. *Arcanes.*

concertante qui passe des plus éclatantes périodes à la sobriété la plus évangélique.

Dans la première partie (*Dieu et les Esprits, — la Chute des Anges, — l'Eden, — la Malédiction, — la Voix du Rédempteur*) est développé le dogme de la Création et du Péché Originel. La grandeur du sujet, loin de gêner le poète, lui permet de déployer l'*envergure* d'un talent qui sans effort et comme naturellement sait dire l'indicible harmonie du séjour divin, l'étendue infinie de l'univers, l'armée innombrable des Esprits purs. Avec une *délicatesse* immatérielle et une indulgente finesse il nous montre dans le vert *Eden*

Eve éblouissement de blancheur idéale. (*L'Eden.*)

séduite par le Serpent, attirée par le fruit défendu. Si *la force* du poète se révèle dans la Malédiction que Dieu lance contre la race coupable, immédiatement après, en face d'Adam qui porte en lui l'humanité future, *la pitié* lui dicte des paroles d'espérance et d'amour. Le Verbe viendra racheter notre Déchéance,

Etant seul assez grand pour expier le mal. (*La Voix du R.*)

En une suite de tableaux bibliques (2e partie) l'œuvre de Satan est mise sous nos yeux. Lamartine devant les ruines de Tyr ou « sur les pentes embaumées du Carmel » se rappelait, enthousiasmé, les paroles d'Ezéchiel ou d'Elie et s'écriait : « Je suis étonné que parmi tous les grands drames que la poésie moderne a puisés dans l'histoire des Juifs, elle n'ait pas encore conçu ce drame merveilleux des prophètes » (*Voyage en Orient*). M. Ménétrier aurait-il entendu cet appel ? Tour à tour Nahum et Ezéchiel maudissent les cités infâmes, et Jérémie pleure sur les ruines de Jérusalem. *Le coloris* des peintures rappelle le Romantisme, mais un Romantisme éclairé par l'érudition. Pittoresque, le récit est de plus *symbolique*. Chaque ville s'anime, prend une attitude pour symboliser un crime. Ninive représente la cruauté sanguinaire et orientale ; Tyr la rapacité et l'amour de l'or. Elle

Tend ses bras qu'alourdit le poids des pierreries
L'un vers la Caspienne et l'autre aux Hespéries. (*Tyr*).

Babylone est « la Grande Courtisane »

Qui trempant dans l'Euphrate un de ses deux pieds nus
Impassible s'accoude aux jardins suspendus. (*Babylone*).

En Jérusalem est flétrie l'ingratitude et l'apostasie. Sans décrire pour le plaisir unique de décrire, si le poète trace des tableaux historiques, c'est afin d'opposer au monument diabolique dressé contre Dieu l'expiation du Rédempteur et exprimer sous une forme plastique le dogme.

Dans la troisième partie apparaît le Christ C'est le Christ de l'Evangile.

> En marchant dans les blés il semait sur la terre
> La parole divine et la moisson du ciel. (*Jésus-Christ*).

Sa morale sublime se résume en deux mots : amour et sacrifice. M Ménétrier l'enseigne avec la *simplicité* qui convient à un Dieu crucifié. Bien qu'il écoute surtout

> Le grand cri de pitié qui remplit l'Evangile, (*Id.*)

pour plaire à notre délicatesse profane il n'affaiblit point la figure de Jésus. « A toi, réprouvé, les sanglots », dit-il au mauvais riche. Jamais il n'humanise le fils de Marie. Le cortège du Lépreux, du Paralytique, de Lazare de tous les malades guéris atteste ses miracles. Sa divinité se lit sur ses traits :

> Son visage faisait reculer le blasphème. (*Id.*)

Au Jardin des Oliviers commencent à se dérouler les scènes de la Passion. Derrière l'Homme Dieu, chargé des péchés du monde,

> Chancelant et plié sous le courroux divin (*Le Jard. des Oliviers*).

l'imagination neuve et créatrice du poète se représente « le Verbe flamboyant

> Qui peupla l'étendue et créa la lumière
> Et fit en un clin d'œil resplendir l'Orient,
> Comme une fleur de pourpre aux jardins de l'espace.... (*Id.*)

Partout ailleurs il préfère contenir sa force, dompter son âme pour mieux rendre la bassesse des textes sacrés. Comme il les traduit, en conciliant des qualités d'ordinaire inconciliables même au prosateur, la clarté et la concision, l'exactitude et la facilité, il a su retrouver l'onction et l'humilité du style des Apôtres.

Jésus comparaît devant ses juges : Caiphe, Hérode, Pilate. M. Ménétrier se révèle *poète dramatique* par l'art de caractériser ses personnages et de les faire parler. Caïphe, le grand prêtre, condamne le Fils « au nom du Dieu vivant ». L'époux d'Hérodiade, dont les doigts brillent d'émeraude et de rubis, respire l'inceste et la luxure. Pilate, le Romain philosophe, raille et tolère la religion nouvelle. Quelle science du dialogue dans cet interrogatoire :

Es-tu le roi des Juifs. — Tu l'as dit, je suis roi ;
Mon royaume est là haut: serais-je devant toi,
S'il était de ce monde ? — O roi, pourrais-tu dire
Sous quel nouveau soleil tu fondas cet empire ?
— Je suis venu du ciel pour apporter la Loi ;
Je suis la Vérité, la Lumière et la Vie
Heureux qui voit ma trace, heureux qui l'a suivie ?
— Qu'est-ce que la lumière et que la vérité ?
Son langage est étrange et plein d'obscurité ;
Il rêve ! il ne faut point troubler sa rêverie. (*Jésus dev. Caïphe*).

Puis, ce sont les sanglots du Golgotha, le douloureux *Stabat Mater* l'agonie et la mort.

J'ai soif ! gémit le Christ ; et sa tête penchée
Annonçait l'agonie, — Un soldat lui tendit
L'éponge de vinaigre, et quand il l'eut touchée
Des lèvres, le Sauveur, élevant la voix, dit :
« Le mal est expié ! Père, Père, pardonne !
Car tout est consommé Dans tes mains j'abandonne
Mon âme... » — Alors, poussant un suprême sanglot,
Il expira... (*Le Golgotha et l'Ascension*).

La sobriété du vers que relève seul le rythme a comme une beauté insaisissable.

Les Anges ont écouté les plaintes du Sauveur ; et, pour exprimer l'angoisse des Esprits purs, soustraits à la douleur, le poète a trouvé un cri de l'âme qui touche le lecteur jusqu'à l'âme :

Et tous les séraphins priaient: « Adonaï !
Fais-nous un cœur de chair pour souffrir avec lui ! » (*Id.*)

Enfin le mal est expié, l'Eglise est fondée ; le Rédempteur a terminé son œuvre, il remonte là-haut :

Et Jésus-Christ s'assit à la droite du Père.
(*Id.*)

Tel est ce livre d'une composition forte, d'une exécution variée. Si M. Ménétrier a réussi non seulement à esquisser la silhouette, mais à tracer le portrait de Jésus, c'est qu'il n'a aimé le christianisme de tout son cœur qu'après que sa raison l'eût accepté Avant d'exposer avec une proportion classique les grandes scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, il a justifié sa croyance en un Prologue philosophique. Guyau raille la foi « qui est pour beaucoup un véritable nid de la pensée où l'on se blottit à l'abri, où l'on cache sa tête sous une aile protectrice,

dans une obscurité tiède et douce. » (*Irréligion de l'Avenir*) Lui aussi, le poète du Crucifix a posé son espérance sur le vieux nid de la foi ; mais son regard est tourné vers la lumière. MARC CITOLEUX.

*
* *

SAINT-GILDAS DE RHUYS. — Aperçus d'histoire monastique, par M. Marius Sepet. — Paris, P. Tequi, 1900.

Quoique, depuis plusieurs années, M Marius Sepet se soit aventuré avec succès sur le terrain de l'histoire moderne, ses préférences restent acquises aux âges anciens. Historien de Jeanne d'Arc et de saint Louis, il a poussé ses études plus avant encore dans le passé, interrogeant les pieux auteurs des drames chrétiens du moyen-âge, en qui il salue les *Prophètes du Christ* ; il les concentre aujourd'hui sur un monastère breton où subsiste une église romane, celui de Saint-Gildas de Rhuys, célèbre par les souvenirs du moine Gildas, le vibrant auteur du *De excidio Britanniæ*, des abbés Félix et Vital, de Pierre Abélard surtout, et devenu aujourd'hui une dépendance de la Congrégation de la Charité de Saint-Louis, à Vannes.

Le séjour de M. Marius Sepet dans cette hospitalière demeure, presque battue par les flots de la mer sauvage, au mois d'août 1897, n'a pas été perdu pour la science historique Le laborieux auteur en a rapporté les éléments de ce livre, qu'il appelle modestement un aperçu et qui est bien un tableau de la vie monastique au douzième siècle.

Avec un tact parfait et la plus sûre érudition, M. Sepet nous retrace la vie errante et inquiète, les grandeurs et les malheurs de Pierre Abélard. Dans les controverses avec saint Bernard, il donne naturellement l'avantage au saint docteur, mais il se garde d'accabler l'illustre philosophe, dont la mort édifiante racheta bien des erreurs.

Le livre avec de charmantes échappées sur Hœdic, Houat, la pointe Saint-Gildas, est plein de curieux détails sur la discipline, les réformations, la vie intérieure des couvents au moyen-âge, et l'auteur, très subtil écrivain aussi, transporte la scène de Bretagne en Bourgogne et de Citeaux à Cluny.

Les lecteurs bretons sauront gré à M. Marius Sepet de s'être familiarisé avec la nature et les mœurs de l'ancienne Armorique et d'avoir identifié l'histoire de Saint-Gildas de Rhuys avec celle de l'Eglise.

O. DE GOURCUFF.

***

ENIGME FATALE, par Frédéric Berthold. — Paris, Librairie-Imprimerie Réunies. 1900.

Sous le pseudonyme de Frédéric Berthold, se cache un écrivain de talent. qui à déjà publié deux volumes de poésies et deux romans aussi dont nous avons rendu compte, *Rivaux*, *Le Ménage Cayol*. Son dernier livre. qui porte le titre à la Bourget d'*Enigme fatale*, est étrange et saisissant. Un jeune homme, chassant avec son père et marchant derrière lui, le voit tomber mort atteint d'une balle Est-ce un accident? Est ce une maladresse imputable à Christian de Mervil, qui a fait partir le coup ? Voilà la question navrante que se pose Christian un déséquilibré, qui, même avant le malheur, se mettait souvent l'esprit à la torture, voilà l'*énigme fatale* qu'il ne peut résoudre et dont il meurt. La vraie faute est dans ce suicide, le roman finissant par où commence *Monsieur de Camors* d'Octave Feuillet. Malgré toute son habileté à plaider les circonstances atténuantes en faveur de son personnage, (j'allais dire « de son client) », Frédéric Berthold ne peut nous le rendre très intéressant. L'auteur se plait à dérouler, sous nos yeux, les douloureux événements de la vie sentimentale de Christian « enveloppés dans la fumée blanche » du coup de fusil qui a tué son père. Le style est, presque partout, très franc et très français O. DE GOURCUFF.

***

La librairie Ollendorff met en vente *La Conscience de l'enfant* de M. Gaston Devore. Beaucoup de ceux que le déplorable incendie du Théâtre Français empêchera de voir ou de revoir cette pièce voudront la lire; ils y trouveront puissamment décrit l'état d'âme d'une jeune fille placée entre un grand-père rigide qu'elle admire et un père peu recommandable qu'elle craint d'aimer. De telles perplexités, cruelles surtout pour une nature honnête, nous paraissent plus intéressantes que les éternelles variations sur l'adultère et le divorce.

Le tome III du *Théâtre* d'Émile Bergerat, qui paraît aussi chez Ollendorff, renferme, entre autre pièces, une comédie de mœurs très originale, *Myrane*, et ce *Capitaine Fracasse*, qui a toutes les audaces, y compris celle de mesurer ses vers avec la prose étincelante de Théophile Gautier.

O. DE G.

***

Les éditeurs Garnier frères (6, rue des Saints-Pères, Paris) mettent en vente un recueil de *Contes bretons* (*Cuentos bretones*) de notre collaborateur Paul Sébillot, traduit en espagnol par M. Manuel Machado. C'est

un choix très bien fait des contes populaires de paysans, pêcheurs et marins bretons que, depuis un quart de siècle, assemble et publie l'éminent traditionniste. Nous n'avons pas à faire l'éloge du texte français, nous aimons cependant à rappeler ce que l'excellent traducteur espagnol dit dans sa préface : « C'est le langage populaire intact, non défiguré dans lequel se « révèle entièrement une manière de voir, de sentir et de penser, caractéristique de l'âme du conteur, marin, pêcheur, paysan, fils du peuple « de Bretagne, sujet d'études pour le folkloriste français. »

Au travers de ma traduction fautive perce un éloge très juste de M. Paul Sébillot qui, traducteur lui-même de contes Espagnols, est avec l'Espagne en échange de bons procédés. O. DE G.

Nous recevons les premiers numéros d'une revue somptueusement édité, *Le Gotha Français*. Son rédacteur en chef, M. le vicomte André de Royer, a entrepris une épuration de la noblesse française Avec la finesse caustique d'un La Bruyère, la féroce ironie d'un Saint-Simon il persifle, il poursuit les usurpateurs et les coureurs de titres Il est, d'ailleurs, aussi respectueux de la vraie noblesse que dédaigneux de la fausse; en tête de ses généalogies de quelques grandes vieilles familles, il pourrait inscrire le vers, proverbe de Boileau :

La noblesse, Dangeau, n'est pas une chimère...

De la prose de M. Léon de Tinseau, des vers de Mme Noëlle Herblay émaillent le *Gotha Français*, où MM. Maurice Magre et G. Poinsot représentent avec distinction la critique théâtrale et la critique littéraire. M. le vicomte de Royer doit obtenir, pour sa *Revue*, les suffrages des gens de goût et des vrais nobles, qui sont, les uns et les autres, encore assez nombreux en France pour lui assurer le succès. O. DE G.

*
* *

Mme Hélina Gaboriau, femme de notre distingué collaborateur, fait succéder, au *Bonheur du foyer*, une autre revue cette fois hebdomadaire, *Le Médecin des Dames*. Le numéro 5 vient de paraître. A côté d'articles spéciaux, excellents d'ailleurs, sur la vaccination, le traitement de la phtisie, nous trouvons de jolis vers, une causerie sur la chiromancie et une mention du prochain « Pardon d'Anne de Bretagne », à Montfort-l'Amaury, qui nous montre que nous sommes un peu en pays breton.

O. DE G.

***

BIOGRAPHIE DE M. JAFFRÉ, *Recteur de Guidel, ancien Supérieur du Petit Séminaire de Sainte-Anne, ancien député à l'Assemblée Nationale de Bordeaux et de Versailles*, par l'abbé Le Clanche, chanoine honoraire, recteur de Crach. — Vannes, Vve Lafolye et fils, éditeurs, 1899.

Depuis mon enfance, j'avais entendu parler de M. Jaffré en des termes si élogieux et si admiratifs, que j'en arrivai très vite à croire le personnage surfait. Il en était résulté, chez moi, une réelle et instinctive prévention

Pourquoi presque tout le clergé vannetais voulait-il donc placer dans un rang à part et très élevé ce recteur de Guidel qui, en dernière analyse, n'avait rien produit dans le domaine théologique, philosophique ou littéraire ? Il me semblait que trop facilement — et de confiance — on se pâmait devant des « Conférences » qu'il fit autrefois aux grands élèves de Sainte-Anne et demeurées inédites. Après tout, il n'est guère malaisé d'en imposer à des élèves et d'exciter leurs juvéniles enthousiasmes qui demeurent plus tard, dans le ciel de leur âme, comme un nuage doré où se colorent et s'estompent, imprécis, les souvenirs.

Ceux qui avaient ceint le front de M. Jaffré d'une auréole devant laquelle, dans le Morbihan, tout autre pâlissait, je n'étais pas éloigné de penser qu'ils se laissaient fasciner précisément par cette auréole, et même hypnotiser plus qu'un peu. — Et je n'étais pas seul, je le sais, à céder ainsi, dans une large mesure, à l'esprit de contradiction et au scepticisme.

Après avoir lu le travail trop court de M. le chanoine Le Clanche, — sa brochure devrait se transformer en un véritable volume — j'ai fait mon *mea culpa*, et ce n'a pas été seulement du bout des lèvres, je vous prie de croire. Là-dessus, j'ai lu un ouvrage posthume[1] de M. Jaffré, dont on m'avait fait hommage depuis plusieurs mois, et que j'avais laissé dormir dans ma bibliothèque. Ç'a été pour moi une révélation. Du coup je suis passé d'emblée dans le rang des admirateurs les plus fervents. Je ne parlerai pas de cette œuvre puissante dont, après l'*Univers*, une des plus appréciées revues religieuses de France (*l'Ami du Clergé*) a donné

[1] *Le Sacrifice et le Sacrement.* — Vannes, Lafolye, 1899.

une belle analyse et un compte rendu très élogieux ; du reste à ces hauteurs-là, mon coup d'œil ne serait plus assez sûr...

Arrêtons-nous seulement devant cette figure attirante et typique que M. Le Clanche a su mettre en relief.

Dès les premières pages on connait pleinement M. Jaffré. En observant l'écolier ou le séminariste à Kervignac, Sainte-Anne et Vannes, toujours semblable à lui-même dans son entrain et sa verve, son amour passionné de l'étude, sa puissance de travail, son irréductible droiture d'âme et sa ténacité de caractère, on se sent en présence de *quelqu'un*. Tel il se montre aux jours de son adolescence, tel il sera toute sa vie, et en sa personnalité bien tranchée il a réalisé pour une bonne part, à mon avis, l'idéal du breton et du prêtre, — du prêtre breton. Ses succès inouïs au petit séminaire de Sainte-Anne puis au grand séminaire de Vannes créèrent autour de lui comme une légende. A 32 ans il est nommé supérieur de Sainte-Anne (1851), aux applaudissements de tout ce beau diocèse où les *jeunes*, même très méritants et distingués, attendent longtemps d'ordinaire une situation en vue. Mgr de la Motte ne pouvait mieux remplacer l'abbé Le Blanc, représentant du peuple en 1848, « enlevé à 38 ans au diocèse de Vannes dont il était l'orgueil. »

A Sainte-Anne où, comme professeur, il avait acquis déjà une réputation extraordinaire, M. Jaffré est dans son élément ; il va donner toute sa mesure. Sa belle et vaste intelligence est comme un foyer bienfaisant duquel les maitres et les élèves reçoivent rayonnement et chaleur. Ce petit séminaire qui, de nos jours, sous l'habile direction de M. le chanoine Le Guen, jouit d'une prospérité et brille d'un éclat que bien peu de maisons similaires connaissent, M. Jaffré en voulait faire un établissement hors de pair. Il rêvait même d'y annexer une école de Hautes-Etudes. Il avait formé le dessein d'avoir un corps professoral exclusivement composé de licenciés et de docteurs. Et il avait déjà commencé la réalisation de ce dessein, lorsque la politique ombrageuse et rancunière de l'Empire vint briser sa vie, arracher le bel arbre qui promettait, en ce parterre béni de Sainte-Anne, des fruits si abondants.

Mgr Dubreil, — un bordelais très bonapartiste qui ne semble pas avoir eu la compréhension du clergé breton — le nomma, en 1863, recteur de Guidel.

A propos de cet événement qui causa dans le diocèse une émotion douloureuse, M. Le Clanche élucide un point demeuré obscur jusqu'à présent. Des détracteurs (quel homme supérieur n'a pas les siens ?) attribuèrent le *renvoi* de M. Jaffré à sa conduite frondeuse vis-à-vis de l'Empire,

et leurs insinuations ont pris une solide consistance. Or son biographe établit nettement que, si M. Jaffré fut une victime de l'Empire, il fut une victime innocente.

Sa conduite à l'occasion du voyage triomphal du couple impérial en Bretagne et de son pèlerinage à Sainte-Anne, avait été plus que correcte. Il ne fut *congédié* que trois ans après par Mgr Dubreil, — un mois avant le départ de celui-ci pour le siège d'Avignon. Que n'y était-il allé par le chemin le plus court, — de Bordeaux, tout droit !

A Guidel, l'intellectuel délicat et profond qu'était M. Jaffré dut se trouver hors de son élément. Par volonté, par vertu sacerdotale, il s'y replaça et s'y enfonça même. Voilant, au besoin, l'éclatant foyer de lumière qu'il portait en lui, il sut se montrer vrai disciple et ministre de Celui qui avait voué un amour de prédilection aux humbles et aux petits.— Aux yeux du prêtre les âmes ont une égale valeur.

Si elles m'ont ravi, les pages où M. Le Clanche, avec entrain et fierté, fait revivre et irradier la noble figure du supérieur de Sainte-Anne, celles où il raconte le ministère pastoral du recteur de Guidel m'ont profondément édifié. Et mes regards se sont arrêtés, attendris, sur le philosophe, le penseur devenu l'auxiliaire puissant mais très humble du prêtre pasteur des âmes.

Un homme de sa trempe ne pouvait qu'être mal à l'aise au milieu des politiciens sans envergure ni conscience qui n'étaient point rares, déjà, à Bordeaux et à Versailles. Comme à l'abbé Le Blanc, « la politique lui devint odieuse. » Bien loin de demander le renouvellement de son mandat de député, il s'en fallut de peu que, en 1873, écœuré de tout ce qu'il voyait, entendait ou pressentait, il ne donnât sa démission.

A la fin de la législature, il ne voulut être ni chanoine titulaire de Vannes, encore moins évêque de Quimper, — rien que recteur de Guidel. C'est en ce champ riche et enviable à plus d'un point de vue, mais beaucoup trop étroit et restreint pour son grand mérite, que la mort l'a trouvé, le 11 avril 1896. Au cimetière de cette belle et chrétienne paroisse il repose, entouré toujours de la vénération que lui avaient attirée sa science et ses vertus. En un monument de granit, il est représenté à genoux, fixant de son regard limpide et profond Jésus sur la croix. Et il semble ainsi poursuivre encore l'idée de toute sa vie « consacrée à étudier, à prêcher, à reproduire N.-S. Jésus-Christ. »

M. Le Clanche était d'autant plus qualifié pour écrire avec intelligence et cœur la biographie de M. Jaffré, qu'il semble avoir avec son héros de nombreuses affinités et ressemblances.

Ce que M. Jaffré souffrit de l'Empire, M. Le Clanche l'a souffert de la République. Fondateur et premier supérieur du collège Saint-Louis à Lorient, il devint, après les expulsions, supérieur du Collège Saint-François-Xavier, de Vannes. Il en *fut expulsé*, à son tour, par le gouvernement *très moral* de Ferry et consorts.

Il est, maintenant, recteur de la petite paroisse de Crach, à quelques kilomètres d'Auray. Une mitre conviendrait parfaitement à sa tête, une crosse épiscopale à sa main ; hélas ! Mgr Latieule, déjà si vénéré et aimé à Vannes, et qui se connaît si bien en hommes ne pourrait même pas le faire agréer du gouvernement — que l'Europe nous envie ! — comme curé de canton.

M. Jaffré mourut recteur de Guidel, humblement et noblement ; M. l'abbé Le Clanche, qui connaît si bien la vie de son ancien maître demeuré toujours son modèle, doit se rappeler souvent sa fin — à Guidel. Je crains que, jusqu'au bout, il ne veuille l'imiter...

P. Giquello.

Le Gérant : R. Lafolye

Vannes. — Imprimerie Lafolye, 2, place des Lices.

ÉTUDES HAGIOGRAPHIQUES

LA

MISSION DE SAINT VINCENT FERRIER

EN BRETAGNE[1]

(1418-1419).

Saint Vincent Ferrier[2] ou — comme l'appelaient ses contemporains — maître Vincent, de l'ordre des Frères Prêcheurs, est un des personnages les plus remarquables de l'histoire du XVe siècle.

Ce n'est pas seulement un saint, un prédicateur célèbre, ce qui au point de vue purement historique, serait déjà beaucoup : c'est aussi un remueur de foules, c'est un agitateur populaire dans la plus vraie et la meilleure acception du mot.

A une époque où les questions religieuses dominent tout, il fait pendant vingt ans retentir dans toute l'Europe, du détroit de Cadix aux lacs d'Ecosse, une doctrine religieuse d'une telle puissance que partout les populations se lèvent, se passionnent, se pressent en masses épaisses autour de lui. Partout les églises sont trop petites, et souvent même les places des villes trop étroites, pour contenir ces immenses auditoires ; il lui faut alors émigrer dans la campagne, dresser en plein champ une haute estrade où il célèbre la messe, et d'où il lance sa parole sur un océan de têtes humaines avidement

[1] Le but de cette étude est de tracer une esquisse générale de la mission de saint Vincent Ferrier en Bretagne, en rectifiant les erreurs assez importantes de nos anciens hagiographes (Lobineau, Albert Legrand) au moyen des résultats acquis récemment par la critique, dus entre autres, à MM. René Blanchard, Paul de la Bigne Villeneuve, Le Mené, et après eux, à celui qui écrit ces lignes.

[2] Né à Valence en Espagne, le 23 janvier 1357, mort à Vannes le 5 avril 1419, âgé de 62 ans ; canonisé en 1455. Son père, Guillaume ou Michel Ferrier, était, dit Lobineau, « secrétaire de la ville » de Valence. (*Vies des SS. de Bret.*, in-fol., p. 295).

tendues pour la saisir, couvrant à perte de vue la plaine entière[1].

Mais outre ces foules d'auditeurs qui se relaient, se renouvellent de ville en ville, et que l'apôtre va chercher de pays en pays, parcourant successivement à plusieurs reprises l'Espagne et le Portugal, la France, le nord de l'Italie, les bords du Rhin, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, pour finir par notre Bretagne, lui donner la dernière année de sa vie et sa précieuse dépouille ; — outre ces auditoires successifs, il y en a un permanent, attaché à tous les pas de l'infatigable orateur, comprenant parfois des milliers de personnes de tout âge, sexe et condition, depuis les plus humbles jusqu'aux plus hautes, depuis les plus ignorants jusqu'aux docteurs en droit canon et en droit civil, jusqu'aux gradués en théologie et aux religieux de divers ordres : si bien que pour nourrir cette nation errante, il faut un corps d'ouvriers et un collège de marchands[2].

En 1417, maître Vincent prêche en diverses provinces de France toujours avec les mêmes succès et les immenses auditoires que l'on vient de dire. Le duc de Bretagne désirait vivement voir la manne de ces grandes prédications si entraînantes, de ce haut enseignement de morale chrétienne si persuasif malgré sa sévérité, venir arroser l'âme de son peuple, l'exalter et la régénérer. En 1417, Jean V adressa trois lettres à l'illustre prêcheur pour le prier de visiter son duché ; la première, écrite en janvier, fut remise à maître Vincent au Pui en Velai ; la seconde, écrite en novembre, fut reçue par le saint à Bourges au début du mois de décembre ; la troisième, tracée dans les derniers jours de 1417, le rencontra à Tours. On voit par ces diverses étapes du saint qu'il traversa la France, cette année-là, du

[1] « Vix unquam ecclesia vel platea tam ampla extitit, in civitate aliqua vel oppido, quæ populum suis prædicationibus assistentem caperet. Unde frequenter cogebatur in campis prædicare, ubi cives qui virum sanctum precibus adduxerant de ligno in altum capellam erexerant. Quotidie hic missam ibi vel in loco simili cantabat publice una cum fratribus : qua finita, statim prædicabat ». (Johannis Nyder *Formicarii* lib. II, cap. 1). Nyder, mort en 1440, écrivait avant la canonisation de saint Vincent Ferrier et très peu de temps après sa mort.

[2] Nam de villa ad villam, de regno ad regnum, tam multa millia sequebantur eum utriusque sexus homines, non solum plebeii et simplices, sed etiam in jure divino, canonico et civili graduati et religiosi varii, ut in comitatu se pene omnium mechanicarum artium viri et mercatores nutrirent. Habuit plures secum de diversis religionibus fratres... » (Johann Nyder, *Ibid.*).

Sud-Est au Nord-Ouest, se rapprochant de plus en plus de la Bretagne.

Touché des instances du duc Jean V, il consentit enfin à s'y rendre. Après avoir passé et prêché à Angers tout le mois de janvier 1418, il se mit en route pour *Nantes*[1] où il arriva le 8 février, qui était de cette année-là le mardi gras[2]. Le duc de Bretagne n'était pas alors à Nantes ; Ferrier n'y fut pas moins reçu en grande cérémonie par l'évêque, le clergé, les magistrats et toute la population. Il prêcha dans cette ville un peu plus de dix jours, c'est-à-dire jusque vers le 20 ou le 25 février, tantôt dans le cimetière Saint-Nicolas, tantôt sur la place de la cathédrale[3]. Puis, prenant la direction du Nord-Ouest, il s'achemina vers le pays de Vannes. Chemin faisant, sans doute, il évangélisa les lieux de quelque importance placés à portée de sa route, comme Blain, Savenai, Pontchâteau, mais ce n'est là qu'une conjecture. On sait au contraire positivement qu'il prêcha à *La Roche-Bernard*, où il dut passer la Vilaine[4].

[1] Les noms de lieux écrits en italique, du moins la première fois où ils se présentent dans notre récit, sont ceux des localités où — d'après un témoignage positif — prêcha saint Vincent Ferrier.

[2] Eude David, 296e témoin de l'Enquête de canonisation de S. Vincent Ferrier, déposa que le saint était arrivé à Nantes « le mardi avant le dimanche *Invocavit me* (1er dimanche de Carême) de l'an 1417 ». Mais comme cette date annale est certainement donnée en *vieux style*, il faut, dans notre computation actuelle ou *nouveau style*, substituer 1418 à 1417. Or en 1418 (lettre dominicale B, Pâques 27 mars), le 1er dimanche de Carême tombe le 13 février, et le mardi précédent est le 8 du même mois. — Beaucoup d'auteurs (parmi lesquels on est étonné de trouver Lobineau) n'ayant pas tenu compte du vieux style dans le chiffre de l'année nommée par Eude David, ont interprété cette date comme appartenant *en style actuel* à l'an 1417. Or en 1417 style actuel (lettre dominicale C, Pâques 11 avril), le 1er dimanche de Carême tombe le 28 février et le mardi précédent est le 23 février. — Cette méprise a eu l'inconvénient plus grave d'entraîner ceux qui l'ont commise à reculer d'un an environ l'arrivée de S. Vincent Ferrier en Bretagne et à allonger d'autant son séjour dans notre province, séjour qui aurait (selon eux) commencé le 23 février 1417 pour finir le 5 avril 1419, date de la mort du saint, — tandis qu'en réalité il commença seulement le 8 février 1418 et ne dura que quatorze mois (8 février 1418 à 5 avril 1419) au lieu de vingt-cinq à vingt-six (23 février 1417 à 5 avril 1419). — C'est un point que M. René Blanchard a mis hors de toute contestation dans un excellent mémoire intitulé : *S. Vincent Ferrier, durée de son apostolat en Bretagne*, publié par la *Revue de Bretagne et de Vendée*, année 1887, 1er semestre, 380 à 388, livraison de mai.

[3] Voir les témoins 9, 245, 296 de l'Enquête de canonisation de S. Vincent Ferrier, dans l'abbé J.-M. Mouillard, *Vie S. Vincent Ferrier* (1856), p. 136, 194, 226.

[4] Enquête, témoin 121, dans Mouillard, *Ibid.* p. 261.

Sur la rive droite de ce fleuve, il évangélisa la grande paroisse de *Questembert*, c'est-à-dire qu'il y célébra la messe comme il le faisait toujours avant sa prédication, puis « y annonça la parole de Dieu sous une tente élevée qui lui avait été préparée par le peuple, » et le soir il alla passer la nuit à l'abbaye de *Prières*, à l'embouchure de la Vilaine, en la paroisse de Bilier[1]. Reprenant sa route vers l'Ouest, il se rendit à *Muzillac*, y dit la messe, y prêcha comme à Questembert[2] ; le vendredi 4 mars, il était à *Theix* où il en fit autant et où il coucha[3]; et, le lendemain, il se rendit à *Vannes*, où il fit son entrée le samedi 5 mars 1418, veille du quatrième dimanche de carême[4].

Le duc Jean V et la duchesse Jeanne de France, l'évêque de Vannes Amauri de la Motte avec tout son chapitre et tout le clergé de la cité, les princes, les prélats, les barons et les seigneurs de la cour ducale allèrent en grande pompe à une demi-lieue de la ville au devant de l'illustre prêcheur, d'habitude appelé « Maître Vincent » parce qu'il était effectivement maître et docteur en théologie. Lui, il n'avait rien changé à son train habituel, il était monté sur une pauvre petite ânesse (*asella*), et ainsi monté, ainsi accompagné, il entra dans la cité vénétique ayant pour escorte une foule immense. Il refusa d'habiter le château ducal de la Motte que Jean V voulait lui céder, et alla se loger chez un bon petit bourgeois, un orfèvre appelé Robin Le Scarb.

Dès le lendemain (dimanche 6 mars) au point du jour, il commença ses travaux apostoliques, non dans une église, elles étaient toutes trop petites, mais sur la plus grande place de Vannes, la place des Lices, trop étroite pour la foule qui s'y pressait. Là, sur un « échafaud » ou estrade, on avait dressé un pavillon élancé, drapé d'étoffes multicolores et abritant un autel. Après avoir à cet autel

[1] Enquête, témoin 22, dans Mouillard, p. 152, 153 : cf. témoins 122 et 178, *Ibid.* p. 261 et 282.

[2] Enquête. tém. 29 88, 122, dans Mouillard, p. 149, 184, 261.

[3] Tém. 30, 34, 178, *Ibid.* p. 158, 160, 282 et p. 26 note 1.

[4] Yves Gluidic, archiprêtre de l'église de Vannes, premier témoin de l'Enquête de canonisation, dit : « Magister Vincentius applicuit in civitate Venetensi anno Domini MCCCCXVII, die Sabbati ante dominicam qua cantatur in sancta Dei Ecclesia : *Lætare Jherusalem.* » Puisque l'on est ici avant Pâques, la date de l'année est donnée en vieux style, et 1417 v. st. = 1418 nouv. st. En 1418, Pâques tombant le 27 mars, le dimanche *Lætare* ou 4e dim. de Carême était le 6 mars.

célébré une messe chantée, maître Vincent, se tournant vers son immense auditoire, au premier rang duquel figuraient le duc et la duchesse, lui annonça la parole divine[1]. Messe et prédication durèrent environ trois heures. Et pendant les vingt-quatre jours qui suivirent, jusqu'au mardi de Pâques (29 mars 1418), il en fut de même[2]. Sans doute aussi durant cette période le saint, comme il le fit ailleurs en des circonstances analogues, alla évangéliser quelques localités voisines de la cité où il résidait, tout au moins *Aurai* si proche de Vannes et qui fut certainement visité par lui.

Pendant tout le temps que le grand missionnaire resta à Vannes, le duc et la duchesse de Bretagne lui prodiguèrent les plus hautes marques de respect, auxquelles il répondit par des témoignages d'une vive et sincère affection. La duchesse étant alors enceinte, il lui assura que Dieu bénirait le prince qu'elle portait, et il le bénit lui-même en faisant sur elle le signe de la croix[3].

Le 29 mars 1418, maître Vincent quitta Vannes pour répandre sa grande prédication chrétienne, si enflammée si puissante, dans toute la Bretagne. Ce jour il alla coucher au bourg de Theix à trois lieues dans l'Ouest de Vannes, et le lendemain il y était encore. De là nous voudrions pouvoir tracer l'itinéraire de sa mission dans la péninsule bretonne, mais cela est bien difficile, pour ne pas dire impossible. Nous pouvons du moins donner la liste des principales étapes de cette mission. Quoiqu'elle soit sans doute bien incomplète,

[1] « Habitaculum altum pluribus pannis diversorum colorum ornatum. Et inibi celebravit missam in cantu, qua celebrata predicavit verbum Dei. » (Enquête, tém. 1, Mouillard p. 425). — Sur toutes les circonstances qui précèdent depuis l'arrivée de S. Vincent Ferrier à Vannes, voir Enquête, 1er tém. Ibid.

[2] Voir Mouillard, p. 33 note 2 et Enquête, tém 6. Ibid. p. 117-118.

[3] Enquête, tém. 7 : « Deponit quod ipse magister Vincentius dixit domine Ducisse quod Deus benediceret illum dominum quem ipsa Ducissa portabat, et benedixit ei cum signo crucis, et dixit quod Ducissa peperit postea Ducem modernum » Mouillard, p. 411). — *Dux modernus*, c'est « le duc de Bretagne *actuel*, » celui qui régnait au temps de l'Enquête, c'est-à dire en 1453. Donc c'est le duc Pierre II (1450-1457), deuxième fils de Jean V, qui naquit effectivement le 7 juillet 1418 (D. Morice, *Pr.* II, 901). Alain Bouchart (édit. de 1532, f. 153 et 175) a voulu appliquer ce trait, en l'altérant, au troisième fils de Jean V le prince Gilles de Bretagne dont nous raconterons plus loin la triste destinée. Mais c'est une erreur complète, car — nous le prouverons — Gilles ne naquit qu'en 1425, six ans après la mort de S. Vincent Ferrier.

cette liste dépasse le chiffre de cinquantes localités. Voici comme nous l'avons établie.

D'abord nous avons relevé toutes les stations du saint mentionnées dans les dépositions ou extraits de dépositions des témoins de l'Enquête de canonisation, donnés par M. Mouillard en sa *Vie de Saint Vincent Ferrier*. C'est là évidemment la source la plus sûre. Toutefois, pour diverses raisons trop longues à exposer ici, elle a des lacunes considérables ; ainsi, par exemple, on n'y trouve rien sur la Cornouaille ni sur le Léon, bien que maître Vincent ait certainement évangélisé ces deux diocèses comme le reste de la Bretagne. On est donc heureux de pouvoir renforcer la liste tirée de l'Enquête par celle qu'on trouve dans la *Vie des Saints de Bretagne* du R. P. Albert Legrand[1]. Je dis renforcer et non compléter, notez-le bien : car avec ce renfort la liste reste encore, on peut le croire, fort incomplète. D'ailleurs quoique, en raison de son absence de critique, l'autorité historique du P. Albert soit habituellement de très mince valeur, on doit juger plus avantageusement des renseignements fournis par lui sur cet objet. Le P. Albert appartenait, comme Ferrier, à l'ordre des Frères Prêcheurs ; en sa qualité de Dominicain il put consulter à loisir toutes les traditions, tous les registres, actes et mémoriaux des couvents de son ordre, dans lequel les souvenirs de S. Vincent Ferrier étaient conservés avec plus de soin et de respect que partout ailleurs.

La liste tirée de l'Enquête contient les noms de vingt-huit des stations apostoliques de maître Vincent ; celle du P. Albert en renferme trente-huit ; mais il y a quinze de ces noms communs aux deux listes, si bien qu'en les combinant on arrive au total de cinquante et une stations, dont voici, toute la série partagée entre les diverses régions de la Bretagne, les noms se suivant de proche en en proche[2].

[1] *Vie des Saints de Bret.* édit. de 1659 et de 1680, p. 120-121.

[2] Dans cette liste les noms accompagnés de la lettre (A) ne se trouvent que dans le P. Albert. et ceux suivis de la lettre (E) rien que dans l'Enquête. Les noms communs aux deux listes ne sont suivis d'aucune lettre.

Villes et paroisses où prêcha en Bretagne saint Vincent Ferrier

1° Sur la côte sud et dans la région méridionale de la Bretagne, en allant du Sud-Est et de l'Est vers l'Ouest :

Nantes	Muzillac (E)
Guérande	Theix (E)[5]
Le Croisic (A)	Vannes
Pont d'Armes (E)[1]	Auray (A)
La Roche-Bernard (E)	Hennebont (A)
S. Gildas des Bois (E)[2]	Quimperlé (A)
Fégréac (E)[3]	Concarneau (A)
Redon	Quimper (A)
Questembert (E)	Pont-l'Abbé (A).
Prières (E)[4]	

2° Sur la côte nord et dans la région septentrionale de la Bretagne, en marchant de l'Ouest à l'Est :

Lesneven (A)[6]	Saint-Brieuc.
Saint Pol de Léon (A)	Quintin.
Morlaix (A)	Lambale
Lannion (A)	Jugon[8]
Tréguer	Montcontour (E)
La Boche-Derrien (A)	Dinan
Guingamp (A)	Miniac (E)[9]
Châtelaudren (A)[7]	Saint-Malo.

[1] Gros village et ancienne trève de la paroisse d'Assérac ; aujourd'hui commun du canton d'Herbignac, arr. de Saint-Nazaire, Loire-Inférioure.

[2] Ancienne abbaye, auj. ch.-l. de canton de l'arr. de Saint-Nazaire.

[3] Auj. c^ne^ du c^ton^ de St Nicolas de Redon, Loire-Inférieure.

[4] Ancienne abbaye, auj. château en Biller, c^ne^ du c^ton^ de Muzillac, arr. de Vannes, Morbihan.

[5] Auj. c^ne^ du c^ton^ et arr. de Vannes, Morbihan.

[6] Auj. ch.-l. de c^ton^ de l'arr. de Brest, Finistère.

[7] Ch.-l. de c^ton^ de l'arr. de Saint-Brieuc, Côtes-du-Nord.

[8] Ch.-l. de c^ton^ de l'arr. de Dinan, Côtes-du-Nord.

[9] Miniac-Morvan, auj. c^ne^ du c^ton^ de Châteauneuf, arr. de Saint-Malo, Ille-et-Vilaine

Dol	Antrain (A)
Bazouge[1]	

3° Dans l'intérieur de la péninsule bretonne (Haute-Bretagne), de l'Est à l'Ouest :

Fougères (A)	Ploërmel
Vitré (A)	Josselin
Aubigné (E)[2]	La Trinité (E)[3]
Rennes	La Chèze (E)[4]
Montfort (A)	

4° Dans l'intérieur de la péninsule bretonne (Basse-Bretagne), de l'Est à l'Ouest :

Pontivi (A)	Rostrenen (A)[6]
Guémené (A)[5]	Carhais (A)

Il serait intéressant d'indiquer dans quel ordre les diverses villes et paroisses ci-dessus énumérées furent visitées et évangélisées par le saint. Nous savons déjà que, faute de renseignements précis, il emble impossible de rétablir l'itinéraire en Bretagne de maître Vincent. Il existe toutefois quelques données dont on peut tirer parti pour indiquer la direction générale suivie par lui dans cette grande campagne évangélique.

Les seules dates certaines produites jusqu'ici sur la mission de notre saint sont les suivantes : arrivée à Nantes le mardi 8 février 1418, séjour en cette ville de plus de dix jours, c'est-à-dire jusqu'au 20 au 25 février ; — arrivée à Vannes le samedi 5 mars 1418 ; séjour de vingt-quatre jours en cette ville, jusqu'au 29 mars.

Le lendemain 30 mars, le saint est à Theix ; mais où va-t-il ? de quel côté entend-t-il maintenant diriger ses pas ? On l'ignore absolument, on n'a jusqu'à présent fait là-dessus que des conjectures sans

[1] Bazouge la Pérouse, auj. c^ne^ du c^ton^ d'Antrain, arr. de Fougères, Ille-et-Vilaine.

[2] Auj. c^ne^ du c^ton^ de Saint-Aubin d'Aubigné, arr. de Rennes, Ille-et-Vilaine.

[3] La Trinité-Porhoët, ch.-l. de c^ton^ de l'arr. de Ploërmel, Morbihan.

[4] Ch.-l. de c^ton^ de l'arr. de Loudéac, Côtes-du-Nord.

[5] Guémené-Guégan, auj. Guémené sur Scorff, ch.-l. de c^ton^ de l'arr. de Pontivi, Morbihan.

[6] Ch.-l. de c^ton^ de l'arr. de Guingamp, Côtes-du-Nord.

fondement. Mais voici deux sermons de maître Vincent, négligés jusqu'ici, propres toutefois à nous donner quelque lumière. C'est à la fin de son recueil de panégyriques des saints (*Sermones de Sanctis*). On y a joint en appendice des homélies sur diverses vertus, entre autres, sur la foi et sur la persévérance. Celle sur la foi a pour titre : « Sermon sur la foi par le bienheureux Vincent Ferrier, prononcé « *dans la ville de Guérande en Bretagne, le vendredi après la Quasi-* « *modo*[1] ». Pâques tombant en 1418 le 27 mars, et la Quasimodo le 3 avril, le vendredi après cette fête était le 8 avril. — Voici le titre de l'autre homélie : « Sermon sur la persévérance dans les bonnes « œuvres, qui fut prêché par le bienheureux Vincent *dans l'abbaye* « *de Saint-Gildas (des Bois) en Bretagne, le jour de la fête de saint* « *Tiburce et de saint Valérien*[2] ». Or la fête de ces deux saints a toujours été le 14 avril. — Ainsi, en quittant Theix le 30 mars 1418, le saint se dirigea de nouveau vers le pays nantais ; dans son premier passage en cette région, pressé d'arriver à Vannes par les instances du duc et de la duchesse de Bretagne, il n'avait pas eu le temps d'évangéliser le pays de *Guérande*, il y retourna dès qu'il put, il dut y arriver dans les premiers jours d'avril. C'est à ce moment qu'il faut placer les missions de *Pont d'Armes*, du *Croisic*, de *Fégréac*, enfin celle de *Saint-Gildas des Bois* qui dut être l'une des dernières à ce moment dans la presqu'île guérandaise (le 14 avril) Car d'autre part nous savons d'une façon certaine, par les registres capitulaires de l'église de Rennes, que maître Vincent résida en cette ville les 20, 21, 22 avril et les 2, 3 et 4 mai 1418[3]. Or en allant de Saint-Gildas

[1] « De fide secundum beatum Vincentium Ferrier, (sermo) *factus in villa Guerrandie in Britannia feria sexta post Quasimodo*. Et potest fieri pluries in anno. » (*Sermonum S. Vincentii pars tertia quæ* De Sanctis *appellari consuevit*. Impress. Lugduni apud Jacobum Myt, anno Domini M CCCCC XXXIX die III mensis Januarii, c'est-à-dire le 3 janvier 1540, n. st : f. 239).

[2] « De perseverantia in bonis operibus omni tempore et non solum in Quadragesima, secundum beatissimum Vincentium, quem sermonem fecit *in Sancto Gildosio in Britannia*, ubi est abbatia monachorum, *et fuit die sanctorum Tyburtii et Valeriani*. » (id. *Ibid.* f. 236 v). — Le tém. 210 de l'Enquête de canonisation confirme explicitement les prédications du saint à Guérande et à St-Gildas des Bois, voir Mouillard, p. 292.

[3] Voir l'article de M. Paul de la Bigne-Villeneuve intitulé : *Saint Vincent Ferrier à Rennes*, dans les *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonne*, II, 1858), p. 19 à 21.

des Bois à Rennes, maître Vincent trouva sur son chemin l'abbaye de *Redon* où il s'arrêta près d'une semaine[1].

A Rennes, il prêcha sur une place ou terrain vague situé entre le monastère des Dominicains de Bonne-Nouvelle et les fossés de la ville, représenté aujourd'hui par la place Sainte-Anne ; il eut là jusqu'à trente mille auditeurs[2]. Dans cette cité il reçut un message du roi d'Angleterre Henri V résidant alors à Caen, qui le pressait instamment d'étendre sa mission à la Normandie et de venir prêcher devant lui. Le saint promit de se rendre à cette invitation, mais ce n'est pas dans les dix jours interposés entre le 22 avril et le 2 mai qu'il put réaliser cette promesse : le délai était trop court, d'autant que maître Vincent ne se borna pas à aller à Caen, à y prêcher et à en revenir ; outre son séjour en cette ville, il s'arrêta, il prêcha aussi à Avranches, à Coutances, à Saint-Lô et à Baïeux[3]. Mais à quoi occupa-t il cet intervalle qui sépare son premier et son second séjour à Rennes ? Il n'est pas difficile de le deviner ; il employa ce temps à évangéliser les environs de cette ville, entre autres, *Fougères*, *Vitré*, *Montfort*.

En quittant Rennes, le saint s'achemina vers la Normandie, mais sans trop se presser, toujours en semant sur son chemin ses éloquents discours et ses charitables instructions, notamment à *Aubigné*, à *Bazouge la Pérouse*, et à *Antrain*. Là, il touchait tout à fait la frontière normande ; il la franchit, probablement vers la mi mai 1418, et alla prêcher à Caen devant le roi Henri V. Cette expédition au pays anglo-normand, avec tous les épisodes qui s'y rattachent, absorba bien au moins une quinzaine, et quand maître Vincent rentra en Bretagne par Dol[4] le mois de juin devait être à ses premiers jours. C'est alors qu'il évangélisa les villes de *Dol* et de *Saint-Malo* et la paroisse de *Miniac-Morvan* ; de là il ne fallait qu'un pas pour le mener à *Dinan*, où il fit dans le courant de juin[5] un assez

[1] Enquête, témoin 303, dans Mouillard, p. 231.

[2] Enquête, tém. 57, *Ibid.* p. 167.

[3] Enquête, tém. 257 et 296, *Ibid* p. 201 et 226.

[4] Le tém. 296 de l'Enquête dit positivement : « Maître Vincent rentra en Bretagne par la ville de Dol » (Mouillard, p. 226).

[5] Le témoin 243 de l'Enquête dit que Ferrier vint à Dinan *en juin 1417* (lisez 1418), et le tém. 253, qu'il y vint assez longtemps après ses prédications à Rennes (Mouillard, p. 193 et 199).

long séjour et où sa prédication excita un véritable enthousiasme. Il prêchait sur la vaste place du Champ aux Chevaux qui était pleine de monde. Jean V, duc de Bretagne, et l'évêque de Saint-Malo, Robert de la Motte, venaient l'écouter. Il logeait dans le couvent de son ordre ; mais la communauté de ville — car Dinan avait dès lors une municipalité — « se chargea de lui fournir tout ce qui lui était nécessaire durant tout le temps qu'il passa dans cette ville[1] ».

Jusqu'ici nous avons justifié par des faits et des dates incontestables l'itinéraire attribué par nous à saint Vincent Ferrier. Après son séjour à Dinan nous n'avons plus à invoquer que des conjectures, mais très plausibles, pour croire qu'il s'en alla développant sa mission de propre en proche sur toute la côte nord de la Bretagne, de Dinan à *Jugon*, à *Lambale*, *Montcontour*, *Saint-Brieuc*, *Quintin*, *Châtelaudren*, *Guingamp*, *La Roche-Derien*, *Tréguer*, *Lannion*, *Morlaix*, *Saint-Pol de Léon* et *Lesneven*.

Entre Lesneven et Quimper il y a, dans la liste des stations apostoliques de notre saint, une grande lacune, que ne suffisent point à remplir les deux noms isolés de *Rostrenen* et de *Carhais*. Ici, dans ce fond de Bretagne, la tradition et l'Enquête de canonisation ont évidemment perdu le souvenir de la plupart des étapes de la mission vincentienne.

Arrivé à *Quimper* à *Pont l'Abbé*, maître Vincent dut ensuite revenir vers l'Est par *Concarneau*, *Quimperlé*, *Hennebont*, et de là, montant dans l'intérieur de la péninsule bretonne, il évangélisa successivement *Guémené*, *Pontivi*, *La Chèze*, *La Trinité-Porhoët*, *Josselin*, *Ploërmel*, d'où il passa une seconde fois à *Redon* et descendit de nouveau dans le pays de Nantes, puis revint peu après à Vannes pour y mourir, comme nous le dirons bientôt.

Dans cette longue et laborieuse campagne apostolique, outre les prédications, il y eut grand nombre de miracles, surtout des guérisons merveilleuses opérées par le saint : il faut les voir dans nos hagiographes, car notre but n'est pas ici de faire l'histoire complète de la mission de maître Vincent en Bretagne, mais d'en tracer l'es-

[1] Enquête, tém. 241, et 247, dans Mouillard, p. 191 et 195.

quisse, le plan général, en rectifiant sur quelques points importants les idées ordinairement admises jusqu'ici par les hagiographes. Aussi nous bornerons-nous à relever dans l'histoire de cette mission quelques traits caractéristiques.

On peut d'abord se demander de quelle langue usait saint Vincent Ferrier dans ses prédications en Bretagne, pour être, comme il l'était, entendu de tous les Bretons. Selon quelques témoins de l'Enquête de canonisation, maître Vincent eût employé un dialecte espagnol qu'ils appellent la langue de Catalogne (*ydioma Catalonicum*), l'un d'eux dit : « Quoique les habitants de la ville de Vannes et ceux des paroisses environnantes venus pour l'entendre ne comprissent point l'idiôme de Catalogne dont se servait maître Vincent, cependant la douceur de son discours, les gestes qu'il employait, la volonté divine faisaient retirer à tous un fruit réel de ses prédications[1] ». Un autre témoin Breton bretonant, Jean Hodierne de Pluvigner, déclare « que, quoiqu'il ne sût *ni le français ni la langue de Catalogne*, il comprenait la prédication de maître Vincent[2]. » Donc, d'après ce dernier témoin (et aussi d'après plusieurs autres), les auditeurs sachant le français devaient comprendre plus facilement le grand prêcheur que ceux qui ne le savaient pas ; d'où l'on est naturellement porté à croire qu'il usait d'un espagnol plus ou moins francisé Ce qui est certain, attesté par nombre de témoignages, c'est que les auditeurs purement bretonants, ne sachant ni espagnol ni français, comprenaient parfaitement maître Vincent : le 6e témoin témoin dit : « Ceux même *qui ne savaient que le breton* comprenaient ses instructions »[3]. Le 9e témoin : « Les Bretons bretonants *qui ignoraient la langue dont il se servait*, comprenaient cependant sans peine ses prédications[4]. » Etc. Inutile d'insister. Il résulte de là que saint Vincent Ferrier, du moins dans sa mission en Bretagne, avait reçu, comme les apôtres à la Pentecôte, le don passif des langues, c'est-à-dire le privilège d'être compris par tous ses auditeurs comme s'il eût parlé la langue propre de chacun d'eux.

[1] Enquête, tém. 2, dans Mouillard, p. 113 et 427.
[2] Enquête, tém. 37, Mouillard, p. 160.
[3] Tém. 6, *Ibid.* 118.
[4] Tém. 9, *Ibid.* 136 ; cf. tém. 8 et 16, p. 131, 148, etc.

Outre le privilège d'être compris, quand il prêchait, même par ceux qui ignoraient la langue parlée par lui, maître Vincent possédait encore le don de faire parvenir sa voix avec une égale clarté, une égale force, aux oreilles de tous ses auditeurs, des plus éloignés comme des plus proches. Pierre Floch, l'un des témoins de l'Enquête, dit « qu'il ne s'ennuya jamais d'entendre les instructions de maître Vincent et que ceux qui étaient au loin les entendaient aussi bien que ceux qui étaient au proche[1].» Et un autre ajoute : «Personne ne s'ennuyait aux prédications du saint missionnaire; ceux qui étaient au loin, comme ceux qui étaient auprès, comprenaient tout ce qu'il disait[2] » — Cela s'accorde fort bien d'ailleurs avec une tradition très vivace à Morlaix, recueillie par le P. Albert Legrand, et suivant laquelle le saint « demeura quinze jours dans cette ville et alloit or-« dinairement prescher au haut de la rue des Fontaines, lieu élevé « par dessus la ville, et le peuple pour l'ouïr se rangeoit sur les « douves et contrescarpe du chasteau et au Parc au Duc, *la ville* « *entre deux*, nonobstant laquelle distance sa voix estant miracu-« leusement portée aux oreilles de ses auditeurs, ils l'entendoient « aussi bien que s'ils eussent esté assis au pied de sa chaire : en « mémoire duquel miracle on construisit en ce lieu un petit ora-« toire en son honneur[3]. »

Voici enfin un autre trait moins merveilleux, mais original et parfaitement authentique, car il est rapporté par un témoin oculaire; il concerne l'ânesse qui avait eu longtemps l'honneur de porter maître Vincent, même en face des plus grands personnages et des plus pompeux cortèges, comme à son entrée à Vannes entre le duc et la duchesse de Bretagne. Cette pauvre bête finit par être cassée aux gages dans les circonstances suivantes relatées par messire Henri du Val, chevalier, qui accompagnait par piété le saint dans ses missions :

« Je m'en allais, dit-il, à la suite de maître Vincent de la ville de Saint-Brieuc à celle de Quintin. Dans la route, l'ânesse dont il se servait pour porter ses livres pendant qu'il allait lui-même à pied,

[1] Enquête, tém. 8, Mouillard p. 131.
[2] Tém. 35, *Ibid.* p. 160.
[3] Albert Legrand, *Vie des Saints de Bret.* édit. de 1680, p. 120.

tomba dans un bourbier dont elle ne pouvait se tirer. Maître Vincent l'ayant vue en cet état, s'écria plusieurs fois : *Jésus, Jésus, Jésus, secourez-la* ! Et comme l'ânesse ne bougeait, quelqu'un de la suite tenant un bâton ferré la piqua et lui dit : *De par le diable, lève-toi* ! Et elle se lève aussitôt. Maître Vincent ayant remarqué ce fait s'écrie une seconde fois : *Jésus* ! et, à cause de l'abominable invocation qu'on avait faite au diable, il ordonne d'enlever ses livres de dessus l'ânesse et les fait porter par ceux de sa suite. Lui-même se rend à pied jusqu'à Quintin, et depuis il ne voulut plus se servir de la bête[1]. » — Mais, nous allons le voir, ses infirmités le contraignirent d'en prendre une autre.

Nous avons dit tout à l'heure qu'après avoir évangélisé toute la Bretagne, saint Vincent Ferrier, avant de rentrer à Vannes, était retourné, non à Nantes, mais dans le pays nantais et probablement (on va le voir) dans la région d'outre-Loire qu'il n'avait pu évangéliser lors de son premier passage en ce pays Un des témoins de l'Enquête de canonisation, homme grave et savant, rapporte à ce sujet « que maître Vincent se trouvant *dans les environs de la* « *ville de Nantes*, ses compagnons craignirent que la mort ne le « surprît en ces contrées et l'engagèrent à retourner dans sa patrie[2]. « Maître Vincent, se rendant à cet avis, monte sur son ânesse, « voyage toute la nuit avec ses serviteurs, et à l'aurore il se retrouve « au lieu d'où il était parti. Voyant cela, il se tourne vers ses « familiers et leur dit *qu'il ne s'éloignera jamais de la Bretagne*, « car c'est-là que Dieu a marqué le terme de sa vie. *Rentré ainsi en* « *Bretagne*[3], il s'achemina vers la ville de Vannes, où il fut ramené, « par ordre de la duchesse Jeanne de France[4], dans la litière de cette

[1] Enquête, témoin 3, dans Mouillard, p. 115 et 427.

[2] « Dum dictus magister Vincentius esset *prope civitatem Nannetensem*, servitores ejus, timentes eum morte preveniri in partibus illis, induxerunt eum ad repatriandum. (Mouillard, p. 427). — On place habituellement ces faits auprès de Vannes et non auprès de Nantes, mais le caractère authentique de l'Enquête ne permet pas de révoquer en doute l'autorité de ce témoignage.

[3] « Dixit quod *nunquam à Britannia recederet*... Et sic *in Britannia reversus*... (Id. *Ibid.*) Il avait donc tenté de sortir de Bretagne par terre, soit par la frontière angevine, soit par celle du Poitou.

[4] « Et sic in Britannia reversus, *ad civitatem Venetensem* in lectica ducisse Britannie... fuit delatus. » (Id. *Ibid.*)

« princesse, parce que les forces de son corps étaient presque « entièrement épuisées[1]. »

Mais il ne rentre à Vannes que pour mourir. Bientôt il est pris d'une grosse fièvre, une dizaine de jours après il expire, le mercredi 5 avril 1419, laissant sa glorieuse dépouille à l'église et à la cité vannetaise, qui ont fidèlement gardé jusqu'ici ce précieux dépôt.

ARTHUR DE LA BORDERIE.
Membre de l'Institut.

[1] Enquête, témoin 2, dans Mouillard, p. 113 et 427.

DANS LA MER D'ISLANDE

(Suite[1].)

29 avril 1898, vendredi. — Après y avoir reçu avec une grande joie notre premier courrier de France, nous avons quitté Reykiavik à une heure, enchantés de nous éloigner de cette rade dangereuse. Hier, une nouvelle tempête a soufflé avec violence ; c'était le même vent que l'an dernier au 2 mai, et nous tremblions de subir le même sort... Ce soir, nous sommes déjà loin ; nous avons même repassé, tranquillement cette fois, Reykianœs, malgré la mer un peu houleuse.

C'est curieux comme, arrivé dans un port, on oublie les ennuis, les souffrances et les périls de la mer. — Ainsi, j'aime à y songer, au port béni du ciel seront oubliés et comptés pour peu de chose les tristesses et les épreuves, les peines et les dangers de la traversée de ce monde... — Cet oubli explique, pour une bonne part, comment les marins reprennent la mer après avoir pesté mille fois contre cette « vie de chien », et avoir juré leurs grands dieux « qu'on ne les y attrapperait plus ».

Ici, chez nos *Islandais*, on fait servir l'alcool à procurer cet oubli. Au moment du départ de la flottille paimpolaise, un d'entre nous disait à un armateur tous les inconvénients — physiques et moraux — qui résultent pour les pêcheurs de la grande quantité d'eau-de-vie qu'ils absorbent ; il reprochait même d'embarquer, par fraude quelquefois, de l'alcool qui est trop souvent distribué en plus des 20 centilitres réglementaires et journaliers. On lui répondit : « Si je donne tant d'alcool à mes hommes, c'est que cela est nécessaire : il faut bien les abrutir un peu d'une façon ou d'une autre ; sans cela ils

[1] Voir le fascicule de février 1900.

ne voudraient plus de cette vie d'enfer. » — Pour eux, une gorgée *d'eau de feu* est en même temps une gorgée d'oubli...

30 avril, samedi. — Très mauvaise nuit, la dernière. On dirait vraiment que la tempête nous attendait pour nous faire danser une fois de plus. Le vent a hurlé de toutes ses forces, de neuf heures du soir à cinq heures du matin ; la « mer était affreuse, démontée, » suivant M. Collin. Heureusement la nuit est déjà très courte — de 10 heures du soir à 1 heure 1/2 du matin, — et le jour enlève à la tempête quelque chose de son horreur. Pour comble de malheur, les vents sud-est étant contraires, nous étions ce matin à peu près aussi avancés qu'hier au soir. Et toute la journée calme plat avec très grosse houle ; c'est dire que nous avons roulé et tangué de terrible façon. Cette houle aidant, le courant nous a entraînés vers Reykianœs, et l'on s'est demandé, tout à l'heure, si on ne serait pas obligé de *mouiller* pour n'être pas jeté sur la longue chaîne d'écueils dont « Margot » (nom donné par les pêcheurs) est le plus bel ornement.

A une distance de 15 milles on voit les lames blanchir de leur écume les rochers de la pointe de Reykianœss. Si le *Saint-Paul* faisait côte ici, il serait vite réduit en pièces, — et nous précipités dans notre éternité. Il s'en est fallu de peu, paraît-il, le 24 avril...

Ce soir, ça recommence. Tant pis ! Je m'en vais au lit de bonne heure. La tempête bercera mon sommeil. *A Dieu vat!*

3 mai, mardi. — Depuis quatre jours nous sommes partis de Reykiavik ; nous n'avions guère que 300 milles à parcourir pour nous trouver au milieu des bateaux, à Nordflord, et, grâce au calme plat succédant aux vents contraires ou trop violents — qui nous ont forcés à prendre la cape, — nous avons parcouru seulement une centaine de milles. Voilà ce que c'est qu'un voilier ! Il faut attendre indéfiniment une brise favorable. C'est ainsi depuis notre arrivée dans la mer d'Islande : nous avons pu, au large, remplir notre mission un seul jour ; le reste du temps on s'est contenté de souffrir et de... bourlinguer. — Avec un vapeur, nous aurions déjà, vraisemblabement, vu tous les bateaux de pêche. Si un jour, le mauvais temps nous avait empêchés de *communiquer* avec eux, nous serions

restés à proximité, et aurions été plus heureux le lendemain ou surlendemain.

Tantôt nous apercevions quatre ou cinq goëlettes dans le lointain : impossible d'aller vers elles.

4 mai, mercredi. — Nous avons tout de même doublé Portland qui, depuis trois jours, semblait nous avoir hypnotisés. A 7 heures, ce soir, cette pointe (la plus avancée au sud) commence à s'estomper, imprécise, dans le nuage bleu-noir qui l'enveloppe, tandis que vers l'est l'Orœfa se dessine et profile majestueusement sa tête altière dans le ciel morne et sombre. Et puis c'est, en face de nous, un merveilleux panorama de neige, de glace, de cimes auréolées de blancheur, et de sommets enveloppés de nuit. Tout là-bas, vers Portland, une immense plaine neigeuse est mystérieusement éclairée par les rayons affaiblis du soleil boréal, astre endormi et non pas mort ; à l'extrémité de cette plaine une montagne solitaire s'enlève dans les airs en pentes plus douces que les autres, frileusement enveloppée dans son opulent manteau d'hermine auquel un nuage doré sert de ceinture.

Mais on n'en finit pas d'admirer ici, et on n'y peut suffire... Nous voici en face de l'Orœfajoküll qui, l'année dernière, m'avait émerveillé. Lui aussi est drapé dans son manteau virginal, presque trop épais à présent ; je l'aime mieux au mois de juin, mon bel Orœfa. Ses deux « mers de glace », elles, sont plus admirables que jamais : sous les rayons obliques du soleil, elles resplendissent comme de gigantesques miroirs. Enfin des roches dentelées, striées et noires se dressent, au premier plan, sur le rivage, comme des géants terribles postés là pour défendre toutes ces splendeurs de la nature indomptée et vierge. Un immense halo vient encore parfaire et idéaliser ce tableau unique : il entoure le soleil en demi-cercle (comme un arc-en-ciel), et ses extrémités semblent reposer sur les mers de glace, formant à l'Orœfa une royale couronne tandis que le soleil couchant le saupoudre d'une impalpable et céleste poussière d'or.

Ensemble féerique, d'autant plus que l'Orœfa et son voisinage immédiat jouissent seuls de cette apothéose ; les montagnes très tourmentées qui, jusqu'à Hornwig, continuent la côte vers l'est, conservent leur aspect sombre et menaçant. Elles s'élèvent sur le

bord des flots comme les remparts d'une citadelle de géants, plus étranges et plus chaotiques que tout ce que l'imagination en délire pourrait rêver. L'une d'entre elles a présenté, pendant quelques minutes, une particularité très drôle : un léger petit nuage, qui s'était oublié là, coiffait sa cime comme un bonnet de clown ; peu à peu ce nuage lutin s'est effilé, effusé, évanoui...

Cette côte sud est, en vérité, d'une beauté souverainement imposante ; cela ne ressemble à rien de déjà vu. Et puis, partout l'immobilité, partout la mort planant sur les immensités muettes ! Silence sur les flots et sur les blancs sommets... A peine le passage très rare d'un oiseau ou d'une voile qui paraissent égarés l'un et l'autre dans ces parages d'une infinie désolation.

Encore une fois, c'est beau, incomparablement ; ce spectacle ne ressemble à rien de terrestre ; on dirait d'un paysage lunaire. Oui, mais cela finit par oppresser, de regarder toujours le grandiose et le fantastique ; on voudrait — de tout son cœur, parfois — contempler des spectacles plus simples et plus jolis, moins du domaine du rêve, et davantage du domaine des réalités reposantes et douces. Avec quel charme attendri le regard s'arrêterait sur les verts feuillages des arbres ou sur les nuances des fleurs ! Quoi qu'on en dise, les paysages *lunaires* ne sont pas pour capter et toujours retenir le rêveur ; la terre est encore sa patrie, et son âme mélodieuse et tendre doit *faire sa partie* dans le concert harmonieux qui, sans cesse, s'élève du sein des beautés terrestres vers le Dieu qui les marqua d'un rayon de sa splendeur...

En montant sur le pont après dîner, aperçu une douzaine de navires ; aucun d'eux ne nous a appelés. On continue donc à faire route sur Nordfiord.

7 mai, samedi. — Dès 9 heures du soir, hier, nous étions à l'entrée de Nordfiord. Notre malheureux *Saint-Paul* y a été, toute la nuit, immobilisé par le calme plat. Du reste l'entrée et la sortie des fiords c'est, pour un voilier, toute une affaire : un moment le vent se lève, le bateau file bien pendant quelques minutes ; puis il est repris par une zone de calme, tandis que, à quelques mètres, une bonne brise fait *moutonner* les vagues.

Et ainsi de suite. Il faut parfois quarante-huit heures pour entrer dans un fiord profond de neuf ou dix milles, ou pour en sortir, et

l'on se voit dans la nécessité, le navire ne gouvernant plus, de *mouiller* à plusieurs reprises !

Enfin, nous avons jeté l'ancre ce matin au bon mouillage de Nordfiord, au milieu de 20 navires que nous n'avions pas encore rencontrés. Avant midi, nous en avons visité 12, le docteur et moi, et les autres dans la soirée. Tous Paimpolais. Ces braves gens nous font le meilleur accueil et nous disent leur joie de nous posséder au milieu d'eux. J'ai remis des lettres et des journaux à 18 navires ; le docteur Chastang a prodigué ses soins à 7 malades, et pris à bord du *Saint-Paul* un homme de *Fleur-de Genêt*, très gravement atteint de la fièvre typhoïde : 41° 4/10 de fièvre, et il n'était pas couché ! Quand, pour la consultation, il s'est traîné dans la *chambre* du capitaine, il faisait pitié. Il n'en pouvait plus et se mit à pleurer. Encore un qui a été heureux de trouver notre infirmerie ! Dieu veut, sans doute, conserver ce pauvre homme à sa femme et à ses enfants, puisqu'il a permis qu il rencontrât le *Saint Paul*.

Nous avons fraternisé avec ces *islandais* qui tous m'ont promis de venir à la messe demain. — Ce soir, toute notre personne est imprégnée d'un parfum *sui generis ;* ah ! c'est que nous y sommes allés rondement à bord de ces entrepôts de morues, et nous avons serré d'une franche étreinte tant de mains huileuses — et endolories hélas ! de terribles plaies ! Plusieurs capitaines, avec quelques-uns de leurs hommes, sont venus au *Saint Paul* qu'ils ont admiré.

C'est égal, si je n'écoutais que mes goûts naturels, je dirais volontiers avec Zénaïde Fleuriot: « Tout est vain, tout est néant ; mais néant pour néant, j'aime mieux le néant distingué. » Moi, je veux aimer toujours, ô mon Dieu, votre grande parole, chère à vos prêtres : « Beatus qui intelligit super *egenum*.... » Or, nos pauvres pêcheurs *ont besoin* de tant de choses, — de vous surtout... Je veux méditer, pratiquer, goûter cette béatitude-là...

8 mai, dimanche. — Ils sont venus à la messe, comme ils l'avaient promis, et ç'a été superbe, — comme à Plouézec, Ploubazlanec ou même Paimpol. Ils ont chanté de toute leur voix ; ce n'était pas très harmonieux peut-être, mais c'était bien beau tout de même, parce qu'ils chantaient, en même temps, de tout leur cœur. De tout mon

cœur, moi aussi, je leur ai parlé, et j'ai été compris. Plus d'un, du revers de sa manche, a essuyé une larme furtive en m'entendant parler du *pays* et surtout de ceux qui les y attendent. Puis, comme c'est le jour des élections législatives, je leur ai rappelé que nous avons deux patries : celle d'en bas, la France, — celle d'en haut, le ciel. Ah ! comme on l'aime de filial amour, cette France ! comme à cette distance et de ce pays désolé elle apparaît, dans les lointains, auréolée de douceur et de gloire... — Je leur ai dit aussi de fortes vérités, mais bonnement, en ami, — par exemple : le commandant d'un grand vapeur ne veut pas de Bretons dans son équipage, bien qu'il soit Breton lui-même ; je lui en exprime tout mon étonnement, car, enfin, les Bretons sont les premiers marins du monde. — « Oui, me répond-il, mais ils sont aussi peut-être les premiers ivrognes du monde... »

Cette *histoire* les a fait rire, et ils ont convenu, après, « qu'il y a du vrai là-dedans. »

Aussitôt après la messe, on a fermé les portes de la chapelle, on a dressé les tables, bancs et chaises. Sur les tables j'ai mis des jeux divers (cartes, lotos, damiers, échecs, etc.), du papier à lettres avec en-tête des *Œuvres de mer*, de l'encre, des journaux de Saint-Brieuc, des livres illustrés. Et le *Saint-Paul*, qui était tout à l'heure *navire église*, a été transformé tout à coup en *navire cercle*. Tous n'en ont pas profité de suite, car il fallait bien aller manger. Avant qu'ils ne quittassent le bord, j'ai distribué deux *Almanachs du Pèlerin* par bateau représenté (et tous étaient largement representés, à l'exception d'un seul : l'*Etoile de la mer*, de Lannion), un pour le capitaine, l'autre pour le poste de l'équipage. A chaque homme j'ai donné une jolie petite croix, une médaille, un « petit manuel du marin chrétien », et des poignées de mains sans compter.

Ç'a été plein de cordialité et d'entrain. Excellent début. Ils étaient plus de 150 à la messe ; y étaient accourus tous ceux qui n'étaient pas retenus à leur bord. Le capitaine de la *Blonde*, Le Corre, et celui de *Marivonnic*, Caous, — deux capitaines distingués et très estimés à tous points de vue — avaient envoyé leur équipage au complet, à l'exception des deux hommes de garde réglementaires.

C'était beau et consolant de voir arriver les pêcheurs de tous côtés

dans leurs petites embarcations qui, presque tout le jour, ont entouré le *Saint-Paul*.

Beaucoup sont revenus passer l'après-midi dans la grande salle. Les uns jouaient à différents jeux, d'autres lisaient, d'autres écrivaient au *pays*. Un moment tous ont interrompu la partie ou la lettre commencée : m'accompagnant sur l'harmonium — car il y en a un dans la grande salle — j'ai entonné quelques airs bretons bien connus ; j'ai été vite entouré, et, avec attendrissement, écouté. La douce fibre intime a surtout vibré chez ces braves gens, quand j'ai chanté avec lenteur — avec expression aussi, je crois : « *Combien j'ai douce souvenance*, etc. » Il a fallu recommencer plusieurs fois.

A 4 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. Sur mon invitation tous se sont mis debout, tête nue ; j'ai fait ouvrir à quatre battants les portes de la chapelle, et l'autel est apparu resplandissant de lumières et de fleurs. On a chanté avec plus d'ardeur encore que le matin, et de cet humble autel le Dieu de l'Eucharistie a béni — largement, j'en suis sûr — ces bons enfants de ma fidèle Bretagne très aimée...

Ainsi Dieu a été un peu honoré, aujourd'hui, par ces bons pêcheurs, et le dimanche sanctifié. Et avec quel entrain et quelles voix puissantes ils ont chanté l'*Ave maris Stella !* Presque tous savent par cœur cette hymne à l'Etoile bénie des mers qu'ils chantent journellement, à l'aller et au retour, après la prière du soir. Ces chants-là, expression d'une foi simple et d'une piété toute filiale, doivent monter droit au ciel — et y pénétrer. Nos chers marins ne sont pas des délicats, des raffinés, il s'en faut de beaucoup; leur terrible existence n'est que trop propice au développement de certains vices et mauvais instincts. C'est égal, Dieu et sa Mère doivent avoir pour eux, en réserve, des trésors d'indulgence, de miséricorde et d'amour. Les âmes cultivées en serre chaude (comme celles dont j'avais été chargé jusqu'à la fin de 1896) et les âmes exposées sans secours à tous les dangers d'une vie démoralisante, ne seront pas, j'imagine, pesées dans la même balance.

Après le salut, un *Pater* et un *Ave* pour les parents de *là-bas* : puis la chapelle se referme, et les jeux reprennent, ainsi que les conversations animées et joyeuses. — Et ils nous disaient leur joie

d'avoir le *navire-hôpital* au milieu d'eux, *à eux* ; car c'est bien *leur* navire, je leur ai répété cela sur tous les tons.

Ce qu'il a été admiré, le pauvre cher *Saint-Paul !* Pourtant il est bien simple comme aménagement ; mais il est propre et bien tenu. Comparé à leurs bateaux où la morue prime et remplit tout, c'est superbe. Ah ! leurs bateaux ne sont plus ce qu'ils étaient à Paimpol avant le départ : la coquetterie a fait place à la morue et à ses suivantes, la malpropreté et l'odeur que l'on devine. Quant à l'infirmerie, ils trouvaient toutes choses si bien installées — les lits à roulis surtout — qu'ils portaient envie, presque, aux deux malades qui, hélas ! y gémissaient en proie à la terrible fièvre.

Excellente journée, mais froide ; la neige tombe, tombe sans fin.

Les indigènes viennent nombreux consulter notre dévoué docteur, et surtout se faire arracher des dents. Ils ont bon air ces gens-là, dans leur gravité très digne.

Il paraît que la guerre est déclarée entre l'Espagne et les Etats Unis. Pauvre Espagne qui découvrit l'Amérique, Dieu va-t-il punir ses rapacités, exactions et cruautés d'antan ?

9 mai, lundi. — Ce matin, nous sommes partis à 7 heures de Nordfiord. Froid vif. Poussé par une forte brise le *Saint-Paul* a bien marché, devançant d'emblé les nombreuses goëlettes qui sortaient en même temps que lui. Celles-ci reprenaient la mer : elles ont livré aux *chasseurs* qui vont le porter en France, le produit de leur « première pêche. » Elles commencent maintenant « la seconde pêche » durant laquelle elles ne feront plus dans les fiords que de rares et très courtes relâches — un jour, deux au plus — pour renouveler leur provision d'eau douce, acheter quelques vivres frais, réparer les avaries A 1 heure, nous sommes à l'entrée de Faskruddfiord. Un bateau qui en sortait, (la *Bonne-tante,* de Paimpol), met, en nous apercevant, son pavillon en berne. Nous nous arrêtons tout près de lui. Son capitaine qui souffre d'une « maladie de peau (?) » se rend à notre bord. Pendant qu'il est soigné par le docteur, je fais visiter le navire aux deux hommes qui l'accompagnent, et ensemble nous récitons tout haut une petite prière dans la chapelle.

A deux heures, le *Saint-Paul* mouille au milieu de 17 navires, presque tous Paimpolais encore. Nous avons agi comme à Nordfiord,

l'accueil a été le même. Aussitôt notre arrivée, l'agent consulaire de France, M. Tulinius, et le prêtre catholique-danois, M. l'abbé Klemp, sont venus nous faire une visite que nous leur avons rendue sans retard. Nous sommes allés également au petit hôpital français où il y a deux pêcheurs alités. — Un chasseur, *Antoinette*, part demain pour la France; nous lui avons confié des lettres qu'il déposera au premier port où il touchera, ou bien qu'il confiera lui-même au premier pilote rencontré sur les côtes du pays. Quand parviendront-elles à destination... ?

10 mai, mardi. — Froid, vent glacial, neige. Une dizaine d'hommes ont profité de notre grande salle, et quelques capitaines sont venus causer avec nous. Celui de la *Champenoise* m'a produit la meilleure impression. Il est en même temps l'armateur de son bateau. Quel brave homme! — J'ai visité tous les bateaux que je n'avais pas eu le temps de voir, hier. Le capitaine de l'*Auguste* a conduit au docteur cinq de ses hommes. Ces pauvres diables sont dans un état pitoyable, écœurant. Un homme de ce bateau est mort près des îles Westmann et y a été enterré. — Le capitaine du *Paul* a perdu aussi un homme, — disparu en mer en cours de route, aux environs de Rockall[1].

Ce matin, le docteur a fait porter à l'hôpital le typhique recueilli à bord de *Fleur-de-Genêt*. La nuit dernière on l'a entendu repéter à plusieurs reprises, dans son sommeil : « Adieu, pays ; adieu, France; adieu, ma femme et mes pauvres enfants ! Je ne vous reverrai jamais : je suis perdu, perdu !... » Il ne voulait pas quitter le *Saint-Paul*. Ce soir je suis allé le voir à l'hôpital; il s'y trouve bien. Tout permet d'espérer qu'il n'est pas « perdu », au contraire.

Sur ces entrefaites arrive le *Sans-Gêne* dont le « novice » se meurt de la fièvre typhoïde. On le transporte dans notre infirmerie ; impossible de le mettre dans le petit hôpital à terre — qui n'a pas de médecin — car son état exige des soins particuliers pour lesquels l'expérience toute dévouée des Sœurs (elles sont deux, une Française et une Allemande) ne saurait tout de même pas remplacer la science d'un bon praticien. Le nôtre va être, durant nos séjours dans ce

[1] Rockal est un rocher isolé en plein Océan à 200 milles des Hébrides.

fiord, médecin de cet hôpital, et il visitera une ou deux fois chaque jour les malades qui s'y trouvent.

22 mai, jeudi. — Aujourd'hui sont arrivés quelques navires ; nous les avons aussitôt visités ; je leur ai remis lettres et journaux, et le docteur a soigné leurs éclopés. — Beaucoup de « clients » dans la grande salle, l'après-midi, malgré le mauvais temps. Le *Saint-Paul*, comme beaucoup d'autres, a même un peu chassé sur ses ancres ; mais une forte ausière nous rattache à terre, et l'on veille. De violentes bourrasques qui viennent à chaque instant nous assaillir et les tourbillons de neige nous font voir l'Islande sous son vrai jour. Il fait très froid. C'est égal, j'aime mieux, par ce temps, le mouillage que le large. Si l'on n'avait pas devant les yeux les blanches montagnes aux cimes fantastiques et tourmentées, on pourrait se croire en France, aux plus mauvais jours d'hiver. Ah ! il y doit faire si bon en ce moment, dans cette belle et douce France ! Il me semble que plus tard j'y apprécierai mieux le printemps et son merveilleux renouveau ; j'apprécierai mieux aussi une nouvelle *Herminière*, si jamais il m'est donné de me reposer dans une jolie petite maison entourée d'un délicieux jardin, comme jadis. Mais bah ! je me reposerai tout de bon au ciel, *in domo Patris mei*, dans les jardins du paradis, — et ici-bas, en attendant, je reposerai souvent mon cœur endolori et las sur le Cœur adoré de mon Dieu. *Ad lucem per Crucem* ..

13 mai, vendredi. — Nous avons, somme toute, visité jusqu'à ce jour — en baie ou au large — tous les navires paimpolais, moins trois.

Une vingtaine de marins provenant de divers bateaux, ont passé l'après-midi à notre bord. Ils s'y considèrent maintenant comme chez eux. Tant mieux ! — L'état de nos malades est aussi satisfaisant que possible.

La *Manche*, stationnaire de l'Etat, est arrivée ce matin à 4 heures. Nous avons fait avec empressement notre visite officielle au commandant Auvert, un homme supérieur et charmant. Il nous a dit avoir, cette nuit, beaucoup souffert du froid. Hier, la mer était très grosse au large ; des lames de six mètres, au moins. Aussi le navire avançait avec peine. Quatre jours pour venir de Reykviavik ! La

Manche a dû, une première fois, renoncer à s'engager dans la terrible passe de Reykianœs, et rebrousser chemin : la mer était trop démontée (comme pour nous le 24 avril ?) Avant-hier, la baleinière qui revenait de conduire le médecin et un enseigne visiter une goëlette, au large, a chaviré en accostant le stationnaire. Huit hommes à la mer ! Ils étaient munis, heureusement, de ceintures de sauvetage ; et puis les secours ont été très vite organisés. Simple bain dans *l'Océan Glacial !*

14 mai, samedi. — Comme les jours précédents, nos amis les pêcheurs qui se trouvaient libres, sont venus passer agréablement le temps dans notre grande salle. Je n'ai guère pu leur tenir compagnie ; j'ai visité, en effet, les douze navires présents sur rade pour inviter de nouveau capitaines et équipages à la messe de demain, à bord du *Saint-Paul*. Un de ces navires se trouve tout près du petit cimetière français ; j'en ai profité pour descendre à terre et l'aller pieusement visiter. Situé à deux kilomètres du principal groupe de maisons, au bas de la montagne, tout au bord de l'eau, il est encore plus lamentable et désolé que celui de Reykiavik. Une tristesse mortelle m'a étreint le cœur lorsque, après avoir franchi la clôture de fils de fer établie l'an dernier, j ai foulé ce coin de terre abandonné, recouvert d'un lourd suaire immaculé par la neige qui, sans cesse, tombe depuis huit jours. Vingt ou vingt-cinq « marins français » y reposent. Quelques croix sont intactes ; les autres, en plus grand nombre, gisent par terre, brisées, usées par le temps et ses rigueurs boréales, ou bien leurs deux bras ont disparu et une planche noire reste debout ou penchée piteusement. Il faisait froid, le vent cinglait la figure et des larmes — de souffrance personnelle en même temps que de compassion attristée — montaient aux yeux. La glace qui a orné les navires de longues et curieuses stalactites, en avaient aussi suspendu aux branches délabrées des croix... Les innombrables ruisseaux à cascatelles qui, bientôt, descendront le long des parois rapides des montagnes avec le bruit monotone du vent dans une forêt ou d'un train éloigné toujours en marche, ne coulent pas : ils sont encore congelés. Seul, le ruisseau plus grand qui passe, encaissé dans un lit profond, tout près du cimetière, répète sa chanson plaintive, et par son murmure très doux semble

bercer le dernier sommeil des pauvres enfants de la France... Agenouillé dans la neige épaisse, sous le jour crépusculaire, je songeais : s'ils sont morts loin de la patrie d'ici-bas, si leurs corps ont été confiés à une ingrate terre d'exil, puissent du moins leurs âmes être montées, radieuses, vers la patrie de là-haut !...

15 mai, dimanche. — A la messe, seulement 15 hommes des équipages de l'*Etoile d'Arvor* et du dundée dunkerquois *N.-D. de Lourdes*. Tous les autres comptaient y venir, et l'assistance aurait été aussi nombreuse qu'à Nordfiord, dimanche dernier ; mais le temps était trop mauvais ; au moment même de la messe, plusieurs goëlettes chassaient sur leurs ancres. Les capitaines ont mieux fait de ne pas quitter leur bord et d'y garder leurs hommes ; le devoir avant tout.

Me rendant avec joie à l'invitation du commandant, j'ai célébré une seconde messe à bord du navire de guerre. Le brave capitaine du *Sans-Gêne* a demandé la permission d'y assister, avec quatre de ses hommes.

Comme dans les circonstances analogues, l'année dernière, un autel était, dans le grand faux-pont, dressé et littéralement entouré et orné de drapeaux. Un immense pavillon formait baldaquin. A 11 heures exactement un timonnier avertit le commandant que « M. l'abbé est prêt. »

L'équipage — composé de cent trente-neuf hommes — remplit la vaste salle, face à l'autel qu'un piquet d'honneur entoure ; quelques commandements brefs se croisent. Sur le pont on entend le coup de sifflet d'un maître, puis : « silence partout ! » En effet, un silence profond s'établit de toutes parts. Le commandant arrive, avec son état-major ; les marins de service présentent les armes. Ces messieurs prennent places dans des fauteuils disposés immédiatement devant l'autel. Je salue le commandant et commence le Saint-Sacrifice, avec, pour répondant, le mousse du *Saint-Paul*. Avant et après l'évangile, au *Sanctus*, à la Communion on entend, non sans une réelle émotion le « portez armes » qui résonnait si bien, en d'autres temps, sous la voûte de nos églises. A l'Elévation, mon émotion est plus profonde encore, plus douce aussi : « Portez armes, présentez armes, genoux terre ! » Et les clairons sonnent joyeusement l'hommage des marins de

France au Dieu de l'Eucharistie qui est aussi le Dieu des armées. — Ah! pourquoi donc, là-bas, l'armée nationale ne peut-elle plus, « genoux à terre », rendre ses adorations à Dieu, et le prier de bénir ses armes et de fixer la victoire dans les plis du drapeau jadis si glorieux!... Avec toute la ferveur de mon âme j'ai supplié Notre-Seigneur descendu sur cet autel au milieu de drapeaux français, entouré des braves marins qui toujours aiment et vénèrent au fond de leur cœur le Dieu de leur baptême et de leur premère communion — de les bénir tous, de bénir la vraie France représentée là par les plus loyaux de ses fils, de bénir son drapeau, sa marine ; je l'ai prié d'oublier l'*autre*, celle qui blasphème, qui outrage, et de lui pardonner...

Après le dernier évangile, je salue encore le commandant; « portez armes, etc », une dernière sonnerie de clairon, et c'est fini.

Je suis persuadé que, parmi les hommes, beaucoup se sont, durant cette messe, transportés par la pensée et le cœur dans l'église de leur village et qu'ils ont prié comme « chez eux ».

Ensuite, chez le commandant, déjeuner auquel étaient invités les docteurs Chastang et Daniel, le lieutenant de vaisseau Caron, MM. les islandais Tulinius, Klemp, et Fridgerson. Notre capitaine s'est excusé au dernier moment, craignant de quitter son bord par ce mauvais temps. Il a eu raison. Pendant le déjeuner quelques navires ont encore *chassé*, en effet: les rafales étaient d'une extrême violence.

16 mai, lundi. — Notre premier malade est retourné ce matin, à bord de son *Sans-Gêne*. Nous l'avions depuis le 23 avril. Pour aider à sa convalescence, nous lui avons donné quelques boîtes de lait concentré et de bonnes conserves. Il ne savait comment témoigner sa reconnaissace au *Saint-Paul*.

Temps moins mauvais, toujours froid (— 4°). Nous avons quitté Faskrudfiod à 11 heures pour nous en aller à la recherche des pêcheurs non rencontrés encore, les Dunkerquois principalement.

17 mai, mardi. — Ce soir, en vue de Oster-Horn, au moment (7 heures) où nous croyions notre journée finie et perdue, nous sommes appelés par la *Curieuse*, de Saint Brieuc, qui nous a remis un malade... pas très intéressant. Ce navire retournait à Faskrudfiord pour y porter ce pauvre jeune homme, quand il nous a aperçus.

Nous lui évitons la perte de cinq ou six jours de pêche, au moins. — 4000 morues depuis dix jours.

A 9 heures du soir, vingt-cinq goëlettes dans notre horizon. Bonne besogne en perspective pour demain.

18 mai, mercredi. — Appelés par trois navires qui avaient des malades. Rien de grave. Nous avons remis aussi lettres et journaux à *Margot*, de Dunkerque. Nous en avons *reconnu* huit autres paimpolais, et six dunkerquois, et sommes passés en vue d'une quarantaine de bateaux qui n'auraient pas manqué de nous appeler, s'ils avaient eu besoin de nous.

Un mois, juste, s'est écoulé depuis notre arrivée ici ; c'est le moment de dresser une petite statistique de ce qui a été fait par le *Saint-Paul :* nombre de navires visités, 62 ; — *reconnus* et non visités, 35 ; — navires auxquels nous avons remis lettres et journaux, 56 ; — malades soignés, 48 ; — pris à bord, 4.

19 mai, jeudi. — Rien à faire à cause de la terrible Brume avec laquelle nous venons de faire connaissance... — Elle ne ressemble que de loin à nos brouillards de France qui sont parfois presque jolis, quand ils ne sont pas trop épais, lorsqu'ils ne dissimulent pas complètement les choses, mais les enveloppent et les estompent en adoucissant leurs contours, et les noient dans un vague de rêve. Pour peu que dans cette ouate se joue un rayon de lumière, il en résulte je ne sais quoi de mystérieux, d'un charme doucement mélancolique. Elle est tout autre l'horrible brume qui, ce matin, a tout envahi sur les flots. Elle persiste quelquefois, paraît-il, cinq, six, et même dix jours d'affilée, et elle nous tiendra, comme aujourd'hui, isolés du monde, perdus dans un nuage, ensevelis dans un mouvant linceul humide et glacé.

Ce sera d'une monotonie et d'une tristesse mortelles...

Et puis, il en résulte un danger sérieux de tous les instants ; de l'arrière on ne voit pas l'avant du navire. « Ceux qui se regardent d'un bout à l'autre du bateau se voient troubles comme des fantômes, dit Loti ; par contre les objets très rapprochés apparaissent plus crûment sous cette lumière fade et blanchâtre. » C'est bien cela. Gare les collisions qui envoient au fond de la *grande tasse* un des navires qui s'abordent, quand ce n'est pas les deux !

Pour écarter ce péril en écartant les bateaux qui peuvent se trouver tout près sans que l'on soupçonne leur présence, le « cornet de brume » placé sur le gaillard d'avant et confié aux soins de l'*homme de bossoir*, a fait entendre tout le jour, de minute en minute, son hululement lugubre et prolongé. C'est à en devenir fou. Ce « cornet de brume » produit un énervement extrême et deviendra bientôt un véritable instrument de torture et... d'insomnie.

20 mai, vendredi. — Monotonie et marasme dans la brume persistante. Pourtant à midi elle se dissipe autour de nous, et le soleil illumine l'Océan d'une lumière que l'on trouve plus brillante et plus douce que de coutume. On se dirige bien vite vers la terre : nous avons si grand'peur de ne pas nous trouver à Faskrud pour dimanche ! De nouveaux navires y sont arrivés cette semaine, et nous aurions une bonne journée comme à Nordfiord le 8... Cet espoir a été bientôt déçu. Pendant que je m'y livrais dans ma cabine, on vient me dire de monter sur le pont, si je veux « voir la brume arriver sur nous ». Elle s'avance rapidement, en effet, comme une montagne mouvante ; elle nous enveloppe, nous isole et nous tient comme suspendus dans l'imprécis et l'irréel. L'immense voile funèbrere couvre de nouveau la mer. Quand se déchirera-t-il ?... Il faut mettre le cap au large, par prudence, et nous éloigner de terre.

Mon âme aussi s'est *embrumée*, hélas ! Là-dessus, je me suis réfugié dans la petite chapelle, tout près du tabernacle ; j'y ai fait une station plus longue que d'ordinaire. A la fin, j'ai demandé à Dieu de me faire bien comprendre tout le sens de ces paroles de Mme Swetchine : « Souffrir apprend à souffrir ; souffrir apprend à vivre ; souffrir apprend à mourir. » Est-ce qu'elle n'aurait pas bien fait d'ajouter : souffrir apprend à *monter* ?

(*A suivre*) P. Giquello.

LES DERNIÈRES BÉNÉDICTINES

DE

L'ABBAYE DE SAINT-GEORGES DE RENNES

ET

LA RÉVOLUTION

(Suite[1])

Enlèvement des battants des cloches[2]

Quatre mois après le refus des Bénédictines d'élire une supérieure et une économe, le 30 mai 1791, le corps municipal de Rennes vient au siège du directoire du département se plaindre des funestes effets qu'éprouvait la ville « de la coalition qui existe entre un grand nombre d'ecclésiastiques et de ci-devant privilégiés. » Depuis que des prêtres constitutionnels avaient remplacé à la tête des paroisses de Rennes les prêtres réfractaires, ceux-ci, au dire de la municipalité, semaient la division parmi les citoyens et les excitaient à la révolte contre les lois. Ils détournaient les fidèles des églises paroissiales pour les attirer dans les chapelles des communautés religieuses où ils continuaient leurs fonctions curiales.

Messieurs du département, Messieurs du district et Messieurs de la municipalité, réunis, discutèrent alors séance tenante les moyens de mettre un terme à l'abus dénoncé.

A la suite de cette délibération, le directoire du département arrêta « que les chapelles de toutes les communautés religieuses de

[1] Voir la livraison de février 1900.

[2] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.*, 1 Q. 300.

filles, dépendant de cette ville, seront fermées dès ce jour, et qu'il sera enjoint auxdites religieuses de n'y admettre que les personnes vivant dans l'intérieur desdites communautés et les domestiques qui leur sont attachés, défendant à toutes personnes, autres que leurs chapelains ordinaires, de s'introduire et de se réunir dans lesdites chapelles à peine d'être dénoncées et poursuivies comme perturbateurs du repos public. »

Il arrêta de plus, « vu ce qu'il résulte du refus des communautés de l'un et l'autre sexe de faire sonner leurs cloches lors du passage des processions publiques et autres cérémonies, suivant l'usage; que lesdites cloches, au moins les battans, seront enlevés à la diligence des officiers municipaux. »

Dès le lendemain, le 31 mai 1791, deux officiers municipaux demandaient au parloir de l'abbaye de Saint-Georges, madame l'abbesse et madame la prieure. Pendant une heure et demie, les commissaires attendirent ces Dames; mais ni madame de Girac, ni madame de Lesguen ne parurent. De nouveau, les commissaires chargèrent la tourière de demander l'abbesse et la prieure, avec menace, si elles tardaient longtemps, de faire enfoncer la principale porte. Cette sommation n'eut pas plus de succès. Ce que voyant, les commissaires firent enlever par deux serruriers la serrure de la porte. A ce moment, une religieuse, placée à une fenêtre au-dessus de cette porte, les prévint qu'elle allait se rendre au parloir et les pria de ne faire entrer personne dans le couvent. Après avoir placé deux sentinelles à la porte, les officiers municipaux retournèrent au parloir où ils trouvèrent madame la prieure et trois autres religieuses qui leur déclarèrent que madame l'Abbesse, retenue au lit par la maladie, ne pouvait se présenter. Ils firent alors connaître à ces dames le but de leur visite : l'enlèvement des battants de toutes les cloches de l'abbaye et le scellement de la principale porte de leur chapelle, afin d'empêcher toute personne étrangère d'y pénétrer.

Madame la prieure demanda qu'on voulût bien attendre au lendemain, attendu qu'il était trop tard pour monter aux cloches ; mais elle s'engagea à ne point sonner celles-ci et à obéir en tout point à l'arrêté.

Les commissaires quittèrent aussitôt l'abbaye, en emportant

cependant les battants de deux cloches qu'un domestique avait détachés.

Le lendemain, 1er juin, selon sa promesse, madame de Lesguen fit, en effet, remettre au greffe de la commune tous les battants des autres cloches.

Les religieuses de Saint-Georges furent les seules, dans cette circonstance, à montrer encore de la résistance aux ordres vexatoires du pouvoir civil.

Nouveau refus d'élire une supérieure[1]

Les administrateurs rennais ne pouvaient rester sous le coup du refus formel des religieuses de Saint-Georges d'obéir au décret ordonnant à chaque communauté d'élire une supérieure et une économe.

Le directoire du district de Rennes écrivait, le 27 juin 1791, à la municipalité d'avoir à insister de nouveau; celle-ci décida, en conséquence, le 29 juin, d'envoyer à l'abbaye de Saint Georges un officier municipal et le substitut du procureur de la commune, à cet effet.

Les commissaires se présentèrent, le lendemain de la délibération, au parloir de Saint-Georges demandant madame l'abbesse. Une tourière leur répondit, de derrière la grille, que madame de Girac, retenue au lit pour cause de maladie, ne pouvait se présenter.

Les commissaires demandèrent alors qu'on les introduisît dans la chambre du conseil, pour communiquer à la Communauté assemblée l'objet de leur visite. On refusa de leur ouvrir. Mais toutes les religieuses et sœurs converses, à l'exception de mesdames de Girac, de Lesguen et du Boiboissel, indisposées, vinrent au parloir.

Après leur avoir donné connaissance de la lettre du district, de la délibération du corps municipal, et leur avoir rappelé leur refus constant de nommer, conformément à la loi, une supérieure et une économe, les commissaires sommèrent les religieuses de procéder sur-le-champ à cette élection.

A cette injonction, les religieuses et sœurs converses répondirent

[1] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.* 1. Q. 300 : Procès-verbal du 30 juin 1791.

unanimement « qu'elles persistoient dans les sentimens qu'elles manifestèrent au mois de janvier dernier et qu'elles trahiroient leur conscience si elles procédoient à l'élection dont il s'agit. »

Les commissaires en furent réduits à vérifier le nombre des religieuses, à constater sur le nécrologe la mort de la sœur Marie Anne de Ravenel, à dresser et à faire signer le procès-verbal de cette visite infructueuse, et à s'en aller.

Suspension de traitement [1]

L'entêtement persistant des Bénédictines de Saint-Georges, comme d'ailleurs celui des religieuses des communautés des Grandes-Ursules, du Colombier et de la Trinité [2], embarrassa autant qu'il irrita les administrateurs. Sur la proposition du directoire du district de Rennes, le conseil général du département d'Ille-et-Vilaine prit une délibération pour suspendre le traitement des religieuses qui refusaient d'élire une supérieure et une économe. Le comité ecclésiastique de l'Assemblée Nationale approuva cette délibération le 24 juillet 1791.

Mais le conseil départemental revint bientôt sur cette mesure exagérée. Dans sa séance du 6 septembre, il arrêta entre autres choses que, « quant au traitement des Religieuses qui ont refusé de « procéder en présence d'un officier municipal, conformément à la « loi, à la nomination de leur supérieure et économe ; celles qui, « par la quotité du revenu de leur communauté, se trouveroient « avoir un traitement au-dessus de 300 liv. seront réduites à cette « somme pour les religieuses et à 150 livres pour les converses. »

On se souvient que le traitement de l'abbesse de Saint-Georges avait été fixé à 2000 livres, celui des religieuses de chœur à 700 livres, et celui des sœurs converses à 350 livres. — Ces sommes étaient déjà insuffisantes pour les besoins de la maison, que serait-ce alors avec ces nouvelles réductions ?

La municipalité de Rennes ne prit même pas garde à cet arrêté du département, que le district lui avait communiqué le 20 février 1792, en lui faisant remarquer qu'il annulait la délibération précé-

[1] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.*, 1 Q. 300.
[2] Celles de Saint-Yves avaient cédé cette fois.

dente suspendant complètement le traitement des religieuses. Les municipaux firent la sourde oreille et continuèrent de s'abstenir de payer le traitement des Bénédictines.

Les administrateurs du district durent, le 19 mars, leur rafraîchir la mémoire, par une lettre qui se terminait ainsi :

« Les parens de plusieurs religieuses déclament amèrement contre « le refus de payement qu'elles éprouvent depuis le mois d'avril, et « nous serions fâchés que leur plaintes fussent connües du direc- « toire du département qui nous rappelleroit la décision de son « Conseil général. »

La municipalité rennaise prit très mal la chose.

« Nous eussions voulu pouvoir nous renfermer dans le silence, « répondit-elle le 28 mars 1792. Permettez-nous de vous représenter « que cet arrêté est une violation de la loi citée (14 octobre 1790), « et que notre opération seroit inutile pour faire paier ces reli- « gieuses à moins qu'on ne se permît une seconde violation de la « loi. »

Les officiers municipaux rappelaient que, en effet, d'après la loi, les pensions des religieuses devaient être payées « à l'économe, « c'est-à-dire, ajoutaient-ils, sans doute à l'économe légalement « nommée, et non à l'économe prétendue et que la loi ne reconnoit « pas. » Et ils s'étendaient longuement sur cette loi violée par l'arrêté départemental. Si ces religieuses ne veulent pas obéir à la loi, disaient-ils encore, elles n'ont plus le droit d'occuper les biens nationaux. C'est donc leur expulsion qu'ils demandaient.

Pour les édiles rennais, les religieuses de la ville étaient toutes aussi ennemies des nouvelles lois les unes que les autres, et poussaient cette haine jusqu'au fanatisme. Et ils ne comprenaient pas qu'on voulût violer la loi en faveur des plus fanatiques.

« Nous aimons à croire, disaient-ils comme conclusion, que vous « aurès égard à nos observations et que vous ne voudrès pas nous « mettre dans une position si pénible. Vous avès fait beaucoup et « sans doute à regret, pour l'arrêté du Conseil du département, si « vous allés au-delà ne seroit-ce pas trop faire contre la loi et pour « les ennemis de notre liberté ? »

Les administrateurs du district de Rennes furent très frappés de

l'argumentation de la municipalité. Ils transmirent au département la lettre de celle-ci en faisant valoir ses arguments.

« Nous concevons, Messieurs, disaient-ils, qu'en directoire vous « n'y pouvez plus rien changer (à l'arrêté) ; mais nous sentons aussi « bien douloureusement que nous ne pouvons l'exécuter sans don- « ner lieu en quelque sorte aux communautés religieuses de s'ap- « plaudir de leur coupable résistance à la loi. Nous n'avons rien à « cet égard à ajouter aux observations des officiers municipaux de « Rennes. Quelle que soit votre résolution définitive, nous ne « manquerons jamais de donner l'exemple nécessaire de la subordi- « nation en la transmettant à la municipalité[1]. »

Il est un argument auquel ces administrateurs semblent ne pas avoir pensé. Ils s'étaient emparés du revenu des biens de l'abbaye de Saint-Georges, s'élevant à environ 70,000 livres, et c'est conformément à la loi et à la stricte justice que, en dédommagement, ils avaient fixé un traitement aux Religieuses. On ne voit pas, quelque spécieux que soit l'argument, qu'on pût, sous prétexte de violation d'une autre loi priver ces religieuses de ce traitement, sans commettre un véritable vol.

Cependant la municipalité continua de refuser le traitement aux Bénédictines.

Projet d'établissement d'une caserne de dragons a l'abbaye de Saint-Georges[2]

Le conflit élevé entre les divers corps officiels siégeant à Rennes, à propos du traitement des Bénédictines de Saint-Georges, allait trouver sa solution d'une façon inattendue.

Les membres du Conseil d'administration du 16e régiment de dragons à Rennes, avaient présenté, depuis quelque temps, une requête, tendant à ce qu'il leur fût accordé un local sain et suffisant pour réunir les casernes, les écuries et les équipages. Les dragons, paraît-il, étaient mal logés, les écuries incommodes et préjudiciables pour la santé des chevaux dont plusieurs déjà avaient perdu la vue. Ces écuries disséminées étaient d'ailleurs d'une surveillance impos-

[1] Lettre datée du 30 mars 1792.
[2] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.* 1 Q. 300.

sible. L'éloignement de la rivière et du fourrage causait une perte de temps, au préjudice des exercices.

Les administrateurs civils avaient d'abord pensé au couvent du Colombier. Mais un examen de cette maison en avait démontré le mauvais état et l'insuffisance. On tarda donc à se décider.

Mais, le 20 avril 1792, l'administration militaire étant revenue à la charge, le directoire du district de Rennes proposa, le 23 avril, au département, de livrer la vaste et magnifique abbaye de Saint-Georges aux dragons.

Ces administrateurs qui se montraient si stricts sur le respect de la loi, allaient violer deux lois, celle du 19 février 1790 et celle du 14 octobre suivant, qui autorisaient expressément les religieuses bénédictines de rester dans leur abbaye, par là-même qu'elles avaient déclaré vouloir continuer la vie commune. Ils ne l'ignoraient pas ; mais ces lois, ils surent les tourner par des arguments aussi spécieux que ceux qu'ils avaient employés pour demander la suspension du traitement des mêmes religieuses. Ils invoquèrent le principe de l'utilité publique. « Dans toute société policée, dirent-ils, dans le « nouveau régime ainsi que dans l'ancien, la propriété particulière « doit céder à la nécessité publique... on ne saurait donc douter « qu'on peut en les indemnisant prendre la maison des religieuses « de Saint-Georges pour y établir une caserne. »

Mais quelle serait cette indemnité ? Un local appartenant au départment ? Nullement :

« L'indemnité qui leur est due, continuaient les administrateurs « du district, consiste à leur donner une autre maison commode, et « à payer les frais de leur délogement ; or, il existe à trois lieues de « Rennes une maison superbe, la plus belle du département, où vivent « en communauté des religieuses du même ordre, du même institut, « pour parler l'ancien langage. Cette maison est assez vaste pour « recevoir commodément les religieuses de Saint-Georges, avec « celles qui y sont déjà établies ; cette maison est salubre, elle a un « enclos spacieux, l'un des plus beaux de ce genre ; on ne causera « donc aucun préjudice aux religieuses de Saint-Georges, en les « faisant transférer dans la maison de Saint-Sulpice[1], parce qu'on

[1] Abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt

« paiera les frais de délogement et du transport de leurs meubles « qu'on doit leur laisser emporter avec elles. »

Les administrateurs du district ne jugeaient même pas nécessaire de s'adresser pour cette violation de la loi au Corps Législatif. « Il ne s'agit ici que d'une mesure purement administrative », disaient-ils, et ce qu'on peut faire pour des citoyens, on peut le faire pour des religieuses, surtout lorsqu'on leur donne en échange, « une maison non moins belle, non moins commode, non moins agréable. »

Le raisonnement était évidemment pitoyable. Ces administrateurs n'auraient pas osé tenir un pareil langage à un citoyen, le déposséder de sa maison, et, comme indemnité, lui assigner la maison du voisin.

Aussi, pour renforcer leur argumentation énoncèrent-ils une autre raison, la vraie raison, raison inavouable : leur irritation de l'énergique résistance des Bénédictines.

« Outre ces raisons qui seroient communes à toutes les reli- « gieuses du département, écrivaient-ils en effet, il en existe une « particulièrement applicable aux religieuses de Saint-Georges et à « quelques autres. Elles ont, il est vrai, déclaré vouloir continuer « la vie commune, mais elles ont constamment refusé de se con- « former aux conditions prescrites par les loix qui leur permettent « de rester dans leur maison pour y vivre en commun. » Et ils rappelaient la loi ordonnant aux communautés l'élection au scrutin des supérieures et des économes.

« Ce n'est qu'aux religieuses ainsi constituées en communauté que « la loi accorde une maison pour y vivre en commun. Les reli- « gieuses de Saint-Georges, ayant refusé de ce conformer à cette « loi, ne forment point une communauté, on ne leur doit point « une maison pour y vivre en commun. Ce n'est que par tolérance « qu'on les laisse dans celle qu'elles occupent, et à laquelle elles « n'ont plus droit. On pourroit donc la leur ôter sans leur en dési- « gner une nouvelle, et les obliger à se retirer dans le monde, sauf « à elles à louer quelque maison s'il leur plaisoit de demeurer en- « semble. Alors elles ne seroient plus considérées que comme « individus, elles jouiroient du traitement assigné.

« Mais les administrateurs doivent suivre l'esprit de la loi dont

« toutes les dispositions annoncent de l'indulgence en faveur des « personnes d'un sexe facile à se laisser entraîner par les préjugés « et les suggestions. En ôtant leurs maisons aux religieuses de « Saint-Georges, il paroît donc plus convenable de leur désigner « pour retraite celle de Saint Sulpice, où elles trouveront des com- « pagnes moins indociles à loi, des compagnes qui se sont légale- « ment constituées en communauté par la nomination d'une supé- « rieure et d'une économe faite en présence d'un officier municipal[1].

« En obligeant les Religieuses de Saint-Georges de quitter une « maison à laquelle elles n'ont plus droit, il sera juste de leur faire « payer les sommes ariérées qui leur sont dues pour leur trai- « tement, dont le payement a été suspendu par le refus qu'elles ont « fait de nommer une supérieure et une économe. Cette suspension « deviendra alors sans objet et sans motif, et la somme qu'elles re- « cevront leur servira à leur donner les aisances nécessaires dans « leur nouveau domicile. »

Cette argumentation pleine de contradictions et qui ne se pouvait justifier par aucun texte de loi, fut acceptée par le directoire du département qui l'inséra en grande partie dans les considérants de son arrêté du 26 avril 1792, dont voici les conclusions :

Les administrateurs du département

« Arrêtent, que la maison actuellement occupée par les Religieuses bénédictines dites de Saint-Georges est définitivement désignée pour y établir une cazerne de troupes à cheval et qu'attendu l'urgence,

[1] L'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt comprenait seize religieuses de chœur dont voici les noms : Marie-Angelique-Henriette Le Maître de la Garlaye, abbesse ; Perrine de Quincé, prieure : Claude-Julie du Feu, sous prieure, Marie-Emilie de la Moussaye ; Renée-Bertine-Victoire de Rosnyvinen (aveugle); Angélique-Scholastique-Renée de Bourg de Boisjourdan, économe ; Anne-Françoise-Charlotte Gouyon de Beaucorps ; Reine-Renée Jean de la Villethébault ; Marie-Louise Le Ray de Keraoul ; Marie-Catherine Hervé ; Marie-Félicité Dallet de la Roche ; Françoise-Louise Chrétien, Perrine-Françoise Termeliez ; Julie Jacqueline-Gillette de la Houssaye du Plessis ; Marie-Jeanne-Joseph de la Houssaye ; Marie-Jeanne Le Roux du Minihy. — Ces religieuses bénédictines déclarèrent vouloir vivre et mourir dans leur abbaye ; elles se soumirent à la loi en élisant au scrutin la même abbesse et la même économe. Mais elles furent forcées, à leur tour, de quitter leur abbaye en novembre 1792 et de se retirer dans leurs familles, en exécution de la loi du 17 août 1792

les escadrons du 16e régiment de dragons en garnison à Rennes y seront dès à présent et incessamment cazernés, auquel effet M. le commissaire administrateur des Guerres ou celui qui le représente est invité à faire tous les préparatifs nécessaires pour cet établissement de telle sorte que les loyers payés pour les cazernes actuelles et pour les écuries, cessent à la Saint-Jean prochain.

« Secondement, chargent M. le procureur général sindic par les soins et diligences du procureur sindic du district de Rennes d'avertir les religieuses habitantes ladite maison de Saint-Georges qu'elles aient à en sortir dans la quinzaine à compter du jour de la notification qui leur sera faite du présent arrêté, leur indiquant la maison de Saint-Sulpice pour s'y retirer, ou telle autre maison qui se sera conformée à la loi du 14 octobre 1790, si elles veulent mener la vie commune.

« Troisièmement, arrêtent de plus que lesdites dames religieuses en quittant la maison qu'elles occupent sont autorisées à disposer du mobilier de leurs cellules et de tous les effets qui peuvent être à leur uzage personnel, lesquels meubles et effets leur seront délivrés par les officiers municipaux comme aussi les frais de leur transport de logement et translation dans l'étendue du département, lesquels frais seront acquittés sur le prix des effets restant ; chargent en conséquence le district de Rennes de faire procéder incessamment à l'inventaire desdits effets restant, d'en poursuivre la vente publique en la manière accoutumée après la quinzaine expirée depuis la notification du présent arrêté.

« Quatrièmement, il est arrêté qu'il sera délivré auxdites dames religieuses et avant leur retraite, des mandats pour être payées des sommes qui leur sont individuellement dues pour leur traitement arriéré dont le payement avoit été jusqu'ici suspendu.

« Cinquièmement, le présent arrêté sera envoyé à l'Assemblée Nationale et au Roy. »

(A suivre)

CHARLES ROBERT
de l'Oratoire de Rennes.

VOYAGE DE PARIS EN 1782

Journal d'un gentilhomme breton

(*Suite*[1])

Du vendredi 5 juillet 1782.

Nous nous sommes occupés ce matin de différentes emplettes et avons couru plusieurs boutiques de marchands qui nous ont étalé de de superbes choses dans tous les genres.

Nous avons obtenu de M. de la Fontaine, secrétaire des commandements de M. le duc de Chartres, la permission nécessaire pour visiter son jardin anglais de Mousseaux[2], lieu où l'on ne peut pénétrer qu'avec l'agrément de ce prince. Nous nous y rendrons prochainement.

En attendant nous avons été voir cette après-midi le jardin de M. le maréchal de Biron[3]. Ce jardin est charmant ; il n'est pas fort grand, mais par sa situation, ses arrangements et les surprises variées qu'il ménage,on sent que l'art n'a fait que seconder la nature qui s'est prêtée à tous les embellissements dont on l'a ornée.

Les compartiments destinés à chaque culture différente sont distribués avec goût ; des bosquets charmants donnent l'illusion de la campagne en plein cœur de Paris ; des pièces d'eau arrosent tout le jardin et le rendent toujours frais ; des allées de tilleuls couvertes ménagent des points de vue magnifiques où l'œil s'arrête sur des pelouses coupées tous les quinze jours.pour qu'elles offrent un tapis

[1] Voir la livraison de janvier 1900.

[2] Mousseaux ou Monceaux. Le parc Monceaux actuel est ce qui reste de ces fameux jardins dessinés par Carmontel pour embellir la « Folie de Chartres » nom donné à la maison de plaisance du fastueux duc de Chartres (Philippe-Egalité).

[3] Rue de Varenne, aujourd'hui occupé par le couvent du Sacré-Cœur.

toujours vert ; des terrasses les unes sur les autres, où l'on accède par des escaliers de gazon, sont garnies de cabinets de verdure qui invitent au repos. Tous les arbres ont le pied garni de roses entrelacées, de jasmin, de chèvrefeuille, auxquels on fait former des guirlandes d'arbre en arbre. De magnifiques serres-chaudes et une orangerie complètent cet ensemble délicieux. L'entretien de ce jardin coûte dix mille livres par an. C'est un lieu de volupté qu'on ne doit pas négliger.

Du samedi 6 juillet 1782.

Nous avons employé la matinée de ce jour, à voir différentes personnes auprès desquelles des affaires particulières m'appelaient. J'ai fait quelques petites emplettes de peu de conséquence.

L'après-midi nous nous sommes rendus à la comédie italienne[1], La salle de ce théâtre est fort laide et fort obscure ; elle ne se ressent en aucune manière de l'élégance de tous les autres édifices de Paris. Les loges sont incommodes, on s'y trouve fort mal à l'aise. En revanche le spectacle y est passable et préférable à la Comédie Française ; l'orchestre, assez bien monté, satisfait les amateurs et il y a un bon choix de comédiens. On y donnait la *Servante Maîtresse*[2] et les *Evénements imprévus*.[3] Les rôles étaient bien rendus ; deux femmes et un homme ont supérieurement bien chanté.

En quittant le spectacle, nous sommes passés par la foire Saint Laurent ; nous sommes entrés dans un café qui attire tout le monde et rend tous les autres déserts. Il s'y tient une école de musique qui donne de très jolis concerts ; quatre jeunes femmes y chantent différents airs que l'on entend avec plaisir en prenant des rafraîchissements. On y voit aussi plusieurs spectacles en plein vent.

Nous sommes revenus par les boulevards pour rentrer à l'hôtel sur les neuf heures.

[1] La Comédie italienne était, à cette époque, rue Mauconseil, à l'hôtel de Bourgogne

[2] La *Servante Maîtresse*, musique de Paisiello, écrite sur le livret de la *Serva padrona* de Pergolèse.

[3] Les *Evenements imprévus*, comédie en trois actes, musique de Grétry, représentée pour la première fois aux Italiens le 3 novembre 1779.

Du dimanche 7 juillet 1782.

A huit heures du matin, nous sommes partis pour Versailles où nous sommes arrivés à dix heures et demie. Nous sommes descendus à une auberge sur la place Dauphine. Nous nous sommes acheminés vers le château où nous avons pris un suisse, pour nous conduire dans tous les appartements. Cet extrait ne saurait suffire pour tout le détail que nous avons vu et je vous renvoie pour le surplus, cher ami, à *l'Almanach de Paris en faveur des étrangers*[1].

Nous n'avons rien négligé. Une longue suite d'appartements nous a conduits à la grande galerie où nous avons vu une grande quantité de seigneurs qui attendaient le passage de Sa Majesté. Nous avons examiné en détail chacune des pièces où se trouvent le trône et la curieuse horloge si vantée.

A midi nous avons vu Sa Majesté se rendre à la messe accompagnée de Monsieur[2], de ses aumôniers et de différents seigneurs. Le roy causait familièrement avec M. le duc de Coigny[3]. Nous avons suivi le cortège et, ayant été introduits dans une des travées de la chapelle, nous avons pu jouir pendant toute la messe de la vue de Sa Majesté. Monseigneur l'évêque de Senlis, cordon bleu[4], a donné les Heures au roy qui a fait sa prière pendant toute la messe. Rentrés dans la première salle, à l'issue de la cérémonie, nous avons vu le roy s'en retourner.

Aussitôt après, la reine, Madame, madame la comtesse d'Artois et madame Adélaïde sont[5] entrées à la messe, suivies de leurs dames d'honneur, des officiers et de leurs gardes.

A une heure et demie nous avons assité au dîner du roi et de la reine, Madame a donné à laver[6] à la reine. Le roy a faiblement dîné,

[1] *Almanach Parisien, en faveur des étrangers et des personnes curieuses*, à Paris, chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques, au temple du Goût in-18.

[2] Le Comte de Provence.

[3] Henri de Franquetot, duc de Coigny, maréchal de France.

[4] Jean Armand de Roquelaure, né en 1720, sacré évêque de Senlis en 1754, premier aumônier du Roi. Il devint sous le Consulat archevêque de Malines.

[5] Madame Adélaïde de France, fille aînée de Louis XV.

[6] Comme la personne la plus élevée, en dignité. La suite semble indiquer qu'il s'agit ici de la sœur du Roi plutôt que de la comtesse de Provence.

la reine point du tout ; ils ont beaucoup causé pendant le dîner qui n'a duré qu'une demi-heure, particulièrement le roy qui a fait beaucoup de questions à différents seigneurs. Leurs Majestés se sont ensuite retirées pour aller chez Madame où la famille a dîné.

Nous avons visité tous les appartements du roy, de la reine, de madame Adélaïde, de madame la comtesse d'Artois, ainsi que les cabinets de ces divers appartements dont la beauté surpasse l'imagination.

Après notre dîner, nous avons été voir les jardins, les bosquets, les pièces d'eau, l'orangerie et tout ce que contiennent de curieux les environs du jardin. A quatre heures, nous avons rencontré Madame, sœur du roy[1], sur la terrasse où elle se promenait avec deux de ses dames. A cinq heures nous avons vu le roy aller aux vespres avec Monsieur. Nous avons vu aussi dans la grande galerie M. le duc de Chartres avec quantité d'autres seigneurs, cordons bleus, rouges, verts, noirs[2] dont on ne paraissait faire aucun cas, la présence de Sa Majesté attirant et méritant tous les regards. Après l'entrée du roy, la reine s'est également rendue à vespres accompagnée de Madame, de madame la comtesse d'Artois et suivie des dames d'honneur, des capitaines des gardes et autres officiers. La reine et ses dames étaient dans la travée de droite ; Madame, sœur du roy, était en bas dans la chapelle, entourée de ses gardes.

Après les vespres, nous sommes retournés dans les jardins et nous nous sommes rendus ensuite à Trianon, maison royale qui, quoique petite, est de toute beauté par son élégance, par les superbes jardins et terrasses qui s'étendent en arrière. Nous avons eu la satisfaction de voir madame Royale qu'on y promenait[3] ; elle est âgée d'environ trois ans ; nous avons aperçu aussi monseigneur le Dauphin[4] qui était à la fenêtre d'un des appartements avec les dames qui prennent

[1] Madame Elisabeth de France, sœur du roi Louis XVI. Elle avait alors 18 ans.

[2] Le cordon bleu était celui de l'ordre du Saint-Esprit, le rouge celui de l'ordre de Saint-Louis, le vert celui de l'ordre de Saint-Lazare, le noir celui de l'ordre de Saint-Michel. Tous en ordre étaient donnés par le roi de France. On les nommait les ordres du Roi.

[3] Fille aînée du roi, plus tard duchesse d'Angoulême.

[4] Il ne s'agit pas ici de l'infortuné Louis XVII qui ne naquit qu'en 1789, mais du premier dauphin, né le 22 octobre 1781, mort le 8 juin 1789.

soins de lui ; il a neuf mois. Ces deux enfants portent sur une très jolie figure les caractères de la Majesté royale. J'ai été à la Comédie et soupé à Versailles.

Du lundi 8 juillet 1782.

Je suis parti ce matin, cher confident, pour l'abbaye royale de Saint-Cyr, et sur la route, je me suis arrêté à la ménagerie du roy pour y voir les différents animaux qu'elle contient. Elle est assez dégarnie en ce moment. Cet établissement consiste en plusieurs cours qui communiquent des unes aux autres et dans lesquelles on voit les animaux. Au milieu est un pavillon avec une galerie circulaire ; c'est le lieu de repos de la famille royale quand elle va à la ménagerie. Voici ce que j'y ai vu : des oiseaux de mer dans une volière très-longue et très-spacieuse où il y a des jets d'eau ; un éléphant privé ; des moutons de Barbarie ; des cerfs des Indes ; un rhinocéros très sauvage, animal monstrueux gros comme un de nos plus forts bœufs et dont on n'approche qu'avec précaution ; deux buffles ; un lion ; un ours ; une panthère ; une lionne ; un tigre ; un mandrill ; deux porcs-épics ; un chien-loup ; un rat des Indes ; un chevrotin ou chat porte musc ; un grand duc ; un pélican.

Arrivé à Saint-Cyr j'ai demandé Madame de Champlais, supérieure de la maison, à qui j'ai remis une lettre de son frère l'abbé. Elle m'a bien accueilli et m'a promis ses bons offices auprès de M. d'Ormesson.

Je suis revenu à Paris dans un carrosse de la cour et l'après-midi nous avons été voir le nouveau jardin pittoresque de M. le duc de Chartres. Le jardin de Mousseau consiste surtout en singularités ; ce sont des bosquets, des prairies, des cours d'eau, de petits bâtiments qui paraissent en ruines et dont l'intérieur offre des temples de volupté, des rivières qui se perdent dans des gouffres, des ponts ruinés, des moulins à vent et à eau à demi tombés, une laiterie charmante dans laquelle on nous a offert des rafraîchissements, des carrousels, des cabinets, des antres sous des rochers amoncelés avec art, des serres chaudes dans lesquelles on fait venir des plantes et des fruits étrangers, le jardin offre, en un mot, une variété des plus curieuses.

Du mardi 9 juillet 1782.

A dix heures du matin j'ai été trouver M. le chevalier de Dreneuc[1], malgré une fièvre qui m'empêchait de jouir d'aucun plaisir ; aussi, après avoir parcouru différents bureaux, je suis revenu me coucher jusqu'à six heures. J'ai pu alors aller retrouver M. de Dreneuc à l'hôtel de Berry. Nous nous sommes rendus ensemble chez M. le président d'Hozier, généalogiste de France[2], qui a parcouru les titres de noblesse de M. Le Royer qu'il a trouvés en bonne forme. Il nous a renvoyés chez M. d'Ormesson, Conseiller d'Etat, Commissaire de la maison royale de Saint-Cyr Nous l'avons trouvé en son hôtel[3] ; en lui remettant le dossier, M. du Dreneuc lui a recommandé Bonne Angélique Philiberte Le Royer comme sa nièce ; de mon côté j'ai fait valoir le parti que prend à cette affaire Mme de Champlais. Il nous a promis d'être favorable à notre requête, en nous observant qu'il y avait bien des demandes et peu de places à nommer. C'est tout ce que nous pouvions espérer de cette démarche. Cette visite finie, j'ai reconduit M.du Dreneuc chez lui et suis rentré prendre du repos

Voilà, mon cher confident, une journée perdue pour notre plaisir, mais je ne la regrette pas,étant, comme vous savez, d'un caractère à obliger mes parents et amis.

Du mercredi 10 juillet 1782.

Nous avons couru la ville ce matin pour quelques emplettes, après quoi je me suis rendu à l'hôtel de M. le Garde des Sceaux, pour lui présenter un mémoire tendant à obtenir l'interprétation de l'arrêt du Conseil de 1771 qui me charge moi et mes confrères de viser les

[1] Très ancienne famille bretonne. Les du Drenec, seigneurs de Mezou de Kerourien et de Keridern, sont mentionnés dans la réformation de 1426, 1440, etc.

[2] Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, arrière-petit fils du célèbre généalogiste dans la descendance duquel la charge de Juge d'armes et généalogiste de France s'était perpétuée. Il demeurait rue Vieille du Temple. Pour faire comprendre le but de la visite de M. Rouaud il suffit d'indiquer que l'*Almanach royal* de 1782 qualifie M. d'Hozier, président de la Cour des Comptes, aides et finances de Normandie, de Commissaire du Roi, pour certifier à Sa Majesté la noblesse des demoiselles nommées pour être élevées en la maison royale de Saint-Cyr.

[3] Rue Culture Sainte Catherine

minutes présentées aux domaines du roy pour la liquidation des rachapts[1] dus pour mutations par les vassaux. On m'a renvoyé à M. Estienne, chargé du département de la Bretagne ; il m'a promis d'appuyer mon mémoire qu'il estime devoir être communiqué à MM. les Administrateurs du domaine.

L'après-midi nous avons été à la Sorbonne y voir le mausolée du cardinal Richelieu, morceau admiré de tous les connaisseurs. Le Cardinal est représenté sur son tombeau, soutenu par la religion ; le manteau ducal sur lequel il est couché est inimitable par la perfection des draperies. L'église n'a, au surplus, rien de curieux

De là, nous nous sommes rendus à la foire Saint-Laurent et nous sommes entrés au spectacle d'Audinot[2] qui nous a satisfaits. Il est tenu par des enfants qui imitent par leur jeu les grands personnages. Ils jouent supérieurement la pantomime. Nous en sommes revenus à dix heures. Ma femme a acheté à la foire un très joli chapeau à plumes nouvelles

Vous voyez, cher ami, que je ne vous fais grâce de rien.

Du jeudi 11 juillet 1782.

Mon compagnon de voyage et moi nous avons gardé la chambre ce matin pendant que nos dames se sont promenées en voiture ; elles ont été dans différentes boutiques. Ma femme a acheté une très belle pelisse fourrée en petit gris et une polonaise blanche en mousseline.

Nous avons été dîner au bout du faubourg Saint-Antoine, chez les demoiselles Grimprel chez qui nous avons eu la satisfaction de trouver bonne compagnie que l'honnêteté de ces demoiselles y avait invitée.

Nous avons fait chez elles une partie de reversi et nous les avons

[1] Le droit de rachat ou de relief était dû au seigneur féodal pour toutes les mutations qui avaient lieu de la part du vassal ; il consistait en une année de revenu du fief ou une somme d'argent au choix du seigneur.

[2] Ancien acteur de la troupe italienne ; fondateur de l'Ambigu-Comique où il donne d'abord des pantomimes jouées par des enfants. « Ce sont les enfants d'Audinot » traduisaient librement les spectateurs, en lisant l'inscription de circonstance où Audinot avait fait mettre sur le rideau de son théâtre d'enfants : « *Sicut infantes audi nos* ».

quittées à six heures pour nous rendre à la promenade ordinaire des boulevards où nous avons trouvé, comme d'habitude, un nombre infini de voitures. De très-jolies femmes garnissaient ces voitures attelées de superbes chevaux. C'est le lieu où, comme je l'ai déjà observé, on va faire tous les dimanches et jeudis parade de luxe et de vanité. Les voitures tiennent deux rangs sur toute la longueur qui est d'un quart de lieue ; le rang en dehors ne bouge pas celui en dedans tourne sans cesse. Quand une voiture veut s'arrêter elle quitte le rang intérieur. Le guet à pied et à cheval maintient le bon ordre. Les dames qui veulent descendre se promènent à pied dans l'intérieur et inspectent les voitures qui passent et les personnes qui les occupent.

C'est un spectacle unique, surtout pour nous autres provinciaux.

Du vendredi 12 juillet 1782.

Cette journée, cher ami, a été pour nous une des plus intéressantes de notre séjour à Paris pour le cœur et l'esprit. Aussi voudrais-je pouvoir crayonner avec exactitude les traits qui nous ont saisis et rapporter les idées que nous ont inspirés les différents moments de notre journée.

Je me suis rendu à neuf heures à la bibliothèque du roy, rue de Richelieu. Dans ce vaste hôtel six grandes salles pleines de livres offrent aux savants dans tous les genres toutes les ressources de la littérature, de la poésie, des arts et de l'histoire. Un exemplaire de tous les ouvrages qui paraissent y est déposé. Le bibliothécaire[1], honnête et savant ecclésiastique, y fait donner sans hésiter aux amateurs qui se présentent tous les ouvrages qu'ils demandent en indiquant la tablette où est contenu l'ouvrage désiré. J'y ai vu avec satisfaction plus de 400 personnes occupées à faire des recherches, des extraits, à comparer les sources et les autorités.

De là j'ai été butte de Saint-Roch, chez M. l'abbé de l'Epée[2] qui

[1] Le Bibliothécaire en titre était, en 1782, Guillaume Bignon. Mais notre voyageur veut sans doute parler de l'abbé des Aulnais, garde et conservateur des imprimés de 1775 à 1790.

[2] L'abbé de l'Epée avait alors 70 ans ; il ne mourut qu'en 1789. Il avait d'abord reçu les sourds muets dans sa propre maison, paroisse de Saint-Roch. En 1794, l'établissement des sourds-muets fut transféré dans l'ancien séminaire Saint-Magloire, rue Saint-Jacques, où il est encore.

depuis l'âge de 18 ans s'est adonné à un genre de travail consolant pour l'humanité affligée. Il instruit les muets à parler ; il leur fait apprendre la grammaire et la langue française qu'ils possèdent dans toute sa pureté. Ils écrivent et répondent par écrit à toutes les questions que cet honnête ecclésiastique invite les spectateurs à leur poser. J'en ai vu une quatre-vingt-dixaine qu'il a instruits en très peu de temps. Ces muets se parlent entre eux par des signes et s'entendent à merveille ; ils connaissent la force des mots, en donnent la signification et expliquent les différents temps et moments de tous les verbes.

Nous étions plus de cent spectateurs. Par l'intérêt qu'il m'a vu mettre à écouter ses leçons, M. de l'Epée a eu l'honnêteté de me prier d'interroger ses muets. J'ai varié mes demandes, éxigé différentes explications pendant une heure. Ils ont répondu à tout. Il a ensuite dicté lui-même à un de ces élèves une lettre qu'une dame de l'auditoire avait tirée de sa poche ; la lettre a été très-bien écrite ; nous en avons vérifié la fidélité. Ce qui m'a le plus surpris c'est qu'il a remis cette lettre à un autre muet qui l'a dictée aux autres. Ils se sont tous mis à l'écrire avec la même agilité que dans les écoles publiques, avec cette différence qu'on ne répétait pas un seul mot. J'ai quitté avec regret à une heure ce lieu si instructif et si digne d'admiration.

A deux heures nous nous sommes rendus dans les salles basses de la bibliothèque y voir un tableau de M. Bonnieu peintre célèbre et vanté[1]. Nous sommes restés saisis à la vue d'une grande toile représentant Adam et Eve dans l'état du péché. Adam, couché au pied de l'arbre de vie. la main appuyée sur son front, réfléchit à sa faute et exprime une douleur qui annonce le repentir et la prévoyance de l'avenir ; il paraît ressentir par anticipation l'accablement de tous ses maux et ceux de sa postérité. Eve, en pleurs, les bras croisés, représente la plus belle femme du monde. Ses traits expriment une douleur déchirante, mais l'artiste a su y répandre en même temps une aimable rougeur qui trahit la passion et la volupté. Ce tableau est vivant et il semble qu'on pourrait palper toutes les rondeurs des

[1] Michel Honoré Bonnieu, peintre et graveur, de l'académie royale de peinture né en 1740, mort en 1814.

corps qui y sont représentés. L'auteur en a refusé quinze mille livres[1]. L'empereur Joseph l'a envoyé visiter l'Italie en compagnie de ses meilleurs peintres.

De là nous avons été à Ménilmontant voir la maison de M. Detienne, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis. Cet officier a trouvé le secret d'un mastic dont il recouvre les tuiles, sans les cacher, et qui les rend complètement impénétrables à l'eau. Le toit de sa maison, qui a 30 pieds de longueur sur 72 de large, est plat et est couvert par ce procédé, ce qui lui a permis d'y installer, sur toute l'étendue, un jardin avec des arbres nains et des tonnelles ravissantes. La charpente de sa toîture lui aurait coûté 115000 livres, sa couverture à plat ne lui coûte que cent louis ; elle a supporté deux hivers sans la moindre avarie. Cette maison fait l'admiration de tout Paris et de la cour. M. Detienne a promis au roy de livrer son secret au public dans deux mois. J'oubliais de vous dire qu'au milieu de ce jardin aérien, il y a une pièce d'eau de vingt pieds carrés profonde de trois pieds, et dans la quelleon voit quantité de poissons ; un petit gazon en fait le tour. Cette pièce d'eau est alimentée par les eaux pluviales ; cet hiver il y a eu treize pouces de glace sans que les poissons aient péri. Les arbustes du jardin sont couverts de beaux fruits, on y fait venir de beaux légumes, des melons, du céleri, etc. La terre est contenue dans des caisses de la grandeur des carrés des plates bandes et, de cette façon, les allées qui sont ménagées sur le toît même sont toujours propres.

Nous sommes allés voir ensuite des automates[2] imitant, à s'y méprendre, des figures humaines. Parmi ces automates, il y avait un être vivant que nous n'avons pu distinguer des autres malgré un examen de plus de quarante minutes, jusqu'au moment où, à notre grande surprise, il s'est mis à causer avec nous. Après s'être promené à nos côtés, il a repris, à notre demande, sa situation automate pour nous convaincre.

(*A suivre*). Cte L. REMACLE.

[1] Ce tableau fut acheté depuis par le Czar Paul Ier. Il en existe une estampe, à la manière grise, gravée par Bonnieu lui-même.

[2] Ces automates, très à la mode à la fin du XVIIIe siècle, étaient sans doute dans le genre des merveilleuses machines imaginées par Vaucanson, mort en cette même année 1782.

QUELQUES OBSERVATIONS

AU SUJET

D'HERVÉ RIEL[1]

Dans la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, mars 1900, je suis inexactement cité par M. de la Nicollière-Teijero, en son article sur Hervé Riel, page 187 § 5. Il s'agit des suites du combat naval de Cherbourg, soutenu, en 1692, par 44 vaisseaux français contre un nombre double de vaisseaux anglais et hollandais, et de mon article sur le Croisic qui fait partie du tome II de l'histoire et géographie de la Loire-Inférieure, imprimée il y a cinq ans.

Je demande qu'il me soit permis de rectifier ce qu'il peut y avoir d'injuste et d'erroné, à mon sujet, dans la *Revue de Bretagne*.

On me reproche d'avoir confondu pleinement l'histoire avec la légende ; d'avoir confondu de la façon la plus incorrecte l'entrée du port de Saint-Malo avec le passage du Raz-Blanchard ; d'avoir adopté la légende, tout en laissant dans l'ombre l'action glorieuse d'Hervé Riel.

Tout lecteur attentif de mon récit reconnaîtra, j'en suis certain, que je n'ai rien confondu. J'ai résumé, dans un premier alinéa, l'histoire de la retraite de nos vaisseaux et l'entrée d'une partie de la flotte dans la Rance. Dans un second alinéa, j'ai raconté la légende, celle que j'avais sous les yeux, et ne l'ai point adoptée, à moins que ce ne soit comme légende.

J'ai décrit le dangereux Raz-Blanchard et l'ai distingué, sans confusion possible, de Saint-Malo qui en est distant d'une vingtaine de lieues. J'ai dit que les 21 vaisseaux de Pannetier se réfugièrent dans la Rance et non dans le port de Saint-Malo.

L'Histoire nous apprend que la division anglaise à la poursuite de la division Pannetier *n'osa franchir le Raz-Blanchard et retourna*

[1] Nous recevons de M. Orieux cette communication, au sujet de l'article de M. S. de la Nicollière sur Hervé Riel.

sur ses pas ; que les vaisseaux de Pannetier, ayant passé le Raz, parcoururent, *sans être inquiétés*, la distance qui les séparait de Saint-Malo et s'abritèrent dans la Rance.

La Légende nous conte que la flotte française s'était dirigée sur Saint-Malo, *serrée de près par la flotte anglaise*, et qu'arrivée en vue du port, *elle n'avait pas trouvé un pilote malouin assez habile ou assez courageux* pour la diriger ; que les *malheureux et coupables pilotes* ayant déclaré qu'il n'y avait, ni dans les passes ni dans les rades, la profondeur d'eau nécessaire pour recevoir les vaisseaux, un matelot du Croisic (c'était Riel) les y réfugia et les mit en sûreté *en présence de l'ennemi qui les poursuivit jusqu'à l'entrée.*

Et je n'ai pas dit autre chose.

Si la légende est entrée dans l'histoire — il y en a tant d'autres, hélas ! — j'en suis tout simplement fâché pour la vérité historique et la bonne renommée des habiles pilotes de Saint-Malo que la légende a souffletés. Ce qui ne change rien à l'estime et à l'admiration que je leur ai vouées.

Si j'ai négligé de vanter le courageux pilote Riel, c'est que je ne connaissais, comme maintenant encore, son habileté — en cette affaire — que par la légende ; si l'histoire en parle — en cette affaire — il me plairait qu'on nous fît connaître, avec précision, l'action de notre concitoyen. Je n'ai pas l'intention de lui enlever une seule parcelle de son mérite.

A Nantes, le 3 avril 1900.

E. Orieux.

MESSIRE AVRIL

En chevauchant sur un nuage
Messire Avril vient d'arriver.
Vite, il nous offre un frais bagage
Et sait toujours nous captiver.

Le doux Printemps tient une rose,
Hâtons-nous donc de la cueillir
Sur les prés verts dès qu'il se pose,
Tous les bourgeons vont s'entr'ouvrir.

Ah ! si l'Avril daigne sourire,
Bientôt s'enfuit toute douleur,
Car l'Univers subit l'empire
De cet enfant ensorceleur.

CAMILLE NATAL.

AU GÉNÉRAL CRONJE

Héros d'une lutte très sainte,
Salut ! ton courage est vaincu,
Mais ton honneur est hors d'atteinte,
Et ton bon droit a survécu.
Déjà, flétrissant la victoire,
Voici que ses meilleurs stylets
S'aiguisent aux mains de l'Histoire
Pour graver ton nom plein de gloire
Et balafrer le nom Anglais.

La Liberté qui les acclame
Arme les bras de tes Boers,
Et les peuples se trempent l'âme
Dans la grandeur de tes revers :
Sois fier de ce sort héroïque
Qui te vaut l'immortalité,
Et trouve, jusqu'en Armorique,
Chez des pâtres de cœur stoïque,
L'écho de leur fraternité.

Huit jours de faim et de batailles,
D'épuisement, d'espoir trompeur,
Rien dans le corps que des entailles.. ;
Et cependant tu leur fis peur !
Tel un berger, lorsque tournoie
Le fauve autour de son troupeau...
Mais quelle rage ! quelle joie !
Lorsqu'enfin la bête de proie
Mordit en hurlant ton drapeau.

Il est un îlot solitaire
Redouté par les nautonniers :
C'est le cachot que l'Angleterre
Garde à ses nobles prisonniers.
Tu verras quelle petitesse
Prend un geôlier dans sa grandeur,
Et tu calmeras ta tristesse
En racontant cette prouesse
A l'ombre du Grand Empereur.

Mais si l'illustre Capitaine
Se mesure avec Wellington,
Du vainqueur de *Maggers-Fontein*
Parle en levant plus haut le ton :
— « ... Mes grenadiers, muets, farouches,
Tombaient dans les rangs, cinq sur six .. »
— « . . Mes bouviers, sans pain, sans cartouches,
N'avaient que des morts pour leurs couches,
Et nous étions un contre dix !... »

Que vous gardiez un tueur d'hommes,
On vous pardonne ce larcin ;
Mais de calculer quelles sommes
Rapporte un meurtre à l'assassin,
Mais de voler à pareille âme,
Et sa patrie et ses vieux jours !...
Anglais, c'est un forfait infâme,
C'est vous attirer un tel blâme
Qu'il vous flétrira pour toujours.

O toi que le monde contemple,
Gloire d'un peuple et sa fierté !
Nous admirons ton bel exemple
Et nous pleurons ta liberté...

Mais vous qu'on connaît sur la Rance,
Dans Orléans et maints cantons,
Resterez-vous, avec outrance,
Les Anglais maudits de la France,
Les Saxons haïs des Bretons ?

Trêve ! C'est une attaque impie ;
C'est du sang versé pour de l'or ;
Les uns font des parts de charpie,
Les autres les lots d'un trésor.
S'il faut toujours une victime
A l'injustice du Destin,
Tu dois suffire, héros sublime,
Toi qui montas jusqu'à la cime
Où les Vautours rongent ton sein.

JOS PARKER.

PETITES LÉGENDES DE L'ILLE-ET-VILAINE

Le Chêne a la Demoiselle

Un des beaux panoramas du département d'Ille-et-Vilaine se déroule sous vos yeux lorsque vous êtes assis sous les ombrages du *Chêne à la Demoiselle*.

On aperçoit devant soi le bel étang de Bain, le ravissant petit château de la Noë, qui appartient au savant chanoine Guillotin de Corson, le calvaire de Bertaud, la petite ville de Bain, en amphithéâtre sur un rocher et au loin, noyés dans le bleu de l'horizon, les sapins de Corbinière.

Il ne faut pas plus d'une demi-heure pour se rendre de Bain au Chêne à la Demoiselle. On va au village de la Chapelle, et là, le chemin, qui passe devant le château de la Noë, vous y conduit tout droit.

Pour jouir d'un autre coup d'œil tout aussi pittoresque, mais plus sauvage, il suffit de traverser le village du Bois-Vert, et d'atteindre le haut de la *Butte aux Guenas*.

Cette butte, très élevée au-dessus d'une plaine, est parsemée de gros blocs de pierres grises qui sont sans doute des dolmens détruits.

Devant soi une immense vallée, coupée par des ruisseaux, vaste cirque dans lequel chevauchaient autrefois les blanches haquenées des filles des seigneurs de la Marzelière, qui avaient leur château au milieu des bois qui se dressent à l'est de la vallée.

Une ferme seule rappelle le nom de cette puissante famille. On voyait encore, il y a quelques années, les murs d'une vieille chapelle aujourd'hui complètement détruite. La porte ogivale de la ferme est tout ce qui reste d'une architecture d'un autre âge.

D'où vient le nom de *Butte aux Guenas* ? Une vieille femme, gardant sa vache dans les bruyères, nous a dit que *les Guenas* étaient

de petits lutins qui, la nuit, se plaisaient à jouer des tours aux amoureux qui se donnaient rendez-vous dans les sentiers du coteau. Aussitôt qu'un galant va pour embrasser celle qu'il aime, un éclat de rire se fait entendre, et la pauvre fille se sauve honteuse et *épeurée*.

C'est cette vieille femme qui nous a raconté la légende suivante sur le *Chêne à la Demoiselle* :

Le châtelain de la Noë avait une fille, appelée Simone, qui était, comme disaient nos pères, belle comme le jour ; mais qui le savait trop, puisqu'elle passait tout son temps à se regarder dans son miroir.

De nombreux prétendants aspiraient à sa main, et venaient de très loin lui faire la cour. En été, elle recevait les hommages de ses adorateurs, sous le *Chêne de la Lande*.

Ce chêne qui, de nos jours, se trouve sur le bord d'un talus, au coin d'un champ, était à cette époque, au milieu d'une lande pleine de bruyères roses pendant la belle saison, et d'ajoncs aux fleurs d'or pendant l'hiver.

La coquetterie de Simone était telle que Dieu en fut sans doute offensé, car elle mourut presque subitement avant d'avoir fait choix d'un époux.

Elle a été longtemps, paraît-il, dans le purgatoire pour expier ses péchés, car pendant des siècles elle revint, la nuit, sous l'arbre témoin de ses amours.

Bien des gens attardés le lundi soir au marché de Bain ont vu, en passant en ces lieux, une jeune fille, vêtue de blanc, se regardant dans un miroir. Ils se signaient et poursuivaient leur route.

Une nuit, qu'un jeune gars conduisait un cheval du village du Bois-Vert au château de la Noë, il aperçut le fantôme blanc, et lui cria, en fouettant sa bête : « Te *v'la* donc encore revenue, Simone, la belle au miroir. »

Il n'eut pas plutôt prononcé ces mots, qu'une main invisible le saisit par le bras et lui fit faire, dans une course folle, plus de cent fois le tour de la lande. Cette main le ramena à l'endroit où elle l'avait pris, et le malheureux resta près d'une heure sans connaissance. Quand il revint à lui, il eut toutes les peines du monde à se traîner jusqu'au château de la Noë où il resta longtemps ma-

lade. Il n'aimait pas qu'on lui parlât de sa rencontre avec Simone, et ne voulut jamais, ni la nuit ni le jour, repasser près du Chêne à la Demoiselle.

Le Chêne a la Vierge.

Il existe, sur la route de la Bouëxière à Servon, près de la maison d'un garde, un rendez-vous de chasse appelé : « *Le Chêne à la Vierge.* »

Ce nom lui vient d'un chêne-vert, plusieurs fois centenaire, sous lequel les chasseurs se donnent rendez-vous.

Ce chêne, qui dépend du bois de la Vallée, a au milieu de ses rameaux une vieille niche abritant une statue grossière de la Vierge.

Voici la légende contée, aux veillées d'hiver, sur ce vétéran de la forêt :

Au temps jadis, le seigneur de Cangé, auquel appartenaient les forêts de la contrée, avait un caractère cruel et sauvage. Il était, en outre, fort jaloux de la chasse, et condamnait à mort, sans miséricorde, tous les malheureux qui braconnaient sur ses terres.

Dans le but d'effrayer ceux qui auraient eu la velléité de colleter un lièvre ou un lapin, il faisait pendre, aux branches du chêne, les pauvres diables qui avaient été pris par ses gardes.

Trois hommes furent condamnés à être ainsi pendus le jour de la mi-août, fête de la Vierge.

Trois fois la corde se rompit, et les serviteurs du seigneur de Cangé, voyant dans ce fait l'intervention divine, laissèrent la vie sauve aux braconniers.

Ceux-ci, par reconnaissance, placèrent une vierge à l'endroit où ils avaient été si près de rendre leur âme à Dieu.

Le Chêne de Prétachon.

Les vieilles gens de la paroisse de Liffré racontent eux aussi, qu'il y a tout au plus vingt-cinq ans on voyait encore sur la lande de Beaugé, près de la route d'Ercé, un chêne, extrêmement vieux, qui portait le nom de *Chêne de Prétachon.*

Ce fut aux branches de ce chêne, ajoute-t-on, que de malheu-

reuses victimes furent pendues pendant la tourmente révolutionnaire. Après ces crimes abominables, l'herbe cessa de croître à l'ombre de cet arbre.

Le Trésor de Chatillon-en-Vendelais.

Le château de Châtillon-en-Vendelais, dont on voyait encore les ruines, il y a quelques années, ainsi qu'une crypte extrêmement curieuse, appartenait à un riche et puissant seigneur qui, comme tant d'autres, refusa de subir l'omnipotence de Richelieu, et se révolta contre ce ministre.

Celui-ci envoya une armée faire le siège du château.

Lorsque le seigneur de Châtillon comprit que toute résistance était impossible, il enfouit dans un souterrain, qui reliait la crypte du château, d'un côté à l'église, et, de l'autre au manoir des Roussières, en passant sous un étang, tout ce qu'il avait de plus précieux, en bijoux, en or et en argent.

Comme il était extrêmement riche, ce fut une véritable fortune confiée à la terre. Les diverses entrées du souterrain, ainsi que les cellules, furent murées et dissimulées de telle sorte qu'il devenait impossible de savoir où le trésor avait été caché.

L'infortuné seigneur ne tarda pas à être fait prisonnier. On le pendit lui et les siens, aux branches d'un chêne, et le château fut rasé à deux mètres de hauteur.

Depuis ces événements, l'histoire du trésor caché s'est transmise de génération en génération, et l'un des derniers propriétaires des ruines de l'antique forteresse de Châtillon-en-Vendelais a dépensé des sommes importantes à faire des fouilles, qui sont toujours restées infructueuses.

Le Souterrain de Champeaux.

Au dire des vieilles gens de la commune de Champeaux, il existerait, dans l'église du bourg, qui est, comme on le sait, l'ancienne et merveilleuse collégiale de la Magdeleine (XVIe siècle), un souterrain communiquant avec le château de l'Espinay. On ajoute qu'au commencement de notre siècle on pouvait encore le parcourir en partie.

A cette époque, deux enfants de chœur, poussés par la curiosité, s'aventurèrent dans le souterrain et disparurent sans répondre aux appels et aux cris réitérés de leurs parents. Malgré toutes les recherches faites, il fut impossible de les retrouver.

Pour éviter un pareil malheur, l'entrée du souterrain a été fermée, et les nombreux touristes, attirés par la beauté de la collégiale, ne peuvent plus le visiter.

Vers 1868 ou 1869, le maire de Vitré, de passage à Champeaux, remarqua, dans une des galeries voisines du chœur, un petit tableau tellement détérioré qu'on n'en apercevait presque plus le sujet. Sur sa demande, le curé de la paroisse le lui vendit, et cette toile fut envoyée à Paris pour être restaurée. L'artiste, chargé de ce travail, mit au jour une Vierge d'une rare beauté et d'une réelle valeur. Malheureusement, la signature du maître, placée dans un coin, avait subi les outrages du temps, il fut impossible de la faire revenir ni même de la lire. Et c'est sans doute pour cela, que cette jolie toile fut seulement estimée 2000 fr. à la mort de son propriétaire.

Il y a tout lieu de supposer que la vierge en question provenait d'un cadeau fait à la collégiale, par l'un des seigneurs de l'Espinay.

La Vierge de l'église Saint-Sauveur a Rennes

Autrefois, avant la Révolution, la Vierge miraculeuse de l'église Saint-Sauveur, de Rennes, était habillée d'étoffes de couleurs.

Le jour où les sans-culottes brisèrent cette statue, elle avait pour manteau le tablier de noce de la femme du bedeau.

Celle-ci, voyant qu'on brisait la Vierge, se préoccupa de son tablier, et se mit à geindre et à pleurer en disant :

« *Oh ! ma devantière, ma pauvre devantière !*

— Que chantes-tu là ? lui dirent les bleus.

— C'est ma devantière de noce que vous salissez.

— Tiens, la *v'là*, ta devantière, et ce qu'elle recouvre.

Et ils lui jetèrent la partie de la statue, à laquelle était accroché le manteau fait avec la devantière.

La bonne femme rentra chez elle, et pour mettre à l'abri le pré-

cieux morceau de la statue, elle le plaça dans une boîte en bois qu'elle cacha sous la margelle d'un puits.

Lorsque le calme fut rétabli dans les esprits, et qu'il fut possible de rouvrir les églises, de réédifier les statues détruites, l'on chercha le morceau de la Vierge miraculeuse de Saint-Sauveur. Hélas ! l'humidité du puits avait fait pourrir le bois, et les vers l'avaient réduit en poussière impalpable.

La Vierge, qui se trouve présentement dans l'église Saint-Sauveur, ne renferme donc aucun débris de l'ancienne statue.

Le bon vieux prêtre, qui m'a raconté ce qui précède, a ajouté : « Si un jour vous publiez cette légende, ne manquez pas d'y ajouter que l'autorité religieuse a refusé d'accorder aucune authenticité à ce récit. »

Je tiens ma promesse.

La légende de Montgermont.

Peu de temps avant la Révolution de 89, un missionnaire dont on se rappelle encore le nom à Montgermont, M. Boursoule, vint prêcher une mission dans cette paroisse.

Le prédicateur fut tellement persuasif et éloquent, que tous les habitants de la paroisse allèrent l'entendre.

Le jour de la clôture de la mission, on se rendit processionnellement à la propriété de la Mettrie, et là, sur le bord d'un chemin, à trois cents mètres environ de l'église, un calvaire fut érigé.

Monté sur le talus, près de la croix, le missionnaire fit un grand sermon et annonça la Révolution qui se préparait, ainsi que les persécutions qui allaient atteindre l'Eglise et le Clergé.

« La preuve de ma mission providentielle, ajouta-t-il en terminant, c'est que l'herbe que mes pieds foulent en ce moment ne repoussera jamais. »

En effet, depuis plus de cent ans, en vain arrose-t-on cette terre et y plante-t-on des herbes et des fleurs, le sol reste stérile.

(*A suivre*).

Ad. Orain.

NOTES BIOGRAPHIQUES

HERVÉ RIELLE

LE PILOTE DU CROISIC

(Suite).[1]

La petite ville du Croisic, vue de la pointe de Pen-Bron, se présente au midi sur la longueur d'un kilomètre, avec son port, ses quais, ses joncheries ou ilôts formant des abris. La colline du Lenigo, à l'ouest, domine l'entrée du port, et le chenal avec le môle qui commence à l'établissement des bains de mer.

Au centre de la ville, entourée de jardins, s'élève l'Eglise, surmontée d'une tour carrée. A l'est, le Mont-Esprit, fait avec le lest des navires, et devenu une charmante promenade en colimaçon, s'élève au-dessus de la route de Batz, et offre un admirable panorama, d'où la vue embrasse à la fois l'embouchure de la Loire, l'Océan immense, et l'entrée de la Vilaine. On a sous les yeux le lac intérieur formé par les presqu'îles de Batz, les marais salants et les coteaux variés de Guérande. Le Croisic, dans une presqu'île n'a plus ses murs d'enceinte qui le faisaient ressembler à Tyr. Mais il a son môle, sa plage de sable, sa barrière, sa fontaine à distance, à laquelle les femmes de la ville, l'urne sur la tête, vont puiser l'eau comme les Tyriennes. La chapelle de Saint-Goustan, sur le rocher, est semblable au temple d'Hercule dont on voit encore les ruines. Comme du quai de Tyr, on apperçoit les collines qui commencent la chaîne du Liban, de même du Croisic on apperçoit les coteaux onduleux de Guérande. Dans la belle saison ce sont les mêmes effets de lumière qu'en Phénicie. On conçoit donc que les Phéniciens aient choisi pour y établir une colonie, ce site qui leur rappelait Tyr.

[1] Voir la livraison de mars 1900.

A la suite du traité de Westphalie, 1648, la marine française prospéra jusqu'à la bataille de la Hogue, 1692 ; le port du Croisic florissait par son commerce actif avec l'Espagne et la Hollande. La motte de la Croix de Ville a gardé le nom de Petite Hollande, en raison des nombreuses galiotes qui y abordaient. Les Suédois, les Danois, les Allemands échangeaient les bois du Nord contre les sels et les vins. Les relations avec le Canada, Saint-Domingue, la Guinée étaient continuelles. Aussi, la population tombée aujourd'hui à 2,000 âmes, s'élevait à 6,000. Les revers de Louis XIV, commencèrent la décadence du Croisic.

La maison que nous habitons ressemble à un châlet suisse. Elle n'a que les quatre murs, des poutres en chêne, énormes, et une haute toiture. C'est une vraie demeure de marins, car elle est ébranlée par les tempêtes de l'hiver comme un vaisseau sur l'Océan. On serait effrayé en entendant craquer les planchers et les cloisons, siffler tous les vents dans le grenier et l'escalier, si on n'était pas habitué au jeu des orages.

Un grand escalier en bois remplace l'escalier de pierre en usage sous Henri IV. Point de perron, mais une salle qui servait de boutique au rez-de-chaussée. L'entrée était sur la petite rue.

Elle avait été bâtie sous Louis XIII, par le capitaine Lebihan, puis passa à la famille de René Gérard, dont une fille épousa Briand. Sa fille, Marie-Catherine Briand, l'apporta en dot à Guillaume Rielle en 1723, et elle en prit le nom. Sa fille unique, Marguerite Rielle, épousa Thomas Guyot, capitaine de la rivière de Nantes en 1743. La maison Rielle n'avait à chaque étage qu'une seule grande fenêtre sur la façade du port. Mon père, au retour d'un voyage à Saint-Domingue, fit abattre la façade et la reconstruisit avec deux fenêtres au rez-de-chaussée et aux deux étages comme on la voit aujourd'hui.

Comme il était pressé de partir pour les Iles, il y fit travailler la nuit, à la lueur des flambeaux ; les travaux furent achevés avant le départ de son navire, qui attendait en rade de Mindin.

Un seul mot sur la bataille de la Hougue racontée *in extenso* au 1er article.

Pour éterniser sa victoire, si pénible pour la France, la reine Anne fit frapper 3,000 médailles pour la flotte ; et lord Bussel fut crée vicomte de Barfleur.

Courville dirigea la moitié de l'armée navale française sur les côtes de la Normandie, mais lord Russel le poursuivit et incendia quatre vaisseaux sur la rade sans défense de Cherbourg. Courville, lui-même se vit forcé d'échouer et de brûler treize vaisseaux dans la baie de la Hogue.

Dans cette dispersion générale des restes de la flotte française la division commandée par d'Amfreville cherchait un refuge sur les côtes de Bretagne. Poursuivie par une forte division anglaise, d'Amfreville appela à son bord tous les pilotes, pour savoir si il ne serait pas possible de trouver un abri et un refuge dans la rade de Saint-Malo. Tous, malgré l'opposition de Rielle déclarèrent l'impossibilité de faire franchir les passes aux vaisseaux, faute de profondeur et en raison de vent contraire.

Cette déclaration indigna Rielle ; et, lorsque le Conseil de guerre s'assembla, afin de prendre une dernière résolution, il demanda, avec instance à être entendu. Admis dans la salle, il s'exprima ainsi :

« Monsieur l'Amiral, Messieurs les capitaines de vaisseaux, ma-
« rin, et fils de marin, permettez-moi de vous exprimer l'indigna-
« tion qui allume le sang dans mes veines. Comme je ne connais
« point les précautions oratoires, inspiré par l'amour de la Patrie,
« j'en appel ici à l'honneur. Eh quoi ! vous allez décider qu'une
« escadre de navires de guerre doit s'échouer et être brûlée plutôt
« que de la voir tomber entre les mains de l'ennemi. Mais déses-
« pérer quand il y a un moyen de salut?... Quoique seul contre tous
« j'ai foi dans ma connaissance pratique de la rade. Souvent, et
« même par le mauvais temps j'ai fait entrer mon navire dans la
« Rance et dans le port de Saint-Malo, à basse mer.

« Je soutiens donc malgré la pusillanimité des pilotes que vous
« consultiez tout à l'heure, qu'il y a une profondeur d'eau suffi-
« sante pour le *Formidable*, le plus grand vaisseau de l'escadre. Je
« sais que les pilotes de Saint-Malo jurent sur leur tête de conduire
« les vaisseaux et les navires dans le port et que s'il y a de leur
« faute, ils sont condamnés à la peine de mort ; je me soumets à
« la même peine si je ne réussis pas malgré tout mon zèle. Je ré-
« ponds du succès sur ma tête. Sauvez l'escadre du Roi, vous le
« pouvez il en est temps encore ! !... Oui ! si les autres pilotes

« sont troublés par la crainte d'un échec, s'ils ont montré dans « cette occasion décisive une indigne lâcheté, quant à moi je ne « crains rien si ce n'est manquer au devoir d'un bon Français. « Pour sauver l'escadre il suffit que les vingt-et-un navires se « mettent à la suite du *Formidable*, que je mènerai en avant. Qu'ils « gouvernent sur la marche de ce vaisseau, et l'escadre est sauvée. « Vive le Roi ! !... » (1)

Le feu qui animait Rielle passa dans toutes les veines comme une étincelle électrique ; il y eut un murmure unanime d'approbation, et le Conseil lui donna l'ordre de se charger seul du salut de l'escadre Il gouverna donc le *Formidable* qui entra dans la rade de Saint-Malo, et vint mouiller à Belle Grève et à Solidor, avec toute la division sans accident ni avarie. Ce fut en vain que les Anglais la poursuivirent jusqu'à l'entrée du chenal. Il leur fallut se retirer de ce passage hérissé d'écueils, après avoir tiré de loin de vains coups de canon.

Pour Rielle, dès qu'il vit ses efforts couronnés de succès, il tomba à genoux sur le tillac remerciant Dieu. Pour se venger de Saint-Malo, les Anglais, quelques mois après, lancèrent contre cette ville une machine infernale, qui par un bienfait de la Providence éclata à distance. Ce n'était pas par intérêt ou par ambition qu'il avait agi, mais par un élan de patriotisme et d'indignation. Il était de ces hommes rares qui n'ont besoin que du témoignage de leur

(1) Au temps, bien loin déjà de notre jeunesse,

Les souvenirs d'enfance
Ne s'effacent jamais ! !...

Nous avons traduit, en les admirant, les splendides harangues surement faites après coup, que Quinte Curce, Tite Live, Tacite, etc... mettent dans la bouche de leurs héros ! ! ! Celle-ci est-elle du même genre ? C'est fort possible ! Le digne professeur de philosophie, se laissait facilement entraîner à l'égard de son grand'oncle. Dans tous les cas, cette allocution est l'expression fidèle des sentiments qui faisaient battre le cœur généreux d'Hervé Rielle, l'exposé parfait du mobile guidant l'intelligence, le courage, l'énergie du vaillant marin, du caboteur expérimenté dans cette action si belle qui recommande sa mémoire à la reconnaissance de la France et de la marine nationale.

Ces paroles vraies et bien senties, ont comme un regain de famille; elles sont comme l'écho de la tradition lointaine transmise aux générations de l'avenir, l'hommage rendu par l'arrière petit neveu au grand aïeul.

conscience et de l'accomplissement du devoir pour devenir un héros.

Heureux d'avoir sauvé sa division entière par la résolution spontanée de son pilote, M. Damfreville en rendit compte à M. de Pontchartrain, ministre de la marine, de la belle conduite d'Hervé Rielle. Il appela ensuite ce dernier pour le féliciter en présence des officiers de l'escadre et lui fit entendre qu'il avait écrit au ministre et que le Roi le récompenserait selon ses mérites. Rielle répondit en souriant : je n'ai fait que mon devoir, je vous demande pour toute récompense un congé pour aller rejoindre au Croisic, ma femme, la *Belle Aurore*, qui gémit tous les jours de ma longue absence !!... C'était le fait d'un nouveau marié ??..

Mais M. Damfreville et M. Pannetier furent complètement blâmés, par la Cour, de n'avoir pas conduit leurs vingt et-un navires, ainsi sauvés, à Brest, dont la route était entièrement libre, tandis qu'ils durent rester fort longtemps dans le port de Saint-Malo.

Le congé fut accordé sur-le-champ. Il partit immédiatement à cheval de Saint-Malo, traversa la Bretagne en ligne droite, arriva à son pays natal, où il vécut modestement de son état de capitaine au cabotage.

Depuis la Hogue, Hervé Rielle n'eut plus aucune occasion de faire parler de lui. Il continua la navigation, sans recevoir ni grâce ni faveur ; il ne fut pas même exempté de la capitation.

En 1714 il vit mourir son ami Bouguer, le premier professeur d'hydrographie au port du Croisic, qui eut pour successeur son fils devenu célèbre, par ses publications et surtout son voyage au Pérou avec la Condamine pour mesurer le degré terrestre du méridien.

Adonné à l'éducation de sa famille, on aimait à le citer comme le modèle du bon citoyen. Il occupait ses loisirs à la culture d'un petit jardin, et à la pêche des homards abondant sur les côtes depuis les rochers de Misbel, jusqu'à la pointe du Croisic.

La Belle Aurore était décédée en 1724 ; son mari ne lui survécut que cinq ans, étant mort en 1729, dans les bras des siens, après avoir reçu les secours de la religion, laissant à sa famille la tradition de la foi et de l'honneur. Il reçut la sépulture dans l'église de Notre-Dame-de-Pitié ; et sa pierre tombale disparut lorsque le pa-

vage fut refait à la suite de la réouverture du temple après le Concordat. Mais le souvenir de sa belle action ne fut point oublié par les marins qui désignent encore la demeure de sa famille sous le nom de MAISON RIELLE.

Pour rappeler encore mieux la figure de cet homme de mer vraiment antique, je puis tracer son portrait. Hervé Rielle était d'une constitution robuste, endurcie aux fatigues de tous les climats, sa taille moyenne, les épaules larges. Il avait un jarret de fer, un coup d'œil prompt, une parole brève, des gestes expressifs, un sang-froid dans le péril qui le faisait surmonter toutes les difficultés. Doué d'un esprit naturel, d'une imagination vive, il avait étudié les lettres, parlait bien l'espagnol, et possédait surtout la pratique et le génie du cabotage. Brave jusqu'à la témérité, susceptible et fier, entier comme un vrai Breton, il eut pu passer pour original aux yeux des étrangers. Sans affectation dans ses manières, bon ami, constant dans ses affections, il se montrait parfois morose si on le contrariait mal à propos, mais se reprenait vite à sa bienveillance naturelle. Franc jusqu'à la rudesse, s'il blessait son contradicteur par une saillie, il le désarmait en lui rendant service. Aimant l'indépendance, il savait se soumettre par devoir de discipline. Cependant il lui en coûtait à bord de contenir cet esprit croisicais qui convient mieux à des corsaires qu'à des marins bien disciplinés

Tel était l'homme dont la marine de Louis XIV, sut conserver le souvenir. Il n'est connu que par un seul fait, mais qui suffit amplement à sa gloire, et dont nous sommes heureux de redire quelques détails biographiques qui peuvent mieux le faire connaître.

LE FILS DE RIELLE

Guillaume du second lit, fils aîné de Rielle, né en 1699, embrassa la carrière de son père, après avoir fait ses études à l'école d'hydrographie établie par Colbert au Croisic, fit des campagnes sur mer et devint capitaine au long cours.

La compagnie des Indes était puissante, la France possédait les

îles de France et de Bourbon, et avait fondé un établissement au fort Dauphin à Madagascar, en 1642. Une compagnie s'était formée pour y faire le commerce, mais l'insalubrité du climat nuisit au premier essai. C'est Levacher de la Rochelle, surnommé Lacase, qui fut le véritable fondateur de l'établissement de Madagascar en 1663. Le père Etienne, chef de la mission des Lazaristes, périt, par imprudence en 1664.

Nommé capitaine d'un trois-mât armé à Nantes, il navigua dans l'océan Indien ; et dans un voyage à Madagascar il fut atteint par la fièvre au fort Dauphin, dont l'insalubrité était mortelle pour les Européens. Il y mourut en 1730, un an après son père, ayant reçu des Lazaristes établis dans cette île les consolations de la religion. Cette station a été abandonnée ; mais son tombeau est là, dans le cimetière français, qui atteste encore aujourd'hui le souvenir de la patrie.

Les veillées se continuèrent ; ma mère, si résignée à la volonté de Dieu, ne put s'empêcher de nous citer une fois : le proverbe a raison, mes enfants :

Femme de marin,
Femme de chagrin.

Mon père et mes deux oncles sont morts aux Iles, mes trois frères ont eu le même sort. On est effrayé du nombre des marins du Croisic, victimes de la mer, enlevés par la fièvre jaune, péris dans les naufrages, tombés dans les combats contre l'Angleterre.

Voilà encore des Rielles Croisicais auxquels est bien dû de rappeler leur mémoire.

L'enfant devint plus tard capitaine de navires ; mais, moins heureux que Rielle, mort à terre dans son lit, il périt par un naufrage devant le cap Ortégal, et eut pour tombe sur les bords de l'Océan, une plage inconnue.

Y a-t'il encore des Rielle ? dis-je à ma mère. Hélas ! reprit-elle, je suis la dernière descendante. Tous les hommes ont péri, comme il n'est que trop ordinaire dans les ports de mer ; et, il y a déjà plusieurs années que s'est éteinte, au Pouliguen Mlle Rielle de Hérissé, la dernière du nom.

Hervé Reille avait deux frères, Ollivier et Jean Rielle, dit le Moine.

Ce dernier avait épousé le 5 juillet 1695, « dans l'église de Notre-Dame-de-Pitié, du Croisic, Julienne Penneguez, fille de Laurent Penneguez et de Catherine Oillo, avec dispense du quatrième degré... »

L'acte est signé : Raoul Fourès, Jean Rielle, Hervé Rielle, Julienne Le Penneguez, Guillaume Tenguy, Dubochet, D. Mahé, prêtre, recteur.

Jean Rielle mourut le 16 mai 1697 âgé de 44 ans, ce qui met sa naissance en 1653, et, par conséquent, le donne comme aîné de son frère Hervé.

Sans chercher à établir la descendance de Jean Rielle, nous reproduisons seulement deux actes qui constatent l'existence, au commencement de ce siècle, de divers membres de la famille Rielle, dont les liens avec le maître pilote se trouvaient déjà un peu éloignés, et qui, croyons-nous, furent les derniers de ce nom probablement éteint aujourd'hui.

« Partage en quatre loties égales des biens fonds dépendans des successions des sieur Ollivier Rielle (fils de Jean), et demoiselle Marie Couët, fait entre demoiselle Suzanne Rielle, veuve du sieur Julien Guihard, officier de navires. Ladite demoiselle Suzanne Rielle en privé nom et comme acquéreur des demoiselles Catherine Rielle et Marie-Suzanne Rielle, filles majeures, par acte de licitation du matin de ce jour au rapport des notaires soussignés, qui sera contrôlé avec la présente, fondée pour les trois quarts dans la succession desdits feus sieur Ollivier Reille et demoiselle Marie Couët, ses père et mère d'une part ; le sieur Joseph Le Cerf, maître de barque et demoiselle Olive-Rose Rielle, son épouse ; Suzanne Rielle, fille majeure, sœur du Tiers-Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel ; le sieur Charles Cauzic, marin, et demoiselle Jeanne Rielle, son épouse, et Catherine Rielle aussi majeure de vingt-cinq ans ; lesdites Olive-Rose, Suzanne-Jeanne et Catherine, filles et héritières du feu sieur Guinolay Rielle, qui, fils et héritier étoit aussy desdits feus sieur Olivier Rielle et demoiselle Marie Couët ; en ce qualité fondés pour l'autre quart dans lesdites successions. Auquel partage et alotissement des biens a été procédé sur la vue des anciens titres et partages. . . . . L'an 1768, le 23 septembre. » (Arch. départ. de la Loire-Infér , E, 1168.

Enfin les registres de Batz, avant l'érection de la commune du Pouliguen nous ont donné :

L'acte de décès d'Olive-Rose Rielle, veuve de Joseph Le Cerf, fille de feus Guinolé Rielle et Marie-Anne Larragon, décédée le 1er décembre 1821, au Pouliguen âgée de 90 ans, née en 1731.

Catherine, célibataire, décédée, âgée de 66 ans, le 16 juillet 1805, née en 1739, puis une de leurs cousines Ollive Rielle, veuve Guervel, aussi décédée au Pouliguen le 24 août 1805, ce qui tendrait à prouver que la famille Rielle s'est éteinte dans cette petite ville aujourd'hui l'une des plus agréables stations balnéaires de notre département.

En terminant, nous croyons pouvoir faire observer au lecteur une seconde fois, qu'il ne s'agit nullement, pour les habitants du Croisic, d'une légende pas même *nouvelle*, ainsi que ledit notre digne confrère M. Orieux ; mais précisément et simplement d'un fait héroïque, le passage si difficile du Raz Blanchard, confondu mal à propos avec l'entrée du port de Saint-Malo, qui n'en fut que la conséquence, et la conservation à la marine française de vingt-et-un vaisseaux. Fait unique dans les annales de la marine nationale, tombé promptement dans l'oubli, par suite de désastre que la fatale journée de la Hougue, infligeait à la gloire du Roi Soleil. Et la courageuse action du maître pilote, Hervé Rielle, ne laissa plus qu'un vague souvenir dans la mémoire de ses compatriotes.

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

CARTULAIRE DE L'ABBAYE DU RONCERAY D'ANGERS. TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS, dressée par Eugène Vallée et imprimée sous les auspices et aux frais du comte Bertrand de Broussillon. Paris et Angers, 1900. In-8.

Tous les érudits, ceux en particulier qui possèdent l'édition du *Cartulaire* devenue rare, ne pourront qu'applaudir à l'apparition d'une table qui vient compléter si utilement, après plus de cinquante ans, la publication du document lui-même faite par M. Marchegay. Ce savant est trop connu par les nombreux textes historiques qu'il a mis au jour avec la plus grande compétence, pour que nous fassions ici son éloge. On sait que ces textes concernent presque exclusivement nos provinces de l'Ouest.

Nous nous faisons un devoir de remercier M. le comte de Broussillon, qui marche sur les traces de M. Marchegay, ainsi que M. Vallée, du service qu'ils viennent de rendre aux travailleurs.

R. BLANCHARD.

* * *

LA NUIT, poésie de Camille Natal, musique de F. Chantaize, Gallet, éditeur, 6, rue Vivienne, à Paris. Prix net 2 fr.

O Nuit, le front nimbé de calme et de mystère,
J'aime tes voiles noirs et tes sombres attraits,
Es-tu fille du ciel ou l'enfant de la terre?

Tels sont les premiers vers de la ravissante *terza rima*, signée par le poète connu et apprécié, Camille Natal. Cette poésie a su provoquer à F. Chantaize, compositeur de beaucoup de talent, une exquise mélodie, toute imprégnée des mystérieuses émotions qui se dégagent des heures où la nature s'endort, paisible, sous les caresses des rayons lunaires, et où le cœur de l'homme, endolori par les cuisantes, pensées de l'existence, s'apaise avant de goûter le repos du sommeil.

Paroles exquisement poétiques, musique harmonieusement rythmée

ou doucement berceuse et tendre, forment un tout ravissant qui laisseront l'auditoire sous le charme.

Professeurs de chants, n'hésitez point à vous procurer cette très jolie mélodie, soit pour la chanter dans vos concerts, soit pour l'indiquer à vos élèves.

*
* *

AUX CHAMPS ET AU FOYER, poésies, par Achille Millien, Illustrations d'artistes nivernais. — Paris, Lemerre, 1900.

Je retrouverais pour le nouveau volume de vers de M. Achille Millien les éloges que j'ai appliqués au précédent : *Chez nous*. C'est la même poésie, saine et forte, poésie de grand air qui dit bien haut ce qu'elle pense, dans son mépris pour les complications du sentiment et les subtilités de l'expression. C'est la Muse des champs et des bois, qui se retrempe aux sources vives et intarissables de la Nature. Plus heureux que Brizeux, M. Millien n'a point quitté le sol où, pour la première fois, il a vu la lumière du jour ! il y a gagné d'écrire des *géorgiques* nivernaises, qui méritent aussi de s'appeler des *géorgiques* françaises. Il pourrait, sûr d'être entendu, adresser à la patrie entière l'invocation du poète latin :

Salve, magna parens frugi, Saturnia tellus !

L'amour de la terre M. Achille Millien le porte au plus profond de lui-même, et il s'inquiète avec raison de le voir aujourd'hui renié par une race ingrate. Ecoutez ces vers placés au seuil du livre :

La nation, chez qui le mépris de la terre
Entraîne l'abandon du sol héréditaire,
Court aveugle et front bas au devant du danger ;
Un tel peuple, énervé, frappé de déchéance,
Atteint dans son principe, est, à brève échéance,
Prêt pour la servitude et mûr pour l'étranger.

Pour se mettre à la portée de tous en dénonçant un péril national, la poésie de M. Millien emprunte presque ici le langage de la prose, elle rase la terre, mais, d'un brusque coup d'aile, elle va s'élever vers le ciel pareille à cette *alouette de France*, son emblème et son symbole.

Sous des titres clairs et simples, se déroulent de courts poèmes parfois lumineusement gais comme des soleils d'avril, plus souvent graves et doux qui nous parlent de la famille honorée, de la patrie respectée, de la

religion, toujours associée à la vie des humbles. Dans cette dernière note, pieuse et méditative, je veux citer quelques vers de *Vieille église* :

Il émane de toi cette mélancolie
Des êtres que je vois sur le point de périr
Dont l'âme à s'exhaler s'apprête et se délie,
Pour qui toujours mon âme est près de s'attendrir.
Nos pères te savaient douce et consolatrice,
Notre âge, fanfaron d'ingrate impiété,
Regarde froidement l'aile dévastatrice
Du temps qui sans répit bat ton front dévasté.

Regrets d'artiste! M. Millien sait que la *Vieille église* n'entraînera pas l'Eglise dans sa chute. Le besoin de croire, le besoin de prier sont éternels.

Quelques-uns des poèmes de M. Achille Millien, *le Héron*, *la Grand'-mère*, *le Gueux*, sont des morceaux que je souhaiterais de voir reproduits dans une *Anthologie* avec les dessins qu'ils ont inspirés à des peintres nivernais, amis de l'auteur D'autres poésies, plus lyriques, ballades du temps passé, chansons du temps présent, pourraient être réunies sous le titre de l'une d'elles « *Fleurs de mai* » et opposées aux « *Fleurs du mal* » que cultivent des Baudelairiens attardés.

O. DE GOURCUFF.

*
* *

CONTES SURHUMAINS, par Victor Emile-Michelet. — Paris, Chamuel éditeur, 1900.

Assez de philosophes ou de romanciers ont rabaissé l'homme, le faisant descendre jusqu'à la *bête* ; notre estime reste acquise à ceux qui le font monter ou remonter jusqu'à l'*ange*. Au *surhomme*, représentant idéal de l'humanité, d'après M. Paul Adam, répondent les *Contes surhumains* de M. Victor Emile-Michelet.

Cet écrivain, que son origine bretonne nous rend plus cher, compte parmi les penseurs les plus profonds, les stylistes les plus accomplis de l'époque présente. Son esprit scrute le mystère. Son âme l'entraîne vers l'au-delà ; sa forme, d'une pureté classique, donne à ses idées un relief saisissant, et l'on peut dire que dans les régions occultes, où s'aventure sa curiosité, il a mis de la clarté, de la lumière.

Aux studieux admirateurs de Chateaubriand, de Flaubert, qui cherchent dans la phrase française le rythme et le nombre de la phrase grecque, je recommande la *Détresse d'Hercule*, un poème très justement

dédié à Léon Dierx, et *Sardanapale*, un autre poème en prose — où l'auteur drape ses théories de l'étincelant manteau des images. Parmi les nouvelles, d'accent plus moderne, qui évoquent parfois le souvenir de ces deux grands disparus, Barbey d'Aurevilly, Villiers de l'Isle Adam, il en est une qui m'a plu surtout par l'atmosphère de mélancolie celtique dont elle est pénétrée. Mais, dans ce *Mystère d'une incarnation*, qui absorbe tous les désirs, tous les espoirs, tous les regrets d'un homme autour de la tombe d'une enfant morte à deux mois, je relève la phrase suivante : « Celle d'origine, Hélène dédaignait la médiocrité du génie français qui, seul jusqu'à l'aurore du XIXe siècle, n'avait pas pu donner au monde un grand poète. » Si, Français, nous ne protestons pas par les noms de Ronsard, de Corneille, de La Fontaine, de Chénier, il faudra que, Bretons, nous mettions en avant ceux des bardes méconnus, dont l'auteur du *Barzaz-Breiz* exhuma les poèmes des ténèbres du passé.

O. DE GOURCUFF.

*
* *

AU PAYS D'ALETH. — Etude sur Aleth et la Rance et Histoire de Saint-Servan, par M. Jules Haize. — Saint-Servan J. Haize, 1900.

Les monographies de villes bretonnes sont assez nombreuses. A celles qui déjà datent de loin, le « *Nantes* » du Dr Guépin, le « *Guingamp* » de S. Ropartz, bien d'autres, s'ajoutait récemment le *Dinan* de M. Bellier-Dumaine. Voici un excellent « *Saint-Servan* » écrit, imprimé, édité par M. Jules Haize, membre de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine.

Ce livre respire le plus ardent et le plus intelligent amour du clocher, il nous renseigne d'abord sur Aleth et la Rance, puis sur les origines, les monuments religieux et civils, le passé glorieux de la ville qui succède à Aleth Saint-Servan. Notons ce que M. Haizé dit de la Rance, assez ingénieusement rapprochée du Rhin, de l'antique cité d'Aleth, dont l'étymologie reste mystérieuse et dont le *Roman d'Aquin*, notre roman de chevalerie, nous a fait connaître le rôle historique, de la vieille Tour Solidor, cette sentinelle toujours hardiment dressée à l'entrée du port. Je le répète, le livre, qui est plutôt, malgré une documentation très sûre, œuvre de vulgarisation que d'érudition, a droit à tous nos éloges : des gravures, cartes et plans complètent très heureusement l'histoire de la cité, sœur plutôt que rivale de Saint-Malo, la cité corsaire.

O. DE GOURCUFF.

*
* *

KLÉBER EN ÉGYPTE. — KLÉBER ET LES VENDÉENS. — Deux brochures de documents inédits publiés par MM. R. Vagnair et J. Venture. — Paris, Librairie et Imprimerie Militaires, 1899 et 1900.

Il y aura un siècle dans quelques semaines, Kléber « cet Achille » — comme l'appelait Victor Hugo — tombait sous le poignard d'un Musulman fanatique. Le jeune général s'était illustré sur tous les champs de bataille de la République, en Vendée, il avait enduré la plus cruelle épreuve, celle de conduire des Français contre des Français, mais il était sorti de la lutte fratricide sans entacher sa réputation de loyauté traditionnelle. Tout ce qui rappelle Kléber ne peut manquer d'intéresser des lecteur, même cent ans après sa mort. M. Rodolphe Vagnair a pu exhumer des papiers d'un bibliophile niçois, M. J. Venture, deux manuscrits de très grand intérêt : l'un est le recueil des lettres adressées à Kléber alors gouverneur d'Alexandrie (1798) par des officiers des armées de terre et de mer dont quelques-uns, Lannes, Brueys, Berthier, sont devenus célèbres ; l'autre est la relation, écrite par Kléber lui-même, des opérations militaires qui précédèrent la bataille de Savenay. Ce récit donne du caractère et de l'esprit de Kléber l'opinion la plus avantageuse; M. Vagnair apporte en le publiant une contribution utile à l'histoire des guerres de la Révolution.

O. DE GOURCUFF.

*
* *

ETUDES DOCUMENTAIRES SUR LA VENDÉE ET LA CHOUANNERIE, par Ch. L. Chassin. Table générale, alphabétique et analytique, des trois parties — Paris, Paul Dupont, éditeur, 1900.

Les dix volumes de M. Chassin sur les guerres de la Vendée ont épuisé la matière. Chacun d'eux est suivi d'une table détaillée. Mais l'auteur, dont l'ardeur au travail ne connait pas de bornes, a voulu faire mieux. Sa *table générale*, récemment publiée, est le fil conducteur qui guide le lecteur (toute personne soucieuse de connaitre l'histoire de la Vendée militaire) à travers l'immense labyrinthe. Plus de 5000 noms de personnes, de 600 noms de localités, 350 notices sur les faits et gestes des acteurs de ce drame formidable : voilà le résumé du livre, qui a plus de 650 pages de texte à deux colonnes. Je donnerai une idée de l'importance de la partie biographique en disant que quatre pages sont consacrées à

Charette, neuf à Hoche. Mais le relevé des faits principaux, (combats ou traités, réunions ou manifestes), épars dans l'ouvrage, a dû demander à M. Chassin une somme énorme de travail. La voici au bout de ses peines, ayant gagné le droit d'écrire : *Exegi monumentum*. Il à fait suivre cette table, égale en importance et en valeur à celle de M. de Boilisle pour les *Mémoires* de Saint-Simon, de la reproduction de deux cartes anciennes du géographe de Belleyme et d'une petite carte de la presqu'île de Quiberon. Les critiques adressées à M. Chassin n'atteindront pas son dernier volume. Il faut saluer les érudits qui, traitant un sujet, ont voulu que rien ne fût oublié, rien livré au hasard, et souhaiter à tout livre d'histoire une table dans le genre de celle-ci. O. DE GOURCUFF.

***

Quelques-unes de ces fines poésies dont Dominique Caillé est trop avare paraissent en une brochure, tirée à 20 exemplaires. Je ne connaissais pas le sonnet en rimes féminines « *Naïade,* » inspiré par un tableau d'Aimé Marot. Les élégies à Charles Loyson et « *sur la mort de Madame Riom* » participent de la pureté cristalline d'André Chénier, de la noblesse d'idées et de forme de Lamartine. Voici un joli croquis « Au bal, un touchant dialogue à la manière anglaise, « Le premier chagrin. » Quant aux sonnets sur une première communion et un renouvellement, ils me touchent de trop près pour que je dise d'eux tout le bien que j'en pense. La destinataire est ma fille et l'auteur est mon ami.

O. DE G

***

Dans le dernier numéro de *La Veillée*, la revue très artistique et bravement décentralisatrice de Pierre Lelong, la Bretagne est bien représentée par des vers de Jos Parker et une étude de M. Hugues Lapaire sur Joseph Forges, peintre breton de talent. O. DE G.

***

A notre époque enfiévrée, les sérieux labeurs passent presque inaperçus. On n'a pas rendu toute la justice qu'elle mérite à Mme Jeanne France, auteur de vingt romans pour la jeunesse, de plusieurs recueils de poésies, pièces de théâtre. Citons, en ce dernier genre, un drame émouvant, *le Calvaire*, (ce calvaire est gravi par un très honnête homme, que son beau-fils soupçonne d'un crime odieux et se croit en droit de traiter comme Hamlet le justicier traite le roi infâme). Avec *le Calvaire* pièce émouvante et sobrement écrite, que la *Bibliothèque de l'Associatio* publie avant qu'un théâtre le joue dans ses décors bretons, nous rece-

vons de Mme Jeanne France, une petite brochure « *Du Féminisme au Luxe* », qui conclut ainsi : « Il nous faut quelques féministes vaillantes, au cerveau bien équilibré, sans vain orgueil, pour nous faire rendre justice, et il nous faut aussi une multitude de femmes, de vraies femmes, simples et saines, aimantes et saintes. » Si Mme Jeanne France avait mis « chrétiennes » à la place de « saintes », terme un peu ambitieux, nous nous entendrions tout à fait.

O. DE G

***

Poil de Carotte, tel est le surnom du plus jeune fils des Lepic, que sa mère maltraite, et que son père ne connait pas ; tel est le titre d'une très curieuse petite comédie de mœurs de M. Jules Renard qui a pour héros ce Cendrillon masculin. La scène où Poil de Carotte et son père, victime, lui aussi, des inégalités d'humeur de l'acariâtre Madame Lepic, apprennent à se connaître et à s'aimer, est tout bonnement exquise. La pièce, qui plut beaucoup au théâtre Antoine, admirablement jouée qu'elle était, aura un grand succès de lecture dans l'élégante édition Ollendorff, car elle est non seulement très bien écrite, mais basée sur des sentiments vrais et des situations vraisemblables.

O. DE O.

***

L'ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE ILLUSTRÉE DU XXe SIÈCLE, publiée sous la direction de MM. Buisson, professeur à la Faculté des Lettres de Paris ; Larroumet, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts ; Stanislas Meunier, professeur au Muséum. 1 franc le volume, souscription aux 120 volumes : 200 francs. Société française d'éditions et art. — L. X. May. 7, rue Saint-Bernard Paris.

Le 11e volume, *Microbes* et *Infusoires*, qui a pour but de mettre une science toute nouvelle à la portée du grand public, devait, par devoir, lui conserver son véritable aspect, la simplifier, la défigurer. Par exemple, la question la plus passionnante pour le public est certainement la question de l'*immunité*, qui a déjà permis de guérir la diphtérie, qui prémunit nos troupeaux du charbon, et qui a réduit presqu'à rien la mortalité par la rage. Il a été donné à ce mot, premièrement une sorte de plan général qui mettra le lecteur au courant de cette question si importante, puis, pour chacun des points particuliers, il est traité avec des détails, ainsi le lecteur peut acquérir d'abord une vue d'ensemble, puis préciser ces notions.

En outre, l'auteur, grâce à une grande pratique personnelle, indique les procédés simples qui permettent d'arriver au même résultat que les procédés plus compliqués décrits dans les livres classiques; et ainsi les lecteurs se trouveront attirés vers l'étude de cette science, pour laquelle le bagage absolument nécessaire n'est pas d'un prix considérable.

12e volume : *l'Architecture*. — L'architecture, si justement honorée chez les anciens, n'est plus de nos jours, appréciée à sa valeur réelle : et il n'est pas rare de rencontrer dans notre société moderne des personnalités n'ayant qu'une très vague idée de cet art et des règles qu'il prescrit.

Ce dictionnaire est à la fois un excellent lexique des termes d'architecture et une œuvre d'utile vulgarisation artistique.

* * *

A LA CÔTE D'IVOIRE. SIX MOIS DANS L'ATTIÉ (Un Transvaal français), par Camille Dreyfus. — Un volume petit in-8°, avec 35 gravures et 4 cartes. Paris. *Société française d'Editions d'Art*. L.-Henry May. 7 et 11, rue Saint-Benoît. — Prix, broché. *3* fr. *50*.

Conduit par la destinée sur la côte occidentale d'Afrique, à la Côte d'Ivoire, dans ce pays où Marchand a commencé sa gloire et où Binger a consacré la sienne, M. Camille Dreyfus fut successivement commerçant, défenseur au tribunal et explorateur. Son livre est le récit d'une exploration chez les Attiés dans un pays dont quelques coins seulement étaient connus, où il a précédé la mission Houdaille.

Camille Dreyfus s'est souvenu, juste dans la mesure où cela était nécessaire, qu'il avait appartenu au monde des lettres et de la politique. A côté d'un récit détaillé, photographique pour ainsi dire, des événements quotidiens, à côté de la description des étapes et des gites, à côté de l'étude des ressources économiques de ces régions visitées pour la première fois, l'auteur ne s'est interdit ni les digressions philosophiques, ni les aperçus politiques. Le livre écrit avec verve, d'un style très net qui n'exclut pas le pittoresque, dénote chez son auteur des connaissances variées.

* * *

LA MÉDAILLE DE 1870.

Une pétition pour la demande de la MÉDAILLE DU SOUVENIR ET DE L'ESPÉRANCE DE 1870-71, qui est approuvée par 362 Députés et un grand nombre de Sénateurs, devant être prochainement déposée sur le Bureau du Sénat, l'*Union des Anciens Combattants des Armées de terre et de mer de 1870-71*, prie tous les anciens défenseurs de la Patrie qui ont à

cœur de voir aboutir cette juste revendication, de faire parvenir de suite leurs noms et adresse au *Comité Central, 40, rue de Trévise, à Paris.*

*
* *

A TRAVERS L'EXPOSITION

L'Exposition Bretonne ouvre ses portes au moment où nous mettons sous presse, par l'inauguration du *Cabaret Breton* de Léon Durocher et Pierre Laurent, installé dans l'Hostellerie de la Duchesse Anne. Nous reparlerons des séances du *Cabaret*, qui réunissent l'élite des poètes et chansonniers bretons.

*
* *

Parmi les attractions les plus artistiques de l'Exposition compte une reconstitution de l'*Andalousie au temps des Maures*, dont les affiches de Lunois nous donnent par avance une brillante idée.

*
* *

Enfin la *Grande Roue* — énorme roue de bicyclette avec son axe, ses jantes, ses rayons, élevant à la fois 1600 personnes qu'elle promène au-dessus de Paris et de l'Exposition — la *Grande Roue* est une merveille de mécanique, la solution vivante d'un des plus curieux problèmes de la navigation aérienne.

*
* *

La *Nouvelle Revue Rétrospective* poursuit ses investigations dans le passé Avec beaucoup d'à propos, M. Paul Cottin et ses collaborateurs rattachent ce passé au présent. C'est ainsi que, dans le tome XI, le dernier paru nous trouvons des traces d'attaques dirigées contre l'armée par la presse de 1789-1790 et de protestations indignées des officiers dont l'un écrit : « Messieurs les journalistes doivent être réprimés avec la plus grande sévérité ». Qu'y a-t-il de nouveau sous le soleil? le féminisme? Mais, en 1790, une dame veuve de Vuignerias envoyait aux femmes du département de la Charente un curieux « cahier de doléances », publié par M. Léonce Grasilier, où elle demandait que les femmes ne fussent représentées que « par leur même sexe ». A côté de ces chapitres d'histoire anecdotique et d'autres non moins intéressants sur la *Question juive*, au début de la Révolution, et *Les Otages de Louis XVI*, il faut lire les copieux *Mémoires de la Lune*, un autre Bachaumont, le *Journal* de Vernes, sur le siège de Toulon, les *Souvenirs* du capitaine de vaisseau Krohm tout le volume enfin aussi attrayant qu'instructif.

O. DE G.

Le Gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

CHATEAUBRIAND ET SA FOI RELIGIEUSE

I

Chateaubriand est une de nos gloires françaises : il est en même temps une de nos gloires bretonnes. Le bruit qui se fait autour de sa renommée, pour la grandir, l'abaisser ou la défendre, doit avoir son écho et son retentissement dans notre province : nul de nous n'y peut rester indifférent. Nous croyons donc prévenir les désirs de nos lecteurs en les entretenant d'une question récemment traitée qui a pour objet la conscience même du grand écrivain, le fond de son âme. Dans ces replis secrets, où pénètre seul le regard de Dieu, conservait-il intacte la foi chrétienne de son enfance, la foi qu'il a professée dans le *Génie du Christianisme* ? Ou bien n'a-t-il été en réalité qu'un peintre au brillant coloris, qu'un artiste tirant de beaux effets littéraires ou oratoires du catholicisme auquel il ne croit plus ? En deux mots fut-il un chrétien convaincu ou un joueur de flûte sans conviction sincère ?

La question, à peu près résolue jadis dans ce dernier sens par Sainte-Beuve, valait la peine d'être examinée de nouveau. Nous sommes heureux qu'elle ait tenté un prêtre fort distingué, M. l'abbé Bertrin qui l'a prise pour sujet d'une thèse de doctorat ès lettres, et nous nous empressons de signaler cet ouvrage bien composé et excellemment pensé qui venge notre Chateaubriand d'attaques malveillantes et d'insinuations perfides[1].

M. Faguet, le nouvel académicien, estime qu'il n'était pas nécessaire de consacrer tout un livre à l'examen de ce problème biographique et moral[2]. Nous nous permettons de ne pas être de son

[1] *La Sincérité religieuse de Chateaubriand* par l'abbé Georges Bertrin, agrégé de l'Université, docteur ès-lettres, professeur à l'Institut catholique de Paris. (Paris, V. Lecoffre, 1900, in-12).

[2] *Revue bleue*, n° du 17 février 1900.

avis. L'honneur d'un homme éminent, l'honneur des lettres, la saine psychologie sont intéressés à ce qu'aucune preuve, aucun argument ne soient négligés, à ce que rien ne subsiste des conclusions que le détracteur a suggérées à ses lecteurs. D'ailleurs le jury de la Sorbonne a jugé comme nous, puisqu'il a accordé ses suffrages au récipiendaire avec une mention spéciale, — marque certaine d'entière satisfaction. C'est un triomphe pour M. l'abbé Bertrin.

Quelque place que tienne aujourd'hui Chateaubriand dans l'histoire littéraire de notre pays, on ne peut plus se faire, en le lisant, une idée complète de l'admiration qu'il a inspirée à ses contemporains. « Nous lui avons donné, écrit M. Nisard en 1834, toutes les louanges que le cœur fait trouver : nous l'avons mis à la tête de tous les écrivains de notre âge, poètes et prosateurs, et au même rang que les plus grands noms de notre littérature... Nous l'avons lu et appris par cœur : nous lui avons fait hommage de toutes nos réputations naissantes : nous avons déposé à ses pieds toutes nos couronnes, comme d'humbles écoliers aux pieds de leur maître[1]. »

Les jeunes littérateurs qui se présentaient devant lui, pour lui offrir le premier tribut de leurs respects, se sentaient aussi émus qu'en présence d'un puissant monarque : leurs cœurs battaient à rompre dans leurs poitrines[2]. Ce n'était pas seulement le grand écrivain « qui exerçait alors une influence souveraine et presque royale sur les intelligences[3] », c'était aussi l'apologiste chrétien : « Avant de pouvoir lire vos ouvrages, lui écrivait, en 1827, un jeune poète, j'avais appris à vénérer le courageux défenseur du catholicisme[4]. » Dans nos églises, combien de fois n'avons nous pas même entendu citer en chaire les écrits de « l'immortel » Chateaubriand.

La publication du *Génie du Christianisme* a été un mémorable événement qui, se produisant à l'heure la plus propice, a contribué

[1] *Lectures des mémoires de M. de Chateaubriand*. Paris, Lefevre, 1834, in-8°, Préface, p. IV et V.

[2] *La Vie d'un poète, Edouard Turquety*. Paris, Gervais, 1885, in-12, p. 64.

[3] Id., id.

[4] Id., p. 41.

pour sa grande part à une véritable renaissance du sentiment religieux. Après les encyclopédistes, après Voltaire, après les persécutions, après tant de ruines accumulées, ces pages, — œuvre émue d'un simple fidèle, grand peintre et grand poète, — ont réjoui les âmes des croyants et réveillé chez d'autres des souvenirs assoupis. Ce culte, si souvent raillé par les Voltairiens, ce culte banni sous le règne de la Terreur n'était donc pas ridicule ou odieux ! Il était donc empreint d'une belle et douce poésie, plus grande et plus haute que celle dont s'entourait la mythologie païenne ! Préparant ainsi les voies à des démonstrations plus savantes, d'une théologie plus profonde, Chateaubriand pouvait dire avec raison que le catholicisme lui était en partie redevable de l'action nouvelle qu'il allait prendre sur la société française.

Depuis 1802, il n'a jamais manqué une occasion d'affirmer ses croyances : ses ennemis politiques qui lui contestaient la fixité dans les idées et les doctrines, n'attaquaient pas sa bonne foi[1]. Qui donc pouvait en douter en 1834, à l'époque où l'éminent écrivain, en pleine possession de sa gloire, y mettait le comble par l'annonce de ses mémoires ? Qui donc eut alors émis un soupçon sur sa sincérité religieuse ? Toutes les plumes l'accablaient de louanges : on se disputait l'insigne faveur d'assister chez Mme Récamier, en petit comité, aux premières lectures de l'ouvrage que son auteur condamnait à une célébrité posthume. On était très empressé de faire savoir *Urbi et orbi* de quelle faveur on avait été honoré et l'on donnait au public la primeur de quelques pages choisies avec art. Quant à ceux qui n'avaient eu que la ressource d'écouter aux portes, ils tenaient aussi à proclamer qu'ils en savaient très long.

Ces indiscrétions avaient piqué la curiosité publique et, pour la satisfaire, un éditeur réunit en un volume in-8, devenu assez rare, les principaux articles de la presse française, avec une préface de Désiré Nisard, dont nous avons cité quelques lignes, en y joignant plusieurs fragments des fameux *Mémoires*.

[1] Voir, dans ce sens, une notice fort peu bienveillante et même assez méchante dans la biographie des *Quarante de l'Académie française*. (Paris, 1826, in-8, 2e édition, p. 55 et s.).

Parmi ces articles, il en est un qui, pour le ton dithyrambique et pour l'émotion débordante, dépasse tous les autres[1] : c'est celui que Sainte-Beuve avait fait paraître dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 avril 1834) pour apprendre à ses lecteurs qu'il venait de goûter « une de ces vives jouissances d'imagination et de cœur qui suffisent à embellir et à marquer comme d'une fête singulière toute une année de la vie. » Il veut embrasser, étreindre en lui « un de ces rares moments pour qu'après qu'ils auront fui, ils augmentent encore de perspective, pour qu'ils dilatent d'une lumière magnifique et sacrée le souvenir. » Il parle du *Génie du Christianisme* qui, à son apparition « remplit l'horizon de ses subites clartés », de « l'incomparable succès » de Chateaubriand, de « sa destinée ultérieure qui dut se dérouler dans cette majestueuse inauguration et à partir de cette colonne miliaire que surmonte une croix », de « cette dévotion éloquente », de « cette invocation au christianisme au sein d'une carrière d'honneurs, de combats politiques ou de plaisirs. » Et nous ne citons pas les passages les plus louangeurs[2].

II

Les hommes de notre âge étaient encore de petits enfants à l'époque où Sainte-Beuve faisait ainsi fumer un pieux encens devant la gloire de Chateaubriant : ils étaient des jeunes gens sortis du collège, désireux d'apprendre de la vie et de la littérature plus que ne leur avaient révélé les leçons de leurs professeurs et les résumés classiques. C'est à ce moment que Sainte-Beuve entama dans le *Constitutionnel* la longue série d'études littéraires qui constitue — sous quelques réserves — la meilleure part de son œuvre critique. Nous nous souvenons encore de l'impression sérieuse qu'elles nous produisirent, de l'admiration que nous éprouvâmes pour ce talent si fin, pour cet art si ingénieux, grâce auxquels nous refaisions avec tant de plaisir notre cours de rhétorique.

[1] P. 107.

[2] Cet article a été reproduit par Sainte-Beuve dans ses *Portraits contemporains* (édition de 1847, I, p. 7. — Edition de 1869, 1, p. 9).

Parmi les articles qui nous frappèrent, nous citerons ceux qu'il consacra à Chateaubriand. Du grand écrivain nous ne connaissions guère que sa magnifique renommée, son *Génie du Christianisme* rapidement parcouru, *Atala*, *René*, les *Martyrs* et quelques pages de ses autres écrits. Les *Mémoires d'outre-tombe*, faits pour être savourés à loisir et lus avec suite, paraissaient ou venaient de paraître en feuilleton dans la *Presse*, comme un roman d'Alexandre Dumas ou d'Eugène Sue. On les jugeait sévèrement, tout en admirant de merveilleuses descriptions, des récits pleins de vie et d'émotion : l'auteur en sortait amoindri[1].

Tout y avait contribué : on n'était pas assez loin des événements pour se dégager de ses préjugés et de ses préventions et l'on se choquait de la place, estimée trop large, que la personnalité de l'auteur tenait dans ses mémoires. Puis, les esprits se trouvaient encore sous le coup des crises politiques, des révoltes et des inquiétudes de chaque jour qui avaient rempli l'année 1848 ; enfin le mode de publication déroutait ceux qui voulaient goûter avec fruit cette œuvre si vantée quatorze ans auparavant, trop vantée alors pour qu'il n'y eut pas désillusion[2].

Celui qui avait joué avec le plus d'enthousiasme le rôle de thuriféraire prit position contre Chateaubriand dès que celui-ci eut fermé les yeux : c'est lui qui l'attaqua avec le plus de persistance : non content de signaler l'insuccès relatif des *Mémoires*, il s'attacha

[1] Sainte-Beuve n'a pas seul émis cette appréciation dans les *Causeries du lundi* (1re édition, I, p. 406). M. le duc de Broglie, alors fort jeune, n'a pas été moins sévère dans un article de juillet 1850 (*Etudes morales et littéraires*, 1853, in-12, p. 271). Tous deux et d'autres ont traduit l'impression presque générale de désappointement.

[2] Ajoutons que M. de Girardin, propriétaire de la *Presse*, pour annoncer les *Mémoires* au public et en faire valoir les mérites, ne s'adressa pas à une plume célèbre : il chargea de ce soin M. Charles Monselet, alors peu connu, auteur de spirituelles boutades insérées dans les petits journaux. Son travail, dans lequel il chercha consciencieusement à faire de Chateaubriand un portrait digne du modèle est oublié. On le trouvera dans ses *Statues et Statuettes contemporaines* (Paris, Giraud et Dagneau, 1852, in-12, p. 143) entre une fantaisie en vers sur Alexandre Dumas et une pochade sur Paul de Kock. Il a été reproduit dans un autre recueil du même auteur (*Portraits après décès*, Paris, A. Faure, 1866, in-12, p. 63) et cette fois mieux placé, car il est suivi de quelques pages sur Mme Récamier.

à le dénigrer dans une suite d'articles et de travaux sur lesquels M. l'abbé Bertrin s'est, à juste titre, longuement étendu, car c'est Sainte-Beuve qui a été l'adversaire le plus dangereux et le plus acharné du vieux lion endormi dans la tombe.

Dans un cours professé à Liège en 1848 et en 1849, et imprimé seulement en 1860, il avait étudié la première partie de sa carrière, sous le Consulat et sous l'Empire : ce fut l'arsenal dans lequel il puisa pour deux articles du *Constitutionnel*, dont l'un, publié le 27 mai 1850, sous un titre alléchant : *Chateaubriand romanesque et amoureux*, ne laisse aucun doute sur sa malveillance[1].

Il ne voulait pas admettre la sincérité religieuse du grand homme, et pour démontrer qu'il ne fallait pas y croire, il cita une page des *Mémoires* qui aurait été écrite en 1833, lors d'un voyage à Venise : elle commence ainsi : « Mais ai-je tout dit dans l'*Itinéraire* sur ce voyage commencé au port de Desclémone et d'Obbello ? Allai-je au tombeau du Christ dans les dispositions du repentir ?... » Chateaubriand avoue qu'une personne aimée l'attendait en Espagne et qu'il voulait arriver près d'elle revêtu d'une gloire nouvelle. Sainte-Beuve voyait dans ces lignes la preuve que Chateaubriand n'avait pas la foi.

Dans un autre article inséré au *Moniteur* le 17 avril 1854[2], où il constatait les coïncidences presque providentielles qui signalèrent la publication du *Génie du Christianisme*, là encore, il voulait montrer que Chateaubriand n'avait pu écrire ce livre sous une inspiration vraiment chrétienne parce que sur les marges d'un exemplaire de son premier écrit, l'*Essai sur les Révolutions*, on trouve des notes de sa main de peu antérieures à sa conversion, qui témoignent de convictions contraires.

Enfin en 1860, il donna au public le cours professé en Belgique, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*[3]. L'intérêt du livre est moins dans le cours lui-même que dans les notes qui gar

[1] *Causeries du lundi*, 1re édition, II, p. 138.

[2] Id. X, p. 60. Sainte-Beuve avait quitté le *Constitutionnel* et écrivait au *Moniteur* depuis le 6 décembre 1852.

[3] Paris, Garnier, 1860, 2 vol. in-8°, et 1861, 2 vol. in-12. C'est cette dernière édition que nous avons sous les yeux.

nissent le bas et quelquefois une grande partie des pages, que dans les appendices qui terminent le second volume. Il est facile de voir que, dans la pensée de l'auteur, le texte n'est que l'occasion de faire passer ces notes malveillantes et perfides, ce *Chateaubriana*, ramas d'anecdotes et de racontars propres à rabaisser l'homme illustre, et ce qui clôt l'ouvrage, un extrait fort suggestif des mémoires d'une femme qui était jeune en 1829 et pour qui Chateaubriand, alors sexagénaire, aurait fait des folies. Si suspect de mensonge ou tout au moins de grave exagération que soit ce récit, il n'en a pas moins été imprimé et il ne peut en rester qu'une pénible impression[1].

Dans ses leçons, où une large part est faite à l'éloge de l'*écrivain*, on retrouve l'obstination de l'auteur à refuser à l'*homme* la sincérité religieuse : là où il le croit de bonne foi, il ne veut voir qu'une exaltation de l'imagination. A deux reprises, il reproduit la page des *Mémoires*, citée en 1850, sur laquelle il compte évidemment pour amener ses lecteurs à une conclusion qu'il ne formule pas, mais qu'il leur suggère[2].

Le critique avait bien calculé ses effets : le livre était fort intéressant : il fut lu avec une vive curiosité. Ceux mêmes qui, après avoir dévoré les deux volumes, se refusaient à suivre l'auteur jusqu'au bout de sa démonstration, avaient tout de même bu à la source empoisonnée et un peu du poison restait dans leurs veines, au grand dommage de la renommée de Chateaubriand[3].

[1] L'héroïne de cette aventure, Mme Hortense Allart, n'a pas eu que celle-là : si nous en croyons ses *Enchantements de Prudence* et ses *Nouveaux enchantements de Prudence* (publiés sous le pseudonyme de *Mme de Saman*), sa vie n'aurait été qu'une longue suite d'histoires du même genre.

[2] Tom. I, p. 178.

[3] La même citation est donnée en entier p. 100 du 1er volume et p. 73 du 2e volume.

[4] Cette appréciation est confirmée par une lettre intime et familière, du 2 août 1861, écrite par un admirateur littéraire de Sainte-Beuve : il y rend compte à un ami d'une première lecture de *Chateaubriand et son groupe*. Voici, sans rien y changer, son impression :

« Je ne crois pas qu'il ait paru depuis longtemps un livre de critique biographique et littéraire plus attrayant, plus facile à lire, plus nourri d'aperçus fins, de comparaisons ingénieuses, d'appréciations exactes et vraies. Chateaubriand est passé au crible et l'on a le dernier mot, je crois, de sa valeur littéraire. Tu comprends que malgré l'admiration que je laisse très bien paraître

Dans une partie de la presse, les protestations ne se firent pas attendre. Un article de M. de Pontmartin fut une sanglante exécu-

je n'ai pas été sans faire bien des réserves. Nul plus que moi ne goûte ce qu'il y a d'inimitable dans le talent de Sainte-Beuve, mais je ne m'aveugle pas sur ce qui lui manque.. Sainte-Beuve prétend que l'objet de son ouvrage est de faire un portrait exact de Chateaubriand sans rien rabattre de ce qui est dû au génie remarquable mais inégal de cet écrivain. Je crois qu'en se défendant ainsi, Sainte-Beuve est sincère : il n'a pas eu pour *but* de rabaisser, d'*éreinter* le noble vicomte; seulement...,ce qui ressort des aperçus de Sainte-Beuve, de sa manière de grouper les citations, des documents qu'il produit, c'est que Chateaubriand avait été énormément surfait, que son génie et son caractère n'étaient pas à la hauteur de sa renommée..., que c'était un épicurien n'ayant de catholique que l'imagination. On peut donc dire : que m'importe votre *but*, monsieur Sainte-Beuve, si le résultat est le même ! Malheureusement pour les admirateurs passionnés de Chateaubriand, il y a beaucoup de vrai dans le livre de Sainte-Beuve et il faut bien admettre en partie sa conclusion. »

Le signataire de la lettre arrive à Chateaubriand lui-même qu'il essaie de juger avec impartialité. Après avoir rappelé le succès qui accueillit le *Génie du Christianisme*, il ajoute :

« Voilà certes un titre de gloire : à cette époque, Chateaubriand qui avait commencé (?) par l'incrédulité était converti depuis quelque temps : aucune des œuvres qu'il a publiées depuis ne vient donner un démenti à sa foi nouvelle qu'il a gardée jusqu'à la mort et qui a consolé ses derniers moments. Seulement, la nature ardente, mobile, impressionnable de Chateaubriand supportait difficilement le joug de la morale chrétienne. Il y a eu dans sa vie bien des faiblesses, bien des emportements, bien des accès d'orgueil inoui, mais son cœur restait chrétien et cette foi l'arrêtait sur le penchant de l'abîme... En quelques mots, voici pour moi le grand homme : catholique inconséquent, politique passionné, homme d'état ingouvernable, royaliste fidèle mais maussade, peintre merveilleux, écrivain au style magique... » On voit que tout en ne tirant pas du livre de Sainte-Beuve les conclusions dont celui-ci avait posé les prémisses, son lecteur n'en restait pas moins mal impressionné et incliné à juger sévèrement l'auteur du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs*. Toutefois, il ne put s'empêcher de faire part au critique de quelques-unes de ses objections; il lui représenta que l'inconséquence humaine explique bien des contradictions dans la vie de tout homme, célèbre ou non, et il s'exprima sans indulgence sur la publication, dans le second volume du journal amoureux de Mme Hortense Allart. La réponse de Sainte-Beuve, datée du 20 août 1861, a été reproduite dans sa *Correspondance* (I, p 277) :

« ... J'ai fait ce livre sur Chateaubriand, écrivit-il, en conscience et sans parti pris : chaque jour, durant des années, y a apporté son tribut, sa note, sa remarque. Je laisse le lecteur tirer ses conclusions. — Quant aux pages de la fin, elles sont vraies : l'auteur (madame Allart) n'est point coupable de les avoir publiées, c'est moi seul qui l'ai pris sur moi. Ce sont des choses très vraies auxquelles j'en pourrais ajouter beaucoup d'autres : il est bon de connaître les hommes comme ils sont, comme ils étaient, surtout quand ils se sont fait les champions et les apologistes officiels des grandes causes. Je conçois, au reste, toutes les différences d'impression à ce sujet. »

tion[1] : Sainte-Beuve, passé au crible à son tour, subit cruellement la peine du talion. M. de Loménie, le confident discret et pieux des dernières années du « noble et fier génie », l'un des six favorisés qui, plusieurs mois avant la chute de Louis-Philippe, avaient entendu lire en entier les *Mémoires d'Outre-tombe*, s'attacha plutôt à faire une étude d'ensemble sur l'œuvre et sur l'homme, pour les défendre contre les commentaires dénigrants du critique. Il s'acquitta de ce devoir avec mesure, mais en relevant avec indignation les attaques qui lui paraissaient injustes, n'admettant pas notamment qu'on pût suspecter la sincérité religieuse de Chateaubriand[2]. D'autres appels à la justice et à la bonne foi répondirent à Sainte-Beuve sans le convaincre de son erreur, sans créer contre lui un courant d'opinion assez fort pour l'inquiéter.

Il va sans dire que dans le camp opposé, parmi les libres-penseurs, son livre fut acclamé comme une condamnation sans recours. M. A. Peyrat, par exemple, loua hautement « la franchise avec laquelle il juge Chateaubriand et le courage avec lequel il lui arrache le masque qu'il a impunément porté pendant cinquante ans. » Il ajouta : « Tous ceux qu'impatiente et qu'indigne le succès du charlatanisme quel qu'il soit, politique, littéraire ou religieux, doivent souhaiter qu'il publie de temps en temps de pareils ouvrages[3]. » C'est clair : M. Edouard Schérer n'est pas moins explicite : lui aussi, il tire la conclusion sans hésiter[4].

Bien d'autres approbations ont encouragé l'auteur de *Chateaubriand et son groupe* et ses appréciations sont devenues, dans un certain milieu, des axiomes indiscutables. Elles ont pénétré jusque dans les manuels classiques. Voici ce qu'une récente histoire de la littérature française enseigne aux élèves de nos établissements d'instruction publique — il s'agit de la conversion de Chateaubriand : « La mort de sa mère, celle de sa sœur le refont chrétien : il n'a pas besoin de raisons pour croire. Il suffit que la religion soit un beau,

[1] Voir ses *Semaines littéraires*, 1861, in-12, p. 22.

[2] *Esquisses historiques et littéraires*. Paris, 1879, in-12, p. 221. Ces pages ont été insérées en 1861 dans le *Correspondant*.

[3] *Etudes historiques et religieuses*. Paris, 1863, in-12, p. 74.

[4] *Etudes critiques sur la littérature contemporaine*. Paris, 1863, in-12.

un doux rêve : elle participera au privilège que tous les rêves de Chateaubriand possèdent, d'être à ses yeux des réalités[1]. » Peut-on nier en termes plus gracieux sa conviction chrétienne? Voilà ce que nos écoliers apprendront par cœur et répondront à leurs examinateurs pour pouvoir conquérir le diplôme de bachelier.

III

Cette dernière citation et l'exposé qui la précède démontrent surabondamment qu'il est temps de détruire enfin une légende qui est un outrage aux facultés morales et intellectuelles de Chateaubriand ou une atteinte à son honneur d'homme. Pauvre artiste incapable de se former avec conviction, ou comédien hypocrite? Ni l'un ni l'autre, s'écrie le vengeur du grand écrivain calomnié ! Il fait mieux que de le proclamer, il le prouve. Nous allons, en nous aidant de son livre, esquisser cette démonstration si largement documentée dans les trois cents pages et plus que l'auteur lui consacre Nos lecteurs voudront, pour avoir pleine lumière, recourir à ses développements qui remuent tant d'idées et apprennent tant de choses intéressantes.

Le 14 avril 1802 (24 germinal an X), les libraires parisiens Migneret et Le Normant mettaient en vente un ouvrage nouveau sous ce titre : *Génie du Christianisme ou beautés de la religion chrétienne* par François-Auguste Chateaubriand. Ce nom qu'*Atala* — roman ou poème, comme on voudra l'appeler, publié l'année précédente — avait fait déjà connaître, fut bientôt dans toutes les bouches[2].

Le 24 du même mois (28 germinal) — date célèbre, car elle est celle de la publication de la paix d'Amiens, de la promulgation du Concordat et du rétablissement officiel du culte catholique — le

[1] *Histoire de la littérature française*, par M Gustave Lanson, maître de conférences à l'école normale supérieure Paris, Hachette, 4e édition, 1896, gr. in-16, p. 876.

[2] M. Edmond Biré, dans deux articles des 10 et 24 août 1886 (*Causeries littéraires*, Lyon, Vitte et Perrussel, in-8, p. 219 et s.) a donné de curieux et précieux détails sur la première édition du *Génie du Christianisme* que l'auteur a modifiée dans des éditions ultérieures.

Moniteur, par la plume éloquente de Fontanes, annonçait en la recommandant chaudement l'œuvre de Chateaubriand[1] : coïncidence heureuse et providentielle dont elle profita. Puis on était las des négations philosophiques, de la mythologie surannée et du paganisme révolutionnaire. Il y avait alors une disposition latente des cœurs et des âmes qui ne demandait qu'une occasion pour s'affirmer publiquement, qu'un cri de ralliement pour se grouper sous le drapeau victorieux du catholicisme. *Le Génie du Christianisme*, apparaissant à ce moment critique et solennel de la vie nationale, fut à la fois cette occasion et ce cri de ralliement.

Ne sortons pas de la vérité : c'est assez pour la gloire de Chateaubriand qu'il ait ouvert une voie nouvelle à l'inspiration littéraire et qu'en même temps il ait aidé la religion à ressaisir dans la société contemporaine l'influence morale qu'elle avait perdue. « Il ne faudrait pas dire, avec certaines voix légères, écrit très justement M. Léon Gautier : Chateaubriand a sauvé l'Eglise, ce qui serait absurde. Mais il convient d'avouer que le *Génie du Christianisme* est une œuvre dont Dieu a bien voulu se servir pour ramener les âmes à l'éternelle lumière... Ce livre a été l'arc-en-ciel après le grand déluge[2]. »

[1] L'article de Fontanes avait paru quelques jours auparavant dans le *Mercure*.

[2] *Portraits littéraires*, Paris, Gaume frères et Duprey, 1868, in-12, p. 3 — Nous trouvons une appréciation très peu différente dans un article dont *Chateaubriand et son groupe* a été l'occasion en 1861. Son auteur, M. Léo Joubert (*Essais de critique et d'histoire*, Paris, Didot, 1863, in-12, p. 391), tout en considérant que Sainte-Beuve a tracé dans son livre « un de ces portraits définitifs qui admettent à peine des retouches dans le fond et dans les accessoires », tout en acceptant, avec de timides réserves, les révélations du *Chateaubriand* qu'il regretterait de ne pas connaître, parle néanmoins avec éloge du *Génie du Christianisme* : « L'œuvre est-elle bonne et durable, dit-il ! nous le croyons. » Et plus loin : « Chateaubriand porta un coup mortel à l'impiété frivole et dénigrante : il rendit un service immense, je ne dis pas au christianisme qui pouvait s'en passer, mais à la culture intellectuelle qui en avait absolument besoin. » Cet article, dans lequel M. Joubert admet la sincérité religieuse de Chateaubriand, est malgré tout un bel hommage à sa mémoire : il n'a rien atténué de ses écarts et de ses défauts, ce qui ne l'empêche pas de conclure : « Mais tout compte fait, nous n'avons rien à rabattre de ce que nous disions en commençant de cette noble et fière figure qui se leva avec le siècle naissant et qui domine encore le siècle vieilli. »

Quelque chose ajoutait grandement à la valeur morale du livre et à son action sur les âmes : il était l'œuvre d'un converti. La préface de la première édition révélait que l'auteur s'était égaré dans les sentiers de l'irréligion et qu'un doublé malheur l'avait ramené à la vérité.

Chateaubriand, séduit dès l'âge de vingt ans, par la philosophie du XVIIIe siècle, troublé par des lectures malsaines, avait laissé le doute, puis l'incrédulité prendre en lui la place de la foi. En 1797, il donna un corps à ses nouvelles opinions, ainsi qu'à ses vues sociales et politiques dans un premier ouvrage, l'*Essai sur les révolutions* qu'il fit imprimer à Londres et qui devait être suivi de plusieurs autres animés du même esprit. Rien n'annonçait qu'il ne persisterait pas dans cette voie : tout au contraire, des notes dont il chargea en 1798 les marges d'un de ses exemplaires préparé pour une seconde édition, montrent qu'il s'affermissait dans ses doctrines religieuses ; il y reniait le christianisme, la Providence et l'immortalité de l'âme[1].

Il en était là lorsqu'il apprit la mort de Mme de Chateaubriand : « Ma sœur, révéla-t-il dans sa préface, me manda le dernier vœu de ma mère. Quand la lettre me parvint au-delà des mers, ma sœur elle-même n'existait plus : elle était morte aussi des suites de cet emprisonnement. Ces deux voix sorties du tombeau, cette mort qui servait d'interprète à la mort m'ont frappé : je suis devenu chrétien. Je n'ai pas cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles : ma conviction est sortie du cœur : j'ai pleuré et j'ai cru[2]. »

[1] Ce curieux volume, — l'exemplaire confidentiel — acheté par Sainte-Beuve au prix de mille francs, faisait partie de sa bibliothèque lorsqu'elle a été vendue en vente publique, après sa mort : il a trouvé acquéreur au prix de quatre mille francs. M. Troubat, qui donne ces détails dans la *Revue bleue* (n° du 24 février 1900) croit qu'il a été acquis par un membre de la famille de Chateaubriand. Ce dernier l'avait donné à un de ses amis : il a passé ensuite par plusieurs mains avant d'arriver au libraire Potier qui l'a cédé à Sainte-Beuve. Le critique l'a utilisé pour la réimpression de l'*Essai sur les Révolutions* dans l'édition Garnier et pour ses études sur le grand écrivain (*Causeries au lundi*, X, p. 64 et s. — *Chateaubriand et son groupe*, I, p. 118 et s.).

[2] Mme de Châteaubriand est morte à Saint-Servan le 12 prairial an VI (31 mai 1798) ; sa fille Julie, Mme de Farcy, cette sainte de génie, suivant l'expression de son frère, est décédée à Rennes le 4 thermidor an VII (22 juillet 1799).

Cette déclaration ne fut pas du goût des écrivains de la *Décade philosophique :* Ginguené, son rédacteur en chef, incrédule militant, ne put admettre, sans protestation, une conversion qui changeait un de ses adhérents en adversaire décidé : il affecta de ne pas y croire et de n'y voir qu'une histoire habilement arrangée par le transfuge qui passait à l'ennemi. Que n'a-t-on pas raconté à ce sujet ? M. l'abbé Bertrin rappelle (p. 105 et s.) les mensonges qui ont couru à diverses époques, un prétendu aveu fait à Ginguené par Chateaubriand qui lui aurait confessé son hypocrisie, l'influence d'un libraire français établi à Londres, Dulau, qui lui aurait persuadé de quitter les philosophes, la défense du Christianisme devant être un bien meilleur moyen d'arriver à la renommée et à la fortune[1].

Ces calomnies sont tombées d'elles-mêmes : un document, devant lequel il a fallu s'incliner, est venu attester la sincérité de la conversion de Chateaubriand. On avait déjà sur cet événement l'impression toute morale d'un écrivain protestant de la Suisse française, M. Vinet. Dans quelques lignes aussi honorables pour celui qui les a écrites que pour l'homme illustre qu'il juge, il a rendu à ce dernier un touchant hommage : « Je crois pieusement à ce qu'il nous raconte, oui, pieusement, parce que ce serait non seulement être injuste envers lui, mais impie envers l'humanité que de ne pas le croire[2]. »

La vérité a apparu dans une lettre intime de Chateaubriant à Fontanes datée de Londres, 25 octobre 1799. Il y parle d'une nouvelle perte qu'il vient de faire, de la mort de sa sœur et des résolutions que la douleur lui a inspirées : « Il (Dieu) savait que j'aimais mes parents et que là était ma vanité : il m'en a privé afin que j'élevasse mes yeux vers lui. Il aura désormais avec vous toutes mes pensées : je dirigerai le peu de forces qu'il m'a données vers sa

[1] C'est M. de Las Cases qui, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, s'est fait l'écho de ces calomnies.

[2] *Etudes sur la littérature française au dix-neuvième siècle*, Paris, 1857, 3 vol. in-12, tome. I, p. 194. Dans ce volume, plus de trois cents pages sont consacrées à l'étude critique consciencieuse et indépendante des œuvres de Chateaubriand.

gloire, certain que je suis que là gît la souveraine beauté et le souverain génie... » Sainte-Beuve, à qui nous devons la découverte de ce document, reconnaît que Ginguené et autres se sont trompés : « Maintenant nous sommes tranquilles, ce me semble : l'auteur du *Génie du Christianisme* a dit vrai, suffisamment vrai, dans sa préface[1]. »

Mais faut-il dire avec le critique qu'il n'y a eu dans l'âme de Chateaubriand qu'une crise d'exaltation et que nous surprenons seulement « sa sincérité d'artiste et d'écrivain[2] ? » La sincérité religieuse, prétend-il, lui échappe. A nous, au contraire, elle apparaît avec tous les caractères de l'évidence.

Et croit-on que Chateaubriand ait eu tant de peine à secouer le joug de l'incrédulité ? Il le subissait douloureusement : des combats se livraient dans son âme formée à la religion par les exemples de sa pieuse famille, par les enseignements de son enfance et de son adolescence. Lorsque Dieu lui a parlé par la voix de la douleur, tout ce passé qu'il avait cherché à répudier s'est dressé devant lui : est-il étonnant qu'à ce moment la foi de la vieille Bretagne ait repris sur lui son empire ? La sincérité de son retour aux doctrines chrétiennes établies, on n'a pas le droit de supposer qu'il n'y a pas persisté. M. Faguet, après M. Bertrin, proteste que Chateaubriand ne s'est jamais démenti depuis le *Génie du Christianisme* : Ce qu'on écrit dans quarante volumes, dit-il, on y croit évidemment[2]. Comment ne pas se rendre à cet argument péremptoire, d'autant plus démonstratif qu'il s'applique à un écrivain d'une nature impressionnable et mobile, incapable de se plier pendant un demi-siècle à un rôle que contredirait sa conviction intérieure.

Qu'on cherche dans ses œuvres une ligne qui rappelle de près ou de loin les reniements de l'*Essai sur les Révolutions* on ne l'y trouvera pas. Sainte-Beuve ne l'y a pas trouvée non plus ; mais il s'est figuré qu'en 1836, si l'auteur vieilli et hors de la scène eut réédité

[1] *Causeries du lundi*, IX, p. 71. Il est heureux pour la mémoire de Chateaubriand que Sainte-Beuve, à qui les papiers et correspondances de Fontanes avaient été communiqués, ait pris copie de cette lettre si importante : en la publiant, il a servi la cause de la justice et de la vérité.

[2] *Revue bleue*, n° du 17 février 1900.

l'*Essai*, il n'aurait pas désavoué complètement « le jeune et libre auteur qu'il était » en 1797[1].

Pure hypothèse que rien ne justifie ! M Bertrin s'indigne à juste titre contre cette supposition gratuite et l'explique par l'idée fixe et préconçue qui a inspiré tout le travail du critique (p. 97).

Est-ce à dire qu'aucun doute n'ait jamais depuis 1798 traversé l'esprit de Chateaubriand? Des tentations contre la foi, il a pu en avoir ; cependant on ne voit ni dans ses paroles ni dans ses écrits qu'il y ait succombé. Il a eu, pendant un temps, à se plaindre de l'hostilité du clergé, ou de quelques-uns de ses membres qui critiquaient ses théories libérales, notamment sur la liberté de la presse ; cette attitude, qui lui paraissait le comble de l'ingratitude, lui a arraché quelques plaintes très vives : il n'en a pas rendu la religion responsable.

M. Bertrin, par son instruction et son expérience sacerdotale, était plus à même qu'un laïque de traiter savamment ce sujet des doutes contre la foi : il l'a longuement examiné et n'a pu surprendre Chateaubriand en défaut (pp. 281 et s). Aussi relève-t-il avec vivacité l'assertion bien hasardée d'un professeur qui a accepté comme parole d'évangile les jugements de Sainte-Beuve et écrit pour les collèges que le grand écrivain n'a jamais « cru que par accès[2]. » M. Bertrin proteste : disons avec lui que si Chateaubriand a douté, ce n'a été que par accès, « la foi restant l'état ordinaire de son âme[3]. »

Lui-même, d'ailleurs, il a répondu à cette thèse calomnieuse : ses œuvres, sa correspondance et ses déclarations verbales affirment la solidité de sa croyance : elles portent la profonde empreinte du sentiment religieux qui est l'âme du *Génie du Christianisme* et qui a parlé dans ses autres écrits et dans sa bouche un langage si élo-

[1] *Chateaubriand et son groupe*, I, p 466. — Une lettre de Chateaubriand de cette même année 1836 (15 août), relative à son tombeau, prouve le contraire : « Je désire que M. le curé de Saint-Malo bénisse le lieu de mon futur repos, car, avant tout, je veux être enterré en terre sainte. » (*Le Grand Bey*, Saint-Malo 1850, in-8°, p. 53).

[2] Georges Pélissier, *Lectures choisies de Chateaubriand*. Paris, 1892, p. 12.

[3] *Bertrin*, p. 282.

quent. M. Bertrin y a insisté (pp. 207-279) : les citations nombreuses sur lesquelles il s'appuie devraient convaincre les plus incrédules[1].

[1] Il y aurait beaucoup à dire sur le sentiment religieux dans les œuvres de Chateaubriand. M. l'abbé Bertrin l'a examiné surtout au point de vue de la sincérité de l'auteur : il est loin d'avoir épuisé la matière. Dans une thèse de doctorat, *Etude sur Chateaubriand* (Paris, Durand, 1871, in-8°) le récipiendaire, M. Nadeau l'a étudié (pp. 269-351) d'une façon plus générale mais sommaire, dans un esprit de sympathie et d'admiration pour le talent du grand écrivain. Les réserves que l'on y trouve se ressentent de l'influence de Sainte-Beuve.

Ce beau sujet, traité magistralement, est depuis plusieurs années l'objet des réflexions consciencieuses de M. Victor Giraud, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse) qui étudie à cette occasion l'histoire des idées religieuses dans la littérature française du XIX° siècle : nous pouvons déjà apprécier ce que sera son livre par un travail suggestif sur Pascal, résumé d'un cours qu'il a professé en 1898, et mieux encore — puisqu'il s'agit de Chateaubriand — par un excellent article de la *Revue des Deux-Mondes* (1er avril 1899) sur les *Mémoires d'Outre-Tombe*, dans lequel, disons-le en passant, il a, sans hésitation, affirmé la sincérité religieuse de l'illustre Breton.

Après M. l'abbé Bertrin, après M. Giraud, on aura certainement le dernier mot sur cette question pleine d'attrait, où abondent les aspects les plus divers et les perspectives les plus prolongées.

F. SAULNIER.

(*A suivre*).

VOYAGE DE PARIS EN 1782

Journal d'un gentilhomme breton

(Suite[1])

Du samedi 13 juillet 1782.

Je n'ai pu trouver que ce matin le moment d'aller voir le temple de Thémis, ce lieu sacré où l'on rend la justice, et la cour des Pairs où Sa Majesté tient son lit de justice, quand elle ne veut faire parler que son autorité.

L'entrée en est fort vilaine ; c'est, en général, un bâtiment imparfait. Malgré ses dimensions la grande chambre n'est pas aussi belle que celle de notre parlement de Bretagne dont les sièges sont infiniment plus élevés et plus larges. Les autres chambres sont petites et mal décorées. Le vestibule est très spacieux et se trouve séparé en deux dans toute sa longueur par des colonnes. Ce vestibule, ainsi que tout le tour du bâtiment, est garni de boutiques de joaillers superbement décorées.

Nous avons ensuite rendu quelques visites et l'après-midi nous avons été au faubourg Saint-Antoine voir la manufacture de papiers, entreprise considérable qui a produit, depuis qu'elle est établie, un million à son entrepreneur. Trois cents ouvriers y sont occupés les uns à dessiner, à préparer, à imprimer les papiers, les autres à les velouter, les sécher, rouler, etc.[2].

[1] Voir la livraison d'avril 1900.

[2] L'industrie des papiers peints commençait à prendre un grand développement ; outre la fabrique créée rue et porte Saint-Antoine, il existait une manufacture de papiers veloutés, en étoffe, en or en argent, rue Saint-Honoré, à l'hôtel d'Aligre, une manufacture de *papiers à la chinoise et de bon goût*, chez le sieur Arthur, à l'entrée du quai de Conti, etc.

Nous sommes repassés par les boulevards où nous nous sommes promenés environ une heure; après quelques moments de repos nous nous sommes retirés.

Du dimanche 14 juillet 1782.

Le moment de notre départ approche, cher ami, et nous nous empressons de ne rien laisser derrière nous qui puisse mériter notre attention sans l'avoir vu. Nous nous préparons au regret de quitter de si superbes choses.

Nous avons été ce matin entendre la grand'messe à la cathédrale. Malgré la balustrade qui sépare l'avant-chœur du chœur, notre air étranger nous a favorisés, au point que le suisse et les ecclésiastiques qui en ont la garde sont venus nous engager à pénétrer jusqu'à l'entrée.

Les chanoines, en violet et parements cramoisis, et les dignitaires, en rouge comme les cardinaux, sont placés comme partout ailleurs sur deux rangs. Il y a parmi eux des conseillers au parlement et des maîtres des requêtes. Au milieu du chœur et sur de hautes stalles, sont les chapelains et les bénéficiaux ; du côté de l'autel, sont huit chanoines doyens à la tête desquels ont voit l'archevêque ; comme chanoine, il ne se met sous son dais que les jours de cérémonie. M de Juigné, ce digne prélat[1], est de la plus haute stature.

Aussitôt la messe nous sommes partis pour Bagatelle, superbe pavillon construit en 1779 par M. le Comte d'Artois. Un de mes amis de Nantes, M. Angebault, m'avait procuré des billets d'entrée.

Le pavillon de Bagatelle est situé à l'extrémité du bois de Boulogne, à deux lieues de Paris. On traverse d'abord un jardin anglais très curieux par les différents canaux qui le coupent avec de jolis ponts et des édifices champêtres formant point de vue Après le grand commun, on passe dans la cour de chaque côté de laquelle sont deux terrasses élevées en gazon. Le pavillon est tout ce que la volupté peut créer de plus luxueux ; les appartements sont ovales et se compo-

[1] Mgr de Juigné avait été nommé archevêque de Paris l'année précédente.

sent de cinq pièces de plein pied et cinq en haut, tous en glaces et richement décorées de peintures. Les ameublements sont en perse et taffetas bleus garnis de chenil ; les garnitures de tous les meubles sont dorées et ciselées dans le meilleur goût ; les lambris sont en marbre doré. Enfin tout y est d'un prix infini. La salle de bains est aussi tout en glaces qui offrent par leur arrangement la plus agréable illusion. L'escalier, ménagé dans une très petite cage d'acajou à jour, est un chef-d'œuvre d'élégance.

Nous avons dîné chez M. Beaugeard[1], trésorier de Bretagne, où j'ai fait rencontre d'un jeune homme plein d'esprit qui, par ses connaissances, nous a singulièrement intéressés. Après le dîner nous avons été à la Comédie Italienne et nous avons achevé la soirée à la Redoute Chinoise.

Du lundi 15 juillet 1782.

Nous avons été ce matin nous assurer de nos places au carrosse pour Orléans et de la réception de nos effets que nous désirons voir arriver avant nous.

Une petite emplette nous ayant appelés dans l'enclos du Temple, dépendant du grand prieuré de France, nous avons été très surpris d'y apprendre que ce lieu est celui où tous les gens pressés par leurs créanciers vont se réfugier et se mettre à l'abri des poursuites et de la prise de corps ; ils n'ont la liberté d'en sortir que le dimanche, l'usage d'aller en ville les autres jours leur est absolument interdit[2].

Après notre dîner, nous sommes allés promener au jardin de feu M. de la Boissière, fermier général, situé à Clichy. Au milieu de ce jardin, il y a un pavillon qui a servi de modèle à celui de M. le Comte d'Artois. Il se compose de cinq appartements, tous octogones; les pavés et les pilastres sont en marbre ; tout autour règne une co-

[1] Père du conventionnel Jean Beaugeard, député de l'Ille-et-Vilaine.

[2] L'hôtel du grand Prieur de Malte était l'un des derniers lieux privilégiés où se fut conservé le droit d'asile. Ce droit était si absolu qu'on ne pouvait arrêter un criminel dans l'enceinte du Temple, ni en vertu d'une ordonnance de prise de corps, ni même en vertu d'un ordre du Roi. Ce privilège exorbitant subsista jusqu'en 1789.

lonnade. Je ne parle pas des peintures et des dorures qui sont à profusion. Le jardin est très négligé, ainsi que les bosquets ; les pièces d'eau sont aussi en désordre.

A six heures, nous avons été, rue du Faubourg-du-Temple, voir une course de chevaux. Un jeune Anglais et une jeune Anglaise couraient alternativement sur deux chevaux, en s'y tenant debôut au grand galop et faisant des équilibres merveilleux. Les spectateurs pressés en rang appartenaient à la meilleure compagnie. Ce spectacle en plein vent est fort joli.

Après une promenade sur les boulevards, nous nous sommes retirés à dix heures.

Du mardi 16 juillet 1782.

Notre première occupation du jour, mon cher confident, a été de faire conduire nos malles à la messagerie, où nous devons demain matin prendre la diligence d'Orléans[1]. Nous avons fait quelques emplettes de commodité pour la route et rendu visite aux différentes personnes de qui nous devions prendre congé.

J'ai été voir Monsieur Allaire[2], administrateur des domaines du roy, homme fort honnête avec qui j'ai passé quelques moments fort agréables et causé particulièrement sur l'objet des rachapts dus aux domaines du roy à Guérande, pour raison de mutations.

L'après-midi, j'ai été chez Belin, libraire rue Saint-Jacques. J'ai fait quelques achats de livres nouveaux, parmi lesquels j'ai pris le poème des *Jardins* par l'abbé Delile[3], ouvrage pittoresque et très-estimé qui vient de paraître, les *Anecdotes sur le voyage en France*

[1] Le bureau des Messageries était rue et Porte Saint-Denis. C'est de là que partaient les diligences.

« Il part de Paris une diligence pour Orléans les lundi, mardi, et vendredi. Va en un jour. »

« Nantes, Ancenis, etc. La messagerie part le mardi à 5 heures du matin et se rend en huit jours. » (*Almanach Royal* de 1782.)

[2] Allaire (Julien-Pierre) administrateur général des domaines et bois, administrateur des forêts sous l'Empire (1742-1816)

[3] *Les jardins ou l'art d'embellir les paysages*, poème en 8 chants, 1780.

de M. Le Comte et de Madame la Comtesse du Nord[1], le *Traité de la civilisation* de Monsieur l'abbé de la Croix[2].

De là j'ai traversé tout Paris, en suivant la longue rue Saint-Martin jusqu'à la foire Saint-Laurent. Après avoir parcouru les différents spectacles de ce lieu charmant, je lui ai fait mes adieux probablement éternels.

Rentrés ensuite à l'hôtel de Richelieu, nous avons reçu quelques amis qui sont venus nous souhaiter un bon voyage. Nous avons payé notre appartement 144 livres, comme nous en étions convenus, réglé et congédié nos domestiques et soldé nos autres comptes avec les différentes personnes qui nous ont été de quelque utilité pendant notre séjour.

Du mercredi 17 juillet 1782.

Un orage furieux a éclaté cette nuit et a inondé tout notre appartement ; un tonnerre affreux, accompagné d'éclairs très vifs, nous a empêchés de reposer. L'inquiétude de notre départ, jointe à cette circonstance, nous a fait passer une nuit très désagréable.

A trois heures du matin, nous nous sommes embarqués dans un fiacre qui nous a conduits au Grand-Cerf[3] et à quatre heures nous avons quitté Paris dans une diligence où nous étions huit personnes, pour nous rendre à Orléans. Nous avons été assez mal servis sur la route, les relais ayant retardé. A une heure nous sommes arrivés à Etampes, où nous avons fait un assez mauvais dîner, dans une auberge qui a l'habitude de maltraiter tous les voyageurs que la règle de la diligence y fait descendre.

La chaleur nous a accablés l'après-midi, par la gêne où nous étions dans cette voiture très dure, mal suspendue et trop étroite.

Il s'est trouvé parmi nos compagnons de voyage un homme aima-

[1] Cet opuscule n'a pu être retrouvé.

[2] *Réflexions philosophiques sur l'origine de la civilisation et sur les moyens de remédier à ses abus*, 1778. Cet ouvrage a eu beaucoup de retentissement. Le célèbre avocat Delacroix y élevait une éloquente protestation contre les abus de la procédure du temps, et notamment contre la torture.

[3] Au bureau des Messageries, établi dans ce logis.

ble et instruit qui a contribué à nous rendre la route moins ennuyeuse. Nous sommes arrivés à onze heures à Orléans et, comme de coutume, on nous a déposés dans l'auberge qui reçoit la diligence. La quantité de personnes qui descendent à cette hôtellerie fait que, les soins se partageant entre tout ce monde, on y est fort mal[1].

Du jeudi 18 juillet 1782.

Nous nous sommes levés fort tard ce matin, ayant besoin de repos et Orléans ne fournissant rien de curieux aux étrangers. Nous sommes descendus sur le port, pour prendre avec des bateliers les arrangements de notre départ. Nous avons acheté, au prix de cinquante livres, une cabane[2] pour nous transporter à Nantes ; nous avons fait marché avec un marinier pour la conduire et sommes convenus avec lui de trente trois livres, à la charge en outre de le nourrir en pain, fromage, trois chopines de vin par jour et le restant de nos provisions.

M. le prince de Bourbon[3], pour qui on a préparé un grand dîner au Lion-d'Argent, notre auberge, y est arrivé à deux heures de l'après-midi et a continué sa route jusqu'à Blois. Ce prince va rejoindre M le comte d'Artois à Madrid pour, de là, se rendre au siège de Gibraltar[4].

Nous avons été visiter la cathédrale, vaste église qui n'offre rien de curieux ; la nef est assez élevée, mais sans ornements. Nous sommes entrés dans l'église des Bénédictins qu'on nous avait vantée ; nous n'y avons rien vu de remarquable ; ce n'est même, à proprement parler, qu'une chapelle nue : il est à présumer que les moines de cette maison s'occupent plus à meubler leur cave et à orner leur réfectoire qu'à décorer leur église.

[1] De Paris à Étampes, 56 kilomètres ; d'Étampes à Orléans 65 kilomètres.

[2] Nom donné aux bateaux qui servaient à cette époque de coches sur les cours d'eau.

[3] Louis-Joseph, colonel général de l'infanterie française, le même qui prit plus tard le nom de prince de Condé et périt en 1830 d'une mort tragique et mystérieuse.

[4] Épisode de la guerre qui sévissait alors entre la France et l'Angleterre et qui ne prit fin que l'année suivante.

J'ai parcouru ensuite différents jardins qui renferment de belles pépinières d'arbres les plus variés.

Du vendredi 19 juillet 1782.

Nous mettons le pied dans le bateau, mon cher ami, à neuf heures ce matin. Nous quittons sans regret les rives d'Orléans pour voguer sur la Loire, fleuve qui va nous offrir les plus agréables points de vue. Amplement munis de bonnes provisions, nous ne craignons pas la famine ; la liberté de descendre à terre pour les renouveler nous en rend prodigues.

Nous n'avons pas été longtemps à perdre de vue les fameuses tours d'Orléans. Henri IV avait promis de les construire, mais elles n'ont commencé à être édifiées que par Louis XV, à la sollicitation de l'évêque, Mgr de Jarente, attributaire de la feuille des bénéfices[1].

Nous avons vu le long des rivages de la Loire de superbes coteaux et quelques belles maisons de campagne. Celle de l'évêque à quatre lieues de la ville, au milieu d'un bourg, offre un coup d'œil fort agréable par ses décorations extérieures.

Deux lieues plus bas est Beaugency, petite ville renommée par ses vins. On y aperçoit une vieille tour en ruine que la tradition dit avoir été bâtie par Jules César. Le vin du pays est agréable, léger mais froid ; j'en ai fait une petite provision pour apporter chez nous ; je le connais, du reste, pour en avoir bu en 1768 aux Etats extraordinaires de notre province, à Saint-Brieuc.

A une lieue en dessous, nous avons côtoyé une forêt appartenant à M. le duc d'Orléans et nous sommes arrivés à huit heures du soir à Saint-Dyé où nous avons passé la nuit dans une très mauvaise auberge. Les murailles de cette ville ont été abattues depuis peu, par les ordres de M. le Duc de Choiseul. A une lieue dans les terres se trouve le château de Chambord donné par le roy à M. le comte d'Artois[2].

[1] Louis de Jarente de la Bruyère né en 1706, promu de l'évêché de Digne à celui d'Orléans, occupait encore ce siège en 1782, mais il n'avait plus la feuille des bénéfices.

[2] Orléans à Beaugency 26 kil. Beaugency à Saint-Dyé 24 kilomètres.

Du samedi 20 juillet 1782.

Partis à cinq heures du matin, nous avons vu, sur la rive droite, une heure après notre départ, le château de Ménars bâti sur le bord du fleuve par Mme de Pompadour. Ce château, très régulier, est décoré d'avenues superbes et de différents pavillons épars dans les bois qui sont considérables. Les jardins sont ornés de points de vue, de statues et de terrasses en amphithéâtre étagées les unes sur les autres et qui descendent du château jusque sur les bords de la Loire[1]. Le château consiste en un vaste corps de logis, deux ailes et deux grands pavillons carrés.

A neuf heures, nous avons mis pied à terre à Blois et visité le fameux château bâti par les Guise[2] dans le goût gothique. A l'intérieur, les décorations sont du même style que l'architecture du dehors.

La cathédrale est grande, froide et n'a rien de remarquable. Le palais épiscopal, qui est à côté, est très beau, bien décoré et orné de superbes jardins en terrasse sur la Loire. Le palais du Présidial est fort vaste; la ville, au surplus, vieille et mal bâtie, sans commerce, n'offre rien d'intéressant. Nous y avons renouvelé nos provisions.

A trois lieues au-dessous, sur un coteau de la rive gauche, nous avons vu le château de Chaumont appartenant au sieur Leray[3] dit de Chaumont, homme qui a fait un fortune brillante dans les affaires de la cour. Ce vaste château, bâti à l'antique, est entouré de bois qui lui font un cadre magnifique.

Nous avons abordé à Amboise, jolie ville située sur la rive gauche et dominée par un vieux château dont plusieurs de nos rois on fait leur séjour. Charles VIII y a habité le dernier. On remarque dans la chapelle du roy de nombreuses statues en pierre, sculptées avec une délicatesse infinie.

[1] Le château de Ménars après avoir appartenu à la famille de Chimay, est aujourd'hui la propriété de M. Vatel.

[2] Le souvenir de l'assassinat de Henri de Guise fait faire une confusion au narrateur. Le château de Blois a été commencé par Louis XII et achevé par François Ier.

[3] Grand maître des eaux et forêts, créateur des établissements céramiques de Chaumont.

Nous avons couché dans cette ville[1].

Du dimanche 21 juillet 1782.

Nous avons revu ce matin le château qui appartient aujourd'hui à M. le duc de Choiseul. Il y a une galerie qui, de la ville, s'élève en tournant jusque sur la plate-forme du château, à 150 pieds de hauteur ; le roy y montait en carrosse. Le noyau de cette galerie a neuf pieds d'épaisseur et quarante de circuit. On voit dans la chapelle un bois de cerf dont chaque branche a dix pieds de long et six d'ouverture ; on a conservé aussi deux côtes de cet animal qui ont cinq pieds de long ; le nœud du cou, qui ressemble à un billot, a un pied d'épaisseur. Ce cerf extraordinaire a été pris, paraît-il, dans la forêt d'Amboise.

Nous avons été voir le château de Chanteloup, superbe domaine au milieu des bois, avec des avenues et des pièces d'eau magnifiques. Les appartements sont splendides et plus beaux que ceux du roy ; les ameublements offrent la même richesse. A une heure nous avons vu M. le duc de Choiseul et Mme la duchesse se rendre à la messe, accompagnés de M. de Jarente, évêque d'Orléans, qui, depuis son exil de la cour, réside toujours dans son évêché.

Une des pièces les plus curieuses est le charmant boudoir de la duchesse. Le jardin anglais est admirable ; au milieu s'élève un moulin à vent qui tire l'eau d'un puits de trois cents pieds de profondeur.

En face du château se dresse une pyramide[2] de 130 pieds de hauteur, autour de laquelle sont sept galeries qui en font le circuit, et sept cabinets. Au second étage est une salle de marbre où M. le duc a fait graver en lettre d'or les noms de tous les seigneurs et personnes de considération qui l'ont visité, pendant son exil de la cour qui a duré de 1770 à 1774. Cette pyramide se termine par une boule d'or d'où l'on découvre un horizon de plus de vingt lieues.

[1] Saint Dyé à Blois 7 kilomètres Blois à Amboise 33 kilomètres.

[2] Plus exactement une pagode : elle est encore debout et c'est tout ce qui reste du célèbre château de Chanteloup, démoli en 1823, après avoir été transformé en usine à sucre par le comte Chaptal sous le premier empire.

Nous avons quitté Chanteloup à 2 heures, après y avoir passé quatre heures.

Nous avons continué à descendre la Loire jusqu'à Tours. Nous avons encore remarqué de charmantes maisons de campagne ; quelques-unes, taillées dans le roc, dont on n'aperçoit que les fenêtres et les cheminées à travers les vignes, offrent un coup d'œil singulier.

Du lundi 22 juillet 1782.

Tours nous a semblé une grande ville. Dans la partie du midi règne un mail qui a près d'un quart de lieue sablé. Au nord, le long de la Loire, on crée de nouvelles promenades qui imitent les boulevards de Paris et qui seront charmantes un jour. L'intérieur de la ville est mal bâti, mais on y prend cependant le goût de l'architecture et la ville se charge de la façade des maisons neuves en alignement. Une rue nouvelle qui traverse la ville offre un beau coup d'œil ; elle a quatre-vingts pieds de large, avec un beau pavé au milieu et un trottoir de chaque côté. Cette rue, nommée la rue du Cluzel et de Choiseul, a pour point de vue au nord la Loire et au midi la route d'Espagne qui est fermée par une porte de fer où l'on paie les droits d'entrée.

La collégiale de Saint-Martin est la plus grande église ; elle est très ancienne, fort haute, mais sans décorations. Le tombeau de Saint-Martin, en grande vénération, est très simple. La cathédrale, dédiée à Saint-Gatien, est plus petite ; l'architecture du portail est remarquable. A l'entrée, on voit une horloge d'un travail très compliqué ; elle marque le calendrier, les jours du mois, les signes du Zodiaque, les phases de la lune ; un ange porte en bandoulière tous les jours de la semaine et le mouvement de l'horloge les fait apparaître successivement sur sa poitrine. Quand l'heure sonne, une cavalerie vient faire un tour sur un cercle et deux anges frappent sur le timbre.

Nous avons logé aux Trois-Barbeaux d'où nous sommes partis à dix heures. J'ai emporté une petite futaille d'un excellent vin blanc

[1] Amboise à Chanteloup 2 kilomètres ; Chanteloup à Tours 21 kilomètres.

du pays que je me réserve de vous faire goûter, mon cher confident.

Nous sommes venus coucher à Langey, petite ville à six lieues de Tours. On y voit un ancien château dont les tours ont une élévation surprenante ; il a conservé toute sa beauté extérieure, mais l'intérieur en est fort laid et la cour très petite[1].

Du mardi 23 juillet 1782.

En partant de Langey, nous avons observé de très jolis coteaux sur la rive droite et plus bas, en approchant de Saumur, nous avons vu de grandes carrières.

La ville de Saumur, où nous avons mis pied à terre, est assez jolie, sans être considérable, avec un beau pont sur la Loire. Les Oratoriens y ont une fort belle église ; dans un rocher, se trouve une vierge sous le vocable de Notre-Dame des-Ardilliers ; on vient la visiter de plus de vingt lieues à la ronde ; elle est en très grande vénération et passe pour miraculeuse.

Le château domine la ville et s'aperçoit de quatre lieues sur le fleuve. Les rues de Saumur sont propres sans être larges. A un quart de lieue au-dessous de la ville est la fameuse abbaye de Saint-Florent-le-Vieil et à côté la grande caserne des carabiniers, vaste bâtiment récemment reconstruit[2]. Il y a un très joli mail.

Nous sommes venus coucher, deux lieues plus bas, dans un petit bourg appelé Saint-Martin-de-la-Place où nous avons été fort mal logés[3].

Du mercredi 24 juillet 1782.

Partis de Saint-Martin-de-la-Place à six heures du matin, nous nous sommes arrêtés pour visiter l'abbaye de Saint-Maur, petite communauté où il n'y a que six religieux. L'église est souterraine et sans ornements ; un joli logis, bâti depuis peu, rend ce séjour fort riant.

[1] De Tours à Langeais 23 kilomètres.

[2] Le régiment des Carabiniers tint garnison à Saumur de 1763 à 1788.

[3] Langeais à Saumur 38 kilomètres. Saumur à Saint-Martin-de-la Place 8 kilomètres.

Après avoir vu, le long de la Loire, plusieurs châteaux dans de très beaux sites, nous sommes descendus jusqu'aux Ponts-de-Cé, lieu fort désagréable. Des ponts d'un quart de lieu traversent le fleuve ; celui du milieu, par-dessous lequel on passe, est en bois et menace ruine ; le gouvernement a donné des ordres pour le faire reconstruire en pierre. C'est un des plus grands passages qu'il y ait sur la Loire[1].

Du jeudi 25 juillet.

Partis des Ponts-de-Cé, nous nous sommes arrêtes au château du Mont-de-Jean et nous nous sommes rendus à la maison de force des Cordeliers, dans l'intention d'y voir M. Le Royer de la Poignardière, oncle de M. Le Royer, mon cousin. Ce vieillard respectable, qui y est détenu depuis vingt ans pour cause de démence, nous a singulièrement intéressés. Il porte la plus belle et la plus noble figure qu'il soit possible de voir, son teint est de lys et de roses avec des cheveux tout blancs, ses yeux sont encore très vifs, et ont un grand air de bonté. Le gardien nous a comblés de politesses

Descendus à Ingrande, on y a légèrement visité nos malles. Nous nous sommes rafraîchis chez M. l'abbé Devrant, ecclésiastique de notre connaissance. Après nous être rembarqués, nous avons dû descendre à La Meilleraie, à deux lieues au-dessus d'Ancenis, à cause d'un orage affreux qui est survenu[2].

Nous avons passé une très vilaine nuit dans une méchante auberge, regrettant de n'avoir pu descendre jusqu'à Ancenis.

Du vendredi 26 juillet.

Partis de bon matin, nous avons abordé Ancenis à sept heures. Nous y sommes restés deux heures et nous ne sommes arrivés à Nantes qu'à sept heures du soir, sans aucun incident[3]. Nous avons pris des appartements garnis pour notre séjour à Nantes qui s'est prolongé jusqu'au 31 juillet.

[1] De Saint-Martin-de-la-Place aux Ponts-de-Cé 30 kilomètres.

[2] Pont de Cé à Ingrande 30 kilomètres. Ingrande à La Meilleraie 14 kilomètres.

[3] La Meilleraie à Ancenis 7 kilomètres. Ancenis à Nantes 33 kilomètres.

Nous avons employé notre temps à visiter nos connaissances et nos amis, chez qui nous avons mangé tous les jours. N'ayant trouvé à revendre notre cabane que seize livres, je l'ai gardée pour mon compte, avec l'intention de la faire démolir.

Le jeudi au soir, nous sommes arrivés à Paimbœuf où nous avons mangé chez M. de Lucé. Nous sommes repassés, comme à notre départ, à Donges et à Montoir, où nous sommes arrivés pour la plus grande foire qui s'y tient le 3 août et qui attire beaucoup de monde. Le lendemain, 4 août, madame et moi, après avoir pris congé de nos hôtes, M. de Laubinais et sa mère, nous sommes revenus chez nous à Guérande, satisfaits de notre voyage de Paris : que Dieu nous y conserve en bonne santé !

Nous y avons retrouvé ma mère et nos enfants bien portants, dans la plus grande joie de nous revoir et nous pareillement.

Il ressort du journal qui précède que nos voyageurs ont mis sept jours pour aller de Nantes à Paris en chaise de poste, en passant par le Mans, soit une moyenne de 54 kilomètres par jour, et qu'il leur a fallu dix jours pour revenir de Paris à Nantes par la diligence et le coche d'eau, en passant par Tours. La diligence leur a fait parcourir 121 kilomètres en 19 heures et le coche d'eau 306 kilomètres en 8 jours, à raison de 38 kilomètres par jour. Pour franchir les mêmes distances en chemin de fer, il suffit aujourd'hui de 7 heures 34 minutes à l'aller et 7 heures 27 au retour.

En évaluant à 5 livres par jour et par personne le prix de la nourriture et de la couchée, le coût du voyage de nos deux ménages ressort à 240 livres ou 237 francs de notre monnaie, à l'aller, et 292 livres ou 288 francs 60 centimes au retour. Le même trajet en première classe coûte actuellement 44 francs 35 par personne, tant à l'aller qu'au retour, soit pour quatre personnes aller et retour 177 francs 40, au lieu de 525 francs 60.

Le séjour à Paris a été de vingt-quatre jours. Le logement de la compagnie a couté 144 livres, soit 1 franc 50 par jour et par personne. La dépense de la nourriture peut être évaluée à 4 livres par jour et par personne.

En tenant compte de ce fait que le pouvoir libérateur de l'argent était deux fois plus fort en 1782 qu'aujourd'hui, on est amené à constater que la vie des étrangers à Paris coûtait à peu près le même prix qu'actuellement, tandis que le voyage revenait trois fois plus cher.

(*Fin*). Cte L. REMACLE.

LA GRAND'MÈRE

Ar c'hiz goz, ar c'hiz gwirion ( )

« Il y avait une fois, dans un village de Basse-Bretagne, une bonne grand'mère..... »

Non, ce début aurait l'air d'un conte et c'est une histoire très vraie que je vais vous dire ; mais puisqu'elle se passe dans un domaine presque merveilleux, comme il en est tant dans notre cher pays, laissez-moi divaguer un peu aux alentours, comme un flâneur qui trouve de quoi le charmer le long de sa routeet ne se hâte pas d'arriver.

***

Quand vient l'hiver qui fait trembloter les pauvres vieux et les ratatine comme des pommes d'arrière-saison, Madalenn Cozic, sans penser à mal, se plaint au Bon Dieu de n'avoir plus ses vingt ans. A cet âge elle était sans pareille pour danser aux pardons et aux aires neuves ; aujourd'hui elle trébuche en se déplaçant de quelques pas ; jadis elle attirait tous les regards des amoureux qui la recherchaient pour sa beauté ; aujourd'hui on n'en a cure : c'est une grand'mère de quatre-vingts ans. Il lui faut se résigner à la manière du vieil arbre qui se dessèche parmi ses rejetons ; comme l'épi penché sur sa tige et que va faucher la moisson prochaine...

Filez, bonne grand'mère, filez votre quenouille, les rides viennent aux jolies filles ; filez, filez le chanvre blond, la barbe blanchit aux amoureux.

Vous me rappelez une très vieille dont la naissance se perd dans l'origine des temps, et qui regrette, comme vous ses années de verte jeunesse, de beauté vierge et de riche parure. Elle traîne ses pas

[1] Les vieilles coutumes sont les bonnes.

dans les chemins creux, presqu'irréelle comme une apparition, branlante et courbée comme une bonne fée que les lutins des sources et des bois saluent au passage. Elle ne connaît pas de plus vieille qu'elle, ni qui fut plus forte, ni qui ait autant voyagé; plus qu'aucune autre elle fut belle, plus qu'aucune autre elle fut aimée. Elle est la dernière de son temps. Maintenant elle s'avance dans la solitude, et l'oubli de son passé se répand sur sa route. A peine si les plus âgés de ses enfants parlent son langage; leurs fils ne le sauront plus. Son costume excite l'étonnement ; on la dévisage ; elle coudoie des indifférents. Comme une égarée, elle ne reconnait plus ses chemins familiers, ni l'allure des êtres, ni la forme des objets. Elle se signe de ses mains décharnées devant les calvaires en ruines, et ses yeux voilés larmoyent comme les plaies du Christ. Il semble qu'elle s'éloigne sur un horizon d'écroulement, comme une pauvre chose surannée, rebut du monde nouveau...

Chères vieilles qui tournez le dos à l'aurore, la même loi qui précipite toute chose à sa fin, le même ordre qui règle les heures du temps vous conduisent toutes deux au soir de la vie, vous l'humble octogénaire, comme vous la glorieuse millénaire, et si frappante est la ressemblance de vos deux images sur le crépuscule, qu'à sa clarté mourante qui trouble les silhouettes, parmi les jonchées de l'automne, vous prenez, vénérables fugitives, la même forme évanouie et vaporeuse. Vous vous éteignez à l'Occident sur la route des Destinées, et déjà, vers l'Orient, de nouvelles figures s'illuminent. Le passé et l'avenir marchent où Dieu les mène.

Le chanvre des quenouilles s'accroche aux buissons, de même mon récit se frange aux aubépines de la route. Il clopine en zigzag sur les pas de Madalenn qui file en se rendant à sa place favorite, auprès de la pierre chaude fermant l'ouverture du four. Elle a peur, la pauvre, étant devenue impotente, de gêner les gens de la ferme qui vont et qui viennent dans la cuisine, et elle s'asseoit là, quand il y a fournée, avec son inséparable quenouille.

Madalenn, voici encore une vieillerie de votre temps qui s'en va ! Vous êtes une des dernières fileuses; les jeunesses d'aujourd'hui ne filent plus ; de nos jours Duguesclin aurait de la peine à trouver sa rançon. Ce n'était pas ainsi autrefois ; une fille portait une

quenouille dès qu'elle tenait le bâton à bouillie, et n'eut pas valu grand'chose si elle n'avait pas su tourner son fuseau. - moi-même je conserve religieusement celui qui fut à ma grand'mère.— Chaque laboureur avait pour voisin de sa chaumière un courtil de chanvre – *liors Kanab* — dont les panaches verts, surplombant le chaume des ruches, s'élevaient dans les pommiers au niveau des haies, puis, après leur enfouissement sous de grosses pierres dans les mares, attendaient le rouissage, joliment étendus au soleil, en faisceaux blancs sur la lande.

Adieu les quenouilles !..... Voici les colporteurs, précédant de lourdes voitures, qui vont de village en village offrir leurs ballots de toile, séduisante par son bon marché mais fabriquée sur une trame de coton. Le tisserand, dont le métier chôme, les regarde passer d'un mauvais œil, et vous-même, Madalenn, vous n'avez aucune estime pour leur marchandise.

Parlez-nous, vieille fileuse, des armoires de nos grand'mères. Comme leurs étagères ployaient sous un luxe de bonnes toiles bien rangées, sentant doucement la fraîche odeur de lessive ! Comme leurs boiseries de chêne étaient épaisses et saines, solidement ouvragées, toutes luisantes de cire, tout ornées de garnitures en cuivre souvent fourbies ! Leurs panneaux s'ouvraient en grinçant et chevrottant sur d'immenses piles de drap, près desquels — douce attention de ces grand'mères — nous avons vu s'aligner des pots de confitures avec leurs dates. A la campagne ces armoires prenaient une valeur considérable lors de la visite mobilière du fiancé, et leur importance bien tassée, bien rebondie, n'eut pas été plus fière de contenir des billets de banque et des parchemins de noblesse. Adieu, vieilles armoires !.... Rejoignez les vieilles quenouilles !....

Une odeur de pain de seigle embaume le verger. On a retiré la fournée. Des voisines emportent leurs tourtes dans un sac sur leur dos ou sur une brouette. Madalenn reçoit de chacune le prix de la cuisson C'est le moment que choisit Lannic, son petit-fils, pour passer auprès de sa grand'mère en se rendant au Catéchisme. Il sait bien qu'elle lui donnera un ou deux sous dérobés à la somme qu'elle a touchée ; avec cet argent il achètera des canettes et des boutons de gilet qui se mettent pour enjeu à la galoche. C'est un

petit brise-tout ; il a déchiré sa chemise en s'exerçant à la lutte ; son pantalon ne tient que par des ficelles ; ses cheveux ébouriffés sortent par les trous de son chapeau qui n'a plus de bord, et ses deux sabots sont cassés ; il n'est que penaillons. Cela n'empêche pas le jeune pâtre d'être chéri de sa grand'mère près de laquelle il trouve toujours excuses et gâteries....

— « Lannic, courez vite au bourg !... voici la cloche qui sonne. »

*
* *

Le vicaire de la paroisse a découvert un bon moyen de rendre tous les petits galopins fidèles aux exercices du Catéchisme, où notre gamin s'en vient après avoir empoché les sous de sa grand' mère. Ce vicaire a gagné à une loterie de charité, une boîte à musique. Elle n'est pas plus grande qu'un bréviaire, mais ses notes doucement fuselées ont le timbre d'une petite voix d'au-delà tout-à-fait réjouissante. Les airs en sont peut-être un peu profanes pour un presbytère, mais, bah ! la sainte maison n'y entend pas malice : le Diable reste à la porte ; d'ailleurs pour faire la chanson à l'air ne faut-il pas les paroles ? et que de cantiques seraient à l'index si l'on tenait compte de leur notation... Donc la petite chanteuse d'opérettes, toute pimpante et freluquette, s'est introduite dans une chambre sacerdotale ! Revêtue coquettement contre la poussière d'une custode à quartiers, - qui a tout l'air, monsieur l'abbé, d'avoir été découpée dans quelque bannière au rebut, — elle ose même, sur la cheminée, faire pendant à un saint Antoine de Padoue, d'un côté de la pendule surmontée d'une « Jeanne d'Arc écoutant les voix » ....

— Silence ! dit le vicaire aux petits espiègles qui se font des niches et pouffent de rire dans le dos de leur vis-à-vis, celui qui ne saura pas sa leçon n'aura pas de récompense.

Ils la connaissent bien cette récompense qui vaut certainement un peu de sagesse et d'attention : c'est, la leçon terminée, de rester après les autres dans la sacristie ; alors, comme il n'y a personne à troubler dans l'église, la lourde porte fermée, le prêtre tire mystérieusement de sa poche la merveilleuse petite boîte, qui, mise en

train d'un coup de pouce, crac ! déroule son répertoire à tire-larigot, toujours écoutée par l'auditoire, bouche bée, avec le même ravissement.

Contrairement à leur habitude, les enfants sont si discrets par la peur de perdre leur plaisante récréation, qu'il est arrivé — chose extraordinaire ! — que cet innocent procédé pour inculquer les vérités de la Religion, n'a pas été découvert par la subtile inquisition des dévotes qui, certainement, l'eussent blâmé comme inconvenant et presqu'irrévérencieux. ..

*
* *

— Pauvre grand'mère Madaleno, qu'est-ce qu'il y a de nouveau que vos yeux sont tout en larmes ? On dirait qu'un gros chagrin vous pèse sur le cœur. Croyez-vous que, pour avoir une méchante fièvre, votre petit-fils va mourir ?.... Ne voyez-vous pas déjà des primevères dans les prés et des nids de pies au bout des arbres ?.. Séchez vos pleurs, bonne grand'mère, votre chéri qui sait son catéchisme sur le bout des doigts, mettra l'habit neuf que vous lui destinez pour la fête de Pâques, et fera sa première communion auprès de vous sans penser à s'en aller, avant son tour, vous préparer une place en Paradis.....

C'est d'un hochement de tête silencieux que l'aïeule répond. Il n'est pas commode de tromper la clairvoyance des grand'mères. Elles regardent avec des yeux qui scrutent le Destin. Elles sont un peu devineresses et jettent des sorts comme les fées, auxquelles elles empruntent parfois la tournure et les prophéties. Leur prétention de Sibylles vient de ce qu'elles ont emmagasiné beaucoup de choses dans l'antre de leur mémoire : il faut les laisser dire, et quand elles parlent avec complaisance de « leur temps », ne pas s'en moquer, car elles ont un recul dans les jours passés qui les pose mieux sur leur trépied pour juger du présent et prévoir l'avenir : c'est pour cela qu'elles ont des petits yeux de vrille, perçants, curieux, qui tantôt crochettent et furettent partout, tantôt clignotent en dedans ; brillent tout à coup comme des tisons, puis se voilent faiblement avec la clarté douce d'une lampe sous son abat-jour.

Elles regardent en même temps ce qui est sous leurs yeux et des choses de seconde vue que nous n'apercevons pas : de là leur prunelle anxieuse qui accuse une succession d'images vivantes, de reflets frappants dans le miroir invisible de leur âme, et qui leur donne cet air de nous envisager à travers des êtres et des jours qui ne sont plus..... Comme leur visage s'épanouit et s'illumine ! Quel amour dans leurs caresses et leurs baisers ! Tout parcheminées que sont leurs lèvres et leurs mains, elles ont un effleurement plus sensible, plus adhérent que l'ardente pression, comme si elles y mettaient, en un dernier effort, tout ce que leur faiblesse qui succombe les laisse épuiser de tendresse.

... O vous, que le souffle du temps fait vaciller un peu comme des ruines, un peu comme des ombres, vivantes annales de la race, bonnes grand'mères bretonnes que j'ai vues cheminer avec votre quenouille dans les chemins creux ; broder des histoires merveilleuses à la flamme de l'âtre, et laisser en une sieste dévotieuse s'égrener votre chapelet sur le parvis des sanctuaires ; je vous ai pieusement évoquées dans une attitude suprême avec l'auréole dont l'ange de la Pitié vous éclaire à notre chevet :

Ce sont ces vieilles-là seulement qui prieront
Lorsque nous serons morts, au pied de notre couche,
Et de leur douce lèvre effleurant notre bouche,
Avec leurs pauvres mains nous ensevéliront...

*
* *

.... Huit jours encore avant que n'arrive la Pâques des enfants que Madalenn attend avec impatience, et pour laquelle elle a fait faire un beau costume à son petit Alain — soies et velours du plus grand prix, borderies les plus fines embellies encore par des écuellées de cidre portées en cachette aux tailleurs qui étaient à deux pour faire l'ouvrage...

Faut-il qu'un mauvais sort puisse déjouer tous les projets, même ceux des grand'mères ! Le mal s'est aggravé ; l'enfant s'est confessé, mais il a demandé de voir encore le vicaire en réclamant à mots confus, qu'on a mis sur le compte du délire, une *musique* qu'il veut ntendre avant de mourir.

Le prêtre sait ce que cela veut dire. Il s'est mis en route pour la ferme, mais on est accouru au devant de lui pour qu'il retourne au bourg prendre les Saintes Espèces afin de donner en Viatique la première communion au petit malade.

..... Tout le village entoure sa couche ; on a ouvert en grand les deux panneaux du lit clos, mis au pied une escabelle pour que l'officiant puisse y monter, et, la mort dans l'âme, la pauvre grand' mère a déployé sur la couverture ce beau costume que son petit-fils aura du moins auprès de lui. Oh ! le moment pour elle où le prêtre entre et se penche sur le lit..... Mais voici qu'à ce geste elle est saisie d'émerveillement. Une mélodie soudaine, voilée, confuse frappe ses oreilles et semble se répandre doucement autour du lieu de la cérémonie. L'étonnement est à son comble ; tous les yeux sont sur le prêtre ; il faudrait qu'il put porter la main à sa poche pour faire taire la cause de ce bruit, cette intempestive boîte à musique qu'il emportait lorsqu'on est venu le chercher, qu'il a oublié dans son empressement, et dont la manivelle vient de se déclancher, lâchant la volée à la kyrielle de ses sornettes Le pauvre homme ne sait à quoi se résoudre ; mais tandis que les assistants se regardent tout interloqués, Madalenn, la bonne grand'mère, les mains en croix, a soulevé son pauvre corps en son élan vers une vision céleste :

— « Voyez-vous !... Je l'aimais trop !... Le voilà qui s'en va !... les anges sont venus le prendre !.... entendez-vous leur musique qui accompagne son âme au Paradis !.... »

*
* *

Respect en Bretagne aux choses antiques !

Je grave cette page candide et comme dorée d'un rayon vespéral, dans le livre d'or des grand'mères. Elle y fleurira telle qu'une rose de légende, et nul, je pense, n'aura l'idée d'en rire, sachant que c'est une impiété envers la Foi, l'amour et la vieillesse, les trois choses les plus respectables du monde, et qui firent que, dans la simplicité de son cœur et de son âme, Madalenn, la vieille grand' mère bretonne, entendit les harpes et les lyres des anges qui venaient du ciel chercher Lannic son petit-fils.

— « Il y avait une fois une bonne grand'mère.... »

JOS PARKER.

LES DERNIÈRES BÉNÉDICTINES

DE

L'ABBAYE DE SAINT-GEORGES DE RENNES

ET

LA RÉVOLUTION

(Suite[1]).

Nouvel inventaire de l'abbaye

Lorsque les Bénédictines de Saint-Georges connurent l'arrêté du directoire du département, elles déposèrent chez Me Pocquet, notaire à Rennes, une protestation datée du 1er mai 1792. Les administrateurs du district n'en prirent connaissance que le 14 mai, et se contentèrent de déclarer qu'il n'y avait pas lieu à délibérer[2].

D'ailleurs, dès le 30 avril, le district avait nommé l'un de ses membres, le citoyen Anger, pour faire l'inventaire de Saint-Georges, délivrer aux religieuses leurs meubles et effets, recevoir leur déclaration du lieu où elles voudraient se retirer, et pourvoir aux soins et frais du déménagement[3].

En conséquence de cette délégation, le citoyen Anger, accompagné d'un commissaire de la municipalité et d'un commis du district, se rendit le 2 mai, à 9 heures du matin, à l'abbaye de Saint-Georges pour remplir sa mission[4]

[1] Voir la livraison d'avril 1900.

[2] *Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine* : 5e rég. du district, 14 mai 1792.

[3] *Ibid.*, 30 avril 1792

[4] *Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine*, 1, Q. 300 : Inventaire et remise des effets à chaque religieuse, 2 mai-18 juin 1792 (cahier in-fol. ms.).

Il fit demander par la tourière Madame Bareau de Girac.

L'abbesse ayant « d'abord témoigné beaucoup de répugnance » à laisser pénétrer ces citoyens dans l'abbaye, les commissaires la prévinrent qu'elle allait les exposer « à recourir aux voies de rigueur ». Les portes leur furent ouvertes.

Les opérations commencèrent par la vérification de divers dépôts d'effets et de meubles appartenant à des personnes étrangères à la maison, à Mesdemoiselles de Rosnyvinen, de la Moussaye (sœur de la religieuse), de Cornullier et Duloup, ainsi que de quatre tapisseries appartenant à M. de Ravenel, frère de la religieuse, et de dix-huit orangers réclamés par M. de Renac

Les commissaires procédèrent ensuite au racollement de l'inventaire du 14 mai 1790.

Les journées du 3 mai au 9 mai furent employées à l'inventaire de chaque appartement des religieuses et à l'indication des meubles et effets que chacune d'elle pourrait emporter. On leur signifiait en même temps qu'elles auraient à quitter l'abbaye de Saint-Georges avant le 15 mai et on leur demandait d'indiquer le lieu où elles désiraient se retirer. A cette demande la réponse était uniforme : « Je n'ai pas encore choisi de domicile». Et les Bénédictines refusaient de signer le procès-verbal d'inventaire de leur cellule.

L'inventaire des douze pièces composant l'appartement de l'abbesse est beaucoup plus étendu que celui du 14 mai 1790, et prit à lui seul une demi-journée. L'ameublement en était très riche. Nous ne pouvons que mentionner les quatre portraits qui l'ornaient : les portraits de M. Bareau de Girac, évêque de Rennes, frère de l'abbesse ; celui de M. de Penthièvre, gouverneur de Bretagne ; celui de M. Le Mintier, probablement l'évêque de Tréguier, et celui de Madame de Lastique (?).

Les commissaires déclarèrent laisser à la disposition de madame l'abbesse tout le mobilier de son appartement, moins les effets contenus dans trois pièces, que madame de Girac déclara cependant lui avoir été donnés par les religieuses en reconnaissance de ses services. On ne voulait, en effet, accorder aux religieuses que les objets qui leur appartenaient comme provenant de leurs propres deniers ou de ceux de leurs familles.

Le mobilier des cellules des religieuses était assez modeste, mais confortable. En plus du lit, de l'armoire, du couple de chaises et de la petite table, indiqués dans l'inventaire du 14 mai 1790, on y trouve généralement une bibliothèque, un ou deux fauteuils, des tableaux : on constate également dans presque toutes les cellules « un rouet, un dévidoir et un travouil. »

Signalons quelques incidents dans cette visite des cellules.

Dans la 4e cellule du premier étage, les commissaires trouvent « une demoiselle sous voile blanc. » C'était mademoiselle Françoise Jouneaux de Breilhoussoux, novice A l'interpellation du citoyen Anger, elle répondit être entrée dans la maison à la Saint-Martin 1788, avec l'intention de s'y faire religieuse, mais n'avoir pas encore prononcé de vœux.

« Nous lui avons déclaré, lit-on au procès-verbal, qu'elle étoit absolument libre et maîtresse de se retirer dans sa famille, que cela nous paroissoit d'autant plus prudent que, d'après sa propre déclaration, elle n'étoit âgée que de 20 ans. » Et lorsque l'inventaire de ses modestes effets est terminé, les commissaires l'engagent « à les faire incessamment porter chez madame sa mère où l'honnêteté et la décence *(sic)* exigent qu'elle se rende de jour à autre puisqu'elle ne peut plus longtemps séjourner dans cette maison. »

Ces conseils, d'un goût fort douteux, ne touchèrent pas la jeune novice qui ne leur répondit que pour leur refuser de signer sa déclaration.

A mademoiselle Marianne de la Valette, également novice, « Nous lui déclarons, disent les commissaires, qu'il falloit qu'elle « se retirât de la maison avant le 15 du présent mois et que nous « pensions que ce seroit dans le sein de sa famille. » Mademoiselle de la Valette ne répond pas et refuse de signer.

A mademoiselle Marguerite du Plessix, autre novice, c'est encore « dans le sein de sa famille » qu'on lui conseille de se retirer, et à sa sœur mademoiselle Rose du Plessix, postulante, « chez la dame sa mère. » Comme les précédentes, ces vaillantes jeunes filles se taisent et refusent de signer.

Madame Thérèse de Boisboissel, âgée de 76 ans et infirme, fut la seule des religieuses à acquiescer à l'ordre de sortir de l'abbaye.

« Nous a priés ladite dame, disent les commissaires, de lui chercher « un appartement commode au rez-de-chaussée et proche d'une « église, s'il est possible, et qu'aussitôt que nous lui aurions trouvé « ce lieu, elle se transporteroit pour y demeurer. Sommée de « signer, a déclaré ne pouvoir le faire vu qu'elle n'est pas en bonne « santé. »

Les commissaires ne purent pénétrer dans la cellule de madame Hingant de Saint-Maur qui était gravement malade. Mais sa sœur, madame Bonne Hingant, leur remit l'inventaire du mobilier que madame de Saint-Maur refusa de signer.

Toutes les sœurs converses refusèrent également d'apposer leur signature au pied de l'inventaire de leurs cellules.

La salle du chapitre, qui devait être la plus belle salle de l'abbaye, était ornée, d'après l'inventaire, de trente-sept pièces de tapisserie de haute lisse, de six pièces de tapisserie de point de Hongrie et plusieurs morceaux, de six rideaux à grand ramage, de sept tentures rouges en forme de rideaux, d'une bordure de haute lisse et de deux tapis de Turquie.

La sacristie du chœur des Dames renfermait des objets de valeur : cinq grands reliquaires en bois à bordure de cuivre doré, deux en argent, deux en écaille, deux bras et coussins en argent, une jambe en argent, un coffret en argent, une grotte garnie d'argent, une tête en argent, deux reliquaires garnis d'argent, un autre en bois noir garni d'argent, une vierge dorée, une croix d'argent doré avec pied en argent, environ cent-quarante aubes, surplis et rochets, etc...

La bibliothèque était peu riche : neuf livres in-folio, cent-soixante livres in-4° et six cents et quelques volumes in-12 et in-8°.

Les scellés furent apposés sur les serrures de la porte des archives et recouverts d'une plaque de fer-blanc.

L'inventaire se termina le 9 mai.

« Après toutes ces opérations, disent les commissaires, nous avons « sommé de nouveau les dames de Girac et de Lesguen d'évacuer la « maison et de la faire évacuer aux autres dames et sœurs, sous « le quinze de ce mois, délai prescrit par l'arrêté du département. »

L'abbesse et la prieure refusèrent de signer le procès-verbal.

Expulsion des Bénédictines[1]

Cinq jours après l'inventaire, le 14 mai 1792, le directoire du département, constatant que les religieuses de Saint-Georges ne se disposaient pas à quitter l'abbaye, prit le nouvel arrêté suivant :

« Considérant que l'arrêté du département doit avoir son entière exécution, que les commissaires ayant épuisé tout moyen de douceur, il ne reste plus quand on y est contraint qu'à employer ceux de la force,

« Arrête....

« Charge expressément Messieurs Anger et Rouxel, commissaires, pour l'exécution de l'arrêté du département du 26 avril dernier, de recourir à la force pour faire évacuer la maison dite de Saint-Georges; et pour ce, d'employer la force publique ou tel autre moyen qu'ils jugeront convenable. »

Le jour même, les commissaires enlevèrent l'argenterie, notamment la crosse de l'abbesse, et les autres effets contenus dans la sacristie du chœur des religieuses, et les firent transporter dans une des chambres du directoire du district. Cet enlèvement se fit « en l'absence des religieuses, aucune d'elles n'ayant voulu assister, à cette opération. »

Lorsque le lendemain, 15 mai, les citoyens Anger et Rouxel se présentèrent pour enlever les autres effets du culte, ils trouvèrent porte close. Ils vinrent alors au parloir extérieur de Madame de Girac où ils rencontrèrent l'abbesse causant avec M. de la Motte-Fablet, ancien maire de Rennes. Sommée d'ouvrir la porte de la communauté, l'abbesse répondit qu'elle ne pouvait consentir aux opérations auxquelles se livraient les commissaires, que d'ailleurs elle ne pouvait leur permettre l'entrée de la maison sans le consentement des religieuses qui la composaient. Les commissaires observèrent que c'était elle et la prieure qui, dans les précédentes séances, avaient fait ouvrir la porte et que ses pouvoirs n'avaient pas changé

1 *Arch. dép. de l'Ille-et-Vil.*, 1 Q. 300.

depuis la veille. Ils la sommèrent donc, ainsi que Madame de Lesguen, la prieure, qui intervint, de leur ouvrir, sans quoi ils allaient requérir un serrurier.

L'abbesse et la prieure n'en persistèrent pas moins dans leur refus.

En conséquence, les commissaires ordonnèrent à un serrurier de crocheter le portail qui conduisait au jardin. L'ouvrier se mit à l'œuvre. Mais à peine avait-il donné quelques coups de marteau sur la serrure, que M. de la Motte-Fablet, qui se trouvait là non sans doute par hasard, mais comme conseil de Madame l'abbesse, vint faire cesser les essais de crochetage et prier les commissaires de se rendre au parloir. Là, derrière la grille, se trouvaient toutes les religieuses réunies. Madame Bareau de Girac leur demanda si elles consentaient à ce que les commissaires entrassent dans l'intérieur. Les religieuses déclarèrent qu'elles s'en remettaient complètement à leur abbesse. Celle-ci donna l'ordre d'ouvrir. Les commissaires entrèrent et procédèrent à l'enlèvement « des effets contenus dans les sacristies tant intérieure qu'extérieure, et dans la chapelle des morts. » Mais aucune des religieuses ne les accompagna. Ils se plaignirent même, dans leur procès-verbal, que les « cy-devant religieuses » ne leur ayant remis aucune des clefs des armoires, ils avaient été obligés de faire ouvrir celles-ci par un serrurier.

En partant, les commissaires rappelèrent à différentes religieuses qu'ils rencontrèrent et notamment à madame de Lesguen, prieure, que le délai accordé par le département était révolu, et les prièrent d'annoncer à toutes les religieuses et sœurs conserves qu'ils reviendraient le lendemain, sans faute, pour les faire conduire au lieu qu'elles auraient choisi.

Le lendemain, 16 mai, les citoyens Anger et Rouxel se présentaient en effet au parloir de l'abbaye de Saint-Georges, et sommaient madame de Girac de leur faire ouverture de l'intérieur afin qu'ils fussent présents à sa sortie de la maison et à celle des autres religieuses. L'abbesse répondit que son intention et celle des religieuses n'était pas de sortir de la maison, et qu'elle se refusait d'ouvrir aux commissaires. Devant les menaces de crochetage, madame de Girac resta inflexible et se retira.

Le serrurier força donc la porte de la clôture. Les commissaires

pénétrèrent sur la terrasse et dans la galerie. La porte du cloître était fermée à clef. Nouveau crochetage. Ils parcoururent les cloîtres et les dortoirs sans rencontrer une seule religieuse. Au chœur, personne. Enfin, dans la chapelle des morts, ils trouvèrent toutes les religieuses réunies, moins mesdames de Saint-Maur et de Boisboissel. Les commissaires sommèrent les Bénédictines de sortir sur-le-champ de la maison, six à six, et de leur déclarer l'endroit où elles entendaient se retirer, attendu qu'ils avaient fait venir six chaises à porteurs pour leur translation.

Madame l'abbesse déclara au nom de toutes que, devant la force qu'on voulait employer contre elles, elles étaient obligées de céder, et demandaient à se retirer chez les dames Budes, ou Filles de la sainte V erge[1].

Les Bénédictines ayant prié qu'on leur permît de partir toutes ensemble, les six chaises devenaient insuffisantes. Elles firent venir les chaises et les voitures de leurs parents et amis, qui les portèrent chez les dames Budes, rue de Saint-Hélier.

Les jours qui suivirent, les commissaires s'occupèrent du transport des effets des religieuses, soit chez les Dames Budes, soit dans les différents endroits qu'on leur indiqua.

Puis on procéda à « la vente de tous les effets appartenant à la Nation », entendant sous cette dénomination le mobilier que, contre toute justice et tout droit, on avait dérobé aux religieuses. Toutefois, on excepta de la vente les livres, les tableaux et les archives, lesquels enrichissent aujourd'hui la bibliothèque et le musée de la ville de Rennes, ainsi que le dépôt d'archives départementales.

Lorsque l'abbaye fut vidée de ses meubles, on vendit le grand-autel, pour la somme de 340 liv.[2], ainsi que l'orgue à trois soufflets[3]. On enleva les cloches dont on échangea l'une pour celle de la pa-

[1] Mieux connues à Rennes sous le nom de Religieuses de la Retraite. Voir l'intéressant ouvrage du Cte de Palys, *Les Dames Budes*, Rennes, Plihon et Hervé, 1891, in-8° de 234 pages.

[2] *Arch. d'Ille-et-Vil.*, 9e reg. du district de Rennes, séance du 1er octobre 1793. Le grand tableau qui le surmontait fut réservé et transporté au directoire du district.

[3] *Ibid.* 1 Q. 300.

roisse d'Amanlis, qui dut au surplus verser aux mains du directoire du district pour 246 liv. de métal de cloche ; la paroisse de Bourg-des-Comptes échangea également ses deux cloches pour une de Saint-Georges et une autre des Capucins[1].

Quand on n'eut plus de mobilier à enlever, on gratta les murs et le sol : le parquet et la boiserie du chœur, ainsi que les pavés de la chapelle des religieuses, furent vendus à l'encan[2].

Quand la rapacité eut accompli son œuvre en bas, elle monta au faîte de l'abbaye : « l'entretien des ouvrages en plomb qui existent sur les bâtiments de Saint-Georges, est fort coûteux », dirent les administrateurs, et on les enleva,[3] comme on enleva les galeries et les douze statuettes en plomb du Palais de Justice[4].

Après cela, les dragons pouvaient venir remplacer les religieuses ; ils vinrent et dispersèrent les livres de la bibliothèque[5].

L'abbesse réclame sa crosse, le portrait d'Adèle de Bretagne et divers autres objets.

Quelques jours après leur expulsion, madame Bareau de Girac et les Bénédictines adressaient aux membres du directoire du département la réclamation suivante[6] :

« A Messieurs,

« Messieurs du directoire du département de l'Ille-et-Vilaine.

« Les abbesse, prieure et religieuses de Saint-Georges ont l'honneur de vous exposer qu'elles sont toutes réunies dans la maison des Dames Budes pour y vivre en maison commune sous l'autorité des lois qui le leur permettent.

« Consacrées par des vœux solennels à remplir leur institut, elles ont, entre autres obligations, celle de dire un office particulier ;

[1] *Ibid.*, Reg. L. 256, f° 108.
[2] *Ibid.*, Reg. L. 254, f° 164.
[3] *Ibid.*, Reg. L. 256, f° 140
[4] *Ibid.*, f° 303.
[5] *Ibid.*, 1 Q. 300.
[6] *Ibid.*, 1 Q. 58.

elles vous demandent, à cet effet, leurs livres de chœur comme absolument nécessaires.

« Adelle de Bretagne fonda, en 1006, l'abbaye de Saint-Georges. Depuis près de huit cents ans l'on y a conservé le portrait de cette première abbesse, de cette mère commune d'une famille de religieuses qui s'est perpétuée depuis tant de siècles.

« La loy et l'usage ne permettent pas de faire mettre à l'encan les portraits de famille; les religieuses de Saint-Georges, attachées, à tant de titres, à ce portrait de leur fondatrice, vous prient de leur laisser ce précieux dépôt, et de leur épargner de nouvelles larmes sur la vente de ce portrait en place publique.

« Les lettres patentes du Roy et les loix que vous avès enregistrées, Messieurs, reconnaissent les abbesses perpétuelles et inamovibles. L'abbesse de Saint-Georges est de cette classe. Sa consécration luy a imprimé un caractère ineffaçable. Elle a reçu, lors de sa consécration, les attributs distinctifs de sa dignité dans la hiérarchie ecclésiastique, la crosse et la croix d'abbesse. Elle a conservé la croix, mais la crosse est restée parmi les effets du sequestre de l'abbaye.

« L'abbesse de Saint-Georges, indépendamment de la suppression de l'abbaye, n'en seroit pas moins abbesse ; de même qu'un évêque ne perd pas son caractère dans l'ordre spirituel, après la démission de son évêché : elle ose espérer que vous ne la dépouillerès pas des ornements, des attributs distinctifs de sa place et que vous lui ferès remettre la crosse qui a été successivement destinée aux abbesses de Saint-Georges comme un dépôt transmissible auquel elle s'oblige elle-même.

« Quant aux bulles et autres titres relatifs à sa nomination et institution, l'abbesse de Saint-Georges regarde comme le moindre titre de sa propriété, la dépense qu'elle en a faite et qu'elle en a dû faire personnellement. Elle n'éprouvera, sans doute, aucune difficulté sur le resaisissement de ces bulles qui lui appartiennent et qu'elle demande avec confiance.

« Une autre réclamation aussi légitime est celle des meubles et effets qui se trouvent dans l'un de ses anciens appartements, et que MM. les commissaires du sequestre ont refusé de considérer comme luy étant privatifs, sous prétexte que ces meubles et effets n'ont pas

été achetés de ses deniers, mais de ceux provenant du pécule particulier des autres religieuses. »

Elle déclare que ces dons ne sont qu'un témoignage de reconnaissance pour l'affranchissement de différentes dettes auquel elle avait contribué de ses revenus particuliers Donc, si l'on révoque le don, il faut autoriser l'abbesse à reprendre ce qu'elle a donné à la mense conventuelle. Elle demande aussi qu'on remette aux chapelains, tourières et domestiques les petits meubles dont ils usaient, en reconnaissance de leurs services.

« Vous plaise, Messieurs, ordonner que les livres de chœur, la crosse abbatiale et le portrait d'Adelle de Bretagne, seront remises en nature de dépôt aux abbesse, prieure et religieuses de Saint-Georges, sous leur obligation collective de les représenter à la première réquisition des autorités constituées.

« Ordonner, en second lieu, que les bulles et autres pièces relatives à la nomination et institution de l'abbesse luy seront remises et qu'elle sera également ressaisie des meubles et effets qui existent dans ses anciens appartements, et que Messieurs les Commissaires ont refusé de luy délivrer jusqu'à la décision de votre tribunal.

« En troisième lieu, faire délivrer à la dame de Lesguen le contrat du 4 juin 1761 comme un titre personnel concernant la propriété d'une rente viagère de 40 livres, etc...

« Sr Bareau de Girac, abbesse de Saint-Georges.
« Sr Magdeleine de Lesguen, prieure. »

(A suivre)

Charles Robert,
de l'Oratoire de Rennes.

L'ÉGLISE DE RUNAN

SES ORIGINES — SON HISTOIRE

I

Runan est un joli petit bourg, situé à quatre kilomètres de la ligne de chemin de fer de Guingamp à Paimpol, et à égale distance des stations de Pontrieux et de Plouec.

« Son clocher, avec sa flèche de granit légère et élancée, se voit de « très loin. Une splendide église de la fin du XVe siècle toute cons- « tellée d'armoiries ; un calvaire dont la base monumentale et « les quelques débris subsistant encore accusent une œuvre an- « cienne d'une exceptionnelle beauté, donnent à la localité, toute « pleine d'ailleurs d'arbres et de verdure, un air d'importance « aristocratique[1]. »

L'origine de cette trêve de la paroisse de Plouec ne se dégage guère de la lecture des rares archives que peut aujourd'hui fournir la fabrique de l'église de Runan.

D'aucuns prétendent reconnaître Runan dans le *Runargant* de la Charte donnée aux Templiers en 1182[2]. Ainsi s'exprime dans un mémoire sur les Commanderies de Malte, présenté au congrès de l'Association Bretonne, à Quimper, en 1895, le chanoine Guillotin de Corson.

Depuis des siècles, en effet, Notre-Dame de Runan se trouverait assise dans le fief du Palacret, dépendant de la Commanderie des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, de la Feuillée, commune enclavée aujourd'hui dans le département du Finistère.

[1] Sigismond Ropartz, *Notice sur Runan*.

[2] Archives de la Vienne.

Les chevaliers de Malte auraient donc recueilli ce lambeau du patrimoine du Temple, avec tant d'autres, dans l'apanage qui leur fut concédé par le roi de France, après la prise de Rhodes, en reconnaissance des grands services par eux rendus à la chrétienté et à la civilisation ?

Cette opinion est très acceptable ; quoi qu'il en soit, la fabrique de Runan tout en reconnaissant le pouvoir temporel des chevaliers, ne devait au commandeur du Palacret que vingt-quatre sols de rente d'une part, et ensuite cent sols pour les offrandes du lieu, à la Nativité de Notre-Seigneur. En outre, ce commandeur avait certains droits sur la halle de Runan et jouissait de treize tenues et d'une dîme ainsi qu'il appert d'une déclaration de 1697[1]. Mais la fondation de l'église, à qui peut-elle être attribuée ?

Nous inclinons à croire qu'elle est plus spécialement l'œuvre des gentilhommes de la trêve de Runan, car le monument est tapissé d'écussons, dans lesquels, en dépit des offenses du temps et des ravages pires d'un absurde vandalisme, il n'est pas impossible de deviner leurs armes, et qui étaient, assurément, dans l'origine, pour indiquer les bienfaiteurs insignes de l'édifice.

Un fait conservé par l'histoire corrobore notre opinion : en 1438, le chevalier Pierre de Keramborgne, commandeur de la Feuillée et du Palacret, ayant fait sculpter son blason dans l'église de Runan, « bâtie sur son fief », le seigneur de Kernéchriou se permit de briser cet écusson pour placer au même endroit ses propres armes Pierre de Keramborgne en porta plainte au duc de Bretagne Jean V qui ordonna le 15 août 1439 une enquête à ce sujet.

Qu'advint-il de cette enquête ? Les vieux parchemins ne nous le révèlent pas ; mais les armoiries des Kernéchriou se lisent toujours aux premières places à l'intérieur et à l'extérieur de l'église. Elles portent : « *Ecartelé d'argent et de sable, un bâton de gueules brochant sur le tout* »

Celles du commandeur Pierre de Keramborgne se verraient aussi, dit-on, sur le mur ouest du porche ; elles sont supportées par des lions et montraient : « *de gueules, à un heaume de profil d'or, accompagné de trois coquilles d'argent* ».

[1] Guillotin de Corson, *Archives de la Vienne*

La famille Kernéchriou de Lestrézer, la plus ancienne et la plus en renom de Runan, tombée en quenouille à l'époque de la Révolution, a complètement disparu. La tradition fait, des membres de cette maison, des croisés, de pieux chevaliers, des bienfaiteurs insignes de l'église tréviale.

Il y a quelques années s'érigeait au milieu de l'une des nefs latérales un sarcophage élevé, représentant un chevalier armé de toutes pièces, mains jointes, couché près de sa femme en habits de châtelaine, les pieds reposant sur des lévriers, la tête soutenue par des anges. M. Luzel assure reconnaître dans ces personnages des seigneurs de Lestrézec[1]. Ou bien encore des seigneurs de Kerambellec, les restaurateurs de la chapelle du Rosaire ?

Ce tombeau, aujourd'hui placé à l'angle de la tour et des fonts baptismaux, occupait jadis le centre de la nef méridionale

Mais quelque mystère dont il demeure entouré, ce n'est certes pas là le monument funéraire de Jean V et de Jeanne de France, comme le prétend, dans sa « *Géographie des Côtes-du-Nord*, » M. B. Jollivet.

A la vérité : « Un événement remarquable attira l'attention sur « Runan au milieu du XVe siècle. On transportait solennellement « de Nantes à Tréguier les restes mortels du duc Jean V. Le cercueil « qui les contenait fut déposé dans la chapelle de Runan et y « séjourna toute une nuit. La tradition rapporte que le char fu- « nèbre se brisa aux portes même de la chapelle, et que ce fut à « cette circonstance gratuite ou miraculeuse que l'on doit le « séjour des reliques ducales à Runan[2] »

La même tradition *(mais fort mal étayée)*, ajoute que la Bienheureuse Françoise d'Amboise fit, elle-même, dans l'église, la veillée des morts, et qu'elle remit à Monseigneur de Plœuc, évêque de Tréguier, venu avec son clergé au devant du convoi funèbre, les illustres dépouilles que conserva la cathédrale de Tréguier en dépit des âpres revendications de l'évêque et du chapitre de Nantes.

Le même duc de Bretagne, Jean V, avait créé une première foire, à Runan, en 1414, en faveur de la fabrique et des habitants de la

[1] P. M. L. Luzel, *Revue de Bretagne*, 1868.
[2] Sigismond Roparsts, *Notice sur Runan*.

trêve ; il en octroya une seconde en 1421 ; Pierre II en donna une autre en 1450 ; Anne de Bretagne confirma tous ces privilèges.

Plus tard Henri III, roi de France, voulut à son tour attester sa piété pour Notre-Dame de Runan dont la dévotion florissait, en accordant une foire à la Vierge célèbre du pays trégorrois. La charte qui l'instituait fut passée par son procureur fiscal, le sieur de Lestrezec à la juridiction royale de Lanvollon.

Ainsi s'exerçait envers Notre-Dame de Runan la munificence des princes et des rois : leur souvenir demeure inséparablement attaché à l'histoire de son église et de son culte.

Mais ce n'est pas que dans de poussiéreuses archives où l'on peut retrouver la trace de leur pieuse sollicitude ; ils l'ont gravée en plein granit au fronton du sanctuaire, partout où parmi les blasons des hauts feudataires surgissent accolées, comme dans l'irradiement de la merveilleuse verrière, les armes de France et de la Bretagne, illustrant glorieusement la fière devise des vieux ducs : « *à ma Vie* ».

L'église de Runan, fondée par des gentilshommes de la contrée, embellie et richement dotée par les ducs de Bretagne, appartenait néanmoins à la commanderie du Palacret. Les commandeurs venaient y faire des visites pastorales, on leur présentait les comptes de fabrique, et, l'évêque de Tréguier ayant prétendu se faire rendre ces mêmes comptes, les chevaliers plaidèrent et obtinrent une ordonnance de Louis XIV qui rappela l'évêque « *comme d'abus* ».

Les archives gardent plusieurs ordonnances rédigées à la suite de ces visites : elles sont relatives à l'entretien de la chapelle. Telle fut la préoccupation constante des Commandeurs, que le monument fut maintenu « *en état bon et décent* ».

Hélas ! depuis, et bien que l'édifice soit demeuré digne en tous points de retenir l'intérêt du savant et de l'artiste, que n'avons-nous eu à déplorer ! Il y a quelque deux siècles le mobilier sacré de la chapelle subit un remaniement conforme au goût de l'époque ; un magnifique maître-autel en pierre fut relégué dans le cimetière pour faire place à un meuble de la renaissance non d'ailleurs dépourvu de cachet ; alors aussi un lourd baldaquin masqua odieusement la maîtresse-vitre.

Cent ans après, les « patriotes » de Pontrieux martelèrent les armoiries, mutilèrent le calvaire et les tombeaux qui peuplent la chapelle.

Plus près de nous, le zèle fâcheux de quelques malhabiles restaurateurs ne coûta pas moins à l'esthétique générale du monument que les pires déprédations.

Vers 1860, M. Sigismond Ropartz, l'excellent écrivain breton auquel nous avons fait plusieurs emprunts dans le cours de cette notice, passa par Runan. Précisément l'ancien maître-autel, enfoui dans la terre du cimetière, venait d'être mis à jour ; il l'étudia minutieusement et à la suite de cette enquête écrivit : « Que fera-t-on « maintenant du bas relief de Runan ? quelques-uns penseraient « peut-être que ce qu'il y aurait de mieux, ce serait de le rendre à « sa destination primitive, mais pour cela il faudrait démolir l'autel « actuel qui n'est pas sans mérite et qui conserve encore, bien que « d'une date postérieure, d'excellents souvenirs de la renaissance : « il faudrait sacrifier de même les deux autels latéraux qui sont de « même style ; il faudrait réparer la grande vitre que l'on mettrait « à découvert, il faudrait... l'impossible »[1].

Cet impossible n'a pas arrêté des initiatives intelligentes et résolues : la verrière resplendit à nouveau, libérée de son masque ignoble de plâtre ; les autels rajeunis s'harmonisent presque à souhait avec le décor ambiant ; le bas-relief, en bonne lumière, orne une des chapelles latérales ; enfin le côté nord de l'église qui s'effritait lentement a été reconstruit sur un mode qui l'accorde au côté midi d'une légèreté de structure et d'une richesse d'ornementation inouies.

Ce dernier travail a été exécuté sous la direction de M. l'abbé François Le Corre, recteur de Runan de 1883 à 1891.

« Monsieur Le Corre, a dit de lui l'un de ses supérieurs ecclésias- « tiques, était un architecte émérite. Il me faisait l'effet de ces cons- « tructeurs du moyen âge, de ces Frères Pontifes, comme on les ap- « pelait à Avignon, à la large carrure, bâtis à chaux et à sable « comme les murailles qu'ils élevaient, calmes et impassibles comme

[1] Sigismond Ropartz, *Annuaire des Côtes-du-Nord*.

« ce granit qu'ils maniaient. Mais il suffit, selon la pensée de Bossuet, « d'un petit grain de sable pour triompher des santés les plus ro- « bustes. Du moins Dieu lui aura dit sûrement : « Tu m'as pré- « paré des tabernacles sur la terre et moi je t'en ai préparé un plus « beau dans le ciel » [1]

Monsieur l'abbé Le Corre est mort en 1893, recteur de Pleudaniel[2].

L'abbé L. MONNIER.

(A suivre.)

[1] Monseigneur Dubourg, évêque de Moulin.

[2] — Le successeur de M. le Corre à Runan, dont il n'importe de rééditer le nom à la suite d'une notice qui est son œuvre, n'a pas peu contribué lui-même à parfaire la restauration de la chapelle. Avec un remarquable sens artistique, il s'est attaché à faire saillir les détails architecturaux qui sont à l'édifice ce qu'était au missel du moyen âge les éclatantes enluminures. Nul doute que sous son avisée direction ne disparaissent les dernières anomalies qui offensent encore l'aspect général et que cette petite merveille archéologique ne nous soit restituée dans sa pure beauté primitive.

En attendant, ses efforts réunis à ceux de son prédécesseur ont mérité ce témoignage d'un savant distingué, M. le chanoine Guillottin de Corson, qui écrivait en 1895 : « L'église de Runan est un édifice qui vient d'être habilement restauré ; « ses trois nefs sont couvertes d'écussons comme la robe d'une grande dame au « temps de la chevalerie... »

FRANÇOIS GÉLARD.

POÉSIES FRANÇAISES

I

MER SÉDUCTRICE.

On ne dit pas assez, Océan semé d'îles,
Les multiples attraits de tes rives fertiles ;
Car, Bretons, qu'un pays s'efforce d'enchanter,
Si nous savons chérir, nous ignorons vanter.

Ennemis des discours, des paroles futiles,
Nous jugeons la réclame et les mots inutiles ;
Et, lorsqu'un étranger, chez nous, vient s'implanter,
Quel incroyable effroi se met à nous hanter.

Nous craignons pour nos us et nos vieilles coutumes,
Nous tremblons qu'on se prenne à rire des costumes,
Nous sentant trop croyants, dans un siècle sans foi.

Les marins qu'ont instruits de si fréquents voyages,
Conservent, des aieux, les nobles apanages :
Le bien reste leur but, l'honneur reste leur loi.

II.

MER VIOLENTE.

Que ce soient flux, jusant, équinoxe ou morte eau,
Du golfe de la Loire au cap du Finistère,
Sans trêve et sans repos, l'Océan à la terre
Exprime son mépris et livre un rude assaut.

C'est que, chez nous, la mer, vivante, aime la guerre
Et sa lame a le choc brutal du lourd marteau,
S'acharnant à saper la base du château,
Qu'élèvent la falaise et ses remparts de pierre.

Elle effrite la roche et creuse des détroits,
Les chenaux indiqués lui semblant trop étroits ;
Rien ne sait résister aux courants qu'elle engendre.

Rien n'a pu retenir ce qu'elle a voulu prendre....
Et pourtant son effort, qui détruirait un mont,
Laisse naître et grandir un frêle goémon.

III

ASSEMBLÉE.

C'est jour de grande fête au pays des Pardons ;
Un jour de joie, enfin, de tendres abandons,
Où les gars de vingt ans s'attaqueront aux filles,
Où les vieux retraités boiront dans les charmilles.

A la Vierge on ira d'abord porter ses dons,
— Hommages que toujours, vrais Bretons, nous rendons —
Puis, aussi gais que francs lurrons, les joyeux drilles,
Au son des binious, danseront des quadrilles .

Tandis que, loin du bal et du bruit discordant,
En un sentier discret, tous les deux s'attardant,
Yan parlera d'amour à Gaud la Paimpolaise.

Ils formeront, ainsi, maints projets d'avenir,
Sans songer si, pour eux, le bonheur peut tenir,
Comment se vengera, demain, la mer mauvaise ?

JEAN PLÉMEUR.

LE CŒUR EN DÉRIVE[1]

A François Gélard.

Salaün chantait sous les cieux dolents :
— Las de son stérile et morne veuvage,
Mon cœur est parti sur la mer sauvage
Avec les pluviers et les goélands.

« Prends garde ! » disaient les pluviers agiles.
Et les goélands disaient à leur tour :
« Prends garde ! La mer est comme l'amour :
N'y hasarde pas tes ailes fragiles. »

***

Mais, insoucieux du gouffre béant,
Mon cœur est parti vers l'Ile du Rêve.
Des filles rôdaient, pieds nus, sur la grève,
Fanant les prés roux du glauque Océan.

La jupe roulée autour de leurs hanches,
L'œil hardi, le pas scandé d'un refrain,
On voyait glisser dans l'herbier marin
L'éclair sinueux de leurs formes blanches.

Et, sous leurs cheveux lissés en bandeau,
Ce pas cadencé des blanches faneuses
Avivait encor leurs chairs lumineuses
Qui transparaissaient dans les flaques d'eau.

Elles étaient trois, diverses par l'âge :
Guyonne au col souple, Hervine aux cils d'or,
Et celle qui semble un lys du Trégor,
Jossé, la plus jeune et la plus volage.

[1] Ch. Le Goffic veut bien détacher, à notre intention, du *Bois dormant*, qui va paraître, la belle poésie suivante.

Hervine, Guyonne et Jossé, — mon cœur
Savoura longtemps leur grâce divine :
Guyonne est si svelte et si blonde Hervine !
Mais ce fut le lys qui resta vainqueur.

∴

Ah ! qu'avez-vous fait, troupe puérile,
Du fol oisillon qui venait vers vous ?
Ce cœur ingénu, ce cœur simple et doux,
Qu'allait-il, hélas ! chercher dans votre île ?

Des dragueurs passaient avec leurs chaluts.
J'ai dit aux dragueurs : — Le vent d'hiver gronde.
Que rapportez-vous de la mer profonde ?
— Rien qu'un pauvre cœur qui ne battra plus.

Un pauvre cœur d'homme, un cœur en dérive,
Rencontré là-bas, tout près d'Ouessant :
Les flots avaient l'air de rouler du sang ;
Des filles riaient, pieds nus, sur la rive.

Et ce sang coulait du cœur transpercé
Et, tout en coulant de la plaie ouverte,
Ses rouges lacis traçaient sur l'eau verte
Le nom de la blanche et froide Jossé...

∴

Dans les landiers gris, le long du rivage,
Salaün chantait sous les cieux dolents :
— Avec les pluviers et les goélands,
Mon cœur est parti sur la mer sauvage...

CHARLES LE GOFFIC.

A ROBERT LE BRAZ

Ainsi qu'en un livre pieux,
Dans les prunelles étonnées
Des chers bébés mystérieux
Sont écrites leurs destinées.

Exprès écrits pour les mamans
Dans le regard des petits anges
Oh ! les miraculeux romans,
Les contes doucement étranges.

Dans tes yeux de bluets des blés,
Purs comme la source qui mire
Les grands firmaments étoilés,
Petit enfant laisse-moi lire :

Ou bien poète, ou matelot,
Ou bien, qui sait, soldat peut-être,
Tu seras, mon doux angelot,
Tout ce qu'il est le plus beau d'être.

Au rythme vibrant du clairon,
A la gloire, à la délivrance,
Mèneras-tu, beau fanfaron,
Les bons petits soldats de France...

Rêvant d'un plus superbe essor,
Tenteras-tu, fier capitaine,
Le destin d'un conquistador
Vers quelque Thulé très lointaine...

Fils de son âme et de sa chair
Te transmit-il avec son âme
Le grand poète de la mer
Un peu de sa divine flamme...

Mais laisse-nous aller songeant,
Dors, souriant d'un très doux somme,
Dors, cher agnelet de saint Jean,
Ne te hâte pas d'être un homme.

Docile à leur pieux effort
Tu seras à tous deux fidèle,
Lui te dira comme on est fort,
La bonté tu l'apprendras d'Elle.

Dors, souriant au Paradis,
En ton berceau tout fait de soie,
Comme le roman des petits
Est tout fait d'amour et de joie.

FRANÇOIS GÉLARD.

VARIÉTÉS

BRAVES GENS

Si j'ai un conseil à donner à mes amis, c'est de jouer *Braves Gens* de M. Olivier de Gourcuff. D'abord parce que cette comédie dramatique, remplie de beaux sentiments, est représentée à merveille par l'auteur, sa fille, MM. Voisin et Bellet, et ensuite parce que cela porte bonheur. Jugez-en plutôt. Le lendemain de la représentation, au milieu du tohu-bohu du rangement des chaises et des banquettes, ma gentille camériste me remit toute rayonnante une épingle qui brillait et qui était entourée d'or. Etait-ce un vrai diamant? Dans les brillants, comme dans les cœurs, il est bien difficile de distinguer le vrai du faux. Je l'ai trouvée dans les cendres, en balayant près de la cheminée, me dit-elle. Ce qui prouve qu'il faut toujours être bien méticuleuse et ne rien négliger, même avec les vulgaires balais.

Mettons-la dans la coupe des objets perdus, dis-je, en attendant que je serre ce bijou précieux. Une heure après, on me remit une lettre de Mme d'Almont. Elle envoyait chercher le costume de sa fille qui avait joué à merveille. A propos de Bicyclette avec M. Charlys et Mlle Soraldy, cette amusante comédie de Mme d'Alcq. Mme d'Almont demandait si l'on n'avait pas trouvé un bijou. C'était un souvenir de famille. Je fus bien heureuse d'avoir eu affaire à une si honnête fille. Ma cuisinière, apprenant l'aventure, me raconta celle du frotteur. Que voulez-vous! Préférant le sourire et le tablier blanc d'une camériste à la figure de l'impassible valet de chambre, je suis bien

[1] M. Laurent, 63 rue M. le Prince.

obligée d'avoir un frotteur. Ce brave homme[1] avait reçu quelques jours auparavant une lettre à son adresse contenant un billet de cent francs. Se connaissant un homonyme dans sa rue et n'attendant pas cette somme, il se donna toutes les peines du monde pour rechercher le vrai destinataire et il le trouva. Ne pensez-vous pas que ma petite camériste pourrait serrer la main de Blanche de Pénaver, la jeune première de *Braves Gens*, et mon frotteur celles de Penaver, du chevalier de Rocheflamme et de Geoffroy de Vollaines, les héros de la pièce de M. de Gourcuff.

Saluons l'honnête homme en habit comme en blouse

a écrit ma mère, Mme Anais Ségalas, dans sa poésie : *Faute de se comprendre*. Vous voyez que j'ai raison de vous dire que cela porte bonheur de jouer *Braves Gens*.

BERTILE SÉGALAS

PETITES LÉGENDES DE L'ILLE-ET-VILAINE

(*Suite*) [1].

NOTRE-DAME DES POTIERS A CHARTRES.

On rencontre dans la commune de Chartres, près Rennes. une petite chapelle située dans la campagne, au sud et à quelque distance du bourg. Elle renferme une statue de la Vierge appelée *Notre-Dame des Potiers*.

A l'époque où l'on confectionnait dans cette paroisse des poteries artistiques, que les archéologues se disputent aujourd'hui. on attribuait à la statue de Notre-Dame des potiers le pouvoir de préserver les fabriques du feu. Jamais, assure-t-on encore, aucune d'elles ne fut incendiée.

La Vierge des Potiers apparut un soir, la veille de Noël, sous la forme d'une belle dame, à un potier conduisant ses marchandises à Châteaugiron.

Ce dernier, devenu riche, avait oublié son origine misérable. Il était dur envers ses ouvriers, s'enivrait fréquemment et blasphémait à tout propos, le saint nom de Dieu.

— Où allez-vous ainsi ? lui demanda la Vierge.

— A Châteaugiron, vendre mes produits.

— Etes-vous bien certain d'y arriver ?

— Que t'importe ? lui répondit-il malhonnêtement ; passe ton chemin, je n'ai pas besoin de tes services. Et il blasphéma de nouveau le nom de Dieu.

Il arrivait à ce moment au pont de l'Epront, sur la rivière la Seiche, profonde en cet endroit et qui coule sur un lit de limon et de vase. Le cheval, effrayé par les cris de son maître et le bruit de l'eau frappant sur les arches du vieux pont romain, fit un écart et tomba dans la rivière entraînant, dans sa chute, charriot et conducteur.

[1] Voir la livraison d'avril 1900.

Tous les efforts de celui-ci, pour sortir de la rivière, furent inutiles. Ses cris et ses appels ne furent pas entendus des paysans qui se rendaient à la messe de minuit.

Le malheureux crut sa dernière heure arrivée, et, entendant, dans le lointain, les cloches de l'église, il se rappela sa mère, son enfance, puis la puissance si grande de la Vierge des potiers. Il invoqua celle-ci du plus profond de son cœur, se repentit de ses péchés, jura de se corriger et fit vœu, s'il échappait à la mort, d'élever à Chartres une chapelle à la Vierge.

O miracle ! son appel est entendu, la foudre éclate, le tonnerre tombe sur la rive de la Seiche, en détache un lambeau qui roule dans l'eau, formant une chaussée solide qui permet au cheval de remonter sur la route.

Le potier changea de conduite et, fidèle à sa promesse, fit édifier une chapelle qui est tombée en ruines vers 1817. Elle a été remplacée par le petit édicule, dont il est question au commencement de cette légende, construit près d'une mare qui occupe la place de l'antique sanctuaire.

LA VENGEANCE DE SAINTE EMERANCE.

Une statue qui, paraît-il, représente sainte Emerance se trouve à Bain-de-Bretagne. Les nourrices qui n'ont pas de lait vont prier cette sainte de leur en donner, et elles lui offrent des petits bonnets de linge qu'elles posent sur la tête de la statue.

Un jour qu'il était *Chaudebaire* (1) le gas Victor, un mauvais sujet de Bain, s'en alla plaisanter sainte Emerance sur son lait et ses bonnets. Il ne se borna pas à des injures, il frappa la statue de son bâton et jeta les bonnets par terre.

Il n'eut pas plutôt commis ce sacrilège que du lait lui sortit par le nez et les oreilles, et en telle abondance que ses vêtements en furent bientôt couverts.

Il rentra chez lui pour se laver et changer de vêtements, mais rien n'y fit ; le lait continua de couler. La mère de Victor lui dit :

(1) Quasi-ivre.

— « Il ne te reste qu'une chose à faire, malheureux enfant, c'est d'aller te mettre à genoux devant sainte Emerance, te repentir de ta faute et lui demander pardon. »

Le vaurien, vraiment effrayé, suivit le conseil de sa mère et jura de ne plus recommencer.

« Je veux bien, pour cette fois, écouter ta prière, lui dit la sainte, mais prends garde à toi, car malgré ton jeune âge tu t'enivres, et, une fois dans cet état, tu deviens violent et colère. Si tu ne te corriges pas, il t'arrivera malheur.

« Ta mère, elle, est une digne femme à laquelle je te prie de remettre le fromage que voici qui m'a été offert par des pèlerins. Elle seule devra en manger, et toi tu n'y toucheras pas ; rappelle-toi ma recommandation. »

Victor, heureux d'être débarrassé de son lait, porta le fromage à sa mère. Chose étonnante, la bonne femme en mangea tous les jours et le fromage ne diminua pas.

La mère de Victor, étant tombée malade, fut obligée de s'aliter et ne put faire de cuisine. Son fils, ennuyé de ne manger que du beurre avec son pain, coupa un morceau du fromage offert par la sainte, malgré la défense qui lui en avait été faite.

Lorsqu'il ouvrit une seconde fois le buffet, toujours pour y prendre du fromage, il ne le trouva plus et vit à sa place un gros chat noir qui se sauva dans l'appartement.

Victor, qui avait encore bu plus qu'il n'aurait dû le faire, se précipita sur un bâton, et frappa le chat de toutes ses forces.

Soudain, à la place de l'animal, il vit sainte Emerance qui s'écria : « Méchant garçon, tu me frappes encore ! Tu es donc incorrigible, et tu n'as tenu compte d'aucune de mes recommandations. Tu continues à boire, tu as mangé le fromage auquel je t'avais défendu de toucher, tu es toujours aussi violent et aussi colère.

« Pour ta punition, tu vas te rendre au bourg de Teillay, où tu te feras indiquer la route aux lièvres qui traverse la forêt. Une fois sur cette route, tu iras te placer sous un grand hêtre qu'on aperçoit de loin, et bientôt tu entendras le son des cors et les aboiements des chiens. Ce sont les barons de Châteaubriant qui chassent une biche.

« Lorsque l'animal passera près de toi, il s'arrêtera pour te donner le temps de monter sur son dos et tu me l'amèneras.

« Exécute bien, de point en point, tout ce que je viens de te dire et si tu t'en écartes d'une ligne tu le regretteras toute ta vie. »

Victor se rendit sur la route aux lièvres, dans la forêt de Teillay et vit bientôt la chasse s'avancer vers lui. Une biche couverte d'écume s'arrêta ; il l'enfourcha et la conduisit vers Bain.

Lorsqu'il eut dépisté les chiens des barons de Châteaubriant il se dit en lui-même : « C'est agréable de courir ainsi sur une biche. Si au lieu de m'en aller tout droit, je faisais une promenade à travers champs, sainte Emerance n'en saurait rien. »

La bête, en voyant qu'il cherchait à l'éloigner de la route, poussa des soupirs et voulut résister ; mais il la frappa si violemment de son bâton qu'elle partit au galop.

Une fois lancée elle ne s'arrêta plus. Ce fut une course vertigineuse, fantastique, échevelée, folle ; elle passait à travers les halliers des bois, les haies des champs, les genêts, les buissons, les ajoncs, et, malgré tout ce que fit son conducteur pour l'arrêter, il ne put y réussir.

Tout à coup elle arriva sur le bord d'un précipice. Victor, tremblant de frayeur, voulut à toute force la retenir, mais il n'y parvint pas. Elle s'élança dans l'espace, et lui, perdant connaissance, roula dans un gouffre d'une profondeur immense.

Lorsqu'il reprit ses sens, il se tâta et vit qu'il n'avait aucun mal. Depuis des siècles les feuilles tombées des arbres s'étaient amoncelées au fond de ce ravin et formaient une litière qui avait amorti sa chute.

Il chercha aussitôt une issue pour sortir de ce puits profond et n'en trouva pas. Les parois en étaient aussi lisses que du marbre poli.

Après avoir appelé de toutes ses forces, gémi, pleuré et tout cela inutilement, il se consola, il le fallait bien, et se demanda comment il allait vivre.

Des châtaigniers, qui ombrageaient l'ouverture du précipice, avaient laissé tomber leurs fruits. Il en ramassa des quantités qu'il emmagasina dans une grotte profonde qui lui servit en même temps de demeure, et où il se fit un lit de feuilles sèches.

Presque chaque nuit, des animaux — lièvres et lapins — en courant tombaient dans ce gouffre. Il s'en emparait et, comme il avait un briquet sur lui et que le bois mort ne manquait pas, il allumait du feu et les faisait rôtir.

Les habitants du pays s'éloignaient de ce ravin qu'ils croyaient hanté, et lorsqu'ils virent de la fumée s'en échapper, ils l'appelèrent le *trou de l'enfer*.

Victor vécut dans cette prison souterraine pendant de longues années ; mais depuis bien longtemps il ne s'en échappe plus de fumée : il a dû rendre son âme à Dieu.

(A suivre). ADOLPHE ORAIN.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

URBAIN DE HERCÉ, dernier évêque et comte de Dol, par Charles Robert, de l'Oratoire de Rennes. — (1. vol in-8° de 500 pages, chez Victor Retaux, à Paris).

Il y a longtemps qu'on désirait une Vie de Mgr de Hercé ; M. l'abbé Robert nous l'offre aujourd'hui en un beau volume bien écrit et très documenté.

Le souvenir du dernier évêque de Dol est demeuré vivace en Bretagne : les vertus de ce prélat l'avaient rendu populaire dans son diocèse, sa fermeté l'avait distingué parmi les évêques de son temps, sa fin glorieuse de martyr l'a immortalisé. Comme le dit fort bien M. Robert, « La vie d'Urbain de Hercé n'est pas la vie d'un évêque dont le champ d'action fut restreint aux limites d'un diocèse, dont les vertus furent communes et dont les talents se bornèrent à une intelligente administration ecclésiastique. Le champ d'action de Mgr de Hercé s'étendit au delà du petit diocèse de Dol, au delà même des frontières de la Bretagne ; il se trouva un moment au cœur même de la France, à la Cour de Versailles. Ses vertus, surtout pour l'époque où il vécut, furent extraordinaires. On n'était guère habitué, à la fin du XVIIIe siècle, à voir un évêque garder la résidence ; on n'avait guère le spectacle d'un prélat parcourant les campagnes et se faisant missionnaire dans les bourgades. Finalement, ses vertus furent héroïques puisque, à défaut de tout autre, le saint prélat brava la disgrâce pour parler au Roi de France le langage des Apôtres ; puisque, pour maintenir son peuple dans la vie religieuse, oubliant sa vieillesse et ses infirmités, il quitta l'exil et affronta le martyre.

Les talents de Mgr de Hercé se manifestèrent sous maintes formes dans les nombreuses et importantes fonctions qu'il eut à remplir. Le diocèse de Dol, les Assemblées du Clergé, les Etats de Bretagne, la Cour de France furent témoins de la haute intelligence, des talents oratoires et

littéraires, de la profonde connaissance théologique et de l'art administratif dont a été doué le dernier évêque de Dol [1]. »

L'ouvrage de M. l'abbé Robert comprend deux parties : il représente dans la première Mgr de Hercé évêque, homme privé et homme politique ; dans la seconde il considère en lui le réfractaire, le déporté, le martyr.

Né à Mayenne le 6 février 1726, Urbain de Hercé appartenait à une noble famille de la contrée. Ordonné prêtre à Paris en 1751, il devint trois ans plus tard vicaire général de son parent Mgr Mauclerc de la Muzanchère, évêque de Nantes ; en 1767 il fut nommé et sacré évêque de Dol.

Aussitôt il se met à l'œuvre de la sanctification de son diocèse : tenue de synodes, publication de statuts, réformation des monastères, direction des séminaires, retraites ecclésiastiques, visites pastorales, rien n'échappe à sa vigilance et à son zèle. Mais ce fut surtout les missions qu'il fit lui-même dans les paroisses, à la tête des directeurs de son séminaire, qui le rendirent populaire « En voyant cet évêque quitter sa ville épiscopale, le bien-être de son palais et de son manoir, fuir les honneurs et les jouissances de la Cour, après lesquels couraient tant de ses collègues, pour venir au milieu des campagnes auprès des humbles recteurs qu'il traitait comme des frères, apporter dans les fatigues d'un lourd ministère le pain spirituel, l'exemple de sa piété aux pauvres cultivateurs, on comprend la vénération et la réputation de vertu dont il jouissait non seulement dans son propre diocèse, mais encore dans la Bretagne entière[2]. »

La vie privée de Mgr de Hercé n'était pas moins admirable : soit qu'il fût dans son palais épiscopal de Dol soit qu'il habitât son manoir des Ormes, toujours et partout la même simplicité de mœurs, le même désintéressement, le même esprit de charité signalaient sa présence. Aidé de sa sœur bien-aimée, « la bonne demoiselle Charlotte », comme on disait à Dol, et de son frère dévoué jusqu'à la mort, François de Hercé, dont il avait fait son vicaire général, le pieux évêque entretenait avec son clergé les rapports les plus affectueux et exerçait envers les pauvres une charité inépuisable, pleine de délicatesse.

Membre assidu des grandes assemblées politiques des Etats de Bretagne, l'évêque de Dol ne tarda pas à s'y faire remarquer par ses hautes connaissances administratives. Elu plusieurs fois député en Cour, il ne craint point de réclamer du Roi le maintient des privilèges de la pro-

[1] Urbain de Hercé, *Introduction*.
[2] Urbain de Hercé, 50.

vince de Bretagne ; il parle à Louis XV et à Louis XVI non seulement comme député, mais encore comme évêque : il ose protester contre les édits peu orthodoxes du ministre de ce dernier prince, ne pouvant dit-il, garder le silence « lorsque les voûtes du sanctuaire s'ébranlent et que la religion est menacée du plus grand malheur. »

Ces craintes prophétiques se réalisèrent promptement : Mgr de Hercé les énonçait en 1788, deux ans plus tard son diocèse de Dol était administrativement supprimé ; lui-même obligé de se retirer d'abord aux Ormes, puis en son séminaire, regagnait Mayenne sa ville natale ; encore fut-il le dernier évêque de Bretagne résidant, car il ne quitta Dol qu'en 1791. Alors commença sa pénible vie de réfractaire aux lois impies du gouvernement révolutionnaire. Enfermé à Laval, avec quantité de prêtres fidèles, au couvent des Cordeliers, il en sortit pour être déporté à Jersey en octobre 1792. En cette île, comme plus tard à Bath et à Londres, Mgr de Hercé fut vite distingué au milieu du nombreux clergé français exilé alors en Angleterre. Aussi les Emigrés, espérant pouvoir rejoindre les Vendéens en Bretagne, virent-ils avec joie le souverain pontife Pie VI le nommer grand aumônier de l'armée catholique et vicaire Apostolique.

La prise de Dol par les Vendéens combla d'espoir Mgr de Hercé qui songea à regagner et à réorganiser son diocèse ; hélas ! cette espérance fut de courte durée et la triste réalité des événements apparut bientôt. Néanmoins l'expédition des Emigrés quitta l'Angleterre et vogua vers la France. On sait ce qu'il advint ensuite et quel fut le sort de ces vaillants, débarqués sur la plage de Quibéron. Dans un précédent ouvrage M. l'abbé Robert a montré le vilain rôle que jouèrent dans ces circonstances le gouvernement anglais et le gouvernement de la République française ; ce fut de part et d'autre la trahison coulant à pleins pores. Inutile de rappeler ici le martyre de l'évêque de Dol : qui donc ignore l'admirable conduite du saint prélat sur les navires de l'expédition, sur la plage de Quibéron, dans les prisons d'Auray et de Vannes et enfin sur les hauteurs de la Garenne ; c'est là qu'il tomba, fusillé en compagnie de son frère et de ses prêtres, terminant sa vie par une fin héroique, digne des martyrs de la primitive Eglise.

Mais c'est dans le livre même de M. Robert que l'on peut se rendre compte de tout l'intérêt que présente cette vie. L'auteur n'a rien négligé pour faire une œuvre complète. Non seulement les grands dépôts d'Archives françaises ont été visités par lui, mais il a pu prendre connaissance des papiers laissés à sa famille par Mgr de Hercé ; bien plus, il s'est rendu lui-même en Angleterre pour retrouver dans les Archives de

Londres, de Bath et de Jersey tout ce qui concerne son héros ; aussi de nombreuses et intéressantes pièces justificatives accompagnent-elles sa vie du dernier évêque de Dol. Ajoutons que ce volume parfaitement édité, se présente très favorablement avec deux beaux portraits du prélat.

Quant au style de M. l'abbé Robert il est bien connu et justement apprécié, car il a déjà publié plusieurs ouvrages concernant la Bretagne ; l'extrait que nous donnons de son introduction nous en fait d'ailleurs apprécier la valeur. Nous ne pouvons donc que le remercier de nous donner un tel ouvrage et de nous faire ainsi connaître et par suite aimer et admirer, en la personne de Mgr de Hercé, « l'une des plus belles, des plus pures, des plus symphatiques et en même temps des plus énergiques et des plus héroïques figures de l'épiscopat breton et même français[1] ».

L'abbé Guillotin de Corson.
Chan. hon.

*
* *

Documents sur la ligue en Bretagne : correspondances du duc de Mercœur et des ligueurs bretons avec l'Espagne, publiée avec une préface historique et des notes, par Gaston de Carné. — Rennes, Plihon et Hervé, 1899, 2 volumes in-4°.

Nous avons déjà eu ailleurs l'occasion d'apprécier, avec autant de sincérité que de sympathie, l'importante publication de M. de Carné. A 'époque où nous écrivions ces pages pour signaler l'érudition sûre et consciencieuse, le sentiment élevé et perspicace des choses du passé que nous reconnaissions dans l'œuvre de notre excellent ami, il vivait encore. Il nous apparaissait comme l'un des successeurs désignés des hommes éminents dont la Bretagne s'honore, appelés à transmettre à leur tour à d'autres générations le flambeau sacré de la science historique. Nous espérions qu'il verrait dans les lignes que nous lui consacrions un présage de cet avenir : il ne les a pas lues.

A l'âge où la vie commence à tenir ses promesses, où l'homme au sortir de la jeunesse, au seuil de la maturité, peut encore sans être téméraire, embrasser de longs espoirs, Gaston de Carné a été foudroyé par une mort subite. Il laissait une jeune veuve, trois petits enfants privés du

[1] Urbain de Hercé, *Introduction*

meilleur des pères, des œuvres inachevées[1]. Quel déchirement pour ceux des siens qui lui survivent ! Quel deuil pour ses confrères devenus ses amis dont il était le dévoué correspondant et qui estimaient à leur valeur son caractère si digne et si honorable, son esprit mûri avant le temps par le labeur et la réflexion, son savoir si étendu acquis au prix de tant de fatigues !

Cette fois, hélas ! nous n'ignorons plus qu'il ne nous lira pas. Aussi ressentons-nous un douloureux serrement de cœur en rouvrant les deux volumes dont la préparation a occupé les dernières années de sa trop courte existence. Plein d'une déférence aimable pour le vieux confrère dont il voulait bien agréer l'affection, il l'avait mis au courant de ses découvertes et de ses projets. Nous attendions impatiemment le moment où cet ouvrage, fruit d'un travail intelligent et persévérant, serait entre nos mains. Il y est venu, et nous avons été heureux de dire toute notre pensée sur cette belle publication. Combien nous étions loin de nous douter après avoir déposé la plume, que nous la reprendrions si tôt au bord d'une tombe. C'est du moins pour nous une consolation que de pouvoir parler de nouveau des pages remarquables et des documents inédits dont il a doté les bibliothèques bretonnes

Notre province a été au XVIe siècle déchirée par la guerre civile : les ambitions égoïstes eurent leur part dans l'opposition énergique contre laquelle se heurtaient les armes et aussi les intrigues royalistes : les dévouements sincères soutenus par de fermes convictions catholiques ne firent pas défaut à la Ligue. Henri IV s'en rendit bien compte : élevé dans la religion réformée dont il connaissait peut-être mieux les préjugés que les doctrines, il voulut s'éclairer et les conférences qu'il eut avec des ministres des deux cultes le déterminèrent à rentrer dans le giron de l'Eglise. Absous par le pape Clément VIII le 17 septembre 1595, catholique depuis son abjuration (25 juillet 1593), sacré à Reims le 27 février 1594, il enleva tout prétexte de lutte à ses adversaires de bonne foi.

Le duc de Mercœur n'était pas de ceux-ci : il ne put se résigner sans résistance à la ruine de ses visées ambitieuses, et sans souci des maux qui

[1] Gaston-Louis-Michel, vicomte de Carné de Carnavalet, né à Brest le 30 juin 1856, est décédé au château du Kermat, près Hennebont, le 24 janvier 1900. Il préparait peu à peu la généalogie historique de sa maison et avait déjà réuni de très nombreuses pièces qu'il se proposait de mettre en œuvre, lorsque ses dossiers lui auraient paru complets. L'auteur des *Chevaliers bretons de Saint-Michel* et d'autres travaux qui ont fait sa réputation était tout indiqué pour publier l'histoire documentée de sa famille. Qui l'écrira désormais ?

accablaient la province, il continua à combattre avec l'espoir de faire au moins payer plus cher une soumission inévitable. L'histoire est justement sévère pour lui.

Les importants documents édités par M. de Carné ne permettent pas de se faire la moindre illusion sur la loyauté de ses intentions. On savait déjà avec quelle duplicité il a entamé, à plusieurs reprises, avec les agents d'Henri IV des négociations qu'il n'avait aucun désir de voir aboutir On a aujourd'hui la clef de sa conduite tortueuse et fourbe. Faute de connaître les correspondances et les pièces officielles que devaient recéler les archives espagnoles, on ne possédait que des données insuffisantes sur ses intrigues avec Philippe II, sur les circonstances, les pourparlers et les engagements qui avaient amené ce dernier à faire débarquer en Bretagne, dès 1590, un corps d'occupation, à l'augmenter et à le maintenir jusqu'en 1598. Tout un côté de l'histoire de la Ligue dans notre province — les relations du duc de Mercœur et des plus notables ligueurs avec le prince étranger — était demeuré obscur.

Or il n'était pas nécessaire de franchir les Pyrénées pour être exactement renseigné. Le grand dépôt historique de Simancas (en Espagne), dans lequel se conservaient ces documents, transporté à Paris en 1808, a été restitué au roi Ferdinand VII, mais les Archives nationales en ont retenu une partie, précisément la plus intéressante pour nous, celle qui concerne les rapports de Philippe II avec la Ligue. On ne l'avait encore explorée que pour éclairer l'histoire générale, lorsque M. de Carné, heureusement inspiré, s'est avisé de rechercher dans une masse énorme de papiers les éléments d'un dossier breton. Après avoir isolé les documents français, il s'est donné la peine de lire d'innombrables pièces écrites en espagnol pour en extraire tout ce qui intéressait la Bretagne et les ligueurs, notamment tous les rapports sur l'occupation militaire, les lettres confidentielles des agents de Philippe II qui l'instruisaient de la marche des événements, de l'état des esprits et des intrigues ourdies par le duc de Mercœur tant en France qu'au dehors[1].

Le roi d'Espagne visait à faire asseoir sur deux trônes sa fille aînée, Isabelle Claire Eugénie, née de son troisième mariage. Celle-ci était, par

[1] Toutes ces pièces sont au nombre de 362 : les unes, en français, ont été textuellement reproduites ; les autres, traduites de l'espagnol sont publiées sous forme d'analyse ou de mention sommaire. Un index biographique fournit des notices sur chacun des personnages qui ont joué un rôle dans l'affaire de Bretagne à cette époque et dont les noms apparaissent dans les documents édités par M. de Carné : c'est un utile complément du second volume.

sa mère, petite fille d'Henri II et principale héritière des droits d'Anne, sa bisaïeule : elle ne fut ni reine de France ni duchesse de Bretagne. Les plus zélés, parmi les ligueurs bretons désiraient et favorisaient son avénement : il leur semblait que le duché eut tout à gagner à briser le pacte d'union et à confier ses destinées à une dynastie catholique. Ce rêve n'était pas irréalisable. On peut croire que pour un temps au moins, la séparation eut été accomplie au profit de l'Infante, si Philippe II eut voulu ou pu mettre au service de cette candidature un corps de huit ou dix mille hommes et des ressources financières proportionnées à l'effort militaire. Il n'envoya ni assez de soldats ni assez d'argent pour obtenir un résultat sérieux ; et surtout il n'eut pas l'appui loyal du duc de Mercœur qui travaillait de son côté à devenir duc de Bretagne.

Ce dernier, sans poser ouvertement sa candidature, eut le grand art de se dérober pendant plusieurs années à tout engagement formel et d'amener néanmoins le roi d'Espagne à fournir à l'Union des secours en hommes et en deniers. Son allié sut bientôt à quoi s'en tenir sur sa sincérité : ses agents secrets, dont quelques-uns avaient la confiance de Mercœur, lui apprirent que celui-ci — en attendant un roi catholique, disait-il — tranchait du souverain et se préparait à négocier avec le pape pour obtenir de lui la permission d'exercer par intérim les droits régaliens de nomination au postes ecclésiastiques vacants. Il eut reçu le serment des nouveaux pourvus et eut habitué les Bretons à voir en lui leur duc, en même temps que par la distribution des bénéfices il se fut fait des partisans dévoués. Philippe II s'empressa d'y mettre obstacle par ses instructions aux agents qu'il entretenait à Rome.

Mercœur ne désespéra pas d'amener le Souverain Pontife à ses fins. Pour endormir Henri IV et le roi d'Espagne, il commença à négocier avec le premier, tout en continuant ses relations avec l'autre et essaya de les tromper tous les deux. Cela ne l'empêcha pas, quand il fut mis enfin au pied du mur, de faire enfin à son allié des promesses positives de coopération et de se lier avec serment par deux traités (20 novembre 1594 et 30 juin 1595), mais il eut soin de subordonner son concours à des conditions qu'il savait dès lors irréalisables. D'ailleurs, à ce moment, la cause d'Henri IV était gagnée :

A partir de l'abjuration du roi, tout au moins de son absolution, la Ligue n'avait plus de prétexte avouable pour retarder sa soumission : les intérêts égoïstes de ses chefs la retardèrent pendant près de trois ans. Mercœur, pour ne parler que de lui, ne cessa pendant ce temps de tenir des troupes sur pied, d'intriguer à Rome, de rester abouché avec Phi-

lippe II, sans préjudice de ses pourparlers avec les fondés de pouvoir d'Henri IV, pourparlers qui aboutirent au traité définitif du 13 mars 1598. Ce fut « la fin du rêve ».

Nous nous sommes borné à indiquer les points principaux sur lesquels les pièces, presque toutes inconnues, publiées par M. de Carné ont fait la lumière. Combien de détails nous avons dû omettre et que l'on y trouvera sur l'occupation espagnole elle-même, sur les relations des ligueurs avec l'Espagne, sur les intrigues de Mercœur près de la cour pontificale

Pour bien connaître toute cette partie de nos annales telle que l'ont éclairée les documents que nous annonçons, il faut lire la préface qui la résume et la précède. C'est plus qu'un essai historique, c'est un exposé lumineux et complet qui ouvre des jours nouveaux sur une de nos périodes anciennes les plus troublées. L'auteur cependant, avec la modestie et la réserve qui le caractérisaient, exprime la crainte d'avoir, dans l'amas des papiers écrits en espagnol qu'il a dépouillés, laissé passer sans les voir des révélations curieuses, principalement sur le rôle des agents de Mercœur à Rome. Il est possible qu'après lui il y ait encore quelque chose à glaner : cela ne nous inquiète pas. Ce qu'on pourra découvrir n'ajoutera rien de capital à ce que nous connaissons et ne fera pas que M. de Carné, notre ami regretté, n'ait enrichi la patrie bretonne d'un legs magnifique dont nous remercions sa mémoire.

F. Saulnier.

*
* *

La *Trilogie de l'Amour*, poème par Marin Follet.
Paris, librairie Charles.

La famille du jeune Marin Follet, mort à 24 ans, vient de publier un volume de vers laissé par lui et qui nous intéresse doublement parce que l'auteur était Breton, et parce que son œuvre était pleine de promesse. On sent dans la *Trilogie de l'Amour* l'essor d'un esprit emporté jusqu'au vertige vers les hautes régions de l'idéal et si l'esprit philosophique, qui s'acquiert surtout par l'expérience de la vie, y fait un peu défaut, on y rencontre du moins des qualités de forme et d'imagination jointes à une inspiration réelle.

L'auteur a voulu représenter l'amour sous trois faces. Dans la première partie, *L'amour de l'au-delà*, il nous représente le bonheur céleste ou plutôt sidéral, car les quatre chants qui la composent sont une longue invocation aux étoiles et cette fiction poétique ne manque pas de

lyrisme. La seconde partie, *L'amour de l'Outre-Tombe*, nous représente un jeune débauché las de vivre et aspirant à la mort. Si cette partie est la moins forte, au point de vue de la pensée, elle se distingue néanmoins par une certaine virtuosité de forme et par des touches sombres, à la Baudelaire, assez vigoureuses. La troisième partie, le *Paria d'amour*, est celle qui renferme le plus d'inspiration et d'humanité à la fois. Nous avons noté principalement le passage où le poète désenchanté fait, en imagination, le sacrifice de ses poèmes de jeunesse et de tous ses rêves dorés à l'aimée indifférente, dans une évocation chaude et colorée, où les vers jaillissent sans efforts et dans toute leur plénitude. En voici quelques-uns :

J'amenai devant eux cette femme et dis : « Broie
Ce qui fut mon honneur et ce qui fut ma joie,
Écrase de tes pieds ce socle palpitant !
Écrase ! en t'adorant ainsi je suis content.
Monte donc ! je te donne un piédestal superbe :
L'aurore, en y versant sa rosée, a couvert
Mon âme ensanglantée ! on voit scintiller l'herbe.
Et de ce qu'il conçoit mon esprit est désert. »

Il y a là du mouvement et de la vie, et l'on était en droit d'attendre beaucoup de ce jeune poète enlevé trop tôt, hélas ! à sa famille et à la poésie. Le pessimisme qui chez les poètes, comme Baudelaire, n'était qu'une attitude littéraire, avait envahi la vie de Marin Follet : mais la note sombre se fut atténuée chez lui, avec les années, car nous l'avons connu inoffensif et doux, et son âme bien trempée était généreuse et ouverte aux plus nobles inspirations. La lame a usé le fourreau, mais l'œuvre du jeune poète a pu du moins être conservée grâce aux soins pieux de sa famille. L.L.

*
* *

Les Poètes du Berry, notices et extraits par Alph. Ponroy. — Paris, Bibliothèque de l'Association, 1900.

Le grand poète en prose du Berry, Georges Sand, a dit que le Berry n'avait pas « sa littérature » ; mais, comme il a ses littérateurs, ses fervents de la rime, il devait se trouver un jour ou l'autre un de ses fils qui, des fleurs d'un Thibaut de Champagne, d'un Emile Deschamps, d'un Blanchemain, d'un Rellinat, fit une gerbe odorante. Poète lui-même, M. Alph. Ponroy s'est acquitté de ce soin délicat qui consiste à faire une

anthologie provinciale avec zèle et avec tact. Ayant tenté quelque chose d'analogue pour les Bretons et nos voisins les Poitevins, je salue dans les *Poètes du Berry* une heureuse tentative de décentralisation littéraire ; le livre m'a instruit, autant qu'il m'a charmé.

Thibaut de Champagne, si joliment mis en scène par M. de Bornier dans *France... d'abord*, ouvre le chœur avec sa chanson : De grand travail et de petit esquif. Marguerite de Valois le suit, un peu témérairement rattachée au Berry parce qu'elle en fut duchesse. De deux poètes du XVIe siècle, François Hubert d'Issoudun, traducteur d'*Ovide*, et Gabriel Bonnin, l'auteur d'une curieuse tragédie « *La Sultane* », nous passons brusquement à Emile Deschamps, un des coryphées du romantisme et à nos contemporains immédiats, Jean Floux et Mac Nab, pour ne citer que deux disparus. La transition aurait dû être ménagée, d'une époque à l'autre, grâce aux noms de Jean Passerat, du Père Desbillons, de Guymond de La Touche, de Pierquin, de Gembloux oubliés avec bien d'autres dans le livre de M. Ponroy, ou énumérés dans une « liste de tous les poètes du Berry » qui comprend à notre grande surprise le grand Tourangeau. Balzac et le jésuite breton Bougeant. Deux poésies du folklore berrichon, *la Bique* également populaire en Vendée, et *Jean Renaud*, ont trouvé place dans le volume que l'auteur prendra soin d'améliorer pour la seconde édition souhaitée.

O. DE GOURCUFF.

*
* *

« La décadence de l'Espagne », voilà certes, un lieu commun à l'usage des critiques superficiels. Les autres feront bien de lire attentivement le charmant petit livre que M. Albert Soubies vient de publier sur l'*Histoire de la musique espagnole*, au XIXe siècle (Paris, librairie des Bibliophiles, Flammarion, successeur, 1900. Ils sortiront de cette lecture pleins d'une admiration respectueuse pour le grand peuple qui a su conserver intact, à travers tant d'épreuves, son patrimoine intellectuel. L'Espagne n'a pas un compositeur à opposer à Wagner, à Verdi, à notre Berlioz, mais ses musiciens religieux, ses maîtres de chapelle gardent les traditions d'un art sobre et puissant, pendant que la *Zarzuela*, cette forme si caractéristique du « vaudeville » espagnol met en relief les noms d'Oudrid, de Gaztambide, de Barbieri, d'Arriéta Parmi les exécutants, il n'y a pas de plus pure renommée que celle de la Malibran, fille de Garcia et le violoniste Sarasate connait peu de rivaux, M. Albert Soubies, avec la sûreté de son érudition, le charme de son style, fait passer sous nos yeux

ces figures contemporaines, il termine par un excellent chapitre sur la littérature et la critique musicales en Espagne ; de bons maîtres, des écrivains autorisés protègent contre les influences étrangères la nationalité musicale espagnole. O. DE GOURCUFF.

*
* *

Le doux poète de *Cœur Breton* et d'*Ames simples*, M. Yves Berthou, ne s'accommode guère des défauts et des vices du jour que caractérisent deux mots expressifs : *veulerie*, *rosserie*.

Il flagelle ses contemporains en de mordantes ballades, manifestement inspirées par le pamphlet rimé de Laurent Tailhade « Au pays du mufle ». Cette « Semaine des quatre jeudis » n'est point négligeable. Mais il faut qu'Yves Berthou se console de l'avoir écrite en nous donnant bien vite une *neuvaine bretonne*. O. DE G.

*
* *

L'Aumônier du Champ des Martyrs, près Angers, M. l'abbé Uzureau s'est imposé la pieuse tâche de rendre hommage aux humbles victimes qui succombèrent autrefois en ce lieu, payant de leur vie leur attachement à de saintes croyances. Ce sont deux sœurs, Marie et Reine Grillard, l'une marchande, l'autre couturière, dont il nous raconte aujourd'hui la mort tragique ; elles ne s'occupaient pas de politique, les pauvres filles, mais elles déclarèrent franchement devant le tribunal révolutionnaire, n'avoir pas eu confiance dans le curé constitutionnel, avoir assisté aux messes, processions, sermons des prêtres réfractaires. On les fusilla pour cet aveu, le 1er février 1794. Comme celles de Donatien et de Rogatien leurs âmes montèrent fraternellement, au ciel ; modestes dans la vie, elles furent héroïques devant la mort. Leurs noms, conservés par M. l'abbé Uzureau, s'ajoutent au martyrologe vendéen.

O. DE G.

*
* *

LES PÊCHEURS D'HOMMES, par Albert Juhellé. — Paris, Bibliothèque Charpentier, Fasquelle, éditeur, 1900.

Villemain disait avec une ironie un peu féroce : « Un ordre célèbre, moins immortel que les *Lettres provinciales*. » L'ordre des Jésuites, que je n'ai pas mission de défendre (il s'acquitte fort bien de ce soin lui-même) a résisté à de formidables attaques, il ne tombera pas sous les coups

que lui prodigue avec une violence calculée et un art savant, M. Albert Juhellé. Dans le livre de celui-ci, *Les Pêcheurs d'hommes*, une critique approfondie du système d'éducation alterne avec l'étude de quelques caractères, assez méprisables sauf celui de l'élève Remur. L'auteur nous paraît lui-même un fort élève de Zola avec quelques touches personnelles, dans une paraphrase éloquente et assez respectueuse du drame sublime de la Passion, son style s'élève à la hauteur du sujet.

O. DE G.

*
* *

GROTESQUES, par M. Henri Deschamps. — Paris, Vanier, 1900.

Les livres en dialogues sont à la mode. Ils l'étaient déjà au XVIIIe siècle, sans remonter à Lucien. M. Lavedan, avec des visées plus morales, a remplacé Crébillon fils. Nous recevons « *Grotesques* de M. Henri Deschamps, qui a publié déjà *Pantins et Poupées* : c'est une série de petits vaudevilles, une galerie de types contemporains. Ils sont bien grotesques, en effet, ces cabotins du théâtre et du monde, cet épais agriculteur, ce faux philanthrope, qui connaît le moyen de parvenir, ce sous-préfet que son secrétaire, l'employé indispensable, met dans ses petits souliers ; ils deviendraient ignobles si l'auteur, les croquant d'un crayon rapide, ne se bornait à les rendre ridicules. Que M. Henri Deschamps affermisse son style satirique par la lecture de La Bruyère et de Voltaire (il a déjà des morceaux d'une heureuse venue, comme le *Dialogue entre deux chapeaux*) et il nous donnera un écrivain, nous ayant déjà donné un auteur comique.

O. DE GOURCUFF.

*
* *

UNE GRANDE ŒUVRE

Le statuaire pyrénéen, Edmond Desca, dont le vaste groupe « Jésus est condamné à mort » est très remarqué au Salon, nous a soumis un projet qui intéresse tous les catholiques français.

Il s'agirait pour ce vaillant artiste, qui a la fécondité d'imagination et l'ardeur au travail des sculpteurs de la Renaissance, de ciseler à même le roc, dans une des montagnes avoisinant Lourdes, tout le drame sublime de la Passion. Le « Jésus devant Pilate », avec ses personnages, de grandeur naturelle, d'une expression si saisissante, d'une si curieuse variété d'attitudes, formerait la première partie de ce merveilleux « Chemin de Croix » digne du lorrain Ligier Richier et de nos vieux ymaigiers bretons.

M. Desca est capable de mener à bien une pareille entreprise, et de l'édifier sur ce sol de Lourdes qui est presque sa terre natale. Les plus hautes autorités ecclésiastiques patronneront son œuvre, et, si la parole ne s'était glacée sur les lèvres éloquentes du comte de Pesquidoux, le beau livre de *La Renaissance catholique* aurait compté une page de plus.

O. DE G.

*
* *

PARIS-EXPOSITION-HACHETTE

L'Exposition à bon marché.

N'y a-t-il pas un moyen de voir Paris et l'Exposition sans trop dépenser? Oui, ce moyen existe, et il est bien simple : Que ceux qui veulent vivre selon leur budget, consultent le *Paris-Exposition* publié par l'*Almanach Hachette*, et ils pourront d'avance fixer leur budget, dresser leur itinéraire, arrêter d'une façon rapide et pratique tout le programme de leurs journées et de leurs soirées.

Le *Paris-Exposition* de la libraire Hachette est le seul Guide qui donne des prix, des renseignements et des conseils d'une utilité indispensable. Et non seulement on y trouve une description très complète de l'Exposition, mais encore des indications précises sur tout ce qu'il faut voir dans Paris même, depuis les musées jusqu'aux cabarets artistiques de Montmartre. Un chapitre tout entier est même consacré à *Paris la nuit*

Le *Paris-Exposition* de l'*Almanach Hachette* du prix de 1 fr. 50, d'un format portatif, de 512 pages, illustré de 250 gravures et de 16 plans partiels en noir et d'un plan d'ensemble en couleurs, offre à ses acheteurs tant d'avantages, de primes, etc., qu'on peut dire que c'est plus que le « Guide pour rien », le Guide gratuit, mais le Guide qui rapporte !

*
* *

Le volume sur les *Bretons et la Bretagne*, que va publier M. Olivier de Gourcuff subit, dans son apparition, un retard indépendant de la volonté de l'auteur. Il paraîtra du 1er au 15 juillet, sous le titre définitif de *Gens de Bretagne*. M. Arthur de la Borderie, de l'Institut, a bien voulu accepter d'écrire la préface.

*
* *

Un succès éclatant a salué, à son apparition le beau volume de Louis Barron, *Paris Pittoresque (1800-1900), sa Vie, ses Mœurs et ses Plaisirs.* La Société française d'éditions d'Art, L.-Henry May, désirant que cette œuvre remarquable fût à la portée de toutes les bourses, l'a mis en vente

par livraisons d'*un franc*. — Nous avons sous les yeux le premier fascicule, il contient 16 pages grand in-quarto, avec 15 gravures dans le texte et une hors texte en couleur; l'impression, le papier, la gravure, sont à la hauteur du texte, et cette première livraison est exceptionnellement vendue 25 centimes.

Paris Pittoresque comprendra 26 livraisons d'une importance égale à la première, il paraîtra une livraison par semaine. Au moment où l'Exposition va s'ouvrir, cette publication s'imposait, tous les visiteurs de Paris voudront l'acheter.

*
* *

Mercredi 22 mai inauguration de l'Exposition bretonne. Le lendemain un imposant banquet de la *Fédération bretonne*, association présidée par M. Charles Le Goffic, avait lieu au restaurant breton de l'Exposition. S. Exc. M. Tarte, ministre du Canada, avait été choisi pour président d'honneur et a prononcé une vibrante allocution sur les liens qui unissent le Canada à la France. Parmi les soixante convives se trouvaient plusieurs poètes ; MM. Le Mouel, Durocher, Botrel, Beaufils, Cte de Châteaubriand, de Gourcuff, Michelet, Laurent ont pris successivement la parole, l'éloge de Jacques Cartier, le Malouin qui découvrit le Canada, revenait souvent dans leurs vers.

Des quatre expositions provinciales de l'esplanade des Invalides, celles du Poitou, du Berry, de la Provence, de la Bretagne, cette dernière est la plus importante sans doute, la plus caractéristique, la plus intéressante. Nous lui consacrerons prochainement l'article qu'elle mérite.

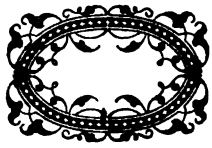

Le Gérant : R. Lafolye.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

ÉTUDES HISTORIQUES BRETONNES

LE COMPLOT DE MARGOT DE CLISSON[1]

(1420).

§ 1er *Les préliminaires.*

Entre les deux branches de la maison ducale de Bretagne, le traité conclu en 1410 par le duc Jean V, avec les Penthièvre[2] marqua le début d'une période pacifique qui dura dix ans, pendant lesquels le souvenir des querelles anciennes parut même complètement enseveli sous les nombreux témoignages d'une amitié sincère et mutuelle.

Ainsi, de 1412 à 1417. Charles de Bretagne-Penthièvre, troisième fils de Marguerite de Clisson et de Jean comte de Penthièvre, figure dans la maison du duc, non seulement comme « mareschal de la chevallerie (ou cavalerie) ducale, » mais même comme « chambellan spécial et privé » chargé de la garde de la personne de Jean V, avec pension de 500 livres, environ 20 000 francs valeur actuelle[3]. — En 1417, les deux premiers témoins au contrat de

[1] Ce nom de *Margot*, diminutif familier de *Marguerite* et fort usité au moyen-âge, est attribué à la fille de Clisson, même dans des actes officiels, entre autres, dans un mandement du duc Jean V, du 22 novembre 1412, voir Blanchard, *Lettres et mandements de Jean V*, n° 1547, *Archives de Bretagne VI*, p. 96.

[2] Voir ce qui concerne ce traité, ci-dessus p. 186, — l'étude actuelle sur le *Complot de Margot de Clisson* pouvant être considérée comme la suite de celle intitulée *La Jeunesse de Jean V*, imprimée dans la présente *Revue*, livraison de mars 1900, p. 161 à 186.

D. Morice, *Preuves* II, 1070, cf. 876 et 896.

mariage d'Isabeau, fille de Jean V, avec le duc d'Anjou, furent — après Richard, frère du duc, — Olivier comte de Penthièvre et son frère Charles, que le duc se plait à nommer « ses très-chers cousins[1] ». — En 1418, quand Jean V va faire en France un voyage politique, dans lequel il se proposait de travailler « pour le bien de la paix et union generale du royaume, » le premier qu'il appelle à l'accompagner dans ce voyage, à le seconder dans cette mission importante, c'est le comte de Penthièvre avec pension mensuelle de 120 livres[2], plus de 4000 francs d'aujourd'hui.

Margot de Clisson avait quatre fils : Olivier, l'aîné, comte de Penthièvre — Jean qui eut la seigneurie de Laigle en Normandie — Charles sire d'Avaugour dont nous avons parlé tout à l'heure, — Guillaume le plus jeune, que l'on comptait donner à l'église, et que le duc Jean V, en 1419, s'engagea à faire nommer évêque de Vannes ou de Saint-Brieuc à la première vacance de l'un de ces deux sièges[3].

Jean V avait donc tout à fait changé de politique et de sentiments à l'égard des Penthièvre. Dans les premières années de son règne il avait pris à tâche de les molester, de les harceler de vexations iniques. Aujourd'hui il se plaisait à les combler de faveurs. Charmés d'un tel changement, les Penthièvre y répondaient par des marques d'affection et des protestations de dévouement ; bientôt même entre eux et Jean V cette affection devint de l'intimité. Les jeunes princes, fils de Marguerite de Clisson, se tenaient souvent à la cour ducale ou dans la ville où elle résidait : souvent ils mangeaient chez le duc et le duc chez eux. Enfin, preuve suprême d'amitié cordiale au moyen-âge, — plus d'une fois il arriva à Olivier et à Charles de Penthièvre de coucher avec Jean V dans le même lit[4].

Il n'y a pas de raison de suspecter la sincérité des princes de Penthièvre dans leur affection expansive à l'égard de Jean V. Ils n'avaient pas connu la lutte si violente de Jean IV contre leur aïeul le conné-

[1] D. Morice, *Preuves* II, 1070, cf. 950.

[2] Id. *Ibid.* 966. — Il s'agissait d'une négociation ayant pour but de réconcilier le dauphin et le duc de Bourgogne.

[3] Id. *Ibib.* 995.

[4] Id. *Ibid.* 1071.

table de Clisson ; lors des querelles des premières années de Jean V ils étaient encore fort jeunes. Tout cela pour eux c'était « de l'histoire ancienne. » Le présent, qu'ils trouvaient fort bon, dont ils jouissaient sans arrière-pensée, c'était l'amitié du duc, les faveurs, les plaisirs, la haute influence qu'elle leur donnait : toutes choses dont ils appréciaient fort bien la douceur et ne désiraient que la continuation. Ils avaient donc, on doit le croire, renoncé de bon cœur à l'héritage de haine et de rancune, triste legs d'une guerre civile presque séculaire.

Quelqu'un pourtant veillait anxieusement sur cet héritage, s'épuisant à raviver de son souffle ces tisons presque éteints. C'était la femme au cœur violent, impitoyable, qui jadis avait demandé à son père la mort de Jean V enfant, « cette hautaine et superbe mère Marguerite de Clisson, » comme l'appelle si bien notre vieil historien d'Argentré qui dénonce en elle, très justement, « l'amorce du feu » dont la flamme va de nouveau, tout à l'heure, désoler la Bretagne. « Cette mère, dit-il en sa langue pittoresque, cette mère « estoit pour ses fils une continuelle allumette, les tenant en cœur, « leur reprochant qu'ils ne ressembloient en rien à leur père ni « ayeul qui estoient morts en la querelle ; qu'ils avoient (eux, ses « fils) faute de valeur ; que s'ils eussent été ce qu'ils devoient estre, « ils eussent eu quelque semence des trespassez, généreuse comme « eux, pour se mettre en devoir de reprendre leurs erres[1] et recou- « vrer ce qui injustement leur estoit osté (c'est-à-dire, le duché de « Bretagne) ; que voyant tout brouillé par le royaume, c'estoit « l'endroit où se trouveroit l'occasion de faire quelque bonne partie : « qu'ils montrassent donc s'ils avoient rien au cœur ni au sang de « la grandeur de leur race[2]. »

Elle ajoutait sans doute — à tort ou à raison — que la paix de 1410, point de départ des nouvelles et amicales relations entre ses fils et le duc, avait été aux Penthièvre plus nuisible qu'utile, en leur enlevant la seigneurie de Moncontour remplacée par une simple compensation pécuniaire.

[1] De marcher sur leurs traces.

[2] D'Argentré, *Hist. de Bret.* édit. de 1618, p. 736.

Comment ces jeunes princes, élevés sous l'aile et sous la crainte de cette mère à la volonté hautaine, tenace, implacable et sans scrupule, comment auraient-ils pu réagir contre le courant dans lequel cette volonté les poussait ou plutôt les jetait de haute lutte, au nom de la mémoire sacrée de leurs aïeux, Clisson et Charles de Blois ?

Margot n'avait point troublé ses fils dans leurs liaisons amicales avec Jean V, parce qu'elle était sûre de les rappeler à elle à l'heure marquée et de faire d'eux ce qu'elle voudrait ; peut-être même songeait-elle déjà à tirer de cette belle amitié quelque profit pour l'exécution de ses plans de vengeance

Attaquer Jean V à force ouverte, comme Charles de Blois avait combattu contre Jean de Montfort, et Clisson contre Jean IV, il n'y fallait pas songer. Le duc maintenant était trop fort, le pays trop uni en soi et trop uni à son prince, surtout par le désir passionné de garder le bienfait de la paix ; à peine si l'apanage de Penthièvre lui-même eût donné quelque soutien à la guerre civile. Il fallait donc user de ruse, « coudre (comme dit encore d'Argentré) la peau du regnard à celle du lion, » et guetter l'occasion.

L'occasion vint, sur la fin de l'an 1419, sous la forme du très vif mécontentement éprouvé par le dauphin régent du royaume (le futur Charles VII), auquel le duc de Bretagne, après lui avoir promis le concours de ses forces, avait fini par retirer cette promesse. Les Penthièvre avaient à la cour du dauphin des amis dévoués, entre autres, le président Louvet et le bâtard d'Orléans, qui prévinrent Margot de Clisson de l'irritation du prince contre Jean V et du parti qu'en pourrait tirer Margot.

Celle-ci ne se le fit pas dire deux fois, s'offrit au prince pour le venger du duc de Bretagne, lui exposa son plan et le fit approuver par le dauphin, qui lui promit son appui[1].

Elle n'eut plus qu'à exposer et imposer ce plan à ses fils et à leur

[1] La complicité du dauphin dans le complot des Penthièvre contre Jean V est incontestable. Le témoignage du *Religieux de S. Denys* est très clair et aggrave la responsabilité du dauphin, car, selon lui, ce prince aurait promis à Olivier de Penthièvre le duché de Bretagne pour prix de la capture de Jean V. Voir *Chronique du Relig. de S. Denys, VI*, p. 400.

tracer leur rôle, particulièrement aux deux qui devaient y prendre la principale part, Olivier l'aîné, comte de Penthièvre, et le troisième Charles, sire d'Avaugour, les deux justement auxquels le duc avait fait le plus de faveurs. S'ils eurent des scrupules, ils ne tinrent pas devant les ordres de leur mère, et bientôt l'exécution commença.

§ 2. — *L'enlèvement du duc Jean V.*

On était au commencement de février 1420. Le duc se trouvait à Vannes. Les Penthièvre lui envoyèrent un de leurs conseillers, Pierre Beloy, pour lui marquer leur désir de s'unir plus intimement à lui par une de ces alliances privées, un de ces engagements assez habituels en ce siècle, où les parties se juraient amitié et dévouement inviolable. Dans celui-ci, les Penthièvre offraient de « s'obliger à servir, honorer, chérir le duc comme leur prince et « seigneur vers tous et contre tous qui pourroient vivre et mourir[1]. » et ils demandaient au duc de vouloir bien leur promettre de se montrer toujours pour eux « bon seigneur et ami ». Jean V accueillit très bien cette idée et leur fit dire par leur messager de venir conclure cette alliance à Nantes, où il devait se rendre dans quelques jours, pour recevoir une ambassade du dauphin dont la venue lui était annoncée. Olivier et Charles de Blois ou de Penthièvre y vinrent en effet, l'alliance fut conclue avec renouvellement de grandes démonstrations d'amitié, lit commun, table commune, etc.

Au bout de quelques jours, le comte de Penthièvre vint prier le duc, de la part de sa mère et de ses frères, de leur faire l'honneur de venir prendre quelque *esbatement* au château de Châteauceaux sur la Loire, résidence de la vieille comtesse de Penthièvre, ajoutant qu'il y trouverait de belles chasses et « gracieux bancquet, où il seroit servi par « les plus belles damoiselles jeunes et frisques que « l'on sçauroit souhaiter, et y trouveroit du passe temps moult plaisant[2]. » Jean V, jeune encore et bien tourné, passait pour n'être

[1] D. Morice, *Preuves* II, col. 1071.
[2] Id. *Ibid.* 998.

point insensible aux charmes des « belles damoiselles » ; sans trop se faire prier il accepta.

Le lundi 12 février au matin, le comte de Penthiève vint réveiller le duc encore au lit, le pressant de partir « parce qu'il estoit « haulte heure et qu'on l'attendoit à Chasteauceaux. » Il avait d'abord été question de faire le voyage en bateau par la Loire ; mais la saison était rude, le temps incertain. On préféra la voie de terre, et Jean V, accompagné de son plus jeune frère Richard de Bretagne, n'alla ce jour-là qu'au Loroux-Botereau, à quatre lieues de Nantes environ, où ces deux princes couchèrent, tandis que plusieurs officiers de la maison du duc, portant sa vaisselle d'or et d'argent poussèrent le soir même jusqu'à Châteauceaux avec le comte de Penthièvre

Celui-ci, le lendemain de bonne heure, était revenu au Loroux, toujours pour hâter le départ du duc, lui répétant que « les dames l'attendaient » et que s'il ne faisait hâte « la viande se perdrait ».

Le duc et son frère entendirent la messe, montèrent à cheval et partirent. Par la voie que l'on suivait, pour aller à Châteauceaux, il y avait à faire trois ou quatre lieues. A mi-chemin environ on rencontrait une rivière la Divatte, petit affluent de la Loire coulant dans une gorge profonde, et que l'on passait sur un petit pont dit de la Tourbade ou de la Troubarde, fait de méchantes planches, incommode aux chevaux. Jean V et son frère Richard mirent pied à terre pour le traverser. Comme, après l'avoir passé, ils remontaient à cheval suivis seulement de quatre ou cinq gentilshommes, le gros de leur suite assez nombreuse étant encore sur l'autre rive, — voici que quelques valets et pages des Penthièvre s'en vont en riant, comme par jeu, lever les planches du pont, déclouées et déchevillées d'avance, et les lancent dans la rivière de façon à couper toute communication entre les deux bords et à isoler le duc de son escorte.

Jean V, croyant à une plaisanterie, riait comme les autres, quand en se retournant, il vit sortir d'un bouquet de bois tout voisin Charles de Penthièvre, sire d'Avaugour, frère puîné d'Olivier, à la tête d'une quarantaine de lances à cheval et d'un certain nombre de gens de trait :

— Beau cousin, dit le duc à Olivier, quelles sont ces gens-ci ?

— Ce sont mes gens, répondit le comte d'un ton hautain ; en même temps, il saisit le duc au collet, déclarant le faire prisonnier au nom du régent de France, c'est-à-dire du dauphin, et ajoutant qu'avant de sortir de ses mains Jean V devrait se résigner à lui rendre son héritage, c'est-à-dire le duché de Bretagne. En même temps Richard le frère du duc était arrêté de la même façon par le sire d'Avaugour. Les six ou huit serviteurs du duc qui avaient passé le pont avec lui n'hésitèrent pas à se jeter tête baissée sur ceux qui venaient d'empoigner les princes, pour tâcher de dégager ceux-ci. Presque tous furent blessés : un Beaumanoir eut le poing coupé, Jean de Kerpest, valet de chambre du duc, perdit un bras et une jambe, Thébaud Busson seigneur de Gazon, Robert d'Espinai chambellant du duc, gravement atteints, furent mis hors de combat. Un gentilhomme des Penthièvre s'élança même vers le duc pour le frapper à la tête de son épée, mais le comte Olivier l'en empêcha, disant qu'il voulait remettre Jean V aux mains du dauphin, qui en déciderait.

Cette lutte par trop inégale ayant cessé, tous les serviteurs du duc furent désarmés et conduits prisonniers à Châteauceaux par le sire d'Avaugour.

Le maréchal de Bretagne, Bertrand de Châteaubriant, qui était de la suite du duc, fut seul réservé avec les deux princes, et ces trois prisonniers, au lieu d'être conduits à Châteauceaux, prirent le chemin de Clisson sous la garde d'une grosse escorte commandée par le comte de Penthièvre lui-même. Clisson est à cinq lieues environ dans le sud du pont de la Troubarde, et il faisait encore jour quand cette troupe traversa cette ville, où elle ne s'arrêta pas, se bornant à passer par les faubourgs. Olivier de Penthièvre avait grand peur que le duc dans cette courte traversée ne fût reconnu, convaincu que, s'il l'était, les habitants s'ameuteraient pour le délivrer. Aussi avant d'entrer à Clisson il défendit à Jean V, sous de terribles menaces de mort, d'appeler au secours ou de dire le moindre mot pour se faire reconnaître. Si le prince avait bravé cette menace, il eût été très probablement délivré de suite ; mais tout abattu par son malheur, il ne parla ni ne bougea ; les Clissonnais ne se doutèrent même pas du passage de leur souverain dans leur ville.

Passé Clisson, sans doute parce que la nuit venait, Olivier de Blois redoubla de précautions pour la garde de son prisonnier ; il fit lier fortement la jambe gauche du duc avec une corde à l'étrivière de la selle et conduire le cheval par un licol attaché à la bride : et de plus, dit le duc (car nous avons un récit, écrit par lui ou du moins en son nom, de cette triste aventure) « ledit Olivier de Blois « ordonna deux grands ribauds à chevaucher à l'entour de nous « d'une et d'autre part, avec chacun son mi-glaive entre leurs mains « pour nous tuer et occire si nous eusions fait signe de nous vou- « loir enfuir ou échapper, et pour ceste cause estoient placés là ces « deux ribauds, comme nous dit lui-même Olivier de Blois[1]. »

Le pauvre prince avait encore bien du chemin à faire avant d'être à sa destination. On le menait au château de Palluau en Poitou, à onze lieues (44 kilom.) dans le sud-ouest de Clisson. La troupe chevaucha longtemps silencieuse dans la nuit. Le bouillonnement de la haine satisfaite mêlé à l'agitation du remords excitait et soutenait le comte de Penthièvre, car depuis le matin au Loroux-Botereau il n'avait pas mangé et semblait n'y pas songer. Enfin, vers minuit, passant auprès du manoir d'une dame Catherine de Fresnoi, amie de sa maison, il fit faire halte : « auquel hostel descendit « celui Olivier (dit le duc dans son récit) et entra dedans pour man- « ger, boire et *se galler*[2] et nous laissa tout à cheval en la rue [sur « la route], lié et détenu sans faire compte de nous, et y fûmes-nous « longtemps au vent et à la pluie[3].

Le malheureux duc était là littéralement mort de froid et de faim, — sans même parler d'autres besoins que sa relation ne nous laisse pas ignorer[4]. — Un des hommes d'armes chargés de le garder, touché de sa détresse, en fit part au comte Olivier de Blois qui, craignant de voir son prisonnier périr de misère entre ses mains, le laissa enfin descendre de cheval quelques instants, ainsi que son frère, et là, dit le duc, « nous beusmes un peu et mangeasmes « d'une oie froide. »

[1] D. Morice, *Pr.* II, 1073.

[2] Se régaler.

[3] Ib. *Ibid.*

[4] « Avions grand besoin aussi, dit-il, de descendre de (cheval) pour nostre aisement. » *Ibid.*

Cela fait, le duc remonta à cheval, on le *ligota* comme devant et comme devant on le remit entre les deux ribauds chargés dè l'occire s'il bronchait. Et de nouveau la troupe se mit en route, piétina et chevaucha toute la nuit, pour arriver à Palluau au jour, c'est-à-dire vers sept heures du matin, le 14 février 1420.

Tel fut, dans ses principales circonstances, le traîtreux enlèvement de Jean V par les Penthièvre, qui constitue ce qu'on peut appeler le premier acte du complot de Margot de Clisson[1].

§ 3. – *Jean V devant Margot de Clisson.*

On avait emmené le duc à Palluau, non pour l'y laisser mais pour créer une fausse piste, dans le cas où quelque tentative fût faite de Bretagne pour le retrouver. Margot de Clisson n'entendait point renoncer au plaisir de savourer sa vengeance en humiliant devant elle le chef de la race qui avait humilié la sienne, en triomphant de lui insolemment. Déjà elle avait fait main basse sur la vaisselle ducale, dépouille opime du vaincu. Maintenant elle voulait voir à ses genoux, dans son inexpugnable palais de Châteauceaux, le vaincu lui-même.

Le duc ne fut à Palluau que quatre ou cinq jours. Le comte de Penthièvre l'en tira ainsi que son frère Richard, le 19 février, pour les mener à sa mère, et ils étaient à Châteauceaux le lendemain, jour du mardi gras, 20 février 1420. Ce fut pour Jean V de toute façon un triste carnaval ; en ce jour de liesse et de festins il eut « pour tout disner un peu de jambon de porc froid » dû à la charité du chapelain du prieuré de Châteauceaux, chez qui Olivier de Blois avait consigné son prisonnier, pendant qu'il allait lui-même au château prévenir sa mère de prendre les précautions indispensables pour loger un tel gibier. – Lui Olivier — le duc nous le dit dans sa relation, — pendant que Jean V était réduit à sa petite tranche de jambon, il se gobergea tout à loisir chez sa mère, puis revint enfin le

[1] Sur toutes les circonstances de l'enlèvement de Jean V, voir le récit du duc ou du moins fait en son nom, contenu dans l' « Arrêt contre les Penthièvre, » D. Morice, *Pr.* II, 1071, 1072, 1073.

ventre plein, reprendre ses prisonniers et les introduire dans la forteresse où il les logea en une grosse et sombre tour sans laisser se montrer sur leur passage un seul des habitants de ce grand château qu'ils auraient pu croire désert.

Mais le soir ils eurent à qui parler. Olivier avait promis au duc de lui faire voir à Châteauceaux « de belles damoiselles ». Il fut dans sa prison visité par Margot de Clisson suivie de sa bru, femme de Charles de Penthièvre sire d'Avaugour, et d'une autre « damoiselle » dont on ne dit pas le nom.

Dès que Jean V vit Margot, il s'adressa à elle d'une voix suppliante, « lui remontrant qu'il étoit *son pauvre parent né de germain* « la priant et requérant de vouloir lui sauver la vie » ou de daigner tout au moins lui dire si ses jours étaient vraiment en danger. D'un ton ironique, indifférent, Margot répondit qu'elle n'en savait rien. Puis se mit à lui reprocher durement tous les torts que lui et son père avaient faits à ses enfants, déclarant que l'heure de la réparation était venue et qu'il fallait s'y soumettre. Le duc s'avoua humblement prêt à réparer tout ce qu'on voudrait, pouvu qu'on lui garantît la vie. La comtesse sortit sans lui répondre.

Le lendemain, jour des Cendres, elle revint plus superbe, plus orgueilleuse encore que la veille, déclarant nettement cette fois que la réparation qu'il lui fallait, c'était purement et simplement pour son fils et pour sa race — le duché de Bretagne.

Le duc lui répondit qu'il n'avait cure de terre ni de duché, pourvu qu'il eût la vie sauve, priant en grâce Marguerite de la lui assurer. Elle qui se délectait à le voir dans ces craintes, dans ces affres, dans ces humiliations, affirma que la chose ne dépendait pas d'elle mais de monseigneur le régent (c'est-à-dire le dauphin) dont ses fils s'étaient bornés en cette affaire à exécuter les ordres et dont ils avaient, pour se couvrir, belles et bonnes lettres. Puis, d'un ton de prédicateur, elle se mit à exhorter Jean V à la patience, vu que bien d'autres princes avant lui avaient eu à souffrir de grands revers de fortune, qu'au reste c'était la volonté du Seigneur, comme le dit ce verset du psautier : *Deposuit potentes de sede.* Sur quoi le bon duc pour la dixième fois lui répéta « qu'il ne lui

« challoit de déposition de seigneurie » (qu'il ne s'inquiétait nulle-« ment d'être privé du trône) « pourvu qu'il fut assuré de sa vie. » Margot, pour toute réponse lui annonça qu'il ne la reverrait point, qu'elle allait quitter le château dans la crainte qu'on essayât de l'assiéger[1].

Cependant elle resta à Châteauceaux ; mais satisfaite d'avoir humilié, fait ramper le duc devant elle ; fixée maintenant sur ce qu'elle pourrait tirer de lui par la crainte de la mort ; sachant tout ce qu'elle voulait apprendre et jugeant ennuyeuses, embarrassantes de nouvelles entrevues avec ce prince, elle avait inventé ce subterfuge pour s'y soustraire. De siège à ce moment elle n'en craignait point et croyait Châteauceaux inexpugnable. Au contraire, elle commençait hardiment la guerre contre la Bretagne, lançant de la frontière poitevine sur le comté Nantais l'un de ses fils, Jean sire de Laigle, bon capitaine, qui avec quelques bandes aguerries enlevait, dans la marche pictavo-bretonne, le château de la Garnache au vicomte de Rohan, celui de la Motte-Achard au baron de Retz[2] et harcelait de ses courses et de ses pilleries tous les environs de la ville de Nantes.

Margot triomphait.

§ 4. — *L'appel aux armes. — La duchesse Jeanne de France.*

Margot triomphait trop tôt. Elle allait trouver dans la duchesse de Bretagne, Jeanne de France femme de Jean V, une antagoniste dont l'énergie en cette circonstance fut tout à fait digne des deux grandes Jeannes du XIVe siècle : Jeanne de Penthièvre et Jeanne de Montfort.

La duchesse était à Vannes quand elle apprit l'attentat des Penthièvre contre le duc. Dès le lendemain (le 16 février 1420) elle convoqua le conseil du duc et les principaux seigneurs présents à la

[1] Sur les entrevues de Margot de Clisson avec Jean V, voir *Arrêt contre les Penthièvre*, dans D. Morice. *Pr.* II, 1074.

[2] Voir R. Blanchard, *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne*, n° 1435. dans *Arch. de Bret.* VI, p. 27.

cour. Dans ce conseil elle rendit une ordonnance appelant aux armes tous les Bretons, particulièrement tous les nobles et tous les vassaux astreints par leurs fiefs au service militaire. Pour lever, dresser, former les troupes qui répondraient à cet appel, elle nomma le vicomte de Rohan lieutenant-général du duc absent dans toute la Bretagne et, sous lui, capitaines généraux, en basse Bretagne le comte de Porhoët son fils et le sire de Guémené, — en haute Bretagne, le sire de Châteaubriant et le sire de Rieux. En même temps la duchesse convoqua les Etats généraux du duché pour le 23 février[1].

Du 16 au 23 février, Vannes se remplit de seigneurs, de prêtres, de bourgeois venant de tous les coins de la Bretagne exprimer à leur souveraine leur indignation contre l'attentat, leur résolution de tout faire pour le venger et délivrer le duc[2].

Le 23 février, les trois Etats étaient là au grand complet. La duchesse se présenta devant eux avec ses deux fils, l'aîné François, héritier du duché âgé de dix ans, l'autre son puîné Pierre qui avait deux ans à peine. Elle n'eut pas besoin d'un long discours ; en quelques mots elle rappela l'odieuse trahison, le péril du duc, et adjura ses fidèles Bretons de voler à son secours ; elle y emploierait sans compter tout le trésor amassé pendant la minorité de Jean V et, si ce n'était assez tous ses joyaux. « Et en ce disant tenoist la« dite dame duchesse ses deux fils, qu'elle montroit aux prelats, « aux barons, aux gens des bonnes villes, et plouroit (dit Le « Baud) moult tendrement[3]. »

Tous les assistants émus, indignés, enthousiasmés, jurèrent de s'employer corps et biens à la délivrance du duc. Les contingents militaires affluèrent immédiatement aux lieux de rendez-vous, non seulement les contingents féodaux, mais aussi les volontaires des paroisses, jaloux de prendre part à cette campagne. Une tradition, recueillie par Pierre Le Baud qui avait connu des témoins de ce grand mouvement national, porte le chiffre total de cette levée à 50 000 hommes[4].

[1] D. Morice, *Preuves* II, 999 1000, 1001.

[2] Id *Ibid.*

[3] Id, *Ibid*, 1001 ; et Le Baud, *Hist. de Bret.*, p. 454.

[4] Le Baud, p. 455, et d'Argentré (édit. 1618, p. 738), qui donne même la date de cette revue des 50 000 hommes, « faite (dit-il) devant Raoul sire de Coëtquen, mareschal de Bretagne, le 22e de juin 1420. »

On s'est récrié contre ce chiffre et en effet, à cette époque, en Bretagne, il était bien difficile de former, de faire manœuvrer, surtout d'armer, d'approvisionner une armée aussi considérable. En outre on a les chiffres précis des contingents de troupes régulières fournies dans cette circonstance par quelques régions de la Bretagne[1], j'entends, en hommes d'armes, archers, arbalétriers : — et de ces chiffres il semble résulter que le total de l'armée régulière dut monter à environ dix-huit mille hommes, ce qui est pour ce temps un très beau nombre. Mais cette armée, comme nous le verrons, ayant opéré sur divers points de la Bretagne pour prendre les diverses places des Penthièvre, vit successivement, partout où elle se portait, les gens des paroisses se joindre à elle contre l'ennemi qu'elle assiégeait, — et ainsi, successivement mais non simultanément, il put bien y avoir une quarantaine de mille hommes à prendre part dans des conditions diverses à cette campagne. En tous cas on peut dire qu'à l'appel de la duchesse la nation bretonne, moralement, se leva comme un seul homme pour flétrir, rejeter et condamner d'un même cœur l'odieux attentat.

Mais la duchesse ne s'en tint pas là. Voulant mettre à la tête de ses troupes un chef illustre, dont le nom fût un gage assuré de victoire, elle pria le roi d'Angleterre de permettre à Arthur, comte de Richemont, son prisonnier depuis Azincourt, de venir prendre le commandement de l'armée bretonne destinée à délivrer le duc Jean V, frère de Richemont[2]. Elle envoya des ambassadeurs au dauphin pour lui donner des explications, adoucir son ressentiment, obtenir au moins de lui la neutralilé. Aux Espagnols, aux rois de Navarre et de Castille, liés depuis longtemps à la Bretagne par des alliances

[1] D'Argentré (édit. 1618, p. 731) rapporte que « les forces particulières des pays de Rennes, Foulgères et Montfort, desquelles estoit chef général messire Jean de Penhouët, chevalier, admiral de Bretagne, se trouvèrent monter au nombre de 468 hommes d'armes, 59 arbalestreriers et 255 archers, conduits par 15 chevaliers leurs capitaines ; » ensemble 797 hommes. Mais si l'on admet que chaque homme d'armes menait avec lui deux servants, il faut majorer ce chiffre de 936 combattants, ce qui porte le chiffre total à 1733 hommes. Rennes, Fougères, Monfort représentent moins du dixième de la Bretagne ; donc pour toute la Bretagne cela donnerait une armée d'environ 18000 hommes.

[2] Lettre du 5 avril 1420, dans D. Morice, *Preuves*, II, 1016-1017. Le roi d'Angleterre refusa.

et des traités de commerce, elle envoya demander du secours. Mais elle s'appliqua surtout, par ses envoyés, à persuader aux nombreuses compagnies bretonnes servant alors en France de revenir momentanément prêter à la cause du duc le secours de leurs armes — et elle obtint de ce côté d'importants résultats[1].

§ 5. — *Les débuts de la lutte.*

Il y eut donc bientôt sur pied une belle force, une belle armée, pour délivrer le duc. Mais le délivrer, comment ? On ne savait même pas où il était ; la duchesse qui le faisait activement chercher par des agents secrets, n'avait rien appris de certain. Restait la ressource, en attendant mieux, de punir les coupables, c'est-à-dire d'enlever aux de Blois l'apanage de Penthièvre perdu par leur félonie, et d'abord de prendre leurs places. Avant la fin février, Lambale leur capitale était assiégée, serrée de très près.

Quand les Penthièvre apprirent ces nouvelles, ils devinrent fous de colère. Ils avaient compté évidemment que, le duc pris, leur parti relèverait la tête en Bretagne. Par malheur ce parti était mort, et dans leur apanage même personne ne bougea.

Pour apaiser le terrible orage amassé contre eux, ils employèrent d'abord un expédient un peu trop puéril. Il y avait à Châteauceaux un varlet, c'est-à-dire un page, qui ressemblait un peu à Jean V ; on lui mit les bottes, la robe du duc, on lui banda les yeux, on le jeta dans une barque qui descendit le fleuve, on le conduisit de la sorte jusqu'à la Loire : on dit à tout le monde que c'était le duc que l'on allait noyer ; puis, comme ce jeune homme ne reparut pas à Châteauceaux, on envoya des gens à Nantes répandre le bruit qu'on avait effectivement retiré de la Loire, sous une souche de saule, le cadavre de Jean V. On croyait que l'armée formée pour délivrer ce prince, le sachant mort, se dirait qu'elle n'avait plus rien à faire et se disperserait. Comme si au contraire, dans ce cas, elle n'eût pas eu à cœur de poursuivre plus que jamais

[1] *Compte de Mauléon* voir D. Morice, *Hist.* I, p. 475-476 ; D. Lobineau, *Hist.* I, 544-545.

sa campagne pour tirer vengeance de ce crime. Cette farce grotesque n'eut d'ailleurs aucun succès et ne trompa personne[1].

Alors, tout naturellement, c'est sur le pauvre duc, toujours prisonnier à Châteauceaux, que l'orage tomba. Un soir, Olivier de Blois et son frère Jean sire de Laigle, couverts de leurs cuirasses, hérissés de dagues et d'épées, entrent tout à coup à grand fracas dans la prison de Jean V et lui mettant tous deux le poing sous le nez, lui crient que si le siège de Lambale continue, ils lui feront immédiatement « voler la teste de dessus les espaules. » Que s'il veut la conserver, il lui faut de suite écrire aux chefs de l'armée bretonne l'ordre formel de lever ce siège et de laisser en paix les autres places de Penthièvre — sans quoi la duchesse de Bretagne ne reverrait la tête de son mari que plantée sur une pique au sommet du donjon de Châteauceaux.

Le duc écrivit tout ce qu'on voulut et donna au messager chargé de cette lettre, pour en mieux garantir l'authenticité, une petite chaîne d'or qu'il portait habituellement sur la peau pour suspendre son *Agnus* : chaîne dont, bien entendu, le comte de Penthièvre, lors de sa prise, l'avait dépouillé, mais qu'il consentit à lui remettre momentanément en cette occasion. Kermelec, l'un des serviteurs du duc et comme lui prisonnier à Châteauceaux, fut chargé de porter aux chefs bretons cette chaîne et cette lettre. Sous peine de mettre le duc en péril, il lui fut enjoint de revenir à Châteauceaux rendre compte de sa mission et reprendre sa prison. Il partit pour la Bretagne vers le 5 ou 6 mars[2].

Huit jours après, et avant son retour, Margot de Clisson fit sortir le duc de Châteauceaux, — craignant sans doute que son séjour en ce lieu, nécessairement connu en Bretagne par la mission de Kermelec, n'attirât sur cette place l'effort de l'armée bretonne. Le duc et son frère Richard furent conduits vers la mi-mars de Châteauceaux à Vendrines[3], où Olivier de Blois leur prodigua encore les injures et les plus cruelles menaces, puis de là à Nuaillé[4] près de la

[1] *Arrêt*, D. Morice, *Pr.*, II, 1075.

[2] Sur cette scène faite au duc à propos du siège de Lamballe voir Id *Ibid*, 1075-1076.

[3] Auj. Vendrennes. c^ton des Herbiers, arr. de la Roche-sur-Yon, (Vendée.)

[4] Com^ne du c^ton de Courçon, arr. de la Rochelle, Charente-Inférieure.

Rochelle, enfin jusqu'à Saintes[1], en plein pays français, à près de cinquante lieues des bords de la Loire. Vers la fin de mars, on le fit remonter vers le nord, on l'enferma au château de Saint-Jean d'Angeli[2], où il passa les deux mois d'avril et de mai. Nous l'y retrouverons plus tard[3].

Jean de Kermelec eut beau exhiber aux chefs de l'armée bretonne les lettres du duc ordonnant de cesser le siège de Lambale, il eut beau représenter les dangers que faisait courir à la vie de Jean V la continuation de la guerre : le siège ne fut pas interrompu. Car nul ne doutait que les ordres du duc n'eussent été extorqués par la violence. Quant au reste, la conduite des Penthièvre avait soulevé chez tous les Bretons, dans toutes les classes, une telle indignation, que rien n'en pouvait arrêter l'effet ; on voulait, quoi qu'il en pût advenir, prendre du crime sur les coupables une éclatante justice.

En l'absence de Richemont, que le roi d'Angleterre n'avait pas voulu lâcher même momentanément, l'armée bretonne était commandée par les quatre capitaines-généraux, entre lesquels Alain de Rohan comte de Porhoët, comme fils du lieutenant-général du duc, semble avoir occupé le premier rang.

Lambale se rendit au commencement de mars[4], et ses fortifications furent démolies aussitôt par Fouquet Renart. Guingamp, investi avant la reddition de Lambale, capitula le 5 mars, mais ne fut pas démoli[5].

Jugon, la Roche-Derien, Châteaulin-sur-Trieu, la Roche-Suhart, toutes places et châteaux bien fortifiés furent pris sans grande résistance en mars et avril[6]. Le château de Broon se défendit plus

[1] Il n'est pas question de Saintes dans l'Arrêt contre les Penthièvre, mais M. Blanchard a bien établi le séjour du duc en ce lieu (voir *Lettres et mand. de Jean V*, Introduction, p. CXXV note 4). Entre Saintes et Saint-Jean d'Angéli, Jean V fut quelque temps enfermé au château de Thors, aussi commune du canton de Matha, arrondissement de Saint-Jean d'Angéli (Charente-Inférieure).

[2] Auj. ch.-l. d'arr. de la Charente-Inférieure.

[3] Sur les diverses résidences ou plutôt prisons de Jean V pendant sa captivité, voir R. Blanchard. *Lettres et mand. de Jean V*, Introd., p. CXXIV, CXXV.

[4] Voir Le Baud, *Hist. de Bret.*, p. 455.

[5] Capitulation de Guingamp, dans D. Morice, *Pr.*, II, 1003-1005.

[6] Le Baud, p. 455.

longtemps, il tenait encore le 8 mai, mais il avait déjà capitulé sous condition d'un certain délai, car la duchesse ce jour-là en ordonnait la démolition dès qu'il serait rendu[1]. C'est Charles de Monfort, seigneur de Frinodour, qui eut l'honneur de cette conquête, on lui avait laissé le soin de ce siège avec un fort détachement[2], pendant que le reste de l'armée bretonne se dirigeait vers la Loire.

Les Penthièvre, exaspérés par la prise de leurs places et la perte de leur apanage, avaient voulu prendre des représailles sur le comté Nantais, et de Châteauceaux ils dirigeaient contre la frontière bretonne de fréquentes incursions, dans lesquelles ils faisaient de grands ravages[3]. La duchesse de Bretagne n'hésita pas à répondre à ces insolentes provocations ; elle ordonna le siège de Châteauceaux. Grosse et difficile opération, car la place passait pour imprenable. Mais là se trouvait, on en était sûr, Margot de Clisson, la première cause de cette guerre, l'auteur véritable de cette odieuse conjuration, — et si l'on pouvait prendre Margot, tout serait gagné : du même coup l'on finirait la guerre et l'on recouvrerait le duc.

(*A suivre*.

ARTHUR DE LA BORDERIE,
Membre de l'Institut.

[1] D. Morice *Pr.* II. 1019. Broon était certainement pris le 27 mai, Id. *Ibid.* 1021.

[2] Id. *Ibid* 1020 : et Le Baud, p. 456.

[3] Le Baud, p. 456 ; Argentré. *Hist. de Bret.* édit. 1618. p. 739.

CHATEAUBRIAND ET SA FOI RELIGIEUSE

(Suite)[1].

IV

Si Chateaubriand n'a véritablement rien dit ni écrit dont on puisse prendre avantage contre lui, on n'est pas plus autorisé, pour contester la sincérité de sa foi, à lui objecter ses défaillances morales, ses emportements, son orgueil, son amour désordonné de la gloire et de la popularité. Ce n'est pas là, dira-t-on, la vie d'un chrétien : d'un chrétien édifiant, non évidemment. Personne jusqu'ici, surtout depuis que les secrets et les correspondances les plus intimes ont été livrés sans pudeur au public, ne s'est avisé de présenter Chateaubriand aux générations futures comme un modèle de toutes les vertus.

Il aurait eu peut-être plus de mérite qu'un autre à être doux, patient et humble ; car sa nature physique, ses impressions vives et mobiles expliquent ses violents éclats, ses appréciations hautaines et méprisantes. Son orgueil qu'on lui reproche, — comme si nous n'avions connu que celui-là et que lui seul, parmi les grands écrivains de ce siècle, eût manqué de modestie — qui l'a fait naître ? M. de Loménie répond à cette question en s'étonnant de voir « d'anciens thuriféraires de Chateaubriand qui se montraient jadis plus enthousiastes que Sainte-Beuve... châtier aujourd'hui avec un dédain superbe, quoique miséricordieux, les prétentions de cet homme illustre, sans daigner seulement se souvenir que, de son vivant, ils ont travaillé de toutes leurs forces à l'empêcher d'être modeste[2]. » Ce sont des succès inouis, des louanges sans mesure qui ont exalté cet orgueil. Etlors que l'homme ainsi élevé au-dessus de ses contemporains n'est pas un saint, comment veut-on qu'il n'arrive pas à se croire d'une autre essence que le commun des mortels ?

[1] Voir le fascicule de mai 1900.

[2] M. de Loménie, *Esquisses historiques et littéraires*, p. 357.

En abordant le chapitre des misères morales sur lesquelles la médisance la plus maligne et souvent la calomnie se sont exercées à plaisir, nous n'avons pas la pensée de fermer les yeux pour n'en voir aucune. Lui-même, il les avoue, il les confesse et il ne s'en fait pas gloire : elles lui laissent des souvenirs où se mêlent des douceurs qui le troublent encore et des amertumes qui en sont la juste punition. Nous voudrions qu'il se fût montré plus fort devant la tentation plus héroïque, qu'il n'eut pas été pendant trop longtemps un « chrétien honoraire » selon l'expression de Louis Veuillot[1] ; mais nous ne l'écraserons pas sous le poids de nos anathèmes. Par ce temps d'indiscrétions éhontées et de reportage sans frein, que n'avons nous pas appris sur la moralité des illustres de ce siècle ? Quand on couvre d'une si large indulgence des hommes et des femmes à qui on érige des statues et dont les défaillances les moins excusables défrayent la chronique littéraire, on devrait être moins implacable envers la mémoire de Chateaubriand.

La femme a toujours eu beaucoup d'attrait pour lui : il se sentait attiré vers toutes celles que paraient la grâce de l'esprit, la bonté du cœur, le charme d'un aimable visage. Il ne faut pas oublier la bizarre aventure de son mariage conclu à la hâte avec une amie de sa sœur Lucile : il ne la connaissait pas : les commotions politiques l'ont presque aussitôt séparé d'elle, et lorsqu'il l'a revue après une longue absence, il était trop tard pour que la fusion de leurs caractères si différents pût s'accomplir : les heurts furent fréquents et pénibles. Mme de Chateaubriand admirait son mari : celui-ci estimait profondément sa femme ; mais elle n'était pas faite, malgré ses incontestables qualités de cœur et d'esprit, pour fixer à son foyer un homme que son premier succès — un vrai triomphe — avait, dès 1802, rendu célèbre et recherché, que la passion entraînait souvent et qui était jeune, ardent à une époque où, dans un certain monde, on faisait bon marché de la sainteté du lien conjugal. Les maximes légères de l'ancien régime et la corruption du Directoire avaient perverti beaucoup d'âmes et les laissait sans défense contre la séduction.

[1] *L'Univers* du 17 septembre 1875.

Nous ne nous étendrons pas longtemps sur ce sujet scabreux : d'ailleurs sait-on bien toute la vérité ? N'a-t-on pas exagéré ou mal jugé ? Cet empressement à soulever des scandales nous a valu de curieuses révélations. « On me permettra cependant, dit à ce propos M. Edmond Biré, de tenir pour fâcheuses de telles publications. Que Chateaubriand, puisqu'il appartient à l'histoire, relève de la chronique, je le veux bien ; mais ces femmes qui ont vécu dans l'ombre, qui n'ont jamais joué aucun rôle, a-t-on droit aujourd'hui de les mettre en scène, de venir après un demi-siècle et plus, raconter leurs amours, vider leurs tiroirs et jeter en pâture à la malignité publique leurs lettres les plus intimes[1] ? » Nous sommes de cet avis.

Nous ne ferons pas davantage à Mme Allart l'honneur d'insister sur ses scandaleuses confidences : sa véracité ne nous est pas démontrée parce que nous nous défions des femmes qui se font une gloire de leurs bonnes fortunes. Elles ont trop d'intérêt à travestir les faits pour qu'on les croie sur parole.

Après tout, qu'est-ce que cela prouve contre la foi de Chateaubriand ? Il y aurait là un exemple de plus de l'inconséquence humaine, cet abîme sans fond et sans limites. Dans chaque créature responsable devant Dieu. il y a deux tendances opposées, celle qui l'élève vers le ciel, celle qui l'abaisse vers la terre. Un payen, Ovide « qui se connaissait en faiblesses morales », l'a dit en d'autres termes[2]. Chateaubriand voyait la route du devoir et le courage lui manquait pour la suivre.

Nous en resterions là au sujet des défaillances de sa volonté si nous n'avions à revenir sur cette fameuse page des *Mémoires* qui doit selon Sainte-Beuve, nous enlever toute illusion sur ses convictions religieuses. Elle nous apprend que tout entier à une pensée coupable il n'a fait le voyage de la Terre-Sainte que pour amener une rencontre en Espagne et non, comme il l'a dit, pour « mêler ses pleurs aux larmes de Madeleine[3] ». Si c'est vrai, nous avons une

[1] *Mémoires d'outre-tombe*, dernière édition, Garnier, in-12, tom. II. *Appendice* n°. VII

[2] M. Bertrin, p. 45.

[3] *Mémoires d'Outre-Tombe*, II, p. 66.

nouvelle preuve de sa faiblesse morale : il a pu néanmoins se sentir ému à l'aspect des lieux où se sont passés les grands événements qui ont renouvelé la face du monde et sa « plume d'or » était taillée pour traduire cette impression, même passagère, en mots éloquents. Qu'on cherche dans *l'Itinéraire* cette « émotion d'un pèlerin au tombeau du Christ, » on ne la saisira que dans peu de lignes[1]. D'ailleurs la préface de la première édition, comme celle de 1827, ne parlent pas de pèlerinage : elles indiquent un but purement littéraire qui n'était pas celui d'écrire son voyage : « J'avais un autre dessein : je l'ai rempli dans les *Martyrs* : j'allais chercher des images[2]. » Et en a rapporté de la Grèce et de l'Orient qu'il a consciencieusement visités pendant que d'autres pensées l'agitaient. Nos explications ne font pas de Chateaubriand un meilleur chrétien : elles écartent de lui le reproche d'hypocrisie.

Cette page que tant de chercheurs et de critiques ont lue sans défiance est devenue « la page contestée ». M. Bertrin n'ayant pu la découvrir ni dans les éditions imprimées des *Mémoires*, ni dans les feuilletons de la *Presse*, ni dans un manuscrit écrit par M. Pilorge et que possède M. Champion, libraire à Paris, a conçu des doutes très sérieux sur son authenticité[3]. Sainte Beuve serait-il un faussaire[4] ? Question inquiétante qu'il a posée sans oser la résoudre et qui a soulevé en Sorbonne et dans plusieurs journaux un débat très vif[5].

Depuis peu, il a déplacé le champ de la discussion, en versant

[1] *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, édition Garnier, 1872, in-12, p. 276.

[2] Id. p. 1.

[3] M. Bertrin, pp. 337 et suiv.

[4] *La Libre-Parole* (24 janvier 1900) accepta cette hypothèse énergiquement repoussée par M. Faguet (*Revue bleue*, 17 février 1900), plus énergiquement encore par M. Jules Troubat (*Revue bleue*, 24 février 1900) qui reproduisait en *fac-simile* deux pages d'un manuscrit de Sainte-Beuve, intitulé *Notes sur les Mémoires de Chateaubriand* contenant le fameux passage : la question n'était pas résolue. M. Bertrin du reste n'avait fait que la poser. Au journal *Le Temps* (24 février 1900) qui lui reprochait d'avoir accusé de faux l'auteur de *Chateaubriand et son groupe*, il répondit le même jour (*Le Temps* du 25 février) en citant son livre : « Qu'allons-nous donc conclure ? Que sur ce point le critique a commis un faux ? Assurément non : la conclusion serait aussi téméraire qu'injurieuse » (p. 346). Il faisait remarquer que Sainte-Beuve — ceci ne laissait pas d'embarrasser ses apologistes — n'avait jamais averti le public que le passage si complaisamment cité ne figurait dans aucune édition des *Mémoires* ; et cepen-

loyalement au procès deux documents importants, d'abord le passage tant cherché qu'il a fini par découvrir dans le manuscrit Pilorge, après un nouvel et minutieux examen[1], puis un article de Sainte-Beuve, daté de 1836 et tout à fait oublié, où apparaît pour la première fois la citation contestée, notablement différente du texte retrouvé et plus compromettante pour Chateaubriand[2]. Il est certain maintenant que longtemps avant la mort de ce dernier, elle a pu passer sous ses yeux : cela permet de penser que cette page livrée au public du vivant de l'auteur est bien telle que celui-ci l'a écrite en 1833.

M. Bertrin affirme le contraire et tente une démonstration peut-être un peu laborieuse[3]. Faut-il conclure avec lui que le critique,

dant, il aurait dû s'en apercevoir et le dire, ne fut-ce que pour constater que les éditeurs avaient jugé cette page trop compromettante pour la mémoire de l'auteur. Cela nous paraît à nous-même d'autant plus singulier qu'il a lu les *Mémoires* la plume à la main. Un exemplaire couvert de ses notes manuscrites n'est pas un des documents les moins importants de la collection si précieuse pour l'histoire littéraire contemporaine que possède M. le vicomte de Spoelberck de Lovenjoul, (*Le Figaro*, 4 mars 1890). Et une lacune comme celle-là lui a échappé ! C'est le cas de rappeler que le vrai quelquefois n'est pas vraisemblable.

[5] Voir la note précédente.

[1] M. l'abbé Bertrin a rendu compte de cette double découverte et des réflexions qu'elle lui suggère dans un article intitulé : *Sainte-Beuve est-il un faussaire?* et inséré dans le *Correspondant* du 10 mars 1900. Il y donne le texte authentique du passage des *Mémoires* dans lequel Chateaubriand avoue la préoccupation profane qui l'agitait pendant son voyage aux lieux saints : on n'y trouve pas qu'il voulut « de la gloire pour se faire aimer » ni qu'il en eût demandé à l'étoile du soir ni qu'il en eût cherché « à Sparte, à Sion, à Memphis, à Carthage » pour l'apporter à l'Alhambra. La dernière phrase de la citation de Sainte-Beuve n'y est pas.

[2] Cet article n'a pas été reproduit dans les recueils de ses portraits que Sainte-Beuve a publiés à partir de 1845. Il ne l'a réédité que dans ses *Critiques et portraits*, en 5 volumes in-8° qui ont paru vers 1839.

[3] Dans son travail inséré au *Correspondant* le 10 mars 1900, M. Bertrin n'accepte pas l'hypothèse d'une communication gracieuse ou payée que Sainte-Beuve aurait obtenue du manuscrit de Chateaubriand. L'article de 1836 est muet sur ce point : le critique n'y fait aucune allusion, même à mots couverts, à une faveur inespérée qui lui aurait permis d'avoir sous les yeux le texte même des incomparables *mémoires*, ce qui ne nous étonne pas s'il a dû cette faveur à l'indiscrétion d'un secrétaire ou d'un copiste quelconque. Il s'exprime ainsi : « Quand *j'entendais lire* ces obscurs et murmurants passages, il me semblait sentir un parfum profond comme d'un oranger voilé. » M. Bertrin prend à la lettre ces lignes pour conclure que Sainte-Beuve rentré chez lui aurait, de mé-

très habile auteur d'agréables pastiches, ainsi qu'il le prouve, a reproduit de souvenir la fameuse page plus ou moins bien entendue et qu'il a comblé avec des phrases et des mots de son crû les lacunes de sa mémoire ? Faut-il croire que ces phrases et ces mots sur lesquels Sainte-Beuve, dans ses *Lundis* et dans *Chateaubriand et son groupe* a tant insisté, en les soulignant comme donnant la note la plus vraie de l'état d'âme du voyageur cinglant vers la Palestine, c'est lui-même qui les aurait fabriqués ? Ce serait de sa part un acte d'improbité littéraire d'une immoralité si odieuse que, sans une preuve écrasante, nous ne pouvons nous décider à l'en déclarer coupable. En admettant que ce fût difficile, il n'est pas impossible qu'il ait eu, par une voie *mystérieuse*, communication d'une partie, de quelques pages au moins du manuscrit, fut-ce d'un brouillon ; il sera encore moins surprenant que cette rédaction primitive ait été soumise à la révision de ses *mémoires* qui a occupé les dernières années de la vie de l'auteur et que ce dernier ait lui-même resserré et atténué son aveu.

Nous préférons cette hypothèse à l'autre : elle ne choque aucune vraisemblance et, confessons-le, elle nous rassérène. Nous n'avons nul besoin que Sainte-Beuve ait commis une mauvaise action pour rester convaincu de la sincérité religieuse de Chateaubriand.

moire, à l'aide de notes incomplètes, rétabli tant bien que mal le texte de sa citation, supposant des phrases ou des membres de phrase qui pouvaient y être. Il fait remarquer que les deux pages photographiées du Manuscrit, reproduites dans la *Revue bleue* semblent prouver qu'il ne s'agit pas d'une copie, mais de simples notes. D'autre part, il ne reconnaît pas avec certitude dans les lignes contestées « la plume d'or de l'enchanteur. »

M. Bertrin affirme en outre qu'il était fort difficile, pour ne pas dire impossible, d'avoir communication du manuscrit du *Mémoires* et que Chateaubriand ne protestait jamais contre les reproductions inexactes de passages de son œuvre insérés dans les journaux ou les revues. Il dit encore que l'auteur n'aurait pas modifié pour si peu son texte primitif, qu'il l'aurait laissé tel quel ou que, s'il jugeait que ce mystère de son passé devait rester secret, il aurait biffé la page. Ce résumé très rapide de l'argumentation de M. Bertrin donnera à nos lecteurs, le désir de connaître dans leurs développements les motifs très sérieusement étudiés sur lesquels il s'est fondé pour condamner Sainte-Beuve : ils apprécieront si cette condamnation s'impose. Ce n'est pas notre opinion : ce n'est pas celle de M. Charles Maurras ; nous aimons mieux croire avec lui (*Gazette de France*, 27 mars 1900) que « la vérité doit être dans l'hypothèse la plus simple » il nous suffit même qu'elle puisse y être.

Des reproches d'une autre nature lui ont été faits : ils n'atteignent pas leur but. Eh bien ! oui, il a eu la passion de la gloire, celle de la popularité : après 1830, sans que sa fidélité au malheur fût entamée, il a été en relation, disons mieux, en coquetterie avec Béranger, avec Armand Carel, avec Lamennais. Ces deux derniers étaient comme lui des adversaires irréconciliables du gouvernement de juillet ; ses politesses à leur égard n'ont jamais été des compromissions dont sa foi de catholique ait eu à souffrir. M. Bertrin démontre qu'elles ne prouvent rien (pp. 307-326.) Dans un passage des *Mémoires* qu'il a cité (p. 320) on voit Chateaubriand accourir au lit de Carrel, mortellement blessé le 22 juillet 1835 dans son due, avec Emile de Girardin, avec l'espoir de le déterminer à une fin chrétienne, et déplorer, avec les parents de ce malheureux, d'être arrivé trop tard. Si la chute de Lamennais est devenue irrémédiable c'est malgré les désirs et les efforts de celui que Sainte-Beuve a essayé de présenter comme un sceptique.

Quant à lui, il n'attendait pas les dernières heures de sa vie pour se préparer à rendre compte à Dieu de sa longue carrière. Des témoignages, qui ne sont pas suspects, ne permettent pas d'en douter. Quelques années avant sa mort, sa femme confiait à une dame protestante, sa voisine, qu'elle avait beaucoup de peine à l'empêcher d'observer rigoureusement, malgré son âge, les prescriptions de l'Eglise sur le jeûne et l'abstinence. M. de Laprade, le poète, tenait ce détail de cette dame elle-même : il en a fait part à M. Edmond Biré[1] ?

En 1842, un professeur de philosophie du collège royal d'Aix plus instruit des synonymes français que des convenances les plus

[1] M. Bertrin transcrit la lettre de M de Laprade à M. Biré. La dame protestante qui y est nommée, Mme Mary Mohl, née Clarke, connaissait Chateaubriand depuis longtemps, ayant habité avec sa mère, à l'Abbaye-aux-Bois, un appartement occupé auparavant par Mme Récamier qui s'était aménagée plus à l'étroit dans le même corps de logis, tout en gardant son ancien salon pour ses réceptions du soir. Ce voisinage permit à Mmes Clarke de voir fréquemment dans l'intimité le grand écrivain : plus tard elle allèrent demeurer rue du Ba- dans la maison même où il est mort et où il vivait alors. Il recevait avec plaisir les visites de Mlle Mary qui était gaie et originale ; ses saillies le déridaient quelquefois. Il n'est pas étonnant que Mme de Chateaubriand ait fait des confidences à sa voisine (K. O'Méara, *un Salon à Paris, Mme Mohl et ses intimes*, Paris, Plon 1886-in 12, p. 19-79.

vulgaires, s'était permis, à l'occasion de la mort du philosophe Jouffroy, de dire publiquement à ses élèves : « Jouffroy, le sceptique, a appelé un confesseur et personne ne peut nommer celui de l'auteur du *Génie du Christianisme.* » Ces paroles étranges ayant fait du bruit, et pouvant attirer sur celui qui les avait prononcées de graves peines disciplinaires, celui-ci pria M. Gaston de Flotte d'écrire à l'offensé et de le supplier d'intercéder pour lui auprès de M. Cousin. La réponse de Chateaubriand à M. de Flotte, qui a dû rassurer pleinement l'imprudent professeur, se termine ainsi : « Je suis loin du monde et on me pardonnera, j'espère, à cause de mon grand âge, d'avoir un confesseur : c'est M. l'abbé Séguin prêtre de Saint-Sulpice. Quand on a beaucoup de jours, on doit s'accuser de beaucoup de fautes[1] ».

A vrai dire, pour faire écrouler tout l'édifice péniblement élevé par Sainte-Beuve et par ses imitateurs, il suffit de citer ces lignes si éloquentes dans leur simplicité un peu ironique.

V

Chateaubriand est mort, comme il devait mourir, en chrétien. Il a rendu son âme à Dieu, le 4 juillet 1848, veuf depuis seize mois, assisté de son neveu, de Mme Récamier et de son directeur spirituel : sa quatre-vingtième année n'était pas accomplie. Ses forces déclinaient depuis quelque temps, mais l'affaiblissement physique laissait intacts le cœur, l'esprit et l'intelligence. Ses derniers moments ne l'ont pas surpris : depuis longtemps, il fortifiait son âme pour cette heure dont il parlait souvent. Dès 1841, il écrivait à son vieil ami, M. Clauzel de Coussergues : « Je ne m'occupe plus de rien que de mourir bientôt : le voyage a été très long et je suis las... Vous savez que je ne crois plus que dans la religion : Jésus-Christ est désormais mon unique et seul maître[2]. »

Deux jours avant le moment fatal, en pleine connaissance, il dictait à son neveu une déclaration dans laquelle il exprimait le

[1] M. Bertrin, p. 295.
[2] M. Bertrin, p. 395.

regret de ce qu'il avait pu écrire de contraire « à la foi, aux mœurs et aux principes conservateurs du bien[1]. »

Le public a connu, dès le 5 juillet, cette fin édifiante par une lettre de M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, insérée ce jour-là dans le *Journal des débats :* Sainte Beuve ne craignit pas de démentir plus tard (*Chateaubriand et son groupe*, II, p. 398) le récit de ce digne prêtre, au sujet de la « pleine connaissance » du mourant, l'accusant d'avoir dit à ce propos des « contre-vérités ». L'abbé Deguerry lui répondit de bonne encre et le débat en resta là : « Vous m'accorderez assurément, lui écrivit-il, qu'en faite de véracité, je vous vaux, ensuite que dans la cause vous ne me valez pas, puisque j'affirme comme témoin et que vous ne pouvez nier comme tel. Concluez, Monsieur[2]. »

Nous avons le droit de clore ici notre démonstration : si sommaire qu'elle soit, elle nous semble suffisante pour conclure avec assurance que Chateaubriand a été sincère dans sa foi religieuse. Mais, ce point établi, n'y a-t-il plus qu'à l'absoudre, le sourire aux lèvres, de ses erreurs morales ? Celles d'un homme illustre dont toute la France lettrée et catholique s'occupe depuis 1802 ne sauraient être sans portée. Quand on a écrit le *Génie du Christianisme* et d'autres livres où éclate le sentiment religieux, on a une responsabilité vis-à-vis de ses contemporains et des générations suivantes. M. Victor Giraud a eu raison de dire « Chateaubriand : aplogiste a manqué, dans une certaine mesure, d'autorité morale ; sa vie a fait tort à son œuvre[3] ». Il a jeté lui-même un peu d'ombre sur sa renommée.

Détournons-nous maintenant de cette ombre et saluons avec bonheur le renouvellement de sa gloire, attesté par tant d'hommages

[1] Id. p. 390.

[2] Id. p. 402

[3] *Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1869, p. 675. — M. de Pontmartin revenant dans un article de décembre 1872 sur *Chateaubriand et son groupe* qu'il avait stigmatisé en 1861, confesse que l'auteur des *Martyrs* a fait la part belle à un biographe sceptique et malveillant et il estime que sa vie doit servir d'exemple aux illustres « pour se souvenir que quelque soit l'engouement de leurs contemporains, il arrivera un moment où leurs défaillances serviront à calomnier les causes qu'ils ont l'honneur de défendre. » *Nouveaux Samedis*, IX, p. 259).

qui lui sont rendus et qui sont en même temps d'équitables jugements[1], par l'édition de ses *Mémoires* si favorablement accueillie, où pour la première fois, une annotation sobre et précise en fait le plus instructif et le plus attachant des récits d'histoire moderne[2], par l'éclat des fêtes, qui, à Saint-Malo, ont célébré dès 1875 l'érection de sa statue et, en 1898, le cinquantenaire de la cérémonie funèbre de 1848, et dans lesquelles d'éminents orateurs ont magnifiquement loué son inspiration et son génie[3].

On cherchera en vain dans la littérature française du XIXe siècle un écrivain qui lui soit supérieur, dont l'influence ait plus longtemps et plus profondément remué les âmes et éclairé les intelligences de son temps, qui les ait dominées de plus haut par la richesse de l'imagination, la magie du talent et la noblesse des sentiments et des pensées ; qui, en touchant à la politique, ait eu plus que lui, à toute époque, la passion de l'honneur, le mépris de ce qui est inférieur — de l'argent qu'il dédaigna toujours et des ambitions vulgaires qu'il ne connut jamais. C'est par tout cela que le nom de cet enfant de notre Bretagne a été et restera l'un des plus grands que, depuis cent ans, la France ait inscrits à son livre d'or.

FRÉDÉRIC SAULNIER.

(Fin).

[1] Citons, entre autres, les *Etudes littéraires* de M. Emile Faguet, 1887, in-12, p. 1, *Chateaubriand*, par M. de Lescure, 1892, in-12, *Le mal d'écrire et le roman contemporain*, par M. Antoine Albalat, 1895, in-12, p. 89. *Petits portraits et notes d'art* par M. Larroumet, Paris, 1897, in-12, p. 74.

[2] Cette édition en 6 vol in-12 et in-8 (Paris, Garnier, frères), dont le soin a été confié à M. Edmond Biré, est précédée d'une remarquable introduction qui elle aussi, remet au point la grande et noble figure de Chateaubriand. Elle est enrichie de notes et d'appendices qui rappellent tout ce qu'on a oublié, éclairent tout ce qui est obscur, complètent ce qui n'est qu'insuffisamment indiqué et fait revivre dans leur exacte vérité ces temps déjà si éloignés de nous.

[3] Le même cinquantenaire a été fêté le 7 juillet 1898 par un pèlerinage à la maison mortuaire de Chateaubriand, à l'Abbaye-aux-Bois et à la Vallée-aux-Loups : il y en a un compte-rendu dans un double fascicule de la *Revue illustrée des provinces de l'Ouest* (30 mai-31 juillet 1898). Rappelons trois publications bretonnes destinées à conserver le souvenir des solennités malouines : *le grand Bey* (*hommage de la Bretagne à Chateaubriand* (1850, in-8°, à l'occasion des obsèques, *la statue de Chateaubriand* (1876, in-8) et *le Cinquantenaire des funérailles*, (1899, in 8°).

DANS LA MER D'ISLANDE

(Suite[1].)

21 mai, samedi. — Ce matin, vers 9 heures, un cerne lumineux tout à coup se dessine dans le suaire lamentable qui nous enveloppe de ses plis humides et glacés. « Bon signe, me dit M. Yves Colin : c'est ce que les pêcheurs appellent *mange-brume.* »

En moins d'une heure, en effet, l'affreux brouillard est « mangé » tout autour du *Saint-Paul* : il s'écarte, élargissant notre horizon, dresse à distance ses escarpements titanesques de monts écroulés, et nous laisse au milieu d'un immense cirque, isolés et perdus.

A notre grande suprise mêlée d'un peu d'effroi, nous nous voyons à 4 ou 5 milles au plus de la côte, presque dans les *brisants*. Et nous pensions être à 15 ou 20 milles au large ! Si la mer était devenue mauvaise... — Les courants sont, ici, un facteur dont il ne faut jamais oublier la périlleuse importance.

A ce moment, nous pouvions très vite entrer en baie ; mais le capitaine, ne tenant pas compte d'un prompt retour très possible de la brume, ne veut pas retarder l'heure du déjeûner, et met, sans nous le dire, le cap au large. On déjeûne donc tranquillement. Nous remontons sur la dunette juste à temps, hélas ! pour voir la brume dérouler sur nous ses voiles onduleux que, tout à l'heure, elle semblait avoir remontés au ciel. On charge de toile afin d'atteindre l'entrée du fiord avant qu'elle ne nous ait ressaisis. Il est trop tard ; elle nous gagne de vitesse. L'horizon, encore une fois, se referme sur nous ; nous sommes enserrés de nouveau, enveloppés dans notre funèbre linceul. Et nous commençons un très

[1] V. le fascicule d'avril 1900.

plaintif *lamento* à l'adresse de qui de droit. C'est que la déception est rude. Adieu la *bonne* journée du dimanche au milieu des pêcheurs à Faskrudfiord !

Le docteur cependant me prévient que notre jeune malade est en danger immédiat. Le pauvre enfant n'a plus qu'une lueur de connaissance, — assez, toutefois, pour entrevoir l'éternité qui approche et pour se préparer de façon rassurante à la grande traversée... Et je remercie Dieu de se servir pour cela du petit instrument que je suis ; et dans l'accomplissement de mon ministère sacré je trouve une large et très douce compensation à mes fatigues, peines et périls de mer...

Une joie n'arrive jamais seule. Tandis que je suis auprès du cher mourant, l'infirmier vient m'annoncer que, définitivement, la brume s'en est allée, que déjà nous sommes rendus tout près de *Skruden* (étrange îlot habité par les eiders à l'entrée de Faskrudfiord).

A 9 h. 30 on *mouille*. Il n'y a en baie que la *Manche* et quatre goëlettes ; trois autres entrent derrière nous.

22 mai, dimanche. — A la messe, 40 dunkerquois provenant surtout de la *Mésange* et de la *Fiancée*. Je leur ai parlé de mon mieux ; mais voilà : avec les Bretons, le cœur y était davantage...

Il en est venu autant passer l'après-midi à bord ; ils ont écrit vingt lettres. J'ai servi de secrétaire à un vieux type qui « ne savait pas mettre la main à la plume » ; il en est à sa trentième campagne d'Islande, et « pas à la dernière, s'il plaît à Dieu. » Entre autres recommandations, il a fortement insisté sur celle-ci : « Surtout faites bien mes compliments à mon beau-père pour la mort de sa femme. » Pauvres belles-mères, jusqu'en Islande !... - Enfin, il a trouvé sa lettre « fameusement bien tournée », et il en a pleuré, le brave.

Ce matin, à sept heures, quand je suis allé inviter à la messe les équipages des goëlettes présentes sur rade et leur porter leurs lettres, le temps était délicieux ; on eut dit une douce matinée de printemps de France. Avec la brise est revenu le froid, puis la brume.

Détail à noter : lorsque nous sommes passés, mercredi, à proximité de *Liane*, ce bateau avait à son bord un malade qu'il allait

porter en baie. Ne connaissant pas l'existence du navire-hôpital, il prenait le *Saint-Paul* pour un caboteur danois. Il a perdu, de ce chef, plusieurs jours de pêche. — Ce fait prouve, une fois de plus, combien certaines gens de Dunkerque ont eu tort de céder à des idées préconçues et de cacher systématiquement à leurs capitaines l'existence et le but des *Œuvres de mer*.

Les pêcheurs m'appellent de tous les noms : M. le curé, mon Père, M. le vicaire, M. l'abbé, M. le recteur, M. le prêtre, commandant, etc. Allons, qu'ils choisissent dans le tas, au petit bonheur !

23 mai, lundi. — Après le départ, pour Leith, de la *Caravane* à qui nous avons confié des lettres, le docteur et moi sommes allés à l'hôpital où il a fait transporter le moribond de l'autre jour. Il va mieux depuis ce matin. — Le malade que nous y avons mis, la semaine dernière, est maintenant hors de danger.

A 10 h. est passé le paquebot *Vesta* venant directement de Leith : il avait certainement des lettres pour nous. Comme il n'y a pas ici de bureau de poste, il n'a rien laissé, personne n'ayant qualité pour ouvrir le sac cacheté. M. Tulinius a fait embarquer un homme : quand, à Eskefiord, le sac sera ouvert, cet homme tâchera d'avoir nos lettres adressées à Faskrud où il reviendra à travers les montagnes et leurs glaciers, — 7 ou 8 h. de cheval. Nous conservons donc quelque espoir d'avoir, demain, lettres et journaux du pays, et ce sera tout un événement. Comme de juste, la *Manche* a eu son courrier, son sac spécial expédié directement du ministère de la Marine, de Paris. Quelques échos de *là-bas* sont ainsi parvenus jusqu'à nous ce soir : élections législatives du 8 mai, pas fameuses; la guerre entre l'Espagne et les États-Unis menace de s'étendre ; situation grave...

24 mai, mardi. — Notre espoir n'a pas été déçu. Ce matin, sont arrivées quelques lettres, mais seulement celles adressées à Faskrudfiord ; les autres ont été dirigées sur Reykiavik. Les aurons-nous dans un mois ?

Nous comptions reprendre la mer aussitôt après la réception du courrier ; sur la demande du commandant de la *Manche*, nous restons ici jusqu'à lundi. Il a été avisé que, à Nordfiord, se trouve un navire français coulant bas d'eau ; il en veut tenter la réparation par ses charpentiers.

Pas fâché de cet arrangement : les navires dunkerquois vont arriver nombreux, toute la semaine, assure-t-on ; le *Saint-Paul* leur servira de cercle. Une dizaine de pêcheurs en ont profité, ce soir, jusqu'à 11 h.

27 mai, vendredi. — Journée mouvementée qui a rompu la monotonie habituelle. — Après avoir visité cinq goëlettes dunkerquoises arrivées cette nuit et leur avoir remis lettres et journaux, nous avons fait, le docteur, le capitaine et moi une bonne promenade à cheval en compagnie de MM. Tulinius et Klemp. Partis à 1 h., revenus à 5 heures.

En Islande, tout le monde va à cheval, ou mieux à *poney*. « Il est à l'Islandais ce que le chameau est au Bédouin. D'une race particulière, le poney d'Islande est une robuste petite bête de courte encolure ; il a une grosse tête, l'œil intelligent[1] », et d'ordinaire rêveur et plein de mélancolie. Ils sont si malheureux, ces poneys ! A côté des privilégiés qui passent à l'écurie, où ils sont bien traités, le long hiver boréal, il y a la classe nombreuse des parias. Ceux-ci, en hiver, errent çà et là sur la côte à la recherche du goëmon qui forme, avec les têtes de morues et des détritus de poissons, le fond de leur nourriture.

En mai, quand l'herbe a un peu poussé grâce à quelques rayons de soleil et au jour sans déclin, finit leur long jeûne. Alors ils se tiennent par bandes dans les plaines qui verdoient, et réparent de leur mieux le temps perdu ; alors aussi ils font peau neuve, c'est à-dire ils se dépouillent des longs poils qui leur donnent une physionomie étrange et peu ... chevaline ; et puis ils prennent une allure plus vive et semblent sortir d'un long engourdissement.

Je n'étais pas fier du tout, d'abord, sur mon poney : quand je voulus le mettre au trot, quelles secousses ! Ah ! mieux valait le plus violent tangage. Je n'y comprenais rien, et fus tenté d'envoyer mon bidet... paître. Hélas ! mon noble palefroi, comme bon nombre de ses congénères d'Islande, était ambleur ! Mettant cette découverte à profit, je lui fais « piquer un galop » qui réussit admirablement. A peine ai-je trouvé cette solution, que je découvre

[1] *La Terre de glace*, par Jules Leclercq, p. 9.

aux chevauchées en Islande un autre inconvénient, et même un réel danger. Mon cheval suit de lui-même la piste étroite et profonde tracée çà et là dans la plaine par le passage fréquent des « caravanes » ; mes pieds, tout à coup, heurtent violemment les rebords de la perfide ornière. Jambes fracturées. entorses ? Non tout de même ; mais il s'en est fallu de peu, j'imagine, que je ne subisse le sort de Bayard Taylor, le célèbre poète et voyageur américain, qui eut ainsi les chevilles broyées sur la route des Geysers, en 1874. Maintenant je veille — non au grain. mais à l'ornière ; aux endroits les plus dangereux j'ai soin de lever les jambes ou de vider les étriers. Et puis, bientôt on ne les rencontre plus, ces ornières. Nous galopons un peu au hasard à travers la campagne affreuse, semée de pierres calcinées, de blocs de lave, de scories de formes bizarres, et cette course n'a rien de banal. Voulant couper au plus court pour rejoindre les autres dont je me suis un peu éloigné, je veux forcer ma monture à passer par un certain endroit, malgré sa répugnance très manifeste ; j y épuise tous les moyens de persuasion — les doux et les violents. Sur son enragé poney dévorant l'espace arrive M. Tulinius qui a vu « la manœuvre » ; il me dit que mon cheval a raison (!) ; si j'avais réussi à lui imposer ma volonté, nous serions restés tous deux, vraisemblablement, dans une horrible fondrière que je ne soupçonnais pas ! Donc le plus sage des deux... — *Ça va bien* ; au galop effréné de mon cheval, je me grise d'espace, je respire avec une sorte de volupté cette atmosphère idéalement pure et limpide, je jouis pleinement de me sentir emporté à travers ce paysage arctique où tout est extraordinaire

Il n'y a pas que le paysage, hélas ! à mériter cette épithète : nos selles aussi sont extraordinaires. La mienne me le fait *sentir* très vivement ; celle du docteur « chavire » et le flanque par terre — sur du gazon, heureusement ! Deux minutes plus tôt, et l'accident se serait produit au milieu d'un torrent. Car les torrents n'éteignent pas notre ardeur ; nos petits chevaux les traversent bravement, prudemment aussi : on leur laisse la bride sur le cou, on les prie de se titrer de là et on s'en remet à leur expérience et sagesse. Dans ces conjonctures il faut, quand on n'est pas muni de grandes bottes remontant aux cuisses,

se coucher, presque, sur son cheval, et l'on est mouillé tout de même, si la pauvre bête vient à perdre pied. Nous traversons cinq ou six de ces ruisseaux dont un très torrentueux. Le caniche du consul (nommé *Dix-sept* à cause de son origine française) s'y jette à la nage, sans hésitation aucune ; il n'atteint la rive opposée qu'à 30 ou 40 mètres en aval, entraîné, malgré tous ses efforts et son adresse, par le courant.

Ce n'est pas seulement dans les passes difficiles que j'accorde à mon brave poney une confiance illimitée, même un peu d'affection : il fait de son mieux pour s'en montrer digne et pour ne pas se laisser trop distancer par celui du consul qui — le cheval, et non le consul ! - pique des galops vertigineux. A sa suite on grimpe le long des parois escarpées des collines, on disparaît au fond de petits précipices, on traverse rivières et torrents, etc. De temps en temps nous mettons pied à terre pour laisser nos bêtes reprendre haleine — et tondre une herbe rare et pas encore très verte. Si l'on veut que, livrées à elles-mêmes, elles ne s'écartent pas, on laisse leur bride tomber et traîner par terre. N'oubliez pas cette précaution ; autrement votre cheval qui, sournoisement, a remarqué tout à l'heure un petit coin de verdure, fait d'abord le sage ; soudain il détale de toute la vitesse de ses jambes vers le pré verdoyant, objet de ses convoitises. En vain vous l'appelez ; c'est comme le « chien de Jean de Nivelles. » Il faut l'aller chercher, l'arracher à ses amours. Il interrompra, stoïque, son festin, et en revenant avec vous il semblera vous dire : « Dam ! je ne savais pas ; il me fallait le signe de sagesse et de fidélité. »

Cependant nous admirons l'horrible et splendide paysage, l'étrange plaine dans laquelle paissent, çà et là éparpillés, des vaches sans cornes et des moutons qui en ont quatre. Cette plaine est presque entourée de montagnes aux cimes neigeuses et fantastiques où l'imagination découvre, comme en certains nuages, tout ce qu'elle veut : des statues hiératiques ou guerrières, des hommes et des anges, des oiseaux et des monstres. De ces sommets où resplendissent des blancheurs qui semblent trop virginales pour la terre, une multitude de cascatelles descendent bruyantes et pressées ; c'est vrai, on dirait le lointain roulement d'un ou de plusieurs

trains toujours en marche. — Ah ! ils sont loin d'ici, les trains !... A un endroit, vingt ou trente de ces cascatelles réunissent leurs eaux très pures et forment un grand ruisseau. Nous côtoyons le lit très abrupt et encaissé de ce petit fleuve et arrivons à une superbe cataracte. Elle déroule, à une hauteur de dix mètres environ, une énorme nappe liquide qui tombe, mugissante, dans une noire cuvette de basalte. C'est un peu la cascade du bois de Boulogne, mais dans un cadre infiniment plus beau en sa sauvagerie grandiose. Des deux côtés de la cascade le terrain, ou plutôt la roche balsatique, s'arrondit comme pour la contempler. Cela forme un hémicycle presque régulier avec, au milieu, cette chute d'eau écumeuse et retentissante dont les embruns nous couvrent à distance d'une poussière emperlée. — Tout à côté du noir bassin où l'eau bondissante mugit, un amoncellement de neige, haut de deux mètres au moins, subsiste encore. Cette masse est-elle solide ? Pour nous le démontrer, M. Tulinius saute, à pieds joints, sur un tas semblable et n'y enfonce pas d'un demi-centimètre. Faire fondre cette neige constitue une rude tâche pour l'indigent soleil boréal ; durant l'été tout entier il n'y pourra réussir. — Dans un côté du ruisseau suivi pour arriver à la cascade j'avais remarqué, déjà, avec surprise une prodigieuse masse de neige formant une blanche voûte sous laquelle l'eau, dont le niveau a baissé, coule torrentueusement. — Tout près de là j'ai découvert mon « petit myosotis rose, ravissant » dont j'aimais, l'an dernier à Reykiavik, à former d'humbles bouquets ; mais, ici, ces fleurettes ne sont pas encore écloses. J'ai découvert aussi des *arbres* hauts de 0,50 centimètres peut-être ! Ces pauvres plantes n'osent pas, semble-t-il, élever leur tête dans l'air morne et glacé ; elles se traînent et rampent à terre. Le ciel et le jour, également sinistres, leur font peur, sans doute[1].

Si je m'étais trouvé seul dans ce désert de pierres et de tourbe, écrasé par cet horizon crénelé de montagnes, dans ce calme absolu des choses et ce silence d'éternité, je n'aurais pu me défendre d'une sensation poignante de solitude et d'abandon, je me serais cru,

[1] Il n'y a dans toute l'Islande (à Akreyri) qu'un seul arbre ; c'est un *sorbier des oiseaux*. Il mesure six mètres de hauteur et constitue, pour les indigènes, une des principales curiosités de l'île.

pour toujours, séparé des vivants et perdu. Vraiment, dans ces paysages islandais tout semble fait pour étonner les yeux, dérouter l'esprit et remplir l'âme de la mélancolie intime et infinie des choses.....

En rentrant, vers 5 heures, nous remarquons un bateau qui vient de mettre son pavillon en berne Nous nous y rendons sans retard — pour être témoins de scènes déplorables. Le capitaine est à terre; les hommes, en son absence, se sont battus comme des « bêtes brutes » ; l'un d'eux est resté, non sur le carreau, mais sur le pont. la cuisse brisée apparemment. Il est là, étendu et geignant, sous des *cirés* et des couvertures. Les autres se disputent avec violence, s'invectivent, et leur vocabulaire est très sélect! Plusieurs ont la figure ensanglantée, littéralement. C'est hideux! Nous essayons, sans succès, de rétablir un peu l'ordre. Le docteur veut faire transporter à l'hôpital l'homme à la cuisse cassée ; le *second* — qui a la tête trouée d'un coup de botte — s'y oppose, prétextant l'absence du capitaine. Le docteur envoie néanmoins chercher un de nos lits à roulis, et je rentre écœuré à notre bord. Il reste seul au milieu de ces brutes, et il est témoin bientôt d'une scène tragi-comique. Dans le *poste* de l'équipage la dispute continue plus violente que jamais. Tout à coup un homme ivre se précipite sur le pont : « J'en ai assez, hurle-t-il ; c'est dégoûtant, ce bateau-là ; je suis breton, moi. et si c'est pour cela qu'on me persécute toujours ici, je veux en finir. »

Et il se jette par-dessus bord! On lui lance un filin : il ne veut rien entendre, « rien savoir », — et nage cependant par instinct de la conservation. Mais il n'en peut plus, il va couler! A nos hommes qui reviennent avec la baleinière le Dr Chastang crie d'aller au secours du pauvre insensé. Il est vite obéi, et nos canotiers arrivent juste à temps...

Le désespéré remonte sur le pont sans avoir, dans son bain, recouvré le calme. Il veut raconter au docteur l'histoire de sa querelle ; celui-ci l'invite à « quitter ses vêtements mouillés ». Le « compère » les quitte en effet : deux minutes après, dans le cos-

tume du père Adam, il se présente devant le médecin-major du *Saint-Paul*, en disant : « Me voici, docteur ; j'ai quitté mes vêtements mouillés ! ! »

On dirait que tous les arrivés d'aujourd'hui sont changés en brutes. Au moment de notre dîner six hommes sont montés à bord, et ont demandé « M. le curé ». Ils voulaient, tous à la fois, me tenir d'incohérents et longs discours d'ivrognes. Je me suis débarrassé d'eux très rondement et les ai envoyés promener... jusqu'à demain. — Demain ils redeviendront braves gens, mais aujourd'hui !...

Ils n'ont fait, paraît-il, que se conformer à une vieille coutume, une espèce de tradition — pas respectable du tout En arrivant en baie le capitaine dit à ses hommes : « Vous avez vingt-quatre heures pour vous reposer et amuser. »

Depuis deux mois, près de trois peut-être, ils ont mené, au large, « une vie de chien. » Ils vont se rattraper ! L'idéal du repos et de la *fête*, c'est de se ... *soûler*. Aussi en prévision de ce bienheureux jour, les hommes durant une semaine se privent d'une partie de leur boujaron[1], économisent et mettent de côté leur quart, afin de s'administrer une... *saoûlerie* bien conditionnée. Pour être juste, il faut reconnaître qu'ils réussissent d'emblée[2].

Le lendemain ils travaillent avec plus ou moins d'ardeur à la mise en tonnes de leurs morues ; ce travail est réservé surtout pour le séjour en baie. (Les dunkerquois ne livrent pas leur première pêche à des *chasseurs* ; ils gardent tout à leur bord jusqu'au retour, — fin août). Ils ne se soûleront plus, si ce n'est, peut-être, la veille de reprendre la mer.

Il y a, sous ce rapport, certaines différences entre *Dunkerquois et Paimpolais*. Ceux-ci célèbrent à peu près de la même façon que ceux-là l'arrivée en baie ; si leur ivresse du premier jour est généralement moins complète et répugnante, elle se prolonge durant les

[1] Ration réglementaire et quotidienne d'eau-de-vie : vingt centilitres, c'est la ration *officielle* ; mais que de fois elle est doublée, pour ne pas dire plus !

[2] C'est en vertu du même principe et par le même procédé que, en Bretagne, on s'enivre si communément le dimanche. Je me rappelle les ouvriers de certaine grande usine qui toute la semaine, se privaient de boire, réservant leurs économies et leur *capacité* pour le dimanche. Oh ! comme ils savaient, ce jour là, se rattraper et pousser la... soûlerie jusqu'aux extrêmes limites du possible !

jours qui suivent ; on peut même dire que, durant leur séjour en baie, les Bretons restent assez ordinairement sous une ... douce pression. Ayant livré leur première pêche aux *chasseurs*, ils ont moins de travail que les Dunkerquois, et plus de temps à eux. Ils en usent — et abusent - pour *binicaser*. Ce verbe formé par les pêcheurs de Binic ou à leur occasion, signifie : se visiter les uns les autres, passer ensemble le temps, les soirées surtout, en causant et en buvant. Afin de mieux *binicaser*, nos *paimpolais*, plusieurs jours avant « d'aller en baie » gardent, eux aussi, une bonne part de leurs rations d'eau-de-vie. Les visites sont si nombreuses, les libations si copieuses, qu'on a quelquefois à déplorer des désordres graves (comme ceux racontés plus haut) de la part de gens très paisibles par nature et quand ils n'ont pas *binicasé*. « Alors, dit le docteur Sisco, les vallons solitaires du nord, ordinairement animés par le seul cri des goëlands, retentissent, étonnés, de chansons d'ivrognes. »

Détail topique et significatif : la petite embarcation, le youyou, qui à chaque navire sert pour *binicaser* avec les autres équipages, s'appelle « porte-ivrognes. » Cela n'en dit-il pas très long ?

Là-dessus il ne faut pas tout de même juger trop sévèrement nos bons *islandais* ; ils ont droit à des circonstances atténuantes : les mois passés au large dans un travail très pénible et presque sans répit, dans l'isolement, en butte aux formidables coups de vents de mars et avril, etc. Oui, on comprend que, en se retrouvant au mouillage, ils éprouvent l'impérieux besoin de se dilater un peu, de faire trêve aux terribles exigences de leur métier. Ils se trompent dans la manière de se *reposer* et *amuser* ; mais qui donc ne se trompe jamais, même en cela ?

Je dois ajouter que les désordres décrits précédemment ne se sont pas représentés pour nous ; ils doivent être relativement rares. Plus rares sont encore, grâce à Dieu, certains actes de brutalité et de sauvagerie qui se produisent si fréquemment parmi nos Terre-neuvas et dont le seul récit fait frémir. Nos islandais semblent plus humains ; les mousses, si maltraités sur le grand Banc, là-bas, ne sont pas à plaindre ici.

Enfin, même ce soir, il n'y a pas que des ivrognes à Faskrudfiord,

parmi nos chers pêcheurs. Vingt-et-un s'amusent dans notre grande salle avec une gaîté de bon aloi.

La *Manche* est revenue ce soir, à 8 h. 30.

29 mai, dimanche. — Pas de chance ! 200 marins au moins seraient venus à la messe ; ils m'en avaient fait, hier, la promesse formelle. On en a compté seulement 28. Cause de cette abstention : la tempête qui, tout le jour, a été affreuse, comme le 15. Même temps, mêmes conséquences, — et, pour moi, même déception pénible. Malgré ce « temps de chien », 24 pêcheurs ont passé l'après-midi avec nous et ont assisté, à 4 h. 30, au *Salut* du St-Sacrement.

J'ai célébré encore une seconde messe à bord de la *Manche* dont la vedette à vapeur est venue me chercher. Le commandant m'a raconté son expédition à Eskefiord : le bateau coulant bas d'eau, c'était la *Concorde*, de Dunkerque. Trois hommes de l'équipage avaient creusé un trou au fond de ce navire voulant le faire sombrer en baie. Pourquoi ? peut-être par haine du capitaine, ou plutôt par nostalgie, afin de rentrer en France. Quoi qu'il en soit, ils sont « aux fers » à bord de la *Manche* ; ils rentreront au pays en criminels, — pour passer aux assises !

Violentes rafales de neige ; vent glacé. Pauvre Islande et... pauvres nous !

30 mai, lundi. — Le mauvais temps continue. Nous avons néanmoins, durant une petite accalmie, visité les nombreuses goëlettes arrivées cette nuit. Il nous est venu 75 *clients* aujourd'hui ; ils se sont amusés comme de grands enfants ; leur bonne et franche gaîté faisait plaisir à voir. Ils sont, au début, un peu gênés ; grâce à Dieu, je parviens à les mettre vite à l'aise. Ça va tout seul ensuite. A un bon nombre j'ai distribué, outre des journaux du *pays*, des objets de piété. Le docteur distribue toujours, lui, des consultations et des soins.

Le mauvais temps a fait remettre notre départ à demain.

31 mai, mardi. — Encore au mouillage ! C'est que la tempête a été plus furieuse encore que les jours précédents. Surtout de 2 heures du soir à 5 heures, les rafales ont été d'une extrême violence. Elles soulevaient sur tout le fiord une humide poussière blanche arrachée à la crête tourmentée des lames. Comme les autres navires,

le *Saint-Paul* a chassé, mais sans mal. — Ce soir, « ça mollit » un peu. Le froid, lui, ne *mollit* pas ; on ne se douterait guère qu'on est au 31 mai !

1er juin, mercredi. — Départ de Faskrudfiord à 6 heures du matin. — Une fois de plus nous avons pesté contre notre voilier : au moment de l'appareillage, bonne petite brise suivie d'un *calme blanc ;* puis une faible brise intermittente nous mène à la sortie du fiord ; elle nous plante là et s'en va faire un tour. Revenue, elle veut bien se charger de nous pour une heure encore, et nous confie, ensuite, à une autre brise forte mais contraire. — Il a fallu piquer au large, tirer un *grand bord* pour gagner Nordfiord. Enfin, nous nous y dirigeons à une superbe allure ; voici, hélas ! que la forte brise nous passe à la faible, devenue très faible ! Et ce soir à 8 heures nous sommes encore loin de l'entrée de Nordfiord où un vapeur serait venu de Faskrud en trois ou quatre petites heures.

2 juin, jeudi. — Atteint le mouillage de Nordfiord seulement à 2 heures ! Nous y trouvons quatre goëlettes dunkerquoises : *Gentille, Mignonne, Gaillarde, Belle-Dijonnaise.* Remis à toutes des lettres et des journaux. — *Yvonne* et *Bettina*, de Paimpol, viennent d'arriver.

Ce soir, 40 hommes apprennent à connaître les agréments du *navire-cercle.* Le docteur a donné ses soins à plusieurs d'entre eux.

3 juin, vendredi. — Partis à 6 h. du matin, nous avons retrouvé dès la sortie du fiord, grosse houle et très forte brise. Le vent bientôt s'est mis à souffler en tempête. A 10 h., un « embrun » soulevé à l'avant, monte à une dizaine de mètres de hauteur et s'abat, avec un bruit claquant, sur le navire qu'il recouvre jusqu'à l'extrême arrière. Ça promet ! A 11 h., midi, la tempête qui toujours augmente de violence, devient presque inquiétante. Il faut *prendre la cape.* La brume très épaisse rend la situation encore plus pénible, et les hurlements effarés du cornet de brume la rendent plus lugubre. Le *Saint-Paul* qui, heureusement, s'élève bien à la lame, tremble tout entier et vibre comme de douleur sous les assauts tonnants.

Nous allons passer une nuit épouvantable ; on s'y résigne. Pas du tout : le vent « a calmi » un peu, le soleil est reparu, — et l'on met

le cap sur la terre où nous apercevons trois goëlettes à tribord, une à babord. — Pourvu, maintenant, que le calme ne nous immobilise pas au large... jusqu'au prochain mauvais temps !

Et nous répétons notre refrain déjà vieux et toujours vrai : « quel horrible pays, et quelle *vie de chien* on y mène ! » — La nôtre va devenir de plus en plus dure dans la monotonie du large. Désormais nous ne paraîtrons presque plus dans les fiords où les pêcheurs eux-mêmes ne feront que de rares et courtes relâches, pour renouveler leur provision d'eau douce, acheter quelques vivres frais, ou réparer quelques avaries. Le *Saint-Paul* croisera donc constamment au large, à la recherche des bateaux à secourir, d'abord sur les divers bancs situés à l'est-sud-est de l'île, puis sur ceux de la côte nord, et enfin ceux de la côte nord-ouest Il les rencontrera, ces navires, tantôt isolés ou bien par petits groupes de 5 ou 6, tantôt par flottilles de 25 ou 30, — et plus d'une journée, j'espère, sera *bonne* et fructueuse comme celle du 23 avril. Nous aurons ainsi l'occasion de faire, plus d'une fois peut-être, le tour de l'Islande qui n'a pas moins de 2000 kilomètres de côtes.

La mission du *navire-église* et du *navire cercle* semble à peu près terminée ; celle du *navire-hôpital* durera jusqu'au retour. Elle est vraiment noble et belle ; on tâchera de s'en souvenir afin de rester courageux et vaillant toujours, malgré les ennuis variés, les contretemps, les périls de cette rude existence de mer...

P. Giquello.

A suivre.

LE CORSAIRE

Poème dramatique en 5 actes, en vers

PAR

EVARISTE BOULAY-PATY ET HIPPOLYTE LUCAS

D'après BYRON

(l'un des premiers drames romantiques).

NOTICE HISTORIQUE

Le poëme dramatique qu'on va lire se recommande non seulement par sa propre valeur littéraire, mais encore par l'intérêt tout particulier qui s'attache à la date même à laquelle il fut composé. Imprimé en 1830, mais non représenté, le *Corsaire*, tiré de *Byron* par *Evariste Boulay Paty* et *Hippolyte Lucas*, fut l'une des premières productions du théâtre romantique. Il s'agit donc en quelque sorte d'un véritable document d'histoire littéraire qu'il importait de remettre en lumière.

Cette œuvre dramatique est loin d'être une simple traduction De l'esquisse poétique de Byron, qu'ils complétèrent par une seconde partie entièrement originale, les jeunes auteurs bretons surent faire jaillir un drame des plus pathétiques et d'un lyrisme intense, sans autres ressorts que des caractères bien tracés et le développement logique de la passion. Un pirate, Conrade, chez qui l'on rencontre des sentiments généreux dignes d'une nature d'élite, qui se trouve mêlé à des événements tragiques et se montre supérieur à sa destinée. Telle est l'idée qui les avait séduits tout d'abord. Le lyrisme qui était au fond du sujet, ils le communiquèrent dans une large mesure à leur action dramatique : « Nous avons voulu, disaient-ils, dans leur préface, qu'on lira plus loin, mettre au théâtre plus de poësie qu'il n'y en a ordinairement. » Ils ne mentirent pas à leur programme Ils donnèrent, d'une part, au personnage d'exception de Conrade, ce précurseur d'Hernani, le bandit, toute l'ampleur que

comportait sa farouche nature tempérée par un amour des plus purs pour Médora ; ils développèrent, d'autre part, l'énergique caractère de Gulnare exaltée jusqu'au crime par une passion déçue, ainsi que la figure idéale de Médora, qui rappelle les types féminins les plus touchants de Shakspeare, et vivifie l'œuvre tout entière d'un puissant souffle poétique. Des scènes épisodiques pittoresques prises dans la vie réelle donnent de la variété à l'action sans la ralentir. Quant au style, il est large de facture, clair et coloré sans emphase. L'image abondante est toujours nette et précise et dégagée de toute périphrase surannée. C'était là un progrès très sensible en matière de poësie dramatique, si l'on considère qu'à cette époque les chefs-d'œuvre de Victor Hugo, *Le Roi s'amuse, Marion Delorme*, *Ruy-Blas* n'avaient pas encore vu le jour. Le premier en date des chefs-d'œuvre du maître, *Hernani*, était joué, il est vrai, au théâtre français en 1830, l'année même où paraissait le *Corsaire*, mais les auteurs ne connurent le drame de Victor Hugo qu'après avoir composé le leur. Cela résulte non seulement de leur préface, mais aussi de lettres écrites à cette époque par *Boulay Paty*[1]. On en était encore aux tragédies d'Arnault et de Lemercier. Seul, Casimir Delavigne tentait quelques timides réformes de style dans son *Marino Faliero*. On ne saurait donc contester aux deux jeunes auteurs bretons le mérite réel d'avoir mis au jour l'un des premiers, sinon peut-être le premier drame franchement romantique, à un moment où la nouvelle école se tenait éloignée de toute exagération, et ne revendiquait que plus de coloris dans l'expression et dans l'image, et plus de mouvement et de vie dans l'action, sans répudier entièrement le goût et la mesure classiques. C'est là un point qu'il était intéressant de faire ressortir, et qui est tout entier à l'honneur des deux poètes.

Evariste Boulay Paty, né à Donges, sur les bords de la Loire, le 19 octobre 1804, et *Hippolyte Lucas*, né à Rennes, le 20 décembre 1807, avaient, le premier, 26 ans, et le second, 23 ans, lorsqu'ils composèrent le *Corsaire*. Leur collaboration devait s'arrêter là. Chacun d'eux poursuivit, depuis lors, une route différente. *Boulay Paty*

[1] *Dix lettres de Boulay-Paty* publiées par Dominique Caillé. Lafolye, Vannes, 1892.

se confina dans la poésie lyrique, *Hippolyte Lucas*, tout en restant fidèle à cette dernière, continua à faire du théâtre et se livra à la critique dramatique et littéraire A l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire de 1829 à 1830, ils se trouvaient dans les conditions les plus propices à la collaboration. Leurs études de droit une fois achevées, ils étaient venus de Rennes à Paris, où ils habitaient ensemble[1]. Ils puisaient dans les mêmes fréquentations, dans les mêmes lectures, une complète communauté d'idées. Admirateurs fervents de Victor Hugo, qui avait fortement impressionné la jeune génération littéraire par sa publication de *Cromwell* et par ses *Orientales*, ils étaient des familiers de la Place Royale, où le maître leur lisait parfois ses œuvres et trouvait en eux des conseillers respectueux chez qui l'admiration n'excluait pas l'indépendance. Ils fréquentaient également chez Lamartine et chez de Vigny, sans négliger Casimir Delavigne, astre alors à son déclin. Nourris de fortes études classiques, ils n'en goûtaient pas moins les beautés des littératures étrangères. Daute, Pétrarque, Shakspeare et Goëthe formaient le fonds de leurs lectures. Le lyrisme de Byron et la poésie intime ou rêveuse de Robert Burns et de Thomas Moore séduisaient surtout ces petits-fils de Châteaubriand.

Boulay Paty qui avait déjà fait paraître ses *Dithyrambes* et ses *Athéniennes*, en 1825 et 1827, et ses *Odes nationales* en 1830, publiait, en 1834, un nouveau volume de vers intitulé : *Elie Mariaker*, sorte de confession à la Joseph Delorme, qui fut très remarquée et le plaça aux premiers rangs de la pléïade romantique. Ses vers pleins d'enthousiasme juvénile, de grâce et de mélancolie ne visaient pas à une très grande recherche de forme, mais ils touchaient les cœurs par la sincérité de l'émotion. Un amour idéalisé avait fait de *Boulay Paty* un vrai poète, et lui avait arraché certains cris de joie et de douleur qui méritent de lui survivre. Il publiait ensuite, en 1844, ses *Odes nouvelles*, parmi lesquelles il en est une célèbre, celle à l'Arc de triomphe de l'Etoile, quiavait fait exceptionnellement doubler en sa faveur le prix de poésie décerné par l'Académie. En 1851, paraissaient ses *Sonnets de la vie humaine*, recueil justement loué par Sainte-Beuve, et où les historiens littéraires de nos jours, par-

[1] V. Portraits et Souvenirs littéraires par Hippolyte Lucas, Plon Nourrit.

ois un peu trop négligents, trouveraient sans peine à glaner plus d'une perle poétique Enfin ses *poésies de la Dernière saison* éditées par un de ses parents, M. Eugène Lambert, renfermaient plusieurs pièces dignes de son âge mûr.

Quant à *Hippolyte Lucas*, il publiait, de son côté, en 1834, la première édition de ses *Heures d'amour*[1], souvent réimprimées depuis, œuvre d'une inspiration exquise et d'une grande pureté de forme, qu'il devait revoir et compléter, toute sa vie, avec une prédilection jalouse, et qui suffirait, à elle seule, pour lui assurer un renom durable : « C'est, a dit un critique très averti, M. Olivier de Gourcuff, en parlant des *Heures d'amour* d'*Hippolyte Lucas* et de ses *Dernières Poésies*, le même penchant à l'idéalisme que chez Brizeux et, dans l'art, c'est la même habileté de composition, d'autant plus précieuse qu'elle se dissimule davantage, la même sobriété nerveuse c'est le même choix délicat de l'expression, le bonheur d'un style qui trouve sans les chercher le trait final et l'épithète rare. »

A partir de 1843, *Hippolyte Lucas* faisait représenter, au théâtre français et surtout à l'Odéon, une quinzaine de drames ou comédies en vers imités pour la plupart du théâtre grec ou espagnol, dont on a dit qu'ils avaient la saveur d'œuvres originales. Nous citerons notamment : *Les Nuées*, *Alceste*, *Médée* le *Tisserand de Ségovie*, le *Médecin de son honneur*, l'*Hameçon de Phénice*, le *Collier du Roi*, etc., etc. En même temps il tirait de son propre fond une vingtaine de pièces qui furent jouées avec succès sur différentes autres scènes. Le poète chez *Hippolyte Lucas* ne faisait pas tort à l'érudit qui utilisait ses courts loisirs à composer une *Histoire philosophique et littéraire du théâtre français, depuis son origine*, très consultée encore de nos jours. Il exerçait enfin la critique dans plusieurs journaux importants et s'y faisait remarquer par la bienveillance éclairée de son esprit non moins que par son inaltérable bon sens tout à fait digne d'un breton de race[2].

Evariste Boulay-Paty disparut le premier, en 1864 ; il était alors bibliothécaire au Ministère de l'Intérieur. *Hippolyte Lucas* mourut,

[1] Sous le titre : *Le Cœur et le Monde*. Recueil de prose et de vers.

[2] Les œuvres d'Hippolyte Lucas qui ont été publiées ou rééditées de nos jours sont les suivantes :

en 1878, bibliothécaire à l'Arsenal. Les funérailles de *Boulay Paty*, dont les dernières années s'étaient écoulées dans le silence et le recueillement se firent sans apparats. A celles d'*Hippolyte Lucas*, qui avait été l'un des premiers fondateurs de la Société des gens de lettres, Edmond About, alors président de cette Société, prononça un éloquent discours où il rendit hommage au poète, à l'auteur dramatique, à l'historien littéraire et au romancier. L'amitié des deux poètes avait duré autant que leur vie. On retrouve la trace de cette amitié, si étroite et si constante qu'elle rappelle d'antiques souvenirs, et pourrait être proposée en exemple aux jeunes poètes d'aujourd'hui, dans deux sonnets qu'ils composèrent à des époques diverses. Le premier figure dans les *Sonnets de la vie humaine de Boulay-Paty*. *Hippolyte Lucas* dédia le second aux *mânes* de son ancien compagnon de jeunesse, lorsqu'il le conduisit, le cœur désolé à son dernier asile. La délicatesse des sentiments s'allie, dans ces deux morceaux dignes de l'anthologie grecque, à la pureté de la forme. Nous ne croyons pouvoir mieux terminer cette courte notice historique qu'en les reproduisant ici, comme les fleurons jumeaux de la couronne poétique de deux écrivains que la Bretagne revendique parmi ses plus nobles enfants.

LÉO LUCAS.

A HIPPOLYTE LUCAS

Ami cher, la critique à blâmer animée
Convient à l'impuissant qui tente, mais en vain,
D'atteindre à la hauteur d'un grand nom d'écrivain,
Comme l'oubli le couvre, il hait la renommée.

Les *Cahiers roses de la Marquise*. Dentu 1882 ; *Portraits et Souvenirs littéraires*, Plon-Nourrit, 1890. *Chants de divers Pays*. Société des bibliophiles bretons, 1893 ; *Histoire philosophique et littéraire du Théâtre français complétée jusqu'à nos jours par Léo Hippolyte Lucas fils*. Flammarion 1895 ; le *Duc de Ferrare* drame en trois actes et en vers, d'après le *Châtiment sans vengeance* de Lope de Véga. Lafolye, Vannes, 1896 : *Choix de poésies (Heures d'amour et poésies inédites) suivi de plusieurs nouvelles en prose*. Lemerre, 1898, *Correspondance d'Hipp. Lucas pendant le Siege et la Commune*, Lafolye, Vannes, 1900.

C'est un serpent jaloux, sa rage envenimée
Contre l'oiseau de l'air siffle dans le ravin.
Toi, dont l'esprit choisi pratique l'art divin,
Tu n'as jamais de fiel et ta plume est aimée.

Dans le sol ténébreux découvre le trésor,
Laisse leur sable aux eaux, prends leurs paillettes d'or,
Tu sais comme un amant aimer toute belle œuvre.

A chercher un ciron tu n'uses pas tes yeux.
Doux oiseau gazouillant ou volant dans les cieux,
Tu ne peux pas siffler, ramper, être couleuvre.

E. Boulay-Paty.

AUX MANES D'UN POÈTE

Jusqu'en ce cimetière où le nom de Parnasse
Semble offrir au poëte un asile plus doux.
J'ai suivi ton cercueil en pleurant sur ta trace,
Seul de tes vieux amis au triste rendez-vous.

J'allais me rappelant ta jeunesse, ta grâce,
Ton esprit si brillant qui nous séduisait tous,
Tes amours plus changeants que les amours d'Horace,
Tes conquêtes d'un jour dont j'étais si jaloux.

Tu chantas la beauté, tu chantas la patrie,
L'amitié, la famille et ton âme attendrie,
Non moins que dans tes yeux, éclatait dans ta voix.

O maître en l'art des vers, ô rival de Pétrarque,
Sur le sombre navire où ta muse s'embarque
J'inscris avec mes pleurs le sonnet d'autrefois.

Hippolyte Lucas

LE FIANCÉ DE CHARLINE

Nouvelle Historique Bretonne

« Français suis, Breton demeure. »

I

On était au mois de mars 1796, Charette venait d'être fusillé à Nantes et l'insurrection de l'Ouest s'éteignait faute de soldats. Dans tous les cœurs un seul vœu s'élevait : celui de la paix. Lassé lui-même d'une lutte aussi longue que sanglante, le Directoire s'efforçait d'apaiser les dernières émeutes, promettant la vie sauve à ceux qui désarmaient.

Hoche, avec une grande douceur qui fut toute son habileté, s'était acquis l'estime de beaucoup de Vendéens. Par ses ordres les églises se rouvraient, le sang ne coulait plus, les paysans, pacifiés enfin, retrouvaient leurs champs et leurs travaux.

Mais tout n'était pas fini en Bretagne. La tranquillité y semblait régner, mais cette tranquillité même cachait des colères mal étouffées, mal contenues, des désirs farouches de vengeance devant fatalement élater un jour ou l'autre. Les habitants des campagnes, après avoir marché à l'ennemi à la suite de leurs seigneurs, s'étaient vus subitement livrés à eux-mêmes. Sachant peu ou point ce qui se passait en dehors de leur commune, sortant à peine de leur refuge, beaucoup d'entre eux s'étaient crus trahis ou abandonnés. Il se formait de chaque bourg, la nuit, dans les bois, de petits rassemblements toujours grandissants. Dans le district de Vitré, près de Champeaux, s'élevait à cette époque une ferme qui fut le rendez-vous des derniers Chouans.

Situé sur une colline boisée, Champeaux pouvait devenir, par le nombre de partisans royalistes qu'il comptait encore, par sa position même, un véritable foyer d'insurrection. Il y avait là de fortes têtes décidées à reprendre les armes, à défendre leur sol avec leurs croyances, pied à pied, à se faire massacrer jusqu'au dernier plutôt que de transiger avec ceux qu'ils appelaient des « brigands ». La ferme en question était située à quelque cent mètres du bourg. Assise auprès de la route à mi-coteau, elle regardait de l'autre bord un vallon rapide au fond duquel serpente encore un petit ruisseau. Au-dessus de la ferme, la colline s'étageait avec ses bois de sapins et de chênes, ses landes de genêts et de bruyères coupées çà et là par quelques grosses roches grisâtres. Le site environnant avait un aspect naturellement sauvage, rendu plus saisissant encore par la vue des champs devenus incultes et la mine farouche des rares gens qu'on y rencontrait.

Le propriétaire de la closerie se nommait Louis Minaud : très droit malgré ses soixante ans, toute sa tête dominant ceux qui l'entouraient. Sous d'épais sourcils souvent contractés brillait un regard ardent comme une flamme, semblant rejaillir sur le front large et haut, encadré de cheveux gris. La démarche était fière, quelque peu hautaine, avec des changements soudains dans les gestes et le visage quand la prudence lui ordonnait d'observer. La closerie de la « Basse-Lande » contenait à ce moment beaucoup de monde ; les paysans des environs y venaient causer le soir et recevoir les ordres de Minaud, car celui-ci avait pris, à la demande de son entourage, une sorte de commandement qui s'étendait sur toute la commune et au-delà. En cas d'émeute ou simplement d'alerte, c'était la « Basse-Lande » qu'on devait prendre comme point de ralliement.

Patrick, le fils unique de Minaud, avait vingt-cinq ans, c'était un grand gars bien bâti, solide et dur comme un chêne. Il était complètement rasé, mais portait une toison de cheveux châtains bouclant naturellement, ce qui donnait beaucoup de prime jeunesse à son visage. Ses yeux fureteurs ne fixaient rien, mais voyaient tout. Il passait autrefois pour le pire écolier, paresseux, têtu, batailleur. Par exemple, il excellait dans la confection des flûtes en

sureau, savait les plus jolies chansons et n'avait pas son pareil pour dénicher les oiseaux. Son père, voyant qu'il ne faisait rien, l'avait bientôt gardé à la ferme, où il travaillait comme deux. L'enfant avait grandi, était devenu jeune homme, et souple à la férule de l'amour, il fut le prétendant le plus accompli de sa cousine Charline. Le père Louis apprit tout sans se fâcher :

— Vous vous marierez, voilà tout, dit-il. Et il n'en avait jamais reparlé.

Depuis la mort de sa femme les premiers bouleversements avaient reculé la noce des jeunes gens. Et maintenant Charline vivait à la Basse-Lande avec son frère Georges, n'ayant plus que leur oncle pour seul protecteur ; ils étaient orphelins.

Charline était bien la plus jolie fille du pays quand, les dimanches d'assemblée, elle s'en venait, droite sous ses habits de fête, prendre part aux réjouissances et aux danses Son jupon de moire laissait admirer ses délicates chevilles et de minuscules sabots de buis à la pointe retroussée témoignaient de la petitesse de son pied. Le riche corsage breton, semé de paillettes et de soies éclatantes, moulait à merveille sa taille ronde et mince. Sa tête expressive se penchait sur le cou serré dans le ruban de velours noir à petite croix d'argent, et sous les grandes ailes de sa coiffe, mobiles comme celles d'un papillon, s'abritaient de capricieuses boucles d'un blond vermeil. Une étroite ressemblance existait entre le frère et la sœur tous deux blonds, tous deux pensifs, semblant exprimer, par la douce mélancolie de leur regard, combien il est triste de ne plus avoir de mère.

II

Un soir, le fermier rentra chez lui très sombre. Des paroles entrecoupées s'échappaient de ses lèvres frémissantes et ses yeux étaient terribles.

— Les Bleus sont dans le pays, dit-il, en se laissant tomber sur la table. Dans quelques jours il seront ici. Allons, il faut s'y mettre. Toi, Georges, fit-il en se retournant vers son neveu, va prévenir le Prieur de la nouvelle ; passe chez Jean Goven et reviens ici. Patrick... , où est-il donc ?

— Me voici, fit le jeune homme, sortant de l'ombre du foyer où sous le grand manteau de bois il causait tout bas à Charline.

— Toi tu vas courir chez François, chez les Rangel, et de là tu iras voir si le Grand'-Mich est chez lui... Ah ! si tu peux, gagne la Haute-Pierre, où mon beau-frère ne doit rien savoir de ce qui se passe. Sois prudent surtout. Dans deux heures tu peux être de retour.

Louis Minaud se leva, ouvrit une armoire, prit un grand pain, et après y avoir fait une croix avec son couteau s'en tailla un quartier puis lentement, sans mot dire, revint s'asseoir près du feu.

Cependant Patrick s'apprêtait à partir. Il avait remplacé ses sabots par de gros souliers ferrés et avait passé autour de son poignet la courroie de cuir d'un gros bâton d'épine. Un peu maussade, il salua son père, regarda tendrement Charline et disparut.

..... Le jour baissait à l'horizon. Un beau soleil de mai étendait ses longues bandes de sang striées d'or, et ses reflets incendiaient les bruyères roses, les fougères, les sombres sapins, mariant toutes choses dans son uniforme teinte pourprée. Puis la nuit calme et bleutée descendit avec un brouillard transparent qui venait, poussé par une légère brise, s'accrocher aux arbres, aux buissons, aux roches, se déchiquetant, laissant comme d'énormes et impalpables flocon de ouate sur la terre déjà endormie. Mille bruits d'insectes s'élevaient, bizarre concert nocturne ayant je ne sais quoi de mystérieux et de fantastique, comme pour servir d'invocation à quelque danse de sorcières ou de lutins, dont les landes bretonnes ont toujours été la scène.

Sur la route, les pas de Patrick résonnaient, rythmés, rapides. A peine avait-il passé le détour du chemin où l'on trouvait une croix de granit, qu'un homme sortit d'un fourré à cent mètres de la ferme. Il lança autour de lui un regard soupçonneux, marcha quelque temps à genoux, colla l'oreille à terre, puis satisfait sans doute par cet examen, sauta le talus et s'enfonça dans le ravin au-dessous de la Basse-Lande... Dix heures s'égrénèrent solennellement dans la nuit, au clocher de la collégiale. Le silence régnait partout, et ce silence dont le chant des insectes semblait faire partie, n'était interrompu de temps à autre que par l'aboiement lointain des chiens de garde ou la voix mélodieuse du rossignol...

Tout à coup, on discerna comme un bruit de pas d'hommes devenant de plus en plus sensible. Louis, aux aguets, s'avança sur le seuil de la porte, et faisant de ses deux mains un porte-voix, il imita, à s'y méprendre, le chant lugubre de la chouette. Un cri lui répondit, et quelques minutes après, entrant les uns après les autres, arrivèrent tous les amis du fermier, tous les braves de la contrée, ramenés par Georges et Patrick.

— C'est bon, dit Louis Minaud, tous à l'appel : les Rangel, Jean-François, Pierre-Marie Asseyez-vous et causons.

Tous se casèrent où ils purent, soit sur les bancs, soit sur la huche. Louis debout, le dos tourné au feu, l'air très calme en apparence, attendit que le silence fût fait autour de lui :

— Nous sommes menacés ! commença-t-il, de sa voix vibrante comme un clairon. D'ici quelques jours, il y aura un bataillon de Bleus... ou plus, sur nous. Il faut nous entendre d'abord, nous soutenir, défendre nos biens avec nos têtes, et savoir mourir s'il le faut !

— Oui ! oui ! murmura-t-on de toutes parts.

— Nous aurons bien encore quelque temps avant leur arrivée, je le sais. Que chacun de vous se munisse donc d'armes sans perdre de temps. Ceux qui n'ont pas de fusils apporteront des faux et des haches ; mais surtout, surtout, pas de lâches parmi nous, les gars ! Voyons, puisque vous voulez bien de moi comme chef, je vous demande vingt-quatre heures pour arrêter notre plan de défense et prendre mes dernières mesures. Que tous se tiennent tranquilles jusque-là. Est-ce entendu ? Dans deux jours, je vous attends tous ici, et gare aux Bleus !

Après avoir accueilli cette harangue avec enthousiasme, les paysans se mirent à causer entre eux. Dans l'ombre, Patrick conjuguait doucement le verbe aimer avec Charline. L'horloge sonna minuit. Les conjurés se séparèrent après avoir serré la main de Louis Minaud, en renouvelant leur engagement. L'insurrection était prête et ne demandait qu'à éclater.

III

Qu'était devenu le mystérieux personnage entrevu furtivement lors du départ de Patrick ? Le soir même, pendant que la poignée de braves cherchait le moyen de se défendre contre les envahisseurs, un homme avait surgi du fourré, près de la Basse-Lande. Rampant comme un reptile, il était arrivé avec précaution jusqu'au volet de l'une des fenêtres. Sûr alors de n'être pas surpris, il avait écouté, saisissant dans l'immuable silence de la nuit jusqu'aux moindres mots de Louis et des paysans. Puis, par prudence, il redressait de temps à autre sa tête de vipère, tendant l'oreille au vent. Averti, par le bruit qui se faisait dans la closerie, de la fin de l'entretien, il avait jugé bon de disparaître, sachant du reste ce qui l'intéressait. Alors, toujours glissant, il disparut dans le fourré. Cet homme était un ancien voisin des Minaud, Guilloret, espion des Bleus. connu de ces derniers sous le surnom de « la Fouine ». Il avait de bonne heure abandonné le pays de Vitré pour courir la France,et sans trop s'en apercevoir, tant son âme était ouverte à toutes les lâchetés, avait passé à l'ennemi à ses premières offres. Naturellement rusé, la Fouine apportait en plus au service des Bleus une astuce profonde et la parfaite connaissance des gens et du pays. Il se faisait fort, comme il disait, de « faire virer » tel ou tel de ses anciens compatriotes, dont il pressentait les côtés faibles ou la lâcheté. Il avait été à l'école avec Patrick, l'avait étudié, sondé, et son instinct de renard lui avait dit qu'il y avait là quelque chose à tenter tout au moins. Justifiant ses prévisions, l'occasion allait bientôt se présenter.

A l'heure et au jour dits, les paysans accoururent un soir chez Minaud, les uns munis d'un fusil, les autres de faux, de vieux sabres même de fourches et de bâtons. On se compta, on était quarante ; mais beaucoup promirent pour plus tard la présence de parents et d'amis. Tout compte fait, ils seraient une centaine. La porte fut barricadée, et groupés autour du vaste foyer, les paysans attendirent les ordres de Minaud :

— J'ai décidé, commença celui-ci, que la Basse-Lande serait notre

point de raillement, quoi qu'il arrive. Pour ceux qui me seconderont, voici : Ludovic le sonneur gardera le fond du ravin, avec deux ou trois autres. En cas d'alarme, ils auront le souterrain où se réfugier. Mon beau-frère de la Haute-Pierre aura une dizaine de gars pour surveiller la grande route, au détour, là tout près. Enfin, nous autres irons tous nous embusquer sous les sapins de la lande au sommet du coteau. A vous de choisir vos hommes. Je ne me trompe guère en disant que les Bleus seront ici dans deux ou trois jours au plus, peut-être avant. Allons, les gars, ceux qui ont des mères et des sœurs les embrasseront !

A la dérobée, le vieux paysan essuya une larme. Dans ces cœurs simples et droits, l'idée du combat grandissait comme une chose sainte, sans que l'ombre d'une lâcheté, d'une faiblesse même, vînt les troubler dans leurs résolutions.

— Qui gardera la ferme et Charline ? demanda brusquement Patrick.

— En effet, on ne peut la laisser seule, murmura Louis Minaud..... Georges, reprit-il en cherchant des yeux son neveu, tu es le plus jeune, tu resteras ici : la ferme sera barricadée sur vous et on te laissera un fusil. A la grâce de Dieu. Notre poste à nous tous est d'être dehors ; du reste, vous aurez une fuite assurée par le souterrain...

— Pardon, père interrompit Patrick, mais c'est à moi qu'il appartient de veiller sur Charline. Je resterai avec Georges.

D'un seul mouvement le fermier se tourna vers son fils :

— Est-ce toi qui parles ainsi dans un pareil moment ? Fais ce que je t'ordonne et tais-toi !

— Je suis son fiancé !

— Tu es avant tout paysan comme nous. Comme nous tu vois le pays attaqué et tu ne dois penser à toi qu'après le bien du pays J'ai dit !

Patrick se tut, mais une large ride creusa son front. Son regard devint noir. On sentait que toute sa colère bouillonnait en lui-même et que son silence n'était nullement une acceptation des ordres paternels. Collé aux volets comme l'avant-veille, la Fouine n'avait rien perdu de la discussion. Ses yeux brillèrent, en même temps qu'un mauvais sourire éclaira son visage :

— A nous! se dit-il en disparaissant, la mèche est faite, je ne suis pas la Fouine si je ne réussis à l'allumer.

Pourtant la date fatale approchait. Le lendemain, quelques paysans annoncèrent l'arrivée imminente des Bleus ; le soir même, cent vingt insurgés se trouvaient à la Basse-Lande. Sans perdre de temps on barricada les portes, les fenêtres furent doublées d'épaisses planches de chêne, et bientôt cette paisible demeure présenta l'aspect d'une caserne. Les paysans dérouillaient leurs fusils, d'autres astiquaient avec rage de longues faux, engins terribles ; les plus jeunes coulaient du plomb et faisaient des balles. Presque toute la nuit se passa dans ces derniers préparatifs. Le petit jour commençait quand Minaud, surpris de ce silence de la part des ennemis qu'il supposait bien être proches, envoya le Grand-Mich voir ce qui se passait. Au bout d'une demi-heure celui-ci revint :

— Y n'y a rien, dit-il, rien de rien ! i doiv' t'être mussés (embusqués) quéq'part.

Ce Grand-Mich était une sorte de géant, ne craignant rien et capable de tenir tête à trois de même force.

La journée s'écoula lentement pour tous. Excepté la petite escouade placée à l'entrée du souterrain donnant sur la campagne, toute la troupe était à la Basse-Lande. L'impatience gagnait pourtant les paysans. Enfermés depuis près de vingt-quatre heures dans la ferme, remplissant le grenier et jusqu'aux moindres recoins, ils ne demandaient qu'une chose : sortir et se battre. Tout à coup la trappe du souterrain s'entr'ouvrit. On reconnut le Doyen de la collégiale, accompagné de quelques fermiers, retenus jusque-là chez eux :

— Ils sont là, dit-il, au-dessus du bois de sapins, dans les bruyères. Pardonnez-moi, mes amis, ajouta-t-il, mais je n'ai pu venir vous rejoindre plus vite; je surveillais, vous sachant occupés déjà. Allons, disons-nous au revoir et peut-être adieu !

Tous se mirent à genoux, récitèrent avec le Doyen une courte prière, et chacun fixa à sa veste un insigne donné par le prêtre.

Louis Minaud, après quelques paroles à voix basse dites à ce dernier, fit rapidement l'appel ; tous répondaient, pressés d'en finir :

François..., présent; Rangel, Goven. Pierre..., présents... Patrick?. . Patrick ? répéta plus haut le fermier en frappant du pied...

On chercha l'absent, on se questionna. Personne ne l'avait vu.

— Jamais là, gronda Minaud. Enfin, il nous rejoindra en bon temps. En route !

Les paysans se glissèrent un à un dans la trappe. Minaud resta avec le Doyen, embrassa tendrement Charline et Georges, leur fit ses dernières recommandations, et, prenant la main du prêtre :

— Partons aussi, murmura-t il.

La trappe se referma sur eux. Un bruit sourd de pas entremêlé de chocs d'armes résonna quelque temps sous la ferme. Puis on n'entendit plus rien. Il était six heures du soir et la nuit s'avançait à grands pas.

(A suivre)

HENRI DE FARCY DE MALNOE

LA MER FLEURIE

I

La Joubarbe.

Quand sur la *Sainte-Barbe*
Mon amoureux partit,
Je cueillis la joubarbe
Sur le mur décrépit.

Suivant le vieil usage,
Elle pend au plafond :
C'est l'herbe du présage
Qui chaque jour répond :

Tant que sa feuille est verte,
L'homme est heureux à bord,
Lorsqu'elle pend, inerte,
Il est malade ou mort.

Hier l'onde en furie
Menaçait les bateaux,
Et l'âme endolorie
Je regardais les eaux ;

J'ai fait un mauvais rêve :
Par le trépas blémi,
J'ai cru voir sur la grève
Le corps de mon ami ;

A la haute solive
Je lève enfin les yeux,
En priant Dieu qu'il vive
Et revienne joyeux :

En dépit de l'orage,
La joubarbe a fleuri ;
Au retour du voyage
Il sera mon mari.

II

La Fille Noyée.

Pendant qu'à basse marée
On s'empresse à la curée
Que découvre le reflux,
Une pêcheuse pensive
S'assied, très loin dè la rive,
Sur les cailloux chevelus.

Le rêve qu'elle caresse
Lui met au cœur l'allégresse ;
La vague lui chante un air
Aussi lent qu'une berceuse :
Il n'est pas d'ensorceleuse
Plus perfide que la mer.

Dans cette molle vêprée,
Son âme au songe livrée
Erre aux pays inconnus,
Lorsque la vague rapide
Monte, et sa fraîcheur humide
Vient effleurer ses pieds nus.

Elle sort de son doux rêve,
Et s'aperçoit que la grève
A disparu sous le flot ;
Tout autour d'elle il s'avance,
Et le voilà qui s'élance
Comme un cheval au galop.

La fille a peur et s'écrie ;
Sa voix sur la mer fleurie
Va se perdre dans le vent ;
Maintenant elle frissonne,
Elle écoute ; mais personne
N'entend son appel fervent.

Sa main agite une toile ;
Pas une âme ; nulle voile
Ne blanchit à l'horizon.
Le flot qui monte, implacable,
Va d'un assaut formidable
La forcer dans sa prison.

Elle allait mourir sans plainte,
Lorsqu'elle songe avec crainte
Qu'emportée au gré de l'eau,
Sur une plage inconnue
Sa dépouille demi-nue
N'aura pas même un tombeau.

Elle noue à sa ceinture
La visqueuse chevelure
Des goémons du rocher ;
Alors elle est rassurée :
Tout l'effort de la marée
Ne saura les arracher.

Les siens, à la même place,
Retrouveront, à mer basse,
Ses membres déjà glacés ;
Elle pourra tout entière
S'endormir au cimetière
Parmi les chers trépassés ;

En leurs robes des dimanches,
Les pêcheuses toutes blanches

Porteront son blanc cercueil,
Et, les coiffes débridées,
Les vieilles femmes ridées
Suivront sa mère en grand deuil.

III

La Petite Barque.

Au bord de l'Océan un groupe apitoyé
Cherchait le corps d'un noyé :
Suivant l'antique usage, on avait mis un cierge
Béni par le recteur à l'autel de la Vierge,
Sur un morceau de pain, que la veuve en pleurant
Avait posé sur le courant ;
La famille désespérée
Voyait s'écouler la marée :
Le cadavre du matelot
Demeurait caché sous le flot,
Lorsque l'enfant du mort, sur la vague apaisée,
Lança la barque creusée
Par les mains du défunt ; au même instant, sur l'eau,
Le corps vint s'attirer au-dessous du bateau.

IV

Les Rogations de la Mer.

Aux trois jours des Rogations,
Lorsque la campagne est fleurie,
Les rustiques processions
Se déroulent par la prairie ;

La clochette au son argentin
Guide la marche des bannières,
Et dans l'air calme du matin
S'élèvent les lentes prières.

Chacun demande avec ferveur
Que la récolte soit superbe,
Et que Dieu donne la saveur
Aux épis gonflés de la gerbe.

Que sur la branche des pommiers
La fleur rose au printemps boutonne,
Et que les barils des fermiers
S'emplissent de cidre à l'automne.

∴

Dans les pays où, près du port,
Les pêcheurs avaient leur village,
Les chrétiens venaient sur le bord
Accomplir un pieux usage.

Ils s'avançaient au ras des flots
Qui couvrent le grand cimetière,
Où les corps nus des matelots
Gisent dans l'humide litière ;

Et, le front bas, les pèlerins
Chantaient, à voix grave, un cantique
Composé par les vieux marins
Sur une mélodie antique.

« Des profondeurs de l'âpre mer
S'élève la voix suppliante
Des matelots que la tourmente
Engloutit sous le flot amer ;

Ils ont lutté, le corps bien las,
Quand la mort planait sur leur tête,
Et la clameur de la tempête
Seule a sonné leur triste glas ;

Roulés par l'embrun rugissant
Que déchaînait le vent farouche,
Ils ne pouvaient ouvrir la bouche
Pour implorer le Tout-Puissant,

Nulle main n'a fermé leurs yeux
Après la cruelle agonie ;
Jamais dans la terre bénie
Ils n'iront auprès des aïeux.

Leurs corps, pour toujours refroidis,
Ont flotté longtemps sur les lames ;
Seigneur, prenez pitié des âmes,
Donnez-leur place en Paradis.

Jésus, qui fus doux au larron,
Qui pardonnas à Madeleine,
Que ton indulgence soit pleine,
Reçois nos morts en ton giron. »

∴

Lorsque ce chant était fini,
Et que, debout sur le rivage,
L'officiant l'avait béni,
Les gens revenaient au village.

Leurs voix se mêlaient au son clair
Que faisait tinter la clochette,
Les oiseaux gazouillaient dans l'air ;
La nature semblait en fête.

Et parfois le long des chemins,
Sur le passage du cortège,
Les pommiers et les aubépins
Laissaient tomber leurs fleurs de neige.

PAUL SÉBILLOT

NOTICES ET COMPTES RENDUS

NOTICE HISTORIQUE SUR LE COLLÈGE DE BEAUPRÉAU ET SUR M. URBAIN LOIR-MONGAZON, par H. Bernier, chanoine d'Angers. Nouvelle édition, revue, remaniée et complétée par l'abbé J. Moreau, chanoine honoraire, supérieur du Petit Séminaire de Beaupréau. Angers, 1900. In-8°, 342 p

M l'abbé Moreau a été bien inspiré en cédant aux instances qui l'ont décidé à donner une nouvelle édition de l'ouvrage dont on vient de lire le titre. La *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, qui compte dans cette dernière province nombre de lecteurs, se fait un devoir de le leur signaler ; mais ceux de la Bretagne, du pays nantais en particulier, auraient grand tort de négliger un livre où plus d'un trait les intéressera directement.

La Notice de M. Bernier, ancien élève de M. Mongazon à Beaupréau, parue en 1854, forme toujours le fond du nouveau volume. Cet auteur relate en un style charmant les faits dont il a été le contemporain au collège, et aussi — pour le profit de ceux que passionne l'histoire de la Révolution dans l'Ouest — les épisodes dont il a été le témoin auriculaire : M. Mongazon, restaurateur du collège de Beaupréau et quelques-uns de ses collègues dans l'enseignement ayant passé dans le pays tout le temps de la Terreur. Il y a là des pages d'un grand intérêt.

Le cadre dont le nouvel éditeur a entouré le tableau de M. Bernier est loin de déparer l'ensemble. Les souvenirs plutôt personnels de ce dernier sont précédés d'un travail historique sur le collège avant la Révolution, et suivis de chapitres sur ses derniers temps et sur les études de la maison.

Après une curieuse page relative à la fondation en 1545 de la collégiale de Beaupréau, à ses diverses modifications et à l'école des enfants de chœur son annexe, M. Moreau aborde l'histoire de l'établissement proprement dit fondé en 1710, la donation qui en fut faite à la congrégation de Saint-Sulpice. Il passe successivement en revue les directeurs de la

maison jusqu'à M. Darondeau qui, après avoir été principal pendant trente-trois années, périt à la déroute du Mans; les professeurs, parmi lesquels figure dès 1785 le jeune abbé Mongazon; enfin, les élèves dont plusieurs ont acquis de la notoriété : Bodin, l'auteur des *Recherches sur l'Anjou*, les révolutionnaires La Révellière-Lépeaux et Goupilleau, à côté de leurs adversaires politiques Boutillier de Saint-André et Martin Baudinière.

Les anecdotes de la vie de collège viennent souvent égayer un récit qu'on aurait pu craindre de trouver monotone. Il suffira de citer ce ballet de 1752 où parmi les danseurs figurent plusieurs bretons, entre autres René du Tressay de la Sicaudais (et non Sicandais), de Nantes, Coquard et Couessin[1] de Guérande, et ce trait d'un professeur obligé de se remettre au café, dont il avait suspendu l'usage pendant le carême : la privation du précieux breuvage influant à tel point sur son caractère, qu'il se rendait insupportable à ses élèves.

Après la réouverture du collège en 1800, le rôle de M. Mongazon devient tout à fait prépondérant dans le livre. Dès le début les élèves viennent de tous côtés, mais le nombre des professeurs est insuffisant. Le nouveau supérieur pourvoit à tout; il est l'âme de la maison au point que collège de Beaupréau et collège Mongazon sont synonymes.

Au nombre des élèves marquants de cette seconde période, il faut citer : Mgr Angebault, évêque d'Angers, le poète Charles Loyson, l'abbé Dandé, curé de Chauvé et fondateur de son petit collège, avant de devenir vicaire général de Nantes.

A côté du programme des études largement esquissé, on ne lira pas sans intérêt le récit des petites fêtes, des jeux des écoliers. Il évoquera pour plus d'un le souvenir de jours heureux. L'élevage des oiseaux de toute nature où, à Beaupréau, la pie cédait le pas à l'épervier, nous a rappelé que les préférences étaient les mêmes dans un autre collège, celui-là au diocèse de Nantes, où de semblables passe-temps étaient fort en faveur sous des maîtres non moins bienveillants que M. Mongazon.

Les événements politiques du commencement du siècle eurent forcément leur écho dans l'enceinte d'une institution située en pleine Vendée militaire, et nous ne surprendrons personne en disant qu'à la chute de Napoléon, qui leur avait imposé l'uniforme, les élèves changèrent un peu brutalement leur cocarde.

[1] Les qualificatifs Kné et Kgal, qui suivent ces deux noms, doivent être évidemment lus Kerné et Kergal.

Nous n'avons pu, on le comprend, que donner une idée de cette monographie sans prétention, mais qui mérite incontestablement d'être lue en dehors de Beaupréau et de l'Anjou.

René Blanchard.

*
* *

Le Bois Dormant, par Charles Le Goffic. — Paris, A. Lemerre, 1900.

Ne cherchez rien ici qui rappelle un conte de Perrault. M. Charles Le Goffic a vu — dans un rêve — un bois « léthargique et doux » gardé par une fée d'Armorique, où s'entendait au loin le bruit de la mer ; il a comparé son cœur à ce *bois dormant*. Les fleurs ne manquent pas dans le bois, fleurs bretonnes de bruyère et d'ajonc ; on y entend des chants d'oiseaux. Le poète cueille les unes, écoute les autres ; de ces couleurs, de ces harmonies, il tire de fugitifs éclairs de joie et d'amour, mais la grande voix de la mer le séduit, le reprend bientôt, change en tristesse sa mélancolie native, et lui fait trouver dans les choses, dans la nature entière, ce qu'il nomme « une peine pareille à celle de son âme. »

J'éprouve beaucoup mieux que je ne définis ainsi, le charme (au sens mystique et mystérieux du mot) de ce livre qui est un continuel hommage à la Bretagne, et dont la Bretagne, bonne mère, fait un des chefs-d'œuvre de la muse bretonne en ce siècle.

Le *Bois Dormant* est tout Bretagne et toute la Bretagne qui croit, qui prie, qui lutte. Il a la « grisante fragance » d'un autre livre, qui inspire à l'auteur des vers imprégnés de Bretagne, dont voici les derniers :

Et c'est ton âme triste et douce,
Toute ton âme, ô mon pays,
Qui pleure ainsi parmi la mousse
Et chante ainsi dans les taillis. .

Jamais, depuis *Marie*, la Bretagne ne fut plus sincèrement, plus délicatement mise en vers. Et ce n'est pas l'inspiration seule qui crée un rapprochement entre les deux poètes : M. Le Goffic a ramené, d'outre-tombe, la muse de Brizeux, et s'il l'a parée, pour la rendre plus belle, sous ses rustiques dehors, c'est de bijoux d'un métal précieux et d'une forme achevée.

Trois citations, cueillies dans le *Bois Dormant*, montreront que mes louanges n'ont rien d'excessif :

O printemps de Bretagne, enchantement du monde!
Sourire virginal de la terre et des eaux!
C'est comme un miel épars dans la lumière blonde,
Viviane éveillée a repris ses fuseaux.

. . . . . .

L'âme des étés morts errait sur les coteaux.
On entendait chanter d'invisibles psallettes,
Et, dans le pâle azur des ciels occidentaux,
Le soir d'automne ouvrait ses yeux de violettes.

. . . . . .

La foi leur serait un sûr viatique.
Et l'on entendrait ainsi qu'un essaim,
Dans les longues nuits de l'hiver celtique,
Leur peuple futur frémir en ton sein.

Cette dernière strophe est tirée de *Lits-Clos*, éloquente invocation à ces lits sculptés, berceaux, refuges, tombeaux qui sont aussi, au dire du poète, « l'abri sûr et la bonne escale. »

Le nid tiède où chante un chœur d'oiseaux bleus.

Mais il faudrait lire une à une et relire toutes ces pièces, depuis la dédicace qui ouvre le volume, jusqu'au poème dramatique d'une couleur locale merveilleuse, l'*Ile des Sept Sommeils*, qui le termine; il faudrait s'attarder avec, *Les trois matelots de Groix*, *Marivône*, *Noël à bord*, *Les sept innocents de Pleumeur* et cette *Prière à Viviane*, que les prières chrétiennes feraient seules pâlir, car elle est plus touchante et plus humaine que la célèbre *Prière à l'Acropole*; il faudrait dire bien haut qu'un pays est glorieux quand il inspire de tels livres, et une race forte quand elle possède de tels poètes.

OLIVIER DE GOURCUFF.

*
* *

LA DUCHESSE DE BERRY, par H. Thirria. — Paris, librairie Plange, 1900.

Une curiosité respectueuse s'attache à la duchesse de Berry; les historiens, les chercheurs qui remettent en lumière les faits et gestes de l'héroïne de l'insurrection de 1832 ont souvent la main heureuse. Le dernier venu d'entre eux, M. H. Thirria, n'emprunte rien au plus connu de ses devanciers, M. Imbert de Saint-Amand, il laisse de côté les premières années de la princesse qui ont été racontées, dans la *Revue de Bretagne*

même, par un écrivain trop tôt enlevé aux lettres, M. Cherubini ; il retrace les années de luttes, d'épreuves, d'exil, et, un peu bref sur la chevaleresque campagne dont M. de Courson nous promet un nouveau récit détaillé, il s'étend sur les relations que la duchesse de Berry entretint, cachée à Nantes, avec les cours étrangères, sur la captivité de Blaye où elle subit, de la part du maréchal Bugeaud, d'odieux traitements, sur la naissance de sa fille, la future duchesse de Parme qui fit mettre en doute, par Charles X lui-même, un mariage pourtant incontestable, sur la mort mystérieuse et déplorable pour la famille d'Orléans, du prince de Bourbon, père du duc d'Enghien, sur le projet d'union du comte de Chambord avec la princesse Caroline. Beaucoup de ces faits très intéressants pour l'histoire du siècle qui va finir, seront mieux connus grâce aux documents inédits extraits par M. Thirria des papiers saisis à Nantes, et aux nombreuses lettres de la princesse à son amie et confidente, la comtesse de Meffray, Suzette. La duchesse de Berry, dont le nouveau livre nous donne un joli portrait d'après la lithographie de Thourouge, ne pourra que gagner encore, à cette publication, dans l'estime admirative des bons Français.

O. DE G.

*
* *

SORCIERS DE SAVOIE, par Edouard L. de Kerdaniel. — Annecy, Abry, éditeur, 1900.

Le poète et le romancier qui signent Jean Plémeur sont doublés, chez M. de Kerdaniel, d'un magistrat savant, très ferré sur les anciens procès de sorcellerie, auteur de *Recherches sur l'Envoûtement*, remarquées naguère.

M. de Kerdaniel publie aujourd'hui, dans le même ordre d'idées, une brochure, *Sorciers de Savoie*. Les sorciers savoyards ne sont pas moins caractéristiques que les sorciers bretons ou vendéens. Le savant enquêteur a relevé sur leur compte, aux siècles passés, de terribles et véridiques histoires. Ce n'est pas sans frémir qu'on lit en particulier la confession d'une villageoise d'Annecy, Antoinette Rose, qui présente de singulières analogies avec celle de son contemporain, le trop fameux Gilles de Rais. Voilà un rapprochement que M. de Kerdaniel, breton, lecteur de la biographie de M. l'abbé Bossard et de l'étrange roman *Là Bas* de M. Huysmans, ne manque pas de saisir. Après Michelet, il nous intéresse à cette possédée de l'esprit malin la sorcière, que le moyen-âge et même les siècles suivants craignaient tout en la torturant : et cette

conclusion désolante, appuyée sur des preuves, s'enchaîne à son récit « A bout de forces, elle avouera des crimes imaginaires et ses juges n'hésiteront pas à la livrer aux flammes purifiantes du bûcher. » Sur le moindre soupçon de pratiques sataniques, de paisibles habitants étaient arrêtés, condamnés, brûlés. D'autres, innocents, pris de la folie de s'accuser et de s'immoler, se chargeaient à plaisir de crimes aussi monstrueux qu'imaginaires. Le satanisme, déformation atroce du sentiment religieux, passionne aujourd'hui quelques *snobs*, avides de réclame ; il faisait autrefois (M. de Kerdaniel nous le prouve) de déplorables victimes.

O. DE G.

*
* *

LES GUEUX D'AFRIQUE, par M. Emile Blémont. — Paris, Alph. Lemerre, 1900. (Cet ouvrage est vendu au bénéfice des blessés du Transvaal).

Pendant que l'Europe assistait, impassible, à l'étranglement des républiques africaines par l'Angleterre, quelques voix de poètes se sont élevées, qui nous consolaient un peu de l'universelle lâcheté. Nous avon publié, ici même, une pièce de vers de Jos Parker dédiée au général Kronje. Voici tout un livre signé d'un écrivain qui se fit toujours le champion des nobles causes, *Les Gueux d'Afrique*, de M. Emile Blémont.

Le poète célèbre les authentiques descendants des *Gueux* de Flandre, il s'écrie :

Burghers à l'âme libre et forte,
Que le même élan triomphal
Dans l'Orange ou dans le Transvaal
Vers un but pareil vous emporte !

Hélas ! le « triomphe » fut de courte durée : la cruelle loi du plus fort se fit une fois encore sentir : et la perfide Albion, comparée à Lady Macbeth, ne vit pas se réaliser ces prophétiques anathèmes :

Il tombera sur toi le glaive inévitable,
O le brusque et tranchant éclair !
Ton orgueil colossal sous le choc formidable,
Croulera dans le gouffre amer.

Mais cette guerre, où la force prima le droit, mit à nu les plaies de l'Angleterre, son orgueil insensé, sa dureté, sa rapacité et sur ces plaies M. Blémont applique, dans *Victoire anglaise*.

Un aveu, *La pieuvre*, le fer rouge de ses Iambes qui rappellent ceux de

Barbier. Ailleurs, dans *Diplomatie, Cris du jour*, c'est une verve caustique, presque bouffonne, qui fait souvenir des *Idylles prussiennes* rimées par Banville en plein siège de Paris. Les Bretons aimeront à trouver dans ce livre un hommage à un des leurs, un héros de pure race, le général de Villebois-Mareuil — hommage d'autant plus touchant qu'il s'adresse à a fille du général. Je leur recommande aussi une poésie d'accent celtique, *La verte Erin*, que le défaut de place m'empêche seul de reproduire aujourd'hui. O. DE GOURGUFF.

***

LA FRANCE NOUVELLE, par M. Paul Gourmand. — Paris, Bibliothèque de l'Association, 1900.

En 1868, Prévost Paradol, que la fiction de l'Empire libéral n'avait pas encore séduit, écrivait un bon livre, *La France nouvelle*, qui obtenait lesuccès d'un mauvais roman. L'Académicien philosophe ne craignait pas de signaler, dans l'état social et moral de notre pays, des symptômes de décadence. Il insistait sur la nécessité de grands efforts « pour main- « tenir le nom de la France à la hauteur où les siècles précédents l'ont « porté. »

Depuis trente ans, la décadence s'est accentuée au point d'attrister tous les vrais Français. Les leçons du passé, si cruelles qu'elles aient pu être, n'ont pas servi ; l'avenir apparait gros d'orages. Justement ému d'une situation qui se maintient par un prodige d'équilibre, M. Paul Gourmand peut écrire une « France nouvelle » plus grave, plus menaçante surtout que celle de Prevost Paradol.

« Les ressorts de l'Etat sont dérangés, le népotisme nous suce ; l'instabilité gouvernementale nous a réduits à n'avoir ni politique étrangère, ni ordre intérieur : notre population est stationnaire ; notre commerce et notre industrie déclinent et agonisent », dit, au début de son étude, l'auteur qui n'est pourtant pas (bien au contraire) un adversaire du régime actuel. A ce mal, qu'il dénonce avec courage. M. Paul Gourmand croit trouver le remède dans un autre recrutement de l'armée, dans une représentation nationale épurée, dans l'organisation ouvrière par la coopération, dans des réformes enfin que lui suggère un patriotisme éclairé. O. DE GOURCUFF.

***

Le *Crime d'obéir* « roman d'histoire contemporaine » de Han Ryner, (Paris, Bibliothèque de la Plume 1900) montre la lutte de l'individu

contre la société. Pour l'auteur, Pierre Daspres qui, perdant une à une les illusions rapportées de sa province devient un affranchi, un réfractaire, un anarchiste, mérite le beau nom de « héros ». Disons plutôt, en faisant la part de sa générosité, de son abnégation (stoïcisme et christianisme mêlés) qu'il est le héros de M. Han Ryner dont le livre atteste une étude approfondie du Paris littéraire. O. DE G.

*
* *

Les poésies de M. Paul Sébillot déjà publiées dans une revue bretonne viennent de paraître en brochure (Paris, Lechevalier), sous le joli titre de l'une d'elles « *La mer fleurie* ». Comme le marin, le poète trouve des mots « pleins de saveur » pour raconter une légende, exhumée de ces grottes merveilleuses dont il a la clef.

M. Sébillot préparerait-il un second volume de la *Bretagne enchantée* ? Nous ne serions pas seul à nous en réjouir. O. DE G.

*
* *

La *Terre Bretonne*, l'anthologie scolaire longtemps attendue de M. Auguste Mailloux, a enfin paru (Nantes, imprimerie des Ecoles, 1900). Malgré des défauts de proportions et quelques regrettables lacunes, c'est un livre à connaître et à propager. M. Mailloux a droit aux félicitations que nous essaierons de lui donner équitablement dans un prochain article.

TABLE GÉNÉRALE DU VOLUME

ANNÉE 1900. — PREMIER SEMESTRE

JANVIER

I. — *Hommage à M. Audren de Kerdrel.* — ARTHUR DE LA BORDERIE, 1.

II. — *Voyage à Paris en 1782, journal d'un gentilhomme breton.* — Cte L. REMACLE, 5.

III. — *Gabriel de Trévelec et le marquis du Bois de la Musse.* — Vte ODON DU HAUTAIS, 19.

IV. — *L'Epopée romane dans les provinces de l'Ouest* (suite). — Vte CH. DE LA LANDE DE CALAN, 32

V. — *Le Dernier Seigneur de Lamballe.* — A. BOTREL, 39.

VI. — *Bataille de Saint-Cast.* — CONDAN, 43.

VII. — *Huit jours à Lourdes.* — BERTILE SÉGALAS, 47.

VIII. — *L'Amie inconnue.* — Ctesse OLGA, 53.

IX. — *Le Dernier Christmas de master Bill.* — PAUL ROLAND, 55.

X. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *Origines et Généalogie de la Maison de Trogoff*, par M. le Vte Louis Urvoy de Portzamparc. PAUL DE BERTHOU. — *Les Filles de la Sagesse devant le Comité révolutionnaire de Cholet*, par l'abbé F. Uzureau ; la *Revue du Bas-Poitou à travers la Vendée, Sainte-Hermine et son canton ; Le Journal de François Grignart, escuyer, sieur de Champsavay*, par M. Alain Raison du Cleuziou ; *Histoire de Gil Blas de Santillane*, édition revisée par M. Léon Claretie, illustrations de Maurice Leloir ; *Joies et Regrets*, par Mme Catherine Coché ; *Le Pape et l'Empereur*, scène d'histoire, par Jacques des Gachons ; *Le Noël du petit Jacques*, par Henry de Farcy de Malno; *Mort de Jean Jan et de l'Invincible*, par M. l'abbé J.-M. Guilloux ; *Die franzosische Politik papst Leos IX*, von Wilhelm Brôcking. O. DE GOURCUFF. — *Bretagne et Bretons*, par M. Olivier de Gourcuff. — *Petite Reine*, par M. Chambon ; *L'Oie du Capitole*, par Léo Claretie ; *L'Aventurier malgré lui*, par Camille Debans. ROZEVEN. — *L'Encyclopédie populaire illustrée du XVe siècle*, de M. H. May. *Le Théâtre à Rennes*, par Lucien Decombe. U. G. — *Le Pardon d'Anne de Bretagne à Montfort-l'Amaury en 1900*, 67-80.

FEVRIER

I. — *Les Dernières Bénédictines de l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes et la Révolution.* — CHARLES ROBERT, de l'Oratoire de Rennes, 81.

II. — *Dans la mer d'Islande.* — P. GIQUELLO, 97.

III. — *Voyage à Paris en 1782, journal d'un gentilhomme breton* (suite). — Cte L. REMACLE, 111.

IV. — *M. Eugène Orieux.* — EDOUARD LEMÉ, 121.

V. — *Huit jours à Lourdes* (suite). — BERTILE SÉGALAS, 128.

VI. — POÉSIE BRETONNE : *Huini Biottic (Rêve de Petiote).* — PIERRIC LORENS (PIERRE LAURENT), 133.

VII. — *Mémoire généalogique sur la Maison de Plœuc* (Archives de la mairie de Poullaouen). — Cteesse DU LAZ, 138.

VIII. — POÉSIE FRANÇAISE. — *Le Château de la Courbejollière.* — CH. LE BOURG, 146.

IX. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *An Hirvoudou, Gwerziou ha Soniou*, dibabet gant an aotrou Jaffrennou (*Soupirs gwerz et sones*, par M. Jaffrennou. PIERRE LAURENT. — *Muse et Musette*, par PAUL ROMILLY ; *Annuaire officiel d'Ille-et-Vilaine pour 1900*, L. L. — *Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne*, par René Kerviler (fasc. XXXIIe, Dem à Dez) ; *Chansons de la fleur de lys*, par Théodore Botrel, illustrées par Hervé Vincent : *Les Contes amers*, de M. Henry Bauquier ; *Les Confesseurs de la foi pendant la grande Révolution sur le territoire de l'archidiocèse de Rennes*, par l'abbé Guillotin de Corson ; *L'Allée des Demoiselles*, par Gabriel Aubray, 2e série; *L'Art* au Théâtre de M Catulle Mendès ; le conte *flamand* de M. Paul Millet : Les dernières *Rentrées publiques avant la Révolution à l'Ancienne Académie* d'Angers) de M. l'abbé Uzureau ; *l'Histoire de la responsabilité criminelle des ministres de France depuis 1789 jusqu'à nos jours*, de M. Louis Ferstel ; *Historique de la librairie Schleider frères* ; *Le Chercheur des provinces de l'Ouest*, fondé par le baron G. de Wismes ; *Bretons et Bretagne*, par O. DE GOURCUFF, 149-160.

MARS

I. — *Etudes historiques bretonnes : La Jeunesse de Jean V, duc de Bretagne (1399-1410).* — ARTHUR DE LA BORDERIE, membre de l'Institut, 161.

II. — *Notes biographiques : Hervé Rielle, le pilote du Croisic.* — S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO, 187.

III. — *Huit jours à Lourdes* (fin). — BERTILE SÉGALAS, 195.

IV. — *Humble hommage à la mémoire d'un grand chrétien.* — PIERRE DES ECOTTAIS, 200.

V. — POÉSIES FRANÇAISES : *Les Templiers*, PAUL SÉBILLOT ; *Silhouettes romaines*, JOSEPH ROUSSE, 209.

VI. — POÉSIE BRETONNE : *Gomprenan ket.* — THÉODORE BOTREL, 218.

VII. — *Eugène Orieux* (fin). — EDOUARD LEMÉ, 221.

VIII. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *Un poète chrétien (Félix Ménétrier)*, par MARC CITOLEUX *Saint-Gildas de Rhuys*, aperçus d'histoire monastique, par M Marius Sepet ; *Enigme fatale*, par Frédéric Berthold ; *La Conscience de l'enfant*, par M. Gaston Devore ; *Le Théâtre* d'Emile Bergerat, tome III ; *Contes bretons (Cuentos bretones)* de M. Paul Sébillot, traduits par M. Manuel Machado ; *Le Gotha Français* ; *Le Médecin des dames.* — O. DE GOURCUFF. — *Biographie de M. Jaffré, recteur de Guidel, ancien supérieur du Petit-Séminaire de Sainte-Anne, ancien député à l'Assemblée Nationale de Bordeaux et de Versailles*, par l'abbé Le Clanche, chanoine honoraire, recteur de Crach. P. GIQUELLO, 232.

AVRIL

I. — *Etudes hagiographiques : La Mission de saint Vincent Ferrier en Bretagne (1418-1419).* — ARTHUR DE LA BORDERIE, membre de l'Institut, 245.

II. — *Dans la mer d'Islande* (suite). — P. GIQUELLO, 260.

III. — *Les Dernières Bénédictines de l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes et la Révolution* (suite). — CHARLES ROBERT, de l'Oratoire de Rennes, 275.

IV. — *Voyage de Paris en 1782, journal d'un gentilhomme breton* (suite). Cte L. REMACLE, 285.

V. — *Quelques observations au sujet d'Hervé Riel.* — E. ORIEUX, 295.

VI. — POÉSIES FRANÇAISES : *Messire Avril*, CAMILLE NATAL ; *Au général Cronje*, JOS PARKER, 297.

VII. — *Petites Légendes de l'Ille-et-Vilaine.* — AD. ORAIN, 301.

VIII. — *Notes biographiques : Hervé Rielle* (fin). — S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO, 307.

IX. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *Cartulaire de l'abbaye de Ronceray d'Angers. Table alphabétique des Noms*, dressée par Eugène Vallée et imprimée sous les auspices et aux frais du Cte Bertrand de Broussillon. R. BLANCHARD. — *La Nuit*, poésie de Camille Natal, musique de F. Chantaize Gallet. — *Aux Champs et aux Foyers*, poésies par Achille Millien, illustrations d'artistes nivernais ; *Contes surhumains*, par Victor-Emile Michelet ; *Au Pays d'Aleth*, étude sur Aleth et la Rance et Histoire de Saint-Servan, par M. Jules Haize ; *Kléber en Egypte, Kléber et les Vendéens*, deux brochures et documents inédits publiés par MM. R Vagnair et J. Venture ; *Etudes documentaires sur la Vendée et la Chouannerie*, par Ch. L. Chassin ; *Poésies* de Dominique Caillé ; *La Veillée* ; *Romans* de Mme Jeanne France; *Poil de Carotte* de M. Jules Renard ; *L'Encyclopédie illustrée du XXe siècle*, publiée sous la direction de MM. Buisson, Larroumet et Stanislas Meunier ; *A la Côte d'Ivoire. Six mois dans l'Attié* (un Transvaal français), par Camille Dreyfus; la *Médaille de 1870; A travers l'Exposition;* la *Nouvelle Revue Rétrospective*. O. DE GOURCUFF, 316.

MAI

I. — *Châteaubriand et sa foi religieuse.* — F. SAULNIER, 325.

II. — *Voyage de Paris en 1782, journal d'un gentilhomme breton* (fin). — Cte L. REMACLE, 341.

III. — *La Grand'Mère.* — JOS PARKER, 355.

IV. — *Les dernières Bénédictines de l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes et la Révolution* (suite). — CHARLES ROBERT, de l'Oratoire de Rennes, 362.

V. — *L'Eglise de Runan, ses Origines, son Histoire.* — FRANÇOIS GÉLARD, 372.

VI. — POÉSIES FRANÇAISES : *Mer séductrice, Mer violente, Assemblée*, JEAN PLEMEUR : *Le Cœur en dérive*, CHARLES LE GOFFIC ; *A Robert Le Braz*, FRANÇOIS GÉLARD, 378.

VII. — *Braves Gens.* — BERTILE SÉGALAS, 384.

VIII. — *Petites Légendes d'Ille-et-Vilaine* (suite). — AD. ORAIN, 386.

IX. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *Urbain de Hercé*, dernier évêque

et Cte de Dol, par Charles Robert de l'Oratoire de Rennes. L'abbé GUILLOTIN DE CORSON. — *Documents sur la Ligue en Bretagne : Correspondance du duc de Mercœur et des Ligueurs bretons avec l'Espagne*, publiée par une préface historique et des notes, par Gaston de Carné. F. SAULNIER. — *La Trilogie de l'Amour*, poème par Marin Follet. L. L. — *Les Poètes du Berry*, notices et extraits par Alph. Ponroy ; l'*Histoire de la Musique Espagnole* au XIXe siècle, par M. Albert Soubies ; *Cœur Breton* et *Ames simples*, de M. Yves Berthou ; *Marie et Reine Grillard*, fusillées au Champ-des-Martyrs, près Angers, le 1er février 1794, de M. l'abbé Uzureau, *Les Pêcheurs d'Hommes*, par Albert Juhellé ; *Grotesques*, par M. Henri Deschamps ; le statuaire *Edmond Desca* et le drame de la *Passion : Paris-Exposition-Hachette* ; *les Bretons et la Bretagne*, de M. Olivier de Gourcuff ; *Paris Pittoresque (1800 1900), sa Vie, ses Mœurs et ses Plaisirs*, par Louis Baron ; *Inauguration de l'Exposition bretonne*. O. DE GOURCUFF, 391.

JUIN

I. — *Etudes historiques bretonnes : Le Complot de Margot de Clisson (1420)*. — ARTHUR DE LA BORDERIE, membre de l'Institut, 405.

II. — *Chateaubriand et sa foi religieuse* (suite et fin). — F. SAULNIER, 422.

III. — *Dans la mer d'Islande* (suite) — P. GIQUELLO, 43[illegible].

IV. — *Notice historique sur le Corsaire de Boulay-Paty et H. Lucas*. — LÉO LUCAS, 445.

V. — *Le Fiancé de Charline*, nouvelle. — H. DE FARCY DE MALNOE, 451.

VI. — POÉSIE FRANÇAISE : *La Mer fleurie*. — P. SÉBILLOT, 460.

VII. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *Notice historique sur le collège de Beaupreau et sur M. Urbain Loir-Mongazon*, par H. Bernier, chanoine d'Angers, nouvelle édition, revue, remaniée, et complétée par l'abbé J. Moreau, chanoine honoraire, supérieur du Petit-Séminaire de Beaupréau. RENÉ BLANCHARD. — *Le Bois Dormant*, par Charles Le Goffic ; *La Duchesse de Berry*, par H. Thirria ; *Sorciers de Savoie*, par Edouard L. de Kerdaniel, *Les Gueux d'Afrique*, par M. Emile Blémont ; *La France nouvelle*, par M. Paul Gourmand ; *Le Crime d'obéir*, par Han Ryner ; *La Mer fleurie*, par Paul Sébillot ; *La Terre Bretonne*, par M. Auguste Mailloux. — O. DE GOURCUFF, 466.

VIII. — *Tables du premier semestre 1900*, 474.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE 1900

ETUDES D'HISTOIRE DE BRETAGNE

La Jeunesse de Jean V, duc de Bretagne, par M. Arthur de la Borderie, p. 161-186.

La Mission de saint Vincent-Ferrier en Bretagne, par le même, p, 245-259.

Le Complot de Margot de Clisson (1420), par le même, p. 405-421.

BIOGRAPHIE BRETONNE, NÉCROLOGIE

Hommage à M. Audren de Kerdrel, par M. Arthur de la Borderie, p. 1-3.

L'Amie inconnue, par la Ctesse Olga, p. 53-54.

M. Eugène Orieux, par M. Edouard Lemé, p. 121-127, 221-231.

Humble hommage à la mémoire d'un grand chrétien, par M. Pierre des Ecottais, p. 200-208.

Hervé Rielle, le pilote du Croisic, par M. S. de la Nicollière-Teijeiro, p. 187-194, 307-315.

Quelques observations au sujet d'Hervé Rielle, par M. Eugène Orieux, p. 295-296.

VARIÉTÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

Gabriel de Trévelec et le marquis du Bois de la Musse, par le vicomte Odon du Hautais, p. 19-31.

L'Épopée romane dans les provinces de l'Ouest (suite), par le Vte Ch. de la Lande de Calan, p. 32-38.

Le Dernier Seigneur de Lamballe, par M. A. Botrel, p. 39-42.

Document sur la bataille de Saint-Cast, publié par Condan, p. 43-46.

Les Dernières Bénédictines de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes et la Révolution, par M. Ch. Robert, p. 81-96, 275-284, 362-371.

Mémoire généalogique sur la Maison de Plœuc, par Mme la Ctesse du Laz, p. 138-145.

Chateaubriand et sa foi religieuse, par M. F. Saulnier, p. 325-340, 422-431.

L'Église de Runan, ses Origines, son Histoire, par M. l'abbé Monier (publié par M. François Gélard), p. 372-377.

Notice historique sur le Corsaire d'Ev. Boulay-Paty et H. Lucas, par M. Léo Lucas, p. 445-450.

MÉLANGES

Voyage de Paris en 1782, journal inédit d'un gentilhomme breton, publié par M. le Cte Remacle, p. 5-18, 111-120, 285-294, 341-354.

Huit jours à Lourdes, par Mlle Bertile Ségalas, p. 47-52, 128-132, 195-199.

Dans la mer d'Islande, par M. l'abbé Giquello, p. 97-110, 260-274, 432-444.

La Grand'Mère, par M. Jos. Parker, p. 355-361.

Braves Gens, par Mlle Bertile Ségalas, p. 384-385.

POÉSIES FRANÇAISES

Le Château de la Courbejollière, par M. Ch. Le Bourg, p. 146-148.

Les Templiers, par M. Paul Sébillot, p. 209-215.

Silhouettes romaines, par M. Joseph Rousse, p 216-217.

Messire Avril, par Mme Camille Natal, p. 297.

Au Général Cronje, par M. Jos Parker, p. 298-300.

Mer séductrice ! Mer violente ! Assemblée, par M. Jean Plémeur, p. 378-379.

Le Cœur en dérive, par M. Charles Le Goffic, p. 380-381.

A Robert Le Braz, par M. F. Gélard, p. 382-383.

La Mer fleurie, par M. Paul Sébillot, p. 460-465.

POÉSIES BRETONNES

Huini Biottic (*Rêve de Petiote*), par M. Pierre Laurent, p 133-137 ;

Gomprenan ket. (Je ne comprends pas le français) par M. Théodore Botrel, p. 218-220.

NOUVELLES, CONTES ET RÉCITS

Le Dernier Christmas de Master Bill, par M. Paul Roland, p. 55-66.

Petites légendes de l'Ille-et-Vilaine, par M. Ad. Orain, p. 301-306, 386-390.

Le Fiancé de Charline, par M. Henry de Farcy, p. 451-459.

COMPTES-RENDUS DE LIVRES

Origines et généalogie de la Maison de Trogoff, de M. le Vte Urvoy de Portzamparc, par M. P. de Berthou, p. 67-72.

Les Filles de la Sagesse devant le Comité révolutionnaire de Cholet de M. l'abbé Uzureau ; *A travers la Vendée, Sainte-Hermine*, de M. R. Val

ette ; le *Journal de François Guignart*, de M. A. Raison du Cleuziou ; *Histoire de Gil Blas*, édition de Léo Claretie, *Joies et Regrets*, de Mme Catherine Coche ; *Le Pape et l'Empereur*, de M. Jacques des Gachons ; *Le Noël du Petit Jacques*, de M. H de Farcy ; *Mort de Jan Jean et de l'Invincible*, de M. l'abbé J.-M. Guilloux ; *Die franzosische Politik papst Léon IX*, von Wilhelm Brocking : par M. Olivier de Gourcuff, p. 72-76.

Petite Reine, de M. Chambon ; *L'Oie du Capitole*, de M. Léo Claretie ; *L'Aventurier malgré lui*, de M. Camille Debans ; par Rozeven, p. 76-77.

L'Encyclopédie populaire illustrée de la maison May, p. 77-79.

Le Théâtre de Rennes, de M. Lucien Decombe, par U. G. p. 79-80.

An Hirvoudou, Gwerziou ha Sonniou (Soupirs Gwerzs et Sones), de M. Jaffrennou, par M. Pierre Laurent, 119-152

Muse et Musette, de M. Paul Romilly ; *Annuaire officiel d'Ille-et-Vilaine pour 1900*, par M. Léo Lucas, p. 152-153.

Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne, (fascicule 32e) de M. R. Kerviler ; *Chansons de la fleur de lys*, de Th Botrel ; *Les Contes amers* de M. H. Bauquier ; *Les Confesseurs de la foi pendant la grande Révolution sur le territoire de l'archidiocèse de Rennes*, de M. l'abbé Guillotin de Corson ; *L'Allée des Demoiselles*, de M. Gabriel Aubray ; *L'art au théâtre*, de M. Catulle Mendès ; *Conte flamand*, de M. Paul Millet ; *Les dernières rentrées publiques avant la Révolution à l'ancienne Académie d'Angers*, de M. l'abbé Uzureau ; *Histoire de la responsabilité criminelle des ministres de France depuis 1789 jusqu'à nos jours*, de M. L. Ferstel ; *Historique de la librairie Schleicher frères* ; *Le chercheur des provinces de l'Ouest*, du baron G. de Wismes ; par M. Olivier de Gourcuff, p. 154-160.

Un poète Chrétien, Félix Ménétrier, par M. Marc Citoleux, p. 232-238.

Saint-Gildas de Rhuys, de M. Marius Sepet ; *Enigme fatale*, de Frédéric Berthold ; *La Conscience de l'enfant*, de M. Gaston Devore ; *Théâtre* d'E. Bergerat, tome III ; *Contes Bretons (Cuentoz bretones)* de M. Paul Sébillot ; *Le Gotha français* ; *Le Médecin des dames* ; par M. Olivier de Gourcuff, p. 238-240.

Biographie de M. Jaffré, de M. l'abbé Le Clanche, par M. P. Giquello, p. 241-244.

Cartulaire de l'abbaye de Ronceray d'Angers, de MM. Vallée et de Broussillon, par M. R. Blanchard, p. 316.

La nuit, de Camille Natal, p. 316-317.

Aux champs et au foyer, de M. Achille Millien ; *Contes surhumains*, de M. V. E. Michelet ; *Au Pays d'Aleth*, de M. Jules Haize ; *Kléber en Egypte*, *Kléber et les Vendéens*, de MM. Vagnair et Venture ; *Etudes documentaires*

sur la Vendée et la Chouannerie, de M. Chassin, table générale ; *Poésies*, de D. Caillé ; *La Veillée*; *Romans* de Mme Jeanne France ; *Poil de Carotte*, de M. Jules Renard ; L'*Encyclopédie illustrée du XIXe siècle ; A la Côte d'Ivoire*, de M. Camille Dreyfus ; *La Médaille de 1870*, *A travers l Exposition*, *La Nouvelle Revue rétrospective ;* par M. Olivier de Gourcuff, p. 317-324.

Urbain de Hercé, dernier évêque et comte de Dol, de M. l'abbé Robert, par M. l'abbé Guillotin de Corson, p. 391-394.

Documents sur la Ligue en Bretagne : Correspondance du duc de Mercœur et des ligueurs bretons avec l'Espagne, publiée par G. de Carné; par M. J. Saulnier, p. 394-398.

La Trilogie de l'Amour, de Marin Follet, par M. Léo Lucas, p. 398-399.

Les Poètes du Berry ; *Histoire de la musique espagnole*, de M. A. Soubies ; *Semaine des quatre jeudis*, de M. Yves Berthou ; *Marie et Reine Grillard*, de M. l'abbé Uzureau, *Les Pêcheurs d'hommes*, de M. A. Juhellé ; *Grotesques*, de M. H. Deschamps ; Une grande œuvre, *Le Drame de la Passion*, du statuaire Desca ; par M. Olivier de Gourcuff. p. 399–403.

Paris, *Exposition Hachette*, p. 403.

Paris Pittoresque, p. 403-404.

Notice historique sur le collège de Beaupréau et sur M. Urbain Loir Mongazon, de H. Bernier, par M. René Blanchard, p. 466–468.

Le Bois Dormant, de M. Ch. Le Goffic; *La Duchesse de Berry*, de M. H. Thirria ; *Sorciers de Savoie*, de M. E de Kerdaniel ; *Les Gueux d'Afrique* de M. Emile Blémont ; *La France Nouvelle*, de M Paul Gourmand ; *Le Crime d'obéir*, de M. Han Ryner : *La Mer fleurie*, de M. Paul Sébillot : *La Terre Bretonne*, par M. Olivier de Gourcuff, p. 468–473.

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

BERTHOU (P. DE). — *Compte-rendu de livre*, p. 67-72.

BLANCHARD (René). — *Comptes rendus de livres*, p. 316, 466-468

BORDERIE (Arthur de la) — *La Jeunesse de Jean V, duc de Bretagne*, p. 161-186; *La Mission de Saint Vincent-Ferrier en Bretagne*, p. 245-259 ; *Le Complot de Margot de Clisson* (1420), p. 405-421.

BOTREL (A). — *Le Dernier Seigneur de Lamballe*, p. 39-42.

BOTREL (Th.). *Gomprenan ket*, poésie bretonne, p. 218-220.

CALAN (Vte de la Lande de). — *L'Épopée romane dans les provinces de l'Ouest*, p. 32-38.

CITOLEUX (Marc). — *Un poète chrétien*, F. Ménétrier, p. 232-238.

CONDAN. — *Document sur la bataille de Saint-Cast*, p. 43-46.

ECOTTAIS (Pierre des). — *Humble hommage à la mémoire d'un grand chrétien*, p. 200-208.

FARCY. — (H. de). — *Le Fiancé de Charline*, nouvelle, p. 451-459.

GÉLARD (François). — *A Robert Le Braz*. poésie, p. 382-383.

GIQUELLO (l'abbé P.). - *Dans la mer d'Islande*, p. 97-110, 260-274, 432-444.

Compte-rendu de livre, p. 241-244.

GOURCUFF (Olivier de). — *Comptes-rendus de livres*, p 72-76. 155-160, 238-240, 317-324, 399-402, 468-473.

Le Drame de la Passion, du statuaire Desca, p. 399.

GUILLOTIN DE CORSON (M. le chanoine honoraire). — *Compte-rendu de livres*, p. 391-394.

ODON DU HAUTAIS (Vte). — *Gabriel de Trévelec et le marquis du Bois de la Masse*, p. 19-21.

LAURENT (Pierre). — *Huni Biottic*, poésie bretonne, p 133-137.

Compte-rendu de livre, p. 149-152.

LAZ (Ctesse du). - *Mémoire généalogique de la maison de Plœuc*, p. 138-145.

LE BOURG (Charles). — *Le Château de la Courbejollière*, poésie, p 146-148.

LE GOFFIC (Ch.). — *Le Cœur en dérive*, poésie, p. 380-381

LEMÉ (Ed.). - *M. Eugène Orieux*, p. 121-127, 221-231.

LUCAS (Léo). — *Comptes-rendus de livres*, p. 152-182, 398-399.

Notice historique sur le Corsaire d'Hip. Lucas et E. Boulay-Paty, p. 445-450.

MOMER (M. l'abbé). — *L'église de Runan, ses Origines, son Histoire*, p. 372-377.

NICOLLIÈRE-TEIJEIRO (S. de la). — *Hervé Rielle, le pilote du Croisic*, p 181-194, 307-315.

OLGA (Cᵗᵉˢˢᵉ). — *L'Amie inconnue*, p. 53-54.

ORAIN (Ad). — *Petites Légendes de l'Ille-et-Vilaine*, p 301-306, 386-390.

ORIEUX (Eugène). — *Quelques observations au sujet d'Hervé Rielle*, p.295-296.

PARKER (Jos). — *Au général Cronje*, poésie, p. 298-300.

La Grand'Mère, p. 355-361.

PLÉMEUR (Jean). — *Mer séductrice, Mer violente, Assemblée*, poésies, p. 378-379

REMACLE (Cᵗᵉ). — *Voyage de Paris en 1782*, relation inédite, p. 5-18, 111-120, 285-294, 341-354.

ROBERT (l'abbé Ch.) — *Les Dernières Bénédictines de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes et la Révolution*, p. 81-96, 275-284, 362-371.

ROLAND (Paul). — *Le Dernier Christmas de Master Bill*, p. 55-56.

ROZEVEN. — *Comptes-rendus de livres*, p. 76-77.

ROUSSE (Joseph). - *Silhouettes romaines*, poésies, p. 216-217.

SAULNIER (F.) — *Chateaubriand et sa foi religieuse*, p. 325-340 422-431.

SÉBILLOT (P). — *Les Templiers*, poésies, p. 209-215.

La Mer fleurie, poésies, p. 460-465.

SÉGALAS (Mˡˡᵉ Berthe). — *Huit jours à Lourdes*, p. 47-52, 128-192, 195-199.

Braves Gens, p. 384-385.

Le Gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

REVUE

DE

BRETAGNE, DE VENDÉE ET D'ANJOU

NOTA. — S'adresser pour la Rédaction et l'Administration à M. OLIVIER DE GOURCUFF, 11 bis, rue Faraday, à Paris, ou à M. R. Blanchard, 1, rue Royale, Nantes.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE

REVUE DE BRETAGNE DE VENDÉE & D'ANJOU

PUBLIÉE PAR LA

Société des Bibliophiles Bretons

TOME XXIV

1re Livraison. — Juillet 1900

PARIS ET NANTES

1900

— S'adresser pour la rédaction de la REVUE à M. OLIVIER DE GOURCUFF, Délégué du Bureau des Bibliophiles Bretons, 11 bis, rue Faraday, à Paris.

— Communications relatives à la SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS : s'adresser à M. R. BLANCHARD, Secrétaire de la Société, 1, rue Royale, à Nantes

ÉTUDES HISTORIQUES BRETONNES

LE COMPLOT DE MARGOT DE CLISSON

(1420)

(*Suite*)[1].

Châteauceaux était une belle seigneurie et une grande forteresse située en terre angevine sur la rive gauche de la Loire, mais ayant devant elle la Bretagne de l'autre côté du fleuve sur la rive droite, et sur la rive gauche la frontière bretonne à une lieue ou une lieue et demie vers l'ouest. Aussi malgré sa situation territoriale qui le donnait à l'Anjou, Châteauceaux était un lieu autant, sinon plus breton qu'angevin. Depuis le XIIIe siècle, il avait presque toujours appartenu à des princes bretons, et toujours il avait joué dans les guerres de Bretagne un rôle important.

La situation du château, planté sur une haute roche, était très forte ; cette roche baignant son pied dans la Loire, le blocus semblait presque impossible ; les Penthièvre, depuis qu'ils l'avaient, s'étaient plu à augmenter les défenses de cette place ; ils la réputaient inexpugnable. Aussi la fière comtesse de Penthièvre, l'altière Margot de Clisson, quand elle entendit parler d'un siège, ne songea point à quitter ce château : elle s'occupa seulement de compléter les approvisionnements, de renforcer la garnison — et elle attendit ensuite, avec un grand calme, les assiégeants, — bien sûre qu'au pis aller un mois ou deux d'efforts inutiles, d'attaques désastreuses, d'échecs honteux pour les assaillants ne manqueraient pas de l'en

[1] Voir la livraison de juin 1900, p. 405 à 421.

débarrasser. Loin de songer à fuir, elle ne pensa qu'à se bien défendre ; c'est elle qui commandait dans la place, où elle n'avait avec elle que son quatrième fils, encore un enfant, appelé Guillaume à peine âgé de quinze ou seize ans et que, nous l'avons dit, on destinait à l'Église. Ses trois autres fils, sortis de la place, tenaient la campagne, et leur mère comptait sur eux pour l'aider, par leurs attaques du dehors, à venir à bout de l'armée bretonne.

En somme ce fut un beau siège, bien attaqué, bien défendu. Le chef des Bretons était le comte de Porhoët : versé dans les perfectionnements de l'art militaire, il emmena avec lui une nombreuse et puissante artillerie : on ne voulut pas dégarnir Nantes toujours menacée par Jean de Penthièvre. Mais des villes de l'intérieur, notamment de Ploërmel et de Vannes, on tira grand nombre de gros canons et de fortes bombardes Pour se rendre à Châteauceaux on suivit la rive droite de la Loire parce que c'était la terre bretonne. Arrivés devant le château, on établit sur la Loire un pont de bois large et solide, par où passa toute l'armée, toute l'artillerie[1], et qui eut pour premier résultat de couper à la place sa communication si utile avec le fleuve, car ce pont rendait les assiégeants absolument maîtres du cours de la Loire à cette hauteur.

Le comte de Porhoët, vit de suite les difficultés de son entreprise, entre autres la longueur forcée du siège et le danger très probable d'avoir à subir du dehors les attaques combinées de ces trois Penthièvre, Olivier, Jean et Charles, qui n'étaient sortis de Châteauceaux que pour le mieux secourir. Aussi, après avoir établi son camp tout autour de la place, son premier soin fut de le fortifier d'une façon formidable. On creusa à l'entour un profond fossé, dont la terre rejetée du côté du camp forma un retranchement couronné d'une enceinte continue faite de poteaux de bois, de robustes madriers, et qui valait une muraille de pierre. Cette enceinte avait trois portes protégées, tout comme celles des villes, par ces fortifications avancées qu'on appelait des boulevards[2] et des barrières.

[1] Le Baud, p. 458.

[2] Sur l'enceinte fortifiée du camp breton devant Châteauceaux. Voir Bouchart édit. 1532, f, 155 v°. et d'Argentré édit. 1618, p. 739.

Ainsi ce camp était une vaste forteresse, enveloppant toute la place assiégée, s'appuyant sur le pont de la Loire, et formant autour de Châteauceaux un blocus infranchissable.

Cela fait, les Bretons attaquèrent la place. « Ils levèrent (dit Le » Baud) leurs engins (leurs machines de jet) devant le château, ils » assortirent (ils mirent en batterie) leurs canons et leurs bom- » bardes, dont ils abattirent les couvertures et les pavillons des tours et battirent les murs[1]. « Mais ils ne réussirent pas à faire brèche, parce que (dit d'Argentré) « les murailles étoient fortes, de vieil » ciment, qui tenoit comme si elles eussent été d'une pièce ; et si » (aussi) y avoit des hommes dedans qui tiroient incessamment et » faisoient de grands efforts de se defendre et résister de grand » courage : tellement que le siège y séjourna longuement sans y » advancer beaucoup[2] ».

Ce siège fut long en effet : commencé vers le 8 ou 10 mai, il se prolongea jusqu'aux derniers jours de juin. Les princes de Penthièvre eurent donc tout le temps de préparer leurs attaques contre les assiégants, pour dégager la place. Un jour de très grand matin, le sire de Laigle (Jean de Penthièvre), avec une grosse troupe, se jeta à l'improviste très impétueusement sur le camp breton, espérant tout au moins à cette heure matinale, en forcer par surprise les premières barrières, puis de là se glisser dans la place. Mais le guet était bien fait, les premières barrières si résistantes que les assaillants usèrent leurs efforts contre elles, et, pendant qu'ils étaient là, tout le camp s'émut, tomba sur eux, leur tua beaucoup de monde et les mit en pleine déroute[3].

Après une telle réception on n'y revint plus, nul n'osa inquiéter les assiégeants. Ceux-ci reprirent sans se lasser leur travail contre la place ; étant parvenus à reconnaitre les points les plus faibles de l'enceinte, ils concentrèrent là tous leurs efforts, le tir de tous leurs engins et de toute leur artillerie ; ils réussirent enfin à ouvrir

[1] Le Baud, *Hist. de Bret.*, p 456.

[2] D'Argentré, *Ibid.* p. 739.

[3] Sur cette attaque du camp breton par les Penthièvre, voir Le Baud, p. 456, d'Argentré. 739-740.

une brèche, il ne restait plus qu'à l'élargir pour la rendre praticable c'était l'affaire de quelques jours.

A cette nouvelle, la comtesse de Penthièvre s'émut. Elle connaissait la piteuse issue de l'attaque tentée contre le camp breton par son fils Jean ; donc, pour elle, plus de secours à espérer du dehors. Maintenant elle était à la merci d'un assaut. Si le premier échouait, le second ou le troisième réussirait, car il était bien clair que les Bretons bien établis, bien approvisionnés, recevant des recrues tous les jours, étaient désormais très résolus à ne pas lâcher prise. Si la place était emportée de vive force, après toutes ses insultes contre le duc, toutes les colères excitées par ses attentats, point de quartier à espérer pour Margot de Clisson. Et puis elle n'était pas seule dans Châteauceaux ; avec elle il y avait son jeune fils Guillaume, sa fille Jeanne, sa bru Isabeau de Vivonne femme du sire d'Avaugour ; dans un assaut, tous ces princes et princesses pouvaient périr. La fière Margot, atterrée, commença à entrevoir qu'il lui fallait à son tour plier, céder, s'humilier ; elle eut beau se révolter contre cette conclusion, chercher de tous côtés une autre issue : il n'y en avait point.

Alors, avec cette énergie de volonté qu'elle tenait de son père, aussitôt elle envoya un trompette aux assiégeants dire qu'elle voulait traiter. Les chefs bretons répondirent qu'il fallait d'abord délivrer le duc, sans quoi point de capitulation ; la comtesse devait commencer par le représenter ou, s'il n'était pas à Châteauceaux, l'envoyer chercher. — Par ailleurs (dit Le Baud, qui avait connu dans sa jeunesse les acteurs de cette histoire) « la conclusion du traité « fut que la comtesse rendrait aux seigneurs bretons la place de « Châteauceaux pour en faire leur volonté : et au parsus, feroit ré- « paration de l'injure faite au duc à l'égard et ordonnance desdits « seigneurs : et ce faisant, luy permettroient de partir paisible- « ment, elle et ses enfans, dudit chastel avec leur famille et gens « de la garnison, pour s'en aller où bon leur sembleroit »[1].

Quant au duc, il était moins loin que les Bretons ne croyaient. Nous l'avons laissé, au commencement d'avril, enfermé dans le château de Saint-Jean d'Angéli ; il y resta deux mois, avril et mai,

[1] Le Baud, p. 457. Voir aussi, sur la reddition de Châteauceaux Alain Bouchart édit. 1532, f. 155 v° et 156 ; d'Argentré édit. 1618, p. 740.

et chose curieuse, la bonté et les malheurs de ce prince créèrent autour de lui, dans cette terre naturellement hostile à sa cause, un véritable courant sympathique qui se manifesta de diverses façons, même par des tentatives de délivrance[1]. Dès que le comte de Penthièvre, Olivier de Blois, s'en aperçut, il le tira de là et le fit pendant tout le mois de juin errer de prison en prison, le traînant de Saint-Jean d'Angéli dans le pays de Niort, où il l'enferma d'abord au château de Fors, puis en celui du Coudrai-Salbart ; de là on le transféra à Bressuire[2], ce qui le rapprochait notablement de la Bretagne, et enfin on le ramena à Clisson, — que le duc, on s'en souvient, avait traversé le premier jour de sa captivité ; mais cette fois il y fut plus longtemps, il dut passer dans le château de Clisson la plus grande partie de juin.

Olivier de Blois, qui s'était constitué le geôlier de sa victime, l'avait menée là, à sept lieues seulement de Châteauceaux, pour suivre plus aisément les péripéties du siège de cette place. C'est donc là qu'il reçut le message de sa mère ordonnant d'envoyer de suite Jean V à Châteauceaux pour y être remis aux seigneurs bretons.

Ce fut pour Olivier un coup de foudre. Sa foi en sa mère était si grande qu'il n'avait jamais douté de la réussite du complot tramé par elle. Il comptait toujours très fermement sortir de cette affaire duc de Bretagne. Et de fait, tant qu'il restait maître de Jean V, il avait dans cette partie la chance du joueur qui tient en main le roi d'atout. Mais, s'il lâchait son atout, il lâchait tout, de duc de Bretagne il tombait au rang ignominieux de criminel de lèse-majesté, condamné à mort avec confiscation de tous ses biens. Du trône il était précipité dans un gouffre : quelle chute ! Pourtant il n'eut pas l'idée de résister : la vie de sa mère était en jeu ; puis, regimber contre cette volonté de fer ?... impossible.

Toutefois, avant de lâcher sa proie, il voulut user d'une dernière

[1] Il y eut, entre autres, deux Bretons, Jean Loz du pays de Léon et Jean Guéraut de Nantes, établis à Saint-Jean d'Angéli et qui, pour servir leur duc, se compromirent au point d'être forcés de quitter le pays. Le duc, une fois libre, s'empressa de les récompenser. (D. Lobineau, *Hist de Bret.* I, p. 549, § CXIX).

[2] *Fors*, c^ne^ du c^ton^ de Prahec, arr. de Niort (Deux-Sèvres), *Coudrai-Salbart*, c^ne^ d'Échiré, c^ton^ et arr. de Niort ; Bressuire ch.-l. d'arr. (Deux-Sèvres). Voir Blanchard, *Lettres de Jean V*, introd. p. CXXV.

ruse. Au lieu de dire la vérité au duc, il vint lui conter que, par ordre de sa mère, il allait l'envoyer à Châteauceaux, où la comtesse de Penthièvre le mettrait en liberté s'il voulait au préalable accepter certaines conditions.

La première condition, c'était le mariage de lui Olivier de Blois, alors veuf, avec Isabeau de Bretagne fille de Jean V, déjà promise au duc d'Anjou, roi de Sicile.

La seconde condition, c'était le don à Olivier de Blois, en faveur de ce mariage, des trois châtellenies de Moncontour, de Jugon et de Cesson (près Saint-Brieuc).

Le duc devait s'engager en outre à garantir aux Penthièvre la jouissance de tous les biens possédés par eux avant la trahison du 13 février, et de grosses pensions sur le trésor[1].

Jean V promit, signa et jura tout ce qu'on voulut — absolument comme Clisson, trente ans plus tôt, dans le château de l'Hermine.

Après quoi Olivier de Blois n'osant, comme auteur principal de l'enlèvement du duc, affronter le courroux des barons de Bretagne, remit Jean V aux mains de son frère Jean sire de Laigle, qui lui n'avait pas personnellement pris part à cet attentat. Sous la conduite ou plutôt l'escorte respectueuse de Jean de Penthièvre, le duc se rendit à Châteauceaux le vendredi 5 juillet 1420. Les acclamations enthousiastes de l'armée bretonne lui apprirent là le triomphe complet de sa cause et le dernier mensonge d'Olivier de Blois.

Aussitôt Margot de Clisson et tous les siens, parents, amis, serviteurs, soldats, sortirent du château, vies et bagues sauves, et le soir même Jean V alla coucher à Nantes, au palais ducal de la Tour-Neuve[2].

§ 6. — *Le dénouement.*

Le premier acte de Jean V après sa délivrance fut d'ordonner

[1] Voir dispense accordée, le 28 août 1420, par le pape Martin V au duc Jean V des serments que celui-ci avait faits dans sa prison, dans D. Morice. *Pr.* II, 1038-1039.

[2] Sur la délivrance de Jean V, voir Arrêt contre les Penthièvre, dans D. Morice. *Pr.* II, 1077 ; Bouchart de 1532, f. 156 ; Le Baud, p. 457 ; d'Argentré de 1618, p. 740. La date 5 juillet 1420 est du *Compte de Mauléon*, trésorier de Bretagne, attesté par Lobineau, *Hist.* I, p. 549, et par D. Morice, *Hist.* I, p. 479.

la démolition du château de Châteauceaux qui fut exécutée de suite[1].

Puis il s'occupa de reconnaître les services qui lui avaient été rendus pendant ses malheurs, en ayant soin de commencer par les sujets et amis dévoués qui s'étaient ingéniés à adoucir sa captivité dans ses diverses prisons, ou qui même avaient tenté de l'en tirer[2].

Il se mit aussi très promptement en devoir de remplir les vœux qu'il avait faits pendant sa captivité pour obtenir de Dieu d'avoir la vie sauve. — Le plus connu de ses vœux est celui par lequel il avait promis de donner à Notre-Dame des Carmes de Nantes son pesant d'or ; le duc ne lésina point ; pour se faire peser il revêtit de pied en cap son armure, ainsi vêtu il pesait 190 livres 7 onces, soit 380 marcs ; dès le 14 juillet il fit livrer aux Carmes par son trésorier une énorme quantité de bijoux de toute sorte formant ce poids en or et en pierreries. Lobineau a eu l'indiscrétion de remarquer que la valeur extraordinaire de ce vœu « marque assez « l'excès de la peur qu'il avait eu de mourir. » Et l'on peut en dire autant du nombre infini de vœux faits par le prince à la même fin. A saint Yves il avait promis son pesant d'argent, et c'est avec cette somme que fut élevé le magnifique tombeau de ce saint, détruit pendant la Révolution et si heureusement rétabli par le dernier évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, Mgr Bouché. Puis c'était 250 l. de cire à Saint-Pierre de Vannes, autant à Notre-Dame du Bondon, puis des présents de toute sorte aux églises de Redon, de Grâces, de Brelevenez, de Saint-Julien de Vouvantes, et hors de Bretagne, aux sanctuaires de Sainte-Catherine de Fierbois, de Notre-Dame des Vertus, de Saint Jean d'Angéli, etc[3]. On pourrait presque à la lettre dire que notre duc s'était voué à tous les saints du paradis. Tous ces vœux furent, je le répète, promptement et strictement acquittés.

Il avait fait de plus celui du pèlerinage de Terre-Sainte, il en

[1] Bouchart, de 1532, f. 156 r°, col. 2 ; D'Argentré de 1618, p. 741.

[2] Voir D. Lobineau, *Hist.* I, p. 549 ; D. Morice, *Hist.* I, p. 479.

[3] Sur les vœux du duc, voir Lobineau (*Hist.* I, p. 549-550), plus complet que D. Morice ; voir aussi l'inventaire des joyaux et pierreries que le duc donna aux Carmes de Nantes pour son *pesant d'or*, dans D. Morice, *Pr.* II, 1026-1031.

fut dispensé par le pape à condition d'envoyer un gentilhomme vénérer à sa place le saint Sépulcre[1]. Un seul de ses vœux ne fut pas rempli : celui de ne plus mettre d'impôt sur ses sujets, ce n'est pas le prince qui en sollicita l'annulation, ce fut les Etats de Bretagne, jugeant que le gouvernement de la nation deviendrait impossible. Du reste l'authenticité de ce dernier vœu a été contestée[2].

Et les Penthièvre ?

Ah ! les Penthièvre, ils faillirent s'en tirer à bon marché.

Jean V a reçu chez les chroniqueurs bretons le surnom de Jean le Bon, nous allons voir qu'il le méritait.

Moins d'un mois après sa libération il accorda aux Penthièvre leur pardon sous cette condition que les deux auteurs directs de l'attentat, Olivier et Charles, se présenteraient aux prochains Etats ou Parlement général de Bretagne convoqué à Vannes pour le 16 septembre et là, en présence des prélats, des barons et des députés du tiers, diraient humblement au duc ;

« Nostre très redoubté seigneur, par mauvais conseil et par jeunesse, nous vous avons pris, mis les mains en vous et en monseigneur Richard.v otre frère, et longuement détenus contre vos volontés, follement et comme mal conseillez : dont nous deplaist et suimes repentans, et vous en crions merci, en vous suppliant qu'il vous plaise nous pardonner et nous impartir vostre grace et misericorde[3]. »

Margot de Clisson et ses deux autres fils devaient dire :

« Nous avons aucunement porté et soutenu la prinse et detention de vostre personne et de monseigneur vostre frere : de quoi nous deplaist et suimes repentans. Mais en tant que nous l'avons fait, nous vous supplions que vous plaise nous pardonner et nous impartir vostre grace et misericorde, et vous en crions merci[4]. »

[1] Dom Morice, *Pr.* II, 1068. Mais selon d'Argentré (p. 737], le pèlerinage de Jérusalem fut commué en un don de 20.000 florins pour la réparation des églises de Bretagne et de Rome.

[2] Voir sur ces deux derniers vœux d'Argentré, édit. 1618, p. 737, et D. Lobineau, *Hist de Bret.*, p. 550.

[3] Lettre d'Olivier de Blois, du 6 août 1420, acceptant ces conditions, D. Morice, *Pr.* II, 1038.

[4] D. Lobineau, *Hist.* I, 550-551.

Moyennant cette amende honorable — et peut-être une amende d'argent pour les frais de guerre — le duc pardonnait toutes les injures, toutes les menaces, tous les mauvais traitements qu'on lui avait prodigués, les Penthièvre reprenaient tous leurs droits et tous leurs biens.

Ah ! oui ce duc c'était bien Jean le Bon.

Les Penthièvre acceptèrent d'abord cette grâce et, pour gage de leur comparution devant les Etats, ils mirent aux mains du duc leur frère Guillaume qui personnellement n'avait pris nulle part à l'attentat.

Mais au moment de comparaître devant le Parlement et les Etats de Bretagne convoqués à Vannes en septembre 1420, ils ne purent croire à la magnanimité de Jean V, ils flairèrent à tort un piège imaginé pour s'emparer de leurs personnes et leur faire expier au centuple les tourments infligés par eux au duc, — ils firent défaut. Le 7 octobre on décida de les ajourner de nouveau. Mais en Bretagne quand on voulait épuiser toutes les ressources de la procédure, on pouvait aller, dit d'Argentré, jusqu'à *neuf défauts*[2]. « Il y eut en la cause des Penthièvre (continue le même auteur) force solemnitez et formes d'ajournements en plusieurs endroits. » Cela dura fort longtemps, si bien que la sentence définitive ne fut rendue à Vannes, que le 16 février 1425[3]. Elle prononçait contre les Penthièvre (Olivier et Charles) la peine due aux félons, aux traîtres et aux criminels de lèse-majesté : la mort et la confiscation de tous leurs biens[4]. Les coupables étant en fuite échappèrent

[1] Voir Blanchard, *Lettres et mandements de Jean V*, dans *Archives de Bretagne*, VI, p. 46, n° 1456, sentence de défaut contre les Penthièvre.

[2] « Furent faictes plusieurs procedures par contumace à l'encontre desdits comtes de Penthièvre, force solemnitez et formes d'ajournemens en plusieurs endroits, *Car il falloit neuf défauts*. Finalement intervint l'arrest susdit en l'an mil quatre cenz vingt-quatre, le seizième de février. » (D'Argentré, *Histoire de Bretagne*, édit. 1618, p. 750).

[3] Voir Blanchard, *Ibid.*, VI, p. 144, n° 1611. Il prouve fort bien (note 1) que la vraie date de cette pièce est le 16 février 1424 v. st. c'est-à-dire 1425 n. st., quoique Lobineau et Morice l'aient datée, on ne sait pourquoi, du 16 février 1420, v. st. = 1421 n. st.

[4] Voir le texte complet de cet arrêt solennel, contenant le récit complet de l'attentat des Penthièvre mis dans la bouche de Jean V, et qui remplit un peu plus de dix colonnes des *Preuves* de D. Morice (t. II, 1070 à 1080), mais qui porte la fausse date de 1421 au lieu de 1425.

à la mort, mais le vaste apanage des Penthièvre fut réuni au domaine ducal.

La principale victime de cette félonie, ce fut justement le plus innocent des Penthièvre, ce pauvre jeune Guillaume, livré comme ôtage par ses frères et qui, pendant vingt-huit ans (1420 1448), fut promené captif à travers toute la Bretagne, du château de Nantes à celui de Vannes, du donjon de l'Isle à ceux de Brest et d'Aurai. Si bien que quand la pitié du duc François Ier, fils de Jean V, voulut enfin (en 1448) le rendre à la liberté, le pauvre prince était presque devenu aveugle à force de pleurer[1].

Ce complot des Penthièvre nous avons cru nécessaire de le raconter avec détail. Car s'il tient peu de place dans le temps — pas même un semestre (13 février à 5 juillet 1420) — il n'en a pas moins une grande importance comme symptôme très caractéristique de la situation politique de la Bretagne.

Après cette épreuve, il est clair que la monarchie ducale de Bretagne et avec elle la nation bretonne est bien *une* maintenant et bien compacte. Dès qu'on touche au duc, symbole de l'indépendance nationale, défenseur armé de la nation, la nation entière se lève pour défendre en lui le symbole de sa propre dignité, la garantie de sa paix au dedans, de sa sécurité au dehors. Donc, union intime des diverses classes entre elles et avec le duc, voilà ce que met en pleine lumière cet étrange et très curieux épisode.

Le dualisme issu de la longue lutte du XIVe siècle semble définitivement disparu. Comme à Dinard le 3 août 1379, il n'y a plus maintenant chez nous « qu'une nation, un peuple, une race, une Bretagne ».

Arthur de la Borderie,
Membre de l'Institut.

[1] Voir Le Baud, *Hist. de Bret.*, p. 458-459. Cet infortuné Guillaume devenu libre (en 1448) reprit goût à la vie, se maria et eut quatre enfants.

LES DERNIÈRES BÉNÉDICTINES

DE

L'ABBAYE DE SAINT-GEORGES DE RENNES

ET

LA RÉVOLUTION

Suite[1].

Le directoire du district de Rennes donna, le 1er juin 1792[2], son avis sur cette réclamation signée de l'abbesse et de la prieure de Saint-Georges. Il déniait à celles-ci le droit de parler au nom de toutes les Religieuses, attendu qu'en se retirant chez les dames Budes, maison non cloîtrée, elles avaient reconnu ne plus former une communauté particulière. En conséquence, les administrateurs opinaient qu'on n'accordât que les bulles et les contrats demandés. Les raisons de refus de la crosse abbatiale étaient multiples. Une seule suffisait, la dernière : la crosse avait été envoyée à la monnaie de Nantes, elle n'existait probablement plus.

Les administrateurs du département adoptèrent l'avis de leurs collègues du district[3].

Dans leur arrêté, ils déclarent « que la dame Bareau, ainsi que les « autres religieuses qui composaient la cy-devant maison conven- « tuelle de Saint-Georges, ont renoncé de fait à continuer la vie « commune, en se retirant dans une maison qui n'a jamais été « assujettie à la clôture ni à la vie commune ; que, depuis leur

[1] Voir la livraison de mai 1900.

[2] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.* : 5e Reg. du district de Rennes.

[3] *Ibid.*, Reg. L. 253, f° 291, arrêté du 2 juin 1792.

« entrée dans la maison servant cy-devant aux retraites de personnes « de leur sexe, elles ne peuvent plus être considérées que comme des « pensionnaires vivant seulement à la même table et disposant « chacune de son revenu ; que, sous ce rapport, la dame Bareau ne « peut plus user des signes extérieurs d'une dignité dont elle ne « peut plus faire les fonctions dans une maison où elle n'a pas le « droit de commander ; que les livres de chœur sont devenus inutiles « à des filles qui ont renoncé à vivre en communauté, en se retirant « dans une maison où la vie commune n'a jamais été reçue ; que « l'Assemblée Nationale, désirant conserver tous les monuments qui « peuvent servir à l'histoire et aux progrès des arts, a ordonné par « son décret du 23 octobre 1790 de faire inventaire des tableaux « qui se trouveront dans les communautés supprimées et conservées « provisoirement .. »

Le département n'accorda en somme que « les Bulles et les autres pièces relatives à la nomination et institution » de Madame de Girac et le contrat de rente de Madame de Lesguen.

Les Bénédictines de Saint-Georges ne devaient pas d'ailleurs jouir longtemps de la vie commune qu'elles avaient pensé pouvoir continuer dans la maison hospitalière des dames Budes. Une loi parut le 17 août suivant disposant « que pour le 1er octobre prochain, « toutes les maisons encore actuellement occupées par les Religieu- « ses et les Religieux, seront évacuées par lesdits Religieux et mises « en vente. »

Cette fois c'était la dispersion absolue. Les Religieuses de Saint-Georges durent donc se retirer dans leurs familles ou chez des amis.

Les Bénédictines de Saint-Georges depuis leur dispersion

Il reste à rechercher ce que devinrent les Religieuses de Saint-Georges, depuis leur dispersion, ou tout au moins à noter la date de la mort de chacune d'elles[1].

[1] Pour la date de la mort, elle est consignée dans un cahier manuscrit intitulé : *Nécrologe des abbesses et Religieuses.* 1523-1791, continué de 1792 à 1843. (*Arch. dép. d'Ille-et-Vil.*, H. *abbaye de Saint-Georges de Rennes*). La continuation de ce nécrologe à partir de 1792 semble être l'œuvre de Madame Lamour de Lanjégu, la dernière des Bénédictines, décédée en 1843.

— La première qui décéda fut Madame Renée-Françoise-Andrée de LAUNAY DE LESTANG, qui s'était retirée à Saint-Pol-de-Léon (Finistère). Elle mourut le 6 août 1793, à l'âge de 74 ans.

— L'abbesse, Madame Julie BAREAU DE GIRAC, s'était retirée chez M. Maufras du Châtellier, rue Baudrairie, à Rennes. Depuis longtemps, comme on a pu le constater, Madame de Girac était indisposée. Les tracasseries des dernières années et le chagrin de la perte de son abbaye n'avaient fait qu'aggraver son mal. Voyant la mort arriver, elle demanda, le 26 août 1793, Mes Pocquet et Duclos, notaires à Rennes, pour leur dicter son testament.

Ceux-ci trouvèrent, « dans une chambre au premier étage donnante sur le derrière, » Madame « Julie Bareau couchée, malade de corps et néanmoins saine d'esprit, jugement et entendement. » Ils dressèrent ainsi l'acte de sa dernière volonté :

« Premièrement, donne son âme à Dieu et la lui recommande par l'intercession de la Très Sainte Vierge et de tous les saints et saintes du Paradis.

« Deuxièmement, la testatrice, usant de la faculté lui donnée par la loi, concernant les Religieux, des 20 février, 19 et 20 mars 1790, donne et lègue à Magdeleine de Lesguen, Suzanne Angélique de Ravenel, Bonne-Renée Hingant, Françoise-Jeanne Pioger, Françoise Aubry et Marie-Jeanne André ex-religieuses et sœurs converses de ladite ci-devant communauté, demeurantes audit Rennes, tous et chacuns ses biens meubles et effets mobiliers, sans aucune exception, pour par elles en disposer, après sa mort, et les partager entre elles comme bon leur semblera, déclarant ladite testatrice évaluer lesdits objets mobiliers la somme de 3,000 livres... ; entendant au surplus la testatrice que les légataires soient tenues de l'acquit de toutes et chacunes ses dettes.

« Troisièmement, déclare la testatrice nommer pour exécuteur du présent testament le citoyen Maufras qu'elle prie de vouloir bien s'en donner la peine[1]... »

[1] *Arch. dép. d'Ille-et Vil.* 5 V. 9 — Madame de Girac laissa comme souvenir à M. Maufras du Châtelier quelques objets, notamment une jolie pendule Louis XV et le portrait de l'avant-dernière abbesse, Mme de Chaumont de Guitry, morte à l'âge de 102 ans. Ces objets sont aujourd'hui la propriété de M Léon Philouze, rédacteur du *Journal de Rennes*.

Le 19 janvier 1794, la dernière abbesse de Saint-Georges rendait son âme à Dieu.

Ses dernières volontés ne furent pas respectées. Son mobilier fut vendu par le district[1]. Les légataires durent attendre des temps plus calmes pour faire valoir leurs droits. Le 22 mai 1797, elles adressèrent une requête au département pour réclamer l'exécution du testament de Madame de Girac et la remise du reste des meubles et effets qu'on allait mettre en vente[2].

Six mois après l'abbesse de Saint-Georges, disparaissait d'une façon tragique Madame Jeanne-Louise-Françoise NOUEL DE LA VILLEHULIN[3]. Cette Religieuse, au sortir de la maison des dames Budes, s'était retirée dans sa famille, au château de la Villehulin, en Pordic (Côtes-du-Nord). Là, elle s'enferma dans une chambre, refusant de communiquer avec personne et recevant ses repas par un petit guichet pratiqué dans la porte. Revêtue de son costume de Bénédictine, la pieuse Religieuse continua de suivre, autant qu'il lui était possible, le règlement de son ordre. Malgré sa vie retirée et consacrée à la prière, elle ne tarda pas à être dénoncée par les « purs » de Pordic qui demandèrent son arrestation. Le 14 juillet 1794, la garde nationale envahit la Villehulin et força la cellule de la Religieuse. Celle-ci priait tout en faisant tourner son rouet. « Que fais-tu là, lui demanda-t-on ? — Je sers mon Dieu ! — Tu es royaliste ? — J'aime mon Roi ! » Et elle ajouta : « S'il n'avait fallu que ma vie pour « sauver mon Roi, il vivrait encore. — Eh bien ! lui répondit-on, tu vas le voir, ton Roi ! » Et on l'emmena à Saint-Brieuc.

Le 16 juillet, elle comparaissait devant le tribunal criminel de Saint-Brieuc, présidé par le citoyen Le Roux, ancien procureur fiscal de Mgr Le Mintier, évêque de Tréguier, et oncle de Madame de la Villehulin.

[1] On voit en effet, dans les délibérations du district de Rennes, que le produit de la vente fut remis au receveur des domaines nationaux. (*Arch. dép d'Ille-et-Vil.* : 10e reg. du district de Rennes 18 et 19 prairial an II).

[2] *Arch. dép. d Ille-et-Vil.* 5 V. 9.

[3] Les renseignements sur les derniers jours de Madame Jeanne de la Villehulin nous ont été gracieusement fournis par M. Félix Le Bihan, de Saint-Brieuc, qui a formé sur cette Religieuse un dossier des mieux documentés, dont la publication serait des plus intéressantes.

Devant les juges, la Bénédictine montra un grand sang-froid et une grande énergie. Elle déclara n'avoir fait aucun serment à une République qu'elle ne connaissait pas. A la question : « Désirerais-« tu voir régner Louis XVII? » Elle répondit par cette autre question à l'ancien ami de son oncle : « Le désireriez-vous, Monsieur ? » Elle renouvela son propos : « S'il avait été nécessaire de donner « ma vie pour empêcher mon Roi de périr, je l'aurais fait. » Enfin à la dernière question : « Tu désirerais donc revoir renaître la reli-« gion catholique, apostolique et romaine, et le rétablissement de « la royauté ? » Elle fit cette énergique réponse : « Oui, je crois « que l'un ne peut pas aller sans l'autre[1] ».

La cause était entendue, l'attentat était patent : Madame Jeanne Noël de la Villehulin fut *condamnée à la peine de mort*, pour avoir « tenu des propos tendant au rétablissement de la royauté, en « disant que s'il n'aurait fallu que perdre la vie pour son roi, il « existerait encore. »

Quelques heures après, l'héroïque fille de Saint-Benoît, chantant le *Salve Regina*, montait sur l'échafaud dressé sur la place dite alors de la Liberté et aujourd'hui de la Préfecture. Elle était âgée de 36 ans.

— Le 5 juillet suivant (1795), la sœur aînée de la victime de Saint-Brieuc, Madame Anne Nouel de la Villehulin, qui s'était retirée à Rennes, mourait dans cette ville à l'âge de 44 ans.

— Le 16 octobre 1795, c'était encore Madame Françoise Bonin de la Villebouguay, âgée de 53 ans, qui décédait à Rennes. Peut-être mourut-elle en prison. Elle fut, en effet, deux fois écrouée à la Tour-le-Bât : une première fois, comme suspecte, le 10 mars 1794, et une seconde fois pour avoir donné asile à un prêtre réfractaire, le 3 septembre 1795[2].

— Madame Françoise Modeste Hingant de Saint-Maur s'était retirée à Saint-Ouen, prés Saint-Méen (Ille-et-Vilaine) ; elle y mourut le 3 juillet 1797, dans sa 70e année.

[1] Son avocat voulut lui faire dire qu'on l'avait mal comprise, qu'elle avait répondu aux commissaires : « J'aime mon rouet, » et non : « J'aime mon roi. » Elle repoussa ce conseil.

[2] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.* : reg. d'écrou de la Tour-le-Bât, 20 ventôse an II et 17 fructidor an III.

— Le 7 mai 1798, mourait à Rennes, à l'âge de 68 ans, Madame Angélique DE RAVENEL DU BOISTEILLEUL.

— Madame Bonne HINGANT, comme sa sœur aînée, Madame de Saint-Maur, s'était retirée à Saint-Ouen; elle mourut seize mois après celle-ci, le 6 novembre 1798, également à l'âge de 68 ans.

— Madame Anne DE LA FOREST mourut à Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), le 3 février 1799, à l'âge de 57 ans.

— Madame Françoise DE LA MOUSSAYE mourut à Rennes, le 29 mars 1801, âgée de 66 ans.

— On se souvient de cette vénérable Religieuse, âgée de 74 ans au moment des premières perquisitions à l'abbaye de Saint-Georges, à laquelle ses infirmités ne permirent pas de comparaître devant les commissaires, Madame Marie-Thérèse DE BOISBOISSEL. Elle était restée à Rennes et habitait rue d'Antrain. Il faut croire que ses infirmités portaient autant sinon plus sur son esprit que sur son corps, car on ne peut autrement s'expliquer certains de ses actes. En effet, on constate[1] qu'elle prêta non seulement le serment du 3 ventôse an II de « maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir à son poste » (ce qui n'avait aucun sens pour cette Religieuse impotente), mais encore le serment du 19 fructidor an V, de « haine à la royauté et à la tyrannie. » Elle fut la seule des Religieuses de Saint-Georges à prêter ces serments, et c'est grâce à cela qu'elle dût le maintien de sa pension de 700 francs.

Elle mourut à Rennes, le 24 octobre 1804, à l'âge de 91 ans[2].

— La prieure de Saint-Georges, Madame Magdeleine DE LESGUEN, retirée à Rennes place du Champ-Jacquet, vit son traitement de 700 francs rétabli en 1804, ainsi que les autres Bénédictines survivantes[3]. Elle mourut à l'âge de 79 ans, le 29 août 1805.

— Madame Marthe-Eugénie DE RAVENEL DU BOISTEILLEUL décéda à Rennes, le 19 mars 1708, à l'âge de 79 ans.

— Le 20 novembre 1812, madame Marie-Claire DE LA NOË DES

[1] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.*, 6 V. 25 : Liquidation des pensions ecclésiastiques, arrêté de l'an VII.

[2] *Le Nécrologe de Saint-Georges* lui donne 88 ans, tandis que *l'Etat civil* la fait mourir à 91 ans. C'est bien ce dernier âge qu'elle avait, étant née à Tréguier le 16 mai 1713.

[3] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.*, 6 V. 25 : Etat des pensions ecclés. en l'an XII.

SALLES disparaissait à son tour, à l'âge de 68 ans. Elle avait été écrouée le 5 septembre 1794 (19 fructidor an II), à la maison de Justice de Rennes ou prison des Portes-Saint-Michel, comme « prévenu d'entretenir correspondance avec des prêtres non assermentés, et d'avoir soustrait des effets appartenant à la nation excédant dix livres. » Un mois après, madame de la Noë retombait sous l'accusation « de vols de hochets comme reliquaires et autres choses de cette espèce, » et fut de nouveau envoyée à la Maison de Justice. Sur le registre de cette prison, elle est notée « fanatique et voleuse de brimborions comme reliquaires et autres vilenies semblables. » Le 16 novembre 1794 (6 frimaire an III), elle fut transférée à la prison de Saint-Méen près Rennes[1].

LES BÉNÉDICTINES SURVIVANTES DEMANDENT A RENTRER A SAINT-GEORGES, EN 1814.

Au moment de la première restauration, en 1814, il existait encore neuf religieuses de chœur de l'abbaye de Saint-Georges.

Elles s'étaient presque toutes consacrées à l'éducation des jeunes filles, comme au temps où elles vivaient en communauté. L'avènement de Louis XVIII ranima chez les Bénédictines l'espérance qu'elles n'avaient jamais abandonnée, de rentrer dans leur abbaye. A peine le frère de Louis XVI était-il monté sur le trône de ses ancêtres, qu'elles lui adressèrent la supplique suivante[2] :

« AU ROI

« Sire,

« Que Votre Majesté daigne agréer toute l'expression de la joie que procure à de faibles mais bien fidèles sujettes votre rappel à la couronne de France.

« Mais qu'Elle veuille bien aussi nous permettre de lui adresser une prière.

« Depuis notre sortie de la Communauté, plusieurs d'entre nous

[1] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.*; 4e reg. d'écrou de la Maison de Justice, foll. 5 et 16.

[2] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.*, 5, V. 9. Copie sans signatures, envoyée au préfet de Rennes par l'administration des Cultes.

se sont attachées à l'éducation de la jeunesse et ont formé des pensionnats considérables. C'était pour satisfaire le vœu de toutes les familles honnêtes, privées des moyens de procurer à leurs enfans une instruction morale et religieuse ; mais les maisons où nous avons formé ces établissements sont beaucoup trop petites, même incommodes, pour répondre au désir et au besoin du public ; et nous sommes dans l'impossibilité d'en trouver d'autres, les maisons conventuelles étant les seules propres à cet objet.

« Notre première pensée a été de nous adresser à Votre Majesté pour la supplier de vouloir bien nous rendre les bâtiments et l'église qui composaient notre abbaye royale de Saint-Georges de Rennes, et tous les autres objets non vendus. Nous y trouverons le double avantage de pouvoir nous y réunir toutes au nombre de seize[1] pour accomplir, pendant le reste de notre vie, les vœux que nous avons faits et de nous consacrer d'une manière plus étendue et plus utile à l'éducation des jeunes personnes du sexe.

« Beaucoup de femmes pourront d'ailleurs se retirer dans cet asile avec plus de recueillement et d'économie, ces bâtiments n'ont pas été vendus et ont été employés jusqu'à présent au casernement des troupes ; mais désormais cette destination ne peut durer davantage.

« Votre Majesté, Sire, en accueillant notre humble supplique, comblera nos vœux et ceux de toutes les familles qui désirent l'affermissement des mœurs et de la religion, lequel dépend surtout des principes d'une éducation première.

« Les soussignées parlent ici au nom de toutes les dames religieuses de l'abbaye de Saint-Georges qui existent encore, et dont trois seulement sont absentes de Rennes et qui ont envoyé leur adhésion. »

Louis XVIII accueillit bienveillamment cette supplique. L'administrateur général des Cultes adressa, le 5 octobre 1814, une série de questions au préfet d'Ille-et-Vilaine sur la situation des bâtiments de Saint-Georges et sur les anciennes Bénédictines. A son tour, le préfet passa le questionnaire à Mgr Enoch, évêque de Rennes, et à M. Desnos de la Grée, maire de la ville. Les réponses de ces deux

[1] Dans ce nombre de seize, il faut comprendre en plus des neuf Religieuses de chœur, deux novices et cinq sœurs converses.

personnages semblent copiées l'une sur l'autre. Après avoir indiqué que l'abbaye de Saint-Georges avait été fondée pour les cadettes nobles de Bretagne, qui y étaient reçues sans dote ni pension, et avoir indiqué le nombre des Religieuses survivantes, on notait l'état de dégradation de l'abbaye, depuis son occupation par la troupe, et la nécessité de réparations. On évaluait le total du revenu des Religieuses à 6.000 francs ; mais, ajoutait le maire de Rennes, « une « de ces Dames Religieuses dirige maintenant un pensionnat de « jeunes demoiselles ; il produit des ressources qu'elle appliquerait « à la réunion[1]. »

L'évêque et le maire ne semblaient pas défavorables à la réintégration de l'abbaye de Saint-Georges par les Bénédictines.

Sur ces entrefaites, les *Cent-jours* arrivèrent renversant bien des plans. Nous n'avons pas vu que, depuis lors, il fût question de revenir sur le projet des Bénédictines de Saint-Georges.

*
* *

Il nous reste donc à continuer d'enregistrer leur décès, d'après le Nécrologe.

— Le 12 avril 1818, mort de Madame Anne-Julienne Leziart de la Villorée, à Fougères (Ille et-Vilaine), à l'âge de 73 ans.

Elle avait été écrouée à la Tour-le-Bât, le 10 mars 1794 (20 ventôse an II), comme suspecte. Elle resta dans cette prison jusqu'au 2 octobre (11 vendémiaire an III), époque où elle fut transférée à la maison d'arrêt des femmes, au Bon-Pasteur. Dix jours après, Madame Leziart était mise en liberté. De nouveau, le 3 septembre 1795 (17 fructidor an III), elle est renfermée à la Tour-le-Bât, « comme prévenue d'avoir été dans la maison de Pocquet aîné où se retire un prêtre réfractaire. » Sur certificat du médecin des prisons, constatant « son délabrement », elle est transférée au Bon-Pasteur « où, dit-on, elle sera en meilleur air[2]. »

— Le 23 août 1819, mourait à Lamballe (Côtes-du-Nord), Madame

[1] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.*, 5 V. 9.

[2] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.* : Rég. d'écrou de la Tour-le-Bât et du Bon-Pasteur.

Sainte-Marie-Magdeleine Le Daen de Kermenenan, à l'âge de 55 ans.

— La mort de Madame Anne-Marie-Cécile Pioger arriva à Rennes, le 14 avril 1832 : elle avait 75 ans.

— Madame Angélique-Marie-Henriette Picot de Peccaduc s'était retirée, en 1792, chez son père, ancien conseiller au parlement de Bretagne. Sur l'état des pensions de l'an IX (1804), elle est inscrite pour une pension de 700 francs, comme religieuse non émigrée[1]. En 1808, elle entra dans la communauté des religieuses Augustines qui tenaient l'hôpital Saint Yves[2]. C'est sans doute à cette circonstance qu'il faut attribuer l'omission de son nom sur le Nécrologe de Saint-Georges Elle mourut à la communauté de Saint-Yves, le 15 octobre 1834, dans sa 74e année[3].

— Quelques jours après, le 6 novembre 1834, mourait, à Saint-Méen (Ille-et-Vilaine), Madame Françoise-Jeanne Bonne du Rocher du Quengo, à l'âge de 77 ans.

— Le 3 août 1837, survint la mort, à Domloup (Ille-et-Vilaine) de Madame Ursule Le Lymonnier du Colledo, à l'âge de 67 ans.

— Le 3 décembre 1838, mort, à l'âge de 74 ans, de Madame Marie Pioger de Lorière.

— Le 26 septembre 1839, mort, à Rennes, de Madame Marie Pioger de la Grand-Noë, âgée de 83 ans.

— Enfin le 30 décembre 1843, disparaissait la dernière Bénédictine de Saint-Georges, Madame Mathurine-Charlotte Lamour de Lanjégu, âgée de 88 ans.

Nous sommes moins bien renseigné sur le sort des sœurs converses de Saint-Georges. Elles ne sont pas inscrites au Nécrologe. Cependant, par l'Etat des pensions ecclésiastiques en l'an XII[4], on constate que sur douze qu'elles étaient en 1790, il en restait six en 1804 : Françoise Aubry et Dorothée Andrée (qui furent parmi les légataires de l'abbesse), Anne Lucas, Anne Sauvée, Marguerite Legendre et Marthe Lesage. Une septième, Augustine Hindré, eut

[1] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.* 6 V. 25.

[2] Cte de Bellevue, *L'Hôpital Saint-Yves de Rennes.*

[3] Etat civil de Rennes, décès 1834. M. l'archiviste d'Ille-et-Vilaine a ajouté son nom sur le Nécrologe de Saint-Georges.

[4] *Ibid.*

son traitement de 400 francs rétabli dès l'an VII. Ce qui lui valut cette faveur, ce fut les serments de maintenir la liberté et l'égalité et de haine à la royauté, qu'elle prêta, et le mariage qu'elle contracta, « depuis la loi du 2 frimaire an II[1], » à l'âge d'environ 42 ans. Ce fut la seule défection parmi ces pieuses filles. On sait encore que Jacquemine Jarnier fut écrouée, une première fois, comme suspecte à la Tour-le-Bât. et une seconde fois pour avoir donné asile à un prêtre réfractaire[2].

Les deux Chapelains de Saint-Georges, les abbés Hardy et Moisan, furent dignes des Bénédictines ; ils furent déportés à Jersey pour refus de serment[3].

Telle fut la fin de l'abbaye royale de Saint-Georges de Rennes, fondé vers l'an 1008 ; telle fut, en face de la Révolution, l'attitude vraiment catholique et bretonne des dernières Religieuses de l'illustre abbaye bénédictine.

Pendant plus d'un siècle, le pays breton est resté veuf des filles de saint Benoît, portant ce long deuil de la grande abbaye. Enfin le veuvage est terminé. Du milieu des mystérieux menhirs de Carnac, en face de la baie si douloureusement célèbre de Quiberon, la lande aride a poussé une nouvelle floraison bénédictine. Le prieuré de Saint-Michel de Kergonan s'est élevé aussi majestueux que l'antique abbaye de Magdeleine de la Fayette, et a donné asile à un essaim de Bénédictines, envolées de Sainte-Cécile de Solesmes, qui, aux vertus de leurs ancêtres de Saint-Georges, joignent l'art merveilleux de créer par leur chant liturgique l'illusion des chœurs angéliques.

Si de nouveau la persécution s'élevait, — que le glorieux Archange, leur protecteur, les en préserve, — elles aussi sauraient se rappeler que la devise de la Bretagne est toujours : *Potius mori quam fœdari*

CHARLES ROBERT
de l'Oratoire de Rennes.

FIN.

[1] *Arch. dep. d'Ille-et-Vil.* Liquidation des pensions ecclés., arrêté de l'an VII.

[2] *Arch. dép. d'Ille-et-Vil.* : reg. d'écrou de la Tour-le-Bât, 20 ventôse an II et 17 fructidor an III.

[3] L'Estourbeillon, *Les Familles françaises réfugiées à Jersey*, p. 369 et 442.

LE DUC D'AIGUILLON ET LA CHALOTAIS

PAR M. BARTHÉLEMY POCQUET

LES DEUX PREMIERS VOLUMES[1]

I

Sous ce titre, qui semblerait impliquer seulement la rivalité de deux personnages célèbres, M. Barthélemy Pocquet a raconté, dans tous ses détails, l'un des plus émouvants épisodes de la lutte entre le pouvoir royal, s'efforçant d'imposer ses volontés arbitraires, et la Bretagne, revendiquant ses franchises et ses libertés.

Nul n'était mieux qualifié pour une pareille entreprise. En 1885, M. Pocquet écrivait, sur *les Origines de la Révolution en Bretagne*, un ouvrage que l'illustre historien breton, M. de la Borderie, honorait de ses éloges autorisés, et auquel, peu après, l'Académie française accordait une haute récompense. Avant d'exposer la chute de la vieille constitution provinciale, il y retraçait la dernière et si dramatique bataille livrée de mai à septembre 1788, contre le ministère Brienne-Lamoignon, par les États et par le Parlement, dont le triomphe devait, à brève échéance, être suivi d'une catastrophe irrémédiable. En nous ramenant cette fois à quelque trente ans en arrière, l'auteur change à peine de sujet, et se meut à l'aise au milieu d'événements dont il connaît bien les causes, toujours les mêmes, les prétentions contraires et inconciliables d'une monarchie absolue, et d'une province très fière et très jalouse de ses droits.

Le duc d'Aiguillon, commandant en chef de cette province, neveu

[1] *Le duc d'Aiguillon et La Chalotais*, par Barthélemy Pocquet. 2 volumes in-12. Paris, librairie académique Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins.

du ministre Saint-Florentin et de Richelieu, était le représentant attitré des volontés royales. Les circonstances conduisirent, à tort ou à raison, — ce furent en somme l'origine et l'objet de son procès mémorable, — à considérer le procureur général de la Chalotais comme le chef occulte et l'inspirateur réel de l'opposition bretonne. Ces deux personnalités devaient donc nécessairement tenir une place prépondérante dans un récit consacré aux événements d'une lutte, alors vieille de plus de deux siècles, engagée entre la Royauté, d'une part, et, d'autre part, les États et le Parlement de Bretagne.

Ce grand débat a passionné et passionne encore les historiens. Ceux qui ont donné tort aux Bretons semblent avoir méconnu un point tout à fait essentiel du litige.

Un rapprochement s'impose de suite à l'esprit. Dans une province voisine de la nôtre, la Normandie, unie dès 1204 à la couronne, un pacte contractuel avait déterminé les conditions de cette réunion. A côté de stipulations proclamant l'inviolabilité des coutumes normandes et réglant l'administration de la justice, *La Charte aux Normands* interdisait aux rois de France toutes impositions quelconques sur la Normandie, sauf le cas d'une nécessité impérieuse, reconnue et proclamée par les Etats de la province. La royauté s'efforça de battre en brèche une « charte » qui contrariait ses vues politiques, et qui légitimait la résistance à des demandes continuelles et exagérées de nouveaux subsides. Aussi l'histoire de Normandie, et plus spécialement celle de son Parlement, que les circonstances substituèrent à ses anciens Etats dans la défense des libertés provinciales, est-elle l'histoire de luttes incessantes contre les édits fiscaux, que la royauté prétendait imposer par la force, et que la province, au témoignage de ses meilleurs historiens, était fondée à discuter et à rejeter.

Telle était aussi la situation en Bretagne. Mais plus nette et plus formelle encore. Le contrat d'union de 1532 était d'une clarté absolue, « aveuglante » a-t-on pu dire. Tous les « privilèges, exemptions, franchises et libertés » autrefois octroyés par les ducs étaient confirmés. L'acte originaire et ceux qui suivirent stipulaient que, sous aucun prétexte, il ne serait fait de levées de deniers dans la province sans le consentement exprès des Etats et la vérification aux Cours

souveraines ; qu'aucuns édits ou déclarations contraires aux privilèges de la Bretagne n'y auraient d'effet qu'après avoir été approuvés par ses Etats et vérifiés par son Parlement, « quoiqu'ils soient faits pour le général du royaume ». Ce contrat synallagmatique, car c'en était bien encore un, obligeant également les deux parties contractantes, était confirmé par des édits postérieurs. Et de plus, afin d'éviter tout prétexte à l'oubli et toute cause indirecte de désuétude, il était, par un surcroit de précautions et de formalisme, solennellement renouvelé à chaque session des Etats, entre les représentants du Roi et les délégués du Clergé, de la Noblesse et du Tiers.

Cette vérité historique et juridique, que les apologistes de la royauté et du duc d'Aiguillon ont vainement essayé d'obscurcir, a été, textes en main, bien mise en lumière par l'auteur, et lui a servi d'introduction à son récit.

II

Pas plus qu'en Normandie, les engagements pris par la royauté ne furent respectés en Bretagne. Mais la résistance, plus que partout ailleurs, y revêtit dès l'origine un caractère d'énergique obstination. Brisée un moment par le despotisme inflexible de Louis XIV, elle se redressa bientôt, plus décidée et plus vaillante. Sous le règne de Louis XV, des prodigalités ruineuses et des guerres mal conduites amènerent de nouvelles exigences fiscales, de plus en plus intolérables ; et, quand le duc d'Aiguillon vint prendre son commandement en 1753, il ne tarda pas, après avoir reçu des Bretons un sympathique accueil, à entrer en conflit avec les Etats et avec le Parlement.

L'histoire des tenues de 1754 à 1764, des négociations avec le Parlement et de la démission de ce grand Corps en 1765, forme la matière principale du premier volume, dans lequel ont également pris place, avec leurs deux personnalités et les incidents de leur longue rivalité, l'administration du duc d'Aiguillon, ainsi que les actes et les écrits du Procureur général.

Il n'est rien de plus curieux, mais habituellement aussi rien de

moins correct, que ces séances des Etats racontées par l'auteur d'une façon minutieuse et pittoresque. Les formes dites encore « parlementaires », on ne sait plus trop pourquoi, y furent rarement en honneur ; et l'opposition s'y montra le plus souvent violente et tumultueuse. On le vit bien, notamment, à la tenue de 1756, lors de la demande des deux vingtièmes : à celle de 1760, où furent soulevées la grosse question du scrutin secret, celle d'un troisième vingtième et autres nouveaux impôts ; à celle de 1762, pendant laquelle le sol pour livre, et l'ordre du 12 octobre (rapporté plus tard) admettant en matière de taxes la validité d'une délibération prise à la majorité de deux ordres contre un, soulevèrent d'effroyables tempêtes ; et surtout enfin dans cette interminable session de 1764, où la Noblesse, s'il faut en croire d'Aiguillon, aurait porté au dernier degré « la déraison et la violence ». Au point de vue de la forme, et de la dignité des délibérations, la critique des Etats est donc facile.

Elle l'est beaucoup moins quand on touche au fond. En discutant les impôts proposés par la royauté, les Etats de Bretagne usaient d'un droit indéniable, puis qu'apparemment cette assemblée délibérante, armée du contrat de 1532, était autre chose qu'une chambre d'enregistrement des volontés souveraines ; et ils accomplissaient leur devoir, qui était de défendre les intérêts particuliers de la Bretagne, et de les concilier avec les intérêts généraux du royaume.

On sait de reste que, parmi les trois ordres qui composaient les Etats, l'ordre de la Noblesse, de beaucoup le plus nombreux, joua le premier rôle, et fut le principal sinon l'unique champion des franchises et des libertés bretonnes. Le Clergé, dont les hauts dignitaires étaient en relations suivies avec la cour, n'avait pas l'humeur batailleuse, et fut le plus souvent animé d'un esprit de conciliation et de soumission à l'égard du pouvoir. Le mode de recrutement des représentants du Tiers, et l'action que la royauté pouvait exercer sur eux de tant de manières, ne lui permettaient pas une réelle indépendance. Le premier et le troisième ordres ne firent donc jamais d'opposition intransigeante ; et ce furent les gentilshommes, en trop grand nombre pour qu'on put agir efficacement sur eux, trop dépourvus d'ambition, malgré la médiocrité habituelle de leurs for-

tunes, pour être accessibles aux faveurs, enfin, d'autre part, placés en contact trop journalier et trop direct avec le peuple des campagnes pour en ignorer la détresse, ce furent les gentishommes qui barrèrent résolument la route aux exigences croissantes de la royauté.

Furent ils toujours politiques dans leur attitude, adroits dans leurs procédés, appréciateurs suffisamment perspicaces des besoins réels d'une monarchie, dont les prodigalités étaient souvent extravagantes et peu honorables, mais qui avait aussi à faire face à d'impérieuses nécessités? L'excellent historien dont nous étudions l'œuvre s'est bien gardé de le soutenir. Ce qu'il montre, avec beaucoup de force et d'éclat, c'est que leur opposition, légitime dans son principe, fut courageuse, désintéressée et sincère. Les membres de la Noblesse mis en évidence par leur attitude hostile avaient en perspective la prison ou l'exil, à la place des faveurs réservées aux complaisans et aux dociles Leurs privilèges personnels, on l'a trop oublié, les exemptaient du paiement de la plus grande partie des impôts qu'ils combattaient. Et il s'est trouvé, en somme, que cette Noblesse, fort maltraitée par certains écrivains, qui puisait dans sa naissance seule le droit de représenter la Province, devint, à ses risques et périls, le défenseur unique et déterminé des petits et des humbles, déjà pressurés à l'excès, et sur lesquels devaient peser d'un poids particulièrement lourd les impôts sans cesse grandissants.

Des représentants du pays défendant la bourse des contribuables contre les exigences du fisc et du pouvoir : c'est là un spectacle qui n'a plus un caractère banal, en un temps et dans un pays où l'on estime généralement que les contribuables modernes, rassurés seulement pendant les vacances de leurs mandataires, sont, le reste du temps, très insuffisamment protégés.

L'attitude non moins hostile du Parlement, déjà manifestée par les conditions dans lesquelles, le 5 juin 1764, il avait enregistré la déclaration célèbre du 21 novembre 1763, qui interprétait les édits fiscaux du mois d'avril, s'accentua plus gravement encore, quand il admit, par ses arrêts d'octobre 1764 et d'avril 1765, l'opposition des Etats à la perception des deux sols pour livre.

Qu'il y ait eu ou non alliance formelle entre les Etats et le Parlement, il est hors de doute que la plus grande conformité de vues

s'établit entre les membres de la Noblesse et ceux de la cour souveraine de la Province.

C'était inévitable. A la fin du XVIIIe siècle, et depuis longtemps déjà, la distinction primitive des magistrats « originaires » et « non originaires » avait complètement disparu. Tous ou presque tous étaient, ou avaient fini en quelque sorte par se naturaliser Bretons. Le Parlement de Rennes fut l'un des Parlements les plus aristocratiques du royaume. Il prétendait, à tort du reste, avoir toujours été « en possession du droit de ne recevoir que des gentilshommes ». Parlementaires et membres de l'ordre de la Noblesse, ayant à peu près la même origine provinciale, appartenant à la même caste, unis par des liens de parenté ou d'alliance, avaient les mêmes préjugés, les mêmes passions, les mêmes tendances, le même culte pour la patrie bretonne, inséparable de leur loyalisme envers la monarchie. Par surcroit, le Parlement, investi du droit de « vérifier » les Edits fiscaux et de présenter des remontrances, très enclin d'ailleurs à élargir les bornes de sa puissance, se considérait comme le dépositaire et le protecteur des droits, libertés et franchises de la Province. Pour toutes ces causes, il devait fatalement arriver que le Parlement de Bretagne se fit l'auxiliaire de la Noblesse dans sa résistance aux fantaisies fiscales de la royauté.

C'était une éventualité redoutable pour le duc d'Aiguillon et pour le ministère. Des efforts considérables furent faits pour la prévenir. Et, quand elle se réalisa, au cours de l'année 1764, l'irritation du pouvoir fut sans bornes.

Ces débuts si compliqués et si intéressants de ce qui allait devenir « l'affaire de Bretagne », sont exposés avec clarté par l'auteur, qui a spécialement étudié les circonstances de la démission retentissante du Parlement.

Cette détermination hautaine, et à coup sûr, elle aussi, désintéressée et courageuse, fut accueillie par les contemporains avec un enthousiasme dont les appréciations de M. Pocquet nous paraissent être un écho trop bienveillant. Il en a surtout admiré le côté chevaleresque, et il a été frappé par la force des considérations développées, le 22 mai 1765, dans une déclaration du Parlement. Oui sans doute, les magistrats avaient été justement froissés des humiliations subies

à Versailles, et qui pouvaient être de nature à compromettre leur autorité dans la province. Oui encore, ils soutenaient une thèse irréfutable, en protestant contre les arrêts du Conseil cassant leurs propres arrêts et ordonnant la perception illégale des deux sols pour livre des droits de ferme, et contre l'évocation au même Conseil de l'opposition régulièrement portée devant eux par les Etats. Il est tout aussi vrai que cette grave décision n'était pas seulement contraire à leurs intérêts matériels, et qu'elle les exposait aux rigueurs d'un pouvoir sans scrupules. — Mais, pour un grand Corps judiciaire dont le fonctionnement est indispensable à la vie sociale d'un pays, il est d'autres soucis que ceux de la susceptibilité ou de la dignité personnelles, d'autres obligations aussi que celle de protester contre les actes arbitraires d'un gouvernement. Le premier et le plus impérieux de ses devoirs consiste à administrer la justice dont le dépôt lui a été confié. En donnant brusquement sa démission, le Parlement causa dans la province d'incalculables malheurs. Le cours de la justice cessa complètement. Les intérêts civils des plaideurs furent laissés en souffrance. Les accusés, coupables ou innocents, déjà lésés par les lenteurs habituelles de l'ancienne procédure criminelle, attendirent longtemps encore dans leurs cachots, ou la détention était si dure, que l'on put enfin statuer sur leur sort. Le Parlement eut dû reculer devant des conséquences aussi lamentables. Et si sa démission mérita l'estime à raison des mobiles très hauts et très purs qui l'inspirèrent, il ne faut cependant l'approuver qu'avec des regrets, et de larges réserves.

III

C'est sur le fond de ces graves événements, et bien au-dessus de tous ceux qui y prirent part, grands personnages ou comparses subalternes, que se détachent, mises en un saisissant relief par l'auteur, les figures du duc d'Aiguillon et de la Chalotais.

Leur antagonisme personnel se confond au surplus avec la lutte du pouvoir royal contre la Bretagne. Si bien que les apologistes de d'Aiguillon sont en même temps, d'une façon parfois imprévue, les apologistes de l'absolutisme royal, tandis que les admirateurs de la Chalotais sont aussi les approbateurs résolus de la résistance et de l'indépendance provinciales.

Jusqu'ici l'histoire avait été généralement sévère pour le duc d'Aiguillon, et favorable à son adversaire. Mais ses jugements sont toujours susceptibles d'appel. Tout récemment, des écrivains consciencieux et de grand mérite, tels que MM. Carré et Marion, ont prétendu substituer la réalité à ce qu'ils considèrent comme une légende ; et, convaincus qu'ils remettaient les choses et les hommes à leur place, ils ont fort malmené la Chalotais, et entrepris la réhabilitation ou le panégyrique du duc d'Aiguillon.

Est-ce l'erreur qui a trop longtemps obscurci le jugement des historiens ? Est-ce la vérité qui vient enfin d'apparaître au grand jour ? Tel est l'intéressant problème que M. Barthélémy Pocquet s'est efforcé d'élucider et de résoudre Il ne semble pas d'ailleurs avoir beaucoup hésité ; et, laissant délibérément le duc d'Aiguillon dans le discrédit qui avait été jusqu'à présent son partage, il a replacé la Chalotais sur le piédestal dont on a voulu le faire descendre.

Mais, — et nous touchons certainement ici à ce qui caractérise principalement cette importante étude, — M. Pocquet n'a pas voulu se faire rétrospectivement l'homme d'un parti. Il ne s'est pas donné la tâche de plaider imperturbablement une thèse, quand même et par tous les moyens. Se faisant une haute idée du rôle de l'historien, il a voulu peser exactement le pour et le contre, et se prononcer en parfaite connaissance. « L'historien ne doit pas être l'avocat qui défend une cause, mais le juge qui prononce une sentence. » Pour la prononcer avec équité, il a compulsé impartialement les deux dossiers du procès, plaçant ensuite toutes les pièces, sans distinction, sous les yeux du lecteur, ainsi mis à même de contrôler et d'apprécier tout à la fois les motifs et le jugement lui-même .

Il se comprend dès lors que, dans une œuvre d'une parfaite probité historique, on ne trouve ni le parti pris de critique à l'égard du duc d'Aiguillon, ni l'admiration immuable de tout ce qu'a fait ou écrit la Chalotais. Tous deux ont leur part d'éloges et de désapprobation.

Si M. Pocquet se montre sévère pour le rôle et les actes qui valurent à d'Aiguillon une impopularité presque sans exemple, il sait réduire à leur juste valeur quelques-uns des reproches qui lui

furent adressés. Il rend justice à ses qualités d'administrateur, à ses habitudes laborieuses. Il loue la vigilance avec laquelle il sut organiser la défense des côtes. Il montre que si, dans l'affaire des « grands chemins », il eut l'imprudence de vouloir faire trop grand et trop vite, c'est bien à lui que la Bretagne a dû les voies de communication qui lui faisaient défaut. Il applaudit à ses efforts pour l'amélioration des villes où les conditions d'hygiène étaient défectueuses. Entre temps, il repousse les accusations calomnieuses, condensées dans un mot célèbre attribué bien à tort à la Chalotais, qui se produisirent après la bataille de Saint-Cast, et prouve que sa conduite y fut de tous points valeureuse et brillante. A l'occasion même du « procès », dans lequel M. Pocquet estime que d'Aiguillon joua un vilain rôle, il explique, contrairement à l'opinion parfois admise, qu'il fut résolument hostile au projet d'enlever la connaissance de l'affaire au Parlement.

Par contre, si l'auteur rend un juste hommage à la vaste intelligence, aux talents, aux vertus publiques et privées du Procureur général, s'il s'indigne, avec une émotion généreuse, contre ses malheurs immérités, il ne lui épargne pas la critique, ni même le blâme, à l'égard d'actes que tant d'autres ont approuvés ou exaltés.

De tous ces actes, les plus célèbres furent les *comptes rendus* des constitutions des Jésuites. Ils valurent de suite à la Chalotais une renommée universelle; et, par une singulière et fâcheuse fortune, ils sont aujourd'hui encore invoqués par tous les amateurs de proscriptions et de mesures arbitraires.

De tout temps, en France, les querelles religieuses ont eu le privilège d'exalter les esprits. Nul n'ignore avec quelle ardeur les idées jansénistes, combattues par les Jésuites, furent adoptées par les parlementaires, qui trouvèrent des alliés dans les « philosophes », bien que ceux-ci, au fond, confondissent Jésuites et Jansénistes, dans une même aversion. On sait encore comment les Jésuites s'étaient fait des ennemis implacables à la Cour, et avec quel empressement les Parlements, se sachant appuyés d'en haut, et encouragés par une partie de l'opinion publique, firent campagne contre la célèbre société, qu'ils n'aimaient pas.

L'un des premiers, dans l'année 1761, le Parlement de Bretagne

cita les Jésuites à sa barre, se fit remettre leurs constitutions, et ordonna à son procureur général de lui en rendre compte. Les documents intéressants cités par M. Pocquet permettent de croire que la Chalotais se mit à l'œuvre sans enthousiasme, peut-être même d'abord avec ennui et indifférence, sans parti pris hostile, et que, subissant vraisemblablement à son insu l'influence des idées en faveur dans le milieu parlementaire qui était le sien, il dut être d'une entière bonne foi en formulant à deux reprises des réquisitions sévères, que les deux arrêts du Parlement vinrent adopter.

Et cependant, en lisant ces *comptes rendus*, on ne peut, malgré leur incontestable beauté littéraire, qu'être frappé, comme l'a été M. Pocquet, de la faiblesse des raisons invoquées, et du caractère de certaines accusations dont l'énormité seule semble suffire à en montrer l'inanité.

La rigueur extrême des mesures requises, ordonnées, et impitoyablement exécutées, qui se résument en deux mots : l'expulsion et la confiscation : ne se peut expliquer que par la vivacité intolérante des passions de l'époque, et par les vices d'une organisation judiciaire qui permettait aux magistrats de créer à la fois des délits et des peines, et d'appliquer une répression à ce que l'on appellerait aujourd'hui des « délits d'opinion ». Mais cette explication n'est pas une excuse suffisante. Les principes de tolérance et de liberté sont éternels. Si les libéraux, de tous les partis, s'indignent avec raison contre les proscripteurs d'aujourd'hui, ils ne doivent pas, tout en tenant compte de la différence des temps et des mœurs, montrer trop d'indulgence pour ceux du siècle dernier. M. Pocquet ne l'a pas fait, et il faut l'en féliciter. On peut supposer que, si l'illustre procureur général revenait en ce monde, il ressentirait des doutes sur l'équité de son œuvre de 1762. Peut-être même éprouverait-il de sincères regrets, et quelque confusion, en considérant les étranges successeurs qui semblent avoir pris à tâche de la continuer et de la compléter.

L'essai d'éducation nationale, ou *plan d'étude pour la jeunesse*, présenté l'année suivante au Parlement par la Chalotais, et dont le retentissement égala celui des *comptes rendus*, tient naturellement aussi une place importante dans le livre de M. Pocquet. Là encore

il a été « sincère », en « tâchant d'être juste ». Les limites restreintes d'une analyse ne nous permettent pas de suivre l'écrivain dans son examen de cette œuvre considérable. Ce que nous voulons seulement faire ressortir, c'est la parfaite indépendance avec laquelle, après en avoir loué le mérite, et reconnu la justesse de certaines idées qu'il préconise, il critique celles qui lui paraissent injustes et dangereuses. Son admiration pour le magistrat n'enlève rien à la netteté de sa désapprobation quand il le voit, par exemple, refuser aux ordres monastiques la capacité d'élever et d'instruire la jeunesse, critiquer sans mesure le mode d'éducation des Jésuites, et proclamer en termes hautains, qui révèlent le « vieil orgueil parlementaire uni aux préjugés de race », la complète inutilité de l'instruction donnée aux enfants du peuple.

Cette dernière thèse doit gêner un peu ceux qui voient en la Chalotais « le précurseur de l'enseignement laïque. » Mais sur les deux autres points, il fut bien, en effet, un précurseur. Et s'il s'est trompé, comme il est permis de le croire, les éloges que ne lui épargnent pas les modernes sectaires peuvent être considérés comme une punition suffisante de son erreur.

M. Pocquet n'a pas voulu être moins impartial dans l'examen des autres faits et gestes, d'importance ou de notoriété moindres, de la Chalotais. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un trait, qu'il lui reproche de ne pas avoir eu une attitude suffisamment nette au cours des négociations qui précédèrent les périlleuses remontrances du 5 juin 1764.

Ces constatations montrent que l'auteur s'est efforcé d'être l'historien dont il a si bien défini le rôle. Il y a réussi ; et il a ainsi donné plus de poids et d'autorité aux jugements, parfois de grande sévérité, qu'il prononce et qu'il a le droit de prononcer : puisque, de toute évidence, « l'impartialité n'oblige pas l'écrivain à taire son avis et à dissimuler ses appréciations. »

IV

Les appréciations de M. Pocquet deviennent, cette fois sans mélange, très favorables au procureur général, et très dures pour ses adversaires, dans le second volume entièrement consacré au « *procès* ».

Depuis longtemps déjà, la Chalotais était dénoncé à la Cour, et considéré en haut lieu comme l'instigateur de la résistance bretonne, et le chef de ceux que l'on appelait « des sujets rebelles à la volonté du roi ». Il fallait donc se débarrasser à tout prix d'un procureur général aussi gênant, et on résolut de le perdre.

Le lecteur, imbu des idées modernes, et peu au courant de l'ancienne organisation du personnel judiciaire, pourrait être surpris de voir l'autorité royale recourir à une mesure de grande complication. Un procès criminel, sans bases suffisamment sérieuses, est une aventure toujours longue et délicate, et souvent dangereuse. Il eut paru plus expéditif et plus simple de révoquer le procureur général des hautes fonctions qui lui donnaient tant d'influence dans sa province. En tout cas, il eut été naturel de commencer par là.

Mais c'était impossible, à moins d'une illégalité trop patente, dépassant la mesure; et un procès criminel, tout au moins un simulacre de procès, était nécessaire pour atteindre le but poursuivi.

Les « gens du roi » au Parlement, procureurs ou avocats généraux, étaient sans doute avant tout les mandataires ou agents de la royauté, dont ils surveillaient les intérêts, en même temps qu'ils défendaient ceux de la société. Par une complication bizarre, difficile à concilier avec leurs attributions de surveillance disciplinaire sur la magistrature, ils étaient aussi les subordonnés du Parlement, qui avait ou s'arrogeait le droit de leur adresser des injonctions. Et cependant ils étaient inamovibles. Acquéreurs de leurs charges, pourvus de lettres de provision royales, et reçus par la Cour, ils devenaient, en vertu de cette triple investiture du résignant, du Roi et du Parlement, titulaires incommutables de ces offices; et ne pouvaient être dépouillés de leurs fonctions, que « pour cause de forfaiture régulièrement jugée ». Il fallait donc un procès et une condamnation

pour atteindre la Chalotais dans son honneur et l'expulser de son siège de procureur général.

Le Ministère, mal inspiré, mal conseillé par les ennemis de l'éminent magistrat, finit par s'y résoudre ; et, menant largement les choses, fit arrêter et poursuivre en même temps que la Chalotais, son fils, M. de Caradeuc, qui exerçait conjointement avec lui les fonctions de procureur général, ainsi que trois conseillers au Parlement, réputés à des degrés divers comme chefs de la « cabale » et hostiles au duc d'Aiguillon. D'autres arrestations et d'autres poursuites eurent lieu plus tard.

Pendant de longues années la France, hélas ! destinée, paraît-il, à toujours avoir une « affaire », devait être bouleversée par ce procès retentissant qui remua aussi l'Europe entière. Les controverses ardentes qu'il a fait naître ne semblent pas encore éteintes. Mais beaucoup en ont disserté sans le connaître à fond. Ils étaient excusables. Aucune étude complète n'en avait été faite jusqu'ici, sur les pièces, sur toutes les pièces elles-mêmes. M. Pocquet a comblé cette lacune, et il nous donne enfin du procès de la Chalotais un véritable « compte-rendu », d'une conscience scrupuleuse, d'une extrême précision, et d'une incomparable richesse.

L'impression qui se dégage de cette lecture est très forte et très nette. Ce procès fut à la fois ridicule, injuste et odieux.

Il a fallu à l'écrivain une patience à toute épreuve, de rares facultés d'assimilation, et un talent supérieur d'exposition, pour rendre claire et attrayante cette histoire judiciaire compliquée d'incidents innombrables, se déroulant au milieu des pérégrinations incessantes des accusés, des évolutions continuelles de juridictions et de procédure, devant des accusations insaisissables et changeantes, dont aucune n'échappe de sa part, à une discussion approfondie.

Nous voyons les accusés arrêtés brutalement, illégalement ; perquisitionnés avec un arbitraire dont les traditions ne se sont point perdues ; transférés, détenus et sequestrés, la Chalotais et son fils plus spécialement, au château du Taureau, à Rennes, à Saint-Malo, ramenés à Rennes, conduits à la Bastille ; traités durement, quoique on en ait dit ; laissés longtemps dans l'ignorance des faits imputés ; pendant longtemps aussi, réclamant vainement communi-

cation des pièces incriminées ; soumis à des interrogatoires tortueux et perfides ; privés de l'aide d'un défenseur.

Nous assistons à la marche surprenante d'un procès : confié d'abord à une commission du Conseil ; puis à la Tournelle de Paris ; ensuite à la « commission extraordinaire » remplaçant le Parlement de Bretagne démissionnaire ; peu après, au « Baillage d'Aiguillon », qui d'ailleurs se récuse ; à l'ancienne commission reconstituée à Saint-Malo sous le nom de « chambre criminelle » ; rendu plus tard au Parlement de Rennes (bailliage d'Aiguillon, toujours), évoqué enfin au Conseil du roi. — Procédure sans précédents peut-être, compliquée d'adjonctions et de disjonctions des accusés et de leurs prétendus crimes, et dans laquelle les irrégularités s'accumulèrent à un point tel que l'on peut se demander si, à un moment quelconque, elle a présenté l'apparence de la légalité.

Et quant à l'accusation même : dès l'origine, les chefs sont en si grand nombre, et si élastiques, que, visiblement, le ministère incrimine au hasard, avec le vague espoir que la complaisance des témoins ou la docilité des premiers juges, simples « commissaires » triés sur le volet, permettront d'extraire de ce fouillis quelques charges, et faciliteront une condamnation. Mais rien n'apparaît. Tous les efforts sont vains. Alors ils se concentrent. C'est, après tout, la Chalotais qu'on veut atteindre. Les autres importent moins.

D'Aiguillon suggère bientôt, et fait délivrer les « lettres patentes de disjonction » préparées par lui et contresignées par son oncle Saint-Florentin.

Elles ordonnaient au Parlement de Rennes de juger à part, en dehors de tous autres accusés et de tous autres faits, qui semblaient ainsi virtuellement abandonnés, la lettre et les deux billets anonymes « injurieux à Sa Majesté », dont s'était déjà occupée la Tournelle de Paris. La lettre était l'œuvre d'un pauvre garçon nommé Bouquerel, qui avouait l'avoir écrite de son plein gré, sans la participation de personne ; et les billets anonymes étaient imputés à la Chalotais, auquel, par surcroit, on osait reprocher d'avoir inspiré la lettre. Bouquerel n'était vraiment guère là que pour la figuration. La participation de la Chalotais à sa lettre était insoutenable. Et de cette immense procédure il ne restait plus en réalité qu'un seul

accusé et un seul chef d'accusation : la Chalotais et les billets anonymes adressés à Saint Florentin.

Tout a été dit, maintes et maintes fois, sur ces billets anonymes qui forment l'incident le mieux connu de l'affaire. Cette accusation était d'une extraordinaire absurdité. Que répondre à ce passage du *second mémoire* de la Chalotais ? « Je conviens qu'il est assez humi-
« liant d'être accusé d'avoir écrit des billets aussi bêtes, aussi gros-
« siers, aussi insolents, mais il me semble que c'était une raison
« pour ne pas m'en soupçonner. Il faut qu'on me suppose avoir été
« en démence, car il n'y a qu'un fou qui puisse écrire des choses
« pareilles. Il faudrait de plus que je fusse un sot de vouloir garder
« l'anonyme et d'envoyer des billets écrits de ma main à M. de Saint-
« Florentin, qui a peut-être cinq cents lettres de moi dans son
« bureau. » Les expertises légendaires auxquelles fit procéder la justice n'eurent d'autre résultat, malgré l'unanimité d'experts aussi solennels que présomptueux, que de jeter une note parfois comique parmi les tristesses du procès. A l'aide des *facsimile* que M. Pocquet a eu l'heureuse idée d'intercaler dans l'ouvrage, les lecteurs peuvent se rendre aisément compte qu'il n'existe aucune ressemblance entre l'écriture des billets et celle des pièces de comparaison. Mais, et c'est ici qu'il faut admirer la science et l'ingéniosité des experts, ils ont découvert que l'écriture des billets est une écriture déguisée. Si elle présente des analogies avec l'écriture de la Chalotais, elle présente encore plus de différences. La Chalotais a donc voulu contrefaire sa propre écriture ; et, plus il a pris soin de la contrefaire, plus il est prouvé que cette écriture est de sa main ! Oui décidément, les expertises en écriture présentent des garanties suffisantes pour l'administration de la justice.

Le Parlement de Bretagne, — c'était toujours encore le « Bailliage d'Aiguillon », — ne se montrait pas convaincu de la culpabilité : il laissait même transpirer l'opinion contraire, et manifestait une répugnance invincible à statuer définitivement. C'était l'effondrement probable de l'édifice laborieusement échafaudé.

Le ministère, affolé et ne sachant plus comment sortir d'embarras, recourut au moyen suprême, l'évocation du procès, de tout le procès, au conseil privé du roi.

Cette fois, comme il fallait en finir et tout liquider, il ne fut plus question seulement de la Chalotais et des billets anonymes. Les lettres patentes de disjonction furent rapportées. Le Conseil ramassa tous les accusés, dont le nombre s'élevait alors à quatorze, toutes les accusations, toutes les procédures, traînant un peu partout, éparpillés çà et là au cours de cette incohérente parodie judiciaire, et commença gravement, comme s'il eut été vraiment un tribunal, l'étude des 5408 rôles représentant les copies de pièces du procès.

Cette dernière phase de la procédure, non moins illégale que les autres, se terminait au bout de quelques semaines par un coup de théâtre inattendu.

A la séance du Conseil, du 22 décembre 1766, présidée par le roi en personne, Le Noir fit un long exposé de l'affaire de Bretagne. Il se montra impartial, et c'était une nouveauté. Il reconnut, à l'égard des différents accusés, l'insuffisance des charges, même de celles tirées des expertises. Il les recommanda tous à la clémence du souverain.

La « clémence » n'avait là rien à faire. Les accusés, puisque, régulièrement ou non, ils étaient placés sous le coup d'accusations formelles, avaient droit à la justice. Et, du moment que la preuve de la culpabilité n'était pas faite, il ne restait plus qu'à proclamer leur innocence.

Louis XV ne le comprit pas, ou ne voulut pas le comprendre. Il se borna à ordonner l'extinction des délits, des accusations et des procédures. « Nous éteignons et assoupissons pour toujours, déclara-« t-il au Conseil, le souvenir du passé par un acte de notre pouvoir « suprême. Nous aurons la satisfaction de ne point trouver de cou-« pables... Nous voulons que les faits et délits mentionnés aux « procédures demeurent dans l'oubli, imposant à cet effet et sur le « tout un silence absolu... » Puis, dans une autre déclaration du même jour au Parlement de Paris, il ajoutait : « au surplus, je ne « rendrai point ma confiance ni mes bonnes grâces à mes deux « procureurs généraux au Parlement de Bretagne, que j'ai jugé à « propos d'éloigner de cette province ». La Chalotais et Caradeuc furent en effet envoyés à Saintes, dans un exil qui devait durer plusieurs années. De telle sorte que le monarque, de qui cependant

alors était censée émaner toute justice, frappait d'une véritable peine deux hommes, auxquels on enlevait leurs juges, qu'aucune décision régulière n'avait reconnus coupables, et qui, par cela seul, étaient réputés innocents.

Des mesures analogues furent prises à l'égard des autres accusés. Quelques-uns d'eux cependant furent simplement remis en liberté.

C'était le digne couronnement d'une œuvre mauvaise. Commencé par l'arbitraire, poursuivi en pleine illégalité, le procès finissait par un déni de justice.

Tels sont, dégagés de mille détails secondaires, dont l'intérêt n'est pas moindre, les principaux événements racontés dans le deuxième volume, qui s'arrête à la déclaration royale du 22 décembre 1766.

V

Nous avons fait ressortir le mérite dominant d'un ouvrage dont l'auteur s'est attaché à donner aux faits et aux personnes leur véritable caractère, en recherchant impartialement dans tous les documents, parfois contradictoires, les éléments de nature à éclairer sa religion. Il nous reste, en terminant, à indiquer sommairement les sources où il a puisé.

Depuis plus de dix années, M. Barthélemy Pocquet préparait ce nouveau travail. Archives Nationales, dont la richesse est immense ; archives du ministère de la Justice, inexplorées jusqu'ici ; bibliothèque de l'Arsenal, bibliothèque Nationale ; archives départementales d'Ille-et-Vilaine ; archives du Parlement de Rennes, qui sont une mine inépuisable ; archives municipales de plusieurs villes bretonnes ; il a tout fouillé, tout compulsé, tout contrôlé, avec une infatigable patience. Mais, en dehors de ces documents pour la plupart officiels, il en était d'autres complètement inédits, et d'égal intérêt.

Dans ses propres papiers de famille, dans des archives particulières qui lui ont été libéralement ouvertes, comme celles du château de Keranroux, où vécurent les La Fruglaye, du château de Caradeuc, habité encore par les descendants de la Chalotais, du château du Plessix de Vern, qui fut la résidence préférée du procureur général,

dans d'autres collections privées mises à sa disposition par des Bretons, il a trouvé d'innombrables renseignements contribuant à jeter une vive lumière sur les événements du temps, et sur tous ceux qui, de près ou de loin, y furent mêlés.

Il a enfin recherché passionnément les documents imprimés, brochures, arrêts, plaidoyers, mémoires libelles, publications, de toute sorte qui foisonnaient alors ; et, ne négligeant aucun détail, il en a extrait tous ceux qui présentaient un intérêt appréciable.

L'abondance et le discernement de pareilles recherches, appliquées non seulement aux faits essentiels, mais encore à ce que l'on appelle communément les « petits dessous » de l'histoire, particularités locales, caractère et vie privée des personnages, menus incidents journaliers se rattachant à ceux de plus grande importance, expliquent l'attrait persistant qui se dégage de cette œuvre. Ce ne sont pas des figures froides et compassées qui s'y meuvent silencieusement dans la pénombre d'un passé déjà lointain. Ce sont des personnes vivantes qui parlent, agissent, se croisent sous nos yeux, dans un milieu bien éclairé et à une époque qui deviennent nôtres, parce que l'historien a su nous y transporter. Nous pénétrons au logis de Vern, où l'existence intime de la famille la Chalotais est racontée dans des pages tout-à-fait charmantes. Nous nous mêlons, au fond des boutiques de libraires, où se rassemblaient alors les amateurs de nouvelles, puis à travers les places ou les rues du vieux Rennes, aux groupes qui discutent et s'agitent, dans l'attente anxieuse des événements Nous sommes tentés de prendre une part active aux démêlés des parlementaires, dont toutes les figures nous deviennent familières. Nous assistons, en pleine réalité, du haut d'une tribune spécialement construite par M. Pocquet pour ses lecteurs, mais qui sera bientôt trop exiguë pour les contenir, aux séances étonnamment tumultueuses des Etats de Bretagne. Et telle est sa façon, la vraie, la bonne, d'écrire l'histoire, dont Michelet a dit un jour qu'elle devait être avant tout une « résurrection ».

Un style alerte, élégant, très simple, parfois aussi de haute allure, quand le sujet s'y prête, une bonne méthode d'exposition, assurant la clarté du récit, complètent la physionomie d'un ouvrage de premier ordre, dont la place est marquée dans la bibliothèque de

tous ceux qui s'intéressent à la Bretagne, et à l'histoire générale de la France.

Les annotations trop touffues et prodiguées sans mesure ont l'inconvénient d'être encombrantes et de gêner le lecteur. M. Pocquet a su éviter cet écueil. Mais, dans un livre d'érudition et de polémique historique, il ne pouvait échapper à la nécessité de nombreux renvois, qui permettent le contrôle, et dont le développement, toujours discret, allège heureusement la narration et la discussion du texte principal.

Dans un tome troisième, dont l'apparition ne tardera pas, M. Barthélemy Pocquet racontera les autres événements qui terminent cette « affaire de Bretagne » : la nouvelle explosion du sentiment national breton, les luttes d'une âpreté croissante, la capitulation du Pouvoir, la chute du duc d'Aiguillon, le rappel de l'universalité du Parlement, et la réparation triomphale tardivement accordée aux procureurs généraux. Ce dernier volume sera attendu avec impatience. Sans nul doute, il obtiendra le succès éclatant des deux premiers.

G. DE LA PINELAIS.
Ancien avocat général.

DANS LA MER D'ISLANDE

(Suite[1])

4 juin, samedi. — Que sont devenus, depuis hier, les lointains du large? Les immensités vides ont été comblées, remplies par les impalpables mousselines qui toujours nous enserrent. Cela devient d'une grande tristesse ; « le calme de cette obscurité blanche endort l'esprit, » et les sinistres beuglements de la *corne à brume* ne sont pas de nature à le réveiller. On a de la peine à enfiler de suite quelques idées, on n'en pourrait sûrement pas aligner beaucoup. — Malgré « la musique des brumes », on n'a réussi que tout juste à éviter un abordage avec une goëlette dont le nom n'a pu être déchiffré et qui s'est évanouie, vaisseau fantôme, dans le brouillard glacé. Glacé, oui, car le froid persiste (+ 1°). C'est l'été des mers d'Islande...

5 juin, dimanche. — Mauvais temps, — comme tous les dimanches depuis notre départ de France. « La guigne continue! »

Dans la soirée, un calme relatif s'est produit ; la brume s'étant changée en pluie, la mer est *tombée* un peu. Nous avons, alors, aperçu six goëlettes dont le voisinage n'est pas rassurant — dans la brume bien vite revenue. Désespérante et morne, elle nous isole de tout. Rien ne vient rompre la monotonie de ces journées énervantes et sans fin, — pas même un combat entre espadon et baleine. Ce n'est point chose rare, pourtant, dans ces parages : l'espadon poursuit son ennemi monstrueux qui, souvent, ne mesure pas moins de 20 ou 25 mètres de longueur ; l'ayant atteint, il lui porte de terribles coups d'épée. Tous deux bondissent hors de l'eau, et dans le grand silence des espaces mornes retentissent, aigus et puissants,

[1] Voir le fascicule de juin 1900.

leurs cris de douleur et de rage. — Quand un navire baleinier a la bonne fortune d'être témoin de ces terribles luttes, il n'a plus qu'à manœuvrer adroitement pour recueillir les dépouilles opimes du monstre vaincu.

7 juin, mardi. — Hier, c'était encore « l'insondable ennui » dans la brume, et puis le *calme blanc*, c'est-à-dire que rien ne bougeait dans l'air et sur l'eau ; « on aurait dit que toutes les brises étaient épuisées, finies ». Aujourd'hui nous avons été plus heureux : la brume ne s'est pas dissipée, précisément, mais elle s'est tassée, sombre et menaçante, à l'horizon qui de nouveau s'est dessiné à l'entour, — et dans cet horizon assez restreint il y avait une dizaine de navires pêcheurs. Nous avons été appelés par quatre d'entre eux, et le docteur a soigné cinq malades.

Le premier navire que nous avons visité — *l'Espérance*, de Dunkerque — se trouvait assez loin de nous ; *l'Eclair*, de Paimpol, qui était à un bon mille plus éloigné encore, nous appelle à son tour. Nous demandons à nos rameurs s'ils ont fait, ce matin, une bonne provision « d'huile de bras », et nous décidons de continuer notre course.

Notre petite baleinière semblait, vraiment, une coquille de noix perdue sur l'Océan. L'inquiétude qui nous serrait un peu le cœur n'avait pas pour cause, cependant, la petitesse de notre embarcation, mais bien le retour éventuel et rapide de la brume nous surprenant loin du *Saint-Paul*. Nous en fûmes quittes pour la peur.

Le péril évité ce matin, s'est représenté ce soir, grave et imminent, quand nous nous sommes rendus à l'appel du navire paimpolais, la *Marthe*. A peine y sommes-nous arrivés, que le banc de brume se met en mouvement, roulant vers nous ses masses onduleuses. Les consultations médicales sont vite données, les lettres distribuées, les bonnes causeries écourtées ; nous sautons dans notre baleinière et : « En avant, ferme ! » Mais plus vite que nous avance la brume : elle nous gagne, nous enveloppe ; elle s'épaissit. Nous ne distinguons plus la *Marthe* que nous venons de quitter ; le *Saint-Paul* transparaît encore, mais très imprécis, comme un vaisseau-fantôme ; à son tour il s'évanouit. Et notre frêle embarcation (5 mètres de longueur) se trouve enveloppée dans le nuage blanchâtre, uniformément triste, qui nous dérobe même, presque, la vue des

flots et nous tient emprisonnés dans un tout petit espace. Perdus ? non ! il y a le cornet de brume, objet de nos fréquentes malédictions, et dont nous reconnaissons en cette circonstance la grande utilité. Nous avons la chance d'être assez rapprochés pour entendre ses appels qui, à notre intention, se font pressants et prolongés ; il nous indique la direction à suivre, et nous sauve.

Il arrive assez souvent que ces appels de la corne à brume ne suffisent pas pour indiquer la bonne direction ; c'est qu'il y a quelque chose d'étrange et d'inexpliqué dans ces bancs de brume qui « agissent souvent comme un mur, dit M. A Fauvel, et répercutent le son dans une direction tout opposée à celle dont il vient. » Aussi les plus puissantes sirènes ne sont quelquefois d'aucune utilité pour prévenir les collisions entre navires.

Enfin, nous avons été tout heureux de nous retrouver sur le pont de notre *Saint-Paul*, après avoir été bien près, peut-être, de nous perdre sur les flots endeuillés...

Pour rendre moins dangereuse pareille éventualité, les *règlements* — jamais suivis — recommandent de mettre dans notre baleinière, quand nous nous en allons ainsi au péril des brumes, une boussole, du biscuit et de l'eau douce, afin que si nous venions à nous égarer, nous ne mourrions pas — trop vite ? - de faim et de soif et que nous puissions nous orienter.

Je comprends mieux maintenant que ce danger soit le plus redouté de nos *terres-neuvas*. Ils ne pêchent pas, comme nos *islandais*, de leurs navires restés sous voiles, *en panne*, mais dans leurs doris (petite embarcation à fond plat, de 4 ou 5 mètres de longueur). Chaque doris est montée au moins par deux hommes qui, tous les jours, s'en vont à plusieurs milles élonger ou lever leurs lignes. Si, pendant qu'ils procèdent à ces opérations pénibles et longues elles durent assez souvent dix et même douze heures consécutives), le mauvais temps survient ou bien la brume épaisse et fréquente là-bas autant qu'ici, qu'arrive-t-il ? La tempête ne submerge pas toujours les doris qui tiennent fort bien la mer, mais elle les empêche de rallier leur navire. De même la brume : impénétrable, elle enserre comme un linceul floconneux ces fragiles embarcations

perdues sur l'immensité et qui ne peuvent pas se diriger et s'orienter, car il ne s'y trouve point de *compas*. Point de vivres non plus, ni d'eau douce. Le résultat dans les deux cas c'est, souvent, la mort par le froid, par la faim ou la soif. En 1896, on a compté 163 doris ainsi en dérive et, sur ce nombre, 32 ont complètement disparu...

Tantôt, au moment où ce danger était un peu le nôtre, je me rappelais l'histoire d'un de nos matelots de l'an dernier : ancien pêcheur de Terre-Neuve, il me racontait être resté ainsi trois mortelles journées perdu sur la grande mer, mourant de faim et de soif. Au moment où, devant son camarade qui délirait, il se laissait aller lui-même à un sombre désespoir, un navire les rencontra et les sauva. — Beaucoup d'autres, hélas ! ne sont pas favorisés à temps de ces rencontres providentielles, et alors, raconte M. Ch. Le Goffic, « on les trouve dans le fond de leur doris, roides sous une couche de givre, morts après avoir mangé la paille de leurs bottes. Une doris de la goëlette *Progrès* est restée perdue sur le Banc six jours et six nuits ; l'un des hommes qui la montaient, le novice Bertrand, avait les pieds gelés, les orteils tombés, et sa chair s'en allait par morceaux avec ses habits. Sur une doris du *Vaillant*, les hommes, la faim aux dents, avaient dépecé le cadavre d'un de leurs camarades, ne laissant que les intestins et la tête ».

Vrai, ce passage de Sur la Côte que je viens de transcrire me donne le frisson. Brrr ! ! en voilà une réjouissante éventualité en perspective !...

8 juin, mercredi. — Encore une bonne journée qui, en outre, a été fort belle pour l'Islande, et ceci n'était pas arrivé depuis assez longtemps.

Vers minuit et demi, la brume s'est retirée dans les lointains et nous avons retrouvé, avec une joie tout intime, le soleil et ses resplendissements sur les flots tranquilles et très bleus. Matinée superbe ; il faisait un peu froid, néanmoins le gai soleil invitait à rester sur le pont ; et on y restait, le cœur dilaté, l'esprit reposé, les yeux emplis de clarté et d'espace. Nous avons fait partager notre bonheur à nos vêtements, à nos chaussures, à un tas de choses qui moisissent — avec nous — dans l'humidité de nos pauvres cabines. Vers 4 heures, le banc de brume qui, tout le

jour, se dressait dans les limpidités transparentes de l'horizon, a repris possession de tout, étendant sous le ciel son voile humide et lourd.

Nous avons eu tout de même notre « rayon de soleil », et nous en avons profité : favorisés par une bonne brise faisant filer près de 10 nœuds, nous avons communiqué avec 8 des navires en vue. Appelés par *Eglantine*, de Paimpol, où le docteur a donné deux consultations, puis par *Belle-Hélène*, de Dunkerque, qui n'avait qu'un malade. Au moment où, reconnaissant la *Pervenche*, nous nous disposons à lui porter ses lettres, de nouveau la brume nous enveloppe ; notre capitaine refuse de nous laisser partir. Cependant, les deux navires étant très rapprochés, le capitaine de la *Pervenche* est venu lui-même chercher ses lettres dont deux provenaient de l'Annam ! Elles ont parcouru, de l'Annam à la mer d'Islande, un joli bout de chemin, et leurs auteurs — des marins du stationnaire de là-bas, sans doute — ne pensaient guère, j'imagine, qu'elles seraient remises à leurs destinataires en ces lieux et en ces conjonctures. — Ce jeune capitaine qui n'avait pas encore rencontré le *Saint-Paul* a paru, ainsi que les deux hommes qui l'accompagnaient, touché de notre accueil ; je leur ai tout montré à bord, et leur ai fait donner... un pain. Ils n'en avaient pas mangé depuis le départ du pays.

La *Pervenche* a perdu son mousse le 14 mai.

Cet enfant est tombé du bastingage en « ... faisant ses besoins. » *Un homme à la mer !* Quand ce cri sinistre a retenti, l'infortuné se trouvait déjà à plus de cent mètres du navire, nageant, se maintenant sur l'eau avec la suprême énergie du désespoir. Au plus vite on vire de bord pour l'aller sauver. « Tiens bon, mousse, tiens bon ! on arrive ! » Oui, on arrive ; on est arrivé... On lui lance un filin ; mais le malheureux mousse, à bout de forces, disparaît sous la quille du bateau !.. — Pauvre enfant (de 14 ans), et pauvre mère que la sienne !..

L'homme qui, près de Rockall, a disparu du *Paul*, a dû se perdre de la même façon, avoue tout bas le capitaine ; mais « on aime mieux dire que c'est en puisant de l'eau dans la mer qu'il est tombé par-dessus bord. »

Conçoit-on qu'il n'y ait pas, à bord de nos navires pêcheurs, de

poulaines ou un ustensile pouvant en tenir lieu ? On vient de voir quelles sont parfois — et plus souvent qu'on ne le dit — les lamentables conséquences de cet état de choses[1].

9 juin jeudi, (Fête-Dieu.) Rencontré sur le banc de Langanœs la *Pierrette*, de Paimpol, dont le capitaine est venu à notre bord, avec deux hommes, pour consulter le médecin, — puis le *Sans-Gêne* à qui nous avons causé en passant. Rencontré aussi, ce soir à 6 h., au nord-est de la même pointe, *Marivonic* et *Perce-Neige*. C'est tout.

Nous nous rendons, décidément, à l'ouest de l'Islande par le nord, dans l'espoir d'être utiles aux *Binicais* et *Briochins* qui s'y tiennent constamment. Il s'y trouve aussi, à cette époque, bon nombre de Dunkerquois. Aussi bien, nous ne pourrions presque rien faire dans l'est, d'ici à quelques semaines, à cause de la brume qui va régner de plus en plus sur la mer.

Passés trop au large de la pointe très allongée et très étrange de Langanœs ; impossible d'y rien distinguer, pas même quelques-uns des millions d'oiseaux qui ont établi là leur domicile préféré et l'ont tapissé de guano. — Nous sommes maintenant dans le véritable océan glacial, puisque nous avons dépassé le cercle polaire (qui tangente, juste, la pointe la plus septentrionale de l'île) ; nous ne verrons pas ce soir, néanmoins, le *soleil de minuit* : partout des nuages noirs et sinistres nous inondent d'une pluie serrée — et pas trop froide. Nous avons toujours du feu au *carré*, et beaucoup de mains sont ornées d'engelures. Est-ce vraiment le mois de juin ?

De mon mieux j'ai célébré la fête très belle et très douce du Saint-Sacrement. Plus encore qu'à l'ordinaire, j'ai voulu tenir compagnie au Maître dans sa cabine du bord. La petite étoile perdue là-haut dans les profondeurs bleues du firmament, je sais que c'est un monde ; la petite hostie perdue et cachée dans le mystère de l'humble taber-

[1] Outre une cause de danger, cela devient aussi « une cause de malpropreté honteuse. On urine sur le pont, on y fait même les plus gros besoins à moins qu'on ne veuille se donner la peine de monter sur le bastingage en se tenant aux haubans de manière à ce que les matières fécales tombent à la mer... Il arrive parfois que le roulis enlève l'homme et le jette à l'eau. La campagne de 1898 a vu périr ainsi, à ma connaissance, un matelot et un mousse de la flotille paimpolaise. » (*Nos pêcheurs d'Islande, hygiène et pathologie professionnelle*, par le Dr Chastang, médecin de 1re classe de la marine. Extrait des *Archives de médecine navale*, — prix d'Hygiène, 1898.)

nacle, je sais que c'est mon Dieu. Et comme en une circonstance bénie, je dis avec toute ma foi et tout mon amour : « O Eucharistie, pain des anges, vin et froment des vierges, Dieu caché, vous êtes l'aliment des cœurs avides et purs. Vous seule pouvez calmer la faim et la soif des âmes. Vous seule pouvez vous offrir comme un objet assez divin et assez doux au besoin d'aimer, aux flots de tendresse qui débordent des cœurs jeunes et des âmes virginales. En vous seulement est l'Ami, l'Aimé, l'Adoré. Sur la sombre route d'ici-bas vous êtes le pain des voyageurs, le pain des forts ; vous faites marcher toujours par les *droits sentiers* de la vérité, de la justice et de l'honneur, malgré les aspérités du devoir, les meurtrissures du sacrifice et les saintes blessures de l'immolation ; vous êtes le grand Viatique dans la montée vers l'éternelle communion à votre divinité, à votre bonheur et à votre gloire... »

12 juin, dimanche. — Voici, depuis notre départ de France, le premier dimanche passé tranquillement ; temps calme et doux (+ 10°). Aussi on est resté presque constamment sur le pont. Mais nous n'avançons pas : seulement 9 nœuds de midi à 8 h. du soir ! Toujours des contre-temps avec ces malheureux voiliers : ou il n'y a pas de vent, ou il est contraire, ou il est trop violent, que sais-je ?

A 8 h., la brume se dissipe pendant quelques minutes. Nous apercevons au loin, très loin, des points noirs que nous prenons d'abord pour des navires, puis pour des rochers... inconnus.

Où sommes-nous ? Est-ce que, depuis que la brume a empêché de *faire le point*, les courants nous auraient entraînés hors de notre route, à la dérive jusqu'au Groënland ? Mais voici qu'un rayon de soleil vient mettre sa féerie sur ces prétendus rochers, y allumer une lueur rose et bleue-pâle aux reflets ravissants. Plus de doute : ce sont des *icebergs !* Il y a du mirage, il est vrai, néanmoins ils doivent être très élevés pour être aperçus de si loin...

Hélas ! la brume revient, le calme plat immobilise notre pauvre voilier. Et si le courant porte sur nous ces énormes banquises !... —

11 h La brume se dissipe tout à fait. Les *icebergs* ne sont plus qu'à 2 ou 3 milles ; mais, grâce à Dieu, le courant les pousse dans une autre direction : et puis, la brise s'est levée, et nous pourrions fuir...

Ces *icebergs* constituent un redoutable danger, surtout pour les

voiliers que les vents contraires ou le calme plat empêchent de fuir. Les vapeurs ne sont pas à l'abri de ce péril : l'an dernier, en se rendant d'Islande à Terre-Neuve, la *Manche* a fait une terrible rencontre de cette sorte qui faillit la couler. Elle s'en tira heureusement — avec des avaries sérieuses. Le *N.-D. de Salut* voulant arriver vite à Saint-Pierre-Miquelon, en avril 1897, fit route trop au nord. Pris et emprisonné par les glaces qui l'entraînaient dans leur dérive vers le sud, il fut durant de longues heures en perdition. Il y avait, à bord, plus de 1300 personnes !

Il arrive souvent, ici, que la banquise s'abat contre le navire et, en quelques coups, le brise. Le 20 avril 1876, la *Dunkerquoise* est surprise et écrasée ainsi par les glaces. Son équipage se composait de 22 hommes. Le second, le mousse et neuf hommes s'embarquent dans l'unique canot du bord, sur l'ordre du capitaine. « L'embarcation ne pouvant pas contenir plus de monde, a raconté l'un des survivants, nous réussissons à gagner la goëlette de Paimpol, *Astre-des-mers*. Le capitaine de ce navire tenta de sauver nos camarades restés sur un *iceberg ;* mais la banquise sur laquelle ils s'étaient réfugiés était entourée d'une grande quantité de glaces flottantes qui en rendaient l'approche impossible. Nos camarades essayèrent de passer de glace en glace, mais durent y renoncer et nous firent un signe de découragement qui était aussi un signe d'adieu. A la nuit l'*Astre-des-mers* dut s'éloigner. Le lendemain il revint sur les lieux du naufrage, mais ne trouva nulle trace de nos malheureux camarades... »

J'avoue avoir appréhendé plus d'une fois, pendant nos croisières au nord de l'île et dans la brume, d'être réveillé en sursaut par une désagréable rencontre de cette sorte. — Les glaces sont très fréquentes dans ces parages, et c'est de leur passage ou de leur stationnement le long des côtes que dépend la douceur plus ou moins grande de l'été. Et ce n'est pas seulement l'Islande, paraît-il, qui est intéressée à la circulation ou au stationnement des glaces, mais aussi l Europe. « L'expérience a démontré que lorsque la côte septentrionale de l'île arrête de vastes nappes de glace, les étés sont chauds en Europe et froids en Islande ; si, au contraire, les glaces dérivent vers le sud, l'Islande jouit d'une douce température, tandis que le froid sévit en Angleterre et dans le nord de l'Europe. On se demande ce qui

adviendrait si l'Islande venait à disparaître dans les profondeurs de l'Océan sous l'action des mêmes forces volcaniques qui l'ont soulevée du sein des eaux. La Norwège n'aurait plus aucune protection contre les frimas du Groënland, le nord de l'Angleterre deviendrait inhabitable, et le Groënland deviendrait sans doute de nouveau une *Terre-Verte*, comme au temps d'Erik le rouge. Comme on le voit, l'Islande joue un rôle très important dans la physique du globe : elle oppose une barrière à l'envahissement des glaces polaires, et rétablit les courants dans leur direction normale en recevant et modérant les froids arctiques et les tempêtes qui en sont la conséquence. »

Ce n'est pas sans raison que cette île désolée a reçu le nom de *Terre de glace* (Iceland) ; c'est vraiment en effet le pays de la glace. « On ne peut nier que les glaces n'aient été un des puissants agents qui ont criblé de fiords le littoral de l'Islande. Ce qui pourra donner une idée de l'immense étendue des glaces accumulées autour de l'Islande dans les temps modernes, c'est la grande banquise qui se trouvait naguère entre la côte septentrionale de l'île et la côte orientale du Groënland. Cette banquise, qui couvrait plusieurs milliers de lieues carrées, stationna pendant quatre siècles à la même place, suivant la tradition, et se rompit tout à coup en 1817. Depuis lors on a vu se former d'autres champs de glace couvrant d'immenses superficies[1]. »

Puisque je suis en train de prendre des notes, je transcris encore le passage suivant du même ouvrage, — le plus intéressant, d'emblée, que j'ai lu sur l'Islande. « Une vaste portion de l'île est ensevelie sous une éternelle carapace de glace ; auprès des immenses *jökulls* de cette contrée polaire, les glaciers des Alpes ne sont que des miniatures ; le glacier d'Aletsh, le plus grand de l'Europe, n'est qu'un point imperceptible en comparaison du *Vatna Jökull* qui recouvre un territoire aussi étendu que le canton de Berne. Le cinquième du territoire de l'Islande est recouvert de glaciers. Le *Vatna Jökull* recouvre, à lui seul, la dixième partie de l'île, — plus de 3000 milles carrés, d'après Watts ; le *Breidamark* occupe une superficie

[1] *La Terre de Glace, — Feroë, Islande,* par Jules Leclercq, p. 73.

de 800 kilomètres carrés et recouvre une plaine qui était, au XIVe siècle, une des plus fertiles et des plus habitées du pays[1]. »

Bon ! voici que grâce à Jules Leclercq je viens de faire une excursion à terre, à la recherche des glaces, comme s'il n'y en avait pas assez dans l'Océan glacial ! — Ce soir, la brume en enroulant ses « impalpables mousselines blanches », nous a permis d'apercevoir de loin — 20 ou 25 milles — cette terre si étrange et qui semble appartenir à notre globe, à peine : c'est le *Cap Nord* dressant à pic sa masse noire et imposante contre les assauts toujours renouvelés du terrible Océan hyperboréen. Tous les autres sommets resplendissent sous leur manteau d'hermine ; on dirait des coupoles gigantesques étincelantes de blancheur. Et le triste soleil boréal épand surtout cela, à 11 h. du soir, une lumière indéfinissable. Les Basques appellent la lune « *il argia*, une lumière morte. » Le *nocturne* soleil d'Islande semble mériter cette appellation non moins que « l'astre des nuits. »

13 juin, lundi. — Aux rêveries d'hier a succédé aujourd'hui l'action. Rencontré au large du Cap Nord une dizaine de goëlettes, — de Dahouët, Gravelines et Dunkerque. Pour deux d'entre elles nous avions des lettres qui ont été accueillies avec d'autant plus de joie qu'elles étaient inattendues. Le docteur a soigné deux malades. — Nous n'espérions guère, ce matin, pouvoir communiquer avec ces navires : le ciel était très menaçant ; les nuages uniformément noirs comme de l'encre tamisaient une lumière blafarde; sur les flots endormis et lourds qui semblaient ne pouvoir plus se soulever, régnaient une immobilité et un silence donnant l'impression de la fin des choses.

14 juin, mardi. — Encore une *bonne* journée, et elle a commencé de grand matin (1 h. 30), par la visite de *Sirius* (de Calais) qui demandait le médecin. Nous avions dans notre horizon une nombreuse flottille. Tous les navires saluent le *Saint-Paul*, quatre mettent leur pavillon en berne pour demander aide et assistance. Et dans la baleinière le médecin et l'aumônier se rendent, comme de coutume, à leur appel.

Avant 8 h., nous avions visité 9 navires, et un dixième un peu plus tard dans la matinée.

[1] *Ibid.*, pp. 123, 165, et passim.

Nous sommes heureux de pouvoir remplir ainsi notre mission charitable, et pourtant c'est loin d'être amusant... Lorsque, au large, nous nous rendons à bord des navires qui nous réclament ou pour lesquels nous avons des lettres, la brume n'est pas le seul ennui — j'allais écrire ennemi — à craindre. Le temps, dans ces latitudes, est très variable (on a parfois les quatre saisons dans la même journée) et une violente rafale de vent succède tout à coup au calme plat. — A 2 h., ce matin, le temps était superbe, le soleil presque chaud brillait dans un ciel sans nuages, les flots apaisés resplendissaient en un miroitement d'argent... « Quand je fus au milieu de la route, voyant loin de moi, l'un en avant, l'autre en arrière, les deux immobiles navires, je pris conscience d'un tête à tête bien imposant et bien solennel avec les grandes eaux silencieuses. Dans ce canot frêle, aux rebords très bas où ramaient nos matelots, je cheminais sur un désert oscillant, fait d'une nacre bleue très polie où s'entrecroisaient des moirures dorées. Il y avait une houle énorme, mais molle et douce, qui passait, qui passait sous nous, toujours avec la même tranquillité, arrivant de l'un des infinis de l'horizon pour se perdre dans l'infini opposé : longues ondulations lisses, immenses boursouflures d'eau qui se succédaient avec une lenteur rythmée, comme des dos de bêtes géantes, inoffensives à force d'indolence. Peu à peu, soulevé sans l'avoir voulu, on montait jusqu'à l'une de ces passagères cimes bleues ; alors, on entrevoyait, un moment, des lointains magnifiquement vides, inondés de lumière, tout en ayant l'inquiétante impression d'avoir été porté si haut par quelque chose de fluide et d'instable, qui ne durerait pas, qui allait s'évanouir. En effet, la montagne liquide bientôt se dérobait, avec le même glissement, la même douceur perfide, et on redescendait. Tout cela se faisait sans secousse et sans bruit, dans un absolu silence. On ne savait même pas bien positivement si l'on redescendait soi même ; avec un peu de vertige, on se demandait si plutôt ce n'étaient pas les horizons qui s'effondraient par en dessous, dans des abîmes .. Et maintenant, on était de nouveau au fond d'une des molles vallées, entre deux montagnes aux luisants nacrés, qui se mouvaient, — l'une en fuite, celle d'où l'on venait de glisser si aisément, et l'autre toute pareille, qui s'approchait mena-

çante. » — J'ai voulu emprunter à Pierre Loti cette description superbe et très fidèle de choses vues et d'impressions bien souvent éprouvées ; en relisant cette page, plus tard, je me *verrai* encore dans la baleinière du *Saint-Paul*, au milieu de la mer d'Islande.

« *Et forsan hæc olim meminisse juvabit..* »

Nous voici à bord d'un des navires à visiter. Pendant que le docteur y prodigue ses soins et ses conseils à deux éclopés, que je cause avec l'équipage, le vent se lève et, bien vite, souffle avec force. Et nous sommes à une sérieuse distance du *Saint-Paul !* Il faut pourtant y retourner, car, malgré toute l'amitié que nous avons pour eux, nous ne tenons pas du tout à demeurer les hôtes de nos braves pêcheurs. La houle est devenue formidable ; sa nonchalante douceur a disparu, elle est méchante maintenant et brusque, dans sa course folle. Notre baleinière *pique une tête* d'une façon vertigineuse dans les vallées profondes des lames d'où nous n'apercevons plus que le sommet des mâts de notre navire ; puis, pimpante et légère, elle remonte et glisse sur leurs cimes échevelées et mouvantes. Et ainsi de suite. Nos quatre hommes « souquent dur sur leurs avirons », et nous n'avançons guère néanmoins au milieu de la chevauchée des flots.

Nous arrivons enfin au moment où... le vent tombe un peu et un calme relatif se rétablit. C'était un *grain*. Nous continuons donc nos visites aux navires qui nous appellent, et, pour permettre à nos hommes de respirer, nous demandons la remorque au *Saint-Paul*. Il nous conduit au milieu d'un groupe de goëlettes, et il met *en panne* pour nous attendre. Nous voilà repartis avec nos canotiers. Mais si le vent est tombé, la mer ne l'est point. Et l'on n'accoste pas sans danger, avec grosse houle, les navires secoués par le roulis : notre embarcation peut être brisée, ou tout au moins chavirée, et ce n'est pas agréable du tout de prendre un bain dans l'océan glacial. Et puis, on pourrait bien y rester....

Il ne suffit pas d'accoster les navires ; il faut monter à leur bord, et, bien entendu, il n'y a presque jamais d'échelle. Par mer assez calme, ce n'est trop malaisé ; quand elle est houleuse, comme aujourd'hui, c'est autre chose. Alors on profite de l'instant où une forte lame soulève la baleinière à la hauteur du bastingage, on

s'accroche aux haubans, et *hisse !* Quand on repart, on profite encore d'une grosse lame pour sauter dans l'embarcation dont les marins veillent, attentifs, sur vos jours : si vous sautez trop ou pas assez loin, ils sont « parés » à vous repêcher. — Jusqu'à ce jour, je n'ai failli tomber à l'eau qu'une seule fois. Ce n'est pas beaucoup ..

Ce soir, nous avons *tiré un bord* vers la terre pour tâcher de la reconnaître ; nous sommes près d'Icefiord. Partout la même désolation, la même sauvagerie grandiose, la même sublime horreur. Plus encore que les fiords de l'est, ceux-ci offrent l'aspect de forteresses de titans ; la côte se dresse en parois verticales à 6, 7, 900 ou 1000 mètres de hauteur. Tout cela est enveloppé, ce soir, d'une nuit étrange de laquelle émergent, mystérieusement éclairés par un reflet qui vient on ne sait d'où, les blancs sommets. Trouvant la terre trop triste, ils semblent vouloir escalader le ciel.

Un petit vapeur baleinier vient de passer près de nous, traînant trois baleines à la remorque. Il les conduit, sans doute à Onundarfiord où il y a des usines, des *baleineries* importantes[1].

15 juin, mercredi. — On a, ce matin, tiré un bord qui nous a reportés à 35 milles au large — où nous avons subi une petite tempête. Le capitaine estimait que ce bord nous mènerait, au retour, à l'entrée de Patrixfiord ; point du tout. Ce soir, à 5 h. 30, quand on a reconnu la terre, nous nous sommes trouvés à peu près au même endroit que ce matin !.. On était allé trop au large, le navire n'était pas, à cause du mauvais temps, suffisamment chargé de toile, et... le courant avait fait son œuvre.

16 juin, jeudi. — Le brouillard nous ayant empêchés de prendre connaissance de la terre, le capitaine nous a proposé de profiter du vent favorable et de filer sur Reykiavik. Et voilà comment à cette heure (9 h. s.) nous naviguons dans le Faxabugt.

Passé à deux milles du Snœffeljökull, magnifique glacier de 1,500 mètres de hauteur qui se trouve à l'entrée de l'immense baie (profonde de 100 kilomètres) de Reykiavik. Vu de la capitale, par les

[1] Dans un article publié par le CORRESPONDANT l'an dernier (25 septembre 1897), j'avais indiqué à tort Patrixfiord comme centre de ces usines. On m'avait mal renseigné ; c'était vrai autrefois peut-être ; aujourd'hui, non. — Les plus grosses baleines valent jusqu'à 10000 fr.

temps aux merveilleuses transparences d'Islande, on l'en croirait distant de 10 kilomètres au plus, et il rayonne et resplendit, au milieu de l'Océan, comme un immense bloc embrasé. — Son radieux sommet auréolé de « neiges éternelles », s'est découvert, juste, à notre passage, — pour nous saluer, sans doute, — puis il a repris sa coiffure de nuages blancs, cotonneux et légèrement teintés. — Dans le Faxe, mer calme, chaud soleil, atmosphère très limpide et très pure. Nous marchions à une allure très douce, « une vraie navigation de demoiselles » ; d'innombrables méduses, entraînées vers le large par le courant, passaient mollement, passaient le long du bord.

En moins de 10 minutes, tout a changé d'aspect : le vent s'est mis à hurler et les flots à danser. Et ça augmente toujours. Est-ce du gros temps ? Ah ! tant mieux ! le vent est le bienvenu, ce soir : il va, en quelques heures, nous conduire au mouillage.

17 juin, vendredi. — Oui, la nuit dernière (nuit d'Islande, sans ténèbres et pleine de jour), ç'a été une vraie petite tempête, de 9 h. du soir à 4 h. du matin. Arrivés à Reykiavik à 7 h. Pas de navires français en rade, seulement le *Laura* (paquebot de Leith et Copenhague) qui emportera nos lettres demain, et quelques bateaux danois ou islandais. Temps doux. Les yeux ont pu se reposer, enfin, sur de la vraie verdure, celle des prairies de la capitale émaillées de larges *boutons d'or*. Depuis deux mois, ils ont été assez saturés de désolation et de mélancolie par l'habituelle vision de la mer et de la nature islandaise avec ses paysages de neige et de glace, toujours les mêmes.

Je ne suis pas descendu à terre ; pas de lettres pour nous ; nous repartirons demain matin.

Un certain M. F... de Paris, est venu dîner avec nous. Il est ici depuis le 5 mai, en mission scientifique, chargé de travaux géologiques ou minéralogiques, je n'ai pas bien entendu ; quoiqu'il en soit, il a paru enchanté de notre invitation, enchanté de retrouver des compatriotes — c'est si bon, loin du pays ! — de retrouver aussi la cuisine française.

Homme charmant. Il nous a quittés à 11 h. 30, reconduit par notre baleinière.

Si ce Français a passé quelques semaines en Islande, il est une Islandaise qui séjourne en France, ces temps-ci. Mlle Frédéricksen, sœur du maire de Reykiavik, est à Orléans depuis plusieurs mois (Sans peine, elle aurait pu choisir une ville plus belle et plus agréable). Elle envoie aux journaux de Reykiavik des articles fantaisistes et extraordinaires sur les Français. Voici un détail de sa dernière chronique : quand les vieux parents, en France, deviennent tout courbés par les ans, leurs enfants les redressent à coups de pied... quelque part, et ce soin pas tendre du tout incombe au fils aîné !

Quelqu'un, sûrement, a voulu *se payer la tête* de cette Islandaise naïve quoique bas-bleu...

(A suivre) P. Giquello.

POÉSIE FRANÇAISE

VILLEBOIS-MAREUIL

La race des Croisés n'est pas encore éteinte,
Du sang de tes Héros notre Bannière est teinte
O France !... OSCAR DE POLI.

D'un passé magnanime achevant le sillon,
Villebois-Mareuil a cherché la mort du brave ;
Sur sa mémoire en vain ont distillé leur bave
Ceux qui rêvent de mettre à l'Honneur un baillon.

O France, comme aux jours de Bayard et Crillon,
Tu tressailles d'orgueil : ce sang de Héros lave
L'affront de Fachoda : près du drapeau Batave
L'Anglais a vu l'éclair de notre pavillon !

Comme aux temps d'Ascalon et de Tibériade,
Tout chevalier français, tout soldat-né de Croisade,
A trois vertus en l'âme : Il aime, espère et croit !

Donnons à ce tombeau nos larmes et nos roses...
Heureux qui peut mourir pour d'aussi saintes causes,
Pour son Dieu, pour l'Honneur, la Patrie et le Droit !

ROBERT DE LOSTANGES-BÉDUER.

LE FIANCÉ DE CHARLINE

Nouvelle Historique Bretonne

(SUITE ET FIN)[1]

IV

Une lutte immense, farouche, définitive se préparait pour la chouannerie bretonne, une de ces luttes qui seule aurait suffi à faire dire à Napoléon que les Vendéens et les Bretons étaient un peuple de géants.

Glissant discrètement dans les fossés, se rasant contre le sol, profitant des moindres accidents de terrain, la troupe, forte de cent hommes, parvint au sommet du coteau. Plus sombre que les ténèbres de la nuit, le bois de sapin s'étendait sur une longueur assez grande. Le murmure du vent susurrait au travers des branches et leur prêtait une plainte étrange pleine de mélancolie. C'était comme un chant hâtif de mort pour ceux qui allaient tomber. Toute la troupe se fondit dans l'obscurité. A mi-coteau, près de la route, la Grand'Mich, avec le beau-frère de Louis et une quinzaine de gars, veillaient, tous couchés à plat-ventre au revers d'un talus. Tout au fond, enfin, le sonneur Ludovic, avec sa poignée d'hommes, se cachait dans les buissons.

— Ne tirez pas les premiers, avait commandé le fermier ; laissez les Bleus se découvrir, visez bien et ménagez la poudre. »

Au bout d'une demi-heure, encouragés par le silence, les Républicains, au nombre de cinq cents, se démasquèrent. Ils surgissaient des haies, des fossés ; chaque touffe de fougère en abritait. Deux groupes se formèrent : l'un descendit le versant du coteau pour aller sur la route, l'autre s'engagea dans un chemin creux

[1] Voir le fascicule de juin 1930.

conduisant à Champeaux. Ils passèrent à dix pas des insurgés immobiles, mais prêts à bondir au premier ordre.

— Ils vont sur la ferme, dit le fermier au paysan chargé de le remplacer en cas de malheur.

Et comme si un doute léger, mais déjà tenace, le préoccupait :

— On a revu Patrick ? je crois.

— Non, fut obligé de répondre l'autre.

La première troupe des Bleus avait disparu, on entendait l'autre descendre le ravin.

— A nous ! souffla Louis Minaud.

Alors, au pas de course, se tenant d'un bloc, les insurgés tombèrent sur les Bleus. Une vive fusillade éclata de part et d'autre, qui éclaira le combat et fit scintiller les terribles faux, prêtes à s'abattre. Surpris par cette attaque aussi imprévue que violente, les Bleus voulurent fuir. Mais où fuir ? Au-dessus d'eux, les gars brandissaient leurs engins, les empêchant de sortir du chemin creux ; derrière, devant eux, partout à la fois, ils les voyaient, tandis que les plus vieux, armés de fusils, tiraient à coup sûr. Les Bleus reculaient, cernés de toutes parts, pris dans un dédale de fossés et de haies. A ce moment, sur la route, les autres écumaient de rage en se voyant tomber un par un par les balles d'insaisissables ennemis. C'était la Grand'Mich qui défendait le passage. Alors, affolés, n'osant défendre le ravin, ils dirigèrent leurs efforts vers le coteau, droit devant eux. Leur retraite fut le salut des autres, que nous avons laissés dans le chemin creux au moment où les derniers, à bout de force, allaient infailliblement périr.

Comprenant que la conformation du sol était le seul et le grand avantage des insurgés, un officier républicain, couvert de sang, un bras fracassé, se tourna vers ses hommes :

— Faites semblant de fuir, dit-il le moins haut possible, ou nous sommes perdus !

L'ordre fut entendu. Les Bretons crurent à leur déroute complète, et, entraînés par leur premier succès, s'élancèrent à leur poursuite. En quelques secondes ils se retrouvaient face à face ; mais cette fois la partie allait changer. Libres de leurs mouvements sur la plaine, y voyant bien avec l'immense clarté d'un incendie qui dévorait une

ferme et des bois, saisissant, exécutant les ordres lancés par leurs chefs, les Bleus enserrèrent peu à peu les Bretons dans un cercle de feu. Ceux-ci se battaient comme des lions, corps à corps par instants. Mais bientôt, manquant de poudre, ils foncèrent, armés seulement de faux et de fourches. Louis en tête, son fusil lancé comme une massue, excitait ses gens au carnage. Ce fut une scène atroce. Quelques-uns, dans leur fureur, avaient cloué un ennemi à terre avec leurs faux... Mais les Bleus triomphaient ; les insurgés tombaient, tombaient toujours. Serrés de près, ils ne restaient pas trente contre près de trois cents ; leur farouche énergie était à bout.

D'un coup d'œil, Louis jugea la situation.

— Au buisson ! cria-t-il tout à coup, sans cesser de se défendre.

C'était le mot convenu pour la retraite. Tous ensemble, se ruant avec une fureur inouïe accrue par la grandeur du danger, ils parvinrent à se faire jour, se jetèrent dans le chemin, passèrent la route et disparurent prestement dans le souterrain, où les autres attendaient déjà. Leur sortie fut si prompte, leur course si rapide, que les Bleus, fatigués, affaiblis, presque égarés dans ce pays, et craignant de voir surgir de nouveaux ennemis là où les autres étaient tombés, se replièrent prudemment dans la direction de Vitré, non sans essuyer le feu de quelques Bretons isolés.

Suivi de ses aides, la Fouine s'enfuyait à toutes jambes, en même temps que les sinistres lueurs de l'incendie se mouraient lentement derrière eux.

Dans le souterrain, les insurgés se comptèrent...

— Quarante ! fit une voix.

Non, celui-là en oubliait un : c'était Patrick.

V

« Tu es paysan comme nous, obéis ! » avait dit Minaud à son fils à la veille du combat.

Patrick, comme les autres, avait semblé prendre part aux apprêts de la lutte. L'agitation, le nombre de gens qui circulaient dans la ferme avaient empêché de remarquer sa sortie. Sentant gronder en lui la voie de la colère, Patrick était sorti sans but. Son amour ne

pouvait pourtant l'empêcher de reconnaître la justesse des ordres paternels. Mais son orgueil profond était froissé, et cet orgueil avait jeté en son cœur les premiers germes d'une vague vengeance. Il errait autour de la ferme et se disait qu'un appel de Charline lui donnerait même une occasion de montrer son humeur maussade en n'y répondant pas, quand soudain une ombre se dressa devant lui. Patrick eut peur, chercha à reconnaître. Malgré la brume qui tombait, il distingua un costume breton. Rassuré dès lors, il marcha vers l'inconnu. La Fouine, car c'était lui, vit son œuvre diabolique s'accomplir : Patrick se présentait. Il connaissait son homme et la scène de la ferme l'avait confirmé dans ses prévisions. A lui donc d'agir.

— Tu es brave, à ce que je vois, dit-il en tendant la main, de sortir seul de la ferme à c't' heure.

Ses premières paroles flattaient l'orgueil de Patrick.

— Tu me connais donc, qui es-tu ? fit-il encore défiant.

— Ne suis-je pas ton camarade d'enfance, l'ancien de ton père, tu sais... Guilloret ?

— Ah ! oui, Mais .. pourquoi es-tu seul ici ? Ne serais-tu pas des nôtres ? on a dit que tu servais les Bleus .. Que faisais-tu là ?...

Cette seule phrase assurait la victoire à l'espion. Lui, Patrick, le fils du chef des insurgés, lui rappelant sa trahison et restant là !

— Je t'attendais, reprit la Fouine après un silence. Et il dardait sur son interlocuteur ses yeux perçants.

Sentant un confident, Patrick commença à raconter vaguement qu'il avait à se plaindre de certains procédés, de la dureté de son père, du soin qui lui revenait de sa fiancée...

La Fouine s'approcha tout près et parla bas à son oreille. Aux premières paroles, Patrick avait fait un mouvement rapide de recul :

— Non ! non ! Tais-toi, vipère ! Je ne veux ni de tes conseils ni de ton offre...

— Comme tu voudras, continua l'autre avec indifférence...

Mais il parlait toujours. Et lentement, comme fasciné par cet être dangereux, dominé par sa pernicieuse puissance et prenant pour vraies ses perfides insinuations, Patrick l'écouta et le suivit. Au bout de quelques pas, il s'arrêta, tremblant lui-même devant sa

lâcheté ; ses yeux se portèrent, voilés d'une infinie tristesse, vers la Basse-Lande :

— Charline ! Charline ! répéta-t-il, comme si ce suprême appel devait le sauver. Le cœur, dernière barrière avant le crime, s'était dressé. La Fouine trembla de voir sa proie lui échapper si près du but. Il lui saisait le bras :

— Justement, dit-il, tu la sauveras si tu m'écoutes. Ne sais-tu pas qu'on respecte les citoyennes !

Le souffle du parjure avait fait son œuvre Patrick suivit la Fouine et passa du côté des Bleus...

VI

Charline et Georges étaient donc restés seuls à la ferme après le départ des leurs. La jeune fille, malgré l'imminence du péril, malgré tant de vies qui allaient se jouer, n'avait pas quitté son fiancé par la pensée. Si le doute, le doute affreux qui déjà torturait Louis Minaud n'avait pu encore ébranler l'inaltérable confiance dont Patrick était chez elle l'objet, elle cherchait pourtant avec une vague frayeur la cause de son absence. Mais loin d'elle l'idée de l'accuser ! Généreuse illusion qui le conservait dans le cœur de l'aimée, noble, grand, digne d'elle enfin. Georges, lui, nature aimante, douce, mais perspicace, avait tout deviné. Il se taisait, ne voulant pas attrister sa sœur, mais ses grands yeux profonds se mouillaient de larmes par instants.

On se battait au plus fort là-haut. Les deux orphelins, tremblant d'émotion, non de peur, attendaient anxieusement le résultat du combat.

Georges avait éteint la lanterne qui les éclairait. Avec précaution il regardait de temps à autre sur la lande par une étroite lucarne du grenier. Charline surveillait les approches de la ferme du côté du ravin, un fusil tout armé à côté d'elle. Tout à coup elle distingua une ombre qui venait de surgir d'un buisson en face. L'ombre s'approcha et la silhouette d'un Bleu se dessina clairement à quelques mètres de la ferme. Charline saisit son arme, et, visant par une fente des volets, fit feu. Un cri déchirant expira avec la détonation aux échos d'alentour. Secouée par cette émotion qu'ont les femmes de

verser le sang, même pour leur défense, la jeune fille s'était réfugiée dans les bras de son frère.

— L'as-tu tué? demanda-t-il.

— Je ne sais... Il a crié... Oh! Dieu!

Le bruit sourd d'un corps qui tombe fit résonner la porte donnant sur le ravin.

— Juste ciel! c'est lui? Que faire? questionna Charline anxieuse,

— Il est blessé, ouvrons-lui.

Et Georges s'élança vers la porte. Le bleu était là, grièvement blessé sans doute, joignant les mains en signe de pardon. Il se traîna sur les genoux, mais sans dire une parole. Georges, aidé de Charline, l'étendirent sur un matelat resté là par hasard (car depuis la dernière réunion des Chouans la ferme était bouleversée).

Charline, à la hâte, ranima les tisons et jeta dessus un fagot de bois sec qui prit feu aussitôt, éclaira dans une courte et claire flambée les moindres objets de la pièce.

Alors Charline et Georges revinrent vers le blessé. D'un même mouvement, les yeux terrifiés, ils reculèrent

L'étonnement, la stupeur clouaient cloués là devant ce misérable baigné dans une mare de sang, devant Patrick! La jeune fille s'écroula, abîmée dans une atroce douleur, sentant son esprit l'abandonner devant le meurtre, surtout devant la trahison accomplie. Georges fit taire toutes les pensées qui bouillonnaient dans son noble cœur et se mit à soigner le blessé.

Les insurgés rentrèrent.

Louis, un mouchoir noué autour de la tête, annonçait par sa mine farouche qu'il avait fallu céder.

— Qui a tué cet homme? fut sa première question.

Muet, n'osant lever les yeux vers son oncle, Georges continuait ses soins. En deux pas le fermier, resté jusqu'alors en dehors de la lueur du foyer, s'approcha, se pencha...

— Maudit! cria-t-il d'une voix terrible, toi ici!

Les autres s'étaient approchés du Bleu; d'un regard, tous comprirent. Sans pitié pour celui qui avait failli, ils attendaient un arrêt des lèvres de Louis.

Fou de honte devant le parjure de son fils, Louis, dans un accès de colère immense, avait déjà levé le bras, quand Charline l'arrêta:

— Grâce ! supplia-t-elle, il va mourir. C'est moi..., je l'ai tué !

Et, brisée par ce dernier effort, la malheureuse s'évanouit en criant le pardon.

Georges raconta alors, en un rapide récit, qu'au moment où la fusillade éclatait là-haut, un homme rôdant autour de la ferme avait été aperçu, visé et blessé par Charline ; que touchés de pitié pour le soldat tombé à leur porte, presque mourant, ils l'avaient recueilli.

Pendant ces paroles, le visage de Louis avait perdu son expression féroce. De grosses larmes coulaient maintenant sur ses joues sanglantes ; des mots entrecoupés s'échappaient de ses lèvres avec les sanglots ; son attitude même témoignait du bouleversement qui secouait tout son être. Enfin, son cœur de père s'épancha, laissant échapper les paroles de reproche mais aussi de pardon :

— Malheureux, dit-il, en donnant un libre cours à ses pleurs, malheureux fils, tu nous as trahis ! Toi ! toi ! Patrick, tu as trahi ton pays et ton Dieu ! tout ! tu as abandonné ta fiancée ! Ah ! mon enfant, je te pardonne, mais si tu dois mourir, reconnais au moins ta faute ! »

Il n'y avait plus que le père devant le blessé, toute sa tendresse lui montait à la fois. Dans une vision rapide, comme l'on en a dans les moments solennels de la vie, il revoyait son fils tout petit, puis prêt à se battre avec eux ; enfin, devançant les temps, il le retrouvait dans l'avenir marié à Charline, qui sanglotait près de lui !

Il oubliait la trahison, ne voyait plus que l'enfant et trouvait au milieu de ses larmes les paroles et les noms les plus doux. Louis, le lion vaincu, prêt tout à l'heure à tuer Patrick, pansait maintenant la plaie béante qui laissait voir les battements espacés du cœur, et par laquelle la vie semblait s'échapper en gouttes de sang vermeil. Retirés autour du foyer par un louable sentiment de discrétion, les autres survivants de la lutte assistaient en témoins impassibles à cette scène palpitante.

VII

Par quels sentiments de basse vengeance Patrick avait-il laissé pénétrer dans son âme le souffle de la trahison ? Quels avantages entrevus, quelle assurance promise par l'espion avaient pu le pousser à cet acte perfide? le souvenir de son père, qui seul aurait dû le rappeler au devoir , l'affection partagée de Charline, qu'il trahissait, n'avaient donc pas suffi à le conserver dans le droit chemin !... Non ! il fallait que Patrick trouvât dans sa vengeance même, dans la satisfaction recherchée par son orgueil, la propre punition de son crime.

Vers la fin du combat, Patrick, un instant isolé de la Fouine qui allumait l'incendie, fut torturé par les affres du remords. Son mauvais génie n'était plus là, ne courbait plus son âme sous sa mystérieuse influence... Soulagé par cet éloignement, la conscience du Breton avait parlé. Le besoin du pardon fut plus ardent parce que la faute avait été grande. Patrick était sauvé. Il eut d'abord l'idée de regagner le lieu du combat et de se jeter au milieu des siens. Mais se faire tuer par les siens, que son déguisement désignerait au coups, lui sembla trop cruel. Jetant son fusil, il s'élança vers la ferme. Sans peine aucune il gagna le ravin, allait atteindre la porte basse quand la balle de Charline vint le frapper près du cœur...

Huit jours s'étaient écoulés depuis ces événements, Patrick, consolé par le pardon de son père, ému des soins qu'il en recevait avec ceux de Charline et de Georges, réconforté enfin par les paroles de réhabilitation prononcées devant lui par tous, recouvra ses forces et guérit.

A la Basse-Lande, on se tenait sur les gardes. La poignée d'hommes qu'elles renfermait était encore capable de tenir tête aux Bleus une dernière fois.

Le Prieur était venu apporter ses consolations à la ferme, et ses mains, après avoir aidé à la sépulture des morts tombés au champ d'honneur, avaient aussi pansé les blessés

La Grand'Mich, qui servait d'éclaireur, rentra un matin précipitamment dans la ferme :

— Les Bleus arrivent. Hardi les gas, cria-t-il ; d'ici une heure j'aurons du jeu !

Il y eut un moment de tumulte, de désordre. Louis lançait des commandements au plus vite, chacun courait à ses armes.

Patrick, animé d'une sorte de fièvre, parlait de se faire tuer le dernier plutôt que de reculer d'un pied. Tout bas, son cœur remerciait le ciel de pouvoir combattre ; il entrevoyait dans cette lutte suprême l'unique moyen de se racheter à ses yeux comme à ceux de tous. Eplorée, mais courageuse, Charline le suivait, sentant les jours de paix et de bonheur à jamais envolés pour elle, mais sacrifiant en son âme, à la défense de son malheureux pays, ses plus chères et légitimes espérances. Louis Minaud devenait grave. De l'avis unanime, il fallait rester dans la Basse-Lande et y mettre le feu une fois la résistance impossible.

— Mes amis, dit le fermier, c'est la dernière fois que nous nous voyons ; notre moment est arrivé. Jurons encore, jurons de tous mourir en braves et en Bretons ! Toi, Patrick, si Dieu t'a rendu la vie c'est pour te permettre de mourir avec nous. Jure aussi, sur le souvenir de celle qui fut ta mère que tu es en ce moment digne de nous, digne d'elle !

— Père je le jure ! répondit l'enfant en s'agenouillant.

— C'est bien. Maintenant, amis, embrassons-nous ! Patrick, embrasse ta fiancée ! »

Ayant trouvé dans cette fraternelle étreinte la volonté de vaincre ou mourir, les insurgés attendirent.

Bientôt on entendit un bruit de pas nombreux sur la route. Les Bleus étaient revenus, traînant avec eux une petite artillerie de campagne. Avec prudence, comme ils croyaient avoir à lutter contre une troupe peut-être nombreuse, ils cernèrent la Basse-Lande. La fusillade commença du côté des Bretons. Sous les coups de hache, les portes et les volets tombèrent avec fracas et la mêlée commença, mêlée impossible à décrire, aussi bien que la fureur qui animait les combattants. Les uns, exaspérés de leurs pertes précédentes, de ne pouvoir réduire plus facilement une poignée d'hommes ; les autres, animés par l'idée prochaine de la mort même, redoublant d'héroïsme dans cette lutte qu'ils savaient être la dernière. Mais ils mouraient comme ils l'avaient dit : sans lâcher d'un pied devant l'ennemi.

Alors les Bleus se retirèrent, emmenant prisonniers les quatre survivants. Et la mitraille vomit sur la ferme une pluie de fer et de feu, en même temps qu'une immense gerbe de flammes s'élançait vers le ciel ; une grange remplie de paille prenait feu. Sur ces ruines encore fumantes, témoin d'actions glorieuses, berceau et tombe des derniers héros obscurs qui expiraient, on fusilla les quatre prisonniers. C'étaient Louis, son beau-frère Rangel, François et la Grand' Mich. Tous les autres avaient été ensevelis dans le feu.

Les Bleus cherchèrent Patrick ; il fut trouvé sous un amas de pierres, à moitié broyé, une main encore crispée sur un couteau dans la gorge de la Fouine, l'autre tenant serrée une cocarde comme une relique. L'enfant de la Bretagne était mort sur son ennemi, mais mort en fixant son dernier regard sur la cocarde blanche, insigne béni cousu par Charline.

VIII

La jeune fille survécut seule, cherchant un asile dans les bois.

Enfin, un jour, surprise par quelques brigands, elle fut clouée à un mur et assommée à coups de pierre.

On montre encore aujourd'hui, près de Champeaux, sur le côté gauche du ruisseau, quelques pans de murs d'une petite chapelle, appelée Sainte-Abraham, où la malheureuse subit ce long martyre.

Allez voir ces ruines, au milieu d'un coteau pittoresque tout rempli du mystérieux murmure des bois et du petit cours d'eau qui serpente au bas, sur son lit de pierres noirâtres.

Le soir, quand le vol des grands corbeaux s'abat sur le dôme houleux des sapins, les chouettes et les orfraies huhulent leurs plaintes monotones. Ces plaintes font revivre le souvenir des derniers Chouans et réveillent peut-être au clair de lune, dans le lierre ou sous la mousse, les âmes endormies de Patrick et de Charline !

HENRY DE FARCY DE MALNOE.

Paris, Mai 1896.

FIN

NOTICES ET COMPTES-RENDUS

La Terre Bretonne, anthologie scolaire des écrivains bretons contemporains par Auguste Mailloux. — Nantes, Librairie Imprimerie des Ecoles, 1900.

L'idée d'une *Anthologie scolaire bretonne* était excellente ; en la faisant passer dans le domaine des faits. M. A. Mailloux a mérité les plus vifs éloges. Ces éloges, de ma part, lui paraîtront d'autant plus sincères que je veux les tempérer de quelques critiques. Je commencerai par celles-ci.

Le livre n'est pas bien composé. Les pièces de vers et de prose, heureusement choisies pour la plupart, s'y croisent et s'y succèdent sans ordre réel, sans lien apparent. Au lieu de mettre bout à bout des extraits (dont quelques-uns comme l'*Hymne à la beauté* de Renan, dangereuse entrée en matière, la *Chasse en Vendée*, de M. Clémenceau ou la biographie du baron Gérard de M. Dayot, n'ont de Breton que le nom de leurs auteurs), j'aurais voulu qu'il comprît de grandes divisions, sortes de cadres aisés à remplir : *La Bretagne pittoresque, la Bretagne historique, la Bretagne légendaire, la Bretagne littéraire et artistique.* A défaut de cet ordre de matières, on pouvait encore adopter l'ordre alphabétique des auteurs, qui a l'avantage de n'évoquer entre les vivants aucune ambition de préséance et de ne froisser aucune susceptibilité.

Il y a inconvénient, ce semble, à mélanger les anciens et les modernes, les vivants et les morts. Passe encore quand ce sont des morts de la veille. Lud. Jan, Mme Hue, Mme Riom, Sylvane de Kerhalvé sont nos contemporains au même titre que M. Tiercelin et M. Le Braz, Renan, Jules Simon, Ernest Hello, dont le livre, *De l'Homme*, a souvent la profondeur des *Pensées* de Pascal, sont encore familiers à la génération présente. Mais, malgré ma vive sympathie pour tel ou tel de nos écrivains nouveaux, je trouve périlleux pour leurs jeunes muses le voisinage d'un Chateaubriand ou d'un Brizeux.

Pour servir de trait d'union entre les morceaux qui composent son livre, pour donner de l'air à ses pages, M. Mailloux s'est approvisionné de maximes chez des moralistes ou de simples littérateurs L'idée est bonne, l'exécution laisse parfois à désirer, car plus d'une de ces pensées sera inquiétante ou difficilement intelligible pour les enfants des écoles

à qui le livre s'adresse. Et puis, ne sommes-nous pas assez riches de notre fonds breton pour nous passer d'une ligne de prose de Lakanal, même d'un vers de ce bon La Fontaine, si injuste pour Quimper-Corentin !

J'aurais aimé une préface où l'auteur-éditeur aurait exposé ses vues, une table par ordre de matières, dont le professeur aurait tiré profit. Il reste enfin le chapitre des oubliés ; ici, je ne parlerai pas, et pour cause des vivants, quoique un nom illustre soit au bout de ma plume, mais je proteste contre l'exclusion de deux morts, le doux et pénétrant poète Boulay-Paty, qui avait sa place marquée près de son frère de lettres Hippolyte Lucas et M. de la Villemarqué, le barde moderne, auteur du *Barzaz-Breiz*, un des trois ou quatre plus beaux livres bretons.

Voilà, je crois bien, avec l'adjonction de quelques omissions et inexactitudes de détail, inséparables d'une œuvre de ce genre, toute la part de la critique ; celle de l'éloge reste assez enviable, surtout si l'on songe qu'aucune publication analogue n'existait encore, ni en Bretagne, ni dans aucune autre province de France. Il a poussé un peu d'ivraie étrangère dans la *terre bretonne* de M. Mailloux, mais le bon grain domine et a germé déjà.

C'est une pieuse et patriotique pensée, d'avoir mis à l'entrée de l'ouvrage, une sorte d'enseigne bretonne représentée par des morceaux rassemblés avec discernement, où Châteaubriand et M. Plessis, Brizeux et M. Le Goffic — je ne nomme que les chefs de file — exaltent leur pays. Chacun d'eux chante la Bretagne à sa façon, avec austérité ou avec bonhomie, avec un charme attendri ou une belle humeur sereine, mais tous l'aiment passionnément et, selon le mot de Brizeux, la font aimer.

Après cette initiation préalable, cette vue de la Bretagne à vol d'oiseau, les poètes et les prosateurs sont interrogés et viennent, dans un désordre qui ne manque pas de charme, nous parle, d'un site ou d'une coutume, nous conter une histoire ou une légende, nous faire la critique d'une œuvre bretonne ou la biographie d'un compatriote. De cette dernière tâche M. Mailloux s'acquitte bien lui-même ; ses quatre-vingts notices sur les auteurs cités sont intéressantes, précises ; M. Kerviler les lui empruntera sans doute pour les compléter parfois. Ici encore, j'aurais envie de le chicaner un brin. Je cherchais et je n'ai pas trouvé la notice de Charles Monselet, le charmant Nantais dont nous voulons honorer la mémoire et dans l'œuvre duquel on eût aisément trouvé une page sur la Bretagne ou l'éloge délicat d'un breton de marque, d'un Fréron, par exemple ou d'un Desforges Maillard — deux autres oubliés. A l'article « Beaux-Arts », j'ai constaté que les noms de M. Emile

Durand, l'auteur populaire du *Biniou*, de M. Gaston Serpette, de M. Frédéric Toulmonche étaient omis.

Mais j'aurais l'air, en insistant, de chercher, comme on dit, la petite bête. N'ayant point écrit de préface pour expliquer son livre et mêler sa voix au concert des voix bretonnes, M. Mailloux me prive du plaisir que j'aurais eu à louer un écrivain de valeur ; il a voulu, avec une modestie rare, rester un éditeur de mérite. Ne lui disputons pas ce titre et remercions-le de nous donner les portraits des principaux poètes et prosateurs dont il nous présente les œuvres. On aime à faire la connaissance de l'homme, en même temps que celle de l'auteur. Quant aux dessins de Jos Parker, les seuls qui accompagnent les portraits, je n'ai pas besoin de dire qu'ils sont la fleur et le parfum de la *Terre Bretonne*.

O. DE GOURCUFF.

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DE BIO-BIBLIOGRAPHIE BRETONNE, par René Kerviler (fascicule 33e) Dez-Dreg. — Rennes, J. Plihon et L. Hervé. 1900.

M. René Kerviler poursuit, sans se lasser, la construction du monument qu'il élève à la gloire de la Bretagne ; il veut que tous, grands, moyens et petits, ceux dont le nom est célèbre, ceux dont le rôle ou l'œuvre se résument dans un fait, un titre, une date, aient leur place dans un Panthéon de granit qui survivra aux palais, d'une blancheur périssable, de la présente Exposition.

L'historien, l'érudit, se changent, dès que le sujet le demande, en un critique d'art ou de littérature, d'une sagacité éprouvée, en un bibliographe, que Brunet n'eût pas désavoué, même en un chroniqueur des mieux avertis. C'est ainsi que le dernier fascicule, qui traite d'abord, un peu sommairement, du peintre nantais Dezaunay et qui se termine presque par une aimable notice sur Mlle Doze, devenue Mme Roger de Beauvoir, l'une des meilleures comédiennes nées en Bretagne, fait la part belle aux artistes, aux poètes, aux gens du monde, sans oublier le Cte de Dion, le gentilhomme industriel que sa récente élection au Conseil général a ramené dans la Loire-Inférieure.

Beaucoup de littérateur et d'artistes parmi lesquels je cite, un peu à la hâte et sans ordre, le peintre religieux Douillard, M. Ph. Doré-Graslin, le sculpteur de Leperdit et du maire Le Bastard, M. Dolivet, Dorion, un de nos rares poètes épiques, les deux Dorvo, (dont l'un, Hyacinthe, inspira à Monselet des pages non recueillies dans les œuvres du fécond écrivain), d'autres poètes, le fervent royaliste Raymond du Doré, M. Jean

Douaud et cet amusant docteur Dixneuf qui promenait jadis, du Caveau du Grillon, une verve toujours prête : toute une Académie enfin et tout un petit Parnasse nous sont présentés le plus agréablement du monde. Mais, au-dessus de ces figures dont plusieurs s'effacent déjà dans la brume du passé, entre l'illustre avocat rennais Magloire Dorange et l'éminent archéologue, fondateur du Cluny nantais, Th. Dobrée, apparait le Père Dorgères, pacificateur du Dahomey, grand serviteur de la France et de Dieu ; le ton de M. Kerviler s'élève quand il raconte la vie et la mort admirables de cet enfant de Nantes, de cet apôtre.

O DE GOURCUFF.

*
* *

LES MOIS EN FRANCHE-COMTÉ, par M. Ch. Beauquier. — Paris, Lechevalier et Maisonneuve, éditeurs, 1900.

M. Ch. Beauquier est au premier rang des Français qui poursuivent la régénération de leur pays par le réveil de l'esprit provincial. Ses *Chansons populaires*, son *Blason populaire* de Franche-Comté, accusaient une tendance qui se manifeste plus encore, s'il est possible, dans son dernier ouvrage sur *Les Mois* de cette province. Je ne connais pas un répertoire de légendes qui soit plus abondant, mieux présenté, mieux composé aussi. A propos des cérémonies religieuses, Pâques, Noël, la Chandeleur, la Fête-Dieu, à propos des saints honorés dans le pays comtois, M. Beauquier se fait l'écho des coutumes locales et tresse en gerbe les contes, les chansons qu'il a pu recueillir. Ce bouquet embaume le terroir. M. Ch. Beauquier, qui nous a montré par ses éditions de Beaumarchais, par ses études sur la musique et le drame, qu'il sait être, pour son compte, un écrivain délicat, n'a voulu être, dans le présent livre, qu'un traditionniste ; il l'a été, au meilleur sens du mot. Son compatriote Charles Nodier, qui a pressenti seulement la renaissance provinciale, aurait été capable de préférer ces *Mois*, d'une bonne saveur rustique, aux *Mois* académiques de Roucher ; et il aurait accompagné joyeusement l'auteur dans une visite aux expositions de nos vieilles provinces, à l'Exposition.

O. DE GOURCUFF.

*
* *

M. l'abbé Uzureau, aumônier du Champ des Martyrs, qui va fonder (je suis heureux de l'apprendre à mes lecteurs), une *Revue*, publie une nouvelle brochure sur une période et une contrée qu'il connait mieux que personne. (*Etat du département de Maine-et-Loire*, en l'année 1800, à Angers, Germain et Grassin, éditeurs, 1900). Ce sont des extraits, annotés et reliés par des aperçus historiques, de rapports et de lettres adres-

sés au ministre de la police générale sur la situation des arrondissements d'Angers, Saumur, Segré, Saumur et Beaupréau, par le citoyen Montault des Isles, préfet de Maine-et-Loire. On voit, en parcourant ces documents, que les derniers excès du brigandage furent vite réprimés dans la partie de nos départements de l'Ouest la plus bouleversée par la guerre civile. Les brigands, terreur du pays, qui furent tués ou capturés, étaient des enfants perdus de la chouannerie. O. DE G.

*
* *

L'histoire de la musique en Belgique de M. Albert Soubies (Paris, librairie des Bibliophiles, Flammarion successeur, 1900) est un charmant ouvrage qui s'ajoute aux sept volumes déjà publiés de l'auteur sur des sujets analogues. M. Soubies caractérise avec une élégante précision le talent et la manière des quatre plus grands musiciens flamands : Josquin des Prés et Roland de Lassus au XVIe siècle, Gossec et Grétry au XVIIIe. Les livres de M. Albert Soubies, qui constitueront l'histoire complète de la musique en Europe, justifient pleinement la haute distinction dont leur auteur vient d'être l'objet de la part de l'Académie des Beaux Arts ; ils se succèdent avec une surprenante rapidité.

*
* *

Le dernier tome de la *Nouvelle Revue Rétrospective* (1er semestre 1900) est fort intéressant pour la Bretagne. Nous y trouvons sept lettres inédites du glorieux La Tour d'Auvergne, dont la première, de 1787, est adressée à M. de Caldagnes, lieutenant colonel du régiment d'Augoumois, dont la dernière, datée du 28 avril 1800, quatre mois avant la mort du héros, remercie, avec une modestie admirable, le Premier Consul et « le citoyen Carnot ». A côté du grenadier récemment remis à l'ordre du jour, l'écrivain, tous deux hors pair : un des collaborateurs de M. Paul Cottin, M. le comte Max de Germiny exhume des lettres que Châteaubriand, après avoir quitté la diplomatie, écrivit au chevalier de Cussy, son ancien écrivain d'ambassade à Berlin. De tels documents ont une valeur inestimable, la *Nouvelle Revue Rétrospective* en fait toujours ample provision pour ses lecteurs.

*
* *

L'*Art des jardins*, tel est le titre du dernier volume paru dans la Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts (L.-H. May, éditeur), ce sera l'un des plus goûtés du public. L'auteur, M. Georges Riat, est bibliothécaire au Cabinet des Estampes ; il a pu mettre l'érudition la plus

sûre, et puisée aux meilleures sources, au service de sa passion pour les jardins. D'après les écrivains du passé et du présent, avec le concours des artistes, il nous montre les jardins de l'antiquité, du moyen-âge, de la Renaissance, les merveilles de Grenade, de Tivoli, de Versailles. Le jardin français de Le Notre et de La Quintinie, qui, par sa belle ordonnance, nous rend la fidèle image du siècle de Louis XIV, — le jardin anglais de Kent, reçoivent les délicats hommages d'un théoricien doublé d'un littérateur. Il me semble — est-ce illusion bretonne ? — que M. Riat, à qui rien des jardins, comme autrefois à l'abbé Delille, ne demeure étranger, aurait pu indiquer, parmi les jardins publics de la province, le Thabor de Rennes, le Jardin des Plantes de Nantes. Il a réservé une admiration un peu exclusive aux splendeurs que nous offrent Paris et ses environs. Il a beaucoup dit et n'a pu tout dire, son sujet étant vaste autant que charmant. Remercions-le d'avoir si agréablement disserté sur les jardins, qui ajoutent, selon l'expression latine, l'art à la nature.

*
* *

L'*Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle* (Paris, May, éditeur), s'enrichit d'un curieux ouvrage sur le *Socialisme*, exposé des doctrines et biographie des hommes.

*
* *

Un élégant volume, *Un comédien français en Italie* (Paris, Ollendorff, 1900) raconte, à grand renfort de citations des journaux italiens, la tournée que M. Silvain, de la Comédie Française, jouant le *Louis XI* de Casimir Delavigne, a faite récemment en Italie, et qui fut un triomphe pour l'art français. O. DE G.

*
* *

NÉCROLOGIE

M. Stéphane de la Nicollière-Teijeiro vient de mourir à Nantes, où il était né en 1824. C'était un archéologue, un érudit d'une réelle valeur, dont la modestie égalait le mérite. Il remplissait avec distinction les fonctions délicates d'archiviste de la ville, auxquelles ses études l'avaient préparé ; connaissant, dans les moindres détails, le riche dépôt confié à sa garde, il le mettait, avec autant de libéralité que de tact, à la disposition des chercheurs. Nantes, sa ville natale, lui a inspiré tous ses ouvrages, depuis le *Livre Doré*, si précieux pour l'histoire municipale, qu'il écrivit en collaboration avec notre regretté collègue A. Perthuis, jusqu'à une excellente biographie de Cassard, depuis ses *Corsaires*

nantais jusqu'à l'*Inventaire*, vraiment monumental, des archives de l'antique cité des ducs. La franchise et la bonté faisaient le fond du caractère de M. de la Nicollière, qui, ayant porté les armes dans sa jeunesse, avait gardé l'allure martiale, tempérée par une douce bonhomie. Nantes perd en lui un de ses plus dignes enfants, et la Bretagne, un des fils pieux qui surent lui ôter, avec le plus de respect, ses voiles sacrés.

O. DE GOURCUFF.

*
* *

LES BRETONS A PARIS

Quelques manifestations très intéressantes de l'activité bretonne à Paris ont eu lieu depuis un mois.

Le second *Pardon de la duchesse Anne*, à Montfort l'Amaury, a bénéficié, sans doute, de la coïncidence de l'Exposition. Après avoir confondu dans leurs louanges poétiques la duchesse Anne et saint Yves, dont le glorieux souvenir s'est perpétué à Montfort, Bretons et Bretonnes, arborant fièrement le costume national, sont venus festoyer au Cabaret Breton de l'Exposition. Les pèlerins de 1900 avaient eu l'excellente pensée de prendre pour président et guide M. Paul Sébillot; ceux de 1899 leur avaient frayé la voie et notre rédacteur en chef, privé du plaisir d'assister au pardon du 17 juin, se réjouit de sentir bien viable déjà, féconde en des résultats heureux, l'idée qu'il lança, l'année dernière, d'un exode des Bretons de Paris vers un lieu voisin de la grand'ville, peuplé de souvenirs bretons.

Ce n'est pas sortir de Bretagne que de parler de la fête d'inauguration, donnée dans les eaux de l'Exposition, du navire de Terre-Neuve. Des deux commissaires généraux qui nous conviaient à cette fête, où les chants du Cabaret Breton alternèrent avec des *projections* sur la vie des marins et pêcheurs, l'un, M Eugène Le Mouël a écrit quelques-unes des poésies modernes dont la Bretagne est le plus fière.

Signalons, en terminant, le congrès de décentralisation qui a eu lieu, en juillet, au Palais du Congrès. MM. Le Goffic et Hamon y ont représenté dignement la Bretagne.

O. DE G.

*
* *

LES BRETONS A L'EXPOSITION

MADEMOISELLE DE LA TOUR-DU-PIN CHAMBLY (Nantaise).

Victoire Internationale. — Si les poètes, les littérateurs, les artistes, les industriels bretons figurent en bonne place à l'Exposition, il convient cependant que, dans le très court article qu'il m'est donné de faire ici, je

commence par vous parler de ce qui le plus noblement y représente la Bretagne. Une œuvre « L'*Œuvre des œuvres* » ainsi que l'a dénommée Sa Sainteté Léon XIII, dans l'audience particulière qu'il accorda à Mlle de La Tour-du-Pin Chambly, sa fondatrice, vient de prendre le premier rang parmi toutes les œuvres féministes et humanitaires dont il nous a été permis d'entendre développer les théories, le but et les résultats lors du Congrès international tenu le 23 juin (Palais des Congrès de l'Exposition)

Je voudrais pouvoir dire toute l'admiration que m'a fait éprouver le discours de Mlle de la Tour-du-Pin et que j'ai senti partagée, non seulement par des Françaises et des chrétiennes, mais par toutes les femmes venues des quatre coins du monde, appartenant à toutes les religions et déléguées par les œuvres dont elles font partie. En leurs applaudissements acclamant l'apôtre de la Charité chrétienne, elles semblaient toutes vouloir(quelles que fussent leurs idées préconçues)se ranger sous la bannière du divin Nazaréen. — Est il rien de plus grand,en effet, de plus apte à conquérir les cœurs que cet effort sublime d'une femme dont la foi en Jésus est le soutien, et qui se sent suffisamment sûre que Dieu pourvoiera aux besoins de ses hôtes. Ces hôtes deviennent légion ; puisque, *glâneuse d'âmes* ainsi qu'elle se plait à se nommer elle-même, elle s'est fait une règle d'ouvrir la porte... les bras et le cœur à quiconque frappe en disant : « *Je souffre* ! »

Les oubliés, les *refusés* des autres œuvres trop *administratives* auront enfin leur *home*.

Par une intention que Dieu seul a pu mettre en son âme, cette femme, cette jeune fille a compris, en fondant son œuvre, les tortures morales et physiques existant au *Pays de Misère*; depuis vingt-trois ans elle lutte; plus elle secourt de malheureux, plus elle en voit de nouveaux à secourir, son champs d'action s'élargit chaque jour ; tous les déshérités : femmes, enfants, vieillards ne trouvant place dans aucune œuvre ont espoir dans cette mère des mères,et son vœu le plus ardent est de fonder une maison de Dieu (*Hospitalité Universelle et Gratuite*) au centre même des plus grandes misères, dans ce Paris où les femmes, parfois, quand elles ont charge d'âmes, se sentent coupables de garder le respect d'elles-mêmes, en voyant les leurs mourir de faim ; dans ce Paris où souvent les grelots de la folie couvrent le bruit des râles ; où les jeunes filles sans appui moral se vendent, où les jeunes femmes s'asphyxient avec leurs enfants : ville où les angoisses les désespoirs sont sans bornes et sans écho ! — Elle a rêvé, dis-je, la femme admirable, armée de sa Foi seule,

de continuer sa croisade contre la *souffrance* et l'attaquer dans sa place la plus forte ; Dieu n'abandonnera pas sa servante, il inspirera des élans généreux ; il ne permettra pas que l'errant qui demandera place à son foyer ne soit pas réchauffé, que celui qui aura faim ne trouve pas de pain dans la huche, que les lassés de la vie ne trouvent pas enfin de lits pour reposer leurs membres endoloris ; Il ne permettra rien de tout cela puisqu'il donne cette sœur à tous les cœurs souffrants, mettant dans sa parole la force et le baume de la parole de son Fils.

J. LE BOUTEILLIER.

*
* *

Les femmes de tous les peuples faisant alliance pour une œuvre de bonté, après avoir trouvé des armes dans ce congrès pour vaincre la *Misère*, ne seraient-elles pas en droit de rêver de vaincre aussi la guerre ?

Que Jésus, *Dieu de paix*, les inspire !

J. LE B.

*
* *

DE L'AMOUR A LA MORT, par Olivier de Gourcuff. — Nantes, Morin, éditeur.

C'est dans un petit cimetière champêtre que j'ai pour la première fois parcouru le poème charmant dont M. Olivier de Gourcuff vient d'enrichir une œuvre très remarquable. Je me félicite de ce hasard, car ce joli petit cimetière du Trégor où la tristesse des tombeaux se voilait à demi sous les estivales luxuriances des verdures et des fleurs, était bien pour symboliser, en quelque façon, la mélancolie à la fois profonde et douce de l'œuvre que j'y connus.

Dans la trame légère et coquette d'une idylle amoureuse au siècle dernier, Olivier de Gourcuff a serti une forte pensée philosophique : celle de la mort présidant immanente et éternelle aux agitations humaines. Toute la délicate séduction du poëme, d'un autre côté, me sollicitant, je hasarderais cette image, bien qu'elle trahisse singulièrement mon sentiment : une miniature galante et précieuse d'autrefois qu'entènébrerait un étrange crêpe de deuil.

« Le Jardin des Tuileries pendant la dernière nuit de la Royauté. (9 à 10 août 1792). » Ainsi s'énonce le décor, parmi lequel trois personnages : Elle et Lui, c'est-à-dire l'Amour, c'est-à-dire la Vie ; Elle et Lui, un

beau marquis et une gentille marquise de ce temps-là ; puis redoutable protagoniste, le Temps qui commande immobile la marche vers un néant fatal, de tout ce qui est l'amour et la vie.

Sous la forme d'une statue mythologique il est présent aux épanchements de ces deux êtres fragiles qui ingénûment prétendent associer à leurs rêves l'éternité, alors que les clameurs éclatant au loin présagent le proche écroulement d'un vieux monde ; tout à l'heure une voix surnaturelle descellera les lèvres de marbre du silencieux colosse et psalmodiera le regret de leur propre perte.

Telle est la synthèse générale de ce poème ; je n'en indiquerai pas autrement les péripéties, très simples et d'autant plus poignantes, non plus que je n'insisterai sur les beaux vers, les délicieuses imaginations sentimentales qui le parsèment. L'auteur de *Jean Kerver*, des *Médaillons Bretons* de tant d'autres œuvres d'un rare mérite, est coutumier d'éloges meilleurs que ceux que je pourrais ici lui décerner.

FRANÇOIS GÉLARD.

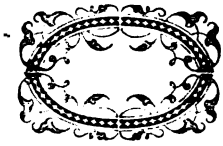

Le Gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

DOM FRANÇOIS PLAINE

RELIGIEUX BÉNÉDICTIN DE SILOS (ESPAGNE)

La Bretagne vient de perdre en dom François Plaine, religieux bénédictin, mort à Silos en Espagne, un de ses plus chauds amis, un de ses plus fervents admirateurs. Il était né à La Nouaye le 26 décembre 1833 ; on a souvent dit que le lieu de sa naissance était Bédée ; la confusion était facile à faire, attendu qu'il n'y a que peu de temps que La Nouaye est paroisse ; auparavant elle faisait partie de Bédée. Au reste, à peine François Plaine avait-il trois ans que nos vénérables parents vinrent habiter au bourg de Bédée. C'est là qu'il a toujours vécu depuis lors jusqu'à son entrée en religion.

Mon frère montra de bonne heure sa tenacité bretonne ; ainsi comme il avait un bégaiement assez prononcé, mon père et ma mère, craignant sans doute qu'à cause de cette infirmité il ne pût être prêtre un jour et ne fût exposé à devenir, comme tant d'autres, un déclassé plus tard, n'étaient que médiocrement disposés à lui faire entreprendre des études et à le placer au Petit-Séminaire de Saint-Méen, où moi, son aîné, me trouvais déjà.

Pourtant mon frère voulait aussi faire ses classes et, à force d'instances, il obtint d'un excellent vicaire de Bédée, M. Labbé, mort recteur de cette paroisse en 1871, l'autorisation de commencer à apprendre le latin. Les rapides progrès qu'il y fit encouragèrent beaucoup son maître à vaincre la volonté de nos parents, le jeune élève obtint enfin ce qui faisait l'objet de ses plus ardents désirs, l'autorisation d'être placé au Petit-Séminaire de Saint-Méen.

Ses débuts dans l'étude de la langue de Cicéron ne l'empêchaient point d'être espiègle à ses heures. Un beau jour d'été ayant, dans

une de ses promenades à travers champs, avisé un cerisier dans lequel de belles cerises mûres étaient en abondance, l'écolier y grimpa et en mangeait à cœur joie lorsque le propriétaire de l'arbre vint, une hart à la main, se placer en bas de son cerisier, en demandant à l'enfant s'il en avait mangé assez. Grand fut l'effroi du coupable ; pourtant, après avoir médité longtemps sur le moyen de sortir de peine, avisant dans l'arbre des branches longues et flexibles, il s'en servit pour gagner la terre, assez loin pour éviter la correction promise, puis léger comme un faon rentra au domicile paternel, sans avoir reçu les coups redoutés de la hart, pendant que le fermier lui criait : « Attends ! Attends ! »

A son arrivée au Petit Séminaire, on le mit en cinquième et immédiatement il se fit remarquer parmi ses condisciples par sa piété, son amour de l'étude et aussi par sa tenacité bretonne qui a toujours été un peu le fond de son caractère. Mon frère a laissé les meilleurs souvenirs, les plus aimables impressions dans le cœur de ses condisciples. C'est le témoignage que lui rendent encore aujourd'hui ceux qui lui ont survécu.

Pendant ses vacances, François montrait déjà son goût pour les études bénédictines, et aimait à compulser les vieilles chartes. Or, à cette époque, il y avait à Bédée comme recteur un vieux prêtre qui avait une bibliothèque assez remarquable. Le futur bénédictin rêvait d'y découvrir des trésors ; malheureusement le bon recteur n'entendait pas les choses de la même façon, et, au grand chagrin de mon frère, qu'il nommait *Dom Farfouilloux*, il le pria de laisser ses livres dormir en paix.

Ce qu'il était à Saint-Méen, l'adolescent continua de l'être au Grand-Séminaire de Rennes, où il entra après avoir terminé sa rhétorique ; il donna dès lors par sa ferveur, sa régularité, la mesure de ce qu'il serait plus tard dans la vie religieuse. Il avait toujours, à cause de son défaut de langue, une crainte excessive de ne point être reçu aux Saints Ordres ; aussi lorsque vint pour lui le moment d'être appelé à la tonsure, n'ayant pas été désigné, il en fut extrêmement affligé et me vint dire :

— Quel malheur, je suis perdu, je ne pourrai pas être prêtre !

J'eus beau essayer de le consoler, impossible. Devant cette pro-

fonde douleur, j'allai m'adresser au directeur du Séminaire pour lui demander ce qu'il en était. Il me répondit :

— Ne craignez rien, c'est un oubli, votre frère est sur la liste de ceux qui sont admis.

Lorsque je lui rapportai cette bonne nouvelle, il passa subitement de la plus vive désolation à la plus douce allégresse. C'était pour lui l'assurance qu'il serait prêtre un jour, et que ses vœux les plus ardents seraient comblés.

Au reste sa résolution était arrêtée dès lors. Il voulait arriver au sacerdoce, puis embrasser la vie religieuse dans sa perfection.

Il y avait alors avec lui un autre séminariste qui avait les mêmes vues pour l'avenir ; c'était le savant dom Jausions, enlevé trop jeune, durant un voyage qu'il fit en Amérique, où il était allé pour recueillir des documents sur la vie de son oncle, Mgr Bruté de Rémur, évêque de Vincennes.

Une fois élevé au sacerdoce, mon frère déclara son projet de se consacrer encore davantage à Dieu ; il entra à Solesmes où il se fit remarquer non seulement par sa piété, sa ferveur, mais aussi par son esprit de pénitence et de mortification. Il était, au sujet de la régularité, d'une exigence qui aurait pu parfois passer pour exagérée En voici un trait ; je le rapporte tel qu'il se passa, pour l'édification du lecteur.

Trois ans après la profession de celui qui désormais portait le nom de dom Bède, profession qui avait eu lieu le 11 juillet 1859, au jour de la Translation des reliques de saint Benoît, mon père se rendit à Solesmes accompagné de deux amis. Tous trois y allaient pour y faire une retraite.

Mon père, déjà âgé, avait été par suite un peu fatigué du voyage. Lorsque ces messieurs arrivèrent au parloir, après avoir demandé mon frère ils attendirent patiemment son arrivée ; mais comme elle tardait un peu, mon père alluma tranquillement sa pipe et se mit à fumer. Quand dom Bède entra au parloir, quelle ne fut pas son indignation en voyant une telle profanation. Il entra dans une sainte colère et gronda vertement mon excellent père, qui resta impassible et continua de fumer sa pipe. C'était un cas grave, il fut déféré devant le tribunal du Révérend Père Abbé, dom Gué-

ranger, qui donna pleinement raison à notre bon père et admonesta fortement dom Bède.

Il arriva encore à la même époque une autre aventure à peu près du même genre au digne religieux. Dom Bède revenait de dire sa messe à Notre-Dame-du-Chêne, lorsque, sur sa route, il rencontra un jeune homme qui lui demanda de lui indiquer le chemin du *couvent* de Solesmes.

— Faut-il, se dit *in petto* dom Bède, être peu au courant du langage monastique ! Et là-dessus, saisi d'une sainte indignation, il dit au jeune homme :

— Vous appelez cela un *couvent,* Monsieur : sachez qu'il n'y a pas de *couvent* à Solesmes, c'est une *abbaye*, Monsieur, et une abbaye qui a l'honneur d'avoir à sa tête l'illustre et incomparable dom Guéranger.

Ce langage paraîtra peut-être plaisant à quelques-uns, mais il a l'avantage de montrer combien notre cher religieux prenait au sérieux la vie bénédictine, et cela dans les circonstances les plus minimes.

Il vivait à Solesmes de cette vie d'humilité, de régularité et de sacrifice, mais ne tarda pas à avoir la douleur de quitter cette chère maison. Voici à quelle occasion.

Il avait eu pour compagnons de noviciat plusieurs religieux qui sont maintenant la gloire de la congrégation :

Dom Gauthey, abbé de Sainte-Madeleine de Marseille ;

Dom Guépin, abbé de Silos ;

Dom Pothier, abbé de Fontenelle ou Saint-Wandrille en Normandie, abbaye qu'il s'efforce de relever de ses ruines ; mais dom Pothier est surtout connu dans le monde entier par la restauration qu'il a faite du chant grégorien.

Parmi ses compagnons de noviciat, dom Bède en avait un autre auquel il fut spécialement attaché et qui eut une grande influence sur sa vie. C'est dom Bastide.

Celui-ci, ancien procureur impérial, entra à Solesmes en même temps que mon frère. Ayant été plusieurs années dans la magistrature, il était plus familiarisé avec les Institutes, les Pandectes et les lois civiles, qu'avec les sciences ecclésiastiques, et surtout avec la

vie monastique. Or, dom Bastide avait un très grand désir de se former aussi parfaitement que possible à l'observance monastique. Comme sa cellule était voisine de celle de dom Bède, il allait souvent consulter celui-ci pour éclaircir des difficultés et obtenir les lumières qui lui manquaient. C'est ainsi que se forma entre eux une amitié qui ne s'est plus démentie pendant 44 ans.

Or dom Bastide fut bientôt nommé prieur de Ligugé ; il désira emmener avec lui son ami dom Bède ; celui-ci regrettait vivement de quitter Solesmes, mais il lui eût été par trop difficile de résister aux instances de dom Bastide. Il partit donc pour ce nouveau monastère. C'est là qu'il développa avec un nouveau zèle les qualités monastiques qui déjà brillaient en lui. C'est là aussi qu'il commença ses publications ; jusque là il s'y était préparé par un labeur constant. La lumière ne devait pas toujours rester sous le boisseau.

Il publia nombre d'articles dans la *Revue de Bretagne,* dans le *Polybiblion*, etc., et ses travaux étant bien accueillis, il ne se lassait pas d'en produire de nouveaux.

C'est aussi à cette époque qu'il fit paraître son intéressant volume intitulé : *Histoire du Culte de la sainte Vierge à Rennes.* Ce livre qu'on attendait fut très apprécié : il eut, comme on l'a dit, un écoulement d'une rapidité surprenante : C'est que les exemplaires étant entassés chez M. Vatar, le feu prit à l'imprimerie et consuma presque totalement l'édition. D'où la rareté des volumes échappés à l'incendie et le prix élevé qu'ils atteignent aujourd'hui dans les ventes.

C'est vers le même temps que mon frère encouragea beaucoup le digne curé de Saint-Sauveur, M. Lelièvre, à restaurer dans sa paroisse le culte de Notre-Dame des Miracles. Malgré des obstacles nombreux qui effrayaient presque le bon curé, dom Bède persista sans se décourager, dans le dessein qui aboutit au beau résultat dont nous sommes les heureux témoins.

L'autel de Notre-Dame des Miracles fut relevé, un superbe vitrail représentant la scène du miracle fut exécuté chez M. Lobin à Tours ; placé dans l'église Saint-Sauveur, il en fait un des plus beaux ornements. C'est là une des œuvres dont notre moine breton était le plus saintement fier, et c'est en souvenir de cette restauration que

M. le chanoine Hévin, curé actuel de Saint-Sauveur, a voulu dire une messe pour notre cher défunt dès qu'il a su qu'il avait quitté la terre, messe à laquelle il invita publiquement ses paroissiens.

Le temps s'écoulait ainsi rapidement pour mon frère, dans sa chère abbaye de Ligugé, lorsqu'arriva le moment terrible de la rédaction et de l'exécution des fameux décrets du 29 mars 1880.

Dom Bède dut prendre le chemin de l'exil et s'en aller avec ses frères de Ligugé sur la terre hospitalière d'Espagne.

Cette persécution eut au moins pour effet de réveiller la vie religieuse en Espagne. Les Bénédictins de Silos ont fait un bien immense sous ce rapport. Dom Guépin fut d'abord nommé prieur du monastère, puis élevé à la dignité abbatiale.

Quoique vivant à l'étranger, Dom Bède n'en aima pas moins tendrement la France et surtout sa chère Bretagne, où il ne comptait que des amis.

Sur la terre d'exil, il s'occupa toujours activement de nos saints bretons et composa sur eux plusieurs monographies importantes. Il avait déjà écrit une vie de Saint-Malo ; bientôt avec le savant M. de la Borderie (quel honneur pour lui de voir son nom associé à celui du grand historien breton) il donna les monuments de cette vie.

Cette publication fut suivie des Vies de saint Brieuc, saint Corentin, saint Pol de Léon, saint Méen, saint Maurice, etc. Il étudia aussi l'histoire du vénérable Charles de Blois ; il avait l'intention de l'écrire et en publia quelques fragments.

En 1895, le procureur de la cause de Charles de Blois, M. le chanoine Porcher, voulut avoir le témoignage de dom Bède au sujet du saint duc de Bretagne. Il se rendit donc à Silos, et là on constitua un tribunal ecclésiastique à la tête duquel se trouvait le R. P. Dom Guépin, abbé de Silos.

La déposition de dom Bède fut recueillie religieusement ; elle aura sans doute une grande importance dans la décision qu'on attend à ce sujet.

Hélas ! depuis assez longtemps, la santé du vénérable religieux, qui n'avait jamais été très forte, déclinait visiblement. Pendant le Carême dernier il avait eu une attaque de paralysie, assez bénigne

il est vrai, mais de laquelle il ne s'était remis qu'à moitié. Lui-même le sentait, et dans la première semaine de juillet, remontant le jardin de Silos au bras d'un religieux, il lui disait :

— Je crois que je n'irai pas loin.

Au début de sa première maladie, on l'avait fait changer de cellule et installé au premier étage ; dès qu'il fut un peu mieux, vite il se hâta de mettre de l'ordre dans ses livres et ses papiers, afin de pouvoir de nouveau se livrer au travail sans perdre de temps ; mais il avait compté sans la mort.

Le samedi 7 juillet, la paralysie le terrassait une seconde fois. Trois jours il est demeuré cloué sur son lit d'agonie, son corps ne réclamait pas de soins, comme le disait son fidèle gardien le frère Bernardino :

— *No padece ni hace padecer.* (Il ne souffre pas, il ne fait pas souffrir).

Et pendant ce temps, ses frères en religion entouraient sa couche en demandant pour lui à Dieu les grâces dont il avait besoin pour ce redoutable voyage du temps à l'éternité.

Il avait, je l'ai déjà dit, fait sa profession le 11 juillet 1859 ; le 10 juillet 1900, 41 ans plus tard, à l'heure de la messe conventuelle, le visage du pieux religieux étant devenu d'une pâleur livide, et sa respiration intermittente, son entourage comprit que c'était la fin.

Toute la communauté réunie pour aller au chœur se rendit alors dans sa cellule pour recevoir son dernier soupir. — « Le ciel t'attend, a dû lui dire son Ange gardien ; Viens. » A cet appel ils sont partis tous les deux, pendant que les religieux, après lui avoir fermé les yeux, s'étant rendus à l'Eglise, priaient Dieu que cette mort si douce, se change pour dom Bède en un triomphe céleste.

Il était, disent-ils tous, l'édification et la joie du monastère, l'ami le plus fidèle, le confrère le plus humblement dévoué, en même temps que l'édification, l'exemple de sa communauté ; un type admirable de moine !

Peu de jours après la mort de mon frère, on me remettait la lettre suivante :

« — Décidément, et jusqu'à la fin, vous serez un ami incomparable.

Dom Plaine fut mon condisciple ; plus âgé que moi de quelques années, je ne l'avais vu que de loin, comme les petits voient les grands. Comment avez-vous pu découvrir ce souvenir dans mon cœur. Mais, sachez-le, jamais vous n'avez vu plus juste ! Je vénérais ce bègue à l'âme si chaude et à l'intelligence si ouverte. Merci de m'avoir averti de sa mort.

Je vous prie de vous faire mon interprète près de son vénéré frère. La mort de dom Plaine ne peut-être que pensée triomphante pour les siens. Cette âme ardente, emprisonnée dans un corps débile, a dû, comme la colombe qui s'échappe des rets, monter à tire d'ailes au Paradis et personne n'est plus apte à comprendre ainsi la mort que le frère de l'*affranchi*.

Je dis *affranchi*, c'est vrai de nous tous, c'est vrai surtout de ceux que Dieu a voulu soumettre ici bas à l'épreuve. »

En citant ces lignes qui m'ont prouvé, en compagnie de tant d'autres, le souvenir qu'ont conservé de dom Bède ceux qui l'ont connu, qu'ils en reçoivent ici toute ma reconnaissance.

Si en lisant cette vie modeste et cachée, le lecteur y a trouvé quelqu'intérêt, je le prie d'accorder une pensée, une prière à l'âme de mon frère, lui qui a tant prié pour les autres. Il disait souvent avec un accent de foi et d'humilité qui impressionnait tout le monde.

— Un misérable comme moi aura mille ans, dix mille ans de purgatoire.

Je le connais assez pour savoir que du Ciel dans lequel nous aurons contribué à le faire entrer, il nous rendra le bien que nous lui aurons fait lorsqu'il sera en possession complète de Dieu.

L'abbé J. Plaine,

Aumônier des Filles de la Charité (Rennes).

NOMENCLATURE
DE QUELQUES PUBLICATIONS
DE DOM FRANÇOIS PLAINE

Histoire du culte de la Sainte Vierge dans la ville de Rennes, 1872. Imprimerie Vatar, à Rennes.

Essai historique sur le culte du Bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne, 1872. Imprimerie Morel, à Nantes.

Essai historique sur les origines et les vicissitudes de l'imprimerie en Bretagne, 1875.

Le missel de Saint-Vougay en Bretagne, 1877. Imprimerie de la Société du Pas-de-Calais, à Arras.

Le tombeau monumental et le pèlerinage de Saint-Ronan, 1879. Imprimerie du Pas-de-Calais, à Arras.

Acta Sanctorum Britanniæ Armoricæ. Introduction, 1880.

Vie de Saint Maurice (de Loudéac), abbé de Langonnet et de Carnoët, 1880.

L'Apostolat de Saint Clair et les origines chrétiennes de l'Armorique, 1881. Imprimerie Prud'homme, à Saint-Brieuc.

Jeanne de Penthièvre, duchesse de Bretagne et *Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort.* Imprimerie Prud'homme, à Saint-Brieuc.

Vie de saint Malo écrite au IXe siècle, autre *Vie de saint Malo écrite au IXe siècle* par un anonyme, publiée avec notes et observations, par Arthur de la Borderie, membre de l'Institut, 1884. Imprimerie bretonne de Plihon, à Rennes.

Vie inédite de saint Méen, abbé en Bretagne, 1885. Imprimerie Plihon, à Rennes.

Vie de saint Malo, évêque d'Aleth (Saint-Malo, 1885).

Vie inédite de saint Corentin, écrite au IXe siècle par un anonyme de Quimper, 1886. Imprimerie Jaouen, à Quimper.

Un poète armoricain des VIIIe ou IXe siècles. Texte de la vie de saint Malo en vers latins rimés. Imprimerie Lafolye, à Vannes, 1896.

La colonisation de l'Armorique par les Bretons insulaires, 1889. Alp. Picard et fils, éditeurs à Paris.

Saint Salomon, roi de Bretagne et martyr. Vannes, librairie Lafolye, 1895.

Etc., etc.

LE CORSAIRE

POÈME DRAMATIQUE EN CINQ ACTES

TIRÉ DE BYRON

PAR MM. EVARISTE BOULAY-PATY ET HIPPOLYTE LUCAS

PRÉFACE DES AUTEURS

En lisant cet ouvrage, on verra que nous avons essayé d'encadrer dans les proportions du théâtre le poème, tel que nous l'entendons, avec la vérité du costume, de la mise en scène et du dialogue. Nous avons voulu mettre à la scène plus de poésie qu'il n'y en a ordinairement, y introduire des caractères à part dans leur nature, y représenter le réel qui est dans tous, et l'idéal qui n'existe que dans quelques-uns ; enfin nous avons voulu créer une action qui ne semblât pas tracée d'avance pour le besoin des effets, et attacher autant par l'intérêt de curiosité qui ressort des faits que par l'intérêt moral que soulève la passion.

Le sujet du Corsaire, où des êtres en dehors de l'habitude se lient par les circonstances à des personnages vulgaires, mais où tout est éminemment poétique, nous a paru favorable au développement de notre idée.

Beaucoup de personnes pensent que Byron n'est nullement dramatique, parce qu'il l'est peu dans ses pièces de théâtre. Byron ne se donnait guère la peine de mûrir ni de suivre un plan : il écrivait vite, son style débordait, et renversait les digues qu'il s'était lui-même posées ; mais aucun poète, selon nous, ne contient plus d'éléments dramatiques que lui, surtout dans quelques-uns de ses poèmes. Là, la donnée première fait dès l'abord pressentir le pathétique ; là, les personnages, vivants d'originalité et voilés de mystère.

peuvent, en passant dans les mains d'un auteur de théâtre, mener au dernier point l'étonnement et l'émotion : il a à combiner les ressorts qui doivent les faire mouvoir, à les tailler à la perspective de la scène, à les enchaîner par l'intérêt qui y convient, en inventant une action que le poète anglais ébauche ou laisse à deviner. Nous avons tenté de faire agir ainsi les caractères du Corsaire dans une intrigue mise au complet.

Dans ce qui nous est venu de Byron, c'est-à-dire dans une moitié de notre drame, nous avons tâché de le reproduire autant que cela nous a été possible. Dans ce qui est de nous, c'est-à-dire dans l'autre moitié, nous nous sommes efforcés de réchauffer notre poésie au feu de la sienne, qui était là, toute proche, toute brûlante.

PERSONNAGES

CONRADE, chef de Corsaires.
JUAN, son lieutenant.
CHRISTIAN.
MARTY
KLEPTO
KYLVOS
NIKÉVAS
NAULIS
RHALOU
COSTA
GEORGE
} Pirates.
DEUX OFFICIERS des pirates.
UN VIEILLARD
UN ENFANT
PIRATES
SEYD, pacha de Coron.
UN AGA
OFFICIERS DU PACHA
DEUX CHIRURGIENS
SOLDATS DU PACHA
ESCLAVES

MEDORA, amante de Conrade.
EDELY et ZELMA, femmes de pirates.
FEMMES DE PIRATES.
GULNARE, favorite de Seyd.
NADJA, gouvernante des Odalisques.
ODALISQUES
ALMÉS

La scène se passe : au premier, quatrième et cinquième actes dans l'île des Corsaires. Au second et au troisième à Coron.

ACTE PREMIER

Le théâtre représente le rivage de l'île des Corsaires.

SCÈNE I

MARTY, KLEPTO, KYLVOS, NIKÉVAS, NAULIS, RHALOU, COSTA, GEORGE, PIRATES.

(Les Pirates entourent Marty, et tiennent tous des coupes de vin.)

NIKÉVAS

Voyons cette chanson.

MARTY

Elle est belle entre mille ;
Elle est faite en l'honneur des enfants de notre île,
Ecoutez, mes amis, et levez tous la main
Quand vous répèterez avec moi le refrain.

CHANT DES PIRATES

I

Aussi loin que notre navire
Peut tracer son large sillon,
S'étend notre mobile empire :
Notre sceptre est un pavillon.
A son aspect, tout fuit, tout tremble ;
L'aigle moins vite fend les airs.
Amis, répétons tous ensemble :
Honneur, honneur aux fils des mers !

II

Plus terrible que la tempête,
Notre pavillon menaçant
Montre avec orgueil une tête,
Des os croisés, un fond de sang.
Craint de tous les autres, il semble

Le souverain de l'univers.
Amis, répétons tous ensemble :
Honneur, honneur aux fils des mers !

III

Lorsque l'ennemi qui succombe
Nous force à partager son sort,
Contents d'avoir la mer pour tombe,
On nous voit sourire à la mort.
Devant la mort le lâche tremble ;
Ici l'on ne craint que les fers.
Amis, répétons tous ensemble :
Honneur, honneur aux fils des mers.

LES PIRATES

Bravo ! bravo ! Marty.

NIKÉVAS

Cette chanson nouvelle
Est digne du sujet... C'est qu'elle est vraiment belle !
Buvons.

MARTY

Buvons à ceux d'entre nous dont les flots
Au fond de l'archipel roulent les libres os ;
Buvons à leur mémoire, allons !

LES PIRATES *levant leurs coupes.*

A leur mémoire !

MARTY

Morts aux combats sur l'onde, ils sont morts avec gloire.
Redoublons.

(Ils remplissent de nouveau leurs coupes).

Plaise au Ciel que nous mourrions comme eux !
Ah ! s'ils étaient ici, comme ils seraient heureux !
Mais pourquoi regretter qu'ils aient perdu la vie,
Puisqu'ils ont eu le sort que tout pirate envie ?
Peut-être aussi bientôt aurons-nous notre tour ;
Hier pour eux, demain ce sera notre jour.

(*Montrant la mer du doigt*).

Pourvu que nous mourions où fut notre patrie ;
Que la vague des mers, cette amante chérie,
Dans un jour de combat s'ouvre à nos corps vainqueurs,
Les presse dans son sein, les baigne de ses pleurs ;
Pourvu que l'aquilon, sous l'écume légère
Nous berce, et nous murmure un hymne funéraire.

(*Montrant la mer*).

Qu'importe !... A notre mort là-bas,

(*Montrant la terre*).

Et non ici !

La terre pèse trop.

TOUS LES PIRATES

Oui, qu'il en soit ainsi !

MARTY

Buvons ; rasseyons-nous au bord bruyant des lames,
Comme le vent des mers le vin double les âmes.

(*Ils s'asseyent en divers groupes : les uns boivent, les autres jouent et fument*).

PREMIER GROUPE

NIKÉVAS

Savez-vous que voilà huit grands jours de repos !
Moi, je m'ennuie à terre, et j'aime mieux les flots ;
Quand le vent souffle frais, comme un navire en rade
Je m'émeus malgré moi... Que rêve donc Conrade ?

KYLVOS

Notre chef ? Laisse faire, il entend son métier ;
Il n'a pas froid au cœur ; c'est un vrai flibustier.

GEORGE

Dites-moi donc un peu, parlons de l'Hirondelle,
Notre belle corvette :

KILVOS, *soupirant et secouant la tête.*

Ah !... aucune nouvelle
Depuis qu'elle est partie, et l'on doit craindre...

NIKÉVAS

Non ;
Elle est fine voilière et l'équipage est bon.

DEUXIÈME GROUPE

RHALOU

On s'y perd : sur ma foi, c'est l'homme du mystère ;
Il vit silencieux et toujours solitaire ;
Son cœur semble battu comme l'est l'Océan
Quand le vent le soulève en un jour d'ouragan.

COSTA

Les mots interrompus que ses lèvres prononcent,
Le mouvement subit qui les contracte, annoncent
Plus d'un secret d'orgueil qu'il ne peut retenir ;
Son âme a dans son sein peine à se contenir.
Mais qui pourrait sonder cette figure sombre,
Où son regard reluit comme un éclair dans l'ombre ?
Abattu quelquefois, plus souvent agité,
Il a l'air d'un démon, parmi nous rejeté.

MARTY

Pst ! Il a l'air qu'il faut pour un chef de corsaires.
De l'enfer ou du ciel c'est un vrai cadeau, frères ;
En connaissez-vous un qui valût mieux pour chef ?
Il a l'œil vif, la main prompte, le parler bref ;
Son front haut, large et pâle, a pour toute couronne
De noirs cheveux roulés ; une poupe est son trône ;
Son sceptre est un mousquet : n'est-ce pas là le roi
Digne de commander des pirates ?

KLEPTO

Pour moi,
Si j'en connais un seul dont la voix soit plus forte,
Dont le bras soit meilleur, que le diable m'emporte !
Qu'on vogue vers ce bord ! — On y vogue — Aux combats !
— On est prêt — Qu'on me suive ! — On vole sur ses pas.
Il parle : on obéit.

NAULIS

Moi, je sais une chose.

COSTA

Toi, toi, Naulis ?

NAULIS

Oui, mais je dois me taire.

RHALOU

Il n'ose
Nous parler franchement, à nous !

COSTA

Fais le discret,
Fais le mystérieux.

KLEPTO

Si Conrade savait,
Ce serait fait de moi.

RHALOU

Tu nous connais, je pense ?

KLEPTO

J'ai tort. Approchez-vous, et silence.

TOUS, *se rapprochant.*

Silence !

KLEPTO

J'avais vu du lointain la tempête approcher,
Et, finissant ma pêche, au bas du grand rocher
J'avais avec mon câble amarré ma chaloupe ;
Du rocher sourcilleux je gravissais la croupe ;
Les nuages couvraient le ciel, il était nuit.
Tout à coup près de moi, j'entendis quelque bruit :
C'était notre chef.., oui, je pus le reconnaître,
Car la lune un instant alors vint à paraître.
Ses bras étaient croisés, ses longs cheveux épars :
On eût dit un fantôme au milieu des brouillards.
Je tremblais sans bouger.. La nuit devint plus sombre,
Et soudain je ne pus même entrevoir son ombre.
Mais il parla bientôt ; j'écoutai, plein d'effroi.

Ces mots entrecoupés arrivèrent à moi :
« Ciel, je ne te crains pas. Misérable existence !
Pourquoi donner le nom de crime à la vengeance ?
Un meurtre ? Vils humains, vous me faites pitié !
C'est forfaire à l'amour, c'est trahir l'amitié,
C'est rire du malheur, qu'il faudrait nommer crime !..
Je souffre bien pourtant !.. Mon cœur est un abime
Où je m'égare... Oh !.. Oh !.. » Voilà ce que je sais.

COSTA

Ça nous avance bien.

KLEPTO

Ça n'explique rien ; mais
On en pourrait conclure...

MARTY

Et quoi ? Tiens, camarade,
Taisons-nous : respectons le secret de Conrade.
Qu'il soit ce qu'il voudra ! L'important, après tout,
C'est qu'il se batte bien, et qu'au combat, partout,
Il brave d'un œil sûr le feu du cimeterre.
Au dernier abordage en a-t-il mis à terre
Des marins du sultan ! En vain, son sang coulait :
Un sabre d'une main, de l'autre un pistolet,
Hein, comme il était beau ! sa balle était certaine,
Et son sabre enlevait les têtes par douzaine
Depuis que nous l'avons pour notre chef, enfin,
C'est le même homme, et l'île est pleine de butin.

LES PIRATES

C'est vrai. Vive Conrade !

UNE VOIX, *dehors*.

Une voile ! une voile !

SCÈNE II

LES PRÉCÉDENTS, JUAN

JUAN, *arrivant.*

Un navire apparaît faisant force de toile.

TOUS LES PIRATES, *se levant et prenant leurs armes.*

Une voile!

MARTY

Une voile! Il faut appareiller.

KYLVOS

Mon mousquet commençait, je crois, à se rouiller.

JUAN

Avertissons Conrade, et fondons sur la proie
Que la brise du sud aujourd'hui nous envoie.

MARTY

C'est quelque Turc, sans doute?

KLEPTO

Ou quelque Egyptien.

JUAN

Un quart d'heure de course, et nous le saurons bien.

LA VOIX, *au dehors.*

C'est le pavillon rouge!

TOUS, *avec joie.*

Ah!

LA MÊME VOIX

C'est notre corvette!

TOUS

C'est l'Hirondelle!

MARTY

Amis, vive Dieu ! Quelle fête !

NIKÉVAS

Je le disais bien, moi, qu'ils reviendraient.

JUAN

Allons,
Allons voir arriver nos braves compagnons.

MARTY

Ils auront du butin, j'en réponds sur ma tête.
Qui nous retient en mer ? La proie ou la tempête :
Et depuis leur départ le temps est resté beau.

(*Ils sortent*).

SCÈNE III

FEMMES, JEUNES FILLES, ENFANTS *et* VIEILLARDS, *accourant ;* ÉDÉLY.

PLUSIEURS VOIX

L'*Hirondelle* revient !

ÉDÉLY

Oui, voyez-la : sur l'eau
Ses deux mâts élancés se penchent avec grâce ;
Elle laisse après elle un long sillon pour trace ;
Elle approche... Voyez les signes qu'ils nous font.

UN VIEILLARD

Le beau navire ! il court vent largue.

ÉDÉLY

Sur le pont
On les distingue bien... Vers l'avant ils se pressent :
Ils vont se mettre à l'ancre, oui ; les voiles se baissent...

Ils descendent du bord dans leurs légers canots...
Ils nous tendent les bras, ils nous jettent des mots
Emportés par le vent... ils viennent... ils arrivent...

MARTY, *arrivant avec les pirates.*

Honneur à nos amis ! Les voilà qui nous suivent.

NAULIS, *serrant la main à un pirate.*

Mon frère !

UNE FEMME

Mon cher fils !

SCÈNE IV

LES PRÉCÉDENTS, DEUX OFFICIERS *de l'Hirondelle.*

(Les deux officiers de l'Hirondelle s'avancent avec Juan).

PREMIER OFFICIER

Il est très important
Que nous parlions au chef, et sans perdre un instant,
Conduis-nous vite à lui, Juan ; notre message
Est d'un grand intérêt.

SECOND OFFICIER

Compagnons, sur la plage
Nous revenons bientôt nous mêler à vos jeux.
Nous vous raconterons nos exploits périlleux.

(Ils sortent).

SCÈNE V

(Le théâtre représente une autre partie du rivage. Conrade est debout sur un rocher ; il contemple les flots, les bras croisés).

CONRADE, JUAN, LES DEUX OFFICIERS

JUAN

Médora de son cœur seule adoucit la plaie.
Montons jusqu'à la tour qui domine la baie ;
Il y sera.

UN DES OFFICIERS, *apercevant Conrade et le montrant du doigt.*

C'est lui !

JUAN

Paix !

SECOND OFFICIER

Quel morne repos !
Les bras croisés, il rêve en contemplant les flots.

PREMIER OFFICIER

Le voilà seul encor, suivant son habitude.
Nous, nous n'oserions pas troubler sa solitude,
Va Juan, et fais-lui savoir que sur-le-champ
Nous devons lui donner un message.

JUAN

Il descend.
(*Il va au-devant de Conrade*).
Chef, ces deux officiers sont chargés d'une lettre.

PREMIER OFFICIER

Chef, c'est l'espion grec qui vous la fait remettre.

SECOND OFFICIER, *l'examinant*.

Sa figure est muette.

PREMIER OFFICIER

Il fronce le sourcil.

CONRADE

Mes tablettes... Juan... Où Gonzalvos est-il ?

JUAN

Sur le navire en rade.

CONRADE

Il faut que tu lui portes
Cet ordre en me quittant... Si vos âmes sont fortes,
Mieux que jamais bientôt on le verra. La nuit
Sera belle pour nous de feu, de sang, de bruit.
Avec la fin du jour le vent des mers se lève :
Dans une heure d'ici, trouvez-vous sur la grève

Avec vos compagnons... et Conrade y sera,
Car aujourd'hui c'est lui qui vous commandera...
Allez, amis !... Juan, tiens mon armure prête,
Avec le manteau brun que j'ai dans la tempête,
Que mon cor sonne bien. Nous aurons du péril !
Qu'on frotte et rende aisés les chiens de mon fusil.
De mes grands pistolets charge une double paire.
Qu'on aiguise en entier mon courbe cimeterre.
Que l'on donne à sa garde un peu plus de largeur.

(*Avec impatience*)

Dans le dernier combat, cette arme de malheur
A plus lassé ma main que la foule ennemie ..
Tu me suivras, Juan. L'entreprise est hardie.
A sept heures du soir le signal du départ
Par un coup de canon ! Surtout pas de retard.
Entends-tu ?

SCÈNE VI

CONRADE, *seul.*

La nouvelle est extraordinaire.
Seyd, sur mon honneur, devient bien téméraire.
Son cœur battrait-il donc ? aurait-il conservé
Un reste de vigueur dans son corps énervé ?
J'avais cru jusqu'ici qu'usé par la débauche,
Comme un valet payé qui pour son maître fauche,
Le vieillard indolent pour son sultan fauchait
Les fronts courbés des Grecs, puis après s'endormait.
Et ne voilà-t-il pas qu'il voulait nous surprendre !
Nous irons le chercher ; je ne veux pas l'attendre.
Malheur à lui, malheur, car son débile bras
Rencontrera le mien qui ne fléchira pas !
Si je meurs, il faudra vieux Seyd, que tu meures.
Fortune, souris-moi seulement quelques heures !
Si le vent nous est bon, je garde à son réveil
Les feux de l'incendie en place de soleil

Criblé de coups, sanglant, dans la jaune falaise,
Sur vingt cadavres turcs je veux m'étendre à l'aise,
Et sous le vent des mers dormir au bruit des flots !
La tombe d'un pirate est belle au bord des eaux !
Moi, que me fait la mort ?... J'ai tout connu... La vie
Ne peut avoir de jours qui me fassent envie.
Le passé qui m'accable avec son souvenir,
De son ombre glacée a couvert l'avenir.
Mon ciel est ténébreux ; dans mes chemins arides
Pas un fruit à presser sous mes lèvres avides,
Une fleur à sentir dont les légers parfums
De mes jours désolés embaument quelques-uns !
Une pensée est là, toujours, vautour horrible
Qui fait saigner mon cœur sous sa serre terrible,
Le ronge et s'en repaît, sans jamais s'assouvir !
Ce n'est donc qu'à la mort que mon mal peut finir !

(*Un moment de silence*)

Il n'est que toi, que toi que je regrette au monde,
Toi que mon choix donna pour reine aux fils de l'onde,
Amante de mon cœur, ma pauvre Médora.
Quand je ne serai plus rien ne te restera.
Le malheur nous joignit, êtres mélancoliques,
De sa chaîne de fer aux anneaux électriques :
Quand du ciel tombera la foudre, un même coup
Nous atteindra tous deux à l'un et l'autre bout.
Maîtresse du pirate, après lui sur la terre
Que faire de tes jours ? Esclave et solitaire.
Pas un sein où ton front puisse se reposer...
Quand j'y pense, mon cœur est près de se briser.

(*Il sort rêveur*).

SCÈNE VII

(*La chambre de Médora ; un sopha, une lyre. Une porte ouverte laisse voir une autre chambre, au milieu de laquelle on aperçoit une table servie, et au fond un balcon.*)

MÉDORA (*seule*).

Oh ! Viens entre mes doigts ! que tes cordes encore
Donnent un peu de calme au mal qui me dévore !
Ma lyre bien aimée, oh ! viens entre mes doigts !
Car mes vagues chagrins s'endorment sous ta voix.
Conrade aime aussi lui tes sons où l'on s'oublie.
Que de fois en ces lieux ta berçante harmonie
A fait se dissiper les ombres de son front !
Ma douce lyre, viens, mes ennuis s'en iront.

(*Elle prélude et chante*).

CHANT DE MEDORA

Qui peut savoir jusqu'où va ma tendresse ?
Mon doux secret, je ne le dis qu'à toi,
Lorsque mon cœur sous ton cœur qui le presse,
En palpitant le révèle à ta foi.

II

Comme une lampe invisible, isolée,
Cachant au jour ses rayons éternels,
Veille dans l'ombre, au fond d'un mausolée,
Mon amour brûle, inconnu des mortels.

III

Après ma mort sois triste et pense à celle
Qui t'adora jusqu'à son dernier jour ;
Donne à sa tombe une larme fidèle.....
Ce n'est pas trop pour payer tant d'amour.

SCÈNE VIII

MÉDORA, CONRADE

CONRADE

Ma Médora, ton chant est bien mélancolique.

MÉDORA

C'est que dans ton absence une pensée unique
M'occupe et me fait mal : mon chant la trahissait.

CONRADE

Pourquoi de la douleur où suffit un regret ?

MÉDORA

Mon ami, loin de toi comment n'être pas triste ?
Tremblante pour tes jours, quand je te perds, j'existe
Au milieu des tourments. Que de nuits de douleurs
Sur ce lit solitaire et mouillé de mes pleurs !
Le moindre vent alors me paraît un orage.
Je me lève soudain ; le phare du rivage
Semble pâle ; je sors, je cours l'entretenir ;
J'ai peur que le gardien ne le laisse mourir.

CONRADE

Ne sois donc plus ainsi, je le demande en grâce.

MÉDORA

Oh ! je ne t'ai pas dit combien d'heures je passe,
Les bras sur ce balcon, à suivre, au loin, des yeux
La lune qui s'abaisse et blanchit dans les cieux.
L'aurore efface en vain la plus tardive étoile ;
Mon œil parcourt les mers, il y cherche une voile ;
Je regarde toujours, mais je regarde en vain.
Hélas ! comme la bise alors glace mon sein !
Conrade, dis-moi donc quand cesseront mes larmes ;
Quand veux-tu mettre un terme à mes longs jours d'alarmes ?
Ah ! confie à la fin, oui, confie à mon cœur,
A mon cœur seul, le soin d'apaiser ta douleur.

Au milieu de la paix et de la solitude
De vivre en Médora fais ta douce habitude,
Et pour nous l'avenir aura des jours bien beaux.
Si tu souffres beaucoup, raconte-moi tes maux ;
Et, quelque grands qu'ils soient, ma voix a des tendresses,
Mes yeux ont des regards, ma main a des caresses,
Ma bouche a des baisers qui les adouciront.
Si ton front est brûlant, mets ma main sur ton front ;
Si ton front est pesant, sur mon sein qu'il s'appuie ;
S'il faut, pour être heureux, que ta mémoire oublie,
Conrade, mon amour te donnera l'oubli.

CONRADE

Médora, ton regard de charmes est rempli !
Ma chère Médora, ta parole est bien douce.....
Oh ! oui, mais j'ai besoin de trouble et de secousse
Pour vivre : que veux-tu !...

MÉDORA

Quoi ! toujours le péril ?
Quoi ! toujours me quitter ? Ah ! comment se fait-il
Qu'un cœur passionné, quand l'amour l'y convie,
Du seul bonheur d'aimer ne fasse pas sa vie ?

CONRADE

Mon cœur était aimant, l'homme l'a fait changer.
Comme un ver sous les pieds foulé, pour me venger,
Je me suis redressé tel qu'un serpent terrible,
Surpris de me trouver à jamais insensible ;
J'ai divorcé dès lors avec le monde, et lui,
Il a mis à son ban celui qui l'avait fui.
Nous sommes tous les deux, depuis, restés en guerre.
Mon destin est étrange, et le sien est vulgaire.
Une chose commune est de voir tous contre un,
Mais voir un contre tous, cela n'est pas commun !
Dans l'espace des mers s'établit notre lutte ;
L'arène en est bien digne ! Au jour prochain, ma chute
Finira le combat ; mais j'aurai résisté.

MÉDORA

Ami !

CONRADE

Ton amour est tout ce qui m'est resté ;
Je dois donc bien t'aimer. Eh bien autant je t'aime,
Autant eux, je les hais !

MÉDORA, *levant les mains.*

Ne parle pas de même !

CONRADE

Je cesserais d'aimer en cessant de haïr...
Mais... ô prends du courage... oui car je vais partir.

MÉDORA

Quoi ! partir ?

CONRADE

Dans l'instant.

MÉDORA

O Ciel !

CONRADE

Pour quelques heures.
Tais-toi, tu sais quel mal tu me fais quand tu pleures.
Je serai peu de temps, allons console-toi...

MÉDORA

Je l'avais pressenti ; j'avais là trop d'effroi.
Mes instants de bonheur ainsi s'évanouissent,
Mes beaux rêves ainsi tout-à-coup s'obscurcissent.
Mais tu ne peux partir, non, j'y pense à présent,
On radoube ton brick, et ton lougre est absent;
Ta corvette est à peine à l'ancre dans la rade ;
L'équipage a besoin de repos... O Conrade !
Conrade, est-ce un moyen pour éprouver mon cœur ?
Tu veux sur ma faiblesse essayer la douleur ;
Tu veux me préparer à l'abandon funeste
Qui m'attend...

CONRADE

Mon amie, ô ma Médora !

MÉDORA

Reste,
Eh bien ! reste ! viens, viens te mettre près de moi.
Partage ce repas : c'est ma main qui pour toi
Cueillit les plus beaux fruits, le muscat et la pêche.
J'ai cherché pour ta coupe une eau limpide et fraîche ;
Ton doux sorbet, ce soir sera plus doux encor ;
Le sultan de Stamboul, dans son brillant bol d'or,
N'en boit pas de pareil, car le lait de nos chèvres
S'y mêle au plus vieux rhum qu'aient savouré tes lèvres
J'ai mis dans ta chibouque un tabac odorant,
Qui jette par degrés dans un trouble enivrant ;
Les légères vapeurs des feuilles consumées
Font sourire, dit-on, les tristesses charmées.
Le balcon est ouvert ; le vent des flots est doux.
Quel ciel bleu ! Ce beau soir est fait exprès pour nous.
Mes femmes, si tu veux, devant toi, dans leurs danses,
Noûront ou dénoûront leurs plus molles cadences.
Tu te plais aux accords de la lyre et des chants ;
Je chanterai ; ma lyre aura des sons touchants,
Si tu veux écouter la belle poésie,
Je lirai l'Arioste, aux amours d'Olympie,
Abandonnée après un si grand dévoûment.
Tu serais criminel plus que son lâche amant,
Plus même que ce grec... Oh ! je t'ai vu sourire,
Cela me fit un mal que je ne puis te dire,
Car mes regards alors interrogeaient les tiens,
Oui, je t'ai vu sourire, Oh ! je m'en ressouviens,
Un jour que, comme un point où se brisait la vague,
Tu me montrais du doigt, dans un horizon vague,
Le rocher d'Ariane... Et souvent, depuis lors,
Voyant son île au loin, des rochers de nos bords,
J'ai dit, Conrade un jour pour un autre rivage,
Me laissera de même à cette île sauvage...
Mais Conrade trompait mes craintives amours
En revenant encore

CONRADE

Il reviendra toujours !...,
Il reviendra toujours tant qu'un souffle de vie
Au cœur qu'il t'a donné restera... Mon amie,
De la raison... L'instant du départ est venu ;
Tu m'as auprès de toi bien longtemps retenu.
Ne me demande pas quel courroux me transporte,
Dans quel dessein je pars, où je vais. Eh ! Qu'importe,
Puisque tout doit finir par ce mot triste... Adieu.
Je te dirais pourquoi je pars, et dans quel lieu
Je vais, ma Médora ; mais les moments me pressent,
Les nuages du soir sur les vagues s'abaissent ;
Sur la grève déjà m'attendent mes amis.
Ne crains rien : nous aurons de faibles ennemis ;
Triompher de leur nombre est chose bien facile.
Et pour toi, ne crains rien : je laisse dans notre île
Une garde fidèle... Allons, ma Médora,
Quand nous nous reverrons, écoute ce sera
Pour bien, bien longtemps...

MÉDORA, *d'un air de doute.*

Ah !

CONRADE

Le coup que je médite.
Assure le repos de notre île proscrite,
Ne te désole pas, ma vie, ô mon amour !
Pour te consoler, songe au moment du retour.

(*On entend le son d'un cor lointain.*)

Mon amie, entends-tu le cor ? Juan m'appelle ;
Il le faut, ne dis pas que mon âme est cruelle.
Adieu... Réponds-moi donc ?...

MÉDORA

Ce mot fait trop de mal.
Je ne puis dire adieu car dans ce mot fatal,
Nous avons beau vouloir exprimer l'espérance,
Il murmure tout bas désespoir et souffrance.

CONRADE

Un baiser... encore un... encore un autre... Adieu !

(Elle chancelle et tombe évanouie dans ses bras ; il la pose sur le sopha et sort).

SCÈNE IX

MÉDORA, *revenant à elle.*

Il était là... Conrade !... il est parti ..

(Elle se jette à genoux).

Mon Dieu !

Conrade dès long-temps marche sans ta lumière,
Egaré dans sa route ; un seul pas en arrière
A son fier désespoir semblerait lâcheté ;
Mais si tu prends pitié, dans ta sainte bonté,
Des souffrances, des vœux, des larmes d'une femme
Qui t'implore à genoux, ô mon Dieu ! si son âme,
Pour tout l'amour qu'elle a, trouve grâce à tes yeux,
Protège son ami, sur lui du haut des cieux
Veille, et ne reprends pas une âme dégradée :
Il reviendra vers toi, j'en ai la douce idée,
Et pour le repentir il n'est jamais trop tard ;
Père du pêcheur...

(On entend un coup de canon ; elle se lève).

Ciel ! le signal du départ.

(Elle sort précipitamment.)

SCÈNE X

(Le Bord de la mer. Un navire est en rade.)

KYLVOS, KLEPTO, MARTY, RHALOU, GEORGE, DES PIRATES *armés.* DES FEMMES, DES ENFANTS ; *ensuite* NIKÉVAS ; *puis* JUAN *et* CONRADE.

UN ENFANT

Papa, mène-moi donc avec toi, je t'en prie,
Tuer les Turcs.

KYLVOS

Enfant, leur barbe bien fournie
Te ferait peur.

L'ENFANT

Que non ! car le derviche en a.
Notre captif, tu sais ; je n'en ai pas peur.

KYLVOS, *avec joie.*

Va !
Tu me remplaceras, petit diable ; j'espère
Que tu te montreras le vrai fils de ton père...
Quand tu seras plus grand...

L'ENFANT

Moi, je suis assez grand.
Ça m'ennuie à la fin de tirer dans un blanc :
Je veux aller en mer ; quand il fait du tonnerre,
J'en ris, et l'ouragan ne m'épouvante guère.
Une tête de Turc me rendra plus adroit ;
Quand ce sera le but, va, ma balle ira droit.
Chaque fois que tu pars, les oiseaux du rivage,
Volant avec des cris sur moi, dans leur langage
Semblent me répéter : « Viens ! sur les flots qu'il fend,
« Suis ton père avec nous ; tu n'es plus un enfant ».

KYLVOS

Dans quelque temps d'ici...

L'ENFANT

Tu dis toujours de même.
Je me sens assez fort pour me battre, moi !

KLEPTO

J'aime
Ce petit raisonneur. Kylvos, l'enfant promet,
Je t'en fais compliment. Hein ! dis donc ? ce que c'est
Que l'air libre d'une île ! Hein ! comme ça vient vite !
Ça n'a pas froid aux yeux. Comme ça vous profite !
Et quelle différence avec les pauvres fils
De nos frères les Grecs, si craintifs, si soumis !

Le mien n'a que sept ans et toute la journée
A bord de nos canots, dans sa main goudronnée,
Ce démon, pour tout jeu, se plaît à remuer
Des sabres, des fusils, et parle de tuer
Des Turcs à l'abordage. Aussi lui, je m'en flatte,
Ce sera quelque jour, Kylvos, un franc pirate.

MARTY, *s'avançant en causant avec d'autres pirates.*

Dans notre sang Seyd veut voir rouler nos fronts.
Il nous déteste autant que le Klephte des monts.

RHALOU

Nous sommes riches, nous : c'est une prise à faire.
Mais pourquoi poursuit-il jusque dans son repaire
Le Klephte vagabond, ce lion indompté ?
Sur ses monts, il n'a rien.

MARTY

Il a la liberté.

NIKÉVAS, *arrivant.*

De la joie et du cœur ! Bientôt le fer des braves
Va se désaltérer dans le sang des esclaves.
Amis, le vent est bon, et nous ne mettrons pas
Cinq heures de trajet.

GEORGE

Non.

MARTY

L'on dit que là-bas
Le Pacha, cette nuit, donne une grande fête.
Des convives nombreux y viendront ; qu'il s'apprête
A les bien recevoir !

KLEPTO, *riant,*

Une fête ! il est bon.

NIKÉVAS

Nous serons à minuit dans l'anse de Coron.
Une heure de combat, deux heures de pillage,
Et demain, à l'aurore, en rond sur le rivage,
Fête au large butin.

MARTY

Diable ! comme tu vas.
Tu comptes sans ton hôte, entends-tu, Nikévas ?
Et le pacha poli te retiendra peut-être
Plus tard que tu ne crois. En cave le vieux reître
A des vins savoureux ; et puis il fera chaud.
Tous ses soldats sont prêts, ses galères à flot.

NIKÉVAS

Tant mieux ! j'aime la lutte.

MARTY

Et moi donc, camarade

JUAN, *arrivant.*

A vos rangs ! A vos rangs ! Marins, voici Conrade.

CONRADE

Êtes-vous prêts, amis ?

JUAN

On n'attendait que vous.

CONRADE, *à mesure qu'il s'équipe.*

Mon sabre... mon poignard... mon fusil à deux coups !...
Mes pistolets... mon cor... mon manteau... Cette lettre,
C'est un ordre important ; qu'on le fasse connaître
A Christian quand son lougre entrera dans le port.
Que l'on double la garde... Adieu ! le reste au sort.

(Ils s'élancent vers le bord de la mer, Médora paraît sur un rocher.

RIDEAU

(A suivre.)

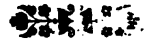

DANS LA MER D'ISLANDE

(*Suite*)[1].

19 juin, dimanche. — Partis de Reykiavik, hier matin à 10 h. Nous n'avions que 130 milles à parcourir pour nous rendre à Patrixfiord. – et peut-être n'y arriverons-nous pas encore demain ! Un bateau à vapeur médiocre file 240 milles par jour ; les pauvres voiliers, eux, sont à la merci du vent qui est bien la créature la plus capricieuse que je connaisse. — La brise, ce soir, est assez forte, mais elle est contraire...

La grosse houle qui s'est rapidement formée et nous annonce, sans doute, un prochain « coup de tabac », ne m'a pas empêché de faire, deux heures durant, les *cent pas* sur la dunette avec M Y. Colin. C'est un brave et parfait marin doublé d'un Breton à la nature franche et loyale. Il m'a donné des détails nouveaux sur l'existence des pêcheurs d'Islande. Il compte à son actif 18 campagnes de pêche, dont 8 comme capitaine.

Cette mer d'Islande, disait-il, est incomparablement plus méchante et plus dure que les mers de *chez nous*, là-bas ; durant la « 1re pêche », c'est-à-dire en mars et avril, les tempêtes sont très fréquentes, presque continuelles et elles sont affreuses. La mer est vraiment démontée. La première année que M. Colin vint en Islande, une de ces tempêtes dura 15 jours d'affilée avec une violence extraordinaire, occasionnant la perte de plusieurs navires Tous les autres eurent de graves avaries. Pendant ce *coup de cape* de 15 jours, beaucoup de goëlettes allèrent en dérive jusque sur les côtes d'Angleterre, ou même s'enfuirent jusqu'en France. Il jura que jamais plus il ne retournerait « à Islande ». Et le voici à sa 19e campagne !

Sans être toujours aussi méchantes, les tempêtes de mars et avril

[1] Voir le fascicule de juillet 1900.

infligent tous les ans à un bon nombre de bateaux des avaries plus ou moins graves : voiles déchirées et emportées, mâts brisés, embarcations enlevées, etc. Les lames monstrueuses qui sans cesse déferlent sur le pont n'enlèvent pas que les embarcations, les barils, les drômes, etc. ; il arrive trop souvent qu'elles emportent des hommes, ou tout au moins elles les terrassent sur le pont en leur brisant les membres.

Et puis, la neige tombe sans fin, occasionnant presque les mêmes ennuis et les mêmes périls que la brume des mois d'été. — Et la glace ! elle recouvre d'un lourd enduit les cordages et les haubans : ils étaient gros comme le pouce, et deviennent gros comme le bras, ce qui rend la manœuvre extrêmement difficile. Il faut avoir maintes fois recours aux coups de hache. Et pourtant, alors plus que jamais, il est nécessaire que les diverses manœuvres soient très rapidement exécutées : les tempêtes du sud surviennent brusquement ; or, comme la morue se tient à cette époque tout près de la côte pour déposer son frai, les navires ne craignent pas de l'y poursuivre. Malheur à celui qui, alléché par une pêche abondante, tarde un peu, quand le temps menace, à se *relever* de la côte et à reprendre le large en louvoyant ! En quelques minutes la bourrasque se déchaîne dans sa furie brutale et irrésistible, le navire est jeté et brisé sur cette côte sud qui n'offre pas un seul abri et que l'on a appelée, non sans raison, « la plus terrible du monde ». — C'est presque toujours à cette époque que se produisent pour nos pêcheurs les grands désastres d'Islande. Vers 1850, le même jour, 80 goëlettes se perdirent corps et biens en ces parages maudits. Chacune d'elles était montée par 20 ou 23 hommes. Multipliez !....

Cependant il faut pêcher, quand le temps n'est pas *trop* mauvais ; et pour n'être pas renversés et blessés par les lames et le roulis, les hommes s'attachent sur place. Et le rude travail se poursuit malgré la neige et la glace, le roulis et le tangage violents, malgré l'extrême fatigue ; et malgré les horribles plaies mettant au vif la chair meurtrie et ensanglantée, les pauvres mains continuent à *haler* la ligne longue de 80 à 100 mètres qu'un poids très lourd entraîne au fond. Car le pêcheur ne reste pas inactif, attendant que le poisson veuille bien mordre ; par un mouvement d'avant en

arrière et d'arrière en avant, toujours le même, il file un peu puis il hale la ligne, alternativement et sans arrêt, de manière à exciter la voracité du poisson. Dès que celui-ci a mordu, on tire la ligne aussi rapidement que possible. Tout cela constitue une rude besogne.

Durant la *première pêche*, à cause de la nuit qui est encore longue et à cause des mauvais temps, le travail de la pêche est moins continu et, par suite, moins fatigant que durant la *seconde pêche*.

A partir du mois de mai, le temps est d'ordinaire assez beau — pour l'Islande ; les coups de vent, s'ils sont fréquents, ne durent guère, et il n'y a plus de nuit. Aussi il n'est pas rare que l'on travaille, quand la morue donne, 20 ou 22 heures presque d'affilée sur 24 ! Quelquefois les hommes soupirent ardemment après des « coups de cape », les appellent de tous leurs vœux. Pourquoi ? parce que, alors, le travail étant devenu impossible, ils se reposent enfin et dorment tout leur soûl, en dehors des heures de quart.

20 juin, lundi. — Nous avons encore fait très peu de route aujourd'hui.

Une petite brise a soufflé tout le jour, mais elle est contraire, et ne sert qu'à rendre la température plus fraîche, presque froide. On se croirait à une journée de décembre, en France. Quand donc le feu, au *carré*, sera-t-il de trop ?

Aperçu un bon nombre de dundées islandais ou féroïens, fuyant devant le mauvais temps qui semble régner vers le nord – où nous allons...

A bord du *Saint-Paul* calme plat dans la monotonie et, grâce à Dieu, dans la paix. C'est une si bonne chose, la paix ! Sa définition par saint Augustin est d'une vérité merveilleuse : « la paix, c'est la tranquillité de l'ordre. » On le constate aisément dans l'espèce de microcosme qu'est un navire : quand la paix est troublée entre les gens, c'est que quelqu'un est sorti de son rang, de sa place, de ses attributions, de ses devoirs, — de « l'ordre » — Je lis beaucoup ; les livres sont de bons amis ; mais, hélas ! il n'y a pas que des chefs-d'œuvre !

21 juin, mardi. — Arrivés à Patrixfiord, ce matin vers 5 heures, après une nuit assez mauvaise. Ce fiord est, avec Papey dans le sud-est, une des stations fondées par les moines irlandais, à la fin

du VIIIe siècle ; ils furent, vraisemblablement, les premiers habitants de l'île qu'ils durent quitter peu après l'arrivée des *païens* de Norvège en 874 Il s'y trouve à peine 250 habitants disséminés tout alentour, sur le rivage. Les montagnes sont, ici, plus abruptes, plus à pic, plus rapprochées de l'eau que dans les fiords que nous connaissons déjà. C'est à peine si les maisons ou les pauvres huttes trouvent une place pour s'asseoir ; et pourtant elles se contentent d'une place si petite !

Nous sommes à la pointe la plus occidentale d'Islande, à 300 kilomètres du Groënland. S'il nous prenait envie d'aller à la recherche d'André, — ou même au pôle, pour partager, éclipser même peut-être, la gloire de Nansen?...

A 8 h. un « négociant » est venu à bord ; il nous a apporté un quartier de mouton *glacé*. Nous avons donc, à déjeûner, mangé des côtelettes de mouton — pas fameuses du tout, malgré notre très vif désir de les trouver à notre goût, car nous n'en avions pas mangé depuis notre départ de France.

Nous voici à terre, le docteur, le capitaine et moi ; il s'agit d'une opération commerciale importante et délicate : acheter des peaux de *renards bleus* ! On n'en trouve guère que dans ce fiord. Le docteur Chastang s'exécute le premier ; il en choisit quatre, — deux convenables et deux inférieures — pour 90 francs. C'est bleu ? Si l'on veut ! cela dépend de ce que l'on entend par cette épithète-là. Devant ce bleu relatif le capitaine se montre indécis, il veut aller voir chez un autre commerçant. Nous nous y rendons en suivant le triste rivage le long duquel s'étendent les prairies minuscules très soignées, et sont disséminées, blotties contre les premiers escarpements des montagnes, les rares habitations. Et le capitaine Lacroix, songeant à son *home* qu'il entrevoit tout là-bas, à l'île d'Yeu, pensant aux êtres aimés auxquels il sera si heureux de faire plaisir, se persuade que ces renards-là sont vraiment bleus tout de même. Il se paie quatre peaux, lui aussi : une qui est bleue, à peu près, — deux autres, plutôt grises, et enfin une toute blanche. Coût : 100 fr. — Pour moi, trouvant que mon idéal du bleu n'est pas du tout réalisé, je n'achète qu'une soyeuse fourrure de *renard blanc* ; elle me rappellera le blanc pelage de l'hermine bretonne...

Somme toute, les bêtes les plus bleues que j'aie vues en Islande, ce sont encore les chats...

J'emporte de Patrixfiord une curiosité d'un genre tout différent : des vertèbres de baleines. Je n'ai pas oublié la promesse faite à un ami de Pornic de lui apporter ce « souvenir » d'Islande. Justement, le deuxième « négociant » s'est servi d'une grande quantité de ces vertèbres pour enclore sa prairie. Avec son autorisation très aimablement donnée, j'en ai choisi quatre et les ai fait porter à bord. Ce n'est pas sans peine qu'on les y a casées.

Deux d'entre elles sont énormes ; elles ressemblent un peu aux branches d'une grande hélice de navire. Ça ne sera pas banal du tout, comme sièges de jardin, — et même, si on veut les polir, comme sièges de vestibule, peut-être.

Ce soir, M. Johannesson (le second « négociant ») qui parle fort bien le français est venu visiter le *Saint-Paul*. Quelques Islandais l'accompagnaient, et ceux ci paraissaient tout d'abord intimidés. Nous étions bientôt les meilleurs amis du monde. Tout doucement ils ont demandé si les *Œuvres de mer* ne voudraient pas établir à Patrixfiord un hôpital qui serviraient aux pêcheurs français et aux habitants, moyennant une subvention de ceux-ci. Notre réponse négative a mis fin, pour eux, à un beau rêve. C'est égal, ils sont très bien, ces gens-là, et on n'est pas peu surpris de rencontrer dans ces fiords désolés des *gentlemen* instruits et distingués.

22 *juin*, *mercredi*. — Visité, ce matin, la *Procellaria* pour qui nous avions des lettres ; puis départ à 9 heures. — A 4 h. du soir, nous sommes à l'entrée d'Onundarfiord ; la première chose qui attire notre attention, c'est un navire français à la côte ! Il met, en nous apercevant, son pavillon en berne. En baleinière, le docteur et moi, nous allons faire aux naufragés nos offres de service ; nous parcourons, pour cela, au moins un mille et demi. Tout à coup une tête étrange émerge de l'eau et, immobile, observe notre embarcation. Nos matelots poursuivent de leurs quolibets ce *drôle d'individu*. « Veux-tu te cacher, voyons ! pour qui nous prends-tu ? C'est pas des frères ici, tu sais. » Et l'*individu*, faisant un plongeon, se cache en effet ; mais bientôt il se montre de nouveau dans un autre endroit assez rapproché, et toujours il nous regarde. « Encore !

ah ! mais, faut pas te gêner : viens dire bonjour, mon mignon, etc. » Pst ! encore un plongeon ! Ce manège continue jusqu'à ce que le « type » étant venu tout près, a été reconnu pour un vulgaire phoque. Là-dessus il est allé « se ballader ailleurs ».

Cependant nous arrivons au bateau naufragé ; c'est la *Mouette*, de Dunkerque. En louvoyant, lundi soir, pour entrer en baie, ce navire a été surpris par le calme plat au moment où il tirait un bord tout près de terre ; le courant le drosse ; il ne gouverne plus. Il mouille, mais presque au même instant donne sur une roche qui le crève. Depuis, il se remplit d'eau à chaque marée ; il est perdu. On attend le retour du sysselman absent pour procéder, suivant les formalités d'usage, à la condamnation de ce bateau. C'est une épave française de plus sur la côte d'Islande...

Non loin de la *Mouette*, un autre navire dunkerquois est à l'ancre, le *Schotter-Hoff*, qui a deux malades. Le docteur commande de les lui conduire au *Saint-Paul* où nous rentrons. Nous y sommes suivis de près par les deux capitaines dunkerquois et quelques-uns de leurs hommes. Après leur avoir donné pour les deux navires un gros paquet de lettres, nous nous mettons à la disposition des naufragés pour les transporter à Reykiavik d'où leur rapatriement sera facile. Ils accepteraient avec reconnaissance ; mais un petit vapeur qui passera ici dans huit jours se rendant tout droit à Hull (Angleterre), les rapatriera plus vite encore.

Ne pouvant plus être, ici, d'aucune utilité, nous appareillons pour reprendre notre continuelle croisière à la recherche des pêcheurs.

A Onundarfiord a été enterré, il y a quelques semaines, le capitaine de la *France* tué accidentellement d'un coup de fusil lorsque, revenant de la chasse, il remontait à son bord Nous avions préparé une croix pour sa tombe. Le capitaine de la *Mouette* qui n'a plus rien à faire, nous a proposé de planter lui-même sur le tombeau de son ami cette croix qui porte la très simple inscription suivante :

ICI REPOSE MASSON,
capitaine de la « France ».
‡ ‡ In pace. ‡ ‡
Juin 1898.

Nous avons un peu regretté de n'avoir pu observer de près les usines à baleines dont les hautes cheminées fumaient tout au fond du fiord. Et c'était un spectacle très inattendu et déplacé, que ces cheminées d'usines en ce fiord qui est formé par un enchevêtrement inimaginable de pics majestueux portant jusqu'au ciel leurs cimes enveloppées de nuit ou, plus souvent, couronnées de blancheur.

En quittant Onundarfiord, comme en nous y rendant, nous avons, durant plusieurs heures, longé de près la côte : c'est prodigieux et fantastique. « C'est ici que le littoral offre les aspects les plus surprenants. Même en Norvège la côte n'a pas ce caractère de grandeur formidable... Ce sont partout des cimes cratériformes, des soulèvements en pain de sucre, des pointes effilées comme des glaives, des colonnades de basalte, ou bien des murailles de trappe absolument verticales, d'une hauteur prodigieuse, affectant la régularité des ouvrages de fortification ; leurs stratifications horizontales sont si nettes qu'on peut les compter depuis le niveau de la mer jusqu'au faîte[1] ».

Le spectacle de cette côte est déconcertant pour l'imagination elle-même, et presque effrayant avec ses visions chaotiques et son infinie désolation. On croirait être sorti de ce monde, tant cette nature semble peu faite pour les hommes. Pauvres petits êtres perdus au milieu de ces paysages dantesques !

Un peu partout cependant, dans les demi-vallons, des habitations — huttes islandaises traditionnelles ou petites maisons modernes — s'accrochent au flanc des montagnes. Autour de ces habitations un pré verdoyant réjouit le regard, et l'attriste aussi, car il est si petit, le pré! De quoi peuvent bien vivre les gens et les bêtes, surtout durant le long hiver boréal? Toujours de poissons, sans doute, comme tous les Islandais. Un bon auteur du siècle dernier raconte que « les hommes mesme en font (avec les poissons) de la farine et du pain, quand ils n'ont plus de bled, et quand les rigueurs d'un long hyver empeschent l'abord de leur isle aux estrangers qui ont commerce avec eux[2] ».

[1] Jules Leclercq, *op. citat.*, p. 60.

[2] *Recueil de voïages au Nord*, relation de l'Islande, par Bernard, Amsterdam, MDCCXV.

23 juin, jeudi. — Ayant assez bien marché, la nuit dernière, nous nous sommes trouvés ce matin à 50 milles au large du cap Nord, par un froid glacial, — et pour cause : des glaces barraient tout l'horizon du côté du large. Par endroits, elles étincelaient sous les rayons obliques du soleil, offrant à nos regards émerveillés de superbes effets de lumière.

Aucun navire sur le banc du cap Nord. Déception !

De midi à 6 h., mauvais temps. Cela ne m'a nullement surpris : hier au soir, vers 11 h. 1/2, quand je suis monté sur la dunette, j'ai été presque effrayé par l'aspect du ciel et de la mer. Le ciel était partout couvert de nuages absolument noirs frangés de pourpre à l'horizon, tamisant une horrible lueur éparse très sinistre. L'île dressait dans les lointains les gigantesques escarpements de ses monts superposés ; parmi les sommets neigeux du second plan, un seul était éclairé par le vague et mystérieux reflet du ciel venant on ne sait d'où, lorsqu'il y a partout ces nuages uniformément noirs. Les flots lourds et flasques, stagnants, paraissaient de plomb fondu. Autour de nous il faisait bien clair ; mais, en se portant un peu au loin, le regard apercevait toutes choses comme irréelles dans une lumière blafarde, crépusculaire. Ensemble sinistre et impressionnant plus que je n'en saurais donner l'idée ; visions de rêve, de cauchemar. En ce moment-là, sans être davantage surpris, j'aurais vu une douzaine de volcans entrer en éruption et lancer feu et flammes, ou même l'île entière s'abîmer dans les flots en un cataclysme final.

24 juin, vendredi. -- Visité au large, sur le banc de Skagafiord, la *Souveraine*, de Dunkerque, à qui nous avons remis des lettres. Dans l'une d'entre elles j'ai *senti* une petite médaille, — envoi pieux de la mère ou de l'épouse au pauvre exilé pour lui rappeler ses deux patries, celle d'ici-bas et celle de là-haut...

Aperçu au loin trois autres goëlettes. — Le calme plat nous a immobilisés presque tout le jour

25 juin, samedi. — Ce matin, quand on y pensait le moins, « brusquement d épaisses vapeurs ont monté, et tout a été submergé par un houleux océan de ouates blanches. » (Loti). Et en avant la musique que l'on s'était, sans peine, déshabitué d'entendre !

Heureusement ça n'a duré que quelques heures. Quand nous avons retrouvé l'air libre et la lumière, l'île de Grimsey, dénudée et très triste, s'est dressée devant nous, à une dizaine de milles. Elle ne semble pas habitée d'une façon continue ; les Islandais, à cette époque de l'année, y séjournent un peu pour la pêche ; elle leur sert de point de relâche.

Ce soir, calme blanc. Sur les flots apaisés le soleil qui rayonne, très doux et mélancolique, là-haut, déroule un immense tapis d'argent aux moirures nacrées. Nous sommes seuls, perdus sur l'immensité muette. Immobilité, silence, solitude, tout cela est absolu, — et incompréhensible, sûrement, pour quiconque n'a pas connu ces trois choses réunies dans les espaces étrangement vides de l'océan. — Jamais, sur terre, ne règne le silence complet. Mille bruits à peine perceptibles sortent de près, de loin, d'en haut, d'en bas, de partout ; — cela provient des hommes, des animaux, des insectes, des oiseaux, des arbres, des choses qu'on ne sait pas. Ce bourdonnement imprécis, qui échappe à l'analyse, forme une sorte de concert harmonieux cependant. — concert de la vie qu'on entend sourdre de partout, qui s'éveille, qui s'agite, qui s'épanouit, qui s'éteint. — concert des joies, des douleurs, des passions, des détresses, du travail, de l'amour, de la mort...

Même en plein midi des étés, quand le soleil incendie un paysage et l'assoupit, des petites voix résonnent ou murmurent ; et puis l'air semble danser dans la reverbération crue de toutes choses ; et c'est encore la vie.

Que de fois il m'est arrivé, à Tours, dans mes promenades solitaires sur le Canal, de m'arrêter et de prêter l'oreille à ce bourdonnement houleux qui s'élevait des champs voisins comme de la ville prochaine ! que de fois, en pleine campagne, j'ai écouté de même ! Et toujours je percevais beaucoup de choses, j'entendais beaucoup de voix, — faibles et mystérieuses, ou fortes et imposantes qui me faisaient monter, monter avec elles au-dessus des douloureuses banalités de la terre, qui me faisaient rêver, qui dilataient mon âme, en tiraient des sons jusque-là inconnus — comme les soupirs de la harpe éolienne sous la brise du soir — et la faisaient souffrir aussi bien souvent...

Sur mer, rien de semblable, en ces jours de calme blanc où toutes les brises semblent finies, épuisées à tout jamais. Le soleil illumine une nature morte : c'est le silence absolu dans l'immobilité et la solitude absolues, — et cela parfois étreint le cœur et... lui fait mal.

Il est vrai que l'Océan se rattrape, en ses jours de colère. Alors ses mille voix et hurlements mêlés à la grande clameur du vent remplissent les espaces, tandis que les flots emportés par le vertige du mouvement, semblent vouloir ramener le règne du chaos.

Baigné par la douce et mourante lumière du Soleil de Minuit, j'ai éprouvé, une fois de plus, et analysé la première de ces impressions, — celle du grand silence des flots pacifiés. Malheureusement un banc de brume s'étendait tout au bas de l'horizon, et l'extrémité inférieure du soleil s'y est plongée dès 11 h. 45; à minuit 10, l'astre y a, durant quelques minutes, disparu tout entier, car la brume montait. Mais bientôt le soleil qui, lui, remontait aussi, en est sorti de nouveau, projetant sur la mer sa lueur pâle.

Ce *Soleil de minuit,* que de touristes tiennent à honneur de le contempler au moins une fois du cap Nord norvégien ! Nous l'avions déjà entrevu, le 15, au large du cap Nord islandais ; comme nous séjournons longuement en son froid empire, il nous est loisible de le voir, non en passant comme ces touristes, mais pendant au moins trois semaines (avant et après le solstice d'été), lorsqu'il ne cache pas sa majesté derrière les fantastiques nuages ou bien dessous le triste voile des brumes.

26 juin, dimanche. — Visité un navire pour lequel nous avions des lettres ; rencontré 23 autres. Tout allait bien à bord.

La nuit dernière, j'ai bien vu et observé le Soleil de minuit. Vers 10 h., la mer s'apaise, redevient très calme et déroule à l'infini son uniformité énervante : on dirait une prairie incommensurable légèrement ondulée. Et le pâle soleil boréal étend sur les flots une lumière apauvrie, presque éteinte ; cela ressemble à un astre très vieux, usé, près de s'évanouir. L'atmosphère, cependant, s'épure toujours plus, devient transparente et très limpide ; le soleil semble reprendre des forces pour se montrer, à minuit, dans une pleine lumière atténuée.

Depuis onze heures trente environ, il ne descend plus ; jusque vers une heure, il ne paraît pas sensiblement remonter. Il est *étale* (si je puis lui appliquer cette expression maritime) à une hauteur appréciative de deux mètres au-dessus de l'horizon. Il se présente comme une grosse boule de feu toute blanche, pas trop éblouissant, puisque je le fixe sans peine. Et sa clarté mystérieuse et douce s'étend comme un immense et féerique ruban aux reflets d'or sur les flots apaisés, dont le silence oppressant n'est interrompu, une seconde, que par le houhoulement puissant et essoufflé d'une invisible baleine...

Pendant que notre navire demeurait immobile dans le calme universel des choses comme pour nous permettre de mieux contempler ces merveilles, des *bois flottés* passaient, entraînés pas le courant, le long du bord. Sur une de ces pièces de bois une douzaine d'oiseaux de mer naviguaient reposés. On eût dit les génies familiers des flots.....

Cependant minuit vient de sonner ; il y a un instant c'était le soir du 26, et maintenant, sans transition, nous voici au matin du 27...

J'aime, certes, les nuits étoilées, silencieuses et chaudes des tropiques ; au milieu de l'Océan, j'ai admiré leurs suprêmes splendeurs ; j'en ai joui de toute mon âme qui, grâce à Dieu, sait comprendre un peu les belles choses et vibrer à leur contact intime et mystérieux ; — mais j'aime plus encore les beautés polaires avec leur *soleil de minuit* et leur sauvagerie grandiose, avec leur indéfinissable reflet du ciel descendant sur la désolation et l'horreur des paysages islandais comme une lueur de céleste espérance, enfin, avec le vague et la mélancolie de leurs infinis silencieux. Ces beautés-là soulèvent avec plus de douceur, avec plus de force aussi, mon âme au-dessus des vilenies, des petitesses et des vulgarités de l'existence vers les hauteurs sereines, toujours apaisées, des régions du rêve et de l'au-delà....

Nous sommes rendus sur les lieux de pêche du nord-est au milieu des bateaux A la messe, j'ai fait une improvisation sur l'évangile du jour — absolument de circonstance : la *pêche miraculeuse*, « *duc in altum .. in verbo autem tuo laxabo rete....* »

28 juin, mardi. — Après avoir passé la journée d'hier au milieu

d'une flottille de goëlettes, nous n'en avons pas, aujourd'hui, aperçu une seule. Mauvaise nuit. Ce matin le vent est tombé, mais une houle énorme a persisté, nous secouant et secouant les voiles et les amures de lamentable façon. A 3 h. s. brusquement, le vent a soufflé en violente tempête. On a pu, juste à temps, « haler bas les focs, — carguer le perroquet, — amener l'artimon, — prendre des ris partout. »

9 h. s. — La tempête devient affreuse ; il passe des rafales d'une violence affolante ; l'air s'emplit alentour d'une poussière d'eau arrachée à la crête toute blanche des lames Mer démontée, brume intense, pluie glaciale, — c'est complet ! Avant ce grand branle-bas des forces de la nature, nous n'avions pas été peu surpris de sentir passer sur le navire deux ou trois « bouffées d'air chaud » apportées par le vent du sud. Un homme, qui était tout en haut de la mâture, faillit s'y trouver mal. Ce vent chaud nous a rappelé que, *au pays*, on est en plein été maintenant...

1er juillet, vendredi. — Au large de Oster Horn, dans le sud-est, après avoir visité le banc de Walesbach et les bancs voisins. — Ce soir, avec M. Colin, je contemplais cette multitude agglomérée de montagnes, aux formes plus bizarres les unes que les autres, qui s'appelle l'Islande. Leurs bases étaient noyées dans un sombre brouillard, leurs sommets enveloppés presque tous de nuages blancs et pommelés. Et nous nous demandions si, vraiment, il y avait là une grande île ; si ce n'était pas, plutôt, une vision de paysage lunaire. Cela défiait toute description, tant les lignes étaient imprécises et l'ensemble presque irréel On ne distinguait la terre du ciel que par ce qui, des cimes, surnageait au-dessus de l'océan immobile des nuages ; plus loin, « des montagnes sombres sous un amoncellement de nuages lourds » ; encore des cônes volcaniques se profilant, déchiquetés, dans le ciel morne ; et puis, plus rien que des nuages stagnants aux couleurs et aux contours jamais vus. Au-dessus de nous, au large, un dôme de bleu dans le ciel nettoyé et pur ; mais ce coin d'azur ne reflète pas son bleu pâle dans les flots qui nous portent et qui restent quand même sales et noirs. On dirait du plomb fondu. Autour de nous, un troupeau de baleines — au moins douze — lancent en l'air, de leur évent, des colonnes

d'eau irisées çà et là par les rayons du soleil. Ces monstres sont bien à leur place dans ces parages, et nous... en France. On en voit si souvent, de baleines, qu'on n'y prend plus garde. Cependant il est toujours amusant de suivre leurs évolutions bizarres. Du *Saint-Paul* c'est un spectacle qui en vaut bien un autre. Du *Saint-Paul*, oui, mais de notre petite baleinière lorsque nous nous en allons, au large, visiter les navires, c'est différent! Ces monstres ne sont pas méchants ; loin de venir soulever notre coquille de noix sur leur immense dos (de 15 ou 20 mètres) et de la projeter en l'air, ils nous fuiraient plutôt, semble-t-il. Cependant, si nous nous trouvions sur le passage de l'un d'entre eux au moment où, exaspéré, il sort plus ou moins meurtri de la lutte contre un ennemi redoutable — navire baleinier ou espadon — il nous arrangerait de belle façon, sans doute, et il serait, de notre part, plus que téméraire de compter sur la... veine de Jonas !

2 juillet, samedi. — Journée aussi mauvaise que la nuit : vent très fort, mer houleuse et méchante, brume glaciale, — en un mot l'Islande avec ses agréments si variés...

(*A suivre.*) P. GIQUELLO.

L'ÉGLISE DE RUNAN

SES ORIGINES — SON HISTOIRE

(*Suite*[1]).

II. ARCHITECTURE

EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

L'architecture de l'église de Runan est de style ogival. L'ossuaire seul porte la date et le cachet de la renaissance.

Commençons par le chevet : construit en forme de pointe de pignon comme du reste toutes les autres parties de l'édifice, et percé d'une grande fenêtre à six lancettes, séparées par des meneaux élancés supportant une rosace composée d'ogives trilobées et de quatrefeuilles, ce premier travail offre tous les caractères du style du XVe siècle. De même, les contreforts monumentaux à socle chanfreiné et mouluré qui flanquent les angles de l'abside.

Dans l'équerre qui sépare le chevet du transept méridional s'élève une moderne sacristie dont l'architecture s'adapte aussi bien qu'il est possible à celle du monument.

Puis vient la longère située en bordure de la route qui traverse la localité. La pointe de pignon du transept présente un fronton aux rampants lisses avec des contreforts simples reposant sur des socles à chanfrein uni. Au milieu, s'ouvre une fenêtre à quatre lancettes, coupées par un meneau horizontal, supportant quatre arcades ogivales trilobées et trois rosaces à quatre feuilles : le tout indiquerait, au moins, la dernière période du XIVe siècle.

[1] Voir la livraison de mai 1900.

A droite de cette fenêtre, à la naissance du cintre, se présente un écusson fruste, en losange, et tenu par un ange. Est-ce celui de quelque duchesse de Bretagne ? Nous ne le saurions avancer.

La seconde pointe de pignon offre une fenêtre magnifique à cinq lancettes et à rosace flamboyante ; cette fenêtre a été, il y a une trentaine d'années, l'objet d'une complète restauration.

Dans le fronton qui la surmonte se lisent les armes de Bretagne ayant en supports deux lévriers, timbrées d'une couronne ducale sommées d'un casque ; en guise de cimier, un aigle aux ailes éployées ; le tout encadré d'une riche banderolle ajourée, aux hermines passantes.

A gauche de la fenêtre, à la naissance de l'ogive se voit un écu fruste de banneret présenté par des anges ; plus bas des deux côtés de la fenêtre, des écussons placés 1. et 1., 2. et 1., ayant les uns pour tenants des anges, les autres pour supports des chiens ; 1. timbré, et en guise de cimiers une tête d'aigle ; 2. timbré, et en guise de cimier une tête d'homme. Ces armoiries étaient, probablement celles des seigneurs de la paroisse et des bienfaiteurs de l'église.

Sur la même ligne de façade, au-dessus du porche, s'élève, percé d'une ovale à quatrefeuilles, le fronton du pignon dans la base duquel s'ouvre la porte qui, du porche, donne accès dans l'église ; le fronton se termine, comme les deux précédents, par un fleuron sculpté ; il est accosté de deux pinacles qui surplombent de fantastiques gargouilles.

Le Porche — Cet édicule attire tout spécialement l'attention du visiteur. — La variété, la délicatesse des sculptures qui le décorent, en font en effet une véritable merveille. — Voyez l'ogive de cette porte : elle se compose d'un faisceau de colonnettes reposant sur un socle mouluré ; l'arcade extérieure qui la couronne est revêtue de choux frisés autour desquels serpentent des rameaux de vigne ; elle se termine par un fleuron d'une très fine ciselure.

Au-dessus, se détache, au milieu du linteau, un panneau sur lequel se modèlent en un beau relief, d'un côté : l'annonciation, de l'autre une « *Pieta* » ou la descente de Croix Une corniche enguirlandée encore de délicates branches de vigne sépare ce panneau

d'un autre, plus petit, où dans un nouveau cadre exquis de feuilles et de grappes apparaît l'ange de Noël.

Le fronton qui domine, aux rampants ornés de crochets sculptés, se termine par un fleuron panaché timbrant un écu fruste de Bretagne.

Mais la porte offre encore remarquablement une triple ceinture d'ornementation contournant le cintre. D'abord une arabesque légère de sarments feuillagés, puis douze statuettes superposées qui en se réunissant forment clef de voûte, tandis que les deux statuettes inférieures reposent sur des culs de lampe sculptés ; enfin, dans la moulure la plus extérieure, une théorie d'anges banderollés dont les derniers s'arrêtent sur deux pinacles triangulaires faisant saillie sur le parement du porche. Ces pinacles relient également la porte à deux contreforts qui furent — on ne peut que le déplorer restaurés de façon fâcheuse

Sur les deux faces de profil de ces contreforts sont encastrés deux écussons timbrés de couronnes, panachés, et supportés l'un et l'autre par des lions.

La porte qui s'ouvre sur l'église forme aussi une ogive aux moulures multiples.

La voûte du porche repose sur six fines arcatures qui ont pour point de croisement une rose, d'un art parfait, entourée d'une couronne d'angelots drapés[1].

Le mur Ouest de ce joli petit édifice le relie à la chapelle des fonts baptismaux. Dans le retrait de l'angle ainsi formé s'ouvre sur l'église une fenêtre rectangulaire ornée de quatrefeuilles.

Au-dessus de cette baie, se détache un écusson que l'on peut attribuer à Pierre de Keramborgne, le premier commandeur dont parlent chronologiquement les archives du Runan. Ces armoiries, dont nous avons d'ailleurs donné le texte, ressortent sur le mur dans une véritable débauche d'accompagnements sculpturaux.

A partir de ce point se développe de nouveau légèrement la façade méridionale de l'église, suivant un seul pignon, dans lequel s'ouvre

[1] Les voussures de la porte du porche ont une grande similitude avec celles des portails de Notre-Dame de Confort en Berhet, et de Notre-Dame de l'Isle en Goudelin.

une merveilleuse fenêtre de style flamboyant. Deux meneaux verticaux monolithes soutiennent la rosace aux ogives trilobées. Ce travail du XVe siècle offre toute la pureté de style, toute la grâce décorative que savaient donner à leurs œuvres les artistes de cette bonne époque.

Cette fenêtre est accostée de deux écussons qui seraient ceux des anciennes familles dominantes de Runan : les Lestrézec et les Kerambellec Ces derniers portaient *d'argent au lion de sable, accompagné de quatre merlettes de même.* Les armoiries des Lestrézec se lisent encore très facilement, plus à notre droite, au haut du pignon de l'ossuaire qui vient, en cet endroit, s'accoter au mur de l'église.

L'Ossuaire. — Le style de cet édifice diffère totalement de celui que nous venons d'étudier. Monument de la Renaissance, il est d'une fort belle venue : il aurait été construit selon l'inscription qu'il porte en relief en 1557. Ce n'est point là un méprisable spécimen de cette école qui a laissé dans notre pays de si beaux souvenirs.

La longère nord de l'église est de création récente ; elle présente également une série de rampants à crochets sculptés et terminés par des fleurons. De solides contreforts l'étayent, et à l'intersection des rampants apparaissent de bizarres gargouilles.

Dans le transept nord, une fenêtre semblable à celle qui s'ouvre du côté midi, et donnant sur le chœur, deux autres baies à meneau unique supportant une ogive trilobée.

La Tour. Nous éviterons de la décrire — Les restaurations qu'elle a subies en 1822 n'ont fait qu'ajouter une disgrâce nouvelle à la pauvreté initiale de son architecture. Mais il nous est donné d'espérer que, dans un bref avenir, des initiatives plus éclairées en sauront mieux concilier l'aspect avec celui du charmant édifice qu'elle commande.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

— Pénétrons par la porte du clocher : du bas de la nef principale jusqu'à l'autel illuminé des vives couleurs d'un beau vitrail du XVe siècle, l'on remarque une double enfilade de piliers couronnés de

chapiteaux diversement travaillés, surmontés de cinq arcades en ogive, aux moulures serrées et multipliées. Du côté gauche de la nef, ces piliers sont à quatre pans, agrémentés aux angles d'une légère colonette ; quelques-uns sont à double corps, un placage ayant été fait pour les renforcer lors de la restauration de la nef latérale nord ; les socles et les chapiteaux sembleraient indiquer la période architecturale de la fin du XIVe siècle.

La différence qui existe entre le travail ancien et celui qui provient de restaurations récentes n'échappe point à l'œil du visiteur entendu; quelque intelligence qui ait présidé à cette réédification, elle ne saurait dénoter la foi inspiratrice, la patience robuste qui faisaient le génie de nos vieux artistes chrétiens.

A droite, l'allée des colonnes comporte une grande diversité. Les piliers qui supportent les deux arcades entre lesquelles est comprise la chapelle des fonts baptismaux sont formés de faisceaux de six à huit colonnettes couronnés par des chapiteaux feuillagés. Les feuilles de vigne, de chêne, de lierre festonnent et s'entrelacent à l'envie tout autour ; la richesse de la base s'accorde avec celle du fût, du couronnement et de l'arcade.

Au centre de l'église, on rencontre un premier gros pilier offrant une certaine surface carrée à laquelle a dû être jadis adossé l'un des sept autels de la chapelle.

L'on remarque dans son développement plusieurs panneaux sur lesquels sont sculptés des anges présentant des écussons frustes. Tout autour, serpentent des vignes dont des animaux immondes mordent les extrémités; dans le chapiteau court une banderolle entourant deux chiens qui se disputent un os, symbole de la devise armoricaine : « A ma Vie ».

La colonne suivante est d'une grande sveltesse : de forme quadrangulaire, flanquée aux quatre angles de colonnettes, elle porte dans ses nœuds, sur chaque face, une arabesque formée d'une vigne mordue également aux deux extrémités par des animaux monstreux. Le même dessin se reproduit, identique, dans deux autres piliers placés au milieu des deux petites nefs latérales sud. Il est remarquable que les colonnettes qui encadrent tous les piliers situés de ce côté de l'église, offrent une arête vive, — forme carène de

navire, — et indiquent toujours la période ogivale de la fin du XIVe siècle. — Leurs chapiteaux, en outre, sont couverts d'une belle ornementation végétale.

La double nef latérale midi présente un aspect assez curieux : édifiée selon un mode irrégulier, elle se divise en compartiments reliés entre eux par des arcades disposées dans le sens de la largeur de cette nef. Enfin ces piliers diffèrent presque tous ; les uns sont de forme carrée, les autres composés d'un faisceau de colonnettes ; les uns massifs, les autres finement ajourés et ciselés ; tous sont, dans leur diversité, pour charmer le sens de l'artiste et pour inciter l'intérêt de l'archéologue.

Ils supportent aussi des arcades dont les agencements d'archivoltes son conçus et exécutés avec un art achevé : la main de l'ouvrier a servi habilement le génie de l'architecte. — Ces arcades portent au-dessus de leurs clefs de voûte des écussons frustes, sans doute ceux des restaurateurs de cette partie de l'église, au XVIe siècle.

Les Lambris. — Le lambris de la nef principale a été refait, il y a quelque quarante ans. A noter la frise qui sert de corniche et sur laquelle sont figurées plusieurs séries de symboles. Les voûtes et les peintures des transepts ont été exécutées au XVIIIe siècle. Les peintures qui décorent ces voûtes, assez frustes en apparence, eurent à cette époque beaucoup de vogue ; elles sont, au reste, très délicates. Chapelle du Rosaire : anges banderollés tenant en main des chapelets, sur un fond d'azur terne ; au nord fond blanc semé d'étoiles, de croix et de têtes de morts. Cette dernière décoration s'adapte à cette partie de l'édifice qui était jadis la chapelle de Notre-Dame de l'Agonie.

La Maîtresse-Vitre. — « Les verrières dans les édifices religieux, a dit un archéologue distingué, sont, pour ainsi dire, les seuls tableaux d'histoire qui nous soient restés du moyen-âge – C'est là qu'il se meut vivant et dramatique, avec ses attitudes variées, et ses costumes pittoresques ; c'est là qu'il faut lire les traditions qui l'enchantaient, légendes merveilleuses que le pauvre disait pour consoler sa vie, qui trouvaient aussi au large foyer du château un auditoire plein de foi, que la mère murmurait tout bas près du berceau de son nouveau-né, qui se répétaient de village en village dans les

refrains mélancoliques du pèlerin. Ces vitraux historiés qui ne nous intéressent maintenant que comme objets d'art, avaient pour « nos « aïeux un tout autre sens et un charme indicible. Ils les con- « templaient pieusement pendant de longues heures, comme on « lit un hymne à la gloire nationale ou une prière à Dieu » (1).

Les sculptures qui ornent nos monuments religieux n'ont guère, outre leur valeur artistique, que la portée d'un symbole ; les verrières qui retracent en leurs dessins, à la fois somptueux et naïfs, la légende des saints patrons, la vie des nobles donateurs, sont, pour l'hagiographe et pour l'historien, les documents les plus précieux.

La maîtresse-vitre de l'église de Runan accuse la fin du XVe siècle.

Dans le centre de la rosace apparaissent en supériorité, à droite, les armes pleines de Bretagne, à gauche, les armes mi-partie de Bretagne, mi partie de France.

Les hermines qui parsèment ce dernier écusson paraissent dissimuler leurs pointes croisées pour ne laisser que l'illusion de larmes. Dans le lobe qui domine et sépare ces deux ogives, on remarque encore une larme d'or sur un lis d'argent.

L'œuvrier a-t-il prétendu symboliser ainsi la Bretagne pleurant son indépendance ? La réunion de notre province au royaume remonte en effet à ces mêmes temps. De distingués artistes ont émis devant moi cette hypothèse que je ne saurais autrement corroborer... « *Ad huc subjudice lis est* ».

Autour des armoiries de Bretagne et de France court la devise armoricaine « *A ma vie.* » Les quatrefeuilles offrent soit des fleurs de lis, soit des anges tenant des couronnes. A droite encore, au-dessus de la naissance des ogives, se présentent les armes des Rostrenen : *d'hermine à trois fasces de gueules* ; puis celle des Duperrier : *d'azur à dix billettes d'or.* En se dirigeant vers la gauche, on rencontre celles des Lestrézec ; celles des Duperrier en alliance avec celles des Duparc de la Roche-Jagu, qui sont : *d'azur au lion d'or, au lambel de gueules.*

(1) M. Lamache *De l'art ans les édifices religieux* (*Revue Européenne*, 1833).

Cette rosace est soutenue par sept meneaux formant six lancettes terminées en ogives.

Dans chaque panneau de la fenêtre, surgissent des personnages en grandeur naturelle. En partant de la droite, nous voyons : saint Pierre, la sainte Vierge, le Christ en croix, saint Jean, et, croyons-nous, sainte Hélène et sainte Honorine, les patronnes de plusieurs demoiselles nobles de la paroisse, au temps jadis. Ces figures sont encadrées dans des arcades trèflées que couvre un fronton triangulaire garni de crochets et accompagné de clochetons comme l'on en voit dans l'architecture générale de l'église. Elles reposent sur des socles dans lesquels sont taillées les armoiries des nobles personnages de Runan et celles des familles à eux alliées et qui toutes comptèrent parmi les bienfaiteurs de la chapelle

Voici, d'ailleurs, l'énumération de ces armes : les premières du côté de l'évangile sont celles des Mézaubran : *de gueules au croissant d'argent, accompagné de six coquilles de même.* Puis viennent les Kernechriou de Lestrézec et Caourcin : *d'argent à une tête de Maure, tortillée du chef.* Les Le Saint de Kerambellec et de Chevigné : *de gueules à quatre fusées en fasce accompagné de huit Besans d'argent* anciennes armoiries des commandeurs de Dinan. Enfin, en alliance, de Coetquen : *bandé d'argent et de gueules, un lambel à trois pendants d'azur* et Kergrist : *d'or au croissant de sable accompagné de quatre tourteaux de même.*

(A suivre) L'abbé L. Monnier.

POESIE BRETONNE

HUANADEN AR BARZ

DA VARI.

I

Perag, ma Itrôn vad, nan ôn me eun eostik
Eun eostik dudiuz ? Kichen ho chapelik
Me a rafe ma nez mesk deliou eur bôd roz ;
Eno me'n em gavfe evel 'n eur baradoz,

II

Perag nan ôn me ket, Gwerchez, eur ruzulen
A dro he c'hildroiou etouez ieot ar c'hlazen ?
Me a redche ken dous, ken dous 'n eur iboudi !
Ma mouezik a larfe d'ann oll : meulomp Mari.

III

Perag nan ôn me an aezen a ya mibin
A ya dre ar meaziou ganf hec'h halan lirzin ?
Evidoc'h me 'zavfe bete lein an nenvou
Gant c'houez-vad an ezens c'houez-vad ar pedennou.

IV

En bolz an nenv perag nan ôn me stereden ?
Oh ! me 'barfe 'vidoc'h trec'h d'ar werelaouen
Evit laret d'an oll : « Ar stereden gaëran
Eo Mari, mam Doue ; d'ei enor da gentan.

V

Gwerc'hez Vari, siouaz ! eur barz paour nan ôn ken,
Lies 'm euz ho kanet, hag a rin da viken ;
Ma 'garfe ober well... Da vihanan, Itrôn,
Vidoc'h 'trido bepred ma zelen, ma c'halon.

BARZ MENE-BRE.

TRADUCTION

SOUPIR DU BARDE

A Marie.

1. — Pourquoi, ma bonne Dame, ne suis-je pas un rossignol de nuit aux accents mélodieux ? Tout près de votre chapelle, parmi les feuilles de l'églantier, je fixerais mon nid ; et là, heureux, je me croirais au ciel.

2. — Que ne suis-je, o Vierge bénie, le ruisseau aux gracieux méandres qui serpente à travers l'herbe et les tapis de fleurs ? En coulant avec un murmure doux, plus doux encore, je dirais à tous : Gloire à l'auguste Marie.

3. — Oh ! que je voudrais être la brise printanière qui s'en va, si suave, réjouissant nos campagnes de sa précieuse haleine ! Jusqu'au paradis j'emporterais vers vous, avec l'encens du temple, le parfum des prières des humains.

4. — Que ne suis-je, dans l'azur profond, une petite étoile ! L'éclat de l'étoile du matin, je le dépasserais pour dire à tous : « Le plus bel astre des cieux, c'est Marie : honneur tout d'abord à la Mère de Dieu ! »

5. — Hélas ! Vierge Marie, je ne suis qu'un pauvre barde.. bien souvent je vous ai chantée, je vous chanterai toujours Que ne puis-je mieux en votre honneur !... Du moins, ma vénérée Dame, pour vous tressailliront à jamais et les cordes de ma lyre et les fibres de mon cœur.

Kerjot, le 13 juin 1900. BARDE DU MÉNEZ BRÉ

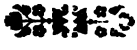

LÉGENDES DE HAUTE-BRETAGNE

(*Suite*)[1].

LA VIERGE DU COUDRAY

La fermière du Bois Greffier, dans la paroisse de Pléchâtel, et quelques paysannes des villages voisins de ce petit manoir, s'étaient réunies pour faire une lessive, et après avoir lavé leur linge, au *doué de Madré*, elles allèrent l'étendre sur les buissons de la lande.

Tout à coup elles entendirent un enfant pleurer, et l'une des laveuses poussa des cris perçants en s'apercevant que son petit gars, qui s'était approché trop près du *doué*, était *chai* dedans.

La pauvre mère courut vers la mare, et fut bien surprise de voir deux mains maintenir son enfant hors de l'eau. Elle s'empara de sa *garçaille*, et alla raconter aux autres femmes ce qu'elle venait de voir. Toutes allèrent aussitôt regarder dans le *doué*, mais n'aperçurent rien.

Quand les hommes vinrent, avec des chevaux, chercher le linge, on leur fit part du miracle.

« Faut vider la mare, » dirent-ils, et c'est ce qu'ils firent immédiatement.

Lorsque l'eau fut écoulée ils découvrirent une statue de la Vierge qui, pendant les guerres de religion, avait sans doute été prise dans l'une des chapelles détruites de Saint-Eloi ou de Saint-Melaine.

Après l'avoir lavée et nettoyée les paysans la portèrent dans la chapelle du Coudray, petit édicule caché au fond d'un bois, le seul qui avait été épargné.

Le lendemain matin, la mère du petit gars tombé dans le *doué* se rendit à la chapelle du Coudray, pour remercier la Vierge d'avoir

[1] Voir la livraison de juin 1900.

sauvé son enfant ; mais à sa grande surprise, la statue de la veille n'était plus là.

Tout attristée, elle s'en retourna chez elle, en passant, toutefois près du *doué*. L'eau était claire, et elle aperçut, sous une touffe de jonc, la protectrice de son enfant.

De plus en plus étonnée, elle alla aussitôt raconter au curé de Bain ce qu'il lui était arrivé.

Le prêtre lui dit : « La Vierge, qui n'est pas de la chapelle du Coudray, veut y être conduite solennellement, et je vais faire ce qu'il faut pour cela. »

Il annonça le miracle qui venait de s'accomplir au *doué de Madré*, et aussitôt le clergé des paroisses de Bain, de Pléchâtel, de Messac, de Poligné, de Pancé, suivi d'une foule immense, conduisit processionnellement la Vierge dans la chapelle du Coudray.

Depuis ce jour, la vieille statue de bois, trouvée au fond de l'eau par les lavandières du Bois-Greffier, occupe la place d'honneur dans la chapelle où elle est l'objet d'une très grande vénération.

LA MARQUISE DE LA BAGUETTE

Le château des Fontaines, ainsi nommé à cause des nombreuses sources qui l'entourent, est situé au haut du bourg de Gahard, dans le canton de Saint-Aubin d'Aubigné.

Il est présentement bien délabré, bien misérable, tandis qu'autrefois son aspect était imposant avec ses deux grosses tours, dans lesquelles se trouvaient les escaliers conduisant à tous les étages. En outre, la façade, les cheminées et d'élégantes tourelles étaient ornées de sculptures que le temps a fait disparaître.

Ce château fut édifié au milieu du XVe siècle, par un membre de la famille de Pierre Landais, grand trésorier du duc de Bretagne François II. Après avoir été ministre et favori de ce prince, Pierre Landais fut pendu en 1485. Le malheureux, qui était un enfant du peuple, avait aboli un grand nombre de droits féodaux, favorisé l'imprimerie, le commerce et, à cause de cela, s'était attiré l'inimitié de beaucoup de seigneurs bretons.

Ceux-ci réussirent à soulever le peuple de Nantes contre lui, et le Duc, son maître, eut la faiblesse de le livrer à l'émeute.

Landais était né à Vitré, où l'on montre aux touristes, qui vont visiter cette ville, la curieuse maison qu'il habita.

Mais revenons au château des Fontaines, sous lequel, dit-on, se trouvent des souterrains qui communiquaient jadis avec le château de la Provostaye, aujourd'hui disparu, et avec celui du Bordage dans la commune d'Ercé-près-Liffré.

On affirme, mais nous n'en croyons rien, qu'Anne de Bretagne y résida.

Il a été trouvé, à diverses reprises, dans ce château, d'abord un pot de terre, rempli de pièces de six livres, puis, dans les murs des pots en fer, vides, qui ont dû renfermer un trésor dérobé et, enfin, dans les ruines, il y a quelques années seulement, plusieurs pièces de monnaie d'or et d'argent de différentes époques.

* * *

On raconte aux veillées d'hiver un récit dont le fond est authentique. Le voici, tel que nous le tenons de la bouche d'un vieillard du bourg même de Gahard :

A la fin du siècle dernier, le château des Fontaines appartenait à une marquise dont on a oublié le nom, parce qu'elle était plus connue sous celui de *la Marquise de la Baguette*. Ce sobriquet lui venait de ce qu'elle obligeait tous ceux qui l'approchaient à lui obéir sans réplique et, comme on dit à Gahard, à *marcher à la baguette*.

Le colombier des Fontaines renfermait un nombre considérable de pigeons qui s'en allaient piller les moissons des infortunés vassaux de la marquise.

L'un deux, appelé Laurent, en voulant chasser ces oiseaux d'un champ de blé noir, eut le malheur d'en tuer un. La marquise de la Baguette, pour s'indemniser de cette perte, s'empara de la prairie de la Barattais, la plus belle de la propriété du sieur Laurent.

Celui-ci, furieux, voulut se venger : armé d'un fusil il alla, un soir, se poster dans les bosquets du jardin des Fontaines, et voulant

attirer l'attention de la marquise, il y réussit en sifflant un air familier au garçon d'écurie. Aussitôt *la Baguette* se présenta à sa fenêtre, une lumière à la main, criant de toutes ses forces : « Est-ce toi Pierrot ? »

Un coup de feu répondit à ces paroles, qui l'étendit morte dans sa chambre.

Ce fait se passa en 1784, et Laurent, ayant été soupçonné de cet assassinat, se sauva par les souterrains jusqu'au château du Bordage, et de là passa à l'étranger.

La Révolution lui permit de revenir en France et de rentrer en possession de ses terres.

Le château des Fontaines fut vendu comme bien national.

(*A suivre*). ADOLPHE ORAIN.

LA BATAILLE DE SAINT-CAST

(1758)

I

En l'an mil sept cent cinquante-huit
L'Armorique fut en détresse,
Et sur la terre de granit
L'Anglais répandit la tristesse ;

Mais, quand d'Aiguillon l'eut réduit
Par la bataille vengeresse
A pleurer son effort détruit,
Ce fut un concert d'allégresse.

De ces jours pleins d'adversité
Le souvenir a persisté
Dans les légendes populaires ;

Mais la paix, depuis soixante ans,
Remplace les duels séculaires :
On ne hait plus comme au vieux temps.

II

LE DÉBARQUEMENT
(à Saint-Briac).

Mon homme qui vient de rentrer,
A la pêche a su d'un corsaire,
Qu'au large on voyait manœuvrer
La grande flotte d'Angleterre :
Est-ce Cancale ou bien Morlaix
Qu'elle menace d'un pillage ?
De la fureur de ces Anglais,
Seigneur, préservez mon village !

Je n'ose aller à la fenêtre
Qui donne sur la vaste mer,
De peur de voir soudain paraître
Ses vaisseaux à l'horizon clair ;
Puissent-ils n'arrêter jamais
Dans ce paisible voisinage :
De la fureur de ces Anglais,
Seigneur, préservez mon village !

Voici que s'avance un bateau :
Il vient de doubler la falaise ;
A sa corne flotte un drapeau
Qui n'a point la blancheur française ;
Il est poussé par un vent frais,
Un second marche en son sillage :
De la fureur de ces Anglais,
Seigneur, préservez mon village !

Le large est tout couvert de voiles
Où rougit l'étendard de feu ;
Aussi nombreux que les étoiles
Les hauts mâts tachent le ciel bleu :
Est ce sur le sol lamballais
Que va fondre aujourd'hui l'orage ?
De la fureur de ces Anglais,
Seigneur, préservez mon village !

Mais leur course se ralentit,
Et devant le port ils s'arrêtent ;
Un coup de canon retentit,
Et deux cents chaloupes s'apprêtent
A débarquer ces loups mauvais
Qui pillent tout sur leur passage :
De la fureur de ces Anglais,
Seigneur, préservez mon village.

Les voici qui touchent la terre ;
Ils ont formé leurs bataillons,
En jouant la brise légère
Fait frissonner les pavillons ;
Les ennemis en rangs épais
S'avancent le long du rivage :
De la fureur de ces Anglais,
Seigneur, préservez mon village !

III

La Défense du Guildo

Monsieur Rioust des Villaudren
A su d'un homme de Créhen,
Qu'on verra l'Anglais au Guildo
Quand le fleuve n'aura plus d'eau.

Il se dit que c'est grand dommage
Qu'on n'ait pas gardé ce passage :
Cent hommes pourraient aisément
Y braver tout un régiment.

Monsieur Rioust a rassemblé
Dans sa maison du Pont-Brûlé,
Trente bourgeois de Matignon
Qui le savaient bon compagnon.

Il leur annonce la nouvelle
Qu'il apprit de sa sentinelle :
L'ennemi s'apprête à passer
L'Arguenon, quand l'eau va baisser.

« Cent tireurs cachés dans les bois
En faisant feu tous à la fois,
Pourraient tenir là plusieurs jours,
Attendant un prochain secours.

Voici que notre armée arrive ;
Si nous défendons notre rive,
Jamais ces pirates méchants
Ne viendront ravager nos champs.

J'ai dans mon manoir vingt fermiers
Et cinquante bons braconniers,
Qui tueront les Anglais surpris
Aussi gaîment que des perdrix.

Prenez vos longs fusils de chasse,
Abattez l'ennemi qui passe ;
En avant tous, et haut les cœurs,
Demain nous reviendrons vainqueurs. »

Les bourgeois n'étaient point poltrons :
« Monsieur, dirent-ils, nous irons
Nous battre avec vous sans trembler
Quand vous voudrez nous rassembler. »

*
* *

La troupe s'en vint au passage,
Quand déjà, sur l'autre rivage,
On voyait les rouges dragons
Déployer leurs lourds escadrons.

Monsieur Rioust a disposé
Sur le flanc du coteau boisé,
Ceux des bourgeois ou laboureurs
Qu'il savait être bons tireurs.

Quand vint à baisser la marée,
Cent Anglais, la mine assurée,
Entrèrent dans l'eau pour sonder
L'endroit où l'on peut aborder.

Des coups de feu partent du bois :
Vingt dragons tombent à la fois,
La plupart morts, d'autres blessés,
Leurs chevaux se sont dispersés.

Lorsqu'un nouveau groupe s'avance,
Il n'a pas de meilleure chance,
Et deux cents Anglais sont fauchés
Par les Bretons très bien cachés.

En vain au bord de l'Arguenon
On fait avancer le canon :
Du petit port à Quatre-Vaux
On voit tomber gens et chevaux.

La troupe était si bien semée
Qu'on aurait dit toute une armée ;
Jusqu'au matin elle lutta,
Et l'Anglais s'en épouvanta.

Mais, à prix d'argent, Grumelon,
Plus vil que ne fut Ganelon,
Mena l'ennemi fatigué
Par les détours d'un autre gué.

Monsieur Rioust alors rassemble
Ses braves gens, et tous ensemble,
Sans laisser un seul compagnon,
Ils retournent vers Matignon.

C'est ainsi que, pendant deux jours,
Sans que l'on vînt à leurs secours,
Cent vingt Bretons à peine armés
Luttèrent sans être entamés.

IV

La Vierge du Temple[1].

La Vierge a le front en sueur :
Elle est triste dans sa chapelle,
La Vierge a le front en sueur :
Ce prodige annonce un malheur.

Deux hommes sont à l'essuyer ;
Mais c'est toujours sueur nouvelle ;
Deux hommes sont à l'essuyer :
Sans cesse on la voit larmoyer.

Bien des gens prient à son autel,
Et leur âme est en grande peine ;
Bien des gens prient à son autel :
Ils ont tous un effroi mortel.

Comment arrêter l'étranger,
Dont la venue est très prochaine ?
Comment arrêter l'étranger ?
La Bretagne est en grand danger.

L'Anglais s'avance vers Montbran,
Pour s'en aller prendre Lamballe ;
L'Anglais s'avance vers Montbran,
Il ravage comme un torrent ;

Il boit le cidre des celliers,
Met au vent la plume et la balle ;
Il boit le cidre des celliers,
Et saccage les mobiliers.

Les nobles quittent les châteaux,
Et les prêtres fuient leur église,
Les nobles quittent les châteaux
Et les paysans leurs hameaux.

[1] La chapelle du Temple, à Montbran en Pléboulle.

Les gens de Pléboulle ont promis,
Si la Vierge les favorise,
Les gens de Pléboulle ont promis,
S'ils échappent aux ennemis ;

Cent livres de cire en cordon
Pour montrer leur reconnaissance,
Cent livres de cire en cordon,
Tous les ans au jour du pardon.

La Vierge gonfla le ruisseau
Qui tout près de là prend naissance ;
La Vierge gonfla le ruisseau :
L'Anglais ne put franchir son eau.

V

Saint-Cast

Lorsque, suivant dans sa retraite
Les Anglais qui, las de piller,
Avaient grand' peur d'une défaite,
Les Bretons, prêts à batailler,

Virent du haut de la colline
Les ennemis qui descendaient,
En hâte, à la plage marine
Où leurs vaisseaux les attendaient,

Ils dirent : « Sus à la canaille
Qui se presse de s'embarquer ;
Il nous faut lui livrer bataille,
Et sans crainte les attaquer ! »

Sortant du val, les volontaires
Et le régiment boulonnais
Ont fondu sur les insulaires
Rangés en bataillons épais.

Monsieur Rioust, par l'avenue,
A guidé les lourds grenadiers ;
Mais la mitraille continue
Y fauche des rangs presque entiers.

Les gros boulets des galiotes
Mutilent les beaux chênes verts ;
Mais les bons Bretons patriotes
Reforment leurs fronts entr'ouverts.

Hardiment, à la baïonnette,
Ils enfoncent les ennemis ;
Bientôt leur armée est défaite,
Ils s'enfuient comme des brebis ;

Ils se sauvent vers le rivage,
Où les poursuivent les Français ;
Plusieurs se sont mis à la nage,
Ils sont bien vaincus désormais.

Et de leur sang la vague est rouge ;
En vain approchent les bateaux ;
On tire sur tout ce qui bouge
Ou qui flotte au-dessus des eaux ;

Il faut se noyer ou se rendre ;
L'hermine bat les léopards ;
Aux Saxons elle vient de prendre
Mille soldats, cent étendards.

Depuis on n'a plus, en Bretagne,
Vu l'Anglais, sinon comme ami ;
Il sait, après cette campagne,
Que Saint-Cast égale Valmy.

La valeur des Bretons fut grande,
Car ce sont des soldats hardis ;
Mais ils eurent, dit la légende,
L'aide des saints du Paradis.

Au fort de la rude mêlée,
Lorsque tiraient deux cents canons,
Envoyant à toute volée
Leurs boulets sur nos bataillons ;

On vit sortir de sa chapelle
La Vierge chère aux matelots ;
Pour aider son peuple fidèle
Elle s'avança sur les flots ;

Derrière elle traînant son voile,
Elle le déploie en rideau,
Et l'étend ainsi qu'une toile
Entre la dune et la grande eau.

Il se fit là comme un mirage :
Aux yeux de l'Anglais sans pitié
Les contours sableux du rivage
Paraissaient plus gros de moitié ;

C'est pour cela que les corvettes
Envoyaient trop haut leurs boulets :
Les Français par-dessus leurs têtes
Entendaient leurs stridents sifflets.

VI

Plus d'un siècle a passé depuis cette aventure ;
Un monument s'élève au-dessus du terrain
Où quinze cents Anglais ont eu leur sépulture ;
Il y manque le nom de Rioust Villaudren ;

On ne l'a pas écrit au coin de quelque rue
De sa ville natale ou du nouveau Dinan,
Et sa tombe aujourd'hui de tous est inconnue ;
Qui se souvient encor de ce héros d'antan ?

C'était un homme simple et brave, sans adresse,
Et n'étant, après tout, qu'un modeste bourgeois,
Il attendit vingt ans des lettres de noblesse ;
Mais sa fière devise était : « Fais ce que dois ».

La Grèce eût célébré comme les Thermopyles
La défense du gué contre les ennemis,
Où de bons paysans et des bourgeois tranquilles,
A défaut de soldats, couvrirent le pays :

En notre fin de siècle, où l'on voit maint statue
De généraux sans gloire ou d'obscurs députés,
Nulle inscription mise au mur ne perpétue
Ce courageux exploit des Bretons entêtés.

PAUL SÉBILLOT.

L'ŒUVRE FANTÔME

Dans une comédie déjà vieillotte mais toute spirituelle et pleine d'observations justes, *Le Monde où l'on s'ennuie,* nous voyons un type de professeur pédant qui, sous la critique de l'auteur, devient un fort divertissant personnage.

Ce pantin de la philosophie, « Bellac », sème à tort et à travers des tirades longues et difuses sur l'amour, sujet qu'il traite sous toutes ses phases, en conversations familières aussi bien qu'en conférences. Ce brûlant sujet acquiert à Bellac une grande notoriété, parmi le cercle féminin surtout. Notre conférencier devient bientôt la « coqueluche » de tous les salons, de toutes les femmes. Au fond, il ennuie tout le monde, mais le gaillard sut s'imposer et par « snobisme » on l'écoute, on l'applaudit même.

Ce diseur de phrases creuses est pourtant cinglé par une antique duchesse fort spirituelle et, l'on rit de bon cœur, quand l'intelligente vieille pique ce philosophe à la mode par un mot railleur.

Beaucoup prétendent aujourd'hui que le type de Bellac n'existe plus. Erreur ! A notre époque, Bellac cultive moins la conférence mais il écrit davantage. De temps en temps, il lance une œuvre.

Peu d'auteurs, il est certain, offrent de nos jours l'ouvrage sérieux, aussi, en dépit de notre esprit léger trop enclin à l'amusette spirituelle, nous sentons que l'œuvre de fonds nous manque. Eh bien, c'est ce sentiment honnête qu'exploite parfois le Bellac du jour.

Notre prétentieux personnage donne habituellement de la copie dans un quotidien en renom. Toujours, il cultive le genre sérieux, bien entendu. Sa phrase longue et invariablement correcte n'est pas sans quelque élégance dans la forme, aussi, à la lecture de ses tirades quintessenciées, les rhéteurs se délectent et orgueilleusement

se disent : « Voici une philosophie que le bonhomme bourgeois ne saisira jamais ! »

Bellac qui se flatte d'être un « moderne » ne dédaigne point d'assaisonner son brouet clair d'une pointe légère de naturalisme : parfois il pique le terme..... un peu fort qu'il prend du reste pour une pensée forte.

Pourtant, aucun n'ose attaquer ce supérieur personnage. Parmi certains journalistes même, il est admis, sans trop savoir pourquoi, que Bellac est un penseur. On le traite avec déférence ; les confrères éprouvent quelque fierté à lui tendre la main. Dès lors, notre homme, au petit talent mais à la chance grande, cherche à en imposer : il marche d'un pas lent et sûr. Son regard fixe voudrait, croirait-on, pénétrer les hommes et les choses. Il barbouille son visage d'une tristesse majestueuse. Pour un peu, le drôle prendrait les allures sages d'un dieu Bouddha.

Vous pouvez croire qu'au jour où Bellac lance un volume, la presse fait chorus et chante fortement. L'écho du concert éveille la plus lointaine province. Si ce n'est pas la grosse note du trombone, c'est une fine mesure de flûte que l'on entendra, car chacun attrape quelque bribe de cette musique ; l'incident est inévitable.

Quelle est cette œuvre ? Toujours un ouvrage profond ! Invariablement, le genre supérieur. Et quel titre ! on peut dire que Bellac est un auteur de..... titre ! Le titre frappe l'œil et le cerveau. On le croirait choisi par un des sept sages de la Grèce. Si vous voulez bien, nous appellerons cette œuvre : l'*Empire des Morts*. Comment un pareil nom de baptême ne dénoncerait-il pas le génial produit d'un puissant cerveau ? Le grand nom reçoit souvent un sous-titre, et quel sous-titre ! un vrai piédestal ! Nommons-le tout de suite : « l'*Empire des Morts*. — *Roman psychologique*. » Ah ! qu'il est beau, bien étalé à la devanture des librairies, ce titre en lettres noires tranchant sur l'académique et traditionnelle couverture jaune !

Alors, l'heure est venue où la presse, trompette de la renommée, entonne les hautes louanges : « L'âme du grand confrère Bellac a « parlé ! Elle se montre, dans toute sa puissance, jetant un jour « nouveau sur la grave question... etc... ».

Partout, dans les journaux, dans les revues, aux cercles, dans

les cabinets de lecture, votre regard se heurte à ces trois mots : l'*Empire des Morts*. L'*Empire des Morts* partout ! Ce titre finit par vous entrer comme un clou dans la tête. C'est, du reste, l'effet recherché par l'éditeur de Bellac ; l'habile homme veut frapper vite par crainte de ne pouvoir frapper longtemps. De fait, il a raison, l'éditeur, car invariablement le brave homme public tombe dans les filets de l'inconsciente cabale. Pour ma part, plein de respect envers l'œuvre vantée, j'ouvre avec recueillement la première page de l'*Empire des morts*.

Enfin, mon âme si tourmentée, si inquiète, va trouver peut-être quelque douceur à lire la grande œuvre.

Hélas ! au bout de quelques instants, je m'aperçois, si je ne dors pas, que les phrases de Bellac rendent un son creux ; le sens en est quintessencié au point de le débrouiller à peine. Je ne sors pas d'un style emphatique. Cependant, je doute de moi-même, je relis quelques passages ; eh bien, non ! mon pauvre cerveau tourne et retourne en vain ces pages filandreuses. Mon estomac digérerait plutôt un morceau de tendon que mon esprit cette littérature nouvelle.

Pourtant, je continue à lire. L'auteur, par tant de préambules, veut préparer sans doute un grand coup, une apothéose ; le chapitre suivant devra donner davantage, et j'en lis un, encore un autre, et de chapitre en chapitre de phrase grammaticale en grammaticale phrase j'arrive las, engourdi, étourdi, au bout de l'œuvre Je veux conclure ; impossible ! Dans ce pathos, tout est flou. Vingt lignes auraient suffi à exprimer plus nettement la mince idée de l'auteur. Bellac a trop de facilité pour écrire et trop de difficulté à penser. En un mot, « le tout » de cet ouvrage est « un rien » perdu en une enveloppe profonde.

L'*Empire des Morts* est une œuvre écrite par un cerveau sans âme, une œuvre à forme vague, indéfinie que je dénomme *Œuvre fantôme*. Je compare ce volume à une toile sur laquelle un peintre aurait jeté pêle-mêle, au hasard, des couleurs ne donnant aucune forme.

En mon fort intérieur, je pense donc que Bellac possède simplement le genre ennuyeux confondu aujourd'hui avec le genre pro-

fond. Bellac ressemble à un grand homme comme une caricature ressemble à peu près à une photographie.

Pourtant, je ne confie mon appréciation à personne car invariablement on me prendrait pour un esprit plat et léger. Si vous parliez de barrer la route à cet ouvrage, vous auriez tout de suite, aux yeux du monde, de l'air grotesque d'un chevalier errant. L'*Empire des Morts* fait son chemin, il faut le laisser passer ; on doit le saluer très bas.

L'engouement est général, c'est un vent de douce folie qui souffle dans les cerveaux. Il n'est si petit marchand de calicot qui, au cercle, n'aborde ainsi son semblable : « Avez-vous lu l'*Empire des* « *Morts ?* Non, il est en lecture. — Oh, mon cher, lisez-ça. « Quelle psychologie ! quelle ampleur ! quelle étude ! » Ainsi, ce bon M. Calicot trouve d'autant plus beau l'*Empire des Morts* que, n'y comprenant rien, le brave homme se juge écrasé par une œuvre sans doute lourde de génie. Seule, la crainte de passer pour inférieur à son voisin, engage chacun à faire sonner l'œuvre creuse. On la vante, non par conviction personnelle, mais par esprit d'imitation.

En réalité, cet ouvrage est une ossature mal ajustée et sans moelle, c'est une œuvre morte qu'une année réduira en poussière. Oui, peu à peu, l'*Œuvre fantôme* disparaîtra des librairies, des cercles, des cabinets de lecture, pour tomber enfin dans un éternel et juste oubli

Henri Deschamps.

NOTICES ET COMPTES-RENDUS

CONTES DU LIT-CLOS, par Théodore Botrel. — Paris, G. Ondet, éditeur, S. D. (1900).

Le plus populaire de nos poètes bretons vient de publier un nouveau volume, recueil de pièces à chanter et à dire que, dans l'intimité du foyer rustique, lui a dictées l'aïeule, la Bretagne, et qu'il intitule avec une pittoresque précision : *Contes du Lit-Clos*.

Avant même de redire les douces ou tristes confidences de « l'ancêtre » Botrel a donné un touchant souvenir à la mémoire de son père, mort l'an passé. C'est par une filiale et pieuse dédicace que s'ouvre son livre. Les braves gens de Bretagne estimeront que la piété a porté bonheur au talent.

Mais il faut être de « chez nous » pour goûter absolument les nouvelles poésies de Botrel. A d'autres, elles paraîtront ou trop naïves ou trop sombres, redisant avec une douloureuse insistance des histoires d'âmes en peine ou d'hommes perdus en mer. Aucune d'elles n'aura, sans doute, l'heureuse destinée de la *Paimpolaise* qui, sur les ailes de la mélodie, porta le nom de son auteur aux quatre coins du monde.

Le fantastique breton, le merveilleux breton tiennent une large place dans les pièces du livre qui s'intitulent proprement *Contes du Lit-Clos*; on éprouve, même à la lecture, le frisson que nous donnerait l'auteur en chantant l'*Ankou*, l'*Intersigne de la bague d'argent*, *la Main maudite* et *la Nuit des âmes* ; les *Chansons à dire*, qui grossissent le volume luxueusement édité et illustré, ont moins de relief et la forme y est parfois négligée. J'ai noté de savoureux *Pommiers bretons* et un touchant récit évangélique.

Un des *Contes du Lit-Clos* qui contraste avec les légendes environnantes, *Les briseurs de Calvaires*, m'a rappelé l'éloquente protestation de Turquety contre les proscripteurs de croix. Tout en m'associant aux indignations du poète, je l'aime mieux qand il prête une oreille attentive au *Ding ! Dong !* de l'*Horloge de grand'mère*. Je pense, avec Théodore Botrel, et j'ai essayé d'exprimer aussi qu'un cœur bat dans nos vieilles horloges, témoins du passé.

O. DE GOURCUFF.

VOYAGES DE CORPS ET D'ESPRIT, par Marius Sepet. — Paris, Téqui, (1900).

M. Marius Sepet utilise les loisirs que lui donnent chaque année ses fonctions à la Bibliothèque Nationale : il voyage, et il entend que ses vacances ne soient perdues ni pour ses amis ni pour la littérature ; il en publie la relation dans des volumes qui se sont appelés, *En Congé*, qui s'appellent aujourd'hui, *Voyages de corps et d'esprit*.

Il semble que ce titre soit le commentaire imagé du vieux précepte de l'Ecole de Salerne, *Mens sana in corpore sano*.

C'est en touriste qui marche et qui pense, c'est dans le parfait équilibre des facultés du corps et de celles de l'esprit que M. Sepet a visité la Saintonge et la Bretagne, la Forêt-Noire et la Haute-Saône. Victor Hugo, Gautier, M. Paul Bourget, écrivent des volumes sur les bords du Rhin, l'Espagne ou l'Italie. Plus éclectique, M. Sepet rassemble dans le même in-12, ses impressions de la vallée et de la forêt, de la mer et de la montagne. Il quitte la France, il y revient ; en quelques tours de roues il connaît la Bretagne mieux que bien des Bretons, et il n'a pas pour le Midi, (quoique méridional d'origine, si je ne m'abuse) une admiration fatigante. Enfin, comme Montaigne interrompait ses *Essais*, pour nous parler de son ami, Etienne de la Boëtie, M. Marius Sepet rencontre, au cours de ses voyages, la personnalité et la physionomie d'un jeune parent, tragiquement ravi à la littérature chrétienne, Joseph Sepet, dont il nous raconte la vie et la mort en des pages où l'esprit cède souvent la place au cœur.

O. DE GOURCUFF.

⁂

ETOILES D'ORIENT, par Mme Noelle Herblay. — Paris, édité par le *Gotha Français*, 1900.

Ce petit livre, dont le titre évoque pour nous chrétiens l'étoile guidant vers Bethléem les bergers et les mages, est l'œuvre d'une femme qui voit dans la poésie la pure langue de l'Idéal. Toutes les belles paroles que le regret ou le désir de l'au-delà ont amenées sur les lèvres humaines, le *Sursum corda* de notre foi, l'*Excelsior* du poète américain ou ce cri d'un autre poète du Nord « Des ailes », toutes les aspirations vers une vie supérieure, Mme Noelle Herblay les répète et les reprend avec une noble enthousiasme, mais sa marche à l'étoile est parfois une course à l'abîme, les régions « du troublant, du merveilleux, de l'occulte » qu'elle traverse et qui la séduisent ressemblent aux nuages que le pèlerin rencontre en gravissant la montagne et qu'il doit laisser sous ses pieds (*sub*

pedibusque videt nubes, imber et sidera Daphnis, disait déjà Virgile) s'il veut contempler dans leur splendeur les cimes immaculées.

La Muse de Mme Noelle Herblay regarde toujours le ciel ; devant ces mondes que n'a pu former la force de la matière, comme devant l'ordre de l'univers, elle a la claire notion de Dieu.

> Vous existez, mon Dieu, puisque roulent les astres,
> L'Univers est un nimbe à votre majesté.

Dans des vers moins pompeux, mis à la portée d'une fillette, Dieu est appelé « Le Magicien ».

> Il n'a qu'à prononcer en maître
> Pour former tout, ces mots : Je veux.

« Dieu est en tout ; tout est en Dieu », telles me paraissent être les deux formules qui résument la métaphysique de l'attachant poète des *Etoiles d'Orient*. Que la contemplation de ces étoiles conduise parfois Mme Noelle Herblay au panthéisme mystique, il ne faut pas s'en étonner et Lamartine lui-même, si croyant au fond, n'a pas plongé impunément ses yeux et sa pensée dans la mer d'azur où scintillent d'innombrables flambeaux. Mais, justement loués par d'éminents critiques, au point de vue de la forme, les vers de Mme Herblay sont toujours dictés par une pensée qui s'épure à l'aspect des grands spectacles, au contact des vrais modèles.

Le poète a le sentiment profond de la musique, le plus immatériel de tous les arts. Je ne puis mieux le montrer qu'en citant quatre vers, d'une pièce sur le *Songe d'une nuit d'été* de Mendelssohn qu'elle m'a fait l'honneur de me dédier :

> La musique jetait ses mélodieux mots,
> Langue de l'idéal aux paroles de flamme,
> Echo de l'infini, souffles agitant l'âme,
> Confus bégayement d'espoirs et de sanglots.

« Il y a donc tout cela dans la musique ? dirait M. Jourdain. — Eh ! oui, bourgeois, mon ami, lui répondrait Mme de Sévigné, sa contemporaine, celle de Lulli m'a donné un avant-goût du ciel. — Or on sait que, de l'époque de Mme de Sévigné à celle de Mme Noelle Herblay, la musique a fait quelques progrès.

O. DE G.

* * *

RHODÈNE ET CORUSCULUS, légende du Berry, par Jacques des Gachons, — illustrations d'André des Gachons, — Etampes Louis Didier des Gachons, éditeur, 1900.

L'Exposition du Berry, organisée avec un délicat archaisme par M. Jacques des Gachons, est voisine aux Invalides de celle de la Bretagne. Par une sorte d'affinité mystérieuse, il semble que ce voisinage ait com-

muniqué au charmant écrivain berrichon la fraicheur d'imagination et la saveur de style de notre vieil hagiographe morlaisien Albert Le Grand. *Rhodène et Corusculus*, la légende de son pays natal que nous envoie M. Jacques des Gachons, rappelle mieux (et ce n'est pas à nos yeux un mince compliment) le merveilleux naïf et fleuri de la *Vie des Saints de Bretagne* que l'atticisme dissolvant dont M. Anatole France eût cru devoir saupoudrer un tel sujet. J'ajoute que cet exquis petit livre est illustré et édité par les deux frères de l'auteur avec un art et un goût à ravir les plus difficiles. O. DE G.

***

Constant de Tours nous devait un guide à Paris pendant et à travers l'Exposition, il nous l'a donné. Le *Vingt jours à Paris* (Société française d'Editions d'Art, May éditeur), continuent la brillante série des *Vingt jours* en Suisse, à Tunis, dans le Nouveau-Monde.

D'abord, en quelques pages semées des plus élégantes vignettes, l'auteur nous explique l'Exposition avec une précision lumineuse. Puis c'est Paris rétrospectif et actuel, Paris en fête et Paris en deuil, Paris qui travaille et Paris qui s'amuse, Paris d'hiver et Paris d'été, qu'il fait défiler, mouvant panorama, sous nos yeux éblouis et charmés. Constant de Tours n'a rien à envier aux observateurs parisiens, Alfred Delvau, Privat, d'Anglemont, Charles Monselet ; il les résume et les complète au goût des visiteurs de la prestigieuse Exposition. O. DE G.

***

Parlant avec une noble émotion et une exquise délicatesse de M. Henri Lasserre, Mme la comtesse de Pesquidoux ne pouvait manquer d'associer le nom du grand homme de bien qui fut son mari à celui de l'historien de Lourdes. Elle nous écrit que le « chant du cygne » de M. Lasserre fut cette chaleureuse, pieuse et charmante notice sur le comte de Pesquidoux ; et quelle grâce mélancolique prend cette expression, aujourd'hui que les deux amis se sont retrouvés dans l'éternité ! Mais ce que ne nous dit pas, ce que ne peut pas nous confier l'épouse et l'amie, c'est la part qui lui est réservée à elle-même dans l'attachant récit de la vie de l'époux racontée par l'ami. Avec un rare bonheur d'expression, une éloquence ardente et sincère, M Henri Lasserre nous a montré que chez celle qui dans les lettres illustre son prénom d'Olga, les dons du cœur valent ceux de l'esprit. O. DE G.

***

NÉCROLOGIE

M. Jules-Emilien Maillard, ancien maire d'Ancenis, vient de mourir dans cette ville, à l'âge de 83 ans. Parmi les nombreux ouvrages de cet

excellent homme et de cet érudit écrivain il faut citer l'*Histoire d'Ancenis* monument pieusement élevé à sa ville natale, *Nantes au XIXe siècle*, *Nantes et le Département*. Ces deux derniers livres seront toujours utilement consultés pour la biographie des écrivains et des artistes d'origine nantaise. M. Maillard a passé en faisant le bien et sa mémoire restera chère à tous ceux qui l'ont connu. La mort d'un fils chéri, esprit très distingué lui-même, avait assombri sa vieillesse, mais il était de ceux qui se consolent en regardant le ciel. O. DE G.

***

LE CINQUANTENAIRE DE BALZAC ET LES BRETONS

La Bretagne a pris une part importante à la célébration du Cinquantenaire de la mort de Balzac, les 18 et 19 août. C'est notre rédacteur en chef, M. Olivier de Gourcuff, qui a eu l'initiative et a assumé l'organisation ; c'est un de nos collaborateurs, M. Edouard Beaufils, qui a dit, aux Jardies, les vers de circonstance : MM. Hamon, directeur de l'*Humanité Nouvelle*, René Grivart et notre collaborateur J. Le Bouteillier étaient au nombre des pèlerins de Ville-d'Avray. La veille une conférence de M. Léopold Lacour avait eu lieu au Pavillon Rodin, devant la formidable effigie de pierre du conteur ; le matin on s'était rendu rue Raynouard une maison moitié ville et moitié campagne, où Balzac passa ses années de labeur le plus acharné, et dans le parc de Mme la baronne S. de Rothschild, faubourg Saint-Honoré, où quelques vestiges subsistent de sa dernière habitation. L'admiration d'une élite littéraire et artistique, française et étrangère, s'est traduite par une vibrante allocution de Mme Sévérine, les vers de MM. Marc Legrand, Ed. Beaufils, O. de Gourcuff. N'en déplaise à certains journaux qui empoisonnent tout, la réunion a gardé un caractère littéraire et idéaliste.

***

Nous n'avons pas enregistré, à son heure, la nomination de M. René Blanchard comme archiviste de la ville de Nantes en remplacement du regretté M. de la Nicollière-Teijeiro. Les lecteurs de la *Revue de Bretagne*, familiarisés avec les remarquables travaux historiques et archéologiques de M. Blanchard, savent que le précieux dépôt des archives nantaises ne pouvait pas être confié à de meilleures mains.

***

Parmi les dernières promotions du Ministère de l'Instruction publique, relevons celle de M. Charles Le Goffic, l'excellent écrivain et patriote breton, au grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

Le Gérant : R. LAFOLYE.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

ASSOCIATION BRETONNE

CONGRÈS DE CHATEAULIN

Etait-il possible de trouver un plus charmant nid pour faire éclore les savantes conceptions de nos agricologues et de nos archéologues que la pittoresque vallée au fond de laquelle est assise la ville de Châteaulin ? Placée sur les bords de l'Aulne ou mieux de l'Aon, entourée de collines jusqu'au sommet desquelles la main intelligente de l'homme a creusé des sillons d'où jaillissent de luxuriantes moissons, ou élevé de véritables cathédrales de granit à la gloire des saints bretons, peuplée d'une race forte qui a gardé comme témoignage de son origine celtique sa langue expressive et son élégant costume, cette partie du Finistère appelait tout particulièrement l'attention des membres de l'Association Bretonne. Ils y sont accourus, et, du 3 au 9 septembre, ils y ont tenu leurs assises.

Leur première opération devait être de renouveler, comme tous les trois ans, leur Bureau, d'ailleurs décapité par la mort du regretté et vénérable M. Audren de Kerdrel, directeur général de l'Association.

Les élections ont donné ce résultat :

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION

M. le comte Lanjuinais, député du Morbihan.

CLASSE D'AGRICULTURE

Directeur. — M. Boby de la Chapelle, ancien préfet.
Secrétaire. — M. Léon Houitte de la Chesnais.
Trésorier général. — M. Félix Le Bihan, ancien magistrat.

CLASSE D'ARCHÉOLOGIE

Directeur. — M. Arthur de la Borderie, membre de l'Institut.

Directeur adjoint. — M. Le comte de Palys, président de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine.

Sous-Directeur, présidant la Commission de la langue bretonne. — M de la Villerabel, chanoine honoraire de Saint-Brieuc.

Secrétaire. — M. Charles Robert, prêtre de l'Oratoire de Rennes.

Pour le Congrès lui-même, des présidents et vice-présidents furent élus. Citons parmi ceux-ci : M. Pichon, sénateur du Finistère, président général du Congrès, M. Le Cour Grandmaison, sénateur de la Loire-Inférieure, président de la section d'agriculture et M. P. du Châtellier, président de la section d'archéologie et d'histoire.

Ce fut alors dans les deux sections, en présence d'un auditoire nombreux et intelligent, une série de conférences et de communications des plus intéressantes et des plus instructives.

Dans ces contrées où la culture de la pomme est presque délaissée, il était nécessaire que des maîtres donnassent des conseils, fruits d'une longue expérience. MM. Boby de la Chapelle et Miossec, député de Châteaulin, étaient tout désignés pour remplir ce rôle. Mais la boisson a ses inconvénients, et si le jus de la pomme absorbé en quantité raisonnable est un breuvage sain et réconfortant, l'usage de l'alcool est pernicieux et ce qu'on appelle l'*eau-de vie* est plus souvent de l'*eau-de-mort*. Aussi M. de Vincelles s'est-il appliqué à combattre l'alcoolisme et à en indiquer les remèdes.

Dans un langage châtié et éloquent, M. Challey-Bert a prôné l'*Emigration et la Colonisation*. Mais si en d'autres provinces cette thèse merveilleusement développée doit trouver un écho, dans notre province bretonne c'est plutôt l'emigration des compagnes vers la ville qu'il importerait de combattre

Pourrais-je taire les excellentes conférences de M. Anthony sur la *Médecine vétérinaire et les empiriques* : de M. l'abbé Le Coz et M. de Kergrist, sur les *Caisses d'Assurance contre la mortalité du bétail :*

de M. Picquenard, sur le *Reboisement des landes et l'aménagement des bois particuliers en Basse-Bretagne*, et enfin les spirituelles causeries de M. l'abbé Remy Lemée sur l'*Apiculture* ?

*
* *

De leur côté, les archéologues et les historiens extrayaient de leurs cartons le résultat de leurs recherches depuis un an.

C'est de Châteaulin qu'il fallait tout spécialement parler ; et les avocats de la charmante cité ne manquèrent pas.

Tandis que M. du Crest de Villeneuve s'attachait à en raconter les origines, un jeune et distingué vicaire de la paroisse, M. l'abbé Jézégou, disait l'histoire et les légendes de ses fontaines, et M. l'abbé Favé remettait sur le chandelier l'un de ses dignes fils, le Père André.

Elargissant le cercle, M. l'abbé Abgrall, qui connaît tous les monuments religieux du Finistère comme s'il en avait été l'architecte, entraînait les auditeurs dans une course rapide à travers le département, indiquant au passage les ruines, œuvres du temps et peut-être aussi quelque peu des hommes, M. le docteur Picquenard entreprenait une autre course dans le pays de Quimper pour décrire les divers costumes de ses habitants. D'ailleurs une intéressante exhibition d'hommes et de femmes revêtus de leurs riches et pittoresques costumes avait préparé à cette communication du jeune docteur qui, joignant l'exemple à la parole, porte gaillardement le *bragou-braz* des ancêtres.

M. le comte de Palys nous intéressait sur les œuvres originales du P. Bougeant et nous parlait au nom de notre savant historien, M. A. de la Borderie, des œuvres de la Tour d'Auvergne, puis des mœurs de la Bretagne sous Jean V, une des belles et bonnes pages du 4e volume de l'*Histoire de Bretagne*, dont au début du Congrès, dans un style charmant, il nous avait fait l'esquisse.

Tandis que M. du Châtellier, avec sa compétence bien connue, remettait au jour la nécropole gallo-romaine de Carhaix, M. Trévédy revenait sur le glorieux enfant de cette cité, sur le premier grenadier de France et en fouillait l'histoire. M. Trévédy ne se conten-

tait pas de cette savante communication ; sa plume infatigable avait tracé pour le Congrès une histoire complète du culte des *Sept Saints de Bretagne*, auxquels Vannes vient d'élever un monument.

Un autre nous racontait les tenues des Etats de Bretagne à Quimper et à Morlaix, insistant spécialement sur les Etats de Morlaix de 1772-1773 où l'affaire de La Chalotais eut son écho.

Les *Romans de la Table ronde*, par M. Ch. de Calan, les *Traditions et légendes sur les Templiers*, par M. l'abbé Guillotin de Corson, et la biographie, par M. de Laigue, de *Pierre de l'Hôpital* qui dirigea le célèbre procès de Gilles de Retz dit « Barbe-Bleue », ainsi que le *Culte des fontaines de Bretagne*, par M. l'abbé Milon, prouvèrent à l'assistance que l'histoire et l'archéologie ne sont pas toujours arides et austères.

La savante description du *Château de Clisson* et l'importante thèse des *Droits de la couronne de France sur la Bretagne*, par M. P. de Berthou, de même que l'étude de M. de Laigue sur les *Réformations de Bretagne* et l'exhibition par M. Alain de Cleuziou de documents inédits concernant le mariage d'Anne de Bretagne avec Maximilien d'Autriche et l'histoire de la Ligue en Bretagne, montrèrent encore une fois à quelles œuvres importantes se livrent les membres de l'Association Bretonne.

J'oublie sans doute bien des communications non moins dignes d'être citées ; mais le temps et l'espace sont limités à ma plume.

Qu'il me soit permis de signaler, en terminant, les attractions que M. Yves du Cleuziou, le zélé organisateur du Congrès, avait ménagées aux Congressistes pour les défatiguer de leurs travaux : concert par le barde breton Théodore Botrel et son épouse ; la pièce bretonne, les *Quatre fils d'Aymon*, jouée par la troupe de Ploujean dirigée par M. Cloarec ; concours de costumes bretons.

Après cette esquisse du Congrès de Châteaulin, le lecteur pourra juger que l'Association Bretonne n'a jamais été plus vivante et mieux fêtée.

CHARLES ROBERT,
de l'Oratoire de Rennes.

LÉGENDES MÉGALITHIQUES[1]

Cette communication a pour but de résumer dans un ordre systématique les idées légendaires ou folkloriques que les monuments mégalithiques éveillent chez les populations rurales qui les avoisinent.

Je parlerai successivement de celles qui s'attachent à leur origine, du merveilleux qui les entoure, des personnages qui les hantent, et des superstitions dont ils sont l'objet, et je me bornerai à ceux de France qui, dans ces dernières années, ont été très passablement étudiés à ce point de vue, grâce surtout à la Commission des monuments mégalithiques, qui, dans ses instructions, a attiré l'attention de ses correspondants sur l'intérêt que présente leur folklore. La dernière circulaire l'indique encore plus nettement que les précédentes, et, pour la rédaction de l'*Inventaire* nouveau qui paraîtra en 1901, les rédacteurs des divers groupes provinciaux seront invités à donner un résumé des idées populaires qui s'attachent à chaque monument. C'est ce qui a été déjà fait sur les fiches de la Commission, et c'est d'après elles, et d'après les livres de ma Bibliothèque que j'ai pu faire le résumé que j'ai l'honneur de vous présenter.

Sauf en ce qui concerne les observances superstitieuses, déjà relevées et condamnées par le célèbre sermon de saint Eloi, souvent reproduit et commenté par les conciles et les synodes, depuis le VIIe siècle jusqu'au *Traité des superstitions* du curé J.-B. Thiers (XVIIe siècle), nous ne possédons qu'un très petit nombre de documents anciens sur ces pierres érigées de main d'homme, bien que pourtant elles aient été en bien plus grand nombre qu'aujourd'hui.

C'est l'Académie Celtique, qui, la première, appela sur eux

[1] Ce mémoire, encore inédit, a été lu par son auteur au congrès international des *Traditions populaires* (11 septembre) dont il était Secrétaire-général.

l'attention des savants français, et l'honneur en revient vraisemblablement à son président, le lorientais Cambry, l'auteur du précieux *Voyage dans le Finistère* publié en l'an VII. C'est dans les mémoires de cette compagnie et dans ceux de la Société des Antiquaires de France qui lui succéda, que l'on trouve tout d'abord des renseignements sur les idées qu'éveillaient chez le peuple ces monuments, que l'on qualifiait alors de celtiques, et qu'à présent on nomme monuments mégalithiques. A partir de ce moment, les documents sont nombreux, mais il en est qui ne doivent être acceptés qu'avec de prudentes réserves.

I

Construction

On peut dire, d'une manière générale, que le peuple attribue l'érection des menhirs et la construction des dolmens à des personnages surnaturels, doués de puissance magique ou d'une force incomparable : au premier rang figurent les fées et les géants.

En ce qui concerne les menhirs, dans 14 groupes provinciaux, de l'ouest de la France (Anjou, Saintonge, Haute-Bretagne, Anjou, Normandie, Iles Normandes, Touraine, Poitou), du centre (Berry), de l'Est (Dauphiné), du midi (Gascogne, Languedoc), ce sont les fées qui passent pour les avoir érigés ou lancés ; dans un plus grand nombre de pays, on leur fait honneur de la construction des dolmens : Ouest (Anjou, Poitou, Haute et Basse-Bretagne, Touraine, Normandie, Iles normandes, Saintonge) centre (Berry, Auvergne, Limousin), est (Franche-Comté, Bourgogne), midi (Languedoc, Périgord, Gascogne, Pays basque).

Les géants tiennent le second rang après les fées, soit qu'ils portent le nom de Gargantua, qui est le plus fréquent, de Roland ou de Samson, soit qu'ils restent anonymes. Ce sont eux qui, personnages souvent discoboles, ont planté ou lancé des menhirs : dans l'ouest (Haute et Basse-Bretagne, Anjou, Poitou, Normandie, Iles normandes), dans le centre (Orléanais), au nord (Picardie), à l'est (Bourgogne).

Dans l'ouest (Haute-Bretagne, Normandie, Poitou, Touraine), dans le centre (Orléanais, Blaisois, Auvergne), dans le nord (Ile-de-France, Picardie), dans le midi (Roussillon), des géants, dont le principal est Gargantua, sont aussi constructeurs des dolmens.

Des nains, doués d'une force surnaturelle malgré leur petite taille, plantent des menhirs en Basse-Bretagne seulement ; on leur attribue aussi la construction de dolmens (très fréquemment en Basse-Bretagne, plus rarement en Saintonge).

Ce sont probablement les légendes les plus anciennes ; sous l'influence chrétienne, divers personnages, sacrés ou maudits, ont pris la place des fées, des géants et des nains.

C'est ainsi qu'en Haute-Bretagne, en Saintonge, en Languedoc et en Gascogne, on rapporte à la Vierge, — qui, en ce cas, ainsi qu'en beaucoup d'autres, a pris la place d'une fée, — l'origine de plusieurs menhirs, et c'est elle qui, en Bretagne, en Normandie, en Berry, dans la Marche, le Languedoc et la Gascogne, a construit des dolmens ; Dieu lui-même en a bâti quelques-uns, moins toutefois que son antagoniste, le diable, qui en a construit en Haute-Bretagne, dans le Maine, en Saintonge, en Angoumois, dans le Nivernais, la Gascogne, le Languedoc, et la Corse. Ici le diable a été substitué à un constructeur plus ancien, ou bien les apôtres chrétiens, dans l'espoir de détruire certains cultes, ont attribué à ces monuments une origine maudite. Par contre quelques menhirs, en Languedoc, en Gascogne, en Bourgogne, en Haute et en Basse-Bretagne, sont l'œuvre de saints ou de saintes. Ces mêmes personnages sacrés construisent des dolmens en Basse-Bretagne, dans la Saintonge, l'Angoumois, le Poitou.

En Basse-Bretagne, dans le Roussillon et en Languedoc, des héros légendaires ont érigé des menhirs.

Enfin en Haute-Bretagne, en Flandre, en Gascogne, en Périgord, des menhirs sont *tombés du ciel*, souvent pour séparer des frères qui se battaient.

En Haute et en Basse-Bretagne, en Flandre et en Corse, des menhirs d'un aspect quelque peu anthropomorphe sont des personnages pétrifiés, de même que deux ou trois dolmens de Basse-Bretagne.

Telles sont les principales légendes relatives à l'érection des

mégalithes : les dernières sont nées du besoin d'explication qui a donné lieu à tant de récits fabuleux ; les autres, en les attribuant à des personnages surnaturels, semblent montrer, d'accord avec ce qu'ont révélé les nombreuses fouilles exécutées sous ces monuments, qu'ils sont si anciens qu'on n'a pu les rattacher à aucun peuple, même antique, et que pour le peuple, comme un peu pour les savants, leur origine se perd dans la nuit des âges.

Gestes des Mégalithes.

Ces monuments si lourds ont, d'après la croyance populaire, le pouvoir de se déplacer à certaines époques de l'année, qui correspondent à des fêtes aujourd'hui chrétiennes, mais qui, autrefois, étaient vraisemblablement en relation avec celles de cultes que nous ignorons ou que nous connaissons mal. Le plus grand nombre de ces mouvements coïncide cependant avec les deux solstices, époques de merveilles et de fêtes chez nos ancêtres pré-chrétiens.

On trouve des menhirs qui tournent en Normandie, en Anjou, en Touraine, en Bretagne, dans le Berry, la Marche, la Picardie, l'Ile-de-France, la Belgique wallonne, la Bourgogne, et la Gascogne ; les pierres tourneresses des dolmens sont un peu plus rares ; on a constaté pourtant cette croyance en Normandie, en Bourgogne, en Touraine, dans la Marche, le Poitou, en Saintonge, dans l'Ile-de-France et en Gascogne.

Les menhirs qui vont boire à la rivière sont assez nombreux en Basse et en Haute-Bretagne ; on en rencontre un en Normandie ; pendant qu'ils laissent à nu l'alvéole de leur base, on peut y voir et y cueillir des trésors, mais il faut que le chercheur soit prompt et ne s'attarde pas à prendre trop de richesses : au dernier des douze coups de l'horloge, ou lorsque cesse la sonnerie de l'église, l'énorme bloc vient reprendre sa place.

Merveilles diverses.

En Haute-Bretagne, en Anjou, dans l'Orléanais, la Bourgogne et en Normandie, certains mégalithes rendent un son musical; en Normandie et en Anjou, il en est qui sont éclairés.

Il en est qui grossissent ou qui poussent (Haute et Basse-Bretagne, Berry, Picardie) ; cette dernière croyance s'explique par le ravinement des pluies sur le terrain ou par un affaissement du sol.

En Haute-Bretagne, il en est qui diminuent.

On peut dire d'une manière générale que le peuple croit que tous recouvrent des trésors ; beaucoup ont été détruits par des fouilleurs qui n'avaient aucun but scientifique, et le nombre des destructions aurait été encore plus grand, si des croyances, naguère encore très répandues, survivances du temps où ces pierres avaient un caractère religieux, ne faisaient appréhender des châtiments aux hommes assez audacieux pour les détruire.

Habitants et Destination des Mégalithes.

Par leurs formes les dolmens éveillent facilement l'idée d'une maison de pierre : un assez grand nombre de leurs noms populaires se rattachent à la croyance qu'ils ont servi, ou servent encore, de demeure à des personnages surnaturels.

Les légendes les plus nombreuses en font la résidence de fées, ou de femmes qui, comme les Martes du centre de la France, et les Lamignac basques, leur sont plus ou moins apparentées ; on les rencontre un peu partout, dans l'Ouest (Haute-Bretagne, Normandie, îles Normandes); dans le centre (Berry, Limousin, Marche, Auvergne, Velay) ; dans le midi (Périgord, Aveyron, Gascogne, Pays basque).

En Haute-Bretagne, et surtout en Basse-Bretagne, ils sont fréquemment habités par des nains; on retrouve cette attribution dans la Charente.

Par contre, en Gascogne, dans le Languedoc, dans l'Ardèche et en Corse, des géants y faisaient leur demeure.

En Haute-Bretagne, quelques-uns ont servi de maison à des saints, alors que dans ce même pays c'est le diable qui parfois les habite.

Dans la Gascogne, la Saintonge et la Haute-Bretagne des animaux fantastiques y demeurent.

Enfin, plusieurs passent pour avoir été des tombeaux de géants (Basse-Bretagne, Lozère, Marche, Angoumois, Languedoc).

Les fées (Touraine, Haute-Bretagne, Aisne); les nains (Basse et Haute-Bretagne); les sorciers (Aisne. Bourgogne. Languedoc, Nord) viennent danser autour ; des chats diaboliques ou des personnages du sabbat s'y rassemblent (Beauce, Haute-Bretagne, Poitou).

En Saintonge, en Normandie, ils sont hantés par des revenants.

Nous avons déjà vu que le peuple explique à sa manière les circonstances qui ont motivé l'érection des menhirs : leur forme même lui a suggéré des explications : un assez grand nombre ont servi à Gargantua et à d'autres géants, pour jouer au palet, d'autres étaient des pierres pour aiguiser sa faux, ou ses bâtons de voyage ; les fées, plus rarement la Vierge ou les saints, les ont prises pour leurs quenouilles ou pour leurs fuseaux. Des fées ou des personnages chrétiens les ont laissés, (ainsi que des tables de dolmens) tomber de leurs tabliers ; Gargantua les a retirés de sa chaussure où ils le gênaient ; quelques-uns sont même des fragments du corps de cet imcomparable géant.

Quant aux alignements, au sujet desquels on n'a pas encore pu formuler une hypothèse probante, l'opinion[1] la plus courante parmi les paysans du Morbihan est que les pierres alignées sont les soldats qui poursuivaient saint Cornély, et qui furent pétrifiés au moment où il allaient l'atteindre.

[1] La *Revue de Bretagne et de Vendée* étant surtout une revue littéraire, ses lecteurs m'excuseront de suggérer, dans un sonnet composé à Carnac lors d'une visite mégalithique, une hypothèse qui n'est pas plus invraisemblable que celles qui ont été jusqu'ici formulées; j'ai cru pouvoir, tout au moins poétiquement, rattacher ces monuments situés à peu de distance de la mer de la légende, non encore éteinte, d'après laquelle des bateaux venaient la nuit chercher les âmes des morts pour les transporter à l'île mystérieuse du paradis celtique.

Sur le sol de la lande, au milieu des bruyères,
Se dressent, mutilés, mais toujours imposants,
Des granits bruts, ranges en lignes régulières
Par un peuple inconnu, voici bien trois mille ans :

L'histoire n'a trouvé que de faibles lumières
Pour les suivre à travers l'obscurité des temps,
Moi, j'ai songé parfois qu'on érigea ces pierres
En souvenir des morts ou de faits éclatants.

Au pied de ces gros blocs, très voisins du rivage,
Les héros trépassés attendaient le passage
Des étranges bateaux poussés par l'aquilon,

Qui, suivant les Gaulois, venaient dans les nuits sombres
Pour transporter l'essaim pressé des pâles ombres
Au paradis lointain de l'île d'Avalon.

On sait maintenant que les dolmens sont des tombeaux ; on rencontre quelques noms et quelques légendes en rapport avec cette destination, et les légendes de revenants se rattachent à cet ordre d'idées.

On a recueilli quelques récits d'après lesquels on aurait fait des sacrifices près de quelques menhirs, (immolation de jeunes enfants dans l'Aveyron, à des époques déterminées), et sur les tables des dolmens : ces derniers ont été relevés en Auvergne, dans le Forez, dans l'Aveyron, et aussi en Haute-Bretagne ; mais le plus ancien ne remonte guère qu'au milieu de ce siècle. Ils sembleraient confirmer la théorie, reconnue erronée aujourd'hui, mais qui, adoptée par l'école celtique, a été admise pendant un demi-siècle, d'après laquelle ces monuments auraient été des autels sur lesquels on égorgeait des victimes humaines : les cupules intentionnelles ou accidentelles étaient destinées à recueillir leur sang, et dans les érosions produites par des cassures de la pierre ou par des agents atmosphériques, on voyait la place de la tête et des membres des personnes sacrifiées, et les rigoles pour l'écoulement du sang.

Jusqu'à ce qu'un document antérieur tout au moins à ce siècle, et présentant des garanties de sincérité nous ait donné des légendes se rattachant à cet ordre d'idées, il semble légitime de croire qu elles se sont formées à une époque récente, sous l'influence des touristes et des savants qui, en les visitant avec des gens du pays, répétaient les théories de l'Académie celtique.

PAUL SÉBILLOT.

LE CORSAIRE

POÈME DRAMATIQUE EN CINQ ACTES

TIRÉ DE BYRON

PAR EVARISTE BOULAY-PATY ET HIPPOLYTE LUCAS

(SUITE[1])

ACTE DEUXIEME

SCÈNE PREMIÈRE

Un appartement au Sérail.

JEUNES ODALISQUES, GULNARE.

(De jeunes Odalisques sont groupées autour de l'une d'elles qui tient un livre à la main. Gulnare est étendue sur un sopha. Elle est rêveuse et ne paraît pas s'occuper de ce qui se passe autour d'elle).

PREMIÈRE ODALISQUE, *lisant.*

« Sixième nuit. Voyant le jour prêt de paraître,
Dinarzade reprit : Le Sultan, notre maître,
A vos contes, mes sœurs, trouve beaucoup d'appas ;
De grâce, achevez-nous, si vous ne dormez pas,
L'histoire de Nadir. Vous en êtes restée,
Hier à cet endroit où la bague enchantée
Lui fait voir, au bosquet du merveilleux jardin,
La sultane endormie à son retour du bain.
Continuez, ma sœur. — Scherezade soumise
Poursuivit en ces mots : Quelle fut sa surprise !
Jamais ses yeux charmés n'avaient vu rien de tel.
Figurez-vous, ma sœur, aux regards d'un mortel,
Une jeune houri, de nos habits vêtue,

[1] Voir la livraison d'août 1900.

S'offrant sous un rosier mollement étendue,
Son voile sur ses traits négligemment jeté,
Comme pour adoucir l'éclat de sa beauté.
Telle était Zuléma. Nadir ému soupire...
Aux pieds du bel objet il tombe.....

SCÈNE II

LES ODALISQUES, NADJA.

NADJA

Encore à lire !
C'est un abus. Fermez ce livre promptement.
Chacune devrait être en son appartement ;
Il est plus de minuit.

PREMIÈRE ODALISQUE

Nadja, ma bonne amie,
Quelques instants !...

NADJA

Non pas ; il y va de ma vie.
Si Seyd apprenait que vous veillez si tard,
Ce serait fait de moi.

PREMIÈRE ODALISQUE

Ne crains rien ; un regard,
Un soupir de Gulnare auraient vite ta grâce,
Bonne comme tu l'es, qui de nous, à sa place,
Te laisserait punir ? Encore un moment !

NADJA

Non.

DEUXIÈME ODALISQUE

Juste au plus bel endroit, la déclaration !
Nous faire arrêter là, Nadja !

NADJA

J'en suis fâchée.

TROISIÈME ODALISQUE

Moi qui restais exprès, je me serais couchée,
Si j'avais su.

NADJA

Vraiment ! mais voyez donc un peu,

QUATRIÈME ODALISQUE

J'en aurais fait autant.

NADJA

Comme vous prenez feu !
Les déclarations touchent donc bien vos âmes ?

PREMIÈRE ODALISQUE

Laissez-nous lire au moins ce que les autres femmes
Ont le bonheur d'entendre.

DEUXIÈME ODALISQUE

Un prince si charmant !
J'en voudrais un pareil, si j'avais un amant.

TROISIÈME ODALISQUE

Heureux ce temps, mes sœurs, où quelque bon génie
Protégeait un serail !

NADJA

Qu'est-ce que signifie
Un semblable langage ?... On n'y conçoit plus rien.
Tous ces contes d'amour, moi je le disais bien,
Vous tourneront la tête... Allez, je vous le jure.
Un ordre en défendra, dès demain, la lecture.
(*Murmures*).
On ne voyait jamais de livres dans ces lieux
Autrefois, de mon temps... et tout en allait mieux.
Seyd était aimé moitié plus de ses femmes.
(*Murmures plus violents*).
Une rébellion !... Quel scandale !

PREMIÈRE ODALISQUE

Tu blâmes
Nos plus doux passe-temps. Vouloir nous enlever
Des contes si jolis !... Hélas ! .. lire ou rêver,
Ce sont nos seuls plaisirs.

NADJA

Vous n'étiez pas si promptes
A résister jadis à mes ordres... Ces contes
Sèment ici des grains de discorde.

PREMIÈRE ODALISQUE

Nadja !

DEUXIÈME ODALISQUE

Chère amie !

NADJA

On s'irrite, on murmure déjà,
On n'obéira plus bientôt.

PREMIÈRE ODALISQUE

Allons, sois bonne ;
Si nous avons eu tort, dis-nous : Je vous pardonne,
Et nous nous retirons .. Mais tu nous laisseras
Lire encore demain... et toujours... n'est-ce pas ?

NADJA

Nous verrons ça.., rentrez.

(*Elles s'éloignent.*)

Si je n'y prends pas garde
On ne s'entendra plus, mais je saurai...

TROISIÈME ODALISQUE

(*Revenant et frappant sur l'épaule de Nadja.*)

Regarde,
Tu vois Gulnare : eh bien ! elle n'a pas bougé ;
Dans ses distractions son esprit est plongé.
Si sombre que cela quand on est favorite !

NADJA

Vous seriez plus gaie.

TROISIÈME ODALISQUE, *riant.*

Ah !

NADJA

Allez donc ; rentrez vite.

SCÈNE III

GULNARE, NADJA.

NADJA, *s'approchant.*

Gulnare, en ce moment s'achève le repas
Que Seyd donne aux Chefs... Elle ne m'entend pas.
Je ne sais ce qu'elle a... Son âme s'abandonne
A de profonds ennuis... Le harem s'en étonne.

GULNARE, *sortant de sa rêverie.*

C'est toi. Que me veux-tu, Nadja ?

NADJA

Vous avertir
Que du festin bientôt le pacha va sortir :
Il viendra vous trouver dans ces lieux.

GULNARE

Vers quelle heure ?

NADJA

Dans une heure au plus tard.

GULNARE

Laisse-moi... Non, demeure...
Si je ne rêvais pas, on se plaignait de toi ;
A l'instant on parlait de ces contes... Dis-moi,
Ne menaçais-tu pas, Nadja, de les proscrire ?

NADJA

Je le ferai.

GULNARE

Bien bien ! Je ne veux plus les lire,
Je ne veux plus les voir... Tu peux te retirer.

(Nadja sort).

GULNARE, *seule.*

(Elle se lève et dit avec amertume.)

Pour recevoir Seyd allons nous préparer.

SCÈNE IV

GULNARE, DEUX EUNUQUES.

Les Eunuques apportent l'un une parure, l'autre des fleurs et un vase où brûlent des parfums.

UN EUNUQUE

Etoile du harem ! le pacha nous envoie
Déposer à tes pieds cette étoffe de soie
Aux longues franges d'or, pour parer tes beautés,
Et ces fleurs pour sourire à tes sens enchantés.

(Gulnare leur fait un signe ; ils sortent après avoir déposé la parure, le vase et les fleurs).

SCÈNE V

GULNARE, *seule.*

Cette riche parure, à quoi bon ? tout me pèse...
Mettra-t-elle en mon sein mon âme plus à l'aise ?
Ces fleurs et ces parfums troubleront-ils mes sens.
Jusqu'à me faire aimer ?... Si quelqu'un, je le sens,
Etait cher à mon cœur, ah ! comme avec ivresse
De ces brillants tissus j'ornerais ma jeunesse !
Comme j'aspirerais ces parfums précieux,
Pour être plus aimante et plus belle à ses yeux !
Mais, hélas ! mon printemps d'amour est froid et sombre !
Seyd est toujours là qui lui jette son ombre.

Oh ! quand l'ennui s'attache au front comme un bandeau ;
Quand le cœur, accablé de son propre fardeau,
Languit sans espérer ; quand nos lèvres avides
Sous leurs baisers déçus ne trouvent que des rides,
Que peuvent tous ces dons d'un impuissant amour ?
Rachètent-ils les pleurs de la nuit et du jour ?
Ces parures, ces fleurs que mon maître m'envoie,
En elles, à mes yeux, n'ont pas assez de joie,
Pour me faire oublier qu'un funeste hasard
M'a mise pour hochet dans les mains d'un vieillard.

(*Elle s'approche d'une fenêtre*)

Comme la nuit est belle, et comme tout repose !
Le rossignol se tait, endormi sous la rose.
Quelle paix ! Mais en vain je regarde les cieux :
Le calme n'entre pas dans mon cœur soucieux.
Encore si j'avais, à l'heure où le jour tombe,
Sous la voûte étoilée, une blanche colombe
Qui vint, me rapportant un message lointain,
Délasser en secret ses ailes sur mon sein ;
Ou bien, si quelquefois, à travers les platanes,
Dans l'allée interdite aux regards des profanes,
J'avais cru voir deux yeux, d'amour étincelants,
Sur les miens s'arrêter, expressifs et brûlants !
O folle que je suis !... Quel délire !... Gulnare,
En quels songes ton cœur se ravit et s'égare !
Des amours de harem, voilà tout ton espoir !
Ton âme, à son matin, aura le froid du soir.
Mes compagnes, dis-tu, de mon sort envieuses,
Recherchent tes faveurs, Seyd ! Rends-les heureuses.
Pourquoi m'as-tu choisie entre elles ?... ou pourquoi
Mon cœur ne peut-il, lui, s'abaisser jusqu'à toi ?
Malheur, dans un pays où s'achètent les femmes,
Malheur sur leur beauté quand elles ont des âmes !
Leurs cœurs, faits pour sentir, s'agitent vainement,
Comme un feu comprimé qui manque d'aliment.

(*Elle sort pensive*).

SCÈNE VI

Une grande salle.

SEYD, AGAS, MUSULMANS.

(*Le Pacha est à table, entouré de ses principaux officiers ; des esclaves les servent. Au fond est ouverte une large fenêtre, qui laisse apercevoir le ciel et le haut d'un édifice*).

(*Côté droit de la table*).

PREMIER MUSULMAN

Du moka.

DEUXIÈME MUSULMAN

Du moka : c'est ma liqueur chérie.

PREMIER MUSULMAN

Jusqu'au bord, maudit Grec ! Es-tu las de la vie ?
Remplis encor ma coupe une fois à moitié,
Et je te fais jeter à la mer sans pitié.

DEUXIÈME MUSULMAN

Ami, modère-toi ; réserve ta colère
Pour animer ton bras, demain, pendant l'affaire.

PREMIER MUSULMAN

Ne crains rien : quand viendra le moment, tu verras
Si mon bras a besoin d'être excité... Combats
Comme moi seulement. Je veux pour ma conquête,
Rapporter en trophée ici plus d'une tête.

DEUXIÈME MUSULMAN

Si je peux rapporter la mienne, sur ma foi
Je serai satisfait... Je n'en veux pas plus moi.

(*Ils se mettent à rire et continuent à causer bas*).

(*Côté gauche de la table*).

PREMIER MUSULMAN, *de la 2e table.*

Du moka.

DEUXIÈME MUSULMAN

Du moka.

TROISIÈME MUSULMAN

Verse donc.

QUATRIÈME MUSULMAN

Verse encore.

PREMIER MUSULMAN

Allah ! Par son firman, le sultan nous honore.
Confier à nos soins cette expédition,
C'est s'y connaître en fait de braves.

DEUXIÈME MUSULMAN

Par mon nom,
J'aurai plaisir à voir les vaisseaux de Conrade,
Criblés par nos boulets, s'engloutir dans leur rade.

TROISIÈME MUSULMAN

Le butin sera grand.

QUATRIÈME MUSULMAN

Venger en un seul coup
Mille injures, voilà ce qui m'en plaît surtout.
(Centre de la table).

UN AGA

Comment, digne Pacha, quelle grâce suprême !
Le Prophète a paru dans vos songes ?...

SEYD

Lui-même.
Son œil étincelait ; il tenait à la main
Un glaive nu, brillant comme un flambeau divin.
Debout devant mon lit, avec un air de joie.
Il m'a dit : Va, Seyd, saisis enfin ta proie.
Souviens-toi des brigands qui jusque dans le port,
Ont bravé si souvent les canons de ton fort ;
Souviens-toi que leur chef, dans Coron attaquée,
Une nuit, sous tes yeux, a brûlé ma mosquée.
Va, Seyd, venge-toi, venge-moi d'un affront
Dont la honte est encore empreinte sur ton front.
La victoire t'attend... » A ses mots de vengeance,
De victoire, mon cœur a tressailli d'avance :
Je me suis réveillé... l'ombre aussitôt a fui.

DEUXIÈME AGA

Quel prodige étonnant !

SEYD

Avec un tel appui,
Vous le voyez, enfants, nous pourrons, je l'espère,
Détruire sur nos flots jusqu'au nom de corsaire.
Je veux, en ce grand jour, attendu si longtemps,
Que de votre Pacha vous soyez tous contents.
On pillera. Chacun de ce qu'il pourra prendre
Sera le maître.

TROISIÈME AGA

Quoi !

SEYD

Je n'y veux rien prétendre.
D'innombrables trésors sont pourtant amassés
Dans l'île des voleurs .. Mais leur chef est assez
Pour moi. Vous garderez les trésors.

TOUS LES MUSULMANS

Gloire, gloire
A Seyd, destructeur des pirates ! Victoire !

SEYD, *avec enthousiasme.*

Oui, oui, nous les vaincrons ; ce moment n'est pas loin ;
Le soleil qui va luire en sera le témoin.
Tout périra. Je veux que leur repaire infâme,
Du sein d'un tourbillon de fumée et de flamme,
Apparaisse au retour, demain, à nos vaisseaux,
Comme un volcan ouvert tout à coup sur les eaux.
Mais abandonnez-vous aux plaisirs de la fête
Avec plus de gaîté... Quand un combat s'apprête,
L'ange de la mort vient, dit-on, faire son choix...
Sur nos fronts ont passé ses invisibles doigts.
Enfants, si peu certains du destin qui va suivre,
Profitons des instants, empressons-nous de vivre.
Esclave, verse-moi du Chio... ce vin doux
Permis par les imans à ma vieillesse... Vous,

Ne laissez pas froidir le moka dans vos coupes.
Aux sons des instruments, mes almés vont par groupes,
En cadençant leur pas, déployer à nos yeux
De leurs corps parfumés les contours gracieux.
Qu'on les fasse venir et commencer leur danse.

(Les almés entrent. On porte la table au fond. Seyd et ses officiers s'asseyent sur des coussins des deux côtés du théâtre. Danse. Au milieu de la danse, Seyd dit aux esclaves.)

Des chibouques !

(La danse continue ; tous les musulmans prennent des chibouques et fument. Seyd fait signe de terminer la danse.)

Assez, enfants. La nuit s'avance ;
Il est temps d'aller prendre un moment de sommeil.
Nous serons tous debout au lever du soleil.

UN ESCLAVE

(Il s'avance vers le Pacha, et lui dit, après les génuflexions d'usage.)

Prisonnier des brigands, échappé de leur antre,
Un derviche demande à te parler.

SEYD

Qu'il entre.

SCÈNE VII

SEYD, LES MULSUMANS, UN DERVICHE.

SEYD

Derviche, d'où viens-tu ?

LE DERVICHE

De l'île des brigands
Longtemps captif...

SEYD

Comment fus-tu pris ?

LE DERVICHE

Des marchands
M'emmenaient avec eux, afin que ma prière,
Pendant la route obtint un voyage prospère.

Allah ne nous fut pas propice : le vaisseau,
Qui de Scala-Nova se rendait à Scio,
Fut pris par les brigands... Tu devines le reste ..
Nous fûmes tous conduits dans leur île funeste.
On nous chargea de fers. Hélas ! je n'avais rien
A donner pour rançon, moi dont l'unique bien
Etait la liberté, que l'on m'avait ravie.
Au pénible esclavage, on condamna ma vie.
Errant au bord des eaux, cette nuit par hasard,
La barque d'un pêcheur a frappé mon regard ;
Une douce espérance en mon cœur s'est glissée ;
J'ai confié la nef aux vents, qui l'ont poussée
Vers ce rivage heureux... Sous ta protection,
Je n'ai plus rien à craindre, illustre pacha.

SEYD

Non.
Mais que font les brigands ? Songent-ils à défendre
Un infâme butin qu'il va leur falloir rendre ?
Dis-moi, se doutent-ils de nos intentions ?
S'attendent-ils à voir leur nid de scorpions
Consumé par la flamme ?

LE DERVICHE

Un captif dans les chaînes,
Pacha, n'existe plus que pour sentir ses peines ;
Le rôle d'espion lui convient mal... les yeux
Voient si peu sous les pleurs... Je regardais les cieux,
Trop éclatants, trop purs pour ma sombre infortune ;
J'écoutais se briser les vagues, dont pas une
Ne voulait m'emporter loin du bord détesté,
Et je sentais alors qu'il faut la liberté
Pour que ce triste monde ait au moins quelques charmes,
Et qu'elle seule enfin pourrait tarir mes larmes.
Ma fuite cependant doit te faire juger
Que les brigands sont loin de se croire en danger.
Si des yeux clairvoyants avaient veillé sur l'île,

Pacha, serais-je ici ?... Dans sa couche, tranquille,
Leur chef dort à présent sans songer au réveil.
Mais je suis fatigué, j'ai besoin de sommeil,
J'ai faim... Permets-moi donc de m'éloigner sur l'heure.
Sois en paix .. soyez tous en paix.. Adieu.

SEYD

Demeure.
Je veux en savoir plus, Derviche... Ecoute-moi.
Eh ! bien ! n'entends-tu pas ? Obéis ; assieds-toi.
De quoi manquerais-tu quand je donne une fête ?
Mes esclaves sont là... la table est toute prête...
Mange, apaise ta faim... A chaque question
Songe à répondre ensuite avec précision.

(On place des mets et du sel devant le Derviche : il les repousse)

Derviche, que fais-tu ? Mange .. Crois-tu donc être
Au milieu de chrétiens ? Quels scrupules fait naître
Un festin de Seyd ?... Suis-je ton ennemi ?
Pourquoi repousses-tu le sel, ce gage ami.
Qui, reçu d'une main d'où nous vint une offense,
Retarde ou pour jamais désarme la vengeance,
Si bien qu'en y touchant, tout à coup adouci,
Celui qui hait le plus semble un frère.

LE DERVICHE

Merci ;
Le sel est pour tes mets .. Moi, j'ai pour nourriture
Les racines des champs, pour boisson une eau pure.
D'ailleurs, à leurs festins, amis comme ennemis
Ne me verront m'asseoir ; cela n'est pas permis
Dans mon ordre, pacha. Non, partout où nous sommes,
Nous ne partageons pas le pain des autres hommes.
Ce vœu peut te sembler étrange. . Mais tu n'as
Que ma vie en tes mains .. Va, je ne voudrais pas
Pour ton pouvoir, bien plus, pour le trône lui-même
De ton sultan, manquer à notre loi suprême.
Le Prophète, irrité contre le pèlerin,
De la Mecque à ses pas fermerait le chemin.

SEYD

Bien, comme tu voudras... chacun a sa conduite
Un seul mot, et tu peux te retirer ensuite.
Mes ennemis sont-ils nombreux ?

(On voit le reflet d'une grande clarté).

Le jour ! oh, non.
Quelle étoile, quel astre embrase l'horison !
La baie est comme un lac de flamme.

DES VOIX, *dans le lointain.*

Les corsaires !
Au secours !

SEYD

Trahison ! ils brûlent mes galères.
Mon cimeterre... A moi, mes gardes... trahizon !
Maudit Derviche ! c'est quelque vil espion,
Quelque indigne envoyé de la bande sauvage
Qui nous apporte ici le meurtre et le pillage ;
Saisissez-le, tuez le Derviche, tuez !...

(Le Derviche rejette son capuchon, déchire sa robe. Conrade paraît armé de pied en cap ; il tire son sabre).

C'est le chef des brigands ! Les cieux en soient loués !
Il va périr du moins, si mes galères brûlent.
Emparez-vous de lui... Mahomet ! ils reculent !

UN MUSULMAN

Vois le feu de ses yeux : c'est l'ange de la mort !

SEYD

C'est Conrade, vous dis-je, Allah !

(Conrade a saisi son cor et en a tiré un son prolongé. Les musulmans, qui se précipitaient sur lui au cri de guerre du pacha, reculent de nouveau)

Lâches, encor !
Vous avez peur d'un son.

(On entend un cor qui répond à celui de Conrade).

CONRADE

Mes compagnons fidèles,
Allons, que le succès vous donne à tous des ailes !
J'avais tort de douter de vous.

SEYD

Vous le voyez,
Sa troupe n'est pas loin... Hâtez-vous, ou fuyez.
Lâches, et jusqu'à lui laissez-moi le passage.

CONRADE

Je m'en vais t'épargner la peine du voyage,
Vieux-Seyd !

(Il prend son sabre à deux mains, et se jette sur les musulmans. Ceux-ci le repoussent, et le pressent à leur tour, en criant :

Il Allah !

DES VOIX, *du dehors.*

Conrade !

CONRADE

Me voici !

SCÈNE VIII

CONRADE, SEYD, *les* MUSULMANS, *les* PIRATES

UN OFFICIER TURC

Pacha, sauve tes jours ; nous resterons ici.
(On entraîne le pacha).

CONRADE

Viens donc à moi, Seyd !

SEYD

O rage !

(Il sort)

CONRADE

Il fuit ; mes braves,
Pour le joindre, passons à travers ces esclaves.
(Il fond avec les pirates : Les Turcs reculent, mais de nouveaux soldats leur arrivent, et ils reviennent à la charge).

LES TURCS

Il allah !

CONRADE

Mes lions, redressez-vous contre eux !
Le nombre ne fait rien, un bras fort en vaut deux.

(Les pirates sont vivement pressés, et Conrade fait un geste de désespoir. On entend des cris qui se rapprochent et les combattants s'arrêtent un instant. Des voix au dehors).

MARTY, *au fond du théâtre, après avoir regardé par la croisée.*

Christian !..

CONRADE

Enfin... Vils Turcs, la mort vous environne
Sur vous son regard luit dans nos yeux, sa voix tonne
Dans nos cris. Mort donc !

LES PIRATES

Mort !

(Ils fondent sur les musulmans qui sont bientôt enfoncés de toutes parts et repoussés hors du théâtre.)

MARTY, *poursuivant un Turc qui revient et cherche à s'échapper.*

Halte là ! l'ami !

LE TURC

Chien !

MARTY

Voyons si ton damas est meilleur que le mien.

(Il le frappe, le Turc tombe dans la coulisse).

CONRADE, *revenant avec les pirates.*

Seyd est échappé ; mais n'importe... courage !...
Nous avons beaucoup fait ; achevons notre ouvrage.
Leurs vaisseaux sont brûlés, brûlons leur ville aussi.

CHRISTIAN

Vois le palais déjà de fumée obscurci.

(L'édifice du fond paraît enflammé.)

CONRADE, *levant les yeux avec satisfaction.*

C'est bon !

CRIS DE FEMMES

A nous !

CONRADE

Quels cris ? le harem est en flammes !
Amis ! souvenons-nous que nous avons des femmes.
L'homme est notre ennemi, livrons l'homme au trépas ;
Mais la femme est timide et ne résiste pas.
Me suive qui voudra !... Sauvons quelques victimes !...
Nous n'avons pas besoin de nous charger de crimes.

(Il s'élance vers le sérail, suivi de quelques pirates ; d'autres restent sur la scène. Deux de ces derniers sont sur le devant ; derrière eux, Klepto avale une bouteille de Chio qu'il a trouvée sur la table).

KLEPTO

Vrai Chio ! ma parole, il est délicieux !

KYLVOS

Allons, ça marche bien !

NAULIS

Ce serait encor mieux
Si Seyd était pris.

KYLVOS

La nuit nous sera bonne.
Après tous ses trésors nous prendrons sa personne.
Si nous voyions les morts en attendant ?

KLEPTO

C'est fait.

KYLVOS

Comme vous êtes prompts, diable ! Es-tu satisfait,
Klepto !

KLEPTO

Mais oui, pas mal : des armes toutes neuves,
Des cachemires fins à consoler des veuves,
De l'or... Vois cette bourse !

NAULIS

Elle est garnie ?

KLEPTO

Un peu.

RHALOU

Et celle-ci ?

NAULIS

Tant mieux.

MARTY, *arrivant avec une odalisque dans ses bras.*

(Quelques autres pirates paraissent, chargés comme lui de femmes qu'ils ont sauvées).

Dans ta cage de feu
J'ai bien failli rester, mignonne. Sur mon âme,
Tu pourrais être encore au milieu de la flamme
Si tu n'avais été si jolie... Un baiser
Pour payer mes efforts ?

KYLVOS, *regardant autour de lui.*

Ceci va s'embraser.
Dépêchons-nous, amis ; commençons le pillage.

(Conrade reparaît : ses vêtements sont brûlés ; il tient Gulnare entre ses bras ; il reste un instant immobile et paraît fatigué, abattu — Gulnare est évanouie ; un des pirates la prend et la soutient).

JUAN, *accourant du dehors.*

Conrade !

(Conrade se ranime un peu).

Les fuyards reviennent avec rage,
Déjà de tous côtés on vole à leur secours.

(On entend un cliquetis d'armes).

Entends-tu ? le combat recommence.

CONRADE, *reprenant tous ses sens.*

J'y cours !

FIN DU SECOND ACTE

L'EGLISE DE RUNAN

SES ORIGINES -- SON HISTOIRE

(*Suite*[1]).

II. ARCHITECTURE

MOBILIER

Les Autels. — Vers la fin du XVIIe siècle, apparut dans notre pays un nouveau genre d'ornementation. Il fut importé par les célèbres frères Corlay de Plouagat. Presque toutes nos églises, quel que fut leur style, reçurent un ameublement exécuté d'après les dessins des imagiers bretons. L'église de Runan fut de ce nombre; d'où les trois autels placés dans les transepts, qui, malgré l'anachronisme qu'ils décèlent, ne laissent pas que d'être d'un excellent décoratif. — Ces retables renaissance, en effet, chargés de festons et de guirlandes, supportés par des colonnes d'ordre composite, enrichis de panneaux où le sculpteur a déployé une merveilleuse fécondité d'imagination, se font facilement pardonner leur intrusion.

C'est en 1710 que, selon une délibération du général de la paroisse et du conseil de fabrique, marché fut passé entre le sieur Le Saint de Kerambellec et les frères Riffer de Keréven, de Paimpol en Goëlo, pour l'exécution du travail sur bois, et entre le même et un peintre nommé Hamonic de la même ville pour la peinture et dorure du même mobilier. Ce dernier devait encore, en outre du strict marché, renouveler la dorure et rafraîchir entièrement d'ailleurs la statue de Notre-Dame. M. Maudez Ropert était alors recteur de Plouëc et M. Guernion, curé de Runan.

[1] Voir la livraison d'août 1900.

Le maître-autel, en bois, se compose d'un devant d'autel rectangulaire orné aux quatre angles de feuilles aux pétales ouverts. Le centre de cet autel ne comporte point de retable sculpté, mais de chaque côté, sont placés des panneaux à cadres feuillagés et festonnés. La frise de la table d'autel est ornée de trois fleurs de lys, placées l'une au milieu, les autres à chacune des extrémités.

Le tabernacle est surmonté d'un dôme que surplombe un globe d'où s'élance une glorieuse Ascension. Au même tabernacle sont adossées les statues de saint Pierre et de saint Paul ; celles des quatre évangélistes sont placées sur le second gradin, formant ainsi retable, dans des niches séparées les unes des autres par de légères colonnettes ornées de feuilles de vigne ; de petites consoles sculptées les soutiennent ; — les statuettes – car elles sont de petite dimension — sont d'un art très coquet et attirent justement l'intérêt du visiteur.

Au-dessus de ce retable dont les deux côtés sont arrêtés et soutenus par des consoles en forme d'S, est une galerie, à jour arrondie au centre, de façon à encadrer la base du dôme et terminée aux deux extrémités par des petits pinacles à fleurons.

Les petits autels des transepts sont remarquables surtout par leurs grandioses retables. Nous en avons déjà indiqué la physionomie générale : nous ferons remarquer ici que le centre de ces retables est occupé par des tableaux d'un certain cachet. Celui de la chapelle du Rosaire représente la Vierge donnant le rosaire à saint Dominique et à sainte Catherine de Sienne : autour du cintre quinze médaillons symbolisent les quinze mystères. Celui de la chapelle de Notre-Dame de l'Agonie représente l'Extrême-Onction : un prêtre à genoux au chevet d'un moribond récite les prières des agonisants.

Ancien Autel. — Nous arrivons au curieux autel en pierre dont il a été fait mention dans la première partie de cette notice. Le tombeau est en pierres de taille simplement équarries, mais le retable, d'une grande valeur artistique, est en fin kersanton. Au premier plan, un panneau représentant l'Annonciation, l'Adoration des Mages, le Crucifiement, la Mise au Tombeau et le Couronnement de la Vierge ; plus haut, en guise de dais, quinze petites ogives séparées entre elles

par de minuscules piliers carrés terminés en clochetons. De chaque côté, entre ces piliers et les frontons fleuronnés des ogives, de petites niches sont très finement simulées. Mais il est difficile d'exprimer par la simple énumération de motifs sculpturaux toute la grâce de ce petit monument, l'un des plus rares qui se puisse rencontrer dans nos églises bretonnes.

Les Fonts baptismaux. — Egalement en granit, comme l'autel devant lequel ils sont placés, ils accusent par leur ornementation l'ère de transition du XVe au XVIe siècle.

La Chaire. — La chaire est un beau morceau de sculpture du commencement du XVIIIe siècle. Sur la cuve, quatre bas-reliefs représentent les quatre évangélistes ; sur la rampe, quatre autres panneaux nous donnent les quatre docteurs de l'Eglise Latine, avec leurs attributs.

Les Crédences. — L'église de Runan possède aujourd'hui quatre crédences visibles : l'on en voit une de chaque côté du maître-autel percée à même le mur du chœur. L'une d'elles aurait-elle autrefois servi à garder les saintes espèces, comme cela se pratiquait dans beaucoup d'églises du Moyen-Age ? L'autel en pierre dont il vient d'être question et qui a dû jadis occuper la place du maître-autel actuel ne comporte pas en effet de tabernacle ; mais l'on peut également admettre que, selon un usage aussi répandu, les hosties sacrées fussent à cette époque conservées dans un récipient affectant la forme d'une colombe aux ailes éployées qui se balançait suspendue à une crosse d'or devant la table de sacrifice.

Dans le transept midi, à gauche de l'autel du Rosaire, est une autre crédence offrant une double piscine ; cette caractéristique la ferait remonter au moins au XIVe siècle, « car ce fut vers le commencement du XIIIe siècle que, sur l'ordre du pape Innocent III, deux piscines distinctes devaient être creusées dans les crédences pour recevoir l'une l'eau qui avait servi à laver les doigts du prêtre au « Lavabo » de la Messe, l'autre le vin versé dans le calice après la communion, mélangé aux quelques gouttes du Précieux Sang qui pouvaient rester, et l'ablution des doigts auxquels quelques parcelles de l'hostie avaient pu s'attacher. En effet, quelques prêtres pouvaient éprouver une certaine répugnance à boire la rinçure de

leurs doigts. De là ce moyen terme adopté : une piscine pour les eaux ordinaires, une autre pour les ablutions proprement dites. Cet usage tend à disparaître dès le XIVe siècle[1]. »

Une quatrième et remarquable crédence se trouve entre les deux grandes fenêtres situées du côté méridional de l'église. Elle sert aujourd'hui de trône à une petite statuette de saint Loup, tout de rouge vêtu, objet de la naïve admiration des petits enfants présentés à Notre-Dame de Runan.

LES TOMBEAUX

Dans cette même partie de l'église, l'on remarque deux enfeux renfermant les sépultures des seigneurs de Rostrenen, comme l'indiquent leurs armoiries encore facilement déchiffrables. Seigneurs de Brélidy, maîtres du château-fort dont les vestiges dominent encore la vallée du Jaudy, ces nobles personnages durent à leur insigne dévotion pour Notre-Dame de Runan de reposer au pied de ses autels. Une curieuse particularité de ce sarcophage est qu'il offre l'image des défunts gravée en creux sur la pierre : ce travail, quoique fruste, ne laisse pas d'avoir un grand charme de rareté.

Dans la grande nef, près de la balustrade qui entoure le chœur, apparaît encastrée dans le dallage une pierre sépulcrale écussonnée aux armes des Monteville de Runan ; l'un des membres de cette famille, Olivier, se distingua en qualité d'écuyer au combat des Trente[2].

Il y a quelques années, au cours de travaux nécessités par la réfection du parquet du chœur, les ouvriers mirent à jour, sous le maître-autel, un tombeau, ou plutôt un caveau renfermant un reliquaire en plomb simulant un cœur.

Un membre de la Faculté apprécia que les quelques débris demeurés au fond de ce reliquaire provenaient d'un cœur humain ; malheureusement aucune inscription n'aida à en pénétrer le mystère qui persiste encore ; ce cœur est conservé dans la sacristie de l'église.

[1] De Caumont, *Manuel d'Archéologie.*

[2] Ces armoiries sont semblables à celles des de Quélen dont les Monteville sont un « ramage ». Elles se lisent : *burelé, ou fascé d'argent et de gueules de dix pièces.* »

Bien d'autres sépultures furent assurément faites dans la chapelle de Runan. Le porche même couvre un grand nombre d'ossements. Lorsqu'il fut restauré, en 1895, l'on constata la présence sous terre d'une sorte d'ossuaire.

Les squelettes qui y figuraient étaient de proportion gigantesque : l'on ne pouvait se défendre, à les considérer, en même temps que d'un frisson, d'une pieuse admiration pour ceux dont les restes décelaient, après des siècles et des siècles, tant de majesté évocatrice de tant de vaillance.

SACRISTIE

Trésor Ornements. — « En 1617, dit M. le chanoine Guillotin de Corson, l'église de Runan renfermait sept autels, et il s'y faisait journellement un très beau service et il y tombait de grands biens. »

Le trésor contenait une croix processionnelle, un soleil magnifique, des calices, ciboires et ostensoirs, le tout en argent... il n'en reste rien aujourd'hui.

« Avant la Révolution, avait aussi écrit M. Sigismond Ropartz, la chapelle de Runan était riche en mobilier. J'ai parcouru plusieurs inventaires sur vélin du XVIe siècle, et qui sont pleins de curieux détails. Hélas ! ces ornements nombreux et splendides, parmi lesquels il y en avait un en damas gris aux armes de Kerbellec, et un autre en damas bleu aux armes de Lestrézec, ces tentures richement brodées dont on enveloppait, aux jours solennels, les autels et la chaire, que sont-ils devenus ? Tout cela avait disparu avant 93. De même les six calices dont quatre étaient merveilleusement ouvragés[1] ».

L'une cependant de ces pièces précieuses, un calice en vermeil, était naguère entre les mains d'un habitant de Runan. Cet homme profanait à plaisir le vase saint qu'il tenait de ses pères qui l'avaient avant lui détenu sacrilègement. Une mort mystérieuse que la voix publique attribua à la colère du ciel, vint frapper cet homme au milieu de son crime ; mais le calice, vendu sans doute à quelque orfèvre, n'a pas été restitué au trésor paroissial.

[1] S. Ropartz, *Notice sur Runan.*

Cloches. — D'après le chanoine de Corson que nous venons de consulter tout à l'heure, la tour portait jadis quatre cloches. L'une de ces anciennes cloches existe encore. Voici l'inscription qu'elle porte : L'an 1789, j'ai été bénite par messire Antoine Dafniet, rec-
« teur de Plouec, assisté de messire Le Bras, curé, et nommée par
« haut et puissant seigneur, L' Hugues de Freslon, chevalier,
« grand-croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur
« du Palacret, et ancien supérieur et fondateur de Runan, représenté
« par messire Penven, son procureur fiscal, et par demoiselle Marie
« Le Besque, et fondue par les soins de messieurs : Yves Le Besque,
« Guillaume Le Bourdonnec, François Nicolas, J. Le Maillart, J. Le
« Lagadec, deliberans, F. Clech et Y. Guenver, fabrique. E. Coz,
« gouverneur. Guillaume m'a fait. »

L' Hugues Le Freslon de la Freslonnière a été le dernier maître temporel de Runan ; sa maîtrise a pris fin en 1790. Ses armes étaient : « *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six* « *ancolies d'azur, tigées de gueules. 3. 3.* »

LE CALVAIRE

Dans le cimetière qui environne l'église se dressait autrefois un magnifique calvaire du moyen âge, offrant maintes similitudes avec ceux qui font actuellement encore la gloire de certaines bourgades finistériennes. Ce calvaire comportait à sa base un oratoire et un autel qui ont aujourd'hui disparu, plus une sorte de chaire à prêcher « promenoir », qui subsiste encore. Les débris du calvaire gisent çà et là dans l'herbe ; un si déplorable acte de vandalisme est dû aux « Patriotes » de Pontrieux qui, en 1793, brisèrent les trois croix et les personnages qui reposaient sur la plate-forme, mutilèrent les statues du Christ, de la Vierge et des saints qui y étaient représentés assistant à la mort de l'Homme-Dieu. Le piédestal seul résista à leur rage de destruction, non sans qu'il en garda des traces. C'est un petit monument hexagonal : sur chacun de ses côtés se détache une triple ogive encadrée d'un fronton à rampants fleuronnés : les arcades sont séparées par de petits pinacles entre lesquels on aperçoit des niches minuscules. Cette

ornementation est identique à celle de l'autel en pierre que nous avons plus haut décrit.

Au second plan existaient deux autres ogives encadrant des sujets taillés en relief sur le granit. Le socle du piédestal est d'une grande simplicité, mais la corniche forme un chapiteau sur le tailloir duquel court une belle guirlande de fruits et de feuilles de vigne.

Cette base monumentale supporte un calvaire moderne, sorti des ateliers de M. Hernot, le sculpteur lannionais ; il porte gravés sur le socle les noms des donateurs.

Qu'il nous soit permis de regretter que l'ancien monument, dont plusieurs pierres, et notamment trois fûts de colonne ont été retrouvés, n'ait pas été restauré ; il manque à l'harmonie du décor. Sans doute il est trop tard pour souhaiter maintenant sa réédification : du moins, en présence des difficultés aussi grandes rencontrées et vaincues dans la restauration de l'église même, je ne crois pas qu'il soit excessif d'exprimer ici, simplement, un regret.

(A suivre) L'abbé Louis Monnier.

Vicomte Ch. DE LA LANDE DE CALAN

L'ÉPOPÉE ROMANE

DANS LES PROVINCES DE L'OUEST

(*Suite*[1]).

IX

De même qu'*Otinel* n'était en réalité que le prologue de *Roland*, de même un trouvère eut l'idée de composer un prologue d'*Otinel*. Ainsi naquit le *Siège de Milan*. Je n'en dirai qu'un mot. Ce roman ne nous est parvenu que sous la forme d'une imitation anglaise que M. Herrtage a publiée à Londres en 1880, et l'on y sent, à chaque page, avec un esprit clérical très prononcé, l'influence de *Fierabras*, notamment dans les rôles de Richard de Normandie, de Bérard et surtout de Gui de Bourgogne Il y est naturellement question de Garsile et de son prédécesseur Arabas, nom forgé sans doute sur le mot *Arabe*.

X

Le roman de *Fierabras* présente un tout autre aspect que le *Roland* et l'*Otinel*. Dans ceux-ci les personnages essentiels de l'action appartiennent tous à l'ère carlingienne ; les Jofroi d'Anjou, les Richard de Normandie n'y figurent qu'à l'état d'interpolations manifestes : en supprimant les vers ou les laisses qui les concernent, on ne fait qu'ajouter à la clarté du récit. Rien de pareil dans le poème auquel j'arrive. Son but est bien certainement multiple. Il a connu, mais simplement peut-être par allusion, sans avoir entendu le récit qui la contenait, la légende carlingienne du *roi Gui*, et sur

[1] Voir la livraison de janvier 1900.

ce terrain il a rebâti à neuf, avec des matériaux à lui, une construction en l'honneur de saint Florent, dont on conservait les reliques dans la ville de Roie en Amienois, en l'honneur également des reliques de la Passion, que l'on exposait à Saint-Denis, dans la célèbre foire de l'Endit, et à Compiègne, en l'honneur enfin des Normands et de leur duc Richard, mort en 996, dont le rôle est absolument prépondérant, non seulement dans le texte que nous possédons, mais encore dans le récit antérieur qui a été analysé au XIIIe siècle par le chroniqueur Mousket.

Fierabras, en effet, n'est pas complet ; il débute *ex abrupto* en des termes qui supposent que l'on nous a déjà raconté la prise de Rome par l'émir Balan, la conquête des reliques par son fils Fierabras, l'arrivée en Italie de l'armée royale, et, à la suite d'une grande bataille où Olivier a été blessé, des plaisanteries de Charlemagne à l'égard de ses jeunes et téméraires chevaliers qui ont amené la retraite de Roland, nouvel Achille irrité, sous sa tente. Il existe bien un poème, *la Prise de Rome*, où l'on retrouve une partie de ces événements ; mais comme ils n'y sont point tous, on suppose avec raison que ce début a été refait après coup, de mémoire, comme on a écrit le *Covenant Vivien* pour suppléer à la perte du commencement *d'Aliscans*. Les personnages y sont les mêmes, car Garin figurait certainement dans le *Fierabras* complet, nous le savons par Mousket, il n'était pas tué sous les murs de Rome, comme le dit *la Prise*, car il s'enfermait dans le château Croissant ou château Saint-Ange ; Savari y jouait peut-être également son rôle, et, au cas contraire, il n'a pas été difficile à trouver parmi les héros de notre épopée. L'antériorité du *Fierabras* est donc un fait incontestabl

Ce roman peut se résumer aisément en quelques lignes ; c'est la fusion de deux clichés : duel d'un baron chrétien, ici Olivier, contre un géant païen, Fierabras, qui est vaincu et se convertit ; captivité d'un autre baron, Gui, et de ses compagnons, les douze pairs, chez un roi païen, Balan, dont la fille Floripas se prend d'amour pour lui après l'avoir vu désarçonner son prétendant musulman, et l'aide à se rendre maître de la forteresse dans laquelle il est emprisonné. On l'y assiège ; mais le roi Charles, prévenu par Richard de Normandie,

qui a réussi, après mille périls, à franchir les lignes ennemies, le délivre et lui donne, avec la main de la princesse, le royaume du païen.

Il est donc peu original. Fierabras est un sobriquet transformé en nom propre. Floripas, sa sœur, appartient à la famille de Florette, Florence, Florimonde. Lucafer, son fiancé, est fait sur Lucifer. Balan vient *d'Aspremont*, mais comme dans ce poème, il jouait un rôle tout différent, l'auteur de la *Prise de Rome* a été chercher pour l'émir impénitent le nom biblique de Labam[1]. Le géant Agolafre, le geôlier Brutamond, Corsuble, Clarien, Espaulart, Mabon et Maubrun, Margaris, Mautrie, Moradas, Tempesté, Tenebré, se retrouvent partout[2]. Le chambellan Marmouset n'a pas demandé de grands frais d'imagination. Il a dû de même emprunter Brullant ou Bruant[3] et Sortibran à des poèmes antérieurs[4], pour leur donner un rôle en dehors de toute proportion avec les anciennes données légendaires qui les concernaient.

Le bataillon des traîtres est au complet. On retrouve là Grifon (p. 137), le frère turbulent de Pépin le Bref mort les armes à la main en 753, devenu père du mythologique Ganelon, le conspirateur de 786, Hardre (vv. 292, 4405, etc.), Alori (id.), Sanson, qui livra Pépin II en 852 et son compagnon Amaugis (vv. 5585, 5585), Macaire le légendaire accusateur de la reine, père du comte Hervé, l'ennemi des Bretons en 844 (v. 5730), etc.

Pour les douze pairs il emploie le même procédé. Il ne conserve que les quatre plus connus de la liste ancienne, Roland, Olivier, Ogier et Naimon qu'il appelle, remarquons-le bien, Namlon. Il

[1] Il n'a pas d'ailleurs si bien su conduire son récit qu'il ne l'appelle encore de temps en temps Balant (vv. 890, 899 v. g.)

[2] Tournefier est le seul original. Mais il a pu être calqué sur un autre nom.

[3] Le poète distingue Brullant (v. 1547 et seq.) et Bruant (v. 5547 et seq) ; mais il est fort douteux qu'il ait raison.

[4] Cf. *Prise de Rome* 1240, etc (Brullant) *Covenant Vivien*, v. 252 (Brullant), *Enfances Vivien* d. v. 4409 (Brujant), *Mort Aimeri* a, b et d, v. 949 (Brugant), et sous la forme Bruiant, *Covenant Vivien* 1724, *Aliscans* 4943 ; *Moniage Renoart*, laisse 44 ; *Barbastre*, p. 146, *les Lorrains*, p. 15 ; *Foucon*, p. 70. Sortibrans ou Fortinbiax se retrouve dans *Renaud*, laisse 112, et dans le *Moniage Renoart*, laisse 180.

tient à y caser Richard de Normandie, et celui-ci appelle tout naturellement son contemporain Jofroi d'Anjou. Il y place Gui, son autre héros, Gilemer, puis Auberi et Basin qu'il emprunte à *Auberi*, Bérart, Tiéri qu'il prend aux *Saisnes*, mêlant les cycles et les époques avec une égale désinvolture. Mais où sont les Bretons et les Manceaux? Ils ont bien droit à une place près des Normands et des Angevins, et voici venir en sous-ordre d'ailleurs, Hoel de Nantes et Riol du Mans, dont le premier tout au moins est le contemporain de Richard[1].

Passons à sa géographie. Il a gardé quelque souvenir de Rome, autour de laquelle se meut l'action, mais cette vague réminiscence n'aboutit qu'à une seule mention (v. 1049). La résidence de l'émir Balan s'appelle Aigremore : c'est dans *Aie* la résidence du roi Ganor, nom fantaisiste, à ce qu'il semble, et qu'il faut sans doute rapprocher d'Aigremont, la résidence du rebelle Bovon. Morimonde, où campent les Français, est une forme altérée du substantif *miramundi*, la tour de guet, le *miraour* de la *Prise de Rome*, le Mapmonde où règne Seguran dans *Girard de Rousillon* (par 195), l'Orimonde dont Jordain de Blaie devint roi, la Marmonde conquise par Guillaume dans le *Couronnement de Louis* et que l'auteur de ce dernier roman a prise pour un homme. Le pont de Mautrible porte un nom d'homme, ici même Mautrie, ailleurs Mautrible, et je ne vois guère d'identification plausible à proposer de la rivière du Flagot sur laquelle il est jeté. La géographie de la *Prise de Rome* vaut celle de *Fierabras*. L'auteur croit que l'émir d'Espagne et l'émir de Cordoue sont deux personnages distincts, et il a tout à fait oublié que la guerre a pour but la délivrance de Rome et que le duel d'Olivier et de Fierabras a lieu sur les rives du Tibre, car il place formellement Morimonde en Espagne, où Balan, dit-il, était retourné après la prise de Rome. C'est que, je l'ai déjà dit et j'aurai encore bien souvent l'occasion de le répéter, l'Italie et l'Espagne se brouillaient facilement dans l'esprit des trouvères, dont les connaissances géographiques étaient

[1] Il en est question vv. 4589, 4701, 4717, 4724, 4732, 4802, 4819, 4822, 4834, 4935, 4960, 5060, 5098, 5108, 6174. Un scribe a parfois écrit Raoul d'Amiens au lieu de Rioul du Mans, lui substituant ainsi un personnage du XIIe siècle.

souvent encore inférieures à celles qu'ils retenaient tant bien que mal de l'histoire.

Veut-on de ce fait un nouvel exemple ? Sans sortir de la *Prise de Rome*, on va le trouver. D'autres noms païens que ceux du *Fierabras*, l'auteur n'en avait guère besoin ; il en a pris quelques-uns, pour donner de l'ampleur à ses énumérations, dans le *Covenant Vivien* auquel il a emprunté l'idée de faire des chrétiens les provocateurs. Mais, quand il a voulu donner des noms à ses Italiens, il a fait comme ceux qui plaçaient à Spolète Odon ou Gaifier d'Aquitaine, il a partagé le commandement entre deux membres de la famille narbonnaise d'Aimeri, Garin et Savari[1], comme l'auteur d'*Ogier* avait appelé Aimer et Garin les généraux lombards qu'il faisait agir. Il n'a d'ailleurs pas apporté beaucoup de soin dans cette dénaturalisation, et son Garin, par exemple, né à Pavie v. 635, se trouve v. 1083 né en France. Tout cela est fait à la diable, et cependant de pareilles œuvres sont des créations d'un seul jet, elles n'ont rien à voir avec la lente stratification des légendes véritablement primitives.

Cette banalité dans la contexture générale de l'œuvre a comme contre-partie une certaine originalité dans l'esprit dont elle est animée. Certes, il faut se méfier de ce qui semble le plus individuel, le style ; car, ce n'est bien souvent au moyen-âge qu'une affaire de formules. Du moins, à défaut de sentiments réellement personnels, peut-on en signaler qui peuvent être passés au compte de groupes locaux ou sociaux un peu restreints. Or *Fierabras* déborde d'esprit utilitaire. Son but est avant tout pratique : il est destiné à raconter l'origine de reliques que l'on voit en une foire célèbre. Ses héros sont prudents, dissimulés : à deux reprises Olivier se fabrique un faux état-civil, qui diffère dans chaque cas (v. 438 et 1933), et ce trait est fort rare dans notre épopée. Lorsque le duel semble tourner mal pour Olivier, les chrétiens ont naturellement l'idée de

[1] Si l'on compare la *Prise* et Mousket, on peut déduire de ce rapprochement que le récit original, que l'un avait sous les yeux et l'autre dans l'esprit, faisait périr Savari, gardien de la tour de Néron et du quartier de Rome à la gauche du Tibre, dans une bataille en dehors des murs près du miréour de Montchevrel, après quoi Garin auquel était confié le quartier de la rive droite, s'enfermait dans la tour Croissant, aujourd'hui le château Saint-Ange.

corriger la chance (p. 34) ; c'est un sentiment qu'ailleurs on ne prête qu'aux musulmans ou aux traîtres. Charlemagne lui-même ne semble pas convaincu que Dieu lui prête sans condition son assistance, il marchande avec lui, il va jusqu'à le menacer d'abandonner le christianisme si Olivier est vaincu (p. 28 et 36). Une pareille supposition n'aurait pas seulement semblé monstrueuse, mais absolument invraisemblable à l'auteur du *Roland* ou d'*Otinel*.

Ne sont-ce pas là des traces de l'esprit normand, de ce bon sens raisonneur et chicanier, quelque peu pratique et terre à terre qui passe, à tort ou à raison, pour caractériser les habitants de la grande province notre voisine ? Ne faudrait-il pas chercher quelque part, sur la Seine entre Paris et le Hâvre, la patrie de ce fanatique admirateur de Richard de Normandie, qui place volontiers dans ses vers des gens de Senlis, de Saint-Denis, de Pontoise, de Meulan (v. 5636, 5792, 5795). De même que *Roland* est une œuvre bretonne, *Fierabras* n'est-il pas un poème normand ?

C. DE CALAN.

POÉSIE BRETONNE

ITAL EN OD

Avéid Yann Nibor.

Arriüet on déh a Huénet.
Chê mé tal en od astennet.

Nan, biskoah nen don bet ken chuéh ;
Oueit é kùit en nerh a'm divreh.

Me gred n'hum cherr men deulegad,
Èl ré deved vouita ir prad.

Bageu euë, tal er genaul,
E vorgousk doh tuemzér en hiaul.

Un inik e heij diachel
Èl pe garê monnet pel, pel...

A pe ellên monnet duhon
I tehé er joé im halon.

Duhon, pel doh hun bro, i hès
Ur plah 'garan èl me mestrès,

Ur plah a er choéj zou gannet
Ir hornad, ha èl d'ein forbannet.

Pel doh hou mam, plah dilikad,
En hum laket de batérad,

Gùavé, get chonj a er Huerhiès,
Get chonj Santes Anna liès.

Me houi, deustou en el laret,
Biskoah eid ein n'hues patêret.

A nen dés ket gùir kement-sé ?
Ur hueh aoël in hou puhé,

Laret hu d'ein er peh chonjet !
Allas ! pet gùeh des terneijet

Aben d'oh hui me inean beur
El er gerlekan drest en deur !

Men douzik, a hui e gred
Chonj a n'oh ne mes chet dalhet ?

Men Dui, pe laren sonnenneu
Im bag, me gleué men géneu

E yé de fouettal doh hou ré.
Èl bermen er mor d'em zreid mé.

Me huel a valé ur houillen,
Èl luschennet g'en aüélen.

Toleu pigos e hra in deur.
Dioualiet mad, o pesket beur !

Ama bourein e hrê mem bic
De bekein hou s'hani, dousik !

. . . . . .
. . . . . .

∴

D'ad, d'ad té, men brér Yann karet,
I kenigan, ken glaharet,

Ur son sàüet ital en od
Diar boénieu ur martelod,

Ur martelod mes hanaüet
Hag e zou bet, allas ! beuet

Tré er Gervér ha mor Gùénet
Hemb en dout bet gelet guélét

Ur hueh devean i vestrès
El laké de ouilein liès.....

Pont-Karnak, 29 a vis est 1899.

PIERRIK LORENS.

TRADUCTION

PRÈS DE LA GRÈVE

Pour YANN NIBOR.

Hier, je suis arrivé de Vannes. Me voici étendu près de la grève.

Non, jamais je ne fus aussi fatigué ; la force s'est enfuie de mes bras.

Je crois que mes yeux se ferment comme ceux des moutons qui broutent dans le pré.

Des barques aussi, près du chenal, somnolent sous l'influence des rayons du soleil.

Un oiselet agite ses ailes comme s'il désirait voler au loin, au loin...

Si je pouvais m'en aller là-bas, aussitôt la joie s'épanouirait en mon cœur.

Là-bas, loin de mon pays, il y a une jeune élégante que j'aime comme une amie.

Une jeune fille d'élite née dans notre région et, comme moi, en exil.

Loin de notre patrie, belle mignonne, vous vous mettez à prier.

Parfois, en pensant à la Vierge, souvent, au souvenir de sainte Anne.

Je le sais, en dépit de vos affirmations, vous n'avez prié pour moi.

N'est-ce pas vrai ? Une fois, au moins, dans votre vie

Dites-moi ce que vous pensez ! Hélas ! combien de fois s'est envolée

Vers vous, ma pauvre âme, telle que l'alouette de mer qui effleure l'onde !

Ma mignonnette, croyez-vous donc que je n'ai pas fidèlement gardé votre souvenir ?

Mon Dieu, lorsque je chantais des *sones* dans ma barque, je sentais ma bouche.

Qui allait battre la vôtre, comme la mer qui maintenant vient battre mes pieds.

Je vois un goëland se promener, pour ainsi dire, bercé par la brise.

Il donne des coups de bec dans l'eau... Prenez garde, ô pauvres poissons !

Eh bien ! comme le goëland, ma bouche se complairait à becqueter la vôtre, mignonne,

. . . . . .

. . . . . .

***

C'est à toi, à toi même, Yann, frère chéri que j'offre tout endolorie, qu'elle soit

Une chanson *levée* prés de la grève sur les soucis d'un matelot,

D'un matelot que j'ai connu, et qui s'est noyé, hélas !

Entre Belle-Ile et le golfe, sans même avoir pu revoir,

Une dernière fois, sa bien-aimée qui le faisait pleurer souvent...

Pont-Carnac, 29 août 1899.

PIERRE LAURENT

A Madame Henri Lasserre de Monzie.

MA FLEUR

I

Elles s'amassent par brassées, les funèbres fleurs, sur la tombe récente du grand écrivain catholique : Henri Lasserre de Monzie. Fleurs d'espoir, épanouies au cœur des désespérés. Fleurs d'allégresse dressées vers le ciel éclairci. Fleurs de pénitence aux assainissants parfums. Fleurs d'obscurs et sanglants holocaustes. Fleurs variées du jardin de l'Eglise. Fleurs d'art ciselées par des mains d'ouvrier pour ce maître de la langue. Pétales, surtout, du miraculeux rosier, jetés par le vent de la prière sur le mausolée de l'auteur de *Notre-Dame de Lourdes*. Tel sera le tribut de l'univers catholique au génial écrivain.

Mais que d'autres disent la fortune mondiale de son œuvre, ses incalculables bienfaits ; qu'ils nombrent les multitudes éclairées, touchées, sauvées par ce cantique enflammé aussi exact qu'un aride procès-verbal ; qu'ils rappellent les paroles du livre de la Sagesse : « Ceux qui auront bien parlé de Marie goûteront la vie éternelle[1] » ; moi je veux verser le discret parfum de mes souvenirs sur le cercueil du fidèle ami dont l'intimité, plus que le renom, me sollicite.

Certaines figures rencontrées à des dates inoubliables ne peuvent s'abstraire du cadre changeant de ces heures passagères, éternisées par la joie ou la douleur que leur mémoire renouvelle.

Aussi Henri Lasserre m'apparaît-il toujours dans le décor du château de S. manoir bourguignon de style Louis XIII où la

[1] Office de Notre-Dame du Mont-Carmel.

duchesse du Maine exilée, mena ses folies, ses intrigues, et trône encore en son cadre pâtné, vêtue de brocart jaune, brune, provocante, l'œil en feu, la lèvre rouge.

Et si d'aventure ces souvenirs si faiblement retracés forcent à sortir de l'ombre leur auteur inconnu, qu'on lui accorde qu'il est permis aux vivants de louer les morts qu'ils vont bientôt rejoindre, même au coût d'une réserve dont ce seul mot suggestif et un peu amer : le *Passé*, semble les affranchir.

« Notre témoin », ainsi fut présenté Henri Lasserre par le fiancé à la fiancée.

Elle y répondit en quelques mots banals soulignés flateusement, par l'intérêt, la curiosité, le respect, peints dans ses yeux ; intérêt piqué au vif par cette rareté de deux écrivains, Pesquidoux et Lasserre vivant sept années ensemble et faisant bon ménage ; curiosité du journaliste, du pamphlétaire, de l'éblouissant causeur. Respect involontaire pour le miraculé. Attirance aussi d'une physionomie si personnelle, si complexe, où toutes les acuïtés du regard, tous les jeux d'un masque mobile, toutes les finesses d'une intuition divinatrice, se fondaient dans un air de bonté, mélange de bonhomie native, de plus haute bienveillance chrétienne. »

Presque immédiatement, nous fûmes en confiance. Et autant un autre intime de mon fiancé devait me tenir hésitante entre le charme qui, successivement, enchaîna la fortune sous tant d'aspects divers, et une vague inquiétude de son esprit caressant et caustique ; autant la nature d'Henri Lasserre me fût spontanément sympathique et fit tomber toutes conventions, toutes fausses réserves.

Je me montrai bravement telle que j'étais : de là, son indulgence.

II

Nos noces furent de vraies noces ! En voit-on encore comme celles-là ? Le témoin les a décrites en des pages exquises, hélas ! « son chant du cygne »[1]. Mais il n'a pas narré un joli incident que ceux et celles qui en font maintenant des contes à leurs petits enfants aiment à rappeler.

[1] Paroles d'Henri Lasserre à son dernier jour.

Subitement empêché Monseigneur fut au dernier moment remplacé par le curé du village. Préoccupé de son aspect peu oratoire, monsieur Lassere logé au presbytère, offrit à son hôte le canevas et même les broderies d'un épithalame.— « Merci », répondit le bon prêtre, et il nous maria selon l'Evangile sans rhétorique ou compliment, sauf celui-ci assez douteux : « que j'avais généralement rempli mes devoirs et ne manquais pas d'intelligence. »

Au déjeuner — lunch n'était pas français — alors monsieur Lasserre prit sa revanche. Se souvenant de son origine bourguignonne, jamais grand crû n'eût plus de couleur, de bouquet que son speech. Et, quand, après avoir jeté cette phrase étonnante : « Alors que Pesquidoux était marié en premières noces », il prit un temps, je vis plus d'une amie, envieuse peut-être du héros de roman (en épouse-t-on encore comme celui-là ?) qui, d'un crayon alerte dissimulé sous la nappe, traçait des notes pour répondre à son ami et soutenir dignement la réputation de l'*Union* dont il était rédacteur ; je les vis, dis-je échanger un regard triomphant qui signifiait : « Il est donc veuf ». « Avec moi », achevait l'orateur content de son effet et faisant allusion aux sept années de vie commune « aussi longues que celles de Jacob chez Laban, pour mériter, non Léa aux yeux louches, mais la Rachel de son cœur »[1]

Brèves comme le bonheur, deux années séparèrent ces noces de celles non moins bénies d'Henri Lasserre. Et quand l'auteur acclamé de *Notre-Dame de Lourdes* nous amena la compagne « incomparable[2] », celle-là qui devait orner son foyer, remplir son cœur, aider son essor, la gloire, le bonheur, irradiaient doublement son front.

Notre-Dame de Lourdes avait donné comme premier gage de ses multiples faveurs à son hérault une aide, un conseil une consolatrice, une véritable épouse, à la hauteur, non seulement de son cœur, mais de son intelligence.

Et je nous vois encore tous quatre, sous les énormes chênes du parc de notre castel d'Armagnac, en face des Pyrénées bleu-foncé sur le ciel bleu-clair, pleins de la joie de vivre, écoutant « le Curé

[1] M. Lasserre *Notice sur le Comte de Pesquidoux*.
[2] *Id.*

des apparitions » auquel l'historien de Massabielle devait élever la première, la plus durable des statues, dans cette pieuse biographie du « Curé de Lourdes ». Il nous parlait de lutte, de travail, de devoir, car c'était un vaillant taillé en roc de granit et couronné comme les montagnes des rayons d'une foi qui les eût transportées, que ce robuste prêtre ; et ses flammes nous enflammaient. Dès-lors, nos deux couples eurent, trop rares assurément au gré de leur amitié, la joie de rencontres assez régulières ; à Paris surtout où Monsieur et Madame Lasserre tenaient table ouverte.

Ô, ces diners, plus désirés de la mondaine que j'étais alors, qu'une première, un bal select ! Etait-ce la joie pénétrante, d'y voir s'allumer à leur réciproque foyer l'esprit de ces émules : Pesquidoux, Lasserre ?

Quoi qu'il en soit, ces repas m'ont laissé d'aimables, d'ineffaçables souvenirs. Ecrivains, artistes, érudits, évêques, gens du monde, y briguaient, y retenaient leur place. Prolongées peut-être au-delà de l'heure canonique, ces agapes où le sel gaulois assaisonnait le pain de l'amitié, s'égayaient à tous les services, mais spécialement au dessert, des piquantes anecdotes, des mots fulgurants, des saillies déconcertantes, lumineuses, ou piquantes, de l'amphytrion.

Certes, si Scarron faisait oublier le rôt, Henri Lasserre eût remplacé tout le menu. Joint que sa distraction, aidée des nôtres, amassait les compotiers devant son assiette, et qu'il fallait un rappel de son gracieux vis-à-vis pour faire circuler les petits fours que les yeux même de Marie-Marthe, brillant du regard paternel sous leurs longs cils, perdaient de vue, pour mieux écouter les étincelantes improvisations dont elle devint plus tard l'adroit et fidèle sténographe.

Et alors qu'ébloui par ce feu d'artifice où, peu à peu, chacun faisait sa partie, on se remémorait au retour la tête expressive de l'apôtre de Lourdes, cet œil noir qui absorbait votre propre regard et s'incendiait soudain d'un jet de lave, qu'on écoutait encore en soi cette parole ardente, on se prenait à bénir Marie d'avoir empli du feu divin ce volcan qui eût multiplié les ravages, si la haine l'avait consumé, à la place d'un amour, lequel en langage chrétien, le langage d'Henri Lasserre, a nom la charité.

La charité ! pour ceux qui l'ont pratiquée, cette vertu, la plus humaine et à la fois la plus divine des célestes sœurs, fut la vertu typique, dominante, d'Henri Lasserre.

Qu'elle se révélât par l'aumône, cette aumône à la saint Martin, qui faisait passer le paletot du rédacteur en chef du *Contemporain* sur les épaules d'un de ces pauvres en redingote élimée ; par deux mains également ouvertes et s'ignorant l'une et l'autre ; par l'accueil généreux fait au méritants et parfois aux imméritants ; par le coup d'épaule qui fait franchir le mauvais pas ; le coup de pouce opportun qui tourne la bonne page ; par l'intervention d'une audace heureuse dans certains cas de conscience ; par le pardon, par l'oubli plus difficile encore, c'était toujours la charité.

Jaillie en effluves de ce cœur généreux, elle créait autour d'Henri Lasserre une atmosphère spéciale où l'on respirait à l'aise comme en une région ensoleillée.

Non qu'un tel combatif ignorât la colère, la belle colère qui soulève les flots irrépressibles d'une légitime indignation. Colère, indignation, rendaient Henri Lasserre vraiment beau, si un peu terrible ! Très pâle, l'œil fulgurant, la lèvre frémissante, il redressait sa haute et robuste stature, avançait son visage aux traits d'un raccourci énergique, et le verbe coulait passionné, plastique presque en sa forme aussi abondante que burinée.

III

Mais les réunions les plus complètes étaient celles des Bretoux. Ce manoir héréditaire, restauré par l'écrivain, le dernier d'un vieux sang très respecté dans la contrée, devait le voir mourir debout, achevant une œuvre amicale qu'il appelait lui-même son « chant du cygne », dans ce sanctuaire d'un âpre et quotidien labeur, proche de la pieuse chapelle où, les pieds sur le rocher enguirlandé d'églantines, Notre-Dame de Lourdes separe et réunit à la fois, le cabinet de travail de son historien et de sa « collaboratrice »[1].

Car jamais le scrupuleux écrivain ne traça une ligne, sans que l'œil averti de sa compagne n'eût éprouvé le diamant à la pierre de touche de sa sévère critique.

[1] M. Lasserre. *Notice sur le Comte de Pesquidoux.*

Instruite autant qu'une femme du dix-septième siècle, royaliste comme la croix de saint Louis de ses ancêtres, catholique plutôt de Port-Royal que des *Torrents*, madame Lasserre agrémentait ce fonds solide d'arts divers, et le rendait inoffensif aux moins bien doués par sa parfaite modestie. Pour servir l'œuvre seule les trésors de ses lectures sérieuses, variées, la solidité de son jugement, les finesses de son goût, son tact rendu presque infaillible par la légitime susceptibilité d'une si belle tâche : pour tous, une conversation intéressante, des affabilités d'accueil, des bienveillances vraiment sincères. Rien d'artificiel, de banal, mais à chacun son dû dans la variété des mérites. Pleine de grâces, telle est l'épithète qui venait naturellement à l'esprit en regardant, en écoutant cette compagne choisie par Marie à son champion de choix.

Entre eux, une enfant, Marie-Marthe, vivante et vibrante des sèves paternelles, charmante des dons maternels. Marie aux yeux contemplatifs, Marthe destinée à faire tous les gestes d'une filialité attentive, d'une maternité dévouée, tel était son double nom, symbolique de la vierge qui prie, de la femme qui agit et se donne. Heureuse sous le toit de son père, aux côtés d'un époux digne de lui, elle a mis dans ses bras toute une génération qui gardera le culte et multipliera la mémoire du grand aïeul.

IV

« Nul n'est prophète en son pays » !

A qui vit M. et Mme Lasserre entourés de leurs voisins, ce dicton paraîtra l'expression d'une nature chagrine, laquelle n'aimant pas, n'est pas aimée.

Recevant plus qu'ils n'acceptaient, pour ne pas interrompre un travail dont la continuité double le fruit, l'aimable couple tenait toute grande ouverte la porte hospitalière, et des pics sommés de vieux burgs, des riantes rives de la Dordogne, accouraient les voisins.

Appellation comme tant d'autres détournée de son vrai sens : services, discrétion, bonne volonté, solidarité, qui mettent dans la vie un de ces petits bonheurs, appoint apprécié des plus grands, elle retrouvait aux Bretoux toute sa portée.

Aussi, riche des tendresses, de l'abondance du foyer : populaire parmi les humbles, recherché de ses égaux qui s'en paraient et béni surtout de Celle qui retient le bras des justices et ouvre la main des miséricordes, M. Lasserre pouvait dire avec un accent, non d'orgueil, mais de louange pour l'Auteur de tous ces biens : « On cherche un homme heureux ; le voici. »

L'apogée de ce bonheur coïncida avec celui des pèlerinages. Certes, ils ne se sont pas ralentis, mais toute chose, même divine, a son heure d'apothéose.

Lavée des premiers flots de la source, l'humanité douloureuse se plongeait au nouveau baptême.

L'exultant *Magnificat* emplissait les gorges pyrénéennes, roulait de sommets en sommets jusqu'aux neiges vierges comme la Vierge de Massabielle. Et naturellement tous les yeux se tournaient vers l'apôtre de ces nouveaux croisés, venus pour saluer, non le tombeau du Christ, mais son berceau divin : le sein sans tache de l'Immaculée.

Toutes les mains voulaient presser la main du fidèle narrateur, entendre sa voix aussi éloquente, aussi convaincue que sa plume, surprendre son regard de Voyant, l'émotion de tout son être au toucher des prodiges dont le Fils de Marie récompensait une foi rallumée au flambeau de la foi du miraculé de sa Mère.

Naïves souvent dans leur expression, comme cet élan d'un méridionale, sans doute, demandant à M. Lasserre la permission de l'embrasser ; touchantes comme celle de ce missionnaire à demi-martyr soulevant avec respect la main qui avait tracé la divine histoire, et l'approchant de ses lèvres, tandis que l'auteur humiliait son front sous la bénédiction sacerdotale ; sincères toujours, ces manifestations prenaient spontanément des airs de triomphe.

Amassées sous ses fenêtres, les foules voulaient voir l'Historien, acclamer en lui l'élu de toute la Miséricordieuse qui, en rouvrant ses yeux à notre faible lumière, leur avait donné la vision de ses splendeurs et la mission de les chanter. Et parmi les pèlerins, lesquels ayant aperçu ce groupe : le père exalté d'admiration pour le Dieu qui, « regardant la bassesse de son état, faisait par lui de grandes choses[1] » ; la mère, reculant dans l'ombre auréolisée de la

[1] Magnificat.

gloire céleste qu'il proclamait : la fille, candidement joyeuse de ce rayon tombé d'en haut sur sa jeunesse en fleur ; lesquels pourront les oublier ?

V

On l'a dit : écrits par Henri Lasserre, ses *Mémoires* eussent eu l'attrait de ceux du vieux duc, car leur esprit est de même essence : savoureux, vraiment français, plein d'exubérance, bien que d'une trempe, d'une ordonnance supérieures chez le moderne par la netteté de la langue et du sens chrétien.

L'esprit : Henri Lasserre le prodiguait, ne pouvant craindre d'en manquer. Chez lui, ni réserve de mots, ni fonds secrets de saillies. Les uns fusaient en éclairs, les autres jaillissaient par jets vifs, colorés des prismes de sa riche imagination, de sa science aux fondements sûrs. Trait distinctif : ce profond penseur tenait l'esprit pour l'attrait suprême. Supérieur à la beauté chez la femme : à la force chez l'homme ; il l'estimait le plus renouvelé, le plus durable des charmes. Il en jouissait, le savourait, en éblouissait autrui.

Que le rapprochement heureux, l'image neuve, la pensée frappée, vinssent de lui, ou des interlocuteurs, il suivait en amateur le trajet de la flèche, comme l'archer qui se soucie moins de l'arme que du but visé.

Et dans ce cinquième de la rue de Seine, (célèbre longtemps avant le règne de toutes les « épouses encore imaginaires[1] » de ces beaux esprits, et où, hélas ! n'errent plus que leurs ombres), quels feux d'artifice furent tirés, à l'effroi peut-être de la robuste Marianne, laquelle quittait parfois ses fourneaux où les côtelettes se succédaient comme les hôtes, sans ordre et sans trêve, pour en guetter les éclats et requérir au besoin le brave sergent de ville, son mari, plus apte à réprimer d'autres émeutes.

Bombes, meurtrières aux principes sinon à leurs tenants ; fusées éblouissantes ; coups d'aile dans la nue ; vaticinations inspirées ; paradoxes subtils ; théories artistiques ; dilemnes serrés ; qui de vous : Brucker, Pesquidoux, Boissieu, Seigneur, Hello, Gautier et tant

[1] Louis Veuillot, *Mélanges*.

d'autres, n'a pris sa part de ces joûtes, et mérité, à son tour, le prix décerné souvent par l'hôte passager, ce jeune ingénieur « si cultivé, si distingué, si fin, si délié[1] » qui devait essayer de tout et réussir à tout, ou par cet adolescent dont la verve parisienne s'alimentait en silence, prête à se déverser aux jours mauvais, dans la plus libre, la plus personnelle, la plus philosophique incarnation du journaliste moderne ?

Disciple, camarade ou ami de tous, M. Lasserre n'était guère l'intime à titre presque égal que de MM. de Freycinet et de Pesquidoux.

Mais ce fut avec ce dernier que sa carrière présenta le plus d'analogies.

Croyants tous deux, menant d'abord à Paris, puis en province, des existences familiales, rehaussées de labeur, les deux écrivains catholiques et terriens, double base de la vraie famille, creusèrent un sillon parallèle. Et si celui qu'ouvrit Henri Lasserre se chargea d'une plus ample moisson, c'est qu'il chanta l'apothéose de l'Immaculée, tandis que son émule traça quelques années plus tard la genèse du dogme initial dont Lourdes fut la terrestre sanction.

Et autant la comparaison des vies s'impose, autant le contraste des styles diversifie l'unité de ces deux figures si pareilles, par nombre de traits. En effet, ne pourrait-on symboliser le talent de M. Lasserre par une de nos merveilleuses cathédrales dont la solide ordonnance disparaît sous la richesse des fastueux détails, et celui de M. de Pesquidoux par un temple aux lignes correctes et pures, plein de la poésie des pompes chrétiennes ?

Certes, tous deux, leur livre à la main, ont entendu Marie les réclamer, les accueillir, et ont pris place parmi ceux qui, l'ayant célébrée ici-bas, la loueront éternellement là-haut.

VI

Mais dans cette vie privilégie, les roses du miraculeux rosier furent-elles exemptes d'épines ? Hélas ! la coupe des joies chrétiennes est un calice. Débordante du vin des pures amours, des saintes délices, elle contient toujours du sang, des larmes, du fiel.

[1] Monsieur Lasserre, *Notice*.

Le sang vient du cœur : celui du chrétien militant, d'Henri Lasserre, fut meurtri. Les larmes coulent des yeux : ceux que la Vierge rouvrit miraculeusement durent, se détournant de la vérité si âprement poursuivie, en verser de bien cruelles. Et l'amer breuvage fut le salaire du zèle, étancha la soif d'équité de cette âme de droiture.

Sur terre, debout dans les transports d'un hymne triomphal Henri Lasserre serait-il aussi grand, aussi surhumain, aussi catholique, qu'à deux genoux dans l'admirable renoncement de son éloquent plaidoyer ?

Justifié, non méconnu ici-bas, serait-il au Ciel, aussi près de Celle qui est la première et fut la plus humble des créatures ? Il l'a pensé et pour ce fort, respectueux de sa faiblesse, de son trouble, la chrétienté sent croître sa reconnaissante admiration.

« Tout son bonheur fut fait de celui qu'il donnait[1] », a pu écrire de l'ardent polémiste, de l'infatigable lutteur, celle qui jaugea les abîmes de sa bonté, de son oubli de soi dans le persévérant souci des autres.

Sa dernière œuvre, une notice nécrologique, son dernier geste, un salut fraternel à l'ami à peine disparu, en demeurent le vivant commentaire. N'est-ce pas pour essuyer des larmes de veuve que le vieil athlète traça de si jeunes, de si colorées, de si pénétrantes pages, que nombre de journaux lui ont consacré des lignes émues, unissant dans la louange et les regrets les deux intrépides frères d'armes ?

Aussi qui peindra l'ingratitude des endoloris consolés qu'une telle voix célébrât l'époux, le père si justement pleuré ? Qui peindra surtout le revoir du Ciel ? L'allégresse du fraternel cantique d'éternel amour ? « Les contentements indicibles que ces amis se procurent l'un à l'autre, la consolation d'une heureuse et indissoluble société[2]... »

A mon tour, ô ma sœur de douleur, j'ai voulu consigner les souvenirs radieux des jours bénis si délicatement retracés par l'incomparable plume dont « le chant du cygne » est digne des plus beaux.

1 Madame Lasserre, *Lettre funèbre*.
2 Saint-François de Sales, *le Ciel* (*Vie dévote*).

Acceptez ce faible effort d'une telle reconnaissance qu'au dernier battement de mon cœur, elle l'émouvra encore.

Hélas ! je sais combien ce voile des veuves est lourd à soulever pour regarder le ciel ! combien l'horizon est noir à travers ses plis lugubres ! Mais je sais aussi que la Croix relie les deux rives ; que la main de nos époux, de nos guides est restée dans la nôtre ; qu'elle nous conduira au long du chemin solitaire, vers la Patrie où Celui qui permet, les larmes, les regrets, nous donnera pour meilleure joie de l'Eternité de les retrouver, de les aimer en Lui...

Ctesse DE PESQUIDOUX.

VIEUX SOUVENIR

Dans le salon d'un vieux manoir de Bretagne, par un bel après-midi d'automne, une douairière aux cheveux blancs, aux traits flétris, au costume démodé, tricotait près de la fenêtre ouverte. Le parfum des dernières roses et des premières violettes pénétrait jusqu'à elle et donnait un regain de jeunesse à ce vieux cœur que les leçons de l'expérience et les nombreuses douleurs de l'existence n'avaient pu réussir à rendre moins ardent. De temps en temps son regard se reportait avec une tendre sollicitude sur une jeune fille qui, assise non loin d'elle, travaillait à un ouvrage de broderie. On devinait, malgré la haute taille de cette dernière qu'elle était encore presque une enfant : son teint avait la transparence de la nacre, ses yeux la douceur de l'azur, un rayon de soleil qui se jouait sur ses boucles blondes les rendait étincelantes comme de l'or :

« Grand'Mère », fit soudain la jeune fille en levant sa tête gracieuse », vous m'avez dit que vous me conteriez aujourd hui l'histoire de votre mariage ; si vous avez oublié votre promesse, je n'aurais garde de ne vous en faire souvenir.

— Non, mignonne, je n'ai point oublié et c'est avec plaisir que je vais te faire ce bien simple récit.

Mon enfance et ma jeunesse se sont écoulées comme la tienne dans ce vieux manoir entre mon père et ma mère ; comme toi j'aimais la campagne, me récréant du parfum des fleurs, du chant des oiseaux. J'atteignis ma dix-huitième année sans avoir joui d'aucune des distractions mondaines de mon âge ; nous ne voyions personne, le pays étant très désert.

A cette époque cependant, un inconnu vint habiter la maison blanche qui se trouve sur la route de Louvigny. Ce nouveau venu mit tout le pays en émoi ; pendant plusieurs jours on ne parla que

de lui : nous apprîmes qu'il était comte, possédait une jolie fortune, mais que c'était un original se confinant dans des études abstraites.

Ce que j'avais entendu dire de notre voisin excitait mon intérêt, je l'apercevais tous les dimanches à l'église ; son visage doux, sérieux, un peu triste m'inspirait une réelle sympathie. Je fis part de mes impressions à ma mère ; elle convint avec moi que le comte de Seillac était doué d'une grande distinction, d'une physionomie attachante et que sa sauvagerie était regrettable.

Un matin, je me promenais dans un des jolis sentiers verts qui abondent dans ce pays ; de ravissantes fleurs de champs se multipliaient sous mes pas, j'en formai un bouquet aux brillantes couleurs : « Je le mettrai dans ma chambre, il y produira le meilleur effet » pensai-je, et, joyeuse, j'allais retourner à la maison, quand je me souvins qu'à quelques pas se trouvait une statue de la Vierge ; cette statue, placée au fond d'un arbre, était entièrement abandonnée, j'avais cependant pour elle une vraie dévotion. Je me rendis près de l'arbre creux et, m'étant agenouillée, je priai avec ferveur, demandant des grâces pour mes chers parents et pour moi-même ; mon joli bouquet était près de moi, l'idée me vint que ces fleurs modestes pourraient être agréables à Marie et je les déposai à ses pieds.

Comme j'allais me retirer, j'aperçus quelque chose de brillant sur le gazon, je me penchai et ramassai une bague d'or armoriée. « Cette bague ne peut appartenir qu'au propriétaire de la Maison Blanche », pensai-je, « il faudra la lui remettre ». J'étais un peu embarrassée de ma trouvaille et tournais et retournais la bague entre mes doigts, examinant les armoiries si belles dans leur sobriété. Tout-à-coup, au détour du sentier, j'aperçus une silhouette que je reconnus bientôt pour être celle du propriétaire supposé de la bague ; il semblait, en effet, chercher sur l'herbe avec attention. Surmontant à grand'peine ma timidité, je m'avançai vers lui et tout en sentant mes joues s'empourprer : « Monsieur », dis-je, « vous semblez avoir perdu quelque chose, ne serait-ce pas cette bague ? Je viens de la trouver à l'instant dans l'herbe ! »

Il me remercia avec une grâce parfaite, puis son regard intelligent et profond qui se reposait sur moi avec une grande douceur,

se tourna vers la statue de la Vierge ; à la vue du bouquet tout frais cueilli, un sourire illumina son visage.

« Vous étiez venue porter votre offrande au pied de cette vieille statue, Mademoiselle » ? fit-il.

— « Oui, Monsieur », répondis-je, « surmontant à grand peine mon trouble grandissant », je l'aime, malgré son abandon et peut-être même à cause de son abandon.

— « Voici qui prouve un noble cœur », reprit-il. « Vous êtes, je crois, Mademoiselle de Rivor : me permettrez-vous d'aller présenter mes hommages à Madame votre mère et vous remercier encore ? »

Il vint, en effet, peu de jours après, puis revint souvent, dès lors. Sa sauvagerie qui avait pris racine dans des déceptions éprouvées dans sa première jeunesse, se dissipa peu à peu ; une douce sympathie nous avait tout de suite attirés l'un vers l'autre ; ce sentiment se transforma bientôt en un autre plus tendre et, à la fin de l'année, j'étais la femme du comte de Seillac, ton grand-père. Jamais union ne fut plus heureuse, j'ai toujours pensé que c'était parce qu'elle avait été ébauchée sous l'œil de Marie. — Voilà, enfant, le récit que je t'avais promis ; n'en tires-tu pas toi-même une morale ?

— Si, grand'mère chérie, « fit la jeune fille en embrassant tendrement la douairière » j'en conclus que le bonheur vient toujours du ciel.

ROZEVEN.

PETITES LÉGENDES DE L'ILLE-ET-VILAINE

(*Suite*)[1]

Origine du Pèlerinage de Chatillon-sur-Seiche.

Chaque année, du quatorze Septembre à la Saint-Michel, depuis un temps immémorial, un pèlerinage a lieu à la crypte de Saint-Léonard, à Châtillon-sur-Seiche. On y va pour la guérison des douleurs rhumatismales.

Voici, toujours d'après la tradition populaire, l'origine de ce pèlerinage.

Pendant les guerres de Religion, un seigneur de Chambière, — manoir noble de la paroisse de Saint-Armel, voisine de celle de Châtillon, — fut fait prisonnier par les huguenots. Incapable de payer la rançon qu'on exigeait de lui, il invoqua saint Léonard, patron des prisonniers, afin d'obtenir sa liberté. Thierry, roi de France, fils de Clovis et roi d'Autrasie, avait, en effet, accordé à ce saint le pouvoir que possédaient seuls les évêques de Reims, d'entrer dans les prisons pour délivrer les captifs qu'ils trouvaient dignes de cette faveur.

Une nuit, les chaînes du seigneur de Chambière tombèrent d'elles-mêmes, et bientôt il recouvra sa liberté sans bourse délier, et put rentrer dans son domaine.

Par reconnaissance, il voulut aussitôt élever un autel à saint Léonard et choisit, dans ce but, la crypte de Châtillon qui n'avait pas de destination spéciale.

Ce pieux désir rempli, il surmonta l'autel de la statue qui y est encore présentement, et fit sceller, dans un des murs une chaîne

[1] Voir la livraison d'août 1900.

semblable à celle qu'il avait portée lui-même, étant prisonnier. Il y ajouta seulement une croix.

C'est cette même chaîne que les pèlerins appliquent aujourd'hui sur leurs membres malades afin d'obtenir leur guérison.

Le Dragon de Saint-Armel.

Les étrangers, de passage dans le petit bourg de Saint-Armel, et qui visitent l'église, ne manquent pas de remarquer un vitrail représentant saint Armel terrassant et précipitant un dragon dans la rivière la Seiche.

Voici la légende explicative de ce vitrail, qui pourrait bien aussi nous donner quelques éclaircissements sur l'orgine de la paroisse de Bruz, au sujet de laquelle les historiens bretons sont en désaccord.

On était au VIe siècle, l'idolâtrie régnait dans notre pays lorsqu'Armel, après avoir fondé la ville, qui plus tard prit son nom, Ploërmel (Plou-Armel), vint se fixer aux environs de Rennes, dans un lieu complètement désert, appelé les Bois-Chaux, et aujourd'hui Saint-Armel. Il y construisit un ermitage qu'il ne quitta plus que pour aller évangéliser les contrées voisines de chez lui, principalement celles situées sur les bords de la Seiche.

Un dragon, bête immonde, commettait dans le pays les plus grands ravages. Sur les prières des habitants, l'ermite se rendit au repaire de l'animal, lui ordonna de le suivre après lui avoir jeté son étole autour du cou. Il le conduisit sur une roche escarpée, le transperça de sa lance et le jeta dans les flots.

Les populations reconnaissantes de ce bienfait, peu d'années après la mort du pieux anachorète, élevèrent en son honneur une chapelle à cet endroit.

De son côté, le comte de Rennes y construisit un château tout autour duquel des maisons ne tardèrent pas à être édifiées, et formèrent un hameau qu'on appela tout naturellement Saint-Armel.

Plus tard on reconnut l'inconvénient d'avoir deux bourgs, très rapprochés l'un de l'autre, portant le même nom. Celui où le saint avait vécu, où il était mort, qui possédait sa dépouille mortelle,

sollicita et obtint de conserver le nom de Saint-Armel. L'autre, dut changer le sien, et prit celui de Bruz. (*Bruch var*, de *Bruk* bruyère).

Cette légende nous met sur la trace du lieu où fut transpercé le dragon. C'est, à n'en pas douter, à l'endroit où un pont, appelé pont de Saint-Armel, a été construit sur la rivière la Seiche Il est situé près du village du même nom, tout à côté du vieux manoir épiscopal qui s'appela jadis *Hostel Saint-Armel*, après que le comte Geoffroy l'eut cédé, en 1076, à Sylvestre de la Guerche, évêque de Rennes.

Au XIVe siècle, l'on reconstruisit la chapelle de Saint-Armel qui tombait en ruines.

D'après la tradition, le village actuel de Saint-Armel, en Bruz, aurait été, jusqu'à l'incendie de 1529, le chef-lieu de la paroisse. Et la preuve, dit-on, c'est que la croix de la Palette, située sur le bord du champ de ce nom, à l'entrée du village de Saint Armel, remplace un ancien calvaire qui avait été placé là pour rappeler le souvenir du cimetière entourant jadis l'église paroissiale. Enfin, au commencement de ce siècle, des laboureurs en défrichant ce champ de la Palette, mirent à jour des ossements humains venant confirmer l'existence d'un ancien cimetière en ces lieux.

Le Trésor caché.

M. l'abbé de la Rive, originaire du pays de Pipriac, était à la fin du siècle dernier, chanoine de la cathédrale de Nantes.

On raconte encore, dans l'arrondissement de Redon, aux veillées d'hiver, la légende du trésor de M. le chanoine.

A l'époque de la Terreur, pour éviter d'être noyé dans la Loire, par les ordres du proconsul Carrier. M. de la Rive se vit forcé de se sauver à l'étranger. Avant de partir il mit dans un *pirotier*[1] son argenterie, des bijoux et ce qu'il avait de plus précieux. Le vase fut ensuite placé dans une cachette de la maison connue seulement de l'abbé et de la vieille Jeannette, sa servante, qui l'accompagna à l'étranger.

[1] Pot à lait.

Lorsqu'il leur fut possible de rentrer en France, et de revenir à Nantes, la maison du chanoine avait été vendue comme bien national, et les nouveaux propriétaires étaient complètement inconnus de M. de la Rive.

Comment faire pour ravoir le trésor caché ?

Jeannette s'arrangea de façon à faire connaissance avec la bonne de son ancienne demeure. Elle allait souvent la voir et lui racontait combien son maître était bon, et le chagrin qu'elle éprouvait, elle, sa servante, à le voir habiter une autre maison que celle qu'il avait fait construire selon ses goûts.

Enfin, un jour que les propriétaires étaient à la campagne, et que les deux bonnes se trouvaient ensemble, Jeannette s'écria : — Ah ! mon Dieu ! comme j'aimerais à passer quelques heures, seule ici, dans cette demeure qui me rappelle de si heureux jours.

— C'est bien facile, répondit l'autre servante, j'ai une commission à faire en ville, et je vous confie la garde du logement.

Aussitôt que Jeannette fut seule, elle courut à la cachette qui, ô bonheur ! n'avait pas été découverte. Elle s'empara du *pirotier* qu'elle porta bien vite chez elle.

Jamais personne ne fut plus heureuse que la vieille servante en remettant à son maître les objets de prix, presque une fortune qu'il croyait à jamais perdue.

La Paroisse de Thélin.

La paroisse de Thélin, qui dépend de la commune de Plélan, est une des curiosités de notre pays par les souvenirs qu'elle rappelle.

D'après une tradition — que les savants contestent — un membre de la famille de Mortemart, fait prisonnier en Italie, fut racheté par ses vassaux de Bretagne. De retour dans son pays, il fit don à ses libérateurs, et cela en toute propriété, de la lande de Thélin, avec certains droits dans la forêt de Paimpont, Thélin, ajoute-t-on, fut transformé en République et administré par deux Préfets élus, chaque année, à un endroit appelé : « *La fontaine Bodin* ».

M. Guillotin de Corson, dans son *Pouillé historique de l'Evêché de Rennes*, dit ceci : « On ne sait quel seigneur de Plélan avait

accordé ces privilèges aux gens de Thélin. La tradition, qui attribue ce don au sire des Brieux, en 1525, ou au duc de Mortemart en 1685, est évidemment erronée, puisque l'association de Thélin est antérieure à 1467. »

Toujours est-il que les habitants de Thélin jouissaient d'une autonomie bien rare au moyen âge. « Ils se réunissaient trois fois l'an ainsi que nous l'apprend un aveu de 1687, au lieu de leur tenue, la fontaine Bodin, pour s'occuper de la garde et défense de leurs droits, et élire un homme pour faire la levée et cueillette des rentes, ainsi que les exploits de justice. »

***

En 1843, un camp de manœuvres fut créé sur la lande de Thélin. Douze mille hommes y formèrent une armée que vinrent visiter de nombreux étrangers, et que passa en revue le duc de Nemours, fils du roi Louis-Philippe.

***

Enfin, on se souvient encore à Thélin, du vieux curé de cette paroisse qui, pour la construction de son église, ne recula devant aucun sacrifice. Il écrivit à presque tous les souverains d'Europe pour leur demander des secours, et beaucoup d'entre eux accueillirent favorablement sa requête.

Un jour qu'il était à dîner dans un château, un jeune homme, voyant une mouche en train de se noyer dans le verre du curé, dit à celui-ci : « Quarante sous pour votre église, si vous avalez le contenu de votre verre avec la mouche qui s'y trouve. » A peine ces paroles étaient-elles prononcées que le prêtre vida son verre.

Le farceur, voulant prendre sa revanche, reprit : « Consentiriez-vous, pour un louis, M. le recteur, à manger chaque jour, pendant les quarante heures que vous devez prêcher dans notre paroisse, des confitures prises dans un pot où se trouverait enfermée une araignée ? »

— Trop heureux de le faire, mon petit ami, pour ma pauvre église.

Et, en effet, on s'étonna beaucoup, au presbytère de la commune où il était à prêcher les quarante heures, d'entendre, chaque jour, au repas du soir, M. le recteur, si sobre d'habitude, réclamer le pot de confitures envoyé d'un château voisin, et d'en manger sans en offrir à personne.

Ce ne fut que plus tard à la suite d'une indiscrétion du parieur, que la chose fut expliquée.

On sut aussi qu'aucune araignée n'avait été enfermée dans le pot de confitures.

Saint Golven.

On rencontre dans un bois, situé près de la Béaudière dans la commune ds Saint-Didier, un amas de décombres qu'on appelle *le four de Saint Golven*. Tout à côté est un vieux puits.

C'est là, dit-on, qu'existait au Ve siècle, l'ermitage de saint Golven qui fut évêque de Rennes. Voulant se retirer du monde, il choisit cet endroit désert pour y finir ses jours.

Cette tradition est en désaccord avec une autre légende qui déclare que ce prélat se fit laboureur, et qu'il habitait la ferme de la Tisonnais qui existe encore dans la commune de Saint-Didier.

On montre même un champ qu'il a défriché, et l'on raconte que ne pouvant en venir à bout, à cause des nombreuses racines de fougères qui s'y trouvaient, il pria Dieu de les faire disparaître, ce qui eut lieu aussitôt. Depuis ce jour aucune de ces plantes n'a repoussé dans le champ de Saint-Golven.

Romagné.

Il existait jadis, dans le bourg de Romagné, *la Chapelle de Notre-Dame* dont il ne reste aucune trace. Les pierres de cet édifice ont servi, il y a environ un demi-siècle, à la construction de l'école des filles.

Elle présentait, dans son détail, les principaux caractères du XVe siècle.

D'après une tradition, très accréditée dans le pays, cette chapelle aurait été construite par les ordres de la duchesse Anne de Bretagne. On ajoute qu'en ce lieu même elle avait fait vœu d'édifier là une chapelle à la vierge, si elle échappait à un péril dont elle était menacée.

(*A suivre.*) ADOLPHE ORAIN.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

PSYCHOLOGIE D'ART. LES MAITRES DE LA FIN DU XIXe SIÈCLE, par Etienne Bricon. — Paris, L. Henry May, 1900.

Le titre de ce livre, *Psychologie d'Art*, en exprime admirablement le caractère et les tendances.

C'est bien l'âme des artistes devenu, pour ainsi dire, palpable dans les images peintes ou les effigies sculptées, c'est leur sens intime du rêve et de la vie que l'auteur, psychologue très avisé, écrivain très affiné, interroge et exprime avec une éloquente pénétration.

M. Etienne Bricon a bien choisi ses sujets d'étude, et quelles que puissent être ses préférences, il n'a point de préjugés d'école, de parti pris systématiques d'admiration ou de dénigrement. Il admet, il salue le génie et le talent dans les camps d'art les plus opposés : après qu'il a fait ses dévotions à Puvis de Chavannes, M. Henner et M. Carolus Duran retiennent ses hommages ; la même plume qui a tracé le délicat éloge de ce trio de peintres novateurs, M. Roll, M. Carrière, M Besnard, ne se fait pas flèche contre des sculpteurs plus classiques, M. Falguière et M. Frémiet. Je crois que l'excellent critique d'art, sans jamais sacrifier à de vaines complaisances, réconcilierait David d'Angers et M. Rodin.

Un des chapitres du livre de M. Bricon m'a plu surtout, parce qu'il est charmant d'abord et aussi — pourquoi le cacherai-je ? — parce qu'il est consacré à un artiste breton. Je veux parler de M. Helleu, rare et précieux peintre de la femme moderne, à qui son biographe fait un mérite d'être né « dans ce Sarzeau breton qui se vante d'une origine grecque ». La plume de M Bricon est véritablement rivale de la pointe de M. Helleu dans la façon dont l'une et l'autre traduisent les poses et les gestes de la Parisienne de nos jours, élégante et coquette, mais d'une élégance aristocratique, d'une coquetterie fière et fine, auxquelles les amusantes « petites femmes » de Grévin ou de M. Boutet ne sauraient prétendre. Au double point de vue de la pensée et de la forme, du sentiment et du mouvement, M. Helleu peut, sans trop d'exagération, être rapproché du grand Watteau. Nous aurons plaisir, nous autres Bretons, à citer aussi parmi ses précurseurs ou ses modèles un compatriote qui eut la science ou l'instinct de toutes les grâces féminines, le Corrégien Hamon,

M. Etienne-Bricon ne nomme pas Hamon et c'est un des rares oublis que nous aurions à relever dans une étude toute pénétrée du charme vaporeux émanant des figures de M. Helleu, dans un livre, ou les plus subtils états d'âme des artistes sont exprimés par le plus délicat des écrivains d'art.

O. DE GOURCUFF.

*
* *

HISTOIRE GRECQUE ET ROMAINE (Collection de l'*Encyclopédie populaire illustrée*). — Paris, L. Henry, May, éditeur, 1900.

J'ai eu déjà l'occasion de faire l'éloge de cette excellente collection de livres à bon marché qui met à la portée de tous l'ensemble des connaissances humaines. La Science, la Philosophie et l'Economie sociale, la Littérature et l'Art, l'Histoire et la Géographie, sont les quatre grandes divisions de l'*Encyclopédie populaire illustrés du XXe siècle*. C'est dans la dernière que rentre le manuel d'*Histoire Grecque et Romaine*, fort différent des traités arides qui trop souvent ont porté le même titre. L'histoire brève et substantielle à la fois, écrite sous cette forme de dictionnaire qui facilite immédiatement les recherches, groupant autour d'un nom de personne ou de chose des faits caractéristiques! de pittoresques détails, convient au plus haut point aux lecteurs d'aujourd'hui. Tant au point de vue des usages qu'à celui du langage, l'étude des annales de la Grèce et de Rome restera, pour nos contemporains d'une utilité qui n'a pas besoin d'être démontrée, mais il faut la rendre accessible à tous et, par des notices claires, par des gravures empruntées aux documents, par des cartes même, le petit livre de M. L. Denis me semble atteindre pleinement ce but. L'ordre alphabétique, base de tout dictionnaire, rapproche ici des époques fort éloignées, la Bysance de Justinien de l'Athènes de Périclès ; mais on a prétendu nous donner moins une histoire, au sens propre du mot, qu'un répertoire de renseignements.

O. de G.

*
* *

Un numéro exceptionnel, copieusement illustré, de *Simple Revue* est consacré au *Thé Idéal*. Cette bizarre appellation me rappelle le Bock Idéal que l'on fit goûter jadis à M. de Vogué et à M. Jean Rameau. « Bock » fait toujours penser à nos voisins de l'Est. « The » évoque simplement l'Angleterre, les blondes misses et les cottages ombragés.

Les buveurs de thé sont, au demeurant, d'aimables artistes et écrivains qui s'appellent Edouard Beaufils, et Edmond Rocher, Louis Bertrand et

de Beaurepaire-Froment, et que M. Charles Brun, avec son ardeur gasconne, mène gaillardement à la bataille. Les vers de Beaufils, « Celles qui s'en vont », ont la langueur du Nord, si différente de la morbidezza italienne. O. DE G.

*
* *

Une des publications les plus originales inspirées par l'Exposition, ce sont les *Musiques bizarres* qu'y a entendues Mme Judith Gautier, qu'elle a entrepris de décrire et qu'un compositeur distingué, M. Bénédictins a notées. L'auteur du *Livre de Jade* et de la *Marchande de sourires* connait et a pénétré l'Orient. Il était naturel que la *Musique Javanaise*, la *Musique Egyptienne*, *les Chants de Madagascar* la missent en goût d'écrire ces savoureux petits livres, si bien édités par la maison Ollendorff, vrai régal pour les bibliophiles fantaisistes. O. DE G.

*
* *

La chimie, la photographie, la physiologie, l'hygiène — pour ne parler que de quelques-unes des sciences qui ont le plus progressé — semblent avoir atteint, à l'aurore du siècle nouveau, l'apogée de leur développement. Au moment où l'Exposition Universelle bat son plein, M. Jacques Boyer publie par livraisons à la librairie May, sous le titre : *La Science à travers le siècle*, une histoire scientifique de notre époque racontée par les documents contemporains. Des portraits, des gravures tirés des musées et des collections illustrent ces nouvelles *Merveilles de la Science* et l'on voit mieux ainsi que, depuis Louis Figuier, la science a marché à pas de géant. O. DE G.

*
* *

Un point intéressant de discipline ecclésiastique est traité dans la nouvelle brochure de l'abbé Uzureau, *Une question de préséance entre les évêques du Mans et d'Angers*, Mamers, 1900. En 1699, les évêques de ces deux cités, messire de la Vergne de Tressan pour le Mans, messire Michel Le Pelletier pour Angers soutinrent énergiquement devant leur métropolitain, l'archevêque de Tours, leurs prétentions à la plus haute antiquité. Il n'y eut ni vainqueur ni vaincu dans cette lutte courtoise, mais les pieux combattants accumulèrent en faveur de leurs diocèses respectifs des raisons d'histoire qu'il n'est pas sans intérêt de connaître aujourd'hui. C'est donc, pour me servir de l'expression consacrée, une utile contribution que M. l'abbé Uzureau apporte encore à nos Annales provinciales.

O. DE G.

∴

Aux dernières fêtes de la Pomme, à Domfront, Bretons et Normands ont chaleureusement applaudi les beaux vers de Schalck de la Faverie récités au pied de l'antique donjon de cette ville. Ces vers paraissent en brochure imprimée à Domfront même. On verra, par la strophe suivante, qu'ils unissent la noblesse des idées à la pureté de la forme.

L'âme des siècles morts et des héros défunts
Caresse en ce moment les êtres et les choses
Et la douce nature en ses métamorphoses
Mêle cette âme éparse à ses légers parfums.

La glorieuse ruine, éloquent témoin du passé, a trouvé un poète pénétré de sa grandeur et lui portant, pour ainsi dire, une piété filiale. O. DE G.

∴

La vie à outrance que le progrès nous a faite rejette certains esprits, non des moins élevés, dans la contemplation de l'impérissable et majestueuse nature. Le poète de la *Suprême Espérance*, Mme Blanche Sari-Flégier, ne sépare pas la nature créée de Dieu le créateur. C'est par l'admiration de l'une et par l'adoration de l'autre, qu'elle s'initie à l'Ordre et à l'Idéal, l'Ordre étant, comme elle le dit dans son dernier ouvrage, le majestueux portique de l'Idéal resplendissant[1]

∴

Le numéro 2 de la *Revue* nouvelle, l'*Anjou Historique*, est fait pour donner l'idée la plus avantageuse de ce périodique. Il renferme une savante étude de l'abbé Rangeard sur le voyage de Henri IV à Angers en 1598, (voyage que couronna l'Edit de Nantes); les *Mémoires* de François Grandet, maire d'Angers, bien intéressants pour l'histoire locale; des communications de M. l'abbé Uzureau sur ces *anciens collèges de la province d'Anjou*, qu'il connaît mieux que personne ; une notice de M. Baguenier-Desormeaux sur Henri Forestier lieutenant de Stofflet et la famille Cesbron, fort honorable pour ces braves gens dont la guerre civile ne troubla point l'amitié ; une réimpression du *Pouillé du diocèse d'Angers* ; des *Andegavia*, recueillis et assemblés avec une aimable érudition (Angers, Schmidt et Giraudeau, éditeurs libraires).

[1] *L'Ordre et l'Idéal*, Paris, Leymarié, 1900.

SOCIETE DES BIBLIOPHILES BRETONS
ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

SÉANCE DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE 1900

Tenue à Châteaulin dans la salle du Congrès de l'Association Bretonne.

Présidence de M. le MARQUIS DE L'ESTOURBEILLON,

Député du Morbihan, membre du Bureau de la Société des Bibliophiles Bretons.

Présents : MM. le comte Lanjuinais, le comte de Palys, de Berthou, l'abbé Guillotin de Corson, le vicomte Ch. de Calan, le comte R. de Laigue, Raoul de Saint-Meleuc, l'abbé Ch. Robert, etc., etc.

ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES.

M. Edouard TROUETTE, à Paris, présenté par MM. René Blanchard et Emile Grimaud ;

M. le comte René GOUSSET, à Nantes, présenté par MM. Henri Gousset et le baron G. de Wismes ;

M. Alain Raison du CLEUZIOU, rue Vicairie, à Saint-Brieuc, présenté par MM. le marquis de l'Estourbeillon et de Berthou,

Sont été élus membres de la Société des Bibliophiles Bretons.

M. le président lit la lettre suivante de M. A. de la Borderie, membre de l'Institut, président de la Société :

A Monsieur le marquis de l'Estourbeillon, Président de la Société des Bibliophiles Bretons à Châteaulin, le 5 septembre 1900.

DÉCOUVERTE D'INCUNABLES BRETONS. — MANDEMENTS INÉDITS DES ÉVÊQUES DE SAINT-BRIEUC DE LA FIN DU XVe SIÈCLE.

Monsieur le Président, mon cher confrère et ami,

« M. Léopold Delisle, le très savant directeur de la Bibliothèque Nationale, m'a envoyé récemment, pour être offerts de sa part à la *Société des Bibliophiles Bretons*, plusieurs exemplaires d'un Mémoire

publié par lui dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*[1] concernant une découverte qui intéresse à la fois l'histoire et la bibliographie de la Bretagne.

« Dans un manuscrit de la Bibliothèque du Vatican[2], on a trouvé un recueil de documents ecclésiastiques formé vers la fin du XVe siècle et le commencement du XVIe par un curé de Plévenon (diocèse de Saint-Brieuc), contenant entre autres une série de dix-neuf mandements des évêques de Saint-Brieuc ou de leurs grands vicaires, de l'an 1480 à l'an 1506 ; « c'étaient (dit M. Delisle) des « circulaires annuelles, adressées aux curés du diocèse, soit par « l'évêque, soit par les vicaires généraux, au moment de la tenue des « synodes du printemps et de l'automne. On les expédiait à l'état « de feuilles volantes ou de cahiers, de format in-quarto. »

De ces 19 mandements, 8 sont manuscrits, les 11 autres sont imprimés, et ces derniers sont des plus curieux pour l'histoire de l'imprimerie en Bretagne, car ils viennent enrichir notablement le nombre des incunables bretons du XVe siècle et des impressions des toutes premières années du XVIe siècle qui confinent à l'époque des incunables. — Il s'y trouve cinq incunables proprement dits, des années 1496, 1498, 1499, 1500, et les autres impressions de 1501 à 1505.

« M. Delisle établit dans son Mémoire que ces mandements furent imprimés par *Jean Calvez*, déjà connu par la belle édition in-folio du *Catholicon* breton, qu'il acheva d'imprimer à Tréguer le 5 novembre 1499. Mais son officine typographique remontait au-dessus de cette date, car le plus ancien des mandements imprimés par lui, qui figurent dans la collection du manuscrit de la reine de Suède, est daté du 26 mai 1496. M. Delisle, dans son Mémoire, a imprimé en entier le texte de ce mandement et, dans le tirage à part qu'il a bien voulu nous adresser, il y a joint (ce qui est très précieux pour la bibliographie bretonne) un excellent *fac-simile* de l'impression originale.

« La lecture de cette pièce prouve l'importance de ces mandements pour l'histoire ecclésiastique et pour l'histoire des mœurs. Ainsi, au 6e paragraphe de celui-ci, les vicaires généraux inter-

[1] Année 1900, tome LXI de cette revue.
[2] *Fonds de la reine de Suède*, n° 988.

disent aux habitants du diocèse de Saint-Brieuc de se rendre en pèlerinage dans la basse Allemagne pour honorer la mémoire de saint Servais à Maëstricht, où ils allaient en grand nombre, pendant que de grosses bandes d'Allemands, pèlerinant en sens contraire, c'est-à-dire de l'Est à l'Ouest, traversaient la France pour venir prier au Mont Saint-Michel.

Les vicaires généraux défendent aussi aux femmes de faire des pèlerinages sans l'expresse permission de leurs maris. Ils interdisent l'élection des reines de mai ou rosières *(reginas aut rosas)*, jeunes femmes ou jeunes filles qu'il était d'usage alors de choisir pour présider les fêtes du printemps ; selon ce mandement, les honneurs ainsi rendus à leurs charmes pouvaient devenir un écueil pour la modestie et même pour la vertu de ces reines d'un jour. Il y a dans ces mandements bien d'autre traits de ce genre.

« M. Delisle, dans une lettre qu'il m'a écrite en m'envoyant les exemplaires de son Mémoire, exprime le désir que la *Société des Bibliophiles Bretons* fasse copier à Rome et ensuite imprimer le recueil des dix-neuf mandements qu'il nous signale et qui est, comme vous le voyez, mon cher confrère, et comme je disais en commençant, d'un haut intérêt pour la bibliographie et pour l'histoire de Bretagne. On reproduirait aussi, bien entendu, le *fac-simile* joint au Mémoire de M. Léopold Delisle.

« Je vous prie donc, mon cher confrère, de vouloir bien demander de ma part à la réunion des Bibliophiles Bretons, à Châteaulin le 5 septembre prochain, l'approbation de cette future publication, qui ne serait pas d'ailleurs fort onéreuse.

« Agréez, je vous prie, Monsieur le président, etc.

ARTHUR DE LA BORDERIE.
Président de la Société des Bibliophiles Bretons.

P.-S. — M. Delisle signale aussi dans son Mémoire l'existence, jusqu'ici inconnue, d'un imprimeur d'origine bretonne du diocèse de Saint-Brieuc, appelé *Jean Joffré*, que l'on trouve établi, en 1504 et en 1506, à Valence en Espagne. »

A l'unanimité, les membres présents votent la prompte publication des mandements des évêques de Saint-Brieuc du XVe siècle dont il est question dans la lettre de M. A. de la Borderie.

On fait circuler dans la salle le Mémoire publié par M. Léopold Delisle sous le titre : *Mandements épiscopaux imprimés à Tréguier au XVe siècle. Lettre adressée à M. Arthur de la Borderie par M. Léopold Delisle* (Paris, 1900, in-4° de 18 pages). L'assemblée charge M. A. de la Borderie de remercier M. Delisle de cette importante communication.

ETAT DES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE.

au 5 septembre 1900.

D'après les renseignements transmis par M. A. de la Borderie, voici quel est actuellement l'état des publications de la Société.

Il y a un an, lors de la séance de la Société des Bibliophiles Bretons tenue à Guérande au mois de septembre pendant le Congrès Breton, le Bureau des Bibliophiles put présenter à la Société le premier exemplaire, à peine broché, de la belle publication éditée, pour les Bibliophiles Bretons, par M. le comte Gaston de Carné, que nous avons eu depuis lors le malheur de perdre.

Cette publication intitulée : *Documents sur la Ligue en Bretagne. Correspondance de Mercœur et des Ligueurs bretons avec l'Espagne*, fut terminée dans les derniers mois de 1899 et elle a été distribuée aux sociétaires dans les premiers mois de la présente année 1900. Elle forme deux volumes in-4° qui, ensemble, comptent environ 450 pages.

La Société des Bibliophiles ne s'en est pas tenue là. Bien que ses engagements ne l'obligent à donner à ses sociétaires que deux volumes par an, elle a encore fait distribuer cette année, vers Pâques, un volume de la *Petite Bibliothèque Bretonne*, format in-12, contenant la 3e série des *Légendes locales de la Haute-Bretagne* de M. Sébillot, qui ont été accueillies par nos sociétaires avec une faveur marquée.

Outre ces trois volumes, la Société des Bibliophiles Bretons continue toujours d'envoyer chaque mois, gratis, à tous ses membres, la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, dont l'abonnement annuel, pour les non-Bibliophiles Bretons, est de douze francs.

Dans l'année qui vient de s'écouler, la Société des Bibliophiles

Bretons a donc largement rempli ses obligations envers ses sociétaires.

Maintenant elle va revenir au curieux voyage ou *Itinéraire de Dubuisson Aubenay en Bretagne en 1636*, (format in-4°) édité, avec une excellente annotation, par M. Paul de Berthou, qui en a déjà fait paraître le premier volume; pour achever l'ouvrage, la Société va mettre sous presse le second. Après quoi, très probablement, suivant notre usage, la Société publiera un nouveau volume de la *Petite bibliothèque bretonne*. — Quant à la *Bibliothèque ou Histoire littéraire de l'Anjou*, ouvrage posthume et inédit de dom Liron, la publication du premier fascicule a été fort laborieuse. Nous tâcherons cependant de la reprendre ultérieurement.

L'Assemblée applaudit à la publication par M. P. de Berthou du second volume de l'*Itinéraire de Bretagne*. Ce volume concerne spécialement le diocèse de Nantes. M. de Berthou pense qu'il y aurait lieu d'y insérer quelques reproductions de monuments et d'inscriptions ; l'assemblée accueille volontiers cette idée, sauf à l'éditeur à s'entendre sur ce point avec le Bureau de la Société.

M. de l'Estourbeillon, président, annonce que le jury de l'Exposition a décerné une médaille de bronze à la Société des Bibliophiles Bretons pour ses publications.

EXHIBITIONS

Par M. l'abbé Ch. Robert, au nom de M. Arthur de la Borderie, absent :

— « LE | ZODIAC | POÉTIQUE, | OV | LA PHILOSOPHIE | DE LA VIE HUMAINE | De Monsieur DE | RIVIÈRE *Conseiller du Roy en sa Cour* | *de parlement de Rennes.*

« A PARIS. | chez JEAN LIBERT, ruë Saint-Jean | de Latran, deuant le Collège | Royal. | M.DC.XIX. »

In-8° de 23 pages liminaires et 551 pages de texte. Poème français imité du poème latin *Zodiacus Vitæ* de Marcel Palingène, publié en 1537. L'œuvre de Rivière est divisée en 12 livres par les 12 signes du Zodiaque, et contient plus de 14,000 vers. — Volume extrêmement rare. — Sur Rivière et son poème, voir l'*Anthologie des poètes*

bretons du XVIIe siècle (publiée par la Société des Bibliophiles Bretons), p. 41 à 93 étude de M. de Gourcuff.

— « LES HYMNES | ET CANTIQVES DE L'EGLISE. | TRADVITS EN VERS FRANÇOIS, | sur les plus beaux Airs de ce temps, | *Par le sieur* AVFFRAY, *Pluduno*, | *Chanoine de l'Eglise Cathédrale de* SAINCT BRIEVC. | Ensemble diverses pièces de | Poësie Chrestienne....

« A S. BRIEVC, | Par GVILLAVME DOVBLET, | Imprimeur et Libraire. | M.DC.XXV. »

Petit in-8° de 4 feuillets liminaires, 370 p. chiffrées, et 6 ff. de table non chiffrés. — La troisième des impressions de Saint-Brieuc par ordre de date. Très rare. — Dans ce volume, entre autres, deux *Elégies* très curieuses sur l'Enfer, Stances morales aux jeunes filles, etc. Voir sur Auffray et ses poésies, *Anthologie des poètes bretons du XVIIe siècle*, p. 23 à 33, étude de M. de Gourcuff.

— « LA NVICT | DES NVICTS. | LE IOVR | DES | IOVRS. | LE MIROIR DV DESTIN. | OV LA NATIVITÉ DV | DAVFIN DU CIEL[1]. | LA NAISSANCE DV | DAVFIN DE LA TERRE[2] | ET | LE TABLEAV DE SES | Avantures fortunées.

«A PARIS, | Chez JEAN PASLÉ, ruë S. Iacques, à la | Pomme d'Or, vis-à-vis S. Seuerin. | M. DC.XXXXI[3]. »

In-12, frontispice gravé aux armes du cardinal de Richelieu. Deux parties dans ce volume : la première de 106 pages chiffrées contenant un *Discours panégyrique* en l'honneur de Richelieu, fort curieux; la seconde de 194 pages chiffrées, remplies par les trois poèmes indiqués au titre. — Poète breton du pays de Nantes, aussi rare que le précédent. Au point de vue littéraire, beaucoup de vers très pittoresques. Superbe éloge de la France, p. 159 et suiv. ; et, ce qui est plus notable, éloge bien senti des *Gazettes*, spécialement de la plus ancienne d'entre elles, la *Gazette de France*, née depuis dix ans à peine (p. 83-84). Sur Bois-Hus et ses vers, voir *Anthologie des poètes bretons du XVIIe siècle*, p. 130 et suiv., et le livre de M. de Gourcuff, *Gens de Bretagne*, p. 183 à 208.

[1] Notre-Seigneur Jésus-Christ.
[2] Louis XIV, né en 1638.
[3] 1641.

— « NOUVELLES RECHERCHES sur la Langue, l'Origine et les Antiquités des Bretons, pour servir à l'Histoire de ce Peuple par M. T. D. L. C.[1], capitaine au 80e régiment d'infanterie, de l'Académie Espagnole de l'Histoire et du Musée de Paris.

« A BAYONNE, de l'Imprimerie de Pierre Fauvet jeune 1792 ».

In-8° de 196 pages chiffrées et 5 ff. de table, corrections et additions, non chiffrés. Les 32 dernières pages (165 à 196) renferment un *Précis historique sur Carhaix*. Le reste du volume (p. 1 à 164) est le premier essai, le premier jet du livre de La Tour d'Auvergne réimprimé, avec des développements beaucoup plus considérables, en l'an V et en 1801, sous le titre d'*Origines Gauloises*. Dans ces deux dernières éditions, l'étendue de l'ouvrage est double de ce qu'elle était en 1792 (340 p. en l'an V, 355 p. en 1801). L'auteur, jugeant cet essai de 1792 très incomplet et insuffisant, le retira du commerce et mit au pilon les exemplaires qu'il put recouvrer : ce qui l'a rendu fort rare. Il renferme d'ailleurs un *Glossaire polyglotte* complet, dont les éditions de l'an V et de 1801 n'ont conservé qu'un fragment, et le *Précis historique sur Carhaix*, dont elles n'ont rien conservé du tout.

— « PRÉCIS HISTORIQUE SUR LA VILLE DE KERAES, en français Carhaix, dans le département du Finisterre, et sur l'étymologie de son nom.

« Par le citoyen LA TOUR D'AUVERGNE-CORRET, Capitaine d'Infanterie, ci-devant commandant de Grenadiers dans l'Armée des Pyrénées occidentales.

« A PARIS, de l'Imprimerie de Quilliau, rue du Fouarre n° 2, Division du Panthéon-Français. An Ve de la République Française. »

Plaquette in-8° de 1 f. de titre et 32 p. chiffrées. Il existe trois éditions de ce *Précis* : la première dans l'article *Carhaix* du *Dictionnaire historique et géographique de Bretagne* d'Ogée (1re édit. 1778) ; la 2e à la fin de l'ouvrage *Nouvelles recherches*, etc., imprimé en 1792 et décrit à l'article précédent ; la 3e est celle-ci. C'est la plus complète des trois.

[1] M. La Tour d'Auvergne-Corret.

Par M. l'abbé Ch. Robert :

— « NOUVEAU | TABLEAU | DE LA MER, | OU L'ON VOIT EN GÉNÉRAL | L'ÉTAT DE CEUX QUI S'EMBARQUENT | . *Avec un délait très curieux du Combat, et de la manière dont on s'y dispose.* | Nouvelle édition, corrigée de nouveau, et | mise en vers François, | augmentée du cantique de Notre-Dame de la Garde pour | les mariniers. (Armes de Brest). — « A BREST, | chez ROMAIN MALASSIS, imprimeur du Roi et de la marine. | M. DCC. LXI. »

Plaquette petit in-8° de 23 pages.

Citons un couplet du cantique :

Conservez-nous l'artimon
La boussole et le timon,
Lorsque nous courrons fortune :
Au gré des vents et des flots,
Tendez la main, belle Lune,
Aux besoins de vos dévôts.

Par M. Raoul de Saint-Meleuc :

— « *Les Vies et actions memorables de trois des plus signalez religieux* en sainteté et en vertu de l'Ordre des Frères Prescheurs de la Province de Bretagne en France : du B. Yves Mahyeuc, Evesque de Rennes ; du B. Allain de la Roche, Docteur en Théologie ; du venérable P. Pierre Quintin ;

« Avec l'explication et l'institution de la nouvelle devotion du Rosaire perpetuel. Le tout extrait des Euvres du R. Pere JEAN DE RECHAC DE SAINTE-MARIE, Religieux du mesme Ordre..

« A PARIS, chez Claude Le Beau, rue S. Jacques du Bon-Pasteur, 1644. »

In-16 de 364 pages, avec un frontispice représentant les trois saints personnages. — Très rare, surtout avec le frontispice.

— « AMUSEMENT PHILOSOPHIQUE SUR LE LANGAGE DES BESTES. — A Paris, chez Gissey, rue de la Vieille Bouclerie, chez Bordelet et chez Ganeau, rue Saint-Jacques. — MDCCXXXIX. »

In-12 de 152 pages Ce petit volume est du P. Bougeant, né à Quimper en 1690, mort en 1743.

— « ELOGE HISTORIQUE DE M. DE SAINT-FOIX, *historiographe des Ordres du Roi* : avec plusieurs de ses Bons Mots et pensées.

A LONDRES, et se trouve à PARIS chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût. MDCCLXXVI. »

In-12 de 203 pages chiffrées. Avec portrait de Poullain de Saint-Foix gravé par Saint-Aubin.

— Portrait de DU GUAY TROUIN, sans nom d'auteur ni de graveur. Avec quatre vers.

— Portrait du maréchal BUDES DE GUÉBRIANT, gravé par Nanteuil. Petit in-folio.

Le maréchal de Guébriant, né au Plessix-Budes en Saint-Careuc, près Montcontour en 1602, mort en 1643.

LE BUREAU DE LA SOCIÉTÉ
DES BIBLIOPHILES BRETONS.

Le Gérant : R. LAFOLYE

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

LETTRES A UN SOLDAT

DE L'ARMÉE DU RHIN

(1793-1799)

Quelques documents que, dans les provinces de l'Ouest, on ait publiés sur la grande guerre — et Dieu sait s'ils sont nombreux! — on n'épuisera jamais la série des archives particulières qui, dans bien des cas, malgré souvent leur modeste apparence, jettent un jour nouveau et intéressant sur quelque point oublié ou méconnu de l'histoire générale.

La plupart des auteurs, inféodés à un parti, ont négligé volontairement telle ou telle source d'information, parce qu'elle contrariait leur thèse ou portait atteinte à leurs conclusions. De là, dans leurs écrits, des erreurs, des omissions ou des propos haineux.

Nous avons trouvé, dans nos archives personnelles, quelques lettres écrites pendant la Révolution à un soldat de l'armée du Rhin. Outre les événements historiques auxquels elles font allusion, elles nous ont paru mériter une étude attentive; parce qu'elles reflètent, avec émotion et sincérité, l'état d'esprit des populations bretonnes oppressées par la Terreur.

Adressées « au citoyen Jean-Louis Rouaud, soldat *dans la seconde compagnie du second bataillon de la 54e demi-brigade de l'armée du Haut-Rhin, division du général Dezé, cantonnée à Kemps près Huningue* », nous les reproduisons un peu plus loin, après avoir dit un mot de celui qui les reçut et de ceux qui les écrivirent.

M. Jean-Louis Rouaud, originaire de la paroisse de Saint-André-des Eaux, séduit de bonne heure par les côtés brillants de la vie militaire, s'enrôla avec l'un de ses frères dans les armées républicaines. L'un et l'autre prirent part au siège de Toulon; mais Jean-

Louis revint seul de cette campagne. Son frère aîné Julien, blessé dans une sortie, mourut, quelques jours après, des suites de ses blessures.

Dirigé sur la frontière du Nord, après un court séjour à Saint-Brieuc et à la Rochelle, l'engagé de vingt ans passa successivement à Boulogne, Strasbourg, Belfort, Lille et Huningue, et combattit avec l'armée du Rhin.

Il se conduisit avec bravoure, dans les diverses occasions qu'il eut de rencontrer l'ennemi ; et, le 6 messidor an V, au premier passage du Rhin, il fut atteint d'un coup de baïonnette à la main gauche ; ce qui lui valut d'être cité à l'ordre du régiment.

Cette blessure le mit dans l'impossibilité de manœuvrer ses armes et, pendant de longs mois, il fut en traitement dans les divers hôpitaux de l'armée. Incomplètement remis, il voulut toutefois reprendre du service et passa successivement caporal et sergent.

Nommé sous-lieutenant, sous le Consulat, il fit un séjour de quelques années à Saint-Malo et à la Rochelle ; mais, à l'avènement de l'Empire, il démissionna et revint à la Chapelle Heulin où, le 3 février 1807, il épousa Mlle Henriette-Marie Tallendeau du Montrut, fille de messire René-Henry Tallendeau sieur du Montrut et de damoiselle Marie-Anne-Elisabeth Dinot de la Dabinière.

Pendant les années troublées de la grande Révolution, M. Rouaud, le père de Jean-Louis, souffrit de nombreuses privations et courut mille dangers. La présence de son plus jeune fils sous les drapeaux et la mort d'un autre enfant au service de la République, ne rachetaient pas sans doute, aux yeux des patriotes, le crime d'avoir donné un troisième fils à l'Eglise.

Et bien plus, outre N. et D. Messire René-Marie Rouaud, ci-devant vicaire de la Chapelle-Heulin, M. Rouaud comptait encore parmi les siens, l'abbé Ruel, son beau-frère, l'abbé Renaud son cousin, et l'abbé Faugaré son neveu.

C'était bien, à coup sûr, une famille de ci-devants.

La situation de fortune de M. Rouaud, alors propriétaire des domaines de Kerguénan et de Saint-André, le désignait aux réquisitions, comme aux rapines des patriotes ; et il eut à subir l'impôt forcé, les contributions de guerre et les réquisitions en nature.

Aussi, sous les réticences nécessitées par l'état révolutionnaire et la violabilité des lettres, on voit clairement, dans sa correspondance, vers quel parti allaient ses préférences.

Etre breton, c'était être coupable ; et M. Rouaud recommandait à son fils de ne pas révéler le nom de son pays d'origine.

L'abbé, pendant plusieurs mois, fut détenu au château de Guérande ; mais, grâce à de puissantes protections, il ne souffrit pas outre mesure de sa détention et recouvra la liberté.

« Tu me demandes, écrit M. Rouaud à son fils, des nouvelles de ton cher frère. Il est au château en prison, depuis le 17 juillet ; il ne manque de rien et est gai à son ordinaire. Il soutient sa détention à merveille et nous allons le voir souvent. »

Du château, l'abbé Rouaud écrivit plusieurs lettres à Jean-Louis. Dans chacune d'elles, la sérénité la plus complète ne le quitte pas et l'on pense, avec un religieux étonnement, qu'elles ont été écrites, en prison, à l'époque la plus terrible et la plus troublée qui fût jamais ! Avec les nouvelles du pays, elles contiennent des enseignements sur les devoirs de la religion et de la famille et aussi quelques remarques sur l'orthographe que le soldat néglige parfois dans le désordre et la rumeur des camps. L'épigramme, en sa forme voilée, se glisse de même au milieu des conseils.

« Personne, écrit-il à son frère, n'a voulu porter le paquet de compliments que vous vouliez faire rendre à la Chapelle ; on le trouvait trop léger pour ceux à qui vous l'adressiez et on avait peur que le vent l'eût emporté en chemin. »

Le ton de ces lettres est peut-être dur et sévère ; mais il était de mise autrefois où l'éducation familiarisait les enfants, dès le jeune âge, au respect et à la déférence envers les aînés. Les droits de l'aîné subsistaient encore, malgré l'abrogation du droit d'aînesse ; et l'abbé René-Marie revendiquait l'exercice de ce droit que doublait encore à ses yeux le caractère ecclésiastique dont il était revêtu. Il n'avait point vu d'ailleurs avec plaisir le départ de son frère ; et la crainte que le jeune homme n'embrassât les errements révolutionnaires lui dictait sans doute, à chaque instant, ses leçons sur les devoirs de la famille et les devoirs religieux.

Mais, en dehors de ces travers d'un autre âge, fidèle à l'éducation

qu'il avait reçue, l'abbé René-Marie montra toujours un grand courage et une haute vertu. Alors que le clergé était proscrit, il n'omettait pas, même en prison, de faire suivre sa signature de sa qualité de prêtre ; et, sous des dehors sévères, il cachait une âme exquise et compatissante.

Aussi plus tard, le 16 décembre 1801, en apprenant au sous-lieutenant Rouaud le décès de son frère, le curé de Saint-André pouvait écrire ces réconfortants éloges :

« Le Seigneur a disposé de votre frère aîné. Vous n'ignorez pas les services qu'il a rendus à tout notre territoire. Aussi sa mort a porté l'alarme dans tous les cœurs. Nous avons vu un peuple immense environner son corps et répandre des larmes sur sa tombe ; car on ne parle que des choses étonnantes qu il a faites pendant la révolution, etc... »

A cette époque, le service postal n'était ni secret, ni sûr. Tantôt les directeurs supprimaient les lettres et dénonçaient leurs auteurs ; tantôt les destinataires eux-mêmes avaient disparu et s'étaient enfui de la contrée ; tantôt enfin des révoltés, chouans ou bleus, dérobaient aux courriers les missives pour s'emparer des valeurs qu'elles contenaient.

N'est-elle pas tristement suggestive cette phrase écrite par l'abbé Rouaud lorsque, poursuivi et traqué dans la contrée qu'il habite, il erre d'un village à l'autre au hasard des abris ?

« Si vous recevez ma lettre ne me faites aucune réponse directe. Je ne la recevrai peut-être pas ; mon adresse étant un peu difficile à écrire et ma demeure à trouver. »

Puis, pour éviter de compromettre ses sauveurs, il ajoute :

« En écrivant à votre père, quand vous voudrez faire mention de moi, ne mettez seulement que mon nom et rien de plus. »

Et, malgré ces réflexions douloureuses, comme René-Marie, il n'oublie pas cependant de glisser un conseil :

« Ressouvenez-vous qu'il n'y a point de *t* au mot citoyen :

Par ailleurs, dans ces lettres, soit qu'elles émanent de l'abbé René-Marie ou de l'abbé Renaud, les événements politiques sont jugés avec une réelle impartialité ; car si des excès ont été commis par des Bleus, des meurtres et des pillages ont été également accomplis par les Blancs.

« Il se trouve des Chouans, jusque dans les environs de la Brière, é rit René-Marie, mais ceux-ci ne sont point de véritables chouans. Ce sont de véritables assassins qui, trop lâches pour se mesurer avec nos braves républicains, se contentent d'aller piller et massacrer, la nuit, quelques patriotes. »

Les lettres de M. Rouaud à son fils sont plus émouvantes encore que les autres, à cause de l'immense amour paternel qu'on y sent vibrer pour l'enfant, le cher benjamin qui, sur la frontière, lutte et combat pour la défense de la patrie.

Malgré la disette, les vols et les impôts, ce vieillard infirme se prive encore pour envoyer à son fils quelques sommes d'argent. Et bien que la plupart d'entre elles soient interceptées en chemin, il se console à la pensée que quelques-unes au moins parviendront à leur destinataire. Et comme s'il craignait que son fils René ne critiquât sa conduite, il recommande à Jean-Louis de ne pas rappeler ces envois d'argent

« Ne te fais pas de peine, lui dit-il, de tout ce que René-Marie t'écrit ; tu le connais bien, il ne t'aime pas moins pour cela. »

Et la plus grande préoccupation du vieillard est cette crainte qu'il éprouve de ne point embrasser Jean-Louis avant de mourir.

Il voudrait le rappeler auprès de lui ; mais il n'ose lui écrire ouvertement « un conseil aussi perfide ; combien son cœur le désire pourtant ! et quels moyens n'emploie-t-il pas pour assurer le secret de sa correspondance.

« Pour lire tout ce que je vous marquerai, mon fils, il faudra avoir soin de vous servir d'un linge où vous aurez renfermé du charbon pilé très menu. Vous en secouerez la poussière sur le papier et vous lirez plus à votre aise aux endroits où l'encre ne paraîtrait point. Si ce moyen ne suffisait pas, vous placeriez le papier vis-à-vis le feu, car on a quelque affaire à vous communiquer, et on ne serait pas bien aise que tout le monde pût en prendre connaissance. »

Les lettres de M. Marion émanent à coup sûr d'un ami dévoué et peut-être d'un parent, car elles contiennent des conseils et des exhortations que les liens de la parenté autorisaient seuls à écrire.

On peut en juger par ce simple extrait.

« Observez à l'avenir, et ne l'oubliez point, qu'ici nous adorons

Dieu et sa Providence ; mais que nous ne reconnaissons ni destin, ni parque, placable ou implacable. On a pu vous en parler autrefois, et c'était pour vous faire sentir l'absurdité et la bêtise du paganisme et non pour vous le faire adopter. »

En quelques mots, cette belle profession de foi catholique ne fait-elle pas justice du langage emprunté par le Directoire à la Grèce et que la mode avait mis en honneur chez les officiers et les muscadins.

Enfin, pour jeter la note gaie sur ces lettres, uniformément teintées de mélancolie et de tristesse, la lettre du soldat Marion, dit la *Constance*, arrive à propos.

La *Constance* était sans doute le fils de M. Marion, le justicier du Destin et des Parques : mais, à l'encontre de son père, sous l'influence d'un juvénile enthousiasme, il célèbre emphatiquement les vertus et les glorieuses destinées de la jeune République.

Il s'essaie à ranimer le souffle patriotique prêt à s'éteindre dans l'âme de Jean-Louis.

« J'ai vu plusieurs de ta famille ; ils sont bien portants ; mais ils ne m'ont pas paru aussi chauds républicains que tu me le disais. »

Puis il ajoute :

« Tu ne me marques presque rien des affaires. Auraient-elles cessé de t'être aussi à cœur que tu les avais jadis et que je les ai toujours? Allons, il faut du courage. Vaincre ou mourir. vive la République ! »

Mais l'enthousiasme du brave la *Constance* est plutôt factice; et le souffle ému lui manque pour toucher et convaincre les cœurs. Quand les nobles ardeurs des premiers combattants s'évanouissent, ce n'est plus avec des mots que se paie le courage civique. La *Constance* le sait bien ; et c'est pour cela qu'il supplie Jean Louis de ne pas communiquer sa lettre aux camarades, « de peur que la crainte ne les prenne.

D'ailleurs tout changea bientôt. Et Bonaparte revenu d'Egypte, malgré les pronostics de la *Constance* et le tumulte des guerres extérieures, donna à la France un peu de repos et beaucoup de grandeur.

II

LETTRE DE L'ABBÉ RENAUD

11 mai 1795 (vieux style).

« Mon cher ami,

« Après six ou sept mois d'attente, votre père vient enfin de recevoir de vos chères nouvelles, mais faut-il que le plaisir qu'il eut partagé avec votre famille et vos amis, en apprenant que vous viviez encore, se soit trouvé étouffé dans l'amertume que lui cause les expressions dont vous vous servez à son égard. Est-ce là la piété filiale que vous lui devez? Et sont-ce là les marques de respect que vous lui donnez? Vous lui écrivez, dites-vous, pour la quatrième fois! Eh! fussiez-vous à la centième, il ne vous serait point encore permis de vous écarter de ce respect que vous lui devez. Ah! de grâce, mettez à profit cette leçon que vous donne un ami bien sincère.

« Votre lettre de Strasbourg, du 14 avril, est la seule qui soit parvenue à votre famille depuis une, écrite d'Offenheim, il y a six ou sept mois. Votre père l a reçue le 5 mai et y a fait faire réponse sur-le-champ. On me l'a envoyée hier, et je vous écris de suite, afin que, si la première réponse ne vous parvenait pas, vous puissiez au moins recevoir la seconde. Si vous recevez celle-ci, ne me faites aucune réponse directe, je ne la recevrai peut-être pas; mon adresse étant un peu difficile à écrire et ma demeure à trouver.

« Je suis bien reconnaissant de l'intérêt que vous prenez à moi; mais quand, en écrivant à votre père, vous voudrez faire mention de moi, ne mettez seulement que mon nom et rien de plus. Soyez aussi très circonspect dans tout ce que vous marquerez; c'est peut-être là ce qui a empêché vos autres lettres de parvenir, car celles qu'on reçoit sont toutes décachetées; et la cire dont vous vous servez ne valant rien, vous feriez bien de cacheter d'abord vos lettres avec du pain et quand ce serait bien sec vous mettriez ensuite la cire. Comme il n'y a plus de district à Guérande et qu'on ne con-

naît point de Bretagne, corrigez cela dans vos adresses et ressouvenez-vous aussi qu'il n'y a point de *t* au mot citoyen.

« Votre père se porte aussi bien que son grand âge, ses infirmités et la peine que lui cause votre trop longue absence peuvent le lui permettre. Il est de même de toute votre famille qui désirerait être à lieu de vous embrasser. Votre paroisse est toujours en proie aux brigands de toutes les couleurs. Les chouans y passèrent il y a environ deux mois. Ils massacrèrent Valentin et Cornet de Marlan. On dit qu'ils avaient à leur tête un sergent déserteur de la République qui connaissait parfaitement le local pour y avoir été plusieurs fois en tournée.

« Les contributions énormes en nature et l'emprunt forcé achèvent d'écraser les habitants. Votre père et votre sœur ont été à l'emprunt forcé pour 180 livres et les autres à proportion. Le pain est toujours fort cher dans le pays et on craint que le grain n'y manque avant la récolte ; les transports du pays breton n'étant point du tout libres par mer. Les Anglais s'emparent de presque tous nos convois qui sortent ou devraient arriver dans nos ports

« La Vendée, après avoir été réduite une seconde fois est maintenant tranquille, parce qu'on y laisse le libre exercice du culte. J'ai vu, il y a quelque temps, celles[1] à qui vous envoyiez ci-devant les compliments : elles ont tout perdu Elles couchent sur une poignée de paille. Le reste des habitants du même lieu[2] est dans le même cas, excepté que le plus grand nombre n'ont que de la rouche[3]. M. Marchand[4] est à sa place et se porte bien ; son neveu est toujours dans son pays.

« Ma lettre, quoique déjà fort longue, le serait bien plus si je pouvais vous marquer toutes les choses qui pourraient vous flatter ou vous affliger ; mais je finis en vous conjurant de pratiquer tou-

[1] Il s'agit ici de la famille Tallendeau du Montrut, dont les propriétés, situées principalement dans les communes de la Chapelle-Heulin et de Vallet, avaient été pillées et incendiées.

[2] La Chapelle-Heulin en Loire-Inférieure.

[3] Sorte de roseau qui croît en abondance dans les marais, et particulièrement dans le marais de Goulaine.

[4] Recteur de la Chapelle-Heulin.

jours cette leçon si importante : *Deum tuum et mandata ejus serva !* Je crois ne pouvoir mieux vous prouver autrement combien je vous aime.

« Votre plus fidèle ami : « RENAUD. »

LETTRES DE M. L'ABBÉ ROUAUD

1re LETTRE

Du château de Guérande, le 4 août 1795.

MON CHER AMI ET FRÈRE,

« Nous avons reçu, il y a six jours, votre lettre du 23 messidor ; vous n'avez pu recevoir de réponse de votre précédente, car nous n'en avons point envoyé et je ne pensais plus le faire. Mais puisque vous en voulez une et que vous ne croyez pas pouvoir en écrire à votre père, sans qu'il soit absolument au pair avec vous, je vais vous répondre pour lui.

« 1° Il vous remercie de lui mettre dans votre lettre que vous n'avez point de temps à perdre, et c'est pourquoi vous ne lui écrivez pas plus souvent ; 2° Il vous prie de faire une lettre à part de remercîments à votre sœur pour les secours qu'elle vous enverra, car il pense qu'il ne doit pas être le porteur de pareille commission. 3° Personne n'a aussi voulu porter le paquet de compliments que vous vouliez faire rendre à la Chapelle, on le trouvait trop léger pour ceux à qui vous l'adressiez et on avait peur que le vent l'eût emporté en chemin. Je vous ferai bien une réponse plus longue, mais je pense que vous serez content. Je reviens à votre dernière.

« Toute la famille se porte assez bien. La récolte est assez bonne dans les terres où le grain n'a pas péri cet hiver. Mais à Kerguénan et terres semblables il n'y a presque rien. Le grain seigle nouveau vaut en numéraire quarante deux ou trois livres. La troupe est ici à une livre de pain et un quarteron de riz. Les émigrés s'étaient avisés de faire une descente à la baie de Quibéron. Ils avaient même avancé jusqu'à Auray ; mais ils ont trouvé ce qu'ils cherchaient. On les a rebloqués dans l'île où ils avaient débarqué et, dans la nuit,

nos braves républicains les ont pris dans leur lit. Ils ont fait 6000 prisonniers et beaucoup, dit-on, se sont noyés en voulant se sauver aux vaisseaux anglais. Le butin était si considérable que 4000 charrettes n'auraient pas pu, dans l'espace d'un mois, transporter les richesses immenses qui étaient sur cette presqu'île. Malheureusement on débite que les Anglais qui étaient près ont repris l'endroit, avant le transport des richesses ; mais les hommes n'y étaient plus. On les a conduits, partie à Vannes, partie à Auray. On en a même fusillé plusieurs ; on dit l'évêque de Dol du nombre.

« Dans le nombre des prisonniers, on compte 278 officiers français émigrés, 287 soldats d'anciennes troupes, 432 de la prise de Toulon par les Anglais il y a deux ans, près de 300 soldats anglais et trois mille quelques cents chouans qui s'étaient réunis à ces émigrés. Malgré cet échec, ces misérables chouans ne reviennent point à la raison. Quoique battus partout, il s'en trouve presque partout encore. Il est vrai qu'ils n'ont pas de troupes bien organisées ; mais on craint qu'ils ne fassent comme les brigands et qu'ils le deviennent. Il s'en trouve même jusque dans les environs de la Brière ; mais ceux-ci ne sont point de véritables chouans ; ce sont de véritables assassins qui, trop lâches pour se mesurer avec nos républicains, se contentent d'aller piller et massacrer la nuit quelques patriotes. Il en a été tué deux dans Saint-Nazaire, un appelé Mahé Brandelan et Seignard. C'est à des exploits pareils que s'exercent ces scélérats. Qui sont-ils. On n'en sait rien.

« Il paraît toujours sur nos côtes une flotte anglaise considérable. Il paraîtrait qu'ils auraient envie de forcer Belle-Ile à se rendre par la famine. Les uns disent cette île bien approvisionnée ; les autres disent que les habitants sont réduits à un quarteron de pain ; mais voilà la récolte qui est venue et les ennemis auront le temps de s'ennuyer. D'ailleurs les mauvais temps les forceront à rentrer dans leurs ports. On dit aussi les restes de notre escadre, échappés à ces misérables loups marins, bloqués dans le Port-Louis cy-devant.

« Il paraît que la paix de la Vendée est rompue et que les hostilités sont recommencées. Tout autour de Nantes, il règne aussi des hordes de brigands qui voltigent çà et là et qui gênent beaucoup les approvisionnements de la ville.

« Dans la dernière lettre que j'ai reçue de la Chapelle on me marquait que Georges[1] y avait été faire un tour peu auparavant. Il se tient dans son pays de Craon ; son père et son jeune frère ont péri. Mme Le Chauff[2] et ses enfants et Mlle Brégeon[3] et sa fille y étaient aussi de retour depuis peu. M. Le Chauff a été noyé à Nantes.

« On vous prie, quand vous écrirez, et ne regardez point ce temps-là comme perdu, de donner des nouvelles de ceux de ces pays-ci qui sont avec vous ou dont vous avez connaissance.

On charge pour vous 12 écus à la poste C'est du vieux numéraire, aussi ne le laissez pas remplacer par d'autre ; faites-en bon usage. Votre famille vous embrasse et souhaite votre retour. Votre éloignement ne diminue en rien la tendre et sincère affection de votre frère pour vous.

« R. M. Rouaud, prêtre. »

2e LETTRE

« *Guérande, le 5 septembre 1695.*

« J'ai reçu hier votre lettre du 19 août. Elle était décachetée comme votre précédente. Je ne sais si cela vient de votre faute ou de la curiosité de quelque Guérandais. Mettez sous la cire un pain à chant : alors on verra si le cachet sera brisé. Votre famille est toujours à l'ordinaire et souhaite votre retour. Si vous n'avez pas reçu, avant la présente, une lettre dn notre part, faites en la recherche à Huningue car il y a plus d'un mois qu'on vous l'a envoyée et elle contient un bon de 36 livres en vieil argent.

« Vous demandez des nouvelles de vos camarades de Toulon ; il y en a beaucoup de morts. Il ne paraît pas que, à Toulon, on veuille donner des congés, et ceux qui écrivent disent qu'ils n'en espèrent point d'autre que celui qui se trouve sous la semelle de leurs sou-

[1] Sans doute Georges Cadoudal.

[2] Mlle Flavie-Thérèse-Antoinette Reliquet du Poyet, veuve de messire Armand-Fidèle-Constant Le Chauff, écuyer, sgr de la Blanchetière.

[3] Mme Marie-Louise Boutin, avait épousé M. Pierre Brégeon de la Bouchefoire, chirurgien, fils de N. H. Mathurin Brégeon, sieur de la Bouchefoire et de demoiselle Jeanne-Marie Massicot de la Verdrie.

liers. Il en est arrivé deux de Hoscat qui étaient dans l'armée d'Italie, qui l'ont pris de même, et ils s'en trouvent très bien ; mais c'est cependant un parti bien violent.

« Nos côtes sont toujours pleines d'Anglais et Belle-Ile bloquée. Le feu de la guerre est très violent dans la Vendée dans ce moment. Il s'est fait un petit débarquement d'émigrés sur les côtes du Poitou ; mais ils ne dureront guère contre nos armées républicaines. Cependant il leur arrive de temps en temps de petits échecs. Il y a environ trois semaines que le bataillon d'Arras de 350 hommes fut attaqué à deux lieues de Nantes, sur la route de Châteaubriant, escortant un convoi considérable pour cette ville. Il eut toute la peine possible à se débarrasser des brigands. Il fallut leur abandonner le convoi, et le bataillon perdit, en morts et blessés 200 hommes ; d'autres qui se plaisent à augmenter nos pertes disent qu'il ne s'en est sauvé que trente.

« Le pays breton nous chagrine aussi beaucoup. Il ne passe point de grain de ce pays dans le nôtre ; et, ces jours derniers, il vient encore d'être égorgé un poste tout entier sur les côtes, vis-à-vis Muzillac, par les chouans. Il rôde aussi, dans notre Brière, une petite troupe de ces scélérats ; mais ceux-ci sont des Mandrins et des Cartouches. Ils tombent, la nuit, chez ceux qu'ils croient à l'aise et les rançonnent. Ils ont été, la semaine dernière, chez Blanchot, Perrot Danion, la mineure Le Bot et Daniel de la Carioterie et chez le boucher de la Ville-au-Jean. Je ne sais pas ce qu'ils ont pris, car ils menacent grandement ceux qui se vanteraient d'avoir reçu l'honneur de leur visite. Adieu, portez-vous bien. Toute votre famille vous embrasse et désire que vous lui donniez de vos nouvelles le plus souvent possible.

« *Votre frère* : ROUAUD, *prêtre.* »

3e LETTRE

A Guérande, le 15 septembre 1795.

« Vous n'ignorez pas combien vous êtes nécessaire à la maison. C'est pourquoi, malgré le désir que vous ayez de servir la République, en combattant contre les ennemis de la liberté, faites cependant tout votre possible pour faire valoir vos certificats. Tâchez

d'obtenir votre retour, car il manque ici beaucoup de monde pour veiller à la culture. Vous pourrez peut-être même encore vous signaler contre les ennemis, car les infâmes Anglais n'abandonnent point nos côtes et on craint, à chaque instant, quelque nouvelle descente. Ces jours derniers, on comptait, entre Croisic et Belle-Ile, plus de cent voiles. Quelques-uns les faisaient même monter jusqu'à 185. Pour moi, je ne les comptai point, mais elle paraissaient sur la mer comme des gerbes de blé noir lorsqu'elles sont debout dans les champs. Les chouans désolent aussi tous nos environs et ils ont pillé beaucoup de maisons de notre commune. On est encore aujourd'hui à leur poursuite ; mais je crains bien qu'on ne réussisse point encore à nous en débarrasser. Les hostilités dans la Vendée sont encore recommencées et la guerre y est plus allumée que jamais. Dans la dernière que je vous écrivais, je vous donnais avis qu'il devait y avoir pour vous, à Huningue, une lettre chargée de 36 livres vieil argent. Vous nous instruirez si vous l'avez touchée ou non. Toute votre famille vous embrasse et souhaite votre retour. Vous connaissez la sincère affection que vous porte le scribe, votre frère.

« ROUAUD, *prêtre.* »

4e LETTRE.

La Motte-Allemant en Saint-Nazaire 18 janvier 1801.

« CHER FRÈRE,

« Il y a huit jours que j'ai en main votre lettre du premier de l'an. Je vous remercie des souhaits que vous voulez bien faire à votre père. Pour ce que vous ajoutez, et «ainsi que des nôtres», vous voudrez bien dire, à votre loisir, ce que cela signifie car je n'y comprends rien. Si cependant vous voulez dire par là quelque chose au reste de votre famille, elle le reçoit en bonne part et vous rend parfaitement la pareille.

« Vous dites avoir écrit quatre lettres à votre père, je m'étonne qu'il ne les ait pas reçues, car nous ne sommes plus dans le temps où les lettres se perdent et surtout au nombre de quatre, comme

vous voudriez le faire croire. Ce sont là des excuses d'écolier et des mensonges qui ne trompent personne.

« Notre père commun n'est plus à lui, et bientôt il ne sera plus ici-bas pour nous. Le lit, qu'il ne quitte plus depuis longtemps, son grand âge et ses infirmités, la tête et le jugement qui sont à peu près perdus, sont des avant-coureurs et des signes certains d'une mort prochaine.

« J'ai reçu des nouvelles de la Chapelle-Heulin où j'allai faire un tour. On s'y porte comme à l'ordinaire, mais vos amis, comme presque le reste du bourg ont été la proie des brigands. Tallendeau[1] est marié avec la veuve Le Chauff et a quitté le Montrut[1]. Dans la dernière lettre on demandait encore de vos nouvelles. Je suis bien aise que vous me mettiez à même de pouvoir en donner et souhaite que désormais vous ne fassiez point de faute sur l'article ; comme aussi vous donniez à votre famille la satisfaction que vous lui devez.

Adieu. Recevez les embrassements de tous les vôtres et me croyez votre affectionné frère :

« R. M. Rouaud, *prêtre*. »

LETTRES DE M. ROUAUD

1re LETTRE

Le 28 brumaire,

Mon cher fils ;

« J'ai reçu hier, dix de ce mois, ta lettre qui nous a fait plaisir à tous ; ne manque pas de nous écrire souvent. Cela nous console dans nos peines qui sont assez grandes, mais Dieu soit béni dans tout ce qui arrive de sa part.

« Tu me demandes des nouvelles de ton cher frère. Il est au château en prison depuis le 17 juillet. Il ne manque de rien, on a bien soin de lui. Il se porte bien et est gai à son ordinaire. Il soutient sa

[1] M. Henri-Jean-Baptiste Tallendeau du Montrut, fils de messire René-Henry Tallendeau sr du Montrut et de damoiselle Marie-Anne-Élisabeth Dinot de la Dabinière, épousa, en la chapelle du château de la Blanchetière, madame Flavie-Thérèse-Antoinette Reliquet du Poyet, veuve de M. Armand-Fidèle-Constant Le Chauff de la Blanchetière et fille de N. H. Jean-Baptiste Reliquet, sr du Poyet et de dame Adélaïde-Michelle de Hody.

détention à merveille; nous allons le voir souvent. On travaille, vers le département, pour avoir son élargissement qui, je crois, ne sera pas long. Toutefois ce ne sera pas aussi vite que je le désire.

« Malgré mon grand âge, je me porte fort bien. Mon cher fils, voilà un louis d'or que je t'envoie dans cette lettre. Ton frère René ne sait pas que je t'envoie dans cette lettre, le louis d'or; mais ne fais pas un mauvais usage de cet argent. Ta sœur a un cœur charmant pour toi; aussi sois-lui bonne. Tu ne nous donnes point espérance de ton retour à la maison; je le désire pourtant bien, mon cher enfant. Sur toutes choses ne te chagrine point. On a présenté des requêtes pour ton frère; nous espérons que cela aura bon effet.

« Les garçons qui étaient à Toulon ont pris leur congé sous leurs souliers. Deux ont été pris à Pontchâteau, au Petit Passage : René Jaffre et Barrac; ils ont été conduits à Nantes de suite. Le père de Jaffre est allé voir s'il pourrait avoir son fils; mais il n'est point encore venu de Nantes. Ne te fais point de peine de ce que René-Marie t'écrit. Tu le connais bien, il ne t'aime pas moins pour cela. J'ai parlé hier à une personne qui a assisté ton frère Julien dans son lit de mort; il n'a été que quatre jours malade. Il a dit qu'il mourait content, seulement son frère Jean-Louis l'inquiétait parce qu'il ne savait plus où il était.

« Voilà quatre vieilles pièces de six livres que je t'envoie. Quand tu nous écriras, tu mettras que tu as reçu la commission sans dire ce que c'est. Je suis, avec le désir de te voir et de t'embrasser,

« *Ton père :* Pierre Rouaud. »

« Je viens de parler à Jaffre qui arrive de Nantes; il m'a dit qu'il a fait mettre les deux garçons en liberté et qu'ils auront leur congé au premier jour.

2e LETTRE

« Mon cher fils,

« Vous vivez encore ! grande surprise pour moi, mais surprise d'autant plus agréable qu'il m'en avait coûté davantage pour me résigner au sacrifice que je croyais dans l'ordre de la Providence que je fisse encore avant de mourir, en renonçant à vous voir et même à recevoir de vos nouvelles. Car il y aura, dans quatre ou cinq jours, un an de la dernière lettre que j'ai reçue de vous. Jugez si je pouvais et devais encore vous croire vivant. Mais, Dieu soit loué ! Peut-être n'ai-je appris, contre toute attente, votre existence que pour être frappé de nouveau, en apprenant dans peu que vous n'êtes plus. Si le seigneur me réserve cette dernière épreuve que je crains bien, j'adorerai sa volonté suprême, et je lui demande la grâce de pouvoir supporter en chrétien un coup aussi sensible. Quant à présent, si mes infirmités et mon grand âge n'y mettaient un trop grand obstacle, je vous dirai, surtout dans la joie que m'a causée votre lettre, que je suis bien portant et qu'il en est ainsi de la famille.

« Votre sœur parlera à la poste et s'informera si la demande que vous faites du duplicata de l'argent qu'on vous a envoyé à Huningue et ailleurs peut vous être de quelque utilité et on vous le fera passer aussitôt ; mais comme vous attendriez longtemps un pareil secours, sans en retirer aucune aisance, on fera en sorte d'y suppléer le plus tôt possible.

« Le fils de René Louard fut pris, il y a environ un mois chez son père. On le conduisit à Nantes d'où il est revenu quelques jours après, mais, non sans avoir été rançonné.

« Si vous recevez la présente, accusez-en de suite la réception et vous vous ressouviendrez que, pour la prochaine fois pour tout lire ce que je vous marquerai, il faudra avoir soin de vous servir d'un linge ou vous aurez renfermé du charbon pilé très menu. Vous en secouerez la poussière sur le papier et vous lirez plus à votre aise aux endroits où l'encre ne paraîtrait pas Si ce moyen ne suffisait pas, vous placeriez le papier vis-à-vis le feu ; car on a quelque affaire de famille à vous communiquer et on ne serait pas bien aise

que tout le monde put en prendre connaissance. Il a dû partir, cette semaine, pour rejoindre son bataillon, un garçon de Saint-Lyphard ; mais je ne l'ai su qu'après son départ. Il avait eu une permission de revenir voir sa famille. Malgré le désir que j'ai de vous voir, je ne vous conseillerais pas de solliciter une pareille permission ; car les frais de voyage coûtent trop. Il n'est même pas nécessaire que vous fassiez connaître votre pays.

« Toute votre famille vous embrasse et désirerait le faire de près ; mais aucun ne saurait le faire aussi tendrement que votre père.

« PIERRE ROUAUD. »

(*A suivre.*) Vte ODON DU HAUTAIS.

DANS LA MER D'ISLANDE

(*Suite*[1]).

4 juillet, lundi. — Au mouillage de Faskrudfiord que nous avions quitté le 1er juin.

Durant ce long mois nous avons tenu constamment le large, au milieu des pêcheurs ; c'est à peine si nous avons touché barre à Reykiavik. Après avoir ainsi longuement et sans cesse *bourlingué*, on n'est pas fâché tout de même de respirer un peu. Comme je vais, cette nuit, dormir tranquille ! Les bercements des flots, assez rudes d'ordinaire, ne me feront pas défaut le moins du monde, et mon sommeil ne sera pas dix fois interrompu par les *cent pas* réguliers de l'officier de quart — avec ses grosses bottes — au-dessus de ma tête, par la course des matelots se rendant aux manœuvres commandées, par ces manœuvres durant lesquelles les claquements formidables des voiles et les terribles secousses des amures vous arrachent l'âme... presque. Mais, ce soir, une envie folle s'est emparée soudain de tout mon être : dormir à terre, dans un vrai lit ! Cela ne m'est pas arrivé depuis le 21 mars, et ne m'arrivera pas encore avant deux ou trois mois, vraisemblablement. Elle m'a tyrannisé toute la soirée, cette idée baroque. Pour m'en distraire, j'ai relu les lettres qui m'attendaient ici et qui m'ont fait reprendre contact avec le pays et ceux qui, à l'exilé, y gardent une place en leur cœur. Quelle bonne chose que la poste ! Ils n'en comprennent pas la douce importance, ceux qui n'ont pas vécu cette rude existence de mer par laquelle on se trouve isolé de tout et de tous, placé en dehors des relations familiales et sociales.

De même ils ne savent pas ce que c'est qu'aimer leur patrie, ceux qui jamais ne l'ont quittée. « Si vous voulez aimer votre pays quittez-le », dit un auteur du XVIIe siècle. Je sais, par une expérience

[1] Voir le fascicule d'août 1900.

déjà longue, combien cela est vrai des bretons vivant hors de Bretagne ; eux surtout savent l'aimer et l'apprécier ; — et je constate depuis deux ans que cela est vrai aussi des français exilés de France. A propos, on ferait bien d'envoyer nos étranges *sans-patrie* passer quelques années ou, pour n'être pas trop cruel, quelques mois loin de « France la doulce », en Islande, par exemple. J'imagine que, après cela, ils renonceraient pour toujours à leurs monstrueuses doctrines, et que jamais plus ne cesserait de résonner dans le petit sanctuaire de leur âme l'hymne d'amour au pays natal. Combien il avait raison, l'auteur à qui j'emprunte les lignes suivantes :

Si quelque jour les hasards de la vie t'amènent, comme cela m'est arrivé, à quitter la terre où tu es né, à habiter loin d'elle les pays où les hommes parlent une autre langue, aiment une autre patrie que la tienne, tu verras combien, sans même avoir à souffrir d'eux, tu sentiras toujours que quelque chose te manque, comme ton cœur sera resté au pays qui est ton pays. Tu verras comme, en ouvrant un journal ce sera aux nouvelles de France que tes yeux iront d'abord. Tu verras comme ton cœur battra dès que tu apercevras nos trois couleurs, à l'arrière de quelque vaisseau dans un port, à la façade d'un consulat ou d'une ambassade de France, à la fenêtre de quelque Français, en exil comme toi !

Et lorsque tu rencontreras quelqu'un parlant ta langue, non pas à la façon des étrangers qui l'ont apprise, mais avec cet accent de chez nous qui ne s'apprend point, lorsque tu auras aussitôt reconnu un compatriote, c'est alors que tu te sentiras tout à coup joyeux ! A vous deux, vous aurez aussitôt comme refait la France, oublié ce qui vous entoure et qui n'est pas elle. Aussitôt vous parlerez à cœur ouvert, vous vous entretiendrez des souvenirs communs, des espérances communes. Inconnus l'un à l'autre le moment d'auparavant vous serez devenus presque deux frères, par cela seul que tous deux vous êtes Français...

Laissons cette grande thèse sur l'amour de la patrie *non est hic locus* — et revenons aux lettres qui nous servent de trait d'union avec elle.

Comme toujours, j'en ai eu ma large part ; de mes 14 lettres la plus « vieille » remonte au 28 avril, la plus « jeune » est du 8 juin.

J'aurais voulu pouvoir en céder quelques-unes à un de nos matelots qui n'a rien reçu. Sa déception a été si grande, qu'il en a, malgré ses 34 ans, pleuré comme un enfant, et tout le jour il est demeuré triste et abattu.

Le bonheur éprouvé personnellement en recevant le courrier de France m'a rendu plus attentif à ce qui se passe sous mes yeux chaque fois que, sur un bateau, je fais la distribution des lettres : on se presse autour de moi ; un rayon de joie illumine les figures de ceux dont je prononce les noms. Les autres se retirent attristés. Ce sera pour la prochaine fois, leur dis-je.

— Il faut espérer, répondent-ils, stoïques en apparence.

Ils se résignent assez vite, en hommes habitués aux privations de toutes sortes et aux sacrifices ; pourtant ce sacrifice intime leur est extrêmement pénible, on le sent. Plus d'une fois j'ai remarqué une larme furtive perler au bout des cils d'un de ces rudes hommes de mer. Ce que, à ce point de vue, j'observe en Islande, mon confrère, l'aumônier du *Saint-Pierre*, l'observe sur le banc de Terre-Neuve. Je lui emprunte ce fait touchant. C'était à bord du *C... L...* Pendant que le docteur visitait le capitaine malade, l'aumônier avait pu directement remettre leurs lettres aux hommes de l'équipage, leur distribuer des journaux et des objets de piété, s'entretenir avec eux, leur parler de leur famille, de leur pays, de leur travail. Tout en causant, il vit un des marins qui venait d'ouvrir sa lettre, en retirer quelques petites fleurs desséchées et sans parfum. Il les portait à ses lèvres, les approchait de ses narines, comme si ces corolles fanées eussent gardé un peu de la senteur de la lande natale. Et comme le prêtre souriait amicalement, un peu étonné : « Ah ! dit le matelot, elles sentent encore bon pour moi, parce qu'elles me viennent de ma femme et de mes enfants. »

Sous l'aspect rude de ces pauvres matelots se cachent souvent une grande délicatesse de sentiments et un cœur très tendre.

Ce *service postal*, amicalement fait, est un des meilleurs moyens de gagner les sympathies de nos pêcheurs, leur affection même. Il a une extrême importance pour les *Terre-neuvas* : beaucoup de bateaux, jadis, allaient sur le Banc faire leur pêche, y restaient six ou sept mois, et rentraient en France sans avoir reçu, durant ce temps, aucune nouvelle du pays.

Aussi il fallait voir l'étonnement des équipages en débarquant, au retour, dans un port français ! Que d'événements publics ou privés survenus pendant que là-bas, perdus au milieu des flots, ils pêchaient sans cesse ni relâche ! Les rois étaient détrônés, les républiques proclamées, les ministères renversées et remis à flot, etc. Au logis, la famille s'était augmentée par l'arrivée d'un « moussaillon », ou bien elle s'était amoindrie par des deuils successifs.

Maintenant le navire-hôpital leur porte, presque régulièrement, les nouvelles du pays, au moins tous les mois ; et il prend leurs lettres, à eux, et les porte à Saint-Pierre-Miquelon d'où le paquebot les emporte en France. C'est par milliers que le navire-hôpital porte ainsi les lettres de Saint-Pierre-Miquelon sur les bancs, et des bancs à Saint-Pierre pour la France (1).

En Islande, le service postal fait par nous n'a pas la même importance, car les goëlettes font plusieurs relâches dans les fiords et, généralement, s'arrangent de manière à y trouver leur courrier. Cependant j'ai déjà remis des lettres — de véritables paquets, parfois — à 115 navires.

Plusieurs de nos capitaines *islandais*, d'ailleurs, restent au large durant deux ou trois mois d'affilée ; quelques autres, s'ils sont obligés « d'aller en haie », se rendent dans le fiord le plus proche. Et leurs lettres les attendront dans un autre fiord... jusqu'à l'année suivante. Et alors, nos *Islandais*, comme les *Terre-neuvas*, soupirent après des nouvelles de *chez eux*, après des lettres.

— Si j'ai vu pleurer des matelots pour lesquels « il n'y avait rien », j'en ai vu d'autres verser des larmes d'attendrissement en lisant *leur* lettre. On s'imagine aisément ce que sont les lettres pour ces pauvres parias. *Sa* lettre dit au marin que la fiancée, la femme, les enfants ou les « vieux » pensent à lui toujours, là-bas. En la lisant, il croit entrevoir « la maison » perchée sur la falaise, comme une vigie surveillant l'horizon et guettant le retour. Et il oublie la mer d'Islande et « la vie de chien » qu'on y mène ; il oublie la morue, unique objet de tous les entretiens comme de toutes les préoccupations ; il oublie le ba-

1 Pendant la campagne de 1899, il a distribué 6805 lettres dans la grande ville flottante où les rues et les numéros sont totalement inconnus ; et, grâce à lui, 3026 lettres ont été expédiées en France.

teau, les camarades... Oh ! que de choses elle lui dit, *sa* lettre, que de choses elle lui rappelle ! Aussi elle sera lue, relue, et, à la dérobée, mouillée de vraies larmes. — Elle n'est guère sentimentale pourtant, ni longue non plus. « La main qui, pour l'écrire, s'est mise à la plume » est presque toujours inhabile à traduire et exprimer les sentiments du cœur. La *lettre* ne se compose, le plus souvent, que de quelques phrases brèves et naïves, ne contient que deux ou trois nouvelles banales et drôles contées de façon plus drôle encore. Mais ces silencieux, ces simples n'ont pas besoin, pour se comprendre, de longues phrases. Parfois cependant on a voulu « en avoir pour son argent » et remplir, pour les envoyer si loin, les quatre pages. Alors, c'est le reste ! Grâce à Dieu, il m'est arrivé rarement d'avoir à déchiffrer et... traduire, pour les destinataires, ces hiéroglyphes-là. C'est que je ne suis pas ancien élève de l'Ecole des Chartes !

Après le bonheur de lire les lettres, il y a celui de lire les *journaux*, — les journaux du *pays*, car les « Œuvres de mer » ont eu la délicate attention de prendre plusieurs abonnements aux journaux des localités qui fournissent le plus de pêcheurs, v. g. Saint-Malo, Saint-Brieuc, Fécamp, Dunkerque On s'applique à leur lecture comme à une affaire grave ; on est si impatient d'apprendre ce qui s'est passé en France depuis un mois, deux mois, et souvent plus, qu'on est sans nouvelles ! Car on l'aime de filial amour, cette France ; du milieu des flots méchants et sombres, elle transparaît, dans les lointains, auréolée de douceur et de gloire. Il semble qu'on ne pourra plus y souffrir, dans ce « vestibule béni du ciel. » Et pour combien, cependant, le retour tant désiré sera d'une décevance cruelle, au point qu'ils regretteront peut-être de n'avoir pas « bu à la grande tasse .. »

6 juillet, mercredi. — Un navire est arrivé à 5 h., amenant un malade que le docteur a cru devoir prendre sans retard dans notre infirmerie. C'est la *Sainte-Marie*, de Dunkerque, petit dundée monté par dix hommes d'équipage, ou plutôt neuf, car l'un d'eux est mort durant la traversée de Dunkerque en Islande. Le malade que nous venons de recueillir, est un jeune homme presque distingué. Nous avons été tout surpris de le rencontrer dans ce milieu qui

ne semble pas être le sien. Il m'a raconté que, outre sa femme, il doit soutenir à Brayes-Dunes deux vieilles tantes très infirmes ; c'est pour cela qu'il est venu « à Islande ». Il espère, d'ailleurs, devenir capitaine et gagner alors largement sa vie et celle des siens.

Décidément, la solidarité familiale et dévouée, cette belle fleur qui tend un peu partout à se faner et flétrir, s'épanouit dans l'âme des humbles et rudes travailleurs de la mer. Combien d'autres se seraient débarrassés de ces deux vieilles tantes infirmes, seul obstacle au bonheur et à l'intimité du *jeune ménage*, en les plaçant chez les admirables Petites-Sœurs des Pauvres qui recueillent toutes les épaves de la vie et savent faire briller sur les jours déclinants de leurs « bons vieux » un chaud rayon d'amour et d'espérance !

— Le vent, tout le jour, a soufflé en violente tempête, nous apportant, des sommets neigeux d'alentour, des froidures restées là en réserve, sans doute.

Un petit vapeur norwégien est attendu ici d'un moment à l'autre; il ne fera que toucher barre et repartira dès demain matin, de très bonne heure, pour l'Ecosse. J'ai donné à M. Tulinius 8 lettres qu'il remettra au capitaine de ce vapeur, et 8 fois cinq sous, afin que ce capitaine en arrivant en Ecosse, affranchisse mes lettres qui causeront une petite surprise à leurs destinataires. Elles arriveront, en effet, en dehors du courrier régulier.

7 juillet, jeudi — De 2 h. à 7 h. 30, s., seconde « cavalcade » ou promenade à cheval avec les mêmes aimables compagnons que le 27 mai. Décidément, je ne suis pas du tout mauvais cavalier ; j'ose me décerner ce témoignage de satisfaction. J'ai tenu tête, presque, à MM. Tulinius et Klemp, laissant loin derrière nous... les autres. Le capitaine fait meilleure figure sur la dunette de son navire que sur son poney. Enfin, on a la figure qu'on peut... Il est tombé de cheval deux fois ; le docteur et l'abbé Klemp, une fois ; Tulinius et moi n'avons pas voulu prendre de « billet de par terre ».

J'ai retrouvé mon doux petit cheval du 27 mai, *retapé* sérieusement par les pâturages d'été[1], et dépouillé de ses longs poils. Il

[1] Je complète ici un détail de mon *journal* du 27 mai ; il y est dit que, en hiver, les chevaux errent, çà et là, sur la côte à la recherche du goémon qui forme, avec les têtes de morues et des détritus de poissons, le fond de leur

est vigoureux maintenant. Aussi je lui ai fait *piquer des galops* sans nombre. Nous avons voulu revoir et admirer encore la fameuse cascade. C'est si bon de regarder les belles choses! Les yeux en vivent, les âmes s'en enchantent; de ce que nous regardons ainsi il passe quelque chose en nous, et pendant que nous contemplons ce qui est beau, il se fait en nous comme une pénétration et une assimilation de la beauté entrevue. - Mais je ne sais si je traduis bien ma pensée; c'est malaisé à exprimer, ces choses-là...

Le docteur a photographié cette cataracte d'une façon très réussie, ainsi qu'une autre cascade voisine. — Nous parcourons ensuite, au galop presque ininterrompu de nos montures, une grandiose vallée encadrée de montagnes aux cimes fantastiques et souvent neigeuses encore, nous traversons bravement maints torrents et rivières, nous dirigeant toujours plus loin, vers le fond du fiord. Nous nous rendons à un bœr (ferme) islandais où le docteur doit soigner les yeux malades d une jeune fille qui est venue, l'autre jour, le consulter à bord. Pas fâché de pénétrer dans cette ferme islandaise. Elle est située au milieu d'une verte prairie où l'herbe pousse très drue, et qui est tout émaillée de fleurettes gracieuses, surtout de très larges boutons d'or. Et oubliant l'étrange horizon d'alentour tout crénelé de montagnes, on arrête avec bonheur ses regards sur ce vert tapis de verdure fleurie, reposant et très doux...

La maison à laquelle on accède par un poétique petit sentier, est en bois comme presque toutes les habitations islandaises qui ne sont pas en terre. La jeune fille nous reçoit elle-même avec une grande aisance et simplicité, nous introduit dans un vrai petit salon avec carpette, canapé, fauteuils, — tableaux d'un bon goût suffisant appendus aux murs, et guitare reposant, dans un coin, sur une chaise. Vrai, on ne s'attendait guère à trouver pareil *home* au fond de Faskrudfiord. Nous ne sommes pas au bout de nos surprises. La jeune fille, la consultation une fois donnée, nous prie de l'excuser et, un instant, nous laisse seuls. Elle revient bientôt, ceinte d'un

nourriture. Cela est vrai pour les chevaux de la côte; mais ceux de l'intérieur de l'île? Ceux-ci s'en vont, en compagnie des moutons, leurs frères d'infortune, chercher sous la neige la mousse ou le lichen qui remplacent, pour eux, le fucus marin si aimé de leurs congénères côtiers.

joli tablier blanc, et nous demande la permission de nous offrir un goûter champêtre. Un *five, o'clock* à Faskrud ! Puis enlevant le tapis de la table, elle le remplace par une belle nappe damassée qu'elle recouvre d'un beau service. L'argenterie surtout (de la vraie) attire mon attention et excite ma curiosité ; c'est un peu disparate, et tant mieux, car il y a là-dedans de superbes pièces aux fines ciselures qui ne passeraient point inaperçues à la vitrine de nos meilleurs antiquaires. En de grands vases de porcelaine qui ressemblent à du Saxe, elle apporte du lait, de la crème, et en des assiettes de même style elle sert abondamment. Pour nous qui, depuis des mois, ne mangeons que des conserves, c'est absolument délicieux, cela, saupoudré de sucre. Et je me crois transporté en certaine région de Bretagne où l'on mange, en été, lait et crème tout à fait de la même manière. Mais il faut l'avouer, en toute la Bretagne et même la France on trouverait difficilement dans une simple ferme ce que nous avons trouvé ici, — depuis le charmant accueil plein de grâce et de dignité, jusqu'au petit salon confortable et au riche service. Il est vrai que nous avons eu affaire à des Islandais relativement fortunés et que tous les bœrs sont loin de ressembler à celui-ci. — M. Tulinius jouissait de notre surprise.

Malgré tout, ce n'est pas cela qui me laissera, de cette *caravane*, le meilleur et le plus durable souvenir : de nouveau j'ai joui pleinement de la grande nature vierge, de l'atmosphère transparente et lucide ; j'ai saturé mes poumons d'air pur et mes yeux de spectacles sublimes ; j'ai goûté toute la joie âpre et saine des courses folles au milieu de ces paysages arctiques si dissemblables des nôtres. J'ai compris comment on se laisse entièrement capter et griser par la vie en plein air, en pleine liberté, loin de l'existence étroite, mesquine et fausse telle que l'ont faite les conventions sociales de nos pays décadents.

Pour un peu, je regretterais l'état de nature ! Mais en voilà assez : on m'accuserait de devenir disciple de Rousseau...

8 juillet, vendredi. — Les hommes de la *Sainte-Marie* viennent passer presque tout leur temps à bord, et tiennent gentiment compagnie à leur « compère » malade. Cependant il en est deux ou trois que je n'ai pas encore vus. — Ils me disaient, ce soir, que le

temps est mauvais pour la *seconde pêche*; il n'y a pas précisément de ces « grands mauvais temps » d'Islande qui, certaines années, font de si nombreuses victimes; mais les temps *grincheux*, les « petits mauvais temps » sont continuels, et cela ajouté à la température presque toujours rude, ne laisse pas que de les contrarier, de les énerver. - Et nous donc !

9 juillet, samedi. — Le docteur nous a photographiés, chacun à part, — moi, *en tenue de visite des bateaux à la mer*, avec mon caoutchouc à capuchon et mon gros bonnet de fourrure. Je ressemble, ainsi accoutré, à un pope russe, — ou à tout ce qu'on voudra. Sûrement je ne me reconnaîtrai pas plus tard dans ce « type-là. » Mais aux yeux de Dieu, cela rappellera peut-être quelques petits sacrifices offerts de bon cœur dans la mer d'Islande, et quelques petits mérites gagnés au service de nos chers « islandais »... C'est l'essentiel.

10 juillet, dimanche. — Seulement six hommes, sur neuf, de la *Sainte-Marie* ont assisté à la messe, ce matin. J'ai dit au capitaine de ce bateau mon étonnement de n'avoir pas eu tout son équipage, à l'exception de l'homme de garde. Sa réponse m'a paru évasive et gênée. Là-dessus j'ai fait causer un de ses matelots, et voici ce que j'ai appris : il y a sur ce bateau deux fortes têtes ; ces deux « compères » sont de Dunkerque même. Ils ont formellement refusé de venir au *Saint-Paul* « parce qu'il y a un curé à bord. » Quant à la messe, c'est bon pour des gens de Brayes-Dunes, des campagnards, non pour des citadins comme eux... Et ils ont empêché le mousse d'y venir.

Hélas ! voilà encore, sans doute, des lecteurs assidus du *Torpilleur* (journal socialiste et prêtrophobe, de Dunkerque)!

Ils ne viennent pas à moi, je suis allé à eux ! Ce soir, à 5 h. 30, pendant que les 6 autres s'amusaient encore dans la grande salle, j'apercevais mes deux mécréants assis sur le bastingage de la *Sainte-Marie*. Je fais *armer* la baleinière, je semble me diriger à terre. Tout à coup, en passant auprès d'eux, je vire de bord, j'accoste leur bateau et j'y monte. Mes deux hommes, surpris, ne savent quelle contenance prendre. L'un d'eux est très convenable et répond poliment à mes avances ainsi qu'à mes reproches discrets

et amicaux de ce qu'ils ne soient pas encore venus au navire-hôpital. Quant à l'autre... Enfin, après dix minutes de causerie, la glace est à peu près rompue. En les quittant, je leur tends la main que, loin de repousser, ils serrent d'une bonne étreinte. Bien mieux, ils ont promis de me rendre ma visite, demain.

11 juillet, lundi. La poste islandaise nous a encore joué un tour de sa façon et causé une déception pénible. M. Fridgerson, allé à Eskefiord à bord du *Vesta* (un des 3 paquebots de Copenhague, Leith et Islande), devait nous en rapporter notre courrier. Rien ! Hier c'était dimanche ; le postier, pharisaïque observateur du repos dominical, a refusé de rechercher nos lettres. Elles n'étaient pas dans l'unique sac qu'il a ouvert sur les instances de Fridgerson ; tant pis pour elles ! — Et voilà comment nous n'aurons ces pauvres lettres qu'à Reykiavik, le 3 ou 4 août, par le steamer caboteur *Hölar*.

9 h. 1/2 soir. — M. Klemp est venu nous trouver de la part de Tulinius qui propose d'envoyer un express chercher notre courrier. Il sera de retour demain matin, vers 10 heures. Par le sysselman il contraindra le postier à lui donner ce qui nous est adressé. Accepté !

De ce fait, notre départ qui devait avoir lieu demain à 2 heures est encore retardé. Et nous devions nous en aller d'ici depuis mercredi ! Je trouve, moi, que nous avons mieux à faire, en Islande, que de courir après nos lettres ou de les attendre longuement. Enfin, je profiterai comme les autres de ce nouveau retard. Et puis, nous nous donnons assez de mal afin de remplir notre mission le mieux possible pour qu'on ne nous fasse pas un crime d'avoir cédé, cette fois, au désir un peu exagéré peut-être de recevoir des nouvelles fraîches du *pays*.

12 juillet, mardi. — Oui, j'ai profité, et largement, du retard d'hier : l'express de M. Tulinius a rapporté six lettres pour moi, une lettre et des journaux pour le docteur, et quatre ou cinq pour le reste de l'équipage, Hélas ! mes six lettres m'ont suscité des jalousies, paraît-il. La souffrance rend injuste ; et les pauvres gens qui attendent vainement des nouvelles — importantes pour eux — souffrent.

On a *appareillé* aussitôt après la réception du courrier, et quitté Faskrudfiord encore une fois. A peine avons-nous dépassé Skruden, que nous sommes ressaisis par la brume. Cette brume dont je garderai le douloureux souvenir, c'est comme un suaire de tristesse étendu par le ciel sur les flots tout ensoleillés naguère encore.

13 juillet, mercredi. — La brume s'étant dissipée vers minuit, on aperçoit l'*Intrépide* mettant son pavillon en berne. Le calme plat nous immobilise ; nous attendons le retour de la brise pour nous en aller vers lui. La brise ne revenant pas, nous nous décidons, vers trois heures, à franchir en baleinière les deux milles qui nous séparent de l'*Intrépide*. Tant pis si la brume revient, elle, ou bien si la mer déjà houleuse, grossit ! *A Dieu vat !*

Notre bonne volonté est récompensée : cette promenade matinale est très agréable sur les flots ensoleillés et berceurs dans leurs ondulations longues et molles. Le malade n'a rien de sérieux ; la visite du médecin lui a remonté le moral ; le physique aussi, grâce aux conseils du docteur, sera bientôt en parfait état. A 5 heures, nous sommes de retour au *Saint-Paul* ; je me jette sur mon lit où, en réserve, étaient restées deux bonnes heures de sommeil. C'est bon à prendre.

Depuis cinq ou six jours on ne fait plus tout de même de feu au carré ; cela ne veut pas dire que la chaleur nous incommode. Oh non ! Du reste, les variations de température sont extraordaires dans ces parages, et ce n'est pas seulement en mai que l'on voit, en quelques heures, le thermomètre descendre de + 10 à — 5

15 juillet, vendredi. — Nous nous sommes arrêtés pendant une heure à Vapnafiord. Le docteur et le capitaine sont allés voir le médecin local et le prier de prévenir les pêcheurs français qui feraient encore relâche dans ce fiord, de déposer leurs malades au petit hôpital de Faskrudfiord. C'est de là que nous « prendrons la grande ligne », que nous partirons pour la France, vers le 16 août, rapatriant les éclopés que nous y trouverons, — toutes formalités remplies au préalable, bien entendu.

Depuis dimanche, l'état sanitaire laisse beaucoup à désirer à bord du *Saint-Paul*. Nos trois meilleurs matelots ont dû garder le lit ; presque tous les autres se traînent plus ou moins péniblement.

D'où cela provient-il ? Sans doute de la fatigue inhérente à la rude vie que nous menons ; peut-être aussi la nostalgie y est-elle pour quelque chose. Le fait est qu'on parle souvent, trop souvent, du retour en France ; c'est signe qu'on y pense plus fréquemment encore ; on soupire après le départ de ce pays inclément et triste dans son éternelle mélancolie. Hier, cette idée me poursuivait, moi aussi, d'une façon tyrannique ; j'ai tâché d'y mettre ordre, en me plaçant au point de vue surnaturel. Et puis enfin, je ne veux pas « compter les jours » comme un potache hypnotisé par la perspective des vacances prochaines, ou comme un vulgaire troupier « qui est de la classe ». Je suis prêtre, et à ce titre, je dois être tout entier à Dieu, en esprit de devoir et de sacrifice, sous le cercle polaire comme ailleurs.

16 juillet, samedi. — Rencontré aujourd'hui 12 navires ; aucun n'avait besoin de nos services. Tant mieux ! d'ailleurs ils nous auraient appelés en vain : la mer a été, tout le jour, tellement démontée, qu'il eût été impossible de mettre une embarcation à l'eau. C'est, une fois de plus, la chevauchée furieuse des flots indomptés. La tempête a dispersé les navires ; ils ont dû, pour la plupart, se mettre à l'abri près de terre, dans la baie de Finnafiord. — On gèle ! Il a fallu rallumer le feu au carré. Ce 16 juillet ressemble énormément à un 16 décembre français... (+ 2° max.)

18 juillet, lundi. — Ce matin, nous étions à 40 milles au large, à l'extrémité nord-est du banc de Langanœs où, régulièrement, nous aurions dû rencontrer bon nombre de navires.

Pas une seule voile sur l'immensité vide du désert mouvant ! Revenus sur nos pas, nous comptons bien en rencontrer à l'est-sud-est de l'île. En effet, nous apercevons bientôt *Marivonic*, *Pervenche*, *Pierrette*, *Rose* et trois autres dont nous n'avons pu déchiffrer les noms.

Appelés par *Marivonic*. — Le brave capitaine Caous voulait montrer à notre docteur un malade ; le docteur l'a trouvé lui-même très souffrant : fluxion dentaire, violentes névralgies et migraines, fièvre, fatigue générale. Ce capitaine a grand'peur de ne pouvoir continuer sa pêche jusqu'au bout ; rarement, d'ailleurs, elle lui a paru aussi rude et difficile que cette année. Il a 58000 morues ; or l'an dernier, à pareil jour, il partait pour la France avec 74000.

Nous faisons bonne route, vent arrière ; mais le navire n'étant pas appuyé par ses voiles, nous jouissons des agréments d'un très fort roulis.

19 juillet, mardi. – Malades soignés au large, 4 ; navires rencontrés, 13 ; — avec plusieurs nous avons, en passant tout près, échangé quelques paroles amicales. Tous bretons.

20 juillet, mercredi. — Aujourd'hui, ç'a été le tour des Dunkerquois : 1 consultation donnée, — 10 navires reconnus, — 20 autres aperçus et qui n'auraient pas manqué de nous appeler en cas de besoin. *All right!*

22 juillet, vendredi. — A 3 heures du matin, nous rencontrons le dundée *N.-D. du Sacré-Cœur* à qui nous portons un paquet de lettres et des journaux accueillis avec une joie d'autant plus grande, que ce sont les premières nouvelles de France depuis l'arrivée en Islande. L'équipage de ce bateau semble composé de sérieux travailleurs ; aussi le capitaine « n'est pas mécontent de sa pêche. »

Ces gens-là ne sont *allés en baie* que pour une très courte relâche, le 10 juin, et ont passé au large tout le reste du temps.

Rencontré aussi, un peu plus tard, la *Norma* à qui nous aurions voulu également donner ses lettres, mais impossible : la mer est devenue trop houleuse, fouettée par le vent trop violent. Cette forte brise nous fait filer, grand largue, au moins 11 nœuds. « Ça fume » autour de nous ! Nous passons à cette alluret rès rapide auprès d'une quinzaine de navires dunkerquois ; c'est à peine si on a le temps d'échanger un mot, — mais nous pouvons lire l'admiration pour le *Saint-Paul* empreinte sur tous les visages.

Nous nous rendons par le sud au milieu des pêcheurs de l'ouest. - J'ai contemplé longuement, ce soir, le royal et merveilleux Orœfajökull revêtu par le soleil à son déclin d'une clarté d'apothéose, et les magiques resplendissements de ses « mers de glace ».

(*A suivre*). P. GIQUELLO.

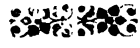

LE CORSAIRE

POÈME DRAMATIQUE EN CINQ ACTES

TIRÉ DE BYRON

PAR EVARISTE BOULAY-PATY ET HIPPOLYTE LUCAS

(SUITE[1])

ACTE TROISIÈME

SCÈNE I.

Le théâtre représente une chambre dans une tour.

SEYD, UN AGA.

SEYD, *il s'arrache la barbe et marche à pas précipités.*

N'avoir pas deviné cet infâme derviche !...
Tu n'es plus des pachas le pacha le plus riche ;
Pleure, pleure, Seyd, tes navires brûlés,
Ton arsenal en feu, tous tes sequins volés.
Tes trois cents diamants, ton cheval de bataille,
Et tes lambris indiens criblés par la mitraille.
Pleure ton beau lion, tes frais bosquets, tes bains,
Tes Kiosques, ton harem, tes eunuques thébains,
Tes femmes, doux trésors de Perse et d'Idumée,
Et plus qu'elles encor l'esclave bien aimée ;
Pleure tes bons marins, tes vieux soldats perdus,
Dont les damas brisés et les turbans fendus
Jonchent de tous côtés les marbres de tes salles,
Et dont le sang fidèle a rougi tes sandales ;
Pleure, pacha Seyd, pleure : et, pour tes malheurs,
Jamais tes yeux noyés n'auront assez de pleurs !
(*Il regarde à une fenêtre.*)

[1] Voir la livraison de septembre 1900.

Tiens, tiens, entends les cris, vois la flamme s'étendre.
Ma ville est au pillage et mon palais en cendre.
Pour palais je n'ai plus que cette étroite tour,
Et maintenant elle est trop grande pour ma cour !
Mes cadis, mes agas, mes braves janissaires,
Mes marins sont tombés, tués, par des corsaires,
Et moi-même bientôt... Allah !

L'AGA

Puissant pacha,
Calmez-vous, car jamais ennemi n'approcha
De ce fort, sans payer chèrement son audace.
Il est presque imprenable ; et fermes dans la place
Tiendront vos Albanais, tant que leur mousquet long
Aura de quoi répondre au plomb avec du plomb.
D'ailleurs rien de certain : le combat dure encore...
Du secours nous viendra.

SEYD

Mahomet, je t'implore !
(Il compte en priant les grains de son rosaire.)

L'AGA, *à la fenêtre.*

La mêlée est plus chaude et le bruit va croissant
A travers la fumée on distingue un croissant :
C'est l'étendard des Turcs !

SEYD, *courant à la fenêtre.*

Mes fils, mes janissaires,
Combattez vaillamment ! mes biens sont vos salaires.

SCÈNE II

SEYD, L'AGA, UN MUSULMAN.

LE MUSULMAN, *accourant.*

Victoire !

(Il se courbe devant Seyd).

SEYD

Est-il possible ?

LE MUSULMAN

Oui, oui, victoire !

SEYD

Allah !

LE MUSULMAN

Et victoire complète !... Ils sont écrasés !...

SEYD

Ah !

Chiens de chrétiens !

LE MUSULMAN

Troublés, nous reculions dans l'ombre ;
Le feu nous a soudain fait voir leur petit nombre,
Nous sommes revenus à la charge, et bientôt
Nos pieds les ont foulés ; mais le combat fut chaud.
Ils voulaient nous forcer et s'ouvrir un passage ;
Leur désespoir faisait un effrayant carnage
Dans nos rangs éclaircis, quand de nouveaux renforts
Les ont pris par derrière ; enveloppés alors,
Ils sont morts presque tous.

SEYD

Et le chef des Corsaires ?

LE MUSULMAN

Il est mort aussi.

SEYD

Mort sur le corps de nos frères !
Mort, mort en combattant ! Ah ! il est bien heureux !
Tu m'ôtes le plaisir de nous venger tous deux,

Allah ! mort d'un seul coup ! mort comme meurt le brave !
J'aurais voulu l'avoir quelques instants esclave,
J'avais rêvé déjà des supplices pour lui.
Mais es-tu bien certain au moins qu'il soit mort ?

LE MUSULMAN

Oui.
Il s'est battu longtemps, longtemps son cimeterre
A ceux qui l'attaquaient a fait mordre la terre ;
Mais à la fin, après de terribles efforts,
Je l'ai vu de son haut tomber parmi les morts :
Son corps a mesuré le sable de la baie.

SEYD

Peut-être il vit encor. . Qu'on sonde chaque plaie,
Qu'on les panse !... Va, cours, cherche mes chirurgiens ;
Cours vite, tu réponds de ses jours sur les tiens.
(*Le musulman sort.*)
Mahomet, rends pour moi Conrade à l'existence ;
Redonne une heure encor sa vie à ma vengeance.
C'est lui !... oui, le voici tout sanglant !... Mahomet !...
(Conrade entre environné de soldats ; ses cheveux sont épars, ses vêtements déchirés ; il est sanglant et sans armes ; il s'appuie sur les gardes comme un homme épuisé, et se traine plutôt qu'il ne marche).

SCÈNE III

SEYD, L'AGA, CONRADE, MUSULMANS.

CONRADE

Pacha, dans ce moment, je n'ai que le regret
De n'avoir pu toucher ta lame avec ma lame :
Sa pointe aurait ouvert un passage à ton âme
Pour l'enfer, s'il en est.
(*Deux chirurgiens arrivent avec les choses nécessaires à leur art ; ils sont accompagnés par le musulman de la scène précédente*).

SCÈNE IV

SEYD, L'AGA, CONRADE, MUSULMANS
DEUX CHIRURGIENS.

LES DEUX CHIRURGIENS, *se courbant.*

Puissant pacha !

SEYD

C'est vous !
Vite, arrêtez son sang... interrogez son pouls.
Il se débat, des fers !

(On enchaîne Conrade ; il tombe étendu à terre tenu par quelques soldats. Les chirurgiens l'examinent à genoux et le pansent ; les musulmans l'environnent. Seyd reste seul sur le devant.)

Sondez bien ses blessures.
Combien d'heures peut-il supporter les tortures ?

1er CHIRURGIEN

Pacha, chaque blessure a peu de profondeur.

2e CHIRURGIEN

Le sang qu'il a perdu cause seul sa pâleur.

SEYD

En garde-t-il assez pour étancher ma haine ?..

(Avec impatience).

Dites ?..

UN DES CHIRURGIENS

Son pouls est bon et sa vie est certaine.

SEYD, *souriant.*

Bien.

(Conrade enchaîné se relève ; les Musulmans s'écartent.)

CONRADE

Courage, pacha ! Puisque ma faible main
N'a pas pu retourner mon fer contre mon sein,
Puisque je suis tombé vivant en ta puissance,
Je sais ce que me doit réserver ta vengeance.

SEYD, *souriant.*

Tu crois ?

CONRADE, *avec amertume.*

Oh ! oui, je sais que Seyd est clément.

SEYD, *avec ironie.*

Il va te le prouver. Quel genre de tourment
Choisis-tu pour ta mort ? Je t'en laisse le maître.
(avec mépris.)
Tu prendras le plus doux ?
(Conrade le regarde avec dédain.)
Au fait, cela doit être.
Un prince, m'a-t-on dit, sur un gril étendu,
Se croyait sur un lit de roses... Qu'en dis-tu ?
Ce supplice te plaît ?
(Conrade fait un mouvement.)
Non, tu frémis... Ecoute :
Celui d'une eau glacée, et tombant goutte à goutte
De vingt pieds de hauteur sur ton estomac nu,
Te conviendrait peut-être un peu mieux... Qu'en dis-tu ?
(Conrade détourne la tête.)
Pas encor ! Lequel donc ? Le pal ? Le pal te tente...
Tu connais ce supplice, où la poitrine ardente
Sent une horrible soif. Dans tes jours de brigand
Souvent tu contemplas d'un sourire arrogant
Celui qui sur le pieu voit autour de sa tête
Les vautours affamés se promettre une fête
De sa chair chaude encor... Souvent tu l'entendis,
Sur lui-même tournant ses bras déjà roidis,

Crier : De l'eau ! de l'eau ! mais la haine refuse,
Car, s'il boit, à l'instant il meurt... Ou je m'abuse,
Ou ce supplice-là te sourit... Qu'en dis-tu ?

CONRADE, *avec mépris.*

Merci.

SEYD

La fermeté, dit on, est ta vertu,
Le courage consiste à souffrir sans se plaindre.
On dit qu'à ton courage aucun ne peut atteindre :
Je te donne un moyen, tu dois m'en savoir gré,
De le faire briller à son plus haut degré.
(*Aux soldats.*)
Qu'on ajoute à sa chaîne encore une autre chaîne ;
Que ses deux bras soient joints bien serrés. Qu'on l'emmène.
Qu'on le jette en prison au fond de cette tour,
Et qu'il soit empalé dès le lever du jour !...
Allez, soldats...
(Conrade sort au milieu des soldats.)

SCÈNE V

SEYD, L'AGA.

SEYD

Jamais je n'eus plus grande joie.

L'AGA

Mon gracieux pacha, Mahomet vous envoie
Du milieu des mourants votre ennemi mortel.
Vous êtes, doux Seigneur, le favori du Ciel.

SEYD

Oui, c'est un don du Ciel, et j'ose à peine y croire.
Quel homme ce corsaire !.. il mérite sa gloire.
Enfin, là, tout à l'heure, il était dans les fers,
Faible, appauvri de sang : eh bien ! ses regards fiers

M'ont fait frémir ; j'ai cru voir les éclairs d'un glaive
Luire devant mes yeux... Lui pris... sa mort m'élève.
Au sérail du Sultan sa tête ira... Mais, viens,
J'ai besoin de repos... ah ! les chiens de chrétiens !
Mon palais tout entier a péri dans les flammes.
Que, pendant mon sommeil, on me cherche mes femmes,
Ma Gulnare surtout, la perle des amours.

L'AGA

On m'a dit que Conrade a préservé ses jours

SEYD

S'il est vrai, je consens qu'un peu plus vite il meure,
Et je veux abréger son supplice d'une heure.
(Il va pour sortir avec l'Aga, un soldat entre.)

SCÈNE VI

LES PRÉCÉDENTS, UN SOLDAT.

LE SOLDAT, *après s'être courbé.*

Un jeune marin grec, qu'ont épargné nos bras,
Demande à partager les fers et le trépas
De son chef.

SEYD

Dévoûment digne de récompense !
Qu'il périsse avec lui, j'y souscris.

L'AGA, *se courbant.*

O clémence !
(Ils sortent.)

SCÈNE VII

Un Cachot

CONRADE, *enchaîné.*

Dès le lever du jour mourir ! mourir... Eh bien !
L'existence pour moi fut-elle donc un bien ?

La mort, je l'ai trouvée au milieu du carnage
Cent fois devant mes pas, me barrant le passage,
Et les coups de canon sonnaient comme son glas...
Elle ne m'a jamais fait reculer d'un pas ;
Ses yeux ne m'ont point fait baisser les yeux... La crainte
Ne pourrait à ce cœur arracher une plainte.
La mort, la mort n'a rien dont je puisse avoir peur.
Lorsque ma vie était encore dans sa fleur,
Lorsque le froid dégoût des voluptés humaines,
Les vices, les mépris, les misères, les peines,
L'ennui de tout enfin, ne m'avaient pas flétri,
Que de rêves, d'espoir mon cœur était nourri,
Que j'étais jeune et fort, que, sans penser au crime,
Mes yeux dans mon sentier ne voyaient point d'abîme,
Alors même j'étais trop ferme pour faillir
Devant un trépas sûr... Me verra-t-on faiblir
Maintenant ?.. Oh ! non, non... C'est ce honteux supplice !..
Comme un vil criminel faut-il que je finisse ?
Mon cadavre gira sans tombe, et les corbeaux
Enfonceront leur bec dans ma chair en lambeaux.
Qu'importe ! Une fois mort, tout est fini, j'espère ;
On ne revient pas voir ce qui se fait sur terre.
Comme la flamme meurt quand l'aliment tarit,
Quand l'homme a fait son temps, avec lui tout périt.
L'âme, qu'on mêle au corps, est comme le mirage
Qui, sur le sable ardent du grand désert sauvage
De magiques aspects éblouissant les yeux,
Semble, au vague horizon, joindre la terre aux cieux ;
On approche, et toujours loin par delà la nue
Le ciel reste, et le sol n'est qu'aridité nue...
La vie est un problème insoluble, et la mort
Ne nous révèle rien des mystères du sort...
Qu'importe que mon corps ne soit plus qu'une plaie,
Qu'il soit couvert de boue et traîné sur la claie,
Livré, sans sépulture, aux affronts de chacun !
Le néant et la vie ont-ils rien de commun ?

Mais le pal ! Ah ! le pal !.. A travers ses entrailles
Sentir le pieu de fer, aux mordantes écailles...
Cela fait bien souffrir... Conrade, de l'effroi !
Est-ce toi qui frémis ?... Eh bien, voilà de quoi !
Les souffrances du corps ne sont rien près de celles
Qui font saigner le cœur, blessures éternelles !
Deux heures de torture... Eh ! qu'est cela, dis-moi,
Pour qui souffrit toujours ? Deux heures devant toi !
Derrière une existence, océan de tempêtes,
Proie amère où plongeait avec ses mille têtes
L'hydre de la douleur... Je veux rire à la mort...
Mais qui m'oppresse donc ?.. Si c'était le remord...
Avec ses yeux sanglants, je vois, je vois la tête
De ce chef... oui, sur moi son long regard s'arrête ;
Sa langue entre ses dents semble encor se mouvoir
Et cherche à m'accuser... Qu'elle est terrible à voir !
Grâce, tête livide !.. As-tu brisé ta pierre
Pour venir assister à mon heure dernière,
Pour grincer à ma vue autour du pieu fatal,
Pour joindre à mes tourments ton sourire infernal ?
Mais, non, je n'ai rien vu. Dans son tombeau, couchée
Sur son chevet poudreux, elle dort desséchée,
Et sa langue et ses yeux, que je croyais rouverts,
Ont fait depuis l'ongtemps, la pâture des vers.
Non, non, rien n'était là... ma vue est éblouie,
Troublée .. Ah ! si le sort m'avait laissé la vie,
Jamais, jamais mon bras, par la vengeance armé
N'aurait versé le sang d'un homme désarmé ?

(*Silence*)

Médora, mon amie ! ô femme si fidèle !
Que vas-tu devenir à la triste nouvelle ?
Que ne suis-je resté ? tu m'en supplias bien ..
Mon regard expirant eût rencontré le tien.
Le sang que j'ai perdu me rend faible et m'énerve,
Et sous ces pansements le peu que j'en conserve

Est lourd et s'engourdit. J'ai besoin de sommeil ;
Tâchons d'être plus fort au moment du réveil.
Endormons-nous.

(Il s'étend à terre, se retourne plusieurs fois, et finit par s'endormir. — En dormant) :

Courage et victoire au Corsaire !
Eh quoi ! ma Médora, c'est toi ! que viens-tu faire ?
Ecarte un peu ton voile... Ah ! Dieu ! quelle pâleur !
Ton regard est bien triste... O viens ! viens sur mon cœur !

(Son sommeil devient très doux. Le soldat de l'avant-dernière scène pousse Médora dans la prison : elle a le costume d'un jeune marin.

SCÈNE VIII

MÉDORA ; CONRADE *endormi.*

MÉDORA

Conrade !... il est muet.

(Elle s'approche et le regarde)

Quelle large blessure !
Ciel ! viens-je trop tard ?

(Elle se penche sur sa bouche.)

Non, son souffle me rassure.
Il dort... S'il me savait là si près, s'il savait
Que, cédant aux terreurs que mon âme éprouvait,
J'osai suivre Christian, sous ce vêtement d'homme,
Et, moi timide, ici venir le trouver... Comme
Le moment du danger met de la force au cœur !
Je lui vais apparaître au sein de la douleur,
Pour mourir avec lui, partager sa souffrance,
Et mettre de l'amour où n'est plus d'espérance.
Me laisser en arrière, expirer loin de moi
Aurait rempli son cœur d'un invincible effroi ;
Il me trouvera là, tendre et prête à le suivre :
Il ne pensera pas que je puis lui survivre !
Eux, qu'ils viennent ! Je suis contente maintenant ;
Ils me rencontreront la première en venant.

Blessure de son sein, que je vous remercie !
Vous avez épuisé la force de sa vie,
Nous faillirons ensemble, et peut-être ses yeux
Avec les miens alors se lèveront aux cieux.
Il priera comme moi... je sauverai son âme !
Mon Dieu !.. Mon Dieu !.. quel bruit ?

(Elle recule au fond.)

(Gulnare entre : elle est revêtue de blanc.)

SCÈNE IX

CONRADE, *endormi* ; MEDORA, GULNARE

MÉDORA, *à part*

Je connais cette femme,
C'est celle que Conrade à la flamme, arracha
Qu'on soignait devant moi, l'amante du pacha !
Quel espoir !... elle peut !

(Elle s'élance vers elle.)

Il vous sauva ; par grâce
Sauvez-le vous aussi : qu'il vive et qu'à sa place
Je meure, moi ! Pitié ! faites qu'au lieu du sien,
Le poignard de Seyd veuille mon cœur.

GULNARE

C'est bien,
Brave jeune homme !

MÉDORA

Eh non ! je suis..

(Elle ôte son bonnet de pirate ; ses cheveux se déroulent.)

GULNARE

Vous êtes femme !
Vous l'aimez donc beaucoup !

MÉDORA

Oh ! de toute mon âme !

GULNARE

Eh bien ! tremblez ! Je l'aime aussi, moi.

MÉDORA

Ciel !

GULNARE

Et lui !

Il vous aime ?

MÉDORA, *à part*

Il le faut

(Haut)

Non.

GULNARE

Dites.

(Gulnare l'interroge des yeux)

MÉDORA, *à part*

Je ne pui...

(Haut)

J'oubliai tout pour lui, mon pays, ma famille,
Mais il ne m'aime pas !...

GULNARE, *avec une compassion où perce la joie*

Vrai ! pauvre jeune fille !

MÉDORA

Indifférents pour moi, ses yeux avaient toujours
Sur mes lèvres glacé l'aveu de mes amours ;
Il ne devinait point la triste prisonnière,
Dont sa seule pensée était la vie entière.
Je pris ce vêtement pour le suivre aux combats,
Pour mourir avec lui... mais il ne m'aime pas !
Vous pouvez le sauver. Sauvez-le !

GULNARE

Jeune amante,
Voyez donc dans mes yeux mon âme étincelante.
Si j'écarte de lui les bourreaux d'une main,
Je voudrais l'attirer de l'autre sur mon sein.

MÉDORA

Qu'importe ? oubliez-moi. Sauvez-le, je vous prie !..
Je vous prie !

(Elle joint les mains)

GULNARE

Ecoutez, c'est moi qui vous supplie.
Il n'a point soupçonné jusques à ce moment
Votre secret amour ni votre dévoûment,
Si votre voix allait les lui faire connaître,
Son cœur reconnaissant vous aimerait peut-être ;
Il faut y renoncer, il faut me le céder.

MÉDORA

O Dieu !

GULNARE

La mort ou moi devons le posséder
Aujourd'hui : choisissez. C'est le prix pour qu'il vive.
Vous ne répondez pas ?
(Elle fait quelques pas en s'éloignant).

MÉDORA

Il faut que j'y souscrive.
Sauvez-le, par pitié ; moi je puis tout souffrir,
Oui, tout, pour l'empêcher cette nuit, de mourir.
Je l'abandonnerais, je partirais, j'en jure...

GULNARE

C'est vous qui l'avez dit : ne soyez pas parjure.
Il faut que vous partiez.

MÉDORA

Mais cela se peut-il ?
Comment ?

GULNARE

Sous nos habits, vous irez sans péril...
Le lieu de son berceau, le toit de sa famille,
Ont un charme où le cœur se reprend, jeune fille,

De l'or à deux marins, leur nef part... et vos yeux,
Croyez-moi, souriront au bord de vos aïeux.

MÉDORA

Je souffre, je fléchis, tout se voile à ma vue...
Je ne pourrais aller...

GULNARE

Votre retard le tue.
Songez-y bien... voyez

MÉDORA

Je tombe à vos genoux !...

GULNARE

Pourquoi ?.. Vous êtes libre. Allons le voulez-vous ?
(Gulnare s'éloigne en la regardant)

MÉDORA *s'élançant après elle.*

Je le veux !

GULNARE

Attendez, je reviens tout à l'heure.
(Elle sort.)

SCÈNE X

MÉDORA, *seule*

Partir... l'abandonner.. Eh ! veux-je donc qu'il meure ?
Anéanti, brisé, comme un roseau, mon cœur
Ne peut plus soutenir le poids de sa douleur.
Que je souffre, mon Dieu !.. Je ne dois pas me plaindre,
Je sauverai Conrade... il m'aime, qu'ai-je à craindre ?

SCÈNE XI

MÉDORA, GULNARE, *avec une tunique et une écharpe*

GULNARE

Allons, vite, mettez, mettez ce vêtement.

MÉDORA, *regardant Conrade*,

Il faut donc le quitter !

GULNARE

Vous n'avez qu'un moment ;
Hâtez-vous, car la mort est là qui fait le compte
Des instants qui s'en vont.

MÉDORA

Oui, oui, je serai prompte...
Me voilà prête...
(Se tournant vers Conrade)
Adieu !

GULNARE

Venez, suivez mes pas.
(Elles sortent. Gulnare rentre un instant après.

SCÈNE XII

CONRADE *endormi*, GULNARE.

GULNARE

Ah ! elle a pu partir !.. C'est qu'il ne l'aime pas.
(Regardant Conrade.)
Après le sang, le deuil de cette nuit terrible,
Comment peut-il avoir un sommeil si paisible ?
Blessé, vaincu, promis pour l'aurore au trépas,
Le pal déjà se dresse, et lui n'y pense pas.
Quel cœur cet homme a-t-il ? Il est dans ce corsaire
Quelque chose de grand et d'extraordinaire
Qui fait qu'en l'approchant je me sens tressaillir.
Silence... de son sein sort un profond soupir,
Il fait un mouvement... le voilà qui s'éveille...
(Conrade se soulève avec surprise, le bruit de ses fers lui rappelle où il est.)

CONRADE

Que vois-je ?.. Etre charmant, ravissante merveille,
Parle... Si tu n'es pas une divinité,
Mon geôlier est doué d'une étrange beauté.

GULNARE

Interroge mes traits, tu vas me reconnaitre.
Pirate, une action, trop rarement peut-être
Répétée en ta vie, a pénétré mon cœur
D'une reconnaissance égale à ton malheur.
Oui, regarde-moi bien ; souviens-toi d'une femme
Que ton bras, cette nuit, enleva de la flamme...
Sous ces piliers obscurs je suis venue à toi
D'un pas mystérieux, je ne sais trop pourquoi,
Non ; mais ce n'était pas dans un dessein funeste
Je ne voudrais pas voir ta mort.

CONRADE

Femme céleste,
Tes yeux sont donc les seuls qui ne se plairont pas
A me voir supporter un douloureux trépas !
La fortune a trahi les efforts du corsaire.
Elle a favorisé son cruel adversaire,
La victoire est à lui : qu'il use de son droit
En torturant mon corps ; Seyd, quoi qu'il en soit,
Agit avec égard, et je le remercie
De songer à mon âme et de t'avoir choisie,
Jeune belle aux yeux noirs, pour mon doux confesseur.

GULNARE

Ne souris pas ainsi, ton sourire fait peur.
Corsaire, écoute-moi... Ta mort est arrêtée.
Mais je puis de Seyd fléchir l'âme irritée :
Je veux le supplier, et tout risquer pour toi.

CONRADE

Belle houri, qui prends tant d'intérêt à moi,
Penses-tu que Seyd fasse grâce au pirate ?
Tu fléchirais plutôt un tigre de l'Euphrate.
Abandonne, crois-moi, ce projet périlleux.
Mes braves ont péri, je dois périr comme eux ;
Je ne pâlirai point en face du supplice.
Va, tu ne me rendrais qu'un bien faible service
En conservant mes jours : je suis fait à souffrir
Je ne suis point un lâche, et je saurai mourir;
Pourtant il est quelqu'un, quelqu'un que je regrette,
Et dont le souvenir au désespoir me jette,
Il m'arrache des pleurs brillants comme du feu...
Mon sabre, mon vaisseau, mon amie et mon Dieu,
C'étaient là les seuls biens que possédait ma vie.
Mon Dieu, je l'ai nié dans mon âme flétrie ;
Mon sabre, il s'est rompu sous ma main ; mon vaisseau,
Il est captif au port ou bien coulé sous l'eau.
Mais mon amante vit... elle est jeune, elle est belle !
Je crois que je prierais encor le ciel pour elle.

GULNARE, *à part.*

Si c'était elle, Dieu !

(Haut).

T'avait-elle suivi ?

CONRADE

Suivi, dis-tu ? Quand ? Où ?

GULNARE

Dans le combat, ici.

CONRADE

Non.

GULNARE, *à part.*

Non.

CONRADE

Ma bien aimée est tremblante et timide,
Ce n'est point la lionne au regard intrépide ;
C'est le faon du vallon, c'est la biche des bois.
Elle rougit souvent même au son de ma voix.
Quand je pars, dans sa tour elle reste isolée,
Loin de tous, m'attendant, plaintive et désolée.
D'un monde que je hais, volontaire banni,
Quand je change de lieu mon exil infini,
Faible, douce et craintive autant que je puis dire,
Je l'emporte avec moi, comme un sombre navire,
Fendant silencieux l'océan étendu,
Emporte avec amour, à son bord suspendu,
Son canot, qui, suivant sa fortune incertaine,
Ne lui demande pas où le vent les entraîne....
O douleur ! la mort va briser ce cœur aimant,
Sécher ces yeux, flétrir ce visage charmant,
Qu avant de t'avoir vue, ô belle enfant des hommes,
J'avais cru sans pareils sur la terre où nous sommes !

GULNARE

Tu l'aimes bien, pirate, oh ! oui, tu l'aimes bien.
Hélas ! que votre sort est doux auprès du mien !
Combien je porte envie à ceux qui, pour leur rendre
Leurs secrètes ardeurs, rencontrent un cœur tendre ;
Qui, plus heureux que moi, n'éprouvent pas toujours
Ce vide où tout nous manque, et ce besoin d'amours !...

CONRADE

Je croyais que Seyd. .

GULNARE

Moi l'aimer, ce barbare !
Moi l'aimer ! non jamais. Lorsque je le compare

A cet être brûlant que mon cœur a rêvé,
Et qu'en mes songes vains j'ai souvent retrouvé,
Le puis-je ? C'est mon maître, et je suis son esclave :
L'amour est rarement où l'attache une entrave.
Quand Seyd prend ma main, mon cœur indifférent,
Ne bat pas plus rapide, et, quand il me la rend,
Cette main tombe alors comme froide et flétrie.
Le souffle de sa bouche à mes lèvres unie
Me glace, et dans mon sein fait passer un frisson...
Je ne puis exister plus longtemps ainsi... non !
Et demain, par l'aveu du dégoût qu'il me cause,
Je veux que de mon sang sa couche enfin s'arrose,
Je me délivrerai de la vie et de lui ;
C'est tout ce que je veux. Mais encore aujourd'hui
Je me vaincrai ; j'irai lui feindre des tendresses,
Je lui prodiguerai les plus douces caresses ;
Mais c'est pour te payer les jours que je te doi,
C'est pour toi seul. Adieu... Je serai près de toi,
Sois-en certain, avant que le soleil se lève.

SCÈNE XIII

CONRADE, *seul.*

Un esprit m'aurait-il apparu dans un rêve?
Viens-je de m'éveiller ? Ciel ! des pleurs sur ma main !
Des pleurs ! il est donc vrai, c'était un être humain,
Une belle mortelle. O larmes d'une femme,
Quel charme avez-vous donc pour émouvoir notre âme !

(On entend le bruit du tonnerre et celui du vent et des vagues)

Mais quel bruit !... sur ces murs la foudre retentit ;
J'entends le vent qui siffle et la mer qui mugit.
Je ne me trompe point, c'est le bruit de la lame ;
Cette tour est au bord de la mer... O mon âme,
Quel souvenir !... La mer... la mer ! Combien de fois
Sur mon navire agile et docile à ma voix

Comme un coursier superbe et tout blanchi d'écume,
J'ai parcouru la mer, au matin dans la brume,
Ou quand la nuit rendait bien noirs les vastes flots,
Ou quand le vent d'hiver faisait gonfler leur dos.
C'était mon élément, je l'aimais d'amour tendre.
Au pied de cette tour j'ai plaisir à l'entendre ?
O mer, tu me charmais, je n'étais qu'un enfant ;
Sur tes flots indomptés je jouais triomphant.
Que je t'aimai bientôt grondante et nuageuse,
Vaste comme mon âme, et comme elle orageuse !
Me fais-tu tes adieux, O mer ? Adieu ! tu perds
Un de tes bien aimés, de tes fils les plus chers.
Adieu !

(Il tonne).

Tonne, O ciel tonne, et lance-moi ta foudre !
Oui, tonne, ciel vengeur, réduis Conrade en poudre !
Coupable envers la terre et coupable envers toi,
Sache faire justice, ô ciel écrase-moi !
Tu n'as point oublié mes froides railleries,
Mon crime, mon orgueil, et mes doutes impies.
Fais voler en éclats le front du criminel,
C'est la seule faveur dont je te prie, ô ciel !

(Avec ironie.)

Le ciel !...

(La foudre redouble).

Si je pouvais attirer le tonnerre !
Le fer l'attire à lui... j'en porte assez, j'espère !
En secouant ma chaîne... Ah ! il embraserait
Cette tour, et Seyd avec moi périrait !

(Il s'élance à la fenêtre et se cramponne aux barreaux, en secouant violemment ses fers. Le tonnerre diminue. Conrade revient sur le devant de la scène).

Le tonnerre s'éloigne et dédaigne Conrade.

SCÈNE XIV

CONRADE, GULNARE

GULNARE, *pâle et troublée.*
(*Elle montre d'une main la porte entr'ouverte et tient de l'autre un poignard ?*)

Le pacha dort au fond de cette sombre arcade ;
Pirate, à son réveil, il te faudra mourir.
Mes prières, mes pleurs, rien n'a pu l'attendrir.
Une ressource encore, une seule te reste.
Vois-tu bien ce poignard ?

CONRADE

Merci ; je te l'atteste,
Ce poignard-là m'est cher comme la liberté ;
Je n'aurai, grâce à toi, fait que ma volonté.
Donne, ils ne viendront pas rire de mes tortures.

GULNARE

(*Elle fait signe de la tête que ce n'est pas là son intention*).

Ecoute-moi, Conrade, et vengeons nos injures,
Ce cœur faible et craintif, de fureur transporté,
Ne se reconnaît plus ; ce cœur a rejeté
Toute pitié ; ce cœur n'est plus un cœur de femme,
Seyd l'a révolté par une offense infâme...
Le maître a bien fait voir que, pour son vil amour,
Son esclave n'était que le jouet d'un jour,
Il m'a parlé des sacs où l'on enferme celles
Qu'une seule minute il croit être infidèles ;
En fronçant le sourcil avec un rire amer,
Il m'a parlé des flots de la profonde mer.
Je m'étais avilie à chercher ses caresses :
Loin de se laisser prendre à mes feintes tendresses,
Elles n'ont fait chez lui qu'éveiller le soupçon,
Et mes pleurs n'ont semblé que de la trahison.

Sa main, en me poussant, m'a frappée au visage ;
Le noble sang que j'ai bout encor de l'outrage.
Il m'a dit, il m'a dit que je t'aimais... Eh bien !
Il a dit vrai... je t'aime ? Oui ne me réponds rien...
Je t'aime avec fureur !... Ne me dis plus qu'une autre
T'aime ; ne me dis plus quel amour est le vôtre.
Es-tu sûr que son cœur soit bien digne du tien ?
Mon cœur cherche un danger qui glacerait le sien.
Mais cessons ce discours. Seyd veut à ses fêtes
Ton cadavre demain et déjà sur nos têtes
La mort plane, et son œil comme un double éclair luit.
Cette nuit pour tous deux est la dernière nuit.
As-tu dans l'âme encor gardé quelque courage ?
Te plaît-il d'être libre, ô pirate sauvage ?
Ton amante est là-bas à pleurer ton retard...
Si non pour moi, pour elle, allons, prends ce poignard.

CONRADE

De la sorte paré, sans que je la réveille,
Pourrais-je traverser la garde qui sommeille ?
Comment te suivre ainsi ? Ce court poignard peut-il
M'être d'un grand secours au moment du péril ?

GULNARE

J'ai gagné les soldats placés à cette porte,
Avec mes diamants ; pour les autres, qu'importe ?
Fatigués de la nuit, plus loin, chez le geôlier.
Ils dorment sans songer qu'ils ont un prisonnier.
Tu parles de ta chaîne : un seul pas, on te l'ôte.
Nous trouverons pour fuir un canot sur la côte.
Mais il faut traverser la chambre du tyran.

(Montrant son poignard).

Pour le tromper, voilà le meilleur talisman,
Il dort... il ne doit plus se réveiller... Corsaire,
Prends vite ce poignard .. allons, tu sais qu'en faire ;
Tiens donc.

CONRADE

Un crime encor ! Malgré moi j'ai frémi.
Que veux-tu ? Le frapper sans défense, endormi !
Je vins pour mesurer mon sabre avec sa lame ;
Voilà mon arme, à moi, non le poignard infâme !
Donne donc à ma main un sabre ; oppose-moi
Tous les soldats du Turc ; et, marchant devant toi,
J'essairai dans leur rang de me faire un passage
Il n'est rien là du moins qui ne plaise au courage.
Mais poignarder Seyd !... Un crime encore...

GULNARE

Eh bien !
Reste dans ton cachot, Eh bien ! n'écoute rien.
Le jour naissant verra commencer ta torture...
Ils sont longs et cruels les maux que l'on endure
Sur le pal !... Il est là... j'ai vu dresser le fer...
Et moi le sac fatal et le fond de la mer !
Tu veux que nous mourions ? Soit, nous mourrons ensemble.

CONRADE

(Il prend le poignard, fait quelques pas, puis le rejette.)
Jamais, non, non, jamais, non !

GULNARE, *relevant le poignard.*

Puisque ton bras tremble,
Un bras de femme alors s'armera pour l'amour
Et la vengeance !... O Ciel ! voici déjà le jour !...
Sortons, Conrade, viens ; tout retard est funeste ;
Viens donc ?

CONRADE, *hésitant*

Gulnare !...

GULNARE

Viens, un seul moment nous reste,
Et le temps vole ! Allons, suis-moi, suis-moi !
(Elle se détourne et sort précipitamment.)

SCÈNE XV

CONRADE, *seul.*

Ses pas
Se précipitent... Dieux ! je la vois qui là-bas
Dans l'ombre disparaît... Si Gulnare, une femme
Et jeune et tendre ?.. Oh ! non, j'ai de l'effroi dans l'âme !
Avançons... Aurait-elle accompli son dessein ?
La voici !...

SCÈNE XVI

CONRADE, GULNAIRE

(*Gulnare entre d'un pas précipité, s'arrête, se détourne, s'arrête encore et reste immobile ; son œil est effaré. Elle semble sortir d'un moment de terreur ; ses cheveux épars voilent son visage. Elle tient une lampe à la main et n'a plus de poignard.*)

CONRADE

Le poignard ne luit plus dans sa main :
Au moment de frapper, il est tombé, sans doute.
Approche, viens, Gulnare, et montre-moi la route ;
Eclaire : le passage est obscur et profond.
(*Il s'approche d'elle.*)
Viens, ô cœur doux et fort !...
(*Gulnare jette ses cheveux en arrière.*)
Que vois-je sur ton front ?
Du sang !
(*Il s'approche le doigt tendu et la regarde.*)
C'est bien du sang ! Ah ! c'est épouvantable !
Tu l'as tué !.. Jamais chose plus effroyable
Ne s'est passée en moi !... Ciel ! j'ai cru me revoir
A cette heure où, muet comme le désespoir,
Pâle, effaré, l'œil fixe et la marche incertaine,
Je venais aussi moi de donner à ma haine
Du sang d'homme.

GULNARE

Un frisson me parcourt tout le corps,
Il s'arrête à mon cœur ; j'ai froid.

CONRADE, *levant les yeux au ciel.*

C'est le remords !

FIN DU TROISIÈME ACTE.

LA TERRE

O Terre, dis-le moi, féconde nouricière
Qui porte sur tes flancs l'immense fourmilière
Accrochée à tes seins ;
Pourquoi sans s'arrêter ton globe tourne et passe,
Vers quel céleste port tu voles dans l espace,
Et quels sont tes desseins ?

Plus léger qu'un duvet sous le souffle d'Eole
Globe énorme et rocheux qu'entoure une auréole
Vaporeuse d'azur :
Où des printemps fleuris les renaissantes sèves
Perce le froid linceul qu'apporte sur tes grèves
L'hiver au règne obscur !

Être ! pour nous tu l'es ; et de la vie astrale
Dont l'homme a découvert la course magistrale
Autour de ton soleil,
Tu roules sans un bruit, sans repos et sans trêve,
Aux inconnus fermés dans l'espace où le rêve
N'eut jamais de réveil !

Et puisque je me sens un atome invisible
Devant ton corps géant, immense, inaccessible
Au delà de mon sort,
Ne sommes-nous pour toi, qu'une feuillée humaine
Qu'engloutit pour toujours le sépulcre où nous mène
Ta bourrasque de mort ?

Servons-nous à tes sens, à l'âme formidable
De tes besoins secrets, de ta vie insondable
Qu'ignorent les mortels ?
Le cerveau des humains est-il comme un grand fleuve
Dont tu bois la pensée, où ton esprit s'abreuve
A nos divins autels ?

O sphère, penses-tu, n'es-tu rien que matière,
Obéissant passive à cette force altière,
Dont le rayon pourpré
Réchauffe de ses feux les éthers froids et mornes,
Et marche à l'Inconnu des Infinis sans bornes,
Vers un but ignoré ?

Tu vas, et ta compagne au disque froid et pâle,
Disperse sur ton sol à ces reflets d'opale
Les ombres de ta nuit :
Dans l'Espace tous deux vous voguez en silence,
Pendant qu'autour de toi son croissant de balance
Et sa lueur te suit !

Puis, quand l'aurore étend la riche couverture
De ton ciel pur et bleu, sur la verte ceinture
De tes grands océans,
Par-dessus tes forêts et tes horizons roses,
Tes rochers, tes moissons, tes fleurs et tes roses,
Nous admirons béants

Et tu me donnes tout ! et je crois sans démence
Que ces féconds édens de l'étendue immense,
Innombrables séjours
Qu'éclaire le soleil de ses flammes fécondes,
Jusqu'à l'or contenu dans tes gangues profondes,
Sont à moi pour toujours !

Moi ton fils, pauvre fou ! qui sous mes pieds te foule.
Vain orgueilleux sans nom perdu dans cette foule
Qui toute sort de toi,

Je te prends, je te presse et t'éventre, ô ma mère,
Pour vivre de ton sang ; moi ton fils éphémère,
Sur toi, je règne en Roi !

Mais, hélas ! triste Roi que la vieillesse accable
Et que la mort saisit, rivé toujours au cable
De son adversité,
O mère, en me donnant le cerveau qui raisonne
Et le cœur pour t'aimer, ta terre m'emprisonne
Dans ta fatalité :

Fais-tu de ce banquet où ta main nous convie
Que tu couvres de fleurs où tu répands la vie
Le seul but de tes jours ?
Non ! sous ton ciel d'azur ce ne sont qu'hécatombes,
Tu n'ouvres les berceaux que pour fermer des tombes,
Dans l'espoir des retours !

Tu me donnes la vie et tu viens la reprendre !
A peine suis-je né, qu'il me faut la défendre
Et lutter contre toi !
Puis, tu me mets au cœur, l'ardent désir du rêve
Au-delà de la mort ! Poids qu'en vain je soulève,
Hélas ! trop lourd pour moi !

Pourquoi jeter ainsi dans mon sein cette flamme
Au-dessus de la vie, et que je sens une âme,
Cet immortel flambeau
Dont la lueur divine éclaire ma pensée
Poursuivant l'idéal ? je la sens oppressée
Dans ce corps vil lambeau !

Où donc vais-je alors ! quelle route sublime
Me fais-tu parcourir pour monter à la cime
De tes sommets géants ?
Irais-je ainsi sur toi, le cœur plein d'allégresse,
Dans tes sentiers fleuris, débordant de tendresse
Pour sombrer aux néants ?

Pourquoi nous éblouir par une apothéose
Et nous faire entrevoir la flamme grandiose.
De l'Immortalité ?
Hélas ! pourquoi douter !... notre humble Être s'incline
Devant la profondeur, la Majesté Divine
Et son immensité ! !

. . . . . .
. . . . . .

Lorsque tout disparaît sous le grand voile sombre
Et que le cœur se serre au milieu de cette ombre
Où meure tout bruit ;
En haut on aperçoit à la voûte nocturne.
Des points d'or scintillants sur la poix taciturne
De la profonde nuit,

Ce sont tes sœurs. ô Terre ; et ces lueurs sereines
Du fond de leur exil, de leurs âmes lointaines
T'envoient le souvenir !
Etoiles qui marchez dans les strates profondes
Vous brillez dans l'Ether pour féconder les mondes.
Et pour les rajeunir ;

Mais un jour vous mourrez ! la dernière parcelle
Des globes étoilés, leur suprême étincelle
S'éteindra pour toujours !
Alors, vous flotterez en énormes décombres
Longs crêpes d'astres morts dans les espaces sombres,
Tombeaux des anciens jours !

Cherchant dans l'infini de ces chaos funèbres
Oubliés par le temps au sein des noirs ténèbres,
L'ombre d'une clarté !
Vous n'aurez même plus ces lueurs boréales
Pâles et vains soleils des zones glaciales
Dans votre obscurité !

Mais de votre néant, Dieu de ses mains puissantes,
Lancera vos débris aux géhennnes naissantes
De ses foyers flottants !
Vos atomes épars aux immenses fournaises,
Reformeront encor de nouvelles genèses
D'astres plus éclatants !

O Terre ! ainsi que nous, tu n'es qu'un grain de sable
Dans les immensités, où tout est périssable
Et s'éteint dans la mort !
Un jour les sept clous d'or qui fixent la Grande-Ourse,
Verront finir au Ciel ta curviligne course
Et ton suprême effort ! !

CH. LE BOURG

LA PETITE PLAGE

ÉTUDE DE MŒURS

I

A Mme L. Roger.

« O Province!...
Gyp.

N'allez pas croire, chers lecteurs, que je vous transporte dans une ville d'eaux de province où souvent on retrouve tout Paris... Non! nous sortirons peu ou point de Paris où l'on retrouve si souvent, hélas! la province. Ne vous attendez pas non plus à être introduits dans un salon du noble faubourg, ni chez une des rares grisettes de Montmartre, ni dans une de ces mille réunions cosmopolites où l'on trouve de tout, sauf des Français et des gens bien élevés... Où donc, allez-vous dire? Hé bien, sans franchir les *fortifs*... vous entendez bien, et si l'amabilité d'un automédon condescend jusqu'à vouloir vous conduire, vous lui direz de diriger sa course entre le quartier du Bois et celui de Grenelle... Auteuil! Tout simplement, ce petit coin de Paris tout près de sa grande ceinture en pierre, si près qu'il semble vouloir s'en échapper pour aller rejoindre quelque lointain et vert coteau où ses arbres pourraient pousser encore plus librement. Car il y a des arbres à Auteuil, des arbres qui ne sont pas rachitiques ou rongés de poussière comme ceux des boulevards. Il y a de l'herbe, des bosquets de lilas qui au printemps lui font une riante livrée blanche et mauve. Et le ciel y est plus bleu... quand il est bleu, et l'eau y est plus fraîche quand il pleut... Bref, c'est un gentil petit coin, un Paris bon enfant et presque sain, pas tapageur, où chacun vit chez soi dans une gentille villa enfouie sous le lierre et la verdure, comme des nichées de pinsons sous l'ombre d'un bois.

Et c'est tout cela qui un jour m'a séduit, au moment où je cherchais un endroit qui ne fût pas Paris, qui en fût pourtant tout près, me permettant à la fois de trouver le repos qu'il me fallait et de continuer quand je l'aurais voulu d'agréables relations. Donc, par un beau soir, ayant eu l'inestimable chance de trouver une voiture malgré l'exposition, je débarquai avec mon menu bagage devant la grille d'une villa de la rue X... (ceci soit dit pour plus de discrétion).

Un grand pavillon au milieu d'un parc, puis à droite une vieille construction assez laide mais très commode pour entasser pas mal de monde, à gauche, un peu plus caché, un autre bâtiment de moindre importance pouvant encore contenir plusieurs familles... et devant ces trois demeures, d'ombrageuses et discrètes allées, des tonnelles, où le sureau met ses pompons jaunâtres. Une pelouse, verte comme un tapis de jeu, tenue toujours fraîche par les gerbes emperlées d'un jet d'eau... Et par-dessus tout cela, ainsi qu'un grand parasol, le dôme de fins platanes poudrederisant tout le parc avec la nuée voltigeante de leurs fleurettes parfumées... C'est dans ce cadre charmant .. sous bien des rapports, que j'ai vécu et élaboré ce qui suit. Aussi mes lecteurs me pardonneront-ils le style parfois soporifique de mon récit quand ils sauront qu'il a été écrit auprès des sureaux répandus à profusion.

Fût-ce toujours pour moi un pays de cocagne ? Hélas, non, car je n'étais pas seul à y vivre. Il se trouvait là beaucoup de monde et si je pouvais de ma fenêtre ou de ma retraite ombragée observer les personnages qui vous seront présentés tout à l'heure, il y avait des heures où la cloche nous réunissait tous dans une intimité parfois pénible. Entre autres, aux heures des repas et des douches. C'était une villa sans doute, mais vous l'avez deviné, une villa de santé que mes moyens ne m'auraient point permis de louer tout seul. J'a rencontré la plus bizarre association d'êtres maniaques, malades ou légèrement timbrés, ce qui m'a ennuyé un peu d'abord, mais m'a réellement amusé par la suite.

On se levait quand on voulait ; la douche se prenait de 8 heures à 11 heures, à la demie suivante avait lieu le déjeuner. Le dîner resonnait à 6 h. 1/2, puis la soirée s'écoulait dans le calme des cigares pour les messieurs, des cancans pour les dames. De 1 heure

à 6 h. 1/2 on faisait ce qu'on voulait. Les uns restaient chez eux, c'était les malades pour de bon, d'autres allaient à l'inévitable exposition (c'était les heureux) ; d'autres enfin n'avaient pour toute distraction que de jouer au domino ou au piano du salon, ou de s'endormir lentement sur une chaise longue, à l'abri du soleil... mais pas de commérages... Il y avait devant le pavillon de droite un grand espace ménagé sous les platanes, d'où l'on apercevait les rares passants de la rue, c'était le lieu de prédilection de tous. On y dormait. . on y lisait, on y travaillait... et surtout ces dames y bavardaient. Quand une rangée de pensionnaires du beau sexe l'avait envahi des plis de leurs jupes, les langues se déliaient toutes, malgré l'atmosphère soporifique des sureaux ; on vous désabillait bientôt (au moral j'entend) et c'est pour n'avoir pas échappé à cette loi commune que j'en fais autant vis-à-vis des autres ici. Quelques enfants y venaient faire des pâtes ou s'inonder sous la cascade. Enfin le roulement assourdi des trains mêlé aux murmures des platanes donnaient si bien par moment l'illusion d'un bruit de vagues, qu'un pensionnaire, un jour de verve, appela ce lieu la *Petite Plage*.

Le nom était bien trouvé et devait faire non pas le tour du monde comme nos glorieuses couleurs tricolores, mais tout au moins le tour de la maison.

II

Cette description sommaire de la villa de famille suffira, je pense, aux lecteurs ; j'y vais planter de mon mieux mes personnages et tâcherai de les rendre drôles. Sans me vanter du plus mince succès, j'espère qu'ils feront rire un peu, et rachèteront par eux-mêmes la banalité du décor

Il est trois heures, la *Petite Plage* est au grand complet. Malgré les platanes protecteurs, les rayons de soleil filtrent à travers et, comme le soleil est très malin, il s'amuse à promener ses doigt vermeils sur les visages tant soit peu vieillis et plâtrés de ces dames, tel un enfant blond s'amusant avec des gravures anciennes. Faisons comme lui, chers lecteurs, mais sans promener nos doigts, soyons indiscrets par les yeux seulement. Assis, non, étalés dans de larges

fauteuils d'osier, voici la famille Moutonnet, la mère et les deux filles, trois figures bonassement niaises où sont figés des yeux « qui ne disent rien », le nez quelque peu en trompette et une large bouche qu'un vague sourire force malheureusement à s'ouvrir parfois !

La mère Moutonnet, niaise mais pas méchante pour deux sous, est plongée dans la lecture de la *Revue des Deux-Mondes* où sa vigilance maternelle épluche un roman qu'elle livrera ensuite à ses deux filles. Puis, à côté de ce groupe, un autre s'égrène le long d'un banc vert : c'est la famille Bellassi. La maman Bastienne, coiffée de bandeaux graisseux, le corsage décoré d'un médaillon énorme, un aïeul sans doute dont la figure renfrognée semble indiquer qu'il se déplaît fort en cet endroit ; à gauche de la maman, son gendre M. Le Giffeux, petit juge d'une obscure sous-préfecture je ne sais plus où, et sa femme (ex-Mlle Bellassi).

M. Le Giffeux dont le crâne est absolument chauve, mais dont le front bombé s'orne d'une couronne de cheveux du plus bizarre effet, raconte pour la vingtième fois peut-être un procès dont le sujet épineux et croustillant fait rougir les pudiques Moutonnet qui n'ont garde pourtant de se boucher les oreilles. Et rien n'est drôle comme de voir ce gros et ridicule juge de paix, à la barbe hirsute, au ventre bedonnant, cligner des yeux d'un air polisson en soulignant certaines phrases de son récit. Il se croit un Don Juan à sa façon et pince en cachette sa vaste et puissante épouse qui, les yeux baissés, se recule :

— « Voyons, Barnabé tais-toi donc, dit-elle en minaudant. »

— « Ma foi, cette histoire de mari trompé me met toujours de belle humeur, parce que vois-tu, ô mon Olympe (c'est le petit nom de sa femme) je suis sûr de ne jamais être comme lui ! »

— « Qui sait ? reprend tout bas Olympe, pour faire rager son mari. »

Qui sait ? oh non, personne ne te fera jamais la cour, pauvre Olympe, et ton mari peut dormir sur les deux oreilles ce qu'il fera facilement, vu leur grandeur ; personne ne viendra, à la nuit, t'attendre sous un balcon, non, non, personne et tu devras toute la vie te contenter de la verve amoureuse peu développée de ton gros et sot mari, quand les dossiers poussiéreux de la justice lui en laisseront le loisir !

Mme Olympe a toujours sur les genoux une sorte de boîte carrée noire qu'elle caresse avec amour. Nous verrons tout à l'heure les vertus de cette boîte mystérieuse. Mais finissons auparavant l'inspection de la *Petite Plage*.

Il y a un peu plus loin Mme Dusirop, vieille actrice probablement, pleine de prétentions et de jolies manières. Elle est habillée en rouge et noir, porte des frisettes au-dessus desquelles s'agite un invraisemblable chapeau, vrai jardin suspendu qu'elle croit le plus joli du monde.

Le chapeau a des brides qui encadrent des joues jadis roses mais dont le seul agrément sera désormais une couche de poudre et de fard.

Quand elle marche, ses pieds se livrent à un petit trottinement, et pour passer une porte, elle fait toujours trois sauts savants... Derniers souvenirs des planches où elle brilla dans un meilleur temps. Malgré toute sa tournure défraichie, qui fait songer à ces lamentables toilettes d'occasion, elle envoie aux rares hommes qui la regardent un moment les plus engageantes œillades et si la soubrette de mauvais ton qui la suit avec une ombrelle se permet de sourire, Mme Dusirop la réprimande d'importance. A côté d'elle, faisant preuve d'un ardent prosélytisme, l'abbé Bouchamiel lui prodigue les flots de son éloquence. Il cherche à ramener dans le droit chemin, cette brebis un peu égarée; mais, entre nous, il y perd son latin; car entre deux périodes de l'abbé, la vieille folle fredonne le refrain de Mme Ango où elle eut, assure-t-elle, un succès écrasant.

Dans un coin, à l'écart, un sombre personnage lit l'*Echo de Paris*, c'est le commandant Pliner, inventeur de la nouvelle marche rationnelle. Il ne cause avec personne, lui, et sauf son innocente utopie ayant pour but de réformer les jambes de ses concitoyens, il est le meilleur homme du monde.

Sous un petit pavillon, allongée sur une chaise longue une jeune femme lit un roman, c'est Mme de Cabeauve, une lettrée aimable et causante qui vient là se reposer du bruit de Paris. Ses cheveux noirs font bienressortir son teint un peu pâle. De temps à autre, son regard quitte le livre et va observer l'aspect de toute cette bande provinciale et méchante qui jacasse à qui mieux mieux. Car sauf

l'abbé Bouchamiel et le commandant Pliner, on tape ferme sur le prochain à la *Petite Plage*.

Sont-ce là tous les pensionnaires ?... Non, il y en a encore deux ; mais allons pour les trouver au fond du jardin. Couché sur l'herbe, un jeune homme aux cheveux bruns un peu en désordre est plongé dans la lecture de Lamartine ; on voit mal sa figure... chut, laissons le... Enfin, tout au fond d'une tonnelle, enfoui dans la verdure et les fleurs, un hamac de soie suspendu à deux platanes enferme dans son fin réseau une exquise jeune fille. Un petit pied mignon imprime à la nacelle un léger balancement. Et, dans ce tableau jeune et frais on ne voit, par instants, avec le petit pied à babouche rose, qu'une tête blonde, mais blonde comme celle des chérubins. Ce doit être une cascade de cheveux, vivante et parfumée, qui couronne cette tête de jeune fille. Et, dans cet épanouissement d'or, brillent dans la peau rosée du visage deux pâles saphirs, pétris, je pense, avec un peu d'azur. Au-dessous, un nez mutin. .

Puis, c'est la bouche qui s'épanouit petite et rouge comme deux pétales de géranium que Dieu ou le vent auraient poussés là. Un léger sourire plane sur cette tête charmante où un poète aurait lu : jeunesse et beauté.. .

Mais un mouvement trop fort du pied fait pencher le hamac et vive comme un oiseau, la jeune fille saute à terre avec un petit cri d'effroi. A ce bruit, le jeune homme qui lit Lamartine bondit et accourt.

— Vous êtes-vous blessée, Miss ?... demande-t-il

— « Oh ! no ! j'avais eu peur un peu, répond la jeune fille.... et elle ajoute après une pause.

« Merci, Monsieur ! «

Ah ! nous le voyons à présent le beau ténébreux que la lecture des vers absorbait tant! Il est brun très brun, de cheveux, de sourcils, de moustache. Les yeux bleus gris sont ceux d'un rêveur. Mince, un peu trop, il porte avec élégance une jacquette noire, serrée comme un vêtement de femme et à ses doigts brillent deux ou trois bagues d'argent.

Rassuré par le sourire de la jeune fille, il retourne lentement à sa place et pensif, la tête dans les mains :

« — Suis-je assez timide, se dit-il, n'était-ce pas l'occasion d'entamer conversation.... Quels cheveux ! quel regard limpide !.... Elle est charmante ! Et le petit cri qu'elle a poussé !... un cri de fauvette ! Tiens, reprend-il presque haut... je l'appellerai « *Little bird !* » (Petit oiseau) ce sera un surnom dans une langue qu'elle parle... »

En effet, celle qui occupait notre poète était américaine. Miss Juliett Druner était là avec sa sœur qui s'était un peu surmenée l'hiver dernier à conduire cette jeune beauté dans le dédale des fêtes parisiennes. Malgré une grande différence d'âge les deux sœurs se traitaient en camarades et ne se quittaient jamais. Miss Druner, l'aînée, n'avait pas voulu se marier pour continuer près de sa jeune sœur le rôle de mère trop tôt disparue. Et Miss Juliett lui en était sincèrement reconnaissante. Très riches toutes deux, elles avaient parcouru le monde et malgré de pressantes invitations de parents intéressés, elles avaient résolu de rester toujours libres et de vivre à leur entière fantaisie. La France les avait charmées et dans la France, Paris. Ce gros joyau de l'Europe les fascinait de tous ses éclats. Elles y avaient retrouvé des familles amies et bien vite Miss Juliett, que les favorisés avaient la permission d'appeler Miss Liett, était devenue la reine de tous les bals à la mode.

Un soir du printemps dernier les deux sœurs avaient entrepris une promenade à l'Exposition. Le trot de deux jolis alezans, après les avoir conduites à la Concorde remontait les Champs-Elysées quand un orage éclata en déluge d'eau et à grand fracas de coups de tonnerre. La partie était manquée et il fallait rentrer. Les cochers, profitant de l'aubaine faisaient la sourde oreille et taxaient bien cher. Peu importait ceci aux deux sœurs, mais l'on n'écoutait ou l'on ne comprenait pas bien leur français imparfait rendu plus difficile encore par l'accent. Un jeune homme vit l'embarras des pauvres femmes, leur frayeur du tonnerre et surtout peut-être leur crainte justifiée de perdre de jolies toilettes. Parlant fort bien l'anglais, il les pria poliment d'accepter de lui un léger service et il lui fut répondu *Yes* gracieusement. Il héla donc un automédon, que l'approche de deux agents rendit très souple, ferma la portière et donna l'adresse des étrangères en bon français. Le fiacre fila sous l'averse pendant que notre ami, tout ébloui encore

par la courte apparition de ces deux élégantes, restait sur le trottoir sans s'inquiéter autrement du déluge qui l'inondait.

Ce jeune homme, le voici sur le gazon replongé dans Lamartine. C'est Georges de Carnac, un breton de pure souche, envoyé là par des médecins à la suite de nombreuses veilles passées non point au cercle, mais parmi ses auteurs favoris. Georges était poète et ne comprenait pas la vie sans la poésie, sans la course vers l'idéal. Et bien des fois il avait cru saisir ce mythe, bien des fois il s'était trompé de route ; il avait comme le disait un de ses vers.

« Aux buissons du chemin laissé des lambeaux d'âmes ! »

Aussi avait-on défendu tout travail à cette imagination un peu trop vive et exaltée par la lecture des romantiques. Il fallait, d'après les médecins, une vie végétative. Mais les médecins ignorent que certaines âmes sont toujours à la recherche de l'inconnu, et s'ils ont la faculté de réduire le corps au repos en l'isolant, ils ne peuvent heureusement enfermer ni le cœur, ni la pensée. Ils ne peuvent interdire au soleil de rire parmi la verdure, au ciel d'être bleu. Ils ne pouvaient donc pas empêcher Georges de rêver.

Vte H. DE FARCY DE MALNO.

(A suivre).

JEAN LE SOURNOIS

NOUVELLE

Le bourg de Sainte-Marie, près de Pornic, a maintenant une élégante église de style ogival, mais il y a trente ans, elle n'existait point, et, à sa place, on voyait, au milieu d'un étroit cimetière, une très vieille église romane qui offrait un réel intérêt aux archéologues par sa tour carrée avec des modillons bizarres et son portail latéral orné de colonnettes à torsades et de chapiteaux étrangement sculptés.

Tout près de ce portail qui regardait la mer, se trouvait le tombeau d'un chevalier croisé, Guillaume des Bretèches. La grande pierre où il est représenté, tête nue, ayant à ses côtés son casque, son bouclier, son épée et son écusson, a été transportée ailleurs et mériterait bien d'être restaurée

Sous le porche et les auvents qui longeaient l'église, un jour de décembre, causaient un groupe de paysans tenant à la main des perches au haut desquelles étaient attachées des branches de laurier. C'étaient les quêteurs de la *Guillanneu*. Ils avaient sur leurs épaules des sacs de toile pour mettre le froment, le blé noir, le lin, le chanvre filé qu'ils allaient recueillir dans la paroisse et qu'on devait vendre le jour des Rois, au profit de la Fabrique.

Après s'être entendus sur le chemin qu'il fallait suivre, ils se mirent en marche du côté du *Porteau*. Le ciel était gris et chargé de nuages que le vent d'ouest chassait vers le nord. Sur la mer pâle on apercevait les bateaux immobiles des pêcheurs de merlans, et, à l'horizon très sombre, se dessinait la tour blanche du phare du Pilier.

Les quêteurs causaient gaiement entre eux et avec les laboureurs qu'ils trouvaient sur la route. Arrivés au village du *Porteau* qui s'étage sur la bruyère, devant une rangée de sapins, au penchant

d'une petite anse bordée de grands rochers noirs, ils entrèrent successivement dans toutes les maisons pour faire leur collecte, bien accueillis partout et partout chantant en chœur la chanson de la *Guillanneu* dont le refrain était :

Ramassons la Guillanneu ;
Nau, nau, pour le bon Dieu !

Du *Porteau*, ils gagnèrent les dunes du *Portmen* où la mer, qui sentait venir une tempête, déferlait en hautes volutes d'écume avec un bruit assourdissant.

Sur le coteau voisin, parmi de vieux léards émondés, ils rencontrèrent debout, devant un chevalet chargé d'un tableau, un peintre qui se reposait en fumant une cigarette. C'était un homme d'assez haute taille, coiffé d'un chapeau de feutre mou et drapé dans un ample manteau de drap bleu foncé dont un pan était rejeté sur l'épaule, comme celui des polythecniciens de Paris et des bergers de la campagne romaine. Sa barbe poivre et sel qu'il caressait souvent du bout des doigts était un peu bouclée de même que ses cheveux. Il avait des yeux superbes, d'une expression calme et un peu triste, et sa tête qu'il portait très droite avait beaucoup de noblesse. Il marchait lentement avec un balancement léger et s'arrêtait à regarder des choses que les autres n'apercevaient point, des effets de clair-obscur, des nuances du ciel, des plantes de forme ou de couleur remarquable, tout ce qui frappe l'œil des artistes et que Dieu aurait créé inutilement s'ils n'étaient pas là pour l'admirer.

Il se nommait Philippe Edenin, grand prix de Rome, un de ces peintres auxquels il ne manque qu'une volonté tenace et un peu d'ambition pour arriver à une gloire éclatante.

Les paysans qui faisaient la quête de *la Guillanneu* le connaissaient tous et s'arrêtèrent près de lui. Le chef de la bande prit la parole : « M. Edenin, dit-il, nous irons vous rendre visite, puisque « vous êtes un des gros propriétaires de la paroisse de Sainte-« Marie et que nous faisons, comme vous voyez, la quête pour « l'église. »

Le peintre répondit de sa voix lente et bien timbrée : « Mes amis, « pour vous éviter cette peine, je vais tout de suite vous remettre

« mon offrande. » Et, tirant de sa poche une pièce d'or, il la donna à celui qui tenait la bourse.

Les paysans le remercièrent et continuèrent leur route.

L'artiste se rassit devant son chevalet et se remit à peindre un étang bordé de roseaux ayant pour fond une colline que surmonte une ferme pittoresque. A ce moment parut avec des moutons bruns une jeune fille de cette ferme. Elle était d'une beauté rustique qu le frappa. Elle venait donner à son tableau un intérêt qu'il avait jusque-là cherché en vain. Il se leva vivement, marcha vers elle et lui demanda si elle voulait bien rester immobile quelques instants pour qu'il dessinât sa silhouette.

La jeune fille, qui ne le connaissait point, ne savait trop que répondre, mais, l'âge du peintre la rassurant, elle finit par accéder à sa demande. Ses moutons vinrent se grouper autour d'elle et de son chien ; l'artiste leur donna vite une place sur sa toile.

Quand il eût terminé, il fit causer la jeune paysanne et il se trouva que sa famille lui était bien connue. Ses ancêtres, les Lehour, avaient été jadis les fermiers de ceux du peintre.

A partir de ce jour, quand il la rencontrait sur les falaises, il lui demandait de ses nouvelles. Elle devint pour lui un sujet d'études et il la fit figurer dans plusieurs de ses tableaux.

Comme il avait cinquante ans et elle dix-huit, il n'y voyait pas d'inconvénients, mais il n'en fut pas de même d'un jeune homme de la commune du Clion qui en était amoureux et voulait l'épouser. Ses camarades le plaisantaient au sujet de l'artiste. Il en vint à le considérer comme un rival.

Le paysan des bords de la mer est souvent d'une nature très passionnée. Nourri de coquillages excitants, buvant le vin blanc très âpre des côtes, il a une imagination ardente et fertile en fantômes qui le mène parfois jusqu'à la folie.

Celui-là était d'un caractère sombre, défiant et silencieux. Ses voisins l'avaient surnommé Jean *le Sournois*.

Beau garçon, il avait des traits réguliers, mais le front bas indiquant un esprit têtu et borné. Ses parents étaient morts lui laissant une petite aisance dont il profitait pour se livrer à son goût de la chasse. Tant qu'elle était permise, on le rencontrait sans cesse dans

la campagne avec son fusil et son chien, un très bel épagneul blanc et noir que lui avait donné un baigneur de son village de la Joselière situé, au bord de la mer. entre Pornic et la Bernerie.

Un jour d'automne il rencontra dans l'avenue de sapins du Bois-Massé, vieille terre appartenant alors à la famille de Robien, un jeune métayer, son ami, qui lui dit en ricanant :

— « Es-tu toujours amoureux d'Anne Lehour ?

— « Qu'est-ce que cela te fait ? répondit Jean *le Sournois*.

— « Cela ne me fait rien, reprit l'autre ; mais si tu veux voir « une chose intéressante pour toi, va jusqu'au grand portail du « château. » Et il passa son chemin.

Jean s'arrêta quelques instants, comme pour réfléchir, puis il sortit de l'avenue et traversa les champs de manière à voir de loin l'entrée du vieux manoir. Bientôt il aperçut Anne Lehour filant sa quenouille, appuyée contre un des piliers du portail, sous un châtaignier dont les feuilles jaunies se découpaient sur le bleu du ciel. Par la grande arcade de la porte, on voyait au fond d'une vaste cour la ferme qui a remplacé l'ancien château ruiné.

Philippe Edenin, assis sur un pliant, à l'entrée de l'avenue, peignait tranquillement cette scène.

Jean *le Sournois* ne put rester longtemps en observation, ayant été accosté par des paysans qu'il se crut obligé de suivre, pour ne pas éveiller leurs soupçons ; mais l'attention avec laquelle l'artiste regardait la jeune fille lui parut de l'admiration inspirée par l'amour, et il conçut pour lui une haine profonde.

A quelque temps de là un vieux bourgeois du pays épousa une jolie ouvrière du bourg de Saint-Michel. Ce mariage fit grand bruit et fut le sujet de toutes les conversations. De mauvais plaisants insinuèrent qu'il pourrait bien en arriver autant à M. Edenin vis-à-vis d'Anne Lehour. Jean *le Sournois* ne fut pas le dernier à l'entendre dire. Aussi sa jalousie contre le peintre s'en exaspéra.

Elle ne connut plus de bornes, quand un jour il vit la jeune fille entrer chez lui à Pornic et n'en sortir qu'au bout de deux heures.

L'artiste habitait sur le quai du quartier de Gourmalon qui fait face à la petite ville et s'en trouve séparé par le port. Anne Lehour connaissait sa cuisinière et lui vendait souvent des fruits. Ce jour-là

elle lui avait porté un panier de pêches de vigne, et, comme Philippe Edenin était à peindre dans la campagne, elle était restée longtemps avec la vieille domestique qui lui avait conté toutes les nouvelles du pays.

Jean le Sournois, ignorant l'absence du peintre, l'avait guettée d'une auberge voisine, et il avait donné à son séjour prolongé dans la maison une cause très différente de la véritable. Il remarqua qu'elle avait les joues très rouges en sortant. Cette rougeur était réelle, mais venait du feu vif de la cheminée près de laquelle elle s'était assise.

Dans les marais de la commune d'Arthon, près du village de Haute-Perche, prend sa source une petite rivière qui pendant un cours de trois lieues traverse des prairies et va se jeter dans la mer à Pornic. Elle coule presque en droite ligne jusqu'à l'ancien presbytère du Clion, mais ensuite fait de nombreux détours et rencontre des coins charmants : promontoires de rochers couverts de sapins et de chênes, gorges remplies de halliers où s'emmêlent les ronces et les houx, taillis épais entourant des métairies abritées sous de vieux cormiers, bouquets de tamarins penchés sur les eaux vertes d'où le martin-pêcheur s'enfuit comme une flèche bleue. Sur cette rivière canalisée qui n'a pas vingt mètres de large, on voit glisser de longs bateaux appelés *toues* marchant à l'aide d'une grande voile quand le vent souffle, et, dans les calmes plats, traînés à la cordelle par l'un des *toutiers* qui suit le chemin de halage, tandis que son compagnon tient le gouvernail. Ces *toues* servent à transporter les engrais, le bois et les blés.

Un soir de novembre, au crépuscule, un de ces bateaux retournait de Pornic au Clion. Sa voile blanche frappée par les derniers rayons du jour faisait une tache lumineuse dans la vallée, et Philippe Edenin, qui suivait en se promenant le bord de l'étier, devant le taillis du Boismen, s'était arrêté à la regarder.

Elle était déjà loin et disparaissait dans la brume, quand soudain un coup de fusil éclata dans le taillis, comme si quelque chasseur tirait une bécasse.

Aucun oiseau ne traversa l'air, mais Philippe Edenin, atteint dans le dos par toute la charge de plomb, tomba la face contre terre,

sans pousser un cri et resta immobile, étendu sur la berge. On entendit un pas d'homme s'éloigner lentement à travers les broussailles, puis le silence se fit et la nuit enveloppa la campagne.

Le lendemain des enfants qui conduisaient leurs troupeaux trouvèrent l'artiste sans vie, tenant encore dans sa main roidie et crispée un bouquet de statices violettes. On attribua sa mort à la maladresse d'un chasseur inconnu qui avait passé dans le taillis et tiré une bécasse au crépuscule.

Plusieurs années après, en chassant dans ce même taillis, Jean *le Sournois* se fit à la main droite une blessure grave avec son fusil qui partit en s'accrochant à une branche. Les médecins voulurent lui couper la main, craignant la gangrène ; il s'y refusa et sa blessure guérit ; mais la main resta toujours paralysée. Il vécut sombre et solitaire, Anne Lehour n'ayant pas voulu l'épouser parce que, disait-elle, « bien qu'il fût à l'aise et beau garçon, ses yeux noirs lui faisaient peur ».

JOSEPH ROUSSE.

NOTICES ET COMPTES-RENDUS

LES MARINS FRANÇAIS DANS LES DERNIERS COMBATS LIVRÉS AUX ANGLAIS SUR LES CÔTES DE BRETAGNE, par A. de Bremond d'Ars. — Vannes, imprimerie Lafolye, 1900.

Pour la critiquer ou pour la défendre, on s'occupe beaucoup de notre flotte ; et, comme réponse aux attaques passionnées de certains journaux, il est arrivé récemment que la mort héroïque d'un officier de marine — un breton, — a ajouté un nom nouveau au martyrologe des victimes du devoir. La brochure de M. le marquis de Bremond d'Ars qui a fait l'objet d'une communication à la Société Archéologique de la Loire-Inférieure en sera lue avec un plus vif intérêt et on saura gré au savant écrivain d'avoir entouré de documents inédits, extraits des archives de la Marine à Brest, le récit de la fin tragique d'un de ses ancêtres, le marquis d'Ars, commandant de la frégate l'*Opale,* tué dans un combat en vue des côtes bretonnes, le 10 janvier 1701. Quelques noms de marins bretons justement estimés, ceux de l'amiral de Kersaint, de René Brunet du Guillier, du chevalier du Boisberthelot, se rencontrent sous la plume de M. de Bremond d'Ars, toujours prête à glorifier la Bretagne et la France.

O. DE G.

*
* *

LE P. GRATRY, SA VIE, SES ŒUVRES, par Mgr le cardinal Perraud. — Paris, Téqui, éditeur, 1900.

Il n'y a pas, parmi les orateurs et écrivains catholiques de notre siècle, de plus noble et plus attrayante figure que celle du Père Gratry. Mgr le cardinal Perraud, appartenant lui-même à cette congrégation de l'Oratoire qui, depuis Bérulle et Malebranche, a compté tant d'illustrations, vient de publier la deuxième édition de son livre, excellent de tout point, sur l'abbé Gratry.

Dans ces pages éloquentes où l'exquise pureté du style prête un charme sévère à la solidité de la doctrine, nous suivons le brillant élève de l'Ecole

normale et de l'Ecole polytechnique dans ses dernières hésitations et ses premiers élans de foi ; nous sommes initiés aux travaux féconds du philosophe, disciple moderne des Pères de l'Eglise et de saint Thomas, du polémiste, qui fit comparaître les *sophistes* les plus redoutables au tribunal de sa *critique*, de l'apologiste, auteur de cette admirable *Philosophie du Credo*, qui a été le livre de chevet de l'héroïque Breton de Lamoricière ; notre admiration pour l'apôtre, modèle des plus hautes vertus, pour le précurseur qui a jugé la politique internationale et la société contemporaine avec la sagacité d'un vrai Français et la clairvoyance d'un grand chrétien, ne nous empêche pas de goûter chez l'écrivain un maître formé à l'école des maîtres du XVIIe siècle.

Dans sa droiture et sa simplicité, la vie de l'homme qui avait commencé et devait finir ainsi que saint Augustin, n'offre pas moins d'intérêt que son œuvre. Dépositaire des papiers du Père Gratry, continuateur de son influence dans le monde religieux et à l'Académie française même, Mgr Perraud nous apparaît son biographe idéal ; il a tracé de son maître et ami un portrait moral aussi ressemblant que le portrait physique placé en tête du volume.

O. DE GOURCUFF.

PAGES CHOISIES DES GRANDS ÉCRIVAINS, H. DE BALZAC, (G. LANSON). — Paris, A. Colin et Cie, S. D. 1900.

Un livre qui vient à son heure : on vient de célébrer le cinquantenaire de la mort de Balzac. Il est utile de donner en modèle aux écrivains de l'heure présente, fatigués d'avoir écrit quelques pages, l'œuvre prodigieuse du puissant romancier, toute la *Comédie humaine* conçue et exécutée en moins de vingt ans.

L'introduction de M. Lanson, courte et substantielle, est instructive au premier chef. Elle nous montre, d'après la *Correspondance* encore à peine connue, Balzac usant sa robuste constitution dans un labeur sans précédent ; nous entrevoyons des romans écrits en trois jours, d'autres refaits aussi rapidement de fond en comble ; tout un monde d'idées, de souvenirs et de personnages s'agitant, sans trêve ni repos, fermentant dans un cerveau que le travail et la gêne, le souci perpétuel d'inventer, d'observer, de payer ses dettes et de se créer une vie luxueuse n'ont pas réussi à faire éclater. Je crois vraiment que le spectacle est unique, et on pourrait faire sur Balzac un livre qu'il n'a pas fait : *Le pouvoir de la volonté.*

M. G. Lanson, qui a su en quelques pages tracer de Balzac le portrait le plus ressemblant, louant surtout l'intensité de vie que dégage son œuvre, a fait, dans les diverses séries qui composent la *Comédie humaine*, un choix très judicieux. Ceux qui ignorent Balzac (et je vous assure qu'il s'en trouve beaucoup encore au moment où ses ouvrages tombent dans le domaine public), seront émerveillés de la fécondité, de la vigueur, de la variété de ce solitaire qui a fixé pour tous les temps, en types inoublia bles, les hommes de son temps. Ceux qui le connaissent et l'admirent savoureront la synthèse de son génie. Le volume, un des meilleurs de l'excellente collection des *Pages choisies*, est un monument à la gloire de celui qui serait, avec plus de goût et de mesure, le premier de nos écrivains, mais serait-il alors Balzac ? O. DE GOURCUFF.

⁂

L'HUMANITÉ QUI PASSE, contes noirs, par Maud. — Paris, Bibliothèque de l'Association, 1900.

Quand même l'auteur ne nous dirait pas dans sa dédicace « aux faibles et aux opprimés » qu'il nous livre « ses premières pages », nous n'hésiterions guère à le prendre pour un débutant ; il a, du novice qui fait ses premiers pas dans la carrière des lettres, le pessimisme un peu vague et la forme encore hésitante. Mais une flamme généreuse, un souffle de pitié et de justice passent à travers ses tableaux de misère, ses portraits des victimes du sort, révoltées ou résignées Ainsi se trouve presque justifié le titre du livre : « L'humanité qui passe ». Une des plus douloureuses nouvelles met en scène une pauvre petite Bretonne « dont le bonnet à blanches ailes » semblait lui-même tout heureux de s'encourir vers Paris la grande ville. *Bonnet* détonne là comme une fausse note : c'est autour d'une *coiffe* que flottent les ailes blanches, j'en appelle aux paysannes de Bretagne. O. DE G.

⁂

LA CIGALE, monographie par H. Bout de Charlemont. — Avignon, Roumanille, 1900.

La Cigale, chère à tous les poètes, est faite, comme le dit le félibre Félix Gras, d'une pincée de terre et d'un rayon de soleil du Midi ; ses compatriotes la revendiquent comme leur *symbole*. Sa monographie devait paraître « en Avignon ».

Singulier hasard! Cette monographie est l'œuvre d'un Breton de Provence, M. Bout de Charlemont, qui est devenu, je l'admets, un passionné provençal, mais qui, par un rare privilège, est resté un Breton fervent et nous le prouvera en publiant bientôt des *Fleurs de Bretagne*, d'un parfum aussi pénétrant que ses *Fleurs du Nord*.

Mais je croyais que nous étions dans le Midi. Fixons-y, pour le présent, l'intrépide voyageur, dont le livret sur la Cigale est savant sans pédantisme et gracieux sans afféterie. Les bouquets cigaliers de Mme Bout de Charlemont et les réponses des heureux destinataires sont suivis d'une anthologie provençale et française de la Cigale, d'articles sur la Cigale dans les arts, la Cigale au théâtre (l'auteur a oublié *la Cigale chez la fourmi* de notre distingué confrère Michaud d'Humus) : voilà la Cigale vengée des dédains de la fourmi.

O. DE G.

***

Je reçois un tirage à part de l'instructive et ingénieuse étude de M. Edouard Lemé sur *M. Eugène Orieux* publiée dans la *Revue de Bretagne*. Nos lecteurs se souviennent de ce joli morceau de critique, où notre distingué compatriote est analysé sous ses aspects variés de fonctionnaire, d'archéologue, de poète. La brochure fera mieux apprécier encore M. Orieux, car elle renferme deux portraits dus, comme l'élégante couverture illustrée, au crayon de M. Vincent, un artiste nantais trop peu connu.

O. DE G.

***

A une époque où l'œuvre chrétienne et civilisatrice de nos missionnaires s'impose à la respectueuse admiration de tous, un livre sur les martyrs qui les ont précédés dans la sainte carrière prend un intérêt d'actualité. Dans les *Bienheureux de la Société des Missions Étrangères et leurs compagnons* (Paris, Téqui, éditeur, 1900), M. Adrien Launay, de la même Société, a raconté la vie et la mort des deux évêques et des sept prêtres que Sa Sainteté Léon XIII a béatifiés le 27 mai dernier. La vie apostolique de ces confesseurs de la foi est édifiante : leurs interrogatoires et leurs supplices, au cours desquels Chinois et Tonkinois déployèrent une duplicité et une férocité inouïes, les égalent aux premiers martyrs de l'ère chrétienne. Plusieurs religieux indigènes eurent la gloire de verser leur sang à côté des Français, comme nous l'apprend le livre de M. Adrien Launay, qui a sa place marquée près des *Actes des Martyrs*.

O. DE G.

* * *

Nous avons déjà signalé, lors de sa première apparition, le *Chercheur des provinces de l'Ouest*, que dirige avec beaucoup d'érudition et de zèle le baron Gaëtan de Wismes. Cette excellente revue a fait ses preuves ; la Bretagne et les provinces voisines sont aujourd'hui dotées de leur *Intermédiaire*. Nous lisions dans les derniers numéros une notice illustrée de M. D. Caillé sur *Luc-Olivier Merson*, qui ne laissera rien à glaner aux futurs biographes de l'éminent peintre. Les *Questions* et les *Réponses* sont intéressantes, variées. La part de collaboration de M. de Wismes a surtout consisté dans des notices sur le *R. P. Dorgère*, le colonel *de Villebois-Mareuil*, le lieutenant de vaisseau *de Maudvit*, trois Nantais dont il a su retracer la noble vie et la mort héroïque. O. DE G.

Le Gérant : R LAFOLYE.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE, 2, place des Lices.

DE L'ORIGINE ET DE LA NATURE

DES

DROITS DE LA COURONNE DE FRANCE

SUR LA BRETAGNE

Ce sujet n'est pas nouveau ; il a été traité diverses fois par les écrivains les plus érudits, et dernièrement encore, dans plusieurs de ses parties, par M. de la Borderie, au cours de son *Histoire de Bretagne*. Cependant nous avons cru qu'il ne serait pas sans utilité de résumer brièvement les principaux arguments des savants auteurs qui en ont parlé en sens opposés, et d'en former une sorte de tableau synthétique qui permît d'envisager ce point de notre histoire bretonne sous tous ses aspects.

En 1712, D. Lobineau publia une « *Réponse au traité de la mouvance de Bretagne* » de l'abbé de Vertot (Nantes, Jacques Mareschal, 1712, in-8°, de 293 pages), qui ne laisse rien à désirer et épuise complètement le sujet, surtout si l'on y joint sa « *Lettre à M. de « Brilhac, premier président du Parlement de Bretagne, pour servir « de réponse aux Dissertations de la mouvance de Bretagne, impri- « mées en 1711* » (Nantes, Jacques Mareschal, 1712, in-8° de 30 pages[1]) ; mais ces ouvrages, d'ailleurs rares, ne sont point d'une lecture facile ; ils surabondent de raisonnements serrés, pénibles à suivre ; ils manquent aussi bien de divisions rationnelles, pour reposer l'esprit, que de tables pour y faciliter les recherches, et, de

[1] L'on peut joindre à ces deux ouvrages la « *Contr'apologie ou réflections sur l'apologie des Armoricains* », du même auteur (Nantes, Jacques Mareschal 1712, in-8 de 15 pages, sans compter le titre et les privilèges).

plus, n'envisagent que l'abbé de Vertot parmi les adversaires des libertés bretonnes. Il est vrai que cet auteur en est l'ennemi le plus acharné.

Certes, nous ne saurions rien ajouter à la puissante argumentation de l'illustre Bénédictin ; tout au plus oserons-nous essayer de la condenser et de la mettre en lumière. C'est le but que nous nous proposons, désirant raviver les souvenirs de nos lecteurs sur cette question, jadis brûlante, aujourd'hui un peu oubliée, mais que les amis de la *Revue* voudront sans doute trouver encore digne d'intérêt, ne fut-ce que par respect pour le passé.

Au milieu du XIVe siècle, Jean de Montfort, pour appuyer ses prétentions, soutenait que la Bretagne, étant un fief mouvant de la monarchie française, la succession de cette principauté devait se régler suivant les lois des grands fiefs du royaume. Mais Charles de Blois, quoique plus attaché à la France que son compétiteur, répondait qu'« il n'y avait pas longtemps que la Bretagne était « devenue un fief relevant de la couronne, et que ce n'avait été « que du consentement des ducs, sauf leurs coutumes, privilèges et « libertés » ! Et c'est à Charles de Blois que le roi donnait raison. Voilà la question posée, et résolue de suite d'une façon favorable à la Bretagne, par celui-là même qui avait le plus d'intérêt à la dominer.

Que la Bretagne fût devenue un fief, on ne le pouvait nier : Arthur Ier en avait fait l'hommage lige, et Pierre de Dreux n'avait pu se dispenser de suivre cet exemple ; mais nous allons voir que la Bretagne était un fief d'une nature spéciale, ancien royaume indépendant, placé dans une situation toute particulière vis-à-vis de la couronne de France, et qu'aucun autre fief du royaume ne pouvait lui être comparé. En effet, si la Bretagne est devenue un fief, elle n'a jamais été un démembrement de la couronne, appelé à lui faire retour dans certains cas, et Simon Marion, baron de Druy, avocat-général et conseiller d'Etat, l'a nettement reconnu dans son Plaidoyer IX (p. 235) :

« N'étant point partie de la couronne, comme les autres fiefs, « dit ce savant magistrat, elle ne pouvait y être réunie par confis- « cation, même dans le cas de rébellion du vassal, parce que,

« comme l'enseignent les auteurs qui ont traité des fiefs, la « confiscation, qui se fait pour crime de lèse-majesté, est un acte « d'autorité souveraine, par lequel les choses retournent à leur « premier état. D'où il s'ensuit que si les fiefs, possédés par des « criminels de lèse-majesté, ne sont point descendus du prince, « ils n'y peuvent retourner par confiscation ».

Et de fait, saint Louis ne confisqua point la Bretagne, malgré la rébellion de Pierre de Dreux[1].

D'où vient donc l'état de soumission féodale de la Bretagne envers la France ?

Pour l'expliquer, plusieurs ont donné de mauvaises raisons qu'ils essayent de tirer des origines bretonnes. Citons principalement Nicolas Vignier, médecin et historiographe de Louis XIII, dans son « *Traité de l'ancien estat de la Petite Bretagne* » (1619), et, après lui, l'abbé de Vertot qui ne fait guère que rapporter les arguments de son prédécesseur, en les renforçant et en les exagérant, et avec aussi peu de bonne foi que d'esprit critique, dans son « *Traité de la mouvance de Bretagne* » (1710), et surtout dans son « *Histoire de l'établissement des Bretons dans les Gaules* » (1720).

D'autre part, de tout temps, les Bretons se dirent indépendants, toutes nos histoires en font foi ; et la *Chronique de Saint-Brieuc*, premier essai d'histoire générale de Bretagne, est remplie de leurs prétentions exagérées jusqu'à l'absurde. Les ducs de la maison de Montfort, ayant eu de nombreux différends avec les rois de France, c'est surtout de leur temps, pensons-nous, que l'histoire des origines a été défigurée par le patriotisme breton, dont la manifestation la plus ardente est la *Chronique de Saint-Brieuc*.

Après l'*union* (nous ne disons pas *réunion*) de la Bretagne à la France, bien des haines subsistèrent. Etouffées par la puissance royale, elles reprirent espoir à la mort de Louis XIV, et, s'appuyant sur l'Espagne, les Bretons essayèrent de secouer le joug odieux du Régent qui voulait user avec eux d'arbitraire et de violence, au mépris des contrats les plus sacrés, et tentèrent vainement de re-

[1] Les paroles que Mathieu Pâris place dans la bouche de saint Louis : « *mauvais traître....*, *je donnerai la Bretagne à ton fils, à vie seulement...* », sont invraisemblables, et d'ailleurs ne furent pas suivies d'effet.

conquérir la situation que leur dernière duchesse leur avait ménagée, en épousant deux rois de France. De là l'épisode breton de la conspiration de Cellamare, si magistralement traité par M. de la Borderie, dans les premiers volumes de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

Saint-Simon témoigne que la Bretagne « infatuée du rétablisse-« ment de ses anciens privilèges, s'était empressée d'accueillir les « ouvertures du duc de Cellamare. On les avait éblouis, continue-« t-il, en parlant des quatre malheureux gentilshommes décapités à « Nantes, de les remettre comme au temps de leur duchesse héri-« tière, Anne ».

Au XVIe siècle, Bertrand d'Argentré s'était efforcé de défendre les privilèges et les libertés de son pays. Son *Histoire de Bretagne*, parue en 1582, eut une seconde édition en 1587, et une troisième en 1618. Remontant aux origines, il affirmait, d'ailleurs avec raison, que les Bretons s'étaient implantés dans les Gaules librement, sans le consentement des premiers rois de France, et avant même que Clovis eût établi son autorité. Nicolas Vignier y vit une attaque à la majesté royale, et en historiographe bon courtisan, quoiqu'un peu tardif, s'efforça de répondre à d'Argentré. Dans son *Traité* de 1619, il répliqua que les Bretons avaient été, au contraire, toujours soumis aux rois de France, que les chefs Bretons avaient recu leurs terres en fief, et que les rois de France avaient sur la Bretagne un droit si complet que Charles le Simple, en 912, abandonna la « *seigneurie* » de ce pays à Rollon, premier duc de Normandie, en vertu d'une clause du traité de Saint-Clair-sur-Epte. Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de tout cela.

Malgré bien des erreurs et des exagérations, l'ouvrage de Vignier se recommande par une bonne foi visible et par un emploi souvent judicieux des chroniques anciennes. Aussi, bien souvent, est-il loin de prouver ce qu'il avançait triomphalement d'abord, et est-il forcé de confesser ses doutes.

Vignier fait acte de sage critique en rejetant la légende de Conan Mériadec et de ses successeurs, empruntée à Geoffroi de Monmouth, et sans cesse recopiée, depuis le compilateur de la *Chronique de Saint-Brieuc* jusqu'à D. Morice lui-même. D. Lobineau en a fait

justice, tout en avouant (peut-être pour ménager la maison de Rohan qui voulait y trouver son origine) que, si l'histoire de Conan Mériadec est certainement fabuleuse, il n'est pas absolument impossible que quelque chef de ce nom ait débarqué en Armorique. En réfléchissant à ce que fut, en réalité, le fameux roi Arthur, peut-être aurait-on pu, à la rigueur, admettre l'existence d'un personnage appelé Conan Mériadec, qui aurait servi de héros à un roman de chevalerie. En 1861, dans son *Annuaire de Bretagne*, M. de la Borderie a traité de nouveau le sujet avec une grande précision et une grande force, et a démontré d'après des textes historiques, la fausseté et l'inanité de cette légende.

C'est seulement vers 460 que les premières émigrations bretonnes en Armorique se trouvent signalées dans des sources authentiques (Voir la thèse de doctorat, soutenue par M. Joseph Loth, le savant doyen de la Faculté des lettres de Rennes, sur les *Emigrations bretonnes*). Gildas le Sage (*Historia*, édit. Stevenson, § 25) rapporte que, dès le commencement des invasions saxonnes en Grande-Bretagne, des bandes de Bretons s'embarquaient pour les pays d'outre-mer. Mais nous avons des témoignages plus précis de l'arrivée des Bretons en Armorique avant l'établissement de la monarchie française : au concile de Tours, de 461, assiste *Mansuetus*, évêque des Bretons ; — Sidoine Apollinaire (Ep. : I, lettre 7) mentionne, en 469, l'existence d'une colonie bretonne, établie près de la Loire, et qui se montra alliée des Romains contre les Visigoths et les Burgondes. Il adresse une lettre à leur roi, Riothime. Jornandès (*De rebus gothicis*, XLV) nous dit que l'Empereur Anthemius appela à son secours, en 470, contre Euric, roi des Visigoths, ce même Riothime, roi des Bretons établis de l'autre côté de la Loire, et que ceux-ci, au nombre de 12000, furent vaincus et dispersés à Bourgdéols, en Berry, par les Visigoths.

Nous savons encore, par un passage de Procope, écrivain du VIe siècle (*Guerre des Goths*, IV, ch. 20), que les peuples de la Grande-Bretagne avaient coutume d'émigrer en Gaule, et que Théodebert, roi d'Austrasie, envoya à Justinien quelques Bretons, pour lui faire croire qu'il régnait sur ces peuples. Grégoire de Tours (*De gloria martyrum*, livre I, ch. 31) parle de cette ambassade.

En voilà assez pour établir d'une façon péremptoire l'existence des colonies bretonnes en Armorique, avant la fin du Ve siècle ; les premières remontent au moins à l'année 460. Or, à cette époque, les Francsn'avaient encore dans les Gaules que Tournay et Cambrai ; et, en 475, au dire de Grégoire de Tours, Chilpéric figure comme simple allié du comte romain Paul, dans une expédition à Angers, contre Odoacre (V. *Annuaire de Bretagne*, de M de la Borderie, 1861, pp. 27-48 ; — *Histoire de Bretagne* du même, I, pp. 500, 505-506).

En ces temps, l'Armorique était d'ailleurs à peu près déserte, et les émigrés y trouvaient un refuge que seules les bêtes sauvages leur disputaient. L'histoire de ces premières colonies, d'abord ébauchée par M. de la Borderie, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* de 1861, a été racontée par lui de la façon la plus intéressante et avec grande abondance de curieux détails, puisés aux meilleures sources, dans le tome Ier de son *Histoire de Bretagne*.

Ces premiers émigrés s'installent dans le pays sans qu'il soit jamais question de l'intervention des rois Francs.

L'on cite tout d'abord ceux que Fracan conduisit au bourg actuel de Lanloup (Côtes-du-Nord), en 465. Mais, depuis longtemps déjà, d'autres Bretons occupaient la partie méridionale de la péninsule, notamment la Cornouaille. Eginhard (*Annales*, *ad ann.* 786) pense que le pays de Vannes reçut les premiers arrivés, et cela s'accorde assez bien avec ce que nous savons des Bretons de Riothime, habitant *outre Loire* ou *près de la Loire*. Cependant, il faut admettre qu'ils durent rétrograder, puisque, sous le règne de Clovis, le territoire occupé par les Bretons ne comprenait pas encore la ville de Vannes, dont Guerech s'empara indûment vers 578 (Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, IV, ch. 4, et V, ch. 27), pour en demander ensuite le gouvernement à Chilpéric. Cette ville, plusieurs fois prise et reprise, était encore hors de Bretagne, lorsque Louis le Pieux s'y rendit en 818, pour châtier les Bretons (*Eginhard*, *ad ann* 818). Quant à Nantes et à Rennes, ce fut Nominoë qui en prépara la conquête définitive (*Annales de Saint-Bertin*, *ad ann.* 845 et 846), et Erispoë, son fils, reçut ces deux comtés des mains de Charles le Chauves, avec le pays de Rais, le Maine et l'Anjou, jusqu'à la

Mayenne (*Ibid*, *ad ann.* 851). Enfin Salomon, successeur d'Erispoë, joignit à ses états les évêchés de Coutances et d'Avranches, pays qui est appelé *terra Britonum* dans plusieurs chroniques (*Ibid*, *ad ann.* 863 et 867).

Absolument indépendants jusqu'à la mort de Clovis, les Bretons reconnurent l'autorité des rois qui succédèrent à ce prince, mais non sans de nombreuses incursions dans les pays voisins et non sans soutenir plusieurs guerres, dans lesquelles ils furent tantôt vainqueurs, tantôt vaincus. Grégoire de Tours a relaté bon nombre de ces événements. C'est ainsi que Childebert fit reconnaître son autorité en Bretagne, au moins pour ce qui concernait la nomination des évêques; que Chilpéric et Gontran parvinrent à soumettre les Bretons, non sans souffrir des fortunes diverses; que Dagobert força le roi saint Judicaël à demander la paix. Pour Pépin le Bref, s'il fit une expédition en Bretagne, ce qui est douteux, au moins est-il certain qu'il n'occupa point le pays. Le premier, Charlemagne le soumit entièrement, en 799, par l'armée que conduisait le comte Gui (*Annales de Saint-Bertin*), après une première expédition, dirigée en 786 par le sénéchal Audulphe. En rapportant ces faits, les chroniqueurs ne dépeignent point les Bretons comme des adversaires négligeables, même pour le grand Empereur.

Depuis lors, les Bretons vécurent sous la domination franque, jusqu'à ce que Nominoë, secouant le joug de Charles le Chauve, leur eut rendu l'indépendance.

Tel est l'ensemble de l'histoire de Bretagne à cette époque reculée; et D. Lobineau en fournit un excellent résumé dans sa « *Réponse au traité de la mouvance* », p. 41-101.

Nous ne pouvons y voir que deux nations voisines, souvent aux prises ensemble, mais de puissances fort disproportionnées; de sorte que l'une finit toujours par plier devant l'autre.

Et ici, nous observons une grande différence entre Nicolas Vignier et l'abbé de Vertot. Ce dernier, dans son *Histoire de l'établissement des Bretons dans les Gaules* (ouvrage encore bien plus passionné et exagéré que le *Traité de la mouvance*), ne veut plus admettre l'établissement des Bretons en Armorique qu'en 513, après la mort

de Clovis, et les place, dès l'origine, dans la plus complète dépendance vis-à-vis des rois mérovingiens. La raison en est facile à deviner : c'est qu'il écrivait en 1720, après la conspiration de Cellamare et sous l'inspiration du régent. La Bretagne ayant montré quelque velléité de recouvrer plusieurs de ses privilèges, il fallait, à tout prix, même en dénaturant l'histoire, lui démontrer qu'elle ne les avait jamais possédés légitimement ; et l'auteur lui-même en fait l'aveu assez naïf dans son chapitre préliminaire.

Nicolas Vignier, au contraire, dont l'ouvrage n'est qu'une longue réponse à D'Argentré, reconnaît les Bretons en Armorique depuis la mort de l'empereur Valentinien III, en 455, et cite, à ce propos, l'évêque Breton qui se trouva au concile de Tours, en 461. Il ne fait point difficulté d'admettre, d'après Jornandès, le secours donné à l'Empereur Anthemius par les Bretons de Riothime, et avoue que cette nation eut des rois indépendants jusqu'à la mort de Clovis, interprétant fort judicieusement le célèbre passage de Grégoire de Tours : « *nam semper Britanni sub Francorum potestate per obitum regis Clodovæi fuerunt, et comites non reges appellati sunt* ». Grégoire de Tours, en effet, affirme bien que les Bretons avaient des rois indépendants avant la mort de Clovis, puisqu'il prend la peine de dire qu'après cet événement, ils furent soumis et n'eurent plus que des comtes.

Nous devons toutefois reconnaître, avec D. Lobineau, que ce passage manque de liaison avec le reste de la phrase qui le contient, et qu'il n'est peut-être qu'une note marginale, ajoutée au texte de l'illustre historien par un copiste peu soigneux ; mais ce n'est là qu'une hypothèse.

Quoi qu'il en soit de ce passage, dont on n'a d'ailleurs point de raison de suspecter la véracité, on n'a jamais fait que supposer la conquête de la Bretagne par Clovis, et l'on n'a jamais pu en apporter de preuve.

En outre, et de toutes façons, les mots *sub Francorum potestate* ne peuvent viser la mouvance féodale de la Bretagne, et ne témoignent que de la situation d'infériorité des Bretons vis-à-vis des Francs, en des temps où la féodalité était inconnue.

Vignier se contente de douter que les Bretons soient demeurés

libres, tandis que le reste de la Gaule tombait sous la domination de Clovis, et avoue que Grégoire de Tours, en énumérant les conquêtes de ce prince, ne parle pas des Bretons. Il en conclue que ceux-ci se soumirent de bonne grâce ! Il mentionne encore le serment de fidélité fait par Guérech, fils de Macliau, à Chilpéric (Greg. de T., *Hist. Fr.*, V, 27), et le concile d'Orléans auquel les évêques de Rennes, Vannes et Nantes assistaient comme sujets de Clovis ; ce qui ne doit point nous étonner, puisque ces villes n'appartenaient point encore aux Bretons. Quant aux fils de Clovis, cet auteur pense que la Bretagne échut à Sigebert, puis à Chilpéric, *bien qu'elle ne soit citée nulle part expressément*, Grégoire de Tours (*Hist. Fr.*, V, 16) ne faisant d'autre mention des Bretons sous Sigebert, qu'une petite allusion aux luttes de Macliau contre les enfants de Budic.

Ensuite, s'appuyant sur le témoignage de Frédégaire, Vignier parle de la soumission de Judicaël à Dagobert, et nous citons ses propres expressions qui nous semblent remarquables :

« Cependant ce que les histoires de France ont appelé Judicaël « roi, n'est pas pour ce qu'il l'était, mais à cause qu'il s'en donnait « le titre, ainsi qu'ont fait après lui les princes qui se sont ingérés « de commander en Bretagne, *après s'être émancipés de la subjec-* « *tion* des rois de France qui ont droit sur eux, témoins ceux que « nous nommerons cy-après sous Charlemagne, Louis le Débon- « naire, Charles le Chauve, ensemble ce Conan qui fut du temps « de Hugues Capet, duquel Glaber fait mention ».

Il reconnaît donc que les princes Bretons ont secoué le joug des rois de France.

Mais nous allons nous séparer de Vignier, pour ce qui regarde l'hommage et la féodalité de la Bretagne.

D'Argentré, parlant des temps mérovingiens, avait déjà fait remarquer, avec beaucoup de raison, qu'« alors n'estoient aucune « mention ni usage d'*homme* ni de tenures féodales, ni encore, au « temps, n'y avoit *fiefs* ni *féautez* pratiquées ni reçues en France. « Que lors et dudit temps, ni les tenures à l'*hommage lige* ni le « mot de *ligence* n'estoient en usance, ni encore inventés. Les « anciens ont véritablement pratiqué submissions simples, de « prince à autre, qui n'emportent aucune tenure ou obligation, « nulle concession féodale, nulle investiture ».

Ces paroles répondent victorieusement à tous ceux qui ont voulu prouver par l'histoire des origines l'obligation pour les ducs de Bretagne de faire hommage lige. Vignier a bien compris que là était le point principal de la question, que là était la preuve de la situation tout exceptionnelle de la Bretagne envers les rois de France ; aussi s'efforce-t-il en vain de démontrer que les fiefs existaient de toute antiquité. Il nous fait encore un aveu significatif, en reconnaissant que les princes Bretons étaient dès l'abord héréditaires, tandis que les autres ducs ont été créés à vie par les rois, avant de devenir héréditaires. Il admet donc une différence entre les ducs de Bretagne et les autres grands feudataires.

On lit dans bien des auteurs que la *seigneurie* de la Bretagne fut cédée par Charles le Simple à Rollon et à ses successeurs, en 912, en vertu d'une clause du traité de Saint-Clair-sur-Epte, si souvent allégué, bien qu'on n'en connaisse point le texte. Vignier, historiographe du roi de France, ne peut se dispenser d'abonder dans ce sens, invoquant les témoignages de Guillaume de Jumièges (VI, 8), de Guillaume de Malmesbury et d'Orderic Vital (*ad ann.* 1113). Toutefois, sur le traité lui-même, il reste prudemment dans le vague, et se borne à déclarer que les Bretons passent pour avoir été depuis lors sous la domination Normande.

Tout d'abord, nous ferons observer qu'au début du Xe siècle, les tenures féodales étaient loin d'avoir la précision et la régularité qu'elles acquirent dans la suite, et qu'il est peut-être singulier de voir, à cette époque, un hommage féodal.

Mais il y a plus. Le traité de Charles le Simple n'est pas parvenu jusqu'à nous; le plus ancien historien qui en parle est Dudon, doyen de Saint-Quentin, dont tous les critiques s'accordent à suspecter et même à rejeter le témoignage ; et Flodoard, auteur du Xe siècle, ne fait nullement mention de cette prétendue cession de la Bretagne aux Normands. Ce dernier auteur rapporte simplement que Rollon s'engagea à se faire baptiser, à condition de recevoir quelques contrées maritimes, avec la ville de Rouen et ses dépendances ; et M. Licquet, dans son *Histoire de Normandie*, avoue que c'est le seul renseignement digne de foi, que l'on puisse citer sur les conditions de ce traité fameux, s'il exista jamais.

D'ailleurs, il y a, dans les assertions de Dudon de Saint-Quentin, une confusion évidente entre les Normands de la Seine et ceux de la Loire, et plusieurs anachronismes. M. de la Borderie l'a clairement démontré au tome II de son *Histoire de Bretagne*, pp. 355-383. Vignier (*Traité*.., p. 252) en fait l'aveu ; mais son imitateur, l'abbé de Vertot, tient avec passion pour cette cession de la Bretagne au premier duc de Normandie.

De 919 à 937, la Bretagne était presque déserte, et ses habitants s'étaient enfuis de toutes parts devant la fureur des Normands. Des bandes de cette nation s'étaient implantées sur les rives de la Loire et dans diverses parties de la Haute et de la Basse-Bretagne, notamment dans le comté Nantais. Robert, duc de France, leur en laissa la jouissance et leur permit de s'y établir, au dire de Flodoard. Ce fait a certainement contribué à faire naître la légende de la cession de la Bretagne aux Normands. Cependant il n'était pas question de Rollon dans cette contrée et nous connaissons les noms de plusieurs chefs Normands qui s'y étaient établis : Felecan, vaincu et tué par les Bretons en 931, probablement par Juhel Bérenger qui avait pu se maintenir à Rennes ; Incon, qui vengea cette défaite en ravageant le pays environnant (Flodoard). Ensuite, toute la Bretagne demeura sous le joug Normand jusqu'au retour d'Angleterre d'Alain Barbe-Torte, en 936 ; mais qui pourrait voir dans un tel état de choses une cession à *titre de fief*, et était-il question chez ces barbares de tenures féodales ?

Pour ce qui regarde Dudon de Saint-Quentin, auteur partial qui écrivit sous l'inspiration de Raoul, comte d'Ivry, frère du duc de Normandie, Richard Ier, il n'était pas Normand et dut s'en rapporter à des récits peu sûrs. Il se servit de quelques anciennes chroniques, confondant d'ailleurs les temps et les personnes, et fit œuvre plutôt de rhéteur et de poète que d'historien ; car chez lui, les faits se bornent à fort peu de choses et sont noyés au milieu d'amplifications aussi inutiles que fastidieuses.

« Ayant lu quelque part, dit D. Lobineau (*Réponse au Traité de « la mouvance*, p. 207), que les Normands avaient ravagé la Frise, « qu'un roi de cette nation avait fait la paix avec un roi chré- « tien, à condition qu'on lui donnerait en mariage une princesse

« nommée Gisla, fille d'un roi de France, et qu'on lui permettrait « de s'établir dans une province qu'il avait ravagée, Dudon n'a « pas voulu manquer d'adapter tout cela à Rollon, sans se mettre « en peine si nous ne découvririons point quelque jour que la « Frise avait été désolée par des Normands différents de ceux de « Rollon ; que le roi Normand était un certain Godefroi et non pas « Rollon ; ce roi qui traite avec lui, Charles le Gros et non pas « Charles le Simple ; la province donnée, la Frise et non pas la « Neustrie ; que Gisla était fille du roi Lothaire, non de Charles « le Simple ; et que ce traité se fit à Haslac ou Hasloue, et non à « Saint-Clair ; en 882, et non pas en 912 ».

Que dire d'un auteur qui commet de pareilles confusions ?

Quant à la fille de Charles le Simple, elle n'avait guère que cinq ans en 912, et Rollon, accablé de fatigues et de vieillesse, approchait de sa quatre-vingtième année ! (Voir D. Lobineau, *Réponse au Traité de la mouvance*, p. 262).

Si l'on nous objecte que l'opinion de Dudon de Saint-Quentin est corroborée par le témoignage d'autres auteurs, nous répondons, avec D. Lobineau, que ces auteurs lui sont tous postérieurs et l'ont copié. Le premier, allégué par l'abbé de Vertot dans son « *Traité de la mouvance....* » qui n'est qu'une série d'attaques contre l'*Histoire de Bretagne* de D. Lobineau (de même que Vignier s'en prenait à l'*Histoire...* de D'Argentré), est un anonyme, moine de Fleury-sur-Loire, dont l'ouvrage a été recueilli par Duchesne dans ses *Scriptores*, sous le nom de *Vetus chronicon in Normanniam.*

Cet anonyme discrédite son propre témoignage par de grossières erreurs, plaçant en 907 la prise de Nantes et la mort de saint Gohard. qui eurent lieu en 843 ; et il est manifeste qu'il copie Dudon de Saint Quentin, au point d'employer, en plusieurs endroits, les propres expressions de cet auteur. Guillaume de Jumièges ne fait aucune difficulté d'avouer qu'il copie Dudon de Saint-Quentin pour tout ce qui regarde le commencement de l'histoire de Normandie, et cite, comme adversaire de Rollon, un comte de Dol qui n'a jamais existé.

Pour Orderic Vital. il déclare nettement qu'il s'en est rapporté sur les mêmes faits, à Dudon de Saint-Quentin et à Guillaume de Jumièges, abréviateur de ce dernier.

Lorsque Guillaume Longue-Epée succéda à Rollon, son père, il n'y avait point de prince en Bretagne. Alain Barbe-Torte, dont nous connaissons toute la vie par le récit très circonstancié de la *Chronique de Nantes* (Voir l'édition de M. R. Merlet), était à la cour du roi d'Angleterre, d'où il ne revint qu'en 936, pour délivrer son pays des barbares qui s'y étaient installés. Il est donc aussi faux qu'invraisemblable que ce prince, la terreur des Normands de Bretagne, ait jamais reconnu l'autorité de ceux de Normandie[1].

Depuis la mort de Guillaume Longue-Epée jusqu à Robert, son arrière-petit-fils, il n'est point parlé, dans aucun auteur Normand, du prétendu hommage des ducs de Bretagne à ceux de Normandie (D. Lobineau : *Réponse au Traité de la mouvance*, p. 204). Quand Dudon commence à devenir auteur contemporain, quand il relate des faits qui se passaient sous ses yeux et dont il pouvait se rendre compte, nous pourrions certainement ajouter foi à son témoignage; mais alors il ne parle plus de la soumission féodale des Bretons. C'est donc qu'il n'a rapporté que des erreurs à ce sujet, en traitant des temps qui l'ont précédé.

D'ailleurs, D. Lobineau (*Réponse*..., p. 209) fait très justement observer que « Dudon était le seul historien qu'eussent les Nor-
« mands, lorsque Geoffroi Ier, duc de Bretagne, allant à Rome,
« confia la garde de son pays et de ses enfants à Robert, duc de
« Normandie, son neveu. Il n'est pas hors d'apparence que Robert,
« prévenu de ce que Dudon avait écrit de ses ancêtres, ait voulu
« faire entendre aux jeunes princes Bretons, ses pupilles, qu'il avait
« droit de se regarder comme leur seigneur suzerain, et n'ait essayé
« de les porter à lui rendre obéissance. Ils refusèrent de s'y sou-
« mettre, et plusieurs de leurs successeurs aussi, et ce fut appa-
« remment là le sujet de certaines guerres..... »

C'est donc dans les erreurs historiques de Dudon qu'il faut chercher la véritable origine de cette légende qui attribue à la Normandie la suzeraineté de la Bretagne, légende que les ducs de Normandie se sont empressés d'accueillir, et qui a pu prendre quelque consistance, malgré sa fausseté, puisque, dans le traité de Gisors, en 1113,

[1] Voir *Histoire de Bretagne*, par M. de la Borderie, II, pp. 410, 411.

entre Louis le Gros et Henri Ier, roi d'Angleterre, Louis cède à Henri la mouvance de la Bretagne et du Maine.

L'abbé de Vertot nous allègue bien encore, d'après Mathieu Pâris, que le roi d'Angleterre, Henri II, exigea que son fils Geoffroi, nouveau duc de Bretagne par son mariage avec l'héritière du duché, en fît hommage à son frère Henri, duc de Normandie, et que Geoffroi y consentit sans difficulté, tandis que Richard, duc de Guyenne, à qui le roi d'Angleterre demandait le même serment pour le duc de Normandie, son frère aîné, le refusa hautement. Il en conclut que Geoffroi se rendit au désir de son père, parce qu'il avait conscience de son devoir, mais que Richard, à qui on demandait indûment de soumettre la Guyenne à la Normandie, ne devait pas, en effet, y consentir. Nous tirons de ce fait une conclusion très différente, et il nous paraît bien plutôt qu'il ne s'agit ici que d'arrangements de famille dont on ne peut se prévaloir pour juger des temps anciens, et que le roi Henri II ayant demandé indûment (de l'aveu de l'abbé de Vertot lui-même) l'hommage de Richard pour la Normandie, peut fort bien être soupçonné de l'avoir demandé tout aussi indûment à son autre fils, Geoffroi. Nous devons reconnaître, il est vrai, que, par un traité fait en Sicile avec Philippe-Auguste, le roi d'Angleterre Richard Cœur-de-Lion, demanda la confirmation de cette mouvance de la Bretagne, et qu'Arthur Ier, duc de Bretagne, fut contraint de faire hommage, à Vernon, au roi d'Angleterre, son oncle. Ce sont autant de preuves du crédit qu'avait pris peu à peu la légende mensongère, créée par Dudon de Saint-Quentin, et en même temps de la puissance des rois d'Angleterre qui se trouvaient en mesure d'imposer leur volonté.

Cela ne nous empêche pas de conclure, quant au fond, avec un auteur dont nous avons déjà parlé et qui ne peut être suspect de partialité, Simon Marion, baron de Druy (Plaid. IX, p. 241), que « jamais l'hommage de la Bretagne n'a pu être abstrait de la « couronne de France pour être transféré au duc de Normandie, « et que, si on a voulu quelquefois le tenter, ç'a toujours été indûment ».

A qui donc les ducs de Bretagne rendaient-ils hommage? Aux rois de France seuls.

Pour remonter à des temps anciens, Flodoard (*ad ann.* 942) nous montre les Bretons fidèles à Louis d'Outre-Mer.

Suit un long espace de temps, jusqu'aux premières années du XIIIe siècle, pendant lequel les relations des Bretons et des rois de France ne sont pas expressément déterminées dans l'histoire.

Nous arrivons ainsi à Arthur Ier qui, après avoir rompu avec son oncle, le roi d'Angleterre, fait hommage lige au roi Philippe-Auguste, non pas seulement, il est vrai, pour la Bretagne, mais en bloc pour la Bretagne et d'autres provinces, comme l'Anjou, le Maine et la Touraine, dont le roi s'engageait à le mettre en possession. Aussi, quand, plus tard, on voulut insinuer à quelques ducs, notamment à Jean IV, qu'ils devaient l'hommage lige, comme l'avait fourni Arthur, purent-ils répondre, par une plaisanterie heureusement trouvée, qu'ils le feraient volontiers, si le roi voulait leur rendre toutes les provinces qu'Arthur tenait de Philippe-Auguste sous cette ligence.

D'ailleurs Philippe-Auguste a-t-il tenu, de son côté, toutes ses obligations de suzerain envers son vassal ? Peut-être est-il permis d'en douter ; car, jusqu'à cet hommage lige de 1202, il avait toujours considéré Arthur plutôt comme un instrument de politique que comme un vassal ordinaire, et n'avait pas hésité à l'abandonner, en 1201, lorsqu'il investit Jean-Sans-Terre du comté d'Anjou. Toutefois nous n'osons dire que la conduite de Philippe-Auguste, depuis cet hommage de 1202, puisse être considérée comme en ayant entraîné la nullité. Nous avons déjà dit, en commençant, que Pierre de Dreux fit hommage lige de la Bretagne à Philippe-Auguste, en 1213.

Jean Ier fit de même envers saint Louis, en 1237 ; et Jean II obtint l'érection de la Bretagne en duché-pairie, en 1297. Il dut donc faire hommage lige comme les autres pairs ; mais il semble qu'il introduisit dans la question une distinction assez subtile, et rendit cet hommage, non pas comme souverain de la Bretagne, mais comme pair de France, et sans spécifier s'il était lige ou non. Voici, sur ce point, les propres expressions de Simon Marion, baron de Druy, conseiller d'Etat : « Jean II, dit ce savant jurisconsulte dans « son Plaidoyer IX, p. 235, duc de Bretagne, prince souverain en

« son état, sauf l'hommage et le ressort civil au Parlement de Paris, « voyant que les pairs, au sacre des rois, aux états généraux et « dans d'autres circonstances solennelles, s'y maintenaient en sorte « qu'il était contraint de se retirer, s'il ne voulait disputer avec eux « sur la préséance, désira d'être pair, et obtint du roi Philippe le « Bel l'érection du duché de Bretagne en pairie de France, tant pour « lui que pour ses successeurs. Toutefois depuis, aucun d'iceux, « de crainte que l'hommage de la pairie les astraignît d'un lien « plus étroit que celui du duché, étant interpellés de les conjoindre « ensemble, ne le voulurent faire ; mais, ayant rendu celui du duché, « s'excusèrent de l'autre ». Les opinions de Charles de Blois lui-même nous sont connues. Il soutenait que, si la Bretagne était un fief relevant de la couronne, il n'en était ainsi que du consentement des ducs, sauf leurs coutumes et privilèges, et encore n'était-ce pas, d'après lui, un état de choses très ancien. Quant à Jean de Montfort, il fit hommage au roi d'Angleterre, ce qui lui est reproché par Froissard ; mais on ne peut en tirer aucune conséquence. C'est un incident de la guerre de succession, qui ne peut préjudicier au fond du sujet. Il voulait, seulement et avant tout, s'assurer l'appui du roi d'Angleterre.

Jean IV et ses successeurs refusèrent toujours l'hommage lige. Ils faisaient hommage « *à la manière de leurs prédécesseurs* », et, de part et d'autre, on s'en tenait à cette formule vague qui n'engageait à rien et réservait tous les privilèges du duché. Ces ducs reconnaissaient de bonne grâce le droit d'appel de leurs sujets au Parlement de Paris, pour déni de justice et mauvais jugement, mais jamais directement ni sans avoir passé par la cour ducale ; car plusieurs seigneurs Bretons avaient tenté de se soustraire à la justice de leur souverain naturel.

Quand on leur parlait d'Arthur Ier et de son hommage lige, ils s'en tiraient par la plaisanterie que nous avons rapportée.

Par les contrats de mariage de la duchesse Anne avec les rois Charles VIII et Louis XII, il fut spécifié que la Bretagne resterait séparée de la couronne, puisque le second fils du roi devait continuer la lignée des ducs de Bretagne. François Ier était si peu persuadé que la naissance de ses enfants incorporât de droit la Bre-

tagne à la France, qu'il employa tous les moyens pour porter les Etats de Bretagne non seulement à consentir à cette union, mais même à la demander, ce qui eut lieu en 1532.

La Bretagne, n'ayant point été détachée de la couronne, ne pouvait lui revenir par la simple rencontre du *fonds servant* avec le *fonds dominant*. Cette rencontre (de l'aveu de Simon Marion, Plaid. IX, p. 217) dissolvait et détruisait seulement le lien de servitude, de telle sorte que la Bretagne ne devait plus d'hommage au roi ; mais elle n'était pas pour cela unie à la couronne.

Aussi François Ier, en 1532, statuant sur la demande formelle des Etats de Bretagne, déclara-t-il que cette province était désormais unie au royaume de France. Il ne dit point *réunie*, ce qui eut impliqué un ancien démembrement qui n'existait pas. Il assura, de plus, à la Bretagne la conservation de tous ses droits et privilèges, et son fils aîné (qui devait mourir jeune, en 1536) fut couronné à Rennes, sous le nom de François III.

Sous Louis XIII, Le Bret ayant osé dire aux Etats de Guérande, que cette union de 1532 n'avait pas été nécessaire et n'avait servi qu'à faire connaître des droits déjà acquis à la couronne, les Etats protestèrent avec violence et se séparèrent tumultueusement, sans voter le don gratuit que le roi leur demandait.

En résumé, quand les Bretons passèrent en Armorique, ils ne dépendaient plus des Romains depuis plus de 50 ans, c'est-à-dire dès l'an 406, et ne pouvaient dépendre des rois Francs qui n'étaient pas encore établis dans les Gaules. Nulle preuve que Clovis ait soumis les Bretons. Leur première marque de soumission a été de demander l'agrément de Childebert pour l'érection de quelques évêchés.

Nulle mention de tribut avant l'expédition d'Audulphe, sénéchal de Charlemagne, en 786 ; car le tribut que Guérech avait promis au roi Chilpéric ne regardait que la ville de Vannes.

Les guerres entre les rois Francs et les Bretons ont généralement pour prétextes des courses faites par ces derniers au-delà de leurs frontières. Le premier, Charlemagne subjugue la Bretagne en 799. En 818, Louis le Pieux dirige une expédition contre le roi Morvan (dont Ermold Nigelle a raconté les péripéties) et séjourne à Vannes.

Nominoë secoue le joug des rois de France et augmente considérablement ses états.

Son fils Erispoë est confirmé par Charles le Chauve dans les conquêtes de son père ; et Salomon est reconnu comme roi.

Le roi Raoul ajoute le Cotentin (*Terra Britonum*, terre des Bretons, depuis Salomon) à ce que les Normands possédaient en Neustrie, et Dudon de Saint-Quentin, trompé encore par cette cession, confondant les Normands de la Loire avec ceux de la Seine, et joignant à tout cela plusieurs anachronismes, fait naître la légende de la Bretagne donnée en fief à Rollon ; d'où sortent les prétentions des ducs de Normandie sur la Bretagne, complètement étouffées d'ailleurs par la confiscation de la Normandie sur Jean-Sans-Terre.

Depuis Philippe-Auguste les ducs de Bretagne font hommage aux rois de France, hommage tantôt lige, tantôt indéterminé.

Enfin les mariages de la duchesse Anne détruisent le lien féodal, en confondant le *fonds servant* et le *fonds dominant* ; et, en 1532, la Bretagne s'unit d'elle-même à la France, sauf ses libertés et privilèges.

La Bretagne a donc bien été un fief ; mais un fief d'une nature à part et que nous pouvons appeler *volontaire*, fief unique en son espèce, puisqu'il lui manquait la condition essentielle de tous les autres fiefs, c'est-à-dire d'être un démembrement du royaume.

P. DE BERTHOU.

DANS LA MER D'ISLANDE

(*Fin*[1]).

23 juillet, samedi. — Le bon vent d'hier a cédé la place au *vent debout*; il faut donc louvoyer et avancer très lentement. Journée ensoleillée, très belle — pour l'Islande. Nous nous apercevons bien, à la température, que nous sommes au sud de l'île; on s'en est aperçu aussi, la nuit dernière, parce qu'on a *revu les étoiles* ! (Elles sont encore invisibles dans le nord). Et c'était chose drôle, ces petits points brillants piqués là-haut dans le grand dôme bleu ; on en avait un peu perdu l'habitude depuis le commencement de mai. Cependant ce n'est pas encore la nuit, mais plutôt, de 11 h. du soir à 1 h. du matin, une sorte de lueur crépusculaire très sombre. Il penche tout de même bien fort vers son déclin, ce jour de près de trois mois ; jamais plus peut-être n'en jouirai. Je m'y étais facilement habitué ; il constitue d'ailleurs le seul bon côté de la navigation dans la mer d'Islande. Et puis, au point de vue physiologique, il est bien constaté que la lumière est une excellente chose, quoi qu'en dise lord Dufferin. Parlant des inconvénients du jour sans fin, il raconte ceci dans ses *Lettres écrites des régions polaires* : « A mesure qu'il avançait dans le nord et que les nuits devenaient plus courtes, un coq qu'il avait emporté se montrait de plus en plus désorienté : il ne dormait pas cinq minutes sans s'éveiller dans un état d'agitation nerveuse, comme s'il eût craint de laisser passer le point du jour et l'heure du chant. Quand la nuit eut enfin complètement cessé de se produire, la constitution du pauvre animal fut ébranlée sans retour. Il fit entendre une ou deux fois une voix insolite, et tomba dans un étrange malaise. Enfin, en proie au délire, il se mit à caqueter tout bas, puis s'élança par-dessus bord. »

[1] Voir le fascicule d'octobre 1900.

Pauvre coq ! Je vous assure que nous n'avons pas éprouvé son inconsolable douleur en nous voyant privés des ténèbres de la nuit, ni l'envie d'imiter son désespoir tragique.

Si les ténèbres nocturnes sont indispensables à la vie des coqs, il faut croire que la lumière du jour est un élément nécessaire à la vie humaine. M. de Parville, au sujet des explorateurs qui ont tenté de dérober au pôle ses secrets, écrit qu'ils ont souffert étrangement de la longue nuit polaire. « Les facteurs de dépression, dit-il, sont alors nombreux : isolement froid, humidité pénétrante, tempêtes, mauvaise nourriture, etc. Mais l'OBSCURITÉ les a surtout rendus malades. L'estomac et les différents organes refusaient tout travail. L'anémie polaire les conduisit aux troubles cérébraux et cardiaques... Tous les symptômes alarmants, tous les accidents s'en allèrent comme par enchantement au retour du soleil. L'obscurité nous tue ; la lumière nous fait vivre. »

Le long jour polaire d'Islande a dû contrebalancer pour nous et arrêter la dépression résultant de « l'isolement, du froid, de l'humidité pénétrante, des tempêtes, de la mauvaise nourriture, etc. » car, sans être allés aussi près du pôle que Nansen, nous avons connu tous ces agréments-là.

Un autre avantage du jour continuel : il permet d'éviter les abordages entre navires, abordages qui causent, chaque année, tant de malheurs à Terre-Neuve ! Sur 39 voiliers terre-neuviers perdus en 1896, il a été constaté officiellement que 28 ont été coulés par les paquebots. Je sais bien que la mer d'Islande n'est pas, comme le Banc de Terre-Neuve, constamment sillonnée par les paquebots ; la pauvre Thulé n'a rien qui attire ces grands entrepôts du commerce interocéanique. Néanmoins il se fait un service régulier — à peu près bi-mensuel durant la belle (?) saison — entre Copenhague, Leith, Reykiavik et les principaux fiords d'Islande. En outre deux petits steamers (*Hölar* et *Skalholt*) font continuellement autour de l'île un service de cabotage ; enfin il y a les nombreux *trowlers* à vapeur anglais. C'est plus qu'il n'en faut pour produire, si la nuit existait, des collisions entre ces divers vapeurs et les navires de pêche. Et entre les bateaux de pêche eux-mêmes ! En 1898, ceux-ci, pour la France, sont au nombre de 167.

Donc ce long jour polaire a des avantages très appréciables, et on regrette vivement de le voir finir.

Ce soir, temps orageux et lourd. Nous ne serions pas fâchés de voir les éclairs d'Islande et d'entendre les grondements de son tonnerre ; c'est presque une curiosité, car cela n'arrive, paraît-il, qu'une fois par périodes de quatre ans, et encore !

25 *juillet, lundi.* — Dès ce matin nous étions tout près de cet archipel d'arides rochers qu'on appelle les Westmann ; à midi seulement on a réussi à les doubler. Nous sommes passés, en louvoyant, presque au pied des « mulons d'ajonc » et des « dents du chien » (noms donnés par nos Paimpolais). Les « dents du chien » sont bien dénommés ainsi ; cela ressemble, en effet, à des dents monstrueuses dont la pointe lisse et effilée se dresse vers le ciel. Peut-être quelque monstre dont les molaires seules émergent des flots, est-il étendu, là, sur le dos depuis des siècles... Tout à côté, d'autres roches à fleur d'eau montrent leurs sommets, tout juste, à marée basse. Ce petit groupe a perdu deux ou trois de ses îlots depuis une dizaine d'années ; ils se sont abîmés dans l'Océan dont les terribles assauts ont fini par en avoir raison. — En louvoyant aussi, nous avons vu la terre de près : c'est partout affreux ; la côte est comme revêtue et enveloppée d'une infinie désolation.

J'ai échappé ce matin à un danger banal mais très réel, pendant que je me promenais avec le *second* sur la dunette. Tout à coup un *épissoir* m'effleure le bras et tombe à mes pieds ! Il avait glissé des mains d'un matelot qui travaillait dans les haubans à 15 mètres de hauteur. Si cet épissoir en fer, très lourd et très pointu, m'avait rencontré dans sa chute, il m'aurait, vraisemblablement, tué net... On a beau avoir une tête de breton, on ne résiste tout même point à pareil coup de massue. — Bien entendu, le maladroit a été puni ; j'ai intercédé auprès du capitaine pour que la punition ne fût pas trop sévère. J'avoue avoir ressenti un petit frisson désagréable en voyant et *entendant* choir à mes pieds cet épissoir. Justement la nuit dernière le capitaine avait rêvé que j'étais passé de vie à trépas et qu'il m'avait fait immerger avec le cérémonial ordinaire et... les honneurs qui m'étaient dus !

Grâce à Dieu, c'est un mauvais *rêveur* ; il n'est pas doué du don de *seconde vue*, du moins pour cette fois.

26 juillet, mardi. — On a louvoyé depuis 11 h. du matin jusqu'à 7 h. du soir dans la passe de Reykianœs, entre *Margot* et la grande terre. Il a donc fallu huit heures pour faire le chemin parcouru, le 24 avril, en moins de 30 minutes ! Malgré l'énervement de ce louvoyage, j'aime encore mieux cela que la rapidité du 24 avril qui faillit nous expédier... dans l'autre monde. M. Colin me disait tantôt que « lui aussi avait été fameusement content de se trouver de l'autre côté de la pointe ; pendant qu'on luttait dans la passe contre la violence du courant, des vents et des flots, il n'était pas fier du tout ; un moment, il avait bien cru que le hunier allait être emporté comme une loque par l'ouragan, et la baleinière par une lame monstrueuse. »

Moi, je n'oublierai pas de sitôt le soulagement immense éprouvé après le danger ; je venais, semblait-il, de prendre un nouveau bail... de vie.

Mais tout cela est déjà perdu dans les lointains du passé, et nous avons, depuis, connu d'autres périls.

A plusieurs reprises, j'ai vu de près, aujourd'hui, l'île *Margot*, (ou l'*île aux Margots*). Cet horrible rocher, situé à quelques milles de la côte, a reçu ce nom des pêcheurs parce qu'il sert de domicile à des milliers d'oiseaux de mer — gros comme des oies, avec extrémités des ailes noires — appeles *Margots*. Ces oiseaux sont fort méchants ; ils tueraient impitoyablement, affirme-t-on, le malheureux naufragé qui leur demanderait asile ; leur retraite est interdite aux humains. Il ne serait pas du tout facile, d'ailleurs, d'y aborder ; leur rocher à pic est sensiblement aussi large au sommet qu'à la base ; ce sommet ressemble à un toit légèrement incliné. On dirait la guérite du gardien de ces affreux parages — de Neptune peut-être, ou plutôt d'Eole.

« La dame heureuse » est l'autre rocher abrupt et escarpé qui, presque à terre, fait face à *Margot*.

C'est égal, vu par un temps calme, Reykianœs perd de son horreur ; ça ne vaut pas le Raz de Sein.

Journée froide (max. + 7°). Ce soir, le vent prend de la force et, par suite, le froid devient piquant. Quant au ciel, il est sinistre : partout des nuages couleur de plomb ; vers l'occident, l'horizon

s'est ourlé de pourpre, au coucher du soleil (10 h.). Et le Snœffel-jökull dont 60 milles nous séparent, émerge, solitaire, du sein des flots et profile dans le ciel sombre sa majestueuse silhouette enveloppée d'hermine étincelante...

27 juillet, mercredi. — Nous venons seulement d'atteindre le Snœffel (9 h. s.) et de virer pour tirer un bord au large afin de le doubler. — Beau temps toute la journée ; à 7 heures, ce soir, brusque changement. Le docteur m'invite à le rejoindre sur le pont, si je veux jouir d'un curieux spectacle : au nord-ouest, le ciel, à vue d'œil, se couvre ; d'immenses cumulus bistrés montent tumultueusement. Comme hier le bas de l'horizon seul est frangé, non plus de pourpre, mais d'une lueur jaunâtre, très laide. Sur cette ligne éclairée des morceaux de nuages pendent lamentablement, en lambeaux. On dirait qu'un cataclysme s'est produit, mettant en pièces des tentures apocalyptiques qui dérobaient aux regards mortels d'effrayants au-delà. Nous sommes demeurés frappés d'admiration et de stupeur devant ce prodigieux spectacle. Soudain, M. Colin a traduit d'un mot l'impression générale. « Ma parole, on dirait qu'un monde vient de claquer et de sauter, là-bas. » — C'est bien cela.

28 juillet, jeudi. — Enfin, nous avons trouvé les navires de Binic et Saint-Brieuc, au large de Patrixfiord. Dès 5 heures du matin, nous sommes appelés par l'*Arthur*, assez éloigné de nous. A l'aller, tout se passa assez bien ; mais au retour, nous n'aurions pas pu regagner le *Saint-Paul*, s'il n'était pas venu au-devant de notre baleinière. Une houle formidable s'était formée ; on montait très haut sur les cimes mouvantes, puis on redescendait très bas dans les vallées liquides, — et, malgré tous les efforts de nos canotiers, on n'avançait pas du tout. Bien mieux, une grosse lame sourde a presque fait chavirer la baleinière. Donc, un peu plus, nous aurions expérimenté si notre baleinière est vraiment insubmersible, grâce à *ses caisses à air*. Mieux vaut, toutefois, n'avoir pas fait cette expérience-là...

La *Diligente* est partie pour la France, ces jours derniers.

Les veinards !

9 h. s. — N'ayant plus rien à faire ici, nous retournons sur nos pas, nous dirigeant vers Reykiavik. On passe auprès de *Procellaria*.

29 juillet, vendredi. — Nous avons payé la bonne journée d'hier : aujourd'hui, vent contraire et fort, pluie continue et froide. Il a fallu piquer au large. La monotonie écrasante et silencieuse a repris possession du bord ; et l'ennui a repris possession de mon âme désorientée. Quelqu'un, à Tours, disait devant moi, l'an dernier, « qu'il n'y a que les imbéciles à s'ennuyer. » Si c'est vrai, je fais partie, d'emblée, de cette confrérie peu honorable, car je m'ennuie plus souvent qu'à mon tour. Avec confusion je me rappelais cela aujourd'hui, lorsque, lisant un ouvrage de Legouvé, je suis tombé sur le passage suivant qui réhabilite toute une catégorie d' « ennuyés » : « Chez les gens d'esprit, l'ennui vient souvent de la mobilité même des impressions et des goûts L'ennui ne loge pas seulement dans les têtes vides et dans les cœurs desséchés. Il est une des formes de l'imagination. Il naît de ce je ne sais quoi d'inquiet, d'insatiable, qui cherche toujours l'au-delà, de cette mélancolie des choses, comme dit Virgile, qui déflore la réalité par la chimère et qui se rencontre si souvent chez les artistes et chez les femmes. »

Bon ! voilà bien une autre affaire : ayant avoué que je m'ennuie souvent, il faut que je prenne rang parmi « les imbéciles » ou bien parmi « les gens d'esprit » ; pas de milieu ! M'est avis, tout de même, que les autres catégories d'humains ont droit à leur part d'ennui, et qu'il y en a pour tout le monde.

Ne tenant plus dans ma cabine, j'ai pris mon caoutchouc, j'en ai relevé le capuchon, et, montant sur la dunette malgré la pluie, j'ai *rêvé*. « La joie de rêver est la maîtresse joie », a dit L. Veuillot ; pas aujourd'hui... Je suis resté en longue et douloureuse contemplation devant cette mer d'Islande qui sert de tombe à tant de marins français, et je me suis surpris à murmurer tristement les vers biens connus de V. Hugo :

Oh ! combien de marins, combien de capitaines
Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines
Dans ce morne horizon se sont évanouis !
Combien ont disparu, dure et triste fortune,
Dans une mer sans fond, par une nuit sans lune,
Sous l'aveugle océan à jamais enfouis !...

. . . . . .

Où sont-ils, les marins sombrés dans les nuits noires?
O flots! que vous savez de lugubres histoires,
Flots sombres redoutés des mères à genoux!
Vous vous les racontez en montant vos marées,
Et c'est ce qui vous fait ces voix désespérées
Que vous avez, le soir, quand vous venez vers nous...

30 juillet, samedi. – Après une très mauvaise nuit, nous avons, favorisés par un fort vent arrière, parcouru plus de 80 milles à une allure superbe. A la bonne heure, « ça fumait » autour du *Saint-Paul*! — A 4 h. s. nous avons, une dernière fois, *mouillé* en rade de Reykiavik. Aussitôt le docteur et le capitaine descendent à terre; suivant ma vieille habitude, je ne me résous pas à quitter le bord et j'attends qu'ils y rapportent le courrier de France, 15 lettres pour moi, et je ne comptais que sur trois ou quatre! Malheureusement il n'y en a pas que de bonnes; deux de ces lettres m'ont causé une peine profonde. Hélas! il n'existe sur terre rien de vraiment et totalement bon; la paix dans la loyauté et la vérité n'habite pas ce monde. Il faut donc regarder uniquement et aspirer en-haut, sans espoir d'un peu de repos ici-bas pour le cœur lassé et meurtri..... « Il faut jeter l'ancre en-haut »; je le comprends mieux, ce mot-là, depuis deux ans, et aujourd'hui surtout. *Excelsior!* il faut monter toujours; mais on ne peut *monter*, je le vois, qu'en posant le pied sur les ruines effondrées de ses rêves les plus nobles, de ses illusions les plus chères. Maintenant l'effondrement est complet: bâtissez, Seigneur, bâtissez sur ces ruines — pour l'éternité!...

2 août, mardi. — Comme les jours précédents, je ne suis pas descendu à terre; et pourtant c'était, aujourd'hui, la *fête nationale* d'Islande. Toutes les maisons avaient arboré bien haut, au-dessus des toits, le drapeau national. Le *Saint-Paul* avait, pour la circonstance, mis son *grand pavois*, et il ne devait pas faire mauvaise figure auprès du *Heimdal* (navire de guerre danois).

Le docteur et le capitaine sont allés à la fête, et ils en ont vu les diverses attractions: courses de chevaux, luttes, jeux variés, musique. Mais tout cela a été précédé, à la *cathédrale* (temple protestant), d'un office religieux à l'issue duquel la foule, suivant les au-

torités, s'est rendue presque processionnellement à Landakot. La fête a lieu, en effet, dans la prairie qui entoure la Mission catholique. Il y avait là, pour la musique, une estrade décorée avec profusion de drapeaux divers, — des tentes où l'on vendait à boire, etc. Une vraie fête foraine de *chez nous*. Mais il paraît que ça valait à peine nos assemblées villageoises. — A 3 h.. les régates ; du pont du *Saint-Paul* on était fort bien placé pour les voir. Ce n'était d'ailleurs pas très empoignant ; jugez un peu : trois baleinières du *Heimdal* et deux embarcations indigènes luttant à l'aviron.

Le docteur et le capitaine ne se sont pas du tout amusés à terre, malgré les amabilités et prévenances dont ils ont été l'objet, — sans compter les remerciements que leur a valus le pavoisement du *Saint-Paul*. Ils sont rentrés à 5 heures, tout transis de froid (max. + 6°), et tout surpris d'avoir vu, malgré cette température, beaucoup de belles et claires toilettes. Peut-être sont-elles d'*ordonnance*, à la fête nationale ?

4 août, jeudi. — Le vent du nord-ouest (celui qui, le 2 mai 1897, envoya le *Saint-Paul* « manger du caillou ») souffle depuis deux jours avec une grande violence. Mais on a pris des précautions : deux ancres sont mouillées et une forte aussière est amarrée au corps-mort des paquebots.

Enfin, je suis allé à terre, avec le docteur et le capitaine ; nous étions, pour trois heures, invités à dîner par le missionnaire danois, M. Osterhammel. Dîner à la française ; nous y avons mangé de la salade, et ç'a été un véritable régal. Bien peu d'indigènes peuvent en dire autant. Elle venait du jardin de M. le maire. Les Sœurs ont eu toutes les peines du monde à trouver de « l'huile à manger » : il a fallu l'acheter à l'*Apoteck* (pharmacien) et la payer fort cher, sans doute.

Après cela, visite officielle à Mme Zimsen qui nous a fait admirer son jardin entouré par elle de soins pieux et quasi maternels. Il est vraiment remarquable pour l'Islande, quoiqu'il ne produise pas de salade. En retour, il a quelques fleurs. Mme Zimsen ne jouit pas longtemps de ses fleurs aimées : seulement quelques semaines ! La nuit dernière, il a gelé un peu, et les pauvres fleurettes le disaient aujourd'hui d'une façon assez expressive par leur piteuse mine.

Tout le monde ici convient que, cette année, la fin de l'été est arrivée avant le commencement.

M. Zimsen nous disait que, en plein hiver, les tempêtes sont vraiment effroyables ; la navigation devenant impossible, les relations sont, longuement parfois, interrompues avec le reste du monde. Les mois les plus terribles sont octobre et novembre, — janvier et mars. Et avril donc ! Même en plein mois d'août, l'Islande n'est pas précisément un Eden ; nous l'avons encore expérimenté ce soir : le retour à bord a été fort laborieux. Un moment nous avons cru que nos canotiers ne réussiraient pas à rallier le *Saint-Paul*. De toutes leurs forces, pourtant, ils *souquaient sur leurs avirons* ; mais le vent très violent et les lames très fortes nous rejetaient vers la côte — où les rochers nous attendaient. Du bord, en voyant cela, on eut la bonne idée d'attacher à une longue corde une bouée de sauvetage qu'on laissa dériver vers nous. Quand elle fut entre nos mains, on hâla sur la corde — au bout de laquelle nous nous trouvions.

Naturellement, nous étions trempés comme... plusieurs soupes.

7 août, dimanche. — Le *Thyra* (paquebot) n'arrive toujours pas ; il est déjà en retard de plusieurs jours ; ce retard qui cause de vives appréhensions a dû être occasionné par les mauvais temps des jours derniers. C'est l'explication la plus plausible. Pourvu qu'il ne lui soit pas arrivé malheur aux îles Feroë où il fait escale ! Notre départ, à nous, est retardé par ce contre-temps ; car nous *devons* attendre ici ce dernier courrier de France : il nous apportera les « instructions » précises du Comité des *Œuvres de mer*.

Journée passée entièrement à bord, comme les deux précédentes, d'ailleurs, malgré l'invitation de les accompagner à terre que me renouvellent aimablement, chaque jour, le docteur et le capitaine. Aux mouillages, en Islande comme en France, en Amérique, au Sénégal, etc., je ne suis jamais pressé d'aller à terre. J'aime les villes vues du bord ; j'aime à rester en dehors des foules. Mon horreur de la cohue ne fait que croître et embellir. Et pour me faire un mérite de ma... sauvagerie, — on est habile à se leurrer — je me rappelle le mot de Rousseau : « Jamais les cœurs sensibles n'aimèrent les plaisirs bruyants, vain et stérile bonheur des gens qui ne sentent

rien. » Quand, du bateau, je regarde une ville et en perçois le mouvement et le bruit confus, je jouis doublement du calme et du silence qui m'entourent ; je suis tout heureux que l'eau me sépare des niaiseries conventionnelles de la vie banale et compliquée, — de la vie civilisée. Il me semble que, de mon bateau, je suis non seulement en dehors, mais aussi un peu au-dessus de tout cela. Et je resterais toujours si volontiers dans ma « tour d'ivoire » ! Combien de fois en franchissant le seuil d'un couvent, en quittant le calme et la paix d'un cloître pour la confusion de la rue, j'ai éprouvé une très vive impression d'angoisse et de détresse ! Je me retrouvais dans un monde faux, agité, inquiétant, — pour lequel je suis peu fait — tandis que ce qu'il y a de meilleur ici-bas restait derrière la porte qui venait, derrière moi, de se refermer...

Cependant, lorsqu'il y a du bien à faire, je sais tout de même descendre sans peine de ma tour d'ivoire et me jeter dans la mêlée — pour Dieu et les âmes.

Ce soir, les montagnes du fiord « ont l'air de soutenir des nuages lourds prêts à tomber sur la terre. » Le Snœffel, lui, a profilé dans le ciel, tout le jour, sa blancheur lumineuse ; grâce à la merveilleuse transparence de l'atmosphère, il semble tout près — dix kilomètres au plus, — et il est à 100 ! Plus éloigné de 30 ou 40 kilomètres, il serait visible encore.

8 août, lundi. — Enfin, le *Thyra* est arrivé vers 2 h., la nuit dernière. Nous avons eu notre courrier à 11 h. 1/2 ce matin, et nous sommes partis à 1 h.

J'avais bien raison, l'autre jour, de constater qu'il ne faut pas attendre de véritable repos ici-bas pour le cœur lassé et meurtri. Une des lettres d'aujourd'hui m'en apporte une preuve nouvelle. Et puis il y a des hommes qui sont appelés à souffrir toujours et partout, à souffrir double, parce que leur nature élevée, délicate et sensible se meurtrit plus que d'autres aux contacts un peu brusques. Ils ne sont pas faits pour les vulgarités de la vie, pour la lutte continuelle contre les habiletés, les roueries, les petites déloyautés, et, à les rencontrer, ces âmes souffrent à faire pitié. C'est dans une atmosphère large, pure, élevée que ces âmes-là pourraient se mouvoir à l'aise et se reposer. Il faudrait une barrière entre le monde et

elles, — entre ce composé de mensonges, de compromissions, de félonies de toutes sortes, et ces natures très droites, d'une sensibilité excessive, que les chocs blessent à une profondeur et avec un retentissement que les autres ne soupçonnent même pas.

En disant ADIEU à Reykiavik, en jetant un dernier et long regard sur cette ville où j'ai souffert, j'ai senti une réelle tristesse et une grande mélancolie monter, monter et envahir tout mon être... Les lieux témoins de nos épreuves et souffrances semblent retenir quelque chose de notre âme. Quelqu'un n'a-t-il pas dit que les larmes sont le sang de l'âme ? Or j'en ai versé, ici, de bien amères, l'an dernier. —Il faut partout se résigner à porter sa croix ; on arrive, tout au plus, à la jeter d'une épaule sur l'autre, — ce qui ne délasse pas, mais les meurtrit toutes deux...

Le secrétaire général des *Œuvres de mer* confirme ses instructions précédentes : arriver en France vers la fin du mois, — déposer les malades dans leurs ports respectifs, - - aller montrer le *Saint-Paul*, pour faire de la propagande, dans quelques ports de l'Océan, entre Bordeaux et Brest.

Le temps était doux au mouillage ; dès qu'on s'est mis en marche, on a retrouvé le froid.

9 août, mardi. — Journée superbe, — notre plus belle d'Islande, je crois ; chaud soleil, mer très calme. Et, grâce à ce calme, nous ne sommes qu'à 25 milles de Reykiavik ! Enfin, ce soir le vent s'est levé ; on fait route. Qu'il nous pousse bien vite au milieu des pêcheurs ! Depuis trop longtemps ils n'ont pas revu le *Saint-Paul*...

Décidément, c'est la nuit qui revient, allongeant son manteau noir En ce moment (10 h. 1/2), ce n'est encore tout de même qu'une sorte de crépuscule ; on voit très loin sur la mer ; du sein des flots les montagnes côtières surgissent fantastiques, et s'estompent dans les lointains imprécis d'un horizon de rêve.

11 août, jeudi. — Tempête depuis la nuit dernière, 11 h. — La grosse houle d'hier nous présageait ce « coup de tabac ». Il a fallu prendre la cape. Le ciel reste très chargé et menaçant. - Le baromètre baisse toujours...

12 août, vendredi. — La tempête a persisté jusqu'à 4 h. ce matin. Hier au soir, de 9 h. à minuit surtout, le vent a soufflé avec une

rage effrayante. Il faut avoir entendu et *subi* cela pour s'en faire une idée. On eût dit un infernal concert de cris de douleur, de hurlements, de clameurs affolées, de mugissements, de coups de tonnerre sans fin. Et le petit *Saint-Paul* se *trémoussait* au milieu de tout cela ; bien appuyé par le peu de toile laissée dessus, il ne menait pas, à ma grande surprise, une danse trop désordonnée. Ses soubresauts sont devenus plus violents, plus saccadés, plus inquiétants aussi, lorsque, vers 2 h. m., le vent s'est mis à souffler par rafales ; la mer démontée *mangeait* le navire que l'ouragan semblait quitter, une seconde.

Au milieu des craquements aigus et très lugubre des cloisons, mon attention est tout à coup attirée par un bruit insolite : le bureau du docteur a été brusquement *chambardé* par l'horrible roulis ; ses manuscrits, ses livres, ses fournitures de bureau, tachés d'encre, roulent de bâbord à tribord, dans sa cabine. Je l'aide à ramasser cela ; mais c'est une besogne pas aisée du tout, et il faut plus d'une fois se *ramasser* soi-même ! Un peu plus tard, le *lavabo* du capitaine subit le même sort. L'an dernier, c'est mon armoire qui se *baladait* ainsi ; elle est sage maintenant.

Mer très grosse tout le jour, houle formidable. Jusqu'à 3 heures, impossible de faire route, parce qu'il était impossible de laisser, en dehors du foc et du hunier, de la toile sur les mâts : le roulis aurait tout brisé, tout emporté.

Enfin, ce soir on marche bien. Nous sommes encore à 200 milles de Faskrudfiord !

15 août, lundi. — J'avais espéré passer à Faskrud ce beau jour de l'Assomption ; nous y aurions rencontré quelques navires, et j'aurais tâché d'organiser une petite fête en l'honneur de « l'Etoile de la mer ». C'eût été bien clore, bien terminer la campagne. Hélas ! les *vents debout* et les calmes plats qui nous ont tant contrariés depuis huit jours, nous permettront-ils d'y arriver même demain ?

16 août, mardi. — Malades soignés : quatre.

La nuit dernière, à 11 h. la brise s'est enfin décidée à nous pousser vers Faskrud. Dès 7 heures du matin nous étions, grâce à elle, à l'entrée du fiord où le calme nous a immobilisés jusqu'à 11 heures. A moins de 10 mètres de nous, la mer *moutonnait* ; au

large, les navires prenaient des ris. Vers 1 heure nous étions tout de même au mouillage

Je me rends aussitôt à bord des cinq navires présents sur rade pour inviter capitaines et équipages au service funèbre que je célébrerai demain pour les pêcheurs décédés durant la campagne. Je les ai invités aussi à venir passer cette dernière soirée à bord du *Saint-Paul*. Quarante hommes ont répondu à mon appel ; joyeuse animation, ce soir, dans la grande salle.

A 8 heures, après avoir dit la prière habituelle avec notre équipage sur le pont, je suis descendu la faire au milieu de nos « clients » : j'ai, pour cela, fait ouvrir la porte de la chapelle; tous se sont levés respectueusement ; et moi, à deux genoux au pied du tabernacle divinement habité, j'ai dit une prière courte mais fervente à laquelle ils ont fort bien répondu.

Comme ils ne quitteront l'Islande que dans cinq, six ou même huit jours, ils ont écrit vingt lettres que je mettrai à la poste dès notre arrivée, *là bas*. Ces lettres annonceront le *retour* très prochain des « islandais ».

Voici la dernière nuit à passer en Islande ! Nous partirons demain de ce lamentable et froid pays pour la « douce France ». On a quelque peine à le croire...

17 août, mercredi. — C'est fait, nous avons quitté l'Islande ! — A midi 30, on a levé l'ancre et appareillé ; le *Saint-Paul* a « pris la grande ligne », salué du pavillon par le petit hôpital français et par tous les navires présents sur rade, rapatriant quatre malades : trois de Paimpol, un de Dunkerque. - A 2 heures 30, comme nous sortons du fiord, la *Charmeuse* que nous rencontrons, nous appelle par son pavillon en berne. Et le docteur Chastang trouve ainsi *in extremis* l'occasion de prodiguer ses conseils et ses soins dévoués.

En ce moment (9 h. s.) nous sommes déjà à 40 milles de l'horrible Thulé, voguant vers la France. Il y a quatre mois, jour pour jour, nous arrivions en Islande...

Voici le résumé de la campagne du *Saint-Paul*, en 1898 : 1° navires *visités* : 142 sur 167 ; — *reconnus* (et non visités parce qu'ils n'avaient pas besoin de nos services), 140 ; — *aperçus* et qui auraient pu nous appeler en cas de besoin, 215 ; — auxquels nous

avons remis des *lettres* (et presque toujours des journaux et des brochures), 122 ; — 2° malades visités et soignés, 99 ; — pris à bord, 10.

En conscience, je crois pouvoir dire qu'il était impossible, *avec un voilier*, de faire davantage et mieux. *Avec un vapeur*, les résultats eussent été incomparablement plus complets : chaque mois, pensons-nous, nous aurions pu rencontrer tous les navires au moins deux fois ; et par conséquent presque aucun malade ne nous aurait échappé, et nous aurions fait un service postal à peu près régulier.

Le *service* funèbre, annoncé pour ce matin 8 h., a été célébré devant une assistance nombreuse et recueillie. Notre *second* a compté 60 pêcheurs. Le capitaine de l'*Etoile d'Arvor* a envoyé tout son équipage, à l'exception de l'homme de garde. Détail touchant : avant de se rendre au *Saint-Paul* pour cette funèbre cérémonie, tous les capitaines firent mettre, de leur propre mouvement, leur pavillon en berne. Et l'image de la patrie semblait ainsi prendre part à notre deuil dans ce fiord désolé ; le drapeau de la France semblait s'incliner pour recueillir dans ses plis les prières adressées au Ciel pour les pauvres pêcheurs morts loin du pays...

La « flamme de messe » du *Saint-Paul* flottait au grand mât, bien entendu.

Donc à 8 h., devant 60 pêcheurs et tout notre équipage en tenue, j'ai célébré la messe de *Requiem*, durant laquelle notre capitaine a chanté en s'accompagnant sur l'harmonium. A l'Evangile, j'ai prononcé une allocution toute de circonstance qui a impressionné plus d'un de ces braves cœurs Après l'*absoute*, tous se sont retirés lentement, non sans avoir répété leur gratitude et leurs chaleureuses sympathies ; ils nous ont prévenus même qu'ils chanteront bien haut les louanges du *Saint-Paul*, à leur retour très prochain au *pays*.

L'expression toute franche et simple de ces sentiments nous a touchés ; c'est déjà une bien douce récompense pour ce que nous avons essayé de faire en faveur de nos chers « islandais ».

Et maintenant c'est fini ! Comme j'avais raison d'écrire, en partant de Dunkerque, le 10 avril : *tout ce qui finit est court*, « *euntes*

ibant et flebant... » Oui, nous sommes allés au devoir, dans ces mers redoutables, et plus d'une fois la *bonne souffrance* a fait monter des larmes à nos yeux ; *nous avons semé dans la douleur* « *euntes ibant et flebant, mittentes semina sua* » ; et maintenant, c'est la *moisson dans la joie et c'est le retour vers la patrie*, « *venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos.* » Maintenant, c'est le retour vers la patrie d'ici-bas ; plus tard, bientôt peut-être, ce sera l'essor et l'envolée vers la Patrie de là-haut ! Puissé-je, alors, m'en aller, emportant à pleins bras les gerbes de la moisson !... .

L'Islande, au moment de disparaître à nos regards, offrait les aspects les plus tristes et les plus sinistres qu'on puisse imaginer. Et puis la brume nous a encore une fois enveloppés de ses voiles humides et glacés ; elle nous a comme *embrassés*, voulant sans doute nous faire ses adieux... Impossible d'avoir un regret pour ces horreurs-là. Et le soleil ! il était si pâle et si lamentable, qu'on aurait dit son fantôme. C'est Lamennais, je crois, qui appelait le soleil de Bretagne « une lune endimanchée ». Cela n'est pas vrai de la Bretagne dont le soleil, j'imagine, vaut bien celui de la Normandie — et les autres; mais cette dénomination pittoresque pouvait s'appliquer, aujourd'hui — et un peu en tout temps — au soleil d'Islande. Une lune endimanchée ! Aussi l'on s'en va avec allégresse vers le vrai soleil et ses royales splendeurs....

18 août, jeudi. — Nous sommes, ce soir, en vue des îles Féroë, donc à plus de 250 milles de l'Islande. On a bien marché : en serrant le vent au plus près, on a, durant plusieurs heures, filé 8 nœuds, — puis 10 nœuds avec 3/4 de largue. Nous serons vite rendus aux Shetland et aux Orcades. Et à Dunkerque ??

Hier au soir, je plaisantais le soleil d'Islande ; ce soir, à 6 h., on en voyait deux ! Tandis que le vrai soleil brillait dans un ciel sans nuages, un autre apparaissait à peu de distance et à la même hauteur au-dessus de l'horizon, - beaucoup moins vif et moins rayonnant, sans doute, mais superbe encore dans son éclat mystérieux et atténué. On eut dit une fenêtre du ciel entr'ouverte sur l'Océan, d'autant plus que tout alentour un léger tissu de petits nuages épars s'irrisait de couleurs variées aux nuances très douces.

*
* *

Quelques mots seulement pour dire la fin de la campagne du *Saint-Paul*. — Arrivé à Dunkerque le soir du 28 août, il en repartit le lendemain pour Paimpol où il ne jeta l'ancre que le 3 septembre au soir, après avoir essuyé dans la Manche, une violente bourrasque. Le 5 septembre à midi, il rentrait à Saint-Malo, y renouvelait sa provision d'eau douce, et commençait sa tournée de propagande dans les ports : Bordeaux, La Rochelle, Saint-Nazaire, Nantes et Brest. L'empressement des populations à visiter le navire-hôpital et à venir entendre les conférences du médecin et de l'aumônier, la sympathie vibrante qu'on nous témoigna partout, — à Nantes principalement — tout cela nous montrait que les *Œuvres de mer* sont comprises et déjà très aimées. Et nous nous disions : ce que nous avons semé là-bas, aux rudes parages d'Islande, au prix de bien des fatigues et de bien des souffrances, lèvera en superbe moisson sous la rosée fécondante de l'inépuisable charité française. Et au lieu du cher petit *Saint-Paul*, un beau navire-hôpital *à vapeur* répandra à profusion au milieu des abandonnés d'autrefois les richesses de cette moisson bénie.....

Le 12 octobre, à Brest, je faisais mes adieux au *Saint-Paul* qui abritait ma vie depuis le 21 mars. Il s'est perdu, depuis, sur la côte sud d'Islande ; mais son souvenir toujours restera cher à mon cœur ; parce que, pour mes frères, j'y ai travaillé un peu et souffert, et, pour Dieu, beaucoup aimé...

Un dernier mot. A ceux qui trouveraient que le « moi » occupe, dans ces pages, une place trop grande, je veux montrer que je n'ignore pas combien « le moi est haïssable ».

« Je ne sais rien de plus déplaisant en littérature — et ailleurs — que cette manie qu'on a de se prodiguer, de s'étaler soi-même en ses écrits, comme si l'on se flattait de conquérir à sa personne une admiration ou une sympathie que l'on a donc grand'peur de ne pouvoir éveiller par ses idées, retenir par ses œuvres et satisfaire par son talent. » F. Brunetière.

Ces judicieuses observations d'un maître, je les connaissais avant de commencer la publication de mon *Journal de bord* : elles firent naître même quelques hésitations, excitèrent mes appréhensions et ont retardé ce travail. Puis, simplement, je résolus de passer outre, me disant que le lecteur admettrait ceci : du moment que quelqu'un, après mûres réflexions, se décide à publier *son journal*, il est bien un peu contraint de se « prodiguer » ; il ne peut pas «étaler » les idées et les sentiments du roi de Prusse ! Et je suis allé de l'avant. Ceux qui auront trouvé la chose « déplaisante » se seront empressés, dès les premières pages, d'envoyer tout promener dans la *Mer d'Islande* ; — les autres, peut-être, me sauront gré d'avoir fourni à leur « admiration », par la peinture des aspects si variés de cet horrible et très beau pays, un aliment nouveau ; ils auront voué une réelle « sympathie », non pas à l'auteur inconnu, mais aux intrépides travailleurs de la mer dont ils ont entrevu la très rude et périlleuse existence, ainsi qu'à l'Œuvre noble et belle que j'ai eu l'ambition, en cette *Revue* et sur le *Saint-Paul*, de servir *dans la mer d'Islande*.

P. Giquello.

LE CORSAIRE

POÈME DRAMATIQUE EN CINQ ACTES

TIRÉ DE BYRON

PAR EVARISTE BOULAY-PATY ET HIPPOLYTE LUCAS

(*Suite*[1]).

ACTE QUATRIEME

SCÈNE I.

(Un rocher s'avance au milieu de la scène. — Lorsque la toile se lève, un épais brouillard empêche de découvrir le fond du théâtre.)

MÉDORA, *seule*.

(Debout sur le rocher, elle est inclinée comme une personne qui écoute et cherche à apercevoir.)

Dieu ! non, rien !... Revenue ici depuis une heure,
J'attends sur ce rocher, immobile, et je pleure.
La brume du matin couvre d'un voile épais
L'immensité des flots... rien n'en trouble la paix.
Quel silence effrayant ! Je n'entends point de rames,
Ni d'esquif qui sillonne, en s'approchant, nos lames.
Cependant le soleil a ramené le jour ;
Si Conrade existait, il serait de retour !...
L'instant de son supplice est passé !... cette femme !...
Dieu ! s'il allait l'aimer ! s'ils avaient fui ? — Son âme
N'est-elle pas à moi ? — s'il ne vient pas, hélas !
C'est qu'il est pour jamais prisonnier du trépas !..

(*Un moment de silence.*)

Adieu, vous que j'aimais, blanche écume des ondes,
Vols légers des goêlands, nacelles vagabondes,
Doux bruit des avirons, nuages, beau ciel bleu
Réfléchis dans la mer, vous que j'aimais, adieu !

[1] Voir la livraison d'octobre 1900.

Adieu, tendres roseaux d'où la nuit qui soupire
Fait sortir par moments comme un accord de lyre,
Astres silencieux, refrains du marinier
Qui touche sa guitare, et semble s'oublier
A la douceur des chants, comme à l'eau fugitive
S'oublie en se berçant sa barque qui dérive ;
Adieu, citronniers verts, promenade du soir,
Grotte où Conrade et moi nous allions nous asseoir.
Si mon ami n'est plus, il faudra que je meure !
Au fond du cœur j'entends une voix qui le pleure ;
C'est le pressentiment, il ne trompe jamais ;
Adieu donc, adieu donc ! adieu, vous que j'aimais !

(Les rayons du soleil percent la brume qui se dissipe.)

Le soleil a percé le brouillard qui se lève.
Rien au loin n'apparaît ! . courons vite à la grève ;
Sachons si dans la brume il n'est point arrivé
De barque sur nos bords, s'il ne s'est point sauvé
Quelqu'un qui, de Coron parti depuis l'aurore,
Puisse m'apprendre enfin si je dois vivre encore.

(Elle disparaît du côté des rochers. Les pirates arrivent de l'autre.)

SCÈNE II

PIRATES, FEMMES DE PIRATES.

(Ils font des signes de douleur. Quelques pirates sont blessés).

MARTY

Oui, je l'ai vu tomber sur un monceau de morts
Qu'il avait couchés là... Pour délivrer son corps
Et vous le rapporter, au milieu du carnage
Nous sommes revenus en écumant de rage ;
Jamais fureur n'avait rendu des bras plus forts !
Mais il était déjà trop tard, mille sabords !
Ces tigres affamés avaient dans leur repaire
Traîné pour s'assouvir les restes du corsaire.
Les Turcs sépareront sa tête de son tronc,
Et comme un vil rebut leurs cris l'insulteront.

CHRISTIAN

Un aigle s'abattra sur la tête du brave,
La sauvera du pied, du crachat de l'esclave,
Sur la cime d'un roc ici l'apportera,
Et nourrira son cœur de sa chair, qui fera
Croître, comme le dit la chanson populaire,
D'une aune sa grande aile, et d'un ampan sa serre...
Tant que nous avons vu briller devant nos yeux
Son ardent cimeterre, en lions furieux
Nous nous sommes battus sans céder de la place ;
Nos rangs diminués augmentaient notre audace,
Et notre pavillon, rafraîchi dans le sang,
De son fond rouge vif effrayait le croissant.
Mais, Conrade abattu, perdant toute espérance,
Après avoir longtemps encor fait résistance,
Nous nous sommes enfuis. Notre corvette au feu
Avait été livrée. Ah ! quel meurtre ! corbleu !
Un navire si fin !.. Notre petite troupe
S'est en hâte jetée au fond d'une chaloupe
Prise au bas de la côte au hasard.

MARTY

Avoir fui !
Je voudrais n'avoir pas vu le jour aujourd'hui.

CHRISTIAN

Que veux-tu ? Quand le nombre est là pour nous abattre,
Ce serait être fou que rester à combattre :
Il vaut mieux se garder pour le lendemain, oui.

MARTY

Tout ce que tu voudras... Ah ! tonnerre ! avoir fui !
Nous devions tomber tous aux côtés de Conrade.
C'est une honte à nous de revoir notre rade
Ainsi, sans notre chef et sans notre drapeau.
Avoir fui !.. Mieux valait la mort au fond de l'eau !

EDÉLY, *l'interrogeant*

Et Médora ?...

CHRISTIAN

Pendant le combat, sur la rive
Elle était demeurée... Elle est morte ou captive,
Car, dans le même endroit quand nous avons couru
Pour chercher nos canots, elle avait disparu.

EDÉLY

Pauvre femme !..

MARTY

Avoir fui !...

CHRISTIAN

Laisse donc ces idées.
Chez l'infâme pacha demain, mille bordées !
Nous vengerons Conrade ou tous nous périrons !
Vengeance, amis !

MARTY

Vengeance !

LES PIRATES

Oui, oui ! nous le jurons !..

JUAN

Bien valeureux amis ! bravo ! libre peuplade !
Que parmi nous encor soit l'esprit de Conrade !
Allons revoir Seyd, faisons-lui payer cher
L'échec de cette nuit... Elancés de la mer,
Bien souvent devant nous, sur leurs montagnes bleues,
Nous avons fait fuir beys et pachas à trois queues,
Que Seyd, dès demain, expirant sous nos coups,
Chez les morts à Conrade aille parler de nous !
Calmez votre chagrin, femmes, séchez vos larmes ;
Préparez le goudron, les cordages, les armes,
Les voiles, les agrès... Il faut tout arranger,
Pleurez moins vos maris, songez à les venger :

Il faut plus que des pleurs à la cendre du brave,
Il faut du sang ; des pleurs suffisent à l'esclave.
Vite de notre brick terminons le radoub,
Pour le remettre à flots. Vous, femmes, avant tout,
Chauffez de l'eau-de-vie et pansez les blessures ;
Puis après, aux agrès, aux câbles, aux voilures !

EDÉLY

Merci, Juan ! Voyez, nos yeux sont déjà secs ;
Nous laissons les longs pleurs aux épouses des Grecs
Du Continent. Pour nous, notre chair olivâtre
N'a pas, comme la leur, la fraîcheur ni l'albâtre ;
Mais le vent de la mer, qui durcit notre teint,
Durcit aussi nos cœurs, qu'aucune peur n'atteint.
Nous ne subirons point l'indigne servitude.
Superbe en son harem, Seyd a l'habitude
De voir à son aspect ses femmes se troubler ;
A sa rencontre, nous, nous irons sans trembler,
Et nous lui montrerons les femmes des corsaires,
Devant leurs fils, devant leurs huttes insulaires,
Combattant sans merci, le cœur au désespoir.
En nous voyant alors Seyd pourra savoir
Ce qu'est dans le désert la lionne fidèle,
Défendant ses petits rugissant derrière elle.

JUAN

Courageuse Edély, je te reconnais bien.

EDÉLY

Toutes sont comme moi, toutes ne craignent rien.
Oh ! n'est-ce pas mes sœurs, n'est-ce pas, mes amies,
Qu'on ne nous verra point, nous, veuves avilies,
Vieillir dans un sérail ? O femmes, n'est-ce pas
Que des chaînes jamais ne chargeront nos bras ;
Que nous avons du cœur, et que nous sommes fortes ;
Que Seyd, s'il nous a, ne nous aura que mortes
Toutes, n'est-ce pas ?

LES FEMMES

Oui, toutes !

EDÉLY

Entendez-vous ?

JUAN

Femmes, nous vous disons vraiment dignes de nous ;
Vous faites que l'orgueil à notre amour se mêle.

(Médora paraît sur le rocher.)

EDÉLY

Est-il possible ! ciel, c'est Médora !

JUAN

C'est elle !...,

(Ils courent tous au devant d'elle.)

SCÈNE III

LES PIRATES, MÉDORA

MÉDORA, *les interrogeant.*

Conrade ?

(Les pirates restent muets.)

Ah ! il est mort.

(Elle chancelle et tombe.)

JUAN, *la relevant.*

De l'eau, vite !

UNE FEMME, *apportant de l'eau dans un coquillage.*

En voilà.

JUAN, *après lui en avoir jeté sur les joues.*

Elle est froide et revient à peine.

EDÉLY

Emportons-la.

(Ils l'emportent.)

SCÈNE IV

Une route dans les rochers; elle est bordée de quelques oliviers.

GULNARE, *seule.*

Voici l'île où l'attend l'amante qu'il adore!
Elle va le revoir et vivre heureuse encore.
Moi je l'ai ramené des portes du trépas
Pour venir le lui rendre et le mettre en ses bras,
Moi je serai témoin... déchirante pensée!
Pas une seule fois, pendant la traversée,
Il ne m'a regardée, et je lui fais horreur,
Ah! je me fais horreur à moi-même... O terreur!
Il me semble qu'en moi désormais tout repousse...
Mon cœur n'est plus timide et ma voix n'est plus douce,
Mes traits ne sont plus beaux, et mes yeux n'ont plus rien
Qui charme en leur regard... Le crime change bien!...
Aussi de tant d'amour pourquoi m'a-t-il remplie,
Que j'en suis tout à coup venue à la folie?
Je ne me connais plus, et je suis mon destin;
Sans en savoir le but je vais dans mon chemin...
Si j'avais encor là cette enfant qui, cachée
Sous l'habit d'homme, à lui demeurait attachée!
Elle, elle aussi l'aimait mieux que sa Médora.
Nous souffririons ensemble. Oh! que n'est-elle là!...
Il me l'eût préférée, à moi qui fus barbare.
Le crime a mis son sceau sur le front de Gulnare,
Et Conrade toujours sur ce front pâlissant
Verra se dessiner une tache de sang.

SCÈNE V

GULNARE, CONRADE

CONRADE

Sur le sable et les rocs la route est difficile.
Nous avons à marcher encore plus d'un mille :
On peut se délasser sous ces oliviers frais.

(Conrade s'appuie pensif contre un des oliviers.)

GULNARE, *s'approchant.*

Tu dois me pardonner ce que le ciel jamais
Ne me pardonnera... Par mon crime, de grâce,
Ne me regarde pas de ce regard de glace !
Sans moi, sans mon transport, il t'eût fallu mourir ;
Mon crime t'a sauvé, devrais-tu m'en punir ?
Ne garde pas toujours ce silence effroyable :
C'est quand je t'eus aimé que je devins coupable.
N'allais-tu pas subir les plus cruels affronts ?
Te voici libre encor comme le vent des monts ;
Ta main peut ressaisir ou le sabre ou la rame,
On dirait que tes fers sont tombés sur ton âme,
A voir tes sombres yeux.

(Elle tombe à genoux.)

Conrade, épargne-moi ;
Je suis à tes genoux, et ma vie est à toi.
Si ton cœur n'est pas froid et dur comme ces roches,
Quitte un air qui fait mal plus que d'amers reproches.
Oh ! va, je ne suis pas ce que je te parais.
Je ne demande plus ton amour, tu le sais :
Mais j'irai me jeter aux pieds de ton amie,
Et lui dire à quel prix je t'ai sauvé la vie.
Elle ne sera point insensible à mes pleurs ;
Son amour comprendra mes profondes douleurs ;

Son âme sans doute est la plus belle des âmes ;
Elle me laissera rester parmi ses femmes.
Je parerai son front en cachant mes soupirs ;
Je me montrerai prompte à ses moindres désirs ;
Je serai son esclave, et j'en ferai ma joie
Puisque tu la chéris. Pourvu que je te voie,
Que parfois ton regard s'abaisse sur le mien,
Que je sois près de toi, le reste ne m'est rien.
Mais ne repousse pas ma prière tremblante.
Ne frémis pas ainsi. Si ma main est sanglante.
Ta main n'a-t-elle donc jamais versé du sang?
N'as-tu jamais, la nuit, comme une ombre glissant,
Rendu tes pas légers, et frappé sur sa couche
Celui dont le sommeil avait fermé la bouche?

CONRADE

Tais-toi, car tu dis vrai, mais tu le dis en vain.
(A mi-voix.)
L'assassin a toujours horreur de l'assassin !
L'homicide dans l'homme est affreux ..
(Avec effroi.)
Dans la femme !...
(Haut.)
Va-t'en, va-t'en...
(A mi-voix.)
Ton souffle a de quoi glacer l'âme.

GULNARE

Je ne m'en irai pas... où m'en aller ?... Ici
Je vins pour toi. Tu veux m'exiler : oh merci !
Je ne m'en irai pas... non, non !... tu me dois compte
De ma douce candeur perdue et de ma honte.
Sinon par ton amour, par quoi me paîras-tu
Le repos de mon âme et sa belle vertu ?
Par quoi me paîras-tu mes remords, et ma vie
D'un spectre furieux désormais poursuivie ?

Par quoi me paîras-tu ? Je ne m'en irai pas !
Par quoi me paîras-tu ? par quoi ? par le trépas !
Oui, perce-moi le sein à cette place même.
Je ne m'en irai pas !.. frappe-moi, car je t'aime,
Je t'aime ; arrête donc ce cœur ; tant qu'il vivra
C'est pour toi qu'à jamais nuit et jour il battra !
Il est à toi, ton bien : que ton poignard s'y cache ;
Qu'il en cherche le fond ; que sa pointe en arrache
Cet amour que toi-même y plaças !.. Sois heureux !
Si ce n'est pas assez d'un coup, donnez-en deux !
Frappe ce cœur, ou bien je vais te dire encore :
Je t'aime ! et puis toujours : Je t'aime ! Je t'adore !

CONRADE, *cédant à son attendrissement.*

Gulnare, ma Gulnare !

GULNARE

Ah ! répète ces mots,
Dis les, dis-les encor ; je ne sens plus mes maux.
(Conrade la presse sur son sein.)
Maintenant je mourrai sans regretter la vie :
J'ai connu le bonheur ! Non, Gulnare ravie
Ne voudrait pas changer ce rapide moment
Contre un siècle. O destin ! Conrade pour amant !
Conrade ! et l'on eût vu si les filles d'Asie
Se sentent de l'ardent climat de leur patrie.
Quelles femmes jamais brûlent d'un feu pareil !
L'amour est dans nos seins, comme notre soleil
Dans nos cieux embrasés : quand rayonnent ses flammes,
Toute ombre, tout nuage abandonnent nos âmes ;
Il y règne en vainqueur, et la nuit du trépas
Seule en vient obscurcir la lumière ici-bas !
Oui, nous savons aimer ! De vives étincelles
Jaillissent de nos cœurs dans nos regards fidèles ;
Nous ne connaissons pas ce que c'est que changer ;
Pour nous près d'un amant, il n'est point de danger,

Que ne m'as-tu trouvée autrefois ? Ma tendresse
Aurait bien égalé celle de ta maîtresse.
Tu m'aurais vue aussi, prête à tout supporter,
Suivre ton long exil sans jamais te quitter.
Mais moi j'aurais bravé la tempête et la guerre
Sans trembler, comme fait une femme vulgaire
Depuis hier, depuis que je suis près de toi,
Une force inconnue est répandue en moi :
Capable, je le sens, de vêtir une armure,
J'aurais à tes côtés frappé d'une main sûre
Tes lâches ennemis .. ou je t'aurais sauvé
En me précipitant sous le sabre levé.
Ma folle passion m'emporte !.. je m'égare !

CONRADE

Que vas-tu devenir, malheureuse Gulnare ?

GULNARE

Malheureuse, oui... le sort m'a livrée au malheur,
Sur le seuil de ma vie il a mis la douleur.
En me donnant le jour, hélas ! mourut ma mère ;
Et le noble Edarmstin, mon père...

CONRADE

Quoi ! ton père !
Ce chef indépendant qui, si fier de ses droits,
Vivait dans le Caucase en guerre avec des rois ?

GULNARE

Lui-même. Ses trésors sans doute avaient fait naître
Ses nombreux ennemis.

CONRADE, *avec trouble.*

Ou son orgueil, peut-être !

GULNARE

Il fut assassiné la nuit dans son château.

CONRADE, *à part.*

Jeu poignant du hasard !

GULNARE

Je n'étais qu'au berceau :
Pauvre orpheline alors, à ma chétive enfance
Personne n'a souri. Des maux sans espérance
Firent de ma jeunesse un chemin de douleurs,
Où chacun de mes pas fut marqué par des pleurs
Je me suis vu ravir les biens de ma famille ;
Avec l'herbe la fleur tombe sous la faucille,
Pourquoi resterais-je donc après la mort des miens ?
Des cruels, quand on m'eût arraché tous mes biens,
Me chassèrent... Bientôt, errante, je fus prise
Par des marchants de Smyrne ; à l'encan je fus mise,
Et vendue au pacha. Vit-on pareil destin !
Ton enfant au bazar, noble prince Edarmstin !

CONRADE, *d'une voix concentrée.*

Edarmstin ! Edarmstin !

GULNARE

Sa mémoire t'est chère ?
Quoi l'aurais-tu connu ? Parle-le moi de mon père !

CONRADE

Ah ! ne m'approche pas ! je fus son ennemi.

GULNARE

Il gît dans son sépulcre, à jamais endormi.
A l'air froid du tombeau la haine doit s'éteindre.
Si mon père eut des torts, il fut assez à plaindre,
Pour avoir son pardon ai-je donc fait trop peu ?

CONRADE

Fuis, fuis !

GULNARE

Qu'as-tu ?

CONRADE

Fuis donc !

(*Il la pousse violemment.*)

Ciel vengeur !

(*Il sort.*)

GULNARE, *tombant contre un rocher.*

O mon Dieu

FIN DU 4e ACTE

DOCUMENTS

SUR

LE CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE TRÉGUIER

AVANT-PROPOS

Tréguier est une petite ville en la coste septentrionale de la Basse-Bretagne, et donne son nom à tout le diocèse qui est borné d'Orient de l'Evesché de Saint-Brieuc, d'Occident de celuy de Léon, du Midy de celui de Cornouailles, et du Septentrion de l'Océan britannique. Le Chapitre de ce diocèse était composé de cinq dignités, à savoir : du Trésorier, du Chantre, de l'Archidiacre de Tréguier, de celui de Plougastel, du Scholastique ; — de quatorze chanoines, six vicaires, un maître de psalette, les musiciens et le bas-chœur. » (Alb. Le Grand, *Catalogue des Evesques de Tréguier).*

Dans les archives de la paroisse de Louannec, j'ai eu la bonne fortune de découvrir deux cahiers de notes, écrites sans suite, « par un chanoine de Tréguier » avec cette suscription qu'on a tenté d'effacer, sur la couverture du parchemin de l'un de ces inventaires : « Mémoire des actes qui sont dans les archives du Chapitre de Tréguier, par M. Burlot, pour son utilité. »

A quelle date remonte cet écrit ? A 1759 environ, d'après un reçu signé de l'auteur, d'une somme de 120 livres due pour la ferme et la dîme de Tonquédec au chapitre de Tréguier. Comment ce Mémoire s'est-il trouvé mêlé aux papiers de l'église de Louannec ? Je présume qu'il y a été déposé par M. Philibert-François-Joseph de Parthenay, gouverneur de la chapelle de Saint-Fiacre, de la cathédrale de Tréguier en 1731, puis recteur de Louannec, en 1764, et années suivantes.

La cure de Tréguier ne possède guère de documents sur le temps passé ; l'incendie de 1632 avait détruit la sacristie et les archives de la bibliothèque y attenant. La Révolution a disséminé presque tout ce qui en était resté. C'est par un heureux hasard que ce mémoire a été sauvé. Il relate des faits qui me paraissent intéressants pour l'histoire de la vieille ville épiscopale.

Les noms des seigneurs, des terres, des rues dont il est fait mention dans ce mémoire me sont assez familiers. J'ai essayé de mettre un certain ordre à ces notes, tout en exprimant ici le grand regret de n'être pas compétent pour offrir un travail complet, ou satisfaisant sur une matière aussi riche en souvenirs. Du moins j'emploierai ma bonne volonté à mettre au jour ce qui regarde le culte de saint Yves dans l'église où reposait son corps, les honneurs rendus à sa mémoire, la dévotion des fidèles au glorieux thaumaturge, les fondations pieuses faites dans la cathédrale et à Kermartin par les évêques, les chanoines, les ducs de Bretagne, et les seigneurs du pays de Tréguier.

Je diviserai ce travail en deux parties. La première traitera du Chapitre de Tréguier, des coutumes et usages, des revenus, charges, privilèges des chanoines.

La seconde partie est consacrée aux fondations, confréries établies à Tréguier et à Kermartin ; puis sont mentionnés les avantages spirituels et indulgences accordés par les papes, les privilèges concédés par les ducs de Bretagne et les rois de France à la cathédrale et au Chapitre de Tréguier.

Il m'a semblé que le seul moyen de coordonner toutes ces matières diverses c'était de les présenter dans l'ordre chronologique, autant que possible.

CHAPITRE DE TRÉGUIER

Coutumes, Usages, Revenus, Charges et Privilèges des Chanoines.

1° — Coutumes et Revenus.

Tréguier était divisé en deux archidiaconés : celui de Tréguier, et celui de Plougastel. Ce qui les séparait, c'était la rivière de Lannion ; tout ce qui est au delà de cette rivière est de Plougastel, qui relève pour la plupart de ses paroisses du présidial de Quimper, savoir : ce qui ressort des Cours royales de Morlaix et de Lanmeur. « Plou-Hastel, ou Plougastel, pays du château, de la forteresse, paraît dès le VIe ou VIIe siècle, dans la plus ancienne *Vie de Saint Tugdual*, et a persisté jusqu'en 1789 pour désigner un archidiaconé compris entre la rivière de Lannion, la rivière de Morlaix, la Cornouaille et la mer ». (De la Borderie, *Hist. de Bretagne* 1er v. p. 124.)

Le revenu de l'archidiacre de Plougastel consistait en sa maison qui vaut 150 livres, plus les dîmes de Plouigneau, et des droits seigneuriaux près Morlaix, par exemple la coutume de la Foire-Haute, et d'autres droits comme celui de visite qui est de 3 liv. 12 sols par paroisse. Dans le faubourg de la Madeleine, près Morlaix, il y avait deux rangées de maisons pour lesquelles il relève du roi, et qui sont tenues par des particuliers sans payer aucunes charges, rentes, rachats ni ventes à qui que ce soit, sinon qu'il est dû pour un droit de prémices à l'archidiacre six sols par an pour chaque ménage, le tout avec la Foire-Haute, parce qu'il les tiendra à titre de prières et de fondation. (*Arrêt du Parlement du 27 avril 1610.*)

L'archidiaconé de Tréguier avait, comme revenus, les dîmes et prémices de Plouisy et de Trévé, et la maison archidiaconale. De plus, l'archidiacre avait droit à sa part des obits et fondations, et le

droit de visite qui était, comme nous l'avons dit, de 3 livres six sols par paroisse. Il ne pouvait avoir de maison prébendale s'il y avait déjà une prébende avec l'archidiaconé, d'après un arrêt donné en 1701 contre messire des Landes. L'archidiaconé de Tréguier n'était que la troisième dignité du Chapitre. Nous en parlerons à l'article *préséance*.

Dès 1493, il y a des preuves certaines que le Chapitre de Tréguier, sous l'épiscopat du seigneur Robert Guibé[1] percevait le droit de coutume sur les *étaux* et *boutiques* qui se levaient pendant la foire du grand pardon, aux environs de la Cathédrale. Ces boutiques s'étalaient depuis le ruisseau de la rue Corhuest (aujourd'hui rue Colvestre) à la maison de Crec'hanguez, laquelle était près de la porte ouest de l'église. Le fermier du temporel de l'Evêché s'étant permis d'exiger des marchands un sol par boutique, fut condamné à restituer au Chapitre, par sentence du 7 juin 1493, et signée I. Loz.

La métairie du Porzou, en Tonquédec, rapportait au Chapitre annuellement 30 boisseaux de froment, mesure de Lannion. Le fermier, Yves Richart, se permit de détériorer la ferme et d'abattre des arbres. Une sentence rendue en la Cour royale de Tréguier, le 16 août 1574, signée Guillemot, le condamna à en laisser la jouissance aux seigneurs du Chapitre, et pour réparer le tort causé par la destruction des bois, il dut payer 300 liv. d'amende et les dépens, tant au civil qu'au criminel (*Nic. de Trogoff, chan. et Ol de Cadlen, chan. scholastique*).

La Prévôté, la Fougeraye-rouge et la Ville-Blanche appartenaient à l'Evêché. La Prévôté était la maison dans laquelle résidait le Prévôt, à Tréguier, près de la cohue ; elle dépendait en 1750 de la chapelle de Saint-André, avec le moulin du Traou-Meur, dans Trédarzec. La Fougeraye était en Prat ; La Ville-Blanche en Rospez.

Lorsque mourut en 1479 et non en 1491, (comme l'écrit Albert le Grand), Messire Christophe du Châtel, le duc François II adressa aux Sénéchal et procureur de la Roche-Derrien mandat de

[1] *D'argent à 3 gemelles de gueules : accompagnées de 6 coquilles d'azur 3. 2. 1. au chef d'or*

voir les titres des chanoines et Chapitre justifiant leurs droits de disposer des revenus de la Prévôté, Fougeraye-rouge et Ville-Blanche durant la vacance du Siège. Une enquête est dressée, et information prise à l'instance des seigneurs du Chapitre devant Fs de Rosmar, sénéchal, et Merien Cozic, procureur de Tréguier, commis à cet effet par le conseil du duc. Ce dernier s'adjugea ces revenus, et chargea de les percevoir Laurent Drouillart, qui, sentant tout l'odieux du procédé, écrit au Chapitre une lettre dans laquelle il s'excuse de se permettre cette *levée*, le siège vacant. Il reconnaît lui-même qu'il blesse les droits des chanoines, parce qu'ils jouissaient de ces biens, en pareilles occurrences. L'original de cette lettre fut déposé à la Cour des Comptes, à Rennes, et la copie dans les archives du Chapitre. L'acte est du dernier jour de février 1479, et signé Math. de Gloéquen.

Le Chapitre proteste contre les prétentions du duc. Sur la remontrance faite par Mre Roland de Troguindy, chanoine, que le Chapitre disposait des revenus de la Prévôté, Fougeraye et Ville-Blanche, au décès des évêques de Tréguier, François II revient à des sentiments d'équité. Il déclare maintenir les chanoines dans leurs droits, les autorise à y mettre et instituer des officiers tant de juridiction que de recettes et enjoint à ses receveurs de restituer ce qu'ils avaient touché. Donné à Nantes, le 10 mars 1479. L'original signé Richart et scellé ; la copie collationnée par le soussignant secrétaire du Roy : Coryolles.

Jean de Lézernant (Plougrescant) avait été chargé de percevoir ces rentes, le siège vacant, et rendit ses comptes à Mre Pierre Lesné, chanoine et vicaire général du seigneur cardinal de Saint-Georges, déjà nommé à l'évêché de Tréguier en 1480. Ce compte, daté du 4 mai 1480 et signé R. de Troguindy, P. Lesné, P. de Trolong, chanoines.

A la mort du seigneur Jean Calloet[1] en 1505 pareille difficulté se renouvelle entre le receveur du Regaire et le Chapitre, au sujet du passage de Scaff ar-Vilin et du moulin du Traou-Meur. Les habitants de Tréguier qui demeuraient depuis le bout *souzain* de la cohue jusqu'au

[1] *D'or à la fasce d'azur surmontée d'une merlette de même.*

quai étaient obligés d'y moudre leur blé. L'enquête présidée par Mre Guillaume Guiscanou de Kerphélipleˡ chanoine et receveur de la Prévôté, fut faite devant Mre Geffroy de Kermaguer ; l'acte est du 19 janvier 1505. Signé de Kernec'h. La sentence fut favorable au Chapitre.

La recette de la Fougeraye était confiée en 1543 à P. Cadier qui rendit ses comptes à noble Barth Venturino, vicaire général du seigneur Hippolythe, cardinal de Ferrare, évêque de Tréguier. Le compte rendu est signé Venturino, P. Cadier, du Mousterou et Chouant.

Le Chapitre institua en exercice de la juridiction de la Prévôté, noble Yves des Mousterou, seigneur de Kerguyomar, pendant la vacance survenue par la mort du seigneur du Hallégoët, comme il avait déjà possédé cette charge au décès de l'évêque le Gras en 1585.

A cette époque encore on voulut contester aux chanoines leurs droits aux revenus de la Prévôté, car nous trouvons à la date du 30 avril 1603, sommation faite par-devant notaire aux greffiers exerçant sous les juges royaux de délivrer au seigneur de Kerguyomar-Mousterou les extraits des oppositions par lui faites aux juges royaux sur sa juridiction à la Prévôté.

Quand mourut le seigneur évêque Guy Champion, le Chapitre interjeta appel des ordonnances et expéditions rendues par le sénéchal et les juges de la juridiction de Lannion au préjudice des chanoines de Tréguier. Leurs droits furent définitivement maintenus ; depuis cette époque, en effet, il n'en est plus question Cet acte est du 16 octobre 1635, signé : Monneraye.

(*A suivre.*) Abbé Allain.

[1] *D'argent fretté d'azur de six pièces.*

LETTRES A UN SOLDAT

DE L'ARMEE DU RHIN

(1793-1799)

(Suite[1])

3e LETTRE

A Saint-André-des-Eaux, 31 juillet 1796.

« Autant nous sommes satisfaits d'avoir reçu de vos nouvelles, autant nous causent-elles d'inquiétudes sur votre sort, voyant que vous êtes plus exposé que jamais, étant toujours aux mains, et par conséquent, pouvant à chaque instant être du nombre des succombants. Si le Seigneur vous a conservé jusqu'à présent ; je pense que vous n'aurez pas manqué de lui en témoigner votre reconnaissance. C'est le moyen d'attirer sur vous la continuation de sa sauvegarde. Si vous aviez reçu la lettre du 5 mai, vous auriez appris que je n'ai pas manqué à vous donner de nos nouvelles et vous eussiez été exempt de me marquer d'être prompt à vous répondre. Vous devez savoir que, étant mobile, le lieu que vous indiquez pour adresse n'est déjà plus votre demeure avant que la réponse soit rendue...

« Quoique les pertes faites à votre connaissance, les impositions, l'emprunt forcé qu'il a fallu compter depuis, et maintenant la quote-part des bestiaux qu'il faut fournir aux troupes, ne peuvent manquer de réduire nos ressources, en même temps que la mauvaise récolte de l'année précédente ; quoique cela je vous marquais dans ma précédente que si je vous avais su dans le besoin, mon intention était d'y subvenir. Ce que vous me dites sur ce point me tranquillise. Je prie le Seigneur pour votre conservation et qu'il veuille me procurer la satisfaction de vous revoir chez moi. On nous parle toujours ici de paix. Dieu veuille que ce ne soient plus des mots, mais une réalité. La troupe, dans nos cantons, ne vit presque plus que de pillage ; car quel autre nom donner à toutes ces réquisitions de bestiaux, de soupe etc., qui ont lieu dans beaucoup d'endroits. Bonne santé et conduite sans reproche.

Votre père : PIERRE ROUAUD.

[1] Voir le fascicule d'octobre 1900.

4e LETTRE

Saint-André, 26 février 1793.

« MON CHER FILS,

« Je n'ai reçu que deux de tes lettres auxquelles j'ai répondu de suite. Le 14 nivôse de l'an IV, je t'avais envoyé 24 livres à Huningue et, le 17 janvier dernier, je t'ai envoyé 12 livres d'argent vieux. Je les avais adressées au citoyen Dellemay, capitaine du dépôt, comme tu le marquais. Ainsi c'est 36 livres que je t'ai fait passer. Fais tout ton possible pour les retrouver et informe-toi à la poste. Nous cherchons tous les moyens d'adoucir ton sort ; et je suis bien fâché que tu souffres toujours par le mal de ton doigt. Voilà encore 12 livres que je t'envoie ; je désire qu'elles aient meilleure réussite que les autres fois. Je t'en enverrais d'autres si tu les recevais ; mais comme tu ne reçois point l'argent, je ne veux point en sacrifier tant à la fois.

« La misère est toujours très grande, faute d'argent et de paiement et nous désirons bien la paix. Ta très longue absence nous donne du chagrin, si tu étais chez nous, tu ne manquerais pas au moins de pain. Toute la famille te fait ses compliments ; ton père bien affectionné

« PIERRE ROUAUD. »

LETTRES DE M. MARION

1re LETTRE

30 mai 97.

« J'ai reçu, mon cher ami, aujourd'hui, à 11 heures, votre lettre en date du 4 préal, (mot inconnu pour moi), mais je pense que c'est prairial que vous avez voulu dire (et c'était pour nous le 23 mai, jour de la Fête-Dieu). C'est la quatrième depuis que je vous ai écrit. Ainsi aucune des vôtres n'a été perdue. J'y fait de suite réponse parce que vous aurez enfin senti, (du moins je le désire), que votre ton impérieux, pour ne pas dire insolent, dans vos trois précédentes, était en partie la cause de notre silence. Je dis, en partie, car, par malheur, ce n'était pas la seule raison qui devait nous déterminer à le garder. Je ne vous les détaille pas, vous devez les sentir.

« Observez à l'avenir et ne l'oubliez point, qu'ici nous adorons Dieu et sa Providence, mais que nous ne reconnaissons ni Destin, ni *Parque placable* ou *implacable*. On a pu vous en parler autrefois et c'était pour vous faire sentir l'absurdité et la bêtise du paganisme et non pour vous le faire adopter. Cependant, dans toutes vos lettres, il se trouve des expressions qui le feraient croire. Je ne vous en dis pas davantage, crainte de vous ennuyer.

Maintenant, quant à ce qui regarde votre famille, je puis vous en parler en connaissance de cause. Votre père vit encore ; mais votre absence a de beaucoup accablé sa vieillesse et je crains bien que ce soit la dernière fois que vous en receviez des nouvelles de son vivant.

Votre grand'oncle Renaud, après avoir longtemps souffert de toute manière, est allé paraître au Tribunal sans appel. Le reste des vôtres est à l'ordinaire. Tous admirent votre constance sans l'approuver.

Adieu, portez-vous bien. R. MARION.

2e LETTRE

25 juin ou 7 messidor 97.

MON CHER AMI,

Je t'ai écrit, il y a peu de temps, aussitôt la réception de ta quatrième sans réponse. Je t'en disais les raisons, ainsi je pense que tu ne récidiveras pas sur la première et que tu ne donneras jamais d'ordre de te répondre sur-le-champ. Tu en avais cependant déjà été averti. Ne me mets pas dans le cas de le faire une troisième fois. Quant à l'autre raison que je ne t'avais pas nommée, c'est que le marchand auquel tu n'avais point acheté d'effets nous a rendu de toi un tout autre témoignage que celui que nous avions supposé. C'est pourquoi je me hâte de t'en faire connaître ma satisfaction. Ce qui me fait peine c'est que la délicatesse qui t'a empêché de faire le marché avec lui peut t'avoir jeté dans un plus grand besoin. Il dit que tu avais peur de le gêner : mais ne sais-tu pas que pour aider un défenseur de la patrie, on ne craint pas de se gêner ; et, pour preuve, malgré mon peu de moyens, je charge Pierre Marchand que tu connais bien de te faire passer trois louis ou 72 livres. Je t'en donne avis, afin que tu y

prennes garde. Ils partiront de Nantes, car ici on ne peut rien confier à la poste. Le directeur a changé, et celui qui y est a la complaisance d'ouvrir les lettres ; et quand elles ne lui plaisent pas, il les met au rebut ou dénonce ceux qui les écrivent. Il a failli arriver du désagrément, ces temps derniers, à une mère, sans doute aristocrate ; puisqu'elle sollicitait son fils de s'en revenir. Mais qu'importe ! sa lettre était cachetée et par conséquent elle devait être respectée ; sauf au jeune homme à ne pas suivre un conseil aussi perfide.

« Je me suis informé des nouvelles de ta famille. Ton père mange bien, mais sa caducité augmente et chez lui la raison s'affaiblit. Le reste est comme ci, comme ça.

« Marie-Anne[1], sœur d'Henriette, est morte depuis peu en couches. elle était mariee en secondes noces avec Rochery.

« Si tu peux recevoir le peu que je t'envoie, ne va pas le dissiper à faire le garçon. Mon intention est que tu l'emploies à ce qui te sera le plus nécessaire. Adieu, porte-toi bien et me crois, pour la vie, ton sincère ami,

R. Marion.

LETTRE DU SOLDAT MARION,

dit *la Constance.*

23 brumaire, an VII de la République.

« J'ai reçu, camarade, le 21 brumaire, ta lettre du 11 fructidor. Aussi tu vois qu'elle n'est pas venue la poste, et elle ne s'est pas rendue si promptement que ton autre, car tu la datais du 8 fructidor et je l'avais reçue le sept. Ainsi il y avait certainement erreur dans cette date. Mais je serai porté à croire qu'il y en a une plus grande dans la dernière, n'étant pas à supposer que ta lettre ait mis à se rendre deux mois et demi. Quoi qu'il en soit, tu te portais bien alors. Je désire qu'il en ait été toujours de même depuis.

[1] Mlle Marie-Anne Tallendeau du Montrut, veuve de noble maître Mathurin-Jean Forget, ci-devant procureur fiscal du marquisat de Goulaine, avait épousé en secondes noces M. Félix Rochery, lieutenant de vaisseau, fils de messire Gilbert Rochery, écuyer, lieutenant du premier chirurgien du Roi et greffier en chef du grenier à sel de la paroisse Saint-Pierre de Moutiers en Nivernais.

« J'ai vu plusieurs de ta famille. Ils sont bien portants ; mais ne m'ont pas paru aussi chauds républicains que tu me le disais. Ils m'ont dit que tu demandais une reconnaissance du directeur de la poste pour de l'argent que tu n'as point touché. Ils me chargent de te dire qu'ils ne te l'enverraient pas et que tu dois sentir pourquoi.

« Tu ne me marques rien des affaires. Auraient-elles cessé de t'être aussi à cœur que tu les avais jadis et que je les ai toujours ? Allons, il faut du courage. Vaincre ou mourir, vive la République ! Il est vrai que nous avons bien des revanches à prendre ; surtout contre les infâmes Anglais, car ils nous ont bougrement bien arrangés depuis quelques temps. Tu sais que leur amiral Nelson a entièrement détruit notre escadre qui a été f... Bonaparte en Egypte, (d'où il ne reviendra plus), quoique nos gazettes disent qu'il y fait de belles affaires. De toute l'escadre, il ne s'est sauvé du combat que deux vaisseaux. Le *Tonnant* où était l'amiral Brueys a sauté ; deux autres ont coulé bas et Nelson a pris le reste. Il est vrai qu'on dit que les Anglais ont bien souffert ; mais ils sont toujours restés maîtres de la Méditerranée et ils bloquent l'île de Malte dont les habitants se sont soulevés et ont massacré bien des nôtres.

« En Irlande, nous n'avons pas été plus heureux Les 1500 hommes qu'y avait débarqués Savary et qui étaient partis de Rochefort, après avoir fait des prodiges de valeur, se sont fait tailler en pièces au nombre d'environ cinq à six cents ; et le général Humbert qui les commandait s'est rendu prisonnier avec le reste du monde. La division de l'amiral Bompard, composée d'un gros vaisseau, de huit frégates et d'une goëlette, après avoir été, depuis sa sortie de Brest, contrariée pendant 25 jours, s'est trouvée, en arrivant en Islande, enveloppée d'une flotte anglaise de beaucoup supérieure. Le vaisseau-commandant, le *Hoche*, a été pris avec quatre frégates, deux se sont échappées ; les deux autres sont aventurées, disent les pilotes.

« Depuis, voilà le grand Turc qui nous a déclaré la guerre. Il joint ses flottes avec les Russes et ils sont venus renforcer Nelson. Les troupes russes s'avancent sur plusieurs colonnes pour se réunir aussi à l'Empereur. Le roi de Prusse ne paraît pas avoir envie de conserver longtemps sa neutralité, à en juger par la demande

qu'a faite aux plénipotentiaires français son envoyé au congrès de Rastadt, relativement au ravitaillement d'Hérembristein.

« Voilà, comme tu le vois, bien des ennemis. Eh bien ! tant mieux, mon camarade, nous aurons plus de gloire et la République terrassera tous les tyrans à la fois ; et nous aurons la paix, pourvu toutefois que les Vendées ne reviennent pas, comme elles font dans les Pays-Bas et le Brabant où il y a déjà eu bien du mal. Mais on vient de décréter 150.000 hommes pour les éteindre, et comprimer, dans tous ces pays, les ennemis de la République.

« Tu sais aussi qu'il y a une loi pour faire rejoindre les déserteurs et les conscrits de la première classe. Mais cette loi excepte plusieurs départements tels que Vendée, Maine-et-Loire etc... ; et, pour les départements de l'Ouest, on laisse au Directoire la liberté de prolonger les mesures prises pour favoriser, dans ces départements, l'agriculture et la population. Ces mesures sont que les réquis, rentrés dans leurs foyers, y resteront jusqu'à nouvel ordre Ainsi, requis et conscrits s'attendent à rentrer chez eux. Dans tous les cantons que j'ai parcourus, vois que de républicains cela fait. Je crains bien que cette faveur du Directoire ne fasse lever le pied au reste des cy-devant Bretons, vu surtout qu'ils n'ont de congés à espérer, faisant et composant essentiellement le corps de l'armée jusqu'à la paix. Donne-toi bien garde de communiquer tous ces détails à ceux de tes camarades que tu sais poltrons et même à qui que ce soit. Je te conseille de jeter ma lettre au feu, car la peur en pourrait prendre plusieurs et tu sais bien que ce n'est pas mon intention.

« J'ai reçu une lettre d'un camarade à moi, dit *la Valeur*. Il se porte bien, ainsi que plusieurs autres de son bataillon et de son pays. Il est maintenant sur les frontières, vers l'Espagne. Donne de tes nouvelles le plus tôt possible. Je t'aurais écrit plus souvent si j'avais su ta résidence. La mienne est toujours dans les cantons de Port-Nazaire ; c'est de là que je donne le salut fraternel

MARION, dit *la Constance*.

(A suivre.) Vte ODON DU HAUTAIS.

LE DÉBARQUEMENT
DES ANGLAIS A SAINT-GILLES
(10 Août 1795)
ET LE DÉSARROI DES ARMÉES RÉPUBLICAINES

Lettre du représentant du peuple Cochon de Lapparent, envoyé en mission dans la Vendée, à Goupilleau (de Montaigu).

(*Bibliothèque de Nantes, Collection Dugast-Matifeux*).

Fontenay-le-Peuple, 29 thermidor an 3e [16 août 1795].

Je suis arrivé à Nyort, mon cher Goupilleau, le 27 de ce mois, au soir. Je comptais y rester 4 à 5 jours et y attendre Panvilliers, mais j'appris le lendemain que l'administration du département de la Vendée avait reçu des dépêches du district des Sables qui lui annonçaient la descente opérée par les Anglais sur la côte de Saint Gilles. Je me suis rendu sur le champ icy pour m'assurer de la vérité des faits et prendre des renseignements sur la situation du pays, les forces et les dessins présumés des rebelles ; j'y suis depuis hier. J'ai vu toutes les autorités constituées et ai trouvé tout le monde dans la consternation. La descente n'est que trop réelle, il est impossible d'en connaître exactement les résultats parce que toutes les communications sont interceptées. Je scais que l'administration a écrit à la députation de la Vendée et lui a donné tous les détails qui sont à sa connaissance ; je n'y ajouterai rien, étant fort pressé, et n'ayant d'ailleurs rien appris de nouveau depuis ; fais toi représenter les lettres écrites à votre députation, elles ont été chargées à la poste de Nyort. Si elles n'avaient pas été retirées, fais les retirer promptement. Il parait que

Charette avait avec lui au moins 20 mille hommes d'infanterie et une cavalerie assez nombreuse On a vu passer des convois considérables d'armes et de munitions de toute espèce. Mais on ignore si les Anglais ont débarqué des hommes Il y a grande apparence qu'oui Cependant on en a aucune certitude.

Au reste le débarquement continuait encore lors du départ des dernières dépêches qu'on a reçues. Tu conçois, mon bon ami, les nouvelles calamités dont notre malheureux pays est menacé ; il est évident que la guerre va se renouveller, avec plus de fureur et d'acharnement que jamais. On assure que Charette a fait fusiller, il y a 8 jours, 28 chasseurs du 7e régiment qu'il avait fait prisonniers et qui n'avaient pas voulu prendre parti avec lui. Stofflet ne s'est point encore déclaré et la partie qu'il occupe est assez tranquille Cependant il ne veut laisser sortir aucune subsistance, et il se commet tous les jours des brigandages et des assassinats particuliers Il n'y a pas quatre jours qu'un capitaine du 7e régiment de chasseurs a été assassiné près de la Chateigneraye. Bage a été assassiné en plein jour aux Moulins près l'Hermenaut, et les scènes se renouvellent souvent. La communication avec Nantes par Montaigu et St-Hermine est absolument impraticable dans ce moment cy, à moins qu'on n'ait une escorte de 2 à 3 mille hommes. On peut encore aller de Luçon aux Sables, mais il faut une escorte de 20 ou 30 hommes au moins, encore n'est on pas sur de passer Quant à la route des Sables à Nantes, il ne faut pas y penser pour le moment, et jusqu'à ce qu'il soit arrivé de nouvelles troupes, en sorte que je suis fort embarrassé sur le parti que je dois prendre. Je voudrais bien aller aux Sables, mais tu sais qu'il faut absolument que j'aille à Nantes pour me concerter avec le général en chef Canclaux, et même peut-être pour le surveiller de près. Je dois dire cependant qu'il me parait que dans ce pays cy on a toujours beaucoup de confiance en lui. Quoi qu'il en soit, j'y veillerai. S'il va bien, je l'appuyerai de tout mon pouvoir, mais pour peu qu'il bronche, je ne le ménagerai pas. Je vais me rendre ce soir ou demain à Nyort pour me concerter avec Panvilliers et de là je me rendrai de suite près de Canclaux. J'ai envoyé aujourd'hui à Luçon et à La Chateigneraye pour scavoir si je puis passer de l'un ou de l'autre côté pour me rendre à Nantes, et pour peu qu'il y ait apparence, je tenterai le passage, car je ne veux pas perdre un instant pour joindre Canclaux et le faire agir. S'il n'y a pas moyen, je passerai

par Saumur, ce qui me retardera de plusieurs jours, et mettra bien ma patience à l'épreuve. J'ai écrit hier à Canclaux pour lui dire de ne pas perdre un instant pour réunir les onze mille hommes venant de l'armée du Nord et qu'on m'assure être arrivés à Angers le 23, de faire revenir également les quatre mille hommes qu'il avait envoyés à l'armée des côtes de Cherbourg, et de suivre de près Charette avec les quinze mille hommes afin de l'attaquer et de le battre s'il est possible avant qu'il ait eu le temps de se reconnaître et de réunir de plus grandes foules. Car on ne doit pas douter que Charette exagérera près des habitans du pays les avantages qu'il peut retirer de la descente des Anglais pour les engager à s'insurger et à se lever en masse pour se joindre à lui, et il est important de prévenir cette levée en masse qui pourrait influer beaucoup sur la partie occupée par Stofflet. Communique ma lettre à Maignen à qui je n'ai pas le temps d'écrire; concertez vous avec la députation, allez ensemble et sans perdre de temps au Comité de Salut public. Faites lui sentir la nécessité d'arrêter l'incendie dans son principe, si on ne veut pas qu'il fasse de plus grands ravages. Il m'a furieusement trompé sur la force de l'armée de l'Ouest; il m'avait assuré qu'il y avait 45 mille hommes sous les armes, et d'après tous les renseignemens que j'ai pris je suis assuré qu'il n'y en a pas vingt mille au plus, tous dirigés et répartis en différens cantonnemens. Ce pays cy est absolument dégarni, il n'y a pas dans les deux villes de Nyort et de Fontenay réunies 60 hommes disponibles tant infanterie que cavalerie, et cependant chaque jour les environs sont infestés de brigands qui volent et enlèvent les effets et surtout les bestiaux, et commettent souvent des assassinats. Le comité avait promis de faire venir des troupes de l'armée des Pyrénées. Mais elles ne peuvent arriver de longtemps et les dangers sont imminents. D'ailleurs, dans l'état actuel le nombre de troupes que le comité se proposerait de faire venir serait absolument insuffisant, il faut encore au moins et tout au moins 25 mille hommes, indépendamment des onze mille venant de l'armée du Nord. Et je pense qu'il est absolument nécessaire que le comité fasse venir sur le champ des troupes des armées des côtes de Brest et de Cherbourg. On ne doit plus craindre autant la descente des Anglais sur ces côtes puisqu'ils l'ont effectuée sur la nôtre, et, à mesure que les troupes de l'armée des Pyrénées nous arriveraient, les autres retourneraient aux armées des côtes de Brest et de Cherbourg.

Ne néglige donc rien, mon bon ami, ainsi que les collègues de notre députation, pour engager le Comité de Salut public à adopter cette mesure, et à nous faire passer le plutost possible de nouvelles forces.

Les administrations des départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres m'ont fait des représentations très fondées sur les inconvéniens qu'il y aurait à faire exécuter dans ce pays cy la loi relative aux jeunes gens de 1re réquisition, ce serait fournir de nouvelles troupes à Charette, et je suis déterminé à les autoriser à suspendre l'exécution de la loi, ou du moins à ne la faire exécuter qu'avec la prudence et les ménagemens que nécessitent les circonstances.

Salut et fraternité.

CHARLES COCHON.

D'après de nouveaux renseignemens qui annoncent que Luçon est menacé par les troupes de Charette, je me détermine à m'y rendre et à tâcher de partir jusqu'aux Sables pour rassurer les esprits et prendre toutes les mesures que nécessiteront les circonstances. Panvilliers, qui arrive à l'instant, se rendra à Nantes par Saumur.

Charles Cochon de Lapparent, député des Deux-Sèvres, et son collègue Jard-Panvillier, avaient été envoyés en mission au commencement d'août 1795, afin de pacifier la rive gauche de la Loire.

Ils trouvèrent le pays dans la plus vive effervescence. Charette, averti par Frotté et Rivière que les Anglais étaient prêts à lui apporter des secours, avait repris les armes. La pacification de la Jaunaye signée le 17 février 1795, à laquelle Stofflet avait adhéré par la déclaration de Saint-Florent le 2 mai suivant, n'avait jamais été bien observée ni du côté des républicains ni du côté des royalistes. Dans l'esprit des généraux vendéens elle avait été bien plus un armistice qu'une paix sincère. Comme Charette et Stofflet avaient obtenu que le territoire qu'occupaient leurs anciennes armées leur serait laissé provisoirement et qu'ils y commanderaient une garde territoriale pour rétablir l'ordre, ils en profitèrent pour refaire secrètement leurs troupes et leur procurer des munitions et des vivres.

Tout le pays était épuisé et affamé. Les grains étaient rares et grande la disette des fourrages. La ville des Sables surtout était durement éprouvée, car la tactique des chefs vendéens était d'acca-

parer les subsistances et d'empêcher le ravitaillement des garnisons.

Les paysans eux-mêmes étaient las d'une si longue guerre. Les traités conclus leur donnaient une tranquillité à laquelle ils n'étaient plus accoutumés, et qui leur paraissait douce. Seuls un petit nombre de fanatiques et de pillards ne désarmaient pas ; et par des rapines incessantes, par des assassinats multipliés répandaient la terreur dans la contrée[1].

Quant aux forces républicaines, elles étaient complètement désorganisées. Le général en chef Canclaux était malade à Nantes et ne pouvait agir. D'ailleurs les troupes lui manquaient. Il lui avait fallu envoyer à Hoche, à l'armée des côtes de Brest et à celle de Cherbourg, près de huit mille hommes, et depuis Orléans jusqu'à Paimbœuf, de là jusqu'à Bordeaux et Angoulême, l'armée de l'Ouest ne comptait pas plus de vingt-cinq mille hommes[2]. Aussi malgré ses qualités militaires, et en dépit des accusations de mollesse et même de royalisme portées contre lui par les représentants Gaudin et Cochon de Lapparent, l'excellent général était-il réduit à l'impuissance par la force des choses.

De plus, dans toutes les garnisons disséminées en Vendée, l'indiscipline et le brigandage des soldats paralysaient les mouvements des généraux, et fomentaient des rixes perpétuelles. Les chasseurs de Cassel, de sanglante mémoire, se signalaient par toutes sortes de déprédations[3].

Telle était la situation en Vendée au moment même de la funeste entreprise des émigrés à Quiberon (juillet 1795). Le gouvernement de la République eût pu espérer de sa victoire un désarmement général, s'il se fût montré miséricordieux aux vaincus. Mais l'exécution de plus de 700 émigrés donna une nouvelle vigueur à Charette qui commença par massacrer à Belleville 300 prisonniers en représailles, et se hâta de protéger le débarquement d'armes, de munitions et d'approvisionnements de toutes espèces qu'apportaient les navires anglais sur la côte vendéenne. Sans doute il es-

[1] Savary, *Guerre des Vendéens et des Chouans*, t. v, passim.

[2] *Id.* p. 317.

[3] Chassin, *Pacifications de l'Ouest*, t. ii, p. 14.

pérait prendre sur les républicains des revanches décisives avant l'arrivée des onze mille hommes venant de la frontière du Rhin et que la paix avec la Prusse (5 avril 1795) avait rendus disponibles. Mais il eut contre lui l'immobilité rancunière de Stofflet qui n'avait pas voulu encore se déclarer, et gardait une apparence pacifique.

C'est ce moment critique dont la lettre de Cochon de Lapparent nous rend compte avec une précision particulière. On y voit le désarroi et les angoisses des administrations républicaines, la difficulté des communications, l'audace croissante des *brigands*, et leurs attentats incessants. Il est étonnant que M. Chassin n'ait pas publié entièrement ce document important dont il a eu connaissance, puisqu'il en cite, inexactement d'ailleurs, quelques lignes dans les *Pacifications de la Vendée*, t. II, p. 30. Peut-être s'est-il trouvé arrêté par l'écriture presque indéchiffrable du représentant Cochon de Lapparent, dont la plume hâtive traçait des caractères qui n'avaient rien de la netteté de sa pensée.

MARCEL GIRAUD-MANGIN.

A L'ASSOCIATION BRETONNE

Dans la nuit, sans boussole, allant à la dérive,
Ayant perdu ton chef, ne pouvant maîtriser
Les flots et la tempête ; aux récifs de la rive,
Parsemés sur ta route, iras-tu te briser ?

Te faudra-t-il quitter, à cette heure suprême,
Le chemin que tu suis, en succès si fécond ?
Un long crêpe va-t-il voiler le diadème
Qu'un passé glorieux déposa sur ton front ?

Non, non, sur toi Dieu veille, ô vaillante Bretonne !
Ne l'invoquas-tu pas pour bénir tes travaux ?
Avec usure, Dieu rendant ce qu'on lui donne,
Il ouvre devant toi des horizons nouveaux.

Et si, parmi les tiens, il fit de nombreux vides,
N'a-t-il pas épargné, jusqu'alors, le plus grand ?
Avec lui, n'as-tu pas le plus dévoué des guides ?
Avec lui, n'as tu pas le meilleur de ton sang ?

En avant donc, les yeux fixés sur ton étoile,
Des succès triomphants reprends vite le cours ;
Le zéphyr, sous l'azur des cieux, gonflant ta voile,
Tu reverras encor l'éclat des anciens jours.

F. Le Bihan.

DEUX SONNETS

LES SABOTS

A Théodore Botrel.

En escarpins, nos petits maîtres
Vont se dressant sur leurs ergots.
Pour moi, je garde mes sabots,
Les vieux sabots de mes ancêtres.

Ils sont sortis du tronc de hêtres
Qu'ont labourés bien des ragots
Et ne sont pas pour les nabots
Que blesse le cuir de nos guêtres.

Quand de paille on les a bourrés,
Les pieds s'y trouvent assurés
Contre le froid et sa morsure.

Aussi, malgré mode et bon ton,
Je préfère, en fait de chaussure,
Le bois aux souliers de carton,

LES TERNEUVAS

A Madame Théodore Botrel.

Les Terneuvas sont sur le banc.
Barque pontée ou goelette,
Pour la morue et le hareng,
De rogue fraîche ont fait emplette.

Chacun, à bord, est à son rang.
A la senne, à la cordelette,
On pêche les pieds dans le sang,
Dans la saumure et dans la laite.

Foin des gros temps et des brouillards !
Tous nos marins sont des gaillards
Habiles à parer l'attaque.

Sans s'arrêter, pendant des mois,
On sale, on distille, on encaque,
Et puis l'on revient.. .. quelquefois

H^te Bout de Charlemont.

Barbentaire, Novembre 1900.

LA PETITE PLAGE

ÉTUDE DE MŒURS

(Suite[1]).

III

Nous avons laissé la famille Belassi sur le banc vert et Mme Olympe tenant sur ses genoux une mystérieuse boîte. Notre curiosité va enfin être satisfaite, car voici que Mme Olympe se lève majestueuse et fait entendre deux ou trois cric-crac inquiétants.... Ce n'est rien de grave pourtant, car ces craquements ne sont pas produits par son corset, (il y a beau temps que Mme Olympe n'en porte plus), mais par sa boîte qu'elle braque vers les assistants...

— Ah ! « s'écrie Barnabé », que ce bruit a réveillé... « Condamné à mort ! à mort ! »

— Qu'est ce qu'il a, » dit Olympe en gloussant comme une poule. » « Voyons, Barnabé, tu te crois encore aux Assises ! Je vais vous photographier. Allons, mettez-vous tous en place ! »

En effet Barnabé prend une pose digne, après avoir frotté ses yeux, la mère Bastienne s'empare d'un tricot, pour avoir un maintien, et Mme Le Giffeux penche sa tête de bonne bête ruminante sur sa main qu'elle ferait bien mieux de cacher. Pendant cette petite comédie, Olympe a mis son appareil au point et s'apprête à dire : « ne bougez plus ! » quand la famille Moutonnet débouche au coin d'une allée : « Il faut les prier de poser... peut-être? hasarde la mère Bastienne.

— « Mais certainement ! »

Et Olympe s'avance vers Mme Moutonnet, la prie de se mettre avec les siens, y compris ses deux filles. Ces dernières minaudent avant d'accepter : « Nous ne sommes pas arrangées pour poser », disent-elles..

— Hé, peu importe, ne sommes-nous pas à la campagne. » Alors, la

[1] Voir la livraison d'octobre 1900.

mère Bastienne se recule et les deux Moutonnet s'asseoient. Leur maman se place près de Mme Le Giffeux et ouvre sa *Revue des Deux Mondes* en ayant soin de regarder en l'air. La mise au point recommence : « Serre-toi un peu, Barnabé, » crie Olympe, la tête enfouie sous le voile noir. — Ah ! mais je ne peux pas, je suis trop près de Mme Moutonnet ! » — « Tant pis, tu n'es pas assez dans le champ ? »

— Quel chant ? » dit Barnabé qui ne s'y connaît pas.

— Le champ de mon appareil... Allons, là, je te vois maintenant, relevez un peu la tête, Mesdemoiselles », ordonne Olympe toujours sous le voile, alors que son bras gesticule vers les patients... « Bien, tête haute, les bras tombants. »

— « Le doigt sur la couture du pantalon...», ajoute le malin Barnabé en riant sous cape...

— « Insolent, taisez-vous donc», lui lance sa femme avec un regard pudique.

— Voyons, ne bougez plus », dit Olympe sentencieusement... Et au milieu d'un beau silience on entend le clic de l'appareil. « Ça y est ! »

Mais l'opération se renouvelle une demi-douzaine de fois. Olympe fait poser ses sujets couchés sur le gazon, en gradin sur le perron, avec des ombrelles, elle fait l'artiste, retouche les gestes, lève les têtes et les bras, invente des « expressions de figures » *(sic)* pour tous ces magots qui n'en ont pas. Elle est ravie de se mettre en relief, essaye d'attirer l'attention, mais le clan des hommes agacé de ses embarras et de cette photographie qui accapare tout le jardin se réfugie au salon. Pourtant Olympe, en veine d'amabilité, va prier l'abbé Bouchamiel de poser avec eux... « Oh ! merci, Madame », répond celui-ci en rougissant.

— Mais vous ne nous gênerez pas », crie toute la bande.

— Merci, dit encore l'abbé, mais j'ai mal à la tête. Et sur cet argu peu convaincant il disparaît derrière un bosquet.

— Ma foi ! qu'il s'en aille ! ajoute aigrement Olympe.

— Oui ! qu'il s'en aille», reprennent en chœur les Moutonnet, les Le Giffeux et la mère Bastienne. Pendant ce petit drame, Georges de Carnac, toujours assis à la même place, restait rêveur et absorbé

dans la contemplation d'une fenêtre grande ouverte d'où s'échappaient d'harmonieux accords. Et parfois, si ses oreilles n'entendaient point, ses yeux apercevaient une seconde de temps à autre une tête blonde et un corsage rose qu'une valse lente entraînaient à son insu dans ses capricieuses modulations. Que jouait Miss Drumer...?

Peu importait à notre ami. Il n'écoutait pas la musique, il voyait le bruit pour ainsi dire. Le peu qu'il apercevait de la musicienne lui suffisait pour créer le reste dans son imagination et n'aurait-il pas vu même le bout de chevelure blonde, qu'il avait pourtant devant les yeux, vivante et complète, la ravissante vision de la jeune fille. Oui il voyait ses doigts fluets courir le long du clavier, rapides et harmonieux, il voyait son regard si bleu s'animer aux accords vibrants de la valse, ou se voiler de mélancolie douce aux passages langoureux. Georges, absolument charmé et rêvant tout éveillé se complaisait dans cet état étrange où sa délicate âme de poète se dilatait, ouvrait ses ailes, s'envolait enfin d'un essor large et puissant vers le bleu du ciel, vers l'or du soleil .. vers les yeux et les cheveux de l'adorée. Et des vers exquis aux rimes troublantes et rares traversaient son cerveau endormi, Georges sentait une inspiration nouvelle, immense, d'une tendresse idéale Mais il n'osait bouger ni même retenir son livre qui glissait doucement de ses mains, de crainte de rompre le charme, comme ces très légers bruits d'un meuble ou d'un objet remué suffisent la nuit pour faire s'envoler un beau rêve. Musset ce jour-là était son préféré et le vent tourmentant les pages une à une avait laissé le livre ouvert à l'endroit des *vers à Ninon :*

> Le soir, derrière vous, j'écoute au piano
> Chanter sur le clavier vos mains harmonieuses.

Il restait là buvant chaque note comme une goutte de rosée, sachant bien que plus tard il retrouverait au fond du cœur et jetterait sur le papier les rimes qui le hantaient. Mais soudain... tout, hélas ! a une fin, le chant de la valse mourut après avoir lancé sa dernière phrase. Georges resta encore sous le charme, si bien qu'il ne vit pas venir à lui Mme de Cabeauve. « Pardon, dit-elle, je vous dérange, mais... »

Georges, un peu étourdi, ennuyé surtout d'avoir été dérangé de sa rêverie, se leva.

— C'était, reprit-elle, pour vous prier de m'aider à traîner ma chaise longue, je suis seule et toute cette bande a l'air si peu aimable.

— Mais, Madame, dit Georges très bien remis, je m'en ferai un plaisir ! »

— Hé bien, ajouta la jeune femme une fois installée, je vous y ai pris cette foi en flagrant délit de rêve :

— Moi ! comment ? »

— Oh ! ne niez pas ! Du reste, je vous approuve ! N'est-ce pas le plus beau temps de la vie celui où l'on sent qu'on va aimer ! Je vous envie, moi, d'être à cet âge encore !

— Mais qui vous porte à croire..., Madame, fit Georges décontenancé de se voir si bien deviné.

— Qui ! mais moi-même ! tout et rien ! allons ! voyons ! auriez-vous peur de mon bavardage ! Vous auriez tort. Ma sympathie vous est acquise, je vous dois la discrétion. Un secret est moins lourd à deux. Répondez moi franchement. N'est-ce pas que vous aimez Miss Juliett ! »

Georges se sentit, à ce mot, envahi d'une immense anxiété. Pourquoi lui demandait-on cela ? Etait-ce par curiosité pure ou vraiment par sympathie. Etait-ce encore par jalousie, oh ! très lointaine sans doute, mais enfin jalousie ressentie par toute femme devant la découverte d'une passion qui s'en va vers une autre !.... Et comment répondre ? Georges connaissait assez le sexe faible pour savoir que son *non* aurait été traduit par *oui* ; de plus on l'aurait accusé d'être défiant et il voulait ménager pour lui la sympathie de Mme de Cabeauve. Il se dit enfin qu'une fois l'aveu fait, ce même amour aurait comme un droit à la vie, et grandirait.....

Est-ce assez mystérieux, ces choses du cœur ! un secret d'amour caché rend triste et tremblant celui qui l'a, ses amis l'importunent, lui semblent curieux ou jaloux de ce bonheur qu'il s'obstine à nier. Mais qu'une femme le comprenne et lui fasse dire le oui du mystère, tout change ! D'un amoureux transi elle a fait un conquérant. Nul ne doit alors ignorer la passion qui l'anime, il s'en fait gloire et se trouve prêt à combattre pour elle. Georges se dit tout cela en

lui-même, puis n'ayant vu dans le clair regard de la jeune femme ni jalousie, ni curiosité mais plutôt affection et droiture, il laissa échapper le cri de son cœur : « Oh ! oui, Madame ! je l'aime et surtout je l'aimerai ! »

Mais si les amoureux sont durs à livrer leur aveu, on ne les arrête pas ensuite. Et Georges, soulagé, rendu expansif, raconta fiévreusement les débuts de sa passion, pour Miss Druner. Il l'aimait, il croyait l'aimer (ce qui est souvent la même chose) depuis qu'il l'avait vue, si jolie sous son grand chapeau d'épis noirs, en cette avenue des Champs-Élysées ! La pluie, ce jour-là avait défrisé un peu les boucles soyeuses de sa jolie tête, mais comme elle lui avait paru séduisante, désirable, avec son petit air effrayé et malheureux. Pourquoi la destinée mettait-elle sur son chemin une pareille perle fine, et cela à différentes reprises, si c'était pour lui défendre en même temps l'espoir de la posséder un jour !

— Mais, interrompit Mme de Cabeauve ! Pourquoi ne pas essayer de lui plaire ! Tout est possible et vous ne seriez pas le premier à réussir ! »

— Moi ! Oh ! Non ! jamais, je la verrai un beau jour s'envoler pour toujours » ! Et Georges se remit à détruire mot par mot le fragile édifice de bonheur qu'il avait caressé quelques instants avant. Ainsi sont les amoureux : ils ne seraient pas amoureux si à côté d'un espoir d'une joie quelconque, ils ne s'empressaient de faire surgir quelque noire détresse ou quelque insurmontable difficulté. Avec beaucoup de bonté, de finesse et de tact sans trop l'encourager pourtant, Mme de Cabeauve réussit à remonter un peu le moral de notre ami, et, quand la cloche sonna pour le dîner, ce fut en souriant qu'elle lui dit : « Allons, cher Monsieur, lisez tout Musset ce soir, il vous consolera et... bon espoir ? »

— Dieu vous entende, Madame, fit Georges, sentant très bien à ce moment qu'il avait en cette jeune femme une amie et une alliée et avec un regard vraiment ému où il mit le reflet de son âme, avec un de ces regards qui sont souvent, plus chers à une femme que bien des baisers, Georges lui serra la main et rentra.

(A suivre.) Vte H. de Farcy de Malno.

NOTICES ET COMPTES-RENDUS

ARMOR, poésies, par Jean Plemeur. — Paris, Chamuel éditeur, 1900.

Encore un volume de vers d'un Breton sur la Bretagne. La lignée des poètes bretons mériterait qu'on lui appliquât le vers célèbre :

Race d'Agamemnon qui ne finit jamais !

Le dernier venu s'appelle *Armor* et justifie parfaitement son titre. Il est l'œuvre d'un magistrat exilé tout là-bas, au fond de la Savoie, qui signe de son nom, Le Marant de Kerdaniel, de curieux travaux juridiques sur le pays où il habite, de son pseudonyme de Jean Plemeur, des romans, des poèmes pleins de l'amour de la province où il est né.

Comme tout bon Breton, Jean Plemeur a subi le charme fascinateur de la mer. Il se plonge dans la contemplation du séduisant, fécond, terrible élément, et, pénétrant jusque dans ses abîmes, il en rapporte des sonnets et des stances qui sont les perles d'*Armor*. Voici vraiment de bons et beaux vers, cueillis au hasard de la lecture :

Armor ! C'est l'inconnu sur les ailes du rêve !
Armor ! C'est l'infini qu'ici-bas rien n'achève !...
Nous craignons pour nos us et nos vieilles coutumes,
Nous tremblons qu'on se prenne à rire des costumes,
Nous sentant trop croyants dans un siècle sans foi...
Peintres, pour les décors en vain vous la copiez ;
La mer ne monte pas pour vous, ô gens des terres,
Car vous avez trop peur de vous mouiller les pieds.

Ces derniers vers, comme les précédents, composent le premier tercet d'un sonnet, la partie de ce difficile poème où il semble que l'auteur se sente le plus à l'aise. Ils accusent (c'est toujours des trois derniers que je parle), une tendance à voir et à peindre les objets sous leur aspect familier. La trivialité deviendrait ici l'écueil, mais la Muse ne peut tou-

jours hanter les sommets, elle rase la terre entre deux élans, et les Latins auraient appliqué ce joli mot « musa pedestris » à tel vers du poète d'*Armor* :

> Parfois, en attendant l'heure de la marée,
> On devise d'amour dans la barque amarrée
> Tandis que le flot vert au loin gronde et se plaint.

Voilà un tableau tout fait pour un de nos peintres de genre, M. Guillou de Concarneau, par exemple. Dirai-je que Jean Plémeur fait parfois des infidélités à la grève pour la forêt, ou le torrent; qu'il aime les lacs aux eaux dormantes et les chalets perchés sur les montagnes? Je le dirai, car la Savoie, même quand il prononce l'éloge des Savoyards:

> Cœurs généreux et francs, bras de fer, pieds agiles,

ne lui fait jamais perdre de vue la Bretagne ; il exprime ses *suprêmes préférences* (dans un sonnet qui porte ce titre) pour la mer bretonne et les horizons bretons. O. DE G.

*
* *

VERS L'ETERNITÉ, par M. l'abbé Poulin. — Paris, Téqui, éditeur, 1900.

Une autre voix, une autre plume que les miennes devraient parler ou rendre compte de ce livre. Il s'intitule avec une juste fierté : *Vers l'Eternité ;* il cherche, comme le dit l'auteur, « son point d'appui dans l'Idéal, son but en Dieu. » Les chapitres qu'il contient sont de vibrantes exhortations, parfois aussi des plaidoyers solides. Je crois qu'il est difficile de rassembler en moins de pages plus d'arguments en faveur de l'essence divine de l'Eglise, que M. l'abbé Poulin n'en a réuni dans le chapitre : « Comment s'est fondée l'œuvre de Dieu. » Ces arguments, l'auteur les tire moins encore de l'éclat des miracles que de la force irrésistible de la vérité ; il montre la religion du Christ imposant au monde païen ces choses nouvelles : l'égalité, la fraternité, s'assurant la conquête des âmes par la simple loi de justice et d'amour. D'autres chapitres, *Sur la souffrance*, *Devant un crucifix*, *A genoux*, *Sur une tombe*, sont le poème de la douleur chrétienne, comme l'*Ancre de l'Espérance* ou le *Paradis*, peuvent être appelés, même après la touchante effusion d'Alfred de Musset, celui de l'espoir en Dieu. La doctrine la plus sûre, présentée sous la forme la plus attrayante, voilà ce qu'un saint évêque s'est plu à reconnaître dans le livre de M. l'abbé Poulin et ce qu'il nous est doux d'y louer à notre tour. O. DE GOURCUFF.

*
* *

SARTOR RESARTUS, traduit de l'anglais de Thomas Carlyle par Edmond Barthélemy. — Paris, Bibliothèque du *Mercure de France*, S. D. (1900).

Thomas Carlyle, l'un des plus profonds penseurs et des plus singuliers écrivains de l'Angleterre au XIXe siècle, fut révélé à la France par Taine, mais on ne le connut d'abord et on ne continua à l'apprécier que comme auteur d'une puissante étude sur la Révolution française et d'*Essais* d'une pénétrante originalité. On ne savait que le titre de son plus curieux ouvrage, de celui où il enferma, quoique encore à ses débuts (1838), le fruit de son expérience et la fleur de son ironie.

Le *Sartor Resartus* rebutait les traducteurs français ; M. Edmond Barthélemy n'a pas reculé devant la tâche ingrate de le faire passer dans notre langue et il y a pleinement réussi.

Molière prête à Aristote un plaisant chapitre sur les chapeaux ; Carlyle écrit tout un livre sur les habits, et un livre qui vient à l'encontre du proverbe « L'habit ne fait pas le moine », car il tend généralement à prouver que l'habit et l'habillé s'adaptent l'un à l'autre. L'habit est, aux yeux de l'auteur, l'indispensable complément de l'homme, et ainsi on arrive à s'expliquer le titre du livre, énigmatique au premier abord : *Sartor Resartus* veut dire *tailleur retaillé* ou qui *retaille*, qui recommence un habit primitivement défectueux pour le rendre irréprochable.

Carlyle n'est donc pas de l'avis de La Fontaine ; il pense que l'habit fait le moine, et qu'à la longue, le costume matériel devient comme le vêtement moral de l'individu. Avec une liberté d'accent qui rappelle les anciens auteurs des *Danses macabres*, il montre le peu que seraient, dépouillés des attributs de leur puissance et de leur gloire, un magistrat, un général, un roi. Et, dans une sphère plus modeste, il exprime l'utilité de l'habit, sa vertu, pour ainsi dire, au point de nous faire songer à l'épître de Sedaine :

O mon habit, que je vous remercie !

Des critiques (et, en particulier M. Barthélemy lui-même, auteur d'une excellente biographie de Carlyle) voient dans le *Sartor Resartus* : « le « Drame de la conscience se cherchant elle-même à travers l'enchevê- « trement des apparences et des formules. » Si on pouvait le débarrasser des végétations parasites de l'*humour* britannique, de l'*humour* propre

à Carlyle, le *Sartor* nous ferait mieux apprécier toute une philosophie, une très haute et originale conception de la liberté, de la responsabilité, de la dignité humaines. Quant au style, en caractérisant celui de l'imaginaire Teufelsdroeck, son modèle allemand, Carlyle nous paraît avoir caractérisé le sien : « Parfois, c'est une plénitude absolue, une réelle inspi-« ration ; ses pensées brûlantes sortent en spontanés mots brûlants, « comme autant de parfaites Minerves jaillissant, parmi la flamme et la « splendeur, de la tête de Jupiter; un riche, idiomatique vocabulaire, des « comparaisons qui tiennent de la peinture, une bouillante force poé-« tique, ou bien d'ingénieuses et subtiles tournures ; toutes les grâces et « toutes les solennités d'une imagination abrupte, unies à un intellect « parfaitement clair, alternent en jeux prestigieux. » Singulier mélange d'emphase et de bonhomie, de simplicité et de prétention : Voilà ce que M. Barthélemy rencontre à chaque pas dans l'un des plus curieux livres de la littérature anglaise contemporaine et ce qu'il a réussi à faire passer dans notre langue. O. DE GOURCUFF.

*
* *

Notre collaborateur, le Vte Odon du Hautais, aborde intrépidement tous les genres. Nos lecteurs l'apprécient surtout comme chercheur de documents et explorateur d'archives : il se délasse de ce labeur austère en cultivant, j'allais dire en courtisant, la Muse. Il n'a pas prétendu dans les *Chansons de mon moulin*, qu'il nous envoie, faire concurrence aux *lettres* fameuses qui s'envolèrent du moulin d'Alphonse Daudet : il chante dans son moulin breton, comme Alfred de Musset buvait dans son verre français. Il a fait les paroles et la musique de sept chansons, les unes simplement gracieuses ou sentimentales, les autres légendaires avec une pointe de ce fatalisme breton qui s'apparente au mysticisme (Bordeaux, Candolives, éditeur ; dépôt chez Labbé, 20, rue du Croissant, Paris). Je ne cache pas ma préférence pour ces dernières chansons, *Le petit gars de Saint-Malo*, *la Chanson des amis*, vraiment impressionnantes. Si les *Papillons bleus* ne rappelaient un peu trop la sérénade de *Pour la Couronne*, cette romance me paraîtrait plus exquise encore. M. Odon du Hautais est assez riche de son propre fonds pour se préserver des imitations. O. DE G.

*
* *

La littérature de La Tour d'Auvergne vient de s'enrichir d'un nouveau poème, un « Hommage » de M. Marc Daubrive, récité dans une cir-

constance solennelle, la célébration du centenaire de la mort du héros, à Carhaix, le 27 juin dernier. Tout en subissant les exigences de l'à-propos, M. Daubrive a su trouver quelques accents personnels et sincères.

Dans les immensités du temps et de l'espace
Bien des choses s'en vont sans que son nom s'efface.
Il monte et le siècle descend.

Le poète que ces vers promettent cherche encore sa voie ; il s'affirmera chez le jeune auteur dont nous suivons les débuts avec un vif intérêt

O DE G.

***

Le Pont du Gard et le Pont d'Avignon doivent à la chanson une partie de leur célébrité. Voici que M. Bout de Charlemont, sollicité par toutes les occasions d'écrire en vers, met sa Muse au service d'un autre pont de Provence, celui d'Aramon, qui a été inauguré le 15 octobre. Dans cette poésie de circonstance, j'ai relevé une strophe de belle allure qui nous peint :

... le géant aux chocs irrésistibles,
... le grand ravageur devant qui chacun fuit.

Vous avez reconnu le fleuve impétueux que Mme de Sévigné appelait « ce diantre de Rhône ».

O. DE G.

***

L'une des études les plus remarquées de l'infatigable érudit angevin, M. l'abbé Uzureau, a été consacrée à une maison d'éducation modèle, l'ancien collège de Beaupréau. Après avoir lu cette notice dans la *Revue des provinces de l'Ouest*, nous la retrouvons sous forme de brochure. (Angers, Schmit et Siraudeau, éditeurs) et nous la jugeons mieux encore dans son ensemble que par extraits séparés. La Révolution désorganisa ce bel établissement, qui, au dire des enquêteurs de l'Assemblée législative, était « l'orgueil du canton de Beaupréau ». Mais le collège a pu renaître de ses cendres et continuer, dans l'ordre ecclésiastique, ce qu'il avait si brillamment commencé dans l'ordre civil

O. DE GOURCUFF.

*
* *

Un amant de la Madone (Saint Joseph de Cupertino), par Dom Paul Chauvin, (se vend au profit de l'Œuvre de la Première Communion. 40, rue La Fontaine, Auteuil).

C'est avec toute l'onction religieuse désirable, et de charmantes qualités d'écrivain, que dom Paul Chauvin a traité la biographie de Joseph de Cupertino, plus ange encore que saint. Par ses extases, sa passion mystique autant qu'ardente pour la Madone de la Grotella, l'humble moine semble ne pas appartenir à la terre, alors que ses misères, ses épreuves et une tendresse pour les animaux qui l'apparente aux François d'Assise et aux Antoine de Padoue, l'y tiennent attaché. Sa vie offre de perpétuels contrastes ; nul n'a mieux mérité qu'on lui appliquât la parole divine : *Bienheureux les pauvres d'esprit*, et il confondait les docteurs par une science improvisée qu'on peut bien appeler miraculeuse. Nos lecteurs bretons le compareront, sans doute, au pauvre Salaün, qui fut lui aussi un *amant de la Madone*. Nous leur recommandons de lire ce petit livre, édifiant comme une homélie, attrayant comme un roman — et même de l'acheter, car ils contribueront ainsi à une bonne œuvre.

O. de G.

Le Gérant : R. Lafolye.

Vannes. — Imprimerie Lafolye, 2, place des Lices.

USAGES ET DROITS FÉODAUX

en Bretagne[1].

Cette étude historique a pour but de présenter un tableau à peu près complet et surtout exact des droits et devoirs que la féodalité avait établis en Bretagne durant le moyen-âge. Nous l'avons composée à l'aide de documents originaux, c'est à-dire au moyen des *Aveux* et *Déclarations* faits par les seigneurs ou par leurs vassaux, et contrôlés, pour la plupart, par les officiers du roi et les membres de sa Chambre des Comptes. Ces aveux avaient dès lors force de loi, et c'est en se conformant à leur teneur qu'un seigneur pouvait exiger un droit et qu'un vassal devait accomplir un devoir.

Nous avons groupé ces droits fort nombreux en une dizaine de catégories, selon qu'ils se rapportent aux honneurs rendus à un supérieur, à des actes de gratitude et à la police du temps, ou qu'ils revêtent un caractère religieux, qu'ils rappellent d'anciennes pénalités, qu'ils se rattachent à certains exercices militaires ; les jeux de force et d'adresse, les fêtes et les divertissements populaires complètent cette énumération.

Les droits et usages féodaux étaient tellement multipliés en certaines régions qu'il faudrait un volume pour les relater tous ; mais, comme beaucoup d'entre eux sont les mêmes partout, il suffit d'avoir qnelques exemples de chacun d'eux pour se rendre suffisamment compte de leur ensemble. Toutefois nous avons eu soin de choisir ceux qui se trouvent plus amplement ou plus clairement décrits dans les chartes. Nous avons tenu à reproduire autant que possible le texte même des *Aveux*, et nous n'y avons ajouté que peu

[1] Ce mémoire, demeuré inédit jusqu'à ce jour, a été honoré d'une médaille de vermeil au concours ouvert en 1898 par la Société Académique du Maine.

de mots d'explication, afin de laisser à la chose décrite toute son originalité.

Nos sources, venons-nous de dire, sont les *Aveux* et *Déclarations* déposés aujourd'hui aux Archives Nationales et aux Archives départementales, particulièrement en celles de la Loire-Inférieure renfermant l'ancien fonds de la Chambre des Comptes de Bretagne qui siégeait à Nantes. Nous avons également puisé avec succès dans quelques dépôts d'archives particulières que conservent encore certains châteaux bretons.

On remarquera peut-être que la plupart de ces *Aveux* et *Déclarations*, appartenant aux XVIe et XVIIe siècles, sont postérieurs au moyen-âge. Mais on sait que les *Aveux* étaient le plus souvent copiés les uns sur les autres et qu'on trouve parfois les mêmes termes employés en 1450 et 1650, quand il s'agit de droits féodaux ; seulement les premiers actes étant plus anciens sont plus rares et il faut souvent se contenter de leurs copies. Toutefois, quand, par exemple, on voit en 1679 mentionner une « salle jonchée de paille » et un service de table seigneuriale « en bois de fresne tourné ». il faut bien reconnaître qu'il ne s'agit pas là de l'état de maison d'un seigneur de la cour de Louis XIV, mais bien plutôt de la demeure d'un chevalier du XIIIe siècle. En général les droits et devoirs relatés dans les *Aveux* sont donc plus anciens que les *Aveux* eux-mêmes.

I. — DROITS RELATIFS AUX ENTRÉES SOLENNELLES

Entrées du duc de Bretagne — des évêques bretons — des seigneurs de Châteaugiron et de Donges — des recteurs de Plédran et de Pipriac — de l'évêque des Innocents à Rennes.

A l'occasion des entrées solennelles faites dans leurs villes par certains seigneurs — laïques ou ecclésiastiques — s'exerçaient divers droits féodaux ayant pour but de rehausser la pompe de ces fêtes. Lorsque le duc de Bretagne entrait pour la première fois à Rennes, sa capitale, il marchait sous un dais soutenu par quatre chevaliers : les sires de Maure, de Molac, de Bossac et de la Muce ; le baron de Châteaugiron, grand chambellan, et le seigneur de

Brecé, grand'écuyer, l'accompagnaient ; tous étaient tenus à ce service d'honneur, à cause des terres qu'ils tenaient du prince.

Les évêques de Rennes, de Nantes, de Quimper et de Saint-Pol-de-Léon faisaient leur entrée dans leurs villes épiscopales, chacun assis dans une chaise d'honneur que portaient quatre seigneurs : à Rennes les barons de Vitré, de Châteaugiron, d'Aubigné et de la Guerche — à Nantes ceux d'Ancenis, de Châteaubriand, de Pontchâteau et de Rays — à Quimper les sires du Faou, de Nevet, de Plœuc et de Guengat — à Saint-Pol ceux de Kermorvan, de Coëtivy, de Kervern et du Chastel. En récompense de leurs services, tous ces seigneurs avaient droit à recueillir quelque chose de la fête : l'un emportait la vaisselle ayant servi au dîner du prélat, l'autre la nappe et le linge de la table, etc.

Les évêques de Dol, Saint-Malo et Saint-Brieuc entraient solennellement à cheval dans leurs villes ; à Dol le sire de Landal tenait la bride « de la haquenée ou cheval dudit seigneur évêque, sauf à prendre et garder pour luy ladite haquenée ou cheval avec tout son harnois » ; le même jour le seigneur du Gage était tenu de « faire l'estat et office de maistre-d'hostel » à la table épiscopale, et le seigneur de la Chesnaye-au-Bouteiller y remplissait les fonctions d'échanson[1]. — A Saint-Malo c'est au seigneur de Lorgeril qu'incombait le devoir de conduire la haquenée de l'évêque, aidant au prélat à y monter et à en descendre, et « recueillant ladite haquenée pour sa récompense[2]. » — A Saint-Brieuc le seigneur du Boisboissel agissait de la même façon près de l'évêque et en retirait le même profit ; de plus le seigneur de l'Epine-Guen servait d'échanson au dîner du prélat, mais il lui appartenait après ce repas de « prendre et emporter la coupe » dans laquelle avait bu l'évêque « de quelle façon et métail qu'elle puisse être[3] ».

Non seulement le duc de Bretagne et les évêques de ce pays faisaient ainsi de solennelles entrées, mais plusieurs autres seigneurs de moindre importance ne s'introduisaient point sans pompe dans

[1] Déclaration de l'évêque de Dol en 1575.

[2] Déclaration de l'évêque de Saint-Malo en 1682.

[3] Déclaration de l'évêque de Saint-Brieuc en 1690.

leurs villes pour la première fois. Nous nous bornerons à donner pour exemple le récit de l'entrée d'Hélène de Laval, dame de Châteaugiron.

« L'an de grâce 1467, le 28e jour de may, ladite dame Hélène fit son entrée en sa ville de Chasteaugiron[1] et estoit accompagnée du seigneur du Plessix-Baliçon et de plusieurs autres chevaliers et escuyers jusques au nombre de sept à huit vingts, sans les bourgeois qui estoient en grand nombre. Et vinrent à sa rencontre processionnellement les recteurs, curés et clergé des paroisses dépendantes de la seigneurie de Chasteaugiron. Elle estoit sur une haquenée blanche, enharnachée de velours cramoisy et estoit vestue d'une robe de mesme, longue, toute fourrée d'hermines. Un gentilhomme à pied lui portoit sa queue. Après venoit mademoiselle Marguerite de Derval, sa belle-sœur, et autres jusqu'au nombre de six qui estoient sur haquenées blanches, enharnachées les trois premières de velours cramoisy et les trois autres d'escarlate. Et après venoit un chariot doré de fin or, armoyé des armes de la dite dame, couvert de velours cramoisy, attelé de six gros roussins et y avoit audit chariot neuf demoiselles. Et prit la bride de la haquenée de ladite dame le seigneur de Benazé[2] et l'amena jusques à Saincte-Croix[3] par la grande rue, et avoit ledit sire la teste nue et sans houseaux n'y esperons ; et à cause de ce devoir luy appartint ladite haquenée, laquelle il garda trois ou quatre jours et puis en fit présent à la dame ; laquelle dame vint descendre à Saincte-Croix et fit son oraison en l'église, puis son offrande, et après alla disner en la salle du prieuré dudit lieu, auquel les bourgeois de la ville luy firent présent, comme elle se vouloit seoir à table, de deux bassins d'argent couverts, pesant 15 marcs d'argent, et d'une coupe d'argent doublement dorée, pesant 4 marcs. Et furent estimés les présents qui luy furent faits ce jour-là par les gens de la ville, en cela et autres choses, valoir plus de 500 escus. Et à ce disner la servit, comme maistre d'hostel, messire Guillaume de Sévigné, seigneur

[1] Aujourd'hui chef-lieu de canton, arrondissement de Rennes.

[2] Terre en Domloup.

[3] Prieuré bénédictin fondé par les sires de Châteaugiron dans leur ville.

dudit lieu[1], lequel eut pour ce jour-là la vaisselle de cuisine, tant d'argent qu'autre. Et la servit d'échanson Barnabé du Fail, au lieu de son frère Olivier, seigneur du Fail, et eut la coupe à cause dudit lieu du Fail[2]. Et le prieur devoit fournir d'ustensiles tant bancs que tables et autres choses nécessaires qui peuvent servir pour disner; et il servit d'aumosnier pour ce jour, et à cette cause luy appartint toute la napperie, mais il la donna après disner à ladite dame. Et fut la ville de Chasteaugiron toute tendue, excepté du ciel, et y fit-on grande chère qui dura plus de huit jours[3]. »

Les seigneurs de Donges[4] n'étaient pas, semble-t-il, si bien reçus chez eux que ceux de Châteaugiron : « La première fois que le vicomte de Donges ou sa dame la vicomtesse viennent en ladite paroisse de Donges, il appartient au seigneur de la Jallaye en Donges de se saisir du cheval sur lequel il ou elle viendra ou du vaisseau dans lequel il ou elle arrivera, du harnais dudit cheval et des apparaux dudit vaisseau, et de tous les draps et accoustrements que ledit vicomte ou la dite vicomtesse aura à cette heure, jusqu'à la chemise: quels draps, accoustrements cheval, harnais, vaisseau et apparaux appartiennent audit seigneur de la Jallaye[5]. »

Quand le recteur de Plédran[6] prenait possession de sa paroisse il se rendait à l'église sur une haquenée conduite par le seigneur du Plessis-Budes, mais ce dernier avait droit de s'approprier « la dite haquenée[7] ».

Le même sort qu'au vicomte de Donges était réservé au recteur de Pipriac[8] le jour de la prise de possession de sa cure ; ce singulier droit de « dépouille », appartenant aux tenanciers du fief Renaud en Saint-Ganton, fut exercé jusqu'à la Révolution. Le 20 août 1787

[1] Sévigné, terre en Cesson, berceau de la famille illustrée par la marquise de ce nom.

[2] Terre en Domloup.

[3] Du Paz, *Hist. généal de plusieurs maisons de Bret.* 172.

[4] Commune du canton et de l'arrondiss. de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).

[5] Bibliothèque de Nantes. *Ms.* n° 51, 712.

[6] Commune du canton et de l'arrondiss de Saint-Brieuc.

[7] *Archives des Côtes-du-Nord.* E. 2437.

[8] Chef-lieu de canton, arrondiss. de Redon (Ille-et-Vilaine).

Louis David, prenant possession de la cure de Pipriac, fut obligé par ces tenanciers de se soumettre à l'antique usage féodal : « Ledit sieur David, pour satisfaire à ce droit, sur-le-champ et aussitôt se dépouilla suivant l'usage et remit auxdits réclamants les accoustrements et nippes d'usage dus, c'est-à-dire son chapeau, sa soutane et même sa ceinture de tout quoi les réclamants se saisirent[1]. »

La dernière entrée que nous relaterons sera celle de l'évêque des Innocents, cérémonie burlesque qui se pratiquait encore au XVe siècle dans la ville de Rennes.

La veille de la fête des saints Innocents, les enfants et les clercs du chœur de la cathédrale de Rennes, réunis en cette église, y élisaient un de ces enfants pour évêque des Innocents. Ce même jour le Chapitre de Rennes se rendait processionnellement à la chapelle Saint-Sauveur, peu éloignée de la cathédrale, et là commençait la fête. Le « petit évesque » — comme on disait — devait s'y trouver avec les chapelains et les clercs qui l'avaient élu, et « deslors, les seigneurs de l'église de Rennes, » c'est-à-dire les chanoines, « ont accoustumé faire le servitude pour les enfants du cueur et serviteurs d'iceluy[2] ».

Par suite la procession rentrait à la cathédrale présidée par l'évêque des Innocents, et une fois dans ce temple les enfants de chœur occupaient les hautes stalles du Chapitre, chantaient les antiennes et les repons, dirigeaient tout l'office; leur évêque revêtu d'un costume épiscopal, la mitre en tête, la crosse en main siégeait au milieu d'eux, récitait les oraisons et donnait la bénédiction au peuple. Bien plus, comme il était d'usage que le duc de Bretagne, entrant en la cathédrale de Rennes pour son couronnement, fit d'abord une visite à la chapelle Notre-Dame de la Cité, reputée le plus ancien sanctuaire de Rennes, le Chapitre et les enfants de chœur se rendaient aussi à cette chapelle vénérée ; tous en revenaient avec solennité, l'évêque des Innocents assis sur une chaise d'honneur que portaient sur leurs épaules quatre chanoines, à l'instar des

[1] *Leg. des insinuations de l'évêché de Saint-Malo.*

[2] Livre des usages de l'église de Rennes, *Ms* de 1415 (*Archiv. du Chapitre de Rennes*).

quatre barons portant l'évêque de Rennes le jour de son intronisation.

La fête des Innocents n'était pas finie pour cela. Le lendemain le petit évêque, toujours en vêtements épiscopaux, montait à cheval, et chevauchant à la tête des autres choristes ses camarades, se dirigeait avec toute sa suite droit au prieuré de Vaux, membre de l'abbaye cistercienne de Savigny, situé à une lieue environ de Rennes ; le prieur devait à cette troupe un mouton bien gras qu'elle s'empressait d'emporter. La chevauchée se rendait ensuite à un autre petit monastère bénédictin, appelé Saint-Cyr et s'élevant à la porte de Rennes ; le prieur du lieu était tenu de donner à l'évêque des Innocents quatre chapons. Chargés de ces victuailles les enfants rentraient en ville, mais c'était pour en parcourir toutes les rues, car ce jour-là tout bois non équarri pour construction et gisant sur le pavé, leur appartenait. Ce bois était apporté dans la cathédrale et c'est dans la nef même de cet édifice qu'on allumait le feu, qu'on rôtissait le mouton et les chapons et qu'on faisait joyeusement bombance. Ce festin terminé, le rôle du petit évêque prenait fin lui-même et tout rentrait dans le temple saint en l'ordre accoutumé.

Aujourd'hui cette fête des Innocents — qui se faisait à Dol comme à Rennes — nous semble bien singulière ; il n'en est pas moins vrai que fort touchante est l'idée qui la fit naître : c'était la glorification de la pureté de l'enfance en général, en particulier celle des petits Innocents mis à mort par Hérode en haine de Jésus-Christ. Quel esprit de foi dut animer les premiers chanoines qui consentirent ainsi à honorer et même à servir leurs enfants de chœur en souvenir des Saints Innocents !

II. — REDEVANCES ECCLÉSIASTIQUES.

La bouillie de l'abbesse de Saint-Georges à Rennes. — Les gâteaux et les pots de vin des prieurs de Varades, Donges, Châteaugiron et Combour. — Les dîners du prieur d'Igné et de la prieure de Saint-Germain. — La jonchée du prieur de Machecoul.

Les devoirs qu'avaient à remplir envers l'évêque des Innocents les prieurs de Vaux et de Saint-Cyr nous amènent à parler des obligations féodales de nombreux religieux.

L'une des plus bizarres était sans contredit la bassinée de bouillie due par l'abbesse de Saint-Georges de Rennes au Chapitre de cette ville. Chaque mardi de Pâques les chanoines de Rennes se rendaient en procession de la cathédrale à l'église abbatiale de Saint-Georges ; après la grand'messe chantée par l'un d'eux, tous entraient dans le cloître du monastère ; ils y trouvaient « une grande bassinée de bouillie de lait et de fleur de froment, cuite mais un peu urcée ou brûlée ». Le Chapitre prenait possession de cette redevance et « tous les gens du bas chœur, s'approchant de la bassinée, en déversaient avec des cuillers de bois autant qu'ils voulaient dans de grandes écuelles qu'ils emportaient avec eux[1] ». Ce qui restait de bouillie était, par ordre des chanoines distribué aux pauvres de la ville. Il est vraisemblable que cette bouillie remplaçait un repas dû originairement par l'abbesse au Chapitre venant chanter la sainte messe à Saint-Georges.

La plupart des monastères avaient été fondés au moyen-âge par la noblesse. Il arriva souvent que les seigneurs donnant aux moines soit des fiefs, soit des terres, voulurent perpétuer le souvenir de leur donation par un acte de soumission de la part de leurs obligés ; ils exigèrent que chaque année, à l'occasion d'une fête, les religieux acquitassent un devoir féodal en reconnaissance des bienfaits reçus. Les redevances de ce genre étaient fort nombreuses, nous en ferons connaître quelques-unes, des plus caractéristiques.

[1] *Archives du Chapitre de Rennes.*

Quand arrivaient les fêtes de Pâques, le prieur de Varades devait au baron d'Ancenis[1] six « gasteaux appelés rouessoles », faits avec de la farine de froment et des œufs, plus six fouaces et six pintes de vin[2]. — Le jour de Noël le prieur de Donges offrait au vicomte du lieu « entre la messe du matin et celle du jour, quatre pains paillés, du prix de deux deniers chacun, et un demeau de vin contenant quatre quartes, le tout présenté sur le pont de Donges ; » plus au terme des vendanges « quatre miches de pain et deux tallons de vin, chaque tallon contenant deux quartes[3]. » — A Châteaugiron le prieur de Sainte-Croix, dont nous avons déjà parlé, était tenu de présenter au baron du lieu et en son château, à chacune des quatre fêtes de Noël, Pâques, la Pentecôte et la Toussaint « deux pots de vin d'Anjou bon et suffisant, quatre pots de vin breton et quatre pains de froment appelés échaudés, valant chaque pain un denier[4] ». — Le devoir du prieuré de la Trinité de Combour[5] envers son seigneur, quoique dans le même genre que les précédents, était plus onéreux : il consistait en « trois barriques de vin breton et trois de vin d'Anjou », dues chaque année à trois termes, plus « neuf chouesmes (pains blancs de première qualité) et neuf miches feuilletées en pain de froment, payables aux jours de Saint-Martin, Noël et Pasques[6] » — A la Saint-Pierre, fête patronale d'Igné près Fougères[7], le prieur du lieu devait au seigneur de la Fontaine en Laignelet un repas convenable et était tenu en cette circonstance de « le deffrayer en son prieuré, luy, ses chiens, ses oiseaux et ses chevaux[8] » — Le devoir de la dame prieure de Saint-Germain-des-Prés envers le baron de Lohéac[9] était analogue au précédent : à la fête de Saint-Maurice elle devait « donner à disner audit seigneur baron et à ses officiers, faire dresser une perche pour reposer ses

[1] Chef-lieu d'arrondissement (Loire-Inférieure).
[2] Déclaration de la seigneurie d'Ancenis en 1549.
[3] Aveu de la vicomté de Donges en 1534.
[4] Aveu de la seigneurie de Châteaugiron en 1541.
[5] Chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
[6] Aveu de la seigneurie de Combour en 1581.
[7] Chef-lieu d'arrondissement (Ille-et-Vilaine).
[8] Aveu de la seigneurie de la Fontaine en 1579.
[9] Commune du canton de Pipriac, arrondissement de Redon (Ille-et-Vilaine).

oiseaux de proie, et fournir de la paille, du pain et de l'eau pour ses chiens[1] ».

Terminons cette série par un devoir bien plus singulier incombant au prieur de Saint-Blaise près Machecoul[2]. Le sire de Rays, seigneur de Machecoul, avait donné à ce religieux une prairie appelée le Pré-aux-Bittes, à condition que le prieur lui apportât chaque année deux joncées ou deux faix de joncs verts, savoir l'un au jour de l'Ascension et l'autre à la Pentecôte. Mais voici dans quelles conditions devait être accompli ce devoir féodal : « Lesdites joncées doibvent être rendues au chasteau de Machecoul et portées sur un asne ferré des quatre pieds tout à neuf, mené et conduit par quatre hommes ayant chacun une paire de souliers neufs à simple et première semelle, et estant l'un à la teste, l'autre à la queue, et les deux autres aux deux costés pour tenir lesdites joncées. Et où ledit asne viendroit à tomber, fienter ou peter sur les ponts, en la cour et autres lieux dudit chasteau, ledit prieur doit l'amende de 60 sols et 1 denier monnoie. Laquelle amende est pareillement due par chacun clou qui défaudroit en la ferrure dudit asne. Et sont lesdites joncées dues à chacun des dits termes, avant le dernier son de la grande messe parrochiale de l'église de Machecoul[3]. »

Le plaisant de l'affaire c'est que cette cérémonie de l'âne et de la jonchée devint si populaire à Machecoul et sembla si réjouissante que le baron de Rays, ayant afféagé son four à ban de Machecoul n'imposa aux tenanciers d'autre obligation qu'une rente annuelle de 12 l. et le devoir de la jonchée à l'Ascension et à la Pentecôte, tout comme faisait déjà le prieur de Saint-Blaise. « Ainsi il y eut depuis lors une sorte de concours entre l'âne du Pré-aux-Bittes et celui du four à ban ; et je laisse à penser la joie de la foule escortant à rangs pressés les deux quadrupèdes pour voir lequel s'acquitterait le plus proprement de son rôle.

« Nous méprisons aujourd'hui ces farces naïves qui désopilaient nos pères. Mais si on recherchait par quoi elles sont maintenant remplacées, ce dédain pourrait souvent tourner en confusion[4]. »

[1] Aveu de la baronnie de Lohéac en 1698.
[2] Chef-lieu de canton, arrondiss. de Nantes.
[3] Aveu du duché de Rays en 1674.
[4] A. de la Borderie, *Annuaire hist. et archéol. de Bret.*, 1861, p. 190.

III. — DEVOIRS DE MANGERS

Repas dus à l'évêque de Rennes, — à l'abbé de Redon, — au baron de Vitré, — au seigneur de Marcillé-Robert, — au sire de la Coste — et au baron de Quélen.

Les repas dus à certains seigneurs par leurs vassaux étaient également à leur origine des actes de reconnaissance pour des bienfaits reçus ; ils étaient assez nombreux en Bretagne, citons-en seulement quelques-uns.

L'évêque de Rennes avait ce droit d'exiger pour lui et sa suite un dîner, une fois l'an, des vassaux de son fief de Poligné. De son côté l'abbé de Redon exerçait également ce droit chaque année dans deux paroisses soumises à sa juridiction, prenant un dîner chez ses tenanciers de Bains et un semblable repas chez ceux de Pléchâtel. Mais ce sont les *Aveux* des barons de Vitré qui nous font mieux connaître comment se rendait ce droit féodal, remplacé souvent ailleurs par une petite rente en argent, appelée « manger ».

En la paroisse d'Izé[1] les tenanciers de la Villedemaux devaient au baron de Vitré « un disner et souper de poules, audit lieu de la Villedemaux, une fois l'an, au plaisir et volonté dudit seigneur, tant pour lui que pour ses gens et serviteurs : et au souper (doivent) chandelle de cire pour la table dudit seigneur et chandelle de suif pour les autres ; et pour les chevaux de la selle dudit seigneur avoine grosse et pour les autres avoine menue, et pour tous iceux chevaux paille blanche[2]. »

De vastes landes couvraient alors partie de la paroisse de Retiers[3]. Les habitants jouissaient de l'usage de ces communs moyennant le paiement, tous les sept ans, au seigneur de Marcillé-Robert, d'une somme de 25 livres ou d'un « disner audit seigneur ô tout son train, à l'option dudit seigneur ».

Or, en 1399 le baron de Vitré, seigneur de Marcillé, choisit le dîner et il fallut aux paroissiens de Retiers s'exécuter. Ils le firent fort convenablement, comme le témoignèrent vingt et un ans plus

[1] Commune du canton et de l'arrondiss. de Vitré (Ille-et-Vilaine).

[2] Déclaration de la baronnie de Vitré en 1681.

[3] Chef-lieu de canton, arrondissement de Vitré (Ille-et-Vilaine.)

tard Ambroise de Tinténiac et Jean Hautbois ; écoutons leurs dépositions juridiques faites en 1420 :

Le train du baron de Vitré, alors Guy XII comte de Laval, n'était pas mince : Mgr de Laval vint coucher à Marcillé avec Mgr de Gavre son fils, Olivier de Laval, Guillaume de Mathéfelon, Guillaume de la Lande, Guy de la Bouexière, Robert de Domaigné, Guillaume de Tallie, Guillaume de Sévigné, Robert Busson, Raoul du Matz et plusieurs autres gentilshommes du pays de Vitré.

« Et le lendemain vint ledit seigneur disner à Retiers et dit avoir droit de convier tous ceux qu'il trouveroit en route de Marcillé à Retiers ; et furent assis à la table de monseigneur : monseigneur son fils, messire Guillaume de Mathefelon et messire Guillaume de la Lande — à une autre table auprès d'Olivier de Laval : messire Guy de la Bouexière messire Jean de Cheveigné, messire Jean de Coësmes et ledit Ambroise de Tinténiac — et à une autre table Guyon de Coësmes, André des Vaulx et plusieurs autres qui avoient esté conviés. Et tous furent bien et grandement servis de potaige, espice en manière de civé, bouilli, rost et plusieurs manières de viandes et les saulces et espices y appartenant : de pain blanc de froment et de seille, de vin blanc et clairet. »

Ce fut Jean Hautbois qui fit l'office d'échanson et le dîner fut servi chez Guillaume Le Rasle, au bourg de Retiers. On n'oublia ni les chevaux, ni les chiens des convives : les chevaux reçurent « quernaulx et rasteaux, foin, avoine grosse et paille blanche » : les chiens furent « fournis de pain » ; il n'y eut pas jusqu'aux oiseaux de proie, que suivant l'usage d'alors portaient les seigneurs, auxquels pensassent les gens de Retiers : on dressa « des perches » pour les poser convenablement[1].

Dans la paroisse de Saint-Julien[2] il était dû certain jour de foire, au seigneur de la Coste, un dîner « poyé des deniers des coutumes de ladite foire : auquel disner les seigneur et dame de la Coste doivent assister avec leurs officiers de justice et avec les gens de leur train ; et audit disner doibvent estre servis de gentilhommes ; et en iceluy disner doibvent avoir rosty, bouilli, vin blanc vin rouge, feu sans fumée ; et après le disner les graces estre dites

[1] *Archiv. d'Ille-et-Vilaine*, fonds de Vitré.

[2] Commune du canton et de l'arrondissement de Saint-Brieuc.

par le doyen de Quintin qui prend un tiers esdites coustumes ; et à l'issue dudit disner de l'eau chaude pour laver les mains, ô amende de 15 sols pour chacun deffault[1] ».

Terminons par le droit qu'avait le sire de Quélen de se faire servir à dîner une fois l'an, à lui et à vingt-quatre chevaliers de sa suite, par le voyer de Carhaix. Ce dîner devait être offert à Carhaix[2] même, au jour du mois de janvier que désignait le seigneur de Quélen ; voici dans quelles conditions :

Le dîner doit être préparé dans « une belle salle, convenable pour recevoir tel nombre de chevaliers, où il y aura belle cheminée et beau feu de charbon sans fumée, et doit être ladite salle suffisamment jonchée de paille fraîche ». A l'entrée doit se tenir le voyer de Carhaix « ayant en main une torche de cire allumée et suffisante », pour recevoir lesdits chevaliers et les conduire dans la salle ; il doit ensuite donner à laver à ses hôtes et leur présenter pour s'essuyer « de blancs touaillons », toujours tenant en main sa torche flambante. Sur la table, couverte également de « blancs touaillons », un hanap d'argent est à la place de chaque convive et de deux en deux places brûle « une double chandelle de cire ». Sauf les hanaps toute la vaisselle est de frêne et toute neuve. Un pot de vin de Carhaix est servi pour deux chevaliers. Le menu du repas consiste en trois « mets », bouilli, ragout et rôti. Les convives sont servis deux par deux : devant chaque couple est une large écuelle de frêne remplie au premier service d'un fort morceau « de chair de porc salé, avec un chapon ou une geline, et des choux, des naveaux et de la moutarde » ; voila le bouilli, c'est-à-dire la poule au pot. Vient le ragout composé de « chair fraîche de porc à la sauce verte ». Le rôti consiste en « un chapon ou une geline suffisamment lardée et rôtie par chaque écuellée. » Le dessert est un fromage à la crème. A la fin du repas le voyer de Carhaix donne encore à laver au sire de Quélen et le reconduit, lui et ses vingt-quatre chevaliers, jusqu'à la rue, avec sa torche ardente[3]. *(A suivre.)*

[1] *Archives des Côtes-du-Nord*.

[2] Chef-lieu de canton, arrondissement de Châteaulin (Finistère).

[3] Aveu de la seigneurie de Quélen en 1679 — A de la Borderie, *Nouvelle galerie bretonne*, 45.

L'abbé Guillotin de Corson.
Chanoine honoraire.

LES FRANCISCAINES

MISSIONNAIRES DE MARIE

I. — ORIGINE, BUT ET CONSTITUTION

D'origine récente et, par suite, moins connue qu'elle ne mérite de l'être, la Congrégation qui va faire l'objet de cette notice est sans contredit l'un des exemples les plus frappants de la fécondité de la vie religieuse en France pendant le dernier quart du XIXe siècle. Fondée en 1876, dans des conditions qui ne permettaient guère d'espérer une expansion aussi rapide, elle s'est développée en moins de vingt-cinq ans au point de compter aujourd'hui jusqu'à 2000 religieuses dispersées sur toute la surface du globe.

L'Inde fut son berceau. Quelques pieuses personnes, déja formées à la vie religieuse, se groupèrent dans le but de venir en aide aux missionnaires, spécialement dans leur ministère auprès des femmes indigènes. La première communauté fut établie à Outacamound, petite ville de la Présidence de Madras, c'est-à-dire du sud de l'Hindoustan, agréablement située dans les monts Nilgherries, à une attitude assez considérable pour échapper aux chaleurs estivales et servir de sanatorium aux riches Anglais qu'éprouve le climat brulant de la plaine.

Comme pour beaucoup d'autres grandes œuvres, les débuts furent pénibles. Des accusations calomnieuses se produisirent, ac-

[1] Le but de l'auteur dans cet article, et dans ceux qui pourront suivre dans cette Revue ou ailleurs, est de fournir des renseignements pratiques sur les sœurs missionnaires et sur leurs œuvres, même sur les pays où elles exercent leur zèle. De là les notions géographiques et statistiques qu'on trouvera plus loin.

S'il était besoin de justifier l'insertion de cette notice dans une revue bretonne, je ferais observer que les Franciscaines missionnaires de Marie ont leur maison-mère aux Châtelets, près Saint-Brieuc, et qu'elles recrutent surtout en Bretagne. J'ajouterai que l'article vient à son heure à cause de la place considérable qui y est faite à la Chine où nos religieuses viennent d'avoir sept victimes.

cusations auxquelles des catholiques mêmes se laissèrent prendre. Les religieuses n'en continuèrent pas moins leur œuvre de charité et de dévouement, et comme il n'y avait pas à songer à se recruter dans l'Inde, elles se décidèrent à fonder un noviciat en France.

La supérieure, qui était originaire de Nantes, partit donc pour l'Europe, en compagnie de trois autres religieuses. Sa première visite fut pour Pie IX, qui lui prodigua ses bénédictions et ses encouragements. Forte de ces témoignages de bonté, elle gagna la France, et un noviciat fut provisoirement établi à Saint-Brieuc, au sein de cette catholique Bretagne où, grâce à Dieu, la foi est toujours vive, les familles, nombreuses et les vocations religieuses très multipliées.

Le moment de se constituer définitivement était venu. Les Missionnaires de Marie jugèrent à propos de se rattacher à l'un des grands ordres existants. Après avoir hésité un moment entre les Dominicains et les Franciscains, elles optèrent finalement pour ces derniers. Plusieurs motifs avaient dicté leur choix. Parmi les prêtres qui leur avaient apporté encouragements et consolations, au milieu des douloureuses épreuves qu'elles avaient eu à subir dans l'Inde, se trouvait un disciple de saint François, devenu depuis archevêque titulaire de Sardique, Mgr dal Vago. Il était tout naturel qu'elles songeassent à se rattacher canoniquement à un Ordre dont quelques membres leur avaient déjà accordé leur protection. La Supérieure avait toujours eu du reste un culte spécial pour le patriarche d'Assise. La Règle franciscaine lui semblait en outre facile à adapter au but spécial de sa Congrégation naissante. L'Ordre de saint François n'est-il pas d'ailleurs de ceux qui comptent le plus de représentants dans les missions ?

Cette affiliation à l'Ordre des Franciscains fut facilement ratifiée à Rome. « Rien de mieux », répondit Léon XIII, affilié lui-même à cet Ordre. A partir de ce moment, les décrets et brefs laudatifs se succédèrent d'année en année, autorisant tour à tour le transfert du noviciat en Europe, la répartition de l'Ordre en provinces, l'établissement des divers noviciats et, finalement (1896), approuvant d'une façon définitive le but et les constitutions du nouvel Institut devenu officiellement celui des « *Franciscaines* missionnaires de Marie ».

Son but, on le connaît déjà : c'est de venir en aide aux missionnaires par tous les moyens possibles ; c'est de travailler à la régénération des populations païennes en multipliant auprès d'elles les œuvres de charité ; asiles, crèches, écoles, orphelinats, refuges, hospices, hôpitaux, dispensaires, ladreries, etc., c'est enfin de faciliter aux religieuses mêmes leur sanctification personnelle en laissans à la prière et aux divers exercices de piété une large place dant leurs occupations quotidiennes. Dans ce dernier but, elles ont établi dans leurs chapelles l'adoration perpétuelle devant le Saint-Sacrement exposé, adoration qui, dans certaines maisons commme celle de Québec, se prolonge même pendant la nuit.

L'Institut est gouverné par une Supérieure générale résidant à Rome et entourée d'un Conseil de six Assistantes Il est actuellement (1900) divisé en sept provinces, comptant ensemble 60 maisons, et ayant chacune à sa tête une supérieure dite Provinciale, élue pour six ans et chargée de visiter les établissements de sa circonscription.

Comme les Franciscaines missionnaires de Marie ont été de bonne heure répandues, dans des régions très distantes les unes des autres ; comme, d'autre part, les demandes de communautés nouvelles étaient incessantes et qu'il fallait, en conséquence, faciliter le recrutement de la congrégation, on comprit bien vite la nécessité d'avoir plusieurs noviciats. Si florissant que fut celui des Châtelets, près de Saint-Brieuc, il ne pouvait suffire à lui seul à alimenter l'Institut. On en fonda successivement trois autres : un pour l'Italie, à Grotta Ferrata, près de Rome ; un autre à Lisbonne, pour le Portugal, et un troisième à Québec, pour le Canada. Quoique situés à l'étranger, ces trois derniers n'en sont pas moins français par l'esprit qui les anime et aussi par la langue des directrices.

II. — PAYS DE MISSION

L'Institut des Franciscaines missionnaires de Marie compte dès maintenant plus de 2000 religieuses dispersées dans toutes les contrées du globe ! Développement véritablement merveilleux, si l'on songe que cet Institut date de moins d'un quart de siècle et que les conditions dans lesquelles il a pris naissance étaient plutôt, semble-t-il, de nature à l'étouffer dans son berceau.

Ses maisons, dont le nombre augmente en une progression en quelque sorte géométrique, puisque les trois dernières années en ont vu surgir une vingtaine, sont réparties en sept provinces qui peuvent se définir comme il suit :

1° Le nord de la France avec la Belgique ;
2° Le sud de la France avec la Corse et la Tunisie ;
3° L'Italie avec la Suisse et l'Autriche-Hongrie ;
4° Le Portugal avec ses colonies ;
5° L'Angleterre avec ses colonies ;
6° L'Inde et l'Indo-Chine ;
7° La Chine et le Japon.

Sans contester ce que cette répartition peut avoir de rationnel, je préfère toutefois, dans le rapide exposé que je vais faire des divers postes occupés par nos Religieuses, me conformer, comme pour les autres congrégations, à l'ordre stictement géographique, en les suivant successivement en France, dans le reste de l'Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.

1° France.

La plus ancienne et la plus importante des six maisons établies en France est celle des Châtelets, vaste domaine situé dans la commune de Ploufragan, à six kilomètres au sud de Saint-Brieuc. Là est le principal noviciat, le seul, peut-on dire, qui existe pour la France et le nord de l'Europe. De cette maison sont parties successivement, à de courts intervalles, les nombreuses caravanes de religieuses qui sont allées porter la civilisation française et le dévouement chrétien jusqu'au fond des continents asiatiques et africains où nous les retrouverons tout à l'heure.

Toutefois le premier noviciat fut établi tout d'abord, non aux Châtelets, mais dans la ville même de Saint-Brieuc. Voici dans quelles circonstances

Les quatre religieuses que nous avons vues gagner la France en 1877, munies des bénédictions et des encouragements de Pie IX, s'arrêtèrent d'abord à Paris où elles reçurent l'hospitalité chez le comte d'Erceville, père d'une de leurs compagnes, assistante géné-

rale de l'Institut. Elles attendirent dans cette chrétienne famille que Dieu leur manifestât sa volonté.

Elles n'eurent pas longtemps à attendre. Une pieuse bretonne dévouée aux Missions, Mlle Elisa de Bélisal, les invita à venir fonder un noviciat à Saint-Brieuc. Les Religieuses s'empressèrent de répondre à cet appel. Favorablement accueillies par l'évêque de cette ville, Mgr David, à qui elles avaient présenté une lettre de recommandation de leur évêque, Mgr Bardou, vicaire apostolique de Coïmbatour, elles prirent immédiatement possession du modeste local qui leur était affecté.

On était alors dans la semaine de Pâques 1877. Immédiatement des novices se présentèrent, si bien qu'au bout de quelques mois il fallut louer une nouvelle maison. Les Religieuses n'y restèrent qu'un an. A la Saint-Michel 1878, elles prirent possession d'un troisième local, modeste encore, mais qui du moins était leur propriété. Là aussi, elles se trouvèrent bientôt à l'étroit, et il fallut songer à un établissement plus vaste.

Sur les entrefaites, la propriété des Châtelets, ancienne maison de campagne des évêques de Saint-Brieuc, se trouva à vendre. C'était un vaste domaine comprenant un vieux château, des terres cultivées, de grands bois et de larges avenues. Rien ne pouvait mieux convenir à nos Religieuses qui y trouveraient, avec l'air pur de la campagne, la solitude si favorable à la contemplation et au recueillement.

Le comte d'Erceville, qui était resté leur protecteur, songea à en faire l'acquisition dans ce but. Il consulta l'évêque de Saint-Brieuc. « Faites, répondit Mgr David ; je serai plus heureux de voir les Missionnaires de Marie installées aux Châtelets que si je devais les acheter moi-même. »

Le marché fut bien vite conclu, et, dès le mois de septembre 1880, le jeune Institut prenait possession des vieux bâtiments des Châtelets, auxquels s'ajoutaient bientôt de nouvelles constructions.

Et maintenant, si l'on veut se faire une idée de l'aspect général du nouveau noviciat, qu'on écoute un instant une pieuse visiteuse rendant, en un langage poétique peut-être, mais fidèle, l'impression qu'elle en rapporte. « J'aime cette belle solitude où règne un tel parfum de calme et de paix qu'on y respire comme un souffle du

ciel. Les bruits du monde n'arrivent pas jusque-là ; on n'y entend que le chant des cantiques, la psalmodie de l'office divin et parfois les voies joyeuses des jeunes novices qui se récréent sous les grands arbres. Rien ne me plaît comme ces longues avenues qui rappellent les voûtes des cathédrales gothiques. De temps en temps, au loin, on aperçoit un essaim de blanches Religieuses ressemblant à un vol de colombes. Si elles approchent, on ne voit que candides figures, pleines de vie et de gaieté, de paix et de joie. Ce jeune Institut, greffé sur le vieux tronc Franciscain, a pris l'esprit simple et charmant des Ordres antiques, esprit évangélique, tout de foi et de charité[1]. »

Cinq ans après la fondation des Châtelets, en 1885, un nouveau poste était créé à Marseille, rue de Breteuil, sur la demande du cardinal Lavigerie et avec l'autorisation empressée de l'évêque de cette ville, Mgr Robert. Marseille se trouvant être le lieu d'embarquement des religieuses destinées aux missions étrangères, il était tout naturel qu'on y établit au moins une procure. On fit mieux. Un grand espace de 22,000 mètres s'étant trouvé disponible sur une gracieuse colline voisine de Notre-Dame de la Garde, on y établit un ouvroir et on en fit le centre d'une Congrégation d'Enfants de Marie.

Huit ans plus tard, la sacristie de Notre-Dame de la Garde fut confiée aux mêmes religieuses qui se trouvèrent ainsi en possession de deux postes à Marseille même.

Dans l'intervalle, deux établissements importants avaient également été créés à Paris, l'un en 1886, dans le quartier de la Glacière, près du Parc Mont Souris, l'autre, en 1889, à Vanves, au delà des fortifications. Le cardinal Richard, applaudissant à l'idée d'un curé de Paris qui voulait leur confier ses œuvres, laissa aux Franciscaines missionnaires de Marie la liberté de choisir entre une maison confortable, préservée du froid par un calorifère, et une pauvre habitation située dans un quartier populaire, des plus déshérités au point de vue religieux et moral, celui de la Glacière, au sud de Paris. Elles préférèrent le quartier pauvre, se disant que là encore elles seraient « en mission ».

[1] *Annales Franciscaines missionnaires de Marie*, 1890, p. 20.

Nos religieuses ne s'étaient pas trompées. Les populations au milieu desquelles elles allaient être appelées à vivre étaient, dans l'ensemble, plus étrangères à l'idée de Dieu que ne le sont les infidèles évangélisés par leurs sœurs au fond de la Chine ou sur les bords du Congo. Si ingrat qu'ait été leur apostolat dans de pareilles conditions, il n'a pas été, il s'en faut, sans résultats. Dès 1896, elles avaient obtenu plus de 300 baptêmes d'adultes. Et je ne parle pas des nombreuses conversions dont on ne peut lire les récits dans les *Annales* sans être pénétré d'une émotion profonde.

Dans ces dernières années, le bien accompli par nos bonnes religieuses n'a fait qu'augmenter encore, grâce sans doute à leur zèle véritablement apostolique et aux pieuses industries auxquelles elles savent recourir avec une merveilleuse habileté, mais grâce aussi aux ressources plus grandes que leur offre le nouveau local de l'impasse Reille qu'elles ont échangé en 1896 contre leur pauvre maison de la rue de l'Ebre devenue absolument insuffisante.

Un comité de dames patronesses, connu sous le nom de comité des Œuvres Jehanne d'Arc, subvient aux dépenses générales, dépenses relativement considérables, étant donné le nombre d'œuvres de toutes sortes — crèche, ouvroir, patronage, secours aux malades, catéchismes, etc. — qu'on a groupées dans le nouvel établissement. Mais aussi quel bien immense s'y accomplit ! Pour s'en rendre compte il faudrait lire les émouvants récits de conversions que publient les *Annales des Franciscaines*. Tantôt c'est un pauvre ménage protestant qui, secouru par nos religieuses et séduit par leur bonté, abjure l'hérésie avec d'admirables sentiments de piété[1]. Tantôt c'est une jeune Bretonne obligée d'attendre la mort de son père, un pauvre égaré, pour faire sa première communion, malgré le vif désir qu'elle en a[2]. Ailleurs, on nous présente de pauvres gens, plongés dans l'indigence la plus profonde, qui ont au fond du cœur assez de charité pour partager avec d'autres, plus misérables encore, le peu qui leur reste et pour s'oublier eux-mêmes en face d'un mal qu'ils jugent plus grand que le leur. De tels exemples de

[1] *Annales*, 1896, p. 365.
[2] *Ibid.*, 1897, p. 11.

charité héroïque consolent nos religieuses des misères morales qu'elles rencontrent à chaque pas et justifient la réflexion échappée à l'une d'elles : « N'est-ce pas que le cœur du pauvre est un trésor et son âme cette lyre du poète de laquelle chaque douleur tire un sublime accord[1]. »

La maison de Vanves date de 1889. Comme sa voisine de l'impasse Reille, elle a ses œuvres de charité et de dévouement ; mais elle doit surtout sa réputation à son imprimerie. De là sortent non seulement les *Annales*[2] et *Almanachs*, rédigés avec talent et édités avec luxe par nos industrieuses Franciscaines, mais aussi un bon nombre de livres de piété, de vies de saints, de brochures de propagande, d'images pieuses que de zélées religieuses vont colporter çà et là, au prix d'humiliations incessantes et d'avanies parfois cruelles, pour procurer des ressources à leurs chères missions.

Il est bien permis de rattacher à la France la maison fondée en Corse par nos Sœurs en 1894. Cet établissement est situé à Saint-Hyacinthe de Lota, paroisse de Figarella, non loin de Bastia et à deux kilomètres de la mer, sur un tertre d'où la vue s'étend au loin et constitue l'un des plus jolis panoramas de montagnes qui se puissent voir. Il se compose d'un ancien couvent de Dominicains abandonné en 1793, mais conservé intact et entouré de respect par la piété des bons habitants de la région.

Un riche et pieux voisin, décédé depuis, M. le comte Cagninacci, en fit l'acquisition il y a quelques années avec l'intention de le donner à quelque ordre religieux. L'offre qu'il en avait faite à diverses congrégations n'avait pas été agréée, lorsque la nouvelle en parvint à deux humbles sœurs commissionnaires de notre Institut qui étaient allées en Corse pour tâcher d'écouler les produits des ateliers de France. Connaissant les intentions de leur Supérieure générale, elles demandèrent au généreux comte et obtinrent facilement le couvent dont il cherchait vainement à se dessaisir. Des religieuses détachées des maisons de Marseille et de Rome vinrent

[1] *Annales*, 1897. p. 90

[2] Les *Annales des Franciscaines Missionnaires de Marie* paraissent tous les deux mois en fascicules gr. in-8°. Le prix de l'abonnement est de 3 francs. (Vanves, 16, Route de Clamart).

immédiatement en prendre possession à la grande joie de la chrétienne population du pays. Des jeunes filles des environs ne tardèrent pas à les suivre, demandant à prendre l'habit des Franciscaines et justifiant ainsi l'idée qu'avaient eue nos religieuses de s'établir en Corse.

2° Europe (moins la France).

On a vu que nos religieuses avaient six maisons en France. Elles n'en possèdent pas moins de 18 dans le reste de l'Europe.

Naturellement c'est à Rome qu'elles se sont établies tout d'abord. Les intérêts des Missions, autant que ceux de l'Institut naissant, entraînaient des relations si fréquentes avec la Propagande et le Vatican que l'idée d'avoir une résidence dans la capitale du monde chrétien vient bien vite à l'esprit de la Mère fondatrice.

Elle fut établie dans la via Giusti, entre Sainte Marie Majeure et Saint Jean de Latran, et devint le séjour habituel de la supérieure générale. Ce n'était pas en effet un simple pied-à-terre. Dès l'origine les Religieuses prêtèrent leur concours à diverses œuvres romaines, telles que la préparation à la première communion, et créèrent chez elles une sorte de Probandat où des jeunes filles pauvres furent élevées gratuitement en attendant le moment de se fixer dans leur vocation et d'entrer, s'il y avait lieu, dans un Noviciat. Et quand ce Probandat fut transporté à Grotta Ferrata, un Noviciat lui succéda. De plus, le culte de sainte Hélène a été en quelque sorte centralisé dans leur maison, surtout depuis qu'une jolie chapelle du plus pur gothique y a été élevée en l'honneur de la pieuse impératrice (1899).

Les Franciscaines, missionnaires de Marie possèdent en Italie trois autres établissements : l'un, je l'ai déjà dit, à Grotta Ferrata, à moins de 20 kilomètres de Rome, l'autre à Assise et le troisième à Turin. Le premier occupe une situation ravissante, au sein des monts Albains, dans une propriété appelée *Bel-Poggio* (Belle colline) entre Frascati et le lac Albano, à deux pas des ruines de l'ancienne Tusculum. En même temps qu'on a transporté dans cette oasis le Probandat de Rome, on en a fait une sorte de *sanatorium* pour les religieuses souffrantes.

L'établissement d'Assise n'est pas moins riche en souvenirs, chrétiens cette fois. Il est situé au berceau même de l'Ordre de Saint-François, qui a passé là une partie notable de sa vie et qui y est mort. Séparées de la Basilique de Sainte-Marie-des-Anges par la seule route de Foligno, les Religieuses peuvent, sans quitter leur enclos, contempler, à deux pas, la cellule du saint devenue la chapelle des Roses, la coupole qui domine l'oratoire de la Portioncule et, plus loin, à deux kilomètres de distance, la ville d'Assise située sur une hauteur et les énormes soubassements qui supportent le monastère des Franciscains avec les églises superposées où se trouve le tombeau du saint.

La maison de Turin a été fondée en 1898, à l'occasion de l'Exposition qui eut lieu cette année dans l'ancienne capitale du Piémont. Nos religieuses ayant eu l'idée d'amener à cette Exposition quelques petites Indiennes de leurs orphelinats de la province de Madras, enfants et maîtresses conquirent bien vite la sympathie des visiteurs et aussi celle des Turinois. En conséquence de cet heureux accueil, les Franciscains qui desservent dans cette ville la paroisse de Saint-Thomas décidèrent les Religieuses à y fonder un asile qui a pris le nom de leur curé, le R. P. Turbiglio, mort immédiatement après la fondation.

Plusieurs années auparavant, dès 1889, une maison avait été établie à Fribourg, en Suisse, ville charmante, véritable oasis tant au point de vue religieux qu'au point de vue physique, puisqu'elle est tout entière catholique et, par sa situation, l'une des plus pittoresques du monde. Aux œuvres ordinaires de l'Institut, l'établissement de Fribourg a joint en 1855, sur la demande du gouvernement local, la direction d'un établissement d'hydrothérapie situé à peu de distance de la ville et muni d'un personnel spécial envoyé par le docteur Kneipp.

L'empire d'Autriche, si fermé jusque-là aux Congrégations étrangères, a lui-même ouvert ses portes à nos Religieuses missionnaires. La ville industrielle de Rovéréto dans le Tyrol, avait eu son établissement en 1894. Grâce à la protection de l'archiduchesse Annunziata qui a daigné accepter le patronage de l'Institut, une autre maison a été fondée, en 1898, à Oberndof, dans le voisinage

de Vienne, et une troisième l'année suivante en pleine Hongrie, à Cziffer, village de 1600 âmes où nos sœurs, appelées par la comtesse Zichy et admirablement accueillies par la population, ont immédiatement établi leurs œuvres ordinaires.

Si de l'Autriche nous montons jusqu'au nord de l'Europe nous rencontrons en Belgique deux maisons importantes, situées à quelques lieues l'une de l'autre : celle d'Anvers et celle de Gooreind, près de Wuestwesel. La première a été fondée dès 1889 dans le quartier pauvre de la ville, car c'est toujours vers cette partie de la population que se dirigent de préférence nos pieuses et dévouées Franciscaines. De concert avec le curé de Saint-Eloi, une des paroisses les plus populeuses d'Anvers, elles ont multiplié les œuvres de charité. C'est ainsi que grâce à la Marmite des Pauvres, fondée par elles, on les a vues subvenir aux besoins de 1700 indigents pendant un hiver rigoureux.

Touché de ce zèle, le cardinal archevêque de Malines, que préoccupe tout particulièrement l'évangélisation du Congo belge, a fait appel au dévouement des Franciscaines missionnaires de Marie pour ce nouveau champ d'apostolat ; et comme il leur fallait pour cela une formation spéciale il les a établies en 1895 dans le domaine de Gooreind où elles se préparent aux missions d'Afrique sous la direction expérimentée des missionnaires belges.

Dans le même but, une Procure destinée à être la pourvoyeuse des Missions du Congo a été établie tout récemment à Bruxelles. Déjà un nombreux essaim de jeunes missionnaires y a pris son essor pour les rives africaines, avec les bénédictions du cardinal archevêque de Malines et les encouragements de Son Altesse Royale, la princesse Clémentine devenue la protectrice de l'établissement.

Par delà la Manche, dans la protestante mais hospitalière Angleterre, nous trouvons encore deux établissements de Franciscaines fondés, l'un en 1888 à Clevedon, sur le golfe de Bristol, l'autre, en 1898 à Londres même. Dans l'une et l'autre localités le dévouement des religieuses provoque l'admiration des protestants et parfois entraîne des conversions. A Londres surtout les services qu'elles rendent sont incalculables. La paroisse Sainte-Marguerite où elles sont établies est très populeuse et spécialement habitée par

des Irlandais dont beaucoup sont plongés dans une extrême misère. Nos Sœurs trouvent le moyen de les secourir, donnant sans compter aux pauvres ce qu'elles ont reçu des riches et emportant en retour les bénédictions de cette bonne mais imprévoyante population.

Très heureux du concours qu'elles lui ont apporté, le curé, le P. Dooley, leur a confié l'œuvre de la préparation à la première communion et aussi la direction de la congrégation des Enfants de Marie. Déjà populaires dans leur quartier, elles peuvent faire en pleines rues leurs processions sans que les protestants y trouvent à redire ; au contraire, sur le parcours, plusieurs maisons sont décorées, et la foule compacte qui les entoure témoigne pour elles du grand respect. Admirable exemple que donne la capitale de la protestante Angleterre à sa voisine et rivale, la capitale de la France catholique !

Le Portugal, on l'a vu, forme avec ses colonies d'Afrique une province à part qui a son noviciat à Lisbonne. Là surtout nos religieuses semblent appelées à faire un grand bien ; car, sans parler des misères physiques et morales qu'elles secourent comme en tout pays, il y a tout lieu d'espérer que par leur activité toute française, par leur zèle et leur dévouement, elles parviendront à secouer quelque peu la torpeur dans laquelle ce petit peuple, très catholique sans doute, mais aussi très apathique, semble depuis trop longtemps plongé.

Elles ont dès maintenant au Portugal cinq maisons, toutes de création récente, puique la plus ancienne date de 1895 : deux à Lisbonne, deux à Braga, au nord, et une à Lagos, tout à fait au sud. A côté de leurs œuvres ordinaires, elles ont fondé à Lisbonne, sous le patronage du comte de Burnay et sous le nom de villa Saint-Antoine, un vaste établissement destiné à loger et à héberger, à des prix aussi réduits que possible, les jeunes gens de la classe ouvrière privés ou tenus éloignés de leur famille. « Jolies cellules, magnifiques dortoirs, bains confortables, préaux spacieux, cour charmante, réfectoire splendide et tout cela sous les beaux horizons du Tage : » voilà ce qu'on offre aux ouvriers portugais pour remplacer la famille absente. N'est-ce pas à donner envie de tenter en France de pareilles entreprises dans nos grands centres de population ouvrière ?

(A suivre) HAMARD.

LE CORSAIRE

POÈME DRAMATIQUE EN CINQ ACTES

TIRÉ DE BYRON

PAR EVARISTE BOULAY-PATY ET HIPPOLYTE LUCAS

(Suite[1]).

ACTE CINQUIÈME

SCÈNE PREMIÈRE

MÉDORA, EDÉLY, ZELMA, DES FEMMES.

(Le Théâtre représente la chambre de Médora.)
Médora est étendue sur un lit ; elle est entourée de femmes. — Zelma interroge des yeux Edély, qui est auprès du lit et qui revient alors sur le devant de la scène.)

EDÉLY

C'est fini, son haleine est faible et difficile.

ZELMA

Quand elle est, cette nuit, revenue en notre île,
Il existait, captif, en la tour de Coron ;
Il peut s'être sauvé.

EDÉLY

Tu ne le crois pas, non.

ZELMA

Dis-le lui.
(Elles se rapprochent du lit.)

MÉDORA, *se soulevant.*

Je n'ai plus que peu d'instants à vivre...
Cessez donc vos sanglots, et laissez-moi le suivre.
Ne sommes-nous pas tous passagers ici-bas ?
Il est un autre monde ouvert par le trépas,

[1] Voir la livraison novembre 1900.

Et la tombe est le seuil d'une belle demeure
Où l'on va pour toujours retrouver ceux qu'on pleure.
Il est temps, mettez-moi mes plus beaux vêtements,
Enlacez sur mon front les fleurs aux diamants :
Je veux qu'il me retrouve aussi belle qu'un ange.
De suaves parfums formez un doux mélange,
Baignez-en mes cheveux, et placez dans ma main
Un bouquet d'oranger. C'est le jour de l'hymen
De l'hymen éternel.

EDÉLY

Oh ! ranime ton être !
Tu l'as dit, il vivait quand tu revins ; peut-être
Il vit encor, peut-être il vient dans ce moment.

MÉDORA

Si c'était vrai ! La vie, oh ! la vie à présent !
Je veux vivre, grand Dieu. . Ma force est épuisée,
Je le sens, dans mon sein l'existence est usée,
Elle a toute passé dans ce dernier effort...
Oh ! dis-moi, je t'en prie, oh ! dis-moi qu'il est mort !
N'est-ce pas qu'il est mort ?...
(Elle retombe.)
Venez, ma fin approche,
Je m'en vais. Ecoutez : vous savez cette roche ?
A deux pas de la tour où j'allai si souvent
Epier son navire, interroger le vent,
En face de la mer... que l'on creuse ma tombe
Là, je le veux... mon ombre y viendra... Je succombe.
Mon âme souffre bien... venez, anges du Ciel,
La prendre et la porter aux pieds de l'Eternel,
En murmurant pour elle une douce prière !
(Avec extase.)
Est-ce vous ? Oh ! salut, purs esprits de lumière !
(Un moment de silence.)
(Aux femmes :)

Laissez-moi respirer... écartez-vous un peu.
Conrade, je t'entends, je te vois... Ah !
(*Etendant la main vers les femmes, et puis se retournant :*)
Adieu !

ZELMA, *se jetant sur le lit.*

Médora !... non, la mort n'est pas assez cruelle !
C'est moi, c'est ta Zelma ; réponds.

EDÉLY

(*Elle met la main sur le front et puis sur le cœur de Médora.*)
Prions pour elle.
Son front est déjà froid, son cœur s'est arrêté.

1re FEMME

Si bonne, hélas !

2e FEMME

Si jeune, hélas !

3e FEMME

Tant de beauté !
C'est la funeste loi du sort !

ZELMA

Suivant l'usage,
Relevons ses cheveux sur son pâle visage,
Attachons à son cou ses nœuds de diamants,
Qu'elle ait sa robe riche et ses beaux ornements,
Répandons des parfums et des fleurs sur sa couche ;
Et toi, l'hymne funèbre est bien doux dans ta bouche,
Edély, chante donc... et nous, pleurons son sort.

EDÉLY

(*Après un moment de silence, elle dénoue ses cheveux qui tombent épars.*)
Silence à mes accents ; voici son chant de mort :

EDÉLY

(*Après un autre moment de silence, elle psalmodie lentement le chant et s'arrête souvent comme pour chercher ses mots.*)

MYRIOLOGUE

Couvrons, couvrons de fleurs le Corps de notre amie,
Et que la jeune morte ait l'air d'être endormie.

Son âme a déposé son terrestre fardeau...
L'âme de son amant avait quitté la terre ;
Elle a voulu la suivre... Ici-bas, solitaire,
L'exil est si pénible !... et le ciel est si beau !

Couvrons, couvrons de fleurs le corps de notre amie,
Et que la jeune morte ait l'air d'être endormie.

La mort silencieuse est un léger sommeil,
Où l'on entend, l'on voit encor, sans le paraître ;
Rendons-le lui bien doux... Demain, demain, peut-être,
Ce sera notre tour d'en avoir un pareil.

Couvrons, couvrons de fleurs le corps de notre amie,
Et que la jeune morte ait l'air d'être endormie.

Elle avait dix-huit ans et le cœur plein d'amour !
Comme ces jeunes fleurs elle était fraîche et belle.
Que ces fleurs d'un printemps s'en aillent avec elle !
Roses, effeuillez-vous ; mourez le même jour !

Couvrons, couvrons de fleurs le corps de notre amie,
Et que la jeune morte ait l'air d'être endormie.

Aujourd'hui le Trépas devient son fiancé...
Mettons l'oranger blanc dans sa main, sur sa tête.
Le Trépas est venu la prendre pour la fête...
Le fossoyeur ce soir fera leur lit glacé...

(*Épuisée par l'effort de l'improvisation, Edély tombe sur un siège; ses compagnes lui rattachent ses cheveux; elle se relève.*)

Nous reviendrons chercher sa dépouille mortelle.
Allons tout préparer pour le convoi... Près d'elle
Allumons cette lampe au vacillant rayon.

(*Elles ferment les rideaux des croisées et sortent par la porte de côté. Quelques instants de silence. On frappe à la porte un coup avec force, un second faible.*)

CONRADE, *en dehors.*

Médora !

(*Il pousse la porte violemment : elle s'ouvre*)

SCÈNE II

CONRADE, MÉDORA, *morte.*

CONRADE

Quel silence !... ah !

(Il met la main sur son sein ; il vole vers le lit, et tire les rideaux.)

Malédiction !

(Il regarde Médora longtemps sans parler ; il la touche à plusieurs reprises.)

Roide, sans mouvement, froide comme la glace...
La vie a peine à fui, j'en vois encore la trace...
Sur sa joue un sourire a laissé sa douceur.
Et ses lèvres de rose ont gardé leur fraîcheur ;
Ses paupières de neige et ses longs cils d'ébène
Recouvrent ses grands yeux de leur ombre incertaine.
A ces bouquets de fleurs, à ce riche appareil,
On la dirait plongée en un calme sommeil.
Comme je me plaisais à la voir !... Qu'elle est belle !...
Médora ! Médora !... Ton Conrade t'appelle !
Il attend ton réveil encore... Hélas ! hélas !
Ses baisers aujourd'hui ne t'éveilleront pas.
Tu n'entends plus ma voix te murmurer : je t'aime !
Tu ne vois plus mes yeux te le dire de même ;
Tu ne me réponds plus, tendre comme autrefois ;
Ton œil est sans regard et ta bouche est sans voix.
Ah !... je perds avec toi la moitié de mon âme.
Morte !... dieux ! je répands des pleurs comme une femme.

(Il passe la main sur ses yeux, et s'avance sur le devant de la scène.)

Me voilà donc seul, sur la terre !... Pour moi,
Famille, amie, épouse, elle était tout... O toi,
Ciel, tu m'en veux donc bien, tu me l'as enlevée,
Comme si je n'avais fait que l'avoir rêvée...
Il te faut mon amour pour causer son trépas !
Ai-je donc un démon attaché sur mes pas,

Qui de son souffle impur flétrit ce que je touche
Et rend mortel aux cœurs les baisers de ma bouche ?
Ce n'était pas assez des maux que j'ai soufferts !...
J'en ai souffert beaucoup pourtant... Dans l'univers
Je n'avais qu'un seul être à chérir, et ta rage
Se plaît à le briser !... Si j'étais sans courage
Je pourrais d'un seul coup terminer ma douleur...
Céder ?... Oh ! non, je veux fatiguer le malheur,
En luttant avec lui, corps à corps, sans relâche,
Et voir qui le premier sera las de sa tâche ?
La Mort, je le crois bien, seule aura le pouvoir
De mettre sous ses pieds mon hardi désespoir !
La Mort... qui le croirait ?.. Toi qui faisais l'aurore
Dans ma nuit... morte !.. Il faut que je la voie encore...

(Il retourne à Médora, se penche sur le lit et reste comme stupéfait.)

Quel changement déjà !... Quelle affreuse pâleur !..
Sur ses traits s'est éteint le reflet de son cœur,
Comme un rayon, reflet du jour, s'éteint sous l'ombre.
Sa figure est livide, et sa prunelle sombre
S'efface... sa beauté, qui faisait mon orgueil
Se flétrit sous mes yeux, et les vers du cercueil,
Dès demain mes rivaux, sur ses lèvres si pures,
Au lieu de mes baisers, traîneront leurs souillures.
Cela fait frissonner !.. quelle idée !.. et pourtant
C'est vrai, ce que j'ai dit... oui, le Trépas l'attend.
C'est lui... oui, maintenant, lui seul qui la possède.
Il faut, moi, que je vive, et que je la lui cède...
Du moins que je l'embrasse une dernière fois !

(Il se précipite sur elle et la soulève sur son bras.)

Oui, c'est encore toi que je tiens, que je vois ;
Et tu ne seras plus bientôt qu'une pensée
Comme un lien de mort à mon âme enlacée.

Il prend le voile qui est attaché à la tête de Médora, le tient quelque temps levé sur elle, et le laisse retomber de manière à ce qu'il la couvre comme un linceul.)

Adieu !... Ce léger voile en tombant sur ton corps.
Nous sépare à jamais ; et le marbre des morts
Ne recouvre pas mieux sous sa masse pesante
Loin des yeux des mortels la dépouille gisante
C'est donc fini !... fini ! .. Je te perds, il le faut...
Ma douce Médora, je l'espère, à bientôt !
Que dis-je, malheureux ? Je n'ai pas d'espérance ;
Moi, je ne crois à rien, à rien qu'à la souffrance.
Tout ton être en poussière au néant s'en ira !
Adieu donc pour jamais !... adieu donc, Médora !...

(Il sort.)

SCÈNE III

(Un rocher sur le bord de la mer.)

DEUX PIRATES, *creusant une tombe.*

LE PREMIER

Mourir à dix-huit ans, c'est triste tout de même.

LE SECOND

Oui, surtout au moment de revoir ce qu'on aime ..
(Il donne un coup de pioche.)
Le sable est plus moelleux. Pourquoi venir chercher
Pour son dernier repos le lit dur d'un rocher ?

LE PREMIER

Que veux-tu, c'est ici que bien souvent assise
Elle restait à voir arriver sous la brise
Le vaisseau de Conrade ; et, quand on meurt, tu sais
Qu'en un lieu cher on croit reposer plus en paix.

LE SECOND, *riant.*

Quelle folie !

LE PREMIER

Allons, prenons cœur à l'ouvrage.
Respect aux volontés des mourants ; Du courage !
Notre travail avance.

LE SECOND

Oui, c'est assez profond :
Trois pieds...

LE PREMIER

Pauvre Conrade !

LE SECOND

A propos, dis-moi donc,
Comment s'est-il sauvé ?

LE PREMIER

L'on ne sait.

LE SECOND

J'ai l'idée
Que par Satan déjà son âme est possédée,
Et qu'il a fait un pacte.

LE PREMIER

Allons donc ; mais vraiment
Tu ne t'es jamais fait un bon raisonnement.
Réponds-moi : s'il avait un pouvoir de magie,
Ne renverrait-il pas son amante à la vie ?

LE SECOND

Peut-être son pouvoir ne va pas là.

LE PREMIER

Tu crois ?

LE SECOND

Elle était si jolie et si bonne à la fois !
On dit que le démon ne peut rien sur les anges.

LE PREMIER

Au fait, c'est vrai.

LE SECOND

L'on voit des choses bien étranges
Depuis qu'au clair de lune, une nuit sous les ifs,
J'ai cru voir un vampire, avec des cris plaintifs,
De toute sa hauteur se lever de sous terre...

LE PREMIER

Tu me l'as dit vingt fois... Quelle est cette étrangère?

SCÈNE IV

GULNARE, LES DEUX PIRATES

GULNARE

Pardon, mes bons amis, je viens de m'égarer,
Parmi tous ces détours ; voulez-vous me montrer
A travers ces rochers la route la meilleure,
Et m'indiquer du doigt où trouver la demeure
De Médora ?

LE 2e PIRATE

Madame, avancez ; la voici,
Vis-à-vis de la mer, sur ce rocher ici.
(*Il montre du doigt la fosse.*)
Ce fut son dernier vœu.

GULNARE

Que voulez-vous me dire ?

LE 2e PIRATE

Que nous creusons sa tombe. A l'instant elle expire.

GULNARE

Grand Dieu !

LE 1er PIRATE

Tenez, montez sur ce pic de rocher ;
Vous verrez avec nous le convoi s'approcher.
Il gravit en silence.
(*Elle monte.*)

SCÈNE V

LES PRÉCÉDENTS, ÉDÉLY, MARTY, DES FEMMES, DES PIRATES.

(*Le convoi paraît : de jeunes femmes portent le corps de Médora ; les pirates suivent, ils entourent la fosse.*)

UNE FEMME

O désespoir ! ô larmes !

UNE AUTRE

O perte douloureuse !

UNE TROISIÈME

Age en fleur et doux charmes,
Tout fané dans un jour !

EDÉLY

Vivante et belle à voir,
Hier elle vint ici ; morte, elle y vient ce soir.
L'herbe va la couvrir.

GULNARE, *s'approchant du cercueil ouvert.*

Que vois-je ? quoi ! c'est elle !...
Que la mort à son cœur a dû venir cruelle !
Elle fut bien aimante et bien digne de lui !

(*Un des fossoyeurs donne la pelle à Edély, qui jette de la terre dans la fosse, puis elle la rend aux fossoyeurs qui la remplissent.*)

EDÉLY

Sous la terre déjà le cercueil a bruni ;
Elle gît étendue en sa couche de pierre.
A deux genoux faisons la dernière prière.

MARTY, *arrivant avec un poignard.*

Priez sur cette croix, poignard du chef !

(*Il le plante sur la tombe.*)

EDÉLY

Mon Dieu.
Prends l'âme qui retourne ! O jeune femme, adieu !

SCÈNE VI

LES PRÉCÉDENTS, JUAN, CHRISTIAN.

JUAN, *arrivant.*

Amis, je vous apporte un bien triste message :
Courade au désespoir, seul, loin de ce rivage,
A voulu s'en aller traîner ses derniers jours.
Il vient de quitter l'île ; il part, et pour toujours.
(*Gulnare fait un signe de douleur.*)
(*Les pirates descendent du rocher.*)
(*On entend un commencement d'orage.*)

MARTY

O ciel !

GULNARE

Je suis punie.

JUAN

Avec lui la victoire
Fuit notre pavillon.

MARTY

C'en est fait de la gloire.

CHRISTIAN

Quand nous tiendrons en mer un vaisseau bord à bord.
Qui le remplacera ?

MARTY

C'est notre coup de mort !

GULNARE

(*Elle est descendue rapidement*)
Qu'avez-vous dit ? Conrade a quitté cette terre

JUAN

Hélas ! oui. Je le vois, vous êtes l'étrangère
Qui l'avez délivré. Près de partir d'ici
Il m'a laissé pour vous quelques mots que voici.
(*Il lui remet un billet.*)

GULNARE, *après avoir lu avec la plus vive émotion.*

L'assassin de mon père ! O Dieu ! la destinée
Met le comble à tes maux, Gulnare infortunée !

(*L'orage augmente*)

CHRISTIAN

Quel orage ! Le ciel est tout noir et les flots
S'enflent en écumant. Voyez-vous nos canots
Battre sur les rochers ? Courons vite à la rive.

EDÉLY, *à Gulnare.*

Soyez des nôtres, vous.

JUAN

Venez, l'orage arrive.

GULNARE

La tempête convient à l'état de mon cœur.
Laissez-moi seule ici.

EDELY

Respectons sa douleur ;
Allons.

(*Ils sortent tous.*)

SCÈNE VII

GULNARE, *seule.*

(*Elle se livre à toute sa douleur.*)

Parti !... parti !... j étouffe !... Larmes vaines !...
Parti !... ah ! c'est du feu qui passe dans mes veines !. .

(*Avec rage.*)

Je voudrais que le sol s'ouvrit et m'engloutit !
Je voudrais que mon corps dissous s'anéantit !
Je voudrais dans mon sein fouiller tout à mon aise,
En arracher mon cœur, et faire qu'il se taise !...
Assassin de mon père !... Ah ! mon cœur égaré...

Je le hais ! je le hais !... Non, je mens. A mon gré
Je ne peux le haïr ; et c'est mon plus grand crime...
Dans mon amour je sens que ma haine s'abyme,
Comme un frêle navire au fond de l'Océan.
Si je pouvais me fuir ! si l'immense ouragan
M'étouffait dans ses bras !... Vent, ta plainte éternelle
N'est rien près du remords !...

(Montrant le tombeau.)

Ici, seule avec elle,
J'ai peur. O Médora ! qu'il soit doux ton sommeil !
Dors en paix. Tous tes jours, l'un à l'autre pareil,
Exprimant de l'amour les délices intimes.
Ont passé fortunés, sans envie et sans crimes.
Qu'il soit doux, ton sommeil ! dors en paix, Médora !
Et bientôt, quand la nuit sur ce lieu descendra,
Ne sors point du tombeau, toute blanche et l'œil sombre,
Pour venir me froisser de ton suaire d'ombre !
Ou plutôt, viens ; oui, viens, la mort dans les regards,
Le visage livide et les cheveux épars,
Me murmurer ces mots, mystères de la tombe,
Qui font qu'un vivant sèche et tout de son haut tombe !...
Je souffre horriblement !... Je ne puis exister
Longtemps désormais ; non, je ne puis résister
Au désespoir affreux qui brûle ma poitrine !...
Un penser de mort vague, indécis, me domine !...

(Elle aperçoit le poignard sur la tombe.)

Ce fer ! c'est son poignard !.. qu'il achève mon sort !

(Elle court le prendre.)

Oui, réfugions-nous dans la nuit de la mort !
J'ai bien souffert assez ! Devenons insensible,
Vêtons le blanc linceul où le cœur est paisible ..
Allons, je réduis donc ma vie en un moment.

(Elle lève le bras.)

Mon bras se lève et fait son dernier mouvement !

(Le vent redouble. On voit Conrade dans une barque ballotée par la mer.)

Se peut-il ? C'est Conrade ! Oui, debout sur la poupe
Il combat l'ouragan dans sa frêle chaloupe ;
Sa voile bat, la rame échappe à son effort,
La mer le pousse ; il vient, il approche du bord...
Loin de moi !...
(*Elle jette le fer.*)
Quel bonheur ! le Ciel me le renvoie !
Si c'était pour m'aimer !... Je succombe à ma joie !...
(*Elle s'appuie contre le rocher.*)

SCÈNE VIII

GULNARE, CONRADE

CONRADE

(*Il descend sur le bord et s'avance sans la voir.*)
Tu me repousses donc, mer ? Dans ce fatal jour
Ne reconnais-tu plus l'enfant de ton amour ?...
Attendons. C'est un coup de vent qui, je l'espère,
Aura passé bientôt.

GULNARE

Assassin de mon père !
Je ne puis faire un pas vers lui ; je sens l'effroi
Qu'il avait dans le cœur en s'approchant de moi !...

CONRADE, *l'apercevant et reculant.*

Encor vous !

GULNARE

Il me hait !

CONRADE

Sans cesse vous !

GULNARE

Sans cesse
Moi !...
(*Ils reculent en se regardant.*)
(*A mi-voix.*)

Nous nous faisons peur... Il m'attire, ô faiblesse !
(*Haut.*)
Ne seras-tu donc point touché de mon malheur ?

CONRADE

Vos paroles d'amour grondent plus sur mon cœur
Que les vents sur ces flots ; un plus terrible orage
Que celui qui mugit le long de ce rivage
Tourbillonne en mon sein !... mais vous ignorez donc !...
Oui, car, si vous saviez, vous tourneriez le front.
Je l'ai tué !

GULNARE

Je sais ; mais moi je te pardonne,
Car je t'aime ! l'amour que j'ai pour toi m'étonne
Tant il est grand et fort ! O Conrade, aime-moi !
Jetons tout à l'oubli ! Prends, je me donne à toi,
Mon amour veut te faire une existence neuve,
Toute de voluptés où ton âme s'abreuve !
Je remplirai tes nuits, je remplirai tes jours ;
Je serai toujours là, t'adorant ; oui, toujours !

CONRADE, *troublé.*

Gulnare !.. Elle m'émeut !

GULNARE

Si tu savais la flamme
Qu'un seul mot d'amour peut allumer dans mon âme !
Veux-tu m'aimer ? veux-tu ?

CONRADE, *cédant par degré.*

Gulnare.

GULNARE

Emmène-moi
Par de là l'Océan, loin, bien loin, avec toi !
Laissons ici les noms de Conrade et Gulnare ;
De ces noms de malheur qu'un monde nous sépare !

Comme l'arabe essuie, au sortir du désert,
La poudre et la sueur dont son front est couvert,
Essuyons le passé dont notre âme est ternie,
Et sous des cieux nouveaux recommençons la vie !

CONRADE, *combattant sa nouvelle passion.*

Médora... sa pensée...

GULNARE

Oublie, et sois heureux.
Dans la vie à présent nous sommes seuls tous deux.
Elle est morte, tu sais, elle est dans cette tombe.

CONRADE, *égaré.*

Ciel ! où suis-je ? Sur toi que mon oublie retombe !
Cette tombe, dis-tu, c'est elle ?... Médora !
O pardon ! je ne sais jusqu'où ma rage ira.
Quels remords ! Elle est là plus froide que la pierre,
Ici tout près, et moi !...

GULNARE

Conrade !

CONRADE

Arrière ! arrière !
Je suis au désespoir !
(*Il se jette sur la tombe de Médora.*)

GULNARE

Un souvenir de mort,
Malgré tout, dans son cœur, est encor le plus fort.
La fureur me transporte !... O délire ! ô folie !
Plus d'espoir ! Morte, il l'aime encor !... Suis-je avilie !
Reviens donc, mon poignard !
(*Elle le ramasse.*)
Ami seul et constant,
Prends ce cœur !

CONRADE, *pressant la tombe de ses bras.*

Médora, sous mon sein palpitant
Te réchaufferas-tu ?

GULNARE, *souriant.*

Non, jamais. C'est dommage.

CONRADE, *relevant la tête.*

Qui me délivrera de cette femme ?

GULNARE

O rage !

CONRADE

Médora ! Médora !

GULNARE, *au comble de la fureur.*

Va la retrouver, tiens !

(*Elle lui donne un coup de poignard.*)

CONRADE, *se relevant à demi et retombant.*

Ah !

GULNARE, *avec ironie.*

La mort est, crois-moi, le meilleur des liens.

(*Elle revient sur le devant de la scène, toute troublée et riante.*)

Je suis contente, oui, oui, j'ai vengé mon père !

CONRADE, *montrant la tombe, après plusieurs efforts.*

Tu nous réjouis tous deux.

(*Il expire.*)

GULNARE

Non pas, non pas, j'espère.

Me voici ! Je me mets entre vous.

(*Elle s'enfonce le poignard dans le sein.*)

Je te suis,

Attends.

(*Elle veut aller à lui, fait quelques pas et s'arrête sans force ; elle tâche d'avancer.*)

Que j'aille donc jusqu'à lui !... Je ne puis !...

(*Elle tombe roide.*)

FIN DU 5e ET DERNIER ACTE

DOCUMENTS

SUR

LE CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE TRÉGUIER

(Suite[1]).

Les Décimes.

Sous le roi Henri II, les bénéfices du diocèse de Tréguier, chanoines et recteurs, furent imposés pour 6 ans ; mais cet impôt dura davantage, comme nous allons le voir. Jacques Dupont et Gme de Botloy furent chargés de recueillir les décimes en 1561. Quatre-vingt mille livres tournois devaient être levées sur les manants et les habitants des gros bourgs de la province de Bretagne. Le diocèse de Tréguier est taxé à la somme de sept mille livres. Actes datés des mois de juillet et août 1569.

Un édit du roi Henri III autorise les ecclésiastiques du royaume à racquitter le temporel de leurs bénéfices mal vendus, à en jouir comme auparavant, ou bien à les faire de nouveau proclamer en vente au plus offrant, en payant la taxe à laquelle ils étaient tenus. Cette autorisation fut donnée à Paris au mois de février 1586. En cette même année un contrat de décimes fut signé, à Paris, entre le roi et les députés de l'assemblée générale du Clergé de France, pour dix ans ; cet acte est du 3 juin 1586, et porte les signatures : Lenoir et Lusson.

Henri IV, par lettres patentes données à Paris, au mois de décembre 1606, permet aux ecclésiastiques du royaume de France de racquitter et réunir à leurs bénéfices les domaines et biens aliénés depuis 1561. La copie de ces lettres est collationnée aux autres copies déférées et signées : Coryolles.

[1] Voir la livraison de novembre 1900.

Dîmes et Prémices.

Les notes de M. Burlot mentionnent sept arrêtés et sentences tant du présidial de Rennes que de Quimper en faveur des bénéfices des ecclésiastiques et recteurs des évêchés et diocèses de Dol, Saint-Brieuc, Quimper-Corentin, Léon et Tréguier, ainsi que les paroisses qui en dépendent.

D'après ces arrêts, le droit de dîmes leur aurait été reconnu et adjugé sur les lins, chanvres, foin, blé noir, fèves, pois et autres légumes. Tous ces actes ont été produits devant le Parlement de Bretagne, parce qu'il y eut réclamations à propos de la somme que devait rapporter la dîme.

Plestin, Ploumiliau, Ploezal, Plouguiel entrèrent en procès avec le Chapitre de Tréguier. La première assignation au siège présidial de Rennes est de 1636. Les lettres de *relieff* prises par le Chapitre sur la sentence rendue portent la date du 11 juillet même année. En 1637 les demandeurs sont reçus à articuler les faits, et à informer devant les juges des lieux. En 1638, il est dressé procès-verbal de jurée de témoins, et une enquête se poursuit devant le seigneur de Guervel, alloué à Lannion. Le procès-verbal est signé : du Bourblanc et Jaquier. Puis les notaires Gaultier et Pigeon accompagnent le seigneur de Kerflaqua (Plouguiel), chargé de priser et estimer les *gaigneries* des paroisses de Plouguiel et Ploezal. De nombreuses pièces sont fournies par les parties respectives, la cause est renvoyée avec les documents présentés par les membres du Chapitre et les seigneurs de Leshildry, Keralio, Kerousy (Plouguiel) et autres gentilhommes qui interviennent au procès. L'instance provoquée par le Chapitre reste pendant à Paris plusieurs années. Enfin le Parlement de Rennes prononce une sentence contre les habitants de Plouguiel le 21 septembre 1658, et contre ceux de Ploëzal le 8 avril 1659. Les présidiaux étaient seuls en province en droit de connaître des matières de dîmes ecclésiastiques.

La paroisse de Plouguiel devait au Chapitre de Tréguier non seulement la dîme des terres sujettes à la douzième gerbe ; mais elle devait une autre dîme qu'on appelait de la trente-sixième gerbe,

sur plusieures pièces de terre et même des terres entières. Cette redevance se partageait entre le Chapitre, le chapelain de Lesguiel et le prieuré de Saint-Jean, de la Roche-Derrien. Disons en passant que Lesguiel avait droit de basse, moyenne et haute justice ; on croit que c'est de là que vient le nom de Plouguiel. De ce manoir, dont j'ai vu quelques pans de murs, il ne reste aujourd'hui rien. Plus loin nous verrons que le prieuré de la Roche-Derrien fut annexé au séminaire de Tréguier : c'est ce qui explique ce qui suit :

Le fermier du Chapitre, celui du chapelain de Lesguiel et celui du séminaire s'assemblent tous les ans avant la moisson, pour partager les dîmes des terres de l'Armor, du Milieu et du Launay, sujettes à la douzième gerbe. On en fait trois lots le plus également possible ; c'est ce qu'on appelle faire le dépois. Le fermier du séminaire est chargé de ce soin ; ceux du chapelain et du Chapitre choisissent les premiers ; le troisième lot est au séminaire. Cette division s'est pratiquée de tout temps, de sorte que chaque fermier reçoit son lot à la douzième gerbe, pour éviter l'embarras de trois décimateurs, qui, sans cette répartition, seraient obligés de courir toute la paroisse pour percevoir concurremment le tiers de la dîme à la douzième gerbe

Les *prémices* ne devaient être levées que sur un champ contenant un journal (48 ares) de chaque convenant. Ce champ était par là même exempt de dîme, parce qu'il est de principe que la prémice ne fait que représenter la dîme à laquelle elle est substituée. Le décimateur ne peut prétendre à la prémice que sur un journal de terre de 80 cordes seulement, et le tenancier ne saurait étendre au-delà de ce champ le privilège à lui accordé de ne point payer la dîme. A Langoat, le Chapitre ne levait que la dîme de blé noir, mais l'usage introduit dans une paroisse ne fait pas loi pour une autre. Aussi la dîme des pois et autres légumes n'est pas abolie dans les paroisses voisines, sous prétexte que Langoat en est déchargé. Il n'y a pas de prescriptions à alléguer contre le droit de dîmes. Pour s'en exempter il faudrait que ceux qui prétendent ne le devoir pas, ou du moins ne devoir que la prémice, présentassent un traité fait avec les anciens évêques d'après lequel ils seraient affranchis de ce droit. Mantallot, Lanmérin, Brélevenez, Trébeurden possédaient des

fermes à dîme appartenant au Chapitre, d'après des baux sous les dates de 1600 à 1641 dûment garantis.

Droit d'Annate.

C'est un revenu que percevait le Chapitre sur les cures ou rectorats par suite de la résignation ou de décès du titulaire.

Les Chapitres de Dol, Nantes, Saint-Malo, Quimper et Léon jouissaient aussi du droit d'annate ; mais pas Saint-Brieuc et Rennes.

Le Chapitre de Tréguier touche ces revenus, « en considération « de l'état de son église, qui, étant située aux bords de la mer, est « sujette à beaucoup de réparations à cause des dégâts produits à « sa toiture par les vents et les orages. La Fabrique n'a pas 400 « livres de rente, et il faut dépenser cette somme et au-delà pour « vin et luminaire ; il faut de plus payer la musique, entretenir et « renouveler le linge, réparer le pavé, la couverture, les vitres, etc., « en sorte que, si on enlevait au Chapitre les annates, l'église tom- « berait bientôt en une ruine irréparable. »

D'après un inventaire fait en 1632, après l'incendie qui détruisit le trésor de la cathédrale en grande partie, au mois de septembre, il n'y avait à la sacristie qu'une « chaise peinte qui se plie, pour servir au chanoine officiant ».

Les annates variaient puisqu'elles consistaient dans les fruits rectoriaux, tantôt en froment, tantôt en livres tournois ou livres monnaie. La paroisse de Quemper-Guézennec, par exemple, en 1586, paie 458 livres 5 sols monnaie, au décès de P. Gallou, son recteur.

Il est fait mention d'une lettre de ferme faite par les chanoines et le Chapitre à Jean Le Bervet, seigneur de Kermoal, de tous les fruits rectoriaux de la paroisse de Ploubezre, pour l'annate acquise par le décès de messire Briaud Merrien, recteur, et montant à la somme de huit vingt quatorze livres tournoi. Une sentence du 14 avril 1604 condamne ledit Bervet à payer, outre le contenu de sa ferme, trente-trois *sommes* et demie de froment dues au Chapitre de Tréguier sur les fruits de cette paroisse Des sentences semblables furent rendues au siège présidial de Rennes en faveur du Chapitre, à propos de Bourbriac et Plougasnou 1534, Ploujean 1612, Goudeliu 1635.

Pour ce revenu, les chanoines devaient pourvoir au service paroissial par un prêtre à portion congrue, jusqu'à la nomination du curé ou recteur.

Portion congrue.

Il y avait des cures et des rectorats dont les bénéficiaires jouissaient de ce qu'on appelait les gros fruits : c'était un revenu en nature, quelquefois en espèces, attaché à un bénéfice. Les gros fruits de Tonquédec se montraient, pour chaque canonicat, à 14 boisseaux de froment, en 1754, pas davantage. A Tréguier, le chanoine chantre, première dignité, touchait cette même année 28 livres, 8 sols, 6 deniers ; le chapelain le plus assidu, 19 livres, 2 sols, 6 deniers. Il faut y ajouter les manuatims et le casuel des enterrements et services.

D'autres cures et rectorats étaient à portion congrue. D'après une déclaration du roi Louis XIV, en 1686, la portion congrue devait-être de 300 livres. Mais quand il y avait d'autres rentes, comme une maison et un pourpris valant 150 livres, je suppose, il y avait une réduction de moitié. Il y eut de longues procédures à ce sujet pour la cure de Plestin, en 1722. D'après une consultation de Garnier, la somme de 300 livres serait due au bénéficier, quelle que soit par ailleurs la valeur du presbytère, parce que, « par dessus « tout, les paroissiens sont tenus à fournir logement à leur pas- « teur. Il n'y aurait à valoir à la portion congrue tout au plus que « les terres labourables et prairies qui s'y trouvent jointes, de sorte « qu'une possession constante doit toujours faire la règle, ce qui « tranche la difficulté ».

La portion congrue était payable d'avance, et cela se conçoit, puisqu'elle était pour aliments. Mais si les curés, recteurs ou vicaires jouissaient précédemment des gros fruits ou dîmes, on comptait ces revenus au prorata du temps à courir depuis le premier de l'an jusqu'à l'époque de la déclaration faite par eux d'opter pour la portion congrue. Le casuel et les offrandes n'entraient pas en ligne de comptes ; les paroissiens n'étaient obligés de payer la portion congrue que subsidiairement, dans les paroisses où il n'existait pas de dîme ou des revenus équivalents.

Droit de Chape.

Le droit de chape est une contribution de 24 livres environ à verser au procureur de la Fabrique pour frais de réception au nombre des chanoines de Tréguier. A Rennes ce droit était de 80 livres. La Fabrique touchait aussi les fruits des prébendes, en cas de non résidence ou par défection des chanoines. Dame Marguerite Cousinet, héritière de feu Adrien d'Amboise, en son vivant chanoine de Tréguier, fut déboutée de ses prétentions, et dut laisser à la cathédrale la somme due pour droit de chape depuis la prise de possession, et ce qui était dû, d'autre part pour défaut de résidence du même chanoine. Arrêt de la Cour du Parlement, Paris, 4 juillet 1623.

Résidence

Sur ce point les chanoines de Trèguier étaient tellement stricts que le trésorier Henry, chanoine en 1668, prétend qu'on ne peut sortir du chœur pendant l'office, sous prétexte de dire la messe ou de confesser. Les plus anciens et les plus habiles docteurs de Sorbonne sont d'avis que ceux qui s'absentent de l'office pour dire leurs messes peuvent le faire les uns après les autres, s'il est nécessaire pour le peuple, et non pour leur commodité personnelle. On peut aussi quitter le chœur pour confesser, s'il y a défaut de confesseur dans la ville, et non autrement. C'est à l'évêque à régler cette question.

En 1631 il avait été ordonné au pointeur de marquer les absents, à chacune des trois principales heures de l'office. Le chanoine absent serait privé de la distribution, et sa part accroîtrait les portions des présents. Cet arrêt avait été lu par le procureur du roi à Lannion, en présence du Chapitre. Les chanoines répondirent qu'on en délibérerait après sa sortie. Le trésorier seul déclare se soumettre. Sur la réponse du Chapitre, les juges de Lannion portent une sentence d'ajournement contre tous ceux qui étaient présents, excepté contre le trésorier, bien entendu. Mais plus tard, le Chapitre eut gain de cause, et le 30 mai 1666, un arrêt définitif casse le

jugement de Lannion, comme incompétent et nul, et il y eut, contre les juges de ce tribunal, exécutoire de 570 livres dix sols.

Préséance.

La préséance est un droit d'honneur attaché à une dignité, ou qui peut l'être.

A Tréguier, la première dignité était celle du chanoine chantre qui avait le pas sur tous les autres. Un arrêt du Parlement, du 26 mars 1687, maintient le chanoine chantre « à faire le service et toutes les fonctions et cérémonies aux fêtes solennelles de l'année, en l'absence de l'évêque, sans qu'il ait besoin d'être nommé ou député ad hoc par le Chapitre ». Il y est ordonné que « les chanoines ne mettront aucune affaire en délibération lorsque le chantre sera dans la ville, sinon en cas d'absence volontaire ou de maladie, et encore sera-t-il averti auparavant par ses confrères. » Le même arrêt leur défend de tenir chapitre extraordinaire et de rien délibérer aux affaires où il sera intéressé contre le Chapitre. Dans ce cas les chanoines devront se pourvoir devant l'évêque pour les questions purement ecclésiastiques, et devant le présidial de Rennes pour les questions de temporel. Il y est déclaré que le chantre est maintenu à exercer toutes les fonctions curiales sur les dignités, Chapitre, bénéficiers, chapelains et autres officiers élèves de la cathédrale ; à leur administrer les sacrements de pénitence, de communion et extrême-onction ; après leur décès, c'est lui qui doit lever le corps et l'enterrer en terre sainte. Si le chantre est absent, un autre dignitaire remplirait ces divers offices.

Un arrêt du 10 juillet 1687 donne le rang au chanoine trésorier sur le premier archidiacre, en l'église et en toutes les cérémonies. Cependant l'archidiacre a la troisième place au chœur, parce que du côté droit est la chaire de l'évêque, de l'autre côté celle du chantre, auprès duquel le trésorier a la sienne.

Dans l'assemblée de synode, sur une estrade est un fauteuil pour l'évêque, la chaire à droite est celle du chantre, celle à gauche pour l'archidiacre ; et le trésorier, comme les autres dignitaires et cha-

noines, n'a rang qu'au-dessous, *in plano*, sur des bancs ou des chaises placés dans la salle simplement au-dessus des recteurs ; les deux archidiacres précèdent le scolastique.

Il y avait des chanoines élèves qui n'étaient pas admis à prendre part aux délibérations capitulaires. C'est un point de discipline qui sert à engager les chanoines à entrer dans les ordres, afin qu'ils puissent plus tard devenir plus utiles à l'Eglise. Cet état serait plus conforme à leur titre, lequel, quoique n'exigeant pas les ordres sacrés, suppose cependant quelque intention de les recevoir. L'admission d'une simple présence au chapitre, sans voix délibérante, ne donne aucune atteinte à cette règle. Du reste les chanoines élèves n'ont jamais prétendu aux honneurs de délibérante.

Noble Chapitre.

En 1681, le procureur du Chapitre à la Cour des Comptes ayant mis dans l'aveu des chanoines la qualité de « Noble Chapitre », ils ne furent pas contents de cette dénomination. Le gouverneur s'excusa par une lettre dans laquelle il marquait que les chanoines de Tréguier méritaient ce titre infiniment mieux que beaucoup d'autres qui le prenaient d'eux-mêmes. Les chanoines de la collégiale de Nantes, à lasuite du chapitre de la cathédrale Saint-Pierre de la même ville, l'ont adopté.

Le Chapitre de Strasbourg avait réellement le droit de porter cette qualité, parce qu'il fallait prouver sa noblesse avant d'y entrer. Mais Tréguier n'était pas dans le même cas, puisqu'il n'était pas nécessaire d'établir cette preuve pour faire partie du Chapitre de la cathédrale de Saint-Tugdual : d'où ce refus désintéressé.

Maisons des Chanoines.

D'après une consulte du sieur Hervoel, en 1695, les Chanoines, et dignitaires doivent entretenir les maisons dépendant de leurs bénéfices, non seulement de réparations locatives, mais encore de réparations d'entretien, hormis les quatre gros murs, les poutres et

couvertures entières. Un tiers de leur revenu y est destiné, et le Chapitre a devoir d'y veiller et de forcer chaque dignitaire et chanoine, par saisie de ses honoraires, à faire faire les réparations nécessaires. Lorsque le bénéficier meurt sans biens, si le Chapitre a négligé de tenir la main aux réparations utiles à la maison du défunt, il est obligé solidairement d'en répondre au successeur, et même d'exécuter les gros travaux de réparations, s'il y a nécessité absolue.

On peut dire, d'une manière à peu près générale, que les maisons anciennes de Tréguier, qui ont cour devant et jardin derrière, étaient jadis occupées par les dignitaires du Chapitre.

1° La maison du chanoine chantre, dans la rue Chanterie, est aujourd'hui habitée par Mme de Lorgueil.

2° Un chanoine aussi occupait l'hôtel occupé actuellement par M. Charles de Kerguézec, m'a-t on affirmé.

3° L'archidiacre de Tréguier demeurait dans une maison prébendale située près de la chapelle Saint-André dans la rue de ce nom. Ce manoir avait été démoli avant 1839. On voit dans une niche le glorieux martyr avec sa croix, à côté du magasin élevé sur l'emplacement de sa chapelle.

4° La maison du chanoine théologal, — en 1630 messire Julien Blandin, religieux Jacobin — était situé au haut de la rue Colvestre. En 1643 les bourgeois et habitants de la ville lui permirent d'annexer à la maison théologale la venelle qui la séparait de celle du trésorier — à cette époque messire Lhostis — et qui conduisait de la rue des Perdrix à la rue de la Mer, bouchée et rendue inutile trente ans auparavant, c'est-à-dire en 1613. Tout porte à croire que la maison du chanoine théologal était en face de l'ancien évêché, la maison de Saint-Père comme on l'appelle, du nom du propriétaire actuel, en haut de la rue Colvestre.

5° La maison du chanoine scolastique était en face de l'entrée principale du petit séminaire actuel.

6° La psalette était dans la Rue-Neuve, appelée aussi rue Saint-Yves, parce qu'elle conduit à Kermartin, près de l'ancienne chapelle de saint Ruellin[1] dont il n'est plus trace.

[1] Saint Ruellin était disciple de saint Tugdual et son premier successeur à l'épiscopat de Tréguier.

La maison du trésorier devait, d'après les indications ci-dessus, se trouver du côté de l'ancien évêché, où est aujourd'hui l'hôtel de la famille de la Tour.

Ces données, je les dois à l'obligeance du vénérable chanoine Richard, ancien doyen de Perros-Guirec, dont les premières années se sont passées à Tréguier.

Le palais épiscopal, fondé par l'évêque P. Piédou en 1432, occupait le terrain en face de la rue du Petit-Séminaire. Il fut détruit pendant les guerres de la Ligue. Le portail en est bien conservé. C'est Mgr Adrien d'Amboise qui construisit l'évêché actuel, au commencement du XVIIe siècle.

Egalité des Prébendes.

Le seigneur évêque de Hallégoët et messire Mathurin Lhostis, chanoine, demandèrent que les gros fruits et revenus des simples prébendes de la cathédrale fussent partagés également entre les membres du Chapitre. Naturellement quelques-uns réclament, entre autres messires Nicolas de Trogoff, curé de Bourbriac, et chanoine, O. Coadelan et René Fleuriot, chanoines. La cause est portée devant le présidial de Rennes. Il fut écrit des mémoires très développés, il y eut des consultes, des plaidoyers de part et d'autre. Une sentence du 20 juillet 1602, signée Regnaux, donna raison à l'évêque. Les chanoines en appellent ; ils sont de nouveau condamnés aux dépens avec amende. Dans ses conclusions, le procureur général requiert que Fleuriot se fasse ordonner à la prêtrise dans six mois, sous peine d'être privé des fruits de son canonicat.

Privilèges du Chapitre de Tréguier.

Les privilèges du Chapitre de Tréguier paraissent exorbitants ; mais leurs droits sont fondés et reposent de plus sur une tradition de plusieurs années, de plus d'un siècle. Ajoutons qu'il les a défendus avec une persévérance inflexible.

(A suivre.) Abbé Allain.

LETTRES A UN SOLDAT

DE L'ARMÉE DU RHIN

(1793-1799)

(Suite[1])

LETTRE DE M. MOYON

RECTEUR DE SAINT-ANDRÉ

Saint-André, le 16 décembre 1801 et an X de la République.

« MONSIEUR ET BON AMI ;

« Votre famille est dans le deuil. Il en coûte d'autant plus à mon cœur de vous l'annoncer que je partage bien sincèrement son affliction. Le Seigneur a disposé de votre frère aîné. Vous n'ignorez pas les grands services qu'il a rendus à tout notre territoire ; aussi sa mort a porté l'alarme dans tous les cœurs Nous avons vu un peuple immense environner son corps et répandre des larmes sur sa tombe. On ne parle que des choses étonnantes qu'il a faites pendant la Révolution. Sa mémoire durera longtemps dans tout le pays et, de génération en génération, on parlera de ses vertus et des services qu'il a rendus. Il est mort dans les sentiments de réligion qu'il a si souvent inspirés aux autres ; le Maître qu'il a si bien servi a sans doute couronné ses mérites.

« Votre famille, mon bon ami, vous a attendu longtemps. Vous ne sauriez douter combien vous lui êtes cher et combien il serait consolant pour elle de vous voir. Votre sœur surtout ne parle de vous qu'avec attrendrissement. Donnez-lui la satisfaction qu'elle dé-

[1] Voir le fascicule de novembre 1900.

sire de savoir de temps en temps de vos nouvelles et de vous rendre ici dès qu'il vous sera possible de le faire. Elle m'a raconté les circonstances de votre départ. Je ne désire pas moins vous voir et vous embrasser que votre famille. Vous aurez toujours en moi un véritable ami, toujours disposé à vous obliger. J'ai l'honneur d'être avec un sincère attachement,

« Monsieur et bon ami,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« J. Moyon, *recteur de St-André.* »

III

Cette lettre, croyons-nous, termine admirablement la série des lettres à un soldat de l'armée du Rhin que nous avons parcourue, et lui sert naturellement d'épilogue. Sous la plume autorisée du recteur de Saint-André-des-Eaux, elle indique clairement le beau rôle que, pendant la tourmente révolutionnaire, la famille de M. Rouaud et particulièrement l'abbé René-Marie ont joué dans la contrée. Elle justifie en même temps, sous sa forme concise et voilée, l'attitude du soldat dont nous nous sommes plu à admirer l'héroïque constance; et qui, seulement au jour du repos, a voulu goûter les joies familiales auxquelles, depuis longtemps sans doute, il avait le droit de prétendre.

L'ancien lieutenant de l'Empire se maria, comme il avait été dit précédemment, le 3 février 1807, avec Mlle Tallendeau du Montrut. Ce mariage ne se fit pas sans quelque opposition ; mais la persévérante affection du soldat et le souvenir sympathique conservé par la jeune fille, en dépit des terreurs et des affres de la Révolution, vainquirent toutes les résistances[1].

[1] Voici quelques-unes des lettres écrites à mademoiselle Tallendeau du Montrut à cette occasion.

« Mademoiselle et chère parente,

« Je souhaite que l'établissement que vous allez contracter avec M. Rouaud soit aussi heureux que vous le méritez. Votre éducation, votre amitié pour Mesdemoiselles vos tantes nous est un sûr garant que le mariage que vous projetez est sortable pour vous et votre famille. Je vous prie de les assurer de mon

« Est-il besoin d'ajouter que le mariage fut des plus heureux ?

« M. Rouaud vécut à la Chapelle-Heulin, de cette vie du propriétaire que les exigences du prolétariat et les difficultés de la vie n'avaient point poussé à l'état aigu d'aujourd'hui.

« Nommé, sous la Restauration, adjoint au maire de la Chapelle, il remplit avec un zèle digne d'éloges les modestes fonctions de l'édilité municipale. Le maire était alors M. Edelin[1], son parent ; et celui-ci, le plus souvent, se déchargeait sur M. Rouaud, de sa gestion municipale. Un jour cependant, pour des raisons d'ordre intime qui nous échappent aujourd'hui, un désaccord survint entre les deux magistrats. La querelle s'envenima et passa à l'état aigu ; mais il n'est pas sans intérêt de rappeler les différentes phases de cette lutte.

respect. Ma femme me charge de vous présenter ses civilités et de vous assurer de son respect J'ai l'honneur d'être, mademoiselle et chère parente, votre très humble et très obéissant serviteur.

« MARION DE PROCÉ. » *24 janvier 1807.*

« *Nantes, 25 janvier 1807.*

« J'ai reçu, ma chère Henriette, votre lettre qui m'apprend votre mariage avec M. Rouaud. Cela m'a fait grand plaisir. Personne n'est intéressé comme moi à votre bonheur. Vous avez toutes les qualités que l'on peut désirer pour faire le bonheur d'un honnête homme. Je lui en fais mon compliment. Vous vous connaissez il y a longtemps Dans cette affaire-là, vous ne vous marierez pas pour vos parents. Il vous convient, c'est pour vous. Il faut mépriser les mauvais propos ; il ne se fait pas de mariage aux goûts de tout le monde. Je suis fâché que cela m'ait privé de plaisir de vous voir. J'espère que vous voudrez bien m'en dédommager. Adieu, ma chère Henriette, mille choses honnêtes à vos chères tantes, et biendes choses au futur. Votre très humble servante,

« Ve RICHARD DU PLESSIS. »

« *A Gesté, le 26 janvier 1807.*

« MA CHÈRE PARENTE,

« Nous vous remercions de la part que vous nous faites sur votre établissement, duquel nous vous faisons nos compliments. Nous n'avons pas l'honneur de connaître M. Rouaud personnellement, mais il jouit d'une bonne réputation. De votre côté vous avez longtemps fait des réflexions avant de vous y décider. Vous ne pouvez l'un et l'autre que faire une union qui suivra le parfait bonheur. Nous allons unir nos prières aux vôtres pour voir vos souhaits accomplis. Soyez-en persuadée, ainsi que de l'attachement respectueux avec lequel je suis, ma chère parente, votre humble servante.

« MASSICOT DE LA BRETELLIÈRE. »

[1] M. Édelin, par son mariage avec Mlle Flavie Le Chauff de la Blanchetière tait le cousin de Mlle Henriette Tallendeau de Montrut épouse de M. Rouaud.

« Très dévoué aux institutions monarchiques, M. Rouaud ne laissait échapper aucune occasion d'exalter la puissance et la grandeur royales. D'idées plus libérales, M. Edelin, au contraire, manifestait moins ouvertement son attachement à la monarchie ; et, le plus souvent, il chargeait son adjoint de le remplacer dans les cérémonies publiques.

Basseville, 5 mai 1816.

A M. Rouaud, adjoint à la mairie.

MONSIEUR L'ADJOINT,

« Je viens de recevoir à l'instant une lettre de notre curé qui m'engage à assister, ce soir, après vêpres, à un *Te Deum* qui sera chanté en actions de grâces de l'entrée du Roi dans la capitale. Il me mande de faire tout ce que je pourrai pour y donner le plus de pompe possible. J'ai écrit au capitaine Lévêque pour qu'il rassemble une compagnie, laquelle sera sous les armes pendant la cérémonie. Je vous prie d'engager les officiers de la garde ainsi que les notables du pays à assister dans le chœur à cette auguste cérémonie. Je remets le tout entre vos mains, ne pouvant y assister moi-même ; parce que, ne le sachant, j'avais donné un rendez-vous aujourd'hui. Si cependant je puis y assister, je m'y trouverai à trois heures.

« J'ai l'honneur de vous réitérer ma considération distinguée,

« *Le maire,* EDELIN. »

L'*auguste* cérémonie eut lieu comme elle était annoncée ; mais le maire s'abstint d'y prendre part.

Puis, la guerre allumée entre le maire et l'adjoint, ce fut, pendant de longs mois, une série d'escarmouches qui, par certains côtés de calomnies et de dénonciations, rappela les luttes fratricides que la chouannerie avait mises en honneur.

Contraintes, lettre de menace, assignations, procès-verbaux, M. Edelin ne négligea rien pour vaincre l'inébranlable fermeté de l'ancien soldat impérial. Et celui-ci, ignorant au début la campagne menée contre lui, poursuivit sa carrière administrative sans autre souci que de mériter l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens.

Tour à tour, il reçut les félicitations de M. du Fougeray, sous-préfet ; et les éloges du comte Brosses, préfet de la Loire-Inférieure.

Un jour cependant, à l'horizon administratif, un coup de tonnerre éclata et ce fut presque l'occasion d'une émeute à la Chapelle-Heulin. M. Rouaud avait été révoqué.

Il est important de transcrire ici les principaux documents de cette affaire.

ARRÊTÉ DE RÉVOCATION DE M. ROUAUD

« *Du 28 juin 1817.*

« Nous, Préfet de la Loire-Inférieure,

« Vu le rapport de M. le Maire de la Chapelle-Heulin et les renseignements fournis par diverses personnes, desquels il résulte que M. Rouaud, adjoint de cette commune, par son opposition aux mesures utiles, sa négligence à remplir ses fonctions et le refus de concourir au maintien de l'ordre dans sa commune, ne peut sans inconvénient rester plus longtemps chargé de la place d'adjoint ;

« Arrête :

« Art. 1er. M. Rouaud, adjoint de la Chapelle-Heulin est suspendu de ses fonctions.

« Art. 2e. S. Excellence le Ministre de l'Intérieur sera prié de prononcer la révocation de M. Rouaud.

« Signé : Brosses. »

C'était raide, n'est-ce pas ! et l'accusation était trop grave pour passer inaperçue. D'après l'usage de ce temps-là, l'arrêté préfectoral fut lu, en chaire, au prône de la grand'messe et l'on se figurera sans peine l'étonnement qui saisit les habitants de la Chapelle-Heulin à cette lecture.

(*A suivre.*) Vte Odon du Hautais.

LA TOUSSAINT DE LA MER[1]

La Scabieuse des Dunes

A Eugène Herpin.

Une pêcheuse sur la plage
Où soufflait le Noroit glacé,
Avait serré maint coquillage
Pour en orner, suivant l'usage,
La tombe de son trépassé.

Lorsqu'elle revint sur la dune,
Elle y chercha des fleurs de deuil,
Mais, de midi jusqu'à la brune,
Elle n'en put trouver aucune,
Et la larme lui vint à l'œil ;

Car la seule qui fût éclose
Sous l'aigre bise de l'hiver
Avait une corolle rose ;
La veuve voulait autre chose,
Et son chagrin était amer.

De l'âpre douleur qui l'accable,
La sainte Vierge eut grand'pitié ;
Chaque pleur qui mouilla le sable
Devint une fleur durable
Violette et blanche à moitié :

C'est l'incolore scabieuse
Dont le calice est sans parfum,
Et la femme, presque joyeuse,
Cueillit une gerbe pieuse
Pour la fosse de son défunt.

[1] Extraits inédits de la *Mer fleurie*.

Depuis ce jour, au bord du fleuve
De la Rance, ou vers l'Arguenon,
On l'appelle « fleur de la veuve »
Et cette légende est la preuve
Du fait qui lui valut ce nom.

II

La Toussaint des Veuves

A Olivier de Gourcuff.

Le soir de la Toussaint, les pêcheurs du village
S'en vont au cimetière en groupes empressés ;
Il est sur un coteau qui domine la plage,
Et le chant de la mer berce les trépassés.

Les femmes sont en noir, suivant le vieil usage;
La coiffe détachée et les regards baissés,
Chaque deuillante avance en cachant son visage
Vers les tertres herbus par le temps effacés ;

Sur le funèbre lit les femmes allongées
Murmurent, d'un ton bas, des plaintes affligées
Et semblent s'approcher pour écouter les morts.

D'autres, près du Calvaire, en plus grande tristesse,
Pleurent l'époux noyé dont la vague traîtresse
Aux pays inconnus roule le pauvre corps.

III

Le Bateau de la Toussaint

Au Dr E. Barré.

Les vieux gardiens de la jetée
Découvrent, quand sonne minuit,
Sur l'eau durement agitée
Un bateau qui marche sans bruit.

Il semble braver la tempête,
Et s'avance au rebours du vent :
Sans effort il franchit la crête
Où déferle le flot mouvant.

Malgré sa surprenante allure,
On voit bien, quand il est tout près,
Qu'il a souffert dans sa mâture,
Et qu'il a perdu ses agrès ;

Sa voilure n'est qu'une loque
Qui pend, trouée, au mât tordu :
On reconnaît pourtant la coque
D'un bateau qu'on croyait perdu.

Le bruit s'en répand au village,
Et tout le monde accourt au port ;
Ceux qu'en deuil a mis son naufrage
Ont les yeux fixés sur son bord :

La pêcheuse dolente espère
Revoir l'époux qu'elle a pleuré,
Et l'enfant appelle son père
Qu'il aperçoit près du beaupré.

Mais à son accent de tendresse
Nulle voix douce ne répond,
Et les marins, l'air en tristesse,
Sont immobiles sur le pont.

On s'en étonne, mais l'on pense
Que les pêcheurs ont fait le vœu
De garder un profond silence
Et qu'ils débarqueront sous peu.

Mais quand à l'église embrumée
La cloche annonce un nouveau jour,
La barque, comme une fumée,
Sur l'eau disparaît sans retour ;

Car ce bateau n'est rien qu'une ombre :
Ses marins, par la mort raidis,
Reviennent en cette nuit sombre
Implorer un *De Profundis*.

PAUL SÉBILLOT.

NOTICES ET COMPTES-RENDUS

Gens de Bretagne, par Olivier de Gourcuff. Préface de M. Arthur de la Borderie. — Paris, Emile Lechevallier; Vannes, Lafolye. in-8° de 364 p.

Sous le titre : *Gens de Bretagne*, M. Olivier de Gourcuff a eu l'heureuse idée de réunir quelques-unes des principales études qu'il a consacrées depuis une vingtaine d'années à la Bretagne et à ses écrivains. Il y a ajouté un certain nombre de poésies sur le même sujet. On sait quelle place distinguée M. de Gourcuff occupe parmi les érudits. Son culte filial pour la Bretagne l'a bien servi, et il a fait revivre plus d'une fois des figures intéressantes disparues ou sur le point de disparaître.

L'élégant volume sorti des presses de la maison Lafolye nous offre une grande variété de sujets. L'auteur, après avoir rendu un poétique hommage aux *Saints* et *Héros*, qui sont, eux aussi, *gens de Bretagne*, exalte en prose et en vers la *Gloire des Corsaires*, depuis les marins célèbres du XV° siècle jusqu'aux Duguay-Trouin, aux Cassard et aux Surcouf qui furent si rudes aux Anglais. Dans *Trois pages d'histoire*, il nous présente une curieuse analyse de l'ouvrage dédié à Henri IV, pacificateur, par l'avocat au Parlement de Rennes, Pierre Belordeau, ouvrage appartenant un peu à la même famille que la *Satire Ménippée* ; il y joint des notes inédites sur l'Etat de Bretagne en 1788, et une monographie très documentée du siège de Nantes par les Vendéens en 1793. M. de Gourcuff passe ensuite à l'étude des poètes bretons, dont il a fait son sujet de prédilection, et qu'il connait mieux que personne. Il s'élève sans effort aux régions de la haute critique, pour établir le rôle important de la Bretagne en matière poétique. Après avoir donné, en passant, un souvenir à Jean Meschinot l'auteur original des *Lunettes des Princes*, il étudie avec détails le Ronsardien *François Auffray*, et le poète *ignoré du Bois Hus*, qui méritaient tous deux d'être remis en lumière. Cette part une fois faite à l'archaïsme, l'auteur aborde la période, moderne et il y trouve matière à des développements du plus haut intérêt. La poésie bretonne de 1830 à 1850 subit divers courant. On y rencontre l'élément local et rustique

avec Brizeux, l'élément purement religieux avec Edouard Turquety. L'élément romantique avec Evariste Boulay-Paty et Hippolyte Lucas. Sur Brizeux, M. de Gourcuff a émis un jugement définitif. Il a montré l'artiste égal au poète, et il a fait ressortir avec beaucoup de tact les caractères saillants de ses principales œuvres : *Marie*, la *Fleur d'or*, les *Bretons*, qui demeurent le patrimoine sacré, non seulement de la Bretagne, mais de la France, de la petite et de la grande patrie. Mais Brizeux ne fut pas le seul poète breton de cette époque, le poète religieux Ed. Turquety, les romantiques Ev. Boulay-Paty et Hippolyte Lucas cités plus haut eurent aussi leur part d'influence dans le mouvement poétique de 1830. En ce qui touche Hippolyte Lucas notamment, M. de Gourcuff lui a consacré une étude spéciale des plus complètes qui aient été faites jusqu'à ce jour, et il lui a restitué la place qui lui était dûe, « à côté, très près des poètes les plus éminents de ce temps. » D'autres encore Emile Souvestre, Hippolyte de la Morvonnais, Achille du Clezieux etc., tinrent haut et ferme la bannière de la poésie bretonne. L'auteur se garde bien de les oublier. Il consacre aussi une ingénieuse notice à Charles Coran, l'unique poète de ce temps qui survive aujourd'hui. Plusieurs pages sagement pensées, et finement écrites sur Lesage et Chateaubriant et une notice détaillée sur le spirituel chroniqueur Charles Monselet terminent dignement cette revue de la littérature bretonne.

Les jugements de M. Olivier de Gourcuff empruntent une autorité particulière à son propre talent poétique dont on peut se rendre compte en lisant les belles pièces intitulées : Le *Passé de la France*, *Réveil Celtique*, la *Bretagne*, *Brizeux* et *Le Midi*, etc... La poésie de M. de Gourcuff est claire et précise, elle dit toujours quelque chose. C'est un esprit sain et vigoureux que le décadentisme et le symbolisme n'ont pas entamé et n'entameront jamais, Dieu merci ! Cet intéressant volume d'où se dégage un exquis parfum de distinction et d'élégance bretonnes et qui mériterait, à tous égards, d'attirer la bienveillante attention de l'Académie est précédé d'une remarquable préface de M. Arthur de la Borderie. L'éminent membre de l'Institut y étudie avec une compétence spéciale plusieurs points de l'histoire littéraire de Bretagne restés ignorés jusqu'à ce jour. L. L.

*
* *

BIEN FOL EST QUI S'Y FIE, pièce en quatre actes et en vers, par M. Louis Giblat. — Francis Simon, Rennes.

Nous sommes heureux de signaler une intéressante publication de la maison Francis Simon à Rennes. C'est une pièce en 4 actes et en vers

intitulée : *Bien fol est qui s'y fie*, jouée à Rennes par les étudiants de la conférence Saint-Yves. L'auteur, M. Louis Giblat, a déployé dans ces 4 actes beaucoup de verve, et il y fait preuve d'une grande facilité de versification. M Giblat, est un jeune, qui paraît avoir la vocation du théâtre. Nous ne pouvons qu'encourager des débuts auxquels le public Rennais a d'ailleurs fait le plus sympathique accueil. La maison Fr. Simon a fait, comme toujours, de cette pièce une petite merveille de bon goût et d'élégance. L. L.

*
* *

La Fierté du Renoncement, par Edmond Thiaudière, avec une préface de Henri Chantavoine. — 1 vol. in-32, Fischbacher, Paris.

Depuis une quinzaine d'années M. Edmond Thiaudière, dans une série de petits livres que connaissent bien les délicats et qui s'intitulent : *La Proie du Néant*, la *Complainte de l'Être*, la *Décevance du vrai*, la *Soif du Juste*, l'*Obsession du Divin*, s'est plu à couler en des formules scupturales sa haute philosophie toute imprégnée d'ailleurs de ce que Shakespeare a nommé « le lait de la tendresse humaine ». Il vient de publier chez Fischbacher sous ce titre : *La Fierté du Renoncement*, un nouveau recueil digne des aînés et pour lequel notre éminent confrère du journal des *Débats*, le poète Henri Chantavoine, a écrit une remarquable préface où il explique l'âme si originale de ce penseur, à la fois sceptique et mystique.

*
* *

Contes des Landes et des Grèves, par Paul Sébillot. — Rennes. H. Caillière, 1900.

Encore un livre de M Paul Sébillot ! Notre confrère donne une rude tâche à ses bibliographes ; rude et douce, car il est de ceux dont le talent gagne toujours à être connu. *La Bretagne enchantée* l'a classé en bon rang parmi nos poètes ; ses *Contes des Landes et des Grèves*, venant après ses vingt volumes de légendes, le maintiennent au premier rang de nos conteurs. L'éditeur Caillière n'a rien négligé pour que le livre, un modèle d'élégance, inaugurât dignement la *Bibliothèque du glaneur breton*. C'est, comme aurait dit Monselet, un vrai *panier fleuri*, fond et forme.

Les *Contes des Landes et des Grèves*, d'où l'appareil d'érudition a été soigneusement banni, s'adressent aux lecteurs de tous les âges ; comme tels, ils doivent plaire aux jeunes gens, les intéresser, les amuser même, en les respectant toujours. M. Paul Sébillot, avec un soin très louable, a

écarté les récits d'un goût douteux ou d'une moralité suspecte ; ceux auxquels il a fait les honneurs de son livre sont fantastiques, comme le *Vaisseau merveilleux* ou les *Quatre dons*, plaisants comme *le Hausseur* ou *les Deux Diots*, gracieux comme *La Princesse délivrée* ou *La petite Toute Belle* Il n'y a rien de plus délicat, dans Perrault ou Mme d'Aulnoy, que ce dernier conte, d'une fraîcheur adorable ; ce bijou rustique méritait d'avoir M. Sébillot pour lapidaire.

O. DE GOURCUFF.

***

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DE BIO-BIBLIOGRAPHIE BRETONNE, par René Kerviler, fascicule 34e, (Dréan-Du I). — Rennes, librairie J. Plihon et L. Hervé, 1900.

Les premières années du vingtième siècle verront, il faut l'espérer, l'achèvement de la *Bio-Bibliographie Bretonne* de M. Kerviler : le dix-neuvième siècle se termine avec le 34e fascicule, mais ne nous conduit pas tout à fait à la fin de la lettre *D*. Ce fascicule est, comme les autres, un monument d'investigation patiente et d'observation exacte, précise, que ne rebute aucun détail. Peu de noms illustres, mais nombre de notabilités y figurent ; le poète élégiaque Duault, Dubois, (de la Loire-Inférieure), le fondateur du *Globe* et plusieurs de ses homonymes, le poète parnassien Henri Droniou, Mgr Dubourg, le prélat bretonnant, que les hasards administratifs ont porté au siège épiscopal de Moulins, M. l'abbé Duchesne, l'éminent directeur de l'École Française d'Athènes, Louis Dufilhol, auteur d'un chef-d'œuvre armoricain très familier à M. Kerviler, *Guionvac'h*, le mathématicien Duhamel, M. l'abbé Duines, oratorien et écrivain distingué. Voilà déjà une belle liste qui se grossit, chemin faisant, du corsaire Joseph Dréano, dont la vie fut passablement aventureuse, d'un des poètes de Jeanne d'Arc, le Nantais Louis Duchemin, des députés contemporains, le docteur Dubuisson et M Dubochet de la Porte, de Pierre Duhil de Benazé, sénéchal et homme de lettres, même, par accident de naissance, du fameux interrupteur parlementaire, Dufaur de Gavardie. — Le pseudonyme *Dudrézéne* que M. Kerviler indique comme ayant été pris par Mlle S. Ulliac-Trémadeure pour des traductions de romans allemands l'a été aussi (et par le même écrivain, sans doute) pour deux volumes de nouvelles *Les Armoricaines*, que j'ai eus entre les mains. Voici une toute petite addition à l'article Henri Droniou. Ce poète né à Landerneau en 1851 (et non en 1850) est aussi un humouriste ; dans son bagage littéraire se trouve un poème badin, *Le Nez d'Antoine*, que

M. Tiercelin me signala, quand je publiai mes *Poètes Bretons* (1889), « la sévérité de la forme, disais-je alors, y contraste avec les joyeusetés du récit ». Que M. René Kerviler, poète lui-même (on nous le montrait l'autre jour, à la Bodinière) épingle cette note à la biographie d'un confrère trop peu connu. O. DE GOURCUFF.

***

PAROISSES, ÉGLISES ET CURES DE MONTAIGU (Bas-Poitou), par le Dr Mignen. — La Roche-sur-Yon, imprimerie Servant-Mahaud, 1900.

On rencontre dans nos provinces de l'Ouest des savants modestes, qui, écrivant l'histoire documentaire d'une région, d'une ville, enrichissent le patrimoine national. Nous pouvons rattacher à cette élite intellectuelle M. le docteur Mignen, dont l'excellent livre sur les *Paroisses, Eglises et Cures de Montaigu* n'est qu'un chapitre détaché d'une histoire, en préparation, de la baronnie ou du marquisat que formait cette antique cité du Bas-Poitou. En compulsant les archives de la mairie et du tribunal de Montaigu, en s'aidant des précieux manuscrits laissés par M. Dugast-Matifeux à la Bibliothèque de Nantes, M. le docteur Mignen a amassé la somme de documents nécessaires pour nous faire connaître l'importance, au spirituel et au temporel, des quatre paroisses qui existaient à Montaigu avant la Révolution, celles de Saint-Jean-Baptiste, de Notre-Dame (reliée à la précédente), de Saint-Jacques, de Saint-Nicolas.

Mais ces documents, il a su les coordonner, les relier entre eux par de petits commentaire historiques, les égayer, pour ainsi parler, par des notes et des remarques, des anecdotes du temps des guerres de religion et des guerres de Vendée

L'archéologue, doué d'un très juste sentiment de l'art, se révèle parfois sous l'érudit. Nous n'avons qu'à souhaiter que M. le docteur Mignen nous donne les chapitres suivants d'un ouvrage qu'il s'excuse d'avoir entrepris, à défaut de M. Dugast-Matifeux, et que, dans un esprit moins absolu, sans doute, il saura mener à bien.

O. DE GOUCUFF.

***

LES GRANDES GUÉRISONS DE LOURDES, par le Dr Boissarie. — Paris, Téqui, éditeur, 1900,

Ce superbe livre a paru depuis quelques mois; nous avons attendu la fin de l'année pour l'annoncer, car il constitue un des plus beaux

ouvrages d'étrennes que nous puissions recommander. Il arrive à son heure, montrant au siècle nouveau que son prédécesseur a vu, malgré de formidables attaques, une renaissance du sentiment religieux.

M. le Dr Boissarie est un écrivain de talent, mais il n'a point voulu refaire sur Lourdes ce que M. Lasserre avait excellemment fait, œuvre d'apologétique et de polémique ; il a interrogé les êtres et les faits avec la précision du savant, la sûreté d'informations du médecin, et il a pu ainsi, grâce à un ensemble de documents présentés dans le plus clair langage, établir que des milliers de guérisons miraculeuses réduisent à néant les hypothèses matérialistes de l'Ecole de la Salpêtrière et les théories de l'Ecole de Nancy, basées sur la suggestion.

Aux objections de toute nature, souvent soutenues par des personnes de bonne foi, même par d'excellents chrétiens, M. le Dr Boissarie oppose l'éloquence victorieuse des preuves. Après l'avoir lu, on aura peine à ne pas renvoyer aux incrédules l'apostrophe du grand prêtre Joad :

> Peuple ingrat, quoi, toujours les plus grandes merveilles
> Sans ébranler ton cœur, frapperont tes oreilles !

Mais le peuple n'est point ingrat ; il le prouve par son affluence à Lourdes et par le succès qu'il fait à ce beau livre si richement, si pittoresquement illustré. Après les éloges du préfacier, Mgr Méric et de tous les critiques qui ont déjà apprécié l'ouvrage, je ne voudrais ajouter qu'un mot, citer une phrase du Dr Boissarie lui-même à propos du P. Hermann, guéri à Lourdes et mort en soignant nos soldats de 1870 : « Il mourut martyr de la France, martyr de la charité. Sur ces âmes « d'élite qui représentent les hauts sommets de l'humanité, les rayons « du ciel s'arrêtent plus volontiers » Ne dirait-on pas de cette phrase qu'elle est, selon l'expression de Bossuet, éclairée d'en haut ?

O. DE GOURCUFF.

∴

LA VOIE DU PHILOSOPHE, poème en neuf parties, par Alfred Leconte. — Paris, May et Motteroz, éditeurs.

Naguère, M. Alfred Leconte tenait vaillamment sa place au Congrès de la chanson présidé par M. Chebroux. Je me souviens aussi d'un excellent livre qu'il a écrit sur Rouget de l'Isle Et l'ayant loué comme chansonnier, comme critique littéraire et biographe, je me trouve plus à l'aise pour critiquer le poète didactique et raisonneur qu'il a voulu être. La *Voie du Philosophe* renferme quelques morceaux alertement troussés

où se reconnaît un adepte des Vergier, des Grécourt et autres conteurs gaulois à la suite de La Fontaine, mais trop souvent — j'ai regret à le dire — la plaisanterie est lourde et la satire inutile. Donnons acte pourtant à M. Alfred Lecomte de la franchise de certains aveux et montrons-le, (car lui et le *docteur de* son poème c'est tout un) repoussant, nouvel Hippocrate, les présents de la République Artaxerce :

> Député ! mes amis, quoi, vous voulez que j'aille
> Affronter ces milieux où grouillent valetaille,
> Quémandeurs intrigants, persifleurs effrontés,
> Journalistes vendus, décorés, éhontés !...

Portraits peu flattés, ressemblance garantie.

M. Lecomte fut pourtant député ; il n'en jugeait que mieux ses collègues, en les jaugeant. C'est égal, ne prenez pas trop au sérieux les chansonniers quand ils vous répètent, à l'instar de leur maître Béranger : « Non, mes amis, non, je ne veux rien être. »

O. DE G.

*
* *

La collection Jaip, éditée à Étampes par M. L. Didier des Gachons, peut rivaliser, comme luxe et goût, avec ce que l'édition parisienne produit de plus achevé. L'un des livrets de cette collection-bijou s'intitule : *La Campagne et le Berry ;* je le signale d'autant plus volontiers à nos lecteurs que, naguère encore, à l'Esplanade des Invalides, le Berry voisinait avec la Bretagne, et la bonne dame de Nohant, avec la duchesse Anne. *La Campagne et le Berry*, c'est un recueil de poèmes et de contes berrichons. Les poètes (je n'en nomme que quelques-uns) s'appellent Maurice Rollinat, Hugues Lapaire ; les conteurs, Jacques des Gachons, Jean Roselle, et l'assembleur de cette gerbe odorante, fleurie des plus jolis dessins du monde, Pierre de Querlon. Mais voici encore un nom, ou un pseudonyme, qui sent sa Bretagne ; un certain Meusnier de Querlon naquit à Nantes, au siècle dernier, écrivit presque autant que Voltaire, et passa pour spirituel dans un temps où tout le monde avait de l'esprit. Je souhaite au nouveau Pierre de Querlon, qui annonce des aptitudes variées, de laisser aussi bonne, et érudite renommée que celle de son patron ; c'est un peu, de ma part, un souhait de parrain.

O. DE G.

La Société Française d'Art, L.-Henry May, qui a terminé l'année 1900 par la publication des grands ouvrages : *L'Art Byzantin, Les Chefs-d'œuvre des Musées de France, La Restauration de Pergame*, et ce joli bijou pour bibliophiles *Eviradnus*, de Victor Hugo, n'a pourtant pas oublié les livres d'étrennes, en moins grand nombre il est vrai ; mais non moins intéressants que ceux de l'année dernière.

C'est d'abord l'Album de Trémisot, *Maman Cabas*, illustré par Benjamin Rabier. La plume, le crayon et le pinceau se sont mis à lutter d'humour, aussi seront-ils heureux, les petits, et même les grands, qui recevront cet élégant album in-4° de 80 pages, illustré à chaque page de dessins noir et en couleurs. Prix 7 francs, sous une belle couverture de toile, tranches en couleurs.

Les *Filles de France*, de Mahlinger, intéressant volume, que cet auteur, qui connaît son public a écrit sur un de ces jolis thèmes qui plaisent tant. Deux jeunes filles orphelines suivent en émigration l'aïeule, mais elles ont été élevées par une gouvernante, femme du peuple, qui a ouvert leur cœur aux larges idées du XIXe siècle, et, dans des récits charmants, nous voyons se dérouler les péripéties qu'entraîne cette double situation, du respect aux traditions et de l'aspiration des sentiments vers les idées nouvelles. Un beau volume grand in-4° de 320 pages, bien illustré, relié toile, or et couleurs. Prix, 7 francs.

Nous rappelons toute la jolie collection d'ouvrages qui figurent au Catalogue de la *Société Française d'Éditions d'Art*, depuis 0 fr. 25 cent. le volume jusqu'à 12 francs ; il y a là, pour tous les goûts et toutes les bourses, des volumes qui sont à mettre dans les bibliothèques de demoiselles ou de jeunes gens.

La *Bibliothèque d'Education maternelle*, cette jolie collection où se trouvent les noms des plus sympathiques écrivains de la jeunesse, nous offre son 41e volume, *Monsieur Petit Frère*, par Mme Reider. C'est l'arrivée dans la famille du petit frère à qui les grands tendent les bras, heureux d'avoir à qui rendre les caresses reçues des chers parents. Chaque volume broché, 2 fr. 25, relié bleu et or, tranches dorées, 3 fr.

Pour les petits, la *Bibliothèque Enfantine* a aussi sa nouveauté, son 29e volume, *Nos Mignons*, de Jacques Lheureux. Enfants qui avez déjà entre les mains les précédents ouvrages de cet auteur, vous savez, chers mignons, s'il sait vous parler, amener le rire en vos charmants visages. Chaque volume broché, 0 fr. 80 ; cartonné en couleurs, 1 fr. 25.

Nous avons regretté, l'année dernière, l'absence d'un album pour ceux qui ne savent pas encore lire et pour qui les images sont le beau livre, c'est donc avec un grand plaisir que nous avons parcouru la *16e Série des grands Albums en couleurs* à 3 francs, contenant 20 beaux contes de fées, cette éternelle distraction des enfants et si joliment dessinés et coloriés.

*
* *

C'est dans une pieuse et patriotique pensée que Mlle Bertile Ségalas avait organisé, le 13, une matinée littéraire avec le concours de nom-

breux artistes et amateurs, poètes, chanteurs, musiciens. Il s'agissait de restituer à son père, à M. V. Ségalas, l'honneur et le mérite exclusifs d'avoir appliqué aux communications entre Paris et la France, pendant le siège, le vol des pigeons voyageurs. Parmi les poésies qui ont été dites et ont fait applaudir les noms de leurs auteurs, Paul Déroulède, François Coppée, Louis Marsolleau, Anaïs Ségalas, celle de notre rédacteur en chef Olivier de Gourcuff, composée pour la circonstance, se rapportait le plus immédiatement au sujet : elle avait été précédée de la lecture de divers articles de journaux, en particulier d'un article de Mme Louise d'Alq, sur un pigeon empaillé qui figurait à l'Exposition dans le musée centennal de l'aérostation. Il faudrait citer tous les artistes et diseurs, auxquels une assistance d'élite a prodigué ses bravos : Mlles de Saulny Lechevallier de Boisval, Lucionni. N. Zœgger. MM. Voisin, Castellar, Bélen, vingt autres.

Voici une strophe de la poésie de M. O. de Gourcuff :

Les Grecs auraient placé ses restes dans un temple,
A nous qui chancelons l'oiseau montre l'exemple
Et la leçon à retenir :
Il veut qu'on se souvienne et défend qu'on oublie ;
Son ombre sous les plis du drapeau nous rallie
Plus confiants dans l'avenir.

TABLE GÉNÉRALE DU VOLUME

ANNÉE 1900. — SECOND SEMESTRE

JUILLET

I. — *Etudes historiques bretonnes : Le Complot de Margot de Clisson (1420)* (fin). — ARTHUR DE LA BORDERIE, membre de l'Institut, 5.

II. — *Les Dernières Bénédictines de l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes et la Révolution* (fin). — CHARLES ROBERT, de l'Oratoire de Rennes, 15.

III. — *Le Duc d'Aiguillon et la Chalotais par M. Barthélemy Pocquet.* — G. DE LA PINELAIS, 26.

IV. — *Dans la Mer d'Islande* (suite). — P. GIQUELLO, 45.

V. — POÉSIE FRANÇAISE : *Villebois-Mareuil.* — ROBERT DE LOSTANGES-BÉDUER, 60.

VI. — *Le Fiancé de Charline* nouvelle (*fin*). — H. DE FARCY DE MALNOE, 61.

VII. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *La Terre Bretonne*, anthologie scolaire des écrivains bretons contemporains par M. Auguste Mailloux ; *Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne* par M. René Kerviler (fasc. 33e) Dez-Dreg ; *Les Mois en Franche-Comté*, par M. Ch. Beauquier ; *Etat du département de Maine-et-Loire*, par M. l'abbé Uzureau ; la *Musique en Belgique*, de M. Albert Soubies ; *Nouvelle Revue rétrospective* ; *l'Art des Jardins*, par M. G. Riat ; l'*Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle* et le *Socialisme; Un comédien français en Italie* ; Nécrologie : *M. Stéphane de la Nicollière-Teijeiro ; Les Bretons à Paris*, O. DE GOURCUFF. — *Les Bretons à l'Exposition* : *Mademoiselle de la Tour-du-Pin Chambly* et l'*Hospitalité Universelle et Gratuite ; Congrès de la Paix.* J. LE BOUTEILLIER. — *De l'Amour à la Mort*, par M. Olivier de Gourcuff. FRANÇOIS GÉLARD, 71.

AOUT

I. — *Dom François Plaine, religieux bénédictin de Silos (Espagne).* — L'abbé J. PLAINE, aumônier des Filles de la Charité (Rennes), 81.

II. — *Le Corsaire*, poème dramatique en 5 actes tiré de Byron par MM. EVARISTE BOULAY-PATY et HIPPOLYTE LUCAS, 90.

III. — *Dans la Mer d'Islande* (suite). — P. GIQUELLO, 115.

IV. — *L'Église de Runan, ses Origines, son Histoire* (suite), — L'abbé LOUIS MONNIER, 128.

V. — POÉSIE BRETONNE : *Huanaden ar barz (Soupir du barde).* — BARZ MÉNÉ-BRÉ (BARDE DU MÉNEZ-BRÉ), 136.

VI. — *Légendes de Haute-Bretagne* (suite). — ADOLPHE ORAIN, 138.

VII. — *La Bataille de Saint-Cast (1758).* — PAUL SÉBILLOT, 142.

VIII. — *L'Œuvre Fantôme.* — HENRI DESCHAMPS, 152.

IX. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS ; *Contes du Lit-Clos*, par Théodore Botrel ; *Voyages de corps et d'esprit*, par Marius Sepet ; *Etoiles d'Orient*, par Mme Noelle Herblay ; *Rhodène et Corasculus*, légende du Berry, par Jacques des Gachons, illustrations d'André des Gachons ; *Henri Lasserre*, par Mme la comtesse de Pesquidoux ; Nécrologie : *M. Jules-Emilien Maillard*, ancien maire d'Ancenis ; *Le Cinquantenaire de Balzac et les Bretons* ; *René Blanchard, archiviste de la ville de Nantes ; Charles Le Goffic, chevalier de la Légion d'Honneur.* — O. DE GOURCUFF, 156.

SEPTEMBRE

I. — *Association Bretonne : Congrès de Châteaulin.* — CHARLES ROBERT, de l'Oratoire de Rennes, 161.

II. — *Légendes Mégalithiques.* — PAUL SÉBILLOT, 165.

III. — *Le Corsaire* (suite), poème dramatique en 5 actes tiré de Byron par MM. EVARISTE BOULAY-PATY et HIPPOLYTE LUCAS, 172.

IV. — *L'Église de Runan, ses Origines, son Histoire* (suite). — L'abbé LOUIS MONNIER, 190.

V. — *L'Epopée Romane dans les provinces de l'Ouest.* — Vte CH. DE LA LANDE DE CALAN, 197.

VI. — Poésie Bretonne : *Ital en od (Près de la grève)*. — P. Laurent, 203.

VII. — *Ma Fleur*. — Cte de Pesquidoux, 207.

VIII. — *Vieux Souvenir*. — Rozeven. 218.

IX. — *Petites légendes de l'Ille-et-Vilaine* (suite). — Adolphe Orain, 221.

X. — Notices et Comptes-rendus : *Psychologie d'Art, Les Maîtres de la fin du XIXe siècle*, par Etienne Bricon ; *Histoire Grecque et Romaine* (Collection de l'*Encyclopédie populaire illustrée*) : *Simple Revue, Thé Idéal ;* Les *Musiques bizarres* par Mme Judith Gautier. La *Science à travers le siècle*, par J. Boyer ; *Une Question de préséance entre les évêques du Mans et d'Angers*, par M. l'abbé Uzureau : La *Pomme* à Domfront et les *vers* de Schalch de la Faverie ; La *Suprême Espérance*, par Mme Blanche Sari-Flégier ; l'*Anjou Historique*. — O. de Gourcuff, 228.

XI. — *Chronique de la Société des Bibliophiles Bretons*. — Le Bureau de la Société, 232.

OCTOBRE

. — *Lettres à un soldat de l'armée du Rhin (1793-1799)*. — Vte Odon du Hautais, 241.

II. — *Dans la Mer d'Islande* (suite). — P. Giquello, 258.

III. — *Le Corsaire* (suite), poème dramatique en 5 actes tiré de Byron par MM. Evariste Boulay-Paty et Hippolyte Lucas, 271.

IV. — *La Terre*, poésie. — Ch. Le Bourg, 297.

V. — *La Petite Plage*, étude de mœurs. — Vte H. de Farcy de Malno, 302.

VI. — *Jean le Sournois*, Nouvelle. — Joseph Rousse, 310.

VII. — Notices et Comptes-rendus : *Les Marins Français dans les derniers combats livrés aux Anglais sur les côtes de Bretagne*, par A. de Bremond d'Ars ; — *Le P. Gratry, sa vie, ses œuvres*, par Mgr le cardinal Perraud ; *Pages choisies des grands écrivains, H. de Balzac*, par G. Lanson ; *L'Humanité qui passe*, contes noirs par Maud ; *La Cigale*, monographie par H. Bout de Charlemont ; *M. Eugène Orieux*, par M. Edouard Lemé ; *Les Bienheureux de la Société des Missions Étrangères et leurs compagnons* par M. Adrien Launay ; *Le Chercheur des provinces de l'Ouest*. — O. de Gourcuff, 316.

NOVEMBRE

I. — *De l'Origine et de la Nature des Droits de la Couronne de France sur la Bretagne.* — P. DE BERTHOU, 321.

II. — *Dans la Mer d'Islande* (fin). — P. GIQUELLO, 339.

III. — *Le Corsaire* (suite), poème dramatique en 5 actes tiré de Byron par MM. EVARISTE BOULAY-PATY et HIPPOLYTE LUCAS, 356.

IV. — *Lettres à un soldat de l'armée du Rhin (1793-1799)* (suite). — Vte ODON DU HAUTAIS, 375.

V. — *Documents sur le Chapitre de la Cathédrale de Tréguier.* — ABBÉ ALLAIN, 369.

VI. — *Le Débarquement des Anglais à Saint-Gilles (10 août 1795) et le désarroi des armées républicaines.* — MARCEL GIRAUD-MANGIN, 381.

VII. — POÉSIES FRANÇAISES : *A l'Association Bretonne*, F. LE BIHAN ; *Les Sabots, Les Terreneuvas*, Hte BOUT DE CHARLEMONT, 387.

VIII. — *La Petite Plage*, étude de mœurs (suite). — Vte H. DE FARCY DE MALNO, 390.

IX. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *Armor*, poésies, par Jean Plemeur ; *vers l'Eternité*, par M. l'abbé Poulain, *Sartor Resartus*, traduit de l'anglais, de Thomas Carlyle par Edmond Barthélemy ; *Les chansons de mon moulin*, par le Vte Odon du Hautais ; *Hommage à la Tour d'Auvergne*, de Marc Daubrive ; *Le Pont d'Aramon*, par Bout de Charlemont ; *L'ancien collège de Beaupréau*, par l'abbé Uzureau ; *Un Amant de la Madone*, (*Saint Joseph de Cupertino*), par dom Paul Chauvin. — O. DE GOURCUFF, 395.

DÉCEMBRE

I. — *Usages et Droits féodaux en Bretagne.* — L'abbé GUILLOTIN DE CORSON, chan. hon., 401.

II. — *Les Franciscains Missionnaires de Marie.* — HAMARD, 414.

III. — *Le Corsaire* (fin), poème dramatique en 5 actes tiré de Byron par MM. EVARISTE BOULAY-PATY et HIPPOLYTE LUCAS, 426.

IV. — *Documents sur le Chapitre de la Cathédrale de Tréguier* (suite). — Abbé ALLAIN, 443.

V. — *Lettres à un soldat de l'armée du Rhin* (suite). — Vte Odon de Hautais, 453.

VI. — Poésie française : *La Toussaint de la Mer*, Paul Sébillot, 464.

VII. — Notices et Comptes-rendus : *Gens de Bretagne*, par Olivier de Gourcuff; *Bien fol est qui s'y fie*, pièce en quatre actes et en vers, par Louis Giblat ; *La Fierté du Renoncement*, par Edmond Thiaudière, avec une préface d'Henri Chantavoine. L. L. — *Contes des Landes et des Grèves*, par Paul Sébillot ; *Répertoire Général de Bio-Bibliographie Bretonne*, par René Kerviler, (fasc. 34e, Dréan-Dul) ; *Paroisses, Eglises et Cures de Montaigu* (Bas-Poitou), par le Dr Mignen ; *Les Grandes Guérisons de Lourdes*, par le Dr Boissarie ; *La Voie du Philosophe*, poème en neuf parties, par Alfred Leconte ; *La collection Jalp*, par M. L. Didier des Gachons ; *La Société Française d'Art*, L. Henry May; *Matinée littéraire organisée par Mlle Bertile Ségalas*, O. de Gourcuff, 461.

VIII. — Tables du second semestre 1900, 470.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

DU DEUXIÈME SEMESTRE 1900

ÉTUDES D'HISTOIRE DE BRETAGNE

Le Complot de Margot de Clisson (suite), par M. Arthur de la Borderie, p. 5-14.

Le Duc d'Aiguillon et La Chalotais, de M. Barthélemy Pocquet, par M. G. de la Pinelais, p. 26-44.

De l'Origine et de la Nature des Droits de la Couronne de France sur la Bretagne, par M. P. de Berthou, p. 321-338 ;

Anciens Usages et Droits féodaux en Bretagne, par M. l'abbé Guillotin de Corson, p. 401-413.

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

Les Dernières Bénédictines de l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes et la Révolution (fin), par M. l'abbé Charles Robert, p. 15-25.

L'Eglise de Runan, ses Origines son Histoire, par M. l'abbé Louis Monnier, p. 128-137, 190-196

Documents sur le Chapitre de la Cathédrale de Tréguier, par M. l'abbé Allain, p. 369-380, 443-452.

Les Franciscaines Missionnaires de Marie, par M l'abbé Hamard, p. 414-425.

DOCUMENTS HISTORIQUES

Lettres à un soldat de l'armée du Rhin, (1793-1799), publiées par le Vte Odon du Hautais, p. 241-257, 375-380, 453-463

Le Débarquement des Anglais à Saint-Gilles et le Désarroi des armées républicaines (10 août 1795), lettre de Cochon de Lapparent à Goupilleau publiée et annotée par Marcel Giraud-Mangin, p. 381-386.

BIOGRAPHIE, NÉCROLOGIE

M. S. de la Nicollière-Terjeiro, par M. O. de Gourcuff, p. 76-77.

Dom François Plaine, religieux bénédictin de Silos (Espagne), par M. l'abbé Plaine, p. 81-89.

M. J.-E. Maillard, par M. O. de Gourcuff, p. 159-160.

Ma Fleur (sur la tombe de M. Henri Lasserre), par Mme la Cte de Pesquidoux, p. 207-217.

ÉTUDES LITTÉRAIRES

L'Œuvre Fantôme, par M. Henri Deschamps, p. 15[illegible]-155.

L'Epopée romane dans les provinces de l'Ouest, par le Vte Ch. de la Lande de Calan (suite), p. 197-202.

MÉLANGES

Dans la Mer d'Islande (suite), par M. P. Giquello, p. 45-59, 115-127, 258-270, 339-355.

Les Bretons à Paris, par M. O. de Gourcuff, p. 76-77.

Les Bretons à l'Exposition, Mlle de la Tour du Pin Chambly, par J. Le Bouteillier, p. 77-79.

Association Bretonne, Congrès de Châteaulin, par M. l'abbé Ch. Robert, p. 161-164

Le Cinquantenaire de Balzac et les Bretons, p. 160.

Légendes Mégalithiques, mémoire lu au Congrès des Traditions Populaires par M. P. Sébillot, p. 165-171.

POÉSIES FRANÇAISES

Villebois Mareuil, par M. Robert de Lostanges-Beduer, p. 60.

Le Corsaire, poème dramatique en 5 actes tiré de Lord Byron par Evariste Boulay-Paty et Hippolyte Lucas, p. 90-114 172-189, 271-296, 356-374, 426-442.

La Bataille de Saint-Cast (1758), poème par M. P. Sébillot, p. 142-151.

La Terre, poésie, par M. Charles Le Bourg, p. 297, 301.

A l'Association Bretonne, poésie par M. F. Le Bihan, p. 387.

Les Sabots, Les Terreneuvas sonnets par M. H. Bout de Charlemont, p. 388-389.

La Toussaint de la Mer, poésie par M. P. Sébillot, p. 464-466.

POÉSIES BRETONNES

Huanaden ar Barz (*Soupir du Barde*), par le Barde du Ménez-Bré, p. 136-137.

Ital en od (Près de la Grève), par M. Pierre Laurent, p. 203-206.

CONTES, NOUVELLES, LÉGENDES

Le Fiancé de Charline (fin), par M. H. de Farcy de Malno, p. 61-70.

Légendes de la Haute-Bretagne, (Ille-et-Vilaine) (suite), par M. Ad. Orain, p. 138-141, 221-227.

Vieux Souvenir, par Rozeven, p. 218-220.

La Petite Plage, étude de mœurs, par H. de Farcy de Malno, p. 302-309, 390-394.

Jean le Sournois, nouvelle, par M. Joseph Rousse, p. 310-315.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

Procès-verbal de la séance du 5 septembre 1900, à Châteaulin p. 232-240.

COMPTES-RENDUS DE LIVRES

La Terre Bretonne de M. A. Mailloux ; *Répertoire Général de Bio-Bibliographie bretonne de M. René Kerviler* (fascicule 33e) ; *Les Mois en Franche-Comté*, de M. Ch. Beauquier ; *Etat du département de Maine-et-Loire*, en 1800, de M. l'abbé Uzureau ; *La Musique en Belgique*, de M. Albert Soubies ; *Nouvelle Revue Rétrospective* ; *L'Art des Jardins*, de M. G. Riat ; *L'Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle ; Un Comédien français en Italie*, par M. Olivier de Gourcuff, p. 71-76. — *De l'Amour à la Mort*, de M. O. de Gourcuff, par M. François Gélard, p. 79-80.

Contes du Lit-Clos, de M. Th. Botrel ; *Voyages de corps et d'esprit*, de M. Marius Sepet, *Etoiles d'Orient*, de Mme Noelle Herblay ; *Rhodène et Corusculus*, de M. Jacques des Gachons ; *Henri Lasserre*, de Mme la Ctesse de Pesquidoux, par M. O. de Gourcuff, p. 156-159.

Les Maîtres de la fin du XIXe siècle, de M. Etienne Bricon ; *Histoire Grecque et Romaine, Simple Revue, Thé Idéal, Les Musiques bizarres*, de Mme Judith Gautier ; *La Science à travers le siècle*, de M. J. Boyer ; *Une Question de préséance entre les évêques du Mans et d'Angers*, de M. l'abbé Uzureau ; *Stances à Domfront*, de M. Schalck de la Faverie ; *L'Ordre et l'Idéal* de Mme Bl. Sari Flégier ; *L'Anjou historique*, par M. O. de Gourcuff, p. 228-231.

Les Marins Français dans les derniers combats livrés aux Anglais sur les côtes de Bretagne, de M. A. de Bremond d'Ars ; *Le P. Gratry, sa vie, ses œuvres*, de Mgr Perraud ; *Pages choisies de Balzac*, de M. Lanson ; *L'Humanité qui passe*, contes noirs de Maud ; *La Cigale*, monographie de

H. Bout de Charlemont ; *M Eugène Orieux*, de M. Edouard Lemé ; *Les Bienheureux de la Société des Missions Étrangères*, de M. Adrien Launay ; *Le Chercheur des Provinces de l'Ouest* : par M. O de Gourcuff, p 316-320.

Armor, de M Jean Plémeur ; *Vers l'Éternité* de M. l'abbé Poulin : *Sartor Resartus*, de Th. Carlyle, traduction de M. Edmond Barthélemy ; *Les Chansons de mon moulin*, du Vte Odon du Hautais ; *Hommage à La Tour d'Auvergne*, de M. Marc Daubrive ; *Le Pont d'Aramon*, de M. Bout de Charlemont ; l'*Ancien collège de Beaupreau*, de M. l'abbé Uzureau ; *Un amant de la Madone*, de Dom Paul Chauvin ; par M O. de Gourcuff, p. 395-400.

Gens de Bretagne, de M O. de Gourcuff ; *Bien fol est qui s'y fie*, de M. Louis Giblat ; *La Fierté du Renoncement*, de M. Edmond Thiaudière, par M. Léo Lucas, p. 401-403. *Contes des Landes et des Grèves*, de M. Paul Sébillot ; *Répertoire Général de Bio-Bibliographie bretonne* de M. René Kerviler (34e fascicule) ; *Paroisses de Montaigu*, du docteur Mignen : *Les Grandes Guérisons de Lourdes*, de M. le docteur Boissarie. *La Voie du philosophe*, de M. Leconte ; *La campagne et le Berry*, par M. O. de Gourcuff, p. 403-407.

Livres d'étrennes de la maison May. p. 467-468

Matinée littéraire organisée par Mlle Bertile Ségalas, p. 468-469.

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

ALLAIN (l'abbé). — *Documents sur le Chapitre de la Cathédrale de Tréguier*, p. 369-380, 443-452.

BARDE DU MENEZ-BRÉ (le). — *Huanaden ar barz* (Soupir du barde), poésie bretonne, p 136-137.

BERTHOU (P. de).— *De l'Origine et de la Nature des Droits de la Couronne de France sur la Bretagne*, p. 321-338.

BORDERIE (Arthur de la). — *Le Complot de Margot de Clisson*, p. 5-1[illegible]

BOULAY-PATY (Evariste). — *Le Corsaire*, poème dramatique (avec Hip. Lucas), p. 90-114, 172-189, 271-296, 356-374, 426-442.

BOUT DE CHARLEMONT (H.). — *Les Sabots*, *Les Terreneuvas*, sonnets, p. 388-389

CALAN (Vte de la Lande de). — *L'Epopée romane dans les provinces de l'Ouest* (suite), p. 197-202.

DESCHAMPS (Henri). — *L'Œuvre Fantôme*, p. 152-155.

FARCY DE MALNO (Vte H.). — *Le Fiancé de Charline* (suite), p. 61-70. — *La Petite Plage*, p. 302-309, 390-394.

GÉLARD (François). — Compte-rendu du livre, p. 79-80.

GIQUELLO (L'abbé P.). — *Dans la Mer d'Islande* (suite), p. 45-59 115-127, 258 270, 339-355.

GIRAUD-MANGIN (Marcel). — *Le Débarquement des Anglais à Saint-Gilles et le Désarroi des armées républicaines*, p. 381-386.

GOURCUFF (Olivier de). — M. de la Nicollière-Teijeiro, p 76-77. — M. Em Maillard, p. 159-160. — *Les Bretons à Paris*, p. 77. — Comptes-rendus de livres, p. 71-76, 156-159, 228-231, 316-320, 395-400, 463-467.

GUILLOTIN DE CORSON (le chanoine). — *Anciens Usages et Droits féodaux en Bretagne*, p. 401-413.

HAMARD. — *Les Franciscaines Missionnaires de Marie*, p. 414-425.

HAUTAIS (Vte Odon du). — *Lettres à un soldat de l'armée du Rhin* (1793-1799), p. 241-257 ; 375-380 ; 453-464.